SOLI·DEO·HONOR·ET·GLORIA·IN·SCLA·SCLOR
HARRY SOANE. SC.

6135216

Matthew Fetherston haugh
D4/11/

A 1

HISTOIRE
DE
JACQUE-AUGUSTE DE THOU.

TOME NEUVIEME.

81147.

HISTOIRE UNIVERSELLE DE JACQUE-AUGUSTE DE THOU,

Depuis 1543. jusqu'en 1607.

TRADUITE SUR L'EDITION LATINE DE LONDRES.

TOME NEUVIEME.

1582. — 1587.

A LONDRES.

M. DCC. XXXIV.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

SOMMAIRES

DES LIVRES

CONTENUS DANS CE NEUVIÉME VOLUME.

SOMMAIRE DU LIVRE LXXVII.

SUite des affaires d'Orient. Ambaſſade du roi de Perſe à Conſtantinople. Cérémonie de la circonciſion de Mehemet fils du Sultan Amurath. Défaite des Turcs dans le Schirvan. Le Grand-Seigneur fait arrêter l'ambaſſadeur de Perſe. Il nomme le Bacha Mahomet pour aller ravitailler Tiflis. Entrée des Turcs en Perſe. Défaite des Turcs par les Perſans. Tiflis ſecouru. Retour de l'armée Turque à Cars. Dépoſition du Grand-Viſir Sinan. Le Bacha Schiaus eſt nommé pour le remplacer. Le roi de Perſe, à la ſollicitation de Mirize Salmas ſon premier Miniſtre, marche contre Abas Mirize ſon ſecond fils. Il reconnoît ſon innocence, & fait mourir ſon Miniſtre. Le Bacha Ferhat nommé Généraliſſime de l'armée Ottomane contre la Perſe. Entrée des Turcs en Perſe. Priſe d'Erivan. Retour de l'armée Turque à Cars. Le prince Manucchiar Georgien renonce à l'obéiſſance du Grand-

HENRI III. 1582.

1583.

HENRI III. 1583. *Seigneur. Tiflis ravitaillé. Exploits du Bacha Osman. Affaires d'Italie. Grande famine à Rome. Le Seigneur Raimond des Ursins, & Silla Savelli tués par le Barigel. Suite des affaires de France. Sentimens de Henri sur l'expédition du duc d'Anjou dans les Païs-bas. Ce Prince en est informé, & prend la résolution de se rendre maître des principales villes de Flandre. Il s'empare de quelques-unes; échouë à Alost, à Nieuport, à Ostende, à Bergues, & à Anvers. Lettres du Duc à ce sujet. Apologie publiée par ceux d'Anvers. Lettre des Seigneurs VVallons à cette occasion. Le Roi envoye le sieur de Mirembeau, & Matthieu Brulart aux Etats. Modération du prince d'Orange dans cette circonstance. Accommodement du Duc avec les Flamans. Les Espagnols profitent de cette division. Le duc d'Anjou repasse en France. Les Espagnols attentent à la vie du prince d'Orange. Progrès des Espagnols. Le prince d'Orange se retire en Zélande.*

SOMMAIRE DU LIVRE LXXVIII.

DÉcouverte de quelques nouvelles Isles en Amerique. Suite des affaires de France. Institution d'une Confrairie des Pénitens à Paris. Ecrits publiés pour le droit de la Maison de Lorraine sur la Couronne, à l'exclusion des Capets. Voyage du duc de Joyeuse en Italie. Son audience du Pape. Eloge de Montjosieu. Commissaires envoyés dans les provinces. Assemblée de S. Germain. Discours de M. de la Guesle contre les abus des immunités, en particulier de la

Chasse de S. Romain. Synodes de Rheims & de Tours. Tenuë des Grands-jours à Troyes. Morts illustres, d'Antoinette de Bourbon, du Chancelier de Birague, de Maldonat, de Hubert Golts, & d'Eraste. Suite des affaires de Portugal. Philippe II. oblige les Portugais de prêter serment de fidélité à l'Infant D. Philippe son fils. Le Cardinal Albert d'Autriche déclaré viceroi de Portugal. Le Roi envoye de Chaste avec une flote, au secours des Açores. Arrivée de la flote d'Espagne commandée par le marquis de Santa-Cruz, devant la Tercere. De Chaste se retire au fort de la Guadaloupe. Toutes les Açores se soûmettent à l'Espagne, à l'exception de la Tercere. De Chaste fait son traité avec les Espagnols, & repasse en France. Punition d'Emmanuel de Sylva Gouverneur des Açores. Réduction de la Tercere. Suite des guerres de Flandre. Les Etats délibérent sur le rappel du duc d'Anjou. Divisions dans les Païs-bas. Zutphen surpris par Tassis. Troubles excités en Flandre par les Gantois. Suite de la guerre de Cologne. Ambassade du duc de Deux-Ponts vers le Chapitre. Aßemblée tenuë contre Gebbhard. Il épouse publiquement Agnès de Mansfeldt. Exploits des deux partis. l'Empereur presse Gebbhard d'abdiquer. Le Pape envoye le cardinal d'Autriche en qualité de Légat, pour terminer cette affaire. L'assemblée des princes Protestans à Vormes, se déclare pour Gebbhard. Le duc Casimir leve des troupes en sa faveur. Il est excommunié par le Pape. Jour indiqué pour une nouvelle élection. Apologie du chapitre de Cologne. Ernest de Baviére élû à la place de Gebbhard. Les Chanoines ses partisans excommuniés, & privés de leurs dignités par sentence du Nonce.

SOMMAIRE DU LIVRE LXXIX.

HENRI III. 1583.

SUite de la guerre de Cologne. Lettre de l'Empereur au duc Casimir, & sa réponse. Tentative de Beutrick sur Unkel. Monastére de Tuits ruiné par les Protestans. Lettre de Gebbhard aux habitans de Cologne. Assemblée des Electeurs à Mayence pour la pacification des troubles de Cologne. Morts illustres, de l'Electeur Palatin, de Magnus duc d'Holstein, de la reine de Suéde, de George Ernest prince de Henneberg. Extinction de cette Maison. Retraite du duc Casimir, après la mort de l'Electeur Palatin son frére. Siége de Bonne. Le Calendrier Grégorien reçu à Cologne par le nouvel Electeur. Propositions des Electeurs pour la paix. Défaite des troupes d'Ernest de Baviére à Hulst. Continuation du siége de Bonne.

1584.

Ambassade du roi de Navarre aux princes Protestans d'Allemagne. Lettres de ce Prince aux princes de l'Empire, & à l'Empereur. Prise de Bonne. Gebbhard tâche inutilement d'établir la réforme en VVestphalie. Progrès des Bavarois. Gebbhard abandonné se retire à Delft auprès du prince d'Orange. Ernest est sacré à Cologne. Troubles à Ausbourg à l'occasion du nouveau Calendrier. Suite des guerres des Païs-bas. Les Gantois continuent à troubler la Flandre. Edit des Etats qui défend le transport des vivres & des armes hors du païs. Suites de ce réglement. Sédition à Gand. Prise d'Ypres par les Espagnols. Réduction de Bruges à l'obéïssance de S. M. C. Montigny ferme l'Escaut & bloque Gand. Mort du duc d'Anjou à Château-Thierry.

Caractere de ce Prince. Assassinat du prince d'Orange. Punition du meurtrier. Conjuration de Parry contre la reine d'Angleterre. Déclaration du criminel. Réponse mémorable du P. Criton Jésuite Ecossois, sur l'aveu que Parry lui fit de son dessein.

SOMMAIRE DU LIVRE LXXX.

Suite des affaires de France. Voyage du duc d'Espérnon vers le roi de Navarre. Conférence de Roquelaure & du Ministre Marmet, en présence d'Arnaud du Ferrier. Elle est renduë publique par Duplessis-Mornai. Assemblée de Montauban. Edit contre les associations secretes. Charge de Colonel général de l'infanterie Françoise, érigée en titre d'Office de la Couronne en faveur du duc d'Espernon. Statuts proposés par le Roi, pour le rétablissement de la discipline à la Cour. Louis de Foix bâtit un Phare à l'embouchure de la Garonne. Synode de Bourges. Suite des affaires du Nord. Traité entre le roi de Pologne & la ville de Dantzick. Punition de Samuel Sborowwski. Envoyé du Grand-Seigneur au roi de Pologne. Mort de Jean Basilowwitz Grand-Duc de Moscovie. Avis qu'il donne à son fils en mourant. Tréve de neuf ans entre les Turcs & la Hongrie. Défaite de quelques troupes Turques par les Hongrois. Suite des affaires d'Orient. Continuation de la guerre des Turcs contre la Perse. Le roi de Perse marche à Tauris. Entrée des Turcs en Perse. Ils fortifient Lori. Daoud-Can prince Georgien se soumet au Grand-Seigneur. Défaite de Simon-Can son frere. Sédition de l'armée Turque dans son

HENRI III. 1584.

retour à Erzerom. Aliculi-Can Seigneur Persan se sauve des mains des Turcs qui l'avoient fait prisonnier. Le roi de Perse fait aveugler Emir-Can Gouverneur de Tauris, & met Aliculi-Can à sa place. Déposition du Bacha Ferhat, & du Grand-Visir Schiaus. Osman nommé pour leur succéder. Cruauté de Gabriel Emo Venitien, contre la veuve de Ramadan Bacha de Tripoly, & sa suite. Il est puni de mort par le Sénat. Suite des affaires d'Espagne. Préparatifs d'une flote redoutable dans ce Royaume. Mort de Marc Antoine Colonne nommé pour la commander. Philippe II. fait reconnoître son fils pour son successeur. Projets de mariage entre le duc de Savoye & une des filles de ce Prince. Mariage du duc de Mantouë avec Eleonor de Medicis. Mort d'Eric de Brunsvvick. Suite des guerres de Flandre. Lettre des habitans de Bruges à ceux de Gand. Lettre contraire écrite par les Etats. Exploits des deux partis. Réduction de Gand à l'obéissance de l'Espagne. Préparatifs du siége d'Anvers. Lettre du prince de Parme aux bourgeois de cette ville. Les Etats balancent entre la France & l'Angleterre. Projets ambitieux de Catherine de Medicis. Ambassade des Etats Généraux au Roi. Morts illustres de Paul de Foix, du sieur de Pibrac, des cardinaux Borromée & Commendon, de Turriano, de Fugger, de Sambucus, de Guillelmi, & d'Abraham Bucoltzer.

SOMMAIRE DU LIVRE LXXXI.

Henri III. 1585.

D*Essein de l'auteur dans la ſuite de cette Hiſtoire. Origine de la guerre de la Ligue. Le duc de Guiſe prend les armes. Audience donnée aux Ambaſſadeurs des Païs-bas. Edit qui défend de faire des levées dans le Royaume. Le duc de Lorraine entre dans la Ligue. Tentative du duc de Guiſe ſur les trois Evêchés. Il ſe rend maître de Toul & de Verdun, & paſſe en Champagne. Maniſeſte publié par le cardinal de Bourbon, pour juſtifier cette priſe d'armes. Molleſſe de la Cour en cette occaſion. Ecrits publiés contre les Guiſes. Entrepriſe des Ligueurs ſur Marſeille. Arrivée du duc d'Angoulême dans cette ville. Punition des conjurés. Voyage du duc de Nevers à Rome, & à quel ſujet. Ce Duc abandonne le parti de la Ligue. Le duc de Guiſe conduit le cardinal de Bourbon à Châlons. La Reine-mére traite avec eux à Epernay. Diſcours de l'évêque d'Acqs au Roi, pour l'engager à porter la guerre dans les Païs-bas. Raiſonnemens des Miniſtres pour l'en détourner. Ce Prince renvoye les ambaſſadeurs des Etats Généraux, ſans accepter leurs offres. La reine Eliſabeth envoye au Roi l'Ordre de la Jarretiere. Commencement des hoſtilités entre les troupes du Roi & celles de la Ligue. Mandelot gouverneur du Lyonnois ſe rend maître de la citadelle de Lyon, & la fait raſer. Le maréchal de Matignon ſe rend maître du château Trompette. Réduction de Marans au pouvoir des Proteſtans. Maniſeſte du roi de Navarre. Il propoſe au Duc de Guiſe de ſe battre en Duel contre lui.*

HENRI III. 1585.

Requête présentée au Roi par les Ligueurs. La Cour s'accommode avec eux. Lettre du roi de Navarre écrite au Roi à ce sujet. Edit de ce Prince contre les Protestans. Villes de sûreté accordées aux Ligueurs. Ligue du duc de Monmorency avec le roi de Navarre & le prince de Condé. Ils protestent contre le dernier Edit. Le Roi députe sans succès vers le roi de Navarre. Les Ligueurs pressent le Pape d'excommunier ce Prince. Description du Japon. Ambassade des rois du Japon convertis, au Pape. Arrivée des Ambassadeurs Japonois à Rome. Le Pape leur donne audience. Mort de Grégoire XIII. du Doge de Venise, du duc de Nemours. Avis qu'il donne à son fils en mourant.

SOMMAIRE DU LIVRE LXXXII.

Affaires d'Italie. Divisions dans le Conclave au sujet de l'élection d'un nouveau Pape. Election de Sixte V. Sa naissance & son caractére. Sévérité de ce Pape à l'entrée de son Pontificat. Ordres qu'il donne pour chasser les bandits de l'Etat de l'Eglise. Sédition arrivée à Naples à l'occasion de la disette. Le peuple met en piéces Vincent Starace. Sévérité du duc d'Ossone viceroi de Naples, à venger cette mort. Nouveaux traits de la sévérité de Sixte V. Etrange avanture d'un jeune garçon condamné à la mort. Le Pape excommunie le roi de Navarre & le prince de Condé. Le Roi empêche la publication de cette Bulle en France. Protestation de ces deux Princes affichée aux portes du Vatican. Divers écrits publiés à ce sujet. Nouvel Edit du Roi contre les Protestans. Edit

contraire

contraire publié par le roi de Navarre. Exploits du prince de Condé dans le Poitou & la Saintonge. Défaite des troupes de la Ligue par les Protestans. Le Prince fait le siége de Broüage. Les Protestans se rendent maîtres du château d'Angers. Expédition du prince de Condé en Anjou. Il passe la Loire. Succès malheureux de cette expédition. Le Prince se sauve aux Isles de Jarsey & de Jarnesey. Levée du siége de Broüage. Progrès des Protestans dans la Saintonge & le Limousin. Prise de Tulle & de Taillebourg. Arrivée du duc de Mayenne à Poitiers avec une armée. Il reprend Tulle. Exploits de M. de Lesdiguiéres en Dauphiné. Prise de Montelimart, & du château d'Embrun. Nouveaux ordres du Roi contre les Protestans. Demandes du Clergé, éludées par ce Prince. Tremblement de Terre prodigieux dans le Canton de Berne. Morts illustres, des cardinaux d'Armagnac, & Sirlet; de Muret, de Pierre Vettori, de Sigonius, de Sébastien Erizzo, de Dodonée, de Molanus, de Jean Crato, de Ronsard.

HENRI III. 1584.

SOMMAIRE DU LIVRE LXXXIII.

1585.

SUite des guerres de Flandre. Tentative de Guillaume de Nassau sur Levvarden. Tentative du prince de Parme sur Berg-Op-Zom. Entreprise des Etats sur Bosleduc. Réduction de Nimégue & de Doësbourg, à l'obéissance du roi d'Espagne. Tentative de Valentin de Pardieu sieur de la Motte, sur Ostende. Réduction de Bruxelles à l'obéissance du roi d'Espagne.

HENRI III. 1585.

Continuation du siége d'Anvers. Description du pont construit par le prince de Parme. Divers efforts des assiégés, pour le rompre. Nouvelles entreprises de ceux d'Anvers contre la digue & le fort de Couvenstein. Réduction de Malines. Reddition d'Anvers. Echange de M. de la Nouë contre le comte d'Egmond, à des conditions très-dures. Entrée du prince de Parme à Anvers. Il fait une ordonnance pour la réduction des monnoyes. Affaire de la restitution de la citadelle de Plaisance. Mariage du duc de Savoye avec une des Infantes d'Espagne. Articles secrets de cette alliance. Ambassade célébre des Provinces-Unies, à la reine d'Angleterre. Elisabeth accepte la protection des Païs-bas. Manifeste de cette Princesse, pour justifier sa conduite. Elle nomme le comte de Leycestre Gouverneur Général des Provinces-Unies. Continuation de la guerre en Frise. Le Général Schenck passe au service des Etats. Ses exploits, & ceux de Verdugo, dans cette Province. Défaite des troupes des Etats à Ameronghen, par le Général Tassis. Suite des exploits de Schenck, & du comte de Meurs. Tentative sur Nimégue. Diverses entreprises des Espagnols sans effet. Mariages illustres; du duc de Cleves avec la fille du marquis de Bade, du fils du duc de Brunsvvick, avec la princesse Dorothée, fille de l'électeur de Saxe, du roi de Suéde, du duc de VVirtemberg. Affaires du Nord. Tréve entre la Suéde & la Moscovie. Troubles de Riga au sujet du nouveau Calendrier, & de l'établissement des Jésuites. Décret de la Diette de Pologne, contre les Zborovvski. Autres délibérations de cette assemblée. Accommode-

ment du différend des habitans de Magdebourg avec leur Evêque. Affaires d'Angleterre. Mort de Henri de Percy comte de Northumberland, assassiné dans la tour de Londres. Le comte d'Arondel voulant passer en France, est arrêté & mis en prison. Edit contre les Jésuites, & ceux qui étudieroient dans leurs Colléges. Troubles en Ecosse. Desseins du parti Catholique, à la tête duquel étoient le duc de Lenox & le comte d'Aran. La faction Angloise se rend maîtresse de la personne du Roi, & éloigne de lui le duc de Lenox, & le Comte. Mort de ce Duc en France, où il étoit repassé. Le comte d'Aran est assassiné par un des parens du comte de Morton.

SOMMAIRE DU LIVRE LXXXIV.

Affaires d'Orient. Suite de la guerre de Perse. Le Visir Osman se rend à Erzerom. Tentative du roi de Perse, pour découvrir ses desseins. Troubles en Syrie. Avarice de l'eunuque Hassan gouverneur de l'Egypte. Ses richesses lui font des ennemis à la Porte. Il est déposé, & le Sultan nomme le Bacha Ibrahim, pour lui succéder. Conduite violente de ce nouveau Gouverneur. Origine des Druses & des Maronites. Leur Religion, leurs mœurs, & leurs forces. Expédition d'Ibrahim contre ces peuples. Il fait arrêter l'Emir Serafadin. Ses cruautés dans ce païs. Presens qu'il fit au Grand-Seigneur, à son arrivée à Constantinople. Entrée des Turcs en Perse. Défaite de leur armée par les Persans. Seconde défaite des

HENRI III. 1586.

Turcs. Description de Tauris. Prise de cette place. Cruautés exercées par les Turcs en cette occasion. Ils se disposent au retour. Ils sont défaits une troisiéme fois. Nouvelle déroute de leur armée. Défaite des Persans. Mort d'Osman. Secours conduit à Tiflis par Daoud-Can. Accommodement du roi de Perse avec les Turcomans. Ils se révoltent une seconde fois, & sont défaits par le prince de Perse. Il fait le siége de Tauris. Nouvelle campagne des Turcs en Perse. Le Bacha Ferhat nommé une seconde fois Général de l'armée Ottomane Marche des Turcs. Exploits du prince de Perse contr'eux. Conjuration contre ce Prince. Tentative de Simon-Can sur Tiflis. Le Bacha Ferhat ravitaille Tauris, & en fortifie la garnison. Retour de l'armée Turque à Erzerom. Mort du prince de Perse. Alliance du Grand-Can des Tartares avec les Persans. Mort du roi de Perse. Nouveaux troubles en Syrie. Défaite des Turcs en Croatie par les Chrétiens. Expédition des Espagnols sur les côtes de Barbarie. Expédition de Drach en Amérique. Entreprises du Pape Sixte V. Il fait placer l'Obélisque du Vatican. Il envoye un Nonce en Suisse. Alliance concluë entre les Cantons Catholiques, & le S. Siége. Différend du Canton de Lucerne avec les Chanoines de Brunnen. Morts illustres; du Duc de Parme, & de la Duchesse son épouse, des Cardinaux d'Est, & de Granvelle, du docteur Navarre, d'Antoine Agostini, d'Octavien Ferrari, de Jule Castellano, de Laurent Gambara, de Jerôme Colonne, de Galeas Caracciolo, de Chemnitius, de Louis Lavater, de Rodolphe Gualterus, de Matthieu VVesenbecks,

de l'électeur de Saxe, du roi de Pologne. Caractére de ce Prince.

SOMMAIRE DU LIVRE LXXXV.

Suite des guerres de Flandre. Procession publique établie à Anvers, en haine des François. Exploits des Généraux Taßis & Schenck en Frise. Arrivée du comte de Leycestre en Hollande. Les Etats lui déférent le même pouvoir, dont avoient joüi les Gouverneurs Généraux des Païs-bas sous Charle V. Lettre de la reine Elisabeth aux Etats, à ce sujet. Réponse des Etats. Ordonnance du nouveau Gouverneur, qui défend la liberté du commerce avec les ennemis. Les Provinces de Hollande & de Zélande s'opposent à son exécution. Edits de la reine d'Angleterre contre la Piraterie. Tentative de Schenck sur Zulck, autrefois Tolbiac. Prise de VVerle en VVestphalie. Siége de Grave par les Espagnols. Défaite d'une partie de leurs troupes devant cette place. Le prince de Parme se rend à ce siége. Prise de cette ville. Suite des progrès du prince de Parme. Prise de Venlo. Défaite d'un convoi des Espagnols. Prise de Nuiz. Le comte de Leycestre entre en Flandre. Il se rend maître de Doesbourg. Le prince de Parme léve le siége de Berck. Action fort vive proche de VVarusvvels. Division entre le comte de Leycestre & les Etats. Médaille frappée à ce sujet. Le comte repasse en Angleterre. Suite des affaires de France. Expédition du duc de Mayenne. Exploits du vicomte

HENRI III. 1586.

de Turenne dans le Périgord. Description de la vicomté de Turenne ; origine de ses priviléges, & des Seigneurs qui l'ont possédée. Lettres du roi de Navarre au Clergé, à la Noblesse, au Tiers état, & à la ville de Paris. Roian surpris par les Protestans. Retour du prince de Condé, d'Angleterre à la Rochelle. Son mariage avec Mademoiselle de la Trimouille. Il s'empare de Dampierre. Prise de Soubise, de Mornac, d'Aunay, de Mondevis, & de Chizay, par les Protestans. Défaite des Catholiques près de Saintes, par le prince de Condé. Mort du vicomte de Rohan. Prise de Castelts, & de Monsegur par les Catholiques. Siége de Marans par le maréchal de Biron. Levée du siége. Prise de Châtillon sur la Dordogne, par le duc de Mayenne. Le duc de Guise s'empare de Donzy, place appartenante au duc de Bouillon. Nouvel Edit contre les Protestans. Le Gouvernement de Provence donné au duc d'Espernon. Lit de justice pour l'enregistrement de vingt-sept Edits bursaux. Ambassade des Suisses, & des princes Protestans d'Allemagne au Roi. Voyage de ce Prince à Lyon. Conférences de Montbéliard entre les Protestans d'Allemagne, & ceux de France. Prise de Malezieux, de Marvejol, de Peyre, & de Salvaignac, par le duc de Joyeuse.

SOMMAIRE DU LIVRE LXXXVI.

Le Roi de retour de Lyon, donne audience aux Ambaſſadeurs des princes Proteſtans d'Allemagne. Aſſemblée des Ligueurs à l'abbaye d'Orcamp. Réſolutions qui y ſont priſes. Rocroi ſurpris par les Proteſtans, & repris par le duc de Guiſe. Ce Duc ſe rend maître de Raucour. Ambaſſade de la reine d'Angleterre au Roi, au ſujet de la ſentence de mort prononcée contre la reine d'Ecoſſe. Punition d'un fou, qui couroit le Royaume. Exploits de M. de Leſdiguiéres en Dauphiné. Il défait de Vins, qui aſſiégeoit le château d'Allemagne. Arrivée du duc d'Eſpernon en Provence. Ses exploits. Prolongation de la tréve pour le Comtat Venaiſſin. Entrevûë de la Reine-mére & du roi de Navarre. Ce Prince envoye en Allemagne hâter les ſecours qu'on lui avoit promis. Affaires d'Angleterre. Conjuration contre la reine Eliſabeth, en faveur de la reine d'Ecoſſe. On lui fait ſon procès. Elle eſt condamnée à mort. Ambaſſade de Belliévre en Angleterre à cette occaſion. Diſcours de ce Miniſtre à la reine Eliſabeth. Succès de ce voyage. Punition des conjurés. Publication de la ſentence portée contre la reine d'Ecoſſe. Eliſabeth y ſouſcrit. Mort de Marie Stuart reine d'Ecoſſe. Sa conſtance. Ses derniéres paroles. Réjoüiſſances faites à Londres à cette occaſion. Eliſabeth paroît affligée de ſa mort. Elle lui fait faire des obſéques magnifiques. Apologie du jugement rendu contre cette Princeſſe. Jugemens

HENRI III. 1586.

sur cet écrit. Le Roi lui fait faire des obséques magnifiques. Commencement de la Ligue dans Paris. Fanatisme des Prédicateurs, & des Confesseurs. Conduite du cardinal Morosini Légat du Pape, à cette occasion. Emissaires envoyés par les Guises dans toutes les Provinces, pour soûlever le peuple. Entreprise des Ligueurs sur Boulogne, manquée par l'avis que Poulain en fit donner au Roi. Autres avis importans donnés par le même. Les Ligueurs sollicitent vivement le duc de Guise de se rendre à Paris. Arrivée du duc de Mayenne. Il se met à la tête des factieux. Grande conjuration contre le Roi, découverte par le même Poulain. Le duc de Mayenne se retire dans son Gouvernement. Nouvelle conjuration découverte contre la personne du Roi.

Fin des Sommaires du neuviéme Volume.

HISTOIRE
DE
JACQUE AUGUSTE
DE THOU.

LIVRE SOIXANTE-DIX-SEPTIÈME.

HENRI III. 1582.

Affaires de Turquie.

TELLE étoit en Europe la situation des affaires. Cependant l'ambassade que les Persans avoient envoïée à Constantinople, pour terminer les différens qui étoient entre les deux Cours, n'ayant pas eu le succès qu'on en avoit espéré, la guerre se ralluma en Asie avec plus de fureur que jamais entre les deux plus puissans Princes de la secte de Mahomet (1). Les préparatifs de l'ambassade avoient été faits dès l'année précédente, & Sinan qui venoit d'être créé Grand-Visir, avoit obtenu la

(1) Amurath chez les Turcs, Scha Mehmet Codabenda chez les Persans.

HENRI III. 1582.

permiſſion de venir à la Porte, pour exercer les fonctions de ſa charge.

L'ambaſſadeur Perſan Ibrahim Chan arriva enfin à Conſtantinople le vingt-neuf de Mars, avec un cortége de plus de trois cens chevaux. Le beglierbey de Romelie, & Uluciali allérent à ſa rencontre avec une flote de vingt-cinq galéres au-delà de Scutari. Ibrahim conduit par Sinan à l'audience d'Amurath, commença par aſſûrer ſa Hauteſſe de l'amitié de Mehmet Codabenda, & de ſon amour pour la paix. Il ajouta qu'il venoit établir à des conditions raiſonnables une union éternelle entre les deux nations; & qu'en conſéquence, elles pourroient, ſans ſe nuire réciproquement, étendre les frontiéres de leur Empire, & la religion de leur Prophete. Le Sultan renvoïa Ibrahim à Sinan pour traiter avec lui.

Mahomet fils d'Amurath avoit près de ſeize ans: le tems de le circoncire approchoit; & notre ſiécle n'avoit point vû d'exemple d'une pareille cérémonie. La circonciſion que Dieu lui-même avoit donnée au peuple choiſi, s'étoit communiquée aux Syriens, aux Egyptiens, aux Arabes, & à d'autres nations voiſines, qui ignoroient également ce qu'elle renfermoit de myſtérieux; & nous liſons dans Hérodote, que ces mêmes nations la pratiquoient de ſon tems, en ſorte que les Mahométans, qui depuis les ont aſſujetties, & qui ont fait de la religion Judaïque & de la religion Chrétienne un compoſé monſtrueux de ſuperſtitions abominables, ont auſſi adopté la circonciſion. Il y avoit alors à Conſtantinople un grand nombre d'Ambaſſadeurs; celui de l'empereur Rodolfe, celui du roi de France, ceux de Pologne, de Veniſe, de Perſe, de Maroc, de Fez, de Tartarie, de Tranſylvanie, de Moldavie, & de Walaquie. Mais l'ambaſſadeur de France n'aſſiſta point à la cérémonie, parce qu'il ne put obtenir que les ambaſſadeurs de Pologne en fuſſent exclus; & qu'Henri III. prenant toûjours le titre de roi de Pologne, la France ne vouloit point reconnoître le nouveau Roi. Dans les relations qui parurent alors, on avança fauſſement, que ſi notre Ambaſſadeur ne s'étoit pas montré dans cette occaſion, c'eſt qu'on avoit réglé, qu'il n'auroit ſéance qu'après les ambaſſadeurs de l'Empereur. Il eſt vrai

que dans toutes les cours des princes Chrétiens, notre Ambaſſadeur céde le pas aux miniſtres de l'Empereur ; mais dans la cour Othomane, jamais aucun Miniſtre n'a diſputé la préſéance à l'ambaſſadeur du roi de France, qui eſt le premier roi de la Chrétienté. C'eſt pour cela que l'Empereur n'envoie point d'ambaſſade à la Porte, comme Empereur ; mais comme roi de Hongrie, tributaire du Turc : foible détour, par où les Princes & les états d'Allemagne ont prétendu ſauver la dignité de l'Empire. Au reſte, l'ambaſſadeur dont il eſt queſtion, étoit le ſieur de Germigny de Germolles, homme d'une naiſſance obſcure, & qui méritoit peu un tel emploi. Il avoit été domeſtique du Cardinal de Bourbon, & la Reine, à la recommandation de ſon maître, l'avoit fait nommer Ambaſſadeur à la Porte, après les deux fréres François & Gilles de Noailles, qui y avoient repréſenté ſucceſſivement avec beaucoup de dignité. Il étoit rare alors, que les hommes, qui avoient les talens convenables à ces ſortes d'emplois, vouluſſent les accepter ; parce que ces mêmes emplois exigeoient des dépenſes conſidérables, & qu'il n'y avoit nul ſecours à eſpérer de la Cour ; le tréſor étant tellement épuiſé par les profuſions du Prince, & par l'avidité des favoris, que loin de fournir à ce qui ſembloit le plus néceſſaire pour le ſalut de l'Etat, & la dignité du trône, tous les fonds enſemble ne pouvoient ſuffire à un luxe ſi effréné. Voilà ce qui fit nommer à cette ambaſſade un homme ſi peu digne de ſuccéder aux grands hommes qui l'y avoient précédé.

Germigny, de peur que ſa préſence ne préjudiciât aux droits du Roi ſur la Pologne, prit le parti de ſe tenir renfermé tant que la fête dura. Il y eut des ſpectacles pendant onze jours & onze nuits ſans interruption. On avoit dreſſé des échafauts autour de l'Hippodrome, ou Atmaïdan. C'eſt une place qui a dix-huit cens pas de long, & douze cens de large, & qui eſt ornée des pyramides des empereurs Conſtantin & Théodoſe. Les Bachas & les grands Officiers de l'empire Othoman étoient placés à la droite, & les miniſtres des Princes à la gauche ; mais ſéparément. Amurath étoit au milieu avec ſon fils, ſa femme, & ſa ſœur, dans une tente, d'où il pouvoit voir tout ce qui ſe paſſoit ſur le théâtre,

HENRI III. 1582.

ſans être vû. Tous les ſpectateurs, dont le nombre étoit infini, furent régalés aux dépens du public; mais avec plus d'abondance que de délicateſſe, le luxe de la table n'étant point encore connu des Turcs. On ne ſervit que du mouton, de la volaille, des poix, des boüillons, & des deſſerts fort ſimples; & pour breuvage, de l'eau ſucrée: car le vin, qui n'eſt propre qu'à exciter dans ces réjoüiſſances publiques des querelles & des ſéditions, eſt abſolument défendu aux Muſulmans. Auſſi, quoiqu'il n'y ait peut-être jamais eu d'aſſemblée auſſi nombreuſe, tout ſe paſſa tranquillement, & ſans bruit. La cérémonie commença le vingt-huit de Mai. Amurath ſortit ce jour-là de ſon palais avec une pompe & une ſuite digne de ſon rang: il étoit précédé d'une foule d'inſenſés & de fanatiques, qui portoient des maſſuës de fer, des épées nuës, & des caſques, qui leur entroient dans la chair; leurs côtés & leurs tempes ruiſſeloient de ſang: & pour marquer combien ils mépriſoient la mort, ils danſoient devant le Sultan, & étanchoient avec des éponges tout le ſang qui couloit de leur corps. Amurath marcha de la ſorte juſqu'à ſon échafaut, jettant de l'argent, lui & ſon fils, dans tous les endroits où ils paſſoient. Ces largeſſes augmentoient chaque jour; & la magnificence fut pouſſée juſqu'à abandonner au peuple la vaiſſelle d'or & d'argent, qui avoit ſervi au feſtin. Les ſpectacles étoient arrangés de façon, qu'il y avoit des divertiſſemens différens pour le matin, pour l'après midi, & pour le ſoir. Sinan Bacha commença dès le lendemain par les ſiéges de deux fortereſſes, qui repréſentoient la conquête de l'iſle de Chypre, faite douze ans auparavant par Muſtapha. Cela fut exécuté d'une maniére ſi meſquine & ſi miſérable, qu'on ſoupçonna qu'il avoit voulu ternir la gloire d'un rival, qu'il avoit toûjours déteſté tant qu'il avoit vécu. On fit enſuite entrer ſur le théatre tous les corps de la Ville, & tous les artiſans, qui apportoient au Sultan les préſens les plus précieux qu'ils avoient pû trouver. Ces préſens furent examinés & reçûs par Amurath avec toute l'avidité qui eſt naturelle à une nation auſſi avare que celle des Turcs. Ils étoient précédés par une longue ſuite de prêtres Mahométans, au milieu deſquels paroiſſoit le Moufti, monté ſur un chameau, & feüilletant l'Alcoran avec une

grande attention, & dans un profond ſilence. Il étoit peut-être pardonnable aux prêtres Turcs d'aſſiſter à des ſpectacles, qui ſe répréſentoient à l'occaſion d'une cérémonie de leur religion ; mais ce fut une choſe déplorable pour la religion Chrétienne, d'y voir le patriarche de Conſtantinople, ſuivi de ſon Clergé, & le patriarche d'Antioche, revêtus de leur pallium, apporter ſur le même théatre des préſens au Sultan, & faire des vœux publics pour la proſpérité de ſon Empire. Un ſpectacle ſi affligeant rappella le ſouvenir de ces tems malheureux, où après la tranſmigration de Babylone, le peuple de Dieu ſe trouva réduit à un eſclavage affreux ſous les rois d'Aſſyrie. On vit enfin paroître avec des charlatans, qui ſe faiſoient mordre par des vipéres, & qui étoient guéris ſur le champ, à la maniére des anciens Pſylles (1), une multitude infinie de devins, de bâteleurs, de boufons, & de miſérables muſiciens, qui par leurs grimaces, leurs geſtes, & leurs chants ridicules, faiſoient rire les ſpectateurs.

L'après-midi on repréſenta des ſiéges de fortereſſes, avec autant de troupes, que ſi c'eût été un vrai ſiége ; juſque-là même qu'il y eut du monde tué de part & d'autre. A ces repréſentations ſuccédérent des combats d'athlétes, qui s'étant frottés le corps d'huile, & couverts de pouſſiére, donnérent le ſpectacle de la lutte. Puis parurent des archers à cheval, qui aïant élevé à la hâte des bornes de ſable dans l'hyppodrome, arrivoient au but avec une adreſſe merveilleuſe : ils étoient ſuivis d'Andabates (2), qui au grand étonnement des ſpectateurs, changeoient de chevaux en courant, ſautant tantôt en embas, tantôt ſur la ſelle de leurs chevaux, & quelquefois deux à deux : tantôt ils ſe tenoient tout droits ſur leurs ſelles, tantôt le corps plié & renverſé, & dans cet état ils tiroient à la corne des chevaux qui couroient. On vit auſſi des danſeurs de corde, vêtus d'un ſac, & montés ſur des échaſſes. Ils avoient attaché à leurs pieds des ſabres nuds : ils danſoient ſur la corde avec cet attirail : ils n'effrayoient pas moins les ſpectateurs, qu'ils ne les étonnoient. On admira ſurtout un homme d'une

(1) Peuples d'Afrique qui enchantoient les ſerpens, & guériſſoient leurs morſures. Voyez le 7. volume des mémoires de l'Académie des belles Lettres.

(2) On croit que les Andabates étoient des peuples d'Aſie.

HENRI III. 1582.

force prodigieuſe. L'eſſai qu'il en donna, fut de jetter en haut d'une ſeule main un tronc d'arbre que douze hommes ne pouvoient preſque lever de terre, & de le recevoir enſuite, non dans ſes mains, mais ſur ſes épaules : puis couché par terre, les épaules, & les cuiſſes liées avec des chaines, il ſe faiſoit un jeu de porter ſur le ventre une pierre énorme, que dix hommes n'y rouloient qu'avec peine, & ſur laquelle montoient encore quatre hommes pour y fendre du bois. De bout, & chargé d'une maſſe épouvantable de pierres, il ne plioit point ſous le faix ; il rompoit avec ſes mains, & même avec ſes dents, un fer à cheval tout neuf ; au troiſiéme coup de poing il caſſoit le fer du ſoc d'une charruë ; il léchoit auſſi un fer rouge avec ſa langue : mais c'étoit moins un effet de ſa force, que de l'habitude.

Aux divertiſſemens du jour ſuccédoient ceux de la nuit. Ils étoient éclairés par des torches, placées aux extrémités de l'hippodrome, par une roüe enflamée qui tournoit d'elle-même, & par des feux d'artifices que l'on jettoit à chaque inſtant. On avoit auſſi diſpoſé dans ce même lieu, des figures d'hommes remplies de poudre, vêtuës les unes à l'Allemande, les autres à l'Italienne, mais le plus grand nombre à la Perſane; & ces figures étant une fois allumées, & ne ſe conſumant que peu à peu, répandoient une grande lumiére, & qui duroit toute la nuit. Les Turcs les avoient imaginées pour inſulter à l'ambaſſadeur de Perſe & aux Perſans qu'ils haïſſoient ſouverainement : non contens de cette inſulte, ils en ajoûtérent de plus cruelles ; ils renverſérent la maiſon où logeoit l'Ambaſſadeur, & le firent mettre en priſon, où ſa vie fut en grand danger. Voilà un échantillon des plaiſirs de cette fête, qui a été décrite fort au long par des gens qui avoient plus de loiſir que moi, & entreautres par un Polonois nommé George Lebelski qui y fut préſent.

Enfin le neuf de Juillet, en conſéquence d'une ordonnance du Sultan, on amena tous les enfans qui étoient venus pour ſe faire circoncire, & on leur donna à chacun une robe, une veſte, & cent aſpres. (1) L'eſpérance de ce profit, bien plus que le motif de la religion, en attira un ſi grand nombre, que trente Chirurgiens employérent un jour & une nuit à les

(1) L'aſpre eſt une ſorte de monnoïe Turque, qui vaut environ 15 à 16 deniers.

circoncire. Ce fut dans cette même nuit, qui termina la fête, que Mahomet fils d'Amurath fut auſſi circoncis, non en public, comme les autres, mais dans la chambre du Sultan. Et Mahomet qui avoit été autrefois barbier de Soliman, & qui étoit alors revêtu de la dignité de Bacha, fit la cérémonie.

On célébra tout de ſuite le mariage de la ſœur du Sultan; la fête fut continuée cinq autres jours à cette occaſion; & ce qui n'étoit point arrivé les jours précédens, il y eut quelque déſordre pendant ceux-ci. Les Janniſſaires ayant pris querelles, ſe battirent en préſence du Sultan, ſans reſpecter les ordres de Sinan, ni la voix de leurs Officiers; & l'émotion ne finit point qu'il n'y en eût ſix ſur le carreau. Amurath échappé de ce danger, alla ſe renfermer dans ſon palais, après avoir reçu de mauvaiſes nouvelles d'Armenie. Oſman bacha, à qui Sinan avoit donné le gouvernement de la Mingrelie, qui eſt la Colchide des Anciens, avoit fait un corps de troupes; & pendant la tréve, s'étoit emparé du Sirvan autrefois la Médie Atropatienne ou Septentrionale. Il avoit même ravagé cette contrée, & cauſé de grands dommages aux Perſans: mais s'étant avancé trop loin, il fut battu, & l'on reprit tout le butin qu'il avoit fait. Amurath reçut cette nouvelle, avant que la cérémonie de la circonciſion fût achevée: il entra en fureur, & ſur le champ il fit jetter à bas l'échafaut, & le logement que l'ambaſſadeur de Perſe avoit dans l'Atmaïdan, (c'eſt le nom que les Turcs donnent à l'Hippodrome,) & il ordonna qu'on mît ce Miniſtre & toute ſa ſuite en priſon dans le palais de Mahomet bacha, juſqu'à ce qu'Oſman fût revenu à Conſtantinople de Temir Capi; c'eſt ainſi que les Turcs appellent, ce que les Anciens nommoient les portes de fer. L'ambaſſadeur y fut gardé ſi étroitement, & traité avec tant de barbarie, qu'outre les inſultes qu'il ſouffrit, il y fut en grand danger de ſa vie: car la peſte ravageant alors Conſtantinople, une partie de ſa maiſon en fut ſi violemment attaquée, qu'il perdit environ cent de ſes domeſtiques, ſans avoir pû obtenir des Turcs le moindre ſoulagement, ni la permiſſion de changer de lieu. Le prétexte d'un traitement ſi indigne, auquel ils mirent le comble, en envoyant l'Ambaſſadeur priſonnier à Erzerum, fut qu'il n'étoit pas venu comme Ambaſſadeur, mais comme eſpion, pour tromper le Sultan.

HENRI III. 1582. Cependant, les habitans de Teflis étoient dans une extrême disette : quoique la garnison eût reçu quelque convoi au printems, tout étoit consommé ; c'est pourquoi Sinan avoit conseillé à Amurath d'envoyer de nouvelles troupes à Wan pour arrêter les courses des Persans, & secourir ensuite Teflis. Et comme il insistoit sur la nécessité de choisir un capitaine de réputation, le Sultan lui demanda qui il jugeoit digne d'un emploi de cette importance. Sinan en nomma plusieurs ; mais le Sultan leur donna l'exclusion, & se déclara pour Mahomet bacha, parent fort proche de Mustapha, qui étoit mort depuis peu, & qui avoit toûjours été ennemi de Sinan. Ce dernier eut beau representer, que Mahomet n'étoit pas capable de bien conduire une si grande affaire, Amurath n'eut aucun égard à ses remontrances. Cet incident fit juger, que le crédit qu'avoit eu Sinan auprès d'Amurath, commençoit à diminuer ; & en effet, il tomba entiérement peu de tems après.

Reswan bacha, qui étoit à Erzerum, ayant été rappellé, Mahomet partit aussi-tôt, & manda à tous les Commandans des Provinces & des places voisines de le venir joindre avec leurs troupes, & de se disposer à secourir Teflis sous ses ordres. Aussi tôt l'Eunuque Hassan, bacha d'Amide en Mesopotamie, & Mustapha, se mettent en campagne : celui-ci étoit un Georgien nommé Manucchiar, qui pour exclure son frére de la succession au Royaume de ses ayeux, avoit par une ambition déteſtable, abjuré la religion Chrétienne, comme nous l'avons dit auparavant.

Les bachas d'Alep & de Maras en Caramanie eurent aussi ordre de marcher avec leurs troupes du côté de Wan pour s'opposer aux courses des Persans. Mahomet ayant fait partir le convoi & les vivres qu'il vouloit faire entrer dans Teflis, marcha vers Erzerum, suivi du bacha d'Amide, & des autres Commandans à qui il avoit envoyé ordre de le joindre. Il arriva à Cars le huitiéme jour avec toute l'armée, & s'avança sans obstacle jusqu'à Archelech : là il rencontra Mustapha (1), qui lui fit des excuses de ce qu'il n'étoit point venu. Mahomet bacha lui ayant fait les présens ordinaires, lui demanda son

(1) C'est ce même Mustapha, fils d'une veuve extrémement âgée, dont l'Historien a déja parlé.

avis

avis sur le chemin qu'ils devoient prendre. Il y en avoit qui proposoient de passer par Tomanis, parce que la route étoit moins dangereuse; mais Mustapha conseilla de passer par ses Etats, où l'on trouveroit des vivres en abondance; & il se chargea avec la permission du général Mahomet de conduire l'armée. Ils allérent d'abord à Altuncala, & à Caracala, places qui appartenoient à la mére de Mustapha: de là, ils marchérent à Gori, château qui avoit appartenu auparavant à Giusuf, mais dont les Turcs s'étoient mis en possession après sa mort. Lorsqu'ils y furent arrivés, ils apperçurent dans la plaine, qui est au-dessous, les troupes des Georgiens, parmi lesquelles il y avoit beaucoup de Persans, mais habillés à la Georgienne par ordre de Mahomet Codabenda. Ce Prince en les faisant partir de Tauris, pour empêcher les Turcs de jetter du secours dans Teflis, leur avoit ordonné de s'habiller ainsi, de peur que s'ils paroissoient vêtus à la Persane, avant que l'Ambassadeur de Perse fût de retour de Constantinople, les Turcs ne leur reprochassent d'avoir violé la tréve; & il avoit intérêt qu'on ne pût l'imputer qu'aux Georgiens. Ils marchérent par Gengo & par Grin, & se joignirent avec Simon Chan de Georgie, qui étoit un grand Capitaine. Les Persans ayant apperçu l'armée Turque, qui ne songeoit qu'à jetter des vivres dans Teflis, ce qui n'étoit pas contre la tréve, lui envoyérent des Hérauts, pour lui présenter le combat. Mahomet étonné de cette nouvelle, cacha le mieux qu'il put son effroi; & renvoya avec honneur les Hérauts, faisant mine d'accepter le défi. Un orage affreux qui survint ce jour-là même, fournit un prétexte de remettre le combat: mais la nuit qui avoit été fort pluvieuse, ayant été suivie d'un jour très-serein, il n'y eut pas moyen de reculer. Mahomet forcé de combattre, se met en bataille & marche aux ennemis, qui étoient de l'autre côté de la riviére. Le jour commençoit à baisser lorsqu'il arriva au gué; & l'on mit en délibération si on passeroit sur le champ, ou si on attendroit au lendemain matin. Mustapha étoit d'avis de remettre au lendemain, & cependant de demeurer dans le poste où l'on étoit. Mahomet ne goûta pas cet avis: il avoit déja quelque soupçon, que Mustapha avoit des intelligences avec les Georgiens, & que c'étoit pour cela qu'il lui avoit conseillé de laisser la route

HENRI III. 1582. de Tomanis, & de prendre celle-ci, afin de faire tomber les Turcs dans les embuches que les ennemis leur avoient dressées. Ainsi jugeant que le meilleur moyen pour éviter les piéges que les Persans vouloient lui tendre, étoit de les prévenir; il résolut de passer la riviére dès le soir même, afin de choisir un lieu propre pour camper, d'y passer la nuit, de s'y mettre à couvert & de se moquer ensuite de tous les efforts des ennemis.

Le lieutenant de Mahomet, qu'on appelle communément Kiaïa, entra le premier dans le gué avec le trésor de l'armée, & les vivres. Il y eut beaucoup de Turcs qui se noyérent: mais ce fut moins la rapidité des eaux qui les fit périr, que les pieds des chameaux & des chevaux, qui les écrasérent. Les Georgiens qui étoient sur l'autre bord s'en étant apperçus, chargérent les Turcs dans le désordre où ils étoient, & après un combat qui ne dura pas long-tems, ils les mirent en déroute avec un grand carnage, & les repoussérent dans la riviére, où plusieurs de ceux que le sabre avoit épargnés, furent engloutis par les eaux. Le nombre des morts fut si grand, que la riviére étoit toute rouge de sang; le trésor & les vivres, & tous les bagages furent pris par les Georgiens. Les Turcs malgré leurs pertes, & la honte de cette journée, reprirent courage, & marchérent dès le lendemain vers Teflis avec ce qui leur étoit resté de leur convoi. Après de grandes difficultés ils arrivérent le soir même; mais leur arrivée causa moins de joïe que de désespoir aux assiégés: ils protestérent hautement devant Mahomet, que si on ne leur donnoit les secours dont ils avoient besoin, ils abandonneroient la place. Cette protestation fut suivie de clameurs, qui n'anonçoient que trop une sédition: & voilà ce qui donna lieu au bruit qui s'étoit répandu dans l'Asie, & jusqu'en Italie, que les Georgiens avoient repris Teflis. Mais Mahomet qui s'étoit conduit jusque-là avec plus de prudence que de valeur, trouva moyen d'appaiser la sédition. Lorsque le tumulte fut un peu diminué, il tint conseil avec les Bachas, les Gouverneurs des Places, les Curdes (1), les Jannissaires, & les premiers Capitaines de son armée, & après avoir déploré le malheur qui venoit d'arriver, & en avoir rejetté la faute sur

(1) Ce sont des Peuples du Curdistan, qui est l'ancienne Chaldée.

la lâcheté de toutes les troupes, qui ſongeant moins au ſalut & à l'honneur de l'Empire, qu'à conſerver leur vie par la fuite, avoient honteuſement livré aux ennemis, & le tréſor & les vivres de l'armée; il dit qu'il ne voyoit qu'un moyen pour ſe mettre à couvert de la colére du Sultan: c'étoit de fournir chacun de ſon argent particulier, de quoi remplacer celui du tréſor public, qui étoit tombé au pouvoir des ennemis; & pour leur montrer l'exemple, il donna ſur le champ quatre mille ducats. Tous les autres, les uns de bon gré, les autres à regret, firent de même; en ſorte qu'il raſſembla par cette contribution volontaire une ſomme de trente mille ducats d'or. Il envoya enſuite un détachement à Zaghen, où étoit Leventogli (1), afin d'acheter des vivres, & tout ce qui étoit néceſſaire pour ravitailler la place. Il remplaça par des troupes fraiches les morts, & ceux qui ne pouvoient plus ſervir; il ôta le gouvernement de la ville à Giuſef, & le donna à Omar bacha: deux jours après il partit de Teflis, après avoir raſſuré la garniſon, & l'avoir exhortée à ſe bien défendre. Il fit publier qu'il s'en retourneroit par Tomanis. Les Officiers Généraux, & les Gouverneurs des places ayant pris cette route, Mahomet leur fit donner un contr'ordre, mais ils refuſérent d'obéir, diſant qu'ils ſçavoient auſſi-bien la guerre que lui, & que ces changemens d'avis d'heure en heure convenoient mieux à des enfans qu'à des hommes raiſonnables. Ils pourſuivirent ainſi leur chemin par Tomanis, & arrivérent heureuſement à Cars avant Mahomet. Le général Turc piqué de leur déſobéïſſance, en fit ſes plaintes en ſecret aux bachas d'Amide (2), & d'Altuncala: mais il n'en témoigna rien en public, comme on en uſe dans les tems malheureux, & il ſuivit la même route qu'il avoit tenuë en venant. Lorſqu'il fut à Altuncala, il tint conſeil avec les Bachas, & ſes amis, ſur ce qu'il avoit à faire pour ſe juſtifier auprès du Sultan de la perte qu'il avoit faite, & de l'affront qu'il avoit reçu. Il fut réſolu que l'on puniroit le Georgien Muſtapha, comme coupable d'avoir eu des intelligences avec les ennemis, & d'avoir fait tomber les Turcs dans les embuches qu'on leur

HENRI III. 1582.

(1) Prince Georgien.

(2) Amide, capitale de Méſopotamie, elle eſt bâtie ſur une montagne au bord du Tigre.

HENRI III. 1582.

avoit dreſſées ; qu'il falloit expier par ſa mort celle de tant de Turcs qui étoient péris dans cette occaſion ; qu'ils couvriroient ainſi leur faute du crime d'autrui ; & que la vengeance qu'ils feroient de ce traitre, ſerviroit à appaiſer la colére du Sultan.

On aſſembla donc tous les Bachas, & tous les autres Officiers qui étoient du ſecret, & il fut réſolu que lorſque Muſtapha viendroit à la tente du général Turc, le Kiaïa ſuivi d'une troupe de gens choiſis, iroit au-devant de lui ſous prétexte de l'accompagner par honneur, qu'il l'arrêteroit, le tueroit ſur le champ, & lui couperoit la tête. Muſtapha eut quelque ſoupçon de ce deſſein ; mais comme il ne pouvoit honnêtement ſe diſpenſer de venir au Divan (1), il amena avec lui, par le conſeil de ſes amis, des gens affidés, à qui il ordonna d'accourir au premier bruit, & de faire main-baſſe ſur tout ce qu'ils rencontreroient. Lorſqu'il fut au Divan, il demanda ce que lui vouloit Mahomet. On commença par lire l'ordre du Sultan qui avoit occaſionné l'aſſemblée : pendant cette lecture, les Turcs ſuivant leur uſage ordinaire, ſe tinrent debout par reſpect, & s'aſſirent enſuite. Muſtapha ayant dit qu'il étoit prêt d'obéïr aux ordres du Sultan, voulut prendre congé, & ſe retirer. Comme il ſortoit de la tente, le Capitaine des gardes de Mahomet le prit par la manche & lui ordonna de s'aſſeoir. Incontinent Muſtapha jetta le cri, dont il étoit convenu, mit le ſabre à la main, & ayant arraché avec la main gauche le turban du Kiaïa, lui déchargea un ſi terrible coup, qu'il le fendit en deux depuis le ſommet de la tête juſqu'à la ceinture.

Il redoubla auſſi-tôt, & frapa l'Eunuque Bacha ſur la tête, mais par-deſſus ſon turban, en ſorte qu'il ne fit que lui effleurer l'oreille & la machoire inférieure. Mahomet s'étant levé à ce bruit, Muſtapha qui ne reſpiroit que la vengeance ſe jetta ſur lui, & le bleſſa de cinq coups, dont il guérit par les ſoins & l'habileté de ſes chirurgiens. Les gens de Muſtapha étant accouru au même tems, il ſe fit un grand mouvement dans tout le camp, & comme on craignoit que les ennemis n'en priſſent occaſion d'entreprendre quelque choſe, on donna l'ordre pour la marche, & l'armée ſe rendit à Cars avec les deux Bachas bleſſés.

(1) C'eſt le lieu où ſe tient le Conſeil.

Ce fut ainsi que Mustapha se retira d'un si grand péril par son courage ; mais comme il ne doutoit point qu'on ne le rendît odieux à la Porte, il fit informer sur ce fait, & instruisit le Sultan des soupçons injustes que Mahomet avoit conçus contre lui, & des desseins qu'il avoit formés contre sa vie. Quelqu'irrité que fût le Sultan, il crut, dans l'état où étoient les choses, qu'il devoit dissimuler, & il envoya à Mustapha une masse d'or, & une veste, comme s'il s'étoit parfaitement justifié, & qu'il eût rendu des services importans à l'Etat. Mahomet ne manqua pas de son côté d'informer Amurath de la trahison, ou de la révolte de Mustapha.

HENRI III. 1582.

Le Sultan ne pouvant décharger sa colére sur les absens, en fit sentir les effets aux Grands qui étoient à la Porte. Il manda Sinan, homme également vain & superbe, & lui reprocha tous les mauvais succès de cette guerre : que son ambition insatiable étoit cause que l'armée Othomane se trouvoit dans le païs ennemi sans avoir un Général absolu, pendant qu'il demeuroit à la Cour assis sur un thrône comme un Roi, & qu'il regardoit tranquillement de loin les périls, où les autres s'exposoient à sa place. Sinan répondit avec arrogance, que si on avoit suivi ses conseils, & qu'on eût donné à l'armée Othomane un Chef capable de la conduire, l'Empereur n'auroit point eu le chagrin d'apprendre la défaite de ses troupes ; que la garnison de Teflis n'auroit jamais été réduite à une aussi terrible extrémité, & qu'il avoit averti S. H. que Mahomet n'étoit pas capable d'un emploi si important : d'ailleurs que Mustapha, qui avoit le premier porté la guerre en Perse dans ces derniers tems, l'y avoit faite d'une maniére qu'il ne pouvoit approuver : Que ce Général avoit crû que le moyen le plus sûr pour réüssir, étoit de bâtir des places fortes dans le païs ennemi, d'y mettre des garnisons considérables, d'y faire par des Lieutenans une guerre, qui ne pouvoit jamais être bien vigoureuse, parce qu'il étoit impossible qu'il ne se trouvât de très-grandes difficultés à y envoyer des secours, & à y conduire des vivres : Qu'il étoit bien plus à propos d'y faire la guerre, comme autrefois, & d'une maniére digne de la majesté de l'empire Othoman, c'est-à-dire, tout d'un coup, & avec toutes les forces de l'Etat : Qu'il falloit donc les faire marcher à présent contre la Perse ; mais

HENRI III. 1582.

qu'il étoit important que ce fût l'Empereur lui-même qui les commandât en personne, afin d'opposer Souverain à Souverain : Qu'il se voyoit forcé de lui parler ainsi, & que c'étoit pour lui donner ces avis, qu'il avoit eu tant d'envie de venir à Constantinople, & non pour faire le Roi dans cette Cour, ou pour satisfaire son ambition particuliére ; Qu'il n'avoit eu d'autre vûë que de representer à S. H. comment on devoit poursuivre la guerre contre la Perse, & ce qu'il en falloit attendre à l'avenir, si on la continuoit sur le même plan.

Amurath outré de cette réponse, & sollicité d'ailleurs par sa mére, commença à prendre les mesures nécessaires pour déposer Sinan. La Sultane pensa que l'intention de Sinan, en proposant à Amurath de se mettre lui-même à la tête de son armée, avoit été de l'éloigner de sa mére & de sa femme, afin de demeurer en son absence maître de Constantinople, d'y exciter des troubles, & de mettre sur le trône du vivant même du pére & à ses yeux, le fils de ce Prince, à qui il étoit attaché en secret, & qui étoit déja regardé comme l'héritier présomptif de l'Empire; elle fit sentir ses craintes à Amurath par des lettres pleines des sentimens les plus tendres que le jeune Prince écrivoit à Sinan, & qu'elle avoit interceptées. Le Sultan inquiet commença par sommer Sinan d'exécuter les promesses magnifiques qu'il lui avoit faites, d'aller jusque dans Casbin prendre Codabenda au milieu de son Palais; promesses qui ne s'accordoient guére avec ce qu'il disoit aujourd'hui, qu'il falloit que l'Empereur allât commander en personne. Enfin de l'avis de sa mére il déclara Sinan *Mansul*, c'est-à-dire, déchû de tous ses honneurs, & surtout de la dignité de Grand Vizir, & peu s'en fallut qu'on ne lui ôtât la vie; mais en la lui sauvant on confisqua tous ses biens. On le relegua d'abord à Damotica près d'Andrinople ; ensuite on lui accorda comme une grande grace d'être transféré à Malagra, ville de Macédoine qui est proche de Selivrée (1), sur le chemin de Constantinople à Raguse. On mit à sa place à la recommandation de la Sultane, Siausès

(1) Selivrée est au Sud-Ouest de Constantinople sur la mer de Marmora anciennement appellée la Propontide. Mais Selivrée est dans la Thrace & non pas dans la Macédoine.

Bacha, Hongrois de nation, qui avoit épousé une sœur d'Amurath. Siausès étoit un homme de bonne mine & très-poli, mais venal, & grand maître dans l'art de faire valoir les fumées de la Cour ; très-porté d'ailleurs à vivre en paix avec les Chrétiens, & à le conseiller à son maître ; & en cela très-différent de Sinan.

Du côté de Casbin la situation des affaires étoit bien différente : lorsqu'on y eut apporté les Drapeaux pris sur les Turcs, & qu'on y eut appris la querelle sanglante de Mahomet & de Mustapha, la joïe y fut extrême ; mais on y fut très-fâché de la déposition de Sinan, parce qu'on sçavoit qu'il ne vouloit point de guerre avec la Perse. On étoit aussi fort indigné des insultes faites à l'Ambassadeur. Au reste on pensoit qu'avant que les Turcs eussent nommé un Général, & qu'ils eussent fait tous les préparatifs pour une nouvelle entreprise sous un nouveau Chef, il s'écouleroit un si long espace de tems, qu'ils ne pourroient rien entreprendre de considérable pour cette année. Ce qui achevoit de les en convaincre, étoit la querelle de Mustapha Manucciar, parce qu'ils comptoient que s'il vouloit ne pas périr, il seroit forcé d'abandonner le parti des Turcs, & de se joindre avec Simon prince Georgien, dont il avoit épousé la sœur, & que ces deux Princes, dont les Etats se touchoient, étant réünis, pourroient empêcher les Turcs d'entrer en Armenie.

Cependant Mehmet Codabenda songeant à profiter d'un tems que sa bonne fortune lui procuroit, résolut de l'employer à une guerre que lui conseilloit depuis long-tems Mirize Salmas, le premier des Seigneurs de sa Cour, qui avoit marié sa fille à Emir fils aîné de Codabenda. Il s'agissoit de faire rentrer dans le devoir un autre fils du Roi appellé Abas Mirize, qui avoit été en quelque sorte relégué par son pere dans la province de Heri située sur les bords de la mer Caspienne, & exposée aux courses des Tartares. Le jeune Prince ne s'y conduisoit pas en fils du Roi ou en Gouverneur ; il y commandoit en maître absolu, il avoit même pris le titre de Roi. Dans la guerre qui se faisoit contre le Turc, il reçut ordre d'amener les forces de son gouvernement ; mais non content de refuser d'obéïr, il avoit empêché tous les Gouverneurs subalternes de se rendre à l'armée avec leurs

HENRI III. 1582.

troupes. Ses ennemis à la tête desquels étoit Mirize Salmas, lui en faisoient un grand crime. Ce Persan vouloit regner sous le nom de son gendre Emir; & il n'oublioit rien pour écarter tous les obstacles qui s'opposoient à la passion dont il étoit possédé : ainsi il fut le principal auteur de cette guerre, dont la fin lui fut fatale. Codabenda, avant que de se mettre en marche, mit ordre aux affaires de son Royaume, & fortifia ses frontiéres contre les entreprises que pouvoient faire les Turcs pendant son éloignement. Pour tenir en bride Osman Bacha, qui s'étoit rendu maître de Derbent, & qui avoit mis une forte garnison aux portes de fer situées aux pieds du Caucase, dans des gorges par où l'on peut entrer dans la Georgie, il choisit Emanguli Cham, sur la valeur duquel il comptoit beaucoup, il lui donna un bon corps de troupes pour mettre le Sirvan à couvert des courses des Turcs; & il chargea Emir son fils aîné de la défense de Tauris, de Nassivan, & de Reivan: & outre les forces qu'il avoit à son commandement, il lui fit entendre qu'il pouvoit y employer celle des Turcomans, qui étoient dans le voisinage & sous sa main. Emir n'accepta cet emploi, que pour maintenir son autorité & obéïr à son pere; car il ne se sentoit guére en état de bien conduire une affaire si importante. Cependant il suivit son pere, dans l'expédition qu'il entreprenoit.

Codabenda marche contre son second fils.

Après cet arrangement, Codabenda s'achemina vers Casbin avec une armée de vingt mille hommes, & laissant à sa gauche Gheilan & la mer Caspienne, & à sa droite Siras & Cassan, il passa par le Terrachan, & se rendit à Sembran, & ensuite à Sasvar, qui est la premiére ville de la province de Heri en venant de Perse. Le Gouverneur en fit fermer les portes, & se mit en défense, pour donner le tems à la colére du Roi de se calmer, & au jeune Prince de se justifier des soupçons que son pére avoit pris contre lui, & de la révolte dont ses ennemis l'accusoient; mais Mirize Salmas, qui comptoit que le moindre retardement étoit pernicieux à ses desseins, poussoit vivement le siége; & ayant fait apporter des échelles, il emporta la place si promptement, que le Gouverneur n'ayant pas le tems de se sauver, fut pris, condamné à perdre la tête & exécuté sur le champ. Codabenda ayant par-là répandu la terreur dans le païs, continua

sa

ſa marche, & groſſit ſon armée des garniſons des places d'alentour; & pendant que le premier feu de ſa colére dura, les Gouverneurs que l'on accuſoit d'avoir eu part à la révolte d'Abas, furent tous traités comme celui de Saſvar. Le Roi continua ſa marche par Turſis, Derbat & Coran, & arriva enfin à Heri. La ville eſt forte, & par ſa ſituation, & par ſes murailles, & elle eſt entourée de canaux pleins d'eau & très-profonds: c'eſt Tamerlan ce fameux conquérant de l'Orient qui l'a rebâtie. On prévoyoit que le ſiége ſeroit long, parce qu'on ſçavoit que le jeune Prince étoit réſolu, ſi on le pouſſoit, de ſouffrir les derniéres extrémités, & que tous les Officiers qu'il avoit avec lui étoient dans cette même réſolution, que le déſeſpoir fortifioit encore. Codabenda frappé de ces réflexions, ne ſçavoit à quoi ſe déterminer: il commençoit à ſe repentir de la démarche qu'il avoit faite à l'inſtigation de Salmas: il voyoit qu'ayant une guerre étrangére à ſoutenir contre un auſſi puiſſant ennemi que le Turc, il y avoit de la folie à s'engager en même tems à une guerre domeſtique. A ces réflexions, ſe joignoit un retour de tendreſſe naturelle, qui affoibliſſoit beaucoup la vivacité de ſa vengeance, quelque juſte qu'elle parût. Ainſi à la premiére vûë de cette place, où ſon fils étoit enfermé, ſes entrailles paternelles furent émuës; ſes domeſtiques qui connoiſſoient ſon naturel, s'en apperçurent aiſément, & ils jugérent que la moindre ſatisfaction qui lui ſeroit faite par ſon fils les reconcilieroit. Abas Mirzie en fut informé par les amis qu'il avoit dans la maiſon de ſon pere; ils déteſtoient tous la cruauté de Salmas qui n'étoit pas encore aſſouvie par le ſang de tant de Seigneurs illuſtres qu'il avoit fait mourir, & qui ne pouvoit l'être que par l'effuſion du ſang Royal même. Abas profite de cet avis, il écrit ſur le champ à ſon pere & à ſon frere, les ſupplie de ne point le pouſſer à bout, & leur repreſente en termes très-reſpectueux, que s'ils ne ſont venus que pour le dépoüiller de ſon gouvernement, on pouvoit faire un meilleur uſage des forces de l'Empire: Que la Bactrienne, & des provinces très-riches de l'Inde étoient à leur bienſéance: Qu'il paroiſſoit beaucoup plus raiſonnable de conquerir un ſi beau païs, que d'opprimer un Prince du ſang Royal des Perſes, qui pouvoit contribuer à étendre les

HENRI III. 1583.

bornes de l'Empire. » Si j'ai fait quelque faute, ajoutoit le » jeune Prince, si j'ai manqué au respect qui est dû à un » pere, & aux égards que mérite un frere aîné, je suis prêt » de donner à l'un & à l'autre toute la satisfaction qu'ils exi- » geront : j'offre mon gouvernement, & ma vie même, si » on les demande.

Ces lettres si respectueuses ayant été luës plusieurs fois dans le Conseil, firent des impressions très-différentes sur les esprits : la colére de Codabenda s'amortit : les plaintes d'Emir ne furent plus si vives : tout le camp, toutes les assemblées des Seigneurs retentissoient de murmures contre Salmas ; on disoit que ce favori cruel dans sa vengeance, & aveuglé par son ambition, avoit armé le pere contre le fils, & engagé dans une guerre domestique la Perse attaquée par les Turcs, dans le tems qu'il s'agissoit de réünir toutes ses forces contre cet ennemi étranger. On répondit à Abas que ce n'étoit point pour le dépoüiller que son pere & son frere étoient venus, mais pour arrêter une désobéïssance : Qu'il avoit donné un exemple pernicieux, dans un tems où l'Etat attaqué par un ennemi puissant étoit en péril : Qu'il avoit eu la hardiesse & l'impiété de prendre le titre de roi de Perse, & que non-seulement il avoit refusé de se joindre à l'armée qui combattoit pour la patrie ; mais qu'il avoit défendu à tous les Gouverneurs & à tous les Commandans de sa dépendance de s'y rendre.

Abas instruit par-là du crime dont on l'accusoit, fit dire à son pere qu'il demandoit permission de se justifier, & que si on vouloit lui donner parole de ne point maltraiter ses députés, il enverroit des gens d'un mérite distingué qui prouveroient son innocence par des raisons sans réplique. On accorda à Abas ce qu'il demandoit, & il envoya deux de ses premiers Conseillers, également respectables, & par leur âge, & par leur prudence. Codabenda les ayant reçûs avec bonté, ils jurérent, suivant la coûtume du païs, par le Créateur du ciel, de l'air & de la terre, par Hali auteur de la secte des Persans, & par la loi du Prophete ; que jamais Abas n'avoit pensé aux crimes dont on l'accusoit. Ils montrérent ensuite des lettres & des actes publics pour prouver qu'il n'avoit jamais pris le titre de Roi, & qu'il n'avoit jamais rien

fait contre les intérêts du Royaume : Qu'il n'avoit au contraire cessé de faire des vœux pour la prospérité des armes du Roi contre les Turcs, & qu'il avoit ordonné des priéres publiques dans toute l'étenduë de son gouvernement : Que s'il n'avoit pas envoyé ses troupes contre les Turcs, on ne devoit s'en prendre qu'à la nécessité : Que la province étant attaquée par les Tartares de Zagatai & de Jesselbas, dont les Perses n'avoient pas moins à craindre que des Turcs, il avoit eu besoin de ses forces pour les repousser : Qu'après avoir reçû ordre d'envoyer ses troupes, il avoit écrit à Salmas les raisons qui ne lui permettoient pas de le faire ; & ils montrérent au Roi les copies de ces lettres, que Salmas avoit malignement supprimées, pour irriter le pere contre le fils ; & lui faire croire que c'étoit un rebelle : Que si Abas étoit jugé coupable des crimes dont on l'accusoit, ils supplioient S. M. de le dépoüiller de son gouvernement : Qu'en attendant ils demeureroient en ôtage : & de tems en tems ils se prosternoient devant Codabenda, & baisoient respectueusement la terre pour marque de leur soumission & de leur fidélité : Que si d'un autre côté, le Roi étoit persuadé de l'innocence de son fils, ils demandoient que la loi du talion eût lieu contre les accusateurs, qui par leurs calomnies avoient mis aux mains le pere & le fils, & obligé le Roi de dégarnir les frontiéres du Royaume, dans le tems qu'elles étoient attaquées par un ennemi redoutable : Que Salmas étoit le principal auteur de ces divisions : Qu'il avoit abusé de la bonté du Prince pour avancer ses projets ambitieux : Qu'il avoit dénué la frontiére de troupes, & exposé le Royaume à un péril manifeste : Qu'Abas étoit bien persuadé que son frere, quoique gendre de Salmas, n'avoit rien sçû de toutes ses intrigues, & de toutes les calomnies qu'on répandoit contre lui : Qu'il avoit trop bonne opinion de la droiture & de la justice d'Emir, pour douter un moment qu'après avoir connu la vérité, il ne se rangeât plûtôt du côté de son sang & de son frere, que du côté de Salmas, & de la famille de ce calomniateur.

Lorsque ces deux vieillards eurent fini leur harangue, Codabenda répondit en peu de mots, que si ce qu'ils venoient de lui dire étoit vrai, il puniroit les calomniateurs

HENRI III. 1582.

avec une févérité qui convaincroit tout le monde; que le falut de fon fils ne lui étoit pas moins cher, que celui de fes fujets. Il manda donc les principaux Officiers de la province, les Gouverneurs, les Sénateurs, les Tréforiers; & il les interrogea tantôt féparément, tantôt tous enfemble, & remarquant qu'ils parloient tous comme les députés, il déclara le Prince innocent. Il fonda enfuite l'efprit d'Emir, qu'il fit entrer dans fes fentimens. Il lui demanda depuis fur quels fondemens il avoit eu une fi mauvaife opinion de fon frére. Emir répondit ingénument que ces fentimens lui avoient été infpirés par fon beau-pére, dont il n'avoit jamais foupçonné la fidélité; & qu'il n'avoit pas pû fe perfuader qu'un homme qu'il croyoit fi attaché au Roi & au bien du Royaume, eût été capable de débiter tant de menfonges & de calomnies.

Bientôt les plaintes des grands de la Cour & des Officiers de l'armée éclatérent ouvertement contre Salmas. On difoit hautement que c'étoit un féditieux; qu'il cherchoit à troubler le Royaume; qu'il étoit auffi injufte que cruel: puifqu'ayant fçû les véritables raifons qui empêchoient Abas d'envoyer du fecours à fon pére, il avoit toûjours eu foin de les cacher au Roi, & qu'il l'avoit enfin porté à entreprendre à contre-tems une guerre qui avoit caufé la mort à tant de perfonnes confidérables.

Réconciliation du prince de Perfe avec fon pére.

Abas s'étant réconcilié avec fon pére, toute la colére du Roi fe tourna contre l'infortuné Salmas. Son gendre même l'abandonna, le falut de l'Empire, & l'intérêt qu'il avoit à bien vivre avec fon frére l'emporta dans fon efprit fur la confidération qu'il avoit pour fon beau-pére, dont il connoiffoit l'ambition démefurée. Ce fut ainfi que les deux fréres fe réconciliérent. Pour Salmas qui avoit confeillé cette guerre, il expia fon crime par la mort: bel exemple qui doit apprendre aux courtifans à ne pas fomenter ou aigrir par des calomnies les divifions des Princes, furtout de ceux qui font liés étroitement par le fang. Car il arrive prefque toûjours qu'ils fe réconcilient; & que toute leur colére, tombant enfuite fur les mauvais confeillers qui ont travaillé à les broüiller, ils s'accordent à demander réciproquement leur fupplice. Tel fut le fuccès de l'expédition entreprife contre la province de Heri, & dont les fuites furent bien plus

heurreuses qu'on ne se l'étoit imaginé. Codabenda de retour à Casbin avec son armée y fut reçut avec de grands transports de joïe; mais cette allégresse publique fut un peu troublée par les nouvelles qu'on y reçu des grands préparatifs que faisoient les Turcs, & du nouveau Général qu'ils avoient nommé.

HENRI III. 1582.

Ferhat nommé Général de l'armée contre la Perse.

Amurath avoit pensé d'abord à Osman, qu'il avoit destiné à commander dans le Sirvan; mais il changea depuis, & il lui préféra Ferhat Bacha, homme d'un âge mur, mais qui avoit toute la vivacité & toute la valeur de la jeunesse; d'ailleurs esprit féroce, ferme dans ses résolutions, intrépide dans les accidens imprévûs, & sur la fidélité duquel le Sultan se reposoit entiérement. Il lui donna ordre de jetter des troupes & des vivres dans Teflis, d'y ajouter de nouvelles fortifications, & de venger par le ravage des Etats de Mustapha Manucciar l'injure que ce Georgien avoit faite à l'Empire, & les pertes qu'il lui avoit causées. Informé depuis par Maxud Chan, qui avoit quitté le parti des Persans pour s'attacher aux Turcs, comme je l'ai dit sur l'année derniére, que Codabenda étoit allé faire la guerre à son fils, il ordonna à Ferhat, premiérement de fortifier Reivan, dont on s'étoit rendu maître, secondement d'assûrer le chemin de Cars à Reivan, parce que c'étoit le moyen de se mettre à couvertdes embuches, où les Turcs tombent très-souvent, & de s'ouvrir le chemin pour s'emparer de Tauris, ce qu'Amurath souhaitoit avec la derniére ardeur; qu'en attendant il falloit dissimuler la mauvaise volonté qu'on avoit contre Manucciar, dont le Bacha pouvoit se servir utilement pour faire entrer des vivres dans Teflis; mais qu'il laissoit cela à sa prudence.

Après que ces ordres furent donnés dès le commencement de l'année suivante, qui fut l'an de Jesus-Christ 1583. Ferhat fut déclaré Généralissime de l'armée destinée contre la Perse; & l'on envoya ordre à toutes les provinces de l'empire Othoman de faire marcher leurs troupes au rendez-vous général marqué à Erzerum. Ainsi celles de Tripoli, de Syrie, de Damas, d'Alep, de Judée, de Palestine, de Mésopotamie, de Bagdat: du côté de la Natolie, les troupes de Sivas, de Maras, de Bithynie, de Cappadoce & de Cilicie; & pour l'Europe, celles de Grece & de Hongrie se mirent en marche, 1583.

HENRI III. 1583.

chacunes ſous leurs commandans. Ferhat lui-même ayant reçû d'Amurath l'étendart de Généraliſſime, paſſa de Conſtantinople à Scutari (1), & s'étant rendu à Amaſie, il continua ſa route vers Erzerum. Dès qu'il y fut arrivé, il fit charger ſes vivres ſur des bêtes de ſomme, raſſembla toute ſon artillerie, & ſe mit en marche vers Cars avec toute ſon armée, menant avec lui une quantité prodigieuſe de toute ſorte d'artiſans. Il arriva à Cars en huit jours de marche ; de-là il continua ſa route vers Reivan, & ayant trouvé à trois journées en deçà un rocher avantageuſement ſitué, il y bâtit un fort, où il mit quatre cens hommes & quelques piéces de canon.

Reivan, qui appartenoit à Tocmaces, eſt une ville d'Arménie bâtie ſur une montagne ſi haute, qu'il ſemble qu'elle cache ſon ſommet dans les nuës : auſſi eſt-elle toûjours couverte de neiges & de glaces. Il y a au pied de la montagne des plaines très-fertiles & arroſées de ruiſſeaux, qui tombant des hauteurs voiſines, vont ſe décharger dans l'Araxe: & on y trouve de beaux paturages très-propres à nourrir toute ſorte de bétail. Reivan eſt éloigné de Tauris de huit journées. Entre ces deux villes, on voit celle de Naſſivan, que quelques auteurs diſent être l'ancienne Artaxate, celle de Marant, & celle de Soffian, qui ſont ornées de jardins très-agréables : mais pour y arriver, il faut paſſer par des chemins difficiles, & par des montagnes affreuſes entrecoupées de vallons pleins de précipices. La ville eſt ſituée de maniére qu'elle a Teflis au Septentrion, les campagnes de Calderane au Midi, & Wan au Levant. Elle s'étoit renduë ſans combat, & les Chefs ayant délibéré entre eux ſur le choix d'un lieu propre à conſtruire une forteresse, ils choiſirent celui où étoit ſitué le palais de Tocmaces ; mais ils réſolurent de la bâtir ſi grande qu'elle enfermât ſon palais & ſes vaſtes jardins. Le travail fut pouſſé avec tant de vigueur, qu'au bout de quinze jours elle fut hors d'inſulte, étant déja entourée de murs aſſez hauts, & d'un foſſé où l'on fit entrer la riviére. Outre cela on bâtit en dedans un château ſi élevé qu'il dominoit ſur toute la campagne des environs. On y mit une nombreuſe

(1) C'eſt l'ancienne Calcédoine, qui eſt de l'autre côté du détroit, & vis-à-vis de Conſtantinople.

artillerie, & une garnifon de huit mille hommes. Ferhat en donna le gouvernement à Sinan fils du fameux Cicala. Ce Bacha, fi connu dans toute la Méditerranée, fut pris dans fon enfance par les Turcs, & ayant été prefenté à Selim II. il le charma tellement par fa bonne mine, par fa beauté, & par fa vertu, qu'à peine étoit-il forti de l'adolefcence, qu'il fut fait Aga des Janniffaires.

Tocmaces fut également furpris & irrité de voir cette citadelle bâtie dans fa ville de Reivan; car il ne s'y étoit point attendu. Il fe plaignit hautement, de ce qu'Emir, qui étoit en ce tems-là à Tauris, content d'être fpectateur de l'entreprife, ne lui avoit donné aucun fecours, quoiqu'il lui en eût demandé avec beaucoup d'inftance. Il en écrivit vivement à Codabenda, qui étoit alors à Corazan. Il reprochoit aux Perfans d'avoir diffimulé avec une perfidie atroce, le péril où il fe trouvoit, & il chargeoit indirectement Emir chan, en faifant entendre, que la maniére dont il avoit abandonné au befoin les Géorgiens fes alliés, & lui en particulier, qui s'étoit généreufement expofé pour le falut commun, prouvoit affez fon intelligence avec Ferhat. Cependant il demanda des troupes aux feigneurs Géorgiens fes amis, & en ayant ramaffé autant qu'il put, il fe mit à courir continuellement fur les Turcs: il tuoit fans miféricorde tout ce qui tomboit entre fes mains; tantôt cent, tantôt davantage, & fatisfaifoit ainfi le mieux qu'il pouvoit fa paffion pour la vengeance.

Ferhat ayant mis une bonne garnifon dans fa nouvelle forterefle, fongea à fe retirer; & ayant repaffé par ce fort, qu'il avoit bâti fur un rocher, il ramena l'armée à Cars: il y laiffa Offain avec Cicala. Le premier étoit fils de ce fameux Giambulat, dont la fécondité fut telle, qu'en mourant il laiffa quatre vingts héritiers, tous fes enfans, ou fes defcendans. Après la retraite de l'armée Othomane, Cicula en étant venu deux ou trois fois aux mains avec Tocmaces, fut toûjours battu; il fut même fi bleffé dans une rencontre, qu'il penfa tomber entre les mains des ennemis.

Ferhat étant revenu à Cars, il arriva beaucoup de contretems, qui interrompirent le cours de fes fuccès. Il prit quelque ombrage contre les Officiers, qui commandoient

HENRI IX. 1583.

ſur la frontiére ; & il les ſoupçonna de s'entendre avec les Perſans. Sous ce pretexte on lui amena un Curde, les mains liées derriére le dos ; & auſſi-tôt ſans autre formalité, il lui fit couper la tête, à deſſein, à ce qu'on croit, d'intimider les autres.

Dans le même tems, arriva la nouvelle de la révolte de Muſtapha Manucciar. L'année précédente, Mahomet qui commandoit l'armée Turque, avoit écrit contre lui à Amurath, l'aſſûrant qu'il étoit d'intelligence avec les Géorgiens, & que c'étoit lui qui avoit conduit les Turcs dans l'embuſcade, où ils avoient été défaits. Manucciar s'étoit vengé deux fois avec beaucoup de courage, & d'une maniére très-ſanglante, du mal que Mahomet avoit eû intention de lui faire. Depuis ce tems-là, il étoit toûjours inquiet ; & quoique le Sultan, qui vouloit à quelque prix que ce fût, jetter du ſecours dans Teflis, eût non-ſeulement diſſimulé cette injure, mais qu'il eût même pris des meſures pour faire conduire ce ſecours par Manucciar, celui-ci ſongeoit uniquement à quitter ce parti. La fortune lui en préſenta une belle occaſion. Il avoit eu ordre de faire entrer un nouveau ſecours dans Teflis ; il avoit même reçû à cet effet de l'argent de deux Capigis Bachis, & de deux officiers de la chambre du Grand Seigneur. Il ſe mit donc en marche avec cinq cens hommes d'élite de ſes troupes ; & il rencontra, ſoit par hazard, ſoit par un deſſein concerté, Simon, dont il avoit épouſé la ſœur, comme je l'ai dit auparavant. Celui-ci fit à ſon beau-frére un diſcours véhément, & plein de piété, ſur ce qu'il avoit préféré un avantage paſſager de quelques jours à un bonheur éternel, & abjuré la religion de Jeſus-Chriſt, pour ſuivre les ennemis déclarés du vrai Dieu, qui eſt un en trois perſonnes : en un mot, il lui parla ſi bien, que Manucciar, honteux de ſon apoſtaſie, & preſſé tant par les remords de ſa conſcience, que par le péril où il ſe trouvoit, abjura le Mahométiſme, reconnut ſa faute, & ſe joignit aux généreux défenſeurs de la foi Chrétienne, réſolu de travailler de concert avec eux, à extirper la ſecte impie de Mahomet : & pour convaincre Simon de la ſincérité de ſa converſion, il fit arrêter les quatre officiers Turcs, & partagea avec Simon l'argent qu'ils lui avoient remis, leur fit

Manucciar abjure le Mahométiſme.

couper

couper la tête, & ſcella, pour ainſi dire, de leur ſang, le traité qu'il venoit de faire avec ſon beau-frére. HENRI III. 1583.

Ferhat ayant reçû cette nouvelle, entra en fureur, & jura publiquement de venger l'injure que Manucciar venoit de faire au nom Othoman, & de ravager, avant que l'armée Turque s'éloignât, tout ſon pays par le fer & par le feu.

Cependant la garniſon de Teflis étant en péril, faute de vivres, il crut qu'avant tout il falloit la ſecourir: il chargea Haſſan Bacha de ce ſoin. C'eſt lui qui pendant que Muſtapha étoit à la tête des affaires, y avoit heureuſement fait entrer du ſecours, & avoit pris un ſeigneur Perſan, nommé Aliculi Chan. Ferhat lui remit pour cela quarante mille ducats, & quantité de vivres, & lui donna quinze mille hommes d'élite pour conduire ce convoi. Cette affaire fut entrepriſe & terminée heureuſement en dix jours. Il y eut ſeulement des eſcarmouches à eſſuyer, où l'on ne perdit que quelques bêtes de ſomme. Ferhat envoya enſuite Reſvan Bacha avec cinq mille hommes choiſis, pour exécuter le ſerment qu'il avoit fait de ravager le païs de Manucciar. Reſvan ſaccagea auſſi cruellement qu'on le lui avoit ordonné, Altuncala, Caracala, & toutes les autres places de l'état de Manucciar; enleva le bétail, & emmena en captivité une infinité de malheureux. La fureur des Turcs alla ſi loin, qu'il ſembloit que la foudre eût paſſé dans tous les endroits, où ils mirent le pied. Après cette expédition, Reſvan retourna joindre Ferhat, qui étoit déja arrivé à Ardacan, & qui ſe rendit ſur la fin de l'été à Erzerum, où il congédia ſon armée. De-là il écrivit à Amurath, pour lui rendre compte des ſuccès de la campagne, & il obtint pour Haſſan, qui avoit ſi bien exécuté ſes ordres, une veſte, avec une pique & un bouclier dorés. Il paſſa le reſte de l'hyver à Erzerum, & il y attendit les ordres du Sultan pour la campagne ſuivante.

Conquêtes d'Oſman.

D'un autre côté, Oſman qui commandoit aux portes de fer, dépêcha à Conſtantinople des perſonnes affidées, pour demander qu'on lui envoïât des Janniſſaires, des arquebuſiers, des fondeurs de canon, des ouvriers pour bâtir des galéres & des galiotes, & des matelots, & des Officiers pour les commander. Il demandoit auſſi de l'argent, & quelques

HENRI III. 1582.

Officiers, surtout de ceux qui avoient servi dans la Gréce, dans la Natolie, & à Sivas ; ce qu'il obtint. Après avoir emploïé quelque tems à construire des galéres, avec lesquelles il désola toutes les côtes de la mer Caspienne, il se servit des troupes de terre qu'on lui avoit envoïées, pour saccager cruellement tout le Sirvan, & tous les cantons voisins, amis & ennemis, sans distinction : mais ce ne fut pas impunément ; car ces troupes furent battuës en bien des occasions. Osman s'étant rendu maître de Sumachia dans le Sirvan, y mit un Sangiac, & un Commissaire. Il s'empara encore de Tabassaran & de Cabba dans le voisinage des portes de fer, que les Turcs appellent Temir Capi, & il y mit des Gouverneurs, avec de bonnes garnisons, du canon, & des vivres.

Disette à Rome.

Cette année fut remarquable par plusieurs accidens, tant en Asie chez les Turcs, que dans la Chrétienté. Il y eut à Rome une grande disette de blé, & il y fut si cher, que les pauvres, qui ne vivent d'ordinaire que de pain, en mangeoient chaque jour pour huit baïoques (1). Cette famine ne dura que deux mois ; parce que le Pape rémédia par ses soins & ses charités, au désordre que l'avarice ou la négligence de ses ministres avoit causé : mais il arriva par une querelle de quelques Gentilshommes, & des Sbirres, un accident fâcheux, qui fut très-sensible à sa Sainteté. On s'imagina que les bannis, dont la campagne de Rome étoit pleine, avoient bien autant de part à la cherté des blés, que le dérangement des saisons ; parce que les courses qu'ils faisoient jusqu'aux portes de la Ville, & le brigandage qu'ils exerçoient sur tous les chemins, empêchoient qu'on ne portât du blé aux marchés. On afficha donc des édits terribles contre eux, & l'ordre fut donné de les punir sévérement. Comme on sçavoit que l'intelligence qu'ils avoient avec la Noblesse, leur facilitoit le moyen d'entrer jusque dans Rome, & d'y demeurer cachés, on ordonna au Barigel (2) (c'étoit Jean-Baptiste Bozella d'Assise), d'en faire une recherche exacte, & de les punir. On sçut qu'il y en avoit de cachés dans le palais des Ursins, qui avoit joüi durant plusieurs siécles du droit d'asyle, à cause de la splendeur de cette famille, &

(1) La baïoque vaut environ six deniers.

(2) C'est comme le prevôt de Rome, ou un capitaine d'Archers.

qui ne s'étoit pas encore entiérement départie de cet ancien privilége ; quoique le Pape eût aboli ces immunités. Le maître n'y étant pas, Bozella avec ses Sbirres entra dans ce palais, qui est dans la place de Sienne ; & après un moment de résistance, plûtôt que de combat, de la part des domestiques restés dans la maison, Bozella se disposoit à emmener ses prisonniers, lorsqu'il vit arriver Raimond des Ursins, fils de ce Jourdan, qui avoit long-tems servi en France avec distinction du tems de Henri II. Raimond, qui étoit accompagné de Silla Savelli, & d'Octavio Rustici, pria le Barigel de relâcher les prisonniers, & de ne point violer l'immunité, ou du moins le respect dû à sa maison. Le Barigel ne voulant pas s'en désaisir, Raimond lui dit des choses très-piquantes, & le Barigel répondit sur le même ton. Raimond outré de son insolence, & ne croyant pas qu'il fût de sa dignité de tirer l'épée contre un homme de cette espéce, lui donna sur l'épaule un coup d'une houssine qu'il portoit à cheval. Le Barigel aussi-tôt ordonne aux gens de sa suite, qui étoient armés d'arquebuses, de haches, & de sabres, de prendre leurs armes, & d'arrêter ce Seigneur, qui l'avoit frappé. Les Sbirres exécutent sur le champ les ordres de leur chef, & tirent sur ces trois Seigneurs. Rustici tomba mort ; & les deux autres furent si dangereusement blessés, qu'ils moururent deux jours après. On ne sçauroit exprimer quel tumulte cet incident causa dans Rome. Tous les amis, & tous les vassaux de la maison des Ursins murmuroient : le peuple qui lui étoit attaché détestoit cette action : toute la Noblesse, ceux même qui n'étoient pas amis de cette famille, prirent fait & cause, comme dans une affaire, qui les intéressoit tous également ; & indignés du peu d'égard que l'on avoit pour eux, ils s'en plaignoient avec hauteur. A cette occasion, les Ursins & leurs amis couroient de côté & d'autre, assiégeoient en quelque sorte toutes les ruës, & n'oublioient rien pour trouver les assassins ; & tous ceux qui tombérent entre leurs mains, furent poignardés sur le champ. Bozella ayant reconnu un peu trop tard la faute qu'il avoit faite, sortit de la Ville. Le Pape, qui étoit naturellement doux & timide, auroit bien voulu que la chose ne fût point arrivée ; mais ne pouvant pas l'empêcher, il

Meurtre de Raimond.

HENRI III. 1583.

ne trouva d'autre expédient que celui de la dissimulation. Il crut qu'il falloit laisser passer la premiére fureur du peuple, persuadé que lorsque son premier feu seroit amorti, il rentreroit dans le devoir.

Pendant ce tems-là, on prit quelques-uns de ces Sbirres, & on les punit de mort, pour appaiser le tumulte. Ce fut pourtant sous d'autres prétextes; le Pape étant persuadé, que si on les faisoit mourir pour cette action, ce seroit donner atteinte à son autorité. Bozella, qui par sa témérité avoit été l'occasion de tout ce désordre, fut pris, & ramené dans Rome, & eut quelque tems après la tête coupée pour d'autres raisons.

Mais toutes ces précautions ne furent pas capables d'arrêter le mal. Loüis, frére de Raimond, homme emporté, entreprenant, & d'humeur à perdre plûtôt la vie, que de souffrir qu'on blessât l'honneur de sa famille, étoit outré de l'injure qu'on venoit de lui faire; & il cherchoit l'occasion de s'en venger. Un soir que Vitelli, Lieutenant de Jaque Boncompagnon, fils naturel du Pape, & gouverneur de l'état Ecclésiastique, s'en retournoit chez lui dans sa caléche, Loüis des Ursins le rencontre; & s'étant imaginé que c'étoit lui qui avoit donné ordre au Barigel de foüiller son palais, il l'attaque, & le tuë. Après cette action, il fallut sortir du païs. Il alla se mettre à la tête des bandits, & répandit la terreur dans toute la campagne de Rome. Enfin il se retira dans les états de la république de Venise, à qui ses ancêtres avoient rendu de grands services: mais il eut lieu de s'en repentir, comme nous le verrons dans la suite.

Cependant le Pape envoïa dans la Romagne, & dans la marche d'Ancone, les cardinaux Santafiore, & Buoncompagno, archevêque de Ravenne, pour réprimer les brigandages des bandits, & punir sévérement ceux qui leur donneroient retraite.

Affaires de France.

On conseille au Roi de s'emparer des Païs-bas.

Les affaires n'étoient guére plus tranquilles en France. Le Roi qui ne songeoit qu'à vivre dans la mollesse, & à satisfaire ses passions, ne laissoit pas d'être dans un grand embarras par rapport à son frére, dont la bonne ou la mauvaise fortune l'inquiétoient également. Si ses projets sur les Païs-bas réüssissoient, il craignoit qu'il ne tournât quelque jour

contre lui toutes les forces de ces Provinces. D'un autre côté, il croyoit qu'il y alloit du ſalut & de la réputation du Roïaume, ſans laquelle un Etat ne ſçauroit ſe ſoutenir, d'empêcher que ſon frére ne perdît par de mauvais ſuccès, & ſa fortune, & l'honneur de la nation Françoiſe. C'eſt pour cela qu'on ne le laiſſoit pas ſans ſecours; mais qu'on les lui envoyoit toûjours ou trop foibles, ou trop tard. Les plus ſages de ceux qui approchoient du Roi, ſoutenoient que, puiſque les Païs-bas avoient ſecoüé le joug de leurs anciens maîtres, le Roi devoit faire tous ſes efforts pour réünir à ſa Couronne, un membre qui s'en étoit détaché depuis long-tems: Qu'il ne falloit pas laiſſer à un autre ce qui appartenoit au Roïaume, ni ſouffrir qu'on élevât au milieu des Païs-bas une place de guerre, d'où l'on pourroit troubler la tranquillité de la France: Que pour exécuter ce projet ſans de grandes dépenſes, il étoit néceſſaire que le duc d'Anjou abandonnât au Roi, pour les ſecours qu'il demandoit, la partie des Païs-bas, dont il étoit en poſſeſſion: Que s'il refuſoit cette propoſition, il falloit laiſſer réduire ſon parti à la derniére extrémité, afin de le forcer de ſe ſoumettre abſolument à la volonté du Roi, & à recevoir les conditions, qu'il lui voudroit impoſer; ce qui arriveroit néceſſairement, lorſque les forces du duc d'Anjou & des Etats Généraux, ſeroient épuiſées, parce que Philippe de ſon côté, n'ayant point payé depuis pluſieurs années l'intérêt des ſommes, qu'il avoit empruntées des marchands, avoit entiérement perdu ſon crédit: Que d'ailleurs ſes propres finances étoient épuiſées, & qu'il ne lui reſtoit aucune reſſource, ni étrangére, ni domeſtique. » Dans cet état, diſoient ces politiques, » les Etats & le duc d'Anjou ſeront forcés de ſe jetter entre » les bras du Roi: les Etats, parce que n'ayant aucune eſpé- » rance de pouvoir ſe réconcilier avec Philippe, aprés une in- » jure auſſi ſanglante que celle qu'ils lui ont faite, ils ſe ver- » ront dans la néceſſité de ſe donner à un autre Prince; le » duc d'Anjou, parce qu'il lui ſera plus honorable de ſe re- » mettre à la volonté du Roi ſon frére, que d'abandonner » honteuſement à ſes ennemis, ou à d'autres, ce qu'il a acquis avec tant de travaux & de dépenſes. « Ils conſeilloient donc au Roi, en attendant le moment favorable, de demeurer

HENRI III. 1582.

comme en ſentinelle, attentif à profiter de toutes les occaſions, de faire d'avance tous les préparatifs néceſſaires tant de troupes que d'argent, d'examiner les deſſeins de l'Empire, de l'Empereur, & des princes d'Autriche tant d'Allemagne que d'Eſpagne; & de prendre enſuite ſon parti, ſuivant les conjonctures. » Lorſque tout ſera ainſi diſpoſé, diſoient-ils » encore, il faudra que le Roi en vienne à une guerre ouverte » avec l'Eſpagne, & la meilleure maniére de la faire, ſera d'em- » pêcher qu'on ne porte des vivres dans les Païs-bas; ce qui » ne ſera pas difficile, pourvû que la France ait une flote en bon » état dans les ports qu'elle a ſur cette frontiére; avantage » qui manque à l'Eſpagne. Il faudra encore envoyer des trou- » pes au confluent de la Meuſe & du Rhin, entretenir une ar- » mée dans le Luxembourg, ſe ſaiſir, ſi l'on peut, des villes de » Luxembourg, de Thionville; & de Monmedi. Par là, les » paſſages dans les Païs-bas ſe trouveront fermés de tous cô- » tés, & ces provinces floriſſantes tomberont d'elles-mêmes » entre les mains du Roi, ſans qu'il en coûte de ſang. On évi- » tera ſur-tout de hazarder aucune bataille, & l'on ſe con- » tentera de faire des courſes, d'emmener du butin, de ruï- » ner quelquefois les blés, & de ſe fortifier dans des poſtes » avantageux, & l'on attendra que ces peuples obſtinés ſoient » forcés de ſe rendre d'eux-mêmes. Il ne faudra pourtant pas » abſolument défendre aux troupes du Roi de combattre, s'il » s'en trouve des occaſions favorables, & où la victoire pa- » roiſſe certaine; de peur qu'une pareille défenſe n'éteignît, » pour ainſi dire, l'ardeur & la vivacité du François, qui fait » ſa principale force : mais il ne faudra hazarder le combat » que rarement, & bien à propos; ce qui pourra ſe faire avec » d'autant moins de péril, que ſi le ſuccès ne répond pas en- » tiérement aux vœux de la nation, elle auroit des troupes » toutes prêtes ſur les frontiéres, pour réparer ſur le champ la » perte que l'on auroit faite : au lieu que ſi les ennemis per- » doient une bataille, la guerre ſeroit abſolument finie pour » eux.

Voilà les moyens que l'on propoſoit au Roi, pour ſe rendre maître des Païs-bas; & afin de l'y engager plus ſûrement, on lui faiſoit entendre, que s'il ne prenoit ce parti, il auroit infailliblement la guerre en France; parce que

quand ſon frére auroit épuiſé ſes finances & ſes forces, & qu'il commenceroit à s'ennuyer de la guerre, il y auroit bientôt entre lui & les Etats, un mécontentement qui ſeroit ſuivi de diſputes, & d'un mépris réciproque ; les deux partis étant également ruïnés, & ne voyant aucune reſſource à attendre les uns des autres : Que ſur cela le duc d'Anjou, oubliant les engagemens qu'il avoit pris avec eux, ne manqueroit pas, pour ſa propre ſûreté, de ſe ſaiſir de toutes les places qu'il pourroit, après quoi il abandonneroit les Etats, & ſe retireroit en France : Qu'irrité de l'injure qu'on lui auroit faite de l'abandonner, & diſpoſé à en porter ſes plaintes à tous les ordres du Royaume, il redemanderoit les comptes remis au commencement de cette guerre au Parlement de Paris, & aux autres cours de France : Qu'il repréſenteroit qu'il n'avoit entrepris cette affaire, que ſur l'exemple de ſes ancêtres, & en particulier de ſon pére & de ſon ayeul, qui n'avoient pas fait difficulté de s'engager dans des guerres très-périlleuſes, pour une ville, ou pour une place forte : Qu'on devoit par conſéquent lui ſçavoir bon gré de ce qu'il s'étoit rendu maître, non pas d'une ville, ou d'un fort ; mais de provinces entiéres, très-riches & très-peuplées, qu'il ſe voyoit à la fin obligé d'abandonner, à la honte du nom François, parce qu'on ne lui a voulu donner aucun ſecours pour s'y maintenir : Qu'à tous ces griefs, il ajouteroit, pour rendre ſon frére encore plus odieux, qu'il négligeoit toutes les occaſions d'étendre les frontiéres du Roïaume, & de le mettre à couvert des entrepriſes de ſes ennemis ; ce qui non-ſeulement auroit été très-glorieux pour la France, mais qui lui auroit procuré un autre avantage conſidérable, en ce qu'on auroit pû un jour délivrer le peuple François de tous les impôts qui l'accabloient : Que ſi ces motifs n'ébranloient point les ordres du Roïaume, il ne manqueroit pas d'en venir aux derniéres extrémités : Qu'il ſe plaindroit du gouvernement : Qu'il demanderoit l'aſſemblée des Etats, ſous prétexte de remédier aux troubles, de ſoulager les peuples accablés de tributs, de chaſſer ces peſtes de cour, qui par mille baſſeſſes ne cherchent qu'à gagner la faveur des Princes, & à s'enrichir : Qu'il propoſeroit des entrepriſes dignes de la majeſté de l'Empire ; & que, comme on ſe perſuaderoit

HENRI III. 1583.

qu'il n'auroit en vûë que la grandeur, la gloire, & le ſalut de la France, les Etats de leur côté ne manqueroient pas d'ordonner, même malgré le Roi, qu'on lui fournît les ſecours dont il auroit beſoin : Que ſi Dieu permettoit que le duc d'Anjou ſe portât à de pareilles extrémités, c'étoit au Roi à juger combien ces entrepriſes deviendroient funeſtes au Royaume, & préjudiciables à l'autorité royale : Qu'il falloit prévenir ce mal avant qu'il arrivât, mépriſer l'amitié des Eſpagnols, ſonger promptement & férieuſement aux affaires des Païs-bas, & prendre un parti non-ſeulement avantageux à la France ; mais même néceſſaire.

Le Roi fut, pour ainſi dire, terraſſé plûtôt que convaincu par la ſolidité de ces raiſons ; & malgré ſon averſion pour tous les partis rigoureux, malgré ſon peu d'inquiétude ſur l'avenir, qui lui faiſoit toûjours préférer ſes plaiſirs à la gloire, & à la ſûreté de l'état, il paroiſſoit ébranlé. Ses lâches favoris, qui étoient peut-être les partiſans ſecrets de Philippe, n'oſant s'élever ouvertement contre des raiſonnemens, qui ne ſouffroient pas de réplique, propoſérent un parti mitoyen, pour faire tomber celui qui étoit le plus glorieux. Ils dirent que leRoi étoit prêt de traiter avec les Etats généraux, pourvû que, ſi le duc d'Anjou venoit à mourir ſans enfans, Sa Majeſté & ſes deſcendans héritaſſent des Païs-bas : Que ſans cela, il ne paroiſſoit pas raiſonnable de s'engager dans une guerre ſi périlleuſe, & qui entraîneroit des dépenſes énormes, ſans eſpérance d'en tirer aucun profit, ni de pouvoir être rembourſé des frais, qu'on ſeroit obligé de faire.

La Reine eut encore bien de la peine à obtenir du Roi, que la France donneroit du ſecours au duc d'Anjou à ces conditions : mais les Etats généraux n'en voulurent point à ce prix, & tous ces projets s'en allérent en fumée. Comme le Roi ne demandoit qu'un prétexte pour renoncer à un deſſein ſi glorieux, il ſaiſit avec avidité la premiére occaſion qui ſe préſenta de l'abandonner.

Le duc d'Anjou inſtruit par ſa mére & par d'autres perſonnes encore de ce qui ſe paſſoit à la Cour, ſe trouva fort inquiet ſur l'avenir, & il crut qu'il falloit de bonne heure chercher à ſe tirer des malheurs qui le menaçoient, & prendre

des

des mesures pour s'assûrer un asyle au besoin. Dans cette vûë, il pensa à se rendre maître des meilleures places des Païs-bas, & à les tenir en Souverain avec des garnisons à lui : car il consideroit que les Flamans naturellement féroces ne manqueroient pas de changer, dès qu'ils n'auroient plus de secours à attendre, & qu'étant dégoûtés de leur nouveau Prince, ils n'oublieroient rien, pour se reconcilier avec Philippe leur ancien maître, d'autant plus qu'ils pourroient se flatter qu'en chassant le dernier, ils obtiendroient en consideration d'un si grand service quelque tempérament du côté de la religion, qui les avoit arrêtés jusque-là. D'ailleurs qu'il n'y avoit pas grand fond à faire sur l'attachement d'une populace qui change à tout vent, & qui étoit encore divisée par la diversité de religion. A toutes ces considerations se joignoient les discours & les crieries de ceux qui l'environnoient, & qui songeoient beaucoup plus à leurs intérêts particuliers, qu'à la réputation de leur maître. » Jusqu'à quand souffrirez-» vous, disoient-ils, qu'on se joüe ainsi de votre autorité ? Vos » serviteurs ont continuellement à combattre la misére, la pau-» vreté, la faim : sans cesse ils ont à essuyer mille querelles, & » mille affronts ; on refuse à vos soldats la solde & la nourri-» ture ; ils périssent de jour en jour & de blessures & de mala-» dies, comme s'ils étoient au milieu des ennemis. Voilà le » prix de tant de travaux & de tant de périls, où ils se sont ex-» posés. On vous donne de vains titres, & une ombre de com-» mandement ; pendant que d'autres ont en effet le pouvoir » souverain. Quand vous réveillerez-vous donc ? Quand sou-» tiendrez-vous par la force des armes, un pouvoir qui vous a » été déferé selon toutes les régles ?

La chose ayant été mise en délibération dans son Conseil secret, on choisit le seize de Janvier pour se saisir de Bruges, d'Anvers, de Dunkerque, & de tous les Forts des environs : tout cela fut réglé à l'insçu de Monpensier, du comte de Laval, du comte de la Rochefoucaud, & d'Avantigny. On crut que si l'entreprise tournoit bien ils suivroient la fortune du duc d'Anjou, & seroient les premiers à l'approuver ; & que si elle réussissoit mal, comme ils n'y auroient point eu de part, ils pourroient servir de médiateurs entre le Duc & les Etats.

HENRI III. 1583.

Pendant qu'on dispose tout pour ce projet, le duc d'Anjou voulant mettre tout à profit, envoye vers Eindove, près de Bolduc, Henri Goufier de Bonnivet. Goufier attaque ce poste la nuit sous la conduite de Henri Schermer, qui connoissoit parfaitement la situation du lieu. Schermer monta le premier sur la muraille; & après un léger combat, où cinquante Albanois qui étoient en garnison dans la ville furent tués, il s'en rendit maître le sept de Janvier: le reste de la garnison qui s'étoit jettée dans un fort voisin, se rendit aussi-tôt, à condition d'avoir la vie sauve. Helmont, Horst & quelques autres forts suivirent bien-tôt l'exemple d'Eindove, en sorte que Bolduc, & Breda voyant les François si proches commencérent à craindre, & que les villes de la Gueldre, où le duc de Parme n'avoit point de troupes, firent proposer au duc d'Anjou de se rendre à certaines conditions. Le jour marqué approchant, on ordonna à tous les Colonels qui étoient dans les places voisines, de se saisir chacun de celle où il étoit en garnison: & le Duc se chargea de s'emparer d'Anvers. On commença par la ville de Dunkerque à cause de la commodité du port; c'étoit le sieur de Chamois, qui y étoit en garnison avec son régiment. Il choisit le tems que Trelon amiral de Zélande & gouverneur de la Flandre Occidentale étoit absent; & cherchant querelle aux habitans sur quelque pillage qui avoit été fait par les matelots de la garnison, il prit les armes contre eux, & en tua quelques-uns; & tandis que leurs Députés étoient en chemin pour en porter leurs plaintes au duc d'Anjou, il les attaque de nouveau, & feignant de craindre quelque chose de la part des Flamans qui étoient en garnison dans la ville, il les en chasse, & demeure enfin le maître de la place. Dans le même tems on mit le feu à Dixmude; & pendant que la bourgeoisie étoit occupée à l'éteindre, nos troupes s'emparérent de la ville. On fit la même chose à Tenremonde, à Vilvorde, à Berg-Saint-Vinox, où les François étoient les plus forts, & on tenta de même de se saisir d'Alost, de Nieuport, & d'Ostende: mais le coup manqua. On fit la même tentative à Bruges, & peu s'en fallut qu'elle ne réüssît. Il y avoit cinq compagnies Françoises dans la ville; ce qui empêcha les bourgeois de refuser le passage à cinq autres qui venoient de Menin, &

étoient d'intelligence avec les cinq de Bruges. Cependant le bruit s'y étoit déja répandu, que Dunkerque avoit été surprise par les François : mais comme on doutoit encore de la vérité de cette nouvelle, ils accordérent le passage. Lorsque ces cinq compagnies furent arrivées au marché, elles refusérent de passer outre : & comme on les pressoit de sortir, elles tirérent sur les bourgeois, & en tuérent quelques-uns. A ce signal le Colonel des cinq autres compagnies leur fait prendre les armes, & s'en va à l'Hôtel-de-Ville. Le Sénat le fait arrêter à l'instant par quelques soldats qui étoient à la solde de la ville, & qui gardoient la citadelle. Pendant que les Colonels de la bourgeoisie se rassemblent chacun à leur drapeau, le Sénat écrit aux Capitaines des compagnies Françoises, de se rendre à l'Hôtel-de-Ville. Ils y vinrent, & sur le champ ils y furent arrêtés. Les cinq compagnies de Menin effrayées de cette fermeté, quittent le poste qu'elles tenoient, marchent du côté de la place de Branberg & sortent par la porte Cruy. Le Sénat ayant interrogé séparément les Capitaines qu'on avoit arrêtés, apprit par leurs réponses que les François avoient ordre du duc d'Anjou de tenter à Anvers ce qu'ils venoient d'entreprendre à Bruges. Sur cela il leur ordonna de sortir sur le champ de la ville, & il apprit le lendemain tout ce qui étoit arrivé à Anvers. Voici comment la chose s'y passa.

Tentative sur Anvers.

Deux jours auparavant le duc d'Anjou avoit fait avancer ses troupes jusqu'aux fauxbourgs de la ville sous prétexte d'en faire la revûë : à cette occasion la plûpart des gentilshommes, dont les troupes Françoises étoient composées, vinrent joindre le Duc, comme pour faire leur cour : mais ils avoient ordre de se saisir la nuit suivante de la porte de Cronembourg, qui étoit la plus proche du palais du Duc, & de faire entrer des troupes. Mais le bruit s'étant répandu que les François vouloient piller la ville, un Bourgmestre nommé Pierre d'Alost, vint en rendre compte au duc d'Anjou ; & en même tems on fit tendre les chaines, & allumer des flambeaux dans toutes les ruës. Il fallut donc prendre d'autres mesures & remettre la partie au lendemain, c'est-à-dire, au dix-sept de Janvier. Ce jour-là le duc d'Anjou étant venu de grand matin dans la chambre du prince d'Orange sous

HENRI III. 1583.

prétexte de lui rendre une visite de civilité, lui dit qu'il alloit à son armée, pour voir ce qui s'y passoit, & qu'il le prioit de l'accompagner. Le Prince informé des bruits qui se répandoient, & qui avoit même été averti par des Protestans François, s'excusa sur sa mauvaise santé : Que d'ailleurs le ciel étoit couvert de nuages, & que l'on étoit menacé de pluïes. Il fit entendre ensuite au duc d'Anjou que le peuple commençoit à prendre ombrage de certains mouvemens, & qu'il ne lui conseilloit pas de sortir de la ville. Le duc fit mine de le croire, & s'en alla tenir son Conseil. Il sentoit bien qu'on ne pouvoit manquer d'être bien-tôt instruit des tentatives qu'il avoit fait faire ailleurs ; & peut-être se repentoit-il du parti qu'il avoit pris ; mais comme il n'y avoit plus moyen de reculer, il se met en chemin pour finir cette affaire, après avoir fait dire au prince d'Orange, que le tems ayant changé, il avoit aussi changé de résolution. Il dina de bonne heure, & se disposa à sortir de la ville avec sa suite. Lorsqu'il fut sur le point de partir, on ôta les chaines & les barricades de toutes les grandes ruës, qui menent aux deux portes de la ville, ses gardes prétextant qu'ils ne sçavoient pas par laquelle des deux il voudroit sortir. Jacque de la Faille, & Jacque Vierendel, Colonels de la bourgeoisie étoient à cet effet, le premier à la porte rouge ou Roode porte, & le second à la porte de Kipdorp, avec peu de suite, parce que comme c'étoit l'heure de diner, leurs soldats bourgeois s'étoient retirés chez eux, & que les habitans de cette ruë, & de la porte Kipdorp étoient en garde dans d'autres quartiers. On prétend que Philippe Schonhoven Consul de la ville, accompagna le Prince dans sa marche pour lui faire honneur, & que dès le commencement le duc d'Anjou aussi gay, que si l'affaire eût été finie, avoit donné trois coups sur l'épaule du Consul, en lui disant : » Jusqu'ici on m'a leurré d'une vaine apparence de souve» raineté : mais voici enfin le jour qui me rendra véritable » Souverain des Païs-bas. » Cette circonstance ne me paroît pas vrai-semblable ; & je sçai que jamais homme n'a été plus le maître de son secret que ce Duc. Ainsi il n'y a aucune apparence qu'il se soit vanté en jeune homme, & si à contretems, d'une chose plus que douteuse ; car dans le tems qu'il marchoit vers la porte Kipdorp, il n'avoit avec lui que deux cens cavaliers.

Lorſqu'il fut au pont-levis, les corps-de-garde le ſaluérent avec de grandes marques de reſpect : & ce fut alors que le Duc s'ouvrit pour la premiére fois ſur ſon deſſein, avec Monpenſier, les comtes de Laval, & de la Rochefoucaud, qu'il invita à y prendre part. Monpenſier fut effrayé de la noirceur de ce complot ; & après avoir dit un mot ſur ſon attachement & ſa fidélité pour le Duc, il ajoûta : » J'ai à ménager » l'honneur de ma famille, & je me donnerai bien de garde » de faire une telle tache à ſa gloire. « Laval & la Rochefoucaud firent à peu près la même réponſe. A l'inſtant un François, dont le nom eſt enſeveli dans l'oubli, (& plût à Dieu que l'infamie de ſon action le fût auſſi !) s'approche du corps-de-garde, feignant d'avoir reçu un coup de pié de cheval. L'Officier qui y commandoit, nommé Keiſer, lui parloit avec beaucoup de politeſſe, lorſque ce ſcelerat lui porta un coup de poignard dans le ventre, mais ſans effet, parce que Keiſer avoit une cuiraſſe. Ce fut là le ſignal de cette déteſtable entrepriſe. Auſſi-tôt les François de la ſuite chargent les Flamans, maſſacrent le colonel Vierendel, mettent en fuite le corps-de-garde, & s'emparent de ce poſte. Enſuite on attaque la ville : les deux cens chevaux de la garde du Prince, qui étoient alors à ſa ſuite, y entrent par ſon ordre, toute l'armée fait volte-face, & marche du même côté, en criant : *la Meſſe, ville priſe, victoire gagnée.* Le Duc les exhortoit à hâter l'expédition, & preſſoit les Suiſſes de s'avancer promptement, les priant de tems en tems de ne point s'amuſer au pillage. Ceux qui étoient à la tête s'emparérent des murs à droit & à gauche de la porte ; d'autres s'étendirent juſqu'à la porte Impériale ou Keyſer-porte, & ſe rendirent maîtres du canon, qu'ils braquérent contre la ville. D'autres marchérent par la place de Kipdorp, & s'avancérent juſqu'au pont des Vignes. Il y en eut qui paſſant par la ruë neuve pénétrérent juſqu'à la Bourſe. Toute la ville étoit remplie de ſoldats, & retentiſſoit de bruits confus : les Francois couroient de côté & d'autre, tantôt criant qu'ils étoient amis, tantôt menaçant de faire main-baſſe ſur tout ce qui ſe préſenteroit devant eux. Du côté de la ville on entendoit des cris furieux de gens qui demandoient des armes, ou qui en prenoient : les uns ne ſçavoient de quoi il s'agiſſoit, les autres s'y étoient

HENRI III.

1583.

attendus, & s'étoient précautionnés. Quoiqu'ils fussent divisés entre eux par les différens sur la religion, dans ce péril commun il se réünirent tous pour défendre leurs vies, leurs femmes, leurs enfans; & se communiquant leur fureur, ils résistérent vigoureusement aux efforts de nos troupes.

D'abord ce n'étoit que la populace qui combattoit sans ordre, mais bien-tôt on vit à leur tête Reynier, Michault, & Gaspar de Hoymaker sergent major dans le régiment de Philippe Schonhoven, qui après s'être tiré des mains de nos gens, au risque de sa vie, étoit heureusement rentré dans la ville, où il fit retendre les chaines. Les bourgeois ayant été un peu rassurés par la présence & la valeur de ceux qui étoient venus à leur secours, le combat devint sanglant. Nos soldats alterés du sang de ces peuples étoient animés par le désir de vaincre, l'avidité du butin, & l'envie de se venger des injures qu'on prétendoit avoir reçuës.

De l'autre côté, comme il s'agissoit de défendre ses autels & ses foyers, les combattans étoient soutenus par des motifs encore plus vifs, & certainement bien plus justes, je veux dire l'amour & la tendresse pour leurs familles. Le Prince d'Orange qui étoit dans la citadelle située à l'autre bout de la ville, s'avança enfin du côté où l'on étoit aux mains: d'abord il refusa de croire la premiére nouvelle qui lui en vint; mais quand il fut sur le rempart, il vit avec douleur que l'affaire étoit très-sérieuse. Aussi-tôt il se mêle dans l'action, renverse Fervaque qui venoit à lui avec les François qui étoient restés dans la ville, il le fait prendre & mettre aux fers.

La prise du Chef ôta le courage aux François; & l'on peut dire que la nature de cette entreprise en empêcha le succès. En effet, quand une cause n'est pas juste, elle fait tomber les armes des mains du soldat, honteux de son crime, & tourmenté par les remors de sa conscience.

Depuis ce moment, l'ardeur de nos troupes se refroidit peu à peu; celle des habitans au contraire ne faisoit qu'augmenter: tout sexe, tout âge combattoit, ou excitoit à combattre, & l'on vit avec étonnement une multitude de femmes, & de peuple sans force s'entr'exhorter à faire avancer du canon, qui servit à dissiper un corps de cavalerie qui étoit enfermé entre les chaines qu'on avoit tenduës. Lorsque le grand feu

des François fut passé, l'ardeur de la bourgeoisie fut, dit-on, si grande, que ceux qui n'avoient point de bales pour charger leurs arquebuses, tiroient les piéces de monnoies de leurs poches, & avec les mains & les dents les arrondissoient, & en faisoient des bales pour tirer sur les François. Ainsi une heure après que le combat eut commencé, la face des choses changea tout à fait. Il y eut un grand nombre de nos gens tués à la porte, où ils s'embarassoient les uns les autres : toutes les ruës étoient pleines de sang & de monceaux de corps morts. Triste & affreux spectacle! plus affreux encore lorsqu'on envisageoit des têtes de morts & de mourans qui sortoient du milieu des monceaux, & qu'on entendoit les gémissemens & les cris de ceux qui expiroient dans les tourmens. Comme la porte se trouvoit bouchée par cette multitude de corps entassés, beaucoup de cavaliers se jettérent du rempart dans le fossé, entre autres Tiant de la maison de Merode, homme de condition, & gouverneur d'Alost, qui après avoir passé à la nage sembloit échapé, lorsqu'il fut tué d'un coup d'arquebuse qu'il reçut à la tête.

HENRI III. 1583.

Le duc d'Anjou attendoit l'événement hors de la ville accompagné des principaux Officiers de son armée, & entre autres de Biron, qui condamnoit fort cette entreprise. Ce Prince voyant que personne ne sortoit par la porte, dont ses soldats étoient maîtres, & qu'au contraire une infinité de gens se jettoient du rempart dans le fossé, il se crut souverain d'Anvers ; & déja ses flatteurs lui en faisoient compliment : mais lorsqu'il reconnut que c'étoient les François qui se précipitoient ainsi, & qu'on pointoit le canon de la ville contre lui & contre sa suite, il se retira dans son camp avec le repentir de sa faute.

Les François ne faisant plus aucune défense, quelques particuliers de la confrairie des Arbalestriers qui s'étoient enfermés dans une guérite au-dessus du pont, vinrent à la porte de la ville, passérent par dessus les corps morts, & abaissérent la herse : après quoi l'on travailla à débarrasser cet endroit, & l'on fut plus de tems à ôter les cadavres, que l'on n'en avoit mis à combattre. Il y eut environ cent bourgeois de tués dans l'action ; & il en mourut presque autant de leurs blessures. Les principaux furent Hadrien Vierendel, Balthazar

HENRI III. 1583. Thas commandant du Guet, Michault, & Hoimaker qui fut tué d'un coup d'arquebuſe en combattant aux côtés de Schonhoven. Les François y perdirent douze cens hommes, entre autres Claude de Beauvilliers de Saint-Agnan & ſon fils, Jean de la Tour Landry comte de Chateauroux, Saint-Blancard fils de Biron, Seſſeval gouverneur de Vilvorde, Gedeon de Pons baron du Vigean, fils du ſieur de Pons-Mirambeau, & Jacque de Brillac ſieur d'Argis.

Fronpertuis, homme de main, & que la pauvreté rendoit prêt à tout entreprendre, fut alors puni de ſon avidité. Malgré la défenſe du duc d'Anjou, & ſans attendre le ſuccès, il étoit entré dans la maiſon d'un riche banquier pour s'emparer de ſon argent. Dans ce deſſein, feignant de s'intéreſſer à ſa vie, il l'avertit du péril où elle eſt expoſée: mais qu'il vient l'arracher aux meurtriers, pourvû qu'un ſervice de cette nature ſoit bien payé. Le banquier qui eſpéroit beaucoup du courage de ſes concitoyens, admire la ſécurité de ce François dans un tems où les bourgeois commençoient à avoir le deſſus. Néanmoins il fait mine d'être effrayé, & remercie ce téméraire avec un air de modeſtie & de ſoumiſſion propre à lui ôter tout ſoupçon: puis l'ayant prié de monter dans ſa chambre, comme pour lui ouvrir ſes coffres, il le fait aſſommer par ſes valets avec ceux qui l'accompagnoient.

Il y eut même pluſieurs Proteſtans qui perdirent la vie ou la liberté dans cette occaſion. Juſtin de Naſſau qui étoit venu à Anvers avec la Cour du duc d'Anjou, auroit été de ce nombre, s'il n'eût trouvé un aſyle dans une maiſon. Outre Fervaques, qui fut pris comme nous avons dit, Artur de Coſſé, évêque de Coutance, grand Aumonier du duc d'Anjou reſta priſonnier avec pluſieurs autres: mais dans la ſuite on les renvoya preſque tous ſans rançon.

Le duc d'Anjou paſſa la nuit dans le fort de Berckem, d'où il écrivit aux Etats, & leur envoya ſes lettres par Philippe Landmeter, & Scholiers bourgeois d'Anvers, qu'il trouva par hazard hors de la ville. Après les avoir aſſuré de ſon amitié, & leur avoir rappellé les ſervices qu'il leur avoit rendus, le péril où lui & les ſiens s'étoient expoſés pour eux, il ajouta qu'on l'avoit traité avec tant d'indignité, que le reſſentiment qu'il en avoit eu, avoit donné occaſion à la ſédition qui

qui venoit d'arriver : Qu'il en étoit très-fâché, & qu'il se repentoit d'y avoir donné lieu : Que comme il conservoit à leur égard les mêmes sentimens d'affection qu'il avoit toûjours eus, il avoit jugé à propos de les en instruire, afin qu'ils lui fissent sçavoir à leur tour la résolution du Sénat : Qu'il étoit bien aise d'en être informé avant qu'il exécutât ce qu'il avoit dans l'esprit. Il finit en les priant de la lui mander par les deux hommes, qu'il avoit chargés de ses dépêches, & de laisser sortir Volrad Mansfeld, qui lui avoit amené quelques compagnies de cavalerie Allemande. Il demandoit encore qu'on lui renvoyât ses équipages & ceux des Seigneurs de sa suite, avec les papiers & les coffres de Quinée Secretaire de ses commandemens, ses domestiques, & l'évêque de Coutance. Le Sénat de la ville ne lui fit point de réponse, & renvoya l'affaire aux Etats Généraux, & au prince d'Orange.

L'humanité & la prudence de ce Prince empêchérent, après la premiére chaleur du combat, que la populace animée ne fît main-basse sur les prisonniers François ; & il ne voulut point écouter certaines gens qui cherchérent à l'irriter par le péril où il avoit été lui-même, & qui l'assûrérent que les conjurés n'en vouloient pas moins à sa vie, qu'à la liberté d'Anvers. Mais cet homme véritablement grand & supérieur au ressentiment de toute injure particuliére, montra bien qu'il étoit capable de modérer au besoin les emportemens d'un peuple furieux, puisqu'il sçut si bien se modérer lui-même dans une occasion où sa colére étoit si juste. Car il conseilla au Sénat & aux députés, d'envoyer des vivres au camp des François : ce qui ne s'exécuta cependant que quatre jours après.

Le duc d'Anjou pressé par la disette, marcha vers une abbaye de Bernardins où il vouloit passer l'Escaut pour gagner Tenremonde ; mais la ville d'Anvers avoit envoyé des barques pour s'opposer à son passage, & Norits qui avoit été détaché en même tems avec vingt-cinq Enseignes, tant Anglois qu'Ecossois, s'empara du païs de Waes, lâcha les écluses, noya presque tous les environs de Tenremonde ; ce qui réduisit l'armée du duc à une disette extrême. Pour comble de malheur la cavalerie de Mansfeld prit parti dans les troupes du duc de Parme. Enfin le duc d'Anjou passa la Nethe

HENRI III. 1583.

auprès de Duffele, marcha vers Rimenant, qui est au-delà de la Dile, pour se rendre à Tenremonde par Vilvorde. Les habitans de Malines avoient à leur tour inondé tout le païs: & ce ne fut qu'après beaucoup de périls que le Prince se trouva dans un païs sec, & où il n'avoit rien à craindre: mais comme il fut obligé de passer par des guez qu'il ne connoissoit pas, il y eut beaucoup de ses gens noyés. Etant à Duffele, trois jours après le combat d'Anvers, il écrivit à Olivier de Tempel gouverneur de Bruxelles, pour se plaindre de la maniére injurieuse dont on l'avoit traité: Que ces indignités avoient à son grand regret donné occasion à la sédition d'Anvers: Que malgré ces traitemens, son affection pour le païs étoit toûjours la même. Il l'exhortoit à persister de son côté dans la fidélité qu'il lui avoit jurée, & il le prioit de lui envoyer quelques bâtimens chargés de vivres, qui seroient payés sur le champ: il finissoit en l'assûrant qu'il lui diroit en tems & lieu les raisons qui l'avoient si fort piqué. Par ces lettres & quelques autres qu'il écrivit, & qui furent toutes renvoyées à Anvers, le Sénat voyant que le Duc rejettoit sur eux la cause du malheur qui étoit arrivé, jugea à propos de se justifier. Il publia donc un écrit pour montrer que les habitans d'Anvers avoient toûjours rempli leurs devoirs en bons & fidéles sujets: Que lorsqu'il avoit fallu contribuer aux dépenses, non seulement ils avoient fourni leur quote-part; mais qu'ils avoient toûjours payé au-delà: Que peu de jours avant le tumulte ils avoient encore donné plus de 70000 florins: Que cet argent au lieu d'être employé à payer la solde aux vieilles troupes, avoit été distribué par les mauvais conseillers du Duc, à de nouveaux soldats, pour les engager à s'emparer de la ville: Que c'étoit fort injustement qu'on vouloit rejetter sur eux la haine de cette entreprise: Que celles qu'on avoit faites le même jour à Bruges, à Tenremonde, à Alost, à Dixmude à Niewport, à Ostende, à Vilvorde montroient assez à qui il falloit imputer la sédition d'Anvers: Qu'on devoit rendre graces à Dieu de ce que le projet avoit échoüé en bien des endroits, & qu'ils le prioient de tout leur cœur de donner au duc d'Anjou des dispositions plus favorables, afin que conformément au serment qu'il avoit fait, il gouvernât suivant les régles de la justice, & non suivant sa passion, des

provinces qui se sont mises volontairement sous sa protection.

A cette occasion les confédéres, qu'on avoit d'abord appellez *Mécontens*, & qui avoient depuis quatre ans quitté le parti des Etats, se rendirent à Hall auprès de Bruxelles. Robert de Melun marquis de Rischbourg, Emmanuel Lalain seigneur de Montigny, & Maximilien de Hallwin seigneur de Rassinghem qui étoient à leur tête, écrivirent au nom de tout le corps aux Etats qui étoient à Anvers. La lettre en date du vingt-deux Janvier, ne leur fut renduë que treize jours après. Ils en envoyérent d'autres presque semblables à Malines & à Bruxelles. Ils exhortoient toutes ces villes à songer sérieusement à leurs véritables intérêts, & à se dégager des nuages de l'erreur, qui les avoit aveuglés jusqu'alors : Que le tumulte d'Anvers devoit leur faire connoître quelle étoit l'intention de ceux qu'ils avoient appellés à leurs secours, sous prétexte de défendre leur liberté : Qu'il étoit tems qu'elles revinssent à elles-mêmes, & qu'elles prissent des mesures pour rétablir la concorde, mettre leurs intérêts à couvert, & rendre enfin la paix au Païs-bas : Que c'étoit le zéle pour leur patrie commune, la fidélité pour leur Roi, & l'amitié pour leurs compatriotes qui les engageoient à leur offrir leurs services dans la conjoncture presente : Que le duc de Parme étoit très-bien disposé à leur égard, & qu'il leur donneroit au nom du Roi toutes les sûretés qu'ils pouvoient souhaiter : Qu'ils chassassent de leurs esprits les haines, les soupçons, & les ombrages : Qu'ils envoyassent leurs députés pour négocier cette affaire, & qu'ils ne laissassent pas échaper par leur opiniâtreté une si belle occasion que Dieu leur presentoit, de se reconcilier avec le roi Philippe.

Le marquis de Bergue avoit écrit en conformité à la ville de Liége, qu'il pressoit d'envoyer des députés. Les Etats ne firent aucune réponse à toutes ces lettres ; mais celles du duc de Parme aux Gantois firent plus d'effet. Quelques habitans qui avoient toûjours été ennemis des François, même avant qu'on sçût leurs desseins, obtinrent que les quatre membres de Flandre écriroient à leurs députés qui étoient à Anvers, de ne consentir à aucun traité avec le duc d'Anjou, à moins qu'il n'eût remis aux Etats toutes les places dont il s'étoit

HENRI III. 1583.

emparé. Cette résolution retarda beaucoup l'effet des mesures que l'on avoit prises pour la réconciliation, & fit remarquer qu'il n'y avoit point de peuple dans tous les Païs-bas, plus remuant que les Gantois, & plus violent dans son changement : ce qui étoit vrai non-seulement pour les tems reculés, mais aussi pour ces derniéres guerres, depuis que par leurs révoltes, ils avoient recouvré la liberté, qui leur avoit été ôtée par Charle-Quint, & leur ancienne puissance ; & que dans l'une & l'autre fortune ils avoient toûjours influé plus que les autres sur les changemens qui étoient arrivés dans le païs.

Pendant les divisions du duc d'Anjou & des Etats, le duc de Parme envoya Charle de Mansfeld avec un détachement, pour investir Emdoven, où il y avoit quelques compagnies de François & d'Ecossois. Les assiégés n'ayant aucun secours à espérer, furent bientôt réduits aux derniéres extrémités.

Lorsqu'on eut reçu en France la nouvelle du tumulte d'Anvers & du carnage des François, les esprits à la Cour, & dans tout le Royaume furent différemment affectés. Les uns ne faisant attention qu'à l'injure qu'on avoit reçûë, maltraitérent fort de paroles les Flamans qui étoient en ce païs-ci, & peu s'en fallut qu'ils ne passassent aux effets : les autres étoient à la vérité sensibles à cet affront ; mais ils craignoient encore plus l'infamie qui en rejailliroit sur toute la nation : d'autres enfin sentoient l'affront & l'infamie ; mais se tournant du côté de la providence, ils attribuoient cet événement à un juste jugement de Dieu, également attentif à la punition de ceux qui dominent avec injustice & au salut des bons. Le Roi sçavoit que les Guises en étoient ravis, tant en haine du duc d'Anjou, qu'ils regardoient comme l'ennemi de leur maison, que par les liaisons qu'ils avoient déja avec l'Espagne : il craignoit d'ailleurs, que si la dignité du nom François continuoit à s'avilir de jour en jour parmi les étrangers, le mépris n'ouvrît la porte à des troubles au dedans & au déhors du Royaume : ainsi il crut devoir apporter une attention sérieuse à cet événement, & sur l'avis de sa mére, il envoya aux Etats & au prince d'Orange François Pons de Mirambeau, dont le fils fut tué à Anvers. Ce Seigneur qui devoit leur être d'autant plus agréable, qu'il étoit de la religion

Proteſtante, avoit pour adjoint Matthieu Brulart ſecretaire d'Etat. Ils eurent audience du ſénat d'Anvers le ſept de Février. Mirambeau ayant parlé aſſez au long ſur l'amitié que le Roi avoit pour eux, & ſur le chagrin que lui avoient cauſé les derniers troubles, ajouta que le Roi l'avoit envoyé vers eux pour les prier de ſa part d'employer des remédes doux pour guerir la plaie qu'ils avoient reçuë, & de ne pas abandonner pour une ſeule faute le duc d'Anjou ſon frére, qui avoit expoſé de ſi bon cœur ſa vie & ſes biens pour leur ſalut: Qu'il connoiſſoit la bonté de ſon naturel, & qu'il ne falloit imputer le malheur dont ils ſe plaignoient, qu'à un emportement paſſager, qui ne lui avoit pas laiſſé le tems de réfléchir: Qu'ils devoient oublier le paſſé, & prendre au plus vîte des meſures pour une réconciliation ſincére: Qu'autrement il étoit à craindre que leur ennemi commun, qui ne pouvoit les vaincre tant qu'ils ſeroient unis, ne les accablât pendant leurs diviſions en les attaquant les uns après les autres: Que le Roi offroit de les ſecourir, & de les défendre contre tous leurs ennemis, quels qu'ils fuſſent, & qu'il n'épargneroit rien pour les mettre en état de ſe procurer une paix ſolide, ſans intéreſſer leur liberté, leurs priviléges & leurs franchiſes.

HENRI III. 1583.

Les Etats remerciérent Mirambeau, & déclarérent qu'ils acceptoient volontiers la médiation que le Roi leur offroit. Enſuite on mit en délibération les principaux Chefs qui concernoient la République. Le prince d'Orange ayant été ſupplié de dire ſon avis, le donna par écrit ſuivant ſa coûtume. Il commençoit par ſe plaindre de ce que des perſonnes mal intentionnées attaquoient ſa réputation, & lui imputoient d'avoir donné occaſion à la meſintelligence qui s'étoit élevée entre le Duc & les Etats: Qu'ils ſçavoient tous que ce n'étoit qu'après bien des délibérations, des délais, & dans des conjonctures d'une guerre embarraſſante: Qu'on avoit enfin pris la réſolution de traiter avec le duc d'Anjou: Qu'on avoit envoyé pour cela des députés en France, qui ſuivirent ce Prince juſqu'à Bourdeaux, où ils conclurent le traité qu'on avoit fait avec lui: Que perſonne n'ignoroit les avantages qu'on en avoit tirés, puiſque de deux puiſſantes armées que le duc de Parme avoit miſes ſur pied, la premiére étoit preſque

HENRI III. 1583.

entiérement périe au siége de Cambrai, & que la seconde, qu'il rassembla l'été suivant, s'étoit dissipée sans avoir rien fait de mémorable : Que les François depuis peu avoient sauvé Lochem, & que la conservation de cette place avoit été cause que la Gueldre étoit demeurée au pouvoir des Etats : Que pendant que le Duc avoit fait la guerre, le roi d'Espagne avoit perdu deux de ses fils, & qu'il lui étoit arrivé quantité de malheurs qui avoient extrémement abaissé la fierté des Espagnols, & relevé au contraire le courage des Flamans : Que c'est encore par l'autorité, & par le secours du duc d'Anjou que le nom & les armes d'Espagne ont été entiérement abolis dans les Païs-bas : Que toutes les personnes intelligentes voyoient assez de quelle importance étoit le secours des François pour établir la religion & les affaires des provinces-unies : Que les Eglises françoises, dont la cause étoit commune avec celles des Païs-bas, étoient redevables au duc d'Anjou de la tranquillité dont elles joüissoient : Qu'il ne prétendoit point par-là excuser l'entreprise d'Anvers ; qu'au contraire il pensoit que le Duc avoit perdu par un projet si injuste & si violent, tout le droit que le traité de Bourdeaux lui avoit acquis ; mais que comme il s'agissoit dans la délibération presente de l'intérêt de la République, & qu'on proposoit trois partis, ou de se réconcilier avec l'Espagne, ou de prendre des mesures pour se réünir avec le duc d'Anjou, ou enfin de se déterminer à défendre avec vigueur leur liberté par leurs seules forces ; il falloit examiner avec soin chacun de ces partis, pour juger lequel seroit le plus avantageux au bien de leurs affaires : Qu'à l'égard du premier article, la proposition de se réconcilier avec le roi Philippe étoit ridicule & impraticable, après qu'on avoit aboli dans le païs le nom & les armes d'Espagne. Qu'il ne falloit non plus tenter cette réconciliation par le moyen des confédérés, quoique quelques-uns regardassent ce projet comme avantageux aux Etats : Qu'ils devoient se souvenir que c'étoit ainsi qu'on leur avoit débauché grand nombre de leurs partisans au tems de la pacification de Cologne : Que rien n'étoit plus propre pour ruiner la religion dont ils faisoient profession, les provinces & tous les gens de bien : car enfin, quel avoit été le succès de cette réconciliation, sinon de faire revenir

dans le païs les étrangers, à l'expulsion desquels ils avoient tous travaillé avec tant d'ardeur & avec tant d'union : Qu'il ne falloit pas plus compter sur les Wallons, que sur les François & les Espagnols mêmes : Que leur injustice & leur ambition insatiable avoit assez paru depuis peu, puisque dans le tems qu'ils étoient les maîtres du païs, & qu'ils possédoient seuls toutes les charges publiques, ils n'avoient pû demeurer en repos : Qu'il étoit à craindre, que si on prêtoit l'oreille aux propositions des Espagnols ou à celles des confédérés, leurs Emissaires, le duc d'Anjou ne fût choqué avec raison de les voir traiter sans sa participation avec l'ennemi commun: Que c'étoit d'ailleurs donner moyen au duc d'Anjou de justifier sa conduite auprès de la reine d'Angleterre, & des autres Princes alliés, & de se rendre eux-mêmes odieux à toutes ces Puissances: Qu'il n'ignoroit pas que plusieurs d'entre eux, qui favorisoient en secret le parti des Espagnols en haine des François, proposoient plusieurs motifs de se réconcilier avec Philippe, & surtout la facilité qu'il y auroit à négocier cette affaire : Qu'ils ne manquoient pas même de prétexte spécieux pour justifier ce projet ; premiérement, que l'Espagne étant aussi éloignée qu'elle l'est de ces provinces, il ne lui est pas aussi aisé de les opprimer, qu'à la France, qui est à leurs portes : Que ce raisonnement mériteroit quelque égard, s'ils étoient parfaitement unis ; mais que dans la disposition presente des esprits, cette raison n'étoit d'aucun poids ; parce qu'il étoit indubitable, que si les François donnoient quelque atteinte aux traités qu'on auroit faits avec eux, ils ne trouveroient aucuns partisans dans le païs, & que tout le monde se déclareroit contre eux. Que les Espagnols au contraire avoient de longue main une infinité de créatures en Flandre, par le moyen desquels ils pouvoient sans peine, & même sans troupes opprimer les peuples, leur ôter le libre exercice de leur religion, & introduire le fleau terrible de l'Inquisition ; & qu'en ce sens on pouvoit dire à juste titre que les Espagnols étoient bien plus voisins des Païs-bas que les François, puisqu'ils étoient dans l'intérieur même du païs, dans le cœur des provinces, & de plus unis d'intérêts & de projets avec grand nombre de leurs compatriotes : Que pour ces raisons il ne croyoit pas qu'il fût à propos de traiter avec

HENRI III. 1583.

eux, ni de recevoir les lettres des confédérés : Que si on prenoit ce parti, on verroit revenir en foule les bannis & les fugitifs, gens perfides, & ennemis jurés de la religion & de la patrie, & qu'il n'y auroit point de ruses & d'intrigues qu'ils n'employassent dès qu'ils seroient dans le païs, pour jetter entre les villes des semences de discorde ; afin qu'après y avoir mis le trouble & divisé les esprits, ils pussent faire sentir les effets de leur fureur à ces peuples malheureux, & les forcer à souffrir les traitemens les plus barbares ; en un mot les réduire à un esclavage pire cent fois que la mort, sans leur donner le tems ni de délibérer ni de pourvoir à leur sûreté.

» A l'égard du duc d'Anjou, ajouta-t'il, il a perdu, comme » je l'ai déja dit, le droit qu'il avoit sur le païs, & nous avons » à craindre, que pour venir à bout de son pernicieux dessein, » pour venger le carnage des siens & son honneur, il ne se sa- » crifiât lui & son armée, & que le désespoir & la colére ne » le portassent aux derniéres extrémités ; mais quand même » il n'y auroit aucun danger à traiter de nouveau avec le duc » d'Anjou, les soupçons que l'affaire d'Anvers a jettés entre » les deux nations ne sçauroient se dissiper assez vîte, pour qu'il » puisse se former entre elles une sincére & solide amitié. D'ail- » leurs il y a beaucoup d'apparence que ceux qui lui ont don- » né un si pernicieux conseil, attaqueront toûjours notre reli- » gion, & qu'ils continueront de lui inspirer de la haine pour » les Protestans. J'ajouterai encore que beaucoup de gens ne » croyent pas qu'il soit permis de se liguer avec des personnes » de différente religion ; mais d'un autre côté, si nous ne trai- » tons avec le duc d'Anjou, on ne doit pas douter qu'il ne livre » à l'ennemi les places dont il est maître, & qu'il lui sera im- » possible de garder faute de secours. Quel malheur pour la » Flandre ! & que deviendront Bruxelles, Alost, Ipres, Me- » nin, Gand & Anvers même, si nous perdons ces autres places, » & surtout si l'ennemi, qui en sera maître, l'est en même tems » de tout le païs d'alentour? en quel péril sera Eindove, qui est » actuellement assiegée & vivement pressée ? Que deviendront » Diest, Hocstrat & Malines, ou pour mieux dire toute la » Gueldre, & tout le païs de Zutphen ? Il faut encore considé- » rer que si on ne veut entendre parler d'aucun traité avec le » duc d'Anjou, on doit s'attendre non-seulement à l'avoir

pour

pour ennemi irréconciliable, mais auſſi le roi de France ſon frére : Qu'ils ſçavent que c'eſt de la France qu'ils attendent, & qu'ils reçoivent tous les convois qui font ſubſiſter leurs armées. Et ſi on retranche au païs tout commerce avec la France & l'Eſpagne, quelle ſera ſa reſſource ? Qu'ils ne doivent pas compter ſur l'amitié de la reine d'Angleterre ; car en ſuppoſant qu'elle n'approuve pas ce qui s'eſt paſſé à Anvers, & qu'au contraire elle le déteſte, qui peut douter, que lorſqu'elle ſçaura qu'il n'a tenu qu'aux Etats de prendre des meſures pour rétablir l'union, elle ne trouve très-mauvais qu'ils aient mieux aimé par des diviſions mal entenduës ouvrir la porte à l'ennemi commun pour envahir ces provinces, que de ſe reconcilier avec le duc d'Anjou : Qu'ils ſentoient tous à quelles extrémités étoient réduites non-ſeulement les villes particuliéres, mais toutes les provinces en général ; & que pour comble de malheur, leurs ennemis le ſçavoient auſſi bien qu'eux : Qu'il venoit des nouvelles de tous côtés, qu'on refuſoit les contributions, quoique ce fût le vœu commun de toutes les provinces de reprendre promptement les villes, dont le duc d'Anjou s'étoit rendu maître. « Mais, ajoutoit le prince d'Orange, où ſont les forces néceſ- « ſaires pour y réüſſir ? & peut-on ſe flatter d'en venir à bout ſi « le Duc n'y conſent ? Il ne nous reſte donc que de traiter avec « lui à l'amiable. Mais, dit-on, la différence de religion y met « obſtacle. C'eſt une queſtion qui regarde les Théologiens. Je « ſçai pourtant que toutes les égliſes de la Chrétienté ne s'en « font point de ſcrupule. Les égliſes Françoiſes ſoûtenuës par « quantité de ſeigneurs François, & par les forces des princes « d'Allemagne n'ont pas laiſſé de traiter pluſieurs fois avec « le roi de France. Le corps Helvétique, quoique diviſé ſur la « religion, a depuis peu renouvellé l'alliance avec ce même « Prince : les Genevois même ont en même tems fait alliance « avec lui pour leur ſûreté ; & ils ſe ſont très-bien trouvés la « campagne derniére des ſecours que ce Prince leur a en- « voyés fort à propos. Les Anglois ont obſervé religieuſement « les traités faits avec les Flamans, dans le tems qu'il n'y avoit « point dans le païs d'autre religion que la Catholique, & ces « deux peuples y ont trouvé un égal avantage. On ſçait que « les Anglois & les Danois ſont alliés ; qu'il y a 800 ans que «

HENRI III. 1583.

HENRI III. 1583.

l'Ecosse & la France sont unies pour le bien & la gloire des » deux nations ; & que, quoique la religion ait changé d'un » côté, l'alliance a toûjours été gardée très-fidélement par « l'une & par l'autre nation. Mais les provinces même des » Païs-bas ne sont-elles pas actuellement alliées de l'Empire ? » Quelques princes & quelques états de l'Empire n'ont-ils pas » choisi un Empereur d'un autre religion que la leur ? Les égli- » ses protestantes de Pologne n'ont-elles pas depuis peu don- » né leur consentement pour l'élection d'un Roi, qui n'est pas » favorable à leur religion ? Et pour reprendre les choses de » plus loin, les Vaudois ne traitérent-ils pas autrefois avec le » roi de Bohême ? Les habitans de la vallée d'Angrogne n'ont- » ils pas conclu depuis peu des traités avec le duc de Savoie ? » On ne peut condamner ceux qui, sur de telles autorités, ne » font pas difficulté d'entrer en négociation avec des Princes » d'une autre religion qu'eux. Il est bon de faire de sérieuses » réflexions là-dessus ; car je prévois que les provinces ne se- » ront pas toutes du même avis. Si on s'accommode avec le » duc d'Anjou, il y en aura, selon toutes les apparences, qui » se sépareront des autres ; & si on ne s'accommode pas, il » s'en trouvera aussi qui songeront à leur sûreté particuliére, » dans la crainte d'être abandonnées, & qui s'attacheront au » parti qu'elles croiront le plus solide, & auquel il leur sera » plus aisé de s'unir.

» Si on ne veut traiter ni avec les Espagnols, ni avec les » François, il ne reste qu'un parti à prendre : c'est de nous » soûtenir par nous-mêmes. Pour cela il faut aux provin- » ces bien des choses dont elles sont mal pouvûës : il leur » reste peu d'Officiers généraux, & peu de Colonels qui » soient nés dans le païs, parce que la guerre en a fait périr » une grande partie, & que les autres sont presque tous passés » du côté des Espagnols. Il faudra soudoyer à grands frais une » armée étrangére, qu'on aura beaucoup de peine à faire de- » meurer chez nous, parce qu'on en a mal usé par le passé avec » les étrangers. Mais surtout il faut de l'argent, ce grand mo- » bile de la guerre, sans lequel il est impossible de faire ob- » server la discipline parmi les soldats, ni d'empêcher les sé- » ditions & les révoltes. Il faudra encore choisir une ou plu- » sieurs personnes de distinction, pour commander en chef

HENRI III. 1583.

avec une autorité abſoluë ; des perſonnes d'une probité ſi reconnuë, que tous ceux qui ſeront occupés à leurs affaires ordinaires, puiſſent ſe repoſer ſur eux, ſans prendre aucune part, ni aux affaires publiques, ni à celles de la guerre. Si les provinces ſont d'accord ſur cet article, & fermement réſoluës de ſe ſoûmettre à ce gouvernement ; ſi elles ont une armée, des Généraux, & des fonds ſuffiſans pour payer leurs troupes, il eſt inconteſtable que c'eſt le meilleur parti, & que j'ai propoſé il y a long-tems ; parti qui auroit fermé à Jean d'Autriche l'entrée des Païs-bas, ſi on s'y étoit déterminé il y a quatre ans. Mais les meilleures têtes des Etats ayant fait entendre alors, que n'étant pas plus unis qu'ils étoient, ils n'avoient pas aſſez de force pour ſe défendre ſeuls, on a été forcé de recourir à un Prince étranger ; & après bien des mouvemens & des délibérations, on s'eſt enfin accordé à appeller le duc d'Anjou. Il s'agit donc de voir ſi l'on reviendra aux anciens projets, & ſi nous avons pour le préſent de quoi ſuppléer à ce qui manquoit alors, & qui nous força d'avoir recours à une puiſſance étrangére.

Je ne déſeſpére point du tout de la protection de Dieu ; je ſuis ſûr au contraire qu'il n'abandonnera jamais une auſſi bonne cauſe que la nôtre, & je ne puis m'empêcher de loüer la réſolution ſainte de ceux qui mettent en lui toute leur confiance : mais je penſe en même tems, que d'entreprendre une choſe auſſi importante & auſſi difficile, que celle dont il s'agit, ſans examiner ſes finances, ou de vouloir par une avarice infâme, ou par une épargne mal placée, ſe diſpenſer de contribuer pour la défenſe de l'Etat, c'eſt moins mettre ſa confiance à Dieu, que tenter ſa bonté & ſa patience : au contraire, mettre à profit les occaſions & les moyens que Dieu nous préſente, le prier de benir nos entrepriſes, & de leur donner un heureux ſuccès, c'eſt-là véritablement mettre en Dieu ſon eſpérance & ſa confiance.

C'eſt à vous maintenant à décider, quel eſt celui de tous ces partis que vous voulez ſuivre : je vous prie ſeulement de prendre en bonne part tout ce que je viens de vous propoſer, & je conjure les députés d'Anvers de ne ſe point ſéparer des autres, & de faire en ſorte que le reſſentiment de leur injure particuliére n'ait pas plus de force ſur leur eſprit, que

HENRI III. 1583. » la considération du bien public. « Le Prince finit en protestant, qu'il se conformeroit religieusement à leur décision, & qu'il feroit toûjours au service des Etats, & de la ville d'Anvers.

Le Roi avoit envoyé Pompone de Belliévre depuis Mirambeau, & lui avoit donné ordre d'agir de concert avec le prince d'Orange. Belliévre harangua les Etats avec beaucoup d'éloquence & de gravité, leur fit de grandes promesses de la part du Roi, & il y joignit des menaces, s'ils ne faisoient leur paix avec le duc d'Anjou: tout cela avoit été concerté avec le prince d'Orange, & entroit dans le plan du discours de ce Prince. Il vint en même tems des députés du Duc, très-agréables aux Etats; entre autres, le comte de Laval, jeune homme d'une vertu & d'une probité reconnuës. Ces Députés eurent ordre de traiter avec Elbert Léonin chancelier de Gueldre, avec le président de Frise, & avec Adolphe Meetkerke, président de Flandre, & quelques autres membres des Etats. Voici les demandes réciproques. Le Duc avant toutes choses vouloit qu'on mît en liberté ses gens qu'on tenoit prisonniers à Anvers; mais comme il n'avoit ni vivres ni argent, & qu'il voyoit que les postes dont il s'étoit saisi, étoient fort mal fournis de tout ce qui étoit nécessaire pour les défendre, il ne souhaitoit rien tant que de s'accommoder au plus vîte à des conditions raisonnables. Les Etats de leur côté voyoient peu de secours à attendre de l'Allemagne & de l'Angleterre; ils se sentoient trop foibles pour se tirer par eux-mêmes des difficultés d'une guerre si importante. D'ailleurs ils souhaitoient beaucoup de ravoir leurs Villes, & ils craignoient que s'ils rebutoient le duc d'Anjou, il ne les livrât au prince de Parme: ainsi ils étoient forcés de se rapprocher. Ils espéroient de plus que si le traité réüssissoit, l'armée Françoise feroit lever le siége d'Eindove. La premiére condition que l'on proposa, fut que le Duc se rendroit à Bruxelles, ou à Malines, avec une garnison suffisante, jusqu'à ce que la plaie encore récente commençât à se fermer, & que l'agitation des esprits fût un peu calmée. Enfin on traita, & voici les articles dont convinrent les députés des deux partis: Que le Duc se rendroit à Dunkerque avec 400 Fantassins & trois

cens chevaux, & que les députés des Etats iroient l'y trouver : Que tous les Flamands qui avoient été arrêtés tant en France qu'à Dunkerque, & dont les biens avoient été confisqués, feroient mis en liberté, & que leurs effets leur feroient rendus : Que le Duc figneroit ce traité, & qu'en attendant que les députés des Etats fe fuffent rendus auprès de lui, il leur remettroit Vilvorde : Qu'il enverroit à Villebroeck un corps de 2500 Suiffes & de 3000 François, & qu'on leur compteroit de la part des Etats quatre-vingt-dix mille florins, qu'il diftribueroit comme il voudroit : Qu'il donneroit fa parole que ces troupes ferviroient fidélement les Etats : Que les foldats leur prêteroient ferment, & jureroient de ne rien entreprendre contre le fervice des Provinces-unies. On fit auffi prêter ferment aux Anglois & aux Ecoffois, & on leur fit promettre de fortir du païs de Waes, & de fe rendre à Ruppelmonde, d'y paffer l'Efcaut, & de fe joindre aux François, pour marcher en diligence au fecours d'Eindove. On convint de plus, qu'on donneroit pour ôtages au Duc, Philippe de Schonhoven bourgmeftre d'Anvers, Jean de Straten un des officiers du corps de Ville, & Roger de Lefdale, un des Echevins : & pour la ville de Bruges, Noël de Caron bourgmeftre de Het Urie; & outre cela trois députés, fçavoir, Meetkerke Préfident de Flandre, Henri Bloïére bourgmeftre de Bruxelles, & Guillaume Everarts, penfionnaire d'Anvers : Qu'auffi-tôt qu'ils feroient entre les mains du Duc, la garnifon Françoife fortiroit de Tenremonde : Que de leur côté ils mettroient en liberté par ordre du Sénat, les prifonniers François, & les officiers de la maifon du Duc, & qu'ils rendroient de bonne foi leurs coffres, leurs papiers, leurs lettres, & tous leurs effets mobiliers, fuivant qu'ils fe trouveroient au dix de Mars : Qu'auffi-tôt que cela feroit exécuté, le Duc remettroit Dixmude aux Etats. Les principaux des prifonniers François étoient l'évêque de Coutance, Fervaque, d'Eftampes feigneur de la Ferté-Imbaut, Philippe d'Angenne du Fargis, Bertrand de Pierre-Buffiére, Geniffac, Chaumont, Lavergne, de Ligneris, de Beaupré, de Rieux, de Torfac, le Baron de Saint-Remi, Sefleval, & quelques autres. On ajouta, qu'après l'exécution des articles précédens, le Duc écriroit à la

HENRI III. 1583.

garnison de Berg-Saint-Vinox d'évacuer cette place, & de se rendre au camp. Pour dernier article, il fut dit qu'on oublieroit de part & d'autre toutes les injures réciproques, & qu'on s'en tiendroit pour le reste au traité conclu à Bourdeaux le 24. Janvier, deux ans auparavant. Ce traité arrêté entre les Députés, fut signé à Tenremonde le 18. de Mars, & publié à Anvers le 2. d'Avril.

Le Duc se rendit aussi-tôt à Dunkerque ; mais les députés des Etats firent moins de diligence, & leur lenteur retarda l'assemblée des François, des Anglois, & des Ecossois, qui avoient ordre de marcher en Brabant, où Biron, commandant général de ces troupes, avoit assiégé le fort de Viersel. Le colonel la Garde, commandant de l'artillerie, bon officier, qui avoit rendu de grands services aux Etats & au prince d'Orange, fut tué pendant ce siége par un canon qui creva. Il fut regreté de tout le monde, & on lui fit une sépulture honorable à Anvers.

Cependant Eindove étoit réduite aux derniéres extrémités. Charle de Mansfeld, qui en faisoit le siége, l'avoit tellement entourée de lignes & de forts, que personne n'y pouvoit entrer, ni même en approcher. Bonnivet, d'Alennes, & Fouqueroles, qui étoient dans la place avec quelques compagnies Françoises & Ecossoises, avoient donné jusque-là des marques d'une valeur & d'une patience à toute épreuve : Enfin, après avoir mangé les chats, les chiens, leurs chevaux, & tout ce qu'il y avoit de vivres de quelque nature que ce fût, ils capitulérent après trois mois de siége, & rendirent la place au comte de Mansfeld le vingt-trois d'Avril. Dès que le prince de Parme en fut maître, il la fit démanteler.

Biron, après avoir pris Viersel, marcha à Rozendal, d'où il s'avança vers Woude. Cette ville voisine de Bergopsom, & qui appartenoit au marquis de Bergue, avoit un château bien fortifié, où il y avoit cent cinquante Italiens, avec une troupe de païsans. Biron fit approcher du canon, dont on tira quinze cens coups, sans que la muraille fût beaucoup endommagée. Néanmoins la garnison effrayée, rendit la place le dix de Mai, à condition de sortir la vie sauve, avec l'épée & la bayonnette. D'un autre côté,

Mansfeld qui avoit pris Eindove pendant que Biron étoit occupé au siége du fort de Woude, reprit Tornhout, Hoestrate, Loenhout & Vierſel, & marcha auſſi-tôt à Dieſt, où il n'y avoit point de François ; mais ſeulement quatre compagnies Flamandes, & deux Angloiſes, qui ne faiſoient pas trois cens hommes. Cette ville eſt grande, peu fortifiée, & elle avoit été priſe & repriſe pluſieurs fois cette année : c'étoit le colonel Toecker qui y commandoit. Les habitans craignant d'être pillés par les troupes de Mansfeld, s'ils tenoient, forcérent Toecker de leur ouvrir les portes. Cependant on lui en fit un crime dans la ſuite, & il fut mis en priſon. On fit auſſi contre les ſoldats un exemple de ſévérité fort rare, même dans les guerres civiles : car, à la réſerve des Anglois, on les caſſa tous, comme indignes de porter les armes ; & en effet on les leur ôta. Toecker publia quelque tems après un mémoire pour ſe juſtifier, & il ſe lava le mieux qu'il put, en faiſant voir la foibleſſe de la place, la mauvaiſe intention de la bourgeoiſie, & la jalouſie de ceux qui avoient le plus d'autorité dans le lieu.

HENRI III. 1583.

Mansfeld conduit par les païſans, marcha de-là à Weſterloo dans le Brabant. Ce château ſitué dans une plaine, ſur la Nethe, eſt très-fort. Les guides de ce Général lui montrérent un endroit, où l'on pouvoit faire écouler les eaux dont les foſſés étoient pleins. Auſſi-tôt il fit creuſer un vallon qui eſt au-deſſous de la place, & mit les foſſés à ſec. Vliet qui commandoit la garniſon, & qui ne s'attendoit pas que les ennemis puſſent venir à pied ſec juſqu'au corps de la place, la rendit le cinq de Juin ; mais il fut mis en priſon à Anvers avec ignominie : cependant il fut renvoyé dans la ſuite comme innocent, & on lui fit même ſatisfaction ſur l'affront qu'il avoit reçû.

Biron pendant ce tems-là étoit à Roſendal bien retranché. Le prince de Parme, qui ſçavoit que les François & les Anglois étoient peu unis, réſolut de l'y aller attaquer, & ſon entrepriſe ne fut pas ſans ſuccès : car les Anglois, qui par mépris, ou par défiance, s'étoient poſtés aſſez loin du lieu qu'on leur avoit marqué, furent taillés en piéces, & Biron lui-même, courant au ſecours de ſes troupes, fut bleſſé au pied d'un coup d'arquebuſe ; mais ſans danger. Nous y

HENRI III. 1583.

perdimes peu des nôtres ; & le Général ennemi ayant reconnu qu'il avoit à faire à de bonnes troupes, & à un Chef expérimenté, s'éloigna de-là, & le mois ſuivant il alla mettre le ſiége devant Hérental ; mais il fut obligé de le lever.

Les affaires des Etats alloient toûjours en décadence ; & comme, malgré le nouveau traité qui venoit d'être conclu entre le duc d'Anjou & les François, les Provinces-unies étoient ſans ceſſe inſultées, & que les Eſpagnols, qui étoient ravis au fonds de ce qui étoit arrivé à Anvers, affectoient d'en parler par-tout comme de l'action du monde la plus indigne & la plus infame ; le duc d'Anjou crut devoir donner aux eſprits le tems de ſe calmer, & il réſolut de retourner en France, afin que ſon abſence le fît regreter. Pour le prince d'Orange, ſur qui on rejettoit une partie de la haine, à cauſe de l'attachement qu'il avoit pour la France, il ſongea à quitter Anvers, & à ſe retirer en Zélande. Après le dernier traité, il avoit épouſé à Anvers le douziéme d'Avril, Loüiſe de Coligny, fille du fameux amiral de Châtillon, & veuve de Teligny, qui neuf ans auparavant avoit été tué avec ſon beau-pére au maſſacre de la Saint Barthelemi. L'admiration qu'il avoit toûjours euë pour la vertu de l'Amiral, tint lieu de dot à la fille ; & le prince d'Orange la fit venir de France avec la permiſſion du Roi. Cette conduite qui méritoit des éloges, augmenta encore dans l'eſprit de ces peuples legers, & diviſés ſur la religion, les ſoupçons qu'ils avoient déja, que ce Prince étoit tout à fait porté pour la France. La haine que les Eſpagnols avoient de tout tems contre lui, s'accrut auſſi par la réconciliation du Duc & des Etats, qu'ils regardoient comme ſon ouvrage ; & elle les porta à conjurer dès-lors contre ſa vie. On avoit arrêté à Anvers dès le mois de Mars précédent, un Pierre Dordoño, qui avoüa être venu exprès d'Eſpagne pour aſſaſſiner le prince d'Orange ; qu'il avoit parlé de ſon deſſein au Roi même, & qu'en paſſant à Graveline, il en avoit communiqué avec Valentin de Pardieu ſieur de la Motte, gouverneur de la place. Cet Eſpagnol avoit d'abord aſſûré qu'il étoit né en Croatie, & la facilité qu'il avoit à parler la langue de ce païs-là, avoit perſuadé à tout le monde qu'il en étoit véritablement. Ayant été convaincu, outre ce nouveau crime,

de

de s'être trouvé huit ans auparavant au pillage d'Anvers, & d'avoir été déclaré ennemi du païs, ainsi que tous les Espagnols, il fut condamné à mort, & son corps fut écartelé. Il se fit plusieurs autres conjurations contre ce Prince, & enfin l'année suivante il fut assassiné à Delft.

On fit mourir dans le même tems un homme de la derniére impudence, nommé Corneille Hooge, qui se disoit bâtard de Charle-Quint, & né à la Haye. Il fut convaincu d'avoir traité avec le roi Philippe par le moyen d'un Frison, nommé Jean Rattaler, qu'il avoit envoyé en Espagne. On lui devoit donner deux cens mille écus pour lever des troupes, & il avoit fait imprimer à Cologne des libelles qu'il devoit repandre dans les Païs-bas, pour débaucher les villes qui tenoient pour les Etats.

Enfin le duc d'Anjou quitta la Flandre, soit qu'il se repentît de l'engagement qu'il avoit pris avec les Etats, soit qu'il fût fatigué de tous les mauvais bruits que les Espagnols & les Confédérés faisoient courir sur son compte jusque dans ses troupes, & dans sa maison. Il laissa le sieur de Chamois à Dunkerque avec cinq cens fantassins; & s'étant embarqué avec le reste de ses troupes, ses Officiers, & tout son équipage, il arriva à Calais le vingt-huit de Juin. Les Confédérés qui vouloient surprendre Niewport, prirent occasion de sa retraite pour s'approcher de Dunkerque; & s'étant saisis du port, ils en bouchérent l'entrée avec des chaînes, des mâts, des pieux, & une digue qu'ils élevérent. Dunkerque est situé sur la côte de Flandre à six milles de Calais, & à trois milles de Graveline. La Ville est riche par son commerce, & par la pêche: elle appartenoit autrefois à la maison de Luxembourg, d'où elle vint par succession au roi de Navarre. Cependant les François la brûlérent en 1558. Elle fut rebâtie quelque tems après beaucoup mieux qu'elle n'étoit auparavant: mais elle n'est pas forte, étant commandée de tout côté par les Dunes. Elle est entourée de petits ruisseaux qui roulent beaucoup de sable avec leurs eaux: & c'est ce qui est cause en partie que les gros vaisseaux ne peuvent entrer dans le port, parce que lorsque la marée se retire, ils s'y trouvent à sec. Montigny & la Motte investirent de toutes parts cette place, dans le tems que les matelots qui

HENRI III. 1583. en font la principale force, en étoient ſortis, & ils la ſerré-rent de ſi près, que la garniſon de Berg-Saint-Vinox, qui n'en eſt qu'à un quart de lieuë, ne put ſe jetter dans cette place pour la défendre. Les Confédérés d'ailleurs étoient bien informés que les François & les Etats n'étoient pas d'accord, & qu'ainſi les aſſiégés n'avoient aucun ſecours à attendre ni des uns ni des autres. Ce qui arriva ſur-tout par la malice des Gantois, qui avoient alors pour gouverneur Charle de Crouy, prince de Chimai, fils du duc d'Arſchot, eſprit léger, & que des gens turbulens & inquiets comme lui faiſoient tourner à tout vent, & engageoient à changer ſans ceſſe de projet. Ce furent les Gantois qui conſeillérent les premiers aux États de ſe révolter contre Philippe, & d'appeller le duc d'Anjou : mais dans la ſuite par principe de religion ils ſe firent un ſcrupule d'obéïr à un Prince qui n'étoit pas Proteſtant, & ils ne vouloient pas ſouffrir que la guerre ſe fît dans leur païs ſous ſes auſpices, & avec ſes troupes. Ces ſcrupules leur étoient inſpirés par les partiſans ſecrets de l'Eſpagne, qui prévoyoient bien que ſi la province continuoit à refuſer les troupes de France, qui ſeules pou-voient tenir tête à celles de Philippe, les affaires des Etats ſe-roient bien-tôt réduites à de grandes extrémités, & que par ce moyen les Gantois ſeroient forcés de ſe ſoûmettre au Prince de Parme. Et quoique ceux de Bruges preſſaſſent Biron de venir à Nieuport avec ſes troupes pour mettre à couvert le reſte de la côte occidentale de la France, qu'on fît cuire par-tout du pain pour ſon armée, & qu'on fît même des retranchemens autour de Nieuport ; cependant comme les Gantois s'opiniâtroient dans leur réſolution, juſqu'à déclarer que s'il entroit des troupes Françoiſes en Flandre, ils feroient leur traité avec l'Eſpagne, le duc d'Anjou qui craignoit de plus grands troubles, réſolut de céder, & ſe contenta d'envoyer vingt compagnies de troupes du païs pour défendre la province de Flandre. Mais toutes ces diſputes ayant fait perdre beaucoup de tems, & retardé le ſecours, le prince de Parme leva le ſiége de Herental, & vint en di-ligence joindre les Confédérés. Sa préſence encouragea non-ſeulement ſes troupes, mais les habitans même de la ville, dont Chamois n'avoit pas moins à craindre que des aſſiégeans

même : ainsi ne voyant aucun secours à esperer, il fut contraint de rendre la place le quinze de Juin, à condition qu'il auroit la vie sauve, & qu'il sortiroit avec ses soldats, qui ne pourroient emporter que leur épée. Dunkerque prise, Nieuport suivit bien-tôt son exemple; & les courses que les ennemis firent de ces deux places, incommodérent extrémement les villes des Etats qui étoient sur cette côte. Berg-Saint-Vinox se défendit long-tems par la valeur des François; cependant la ville étant remplie de divisions, & nos troupes n'ayant aucune espérance d'être secouruës, elles furent aussi forcées de se rendre : mais le P. de Parme leur accorda des conditions plus honorables qu'à Dunkerque, & leur paya tout ce qui leur étoit dû de solde.

Ce Prince enflé de ces heureux succès va camper près d'Ostende ville maritime sur la côte de Flandre, où il y a un très-bon port; ce qui avoit engagé le duc d'Anjou à y faire entrer des troupes & des vivres, lorsqu'il vit Dunkerque en péril. Farnese voyant que la garnison étoit résoluë à se bien défendre, se retira après avoir perdu quelques soldats, & se rendit maître sans coup ferir de W-erne & de Dixmude, places situées au milieu des terres dans le voisinage. Bruges épouvantée de ces progrès jugea à propos d'abandonner Menin, & de rappeller pour sa propre défense la garnison qui étoit dans cette petite place. Le prince de Chimai, qui comme on l'a crû depuis, méditoit dès-lors avec les Gantois ses complices, de passer dans le parti d'Espagne, fut celui qui les détermina à prendre ce parti.

Pendant ce tems-là le prince de Parme investit Ipre, l'une des quatre principales villes de Flandre, qui a un bon fossé & de bonnes fortifications. Il n'y avoit dans cette place que cinq cens hommes, mais gens d'élite, qui rendirent le siége long & difficile. Les affaires des Etats devenant plus mauvaises de jour en jour, les peuples autrefois si ardens commencérent à se refroidir, & le crédit que les Seigneurs avoient sur leurs esprits, diminuoit insensiblement avec leur fortune. Le prince d'Orange même commençoit à leur être suspect : & à l'occasion de quelques bornes que l'on plaça dans une vaste plaine, au-dessous de la citadelle d'Anvers, pour y bâtir des maisons particuliéres, le bruit se répandit

HENRI III. 1583. aussi-tôt qu'il vouloit donner ce terrein aux François. Là-dessus toute la ville court aux armes, & le peuple déja irrité du feu qui avoit pris à la bourse par un pur hazard, & qu'on ne laissoit pas d'imputer aux François, se porte aux derniers excès.

En examinant le terrein dont il s'agissoit, il n'y eut personne qui ne reconnût la fausseté du bruit qu'on venoit de répandre; cependant on ne laissa pas d'entendre une infinité de séditieux qui tenoient de ce Prince des discours offensans, & qui le traitoient hautement de déserteur de la Patrie. Cet homme, un des plus sages qu'il y eût alors, voyant que toutes ces calomnies & ces insultes demeuroient impunies, & ne prévoyant qu'un triste avenir, après avoir en vain averti les Magistrats d'arrêter par leur autorité la licence effrénée de cette populace, qui couroit à sa perte, sortit d'Anvers le 21. de Juin, & passa en Zélande avec sa Cour & sa maison, suivant la résolution qu'il en avoit prise quelque tems auparavant. Avant que de partir il marqua un jour aux Etats pour se rendre auprès de lui, afin de déliberer sur leurs affaires. Il prescrivit aux Magistrats la maniére dont ils devoient se conduire; & ayant nommé Bourgmestre pour l'année suivante, Philippe Marnix de Sainte-Aldegonde, dont il connoissoit la prudence & la fidélité, il voulut lui conferer la dignité de Margrave, que Marnix refusa.

Lorsqu'il fut en Zélande, il envoya des lettres & des couriers à toutes les villes, pour leur persuader par toutes sortes de raisons, & par l'autorité des principaux Seigneurs de leur parti, d'engager Biron à demeurer en Flandre avec son corps de troupes composé de François & de Suisses, afin de mettre à couvert cette province. Bruxelles & les villes voisines qui étoient les plus exposées en étoient d'accord : mais l'opiniâtreté des Gantois, qui soulevoient les autres par la haine qu'on portoit aux François, fut cause qu'il n'obtint rien. Enfin on fit un decret qui ordonnoit à tous les François de sortir du païs. Ainsi Biron passa dans l'isle de Biervliet, & s'y étant embarqué il vint joindre sur la fin d'Août le duc d'Anjou, qui rassembloit ses troupes sur notre frontiére du côté de Cambrai. Le prince de Parme de son côté fortifioit le mieux qu'il pouvoit l'Artois & le Hainaut contre les courses

de nos troupes. La garniſon de Bruxelles avoit depuis peu pillé Braine-le-Comte, & donnoit ſouvent l'allarme aux autres villes du Hainaut, pendant que Philippe de Hohenloe ravageoit le Brabant. D'un autre côté la garniſon d'Herental pilla Wert, qui appartient aux Liégeois, & quelque tems auparavant celle de Breda avoit ſaccagé Steenberg qu'elle avoit pris par eſcalade.

Fin du ſoixante-dix-ſeptiéme Livre.

HISTOIRE
DE
JACQUE AUGUSTE
DE THOU.

LIVRE SOIXANTE-DIX-HUITIEME.

Henri III. 1583.

Nouvelles Isles découvertes en Amérique.

La puissance du roi d'Espagne ayant peine à se rétablir dans les Païs-bas, il lui vint de nouvelles espérances de quelques climats éloignés; & il apprit que l'on avoit fait de nouvelles découvertes dans la nouvelle Espagne, ou reconnu les anciennes dans toute leur étenduë. Frére Augustin Ruiz Franciscain, habitant de la vallée de saint Barthelemi, dans la nouvelle Espagne, eut connoissance qu'il y avoit vers le Septentrion des peuples appellés Conques, qui commerçoient avec les Passaguates, & qui occupoient un païs fort grand & fort riche tant par la fertilité des terres, que par le profit des mines. Ce Religieux rempli de zéle pour la propagation de la foi, résolut d'y aller; & il prit avec lui deux Religieux du même ordre, & huit soldats. Etant partis des mines de sainte Barbe, & ayant fait environ deux cens cinquante lieuës, ils arrivérent à Tiguas, où l'un de ses compagnons fut tué par les naturels du païs. Cette hostilité intimida les soldats, qui se voyoient sans secours dans un païs si

éloigné de celui qu'ils avoient quitté. Ils prirent donc le parti de s'en retourner laiſſant là Ruiz, & ſon compagnon, & auſſi-tôt ils envoyérent à Mexique éloignée de ſainte Barbe, d'environ 160 lieuës, pour rendre compte au Comte de la Coruña viceroi de la nouvelle Eſpagne, du voyage qu'ils avoient fait par ſa permiſſion avec frére Auguſtin. Bernardin Beltran du même ordre entendit parler de ce voyage, & comme il n'avoit pas moins de zéle que ſes compagnons, il réſolut de les aller trouver. Dans cette vûë il propoſa à Antoine de Eſpejo de Cordoüe, riche marchand qui demeuroit à ces mines, de ſe mettre du voyage, & fournir quelque argent pour une entrepriſe ſi loüable : ce qui lui ayant été accordé de bonne grace, il prit avec lui Jean de Ontiveros gouverneur de la nouvelle Biſcaye éloignée de ſoixante & dix lieuës des mines de ſainte Barbe, pour commander les ſoldats qui l'accompagnoient. Tout étant prêt pour ce voyage il partit le dix de Novembre de l'année 1582.

HERNI III. 1583.

Lorſqu'ils furent arrivés au païs des Conques, les Caciques, qui en ſont comme les Gouverneurs, les reçurent avec beaucoup d'humanité. Ils trouvérent dans le païs des blés & quantité d'arbres fruitiers, des melons, & des concombres en abondance, & grand nombre de riviéres remplies d'excellent poiſſon. Les habitans qui vivent de leur chaſſe, ſont à demi nuds, & armés d'arcs. Comme ils avoient beaucoup de petites figures qu'ils adoroient, les Eſpagnols n'eurent pas de peine à obtenir d'eux la permiſſion d'élever dans leur païs l'étendart vénérable de la Croix. Les Caciques les conduiſirent juſqu'au païs des Paſſaguates, qui ſont habillés & qui vivent comme les Conques : & on croit qu'il y a des mines d'argent dans leur païs. Des Paſſaguates on paſſe aux Toboſes, & de là aux Jumanes, que les Eſpagnols appellent Patarabueyes. Ce païs eſt fort peuplé, & l'on y voit des villes bâties de pierre de taille. Les hommes auſſi-bien que les femmes s'y fardent le viſage, les bras, & les jambes : ils ſont d'une grande taille, & beaucoup plus polis que tous les peuples des environs. Ils ont abondamment toutes les choſes néceſſaires à la vie, & outre cela un fleuve navigable, que les Eſpagnols aſſûroient être auſſi grand que le Guadalquivir. Ils ont pluſieurs lacs ſalés dont l'eau ſe congéle, & fait de très-bon ſel. Les Caciques

HENRI III. 1583. les ayant menés le long de cette riviére pendant douze journées de chemin, ils trouvérent des hommes qui marquoient par leurs gestes qu'ils avoient quelque connoissance de notre religion. Pamphile de Nervaez avoit un interpréte, qui par dévotion avoit employé neuf ans à errer pauvrement dans la Floride, le païs de Combat & les cantons voisins. Il s'en servit pour les interroger ; & comme ils faisoient connoître par signe, qu'ils avoient appris quelque chose de nos Mystéres, Beltrant les y affermit. A leur exemple, il en vint un grand nombre des cantons voisins, qui apportérent des draps de coton aussi-bien travaillés que ceux de la Chine. Il y en avoit de toutes couleurs : mais plus de bleus que d'autres. Le païs est plein de chevres sauvages, dont ils sçavent très-bien préparer les peaux, pour se faire des habits. Ils montrérent des essais d'un très-beau métal, dont ils disoient que la mine étoit à quinze journées de là. Nos voyageurs passérent, pour s'y rendre, de vastes solitudes en suivant toûjours la riviére, & ils arrivérent enfin dans un païs très-peuplé, où les habitans ont quantité de cuirs préparés, comme en Flandre, & beaucoup de sel blanc. Les bords de la riviére sont couverts de peupliers blancs, de noyers, & de vignes, comme dans la Castille. Antoine appella ce païs le nouveau Mexique. Il y a dix villes, grand nombre de villages, & environ dix mille habitans. Leurs maisons sont communément de quatre étages : ils y ont des bains, des habits, & des cuirs très-bien préparés. A la guerre ils se servent de boucliers qu'ils font de cuirs de vache, qui ne sont point préparés : ils ont encore des arcs très-forts, & des fléches, dont la pointe est faite d'une pierre qui s'enflame, & ils tirent ces fléches avec tant d'adresse ou de force, qu'elles pénétrent les mailles d'une cuirasse. Après y avoir demeuré quatre jours on passa à Tiguas, où Ruiz étoit venu d'abord. Il y a seize villes dans le païs ; & la capitale s'appelle Poala. Les habitans qui se sentoient coupables du meurtre de François Lopez avoient abondonné leurs maisons, & s'étoient retirés dans des endroits inaccessibles, d'où l'on eut toutes les peines du monde à les faire revenir, quelques promesses qu'on leur fît de ne point tirer vengeance de cette inhumanité.

Après que les Espagnols se furent assûrés qu'il y avoit beaucoup de mines en ce païs-là, ils pensoient à retourner dans la nouvelle Biscaye, d'où ils étoient partis; mais Antoine secondé de Beltrant les engagea à continuer leur voyage : & deux jours après ils entrérent dans un païs voisin de Cibola, qui étoit le plus abondant, & le plus fertile qu'ils eussent vû jusqu'alors. Il y a onze villes & autour de quarante mille habitans. Les Quires leurs plus proches voisins, sont situés à la hauteur de trente-sept degrés. Ils n'ont que cinq villes, & environ quinze mille habitans. A quatorze lieuës plus loin ils trouvérent les Cunames, qui n'ont aussi que cinq villes : mais il y en a une fort grande, qui a huit belles places, & vingt mille habitans. Les maisons en sont bien bâties, & peintes en déhors. Ces peuples sont riches & ils montrérent des mines qu'ils avoient près de-là. En continuant vers le Nord-Ouest, on trouve les Amies qui ont sept villes, & environ trente mille habitans. A quinze lieuës de ce païs, en tirant vers le Couchant, on rencontre la ville d'Aconie, située sur une haute montagne & qui a environ six mille habitans : on y monte par un escalier taillé dans le roc. Les habitans n'y boivent que de l'eau de citerne, & ils sont idolâtres. A vingt-quatre lieuës d'Aconie on voit Zunie, que les Espagnols appellent Cibola. HENRI III. 1583.

Quarante ans auparavant, un Franciscain, nommé frére Marc de Nice, avoit pénétré dans ces cantons : & sur le rapport qu'il fit alors de la fertilité du païs, & des sept villes qui y étoient, Mendoze viceroi du Mexique, y avoit envoyé Vasquez Coronado avec quatre cens chevaux, dont la plûpart moururent de froid sur les chemins. Coronado à son retour assûra Mendoze qu'il n'y avoit pas quatre cens habitans dans ce païs, que Marc de Nice avoit tant vanté; & qu'au lieu des richesses dont on l'avoit flaté, il n'y avoit trouvé que des neiges, la faim, & une disette affreuse qui lui avoit fait maudire ce malheureux voyage. Il avoit ajoûté qu'étant allé jusqu'à Quivire à la hauteur de cinquante degrés, il n'avoit vû aucune apparence de mines d'or, & qu'il n'avoit eu pour nourriture que des vaches bossuës comme les chameaux. Ce second voyage que l'amour du gain avoit fait entreprendre à Antoine d'Espejo, ne fut pas plus heureux

HENRI III. 1583.

que celui de Coronado : car après avoir marché plus de douze jours par des lieux inaccessibles, & par des solitudes arides, il ne remporta chez lui que des charbons au lieu de trésors. Ils parcoururent ensuite le Val de Zaguata. Les Caciques de ce païs vinrent au-devant d'eux, & pour marquer leur joïe ils répandoient sur le chemin de la farine de Maïs, qui est le bled du païs. Ils confirmérent ce qu'on avoit dit d'un lac éloigné de soixante journées, dont les habitans ont quantité d'or, &avancérent jusque chez les Serranes, qui habitent sur la mer vers le Septentrion, & chez les Hubates, qui habitent vers l'Orient. Ces derniers ont quantité de mines dans leur païs qui renferme environ vingt-cinq mille habitans, tous bien vêtus de vestes de Coton, & qui ont des maisons de quatre & cinq étages, bâties de cédre & de pin. Ils visitérent ensuite le païs de Tomos, où Antoine fut très-bien reçû. Il revint enfin cette année 1583 à la vallée de saint Barthelemi au commencement de Juillet, & il envoya au viceroi du Mexique une ample relation de tout ce qu'il avoit remarqué lui même, ou appris des Indiens en parcourant ces vastes contrées.

Tel fut le succès de ce voyage du nouveau Mexique qui dura deux ans, & auquel l'envie de s'enrichir eut bien autant de part que le zéle de la religion. Je l'ai mis ici avec d'autant plus d'exactitude, qu'on n'en a encore rien vû dans toutes les cartes qu'on a données au public. Corneille Wietfliet, qui a ajoûté aux cartes de Ptolomée une notice de l'Occident, s'est contenté d'indiquer ce païs ; mais il ne s'est pas mis en peine d'en donner aucune description.

Affaires de France. Lit de Justice pour des Edits bursaux

Pendant que la guerre se faisoit dans le Païs-bas avec différens succès, le Roi plus inquiet qu'affligé du malheur arrivé au duc d'Anjou son frére, pensoit aux moyens d'avoir de l'argent. Comme il lui falloit des sommes immenses pour se satisfaire lui-même, & pour fournir aux excès de ses favoris, toutes les voïes propres à en tirer de ses Sujets épuisés, lui paroissoient bonnes & légitimes. Sur ce principe, il envoya plusieurs édits au Parlement, qui malgré les lettres de jussion réïterées, refusa de les enregistrer. Comme le Prince vouloit les faire passer, à quelque prix que ce fût, il eut recours à sa mauvaise pratique ordinaire : ce fut de se rendre en

personne au Parlement pour y tenir son lit de Justice. Après y avoir dit quelques mots en présence de toute sa Cour, & des Chambres assemblées, il ordonna au Chancelier d'expliquer ses volontés. C'étoit le cardinal de René de Birague, Prélat sans éloquence, & qui ignoroit également le Droit Ancien & le Droit François ; du reste homme de bien, & qui sous un autre Prince, n'auroit jamais donné un conseil lâche & pernicieux. Il fit un long discours, dont le résultat fut, que les Edits étoient injustes, mais nécessaires : Et tous, ajoûta-t'il, la voyent cette nécessité. Ces paroles qu'il répéta plusieurs fois en jettant ses regards de tous côtés avec une grande agitation de corps, firent rire l'Assemblée : car il y avoit avec le Roi quantité de favoris, dont l'avidité insatiable, ou les profusions immenses épuisoient sans cesse le trésor : & l'on s'imagina que le Chancelier avoit voulu les désigner par cette nécessité dont il avoit parlé dans son discours. Ainsi l'on publia dans un même jour, qui étoit le sept de Mars, neuf édits bursaux, dont le plus infame & le plus onereux fut celui qui faisoit payer dix-huit sols par écu sur l'honoraire que les consignations payent à chaque conseiller, pour les rapports qu'il fait au Parlement.

HENRI III. 1583.

Le foible du Roi pour ses favoris, dont il souffroit les excès, aux dépens de sa réputation & du bien général de son Royaume, rendoit inutiles ses talens naturels pour le gouvernement, & lui attiroit l'indignation publique. Ils sçavoit qu'il n'étoit pas aimé, & que ses ennemis répandoient sans cesse des bruits propres à le rendre odieux. Pour se fortifier contre ce mécontentement général de ses peuples, il affectoit de paroître en public avec beaucoup plus de Gardes, de Hallebardiers, & de Suisses qu'à l'ordinaire : car avant ce tems-là il marchoit assez souvent dans les ruës sans suite & comme un particulier. Il doubla donc le nombre des soldats de sa garde, afin de se faire craindre au moins par ceux qui ne l'aimoient pas. Cependant comme il étoit fort changeant, il s'ennuya bien-tôt de tout cet attirail de la majesté royale, qui troubloit ses plaisirs, & il se replongea dans les amusemens de la vie privée. Mais il crut gagner l'affection du menu peuple, en affectant des déhors de dévotion. Dans cette vûë, il établit de pieux spectacles, & institua diverses confrairies, qui sans

HENRI III. 1583.

diminuer la haine du peuple, lui attirérent le mépris des Grands, & engagérent ses ennemis à ne garder plus aucune mesure dans les complots qu'ils tramoient contre lui.

Soit superstition soit envie de passer pour dévot, le Prince se faisoit un grand plaisir de ces pieuses comédies, dont il avoit pris le goût à Avignon, lorsqu'il y passa en revenant de Pologne pour s'approcher du Languedoc, où il y avoit quelques troubles qu'il vouloit appaiser. Ces dévotions furent depuis introduites à Lyon & à Toulouse par le P. Edmond Auger Jesuite, qui avoit un grand ascendant sur l'esprit du Roi. Il est vrai qu'un certain du Peyrat avoit déja établi ces pratiques à Lyon, & qu'il s'étoit donné beaucoup de mouvemens depuis pour les faire recevoir dans Paris capitale du Royaume, comme un moyen d'y faire fleurir la pieté. Ce roi en avoit souvent fait la proposition du vivant de Christophle de Thou premier Président: mais ce Magistrat, & Pierre Brulart président des Enquêtes, homme d'une probité reconnuë, s'y étoient toûjours opposés, en lui représentant que ces nouvelles dévotions, & toutes ces confrairies étrangéres, que nos ancêtres avoient constamment rejettées, n'étoient bonnes qu'à détourner les peuples de la véritable pieté, de la discipline ancienne, & de l'obéïssance qu'ils doivent aux Magistrats. Aussi-tôt après la mort du premier Président, le Roi revint à ses premiéres vûës, sans trouver de résistance de la part des personnes en places: plusieurs même y applaudirent pour faire leur cour à ce Prince, qui marchoit à grands pas vers sa ruine, & qui après s'être fait haïr par son mauvais gouvernement, se faisoit mépriser par ces dévotions mal entenduës.

Confrairies de Flagellans à Paris.

Voilà l'origine des confrairies de Flagellans qui s'établirent à Paris, dont les uns étoient vêtus de blanc, les autres de noir, & les autres de bleu. On leur fit des Statuts datés du treize de Mars, qui furent confirmés par le Roi, & publiés par son autorité. Le ministre du Pape, J. B. Castello évêque de Rimini, étoit à la tête de ces nouvelles pratiques. On en célébra la solemnité le vingt-cinq de Mars, jour de l'Annonciation. Le roi, les Princes, les Grands de la Cour, & toute la Noblesse s'y trouvérent, & sur-tout les factieux, qui étoient ravis de voir que ces sortes d'assemblées faites par

l'autorité du Roi leur ouvroient une belle porte pour la conjuration qu'ils méditoient depuis long-tems contre ce Prince. Les premiers Magiſtrats, le cardinal de Birague chancelier, & Chiverny garde des ſceaux y aſſiſtérent, tous vêtus de ſacs (c'eſt le nom que l'on donne à l'habit des Flagellans) & le viſage couvert, & ils allérent en proceſſion dans toute la ville en cet équipage, & par un tems de pluie. Ce fut un ſujet de raillerie pour les uns, & d'indignation pour les autres, qui crioient tout haut que les auteurs de ces ſpectacles donnés ſi à contre-tems ſe moquoient de Dieu & des hommes : & malgré l'autorité du Pape & du Nonce qui approuvoient ces nouveautés, les Prédicateurs, qui avoient commencé depuis quelque tems à parler avec beaucoup de liberté du Roi & des Magiſtrats, ne gardoient aucunes meſures : en ſorte que le lendemain toutes les chaires retentirent d'invectives contre cette nouvelle eſpece de Religieux. Celui qui alla le plus loin en cette occaſion, fut Maurice Poncet, Théologien habile, mais mordant & quelquefois boufon. Il parla avec force contre ces Courtiſans, qui cachoient leurs déſordres ſous le maſque de la pieté : & par alluſion au tems pluvieux qui dura pendant la proceſſion, il dit que ces confréres faiſoient à peu près comme ceux qui ſe couvrent d'un ſac moüillé pour ſe garantir de la pluie : ce qui ſe dit par maniére de proverbe, de ceux qui prétendent excuſer leurs crimes par des contes également ridicules & impertinens. Ce trait, qui renfermoit beaucoup de vérité, piqua fort le Roi, & lui fit craindre que ce nouvel établiſſement, par où il avoit voulu ſe rendre agréable au peuple, ne l'en rendît le joüet : ce que l'événement ne juſtifia que trop. La liberté de Poncet le fit exiler à Melun, & il eut ordre de demeurer pour quelque tems à l'Abbaïe de ſaint Pére, où il avoit fait profeſſion. Châtiment bien léger pour une injure que le Roi avoit reſſentie ſi vivement.

La proceſſion des Flagellans recommença le Vendredi ſaint : mais pour la rendre plus reſpectable, on la fit la nuit aux flambeaux. George de Joyeuſe de ſaint Dizier, frére d'Anne de Joyeuſe, y ayant aſſiſté nuds pieds dans un tems, où il faiſoit encore froid, tomba malade de la diſſenterie ; & il mourut peu de jours après.

HENRI III. 1583.

Livre de Roziere.

Il arriva en ce tems-là une chose qui piqua horriblement les Lorrains, qui cherchoient dès-lors à broüiller le Royaume sous les auspices du duc de Guise. François de Roziere archidiacre de Toul, avoit deux ans auparavant composé un gros volume intitulé : *Généalogie des Ducs de Lorraine & de Bar* : ouvrage confus, plein d'impertinences, & qui fut lû de peu de personnes. Non-seulement on y donnoit aux Lorrains beaucoup de choses contre la vérité de l'histoire, mais on diminuoit avec une insigne mauvaise foi les prérogatives de la couronne de France, & l'auteur s'étoit oublié jusqu'à écrire plusieurs choses injurieuses à la personne du Roi. On s'en apperçut assez tard ; mais enfin on le fit voir au Roi dans le Livre même. Comme on soupçonna que ç'avoit été par l'ordre, ou du moins par le conseil des Lorrains que ce Livre avoit été imprimé à Paris, & qu'ils avoient eu dessein de mettre la patience du Roi à l'épreuve, ce Prince ne crut pas devoir souffrir cette insulte. Ainsi il donna ordre d'arrêter Roziere, & il envoya à Toul Nicolas Brulart conseiller au Parlement pour l'interroger. Il fut ensuite amené à Paris, & mis à la Bastille : mais on défendit au Parlement de connoître de cette affaire, à la considération du duc Charle de Lorraine. Ce Prince averti de ce qui se passoit par la Reine sa belle mere, qui lui étoit toute dévoüée, se rendit à Paris pour appaiser le Roi par sa présence, & pour empêcher qu'on n'exigeât de Roziere quelque satisfaction flêtrissante pour la maison de Lorraine. Le vingt-sixiéme d'Avril le coupable fut amené de la Bastille au Louvre, où le Conseil se tenoit ; & là, devant une grande assemblée de Princes & de Seigneurs, en présence du duc Charle de Lorraine, du cardinal de Vaudemont, des ducs de Guise & de Mayenne, de Jean de la Guêle président au Parlement, d'Augustin de Thou, & de Jacque Faye sieur d'Espesse avocats du Roi, Roziere se mit à genoux, & avoüa qu'il avoit inseré dans son Livre contre la vérité de l'Histoire beaucoup de choses remplies de calomnies, & injurieuses à la majesté du Roi ; & il reconnut qu'il méritoit un châtiment rigoureux : que cependant, comme il y avoit eu plus d'imprudence de sa part que de mauvaise intention, il imploroit la miséricorde & la clémence du Roi, & le supplioit de lui pardonner sa faute. Après

avoir prononcé ces paroles d'un ton lamentable, Chiverny garde des ſceaux lui fit une ſévére réprimande, & le déclara criminel de léze-Majeſté. Un moment après, la Reine étant ſortie comme d'une machine, pria ſon fils de vouloir bien à la conſidération du duc de Lorraine ſon allié, avoir pitié du coupable, qui avoit avoüé ſon crime, & lui pardonner, quoiqu'il méritât les plus grands châtimens. Le Roi ayant fait ſigne qu'il lui pardonnoit, ordonna au coupable de ſe lever, & le remit entre les mains du duc de Lorraine, juſqu'à ce qu'il eût fait ſçavoir par le préſident la Guêle & par les Avocats Généraux de Thou & Faye, quelle étoit ſa volonté par rapport au Livre de Roziere. Il fut arrêté que le Livre ſeroit laceré en préſence de l'Auteur; mais cette flêtriſſure ne fut exprimée par aucun acte public, de peur qu'une note pareille ne retombât ſur l'illuſtre maiſon de Lorraine, pour qui le Livre avoit été fait.

HENRI III. 1583.

Ce que je vais rapporter n'eſt gueres plus digne de la majeſté Royale. La licence alloit ſi loin qu'on imprimoit, & que l'on répandoit tous les jours dans le public quantité de libelles, par leſquels on prétendoit prouver que la maiſon de Lorraine avoit droit de ſuccéder à la Couronne: & on n'y parloit qu'avec mépris de la maiſon de Hugue Capet, d'où ſont deſcendus tous les Rois qui ont heureuſement régné en France depuis plus de ſix cens ans. Les Lorrains rejettoient ces libelles ſur les Proteſtans, à deſſein, diſoient-ils, d'irriter le Roi contre des Princes qui avoient rendu de ſi grands ſervices à l'Etat, & à la Religion. Le Roi s'étoit mis en tête de réfuter ces écrits non par des actions, comme il convenoit, mais par des réponſes en forme. Il y avoit quatre ans, qu'il avoit chargé de ce ſoin Pons Thiard de Biſſy, qu'il nomma depuis évêque de Châlon ſur Saone. Ce Prélat verſé dans tous les genres de litterature, excellent Philoſophe, & grand Mathématicien, comme ſes œuvres le font voir; eut ordre d'établir la véritable origine de Hugue Capet, & de réfuter les chiméres des Lorrains qui font deſcendre leur famille du duc Charle, le dernier des Carlovingiens. Il compoſa un livre dans ce deſſein, mais ſans y mettre ſon nom, comme s'il eût appréhendé de ſe broüiller avec cette famille. Du côté paternel, il fait deſcendre Hugue Capet du fameux

HENRI III. 1583.

Witikinol seigneur Saxon, qui soûtint si long-tems la guerre contre l'empereur Charlemagne ; & de Charlemagne même, du côté maternel. Après quoi il prouve par le témoignage de plusieurs auteurs très-anciens, que Charle le dernier des Carlovingiens qui mourut en prison à Orleans l'an 991, laissa un fils nommé Othon, qui fut duc de Lorraine, & qui mourut 14. ans après sans enfans mâles : qu'après sa mort Henri II. détacha la Lorraine de la couronne de France, dont elle étoit membre, & qu'il la donna à Godefroi des Ardennes, dont la famille a possédé ce Duché jusqu'en l'année 1070, qu'Ida sœur de Godefroi le bossu dernier de cette maison épousa Eustache comte de Boulogne, & que de ce mariage vint Godefroi de Boüillon, qui fut depuis roi de Jérusalem : mais que pendant qu'il étoit en Orient, l'empereur Henri IV. donna la Lorraine à Henri comte de Limbourg ; que Henri V. la donna depuis à Godefroi comte de Louvain ; & qu'ainsi après la mort d'Othon, qui est véritablement le dernier des Carlovingiens, la Lorraine a été possédée l'espace d'environ cent ans par quatre différentes familles.

Voilà le rempart que le Roi opposoit à une maison factieuse, dont la puissance augmentoit de jour en jour. La postérité jugera par ce qui arriva depuis, si une pareille ressource étoit digne d'un grand Roi, & de son Conseil, & si un tel reméde étoit bien propre à guérir un si grand mal. Lorsqu'on veut approfondir la cause des incertitudes du Roi, & de sa nonchalance à venger le mépris qu'on faisoit de sa dignité, on est forcé de dire que ce Prince se laissoit gouverner par ses Favoris, qu'il entroit dans toutes leurs passions, & qu'il changeoit de conduite & de maximes au gré de ceux qui avoient le plus de crédit à sa Cour. Deux alors partageoient toute sa confiance ; mais une jalousie réciproque leur inspiroit des vûës très-opposées ; c'étoient Anne de Joyeuse, & Jean-Loüis de Nogaret. Malgré les liaisons de parenté qui étoient entre eux, & le désir qu'avoit le Roi de les voir unis, jamais ce Prince ne put les empêcher de prendre en secret des partis contraires, & de se diviser d'une maniére marquée sur les deux factions qui partageoient alors le Royaume. On crut aisément que Joyeuse seroit pour les Guises, parce

parce qu'il étoit leur parent fort proche. Nogaret qui ne vouloit point paroître entraîné par le crédit de son rival penchoit pour le roi de Navarre ; & quoique ce parti fût alors le plus foible à cause de la haine que l'on portoit aux Protestans, les gens sages le regardoient pourtant comme le plus juste & même comme le plus sûr, ce que l'événement a justifié. Le Prince n'ayant point d'enfant, chacun se tournoit dès lors vers l'héritier de la couronne ; & les plus raisonnables, quelque éloignés qu'ils fussent des Protestans sur la religion, se réünissoient avec eux pour s'attacher au Prince légitime, & favorisoient le roi de Navarre. Ceux qui désiroient du changement dans l'Etat, ou qui réduits à l'indigence ne demandoient qu'à exciter des troubles afin d'en profiter, se déclaroient pour les Guises, & cette faction paroissoit beaucoup plus puissante que l'autre, parce que la populace, & les villes lui étoient attachées à cause de la religion, qui servoit pour ainsi dire de manteau aux Guises pour couvrir leur manége.

Au milieu de ces factions, le Prince malheureux étoit dans des allarmes continuelles, & ne sçavoit à quoi se tenir. D'un côté l'ambition des Guises lui donnoit de l'ombrage ; de l'autre la religion du roi de Navarre lui étoit odieuse : il étoit outre cela fort embarrassé à garder l'égalité entre Joyeuse & Nogaret, non-seulement par rapport à leur fortune, mais encore par rapport à leurs liaisons, & aux partis qu'ils embrassoient. L'esprit remuant de sa mére lui donnoit encore beaucoup d'affaires. Cette femme au désespoir de voir son crédit déchû par celui que les favoris prenoient tour à tour sur l'esprit de son fils, mettoit tout en œuvre pour retrouver dans les troubles de l'Etat, ce que la paix lui avoit fait perdre de sa puissance. Voilà le motif du penchant qu'elle avoit pour le duc de Guise, parce qu'elle espéroit que la guerre civile que ce Duc méditoit, la rendroit arbitre entre son fils & lui, & que les deux partis s'en rapportant à son jugement, elle seroit maîtresse du Royaume. C'étoit dans cette vûë qu'elle justifioit toûjours les soupçons que l'on avoit des desseins des Guises ; qu'elle appaisoit la juste colére du Roi ; & qu'elle rendoit inutiles tous les projets, que les plus fidéles serviteurs de son fils arrêtoient dans le conseil pour renverser les desseins des factieux.

HENRI III. 1583.

Pendant ce tems-là Joyeuſe, qui cherchoit à ſe rendre agréable au même peuple par le zéle qu'il marquoit contre les Proteſtans, cherchoit auſſi tous les moyens poſſibles d'affermir ſon crédit. Plein de cette penſée, il crut pouvoir dépoüiller le maréchal de Monmorency du gouvernement de Languedoc. Il ſonda là-deſſus l'eſprit du Roi : mais ayant reconnu que ce Prince n'étoit pas diſpoſé à le faire, & d'un autre côté qu'il avoit une grande confiance au Pape ; cet homme entreprenant, qui faiſoit revivre ſes anciens différens avec un rival, & qui étoit venu à bout d'aigrir l'eſprit du Roi contre les Monmorencis, prit cette occaſion de faire un voyage à Rome, afin de s'aboucher avec le Pape, qu'il vouloit mettre dans ſes intérêts : il ne manqua pas de prétextes pour colorer ce deſſein. Il vouloit voir l'Italie, & les Princes d'Italie : il avoit la dévotion d'aller à Rome. Mais ceux qui pénétroient le plus avant dans les vûës de ce jeune ambitieux, voyoient bien qu'il n'alloit pas en Italie pour le ſeul plaiſir de voyager; mais pour faire voir au Pape & aux Princes d'Italie la grandeur de ſon crédit. Quoiqu'il eût été d'abord attaché aux Guiſes, ſon courage s'étoit pour ainſi dire élevé avec ſa fortune, & on ne douta point qu'il ne voulût s'offrir au Pape pour Général de la guerre qu'on avoit deſſein de faire un jour aux Proteſtans, & d'enlever aux Guiſes cet honneur qu'ils croyoient dû à leur famille, & qu'ils ſe ménageoient avec tant de ſoin auprès du peuple en France, & auprès du Pape à Rome. Il étoit convenu avec le Roi, à l'inſtigation de la Reine, qui haïſſoit ſouverainement toute la maiſon de Monmorency : Qu'il iroit voir le Pape au nom du Roi : Qu'il lui parleroit du maréchal de Monmorency, comme du principal fauteur de l'héréſie : Qu'il le rendroit par ce moyen ſuſpect & odieux au ſaint Pére & aux Cardinaux ; & qu'en lui faiſant perdre ſon crédit à la cour de Rome, il le priveroit de ſon plus ferme apui contre la haine que le Roi lui portoit.

Monmorency étoit très-attaché à la religion de ſes ancêtres: mais à cauſe de l'ancienne querelle de ſa maiſon contre les Guiſes, il avoit quitté la Cour après la mort du Connétable ſon pére, & de François de Monmorency ſon frére aîné, & il étoit comme relegué dans ſon gouvernement de Languedoc. Comme il s'y ſoûtenoit en partie par le ſecours du roi

de Navarre, du prince de Condé & des Proteſtans, ſes ennemis en avoient pris occaſion de le rendre ſuſpect au peuple. Se voyant ainſi expoſé à la haine publique, pour la diminuer autant qu'il pouvoit, il avoit pris toutes les précautions imaginables pour empêcher que les terres du Pape ne fuſſent pillées ou inquiétées par les Proteſtans. Le Pape & les Cardinaux qui lui avoient une ſi grande obligation, n'écoutoient point les rapports vrais ou faux qu'on leur faiſoit contre lui, & regardoient les ſervices qu'il leur rendoit continuellement comme une preuve certaine de Catholicité.

Joyeuſe va en Italie.

Joyeuſe allant en poſte en Italie avec un équipage de Roi, fit par tout ſur ſa route des dépenſes énormes. Lorſqu'il fut arrivé à Rome, il y fut reçu avec beaucoup de magnificence par le cardinal d'Eſt, qui le logea dans ſon Palais avec toute la Nobleſſe de ſa ſuite. Ce Cardinal le mena peu de tems après à l'audience du Pape qui lui fit beaucoup d'accueil. Après le baiſer des pieds à l'ordinaire, toute l'audience ſe paſſa de part & d'autre en complimens de civilité. Joyeuſe en demanda une ſeconde, où il parla au Pape avec toute la confiance dont il étoit plein quand il entreprit ce voyage. Il aſſûra S. S. que le Roi & lui avoient une envie extrême d'établir la religion Catholique dans tout le Royaume; mais que le mal étant invétéré, il n'étoit pas aiſé d'exécuter ce qu'ils ſouhaitoient: Qu'ils y trouvoient un grand obſtacle dans la diſſimulation maligne de certaines gens, qui préférant leurs intérêts particuliers à ce qu'ils devoient à la religion & à la patrie, favoriſoient ſous main les hérétiques: Que ce mal duroit depuis long-tems: Que Monmorency étoit à la tête de ce parti: Qu'il y avoit quarante ans que ſon pére & lui étoient maîtres du Languedoc le plus grand gouvernement du Royaume; & que depuis ce tems-là l'héréſie s'y étoit fortifiée de jour en jour par leur connivence, & parce que ſous prétexte de ſe fortifier eux-mêmes contre leurs ennemis particuliers, ils avoient crû pouvoir impunément tout faire & tout ſouffrir: Que le Roi en étoit au déſeſpoir: Qu'il avoit ſouvent & depuis long-tems donné des avis là-deſſus au Maréchal, plûtôt par conſidération pour ſa famille, que parce qu'il eût lieu d'être content de ſes ſervices; mais qu'aujourd'hui le mal étoit venu à un tel point, qu'on ne pouvoit plus

HENRI III. 1583.

différer le remède, l'hérésie ayant jetté de si profondes racines en Languedoc, qu'il sembloit que toute l'Allemagne, & Genéve même s'y fussent transplantées, que de-là ce mauvais arbre avoit étendu ses branches dans toutes les autres parties du Royaume : Que le Roi n'ignoroit pas les menées de ce Maréchal toûjours dissimulé, & toûjours disposé à bouleverser le Royaume : Qu'il sçavoit les intelligences qu'il entretenoit dans les Cours étrangéres, & surtout à Rome, pour donner bonne opinion de sa foi, en y faisant entendre sans cesse qu'il avoit mis à couvert Avignon & le Comtat Venaissin; mais que ceux à qui il prétendoit en imposer devoient faire attention que ce n'étoit pas à sa protection, mais aux forces de l'Etat, qu'ils étoient redevables d'un si grand bienfait : Que le Roi ayant tant de sujets d'être mécontent de ce Seigneur, cependant par respect pour le Saint-Siége n'avoit voulu prendre aucune résolution à son égard, sans en avoir auparavant donné part à S. S. & sans lui avoir fait connoître que Monmorency, qui n'étoit d'aucune utilité à la Cour de Rome, devoit être regardé comme l'un des plus grands ennemis du Roi & du Royaume : » C'est pour cela, ajouta-t'il, que » S. M. qui vient de me faire faire un mariage très-honorable, » & qui a eu la bonté de m'appeller son frére, m'a choisi pour » venir aux pieds de V. S. afin de l'instruire du véritable état » des affaires de France, que je connois parfaitement, & de » prendre avec elle des mesures pour mettre en sûreté la re» ligion Catholique.

Le Pape lui répondit d'abord avec un visage gai : mais un moment après, il prit un air sévére & composé. Il dit à Joyeuse qu'il étoit très-obligé au Roi des marques d'amitié qu'il lui donnoit, & de l'ambassade honorable qu'il lui avoit envoyée; il loüa beaucoup la piété du Prince & de son Envoyé, & les exhorta à continuer dans des sentimens si favorables à la religion. Mais venant à Monmorency : » Je crains bien, dit-il, » que le Roi mon très-cher fils, qui vous a envoyé pour » m'instruire à fond des affaires de la France, ne soit lui» même un peu étranger dans son propre Royaume, & qu'il » n'en connoisse pas assez l'état ; car ce sont les faits qu'il » faut croire, & non pas les paroles. Vous avoüez vous-mê» me qu'Avignon & tout le païs qui en dépend, renden

» témoignage à la piété de Monmorency. Ainsi toutes les » calomnies que ses ennemis répandent sans cesse autour du » Roi qui ne lui rend pas justice, n'auront jamais assez de poids » auprès de moi pour l'emporter sur les services que ce Ma- » réchal m'a rendus. Ce qu'on dit de sa dissimulation & de » ses liaisons avec les Protestans, est plus digne de pitié que » de haine ; car en effet, n'est-il pas bien triste de voir que » ce grand homme, dont le pére vient d'être tué en com- » battant pour la religion, & qui est lui-même dans une dis- » position semblable, soit réduit par la malignité opiniâtre » de ses ennemis, à implorer le secours de ceux qu'il déteste » dans son cœur ? car vous sçavez bien que quand il s'agit de » mettre sa vie en sûreté, tous les moyens deviennent hon- » nêtes, & par conséquent légitimes. Il seroit à souhaiter, que » tous les gens de bien voulussent intercéder pour lui auprès » du Roi, & le conjurer de lui rendre ses bonnes graces ; au » lieu de forcer un si brave homme, en refusant toûjours » de l'écouter, à se jetter entre les bras des ennemis de Dieu » & du Roi, pour mettre sa dignité & sa vie à couvert. Mais » vous, qui êtes son parent de si près, & dont le pére est re- » devable au sien des honneurs dont il est revêtu, ne de- » vriez-vous pas donner l'exemple aux autres ? c'est à quoi » je vous exhorte par l'amitié paternelle que j'ai pour vous : » l'honneur & la conscience vous y obligent ; car si vous vou- » lez mettre en repos votre conscience du côté de Dieu, & » maintenir votre réputation du côté des hommes, il est im- » portant qu'on ne puisse pas dire que vous avez insulté aux » malheurs d'une famille que tout le monde sçait avoir ren- » du de très-grands services à la vôtre, & à vous en parti- » culier. Pour ce qui me regarde, & je puis dire la même » chose du sacré Collége, nous n'oublierons jamais les plai- » sirs qu'il nous a faits, & jamais on ne nous accusera d'ingra- » titude à son égard ; & si nous ne nous acquittons pas en- » vers lui, du moins n'oublierons-nous pas ce que nous lui » devons.

Cette réponse, à laquelle Joyeuse ne s'attendoit pas, lui ferma absolument la bouche. Il sentit qu'il étoit à Rome ; & qu'il ne se trouvoit plus dans cette Cour, où sa puissance n'avoit presque pas de bornes ; qu'à Rome, où l'on examine

HENRI III. 1583.

les choſes avec la prudence la plus rafinée, les affaires ſe diſcutent bien autrement qu'elles ne ſe traitent à la cour de France: ainſi honteux & confus, il ne ſongea plus à parler au Pape des meſures qu'il falloit prendre pour la guerre contre les Proteſtans, dans laquelle il voûloit avoir le principal commandement, & il tomba dans un chagrin, qui lui cauſa une longue & facheuſe maladie. Monmorency avoit fait avertir le Pape par ſes amis du deſſein de Joyeuſe, & il lui avoit fait donner avis que ce jeune Seigneur avoit pour but de ſe rendre maître du Comtat d'Avignon, s'il pouvoit obtenir le gouvernement de Languedoc; & de ſe faire enſuite donner le Comtat par le Roi à titre de principauté: Que le Roi donneroit en échange au Pape le marquiſat de Saluce: Que ſi le Pape refuſoit cet échange, on renouvelleroit l'ancienne diſpute ſur le Comtat Venaiſſin, & qu'on ſoûtiendroit à S. S. que ce n'étoit qu'un engagement; qu'ainſi le Roi étoit en droit d'y rentrer, & qu'il le vouloit. Voilà ce qui porta le Pape à faire à Joyeuſe une réponſe pleine d'aigreur & de reproches.

Joyeuſe avoit mené à Rome Loüis de Montjoſieu très-ſçavant antiquaire, qui tout étranger qu'il étoit dans cette ville autrefois capitale du monde, contribua beaucoup dans le peu de tems qu'il y reſta à en éclaircir diverſes antiquités. Car dans les cinq livres qu'il dédia à Sixte V. ſur les Obeliſques, le Janus à deux viſages, le Septizone, le Pantheon, la ſymmétrie des temples, les Caryatides, ſur leſquelles ce ſçavant François donna des leçons aux Italiens, il a fait de ſçavantes diſſertations ſur la ſculpture des anciens, ſur leur gravûre, & en particulier ſur celle des pierres précieuſes, ſur la peinture, ſur la place de Rome, & ſur d'autres endroits de la ville: & non-ſeulement il dit des choſes dont perſonne n'avoit parlé avant lui; mais il releve quantité d'erreurs des écrivains modernes. Lorſqu'il fut de retour en France il écrivit fort au long ſur la mécanique; mais pendant qu'il employoit ainſi ſes talens pour l'utilité publique, comme on l'en avoit prié, il dérangea fort ſes propres affaires, en ſe chargeant du ſoin ruineux de purger Paris des bouës, & des ſaletés dont il étoit plein. Il fit encore pire, il ſe maria, & l'indigne femme qu'il prit fut cauſe de la mort de ce ſçavant

homme qui méritoit de vivre plus long-tems. Il a fait beaucoup d'ouvrages, quoique ſa vie n'ait pas été longue, mais il en auroit fait bien davantage ſi ſa fortune eût répondu à la douceur de ſes mœurs & au caractére de ſon eſprit, qui avoit reçû de la nature les diſpoſitions les plus heureuſes pour tous les beaux arts.

Joyeuſe alla de Rome à Veniſe, & il fut reçû avec autant de magnificence, que s'il eût été le frere du Roi; car c'eſt ainſi qu'il étoit traité dans les lettres qu'il en recevoit. On lui donna avec de grandes ſolemnités le titre de Patrice. Il reçut les mêmes honneurs à Florence, à Ferrare, à Mantouë & en Savoye; & enfin il revint en France languiſſant & attaqué de la maladie dont j'ai parlé. Cette langueur, ou peut-être l'abſence, qui eſt toûjours dangereuſe pour nos courtiſans, fut cauſe que ce favori, qui vouloit dépoüiller les autres, penſa perdre lui-même le crédit qu'il avoit auprès du Roi; & Nogaret ne manqua pas l'occaſion de décrier l'ambition de ſon rival, ſi oppoſée à la vie tranquille, que le Roi déſiroit de mener: tant il eſt vrai que la puiſſance qui n'eſt pas fondée ſur le mérite, & qui n'eſt appuyée que ſur un crédit auſſi changeant que le vent, eſt ſujete à bien des revers. Mais après avoir été quelque tems éloigné de la Cour à cauſe de ſa maladie, il revint peu à peu dans la place qu'il avoit quittée, & ce fut Nogaret lui-même qui travailla à l'y faire revenir: car connoiſſant le peu de fond qu'on pouvoit faire ſur l'eſprit du Prince, & content d'avoir donné un échec au crédit exhorbitant de Joyeuſe, il travailla à le réconcilier avec le Prince, de peur qu'un autre plus puiſſant ne prît ſa place.

Joyeuſe avoit penſé, il y avoit déja quelque tems, au gouvernement de Normandie, qui à cauſe de ſon étenduë avoit été partagé à la mort du duc de Bouillon entre ſes quatre Lieutenans. Il avoit deſſein de réünir en ſa perſonne ces quatre portions; mais l'eſpérance du gouvernement de Languedoc lui avoit fait abandonner cette vûë, dans la crainte qu'il ne parût pouſſer ſon ambition plus loin que l'égalité que le Roi vouloit garder entre ſes deux favoris ne le permettoit; car n'y ayant point alors de grands gouvernemens, Nogaret n'en avoit obtenu que de petits, comme celui de

HENRI III. 1583.

Joyeuse a le gouvernement de Normandie.

Boulogne & celui de Mets : le premier lui fut remis par Antoine d'Estrées, à qui l'on donna à la place celui de la Fere en Vermandois; le second lui fut cédé par Nicolas d'Angenne seigneur de Rambouillet, qui eut en récompense la charge de Capitaine des cent Gentilshommes de la maison du Roi : mais Joyeuse n'espérant plus rien du Languedoc, reprit son ancien dessein, & il acheta fort cher de tous les gouverneurs particuliers de Normandie, leur consentement à ce que toutes les portions fussent réünies en un seul gouvernement qu'il auroit, comme l'avoit eu le duc de Boüillon, & à condition qu'ils ne seroient plus que ses Lieutenans. Ensuite il racheta de ces Lieutenans, & de tous les Gouverneurs des places fortifiées les gouvernemens qu'ils avoient, afin de les faire donner à ses créatures. Ainsi le gouvernement du païs de Caux fut remis par Jean de Moüi de la Meilleraie, & donné à Aimar de Chaste chevalier de Malte, homme d'une grande valeur, & d'une fidélité éprouvée, avec les châteaux de Dieppe & d'Arques ; le Havre de Grace qui est le principal port du païs, où commandoit Corboran de Cardillac de Sarlabos, fut donné à André de Brancas de Villars allié de Joyeuse aussi bien que de Chaste ; François Do avoit le gouvernement de Coutance qu'il avoit acheté du maréchal de Matignon, & il y étoit relégué depuis quelques années. Joyeuse voulant tirer de lui ce gouvernement, avec celui du château de Caen, fut obligé non-seulement de lui payer une grande somme, mais encore de lui faire rendre la Surintendance des Finances, pour le malheur de l'Etat, déja épuisé par les profusions des favoris. Joyeuse donna ce gouvernement & ce château le plus fort de la province à Gaspar Pelet de la Verune. Il n'y avoit plus que le gouvernement de Roüen, qui étoit entre les mains de Tannegui le Veneur de Carrouges ; mais comme le Parlement, qui est dans cette ville, diminuoit beaucoup l'autorité du Gouverneur quelqu'aimé qu'il fût du peuple, Joyeuse ne s'en soucia pas, & il consentit de lui-même que Carrouges restât en place.

Le duc d'Anjou frere du Roi avoit alors pour appanage Alençon en basse Normandie, qui fait un quart de la province ; & non-seulement il avoit détaché cette portion du gouvernement général, mais il y avoit établi une jurisdiction particuliére

particuliére, dont les appellations ne ressortissoient pas au parlement de Roüen, mais à celui de Paris; ainsi Joyeuse n'y toucha pas pour lors. HENRI III. 1583.

C'est avec bien de la douleur, & à la honte du nom François, que je me vois obligé de découvrir ces plaies honteuses de la France, sous un Prince bon dans le fond, mais qui se laissoit gouverner, & qui suivoit bien plus les passions des autres dans tout ce qu'il faisoit, que ses propres inclinations; & je ne le fais que pour mettre sous les yeux les véritables causes de l'avilissement de la majesté Royale parmi les François, qui avoient toûjours eu tant de respect pour leurs Princes, & pour montrer les sources des factions qui déchirérent le Royaume. Comme la vertu restoit sans réco mpense que tout se vendoit dans l'Etat sous l'autorité même du Roi; & que le Souverain étoit tout à la fois & méprisé & haï, la fidélité des peuples commença à s'affoiblir, & bien-tôt elle fut entiérement corrompuë par ce trafic infâme de magistrature & de gouvernement; & dès que les liens de la fidélité Françoise si renommée parmi les étrangers furent une fois rompus, la porte se trouva ouverte aux factions, qui affligérent depuis le Royaume, & le mirent presque en piéces, aussi-tôt que les esprits des peuples eurent été fascinés par le prétexte spécieux de la religion.

Le Roi voulant adoucir la haine que la levée des impôts lui attiroit, & s'imaginant avoir gagné le peuple par des déhors affectés de piété, voulut aussi faire croire qu'il songeoit à le soulager, & à lui rendre justice sur ses griefs. S'étant donc fait representer la liste des conseillers d'Etat, il nomma pour chaque département deux Commissaires, l'un du Clergé, & l'autre de la Noblesse. Il envoya dans le Lyonnois, le Dauphiné & la Provence Philippe du Bec évêque de Nantes, avec le chevalier Loüis Chataigner seigneur d'Alain, également illustre par sa Noblesse, par son érudition, & par son ambassade de Rome, dont il étoit revenu depuis peu. Pierre de Villars archevêque de Vienne fut envoyé dans la Guienne & dans le Languedoc avec Jean d'Angennes de Poigny. Pierre d'Espinac archevêque de Lyon eut ordre de se rendre en Normandie, & en Bretagne avec Michel de Sevre chevalier de Malte; & l'on en envoya d'autres en d'autres lieux,

HENRI III. 1583.

Assemblée de S. Germain.

Ces Commissaires commençoient leurs harangues par loüer la bonté du Roi pour ses peuples : mais après avoir gagné leur bienveillance par ce préambule si bien préparé, ils renversoient ensuite ces sentimens & toutes leurs prétentions d'un seul mot, en exposant les besoins du Royaume, & en demandant au nom du Roi de nouvelles contributions pour y subvenir : mauvais Orateurs, & aussi mauvais Conseillers, qui pour faire leur cour au Roi avoient la lâcheté de lui obéïr en des choses qui lui attiroient la haine & les malédictions des peuples.

Lorsqu'ils furent de retour, le Roi indiqua une assemblée à Saint-Germain, où il manda les Princes, les grands du Royaume, les conseillers d'Etat, & quelques députés choisis de la cour de Parlement. On entendit les Commissaires dans cette assemblée, & sur le rapport qu'ils firent, on dressa un théâtre qui representoit les Etats Généraux. Après que l'action fut commencée, on distribua tous les députés en certaines classes, à la tête desquelles on mit les Princes du sang. Ces députés devoient répondre sur certains articles, qui concernoient le Clergé, la Noblesse, la justice, les magistrats, le gouvernement civil, & les finances ; & leurs décisions après le decret des Etats devoient avoir force de loi; mais ils devoient les donner par écrit au Roi. On employa à ces délibérations le mois de Novembre, & celui de Décembre jusqu'à la fin de l'année. On regarda comme une chose de mauvais augure qu'on y eût proposé, & renouvellé plusieurs articles sur la loi de majesté, car dans un Etat bien réglé ces articles s'observent parfaitement, sans qu'on les publie, ni qu'on les apprenne. On y parla aussi des droits du Roi, ou abolis, ou méprisés, & entre autres de celui-ci: » Que le Roi & ses Officiers, faisant les fonctions de leurs » charges ne peuvent être à cet égard ni interdits ni excom» muniés, & que le Roi a droit d'empêcher que des Bulles » de cette nature données, ou contre les Evêques, ou contre » les Magistrats des cours Souveraines soient exécutées dans » le Royaume. « Les Prélats répondirent qu'ils avoient làdessus quelques scrupules, & ils s'excusérent d'opiner sur cette matiére. Ce qui fut regardé comme une preuve indubitable que la conjuration contre le Roi étoit déja formée. Le Roi

le sentit sans prendre aucune précaution à cet égard, & il dissimula le mal, au lieu d'y apporter reméde.

HENRI III. 1583.

Quelque tems auparavant, c'est-à-dire le 21 de Janvier, le Roi avoit eu un songe qui mérite d'être rapporté. Il rêva qu'il étoit déchiré par des lions; ce qu'il interpréta des lions qu'il nourrissoit dans une place au-dessus du Louvre, comme font assez souvent les Rois : aussi-tôt il les fit tuer à coups d'arquebuses par les soldats qui étoient au corps-de-garde, mais sans rien dire du rêve qui y avoit donné occasion. On fut surpris de cette exécution, & des gens qui en ignoroient la cause, l'ayant apprise depuis par des personnes en place qui leur découvrirent ce secret, l'interpretérent d'une maniére bien différente, mais peut-être plus véritable. Ils disoient que le Roi n'avoit rien à craindre de ces lions qu'il tenoit enfermés dans des loges, mais qu'il devoit se mettre à couvert des chefs d'une faction puissante, qui selon l'opinion commune sembloient destinés à le déchirer, & à mettre son Royaume en piéces. Il arriva encore une autre chose qui devoit lui faire connoître, que la conjuration étoit prête à éclater; cependant soit aveuglément, soit nonchalance, il n'y fit aucune attention. Jean de la Guesle president au Parlement fit une harangue dans cette assemblée, où il parla de rétablir l'ordre judiciaire : & lorsqu'il fut sur l'article qui regarde l'impunité des crimes, il s'étendit beaucoup sur la chasse de Saint Romain de Roüen, & parla avec force contre cet usage déteſtable. Le cardinal de Bourbon qui étoit present & qui avoit déja pris quelque engagement avec les ligueurs, entra en fureur, & se jetta aux genoux du Roi, avec autant d'empressement, que s'il se fût agi de sa dignité, de ses biens, & de son salut éternel, en suppliant humblement S. M. d'obliger la Guesle à lui faire satisfaction & à l'église de Roüen sur l'outrage sanglant qu'il venoit de leur faire. Le Roi un peu ému de cette scéne, qui tenoit du tragique, se contenta cependant pour l'heure de lui dire de se relever & de demeurer tranquille.

Chasse de S. Romain.

Mais puisque j'ai eu occasion de parler de la fameuse chasse de saint Romain, je crois qu'il ne sera pas hors de propos de m'étendre un peu sur cet article. On dit que ce saint archevêque de Roüen vivoit sous Dagobert qui régnoit en

HENRI III. 1583.

France vers l'an 632. de Jesus-Christ, & qu'il étoit chancelier du Roi : & l'on raconte qu'une bête féroce d'une figure extraordinaire parut en ce tems-là, & ravagea tout le païs ; qu'il y eut beaucoup de gens qui tentérent de la combattre, mais toûjours avec un succès malheureux : Que saint Romain s'assûrant sur le secours de Dieu, & sur son innocence s'approcha de ce monstre, l'enchanta par des hymnes sacrées, & que lui ayant jetté son étole au col, il l'arrêta sans qu'il lui fît aucun mal : Qu'il le donna ensuite à un criminel, qu'il venoit de tirer de prison, & qu'il lui ordonna de mener cette bête à Roüen. C'est de-là, dit-on, qu'est venu la coûtume de faire sortir tous les ans des prisons le jour de l'Ascension un criminel qui ait mérité la mort, pour renouveller la mémoire de cette action de saint Romain. Ce criminel, dont le choix appartient au Chapitre de la Cathédrale, porte la chasse de saint Romain en procession par toute la ville, après quoi il est renvoyé avec sa grace. Aucun auteur ancien n'a parlé d'un si grand miracle, quoique les historiens du tems en rapportent beaucoup d'autres : car celui qui a compilé l'histoire de Gregoire de Tours, soit que ce soit Fredegaire, ou un certain Itace, n'en dit pas un mot, & Aimoin qui parle fort au long de la piété de Dagobert dans son quatriéme livre, & qui dit que tous les évêques de Bourgogne & de Normandie l'assistérent à la mort, ne fait aucune mention de saint Romain, ni dans cet endroit, ni dans les livres précédens. J'ai entre mes mains un fragment d'un ancien martyrologe manuscrit qui peut avoir autour de 400 ans, & qui a été apporté d'Angleterre. L'on y trouve la vie de saint Romain archevêque de Roüen, qui vêcut en odeur de sainteté vers l'an 560. de Jesus-Christ sous Clotaire roi de Soissons, qui est appellé Clotaire dans nos annales, & qui étoit fils de Lovis, ou de Clovis, & de Clotilde. On y lit que les habitans de Roüen & de toute la province étant partagés sur le choix d'un Archevêque, Romain ordonna un jeûne & des priéres pour demander à Dieu de faire cesser la division, & qu'il fut choisi lui-même par toute l'assemblée. On ajoûte que le Roi ayant approuvé le choix, & lui ayant mis le baton pastoral en main, il fut confirmé dans cette dignité. Le premier miracle, ou la premiére action de

piété que cet auteur raconte de ce Saint, c'eſt que tout le païs d'alentour étant tourmenté par les eſprits impurs, qui étoient répandus autour d'un petit temple conſacré depuis long-tems à Venus, ſaint Romain en délivra le païs en faiſant jetter à bas ce temple. Il délivra auſſi les habitans par ſes priéres d'une inondation dangereuſe, qui arrivoit très-ſouvent, & qui montoit juſqu'au haut des murs de la ville. Enfin il abolit en pluſieurs autres endroits du Diocéſe le culte impie des faux Dieux, renverſa les temples de Mercure, de Jupiter & d'Apollon, & en éleva de nouveaux qu'il conſacra à Jeſus-Chriſt, mais dans toute cette hiſtoire, qui n'eſt pas trop mal écrite, il n'eſt pas dit un mot du conte de cette bête formidable nommée communément *le Dragon de ſaint Romain*. D'autres écrivains qui ſe croyent mieux inſtruits, nous produiſent un autre Romain bien plus nouveau que celui qui fut chancelier de Clotaire ou de Dagobert, & ils prétendent que c'eſt celui dont la chaſſe eſt aujourd'hui en ſi grande vénération à Roüen : ils le mettent ſous Charle le ſimple, & ils diſent que ce fut lui qui baptiſa Rollo premier Duc de Normandie, contre la foi de nos Annales, qui appellent cet Evêque *Francon*; & ils rapportent ce fait à l'année 912. mais on n'en trouve pas un mot dans les auteurs contemporains qui nous reſtent. Par-là s'évanoüiſſent le miracle, le motif, & le privilége, de la délivrance du priſonnier. Cependant Charle VIII. qui aimoit les Normans, a confirmé ce privilége par des lettres datées d'Alençon; mais je n'en trouve rien dans toute notre hiſtoire avant le tems de ce Prince. Il fut encore confirmé depuis par Loüis XII. avec mention de l'ancienne hiſtoire, telle que je l'ai rapportée. Dans ces lettres de confirmation, on excepte les criminels de leze-Majeſté, les faux monnoyeurs & quelques autres. Depuis ce tems-là, cet uſage a été toléré par le Parlement, qui a cru pouvoir donner quelque choſe à la religion de la ville, & à l'opinion du peuple. Les factions ayant enſuite déchiré le Royaume, & ſurtout dans ces derniers tems, on a fait ſervir ce privilége à une impunité déteſtable & ſans borne, & ce qui n'avoit été accordé qu'aux gens nés dans la province ou dépendans de ſa juriſdiction, a été étendu à tous les criminels, & à tous les malfaiteurs du Royaume,

HENRI III. 1583.

HENRI III. 1583.

à tous ceux même qui, ſans ſe conſtituer priſonniers, avoient été nommés par un criminel; en un mot à tous les crimes les plus abominables: de ſorte que tout ce qu'il y avoit de ſcélérats, qui déſeſpéroient d'obtenir leur grace de la clémence du Roi, couroient en foule à cet aſyle, & recherchoient la faveur du cardinal de Bourbon pour y être reçûs; & ce Cardinal, que les factieux commençoient à flatter de l'eſpérance de la Couronne, n'accordoit cette grace qu'à leur recommandation. Par ce moyen, ces ſcélérats déja chargés de crimes, ne faiſoient aucune difficulté de s'engager à en commettre de nouveaux, & s'enrôloient ſans peine dans la conſpiration formée contre le Roi, & contre l'Etat. Le parlement de la province voyoit cet abus avec douleur; il en avoit ſouvent porté ſes plaintes au Roi, & l'avoit ſupplié inſtamment d'arrêter de bonne heure cette impunité, qui croiſſoit de jour en jour. Le parlement de Paris fâché de voir ce mal s'étendre dans ſon voiſinage, avoit fait des remontrances là-deſſus; & c'eſt à cette occaſion que la Gueſle, qui ne ſongeoit à rien moins qu'à choquer le cardinal de Bourbon, parla à l'aſſemblée de Saint-Germain de la chaſſe de Roüen. Ce Cardinal en fut très-piqué, non-ſeulement à cauſe de l'injure qu'il prétendoit lui être faite à lui-même; mais parce qu'on lui ôtoit par-là, diſoit-il, le moyen de ramener au droit chemin, des miſérables qui ſe perdoient, & de les enrôler dans la ſainte union. C'étoient les factieux du Clergé qui lui avoient ſuggéré ce tour qu'il donnoit à ſes plaintes.

Diſpute de préſſéance entre Charle de Bourbon & le cardinal de Guiſe.

Ce vieillard imprudent ne fut pas ſi vif ſur une injure réelle, qui fut faite à ſon nom, & à ſa maiſon; parce que l'intérêt de la faction où il étoit entré, l'avoit indiſpoſé contre ſa famille: car il ſouffrit, ſans rien dire, que le cardinal de Guiſe qui étoit à l'aſſemblée, diſputât la preſſéance à ſon neveu Charle de Bourbon, que l'on deſtinoit à l'Egliſe: & non-ſeulement il le ſouffrit; mais il trouva mauvais que ſon neveu, qui n'étoit point engagé dans les Ordres, diſputât la premiére place à un Cardinal prêtre; & il n'eut aucun égard à la dignité du ſang Royal, qui, ſelon les loix du Royaume, doit toûjours avoir le pas ſur tout ce qui n'en eſt point, même ſur le Clergé. En effet le Roi décida

la querelle suivant les loix du Royaume, & ordonna que le cardinal de Guise, & tous les autres Prélats n'auroient séance qu'après Charle de Bourbon, s'ils vouloient demeurer dans l'assemblée. Le cardinal de Guise fut très-piqué de cette décision, & comme il étoit fier & hautain, il ne se trouva plus à l'assemblée. Plusieurs Prélats ne laissérent pas de continuer à y assister, & de se conformer à la décision du Roi; & le Cardinal en marqua son indignation contre eux par ce mot orgueilleux: *Il y a des hommes qui honorent la Pourpre, & d'autres qui en sont honorés.*

Peu de tems après on fit encore une insulte au Roi & à la famille Royale dans une affaire assez semblable. Pendant que l'assemblée duroit encore, le Pape fit des Cardinaux, & entre autres il nomma ce même Charle de Bourbon dont on vient de parler, avec François de Joyeuse, qui étoit prêtre, & archevêque de Narbonne. Charle de Bourbon prit le nom de cardinal de Vendôme pendant la vie du vieux Cardinal son oncle. Pour faire honneur à cette dignité, la coûtume est que le Pape envoie la barrette en France, & que le nouveau Cardinal la reçoive de la main du Roi; ce qui se fait ordinairement en grande cérémonie. Joyeuse qui sçavoit qu'à Rome les Cardinaux prêtres avoient le pas sur ceux qui n'étoient point dans les Ordres, prétendoit l'avoir aussi en France sur Charle de Bourbon, & il le demanda, comptant sur le crédit de son frére, & poussé d'ailleurs par les Guises, qui ne perdoient aucune occasion d'abaisser le sang Royal. On ne doute pas même que le Roi n'eût décidé en sa faveur, si cette affaire ne fût pas arrivée dans un tems où son amitié pour Joyeuse son favori, étoit un peu refroidie; & ce Prince inconstant, qui avoit suivi les loix du Royaume au sujet du cardinal de Guise, y auroit apparemment donné atteinte en faveur du cardinal de Joyeuse. Mais Epernon (1), qui cherchoit à mortifier son rival, & qui cachoit sa jalousie secrete sous le prétexte spécieux de zéle pour l'honneur du sang Royal, fit en sorte que le cardinal de Vendôme eût le pas sur Joyeuse.

Cette même année le cardinal de Guise tint au mois de Mai un synode provincial à Reims. Les évêques de Soissons, *Conciles provinciaux.*

(1) C'est celui qu'il a appellé jusqu'ici Nogaret.

HENRI III. 1583.

de Laon, de Beauvais, de Châlons, de Noyon, & d'Amiens s'y trouvérent. Celui de Senlis n'ayant pû s'y rendre, son grand-Vicaire y assista. On n'y fait aucune mention de celui de Boulogne qui a succédé à l'ancien évêque de Téroüane, ni de ceux de Tournai & de Cambrai, qui étoient autrefois suffragans de Reims; mais qui en ont été détachés par le nouvel établissement des évêchés des Pays-bas, fait par Paul IV. & approuvé par le cardinal de Lorraine, alors archevêque de Reims. Ce fut sous le régne de François II. que ce Prélat, qui étoit en quelque sorte le maître du Royaume, souscrivit à ce réglement par une dissimulation très-préjudiciable à la France.

Dans le même mois il se tint un autre synode à Tours, qui fut achevé à Angers au mois de Septembre par Simon de Mailly, métropolitain de la province, aussi illustre par sa rare érudition, que par sa naissance. Les Evêques d'Angers, de Nantes, de Léon, de Saint Brieu, de Rennes, de Cornoüailles (1), de Dol, & de Vannes s'y trouvérent: ceux de Saint Malo & du Mans y envoyérent leurs grands-Vicaires: & comme l'évêché de Treguier étoit vacant, le Chapitre y députa. Les decrets de ces deux synodes furent confirmés par le Pape, & publiés par l'autorité du Roi.

Grands jours.

On indiqua aussi des grands jours. Les lettres en furent expédiées & enregistrées au Parlement le treiziéme d'Août. On les tint d'abord à Troies en Champagne: ce fut Bernard Prevôt sieur de Morsan qui y présida. On y fit des exemples pleins de sévérité contre la Noblesse qui pilloit le pays impunément.

Le septiéme de ce même mois, Ive d'Alégre fils d'Antoine de Millaud, qui avoit été tué dix ans auparavant par Guillaume Duprat, sieur de Viteaux, appella en duel le meurtrier de son pére, & le tua le jour même qu'Anne d'Alégre, cousine germaine d'Ive, & fille de Christophle d'Alégre & d'Antoinette de Viteaux sœur de Guillaume, épousa Gui, comte de Laval, dix-neuviéme du nom, qui revenoit des Pays-bas.

Vers ce même tems, Antoinette de Bourbon (2) âgée

(1) C'est aujourd'hui Quimper.

(2) Fille de François de Bourbon comte de Vendome, bisaïeul de Henri IV.

de

de quatre-vingt-huit ans, mourut à Joinville le vingt Janvier. Cette vertueuſe Princeſſe avoit eu un grand nombre d'enfans de Claude de Guiſe, qui étoit mort il y avoit trente-cinq ans. Ces enfans étoient tous braves & bienfaits, & devoient faire le bonheur, ou du moins l'ornement de la France, ſi notre nonchalance, ou, ſi l'on veut, la fortune du Royaume qui panchoit vers ſa ruine, ne les eût précipités, eux & leur poſtérité, dans les malheurs généraux qui affligérent cet Etat.

Mort de Birague, cardinal & chancelier.

Le cardinal de Birague chancelier de France, né d'une famille illuſtre dans le Milanez, mourut à la fin de cette année. Ses ancêtres avoient toûjours été attachés à la France dans nos guerres d'Italie. A leur exemple il ſervit très-fidélement nos Rois juſqu'à la fin de ſa vie, qui fut très-longue. Il eut d'abord la place de conſeiller au parlement de Paris; & ce fut-là comme le premier degré de ſon élévation aux grandes dignités du Royaume, aux ambaſſades, & même aux emplois militaires, qu'il parut toûjours préférer à ceux de la robbe. Lorſqu'on eut rendu le Piémont au duc de Savoie, on lui donna le gouvernement du Lyonnois, & depuis il fut élevé au faîte des honneurs, c'eſt-à-dire, à la dignité de Chancelier. C'étoit un homme généreux, prudent, libéral, & plein de candeur: mais comme il étoit étranger, il connoiſſoit peu nos loix; & c'eſt ce qui le fit regarder comme peu digne de la place qu'il occupoit: quoique d'ailleurs, à ne conſidérer que ſa fidélité, ſa prudence, & ſon expérience, il n'y eut point de dignité qu'il ne pût remplir dignement. Il mourut à Paris le ſix de Décembre, âgé de ſoixante & ſeize ans. On l'enterra avec grande cérémonie dans l'égliſe de Sainte Catherine qu'il avoit bâtie avec beaucoup de magnificence, à deſſein d'y avoir ſa ſépulture. Il y avoit même élevé un monument à Valence Balbiani ſa femme. Le Parlement en corps aſſiſta à ſa pompe funébre. Philippe Huraut comte de Chiverny fut mis à ſa place: il étoit en quelque ſorte ſon ſucceſſeur déſigné; car cinq ans auparavant, Birague qui étoit caſſé, ayant demandé qu'on le déchargeât des ſceaux, qui exigeoient beaucoup de ſoin, on les avoit donnés au comte de Chiverny.

Morts des Sçavans.

Je viens aux Sçavans. La république Chrétienne fit une

HENRI III. 1583. grande perte à la mort de Jean Maldonat Jésuite, né d'une famille noble d'Andalousie, & qui dès l'enfance avoit été très-bien instruit dans toute sorte de littérature. Il joignit à une grande étude de la philosophie & de la théologie, beaucoup de piété, une admirable candeur de mœurs, & un jugement exact. Il professa pendant dix ans avec réputation au collége de Clermont, où l'on peut dire qu'il avoit pour auditeurs tous les ordres de l'Etat; & j'ai assisté moi-même dans mon enfance aux leçons qu'il donnoit. On croit que son mérite seul fut cause que sa Société, qui étoit très-odieuse à l'Université, & déja fort suspecte aux plus clair-voyans, fut long-tems tolérée par le Parlement, devant qui le procès de l'Université contre elle étoit pendant. Mais quand les affaires de sa Société furent bien établies à Paris, par la réputation que la vaste érudition de ce Jésuite seul lui avoit acquise, le pape Grégoire XIII. le fit venir à Rome. Ce fut là que cet homme laborieux, très-appliqué à perfectionner ses ouvrages, tomba dans une maladie causée par ses veilles excessives, & qui l'emporta enfin le six de Janvier, dans sa cinquante-septiéme année. Il ne fit rien imprimer tant qu'il vécut; mais après sa mort, un autre sçavant Jésuite, nommé Clement du Puy, publia à Pont-à-Mousson ses commentaires, remplis d'érudition, sur les quatre Evangélistes: & l'on ne doute pas que, si l'édition en eût été faite de son vivant, l'ouvrage ne fût encore plus achevé. Cependant, si nous pouvions avoir quelque jour ce qu'il a fait sur les actes & sur les épîtres des Apôtres, on peut dire que les sçavans, & toutes les personnes de piété, auroient un ouvrage, auquel on en trouveroit peu de comparables, & qui pourroit tenir lieu d'un grand nombre de volumes.

La mort de Maldonat fut suivie bien-tôt après de celle de Hubert Goltz, né dans la Gueldre d'un pére qui étoit de Wirsbourg en Franconie. Il n'y a guére d'homme à qui l'antiquité Gréque & Latine soit plus redevable, si vous en exceptez Onuphre Panvini, Antoine Augustin, & Flavio Orsino. Il a beaucoup éclairci ce genre de littérature par ses belles gravûres, & par ses écrits. Il mourut à Bruges, où il s'étoit établi, le 24. de Mars de cette année, n'étant guére âgé que de cinquante-huit ans.

La mort de Thomas Erafte, né à Baden en Suiffe, termina cette année. C'étoit un grand philofophe & un grand médecin, attaché aux vrais & folides principes de ces deux fciences ; c'eft-à-dire, à ceux que les anciens nous ont tracés. Il a réfuté par des raifons invincibles cette aftrologie, qui entreprend de prédire la fortune des hommes par la fituation des aftres ; & il a démontré avec la même évidence, la folie de la médecine de Paracelfe, qui a gâté tant d'efprits en Allemagne & ailleurs, par fa nouveauté, ou plûtôt par fa vanité. S'étant enfuite élevé au-deffus des fciences humaines, il a traité les matiéres théologiques, & il a écrit fur la difcipline & fur les cenfures d'une maniére très-différente de ceux de fa communion ; ce qui caufa de grandes difputes dans les Eglifes de Suiffe. Enfin cet homme qui avoit écrit fur les chofes naturelles avec tant de lumiére, & qui avoit long-tems enfeigné à Heydelberg, & enfuite à Bâle, mourut dans cette derniére Ville le trente & un de Décembre, âgé de plus de foixante ans : il y eft enterré dans l'églife de Saint Martin.

HENRI III. 1583.

Joyeufe avoit obtenu du Roi avant que de partir pour Rome, qu'on enverroit du fecours aux François qui étoient reftés dans l'ifle de Tercére après la défaite de Strozzi. Outre fa charge de grand Amiral, qui exigeoit de lui cette attention, la promeffe qu'il avoit faite fur cela à Antoine élû roi de Portugal, étoit un fecond motif qui l'y engageoit. Rouhaud fieur de Landereau ambitionnoit fort cette commiffion, & Joyeufe travailloit à la lui faire obtenir. Cependant elle fut donnée à Aimar de Chafte, proche parent de Joyeufe. Mais puifque j'ai à parler de cette expédition, je crois qu'il eft à propos de reprendre les affaires de Portugal dès le commencement de l'année 1583.

Affaires de Portugal.

Philippe ayant beaucoup d'empreffement de retourner en Caftille, convoqua les états de Portugal, & en fit faire l'ouverture à Lifbonne par Alfonfe de Caftelblanco évêque des Algarves : & après avoir pleuré la mort de Dom Diégo fon fils, il dit que fon intention étoit qu'ils prêtaffent ferment à Philippe leur nouveau prince. Tout le monde y confentit, & Melchior d'Amaral en ayant porté parole au nom de l'affemblée, le duc de Barcelos donna l'exemple aux

HENRI III. 1583.

autres, pendant que le duc de Bragance son pére faisoit l'office de Connétable, & portoit l'épée devant Philippe. Ce Prince avoit pris ses mesures pour empêcher que cette assemblée ne s'attribuât, comme elle avoit fait à Tomar, le nom & l'autorité d'Etats généraux, & que les députés à cette occasion ne lui fissent de nouvelles demandes, ou ne renouvellassent les anciennes; & il avoit eu soin que les ordres qu'ils avoient de leurs Communautés, ne regardassent que la prestation du serment. Les députés ne laissérent pourtant pas de demander avec instance, qu'on étendît la grace qu'on leur avoit accordée : mais ils ne purent rien obtenir, non plus que le duc de Bragance, & le marquis de Monterey, qui se trouvérent frustrés des récompenses & des dignités qu'ils espéroient du nouveau Roi. Ils en furent très-piqués l'un & l'autre, & le dernier mourut de douleur de voir sa patrie sous le joug des Castillans, & les paroles que le Roi lui avoit données sans effet. Enfin, le Roi après avoir mis ordre aux affaires de Portugal, autant que le tems le lui permettoit, & établi de nouvelles loix, accorda aux Portugais comme une grace, l'usage de la soye avec plus de liberté qu'auparavant. Il donna le gouvernement général de ce Royaume au cardinal Albert d'Autriche, avec un pouvoir sans borne, & lui nomma pour assesseurs George d'Almeyda archevêque de Lisbonne, Pierre d'Alcaçova, & Michel de Mora, autrefois secretaire d'état; mais qui étoit pour lors écrivain de la Puritad. Cette charge qui étoit autrefois une des plus considérables du Portugal, se trouvoit depuis long-tems comme oubliée; & depuis le régne de Jean III. & la mort du cardinal Michel de Sylva évêque de Visco, qui en fut le dernier titulaire, elle n'avoit été donnée à personne.

Afin de procurer au cardinal Albert plus d'autorité & plus de crédit auprès des Portugais, Philippe avoit prié le Pape de le nommer son légat dans ce Royaume, comme le cardinal Henri l'avoit été. Le Pape l'accorda, mais seulement pour deux ans; en sorte que le peuple eut moins de joie de la dignité que le Pape lui accordoit, & des avantages que le Royaume en pouvoit tirer, qu'il n'eut de chagrin de ce qu'on lui avoit donné un pouvoir de si peu de durée; car

ils jugérent de-là, que dans deux ans on rappelleroit Albert du Portugal, & que le Royaume deviendroit une province dépendante de la Castille. HENRI III. 1583.

L'Impératrice sœur du roi Philippe, étant allée vers ce tems-là visiter le monastére de los Santos, destiné pour de jeunes filles qui ménent une vie religieuse, quoiqu'on puisse les demander en mariage, tira de cette maison Julienne d'Alencastro héritiére de la principauté d'Aveyro, qui n'avoit pas plus de dix ans, & l'emmena avec elle. Ce fut une grande mortification pour les Portugais ; & ils disoient en frémissant de colére, qu'ils voyoient bien que le dessein des Castillans étoit de les réduire à une captivité malheureuse. Un autre sujet de mécontentement étoit, qu'on n'eût pas mis un Portugais à la tête des finances ; mais un Castillan, nommé François de Villafagna.

Enfin, Philippe sortit de Lisbonne le onze de Février, laissant dans une espéce de calme la Noblesse, qui se voyoit forcée d'obéir dans les circonstances présentes, & qui se flattoit de joüir d'un meilleur sort à l'avenir. Mais le peuple qui s'étoit persuadé, que pendant que Philippe étoit occupé en Portugal, & que les François tenoient les Isles, il arriveroit quelque grand changement dans le Royaume, paroissoit disposé à prendre feu. Ce qui les fortifioit encore dans cette disposition, étoit la vaine attente où ils étoient de quelque grand succès du côté des Pays-bas. Ils s'imaginoient que les forces de Philippe ainsi partagées ne pourroient jamais faire face à tout : mais cette espérance s'évanoüit bientôt sur la mauvaise nouvelle de l'entreprise d'Anvers, où le duc d'Anjou mal conseillé, au lieu d'affermir son parti, comme il l'espéroit, avoit renversé tout d'un coup des projets, que la fortune avoit favorisés d'abord. Après cet échec, leur seule ressource étoit dans les Isles, & Philippe ayant sçû qu'on armoit une flote en France pour y envoyer du secours, jugea qu'il étoit de la derniére importance pour lui de s'en rendre le maître cette année. Il y avoit dans l'isle de Tercére sept cens François, une compagnie d'Anglois, & trois mille habitans armés. Le gouverneur s'appelloit Emmanuel de Sylva, homme qui avoit beaucoup plus de courage que d'expérience, & qui, aveuglé par

HENRI III. 1583.

ſa haine contre les Eſpagnols, leur commandoit avec un orgueil inſupportable, vexoit ſur la moindre délation les gens du pays, & faiſoit continuellement ſur eux des exactions ſans bornes. D'ailleurs il avoit fortifié cette iſle, en élevant des forts de tous côtés au nombre de plus de trente, & par de très-belles lignes qu'il avoit fait faire : de ſorte qu'il paroiſſoit impoſſible d'y aborder. Philippe arma donc pour l'attaquer, une flote plus nombreuſe que celle de l'année derniére, & il en donna le commandement général à Alvaro de Baçan marquis de Sainte-Croix. Il lui donna outre cela douze galéres, & quatre autres bâtimens faits en forme de galéres, mais beaucoup plus grands. Ils portoient des voiles quarrées aux antennes, & avoient un troiſiéme mats, afin qu'ils fuſſent plus en état de réſiſter aux vagues de l'Océan.

On travailloit auſſi de notre côté ; & ſur les inſtances de Joyeuſe & de la Reine mére, on équipoit une flote à Dieppe, qui devoit porter environ ſix cens hommes ; ſecours qui ne répondoit guére à l'eſpérance & à l'opinion qu'on en avoit. Mais le malheur du roi Antoine avoit fort refroidi le zéle de la Cour, & on commençoit à s'ennuyer de le voir. On donna le commandement de cette flote à Aimar de Chaſte, qui ayant mis à la voile avec les ordres d'Antoine de Portugal, du Roi, & de la Reine ſa mére, aborda à Angra le onze de Juin. Antoine par ſes lettres loüoit beaucoup la fermété du Magiſtrat, & l'exhortoit à perſévérer. Il marquoit que l'unique reſſource qui lui reſtât pour recouvrer ſon Royaume, conſiſtoit dans la fidélité de ces iſles, & dans leur conſervation. Le Roi, à la conſidération de ſa mére, faiſoit de grandes & magnifiques promeſſes, & les lettres de la Reine mére s'expliquoient à peu près de même.

De Chaſte fut reçû avec de grands honneurs & de grandes réjoüiſſances par les Inſulaires, & par Emmanuel de Sylva même. On jugea d'abord qu'il étoit à propos d'envoyer dans les montagnes les femmes, les filles, & tout ce qui n'eſt pas propre à la guerre, avec ce qu'ils avoient de plus précieux. Cela fait, on viſita tous les poſtes, les forts, les lignes, & les canons qui étoient dans l'iſle. On en trouva environ deux cens cinquante piéces de toute

grandeur, dont on fit des batteries aux endroits que l'on jugea les plus avantageux. De Chaſte trouvant peu de proviſions, les forces des Inſulaires beaucoup moindres qu'il n'avoit cru, & hors d'état de tenir contre la flote d'Eſpagne, tira le Gouverneur en particulier, & lui demanda comment il comptoit ſe défendre. Cet homme vain ſe contenta de lui répondre, que le courage des Portugais tiendroit lieu de tout. Malgré cette rodomontade, de Chaſte le preſſoit d'amaſſer tout ce qu'il avoit de proviſions, dans le château de la ville principale; afin que, s'ils ne pouvoient pas empêcher les Eſpagnols d'entrer dans l'iſle, ils puſſent du moins raſſembler toutes leurs forces dans cette citadelle, & s'y maintenir, juſqu'à ce que la ſaiſon avancée forçât les ennemis de ſe rembarquer, & d'abandonner l'iſle. Le Gouverneur n'étoit pas de cet avis: il ſoûtenoit que ſi on prenoit ce parti, le ſoldat aſſûré d'une retraite dans le cœur de l'iſle, abandonneroit auſſi-tôt tous les ouvrages qu'on avoit conſtruits ſur la côte. Mais il y avoit une autre raiſon qui l'empêchoit de ſuivre un avis ſi ſalutaire: c'eſt qu'il voyoit bien qu'il avoit trop peu de vivres pour faire ſubſiſter ſi long-tems tout ce qu'il y avoit de troupes dans l'iſle, & qu'il ne vouloit point s'enfermer dans un lieu éloigné de la mer, ſongeant dès-lors à ſe ſauver. D'ailleurs il ne ſe fioit pas aux François, & il ne trouvoit pas de ſûreté à les recevoir tous enſemble dans une place forte: tout cela cauſa entre les chefs des jalouſies, qui leur furent enfin funeſtes, & ſurtout au Général Portugais.

HENRI III. 1583.

De Chaſte ayant fait tout le tour de l'iſle, trouva au Nord-Eſt, près du cap de Serra, une rade, où il pouvoit tenir deux mille vaiſſeaux, & où l'on pouvoit aborder ſûrement, même en hyver. Là-deſſus il réſolut de défendre un hameau appellé la Praya, qui commandoit cette rade. Miguel del Canto le principal habitant du lieu, & qui y commandoit, reçut de Chaſte avec joie, promit de lui obéïr en tout, & lui fut d'un grand ſecours pour ramaſſer les proviſions dont il avoit beſoin. On envoya cependant trois cens François commandés par le capitaine Carles à l'iſle de Fayal, pour la tenir dans le devoir. On paſſa deux mois à faire ces diſpoſitions. Enfin le vingt Juillet on apperçut en mer

HENRI III. 1583.

Entreprise des Espagnols sur Tercére, & les isles voisines.

la flote d'Espagne, composée de soixante vaisseaux de toute espéce, sans compter les galéres, & trente autres gros vaisseaux qu'ils avoient loüés de divers marchands de toute nation, avec quantité d'autres petits bâtimens chargés de provisions pour la flote. Ils étoient partis de Lisbonne le vingt-trois de Juin, veille de saint Jean-Baptiste. Il y avoit sur la flote environ dix mille Espagnols commandés par Lope de Figueroa, François Bobadilla, & Jean de Sandoval; quinze cens Allemans commandés par le comte de Lodron; deux compagnies d'Italiens commandés par Pignatelli; une de Portugais volontaires sous la conduite de Felix d'Arragon, tous Généraux expérimentés, & à la tête de troupes choisies, qui avoient servi en Italie, dans les Païs-bas, & en Flandre, au moins pour la plûpart, contre les Etats des Provinces-unies. La flote aborda premiérement à l'isle de Saint-Michel, où Augustin Iniguet avoit été laissé l'année précédente avec deux mille Espagnols. Le marquis de Sainte-Croix les prit sur sa flote avec quelques piéces de canon, & il fit voile vers le golfe de l'isle de Tercére, où est bâtie Angra. Après avoir fait le tour de l'isle, il entreprit de publier des lettres de grace que Philippe accordoit à tous les insulaires, & à tous les soldats étrangers, qui étoient dans l'isle. Mais Sylva l'empêcha, & menaça de mort ceux qui étoient venus dans ce dessein, s'ils ne se retiroient.

Enfin le général Espagnol débarqua à Puerto de las Muelas, poste voisin de Saint-Sébastien; mais plus fortifié par la nature, que par les Insulaires, ou par nos troupes; d'ailleurs si embarrassé de rochers, & si plein d'écueils, qu'on n'avoit daigné le garder. Ce fut le jour de sainte Anne, jour auquel l'année précédente ils avoient défait la flote de Strozzi. Pendant qu'on faisoit la descente, le Général envoya des vaisseaux de tous les côtés de l'isle; afin que les Insulaires, incertains de l'endroit par où l'on tenteroit l'irruption, fussent obligés de partager leurs forces. De Chaste, qui s'étoit chargé de défendre la Praya, travailloit sans relâche à s'y fortifier, & ses troupes le secondoient avec beaucoup d'ardeur. Sa vûë étoit de combattre les ennemis, s'il en trouvoit l'occasion. Sylva pensoit bien différemment, quoiqu'il

quoiqu'il cachât ſon deſſein ; & il tenoit un bâtiment tout prêt pour ſe ſauver à la premiére occaſion. Du côté de Puerto de las Muelas, on avoit élevé à la hâte trois mauvais forts, défendus par trois compagnies de Portugais, & une de François. Nos troupes au commencement de la deſcente, firent jouer l'artillerie qu'ils avoient ſur les hauteurs, & celle des galéres leur répondit. Les ennemis détachérent environ quatre mille hommes, Italiens, Allemans & Eſpagnols, qu'ils mirent ſur des barques, & d'autres bâtimens, pour faire la deſcente. Ils étoient commandés par Figueroa & Iniguet. Après les premiéres décharges de l'artillerie, quoiqu'ils euſſent le vent contre eux, ils ſe jettérent à terre avec beaucoup de courage, & attaquérent nos forts. Le combat fut vif, ſur-tout du côté des nôtres, qui du premier choc tuérent deux capitaines des ennemis, & environ trente ſoldats. Mais les troupes de nouvelles levées lâchérent pié, & prirent honteuſement la fuite. Les François voyant qu'ils étoient en petit nombre, qu'ils avoient déja perdu leur premier Officier, & qu'une des compagnies Portugaiſes abandonnoit ſon poſte, furent contraints de ſe retirer dans leurs lignes, & enſuite de les abandonner ; parce que les ſecours qu'ils attendoient, & qu'on avoit avertis de ce qui ſe paſſoit par le ſon de quelques cloches placées ſur les hauteurs d'eſpace en eſpace, n'avoient pas pû arriver, à cauſe de la difficulté des chemins. Les François voyant que les Eſpagnols étoient maîtres de nos forts, ſe retirérent ſur une hauteur près de Saint-Sébaſtien, & s'y mirent en bataille. On y combattit long-tems avec une extrême opiniâtreté. Nos troupes quoiqu'inférieures en nombre, excitées par l'exemple de de Chaſte leur général, qui étoit toûjours à la tête & au plus fort de la mêlée, reprirent ſur les Eſpagnols la premiére, & la ſeconde ligne : mais enfin affoiblis par la chaleur du jour, par le travail de la nuit, & par la faim, elles ſe retirérent à leur poſtes. Les habitans de l'iſle avoient emmené au camp un millier de bœufs, par le moyen deſquels ils comptoient de troubler les rangs des ennemis, & de les mettre en déſordre. Cette ruſe en effet leur avoit réüſſi l'année précédente contre Pedro de Valdes ; mais de Chaſte n'approuva pas ce deſſein, & il crut qu'une fineſſe uſée n'étoit

pas bonne contre un ennemi si puissant : & comme les Insulaires arrivoient en foule auprès de lui, il étoit résolu de hazarder un combat, prévoyant que ses François se décourageroient bien-tôt, & que les Portugais qui étoient vivement sollicités par le général Espagnol, pourroient bien changer de parti. Cette résolution prise, quoique le jour fût avancé, il marche en bataille, donne la droite aux Portugais, & se met à la gauche avec les François. Les choses ainsi disposées, Sylva qui avoit le commandement général de l'isle & de l'armée, & qui ne songeoit qu'à se sauver, l'arrêta tout court. Mais quoique ce Général eût préparé un vaisseau pour s'enfuir, il ne put y réüssir. La bataille fut donc remise au lendemain, malgré toutes les remontrances du général François, qui prenoit Dieu & les hommes à témoin, qu'on trahissoit la cause commune, & que ce retardement donneroit de l'avantage aux ennemis, qui étoient déja les plus forts, & décourageroit nos troupes. En effet, la nuit même la plûpart des Portugais se dispersérent dans les montagnes, & Sylva s'enfuit à Guadeloupe avec ce qu'il put retenir de ses soldats : & comme il vouloit encore s'enfuir de-là, & passer à l'isle Gratieuse, il en fut empêché par les femmes de cet endroit, qui mirent son vaisseau hors d'état de partir.

De Chaste abandonné par Sylva & par les Portugais, ne s'abandonna pas lui-même ; mais marchant en bon ordre, il se retira vers Guadeloupe avec un petit corps de cavalerie Portugaise, & il avoit résolu de s'y fortifier, jusqu'à ce que l'automne forçât les Espagnols à se rembarquer. Sainte-Croix instruit de la retraite de nos troupes, se mit en marche avec toute son armée, & harcela notre arriére-garde. Il s'empara en chemin de Saint-Sébastien, que nos gens tâchérent en vain de fortifier en se retirant : & de-là l'Espagnol s'avança vers Angra. Les soldats étoient si fatigués de la chaleur & de la soif, qu'après avoir marché long-tems par des lieux arides, lorsqu'on eut trouvé de l'eau, il y en eut un grand nombre, & sur-tout les Allemans, qui en burent tant, qu'ils en moururent. Angra du côté qui regarde la terre, étoit mal fortifiée : ainsi les Espagnols n'eurent pas beaucoup de peine à la prendre, d'autant plus que les

habitans s'étoient retirés sur les montagnes, & qu'il ne resta dans la ville que les prisonniers, qui furent mis en liberté. Le château ayant été en même tems abandonné par la garnison, le pillage en fut donné au soldat, & il dura trois jours. Pendant ce tems-là, les galéres d'Espagne entrérent dans le golfe, pillérent nos vaisseaux, & ceux des habitans de l'isle; mais à la réserve du canon, & de quelques prisonniers, ils n'y firent pas grand butin. Sur le bruit de ce succès, tous les autres forts ayant été abandonnés, le Général ennemi résolut, avant que d'aller plus loin, de se rendre maître de toutes les autres isles; afin que les Insulaires & les François n'ayant plus aucune espérance de pouvoir s'y retirer, fussent obligés de se rendre sans combat. Pierre de Toléde duc de Ferrandina, fut envoyé à l'isle de Fayal avec quelques galéres, & d'autres bâtimens: il mena avec lui Iniguez & Michel de Oquendo, avec six cens hommes des vaisseaux de Biscaye. Lorsqu'il fut abordé à l'isle, il y envoya Gonzalo Pereyra Portugais, qui y avoit sa femme & ses enfans, pour engager les habitans à se rendre à des conditions raisonnables. Mais Antoine Guedez de Sosa, qui y commandoit pour Antoine de Portugal, bien loin d'écouter les propositions de Pereyra, le reçut en ennemi, & poussa la brutalité jusqu'à le tuer d'un coup d'épieu.

HENRI III. 1583.

Pierre de Toléde soupçonnant ce qui pourroit être arrivé, fit le tour de l'isle; & voyant qu'elle n'étoit ni si difficile à aborder, ni si bien fortifiée que Tercére, il y débarqua son monde le vingt-huit de Juin, presque sans combat. Il rencontra près de là quatre cens François, & quelques Portugais: mais comme il étoit supérieur en nombre, il les obligea de se retirer. Ces troupes ayant gagné Orta, où étoit leur canon & leurs provisions, les Espagnols y marchérent à l'instant, & ils n'eurent pas plûtôt investi la place, qu'elle se rendit par composition. Sosa, & Puebla qui servoit sous Fernandez de Luna, y furent pris par Antoine de Cée; & Sosa fut condamné à un supplice très-cruel, pour avoir tué Pereyra: on lui coupa les deux mains, puis on le pendit par un bras à un gibet, où il mourut dans des tourmens effroyables. On ne sçauroit comprendre la fureur & l'aveuglement des Portugais, qui après avoir commis à l'égard de leurs

HENRI III. 1583.

ennemis des actions d'une cruauté énorme, se rendirent ensuite à discrétion à un vainqueur irrité, sans avoir tenté les derniéres extrémités. Tel est le génie de cette nation : ils méprisent le péril éloigné ; dès qu'ils le voyent près d'eux, ils tremblent avec la derniére lâcheté. L'isle ayant été pillée, on y laissa pour la garder deux cens hommes, commandés par un Portugais, nommé Antoine. Les autres Insulaires, ceux de Pic, de Saint-George, del Cuerro, & de la Gracieuse ayant appris le malheur de Tercere & de Fayal, envoyérent des Députés à Pierre de Tolède, qui les reçut à composition.

Cependant nos troupes étoient réduites aux derniéres extrémités dans l'isle de Tercere : & de Chaste, homme d'honneur & d'une fidélité incorruptible, ne vouloit pas qu'on pût lui reprocher d'avoir plus songé à son salut, qu'à celui de ses Alliés. Ainsi il écrivit aux Insulaires & à Sylva, qui s'étoient retirés dans les montagnes, & les exhorta à se joindre à lui, & de combattre tous ensemble pour leur honneur & pour leur vie, leur donnant parole que, s'il n'y avoit pas moyen de se défendre les armes à la main, il ne feroit aucun traité avec l'ennemi, qu'il n'accordât à Sylva & aux Portugais les mêmes conditions qu'il auroit obtenuës pour lui-même, & pour ses troupes. Ses lettres ayant été interceptées par Sainte-Croix, & cependant portées à Sylva par un habitant de l'isle (1), cet homme insensé & hautain affecta une intrépidité ridicule : & comme dans ces lettres il étoit parlé de se rendre, il répondit que le général François pouvoit pour sauver sa vie non-seulement se rendre, mais se joindre aux Espagnols ; & en ce cas il l'assûroit que lui, & ce qu'il avoit de Portugais suffisoit pour triompher des uns & des autres. Pendant qu'il répondoit avec tant d'orgueil à un homme d'honneur, il envoya à Sainte-Croix par des gens apostés, une lettre sans signature, par laquelle il lui marquoit que s'il vouloit accorder la vie à Sylva & aux Portugais, ils lui livreroient les François. Sainte-Croix envoya à de Chaste cette lettre décachetée, avec la réponse faite par Sylva à celle de ce général François ; & il lui fait dire par Pierre de Padilla, un de ses

(1) Cet homme étoit à Sainte-Croix, & lui rapporta la réponse que Sylva fit à cette lettre.

Maréchaux de camp que de Chaſte connoiſſoit, l'ayant vû autrefois à Malte, que s'il vouloit ſe ſauver lui & ſes troupes, il ſe hâtât de faire ſon traité, lui donnant parole qu'il lui accorderoit des conditions honnêtes; qu'il ne falloit pas qu'un vain honneur l'empêchât de penſer à ſa ſûreté, ſur-tout ayant à combattre pour des gens, dont il voyoit l'ingratitude & la mauvaiſe volonté. De Chaſte ayant encore fait dire à Sylva de ſonger à ſon ſalut, & de lui faire ſçavoir s'il vouloit être compris dans le traité qu'il feroit, cet homme perſiſtant dans ſa ridicule fierté lui fit réponſe, que les François pouvoient tant qu'il leur plairoit ſonger à leurs affaires; qu'il n'avoit pas beſoin d'eux pour arranger les ſiennes.

Après ces lettres réciproques, les deux partis ne tardérent pas de traiter: & voici les conditions dont ont convint: Que les François auroient la vie ſauve: Qu'ils rendroient leurs armes, à la réſerve de leurs épées, & qu'on leur fourniroit des vaiſſeaux pour retourner en France. Le traité fut ſigné par Sainte-Croix, Figueroa, Bobadilla, le comte de Lodron, Padilla, Chriſtophle d'Eraſſo, Jean d'Urbin, George Manriques, & Jean Martin de Riculdes. Les Eſpagnols vantent beaucoup à cette occaſion l'humanité du marquis de Sainte-Croix, pour diminuer la haine qu'il s'étoit attirée l'année d'auparavant par la cruauté, dont il uſa envers les priſonniers: mais il y a des gens qui croient que ce Général qui connoiſſoit par expérience la valeur des François, n'avoit pas jugé à propos de les pouſſer au déſeſpoir en les forçant à donner un combat, dont l'événement pouvoit être douteux, & qu'il avoit mieux aimé terminer cette affaire par un traité, que par une victoire entiére, ſur-tout dans une ſaiſon déja avancée, où le moindre retardement pouvoit rendre ſon retour très-périlleux. Les François deſcendirent des montagnes le cinq d'Août, & remirent ſuivant la capitulation dix-huit drapeaux & leurs armes, non pas au milieu des troupes ennemies, & au bruit des trompettes & des tambours comme la capitulation le portoit; mais en ſecret & dans un lieu dont on étoit convenu, comme le général Eſpagnol l'avoit promis, malgré ce qui étoit écrit dans le traité. De Chaſte, & Jacque d'Eſcaravagues de Sainte-Colombe, vinrent trouver à Angra le marquis de Sainte-Croix, qui les reçut avec de grandes

HENRI III. 1583. marques d'amitié. De Chaſte fut logé chez Figueroa, & d'Eſcuravagues chez Bobadilla. Il reſtoit environ quatre cens François, que les maladies & l'épée avoient épargnés : on les logea dans un quartier ſéparé de la ville.

Cette affaire terminée, les Eſpagnols ne ſongérent plus qu'à trouver Sylva, qui voyant que les gens du païs avoient fracaſſé tous les bâtimens qu'il avoit préparés pour ſe dérober à l'ennemi, changea d'habillement, & erra pendant quelques jours ſur les montagnes ſans eſpérance de pouvoir ſe ſauver. Enfin une eſclave Negre le trahit : Spinoſa & le capitaine Lazare habitans de l'iſle le conduiſirent à Angra, & le livrerent au marquis de Sainte-Croix. Il fut interrogé, mis à la queſtion, condamné à mort, & décapité dans la place par le bourreau des Allemans, en préſence des troupes de cette nation rangées en bataille. Les uns plaignirent le ſort de cet homme, qui étoit d'une grande maiſon, & de bonne mine, mais d'une férocité exceſſive. Les autres regardérent ſon ſupplice comme une juſte punition de Dieu : car il avoit par ſa mauvaiſe conduite attiré une infinité de malheurs à ces Inſulaires, & il y en avoit beaucoup entre eux à qui il avoit fait en particulier de grandes injuſtices. Quelque tems auparavant il avoit fait couper la tête à Melchior Alfonſe, ſous prétexte qu'il étoit dans les intérêts de Philippe. Cette tête enſuite ayant été attachée par ſes ordres à un gibet planté dans la place, la famille d'Alfonſe le pria de trouver bon qu'ils l'enlevaſſent. » Vous l'enleverez, répondit-il, quand on aura » mis la mienne à la place. « Cette réponſe barbare fut une ſorte de préſage de ce qui devoit arriver à cet homme féroce : car le marquis de Sainte-Croix ordonna qu'on ôtât la tête d'Alfonſe de deſſus ce gibet, & qu'on y mît celle de Sylva.

On condamna au même ſupplice Emmanuel Serradas, qui avoit ſaccagé les iſles du Cap verd, & Amador de Viera, qui avoit été envoyé par Philippe avec des ordres ſecrets pour débaucher les Inſulaires. En effet, il en gagna quelques-uns : mais par une perfidie déteſtable il les dénonça enſuite à Sylva, & partagea avec lui la confiſcation du bien de ces malheureux. Il y en eut d'autres qui furent pendus, comme Pietro-Conte, Antoine Fernandez Baroſo, Arias de Porres, Mathias Diaz Pilatos, Gonçalo de Pita, Bernard de Touar,

& quelqu'autres que l'on convainquit d'avoir eu part à la révolte. Baltazar Mulato, Antoine & Thomas Gomez, & Emmanuel Acosta furent condamnés aux galéres. Blaise Vivaldo de Génes, qui avoit conseillé à Antoine de faire battre de la monnoye, & d'en affoiblir le titre & le poids, fut traîné ignominieusement par les ruës, ensuite envoyé aux galéres. Pour abolir entiérement la mémoire d'Antoine dans cette isle, on fondit toute la monnoye qui portoit son nom. Quantité de Religieux qui s'étoient montrés les plus furieux dans la révolte, s'étoient déguisés pour se soustraire aux poursuites du vainqueur : mais la plûpart furent découverts, & entre autres un frére Simon Dominicain. Il avoüa qu'il étoit passé en France pour hâter le secours, qu'il avoit négocié cette affaire avec la Reine mére & Joyeuse, & qu'il étoit ensuité passé en Angleterre pour le même sujet. On arrêta aussi, & l'on mit en prison beaucoup de Prêtres, que l'on fit périr en secret de plusieurs maniéres différentes. Les François qui avoient été pris avant le traité, furent envoyés aux galéres, par la haine que les Espagnols ont pour une nation, qui est leur rivale.

Le marquis de Sainte-Croix laissa à Tercere Jean d'Urbino avec un corps de deux mille Espagnols, & mit à la voile pour retourner en Espagne, ayant eu soin de répandre le bruit qu'il vouloit faire une tentative sur Larache, ou sur Alger, & que c'étoit là la raison qui le faisoit partir si promptement. Il avoit déja envoyé quelques bâtimens pour porter la nouvelle de sa conquête, & l'on avoit fait à cette occasion des feux de joïe dans plusieurs endroits du Portugal, & dans toute l'Espagne. Les partisans d'Antoine qui ne désesperoit pas de recouvrer son Royaume, s'il pouvoit conserver la possession de ces isles jusqu'à la mort de Philippe, pleuroient en secret de se voir privés de toute ressource.

Cette guerre étant ainsi terminée, on dit que Philippe obtint du Pape une Bulle qui lui accordoit le pardon pour deux mille Religieux qu'il avoit fait mourir dans le Portugal, ou dans les isles : car il fallut verser tout ce sang pour conquerir ce nouveau Royaume, qui après avoir été séparé de l'Espagne pendant quatre cens soixante & dix ans, y fut enfin réüni trois cens treize ans après que les Algarves détachées

HENRI III. 1583.

de la Castille eurent été cédées à la couronne de Portugal : & c'est dans ce tems-là, ou peu après, qu'Alfonse le Sage, roi de Castille, ayeul de Denis roi de Portugal, lui remit l'hommage que les rois de Portugal avoient accoûtumé de rendre aux rois de Castille & de Leon, dont ils étoient feudataires. C'est ainsi que Philippe se rendit maître de toute l'Espagne, que les Romains avoient été deux cens ans à conquérir.

Les Juges commis pour examiner l'affaire de la révolte, ne se contenterent pas de sévir contre tous ceux qui en furent convaincus d'y avoir eu part : on confisqua encore tous les biens des habitans non-seulement de Tercere, mais de toutes les Açores : ce qu'il faut moins imputer à la sévérité des Espagnols qu'à l'envie extrême de dominer ; car cette passion leur fait regarder comme légitime tout ce que l'avarice & la cruauté leur inspirent, pour affermir leur puissance.

Le général Espagnol arriva à Cadix le quatorziéme de Septembre après être parti de Tercere le vingt-neuf d'Août. Il avoit été précédé de ses galéres qui n'étoient jamais entrées si avant dans l'Ocean : & on regarda en effet comme une espéce de prodige qu'elles eussent fait un pareil voyage. Il fut reçû avec de grands honneurs à la Cour, & Philippe lui accorda la Grandesse, titre qui donne à ceux qui en sont décorés le pouvoir de se couvrir devant le Roi : peu de tems après il fut nommé Amiral de l'Ocean.

Etats généraux assemblés à Middelbourg.

Le bruit de ce grand succès, joint au tumulte d'Anvers, déconcerta fort les affaires des Païs-bas. Le prince d'Orange s'étoit, comme nous l'avons dit, retiré en Zélande, & avoit indiqué l'assemblée des Etats à Middelbourg. Robert de Sorbiers sieur de Pruneaux de concert avec lui y fit des promesses au nom du duc de Brabant (1), plus grandes que toutes celles qu'on avoit faites par le passé. Il dit que le Roi l'ayant nommé son Lieutenant général dans toute la France, il étoit maître de toutes les places fortes, ce qui le mettoit en état de leur donner sans peine les secours dont ils auroient besoin. Aux promesses il joignit quelques menaces, & déclara que ce Prince ne vouloit point renoncer à son droit, ni laisser perdre un titre qui lui avoit été accordé, & qu'il avoit d'ailleurs mérité par sa valeur. Il fit valoir les services signalés

(1) C'est le duc d'Anjou frére de Henri III.

rendus

rendus à leur païs, Cambrai arraché des mains des Espagnols, & le siége deLoquem qu'il avoit fait lever. Que deviendroient-ils s'ils refusoient sa protection ? en quels périls alloient-ils se jetter ? Qu'ils avoient peu de troupes de leur nation ; que tout étoit en combustion parmi eux, & qu'ils devoient craindre que le Roi & le duc d'Anjou ne se joignissent à leurs ennemis. Si ce malheur arrivoit, que deviendroit leur négoce & leur commerce ? Que dans un tems où ils n'avoient point d'argent, point de ressources pour en trouver, point de préparatifs pour soûtenir la guerre, ils couroient risque de se voir attaqués en même tems par deux Princes puissans & irrités : Qu'ils ne devoient pas compter sur les Allemans, qui trouvoient fort mauvais qu'ils eussent congédié d'une maniére injurieuse l'archiduc Mathias : Que la reine d'Angleterre leur avoit assez fait connoître qu'elle n'approuvoit pas leur procédé à l'égard du duc d'Anjou ? D'ailleurs que la faute de ce Prince n'étoit pas tout-à-fait inexcusable : Qu'un premier mouvement de colére, & le ressentiment de quelque injure atroce avoit souvent occasionné une semblable conduite de la part des personnes les plus modérées : Que les ducs de Bourgogne qui étoient de très-bons Princes, & l'empereur Maximilien en fournissoient des exemples : Que dans la situation presente où les provinces étoient d'accord, & menacées des Princes voisins, elles avoient besoin d'un chef, dont il falloit limiter la puissance autrement que par le traité de Bourdeaux : Que si on vouloit entrer dans ces vûës, il y avoit lieu d'espérer que le roi de France déclareroit ouvertement la guerre à l'Espagne ; pourvû néanmoins qu'il pût compter qu'en cas que le duc d'Anjou vînt à mourir sans enfans, les provinces unies lui appartiendroient comme héréditaires ; qu'il suffiroit d'ajoûter cet article au traité de Bourdeaux, & aux conditions réglées par les Etats, lorsque le duc d'Anjou fut sacré à Anvers ; qu'au reste il seroit aisé de prendre de bonnes mesures pour mettre la religion Protestante à couvert.

Tout cela fut agité de part & d'autre, mais sans grand effet : la plaie d'Anvers étoit encore récente, & la haine qu'elle avoit attirée au Duc l'emportoit sur toutes les considérations du bien public. Les intrigues des Gantois mettoient encore un grand obstacle à la réüssite de cette négociation. Ces

HENRI III. 1583. peuples avoient été d'abord les plus ardens ; alors, soit légéreté naturelle, soit envie de renoüer avec l'Espagne, ils ne marquoient plus que de l'éloignement pour le prince François. Ils prétextoient qu'ils avoient envoyé vers les princes d'Allemagne, & qu'ils étoient assûrés d'en recevoir du secours ; mais leur but n'étoit que de gagner du tems : car il est certain qu'ils n'avoient ni envoyé, ni offert d'argent pour avoir les secours dont ils parloient. On résolut donc dans l'assemblée de députer au prince Casimir, & de lui offrir pour les quatre mois suivans cinquante mille florins par mois avec quatre gros vaisseaux, & deux petits très-bien équipés & très-bien fournis de troupes & de munitions, à condition qu'aussi-tôt que la guerre de Cologne seroit finie, il feroit passer le Rhin à ses troupes. On lui promettoit encore d'envoyer au-devant de lui mille gendarmes & deux mille arquebusiers avec une somme de cent cinquante mille florins ; mais la malice des Gantois & le manége du prince de Chimai qui s'en vanta depuis, firent échoüer ces propositions, & rendirent inutiles toutes ces démarches.

Comme on ne parla point de réconciliation avec le duc d'Anjou dans cette assemblée, à cause de l'opposition des Gantois, & de l'absence des députés des provinces de Gueldre, d'Utrecht & de l'Over-Issel, on indiqua par l'avis du prince d'Orange une nouvelle assemblée à Dort. Il y fut résolu que la prise de Steenberg par les Espagnols exposant le Brabant, la Hollande & la Zélande, il falloit mettre à Bergopsom une garnison de deux mille hommes de pied, & de deux escadrons de cavalerie, & on régla qu'on payeroit par mois trente mille florins pour cette dépense. On résolut en même tems de mettre à Herental douze cens fantassins & deux cens chevaux. On parla ensuite des précautions qu'il y avoit à prendre, pour garentir Bruxelles & Maline.

Pendant que les Etats perdoient le tems à tenir des assemblées que leurs divisions rendoient inutiles, les Espagnols ne s'endormoient pas. Jean-Baptiste Taxis surprit Zutphen le vingt-trois de Septembre. Dans ce dessein il avoit embusqué auprès d'une des portes de la ville une troupe de soldats, qui à l'ouverture de la porte sortirent brusquement & s'en saisirent. Et après avoir égorgé le corps-de-garde, ils sçurent

s'y maintenir jusqu'à ce qu'un corps plus considérable qui attendoit un peu plus loin le succès de ce stratagême, fût venu à leur secours. Dès qu'ils eurent ce renfort, ils entrérent dans la ville qu'ils pillérent, & tirérent encore une grande somme des habitans par forme de rançon. Les Hollandois aussi-tôt bâtirent un fort au-delà de l'Issel pour s'opposer à leurs entreprises; mais les ennemis percérent la digue, & l'inondation fut si grande, que la garnison de ce fort l'abandonna, de crainte d'y être noyée. Les eaux ne furent pas plûtôt retirées, que les Espagnols s'emparérent de ce fort, & firent de-là des courses jusqu'à Veluwe. Après plusieurs tentatives inutiles pour le reprendre, les Hollandois mirent de grosses garnisons dans tous les lieux d'alentour, & investirent Zutphen.

Dans le même tems Nienorz & Affing d'Entens prirent Fernsum, & Otterdam sur la riviére d'Ems dans le territoire de Groningue. Ils firent un bon rempart à Otterdam, & y mirent des troupes, puis ils percérent les digues, ce qui fit un tort infini au Pays; mais ils vouloient forcer par-là ceux de Groningue à se rendre: ils menérent aussi de l'artillerie à Recde, & battirent la place, mais en vain.

Peu de tems après vers le commencement de Novembre, le comte de Berg beau-frére du prince d'Orange fut arrêté à Arnhem avec sa femme, ses enfans, & Thomas Gramay son Secretaire, on prétendoit qu'il avoit des intelligences avec les ennemis. Quelques-uns de ses domestiques ayant été interrogés furent déclarés coupables. Enfin on découvrit que tout cela étoit arrivé par l'emportement de sa femme sœur du prince d'Orange, qui n'étant pas bien avec son frére avoit fait naître aux Espagnols le dessein de corrompre le comte de Berg son mari, qui passoit pour un esprit assez léger. L'avis qu'on avoit donné n'étoit pas sans fondement: car ce Comte ayant été mis en liberté à la priére du prince d'Orange, passa aussi-tôt dans le parti d'Espagne, & ses enfans prirent des emplois dans leurs troupes. Il y eut bien des gens néanmoins qui crurent que le comte de Berg n'auroit jamais pensé à changer ainsi de parti, si on ne l'y avoit en quelque sorte forcé par une injustice qui le piqua vivement,

HENRI III. 1583.

Dans la triste situation des provinces unies, chacun cherchoit à se mettre à l'abry non-seulement du mal present, mais de celui dont tous les gens sages voyoient bien qu'on étoit menacé. Les uns jettoient les yeux sur un Prince, les autres sur un autre, pour s'assûrer de quelque appui ; & il y en avoit beaucoup qui étoient d'avis de donner la Hollande & la Zélande au prince d'Orange, & qui prétendoient que cela étoit dû à ce grand homme, qui avoit rendu tant de services au païs, & qui avoit exposé de si bon cœur, sa vie, ses biens & sa liberté pour le salut de la patrie ; mais ce Prince, soit par modestie, soit parce qu'il se sentoit trop foible pour se charger d'un si grand poids, refusa cette offre ; & il obtint enfin qu'on envoyât en France de la part des Etats, la Maillerie, & Jean d'Asseliers pour négocier en presence du Roi leur réconciliation avec le duc d'Anjou.

Mais toutes les délibérations sur les affaires publiques furent déconcertées par les nouveaux troubles qui s'élevérent en Flandre, & principalement à Gand, où tout étoit en confusion par les intrigues des partisans de l'Espagne, qui sous prétexte d'appeller Casimir, ou quelqu'autre Prince à leur secours, ne cherchoient qu'à ménager un traité avec les Espagnols. Pour en venir à bout, on commença par rappeller de son exil Jean d'Imbise dont j'ai parlé. Cet homme turbulent, également ennemi du prince d'Orange & des François étant à la cour de l'électeur Palatin, avoit à ce qu'on assûre, fait des menées avec Gropper pour traiter avec l'ennemi. Ce fut avec la même dissimulation, & pour faciliter l'exécution de leurs projets, qu'ils mirent entre les mains de Servais Stéeland bailli de Waes, toutes les forteresses & tous les châteaux de ce païs, & qu'ils lui permirent de faire des impositions sur les païsans, de lever des troupes, d'entrer quand il voudroit dans la ville, sans faire donner le signal ordinaire par la cloche, & d'avoir vers l'embouchure de l'Escaut trois bâtimens armés : & lorsque le prince de Parme se fut saisi du Sas de Gand sur la fin du mois d'Octobre, les petites villes d'Axel & de Hulst lui furent renduës en même tems par l'intrigue de Stéeland, & le vingt-huit Octobre le fort de Rupelmonde qui est sur l'Escaut fort près d'Anvers, ouvrit ses portes aux Espagnols. Par ce moyen le prince de

Parme étant maître du païs de Waes, fit fortifier Deinſe & les poſtes d'alentour. Et comme il ne reſtoit plus à la ville de Gand, que ces vaiſſeaux dont je viens de parler, qui étoient deſtinés à garder l'Eſcaut, & que Stéeland avoit fort envie de les remettre auſſi au prince de Parme, les matelots & les ſoldats qui étoient deſſus, ſollicités en vain par ce traitre, refuſérent de lui obéïr & de faire la guerre contre les provinces de Brabant, de Hollande & de Zélande. Ceux d'Anvers fâchés que la perte de Rupelmonde eût troublé les négociations, firent une tentative pour la reprendre, mais inutilement: chagrins d'avoir manqué leur coup ils percérent les digues, & inondérent tout le païs juſqu'à Boreht & Callot; ils élevérent enſuite un fort à Borght, & fortifiérent un poſte appellé la tête de Flandre vis-à-vis d'Anvers, après avoir aſſigné pour cette dépenſe trois cens mille florins, ſuivant un decret des Etats qui fut publié. Bien-tôt après, le comte Philippe leur amena dix-neuf compagnies d'infanterie, entra en Flandre & bâtit le fort de Terneuſe vis-à-vis de la Zélande, afin d'être maître de la riviére. De-là il commença à faire des courſes ſur les ennemis, & rompit les digues en pluſieurs endroits; mais les Gantois conduits par le prince de Chimay, traverſérent ſes deſſeins & les rendirent inutiles. HENRI III. 1583.

Il ne reſtoit de toute la Flandre qu'Aloſt qui ne fût pas entre les mains des Eſpagnols; il y avoit dans la ville une garniſon de troupes Angloiſes. Les Gantois partiſans de l'Eſpagne réſolurent de l'en tirer, ſous prétexte d'y faire entrer des troupes du païs, à deſſein de livrer enſuite la place aux ennemis; mais une ſédition qui s'éleva parmi les Anglois ſur ce qu'on ne les payoit point empêcha l'exécution de leur deſſein. Ryhoven gouverneur de Tenremonde n'étoit pas dans leur intrigue, & ils formérent le deſſein de le tirer de ſa place. Pour cet effet ils envoyérent trois députés, Trieſt, Heymon & Sommer. Ryoven, qui étoit alors à Gand, fut averti du complot, & voulant les prévenir, il monte ſur le champ un cheval très-vîte pour ſe rendre à Tenremonde. La porte par où il vouloit ſortir ſe trouvant fermée, il court à celle de Minen, qui n'étoit fermée qu'au verrouil; il l'ouvre, & ſe rend à Tenremonde, où il fait arrêter les députes, ſe ſaiſit de leurs papiers, & ſauve la ville: peu s'en fallut

HENRI III. 1583.

qu'il ne fît pendre Sommer, le chef du complot.

Ce jour-là même d'Imbise arriva à Gand, & fut fait Bourgmestre avec un plein pouvoir. Adolfe Metkerke qui le soûtenoit sans le connoître, contribua beaucoup à lui faire obtenir cette dignité. Imbise affectoit un grand zéle pour la patrie; mais tout ce zéle n'étoit au fond qu'une grande haine pour les étrangers. Dans le dessein de gagner la faveur du peuple au commencement de sa magistrature, il fit mettre en prison quelques bourgeois, qui passoient pour être amis des Espagnols, & qu'on accusoit d'être cause de la perte du païs de Waes. Les principaux étoient Boockle, Rijm, Corteville, & Blasere Intendant des riviéres. Cet affaire lui ayant donné un grand crédit auprès du peuple, il fut bien-tôt réconcilié avec ces prisonniers par l'entremise de Perrenot de Champigny, détenu lui-même alors dans les prisons de Gand. D'Imbise persuadé qu'il pouvoit tout entreprendre, dès que le peuple étoit dans ses intérêts, écrivit à Rihoven gouverneur de Tenremonde, pour lui demander la liberté des trois députés qu'il avoit fait arrêter, mais Rihoven n'en voulut rien faire.

Comme il n'y avoit pas d'apparence qu'il vînt du secours d'Allemagne, & que Casimir embarrassé dans la guerre de Cologne ne répondoit pas à leurs priéres comme ils l'auroient voulu, d'Imbise enfin sollicité par le prince de Chimai, qui étoit à Bruges où il se donnoit le titre de Gouverneur de la province, commença à pencher du côté des Espagnols, & la garnison d'Alost, presque toute composée d'Anglois, étant venuë à se mutiner faute de paye, ce Bourgmestre empêcha les Gantois de faire une contribution pour la payer. Ces malheureux alors réduits à l'extrémité, sans attendre l'arrivée de Norris leur Colonel, ni les députés des Etats, qui venoient prendre des mesures pour les payer, firent leur traité avec les ennemis; leurs Officiers, dont les principaux étoient Pigot, Vincent & Weltz furent ceux qui hâtérent le plus cette trahison. Ainsi ils rendirent cette place au mois de Décembre, moyennant trente mille florins qu'on leur compta, & l'on y fit entrer des Wallons envoyés par les confédérés. Une partie de cette garnison Angloise craignant de recevoir quelque affront des autres troupes de leur nation passérent au service

des Espagnols ; mais comme on ne leur tint pas ce qu'on leur avoit promis, ils désertérent dans la suite.

HENRI III. 1583.

Pendant ce tems-là le prince de Parme étoit retranché à Eckelo ; où il attendoit l'occasion pour se saisir de Gand & de Bruges. Son voisinage fut cause que les partisans d'Espagne commencérent à parler ouvertement de réconciliation avec cette couronne ; ils publiérent même des libelles, où ils le demandoient avec instance au nom des Protestans. » Sans un » accommodement, disoient-ils, quand finiront nos maux ? » n'avons-nous pas assez éprouvé ce que nous pouvions es» pérer de nos propres forces & du secours des étrangers ? » qu'avons-nous trouvé ? beaucoup de foiblesse d'un côté ; » beaucoup d'infidélité de l'autre. Puisqu'il n'est pas possible » que nous venions à bout de vaincre nos ennemis à force » ouverte, il faut prendre une autre voie pour nous délivrer, » dans un tems sur-tout où les Wallons confédérés nous » tendent les mains. Il ne faut plus opposer à ce projet la » haine qu'on a pour la nation Espagnole, parce qu'il est » sûr que si la guerre finit par une sincére réconciliation, les » Espagnols sortiront du Païs-bas; nous ne pouvons pas douter » que dans l'état où sont les choses nous ne trouvions beau» coup de facilité, & de clémence du côté du roi d'Espagne; » ce Prince si plein de prudence, & qui d'ailleurs a appris à » ses dépens que la religion ne se commande point aux hom» mes, & que c'est Dieu seul qui l'inspire. C'est de ce côté» là qu'il faut tourner toutes nos vûës, & ne plus songer à » tous les autres remédes, qui ont très-mal réüssi jusqu'à pre» sent; & puisqu'on est hors d'état de continuer la guerre, il » faut faire la paix, à quelque prix que ce soit.

Voilà ce qu'insinuoient adroitement aux Gantois Bouckle, d'Imbise & Bouclint, pendant que le prince de Chimai agissoit sur le même plan auprès de la bourgeoisie de Bruges. Ces propositions furent ensuite agitées dans le Conseil, & lorsqu'on eut sondé l'esprit du peuple, on ordonna qu'on enverroit des députés aux villes voisines pour traiter la paix : mais nous en parlerons sur l'année suivante.

Affaires de Cologne.

Cependant la guerre se continuoit vivement dans la basse Allemagne, sans qu'on pût voir quelle en seroit l'issuë. Sur la fin de l'année derniére, Jean de Baviere duc des Deux-Ponts

HENRI III. 1583. s'étoit rendu à Cologne, pour traiter avec le Sénat & le Chapitre. On lui donna audience ; mais on remit à lui faire réponse, lorsque l'assemblée seroit plus nombreuse. Enfin on répondit à ses propositions le 2 de Janvier : Qu'il ne devoit pas accuser le Sénat de longueurs & de tergiversations : Qu'ils avoient toûjours reçû d'une maniére très-honorable les envoyés des Princes : Qu'ils les avoient écoutés favorablement, & qu'ils n'avoient jamais manqué à leur répondre; mais qu'ils croyoient que la pacification au sujet de la religion, leur donnoit le même droit qu'aux Protestans, & que ceux-ci consultant les Princes de leur communion, comme il paroissoit par des lettres qu'on leur avoit écrites depuis peu d'Ausbourg, on ne devoit pas trouver mauvais que les habitans deCologne consultassent aussi l'Empereur, & les autres princes Catholiques avant que de prendre un parti fixe dans une affaire qui intéresse la religion : Qu'ils se flattoient qu'en attendant, le Duc des Deux-Ponts, & les autres Princes de la confession d'Ausbourg voudroient bien par respect pour les constitutions Impériales, & par amour pour la tranquillité publique, ne point se mêler des affaires des autres Etats ; ne presser personne de quitter sa religion, pour en embrasser une autre ; & ne point prendre sous leur protection les sujets d'une autre République, malgré les Magistrats qui la gouvernent.

Le duc des Deux-Ponts fit réponse dès le lendemain, que leur ayant écrit plusieurs fois inutilement, il avoit été obligé de prendre enfin le personnage d'Ambassadeur, & il demandoit une réponse précise : Qu'il ne disconviendroit pas qu'ils ne fussent en droit de consulter l'Empereur & les autres princes de l'Empire ; mais qu'il y avoit de la dureté, & même de l'inhumanité à retarder par des délais affectés, les vœux de tant de prisonniers, & de tant d'autres qui étoient affamés de la parole de Dieu : Qu'ils avoient tort de lui alléguer les constitutions de l'Empire pour prouver qu'on ne doit pas prendre sous sa protection les sujets d'un Prince, ou d'une République malgré ses maîtres naturels : Que c'étoit lui faire injure, & l'accuser indirectement d'avoir agi contre les loix de l'Empire ; tandis qu'il est certain que de vive voix & par écrit, il a toûjours montré combien il étoit éloigné de manquer à les observer : Qu'il n'avoit point d'autre

dessein

deſſein que d'obtenir quelque adouciſſement à des decrets trop rigoureux, en faveur de perſonnes qui lui ſont unies par la charité chrétienne, & par la profeſſion de la même religion: Qu'il leur demandoit encore la même grace, & qu'il les prioit inſtamment de l'accorder, ſans attendre la réponſe de l'Empereur, & d'arrêter par leur autorité les emportemens de certains Prédicateurs qui ſe déchaînoient ſans ceſſe contre les Proteſtans, & qui exhortoient leurs auditeurs à les exterminer comme on avoit fait à Paris au maſſacre de la ſaint-Barthelemi. Il finiſſoit en diſant que ſi l'on n'arrêtoit ces furieux, la paix qu'on avoit faite au grand avantage de l'Empire, ſeroit bientôt ſuivie d'une guerre civile, ſource d'horreurs & de carnage.

Après la lecture de cette lettre, le Sénat tint conſeil avec les quarante-quatre, & répondit qu'il ne voyoit rien pour le preſent qui dût l'empêcher de perſiſter dans ſa premiére réponſe. On expliquoit enſuite les endroits qui avoient choqué le Duc, & on le ſupplioit de les prendre en bonne part: Qu'ils étoient prêts de rendre compte de leurs decrets contre les Proteſtans de la confeſſion d'Auſbourg, & qu'ils ne trouveroient pas mauvais qu'on remît cette affaire au jugement de la diéte de l'Empire, ſi on croyoit qu'ils euſſent en rien bleſſé les conſtitutions Impériales: Qu'au reſte ils répondroient plus aiſément, lorſqu'il ſeroit tems, & qu'ils auroient conſulté ceux qui avoient intérêt à cette affaire.

Le duc des Deux-Ponts jugeant par cette réponſe que ſes priéres n'avoient pas eu grand effet, ſortit de Cologne, & retourna trouver Gebbard (1) à Bonne. Pendant ce tems-là Frideric de Saxe Lauvembourg chanoine de Cologne, & le plus conſidérable du Chapitre, jeune homme ardent, & qui dès le commencement avoit été le plus oppoſé à Gebbard dans l'eſpérance à ce qu'on croit, d'obtenir la dignité d'Electeur, ſe donnoit de grands mouvemens pour gagner le peuple. Il commença par diſtribuer avec une libéralité affectée, tout l'argent qu'on avoit tiré des fermes de Berg. Il y avoit un certain nombre de la bourgeoiſie de Cologne, à qui il étoit dû des penſions depuis pluſieurs années; il partagea cet argent entre eux, & ſur l'avis qu'il eut que Gebbard avoit fait embarquer huit cens muids d'avoine, des draps, des jambons,

(1) Archevêque & électeur de Cologne qui étoit Proteſtant.

HENRI III. 1583.

& tout ce qu'il y avoit de vivres dans les châteaux de Westphalie, pour faire entrer le tout dans Bonne, il mit des troupes en embuſcade, ſe ſaiſit du convoi, & le fit conduire dans la forteresse de Zons. Gebbard réduit par-là dans une grande diſette, & affligé encore du malheur d'Anvers, qui lui ôtoit toute eſpérance de ſecours de la part des Païs-bas, pria les Princes & les états Proteſtans de l'Empire, de ſe tourner vers l'Empereur. En effet l'électeur Palatin, ceux de Saxe & de Brandebourg écrivirent de grandes lettres à S. M. I. pour la prier d'empêcher qu'on ne vexât Gebbard au ſujet de la religion, ni aucun de ceux qui étoient engagés dans la même cauſe que lui. L'électeur Palatin écrivit ſur le même ſujet aux électeurs de Mayence & de Trêves. L'Empereur qui avoit déja fait ſonder Gebbard par André Gailius, lui envoya une ſeconde fois Jacque Curtius, pour l'engager à déclarer nettement quelle étoit ſon intention.

On preſenta alors un mémoire au nom de la nobleſſe de Cologne, par lequel elle demandoit la liberté de conſcience conformément à la confeſſion d'Auſbourg. A cette occaſion Gebbard publia le ſeiziéme de Janvier un écrit, par lequel il déclare que n'étant pas ſeulement chargé de l'adminiſtration civile de ſon Etat, mais auſſi de procurer la gloire de Dieu de tout ſon pouvoir, il avoit réſolu d'entériner les requêtes de ceux de ſon peuple qui demandoient la liberté de conſcience en vertu des loix de l'Empire; qu'ainſi il défendoit à tous les Gouverneurs & Magiſtrats ſoumis à ſa juriſdiction, d'inquiéter perſonne pour cauſe de religion; & que s'il lui arrivoit de ſe marier, ſon intention étoit qu'après ſa mort, ou une abdication libre & volontaire, le chapitre de la Cathédrale eût une entiére liberté de lui choiſir un ſucceſſeur. Deux jours après on publia des réglemens militaires pour mettre Bonne en état de défenſe, & pour en réparer les fortifications. Le lendemain Gebbard répondit à l'envoyé de l'Empereur, qu'il demandoit ſeulement que la paix fût établie dans ſon Diocéſe ſuivant les loix de l'Empire, & il reproche en paſſant à Frideric de Saxe que c'eſt lui qui y met obſtacle. Qu'à l'égard du détail que Curtius lui demandoit avec grande inſtance de la part de l'Empereur, il s'en expliqueroit plus au long à la premiére diéte, & qu'il eſpéroit

que l'Empereur, les Princes, & tous les états de l'Empire ſeroient ſatisfaits de ſa conduite.

HENRI III. 1583.

Peu de tems après, Henri de Saxe archevêque de Breme frére de Frideric de Saxe, mais qui penſoit bien différemment ſur la religion, arriva enfin avec une belle & nombreuſe cavalerie après avoir été long-tems attendu par les partiſans de Truchſes (1) : comme on ne voulut pas le recevoir dans Cologne, il ſe retira fort courroucé, & alla loger hors de la ville chez le comte de Solms, à un endroit qu'on appelle Duitz. Les électeurs de Saxe & de Brandebourg écrivirent de leur côté aux Etats du diocéſe de Cologne, pour les prier de ne point inquiéter Gebbard leur Archevêque & leur Prince, ſur ce qu'il étoit de la confeſſion d'Auſbourg; qu'autrement ils attireroient dans leurs païs les armes de tous les Princes qui faiſoient profeſſion de la même religion, ce qui cauſeroit infailliblement leur ruine. Curtius preſſant toûjours Gebbard de répondre d'une maniére plus préciſe aux demandes de l'Empereur; cet Electeur déclara enfin qu'il embraſſoit la confeſſion d'Auſbourg, & qu'étant perſuadé que le célibat impoſé aux Prêtres par le Pape eſt contraire à la loi de Dieu, il étoit réſolu de ſe marier; qu'il ne prétendoit pas pourtant renoncer à la dignité d'Electeur, qu'il ſe croyoit en droit de garder.

Cependant Fridéric excitoit par ſon exemple tous les Chanoines ſes confréres à perſiſter dans la réſolution qu'ils avoient priſe, de s'oppoſer aux deſſeins de Gebbard, & ce fut par ſon conſeil qu'on indiqua pour le vingt-huit de Janvier une aſſemblée ſolemnelle, malgré les lettres preſſantes que l'électeur de Saxe ſon parent lui avoit écrites pour l'en détourner. Charle de Truchſes frére de Gebbard, fit alors une tentative inutile ſur la ville de Lints (2) ſur le bord du Rhin. Adolfe comte de Newenar engagé dans la même cauſe, fit ce qu'il put pour débaucher les habitans de Keyſerſwert & de Kempen : il avoit même fait un traité avec les peuples de la Gueldre, & il en tiroit toûjours quelque ſecours lorſqu'il traverſoit leur païs.

(1) C'eſt le nom de famille de Gebbard.

(2) Il y a deux villes de Lintz, l'une en Autriche ſur le Danube, & l'autre dans l'électorat de Cologne ſur le Rhin, entre Bonne & Andernac; il s'agit ici de cette derniére.

HENRI III. 1583.

D'un autre côté, le duc de Cleve qui craignoit que le voisinage de l'électorat de Cologne n'attirât la guerre & la nouvelle religion dans ses Etats, envoya des députés au sénat de Cologne. Le Sénat & le Chapitre députérent vers lui Frideric de Saxe, pour le remercier des dispositions favorables où il étoit à leur égard, & pour lui proposer de refuser le passage & des vivres aux troupes de leurs ennemis.

Le tems de l'assemblée Capitulaire indiquée par Frideric de Saxe étoit proche, lorsque Gebbard, dans le dessein de la traverser, en indiqua une autre pour le surlendemain, & marqua les articles qu'on proposeroit à la Noblesse. Dans le même tems, on fit une tentative sur le fort de Zons, dont Frideric étoit maître, & on fit remonter le Rhin à quelques barques pour exécuter l'entreprise ; mais le stratagême ne réüssit pas.

Le jour de l'assemblée étant arrivé, le duc des Deux-Ponts, le comte de Witgenstein, & le fils de Jean de Nassau s'y rendirent : mais l'archevêque de Brême, & quelques autres qui prévoyoient que le parti de Gebbard n'y seroit pas le plus fort, ne voulurent pas s'y trouver. Les états de Westphalie s'excusérent aussi de s'y rendre, dans la crainte que les novateurs ne profitassent de leur absence pour exciter des troubles dans leur païs.

L'assemblée se tint chez les Dominicains. On y proposa plusieurs chefs d'accusation contre Gebbard ; entre autres : Qu'il avoit levé des troupes sans l'avis des Etats : Qu'il retenoit l'argent des pensions, & qu'il avoit contracté beaucoup de dettes : Qu'il avoit pillé le tresor de son église, embrassé une nouvelle religion, accordé aux peuples du Diocése la liberté de conscience, & qu'il avoit pris des engagemens pour se marier. On l'accusoit encore d'avoir été en traité avec le duc d'Anjou, & avec les rebelles des Païs-bas, d'avoir voulu introduire des étrangers dans le Conseil des affaires de l'Electorat, & enfin d'avoir mis des troupes étrangéres dans Keyserwert. On déclara que pour toutes ces raisons, les Seigneurs, les Gentils-hommes, & toutes les villes du Diocése étoient déliées du serment de fidélité, & qu'elles devoient conformément aux loix du païs s'unir au Chapitre, & lui obéïr à l'avenir, & non à leur Archevêque. On ajoûtoit à cela un article de la pacification d'Ausbourg, rapporté

par Sleidan au livre 26e. de ſon hiſtoire : Qu'un Archevêque, Evêque, Prélat, en un mot tout homme engagé dans les ordres ſacrés, qui abjureroit l'ancienne religion, ſeroit à l'inſtant déchû de tout droit à la dignité qu'il occupe, & aux émolumens qui y ſont attachés ; & qu'il ſeroit permis au Chapitre, ou à ceux à qui les loix ou la coûtume donnent ce droit, d'élire un ſucceſſeur & de l'inſtaller.

Après cette ſéance, pluſieurs députés demandérent à être entendus le lendemain. Adolfe de Solms fit un long diſcours en faveur de Gebbard ; il dit entre autres choſes que le Chapitre avoit tort de s'oppoſer aux volontés & aux intérêts de ſon Prince avec tant d'audace & d'opiniâtreté ; que s'il ne changeoit de conduite, cette affaire alloit cauſer de très-grands troubles, non-ſeulement dans l'électorat de Cologne, mais dans tout l'Empire. Il en vint enſuite aux proteſtations, & de-là aux injures, & il déclara qu'il ne ratifieroit jamais la ſentence injuſte du Chapitre contre ſon Prince : Sentence, diſoit-il, fabriquée par des Papiſtes : Qu'au reſte les auteurs de tout ce complot ne devoient pas ſe flatter d'être les plus forts : Que ceux à qui leur manœuvre déplaiſoit, ne leur cédoient ni en autorité ni en nombre.

Le diſcours du comte de Solms excita les murmures de quelques-uns ; les autres s'entre-regardoient ; & la plûpart ne ſçavoient à quoi ſe déterminer, & ne montroient aucune vivacité pour le Chapitre. Aprés qu'on eut entendu le duc des Deux-Ponts, & les autres députés des princes Proteſtans, Oreſbach chancelier du duc de Cleves, & ſon envoyé releva le parti du Chapitre qui paroiſſoit conſterné. Il exhorta les états du Diocéſe à s'oppoſer avec vigueur aux entrepriſes pernicieuſes de Gebbard, & à ne rien négliger de tout ce qui étoit néceſſaire pour la défenſe de la religion, des loix de la patrie & de la liberté des peuples ; à ne point ſe laiſſer ébranler par l'autorité du duc des Deux-Ponts, gendre de ſon maître, (il avoit épouſé Madelaine de Cleves) : Que la cauſe qu'il protégeoit étoit mauvaiſe, & que le duc de Cleves ſon beau-pére l'avoit averti pluſieurs fois de n'en pas prendre la défenſe : Que s'ils ſuivoient le conſeil qu'il leur donnoit, ils pouvoient compter ſur ſon amitié ; mais que s'ils prenoient un autre parti, il ne demeureroit pas tranquille pendant

HENRI III. 1583.

qu'il verroit la religion de ses ancêtres en péril.

Malgré ce discours ils hésitoient encore : mais la déclaration libre & ingénuë du comte de Schavembourg doyen du Chapitre, qui passoit pour être favorable à Gebbard, acheva de les affermir dans leur résolution. Ce comte déclara nettement qu'il ne s'écarteroit jamais des Statuts & des réglemens formés & approuvés par toute la province. L'arrivée de Charle de Ligne comte d'Aremberg, qui venoit de la part du prince de Parme offrir du secours au Chapitre & au Sénat, releva beaucoup leur courage. En vain le comte de Newenar, & le jurisconsulte Holtman protestérent contre les offres du comte d'Aremberg ; la véhémence avec laquelle il leur répondit, & la présence de tant d'envoyés, qui étoient tous déclarés pour la cause du Chapitre, leur ferma absolument la bouche ; mais ce qui acheva de les accabler, ce furent les ambassadeurs de S. M. I. qui sans attendre les réponses, ni de l'Empereur, ni du Pape, prononcérent que tout ce que le Chapitre & le Sénat avoient fait, étoit dans les régles.

Le comte Malaspina ministre du Pape étant arrivé à Cologne le 31 de Janvier, & ayant assûré qu'il viendroit dans peu un Cardinal Légat, on se rassembla le premier de Février, & les trois Etats des Comtes, des Nobles & des habitans firent un decret contre Gebbard, comme convaincu de vouloir exciter des troubles dans l'Empire.

Le Sénat ayant loüé leur zéle, on nomma unanimement Frideric de Saxe pour commander l'armée de la République, & pour reprendre les forteresses dont Gebbard s'étoit saisi. Ce fut alors que l'archevêque de Brême frere de Frideric, déclara qu'il ne pouvoit souscrire au decret du Chapitre, & qu'il ne voyoit pas qu'il fût possible d'excuser l'attentat des Chanoines contre leur Prince légitime : Qu'il ne pouvoit donc se prêter à leur passion, & qu'il ne vouloit point prendre de part à la violence de leurs desseins, tant qu'ils n'auroient pas de meilleures raisons à lui apporter. Après cette protestation il se retira avec sa cavalerie. Le duc des Deux-Ponts retourna à Bonne, & les Seigneurs & les Gentilshommes se retirérent chacun chez eux. Gebbard cependant pilla les archives de Bonne, sans qu'on sçache quel fut celui qui lui

donna ce conſeil. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que Newenar s'étant embarqué la nuit ſur le Rhin, deſcendit ſur ce fleuve, & emporta une partie des titres avec lui. HENRI III. 1583.

Le jour même que l'aſſemblée ſe ſépara, Gebbard qui avoit contracté un mariage ſecret avec Agnès de Mansfeld, en fit la célébration publique à Roſenthal. La jeune femme fut conduite en pompe au palais, & y fut reçûë aux acclamations du peuple. Mais pendant que Gebbard eſt tout occupé des plaiſirs & de la joie de cette fête, Fridéric paſſe de l'autre côté du Rhin, & s'approche de Keyſerwerth. Cette place, où il y a une citadelle, eſt ſituée entre Duſſeltorp & Duiſbourg. Frideric ayant été reçû dans la ville ſans combat, va droit à la citadelle, fait dire qu'il a des lettres du Chapitre pour le Gouverneur, & demande qu'on le laiſſe entrer. La garniſon obéït promptement : mais comme on ne s'accordoit pas au ſujet des lettres du Chapitre, que les uns étoient pour les recevoir, & les autres pour les renvoyer, les ſoldats de Frideric accourent, pendant cette diſpute, & engagent le combat avec la garniſon. Dès qu'ils en ont tué un, tout s'enfuit, & ſe rend. Cette conquête fut très-avantageuſe aux affaires de Frideric.

Gebbard étoit ſorti de Bonne avec le duc des Deux-Ponts, & ſa nouvelle épouſe ; & ayant laiſſé Charle ſon frére dans cette fortereſſe avec une bonne garniſon, il alla trouver à Dillembourg Jean de Naſſau frére du prince d'Orange, pour concerter ſes démarches avec lui.

Pendant ce tems-là, le Chapitre écrivit deux lettres, l'une à la garniſon de Bonne, & l'autre aux habitans. Il mandoit aux derniers de ſe faire remettre les clefs de la place, & aux autres d'en ſortir : mais ils ne furent obéïs d'aucun côté ; la garniſon refuſa de le faire, ſous prétexte du ſerment qu'elle avoit prêté à Gebbard, & les habitans s'excuſérent ſur ce qu'ils étoient trop foibles pour attaquer la garniſon. Charle, frére de Gebbard, qui y commandoit, n'oublioit rien pour mettre la ville en état de défenſe, & il avoit chargé les comtes de Solers & de Newenar, d'y faire voiturer des vivres de tous côtés en aſſez grande quantité pour ſoutenir un long ſiége. Newenar fit une tentative inutile ſur Berck : mais Hongſelaer, un des courtiſans de Gebbard,

HENRI III. 1583. réüssit mieux sur Linna. Le Chapitre de son côté envoya le comte de Manderscheyd, écolâtre (1) de la capitale, pour presser le secours, que le comte d'Aremberg avoit promis.

Dans ce même tems, Frideric s'en alla à Bruel, & entra hardiment dans la ville, avec un émissaire de Gebbard. Ayant sçû que la division regnoit entre les troupes dont la garnison étoit composée, il l'investit sur le champ par le moyen des païsans, qui lassés de la guerre que Gebbard avoit excitée, s'étoient retirés en grand nombre dans cette ville; & il s'en rendit maître par composition.

Cependant le duc de Cléve donna parole au Chapitre, qu'il empêcheroit qu'on ne fît des levées contre eux dans les lieux de sa dépendance. Le Chapitre l'en remercia, & écrivit en même tems aux électeurs de Mayence & de Tréves, pour les prier de donner les mêmes ordres dans toute l'étenduë de leur jurisdiction.

Gebbard informé que l'Empereur avoit écrit à Frideric, & qu'après l'avoir beaucoup loüé de ce qu'il avoit fait jusqu'alors, il l'avoit fortement exhorté à continuer de même, écrivit à ce Prince pour se justifier, & le pria d'interposer son autorité pour faire cesser les violences de part & d'autre, & terminer les contestations à l'amiable. Il pressa aussi les Républiques de la confession d'Ausbourg d'intervenir en sa faveur dans une cause qui leur étoit commune. On indiqua là-dessus une assemblée à Heilbron sur la Necre, pour le trois de Mars. Les députés de Cologne, de Strasbourg, de Worme, de Spire, de Francfort, de Tubinge, de Nuremberg, d'Ulm, d'Elslingue, & de Norlingue s'y trouvérent.

L'électeur Palatin y envoya aussi des députés; & s'étant plaint qu'on eût fait venir des troupes étrangéres, il proposa de mettre en sequestre l'argent qu'on avoit levé pour le service de l'Empire, & de l'employer à la sûreté des frontiéres. Les Princes ordonnérent qu'on envoyât à ce sujet une troisiéme ambassade à l'Empereur. Ce Prince craignant que cette contestation n'aboutît enfin à une guerre intestine, se

(1) On appelle ainsi en quelques endroits celui qui enseigne la Théologie dans une Eglise cathédrale.

joignit

joignit auſſi aux plaintes que formoient les Princes & les villes de l'Empire, & il réſolut d'envoyer une ambaſſade au prince de Parme, pour lui défendre de faire entrer des troupes ſur les terres de l'Empire. Le prince Palatin que ſa charge & ſa dignité obligeoient de défendre le païs des environs du Rhin, écrivit ſur le même ſujet au comte d'Aremberg, & lui envoya ſes lettres par Henri de Mavenheim, & il y joignit celles de Wolfang électeur de Mayence, qui dans une conjoncture ſi délicate, n'avoit pas fait difficulté de s'unir aux Proteſtans pour la défenſe de la liberté de l'Allemagne. Mais le Chapitre prétendoit excuſer la choſe, & ſoûtenoit, qu'il n'étoit point contraire aux conſtitutions de l'Empire d'implorer le ſecours du roi Catholique, qui étant le ſeigneur légitime des Païs-bas, & en cette qualité un des principaux membres de l'Empire, étoit en droit d'intervenir dans cette querelle : Que la ville de Cologne avoit toûjours été alliée de la maiſon de Bourgogne : Que le comte d'Aremberg, qui conduiſoit ce ſecours, étoit grand échanſon de l'électorat de Cologne, & que Werner de Rifferscheyt qui commandoit ſous lui, étoit le ſurintendant du palais Electoral : Qu'ainſi l'un & l'autre étoient obligés par le devoir de leurs charges de venir au ſecours du Chapitre : Qu'il etoit bien plus naturel de rejetter la cauſe des troubles ſur Gebbard, qui s'étoit uni avec le duc d'Anjou pour envahir les Païs-bas, & qui avoit fait entrer dans l'Empire, des François, des Anglois, des Ecoſſois, & des Suiſſes : Qu'on ne devoit pas regarder comme prématurés les préparatifs de guerre que le Chapitre avoit faits, ni lui en faire un crime, ſous prétexte que Gebbard n'avoit point été déclaré ennemi ; parce qu'il avoit été réglé dans une aſſemblée tenuë à Tubinge vingt-quatre ans auparavant, que ſi quelqu'un troubloit le repos de l'Empire par des levées, & qu'il y eût du péril à différer de s'oppoſer à ſes deſſeins, on pourroit agir ſur le champ, ſans attendre l'ordre des Etats de l'Empire.

HENRI III. 1583.

Pendant ce tems-là, le comte de Newenar, qui avoit à ſes ordres un corps de troupes des Païs-bas, ravageoit tout le païs d'alentour, en attendant l'armée de Caſimir, qui devoit arriver d'un jour à l'autre. L'Empereur en étant informé,

HENRI III. 1583.

& désirant extrémement qu'il n'y eût point d'armée en campagne, écrivit à Casimir, comme il avoit fait au prince de Parme, & lui conseilla de ne point commencer les hostilités, & de ne point mettre d'obstacle à la paix qu'on pourroit traiter à l'amiable.

Cependant le Chapitre nomma des députés pour faire entrer des troupes dans Lintz, dans la crainte que Gebbard ne se saisît de ce poste. Ils allérent de-là trouver le comte d'Isembourg ci-devant archevêque de Cologne, dont la mémoire étoit précieuse à tous les ordres de l'Etat, à cause de la douceur de son gouvernement; & ils le suppliérent d'aider le Chapitre, & de son conseil, & de ses forces. Le comte alla avec eux à Andernac, pour qui l'on craignoit aussi, & il affermit les habitans dans le parti du Chapitre; en sorte que Guillaume Rab, que Gebbard avoit envoyé avec cinq cens hommes, pour faire une tentative sur cette place, s'étant approché des portes, fut repoussé avec perte, & il fut blessé lui-même par un païsan, qui lui tira un coup d'arquebuse, dont il mourut peu de tems après à Bonne.

Ernest de Baviére évêque de Liége, qui brûloit d'envie d'être Electeur, arriva en ce même tems à Cologne, soit que l'espérance seule l'y fît venir, soit que les amis qu'il avoit dans le Chapitre l'y eussent appellé. Il n'y fut pas plûtôt arrivé, que Casimir son parent lui écrivit, & le pria de ne point penser à dépoüiller Gebbard. Il lui marqua, que le bruit couroit qu'il étoit venu à dessein de se démettre de son évêché de Liége, & de se faire élire archevêque de Cologne: Qu'une telle conduite, si propre à le rendre odieux, & à le faire regarder comme un ambitieux, ne manqueroit pas d'exciter dans l'Empire une guerre épouvantable, également funeste, & à sa patrie, & à lui-même; & qu'il pourroit bien essuyer l'avanture du chien d'Esope, qui ayant lâché sa proie, pour en attraper une meilleure, perdit celle qu'il avoit, & manqua celle qu'il vouloit avoir: Qu'il pensât sérieusement aux difficultés de cette entreprise, où il alloit avoir pour ennemis tous les Princes & toutes les villes de la confession d'Ausbourg, & sur-tout trois Electeurs, qui non-seulement secourroient Gebbard dans une

cause commune, mais qui ne reconnoîtroient jamais pour Electeur, celui qui seroit nommé à sa place : Qu'il le prioit de faire ses réflexions là-dessus, de se tenir dans les bornes de sa condition, & de penser plûtôt à rétablir la discipline dans les trois Evêchés dont il étoit en possession, qu'à s'emparer des Etats d'autrui.

Ernest plus irrité de ces lettres pleines d'aigreur, qu'ébranlé sur le parti qu'il avoit pris, n'en fut que plus ardent à travailler à se procurer les suffrages du Chapitre.

Cependant Gebbard publie une apologie pour sa cause, où il montre fort au long, qu'il n'est tombé dans aucune contravention, ni contre la bulle d'Or, ni contre les réglemens faits sur la religion, ni contre la charité Chrétienne, & l'union fraternelle, ni contre les ordonnances du Diocése, ni enfin contre ses promesses & ses sermens. Le comte d'Aremberg ayant tenu sur ces entrefaites l'assemblée des Etats de Westphalie, l'apologie dont je viens de parler, y fut lûë, & les députés de Gebbard répondirent à tous les articles qui furent proposés au nom du Chapitre. Outre cela, on le justifia sur la prise de Bonne, sur les clefs dont il s'étoit rendu maître, & sur le païement des pensions ; & l'on expliqua au long les raisons qui l'avoient engagé à changer de religion, & à se marier. Enfin, après bien des altercations, le parti des Protestans s'étant trouvé le plus fort, il y fut résolu qu'on remercieroit Dieu de ce qu'il avoit daigné éclairer cet Archevêque ; qu'on le prieroit de lui accorder la persévérance ; qu'on remercieroit l'Archevêque des égards qu'il avoit eûs pour les peuples soûmis à sa jurisdiction, & qu'on l'exhorteroit à ne se laisser abattre par aucune difficulté, & à implorer le secours des autres princes Protestans ; afin de conserver à la province de Westphalie la liberté dont elle étoit en possession. On ajoûta qu'il falloit envoyer une ambassade à l'Empereur, pour le prier instamment d'empêcher qu'on n'en vînt aux armes, & qu'on ne laissât entrer des étrangers dans l'Empire. Tout cela fut ratifié par Gebbard ; mais bien des gens s'y opposérent, & sur-tout le comte Eberard, Gouverneur général du païs.

Dans le même tems il se tint une assemblée à Cologne dans l'Eglise de saint Nicolas, à la poursuite d'Eberard Reck

HENRI III. 1583.

& il fut résolu de presenter une requête au Sénat, par laquelle on demandoit le libre exercice de la religion suivant la confession d'Ausbourg, & que le service s'en fît dans l'Eglise paroissiale. Le Sénat éluda cette demande ; mais ceux qui en étoient les auteurs se rassemblérent une seconde fois dans l'église de saint Nicolas ; & enhardis par leur grand nombre, ils assiégent le Sénat, & déclarent qu'il faut qu'on les satisfasse de gré ou de force. Ce fut en ce tems-là qu'un certain Valentin Schoneck envoyé par Gebbard, commença à prêcher la nouvelle doctrine à Werle.

Fréderic de Saxe assiégeoit alors le fort de Hulckrait, & ayant saigné le fossé, il pressoit la place: mais comme il manquoit de canon, le duc de Cléve lui en fournit, & il commença à battre la place en brêche. La garnison ne voyant aucune espérance d'être secouruë, capitula, à condition d'avoir la vie sauve, & la liberté d'emporter ses effets. Dans le même tems, Salentin d'Isembourg se rendit maître pour le Chapitre de Lintz, d'Arwiler, & du bailliage d'Altinroden, pendant que Rifferscheyt, qui étoit colonel de la cavalerie de ces quartiers, faisoit des levées pour le Chapitre. Cela fut cause que Charle Truchses, qui commandoit dans Bonne, se saisit du château d'Alfter, qui appartenoit à Rifferscheyt, & le pilla : il ruina même de fond en comble l'abbaye magnifique de Dietkirchen, fondée pour des filles nobles. Ce monastére avoit été doté d'amples revenus par les archevêques de Cologne, prédécesseurs de Gebbard. Ce qui détermina Truchses à le ruiner, ce fut la crainte qu'il eut qu'on ne s'en servît pour attaquer Bonne.

D'un autre côté, Newenar qui avoit fait quelques tentatives inutiles sur Berck, petite place sur le Rhin, réüssit enfin à la surprendre ; & dès qu'il en fut maître, il rompit les portes des Eglises, les pilla, brisa les images, & maltraita même les Prêtres.

L'Empereur voyant que les députations ne servoient de rien, & que les choses s'aigrissoient de jour en jour, envoye pour la troisiéme fois Jean de Preiner baron de Stabing, à Gebbard. Preiner, sans lui parler ni de sa religion, ni de son mariage, dont Dieu & les princes de l'Empire lui feroient un jour rendre compte, le somme uniquement

d'abdiquer, conformément au decret de l'Empire ſur le fait de la religion, puiſqu'il avoit abandonné celle de ſes ancêtres. Il lui déclare qu'on ne ſouffrira pas qu'ayant abjuré la foi Catholique, & embraſſé la nouvelle religion, il demeure archevêque & électeur de l'Empire, & qu'il prétende ſe maintenir dans ces dignités par la force, & par l'effuſion de ſang. Il l'exhorte enſuite à délier les peuples du ſerment qu'ils lui ont prêté, à ſe démettre de ſon Archevêché, à en remettre tous les revenus, comme un bien qu'il tient de l'Empereur & de l'Empire, à quitter les armes, & à ne pas charger ſa conſcience, en retenant par la violence & par l'injuſtice, un bien qui ne lui appartient point; enfin, à ne pas exciter par ſon opiniâtreté & par ſa révolte, une guerre, qui ſeroit également funeſte & à lui-même, & à ſa patrie.

Gebbard répondit le lendemain que ſa conſcience ne lui permettoit pas de ſatisfaire l'Empereur ſur ces points, & il renvoya les Députés à ſon apologie où il avoit amplement juſtifié les deux articles, de ſa religion, & de ſon mariage. Il prie à ſon tour l'Empereur d'arrêter par ſon autorité la guerre injuſte que Fréderic lui fait ſans relâche, & d'ordonner tant à lui qu'au Chapitre de le laiſſer en repos à l'avenir, de ne le plus troubler dans l'adminiſtration paiſible de ſon Archevêché, de lui reſtituer les places qu'ils lui ont enlevées, & de finir ces troubles qu'ils ont excités contre lui.

Le Pape qui avoit envoyé ſes Ambaſſadeurs, comme je l'ai dit ci-deſſus, nomma enfin pour ſon Légat, le cardinal Jean d'Autriche, qui fit demander à Caſimir la liberté de paſſer ſur ſes terres: mais ce Prince la lui refuſa, & le Légat fut obligé de prendre ſa route par l'Alſace, la Lorraine, & le Luxembourg. L'Empereur, couſin germain du Légat, en écrivit à Caſimir, & ſe plaignit avec aigreur de cette impoliteſſe: il y joignit même des menaces, s'il ne renvoyoit ſans rançon, quelques domeſtiques du cardinal d'Autriche, qu'il avoit fait arrêter.

Ce fut vers ce tems-là que Gebbard s'empara de la forteresse de Hoenlimbourg en Weſtphalie, où il y avoit des proviſions en abondance, & qu'il obligea la ville de Werle à lui prêter ſerment.

HENRI III. 1583. Caſimir ayant mis une armée ſur pied, & voulant autoriſer ſes armes, preſſoit la tenuë de l'aſſemblée indiquée à Worme. Il y fut réſolu par les ſuffrages unanimes des princes Proteſtans, qu'on ſoûtiendroit le droit de Gebbard, & qu'au lieu d'une ſolde de deux mois, qui avoit été réglée à la derniére aſſemblée d'Auſbourg, on l'accorderoit pour ſix, & que les ſommes néceſſaires pour cela ſeroient remiſes dans trois ſemaines à Francfort, ou à Magdebourg. Il écrivit enſuite au chapitre de Cologne pour juſtifier ſa conduite, & celle de Gebbard, déclarant que c'étoit malgré eux qu'ils avoient pris les armes. Il réfute dans ſa lettre l'article fameux de la pacification d'Auſbourg, qui étoit le grand argument de l'Empereur, & de tous les ennemis de Gebbard. Cet article porte : Que les Prélats de l'Empire qui abandonnent la religion Catholique, perdent à l'inſtant le droit qu'ils avoient à leurs dignités, & qu'ils doivent s'en démettre. Il répond, que cet article n'a pas été ratifié par tous les états de l'Empire, & que dès ce tems-là ceux de la confeſſion d'Auſbourg y firent leurs proteſtations, & ne voulurent pas conſentir qu'il fût enregiſtré parmi les réglemens de l'Empire. Il s'étend fort là-deſſus, & rapporte même des réglemens contraires, faits dans quelques diétes de l'Empire, qui s'étoient tenuës depuis.

Quelque tems après, l'électeur Palatin écrivit ſur le même ſujet, & dans la même vûë, aux chanoines de Cologne, il leur repréſente le péril dont eux & tout l'Empire ſont menacés, s'ils ne renoncent à la guerre qu'ils ont déclarée à Gebbard.

Le Légat n'ayant pû accommoder cette affaire, reprit la route de Haguenau & de Briſack, & retourna à Inſpruck qui lui appartenoit. Alors le Pape voyant l'inutilité de cette négociation, fit publier à Rome le premier Avril une bulle, dans laquelle, après un long préambule ſur ſon autorité, & ſur le ſoin paſtoral dont il étoit chargé, il déclare Gebbard convaincu d'héréſie, ſoüillé d'une infinité de crimes, parjure, ennemi de l'égliſe Romaine, enfin excommunié ; & comme un membre pourri, il le retranche de la ſociété des fidéles, le prive de tout le droit qu'il avoit à l'Archevêché de Cologne, délie le Chapitre & tous les peuples de

l'Electorat, du serment qu'ils lui ont prêté, & il leur ordonne, dès que cette Bulle sera venuë à leur connoissance, d'élire, suivant la forme ordinaire, un autre Archevêque à la place de Gebbard, & de le mettre en possession de l'archevêché, dont cet hérétique est privé de fait & de droit.

Pendant que Salentin, qui avoit joint ses troupes avec celles du comte d'Aremberg son beau-frére (1), faisoit la guerre dans le haut Electorat, Fréderic de Saxe ne la faisoit pas avec moins de vigueur dans le bas Electorat. Il assiégea & reprit Lintz le jour de Paques, la ville ayant été abandonnée par Hondselaer, aussi-tôt que Hamel de Hoensaxen se fut retiré. Salentin étant venu peu de tems après à Cologne, y fut déclaré Généralissime des troupes de l'Etat, par les suffrages de tout le Chapitre.

D'un autre côté, l'armée de Casimir étoit assemblée, & sa marche n'étoit arrêtée que faute de paye. Gebbard, dont elle étoit l'unique ressource, voulant ôter tout prétexte de retardement à ce Prince, qui demandoit de l'argent, lui engagea tout l'archevêché de Cologne, les villes, les citadelles, les terres, les péages, les tributs, & généralement tous ses revenus, pour les frais de cette guerre: & pour plus grande sûreté, il promet de lui remettre les villes & les forts qu'il tenoit sur les bords du Rhin, qui étoient Bonne & Ordinghen. Ce traité ayant été publié, rendit Gebbard très-odieux, & hâta le projet de l'élection d'un nouvel Archevêque.

Pendant ce tems-là, Engelbert de Lippe, lieutenant de Newenar, fit entrer des troupes dans les fauxbourgs de Rencklinhusen. D'abord les habitans ne les vouloient pas recevoir; mais ils laissérent enfin entrer cinquante hommes, à la sollicitation de Henri Surlander, malgré l'opposition de la faction contraire. Les Protestans de la ville encouragés par ce renfort, ne gardérent plus de mesures: ils pillérent les Eglises, & renversérent & brisérent les images.

La nouvelle de la bulle du Pape qui déposoit Gebbard étant répanduë, les Princes protestans en envoyérent une copie à l'Empereur, & le priérent d'interposer son autorité, pour empêcher que les choses n'en vinssent à une guerre

(1) Salentin d'Isembourg avoit épousé la sœur du comte d'Aremberg.

HENRI III. 1583. funeste, & qu'on ne fît entrer des troupes étrangéres dans l'Empire. Il leur répondit par une lettre datée du douziéme d'Avril, & écrite de Presbourg dans la basse Hongrie, qu'il avoit satisfait à leurs demandes: mais il rejette en passant la cause de tous ces maux sur Gebbard, qui, non content d'avoir changé de religion, & de vouloir malgré son changement se conserver par les armes la dignité Electorale, dont il étoit justement déchû, avoit ravagé tout son diocése, & mandié le secours, non-seulement du duc d'Anjou, mais même du roi de France: Qu'à son égard, il avoit toûjours souhaité, & qu'il souhaitoit encore, que cette affaire pût s'accommoder à l'amiable; mais qu'il y voyoit un obstacle invincible qu'il ne sçavoit que de la veille, qui étoit que le Pape avoit déposé Gebbard, & l'avoit privé de toute dignité Ecclésiastique: en sorte que tout ce qu'il pourroit faire à l'avenir, seroit nul de plein droit: Qu'ils n'ignoroient pas ce que les constitutions de l'Empire, & les traités faits avec l'église Romaine exigeoient en pareil cas: Qu'il croyoit à propos que cette affaire fût incessamment examinée devant les commissaires de S. M. I. & un pareil nombre tant d'Electeurs, que de princes de l'Empire, & qu'on prît là-dessus la résolution qui paroîtroit la plus juste & la plus raisonnable. Il excuse ensuite le jugement du Pape contre Gebbard, & il dit qu'il ne porte point sur la qualité d'Electeur; mais uniquement sur celle d'Archevêque, dont la connoissance appartenoit au Pape, suivant les traités entre l'Allemagne & le saint Siége.

Les députés des Princes répondirent à cette lettre de l'Empereur trois jours après, & ils insistent sur-tout sur ce que le Pape a privé Gebbard de toute dignité Ecclésiastique: Que si cette entreprise avoit lieu, on alloit voir une guerre sanglante en Allemagne: Que c'étoit une chose nouvelle & inoüie, que le Pape sans consulter l'Empereur, ni les Electeurs ecclésiastiques & séculiers, dépoüille un Archevêque & un électeur de l'Empire, de toutes ses dignités, & cela, sans l'avoir entendu: Qu'ils ne pouvoient pas abandonner un homme qui imploroit leur secours dans une pareille conjoncture: Qu'ils prioient l'Empereur d'interposer son autorité pour faire rétablir cet Archevêque dépouillé

par

par force, de défendre les hostilités de part & d'autre, & d'empêcher qu'on n'élise contre les régles un autre Archevêque.

HENRI III. 1583.

L'Empereur ne répondit rien à cet article, qu'il regardoit comme un écueil, qu'il devoit éviter avec soin : mais il proposa une conférence amiable, comme il avoit fait dans ses lettres précédentes, pendant qu'à la sollicitation de ses Commissaires, on disposoit tout à Cologne pour la nouvelle élection. Le Cardinal d'Autriche n'ayant pû s'y rendre, Jean François évêque de Verceil y vint à sa place, pour faire ses fonctions. La coûtume est de suspendre dans la Cathédrale autant de bâtons que l'Evêque a gouverné d'années, un à chaque année. On ôta tous ceux de Gebbard avec ignominie, comme si le siége avoit été vacant, & il ne resta que celui qui demeure pendant l'interrégne, & on abatit ses armes dans toute la ville : tout cela se fit sur la fin d'Avril. Ensuite, sur le rapport de Frideric, on indiqua le jour pour la nouvelle élection au vingt-deuxiéme de Mai ; ce qui fut signifié au Sénat par Ernest de Baviére, afin qu'il prît des mesures, & qu'il levât assez de troupes pour empêcher qu'il n'arrivât du tumulte pendant le tems de l'élection. Pierre Steenwic fut chargé de cette commission, dont il s'acquitta parfaitement bien.

Gebbard qui étoit à Ruden en Westphalie, ayant été informé de tout ce qui se passoit, écrivit là-dessus au Chapitre, & joignant les menaces aux priéres, il n'oublia rien pour les détourner du dessein d'élire un nouvel Archevêque. Dans le même tems, les électeurs de Saxe & de Brandebourg en écrivirent à l'Empereur, & lui marquérent, qu'ils approuvoient fort la conférence qu'il avoit proposée ; mais qu'ils craignoient qu'elle ne fût inutile, à cause de la bulle du Pape contre Gebbard, d'autant plus qu'ils avoient appris qu'on disposoit tout pour la nouvelle élection, & qu'on pressoit la chose avec une extrême vivacité : Que rien ne pouvoit être, ni plus injurieux à l'Empire, ni plus méprisant pour S. M. I. que de souffrir que le Pape créât ou déposât des Electeurs à sa fantaisie, & sans entendre les parties intéressées : Qu'ils sçavoient bien les conventions anciennes de la nation Germanique avec le siége de Rome ;

HENRI III. 1583. mais que les affaires avoient bien changé de face depuis la pacification d'Ausbourg sur le fait de la religion : Qu'ils le prioient donc de suspendre l'élection, & d'indiquer une assemblée, où malgré l'interdit du Pape, Gebbard fût admis comme Archevêque & comme Electeur, & entendu. Ils renouvelloient dans cette lettre leurs anciennes plaintes sur l'introduction des troupes étrangéres dans l'Empire, & ils demandoient instamment que l'Empereur engageât le prince de Parme à rappeller celles qu'il avoit envoyées sous la conduite du comte d'Aremberg.

Pendant que cette affaire se négocioit par lettres entre l'Empereur & les Princes protestans, les chanoines de Cologne publioient des écrits pour justifier leur conduite, & ils rapportoient des exemples tirés de l'histoire même de leur Eglise : Que vers l'an 861. de Jesus-Christ, Gontier archevêque de Cologne, & Tergaud archevêque de Trêves avoient été excommuniés par Nicolas I. & chassés de leurs siéges, parce qu'ils avoient approuvé l'action criminelle de Lotaire duc de Lorraine, qui avoit répudié Teutberge sa femme, pour épouser Valdrade sœur de l'Archevêque de Cologne : Qu'Adolphe d'Alten avoit été déposé en 1205. suivant l'ordre d'Innocent III. par Sifroi archevêque de Mayence, & par l'évêque de Cambrai, en présence d'Othon roi de Cologne ; parce qu'on l'accusoit d'être auteur des divisions qui régnoient dans l'Empire ; & que peu de tems après Thierri comte de Berg, excommunié par le même Pape, pour avoir suivi le parti d'Othon proscrit par le saint Siége, avoit été dépoüillé de sa dignité par le même Sifroi : Que depuis peu Herman comte de Weda avoit été déposé de la même maniére, & par la même raison : Que les autres Archevêques qui avoient jugé à propos de se marier, avoient sagement pris le parti d'abdiquer : Que du tems de l'Empereur Charle IV. & sous le pontificat d'Urbain V. Adolphe de la Marck ayant épousé Marguerite de Cleve, avoit renoncé à l'Archevêché, & que Salentin d'Isembourg que le Chapitre venoit de nommer sous d'heureux auspices généralissime de ses troupes, en avoit fait autant. Sur ces exemples, ils soutenoient que le Pape n'avoit rien fait qu'il n'eût droit de faire, & que Gebbard avoit tort de vouloir

conserver sa dignité, après avoir abjuré la religion Catholique, & s'être marié.

Enfin, le tems marqué pour l'élection approchoit, & le ministre du Pape l'attendoit avec une grande impatience. Lorsque le jour fut venu, après la Messe qui fut chantée avec beaucoup de solemnité, Ernest de Baviére déja évêque de Frisingue, d'Hidelsheim, & de Liége, fut élû tout d'une voix archevêque de Cologne, & préféré à tous les autres Chanoines, & à Fridéric lui-même, parce que dans l'état où étoient les choses, on avoit besoin dans cet Electorat d'un Prince puissant par lui-même & par ses alliances; ce qui se trouvoit dans Ernest, plus que dans aucun autre Chanoine : car du côté paternel il étoit de la plus illustre maison d'Allemagne, & il tenoit à la maison d'Autriche par sa mére. Aussi-tôt qu'il fut élû, le Sénat lui fit jurer l'observation du traité fait anciennement entre ce Corps & le Chapitre. Aussi-tôt il se montra en public, & fut proclamé par un Héraut archevêque & électeur de Cologne.

Ernest de Baviére est élû archevêque de Cologne.

Après le festin accoûtumé en pareille occasion, on cita à l'instigation du ministre du Pape, deux Chanoines, Adolphe de Solms, & le Baron de Vinneberg. L'acte de la citation fut affiché à la porte de la Cathédrale. Trois jours après l'élection, le nouvel Electeur sortit de Cologne en habit militaire, monté sur un cheval de grand prix, & il alla d'abord à Bruel, & ensuite dans tous les lieux de sa jurisdiction, où les Archevêques ont coûtume de se faire reconnoître. Casimir, le duc des Deux-Ponts, Newenar, & Charle Truchses voulurent en vain l'empêcher par des lettres menaçantes qu'ils écrivirent au Sénat. Gebbard qui étoit en Westphalie, ôta à Cartausen dont il se défioit, le gouvernement du château de Werle, & le donna à Vinneberg, & il fit mettre en prison plusieurs des habitans sans aucune forme de justice, & sur les moindres soupçons.

En attendant l'arrivée des troupes de Casimir, & le jour même que son armée se mit en marche, l'électeur Palatin apprit qu'en conséquence de l'interdit du Pape, Ernest avoit été élû Archevêque. Il écrivit sur le champ une lettre fort aigre à l'Empereur, dans laquelle il dit entre autres

HENRI III. 1583. choſes, qu'il eſt au déſeſpoir que cet interdit ait fait manquer l'aſſemblée qu'on avoit réſolu de tenir pour pacifier les troubles de Cologne ; que l'Empereur ait ratifié une auſſi indigne cenſure que celle du Pape : Qu'il faſſe recevoir dans l'Empire une piéce comme celle-là, qui tend à diminuer & à faire mépriſer la dignité du chef, & de tous les membres de l'Empire : Que le Pape mette la faux dans une moiſſon étrangére, & qu'il dépoüille de ſa dignité ſans l'entendre, un des membres du collége Electoral : Que toute cette intrigue avoit été tramée par la conjuration d'un petit nombre de perſonnes, & qu'il avoit la doüleur de voir que l'Empereur donnât un exemple ſi pernicieux à ſes ſucceſſeurs, en confirmant par ſon autorité les pratiques des mal intentionnés : Que les frontiéres de l'Empire étoient déja couvertes des troupes du prince de Parme ; au lieu que les François qui s'étoient avancés juſqu'en Lorraine, s'en étoient retournés dès que l'Empereur avoit marqué ſa volonté. » Le Pape, ajoûtoit-il, verra donc enfin » du haut des montagnes de Rome, les meurtres de la na- » tion Germanique, & le ſang couler dans nos provinces, » comme il a vû, il y a quelques années, le bain ſanglant du » maſſacre de Paris. « Il finit par conjurer l'Empereur de s'oppoſer aux entrepriſes du Pape, & de ne pas ſouffrir qu'il attaque les droits de l'Allemagne, & les Etats de la confeſſion d'Auſbourg, ni qu'il leur ôte la liberté de conſcience, dont ils ſont en poſſeſſion.

En attendant l'arrivée de Caſimir, il fait prendre les devans dès le 9. de Juin à une partie de ſes troupes ſous la conduite de Jean Walbrun, qu'il avoit nommé pour les commander en qualité de Maréchal, avec ordre d'aller ſecourir Gebbard. Dans ce même tems, le nouvel Electeur ſe rendit à Nuitz, où il prit les marques de ſa dignité, malgré la réſiſtance de quelques habitans qui étoient du parti contraire. Le duc de Cleves s'y rendit pour le ſaluer comme neveu de ſa femme : car Erneſt étoit fils d'une ſœur de la ducheſſe de Cleves. Il vouloit en même tems tranſiger à l'amiable avec Erneſt ſur un atterriſſement du Rhin, qui lui appartenoit en commun avec la ville de Nuitz.

Adolfe de Solms & le baron de Vinneberg chanoines de Cologne qui avoient été cités par le nonce du Pape, n'ayant

pas comparu dans les neuf jours, ce Miniſtre prononça contre eux ſa ſentence, par laquelle il les privoit de la dignité du Sacerdoce. Cette ſentence eſt datée ſuivant le nouveau ſtyle du calendrier Grégorien, qui n'avoit pas encore été publié en Allemagne. Le Nonce fit encore citer George Deſeyn comte de Witgenſtein auſſi chanoine de Cologne. Dès que l'exploit lui eut été porté, il proteſta contre la citation comme illégitime & violente, & il en appella au futur Concile général, ou National légitimement aſſemblé. Sa proteſtation fut preſentée au Nonce par Adolfe de Steyn & par Jean d'Avene; mais ce Miniſtre n'y eut aucun égard, & il ne laiſſa pas de le priver de ſa dignité par ſa ſentence datée du 14 de Juin. De tous les Chanoines attachés à Gebbard, il ne reſtoit plus que Thomas baron de Creange qui étoit ſon parent. Le Nonce le fit auſſi aſſigner; & comme il ne comparut point dans le terme marqué, il le condamna de même. Ce Baron raſſembla à la hâte quelques troupes de Gaſcons qui étoient dans le voiſinage, mit à leur tête Pierre Butrick, & vint à Bonne.

HENRI III. 1583.

Cependant le Sénat voulant donner ſatisfaction au duc des Deux-Ponts qui étoit venu l'année précédente à Cologne, & qui avoit été renvoyé ſans réponſe, ſe mit en devoir de lui écrire après que tout étoit fait, & il ne le fit pas même ſans avoir pris l'avis de l'Empereur. Il rappelloit par ces lettres tout le paſſé; & après s'être beaucoup étendu ſur le reſpect & la conſidération qu'il avoit pour ce Prince, il excuſoit plûtôt ce qui venoit d'arriver, qu'il ne le juſtifioit, prétendant que c'étoit au Chapitre à défendre cette cauſe; mais que l'affaire du Sénat étoit ſeulement d'entretenir l'amitié avec les Princes voiſins, & de ne point donner atteinte à l'ancienne alliance qui les uniſſoit.

Fin du ſoixante-dix-huitiéme Livre.

HISTOIRE DE JACQUE AUGUSTE DE THOU.

LIVRE SOIXANTE-DIX-NEUVIÉME.

HENRI III. 1583.

Lettre de l'Empereur à Casimir.

VErs ce tems même, Gebbard s'étant approché d'Attendorn en Westphalie y fut reçû sans coup férir, parce que les troupes destinées à s'y opposer étoient dispersées de côté & d'autre, & vivoient licentieusement faute de paye. Casimir s'étant mis en marche, l'Empereur lui écrivit le vingt-sept de Juin, & lui ordonna d'abandonner sur le champ une entreprise contraire, non-seulement aux constitutions de l'Empire, mais à la parole qu'il avoit lui-même donnée par écrit, & de licencier les troupes qu'il avoit assemblées : Que s'il refuse d'obéïr, & qu'il continuë à troubler l'Empire. S. M. I. rémédiera par les voies qu'elle jugera les plus conformes aux loix de l'Empire, & les plus convenables pour maintenir son honneur & son autorité.

Réponse de Casimir.

Casimir répondit sur le champ qu'il étoit demeuré tranquille, tant qu'il avoit eu quelque espérance que l'assemblée promise par l'Empereur auroit lieu : mais que l'interdit du Pape ôtoit tout moyen de pacification ; & qu'il étoit

trop senſible à l'injure faite à l'Empire, & aux juſtes plaintes des Electeurs & des Princes, pour refuſer plus long-tems à Gebbard un ſecours qu'il lui avoit promis : Que l'Empereur devoit ſçavoir gré à la nation, de marquer tant de zéle pour venger l'Empire outragé : Que la conduite de la cour Romaine n'étoit propre qu'à faire mépriſer S. M. I. même. » Et » jamais, ajoûtoit Caſimir, nous ne ſouffrirons que le Pape, » par une entrepriſe auſſi injuſte qu'inoüie, veüille nous ôter » notre liberté, & nous charger d'un joug inſupportable à » des hommes libres.

Butrick eſt repouſſé par les habitans d'Unkel.

Lorſque les troupes du baron de Creange (1) furent entrées dans Bonne, leur premiére expédition fut contre Unkel ville du haut Electorat ſituée au-delà du Rhin, ayant les montagnes au Sud-Eſt, & le Rhin au Nord-Oueſt, les habitans de cette derniére ville s'étoient ligués avec ceux de Lintz qui eſt dans le voiſinage, pour s'oppoſer conjointement aux entrepriſes de Gebbard. Butrik marche contre eux avec de bonnes troupes. Les habitans d'Unkel ne ſe découragent point ; ils appellent leurs alliés à leur ſecours, s'oppoſent vigoureuſement à leur ennemi, & défendent ſi bien leurs murailles, qu'ils l'obligent de ſe retirer avec perte. Ils avoient demandé du ſecours à ceux d'Erpel ; mais ceux-ci ayant refuſé de ſe trouver au combat, les habitans d'Unkel enflés de leur victoire tirent vengeance de ce refus, & ravagent tout leur territoire.

Le parti de Gebbard fit une entrepriſe plus difficile & plus importante ſur Tuitz. Cette Abbaye qui eſt vis-à-vis de Cologne, eſt ce qu'on appelloit autrefois LE FORT DE DIVITE, *Divitenſe munimentum*, comme il eſt aiſé d'en juger par les ruines qui en reſtent, & par quelques inſcriptions qu'on y trouve. Ce fut Conſtantin fils du grand Conſtantin, qui fit bâtir ce château de l'autre côté du Rhin, & qui pour le rendre plus fort, fit conſtruire au même endroit un pont de pierre ſur ce fleuve. Dans la ſuite, c'eſt-à-dire, l'an 540. de Jeſus-Chriſt, Herbert archevêque de Cologne y bâtit un monaſtére, & lui donna de grands biens. Ce monaſtére de la dépendance des Evêques, & ſitué de maniére qu'il pouvoit

(1) Créange eſt auprès de Metz : ce Baron avoit été chanoine de Cologne, & il étoit excommunié.

HENRI III. 1583.

en tems de guerre incommoder beaucoup la ville de Cologne, avoit toûjours été fort ſuſpect au Sénat; & la République ſouhaitoit de trouver une occaſion favorable pour ſe délivrer de ce voiſinage incommode. Le hazard la leur preſenta; car le nouvel Archevêque en ayant donné le commandement à un certain Ranuccino Florentin avec une garniſon de deux cens cinquante hommes, la bourgeoiſie de Cologne qui craignoit qu'on ne fortifiât cet endroit, entra en émeute; & l'on y envoya des députés de la part du Sénat pour empêcher la continuation des ouvrages que l'on y avoit déja commencés. La garniſon de Bonne inſtruite de ce débat, y marche incontinent, & ſe ſaiſit d'emblée des maiſons voiſines qu'elle réduit en cendre. Elle eſt enſuite repouſſée, & ſe retire à Molhem ſur la rive du Rhin au-deſſous de Tuitz.

Ruine du monaſtére de Tuitz par la garniſon de Bonne.

Six jours après, c'eſt-à-dire le douze du mois d'Août, Ranuccino réduiſit en cendre un très-beau château dont avoit hérité Adolphe de Solms, ſoit en haine du maître, ſoit parce qu'il le trouvoit trop voiſin de ſa place. La garniſon de Bonne irritée de cette nouvelle hoſtilité revient à Tuitz, & y amene de l'artillerie pour le foudroyer. Les premiers efforts n'eurent pas grand ſucccès: il en fut de même à une ſeconde attaque. Mais dès que le canon eut renverſé les ouvrages, ils s'avancérent le ſoir au peryſtile, & y mirent le feu, qui en peu de tems gagna le monaſtére couvert de plomb, malgré tout ce que put faire Ranuccino pour l'éteindre. Ses ſoldats étoufés la plûpart par la flamme & par la fumée, ne ſongérent plus qu'à ſe défendre l'épée à la main; & ils furent preſque tous égorgés ſur la place, malgré la plus vigoureuſe réſiſtance. Ce qui échappa de ce carnage fut pris avec Ranuccino par les troupes de Bonne. Le monaſtére & l'égliſe, avec une autre égliſe paroiſſiale qui étoit auprès, brûlérent toute la nuit; & la ville de Cologne que cet affreux ſpectacle tenoit dans l'allarme, étoit auſſi éclairée qu'en plein jour. La couverture fut entiérement brûlée: mais le corps de ce grand bâtiment qui étoit tout de pierre de taille, demeura ſur pied. Les habitans de Cologne craignant que s'il reſtoit ainſi, les ennemis ne s'en emparaſſent, & n'y miſſent du canon pour foudroyer leur ville, firent des

propoſitions

propositions à leur Archevêque, & ils en obtinrent permission de le démolir, moyennant un logement qu'on lui promit dans la ville, & quelques autres conditions dont ils convinrent. On mit cinq cens ouvriers pour raser ce vaste bâtiment; & en sept jours il fut entiérement détruit.

Casimir attendu avec empressement tant par le parti de Gebbard que par les Etats Généraux des Païs-bas, arriva enfin à Bonne. Son premier soin fut d'écrire au Sénat des lettres pleines de témoignage d'amitié, par lesquelles il les prioit de lui faire donner des vivres, & promettoit de leur envoyer incessamment des députés. Mais soit faute de vieilles troupes, car il n'avoit que des soldats de nouvelles levées; soit qu'il manquât d'argent & des autres provisions nécessaires, il ne fit rien qui répondît à ce qu'on avoit attendu de lui.

Il y avoit dans la ville un prédicateur éloquent, mais suspect du côté de la religion: il étoit fils de Jean Isaac grammairien Juif connu par ses écrits. Gebbard & Witgestein lui écrivirent pour le prier de tourner ses sermons de maniére qu'il rendît le peuple plus traitable; de défendre l'autorité de l'archevêque & prince de Cologne, & de les informer secretement de l'état des choses. Le Chapitre informé de cette intelligence interdit le prédicateur.

Ordre de l'Empereur de licentier les troupes.

Le 31. d'Août l'Empereur étant à Vienne expédia des ordres adressés à Casimir, au marquis de Bade, à Newenar, à Jean de Nassau, aux comtes de Solms & de Wede, au baron de Créange, à Charle Truchses, à Frideric de Wern, & à Bernard de Walbrun, de licencier sur le champ leurs troupes, de plier leurs drapeaux, & de renvoyer leurs soldats dix à dix, en sorte qu'ils ne fissent aucun dégât dans les états des Princes voisins, & cela sous peine d'être punis conformément aux constitutions impériales. Ils étoient tous alors à Lutsdorff au Comté de Berg avec Gebbard. Le château de Lutsdorff est voisin de l'Abbaye d'Aldemberg de l'ordre de Cîteaux, bâtie vers l'an 626 de Jesus-Christ par Adolfe I. comte d'Altena, & devenuë célébre par la sépulture des ducs de Berg. Comme il n'y avoit plus de discipline dans les troupes, ce monastére fut pillé par celles de Gebbard, qui escarmouchoient tous les jours avec celles d'Ernest, le Rhin

HENRI III. 1583.

entre deux; car ce Prélat avoit posté les siennes dans le bourg de Wesselingen en deçà du Rhin, & vis-à-vis de Lutsdorff.

Lettre de Gebbard aux habitans de Cologne.

Le quatre de Septembre Gebbard écrivit aux Consuls, au Sénat, & au peuple de Cologne. Ses lettres étoient pleines de fureur & d'emportement contre le Pape. » Est-il surprenant, disoit-il, qu'on ait porté contre moi le jugement le » plus inique ? l'abomination est dans la ville de Rome; ce » Pontife n'est pas le vicaire de Dieu, mais du diable; c'est » un brigand & un tyran des consciences. « Gebbard ensuite leur parle fort au long de ce qu'ils ont à craindre des Espagnols & du comte d'Isembourg: Que le duc d'Albe occupé au siége de Mons-en-Hainaut avoit autrefois promis à ce Comte, que s'il vouloit agir de concert avec lui, il le feroit non-seulement archevêque, mais souverain absolu de Cologne: Que ces mêmes Espagnols lui avoient promis à lui-même, à l'occasion d'un leger démêlé avec la bourgeoisie, que s'il vouloit se venger, ils viendroient à son secours avec toutes leurs troupes, & qu'ils resteroient dans Cologne, jusqu'à ce qu'il y eût élevé une citadelle pour tenir la ville en bride: Qu'ils devoient donc à l'avenir regarder comme très-suspects les Espagnols, Isembourg & les Jésuites leurs émissaires: Qu'ils ne pouvoient sauver leur ville, qu'en se joignant à leur véritable Archevêque, & à leur Prince légitime, qui n'avoit pris les armes que pour la défense de leurs femmes & de leurs enfans, & pour le salut de leur République. Il envoya deux copies de ces lettres, dont la premiére fut remise entre les mains du premier Consul; & dans la crainte qu'il ne la supprimât, la seconde devoit être jettée dans la place, afin que les habitans pussent en avoir connoissance. Mais tout cela fit peu d'effet, & son parti étoit presque anéanti dans la ville.

Ambassade de Casimir au sénat de Cologne.

Cependant Casimir préparoit la députation qu'il avoit promise, & envoya Fabien baron de Donau, qui après un grand préambule sur l'amitié sincére que Casimir avoit pour la République de Cologne, ajoûta qu'il étoit venu de l'aveu de tous les Electeurs pour venger l'insulte qu'on avoit faite à Gebbard, & pour rétablir un électeur de l'Empire, que le Pape avoit injustement dépoüillé contre les loix & les immunités de l'Empire: Qu'il n'ignoroit pas le bruit desavantageux qu'Ernest de Baviere son parent avoit fait courir sur son

compte, pour le rendre odieux au Sénat, & que quoiqu'il ne doutât pas que le Sénat ne lui rendît justice sur ses sentimens, il le supplioit cependant de vouloir bien lui déclarer ce qu'on pensoit de lui, afin qu'il eût de quoi fermer la bouche aux calomniateurs. HENRI III. 1583.

Le Sénat fit réponse par Steenwic, qu'il sçavoit bien de quelle source venoient tous ces troubles, & ce qui en avoit été l'occasion ; mais qu'il n'avoit point voulu s'embarrasser dans ce démêlé, & qu'il étoit toûjours dans la même disposition, parce que comme sénat de Cologne, il est un membre particulier de l'Empire, distingué de l'Archevêché: Qu'à l'égard des calomnies que Casimir prétend qu'on a répanduës contre lui, le Sénat n'y a point ajoûté foi : Qu'ainsi il lui déclare avec toute la sincérité possible, qu'il pense sur S. A. ce qu'une ville, & un membre du saint Empire Romain en devoit penser.

Dans ce même tems le duc de Cleves envoya prier Casimir de ne pas laisser entrer ses troupes dans le païs de Berg, qui est une dépendance du duché de Cleves. Casimir y consentit, & marcha du côté d'Unkel. Pour ne rien laisser derriére lui qui pût l'incommoder, il attaqua deux châteaux sur sa route; mais il fut repoussé aux deux endroits, ce qui lui ôta l'envie d'assiéger Unkel ; ainsi il s'en retourna à Tuitz, où le marquis de Bade vint le joindre, avec les comtes de Newenar & de Solms, Ferdinand frere de Gebbard, & le baron de Creange.

On avoit indiqué une assemblée à Mayence pour chercher les moyens de pacifier les troubles de Cologne. Le bruit s'y répandit que les Généraux alloient quitter le voisinage du Rhin pour entrer en Westphalie. Casimir ayant envain sollicité le sénat de Cologne de lui faire fournir des vivres, alla de Tuitz à Molhem, & il y demeura quelques jours ; mais sur la nouvelle qu'il y reçut que la garnison de Bonne se mutinoit faute de paye, il s'y rendit avec quelque argent qu'il distribua aux soldats, avec promesse de revenir dans peu avec une plus grosse somme : ce qui appaisa la mutinerie. Il décampa quelque tems après pour aller assiéger Lintz ; mais les troupes d'Ernest ayant sans cesse harcelé son arriére-garde dans sa marche, & lui ayant tué quelque monde, il abandonna ce dessein, & le premier d'Octobre il se retrancha

HENRI III. 1583.

près d'Engern. Sa cavalerie s'étant auſſi mutinée ce jour-là faute de paye, les hérauts de l'Empire arrivérent & menacérent ce Prince, le marquis de Bade, Newenar & tous les autres chefs de cette armée, de les mettre au ban de l'Empire, s'ils ne déſarmoient ſur le champ. Cette nouvelle augmenta beaucoup le tumulte qui étoit déja dans le camp, & fut cauſe que Caſimir écrivit à Gebbard pour le preſſer de faire compter l'argent néceſſaire pour payer ſes troupes. On apprit en même tems que la garniſon de Keyſerwert avoit dans une ſortie taillé en piéces quelques eſcadrons de la cavalerie de Gebbard, qui étoit campée auprès de Bottorp ſans aucune permiſſion, & qu'elle avoit enlevé leurs armes & leurs chevaux.

Aſſemblée de Francfort.

L'aſſemblée qui avoit d'abord été indiquée à Mayence, fut transférée à Francfort ſur le Mein, & les électeurs de Mayence & de Tréve, l'électeur Palatin, ceux de Saxe, & de Brandebourg firent partir leurs députés pour s'y trouver. Le nouvel électeur de Cologne y envoya Salentin d'Iſembourg, avec Groper, Glaſer & quelques autres. On y diſcuta l'affaire de Cologne; & les députés des Electeurs propoſérent au nom de Gebbard, que puiſqu'il avoit été élû dans les régles, qu'il avoit joüi paiſiblement de l'Electorat pendant un tems conſidérable, & qu'il en avoit été dépoüillé par violence, il falloit commencer par le rétablir; qu'enſuite il ſe ſoumettroit au jugement de l'Empereur & des Electeurs, qui après un mur examen décideroient ſuivant les loix de l'Empire. Voilà ce qui ſe paſſa dans cette aſſemblée le dix d'Octobre.

Le lendemain les députés d'Erneſt déclarérent qu'ils avoient ordre de ne point entrer en cauſe avec Gebbard, parce qu'il étoit dépoſé & de droit & de fait, & qu'il avoit été déclaré indigne de la place qu'il avoit occupée : Qu'il avoit été élû autrefois; mais à condition que ſon élection ſeroit confirmée par le Pape, qu'enſuite il prendroit l'ordre de Prêtriſe : Qu'il vivroit d'une maniére convenable à la dignité d'Archevêque : Qu'il peſévéreroit toute ſa vie dans la religion de ſes ancêtres, c'eſt-à-dire la Catholique, & qu'il ſe feroit un devoir de la défendre : Que tant qu'il avoit tenu ces conditions, il n'avoit point été troublé dans la

possession de sa dignité ; mais que faute de les observer, il en avoit été légitimément privé par la même autorité qui l'y avoit confirmé : attendu que celui qui a le droit d'instituer, a aussi le droit de destituer : Qu'ayant donc été privé d'une dignité Ecclésiastique par celui qui en est le juge compétent, il avoit en même tems perdu la dignité d'Electeur ; parce qu'elle dépend tellement de l'autre, que la perte de la premiére entraîne nécessairement celle de la seconde : Que par conséquent il a été permis au Chapitre par les loix divines, par les constitutions de l'Empire, par les articles de la pacification établie sur le fait de la religion, de se choisir un autre Archevêque ; & que tous les suffrages s'étant réünis pour Ernest, il avoit été & est encore en droit de défendre la dignité dont on l'a revêtu, contre l'injustice de ceux qui l'attaquent à main armée.

En vain ses ennemis voudroient-ils le rendre odieux, sur ce qu'il a recours à des forces étrangéres ; puisqu'il a toûjours été permis, & qu'il le sera toûjours de chercher du secours où l'on peut pour maintenir son droit, quand la ressource des loix ne suffit pas : Que tout le monde sçavoit l'alliance qui a toûjours été entre les Archevêques de Cologne, & la maison de Bourgogne issuë de l'illustre sang des rois de France, alliance qui spécifie expressément combien l'une des parties doit fournir à l'autre de cavalerie & d'infanterie en cas d'attaque : Qu'on sçavoit aussi le traité fait en 1548. entre l'Empire & les Païs-bas, soumis au roi d'Espagne : Qu'ainsi Ernest demandoit aux députés assemblés qu'ils eussent à le reconnoître pour légitime Archevêque, & pour membre véritable du collége Electoral : Qu'ils regardassent Gebbard comme dépoüillé de cette dignité ; & qu'en conséquence ils l'obligeassent à licentier les troupes qu'il avoit fait entrer en Westphalie, & dans les païs qui sont sur les bords du Rhin, ou qu'ils employassent toutes leurs forces à les en chasser : Qu'il demandoit encore que les Statuts du diocése de Cologne fussent inviolablement observés ; & que les pertes causées, tant au païs en général, qu'à certains endroits particuliers, fussent entiérement réparées.

Après que la cause eut été débattuë avec toute la vivacité imaginable, les députés des électeurs de Tréve, de Saxe &

HENRI III. 1583.

de Brandebourg, imaginérent un tempérament pour ſatiſfaire les deux parties : c'étoit que Gebbard mettroit bas les armes, céderoit ſa dignité à Erneſt, à condition qu'Erneſt aſſigneroit à Gebbard ſur les revenus du Diocéſe une penſion honnête pour le faire ſubſiſter lui & ſa famille. Les partiſans de Gebbard ayant répondu qu'on lui feroit rapport de la propoſition, l'affaire demeura ſuſpenduë.

Salentin d'Iſembourg partit auſſi-tôt de Francfort, & s'en alla à Wirtſbourg pour ſaluer le nouvel Evêque de cette ville, & pour lui demander du ſecours, s'il arrivoit qu'il en eût beſoin. De-là il ſe rendit à Aſchaffembourg, qui eſt le lieu de la réſidence des Archevêques de Mayence, & il alla voir Wolfang électeur de Mayence, que ſa haine pour les Eſpagnols rendoit peu favorable à Erneſt.

Cependant Caſimir qui n'avoit encore rien fait qui répondît à l'attente publique, ſoit faute d'argent, qu'il demandoit continuellement, ſoit faute de troupes, étoit bien fâché que ſa réputation ne fût pas mieux établie en ſon païs, qu'elle l'avoit été en France & dans les Païs-bas, & comme il cherchoit à ſortir d'une guerre ſi difficile, il réſolut de faire entrer ſon armée en Weſtphalie. Dans cet embarras la fortune vint à ſon ſecours : & la mort de Loüis électeur Palatin ſon frére, lui fournit un moyen honnête d'abandonner cette expédition. Loüis avoit eu d'Eliſabeth fille de Guillaume prince de Heſſe, un fils nommé Fridéric, & deux filles. Après la mort d'Eliſabeth, il avoit épouſé depuis peu Anne fille d'Ezard prince de Friſe, & de Catherine fille de Guſtave roi de Suede. Ce mariage ſe fit le 2. de Juillet à Heydelberg avec beaucoup de magnificence & de pompe, en preſence de Charle duc de Finlande ſon oncle. Anne n'avoit que ſeize ans : l'Electeur, qui en étoit paſſionément amoureux, plus attentif à ſa paſſion qu'à ſa ſanté, tomba dans une maladie lente qui l'emporta le douze d'Octobre.

Mort de l'Electeur Palatin Loüis.

Magnus duc de Holſtein frere de Frideric II. roi de Dannemarck étoit mort le dix-huit de Mars; c'eſt celui à qui Jean duc de Moſcovie avoit donné en mariage une Princeſſe de ſon ſang, & qu'il avoit nommé roi de Livonie ; mais ces deux Princes ſe broüillérent dans la ſuite, & Magnus après pluſieurs outrages reçus de Jean, ſe retira enfin dans la Curlande

Mort de Magnus duc de Holſtein.

& y mourut. Après sa mort la Noblesse se trouva partagée, une partie penchoit pour la Pologne, & l'autre pour le Dannemarck. Jean Beher qui étoit de ce dernier parti, & qui avoit été envoyé pour cela vers le roi de Dannemarck, fut assiégé par quelques Polonois par ordre du roi de Pologne, à ce qu'ils disoient. Beher se défendit avec beaucoup de courage; enfin les deux Rois craignant d'aigrir la dispute par les armes, convinrent de s'en rapporter au jugement de Frideric duc de Prusse.

Mort de la reine de Suede.

Le dix-sept d'Octobre mourut Catherine fille de Sigismond roi de Pologne, & de Bonne Sforse sœur de Sigismond Auguste, & femme de Jean III. roi de Suede; elle ne laissa qu'un fils nommé Sigismond, qui fut élû roi de Pologne: & par ce moyen cette couronne qui avoit été quelque tems, pour ainsi dire, errante & incertaine, rentra dans la famille des Jagellons.

Famille des princes de Henneberg éteinte.

Cette même année George Ernest prince de Henneberg (1), fils de Guillaume IV. mourut âgé plus de 73 ans. Il avoit eu deux femmes, la première, étoit Elisabeth fille aînée d'Eric duc de Brunswick surnommé le vieux; la seconde s'appelloit aussi Elisabeth, & étoit sœur de Loüis de Wirtemberg. Il ne laissa point d'enfans, ni de l'une ni de l'autre, son frere Poppon étoit mort quelque tems avant lui, sans laisser pareillement d'enfans de deux femmes qu'il avoit euës: ainsi cette illustre famille, qui avoit été florissante pendant 270 ans depuis Bertold premier créé prince de Henneberg par Henri VII. fut entiérement éteinte. Les deux maisons de Saxe & de Hesse en partagérent les biens qui leur étoient dévolus en qualité de seigneurs Feodaux.

Retraite de Casimir.

Casimir n'eut pas plûtôt appris la mort de l'électeur Palatin son frére, qu'il publia un écrit pour montrer la nécessité de son retour dans le Palatinat; & après avoir donné quelques mois de paye à ses troupes, il se mit en chemin, & arriva à Heydelberg le dix-neuf d'Octobre, avec perte de quelques-uns des siens qui furent tués par le comte d'Aremberg. La retraite d'un ennemi si puissant donna moyen à ce dernier de serrer de plus près la ville de Bonne, l'unique ressource du parti de Gebbard.

(1) Henneberg est un château situé en Franconie sur la riviére de Strew.

HENRI III. 1583.

Pendant ce tems-là Ferdinand de Baviere frere puîné de l'électeur de Cologne, se rendit au camp avec de bonnes troupes; son frére lui donna le titre de Généralissime du consentement de Salentin, à qui le Chapitre l'avoit donné auparavant, & peu de tems après Guillaume duc des deux Bavieres fit des levées pour son frere: étant ensuite parti de Munich le neuf de Novembre, il marcha au rendez-vous marqué entre Strasbourg & Nancy.

Calendrier Grégorien reçû en Allemagne.

Dans le même tems, l'Empereur qui n'avoit pû obtenir l'année précédente que le Calendrier Grégorien fût reçû dans l'Empire pour les raisons que j'en ai rapportées, vint à bout de le faire recevoir par tous les Catholiques. Ernest qui n'avoit pas pû l'exécuter pendant le mois d'Octobre, à cause de l'embarras que lui donnoit la guerre, le fit au commencement de Novembre: il retrancha tout d'un coup dix jours après le deuxiéme de ce mois, fit compter treize le lendemain, & célébrer la saint Martin ce jour-là; on prit cet arrangement pour ne pas omettre dans cette année une fête si solemnelle.

L'assemblée pendant ce tems-là se continuoit à Francfort. Les partisans de Gebbard déclarérent de sa part qu'il ne pouvoit accepter les conditions qu'on lui avoit offertes, parce que les états d'Engern, & de Westphalie ayant résolu de ne point reconnoître d'autre Prince que lui, il ne vouloit rien faire sans leur consentement. Les députés d'Ernest sollicitoient d'ailleurs très-vivement l'exécution du réglement d'Ausbourg de l'année 1555. & comme Gebbard déclaroit qu'il ne vouloit accepter aucunes conditions de paix, ils demandoient qu'il fût déclaré perturbateur du repos de l'Empire, & que la guerre lui fût déclarée par un decret des Etats de l'Empire, malgré l'opposition des électeurs de Tréves, de Saxe & de Brandebourg, qui travailloient à la paix. Mais comme Gebbard ne vouloit point abdiquer, & qu'Ernest ne paroissoit pas disposé à lui donner une pension, l'assemblée se sépara.

La retraite de Casimir affoiblit extrémement le parti de Gebbard, & la plûpart des François s'en allérent sous la conduite de Butrick. Cependant le long séjour de Lazare Muller à Francfort fit soupçonner que le parti de Gebbard méditoit quelque chose d'important; mais comme Butrick & Muller n'avoient point d'argent, leurs soldats désertoient.

Dans

Dans ces circonstances, Ernest s'approche du château de Poppelsdorff, & le fait battre à coups de canon. La garnison étoit réduite à l'extrémité, lorsqu'il arriva un accident qui en interrompant la prospérité d'Ernest, releva le courage du parti des Truchses. Le bourg de Hulst éloigné de Meurs d'environ mille pas, est considérable par son château, & par deux monastéres. Le comte d'Alten y avoit fait quelques fortifications, pour inquiéter la ville de Kempen, & y avoit mis 300 chevaux, & 400 hommes de pied qui ravageoient tout le païs d'alentour. Frideric de Saxe ne voulant pas demeurer sans rien faire, investit ce fort; il avoit avec lui Sibrand Ayta neveu d'Ulric Viglius seigneur de Zwichem, dont j'ai parlé avec honneur en plusieurs endroits de cette histoire. Quoique Sibrand fût dans les ordres, il s'étoit acquis de la réputation, & au barreau, & à la guerre: & Ernest lui avoit confié la garde de Keyserwerth, place revêtuë de bonnes palissades, & dont la garnison faisoit souvent des sorties avec des succès différens. Le siége de Hulst ayant duré plus de vingt jours, la garnison qui manquoit de vivres, loin de se décourager, insultoit les assiégeans, & rouloit sur eux de dessus le rempart les statuës des églises. Gebbard informé de leur résistance courageuse résolut de les secourir. Dans cette vûë il tire de toutes les places voisines tout ce qu'il y avoit de meilleurs soldats, passe la riviére & marche en diligence. Ayant partagé ses troupes pour mieux tromper l'ennemi, il en fait passer une partie à Rheinberg, & donne ordre à Henri bâtard du duc de Brunswick de passer avec le reste dans un autre endroit. Tout cela se fit avec tant de diligence, qu'ils furent à la vûë des troupes de Frideric, avant qu'on y sçût rien de leur marche. Ernest qui commençoit à être inquiet du succès du siége, avoit donné à Schwartzembourg un renfort pour le mener à Frideric; mais il arriva trop tard. Frideric avoit quelques Espagnols commandés par Pedro de Paz; mais toute la force de son armée consistoit dans les troupes de Liége commandées par Kessenoy. Les assiégeans crurent d'abord que c'étoient des troupes du roi d'Espagne qui venoient les joindre; & dans cette opinion ils ne firent aucun mouvement. Bientôt ils reconnurent les ennemis; alors l'effroi les prit, & ils commencérent

HENRI III. 1583.

à ſe retirer, pour ſe joindre à un corps d'Allemans qui étoit en bataille; mais cela ſe fit avec tant de confuſion, que les Allemans qui crurent les Liégeois battus, ſe débandérent. Auſſi-tôt la cavalerie de Gebbard les pourſuit, & en fait un horrible carnage. Les Liégeois ſe voyant enveloppés de toutes parts, & n'ayant plus d'autre reſſource que dans leur déſeſpoir, ſe défendirent avec beaucoup de courage, & furent preſque tous tués ſur la place, pendant que les Allemans ſe ſauvoient par la fuite. Frideric étant monté ſur un bon cheval, ſe retira dans un château voiſin. Sibrand qui demeura le dernier au combat, ſe retira à Kempen, & le comte de Rifferſcheyt avec quelques autres ſe ſauvérent çà & là, comme ils purent. Keſſenoi dangereuſement bleſſé, fut fait priſonnier. Il demeura plus de douze cens hommes ſur la place. Le butin fut conſidérable, & l'on prit entre autres choſes trois cens chariots chargés de proviſions, qui furent menés à Hulſt. Le bâtard de Brunſvick fut renvoyé en Weſtphalie avec ſes troupes. Alten acquit beaucoup de gloire en ce combat, & Gebbard fit faire dans ſon camp pluſieurs décharges de canon, en réjoüiſſance de cette victoire.

Les malheurs qui lui arrivérent dans la ſuite troublérent beaucoup ſa joie. Ferdinand frére d'Erneſt, fit le ſiége d'un château voiſin de Bonne, ſitué au haut d'une montagne preſque inacceſſible. Cette montagne eſt ſi eſcarpée & ſi pleine de rochers, qu'on ne pouvoit y conduire du canon, ni la miner. On dreſſa donc quelques batteries qui battoient la place de loin; mais comme le canon faiſoit peu d'effet, on chercha quelques endroits où il y avoit moins de rochers, pour y employer les mineurs. Ils travaillérent avec tant de ſuccès, que l'on fut bientôt en état de faire joüer une mine qui renverſa une partie des fortifications, & ouvrit une large bréche par où les troupes montérent à l'aſſaut. Cet accident ne découragea pas la garniſon: elle conduiſit quelques piéces de canon ſur la bréche, & fit un feu terrible ſur les troupes de Ferdinand. Après s'être défenduë quelque tems avec beaucoup de valeur, elle ſe trouva enfin accablée par le nombre, & ſe retira. Les Bavarois étant entrés dans la place, ne firent aucun quartier, ſuivant

l'ordre qu'ils en avoient reçû de Ferdinand. Cela arriva le 21. de Décembre.

L'abbé d'Heysterbach qui avoit été pris depuis peu par la garnison, & qui étoit encore prisonnier, pria le Général Bavarois de sauver la vie à son hôte, & il l'obtint. Ranucino qui avoit été fait prisonnier au siége de Tuitz, recouvra aussi sa liberté. Après ce succès, on tint conseil dans le camp sur les moyens d'assiéger Bonne en forme, & l'on y fit marcher toute l'armée.

Pendant ce tems-là, Gebbard avoit envoyé à Ketwick sur le Roer quelques troupes de cavalerie & d'infanterie, pour rompre le pont de pierre qui est sur cette riviére, & se mettre par là à couvert des courses des Bavarois. Mais l'évêque de Werden à qui Ketwick appartient, rassembla les païsans, & empêcha les troupes de Gebbard d'exécuter cette entreprise.

Ambassade du roi de Navarre en Angleterre & en Allemagne.

Dès le premier d'Août, Henri de Bourbon roi de Navarre, qui sçavoit l'aversion de Henri III. pour les Protestans, & qui voyoit avec douleur que la paix ruinoit autant leurs affaires en France, que la guerre les affoiblissoit dans les Païs-bas, résolut de travailler efficacement pour la cause commune, & d'envoyer à cet effet une ambassade en Angleterre, aux Païs-bas, & aux Princes d'Allemagne. Il mit à la tête de l'ambassade un homme de mérite, & qui lui étoit très-attaché. C'étoit Jacque Segur de Pardaillan, gentilhomme des meilleures familles de Guienne, & très-zélé Calviniste, qui avoit pour second Sofroi de Calignon jeune homme sçavant, & plein d'esprit. Segur avoit de la probité, un esprit vif, & même orné; mais crédule. Quelques années auparavant, il avoit lié en Flandre une amitié très-étroite avec un Piémontois nommé Jacque Brocard, qui donnoit dans les prédictions jusqu'à la folie, & qui composa en ce genre des écrits remplis d'extravagances, que Segur fit imprimer depuis à ses dépens. Sur quelques passages de l'Ecriture pris dans un sens détourné, Brocard l'avoit assûré, que dans peu d'années le Pape seroit chassé de son siége par un Prince protestant: Que ce Prince réüniroit toute la Chrétienté, & qu'il en seroit le chef. Sur l'autorité de ce nouveau Prophéte, Ségur se persuada

HENRI III. 1583.

que cette prédiction regardoit le Roi de Navarre, & son zéle pour les intérêts de ce Prince l'engageoit à travailler vivement pour le succès de l'ambassade, & à s'offrir d'en être le chef; d'autant plus qu'elle étoit regardée comme avantageuse, & même comme nécessaire, indépendamment de ce ridicule secret qui devint enfin si public, qu'on lui en fit des reproches en Allemagne. Les lettres & les ordres dont Segur étoit chargé, portoient que le roi de Navarre instruit dès son enfance de la pureté de la religion Chrétienne, avoit toûjours eû une extrême envie de voir les personnes dont Dieu s'étoit servi pour la répandre, & que dans cette vûë il auroit voulu passer en Allemagne; mais que la crainte que son absence ne fût préjudiciable aux églises de France, l'avoit obligé de rester, afin d'employer son autorité sur les différens ordres du Royaume, & son crédit auprès du Roi, pour préserver la France des malheurs dont elle étoit menacée: Qu'il croyoit le Roi porté à la paix, & plein de bonté pour lui; mais qu'il craignoit quelques Seigneurs, qui faisant dépendre leur salut de la ruine des autres familles, paroissoient très-portés à exciter des troubles en France: Qu'il redoutoit sur-tout les intrigues du Pape, qui avoit jusqu'alors mis tout en œuvre pour troubler la tranquillité de ce florissant Royaume, & pour jetter les différens ordres qui le composent dans un embarras, dont jamais ils ne pourroient se tirer: Que ces motifs l'avoient déterminé à leur envoyer Segur, homme de grande qualité, & le chef de son conseil; & qu'il les prioit d'ajoûter une foi entiére aux lettres de créance qu'il leur remettroit de sa part.

Ces lettres exposoient l'état déplorable où étoient réduits les Protestans par toute la terre: Qu'en Espagne & en Italie il suffisoit d'être suspect de penser comme eux, pour être aussi-tôt attaché à une potence, & pour éprouver la tyrannie de l'Antechrist, & la cruauté atroce de l'Inquisition: Qu'en France les ministres du Pape sollicitoient sans relâche la publication du concile de Trente, c'est-à-dire, l'établissement de l'Inquisition, malgré les oppositions du Parlement, & les droits de l'église Gallicane: Qu'en Angleterre, les Jésuites ne cherchoient qu'à soûlever les peuples,

& que si la prudence de la Reine n'avoit éteint le feu dans sa naissance, les assemblées secrettes & les noirs complots de cette secte auroient fait périr cette sage Princesse, & bouleversé ses Etats : Que le manége & les intrigues des Papistes avoient tout nouvellement fait un grand changement en Ecosse, & que les divisions qu'ils avoient causées entre les Grands pendant la jeunesse du Roi, avoient éloigné de la Cour tout ce qu'il y avoit de personnes de probité ; en sorte que sans un prompt secours, cette Eglise paroissoit près de sa ruine : Qu'à l'égard des Païs-bas, les affaires des Provinces-unies y étoient en fort mauvais état ; qu'elles n'avoient aucun secours étranger à attendre, & qu'il étoit à craindre que bientôt elles ne rentrassent sous le joug cruel de la domination du Pape : Que du côté de la Suisse, les largesses & les fourberies de ce monstre Romain soutenuës par les sermons séditieux des Jésuites, y avoient presque allumé le feu de la guerre civile depuis deux ans ; & que les Bernois qui s'étoient déclarés pour la pureté de la religion, avoient couru risque d'être accablés par les armes de Charle duc de Savoie, qui devoit faire une irruption dans leur païs : Que les églises de Suéde étoient dans des allarmes continuelles ; que les Papistes avoient pénétré jusque dans l'intérieur de la Cour ; qu'ils étoient venus à bout d'indisposer le Roi à leur égard ; & que ce Prince pourroit bien prendre quelque parti violent contre elles : Qu'à l'égard de l'Allemagne, depuis la paix accordée aux Eglises par un decret de la diéte de l'Empire, les Papistes n'avoient point cessé de travailler à renverser la tranquillité dont elles joüissoient : Qu'on sçavoit tout ce qu'ils avoient fait contre l'électeur de Cologne, contre qui ils avoient allumé la guerre de tout côté.

HENRI III. 1583.

» C'est la vûë de tous ces maux, ajoûtoit l'auteur du mé-
» moire, qui a fait prendre au roi de Navarre la résolution
» d'envoyer une ambassade à tous les princes d'Allemagne,
» & de les exhorter à s'unir d'amitié & d'intérêt avec la rei-
» ne d'Angleterre & le roi de Dannemarc pour le bien de la
» Chrétienté, & pour la gloire de l'Eglise. Il propose une
» ligue, non pour faire la guerre au Pape & à ses partisans,
» mais pour unir, s'il est besoin, leurs forces & leurs conseils

HENRI III. 1583.

» contre les desseins & les violences des ennemis de la Réforme, étant à craindre que si l'on combat ce parti séparément, on ne soit accablé les uns après les autres. Le roi » de Navarre offre d'entrer dans cette ligue faite au nom de » Dieu & pour sa gloire, & de sacrifier pour la soûtenir ses » biens, ses sujets, & sa vie même. Deux électeurs de Cologne » ont de notre tems, par une grace singuliére de Dieu, embrassé la Réforme: le premier, Herman de Wede effrayé » des malheurs publics, ou jugeant le parti Protestant trop » foible pour le soûtenir, s'est laissé dépoüiller de sa dignité & » de ses biens, & a succombé dans une cause où son droit étoit » incontestable. Cette considération doit engager les princes » d'Allemagne à faire tous leurs efforts pour empêcher qu'il » n'en arrive autant à Gebbard. Toute l'Allemagne a les yeux » sur eux; & les événemens de cette guerre tiennent en suspens tous les esprits, qui attendent le succès pour se déterminer.

Le roi de Navarre les prioit encore de considérer de quelle importance il étoit de rassûrer les Eglises, & les provinces des Païs-bas: Que si on ne les secouroit avec plus d'empressement qu'on n'avoit fait jusqu'alors, ou que Dieu ne leur procurât pas un secours inespéré, il ne falloit pas douter qu'il ne leur arrivât bien-tôt quelque revers considérable: Qu'à son égard, quoiqu'il fût éloigné de ces troubles, & en état de mener une vie paisible & tranquille, il ne pouvoit être insensible aux maux publics; Que son amour pour la religion étoit le motif qui l'avoit engagé à leur envoyer Segur, pour les exciter à agir: Qu'il lui avoit donné toutes ses pierreries, son argent, & tout ce que sa famille avoit amassé de meubles précieux depuis un grand nombre d'années, afin qu'il les vendît ou les engageât pour soûtenir une si bonne cause, & que son exemple pût réveiller le zéle des autres: Qu'il prioit donc les Princes de vouloir bien entrer dans ce traité, & contribuer chacun à proportion de ses forces à la défense de la religion Protestante; & afin qu'on pût prendre promptement des mesures pour une affaire si importante, il demandoit qu'on indiquât une assemblée à jour marqué dans quelque lieu d'Allemagne, où les ambassadeurs du roi de Dannemarck, ceux

des Princes & les ſiens puſſent conférer enſemble ; après quoi ils pourroient donner à Segur des conſeils & des lettres de recommandation pour avancer cette négociation. HENRI III. 1583.

Les autres ordres de Segur regardoient l'accommodement des différends entre les égliſes Proteſtantes qui ne ſuivoient pas la même confeſſion. Ils portoient que le moyen de terminer ces différends ſeroit d'aſſembler, comme on faiſoit anciennement, un ſynode général de toutes les égliſes Réformées qui ſont en Europe ; mais qu'auparavant il falloit délibérer mûrement de la forme, du tems, du lieu, & de la maniére de le tenir ; Qu'enſuite on conviendroit tous de s'en rapporter au jugement de cette aſſemblée générale, & qu'en attendant il ne ſeroit permis à perſonne de rien décider ſur cette matiére, qui pût nuire ou préjudicier à quelque autre : Qu'il faudroit encore faire des réglemens pour obliger les Théologiens à s'abſtenir à l'avenir, ſoit en parlant, ſoit en écrivant, des termes injurieux qu'ils avoient coûtume d'employer en diſputant les uns contre les autres, afin d'adoucir les inimitiés & les aigreurs que ces conteſtations avoient produites, & de faire ſuccéder à ces diſputes envenimées la charité Chrétienne, & une amitié vraiment fraternelle : Que le roi de Navarre ſe rendoit garant que les égliſes de France ſe conduiroient ſuivant ce principe.

La troiſiéme inſtruction regardoit la Cêne qui avoit cauſé tant de débats & tant d'aigreur entre les Luthériens & les Calviniſtes ou Zuingliens. Ce point étoit traité fort au long, & on y donnoit une grande eſpérance que l'on pourroit s'accommoder. On aſſûroit que les François n'étoient pas ſi entêtés de leur opinion, ni ſi opiniâtres, qu'ils ne fuſſent diſpoſés à s'en tenir à la déciſion d'un ſemblable Concile, qui ſeroit tenu dans les formes : Qu'il n'y en avoit aucun parmi eux qui ne fût prêt d'embraſſer tous les dogmes qui ſe trouveroient conformes à la parole de Dieu : Que c'étoit à tort qu'on les traitoit de Calviniſtes, de Zuingliens, & de Sacramentaires, puiſqu'ils n'étoient attachés qu'à Jeſus-Chriſt ; & qu'à l'égard des hommes, ils ne ſuivoient leurs ſentimens, qu'autant qu'ils ſe trouvoient conformes à la doctrine de l'ancien & du nouveau Teſtament : Que s'il falloit prendre une dénomination tirée du nom de quelque Docteur, ce

HENRI III. 1583.

seroit celui de Luthériens qui leur conviendroit le mieux, parce que pendant environ soixante ans qu'on avoit appellé Luthériens en France ceux qui suivoient la nouvelle religion, il y avoit eu un nombre infini d'entre eux qui avoient été tués, brûlés, & mis à la question, pour avoir rendu témoignage à la doctrine qu'ils avoient reçûë de Luther, & qui l'avoient enfin scellée de leur sang: Que toute l'Europe ensemble n'avoit pas plus fourni de martyrs à cette doctrine, que la France seule: Que les églises Françoises respectoient Luther, & le regardoient comme leur pére; parce qu'en effet c'étoit lui qui avoit le premier tiré la vérité des ténébres: Qu'ils faisoient tant de cas de sa doctrine, qu'ils étoient convaincus que depuis le tems des Apôtres, personne n'avoit rendu plus de service à l'Eglise, & par ses écrits, & par ses travaux: Que le roi de Navarre ne disconvenoit pas que ceux qui tenoient pour la confession d'Ausbourg, Helvétique ou Françoise, n'eussent traité la malheureuse question de la Cêne avec plus d'aigreur & d'animosité qu'ils ne devoient; mais que les autres n'avoient guére été plus modérés qu'eux: Qu'il ne falloit pas que des Eglises entiéres épousassent la querelle & les emportemens de deux ou trois particuliers, & se divisassent ainsi pour toûjours: Qu'en beaucoup d'endroits d'Allemagne, on étoit persuadé que la doctrine des réformés François étoit plus détestable que celle des Papistes mêmes: Que pour dissiper ces préventions, ils désiroient se voir à portée de faire connoître dans quelque grande assemblée leurs véritables sentimens; afin que s'ils étoient dans l'erreur, on le leur prouvât par l'Ecriture.

» La dispute sur la Cêne du Seigneur, disoit l'auteur du » mémoire, n'est pas si difficile, qu'elle ne puisse être terminée par un synode, comme il est aisé de s'en convaincre, » si on s'arrête à deux réflexions principales. Premiérement, » la Cêne renfermant trois choses, les symboles, les choses » représentées par ces symboles, & le fruit qu'on en tire, les » partis sont presque d'accord sur ces trois points; car tout » le monde convient que le pain & le vin sont des symboles; » que le corps & le sang de Jesus-Christ sont les choses signifiées, & que le fruit qu'on en tire est, suivant saint Paul,

» la participation au corps & au ſang de Jeſus-Chriſt, lorſ-
» qu'on rompt le pain, & qu'on boit le vin. A l'égard de la
» maniére dont ſe fait cette participation, qui forme toute
» la difficulté, les deux partis conviennent encore qu'elle
» eſt ſpirituelle & ſurnaturelle, & que c'eſt pour avoir voulu
» pénetrer cette maniére myſtérieuſe & ineffable, qu'on a
» introduit dans l'Egliſe ces diſputes embarraſſantes & inex-
» plicables qui la déchirent. C'eſt cependant de quoi on
» doit le moins s'embarraſſer, comme Luther lui-même
» l'aſſûre dans ſa lettre aux cantons Suiſſes, où il dit qu'il
» ne cherche point la maniére dont Jeſus-Chriſt eſt préſent,
» pourvû que l'on convienne qu'il eſt préſent. La ſeconde
» réflexion qui prouve la facilité de l'accommodement,
» c'eſt qu'on n'y a jamais travaillé ſérieuſement, que Dieu
» n'en ait permis la réüſſite, comme le montre la confé-
» rence tenuë entre Luther & Zuingle l'an 1538. & celle
» de Marpourg qui dura trois ans, & dans laquelle les prin-
» cipaux Théologiens des deux partis convinrent enfin ſur
» la matiére de la Cêne, & dreſſérent une formule qui fut
» ſignée de tout le monde. Mais, dira-t'on, l'on s'en eſt
» départi depuis. On peût répondre, qu'il faut s'en prendre
» à l'aigreur outrée de quelques Théologiens condamnés
» par Luther, & par tous les gens de bien. Mais ſi l'on peut
» ſe concilier une ſeconde fois, comme on doit l'eſpérer de
» la bonté de Dieu, il faudra à l'avenir employer l'autorité
» du Magiſtrat, pour empêcher qu'on ne s'écarte de ce qui
» aura été réglé. Le roi de Navarre, ajoûtoit l'auteur en
» finiſſant, prie les princes d'Allemagne de réfléchir ſérieu-
» ſement ſur l'importance de ce dernier article. Il eſt vrai
» que leur vertu & leur piété ont un large champ pour
» s'étendre : mais on ne voit point d'affaire qui intéreſſe
» plus la religion & la piété que celle-ci ; & il eſt de la der-
» niére importance pour les Princes qui ont embraſſé une
» religion dégagée de toute ſuperſtition, d'être d'autant plus
» unis entre eux par les nœuds de l'amitié la plus inviolable,
» que le lien de la religion qui les unit déja, eſt plus étroit,
» & plus fort. «

Voilà les inſtructions que ce Prince donna à ſes Envoyés. Ils s'embarquérent à la Rochelle, & ayant mis à la voile

HENRI III. 1583. au commencement de Septembre, ils arrivérent en Angleterre quelques jours aprés : de-là ils passérent en Hollande, & allérent trouver le prince d'Orange à Dort, où les Etats étoient convoqués. Comme le point capital de leur instruction étoit l'union entre les princes Protestans, ils en parlérent à ce Prince, l'homme du monde le plus capable de conduire une grande affaire, & qui d'ailleurs étoit dans les sentimens des églises Françoises. Après avoir pris ses avis, ils s'en allérent par Roterdam, Leyde, & Amsterdam; & ayant mis à la voile à Enchuse, & fait le tour de l'une & l'autre Frise, ils abordérent à Hambourg & à Breme dans le fort de l'hiver. De-là ils écrivirent aux ducs de Lunebourg, & étant allés trouver le Duc Jule de Brunswick à Wolfembutel, ils conférérent avec lui sur la religion : mais Jean Molz chef du conseil de ce Prince, ne paroissant pas favorable à ce projet, le Duc renvoya l'affaire à Jean George électeur de Brandebourg, & à Guillaume landgrave de Hesse, & ne voulut donner aucune réponse précise, qu'il n'eût consulté ces deux Princes. Dans cette vûë, il écrit au Landgrave, au modérateur de Hall, c'est-à-dire, à l'archevêque de Magdebourg, fils de l'électeur de Brandebourg, & à l'Electeur lui-même. Jean George qui avoit souvent tenté en vain ces sortes de conférences, n'avoit pas grande opinion du succès de ce remède. Cependant comme c'étoit un Prince doux, & ami de la paix, il écrivit le vingt de Janvier à Martin Chemnitz, théologien célébre entre les Protestans, qui étoit à Coln sur la Sprée vis-à-vis de Berlin, pour le consulter sur cette affaire. Il lui marquoit que l'expérience du passé lui faisoit peur, & ne lui permettoit pas d'espérer qu'on pût rien attendre de bon d'un synode général composé de théologiens Calvinistes, & de ceux qui suivent la confession d'Ausbourg, tel que le désiroit le roi de Navarre : Que cependant il ne vouloit point paroître avoir désespéré de cette union, ni refuser d'entrer en négociation là-dessus, d'autant plus que le sentiment sur la Cêne, tel qu'il étoit proposé par le roi de Navarre, ne lui sembloit pas fort éloigné de l'opinion reçûë dans les églises d'Allemagne : Qu'ainsi il souhaiteroit que Chemnitz eût une conférence là-dessus avec six ou huit Théologiens au plus de ceux

qui ſuivent la confeſſion Françoiſe, & qui ſont les plus pacifiques; afin qu'on vît que les ſentimens des égliſes d'Allemagne & de France ne ſont pas ſi différens ſur ce point, que le peuple s'imagine. Il le prioit en même tems de lui marquer ce qu'il en penſoit. Quatre jours après, Chemnitz répondit à cette lettre par une autre datée de Brunſwick où il enſeignoit. Il dit, que les vûës de l'Electeur ſont tout-à-fait de ſon goût: Que les raiſons exprimées dans la lettre de ce Prince lui faiſoient auſſi approuver la conférence, pourvû que ce fût avec un petit nombre, comme le marquoit l'Electeur; mais qu'en parlant ſur l'article de la Cêne, qui pourroit peut-être paſſer de la maniére dont il étoit propoſé, ſans choquer ni lun ni l'autre parti, il falloit bien prendre garde que les Calviniſtes ne revinſſent à leurs anciennes interprétations, cent fois condamnées, & à dire que la matiére de la Cêne ne renferme pas le corps de Jeſus-Chriſt; qu'il eſt contenu dans un ſeul lieu; qu'il y demeure, & qu'il ne peut point être dans un autre endroit; au lieu que les égliſes d'Allemagne font profeſſion de croire, qu'avec les ſignes extérieurs du pain & du vin, le vrai corps & le vrai ſang de Jeſus-Chriſt eſt actuellement dans la Cêne; que Jeſus-Chriſt y eſt préſent; qu'il eſt donné aux fidéles, & qu'il y eſt reçû ſuivant ſon inſtitution: au lieu que les Calviniſtes ſoûtiennent que ce ſont les fidéles qui le rendent préſent par leur foi, & qu'ils ne le reçoivent que d'une maniére ſpirituelle: d'où ils concluent que ceux qui communient indignement, ne reçoivent que du pain & du vin, & non le véritable corps & le véritable ſang de Jeſus-Chriſt. Chemnitz ayant encore été conſulté par le landgrave de Heſſe, lui fit la même réponſe.

HENRI III. 1583.

Les Envoyés François allérent de Wolfembutel, en Saxe. On crut qu'ils auroient plus de difficulté avec cet Electeur, parce qu'il en vouloit fort aux Calviniſtes, & qu'il avoit été très-piqué d'une explication dont j'ai parlé ci-devant, qu'ils avoient publiée dans ſes états ſans ſa permiſſion, ce qui avoit été cauſe qu'il avoit fait couper la tête à Crag ſon Chancelier, & qu'il avoit fait mettre dans un cachot Gaſpard Peucer, un des plus grands Mathématiciens de ce tems-là, & gendre de Melanchton. Néanmoins cet Electeur

HENRI III. 1583.

ayant communiqué l'affaire aux Princes ses alliés, répondit favorablement aux demandes des Envoyés François, & les assûra que de sa part il seroit toûjours disposé à consentir à l'assemblée que l'on proposoit, & à donner les secours nécessaires pour défendre la cause commune.

Les Envoyés ayant pris congé de cet Electeur, passérent par Magdebourg, par Meckelbourg, & par Rostock, pour se rendre à Lubec, d'où ils allérent trouver Frideric roi de Dannemarck, qui étoit à Coppenhague, & ils y négociérent avec lui l'affaire dont ils étoient chargés. Lorsqu'ils furent à Ferden, ils apprirent que l'Empereur informé de toutes ces négociations qui les retenoient depuis trois mois dans l'Empire, en avoit été extrémement irrité, & qu'il avoit envoyé ordre au duc de Baviére & au comte de Solm de les arrêter. Là-dessus Segur écrivit à l'Empereur le six d'Avril, & il se justifie sur les trois points dont on l'accusoit calomnieusement. Le premier, qu'étant étranger il étoit entré dans l'Empire sans l'aveu d'aucune puissance publique: le second, qu'il avoit négocié avec plusieurs Princes, sans avoir salué S. M. I. le troisiéme, qu'il cherchoit à y exciter des troubles. Il répondit au premier point, que pendant la paix il n'y a personne qui ne soit en droit de négocier librement dans toute l'Allemagne: au second, que s'il n'avoit pas salué S. M. I. c'est parce que le roi de Navarre, prévoyant que cette ambassade ne manqueroit pas d'être blâmée de bien des gens, lui avoit ordonné de commencer par les électeurs de Saxe & de Brandebourg, afin que si l'on prévenoit l'Empereur, ces deux Electeurs pussent rendre témoignage à S. M. I. de la droiture de ses intentions: Que depuis il avoit voulu aller de Dresde à Vienne, pour rendre ses devoirs à l'Empereur; mais que des amis l'ayant averti qu'on lui dressoit des embuches, il avoit différé ce voyage, dans l'espérance que ces accusations dont on l'avoit noirci à Vienne, se dissiperoient avec le tems. Quant au troisiéme chef d'accusation, il prenoit à témoins tous les Princes & toutes les Villes avec qui il avoit traité, qu'il n'y avoit jamais pensé. Il avoüoit cependant qu'il avoit parlé de l'affaire de Gebbard Truchses électeur de Cologne; mais qu'il n'avoit demandé autre chose, sinon

qu'on ne l'abandonnât pas, & qu'on empêchât que la tyrannie ou la prévention du Pape, ne ruinât injuſtement ſa fortune : Qu'en cela il avoit cru ſe conformer aux intentions de S. M. I. elle-même, qui dans l'édit qu'elle avoit fait publier pour obliger les deux partis à mettre bas les armes, n'avoit point marqué qu'on dût abandonner Truchſes : Que l'aſſemblée de Rottembourg n'avoit été indiquée que long-tems après : Qu'il n'étoit pas même alors queſtion d'Erneſt de Baviére pour l'archevêché de Cologne, & qu'on n'en avoit point encore entendu parler en France, dans le tems que le roi de Navarre fit partir ſes Ambaſſadeurs : Qu'il étoit vrai qu'il avoit averti les princes de l'Empire d'être en garde contre les ruſes & les menées du Pape, d'unir leurs conſeils & leurs forces pour s'oppoſer aux entrepriſes qu'il pourroit faire, & de veiller pour mettre le ſalut & la dignité de l'Empire à couvert de ſes intrigues.

HENRI III. 1583.

A cette lettre étoit jointe une copie des inſtructions que le roi de Navarre lui avoit données pour l'Empereur. Dans ces inſtructions ce Prince marquoit à l'Empereur, que depuis la pacification des troubles publiée en France l'année précédente, il avoit réſolu de faire un voyage en Allemagne, pour voir les Princes qui avoient rendu des ſervices importans à la Chrétienté, & ſur-tout pour s'entretenir avec S. M. I. mais qu'il étoit arrivé des difficultés, qui avoient retardé l'exécution de ſon deſſein ; & qu'enfin voïant qu'il n'étoit pas poſſible qu'il y allât lui-même, il avoit jetté les yeux ſur Jacque Segur, à qui il avoit donné un plein pouvoir d'agir en ſon nom. Les ordres de Segur ſe réduiſoient à déplorer le malheur de la Chrétienté, où la différence de religion a excité depuis vingt années des guerres funeſtes, & propres à ouvrir le chemin au tyran des Ottomans, qui joint à une ambition ſans bornes, une puiſſance capable de ruiner les Etats Chrétiens affoiblis & fatigués par leurs guerres mutuelles.

» La ſource de ces maux, (ce ſont les expreſſions du mé-
» moire,) eſt l'ambition du Pape, qui pour affermir par quel-
» que voie que ce ſoit ſon autorité chancelante, ne ceſſe
» point d'animer les princes Chrétiens les plus pacifiques
» contre ceux qui ont embraſſé la religion Proteſtante ; &

HENRI III. 1583.

» ce cruel Pontife se sert des Puissances de sa communion,
» pour jetter le trouble & la gêne dans les consciences des
» peuples: car quoiqu'il sçache que rien n'est plus propre à
» procurer la gloire de Dieu, que la tranquillité des Egli-
» ses, il ne laisse pas d'allumer chez eux le feu de la guer-
» re, s'embarrassant peu de ruiner un Etat, pourvû qu'il se
» vange, qu'il satisfasse son esprit altéré de sang, & qu'il
» enveloppe dans la même ruine les églises Protestantes
» d'Allemagne, & celles de France. La passion de domi-
» ner, ajoûte-t'il, a toûjours été extrême dans ces Pontifes
» orgueilleux : ils ont été les plus cruels ennemis des Em-
» pereurs. Les longues guerres qu'il ont excitées contre eux
» & en Allemagne, & en Italie, font assez connoître jus-
» qu'où ils ont poussé leur haine ; & la fin de tous ces maux
» a été que les Empereurs frappés de l'épouvantail de leurs
» censures, & abandonnés des peuples ignorans, à qui le
» masque de la religion avoit fasciné l'esprit, ont été chas-
» sés de l'Italie, & ont laissé le champ libre aux Papes pour
» étendre leur domination par toute la terre.

» Que n'ont-ils pas fait en Angleterre & en France pour
» rendre ces Royaumes feudataires de leur siége ? Nous
» voyons dans nos annales avec combien de courage & de
» fermeté nos Rois très-Chrétiens se sont opposés à l'ac-
» croissement de leur tyrannie ; mais comme ce siécle-ci,
» plus éclairé que les précédens, a découvert leurs presti-
» ges, levé le masque dont ils couvroient leur ambition, &
» les a réduits à combattre désormais plûtôt pour leur sa-
» lut, que pour étendre leur empire, on ne doit pas être
» surpris qu'ils fassent joüer de si sanglantes tragédies dans
» toute la Chrétienté, & que sous prétexte de religion, ils
» engagent les Princes les plus pacifiques à faire la guerre à
» leurs sujets. Funeste effet de leur ambition ! ils exposent
» sans peine aux plus grands périls les Etats les plus flo-
» rissans, pourvû que leur puissance n'y perde rien. Ils l'ont
» acquise par de mauvais moyens, ils en employent de plus
» mauvais encore pour la conserver. De-là sont venus nos
» guerres civiles en France, les guerres des Païs-bas, &
» celle qui se fait à présent dans l'électorat de Cologne.
» C'est à cette occasion que le roi de Navarre prie très

» instamment S. M. I. d'employer toute l'autorité qu'elle » a dans la Chrétienté, & de s'unir à tous les princes Chré- » tiens, pour terminer des divisions si funestes & prendre des » mesures avec eux contre les desseins de la cour Romaine, » & pour rétablir la paix dans l'Empire, en permettant à ses » sujets l'exercice de la véritable religion. S. M. I. dit-il en- » core, doit penser que l'ame, la plus noble partie de l'hom- » me, & qu'on doit regarder comme un écoulement de la » divinité, étant une fois éclairée par la lumiére de la vraie » religion, ne sçauroit être ébranlée par tous les malheurs » de la guerre. Les chevalets & les tourmens ausquels elle se- » ra exposée pour la religion, ne la feront jamais consentir à » ce qu'elle croira contraire à la raison, & à la régle im- » muable de la parole de Dieu; & ce n'est ni l'argent ni la » violence ni les supplices qui instruiront de la vérité, mais » une conférence amiable & paisible. L'assemblée des Syno- » des, tels qu'on en célébroit dans la primitive Eglise, & » qu'on en désire en vain de nos jours, est un moyen naturel » de la trouver. Si S. M. I. veut bien y travailler, non- » seulement elle rendra un service signalé au monde chré- » tien; mais elle marchera en cela sur les traces de Maximi- » lien (1), son auguste pére, qui dès le commencement de » son régne ayant accordé à ses sujets la liberté de conscience, » conseilla au Roi très-Chrétien, lorsqu'il passa à Vienne en » revenant de Pologne de maintenir la paix en France, & de » ne pas exposer son Royaume à un péril manifeste en dé- » clarant la guerre à ses peuples.

L'autre point de l'instruction étoit de faire connoître à l'Empereur qu'en attendant l'union générale des princes Chrétiens, le motif de son voyage étoit de travailler à la réü- nion des Eglises de la confession d'Ausbourg avec celles de la confession Helvétique ou Françoise, dans le seul point qui les divisoit : Que Maximilien son pére l'avoit tenté plusieurs fois, & en particulier à la diéte de 1566 : Qu'ainsi il n'y avoit rien de nouveau ni d'extraordinaire dans cette négociation, rien qui ne regardât la paix & la tranquillité de l'Empire : Qu'il supplioit donc S. M. I. de prendre en bonne part

(1) Maximilien II. L'Empereur à qui ce discours s'adressoit, étoit Rodolphe, qui commença à posséder l'Empire en 1576.

HENRI III. 1583. l'intention que le roi de Navarre avoit euë, comme venant d'un Prince plein de candeur & de ſincérité,& très-zélé pour la paix de l'Égliſe, & pour la gloire de l'Empire.

Segur ayant envoyé ſa lettre & ſon inſtruction à l'empereur Rodolphe,alla trouver à PaderbornHenri(1) deSaxe Lawembourg archevêque de Brême, & évêque de Paderborn, qui ſuivoit la confeſſion d'Auſbourg. Il s'aboucha avec lui ſur le même ſujet. Nos Envoyés François ſe ſéparérent en cet endroit : Segur s'en revint en France par le même chemin par où il étoit paſſé en Allemagne. Pendant que Calignon remontoit le Rhin, pour ſe rendre à Straſbourg, & de-là dans les cantons Proteſtans de la Suiſſe, à qui il vouloit rendre compte de ce qu'ils avoient fait en Allemagne, & il les engagea à lui promettre du ſecours ſi l'on en avoit beſoin ; après quoi il ſe rendit de ſon côté auprès du roi de Navarre.

Le bruit de cette ambaſſade ſe répandit bientôt par tout. On publia même une partie des lettres & des inſtructions à Ingolſtad en Baviére ſous le titre de *Boutefeu des Calviniſtes preſenté par les envoyés du roi de Navarre à quelques princes de l'Empire, pour troubler ſûrement la Religion & l'Etat.* On y joignit une préface, un récit hiſtorique, & une réponſe artificieuſe qu'on donna comme l'ouvrage de quelques députés Proteſtans d'une grande autorité ; mais on crut communément que cette piéce venoit des Jéſuites. On y examine ſurtout la députation qu'on vouloit que les princes & les états de l'Empire fiſſent au roi de France en faveur des Proteſtans, & le Synode général pour accommoder les différends de la religion qui diviſent les égliſes Proteſtantes. On y dit que c'eſt le prince d'Orange qui a ourdi cette toile, & qui a ſuggéré ce projet au roi de Navarre, afin de faire tomber, s'il pouvoit, ſur la France & ſur l'Allemagne le malheur qu'il craignôit dans la décadence de ſes affaires : Que les François ne devoient donc plus attendre de ſecours de l'Empire, d'autant plus qu'ils avoient toûjours eu des ſuccès malheureux. On y exaggére les victoires que Henri III. avoit remportées ſur les Proteſtans rebelles dans le tems qu'il commandoit l'armée Catholique ſous les auſpices du roi Charle IX. ſon frere, & on

(1) Ce Henri étoit fils de François de Saxe Lawembourg, & frére de Frideric, qui étoit Catholique,& chanoine de Cologne.

on y rappelle toutes les entreprises de Coligny contre la tranquillité publique. On ajoute que le prince d'Orange marche sur ses traces, & fait dans le Païs-bas, ce que Coligny a fait en France. On y prend occasion de parler des divisions qui se trouvent entre les partisans de la confession d'Ausbourg même; on y renouvelle le souvenir d'une conférence tenuë quelques années auparavant avec Jérémie Patriarche de Constantinople, où l'on prétend que le Patriarche condamna trente articles de la confession d'Ausbourg, & qu'après avoir reconnu les erreurs des Protestans, il donna son consentement au calendrier réformé par le Pape. L'auteur vient ensuite à Gebbard Truchses, homme, dit-il, né pour l'opprobre de l'Empire; attaché jusqu'à la fureur aux prestiges du Démon, & aux superstitions de la magie; & il s'étend fort au long sur les déportemens de cet Archevêque chassé de son siége. Il s'emporte ensuite contre le roi de Navarre, qu'il appelle ingrat & inconstant dans la religion : il finit en chargeant Segur de calomnies.

HENRI III. 1583.

Continuation du siége de Bonne.

Cependant on pressoit de plus en plus la ville de Bonne, dont le siége avoit commencé dès l'année précédente. Truchses frere de Gebbard la défendoit avec plus de courage que de force : car quoique les assiégés eussent encore du pain & du vin, ils étoient dans une grande disette de toutes les autres provisions nécessaires à la vie. Le bois surtout leur manquoit, & l'on fut obligé d'abattre une partie des maisons pour en prendre les poutres & les solives, ce qui avoit extrémement défiguré cette ville. Il y avoit dans l'armée d'Ernest quatre compagnies de Franche-Comté commandées par Toraise, quatre d'Italiens commandées par Baste, outre cinq de Liégeois, & quarante compagnies d'infanterie Allemande & Bavaroise, très-leste, & très-bien équipée. Ernest avoit construit un fort de l'autre côté du Rhin vis-à-vis de la place, pour empêcher qu'on n'y amenât des vivres, & il y avoit dressé une batterie de canon qui coula à fond un gros vaisseau sous les murs de la place, & fit beaucoup de mal aux assiégés. Dans cette extrémité, Gebbard n'avoit point d'autre ressource que les secours étrangers. Le comte de Newenar & le bâtard de Brunswick en ramassoient de tous côtés; le premier fit venir des troupes de la Gueldre, pendant que

1584.

HENRI III. 1584.

l'autre raſſemble à la hâte trente compagnies d'infanterie, & huit eſcadrons de cavalerie, de différens endroits où ces troupes étoient en quartiers d'hyver : il en forme un corps d'environ cinq mille hommes, & s'avance à grandes journées du côté de Bonne pour tâcher de prévenir le bruit de ſa marche, de jetter des proviſions dans la place, & de chaſſer les Bavarois de leurs poſtes. Les ennemis informés de ſon deſſein firent ſortir de leur camp dix eſcadrons, & dix enſeignes de gens de pied, & marchérent à ſa rencontre. Il avoit pris ſa route entre la riviére d'Aker & des bois, & il alloit droit à Sibourg croyant être bien couvert : mais lorſqu'il fut à un pont de bois, ſur lequel il vouloit paſſer, il s'arrêta & envoya devant une partie de ſes troupes. Lorſqu'il ſe fût ainſi affoibli, les Bavarois & les païſans qui étoient embuſqués de l'autre côté de la riviére, & couverts d'une forêt très-épaiſſe, ſortirent tout d'un coup de leur embuſcade, & vinrent l'attaquer avec un bruit & des cris épouvantables. Ses ſoldats effrayés & envelopés de toutes parts voulurent gagner le pont à deſſein de le rompre, dès qu'ils auroient paſſé la riviére, perſuadés qu'ils n'auroient plus rien à craindre s'ils pouvoient gagner l'autre bord. Mais comme ils ſe hâtoient tous de paſſer, & qu'ils s'embarraſſoient les uns les autres, le pont dont les païſans avoient, à ce qu'on croit, coupé quelques poutres & les liens, ſe trouva trop foible pour un ſi grand fardeau, & rompit ſous eux ; les ais dont il étoit couvert, ſe détachérent ; en ſorte que les hommes & les chevaux tombérent dans l'eau, & ſe noyérent. Ceux qui n'avoient pû gagner le pont, ou furent taillés en piéces, ou ſe diſperſérent de côté & d'autre après avoir jetté les armes : mais les ennemis s'étant mis à leurs trouſſes, ils ſe noyérent preſque tous dans une riviére voiſine nommée Sieg, qui a donné le nom à Siegbourg ou Sibourg. Ceux qui étoient ſur l'autre bord de la riviére voyant la déroute de leurs gens, abandonnérent tous leurs équipages, & malgré les incommodités de la ſaiſon & les mauvais chemins, ils gagnérent Tuitz & Molheim. Outre le carnage de tant d'hommes & leurs dépoüilles, les Bavarois prirent quarante-cinq charretes chargées de proviſions & d'armes.

Gebbard déſeſpérant de pouvoir ſauver Bonne après cette

déroute, & ne ſongeant plus qu'à tirer ſon frere du péril où il étoit, envoya des gens pour exhorter les aſſiégés à tenir bon, & pour les aſſûrer qu'ils recevroient dans peu de l'argent & du ſecours. En attendant il aſſembla les états de Weſtphalie à Briele; & là en preſence des comtes de Witgenſtein & de Solm, & du baron de Vinneberg, il demanda qu'on payât deux mois à ſes troupes, & qu'on fît des levées pour les recruter. On accorda tout à certaines conditions.

On craignoit plus dans Bonne les ſéditions de la garniſon que les efforts des aſſiégeans; car le ſiége ne ſe pouſſoit pas avec vigueur. La ville n'eſt défenduë que par le Rhin, qui baigne ſes murs preſque de tous les côtés; mais par l'endroit où elle tient à la terre, elle étoit aſſez mal fortifiée par la négligence des aſſiégés. Mais quoiqu'il n'y eût qu'un foſſé peu profond, & un rempart aſſez foible, les ennemis ne l'avoient point encore attaqué, dans l'eſpérance, diſoit-on, qu'il arriveroit du tumulte entre les aſſiégés, comme le bruit en effet s'en étoit répandu dans la ville. Charle Truchſes voulant le prévenir, fit mettre en priſon un nommé Frideric Spitz qui avoit parlé de ſe rendre, & il défendit ſous peine de la vie de recevoir aucune lettre des ennemis. Il avoit empêché quelque tems auparavant qu'on ne reçût & qu'on n'écoutât un tambour qui venoit de leur part. Le comte d'Aremberg, & le baron d'Ekenberger, chefs de l'armée ennemie, comptant plus ſur la ruſe que ſur la force, & ne pouvant faire entrer perſonne dans la ville pour y exciter de l'émeute, rodoient jour & nuit au tour des murailles; appelloient les ſentinelles, & leur diſoient que l'Empereur avoit proſcrit tous les partiſans de Gebbard; mais que leurs Officiers avoient ſupprimé le decret, pour les enveloper dans leur ruine: Qu'ils ſongeaſſent combien il étoit téméraire & dangereux de contrevenir aux ordres de l'Empereur & de l'Empire, & de s'expoſer au dernier des malheurs par leur opiniâtreté: Qu'ils ſe ſouvinſſent de leurs compagnons qui avoient été tués depuis peu à Poppeldorff, & à Godeſberg pour la même raiſon: Qu'il étoit tems de ſonger à leur ſûreté: Qu'ils n'avoient plus de ſecours à attendre: Que le bâtard de Brunſwick venoit d'être taillé en piéces, & que la ville qu'ils défendoient avec tant d'obſtination, n'étoit plus à Gebbard, qui avoit été

HENRI III. 1584.

condamné par les deux Puissances, l'Empereur & le Pape: Qu'elle appartenoit à Ernest de Baviere qui venoit d'être sacré: Qu'ils devoient donc la lui remettre: Que s'ils le faisoient sur le champ, ce Prince libéral leur donneroit non-seulement la paye qui leur étoit dûë, mais encore d'autres récompenses.

Sédition à Bonne.

Ces discours répandus entre les soldats, & soutenus par les partisans secrets d'Ernest, furent d'un grand poids pour faire mutiner la garnison. A cette occasion les Officiers forcérent Charle frere de Gebbard d'envoyer en Westphalie pour sçavoir au vrai si l'on pouvoit compter sur les secours qu'on leur promettoit. L'un d'eux nommé Seyler de Spire ayant rapporté qu'il étoit inutile de l'attendre, Michel Pirckler que le comte d'Aremberg avoit débauché, se mit à la tête du parti d'Ernest; & ayant pris occasion d'une querelle qu'il eut avec un domestique de Charle Truchses, il vint avec trente soldats dans la place, en criant qu'on trahissoit la garnison, les habitans & la ville; & que l'obstination insensée d'un petit nombre de gens les exposoient à une ruine certaine. Charle aussi-tôt se presente aux mutins, & harangue les soldats pour les détourner d'une si infame résolution. Il leur represente qu'ils ont des vivres, & tout ce qui est nécessaire pour les commodités de la vie, tandis que l'ennemi campe à l'air, exposé à des pluies continuelles, accablé de froid & de faim, obligé à coucher dans la bouë, en un mot réduit aux incommodités les plus fâcheuses: Que pour eux il ne leur manque que le renfort qu'on leur a promis dans vingt jours; qu'il n'y en a encore que sept de passés; qu'ainsi ils ont tort de désespérer de son arrivée: Que c'est faire un affront insigne à la gloire de la nation Germanique: Qu'il n'y a point encore de bréche à la place, & que l'ennemi n'en est pas assez près, pour qu'on se puisse croire menacé d'un péril évident: Que tout est en bon état, & que pourvû qu'ils se montrent fidéles & constans, ils ne seront pas long-tems sans récompense: » Ainsi, ajouta-t-il, l'intérêt & l'honneur vous engagent » à la fidélité.

Il crut avoir appaisé la sédition par ce discours, & il étoit prêt à congédier l'Assemblée, lorsque Pirckler comptant sur la force de son parti, se léve, & fait part à l'Assemblée de ce

que Seyler avoit rapporté au ſujet du ſecours dont on les flatoit. Il dit hautement qu'on ne peut point ajoûter foi aux belles paroles de Charle, ſans s'expoſer à une perte certaine: Qu'il vaut bien mieux accepter les conditions offertes par les Bavarois, & il demande qu'on faſſe la lecture du decret de l'Empereur qui met les partiſans de Gebbard au ban de l'Empire. Dès qu'on l'eut entenduë, les habitans commencérent à murmurer; les ſoldats à ſe mutiner; tout étoit rempli de confuſion & de tumulte. Charle attaqua le decret, comme émané de l'Empereur ſeul, ſans qu'il eût été approuvé ni ratifié par le conſentement de tous les Etats de l'Empire: Qu'à l'égard de l'argent qu'on leur avoit promis, ſi on ne l'avoit pas donné, c'étoit à la conjoncture du tems, & non pas à ſon frére qu'il s'en falloit prendre; que les débordemens des riviéres avoient empêché juſqu'alors, & empêchoient encore que le ſecours & l'argent n'arrivaſſent: Que la diſette étoit bien plus affreuſe parmi leurs ennemis: Qu'il avoit appris que les troupes du comte d'Aremberg, & celle de Juan Manrique de Para menaçoient de ſe révolter: Qu'il les prioit d'attendre encore quatorze jours avant que de parler de ſe rendre. Mais ces paroles n'appaiſérent point les ſoldats, & le tumulte continuoit toûjours. Pirckler craignant que ſi on leur donnoit le tems de ſe reconnoître, le repentir ne ſuccédât à la ſédition, met l'épée à la main, & fait ſortir tous les Commandans de la place: on crie aux armes de toutes parts; on ouvre la priſon; on met Spitz en liberté; les ſoldats ſe ſaiſiſſent des drapeaux, & les portent au Sénat malgré la défenſe de leurs Officiers. Charle eſt forcé de leur donner les clefs de la ville, & demeure en quelque ſorte priſonnier dans le lieu où le Sénat s'aſſembloit. Les mutins y ménent encore Chriſtophle Bruin & Balthazar Cochner avec un Sergent, un Lieutenant, & trois Enſeignes, & ils les gardent à vûë: après quoi ils demandent une tréve à Erneſt, pour parlementer. Voici les conditions auſquelles les Députés du Sénat promirent de rendre la place: Qu'on les inſtruiroit à fond ſur le decret de l'Empereur: Qu'on leur feroit voir que Gebbard a été légitimement dépoſé, & Erneſt légitimement élu par tous les ſuffrages du Chapitre. On conſentit à ces conditions, & on donna des ôtages de part & d'autre. Les

HENRI III. 1584.

Capitulation de Gand.

Députés tirent parole de la garnifon, qu'elle livrera Charle, & tous les Officiers profcrits par l'Empereur, fi cela eft néceffaire; après quoi ils entrent en conference avec Ferdinand de Baviere, Jean de Ligne comte d'Aremberg, Juan Manrique & plufieurs autres : & après quelques heures de conteftation, voici les articles dont on convint : Que la garnifon remettroit Bonne à Erneft, comme Seigneur légitime, non-feulement de cette ville, mais de tout l'Electorat, avec les provifions de bouche & de guerre, entiérement & fans fraude : Qu'Erneft feroit payer à la garnifon quatre mille écus : Qu'il donneroit des ôtages pour la fûreté du payement : Qu'on lui livreroit Charle, & tous les autres prifonniers : Que les fimples foldats auroient la liberté de s'en aller avec leurs armes, leurs femmes, leurs enfans, & tous leurs effets, pourvû qu'il n'y eût rien qui vînt du pillage des Eglifes, ou des habitans, & qu'on leur donneroit une efcorte pour les conduire en des lieux où ils fuffent en fûreté. Ce traité fut figné le vingt-huit Janvier jour de la fête de faint Charlemagne fondateur de l'Empire d'Occident : après quoi les prifonniers furent livrés aux Bavarois. Charle fut mené à Poppeldorf où étoit Erneft ; les autres Officiers généraux, ou Capitaines furent conduits à Bruel : & le premier Février, Manrique, Paul Stoor premier Chambellan de l'Electeur, entrérent dans la place. La rufe & l'argent contribuérent plus à fa prife, que la valeur des troupes. Au refte on ne peut que loüer la prudence du comte d'Aremberg, d'avoir mieux aimé facrifier une fomme d'argent pour en être maître, que d'avoir recours à des affauts qui auroient coûté bien du fang.

Deux jours après qu'on eut fait un état de toutes les provifions qui étoient dans la ville, & qu'on y eut rétabli l'exercice de la religion Catholique, Erneft y fit fon entrée en triomphe. Il amena en même tems Charle Truchfes, & lui donna pour prifon le Chartrier de la Maifon-de-Ville, qu'il avoit dépoüillé depuis peu : à quelque tems de-là on le tranfporta au château d'Huy près de Liége.

Pendant ce tems-là Gebbard qui étoit en Weftphalie ayant indiqué une affemblée à Ruden, travailloit à amaffer de l'argent, & à établir par-tout une difcipline conforme à

la confession d'Ausbourg, & il en fit publier la Formule. Elle ordonnoit que les cérémonies du Batême, du Mariage, & de la Cêne se feroient en langue vulgaire : Qu'on ne feroit plus d'exorcismes au Batême : Qu'il n'y auroit ni onction, ni souffle, & qu'on obmettroit encore beaucoup d'autres pratiques anciennes : Qu'on défendroit l'extrême-onction, & la cérémonie de relever les femmes après leurs couches : Qu'on feroit les catéchismes dans les Temples. Quant à l'ordre de la Liturgie, il étoit réglé : Qu'on liroit d'abord un Pseaume, & ensuite un chapitre du nouveau Testament : Que cette lecture seroit suivie de la Collecte, après laquelle on liroit un chapitre de l'ancien Testament, & on chanteroit un Pseaume : Qu'on réciteroit ensuite le Symbole, puis qu'on prêcheroit, & que vers la fin du sermon on feroit publiquement la confession de foi ; après quoi on devoit faire l'explication de la Cêne suivant le catéchisme de Luther, réciter l'oraison Dominicale, les paroles de la consécration, & un hymne fort court, distribuer ensuite l'Eucharistie à ceux qui y devroient participer, & congédier enfin le peuple, après la collecte & la bénédiction. On mit aussi par écrit la formule de l'administration des sacremens, & on la fit imprimer : elle étoit différente d'une autre formule publiée trois ans auparavant.

HENRI III. 1584.

D'un autre côté, Ernest chargea Jean Nopel sçavant Théologien de prendre garde, qu'à l'occasion de ces nouvelles Formules, il n'arrivât des troubles en Westphalie, & de tâcher de retenir les peuples dans la religion de leurs ancêtres.

Après que Ferdinand de Baviére eut rétabli l'ordre & la tranquillité dans Bonne, il marcha à Bedberg sur la riviére d'Erff. Cette petite ville beaucoup plus forte par son assiéte que par ses fortifications, appartenoit au comte de Newenar, qui en avoit confié la garde à un capitaine nommé Schrecki de Bolduc. La ville se rendit dès qu'il parut : mais il falloit prendre le château. Comme le Gouverneur y avoit amassé beaucoup de butin, c'étoit un puissant aiguillon pour animer les Bavarois. On fit donc approcher du canon qui eut bientôt fait une large bréche: mais Schrecki s'étant presenté avec beaucoup d'intrépidité sur le rempart, on ne donna point l'assaut. Cependant, comme il n'avoit aucune espérance de

HENRI III. 1584.

secours, & qu'il étoit vivement sollicité par les Bavarois, il consentit à leur remettre le château, à condition que la garnison sortiroit l'épée au côté : Qu'on livreroit toutes les armes, & que les soldats ne pourroient servir de six mois dans les troupes de Gebbard. Comme ils étoient pour la plûpart de la Gueldre, ils s'en retournérent chez eux; le reste prit parti dans les troupes du nouvel Electeur. Schrecki, qui avoit toûjours bien traité ceux du parti contraire, fut traité de même : on lui marqua beaucoup de reconnoissance de ses bonnes maniéres, & on lui laissa la liberté de se retirer où bon lui sembleroit. Cela se passa le neuf de Mars. Quatre jours après, Manrique passa le Rhin avec son infanterie, & quelques gendarmes, & marcha du côté de Keiserwert à dessein de s'emparer de Reccklinhusen. A peine fut-il campé auprès du bourg de Buer, que Gebbard y arrive avec son armée, & l'oblige à retourner en arriére, & à aller camper à Molhem sur le Roer. Pendant ce tems-là, Ferdinand frére d'Ernest arriva avec les troupes Bavaroises, & se campa à Dorsten, le même jour que Manrique avoit dressé une embuscade à Gebbard assez près de là. Mais l'arrivée de Ferdinand rompit son dessein.

Gebbard alla à Wesel ville du duché de Cléves, & permit à ses troupes affamées de butin de piller un couvent de Chartreux qui étoit auprès de cette ville. Il y fut joint par les comtes de Newenar & de Hohenlo, qui lui proposérent de lever des troupes en Allemagne, & en attendant de céder la campagne à son ennemi, qui étoit beaucoup plus fort que lui. Ce conseil étoit salutaire; mais la fortune ne permit pas que Gebbard en profitât, les Bavarois l'ayant suivi avec tant de vîtesse & de secret, qu'on étoit aux mains, avant qu'il sçût qu'ils marchoient. Le trente-un de Mars les ennemis parurent auprès du bourg d'Issel. Ferdinand rangea d'abord son armée en bataille; il mit à la premiére ligne trois cens Wallons, ses arquebusiers à cheval, & ses troupes armées à la legére sous les ordres de Baste, d'Arconato, & du lieutenant de Montigny. Le milieu de la bataille étoit commandé par Manrique, qui avoit outre ses troupes cinq compagnies nouvellement levées par Ernest, Toraise Comtois, & le capitaine Jonas, qui servoient sous d'Erlach,

Défaite des troupes de Gebbard.

d'Erlach, étoient à la queuë avec leurs compagnies. On attendoit encore François Verdugo qui commandoit peu de tems auparavant dans les provinces de Frise, d'Over-Issel & de Zutphen, & qui devoit leur amener huit compagnies de bonnes troupes. Ferdinand marcha dans cet ordre vers Bourg dans le comté de Zutphen près de Doetecom, où le bâtard de Brunswick étoit campé avec six cens chevaux, & deux cens hommes de pied. A leur approche, il se mit en bataille. Baste chargea le premier, & ensuite Arconato. Les Wallons s'étant égarés dans une forêt, & n'arrivant pas à tems, les Bavarois pliérent; mais à la fin les Wallons parurent, & rétablirent le combat. Après avoir écarté des arbres qu'on avoit mis en travers pour embarrasser le chemin, ils prirent l'ennemi en flanc, & le poussérent vivement. La victoire qui avoit été long-tems douteuse, se déclara alors pour les Bavarois, qui étoient fort supérieurs en nombre. Insensiblement les troupes de Gebbard pliérent, puis s'enfuirent par des défilés si étroits, qu'il y en eut très-peu qui échappérent, & ils furent presque tous tués ou noyés dans l'Issel; en sorte qu'il perdit plus de cinq cens hommes, & il ne s'en sauva que quatre-vingt, qui se dispersérent dans les forêts d'alentour: tout le reste fut pris. Les Bavarois n'y eurent qu'environ vingt hommes de tués; mais beaucoup de blessés, & entre autres Arconato, deux gentilshommes, l'un qui servoit sous Montigny, & l'autre sous Verdugo, & le capitaine Horace. Le bâtard de Brunswick s'étant trop avancé dans la chaleur du combat, & voulant arracher son drapeau des mains des ennemis, fut pris, mené à Ferdinand, & conduit prisonnier à Keyserwert. On fit un grand butin, & ce qu'on estima plus que tout le butin, la principale banniére de Truchses où leurs armoiries étoient peintes.

Après le combat, un Albanois nommé Thomas, envoyé par le prince de Parme, arriva dans le camp des Bavarois avec huit escadrons de cavalerie legére en très-bon état. Avec ce renfort, Ferdinand marcha droit à Gebbard qui avoit un corps de mille chevaux. Ce dernier instruit de leur marche passa d'abord l'Issel, puis le Rhin, & entra dans l'isle de Betau entre le Leck & le Wahal, & commença à

HENRI III. 1584. s'y retrancher. Ainſi Ferdinand retourna gagner le pont qui eſt auprès de Dorſten, pour entrer dans le territoire de Reecklinhuſen, qu'il inveſtit le ſept d'Avril. Auſſi-tôt il envoya un Héraut ſommer la garniſon de ſe rendre; & ſur le refus qu'elle en fit, il attaqua la place trois fois de ſuite; mais toûjours en vain. Cependant, comme la garniſon n'avoit aucune eſpérance d'être ſecouruë, elle ſe rendit le 2. de Mai.

Pendant que les Bavarois étoient occupés à ce ſiége, la garniſon de Hornberg voyant que les ennemis étoient ſi près, gâta toutes les proviſions de guerre & de bouche qui étoient dans la place, & l'abandonna. Weſterholt ſe rendit peu de tems après, & l'Officier qui y commandoit prêta ſerment à Erneſt. Gebbard accablé de tant d'adverſités, & abandonné de tout le monde, alla à Delf, où étoit alors le prince d'Orange, qui lui donna un appartement à la Haye pour lui & pour ſa femme.

Cependant Newenar faiſoit la guerre aux Eſpagnols dans la Gueldre. Dès qu'il eut quitté la Weſtphalie, Aremberg, Werle, & tous les châteaux des environs ſe rendirent aux Bavarois ſans combat. Erneſt indiqua l'aſſemblée des Etats de Weſtphalie à Gerſecen pour le commencement de Juin. Il s'y plaignit beaucoup de la Nobleſſe qui s'étoit déclarée pour ſon ennemi, & qui avoit ſigné les lettres & les décrets que Gebbard avoit publiés contre lui: après quoi il demanda qu'on le rembourſât des frais, qu'il avoit faits pour recouvrer cette Province, & qu'on prît des meſures pour payer les garniſons des places, & pour rétablir la juſtice. La Nobleſſe & les peuples excuſérent, comme ils purent, tout ce qui s'étoit paſſé juſqu'alors, & le nouveau Prince les reçut, à condition qu'ils donneroient trente-trois mille Joachims pour les frais de la guerre, & qu'ils payeroient les garniſons de Briéde, de Gerſecen, & d'Attendorn. Boecholtz & Plettemberg furent nommés colonels, & eurent ordre de lever de la cavalerie & de l'infanterie dans le païs, lorſqu'il en feroit beſoin. On y parla auſſi d'exercer la juriſdiction au nom de l'Archevêque & du Chapitre, ſuivant les ſtatuts de l'ancienne union. Erneſt envoya un théologien, nommé Jean Mopel, pour rétablir dans tout ce païs-là l'exercice

de la religion Catholique, qui y avoit ceſſé durant la guerre ; après quoi Erneſt s'en retourna à Liége, où il reçut avec beaucoup de magnificence l'archevêque de Trêve, qui lui fit prêter le ferment d'Electeur avec les cérémonies accoûtumées.

Quelque tems après, Ordingen place de l'électorat de Cologne, ſituée ſur le Rhin, & qui étoit encore entre les mains des partiſans de Gebbard, fut ſurpriſe par un Liégeois nommé Blancart. Il s'étoit abouché ſecrétement avec un priſonnier ; & ayant pris des meſures avec lui, il s'approcha la nuit de la place, & entra par une fenêtre avec tout ſon monde dans le magaſin du château. Après avoir renverſé le premier corps de garde, il ſe rendit maître de cette ville, & paſſa au fil de l'épée toute la garniſon compoſée d'environ quatre-vingts hommes.

Pendant ce tems-là, il ſe tint à Rottembourg ſur le Tauber une aſſemblée où ſe trouvérent des commiſſaires de l'Empereur, des Electeurs, & de Loüis duc de Wirtemberg. On y parla des moyens de rétablir la paix tant pour la religion, que pour le gouvernement politique, & d'accommoder les différens qui étoient entre les deux archevêques de Cologne : mais il étoit bien tard, le parti de Gebbard étant entiérement ruiné. Ainſi on ſe ſépara ſans rien faire en ſa faveur.

Troubles à l'occaſion du nouveau calendrier.

On y parla auſſi du nouveau calendrier que l'Empereur & les Princes Catholiques avoient fait recevoir dans leurs Etats dès l'année précédente ; mais que les Proteſtans d'Auſbourg avoient rejetté. Car malgré les inſtances des Sénateurs Catholiques, les Proteſtans obtinrent un réglement de la chambre de Spire, qui leur permit de continuer à ſe ſervir de l'ancien calendrier, comme faiſoient toutes les égliſes de la confeſſion d'Auſbourg. Le Sénat perſiſtoit à en demander la réception, en proteſtant néanmoins qu'il ne vouloit rien faire contre la paix de la religion. Le fondement de leurs pourſuites en faveur du nouveau calendrier, étoit la multitude de procès que la diverſité de calendriers alloit néceſſairement enfanter. On ſentit la force de cette raiſon, & ils obtinrent de la chambre de Spire au mois de Mai, un jugement tout contraire à celui qu'elle avoit rendu

HENRI III. 1584.

l'année précédente. Lorſqu'on le publia à Auſbourg, les Proteſtans s'y oppoſérent, & George Milius, le premier des paſteurs Proteſtans, préſenta un écrit au Sénat, par lequel il déclaroit au nom de ſes fréres, que dans le civil ils étoient prêts d'obéïr à tous les réglemens publics; mais que dans ce qui regardoit la religion, ils ne pouvoient donner aucune marque d'obéïſſance au Pape. Pour ſoûtenir leurs paroles par des faits, leurs Miniſtres publiérent à leurs prêches le vingt-quatriéme de Mai, qu'ils célébreroient dans quatre jours la fête de l'Aſcenſion, que les Catholiques avoient célébrée il y avoit un mois. Le Sénat piqué de cette déclaration, ôte à Milius ſur le midi ſa charge & ſa penſion, & ordonne qu'on le méne hors de la Ville. Ce decret parut violent aux Proteſtans, qui employérent la force pour en empêcher l'exécution. Car à l'inſtant ils prennent les armes, courent aux portes de la Ville, & enlévent Milius qu'ils voient ſur un chariot conduit par des archers. Le tumulte allant toûjours en augmentant, le Sénat commença à ſe repentir de ſa vivacité, & s'adreſſa aux autres Miniſtres pour les prier d'appaiſer l'émotion. Ils le firent, & l'affaire fut enfin accommodée par l'entremiſe des députés du Sénat d'Ulme, & du duc de Wirtemberg voiſin & allié de la ville d'Auſbourg. Il fut arrêté que tout ce qui s'étoit fait de part & d'autre ſeroit oublié, & que le calendrier ſeroit reçû de tout le monde, pour éviter l'embarras que la différence d'année cauſeroit dans toutes les affaires. Mais afin que cette réception ne pût porter de préjudice aux Proteſtans, il fut dit qu'il ſeroit permis à leurs Miniſtres de lire de deſſus la tribune une proteſtation en forme, & de déclarer, qu'ils ne changeoient rien par-là dans la doctrine de l'Evangile dont ils avoient fait profeſſion juſqu'alors, & qu'ils obſerveroient ce calendrier avec les autres citoyens, non par obéïſſance pour le pontife Romain; mais pour obéïr à l'Empereur, & au Magiſtrat civil.

Gebbard eſt dépoüillé du doyenné de Straſbourg.

Il s'éleva cette année un nouvel incendie, qui ſembla comme ſortir des cendres de la guerre de Cologne. Ce fut Frideric de Saxe Lawembourg qui l'excita. Cet homme outré d'avoir perdu par l'échec qu'il reçut à Aloſt, & ſa réputation, & l'eſpérance de parvenir à l'Electorat, s'en prit à

Gebbard ; & non content de lui avoir ôté la dignité d'Electeur, il voulut encore le dépoüiller de celle de Doyen, qu'il avoit dans le chapitre de Strasbourg. Dans cette vûë, il se rendit à Strasbourg, & demanda la place de Gebbard qui étoit excommunié par le Pape ; & à force de sollicitations, il l'obtint malgré l'opposition d'Ernest de Mansfeld, & des autres Chanoines attachés à la confession d'Ausbourg. Cet affront les ayant irrités au-delà de tout ce qu'on en peut dire, & se regardant déja eux-mêmes comme déposés, ils ne songérent qu'à la vengeance ; & comme ils étoient assûrés d'être soûtenus par le Sénat, ils prétextérent qu'on refusoit de leur payer leurs pensions ; prirent un Notaire & des témoins ; se transportérent à la maison commune du Chapitre qu'ils firent ouvrir ; & ils se payérent par leurs mains des sommes qu'ils disoient leur être dûës, en enlevant une partie du blé qui s'y trouva. Sur la plainte des Chanoines de l'autre parti, l'affaire fut portée au Sénat ; mais comme le parti de Frideric le soupçonnoit de favoriser indirectement celui de Mansfeld, elle fut renvoyée aux Juges naturels. L'Evêque, qui étoit Jean de Manderscheyd, refusa d'abord d'en connoître : ensuite il convoqua les Etats du païs, pour les prier d'intervenir, & d'envoyer des députés pour conférer avec ceux du Sénat & les siens sur les moyens de terminer ce différend. Mais le Sénat jugeant que ses députés se trouveroient inférieurs en nombre aux autres, refusa d'en nommer ; afin qu'on ne pût pas dire qu'il eût approuvé le jugement. La Noblesse ne voulut pas non plus y prendre part. Le Sénat qui voyoit que cette entreprise préjudicioit à son autorité, écrivit quelques jours après aux dix villes Impériales les plus proches, convoqua la Noblesse d'Alsace, & tint une assemblée dans la ville, où l'on délibéra sur les mesures qu'il y auroit à prendre pour s'opposer, disoient-ils, à la tyrannie des Papistes, qui sembloient se disposer à leur faire la guerre.

HENRI III. 1584.

Affaires des Païs-bas.

Pendant la décadence des affaires des Protestans en Allemagne, tout étoit dans une confusion extrême dans les Païs-bas, qui n'en sont pas éloignés. La source du mal venoit ou de la legéreté, ou de l'esprit séditieux des Gantois, qui affectoient du mépris pour les decrets des Etats, & les avis salutaires du prince d'Orange, & qui répandoient quantité

HENRI III. 1584.

de libelles pour gâter les esprits des peuples. Quoique les habitans d'Anvers & de Bruxelles réfutassent leurs libelles, & fissent voir clairement que l'union avec les Wallons, proposée par les Gantois, étoit pernicieuse, & peu assûrée, il ne fut pas possible de les faire changer.

Entreprise sur Lierre sans succès.

La premiére entreprise de cette année fut celle de Sainte-Aldegonde gouverneur d'Anvers, sur Lierre, par le moyen d'une intelligence qu'il avoit avec un Officier qui feignoit d'être mécontent du prince de Parme, & de son gouvernement. Cet homme ayant averti toute la garnison des mesures qu'il avoit prises avec Sainte-Aldegonde, on disposa des troupes en embuscade dans la ville, & au dehors; mais heureusement pour Sainte-Aldegonde, le mauvais tems, l'obscurité, les neiges & le froid, car c'étoit en Janvier, l'empêchérent d'arriver assez-tôt, pour tomber dans l'embuscade. Lorsque le jour commença à paroître, les habitans de Lierre, fâchés que leur stratagême n'eût pas réüssi, firent une sortie, chargérent les troupes de Sainte-Aldegonde, & les chassérent du poste qu'elles occupoient. Mais lorsqu'elles furent plus au large, elles se mirent en bataille, chargérent celles de Lierre, & les obligérent de se retirer avec perte: & Sainte-Aldegonde retourna à Anvers avec tout son monde. Ceux de Lierre y perdirent un très-bon Officier, appellé Leonis, fils du Jurisconsulte Egelbert.

On agita quelque tems après dans l'assemblée des Etats, si l'on permettroit, ou si l'on défendroit le tribut qui se payoit pour transporter des armes & des vivres hors du païs. Les raisons de part & d'autre étoient très-fortes. D'un côté, on disoit que les villes & les provinces maritimes ne subsistoient presque que par le négoce, & que l'argent qu'on faisoit des tributs qu'elles payoient, étoit nécessaire pour les frais de la guerre: Que les fruits de la terre, leurs beurres, leurs fromages, leur poisson, & d'autres denrées semblables ne se consommoient point dans le païs: Que le transport de cette espece de marchandises inutiles aux propriétaires, leur apportoit beaucoup d'argent, sans quoi il ne seroit pas possible de faire la guerre: Que c'étoit un grand profit pour les gens du païs, & un fort petit avantage pour ceux à qui l'on portoit ces denrées. Ceux qui s'opposoient à la sortie des vivres

étoient soûtenus par le petit peuple, qui ne consultant que sa haine & sa fureur, crioit que c'étoit une chose horrible & infame, de nourrir pour un intérêt particulier les ennemis de leur république qui seroient bientôt réduits à mourir de faim, & à manquer des choses les plus nécessaires, s'il étoit défendu de leur porter des provisions : Qu'on leur ôteroit par-là le moyen de subsister & d'assiéger des places ; & qu'on ne devoit pas douter que si on cessoit de leur fournir les choses les plus nécessaires à la vie, ils ne songeassent bientôt à quitter le parti d'Espagne. Quoique les raisons des premiers fussent très-fortes, le parti du peuple l'emporta, & fit faire un decret par lequel il étoit défendu sous peine de bannissement & de confiscation de biens, de porter aux ennemis, ni armes, ni vivres, ni aucunes marchandises, ni d'en apporter des leurs dans les Provinces unies. Ce même decret défendoit encore de transporter des marchandises dans aucun port de France plus près que Roüen, ni dans aucun autre port de l'Occident, ni en Angleterre, ni par l'Ems & la Meuse au de-là des lieux marqués. Non contens de prendre ces mesures chez eux, les Etats envoyérent en France & en Angleterre supplier leurs Majestés T. C. & B. de défendre à leurs sujets de porter des vivres dans les provinces soumises à l'Espagne.

Cet édit fut observé à la rigueur par les sujets des provinces unies ; mais les François & les Anglois qui trouvoient par ce moyen l'occasion de gagner beaucoup, y en portérent en abondance de Calais & des lieux voisins, & en fournirent le camp du prince de Parme, par la connivence des Commandans, corrompus comme on croit par l'argent d'Espagne : & sans ce secours il n'auroit jamais pensé à fermer l'entrée de l'Escaut, ni à faire le siége d'Anvers, ou du moins il n'en seroit jamais venu à bout.

Conjuration d'Imbise découverte.

Pendant ce tems là, Emmanuel de Lalain seigneur de Montigny ferma le passage de l'Escaut du côté de Wetteren entre Gand & Tenremonde, & en empêcha la navigation par les forts qu'il bâtit des deux côtés. Il agissoit de concert avec d'Imbise qu'on avoit depuis peu rappellé d'exil, & qui vouloit forcer les Gantois de s'unir aux confédérés. On envoya en effet des députés à Tournay, & on y fit une tréve. De l'autre côté, on fit partir pour Gand un Espagnol nommé

HENRI III. 1584.

Siguera, & le ſieur de Manuy commandant d'Oudenarde, que d'Imbiſe reçut avec toute ſorte de diſtinction. Ces deux hommes s'étant abouchés avec Perrenot de Champigny, qui étoit encore en priſon, ſçurent ſi bien manier d'Imbiſe, en faiſant entrevoir le comble des honneurs à cet eſprit hautain & ambitieux, qu'ils l'amenérent où ils voulurent. Ce fut donc à leur inſtigation que le vingt-quatre de Mars, d'Imbiſe ordonna au Commandant des mariniers de faire porter au-delà de l'Eſcaut ſur des barques & ſur des pontons, des planches, des bois, des perches de ſapin, des échelles & des clayes: & ſur ce qu'il ſe trouva des gens qui en murmuroient, il leur dit fiérement qu'il ſçavoit faire ſa charge. Ces paroles ayant fait ſoupçonner au peuple qu'il y avoit une conjuration, on arrêta les barques pendant la nuit, & le lendemain matin le Sénat s'aſſembla. D'Imbiſe s'étant rendu à l'Hôtel de ville, & l'ayant fait inveſtir par les ſoldats de ſa compagnie, il y eut un Sénateur qui arracha des mains d'un ſoldat la hache qu'il tenoit, & qui cria à la bourgeoiſie de prendre les armes. A ce ſignal on tend les chaînes dans les ruës; on met des troupes dans les places; on arrête les gens ſuſpects, & entre autres d'Imbiſe. On le dépoſe de la magiſtrature, on lui ôte le commandement des troupes & ſes gardes, & on enleve de ſa maiſon trois canons qu'il y avoit fait mettre pour ſe rendre redoutable. Le ſoupçon fut encore augmenté par des lettres que Montigny écrivoit de Wetteren à lui & à Siguera, & qui furent interceptées. Montigny lui mandoit qu'il étoit ſurpris que les pontons & les bois n'euſſent pas encore été envoyés: Qu'on avoit ſondé les foſſés, & qu'on avoit trouvé qu'ils n'avoient pas plus de trois cens pieds de largeur: Qu'il y avoit un Capitaine à Tenremonde qui faiſoit eſpérer que l'entrepriſe réüſſiroit. On arrêta auſſi Roland d'Yorck commandant des Anglois. Tous furent mis à la queſtion, & avoüérent la conjuration. Sur le champ on donna avis à Jean de Ketule ſieur de Rihove gouverneur de Tenremonde de faire prendre Seton lieutenant des Ecoſſois. Dès que Seton ſe vit arrêté, il avoüa qu'il avoit pris des engagemens avec le prince de Parme, & trois jours après il eut la tête tranchée. Rihove craignant toûjours quelque conſpiration, reçut dans la ville pour

plus

plus de sûreté six compagnies qu'Olivier de Tempel lui envoya.

Les Gantois donnérent la place d'Imbise à Charle d'Utenhove, homme sçavant, peu porté pour les Espagnols, mais qui n'étoit pas assez vigilant. Sa négligence & celle de ses subalternes fut cause que les intelligences avec les confédérés continuérent, & que cette faction se fortifiant toûjours exécuta enfin le projet qu'elle avoit formé. Car après que les députés de la ville furent revenus de Tournai avec les articles de la paix signés par le prince de Parme, la division s'étant mise parmi les habitans, il y en eut grand nombre qui parurent armés dans les places, criant hautement : *la paix, la paix*, & qui regardoient de côté & d'autre d'un air menaçant, s'il y avoit quelqu'un qui s'y opposât : mais pour cette fois le Sénat, & les premiéres personnes de la ville les empêchérent d'aller plus loin, & les auteurs de la sédition ayant été pris furent condamnés à mort & exécutés. Après quoi il fut résolu qu'on garderoit l'alliance faite avec les autres Provinces, & on envoya demander du secours aux villes d'Anvers & de Bruxelles. La derniére envoya cent cavaliers & six cens fantassins ; mais ils retournérent bien-tôt à Bruxelles, sous prétexte qu'ils étoient à charge aux Gantois, emmenant avec eux Roland d'Yorck. Ce Commandant, contre lequel on avoit rendu un Arrêt de mort, n'ayant pas été exécuté sur le champ contre l'avis du prince d'Orange, échapa ainsi au supplice qu'il avoit mérité ; & Bruxelles ayant été prise quelque tems après par le prince de Parme, il fut mis en pleine liberté. D'Imbise ayant été convaincu de plusieurs crimes fut condamné à mort, & décapité à Gand le quatriéme du mois d'Août, & beaucoup d'autres y furent punis du même supplice.

Prise d'Ipre.

Les Espagnols continuoient pendant ce tems-là le siége d'Ipre commencé au mois de Septembre de l'année précédente ; & ils avoient toûjours tenu cette place si serrée, qu'il n'y avoit aucune apparence qu'on y pût faire entrer du secours. Ceux qu'on y avoit envoyés avoient été repoussés & battus par deux fois ; d'ailleurs la disette y étoit extrême ; ainsi le sieur de Marquéte qui y commandoit, & les troupes de sa garnison capitulérent avec le sieur de Werp

HENRI III. 1584.

gouverneur de Courtrai, qui avoit la conduite du siége en l'absence du prince de Parme. La capitulation fut signée le 12. d'Avril, à condition que les étrangers auroient seulement la vie sauve, & que les soldats du païs sortiroient avec l'épée & la bayonnette: Que les priviléges des habitans seroient conservés en leur entier; mais que l'exercice de la religion Protestante n'y seroit plus permis: Que la ville payeroit cinquante mille florins, & lui livreroit quatre habitans, dont il ordonneroit ce qu'il jugeroit à propos. Ces quatre, à qui l'on donna sous main quelque espérance, qu'on ne les feroit pas mourir, se rachetérent depuis moyennant une somme de vingt mille florins. On mit une garnison Italienne dans la place, & lorsque l'Evêque y fut rentré, il consacra de nouveau les Eglises qu'il crut profanées; fit déterrer & conduire à la voirie les corps des Protestans, qui y avoient été enterrés depuis deux ou trois ans; & il ne voulut pas souffrir dans les cimetieres ces cadavres impurs, où avoient habité les esprits des hérétiques.

Ipre ne fut pas plûtôt prise, que la ville de Bruges, & le Franc de Bruges (1) songérent à se rendre; c'étoit Charle de Crouy prince de Chimai fils du duc d'Arschot qui y commandoit. Ce jeune homme habile, à ce qu'on croyoit, dans l'art de dissimuler, avoit feint long-tems d'être zélé Protestant, & il s'étoit si bien insinué dans l'amitié des Etats, qu'ils l'avoient nommé gouverneur général de Flandre; mais il y eut peut-être dans toute sa conduite plus de légereté d'esprit que d'habileté. Il avoit voulu épouser la fille du prince d'Orange; mais comme sa mére qui étoit de la maison d'Hallwin, femme impérieuse, très-ennemie des Protestans, & particuliérement des Nassaws, ne voulut point y consentir, il jetta les yeux sur Marie de Brimeu héritiére du Comté de Mege, & veuve de Lancelot de Barlemont mort depuis peu. Après la mort de son mari, elle s'étoit retirée à Sedan auprès de Françoise de Bourbon veuve du duc de Boüillon, afin d'avoir la liberté de professer la Religion réformée. Chimai s'y rendit, & l'épousa trois ans &

(1) Petit païs qui comprend tout ce qui est entre Nieuport & l'isle de Cadsant. On l'appelle *le franc de Bruges*, parce que Philippe le Bon duc de Bourgogne le détacha de la Chatellenie de Bruges, dont il dépendoit.

quelques mois après. Ce mariage ne fut pas heureux : car outre qu'il n'en vint point d'enfans, la femme dans la ſuite quitta ſon mari, ſoit à cauſe de ſa religion, car il étoit redevenu Catholique; ſoit à cauſe de ſa mauvaiſe conduite: & elle crut devoir ſe retirer en Hollande pour mettre ſa vie en ſûreté. Pendant qu'il étoit à Sedan il publia un écrit, où il parloit d'une maniére indigne de Philippe II. qu'il traitoit d'impie, de tyran, de ſecond Roboam, d'Achab, de Tarquin le ſuperbe, enfin de Mahométan: & il élevoit juſqu'au ciel le duc d'Anjou nouveau duc de Brabant, qu'il appelloit ſon Prince légitime. Par ce procédé il gagna ſi bien la confiance des Etats, qu'ils le firent gouverneur général de la Flandre, qui eſt la plus conſidérable province des Païs-bas. Ses maniéres populaires, & les Prédicateurs lui avoient acquis tant de crédit dans Bruges, qu'il y étoit le maître abſolu. Il y avoit dans cette ville un nommé François de Haren miniſtre Proteſtant pour la langue Françoiſe, qui s'étant converti du tems du duc d'Albe, étoit retourné depuis à ſa premiére religion, & avoit été mis au nombre des Prédicateurs. C'étoit par le moyen de cet homme, que le prince de Chimai ſe conſervoit dans la confiance des Proteſtans, pendant qu'il négocioit ſous main avec les partiſans des Eſpagnols. Comme il paroiſſoit trop lent à certains eſprits, qui vouloient que ces projets s'exécutaſſent promptement, ils publiérent un livre à Duſſeldorp, dans lequel ils faiſoient de grands éloges de ſa piété, de ſa prudence, de ſa fidélité pour l'Eſpagne, & mettoient ſur ſon compte tout ce qui s'étoit fait en divers tems, & en divers lieux contre le ſervice des Etats, & en faveur des Wallons confédérés, que c'étoit par ſon adreſſe qu'on avoit fait ſortir de toutes les villes de Flandre les troupes les plus fidelles aux Etats: Qu'on avoit mis à l'Ecluſe & à Damme des Commandans qui lui étoient dévoüés, & qu'on avoit conjuré pour chaſſer les François de la province: Qu'on lui avoit l'obligation de la retraite de Biron & des Suiſſes, qui avoit été cauſe que le prince de Parme s'étoit rendu maître de Dixmude, de Nieuport, de Berg-ſaint-Vinox, & enfin de Dunkerque. Voilà les beaux exploits que ce livre attribuoit au prince de Chimai, & il fut cauſe que les partiſans des Etats

HENRI III. 1584.

qui étoient à Bruges, commencérent à le regarder comme fort ſuſpect, & que de l'avis du prince d'Orange; le grand bailly de Griſe, le Bourgmeſtre Caſſembroet, Maximilien de Horne, & quelques autres ſe réünirent contre lui, & tinrent enſemble conſeil ſur les meſures qu'ils devoient prendre pour ſauver la ville.

Pour agir plus ſûrement, ils crurent pouvoir s'ouvrir à Boyd colonel des troupes Ecoſſoiſes, qui étoient en garniſon dans la place; mais ce dernier les trahit, & découvrit tous leurs deſſeins au prince de Chimai, qui manda auſſi-tôt le bailly de Griſe, à qui il fit de grandes plaintes. Pour de Horne, il le traita d'étranger, & le fit mettre en priſon. De Griſe inſtruit par le péril de ſon ami, ſort de la ville, & ayant reçû cinq cens hommes des Etats y retourne auſſi-tôt, à deſſein d'arrêter, s'il pouvoit, les troubles dans leur commencement. Mais on ne voulut pas l'y laiſſer rentrer; & ſon retour ſi prompt ayant fait ſoupçonner qu'il y avoit une conſpiration, Chimai fit arrêter Groeneweld, à qui il avoit donné le gouvernement de l'Ecluſe, avec quelques autres complices. Il redoubla en cette occaſion ſon zéle pour la religion Proteſtante; il ſe trouvoit très-ſouvent à leur Synaxe (1), & il envoya des députés en Angleterre, pour juſtifier ſa conduite auprès de la Reine. S'étant mis par ce moyen hors de ſoupçon, il accuſa le Magiſtrat devant le peuple, le caſſa, & mit à ſa place un homme de la faction Eſpagnole, & il exhorta ceux du Franc & de Damme à s'unir avec les Gantois. Après toutes ces meſures priſes de ſa part, les Proteſtans de Bruges jugeant qu'il n'y avoit pas de ſûreté pour eux à reſter dans cette ville, ſe retirérent à Oſtende & à l'Ecluſe; en ſorte que tout paroiſſoit diſpoſé à Bruges à accepter la paix avec les Eſpagnols. Mais le prince de Parme qui preſſoit auparavant la concluſion de ce traité, conſeilla alors à Chimai de le ſuſpendre encore, juſqu'à ce qu'il ſe fût rendu maître d'Oſtende & de l'Ecluſe, où les Proteſtans qui y étoient accourus de toutes parts, paroiſſoient être les plus forts. Comme il ne put alors venir à bout de ce deſſein, il termina enfin l'affaire de Bruges par l'entremiſe du duc d'Arſchot qu'il envoya à ſon fils; & cette ville rentra ſous l'obéïſſance

(1) Célébration de la Cêne.

du roi d'Espagne à des conditions raisonnables. Cette paix y fut annoncée le 26. de Mai au bruit de toutes les cloches : le traité portoit qu'il seroit libre aux Ecossois commandés par Balfour, ou de sortir de la ville, ou de prendre parti dans les troupes de Philippe ; mais il y en eut fort peu qui prissent ce parti. Pour Boyd, après sa trahison il aima mieux demeurer auprès du prince de Parme, quoiqu'il y fût fort méprisé, que de retourner au service des Etats, dont il avoit lieu de craindre le ressentiment. Les habitans du Franc & de Damme furent compris dans le traité de Bruges; on les obligea seulement de restituer au Clergé ce qu'ils lui avoient pris, & on leur ôta l'exercice public de la religion Protestante. On établit pour Commandant à Bruges le sieur de Croisilles de l'illustre maison de Monmorency ; mais on ne lui donna point de garnison. Pour Chimai qui vouloit se laver du soupçon d'avoir trahi les Etats, & soûtenir son honneur, il continua dans sa dissimulation, & étant sorti de Bruges avec son Ministre, comme s'il eût été fort zélé pour la religion des Protestans, il monta sur un grand vaisseau qui étoit à lui, & s'en alla demeurer à la campagne comme un simple particulier ; mais enfin il leva entiérement le masque, & par-là se vit en horreur au parti des Etats, & très-méprisé dans celui de Philippe même qu'il avoit si bien servi; en sorte qu'il reconnut, mais un peu tard, que les Espagnols l'avoient joüé.

Cependant Montigny avoit fermé l'Escaut, & pressoit de plus en plus la ville de Gand ; & ayant bouché tous les chemins, il mit des troupes au Sas de Gand, (c'est le lieu où sont leurs vaisseaux) à Deynse, à Eckelo, & dans tous les postes des environs. Les Brabançons de leur côté fortifiérent Thoel & Sastingue sur l'Escaut, pendant que le prince de Parme fortifioit Borcht auprès d'Anvers sur le bord de l'Escaut. Les Etats ayant vû son dessein, percérent la digue qui étoit vis-à-vis de Borcht, & inondérent la campagne, pour empêcher les ennemis de bâtir des forts, ou de faire des retranchemens le long de la riviére.

Mort du duc d'Anjou.

Pendant qu'on faisoit ces préparatifs, le nouveau duc de Brabant, qui depuis l'échec d'Anvers étoit repassé en France, s'étoit retiré à Château-Thierri sur la Marne. C'étoit une

HENRI III. 1584.

des terres de ſon appanage. De-là il ſe rendit en poſte à la Cour le onze de Février avec peu de ſuite ; & la réconciliation que la Reine mére avoit ménagée entre le Roi & lui fut confirmée par ſa préſence. Dix jours après il retourna à Château-Thierry : pendant le ſéjour qu'il y fit, les Etats lui envoyérent par le conſeil du prince d'Orange Schoonewalle avec d'autres Députés, pour lui dire qu'ils étoient diſpoſés à ſe ſoûmettre de nouveau à ſes ordres, à des conditions équitables, & dans l'eſpérance que le roi le mettroit en état de les ſecourir.

Cette députation donna d'autant plus de joïe au Duc, que le Roi avoit promis les ſecours ſollicités par les Etats. Mais elle fut de peu de durée : & ce jeune Prince, qui avoit depuis long-tems l'eſprit malade & chagrin, & que le repentir du paſſé accabloit de triſteſſe, fut attaqué le premier Mai d'une hémoragie furieuſe, le ſang lui ſortoit de toutes les parties du corps comme à un homme qui ſe ſeroit rompu quelques veines en courant à cheval. Ce mal l'affoiblit extrémement ; & comme il ne prenoit point de nourriture, il mourut le dix de Juin qui étoit le quarantiéme jour de ſa maladie. Il y avoit du tems qu'il ſe préparoit à la mort ; auſſi marqua-t'il beaucoup de conſtance, & de pieté : il répétoit de tems en tems qu'il mettoit toute ſa confiance dans le mérite de la croix de Notre-Seigneur, & dans le ſang qu'il a répandu pour nous.

Le duc d'Anjou étoit petit, mais bien fait, le teint brun, le viſage un peu boufi, & gâté de la petite verole : du reſte c'étoit un Prince changeant, vif, affable, magnanime, éloquent, magnifique, ambitieux, & inquiet ; la France lui eut l'obligation de la paix qu'il fit faire deux fois, & ſa mort la plongea dans une guerre interminable, qui fit enfin périr le Roi, déchira le plus floriſſant royaume de la Chrétienté, & le mit à deux doigts de ſa perte. Avant que de mourir, il demanda au Roi la permiſſion de faire un teſtament ; ce qui ne lui fut point refuſé. Par un codicille particulier, il pria ſon frére de vouloir bien oublier les mouvemens qu'il avoit excités dans le Royaume, & il proteſtoit que jamais il n'avoit eu en vûë ſes intérêts propres, mais ceux de l'Etat qu'il vouloit préſerver des armes étrangéres, & des troubles domeſtiques. Il le remercia des grands biens qu'il lui avoit

donnés en appanage : Qu'il étoit bien fâché de voir un grand nombre de Gentilshommes, & d'autres perſonnes qui l'avoient ſervi avec beaucoup de zéle & de fidélité, réduits pour l'amour de lui à une extrême pauvreté, & de n'être pas en état de les recompenſer : Qu'il devoit environ trois cens mille écus d'or : Que ſi le Roi vouloit bien lui donner parole de les payer, comme il l'en ſupplioit au nom de ſa mere, il mourroit content, & auroit la conſolation qu'on ne lui reprocheroit pas d'avoir emporté avec lui dans le tombeau, les ſoupirs, les larmes, & les biens de tant de malheureux : Qu'il ne demandoit point de magnificence dans ſes obſéques ; qu'au contraire il ſupplioit le Roi d'emploïer à payer ſes dettes les frais immenſes que l'on fait d'ordinaire pour ces ſortes de cérémonies : Que le ſeul monument eſtimable pour lui, étoit le ſouvenir de ſes amis : Que l'amitié des Flamans, & les titres de Duc & de Comte, qu'ils lui avoient donnés, avoient horriblement coûté au Royaume & à lui-même ; & qu'à cet égard ces peuples lui devoient beaucoup : Qu'il donnoit au Roi, & à ſes Succeſſeurs tout le droit qu'il avoit ſur ces Provinces, en vertu des traités & des contrats qu'il avoit faits avec elles : Qu'il ſouhaitoit que Cambrai, qu'il avoit pris & défendu avec les troupes du Roi, ſervît de boulevard au Royaume, & qu'on traitât bien les habitans, qui s'étoient mis avec tant de zéle ſous ſa protection. Il veut auſſi que le Roi lui ſuccede dans tous les droits qu'il a ſur cette ville, & il le prie d'en protéger à l'avenir les habitans par ſon autorité & par ſa puiſſance.

Il avoit demandé d'être enterré comme duc de Brabant, & ſeigneur des Païs-bas ; mais le Roi & ſon Conſeil n'en furent pas d'avis, parce qu'on ne vouloit pas choquer le roi d'Eſpagne. Pour la même raiſon Henri refuſa de prendre Cambrai ſous ſa protection : cependant l'importance de cette place pour mettre la frontiére à couvert, lui fit uſer de diſſimulation ; & comme la Reine ſa mére prétendoit avoir des droits ſur le Portugal, & qu'elle ſe plaignoit que Philippe lui eût enlevé cette couronne par force, il lui permit de garder Cambrai, juſqu'à ce que le Roi d'Eſpagne lui eût donné ſatisfaction ſur le Portugal.

Le 21. de Juin, le duc d'Anjou ſuivi de toute ſa maiſon,

HENRI III. 1584.

fut apporté en grande pompe de Château-Thierry à Paris; & il fut déposé pour quelque tems dans le faubourg Saint Jacque, & exposé avec son portrait. Le Roi & la Reine sa femme, allérent lui donner de l'eau benite; chose extraordinaire: car chez nous les Rois ne se trouvent pas aux cérémonies funébres. Le Roi y alla à cheval, & la Reine dans une litiére ouverte suivie d'une foule de Seigneurs, & des Dames les plus considérables de la Cour. Le corps avec son portrait fut porté de là dans la ville, & déposé une seconde fois dans l'Eglise de Notre-Dame, où on lui fit le lendemain quatriéme de Juillet un service solemnel: de-là il fut porté à saint Denis, & mis dans le tombeau de ses ancêtres. Renard de Beaune archevêque de Bourges & son ancien Chancelier, fit son oraison funebre. Dans l'éloge du Prince, il passa sous silence toute l'affaire des Païs-bas: le Roi lui avoit fait dire d'éviter cet endroit comme un écueil: il se contenta de parler de la grandeur de sa famille, d'y joindre des plaintes sur la triste condition des mortels, & d'orner son discours de toutes les fleurs que l'éloquence peut fournir, comme si ç'eût été un poëme funebre. Le duc d'Anjou n'avoit que trente ans, deux mois & vingt-trois jours. Sa mort ne fut pas exempte de soupçon de poison: & les Chirurgiens qui l'ouvrirent, déclarérent qu'ils avoient trouvé des parties rongées & quelques autres marques de cette nature.

La mort du duc d'Anjou fut suivie de l'assassinat du Prince d'Orange, cet ennemi déclaré des Espagnols: exemple remarquable du bonheur de cette nation, ou peut-être de ses infâmes intrigues. On découvrit en même tems une conspiration terrible formée en Angleterre contre la Reine Elisabeth, qui mettoit un grand obstacle à l'accroissement de leur puissance. Nous allons parler de toutes ces choses dans l'ordre qu'elles sont arrivées.

Assassinat du prince d'Orange.

Au commencement de Mai, Baltazar Gerard natif de Villefans en Franche-Comté, jeune homme âgé de vingt-six à vingt-sept ans, petit de taille & laid de visage, vint trouver le prince d'Orange à Delff, où il se faisoit passer pour fils de Pierre Guion de Besançon, qu'on avoit fait mourir dans cette ville plusieurs années auparavant, parce qu'il étoit Protestant. Comme cet imposteur montroit un grand zéle

pour

pour la religion épurée, (c'eſt ainſi qu'il parloit) il s'inſinua bien avant dans les bonnes graces du Prince. Pour fortifier de plus en plus l'opinion qu'on avoit de ſon attachement à la réforme, il aſſiſtoit aux inſtructions & aux priéres qui ſe faiſoient tous les ſoirs: & jamais on ne le trouvoit ſans un Pſeautier, ou un Nouveau Teſtament à la main. Il diſoit qu'en paſſant par le Luxembourg, un de ſes parens, ancien Secretaire du comte Pierre Erneſt de Mansfeld gouverneur de la Province, lui avoit donné pluſieurs blancs-ſignés. Le prince d'Orange les viſita, & n'en fit pas grand cas; mais ayant depuis envoyé ce fourbe en France avec Schoonewalle député des Etats, il lui ordonna de montrer ces blancs-ſignés à Biron, à qui il comptoit que le gouvernement de Cambrai ſeroit donné, & il penſa que ce Seigneur en pourroit faire quelque uſage. A ſon retour de France, d'où il apporta des lettres de la mort du duc d'Anjou, on le fit entrer dans la chambre du prince d'Orange qui étoit encore au lit, & il en reçut quelque argent, comme devant revenir bien-tôt. Il revint en effet, le dix de Juillet après midi, & reſta à la porte de la cour, comme pour lui demander un paſſeport. Le Prince ſortant dans ce moment, il lui tire un coup de piſtolet chargé de trois bales. Le Prince ſe ſentant bleſſé s'écria: » Seigneur ayez pitié de mon ame & de ce peuple : je ſuis » bleſſé à mort. Comme il chanceloit, ſes domeſtiques le mirent ſur un degré voiſin; & déja il ne parloit plus. Catherine ſa ſœur, femme du comte de Schwarzembourg qui étoit préſente, l'exhortant à recommander ſon ame à Dieu, il lui marqua par un ſigne de tête qu'il le faiſoit. On le reporta à l'endroit où il avoit dîné, & à peine l'eut-on mis ſur ſon lit, qu'il expira en préſence de Loüiſe de Coligny ſa derniére femme, qui ſe rappellant en ce moment la mort de ſon pére, qu'elle avoit perdu de la même maniére étoit dans une triſteſſe inconcevable, & prioit Dieu avec ferveur de lui donner la conſtance néceſſaire pour ſouffrir chrétiennement un ſi terrible malheur.

Dès que le meurtrier a fait ſon coup, il ſe ſauve par une porte de derriére & jette par terre un ſecond piſtolet qu'il avoit encore. Déja il étoit hors de la place, prêt à monter ſur le rempart pour ſe précipiter dans le foſſé, avec deux

HENRI III. 1584.

veffies pour ne pas fe noïer en paffant, lorfque les gardes du Prince qui le pourfuivoient l'ayant arrêté, l'enfermérent dans la maifon d'un batelier. Auffi-tôt le Sénat s'affemble pour l'interroger. Au lieu de répondre, il demande du papier & une plume, & promet d'écrire la chofe comme elle s'eft paffée. Il déclara donc qu'il y avoit fix ans, que voyant le Prince profcrit par le roi Philippe, il avoit réfolu de le tuer; mais que fur la nouvelle qu'un Bifcayen l'avoit prévenu dans ce deffein, il s'étoit attaché à Jean Dupré fecretaire du comte de Mansfeld : Qu'ayant fçû depuis que le Prince n'étoit pas mort, il avoit repris fon premier deffein : Qu'il étoit forti de chez le comte de Mansfeld avec les blancs-fignés dont j'ai parlé, & qu'il s'étoit rendu à Tréves au mois de Mars dernier : Qu'il y avoit fait connoiffance avec un Jéfuite, à qui il avoit parlé de fon projet : Que n'étant pas tout-à-fait déterminé là-deffus, le Jéfuite l'avoit confirmé dans fa penfée, en l'affûrant que fi on le faifoit mourir pour cette action, il feroit bienheureux, & qu'on le mettroit au nombre des martyrs : Qu'il lui avoit enfuite perfuadé de découvrir fon deffein au prince de Parme : Qu'il avoit encore communiqué la chofe au pére Gery de l'Ordre de faint François à Tournai, & à trois autres Jéfuites de Tréves, qui l'avoient tous approuvée. A la queftion, il dit que fa fortune étant médiocre, il avoit cherché à la rendre beaucoup meilleure : Qu'il en avoit parlé au prince de Parme, qui l'avoit adreffé à Chriftophle d'Affomville chef de fon Confeil : Que d'Affomville l'avoit comblé d'efpérances & de promeffes : Qu'il étoit enfuite venu dans la maifon du Prince d'Orange avec les blancs-fignés du comte de Mansfeld, & qu'ayant été envoyé en France avec Schoonewalle, il étoit revenu chez le prince d'Orange après la mort du duc d'Anjou : Que lorfqu'on le fit entrer à fon retour dans la chambre du Prince, il eut la penfée d'exécuter la chofe, mais que la peur l'en avoit empêché, parce qu'il ne voyoit aucun moyen de fe fauver : Qu'enfin le jour qu'il fit le coup, il s'étoit tellement affermi dans fa réfolution, qu'il auroit entrepris de tuer le Prince, quand il auroit été entouré de cinquante mille hommes.

Un Jéfuite promet la gloire du martyre à l'affaffin.

Trois jours après la queftion, comme il ne donnoit aucun

ſigne de repentir, & qu'il diſoit que ſi le Prince vivoit, il le tueroit encore, quand on devroit lui faire ſouffrir mille tortures, il fut condamné à mort le quatorze de Juillet. La Sentence ordonnoit qu'il ſeroit dreſſé un échafaut devant l'Hôtel-de-Ville : Qu'on y ameneroit le criminel : Qu'on lui brûleroit d'abord avec un fer rouge la main droite qui avoit commis cet horrible attentat : Qu'on lui brûleroit avec des tenailles les parties charnuës : Qu'on couperoit enſuite ſon corps vivant en quatre quartiers en commençant par le bas : Qu'on lui ouvriroit le ventre, & qu'après en avoir arraché le cœur, on en battroit le viſage de ce miſerable : Qu'après cela on lui couperoit la tête : Qu'on la mettroit au bout d'une pique plantée au haut de la tour de l'Ecole, derriére le palais du Prince, & que les quatre parties du corps du criminel ſeroient placées ſur quatre des baſtions de la ville. Lorſqu'on lui lut ſa Sentence, il parut d'abord effrayé, & maudit la profeſſion du Barreau : Qu'il auroit bien mieux valu apprendre quelque métier vil pour vivre dans la condition la plus médiocre, que de ſe donner à la Pratique & aux affaires, & s'inſinuer dans l'amitié des Grands, pour entreprendre enſuite des choſes ſi affreuſes par l'eſpérance du gain. Puis reprenant tout-à-coup des ſentimens & un air de fermeté, il dit : Que les raiſons qu'on lui avoit alléguées pour le déterminer étoient ſi fortes, qu'il n'héſitoit pas à ſe regarder comme un Athléte généreux de l'Egliſe Romaine ; que les ſupplices & les tourmens qu'il alloit ſouffrir étoient pour expier les péchés qu'il avoit commis autrefois ; mais qu'il n'avoit point offenſé Dieu par cette action : qu'au contraire il s'étoit acquis un droit au ciel, où il prieroit Dieu pour tout le monde. Après ces mots, il prit un air de joïe, ſe glorifia de ce qu'il avoit fait ; & par une boufonnerie impie, il s'appliqua en riant, les paroles que Pilate dit de Notre-Seigneur après la flagellation, lorſqu'en ſortant du Prétoire il le montra au peuple dans l'état affreux où les bourreaux l'avoient mis.

HENRI III. 1584.

Le lendemain comme on le menoit au ſupplice, il montra la même intrépidité, & dans le tems qu'on lui brûloit la main, & qu'on le déchiroit avec des tenailles toutes rouges, il ne donna aucun ſigne de douleur, ne jetta aucuns cris, & ne fit

HENRI III. 1584.

aucunes contorfions ; en forte que bien des gens crurent que les premiers tourmens lui avoient ôté tout fentiment de douleur : on le vit feulement faire le figne de la croix. Le Clergé des Païs-bas donna de grands éloges à fa conftance ; & l'on fit des réjoüiffances publiques dans toutes les villes foumifes au roi d'Efpagne. Il fe trouva des gens, qui admirérent fon action ; mais il y en eut en bien plus grand nombre qui la déteftérent.

La mort du prince d'Orange arrivée fi à contre-tems affligea fenfiblement les Etats. Ils avoient éprouvé dans les tems les plus fâcheux les effets de fa prudence, de fa fermeté, de fa juftice, de fa patience, & de fa modération : toutes ces vertus fe trouvoient en lui, en un degré, où elles n'ont peut-être jamais été dans aucun homme. Pour marquer une douleur fi jufte par des honneurs qui y répondiffent, ils lui firent des obféques avec une pompe vraiment Royale : la cérémonie fe fit à Delff l'onziéme du mois d'Aouft ; & prefque toute fa Famille, les Seigneurs, la Nobleffe, les Députés de toutes les villes foumifes aux Etats y affiftérent en habits de deuil : il fut enterré dans la plus grande Eglife de la ville : il mourut âgé de cinquante & un an, onze mois & vingt-cinq jours. La religion Proteftante à laquelle il fut toûjours très-attaché, & le défefpoir de pouvoir obtenir grace du Roi d'Efpagne, furent caufe qu'il paffa prefque toute fa vie dans des guerres civiles. Il fut extrémement regretté des Etats ; ils crurent qu'après la perte d'un homme fi fage, leurs affaires étoient ruinées, & qu'il falloit abfolument implorer la protection du Roi ; ce qu'ils avoient differé jufqu'alors, quoique ce Prince le leur eût fouvent confeillé.

Guillaume prince d'Orange, étoit fils de Guillaume, dit le Vieux, comte de Naffau, petit fils de Jean, & arriére petit fils d'un autre Jean. Guillaume comte de Naffau eut cinq fils de Julienne de Stolberg : l'aîné fut celui dont nous venons de parler : Loüis, Adolfe & Henri moururent pendant ces guerres de Flandre, comme nous l'avons dit lorfque l'occafion s'en eft prefentée : le cinquiéme nommé Jean de Naffau demeure aujourd'hui à Dillembourg. Ils ont eu plufieurs fœurs, mariées dans de très-illuftres familles, & qui ont eu un fi grand nombre d'enfans, que leur mére qui a

vécu soixante & quinze ans, laissa en mourant cent vingt-trois fils & petits fils nés d'elle, ou de ses enfans. Le prince d'Orange dont je parle, épousa quatre femmes : la premiére fut Anne d'Egmond fille & héritiére de Maximilien comte de Bure, de laquelle il a eu deux enfans ; sçavoir, Philippe aujourd'hui prince d'Orange, qui étudiant à Louvain fut pris par le duc d'Albe à l'âge de huit ans & emmené en Espagne, où on l'a tenu environ vingt-neuf ans en prison ; & Marie de Nassau, qui a été mariée à Philippe comte de Hohenloe. La seconde femme du prince d'Orange fut Anne de Saxe, fille de Maurice électeur de Saxe, dont il a eu Maurice de Nassau, qui étant à peine sorti de l'enfance, fut nommé après la mort de son pére Gouverneur de Hollande, de Zélande, de Frise & de la province d'Utrecht, & Amiral des Etats généraux. Ces dignités ne lui furent données qu'en considération de la mémoire de son pére ; mais il les a méritées depuis par ses vertus, & il a fait voir par ses grands exploits qu'il n'étoit en rien inférieur à son pére. Outre Maurice, Anne de Saxe eut deux filles ; sçavoir, Anne de Nassau mariée à Guillaume de Nassau fils de Jean, & Amélie qui a épousé depuis peu Emmanuel de Portugal fils naturel d'Antoine, qui de notre tems a été sacré roi de Portugal, mais sous des auspices malheureux. La troisiéme femme du prince d'Orange fut Charlote de Bourbon fille du duc de Monpensier, qui avoit été auparavant Abbesse de Joüarre ; il en a eu six filles illustres par leur vertu, Loüise Julienne mariée à Frideric IV. électeur Palatin ; Elisabeth mariée à Henri de la Tour duc de Boüillon ; Catherine mariée à Philippe-Loüis comte de Hanaw ; Charlote Brabantine mariée à Claude de la Trimoüille duc de Thouars, Pair de France ; Flandrine Coadjutrice de l'Abbaye de Joüarre, & Amélie. Enfin la derniére de ses femmes a été Loüise de Coligny, dont il a eu Henri Frideric qui porte les noms heureux des rois de France & de Dannemarck, ses parains. Il a laissé d'une concubine Justin de Nassau, que nous avons vû amiral de Zélande sous Maurice son frére, & qui s'est acquité de cette charge avec beaucoup de réputation.

Autre conspiration contre le prince d'Orange.

Quelque tems auparavant, c'est-à-dire, vers la mi-Avril, un riche marchand de Flessingue nommé Jansen, qui haïssoit

HENRI III. 1584.

fort le prince d'Orange, résolut après en avoir communiqué avec l'ambassadeur d'Espagne qui étoit à Paris, de faire périr tout à la fois le prince d'Orange & toute sa maison, avec de la poudre à canon qu'il avoit mise dans une cave auprès de la maison de ce Prince. Mais la conjuration fut découverte, & on arrêta Jansen, dont le crime fut puni de mort.

Un Capitaine François bon Officier, nommé le Goth, étant prisonnier du marquis de Risbourg, on lui proposa, pour acheter sa liberté, de livrer quelques bastions de Terneuse, où sa compagnie étoit en garnison. Sur le refus qu'en fit le Goth, on lui demanda s'il vouloit faire périr le prince d'Orange. Le Goth y consentit, en disant qu'il n'y avoit rien de plus aisé que de jetter un peu de poison dans la sausse de grosses anguilles, mets favoris de ce Prince. Risbourg en donna aussi-tôt avis au prince de Parme, qui approuva ce projet, & ordonna qu'on mît le Goth en liberté sans rançon. Mais le Goth de retour à Terneuse découvrit le complot au Gouverneur, & à tous les Capitaines, & depuis il a toûjours servi les Etats avec beaucoup de fidélité. Il fut dangereusement blessé au mois de Juillet dernier à la défense du fort de Lille: on le transporta à Anvers, où il mourut de sa blessure.

Conjuration de Parry contre la reine d'Angleterre.

Peu de tems auparavant, c'est-à-dire, au mois de Février, on découvrit en Angleterre une conspiration formée depuis long-tems contre la Reine. Ce fut Edmond de Nevill qui accusa Guillaume Parry son cousin d'en être l'auteur. Ce Parry étoit de basse naissance, mais d'un courage au-dessus de sa fortune. Il s'étoit appliqué au droit dans son enfance, & avoit été dix ans dans la maison de la Reine; mais depuis trois ans, ayant pris querelle avec un gentilhomme nommé Hugue de Hara, il voulut le tuer dans sa maison; & comme il craignoit qu'on ne le mît en Justice, il s'exila lui-même, demanda l'agrément de la Reine, passa d'abord en France, & vint à Paris, où il se fit Catholique. S'étant apperçû qu'il étoit suspect aux autres Anglois réfugiés en France pour la religion, & qu'on le regardoit comme un espion d'Elisabeth, il passa à Lyon. Cette ville ne lui parut pas encore propre pour y fixer sa demeure: le concours des étrangers y étoit

très-grand, & l'on y parloit de lui plus qu'il n'auroit voulu. Ainſi l'envie qu'il avoit de ſe cacher le fit partir pour Milan, d'où il ſe rendit à Veniſe. Il y forma une liaiſon particuliére avec un pére Palmio Jeſuite : & dans les entretiens qu'il eut avec lui, la malheureuſe condition des Anglois fut miſe ſur le tapis : il dit à Palmio qu'il auroit bien ſouhaité qu'on eût pû trouver quelque moyen de ſecourir les Catholiques de ce païs-là, qui étoient dans une grande oppreſſion, & de ramener le Royaume à l'obéïſſance de l'égliſe Romaine. Le pére Palmio donna de grands éloges à un déſir ſi loüable ; & voyant que Parry déſiroit, pour mettre ſa conſcience en repos, que le Pape l'autoriſât dans ce qu'il avoit deſſein d'entreprendre, il l'aſſûra que S. S. lui accorderoit tous les pouvoirs néceſſaires. Dans cette confiance Parry commença à chercher les moyens d'exciter des troubles en Angleterre : il en écrivit lui-même au Pape, & lui ayant offert ſes ſervices, il lui demanda des lettres, tant pour la décharge de ſa conſcience, que pour un ſauf-conduit, comme s'il eût eu deſſein de paſſer à Rome. Le Pape donna les lettres qu'il demandoit, mais elles arrivérent trop tard ; Parry avoit déja repris la route de France. Lorſqu'il fut à Paris, il fut bien aiſe, pour s'affermir davantage dans la réſolution qu'il avoit formée, d'en conferer avec un célébre Théologien Anglois nommé Guillaume Alain : mais comme il ne ſe trouva pas à Paris, il conſulta un très-ſçavant Jéſuite nommé le pére Wiat. Ce Pére n'étant pas du ſentiment de Parry, lui fit preſque abandonner ſon projet. Il lui fit voir par quantité de paſſages de l'Ecriture & des Péres, qu'il n'étoit jamais permis de troubler la tranquillité publique, ni d'exciter des ſoulévemens contre le Souverain, même quand il s'agit de la religion, & lui cita beaucoup d'auteurs Jéſuites qui ſoûtenoient cette opinion. Parry fut ébranlé : mais Thomas Morgan, gentilhomme Anglois qui s'étoit retiré en France pour la religion, le raſſûra, & la lecture d'un livre qu'il lui donna, & qui contenoit la réponſe à un écrit ſur la juſtice de la cauſe Anglicane publié pour la défenſe de la Reine, acheva de déterminer Parry : & il déclara que dès qu'il ſeroit aſſûré de l'approbation & de la faveur du Pape, & du ſentiment des Théologiens Catholiques, il étoit réſolu d'agir. Pour cela il demanda un

HENRI III. 1584. entretien particulier au pére Annibal Codret Jésuite, qui le communia dans la chapelle de sa maison avec les cardinaux de Vendôme & de Joyeuse qui ne sçavoient rien de son dessein. Après la conférence, il demanda des lettres propres à convaincre le Pape de la disposition ferme & constante où il étoit d'exécuter tout ce qu'il avoit promis. Ces lettres lui furent accordées, & accompagnées d'une autre qu'il écrivoit à sa Sainteté; après quoi on remit le paquet au Nonce Ragazzoni pour l'envoyer à Rome.

Ces mesures prises, Morgan presse Parry de partir : il l'assûre que Fernehurst un des Barons de la frontiére d'Ecosse étoit sur le point de passer dans ce Royaume, & qu'à la premiére nouvelle qu'il auroit de la mort d'Elisabeth, il entreroit en Angleterre avec trente mille Ecossois Catholiques pour délivrer la reine d'Ecosse, qui ne sçavoit pourtant rien de tout ce qui se trâmoit en sa faveur.

Parry étant passé en Angleterre au mois de Janvier de l'année précédente, sans attendre la réponse du Pape, il chercha à se lier avec quelques Seigneurs de la Cour, afin de pouvoir par leur moyen s'insinuer de nouveau dans les bonnes graces de la Reine, & trouver l'occasion d'exécuter son crime sans courir de risque. Comme il faisoit entendre qu'il avoit des choses de la derniére importance à communiquer à cette Princesse, il obtint la permission de la voir en secret. Il lui dit que les Anglois réfugiés en France l'avoient fort pressé de conjurer contre elle, d'attenter à sa vie, & de mettre sur le trône la reine d'Ecosse qui étoit Catholique. En un mot, il accusa les fugitifs de ce qu'il avoit résolu d'exécuter, s'imaginant qu'après cette fausse confidence, il n'avoit plus rien à craindre. Il ne fit aucune difficulté de communiquer à Edmond Nevill son parent une partie du dessein qu'il méditoit, d'autant plus que Nevill étoit Catholique : il ajoûta même qu'il vouloit prendre des mesures pour en assûrer le succès; mais il ne lui déclara point d'abord toute la noirceur du complot : il laissa seulement échapper quelques mots sur les postes dont il faudroit se saisir en Angleterre, & sur les moyens d'y introduire des troupes étrangéres.

Voilà tout ce qui fut dit avant le dîner. Après qu'on fut sorti de table, soit que le zéle de Parry se fût échaufé : soit qu'il

qu'il eût en effet résolu de tout découvrir à Newill, & qu'il ne cherchât que l'occasion ; il lui parla d'assassiner la Reine, & il s'étendit fort au long pour lui prouver que ce seroit une action très-glorieuse, & d'un grand mérite devant Dieu. Newill ne s'opposa pas directement à une telle résolution : il se contenta d'en proposer les difficultés, afin de retarder les mesures qu'on pourroit avoir prises. Pendant qu'ils en étoient là-dessus, on apporta des lettres de Ptolomée Gallo cardinal de Como écrites à Parry, & datées de Rome du 31. de Janvier. Ce Cardinal après avoir donné la bénédiction à cette occasion au nom du Pape, l'exhortoit vivement à persévérer dans un dessein si loüable. Ces lettres dissipérent toutes les raisons qui le faisoient chanceler : mais de nouvelles difficultés qui se presentérent l'ayant encore jetté dans des incertitudes, on lui apporta de Reims le livre d'Alain, dont la lecture dissipa tous ses doutes, & l'affermit absolument dans sa résolution. Le but de ce livre étoit de prouver par des argumens ramassés avec grand soin, que les Rois peuvent être séparés de la communion de l'Eglise, déposés & amenés à leur devoir par la force : Qu'on peut entreprendre légitimement des guerres étrangéres, & même des guerres civiles pour cause de religion. Il donna ce livre à Newill, persuadé qu'il feroit sur l'esprit de son parent la même impression qu'il avoit faite sur le sien, & qu'il lui inspireroit la même impétuosité, & le même zéle contre la Reine : mais il se trompa, Newill n'en détesta que plus l'entreprise de Parry ; & craignant que si la conjuration venoit à se découvrir par d'autres, on ne lui fît son procès à cause de la connoissance qu'il en avoit euë, il offrit d'en déclarer les particularités devant Robert Dudley comte de Leycester, Henri Honsdon gouverneur de Warwick, Christophle Hatton Vice-Chambellan, & François Walsingam secretaire d'Etat ; & il donna même un mémoire par écrit. Sur cet avis, Parry ayant été arrêté & conduit à la tour de Londres, nia le fait au premier interrogatoire, & n'avoüa que ce qu'il avoit dit à la Reine dans l'audience secrete qu'il avoit euë de cette Princesse ; mais dès qu'on l'eut confronté avec Newill, & qu'il se vit forcé d'avoüer que la conjuration étoit vraie, il accusa Newill d'en être le premier auteur ;

HENRI III. 1584.

& il soûtint qu'ils étoient convenus ensemble d'attaquer la Reine, lorsqu'elle se promeneroit éloignée de sa cour, ou dans ses jardins, ou à saint James, & de disposer aux environs des gens de main, qui accourroient au premier bruit, & exécuteroient la chose malgré les gardes de la Princesse; qu'ils tiendroient prés de-là un vaisseau tout prêt pour se sauver, & qu'ensuite ils feroient prendre les armes à tous les Catholiques du Royaume.

Il n'y avoit pas long-tems qu'il avoit fait demander le gouvernement de sainte Catherine, & qu'il avoit essuyé un refus qui lui avoit été très-sensible. Le quatorze de Février il écrivit à la Reine pour la prier de lui pardonner ce dessein détestable, qui venoit d'un esprit prévenu. Il marquoit que s'étant persuadé sur l'autorité du Pape & des Théologiens, que cette entreprise seroit pour la postérité un monument éternel de sa foi ardente envers Dieu, de son amour pour sa patrie, & de la grandeur de son courage, il ne s'étoit point formé de conjuration où il ne fût entré, excepté celle qui fut nommée l'*Agneau de Dieu*. Il finit par conseiller à la Reine de traiter avec humanité la reine d'Ecosse ; mais de la faire soigneusement garder ; de compter peu sur le secours du roi de France, qui ne s'occupoit qu'à des pélerinages de dévotion, & de songer à sa sûreté & à la tranquillité de son Royaume. Quatre jours après il écrivit à quelques-uns de ses Juges ; & après avoir dit qu'il ressembloit au publicain de l'Evangile, qui avoüoit ingénûment ses fautes, & non pas à Caïn, qui avoit désespéré de son salut, il implore leur miséricorde, & il dit qu'il y a deux voyes pour expier sa faute, le supplice & la grace. Il prie qu'on lui épargne le premier, comme étant contraire à la clémence de S. M. & périlleux même par l'exemple qu'il laisseroit à la postérité (1) : parce que c'étoit une chose inoüie jusqu'alors en Angleterre, que quelqu'un eût formé un pareil dessein contre le Prince pour une telle cause, & sur un pareil garant : qu'à l'égard de la grace, outre qu'il seroit honorable à Elisabeth

(1) Ceci a quelque obscurité. Mr. de Thou veut dire que personne n'ayant jusque-là conjuré contre les rois d'Angleterre pour rétablir la religion Catholique, il valoit mieux étoufer cette conjuration, que de la rendre publique en punissant l'auteur, parce que son exemple pourroit en exciter d'autres à entreprendre la même chose.

de l'accorder, rien n'étoit plus digne de la bonté d'une si grande Reine : Que si on croyoit qu'il y eût du danger à la lui accorder, il prioit au moins qu'on voulût l'entendre encore une fois en présence de ses Juges.

On arrêta en même tems sur quelques indices un Jésuite Ecossois nommé Creichton, qui étoit venu déguisé en Angleterre. Walsingam qui eut ordre de l'interroger, lui demanda si Parry lui avoit fait part de la conspiration ; s'il lui avoit demandé conseil pour la décharge de sa conscience? Le Jésuite commença par nier qu'il eût rien sçû de cette affaire : mais il écrivit le lendemain qu'il se souvenoit que Parry lui en avoit parlé un jour, & qu'ayant répondu que ce qu'il tramoit n'étoit pas permis, Parry avoit disputé fortement contre lui, & montré par plusieurs raisons que l'exécution de ce dessein seroit très-avantageuse aux Catholiques, & qu'elle serviroit à rétablir la liberté d'un Royaume réduit à un triste esclavage : Qu'alors il lui avoit répliqué, qu'il n'est jamais permis de faire un mal, pour qu'il en arrive du bien ; que Dieu aimoit mieux les adverbes que les noms, & que *bien* & *légitimement* lui étoient plus agréables, que *bon* & *légitime* ; en sorte qu'il n'est point permis de faire ce qui est bon & légitime autrement que bien & légitimement : Que la raison alléguée par ceux qui pensent autrement, *qu'il est avantageux de sauver plusieurs ames par la perte d'une seule* ; ne vaut rien : & que cette maxime suppose un commandement de Dieu exprès, ou une inspiration certaine & indubitable. C'est ainsi, ajoûta Creichton, que je pensois alors ; & je pense encore de même.

On produisit contre le coupable des lettres Italiennes du cardinal de Como, dont j'ai parlé ci-dessus. La cause fut examinée publiquement, suivant la coûtume d'Angleterre, dans la cour de Westminster en presence de Henri Honsdon, de François Knolle, de Jacque Croft, de Christophle de Hatten, de Christophle de Wray Lord-chef de justice, & des chevaliers Gilbert Gerard, Edmond d'Anderson, Roger Manlbod, Thomas Hennage. Parry fit devant eux un long discours, où il avoüa ingénument la conjuration, niant cependant toûjours qu'il eût jamais eu dessein d'attenter à la vie de la Reine ; mais il fut convaincu par

HENRI III. 1584.

des lettres, & par la dépofition des témoins, & déclaré coupable de haute trahifon. On le reconduifit à la Tour par la riviére, & le deuxiéme de Mars il fut mis fur une claye, & traîné par la ville jufqu'au lieu du fupplice. Quoiqu'il perfiftât toûjours à nier qu'il eût eu deffein d'attenter à la vie de la Reine, on l'attacha à un gibet; & un moment après, fans attendre qu'il fût mort, on lui coupa les parties naturelles, qu'on jetta dans le feu qui étoit au pied de la potence, avec les entrailles qu'on lui arracha du ventre. Enfin on lui trancha la tête, & l'on coupa fon corps en quatre.

Telle fut l'iffuë de la premiére conjuration tramée contre la vie de la reine d'Angleterre; mais l'éclat du fupplice fervit moins à retenir par la crainte ceux qui auroient été capables de pareils attentats, qu'il ne nuifit en donnant des ouvertures pour imiter le crime même: l'exemple fut contagieux, & d'autres en grand nombre formérent les mêmes entreprifes, fur la foi des cenfures fanguinaires qui livroient la perfonne facrée des Princes à la fureur des particuliers.

Fin du foixante-dix-neuviéme Livre.

HISTOIRE
DE
JACQUE AUGUSTE DE THOU.

LIVRE QUATRE-VINGTIÈME.

HENRI III. 1584.

Affaires de France.

LA mort du duc de Brabant, qui fut suivie de l'assassinat du prince d'Orange, & le péril où la reine d'Angleterre venoit de se trouver, affermirent considérablement les affaires des Espagnols dans les Païs-bas; mais ce fut une occasion pour Henri III. de se replonger dans les plaisirs, & dans ses amusemens ordinaires. Ce Prince qui brûloit d'impatience de se livrer à une vie oisive & tranquille, crut gagner beaucoup en perdant un frére toûjours prêt à remuer. Il oublia entiérement les avis que lui avoit donnés Salsede, & il ne fit pas réflexion, que la mort de son frere, qui lui faisoit tant de plaisir, en faisoit infiniment davantage aux Espagnols & aux factieux de son Royaume; que c'étoit le seul obstacle à leurs desseins, & que ce Prince les avoit empêchés jusqu'alors de broüiller l'Etat autant qu'ils l'auroient souhaité: car toute la Noblesse, tous nos jeunes guerriers s'attachérent au duc de Brabant tant qu'il vêcut: dès qu'il fut mort, cette jeunesse turbulente, & peu prévenuë en faveur

HENRI III. 1584. du Roi, qu'une vie oisive & voluptueuse rendoit méprisable, s'attacha aux Guises. Il est vrai que le Roi ne resta pas long-tems dans son erreur : cependant il s'en apperçut trop tard, & il n'étoit plus possible de s'opposer aux desseins des conjurés, ni de prévenir les malheurs dont l'Etat étoit menacé. Ce fut la faute de ses mauvais conseillers, qui par une prudence criminelle ou par lâcheté ne lui donnoient que des conseils timides ; mais convenables, disoient-ils, à un Prince plongé dans la mollesse & la volupté.

Le Roi persuadé que dans les circonstances presentes les Protestans alloient prendre les armes, & que ce seroient ceux qui lui donneroient le plus d'embarras, écrivit au roi de Navarre, qu'il regardoit comme leur chef, pour lui mander qu'il leur permettoit de s'assembler, & de délibérer sur les affaires qui les regardoient en commun. Leur premiére assemblée se fit à Montauban en Quercy, & Bellievre y assista de la part de la Cour. Quoique Henri craignît les Guises, & que leur ambition lui donnât de l'inquiétude, cependant il s'étoit persuadé sur la foi de ceux qui l'obsédoient, que si les Protestans demeuroient en repos, les Guises n'entreprendroient rien contre son autorité & la tranquillité publique. Ainsi il n'avoit les yeux ouverts que sur le roi de Navarre & sur les démarches des Protestans.

Joyeuse & Epernon qui pouvoient tout à sa Cour & sur son esprit, n'oublioient rien pour entraîner le Prince du côté que chacun d'eux favorisoit. On connoissoit la haine de Joyeuse pour les Protestans ; & comme il avoit de grandes alliances avec les Guises, on ne doutoit pas qu'il ne fût dans leurs intérêts. Quoiqu'Epernon ne fût pas plus ami que lui des Protestans, cependant on étoit persuadé qu'il panchoit pour eux, soit par jalousie contre son rival, soit qu'il crût que le parti du roi de Navarre, dont les Protestans faisoient toute la force, étoit au fond le plus juste. Ce fut ce qui l'engagea à aller trouver le roi de Navarre, sous prétexte d'aller rendre ses devoirs à sa mére qu'il n'avoit pas vûë depuis que la faveur du Roi l'avoit élevé à une fortune si brillante. Le Roi lui donna ordre de faire tous ses efforts pour engager ce Prince à rentrer dans le sein de l'église Catholique, & à revenir à la Cour. Il devoit lui faire comprendre

que non-ſeulement il y trouveroit un grand avantage, puiſque par la mort du duc de Brabant, il ſe trouvoit le plus proche héritier de la Couronne; mais que cette démarche étoit abſolument néceſſaire pour la tranquillité du Royaume; que c'étoit un moyen ſûr pour renverſer les deſſeins des Guiſes, qui ne pourroient plus troubler la France, ſi l'on faiſoit ceſſer les différends ſur la religion: en un mot que la converſion du roi de Navarre leur ôteroit la faveur du menu peuple qui faiſoit leur principale force. Le Roi lui offroit les conditions les plus avantageuſes, s'il vouloit prendre ce parti.

HENRI III. 1584.

Epernon s'étant rendu auprès du roi de Navarre, lui expoſa les ordres dont il étoit chargé. Il y joignit ſes avis en priant ce Prince de les regarder comme une preuve du zéle qu'il avoit pour ſes véritables intérêts. Il y eut là-deſſus des conteſtations fort vives à la cour du roi de Navarre, ſur-tout entre Antoine de Roquelaure qui étoit Catholique, & un miniſtre Proteſtant nommé Marmet. La diſpute ſe paſſa en preſence d'Arnoul du Ferrier, homme intégre & ſçavant. Du Ferrier avoit été long-tems Ambaſſadeur à Veniſe, où ſa prudence lui avoit fait une grande réputation. De retour en France, il vit ſes ſervices mal récompenſés; d'ailleurs il étoit dans un âge avancé: ainſi il ſe retira dans ſon païs. Le roi de Navarre inſtruit de ſa capacité & de ſa vertu l'appella auprès de lui, & le fit ſon Chancelier. Ce fut donc devant cet homme que Roquelaure & Marmet examinérent en apportant des raiſons tirées de l'Ecriture & de la politique, s'il étoit avantageux au roi de Navarre de ſe rendre à la Cour, & d'accepter les conditions que le Roi lui offroit, afin de maintenir la tranquillité du Royaume. Le roi de Navarre ayant demandé à du Ferrier ce qu'il en penſoit, d'abord le Chancelier s'en excuſa; mais enfin preſſé de s'expliquer, il dit qu'il ſeroit d'avis que le Roi fît un voyage à la Cour, pour diſſiper par ſa preſence les ſoupçons qu'on avoit de lui; qu'il ne croyoit pourtant pas qu'il dût y demeurer long-tems, de peur que les deux Rois ne vinſſent à s'ennuier l'un de l'autre. A l'égard du changement de religion, il prétendit prouver par quantité de raiſons peu ſolides, que ce changement ne ſerviroit de rien pour affermir la réünion des deux

HENRI III. 1583.

Rois, ni pour maintenir la paix en France; ce qui étoit pourtant l'objet des vœux de tous les gens de bien. L'assemblée finit de cette maniére, & Epernon s'en retourna sans avoir rien fait.

Duplessis Mornai, un des beaux esprits de ce siécle, publia bien-tôt une rélation de cette conférence, très-élegamment écrite, & que les Protestans affectérent de répandre par-tout, dans la vûë de resserrer l'union qui étoit entre eux, & qui auroit reçû une terrible secousse, si on avoit pû détacher le chef d'avec les membres. Cet écrit fit un effet bien différent à la Cour, & parmi les Catholiques: les factieux qui étoient maîtres de l'esprit du menu peuple, tournérent en mauvaise part tout ce qui étoit dans la rélation; & comme ils haïssoient mortellement Epernon, ils disoient que son voyage n'avoit point eu pour objet de maintenir la paix, de ramener le roi de Navarre à la religion de ses ancêtres, ni de contenir les Protestans dans le devoir; mais de conclure un traité avec ce Prince, & avec les hérétiques pour la ruine des Catholiques. D'ailleurs ils se servoient de cette rélation pour faire voir au peuple que le roi de Navarre étoit résolu de persister dans l'hérésie, & qu'étant le plus proche héritier de la Couronne, si le Roi mouroit sans enfans, le Royaume seroit au pouvoir des hérétiques, & la religion Catholique dans un fort grand péril. C'est ce qu'ils avoient grand soin de répandre par leurs émissaires, & dans les villes parmi la bourgeoisie, & dans les campagnes parmi la Noblesse; & il est incroyable combien ces bruits contribuérent à inspirer par-tout un esprit de révolte. Le peuple murmuroit hautement: les prédicateurs déclamoient dans les chaires, & ne cherchoient qu'à jetter la terreur. On fit des assemblées; on leva des troupes dans les campagnes; on nomma des chefs qui ne paroissoient point, mais qui sçauroient se trouver au rendez-vous quand il faudroit. Ces nouvelles arrivant de toutes parts à la Cour, le Roi comprit enfin que ce n'étoit plus aux Protestans, mais aux Guises qu'il avoit affaire, & il conçut un dépit secret contre ses Conseillers qui lui avoient persuadé le contraire: il se trouva pourtant encore des gens subornés par sa mére, qui voulurent lui faire croire qu'il n'y avoit rien de prémédité dans tous ces mouvemens

HENRI III. 1584.

mouvemens, & que ce n'étoit que le voyage d'Epernon mal interprété, & l'assemblée de Montauban qui les avoient causés; qu'ainsi S. M. ne devoit point s'étonner de ces mouvemens; que la vérité étouferoit incontinent tous ces bruits, & que ceux même, à qui on les imputoit demeureroient en repos, dès qu'ils verroient qu'il n'y avoit rien à craindre pour la religion ni pour eux : Qu'il n'y avoit rien qui fît tant d'impression sur les esprits des hommes que la religion : Qu'on le voyoit par l'exemple des Protestans : Qu'on sçavoit tout ce qu'ils avoient fait, tout ce qu'ils avoient entrepris, tout ce qu'ils avoient souffert, jusqu'à s'exposer à une ruine manifeste pour se conserver la liberté de conscience : Qu'il n'étoit pas étonnant que les Catholiques, qui font profession de la véritable religion, s'allumassent si aisément lorsqu'ils la croyoient en péril.

Défenses de faire aucunes confédérations.

Ces raisons ne satisfaisoient pas le Roi qui avoit l'esprit très-pénétrant; néanmoins le penchant furieux qu'il avoit pour la vie oisive, laissoit à sa mére & à ses partisans une liberté entiére d'agir comme ils vouloient : c'est ce qui lui fit dissimuler fort à contre-tems les premiéres démarches des conjurés, & il se contenta dans ce moment de défendre toutes les confédérations, les associations, & les levées, sous peine de léze-Majesté. Le Roi étant à saint Germain rendit une ordonnance à ce sujet, qu'il envoya au Parlement le onze de Novembre; elle y fut enrégistrée le douze de Décembre, avec un silence morne de la compagnie plûtôt qu'avec son approbation; parce que les plus sages de ce corps jugeoient bien que ce reméde venoit trop tard, & que le mal avoit fait trop de progrés pour être guéri par de simples discours. Cette même ordonnance fut enrégistrée à la chambre des Comptes, & à la cour des Aides.

Le Roi qui laissoit impunies les actions les plus dignes de sévérité, s'étoit montré inéxorable, quelque tems auparavant, dans une affaire où il ne s'agissoit que de paroles. Un gentilhomme Protestant de Beausse ou du Perche, nommé Pierre de Belleville, étant malade de la goute, & hors d'état de porter les armes, avoit fait une satyre mordante contre le Roi & ses débauches secretes, & contre les principales têtes de son Conseil. Cette piéce ayant été trouvée,

HENRI III. 1584.

le Roi le fit arrêter par François Dupleſſis Richelieu, grand Prevôt de ſon hôtel, & amener à Paris. Belleville convaincu d'être auteur de la ſatyre, fut condamné à mort, & comme ſi l'atrocité de ce crime l'avoit dégradé, il fut mis dans un tombereau la corde au col; pendu en gréve devant l'hôtel de ville, ſon corps jetté au feu avec l'écrit & les preuves du procès, & ſes biens confiſqués.

Etat de Colonel de l'infanterie Françoiſe érigé en charge de la Couronne.

Ce même mois le Roi voulant augmenter la dignité d'Epernon, érigea en charge de la Couronne l'état de Colonel général de l'infanterie Françoiſe, dont il l'avoit pourvû, & il étendit en ſa faveur la juriſdiction & le pouvoir dont ſes prédéceſſeurs avoient joüi, en lui donnant droit de vie & de mort ſur tous les ſoldats. L'ordonnance en fut portée au Parlement, & enregiſtrée le vingt-deux de Janvier de l'année 1585, à condition que cette juriſdiction n'auroit lieu que ſur les gens de guerre, & ne porteroit aucun préjudice aux juriſdictions ordinaires.

Henri n'ignorant pas qu'il avoit perdu l'eſtime de ſes ſujets, & que la majeſté Royale s'aviliſſoit de jour en jour, voulut la relever par des dehors pompeux, & par l'appareil d'un cérémonial reſpectueux. Mais le reméde étoit hors de ſaiſon, & trop foible pour le mal qu'il prétendoit guérir. Cette penſée lui vint en conſéquence d'un entretien qu'il eut avec la femme du comte de Stafford ambaſſadeur de la reine Eliſabeth : il y apprit dans un grand détail les formalités & les reſpects avec leſquels on abordoit les rois d'Angleterre; combien de chambres & d'antichambres il falloit traverſer pour arriver juſqu'à eux. Ce cérémonial fut fort de ſon goût, & il réſolut de le faire obſerver déſormais à ſon égard. Le dérangement arrivé dans le cérémonial de la Cour par la licence des derniers tems, ſervit de prétexte aux nouveaux réglemens qu'il publia alors par le conſeil de ſa mére, comme il eſt marqué dans le préambule. Il commence par défendre de jurer le nom de Dieu, & de blaſphemer les choſes ſaintes : Il réforme les nominations aux Evêchés & aux Abbayes, conformément à l'ordonnance de Blois : Il annulle les réſerves comme étant une occaſion de déſirer & d'avancer la mort des titulaires. Il remet ſur l'ancien pied la cavalerie ordinaire, qui n'étoit compoſée

que de la Nobleſſe: Il ordonne qu'on n'ôtera aucune affaire aux tribunaux établis pour en juger: Il défend les querelles dans les maiſons Royâles; en renvoye la connoiſſance aux cours du Royaume, qui ſeront obligées de prononcer ſuivant les réglemens que le Roi fera publier ſur les diſputes qui s'élevent entre les Gentilshommes: Il modére les dons, les graces & les libéralités, & il établit des régles auſquelles il faudra les réduire. Il défend aux Officiers de ſa maiſon de recevoir des gages d'aucun Prince ni d'aucun autre. Les perſonnes en place, à l'exception de la Reine ſa mére, & de la Reine régnante, ne demanderont des graces pour perſonne. Il veut qu'on n'attende rien que de la volonté du Souverain, & qu'on n'en ait obligation qu'à lui ſeul. Il fixe des heures pour certains devoirs & certains ſervices: régle les appartemens pour certaines perſonnes; & leur défend de paſſer plus loin. Il n'y a que Joyeuſe & Epernon qui pourront approcher du Roi à toutes les heures qu'ils voudront: ce qui ſe trouve répété pluſieurs fois dans ces Statuts d'une maniére éloquente. On aſſigne certains jours par ſemaine, pour le Conſeil privé, pour le conſeil d'Etat, pour le conſeil des Finances. On fixe le nombre des Conſeillers à trente-trois, ſix Clercs, ſix perſonnes de la Robe, & vingt & un militaires. Les Clercs & les gens de Robe y aſſiſtéront en robes de velours violet; les militaires en manteaux de la même étoffe, & ils ſerviront pendant un quartier; en ſorte que le Conſeil ſera compoſé de deux Clercs, de deux Conſeillers de robe, & de ſept militaires. On entre juſque dans le détail des ſaiſons; & on ordonne un velours à poil pour l'hiver, & un velours ras pour l'été.

Les changemens continuels que ce Prince fit à ces Statuts, ſervirent à prouver que c'étoit un eſprit qui ſe dégoûtoit de tout, & que rien ne contentoit; & outre qu'ils augmentérent le mépris qu'il avoit prétendu éviter, en les publiant, ils le rendoient encore odieux à tous les gens ſenſés qui ne pouvoient voir ſans indignation des hommes nouveaux, égalés & même préférés aux Princes par ces réglemens: & preſque tout le monde en auguroit fort mal pour le Roi & pour le Royaume.

Loüis de Foix natif de Paris, mais originaire du Comté de Foix, d'où il tiroit le nom qu'il portoit, homme habile, &

* Phare bâti à l'embouchure de la Garonne.

HENRI III. 1584.

grand Architecte, qui avoit autrefois bien servi le roi Philippe en Espagne, entreprit cette année de bâtir à l'embouchure de la Garonne une tour semblable au phare d'Alexandrie pour la sûreté de la navigation. Il la commença auprès des ruines d'une autre, qu'on appelloit la tour de Cordouan. Cet ouvrage a été long-tems suspendu par les guerres & par le malheur des tems : mais il a enfin été achevé avec des dépenses immenses ; & l'on peut dire que l'industrie de l'Architecte, & la peine de ceux qui ont travaillé sous lui, n'a pas été moins grande que la dépense.

Canal de Bayonne débouché.

Ce même Architecte avoit entrepris auparavant de nettoyer & de creuser le port de Bayonne, qui mene droit à la mer ; mais qui étoit devenu inutile à la navigation, & aux habitans, parce que l'Adour, & les autres riviéres qui se joignent en cet endroit se recourbant sur la droite, entraînent du côté du cap Breton les eaux nécessaires à ce port, qui par ce moyen se remplit de sable. Pour l'empêcher, de Foix boucha ce canal oblique par une double rangée de gros pieux dont il remplit l'intervalle de pierres & de sables qu'il affermit le mieux qu'il put, comptant que les eaux étant forcées de couler tout droit, entraîneroient avec elles les sables qui bouchoient le canal du port ; mais les deux premiéres tentatives qu'il fit ne produisirent pas l'effet qu'il en attendoit, parce que la violence des eaux qui avoient leur pente du côté de l'ancien canal, y entraîna toûjours son pilotage. Il en avoit fait une troisiéme, lorsqu'il tomba tout d'un coup des Pyrénées qui sont dans le voisinage, une si affreuse quantité d'eau, que la ville pensa être submergée ; & cette eau en s'écoulant vers la mer avec beaucoup de violence jetta les sables à droite & à gauche, ouvrit le port, & boucha le canal sur la droite, qui depuis ce tems-là s'est rempli de sable. Cette chute d'eau arriva le 28. d'Octobre, fête de saint Simon saint Jude en l'année 1579. & tous les ans on fait ce jour-là une procession solemnelle à Bayonne, pour un événement si heureux, qui a donné à la ville un port très-commode, qu'elle tient du hazard bien plus que de l'industrie de Loüis de Foix.

Concile de Bourges.

On tint cette année un Concile provincial à Bourges, dont les réglemens sont compris en quarante-six articles.

Celui qui y préſida fut Renaud de Beaune, archevêque & patriarche de Bourges, & primat d'Aquitaine, car il a tous ces titres : Prélat ſçavant, éloquent, gracieux, & d'une grande expérience dans les affaires. Il étoit aſſiſté de P. de la Baume évêque de ſaint Flour, d'Antoine Ebrard de ſaint Sulpice évêque de Cahors, de Jean de l'Aubeſpine évêque de Limoge ; d'Adam Urteloup évêque de Mende, & des députés des chapitres de Clermont & de Caſtres, parce que ces Evêchés étoient vaquans. Quant aux évêques de Rhodez, de Tulle, d'Alby & de Vabres, ils s'étoient contentés d'y envoyer leurs grands Vicaires. Le Préſident y avoit invité les archevêques de Narbonne, de Bourdeaux, d'Auch, & de Toulouſe comme ſoumis à ſonPatriarchat & à ſa Primatie; mais comme ils prétendent n'être point ſujets à ſa juriſdiction, ils refuſérent de s'y trouver.

On indiqua un autre Concile provincial pour être tenu trois ans après dans l'égliſe de Rhodez, & qui devoit commencer le cinquiéme d'Août. Les decrets de ce Concile ayant été ſoumis à l'autorité & au jugement du ſaint Siége, furent examinés & réformés par des Cardinaux nommés par le Pape, & publiés l'année ſuivante par l'autorité du Roi, avec la bulle qui les confirmoit.

Affaires de de Pologne.

Etienne Battory roi de Pologne fit cette même année un traité avec les habitans de Dantzick ſur pluſieurs différends qui étoient entre lui & cette ville, & en particulier ſur l'affaire du péage dont il tranſigea, à condition que la ville payeroit ce qu'on appelle *le doublement*, dont la moitié reviendroit au Roi, & l'autre moitié au Sénat. Moyennant cet impôt, le Roi conſentit à l'abolition de toutes les autres charges impoſées par les rois de Pologne ſur cette ville ; & il confirma les priviléges que le roi Caſimir lui avoit accordés cent trente-ſept ans auparavant. Ce traité ayant été conclu & ſigné à Grodno, Tarnow fut envoyé à Dantzick pour faire prêter ſerment aux receveurs des péages, de fournir l'augmentation dont on étoit convenu.

Supplice de Samuel Sborowski.

On examina enſuite l'affaire de Samuel, ou ſelon d'autres, de Salomon Sborowski frere de Pierre, Jean, André & Chriſtophle Sborowski, qui avoient beaucoup contribué par leurs ſuffrages, & par leurs ſollicitations à mettre Etienne

HENRI III. 1584.

ſur le trône de Pologne. Il y avoit dix ans que Samuel avoit tué Wapou Caſtellan de Preſmilie vers le tems que Henri III. fut ſacré roi de Pologne ; & il avoit été, à cauſe de ce meurtre, condamné à un exil perpétuel, mais ſans note d'infamie, pour ne pas deshonorer ſa famille, l'une des plus illuſtres du Royaume. Ce Seigneur ayant demeuré long-tems en Tranſylvanie, & en Walaquie avec les Coſaques Nizoviens (1), qui vivent de brigandages, faiſoit de tems en tems quelque voyage en Pologne par la confiance que lui donnoit le crédit de ſa famille & celui de ſes amis. Les Wapows en ayant porté des plaintes, il fut réſolu à la diéte, qu'on donneroit ordre aux Gouverneurs des places de ne pas ſouffrir que Samuel ſéjournât en Pologne. En conſéquence de ce réglement, Jean Sari de Zamoski chancelier du Royaume, & depuis peu gouverneur de Cracovie, avoit averti les Sborowskis de ne pas donner retraite à leur frere ; qu'autrement il ſe verroit obligé d'agir contre eux. Samuel accoûtumé à une vie dérangée ſe moqua de l'avis, & forma même quelque complot contre le Chancelier, qu'il accuſoit de conſulter dans ſes pourſuites, moins les ordres de la diéte, que ſa haine particuliére contre leur famille. Zamoski, qui n'étoit pas d'humeur à ſouffrir une inſulte, ſçut par ſes eſpions que Sborowski étoit aux environs de Sandomir ; & l'ayant ſurpris une nuit à Preſſovie ſur la fin du mois d'Avril, il l'arrêta & l'amena priſonnier à Cracovie, d'où il écrivit au Roi & au Sénat pour leur rendre compte de ce qu'il avoit fait. Les freres du priſonnier ſe plaignirent hautement de ce traitement ; leurs parens & leurs alliés ſe donnoient de grands mouvemens, & ſollicitoient Zamoski. Pour ſauver Samuel, ils diſoient que ce n'étoit ni la République, ni le Sénat qui l'avoient proſcrit ; mais le Roi ſeul, ſans le conſentement, & même contre la volonté des Sénateurs, & quel Roi ? un Roi qui s'en étoit enfui du Royaume,* & qui l'avoit abandonné. Que ſi Sborowski avoit tué Wapou, il y avoit été autoriſé par la néceſſité d'une juſte défenſe ; d'ailleurs que s'il avoit fait quelque ſéjour en Pologne, ce n'étoit point au mépris des loix ; mais avec le

* Henri III.

(1) Nizoviens. On les appelle ainſi parce qu'ils habitent le long du Nieper, qu'ils appellent Niz.

consentement & par l'autorité du Roi; que S. M. & les premiers seigneurs de la Cour avoient vêcu familiérement avec lui, pendant qu'il y étoit; qu'ils imploroient donc pour lui les droits de la liberté Polonoise; & qu'ils demandoient qu'une affaire où il s'agissoit de la vie, & de la réputation d'un homme de la premiére noblesse du Royaume, ne pût être jugée que dans une diéte, & qu'on empêchât Zamoski de satisfaire sa jalousie & sa haine, en fletrissant par un jugement précipité une famille très-illustre; d'autant plus que l'ordre même qui avoit proscrit Sborowski excluoit toute note d'infamie. La noblesse du Palatinat de Cracovie ne fut pas insensible au péril du prisonnier; car à la sollicitation des Sborowskis, elle intervint en sa faveur, & fit de grandes instances auprès des juges ordinaires de Lublin, pour faire renvoyer la cause au jugement de la diéte, ou à celui du Roi même.

Ces contestations suspendirent l'affaire pendant quelques jours; mais enfin Zamoski ayant reçû l'ordre du Roi le quinze de Mars, fit dire au prisonnier qu'il se disposât à la mort, & que le Roi lui avoit commandé de le juger selon les loix. Samuel l'ayant fait prier de le venir voir, il y alla, & lui donna l'ordre du Roi à lire. Le lendemain il fut conduit de grand matin au lieu du supplice avec une escorte de cinquante Heïduques: on le fit mettre à l'ordinaire sur un tapis rouge, & on lui trancha la tête. Après l'exécution on ouvrit la citadelle, & le peuple courut en foule à ce triste spectacle. Quelques heures après, la belle-mére du mort vint dans la citadelle, fit mettre le corps sur un char pour être conduit à sa maison qui étoit auprès d'un couvent de saint François. Quand elle y fut arrivée, elle lava le cadavre, attacha la tête au tronc, l'équipa en homme de guerre avec une robe de soye & sa massue, & le laissa voir pendant deux jours dans cet habillement. Le quatriéme jour André Sborowski maréchal de la Cour vint dans la ville, & fit emporter le corps de son frére sans faire aucune protestation.

Les esprits de la Noblesse étant encore plus agités depuis cette exécution, qu'ils n'étoient auparavant les Sborowskis invitent les Polonois à maintenir leur liberté, & animent de tous côtés la Noblesse contre le Roi. Ce Prince résolu

HENRI III. 1584.

de soûtenir par l'autorité publique ce qui avoit été exécuté par son ordre, indique une diéte à Warsovie. On y cita André & Christophle Sborowski; & comme ils n'y comparurent pas, le Sénat déclara que Samuel Sborowski avoit été justement puni; Christophle Sborowski fut proscrit comme chef d'une conspiration formée contre le Roi : les autres ayant marqué du repentir obtinrent leur grace.

Pendant que le Roi étoit à Grodno, il y arriva un Chiaous nommé Mustapha, envoyé par Amurath pour faire des excuses sur le meurtre de Podolouski qui avoit été massacré en sortant de la Natolie, où il avoit acheté de beaux chevaux par ordre du Roi, & muni de passeports. Mustapha dit au Roi qu'il lui amenoit les meurtriers pour en disposer à son gré. C'étoient des misérables qui méritoient la mort pour d'autres crimes, mais qui étoient très-innocens de celui-là. Comme les Cosaques avoient depuis peu ravagé les frontiéres des Turcs, Amurath demandoit qu'on lui livrât aussi leur chef pour le punir comme il le jugeroit à propos. Ce chef des Cosaques bon homme de guerre, qui avoit plusieurs fois repoussé les insultes des Turcs & défait leurs troupes, s'étoit laissé persuader de se rendre à la cour de Pologne, où l'avoient attiré les mêmes amorces qui avoient fait périr Potocova, comme nous l'avons dit ci-dessus. Comme le Chiaous faisoit toutes sortes d'instances pour qu'on le lui livrât, & que les seigneurs Polonois agissoient vivement pour l'empêcher, le Roi prit le parti de le cacher si bien qu'il n'a jamais paru depuis. Pour le butin & les prisonniers, on les rendit à Mustapha, qui rentra à Constantinople, triomphant de la lâcheté des Chrétiens.

Affaires de Moscovie : Mort du Grand Duc.

Le vingt-six de Mars mourut Jean Basilowitz grand duc de Moscovie, dans la cinquante-sixiéme année de sa vie, & la trente-neuviéme de son régne, Prince décrié pour ses horribles cruautés, dont Oderbon & Gaguin nous ont fait des rélations, où il y a peut-être plus de recherches que de vérité. D'Anastasie sa premiére femme il eut deux fils, l'un nommé Jean comme lui, qu'il tua un jour par accident, comme je l'ai dit en son lieu; l'autre nommé Théodore qui lui succéda, & qu'il recommanda fort en mourant aux grands du Royaume. Il lui nomma des tuteurs pour l'assister de leur

conſeil dans le gouvernement de l'Etat, & il les avertit d'éviter la guerre autant qu'ils pourroient, & d'entretenir ſoigneuſement la paix avec tous les Princes voiſins. Comme ſes ſujets étoient épuiſés par les impôts que les guerres continuelles, qu'il avoit eu à ſoûtenir, l'avoient obligé de lever, il les exempta de tributs pour dix ans, & il donna aux priſonniers le choix ou de demeurer en Ruſſie, ou de s'en aller ailleurs en toute liberté. Après quoi il ſe fit raſer ſuivant la coûtume du païs, & il prit l'habit religieux, dans lequel il voulut mourir.

Quelque tems avant ſa mort, il avoit eu deſſein de ſe venger des Tartares de Caſan qui s'étoient révoltés l'année d'auparavant. Pour cet effet il avoit levé une armée conſidérable, deſtinée, diſoit-il, pour attaquer la Suede. Cependant il marchoit du côté de l'Orient, & publiant qu'il n'avoit d'autre deſſein que de jetter des vivres dans Caſan. Il comptoit que les Tartares ajoûteroient foi aux bruits qu'il faiſoit répandre, & qu'il viendroit à bout de les accabler, avant qu'ils puſſent ſe réünir. Mais ces peuples étoient ſur leurs gardes, & ne doutant point qu'ils ne fuſſent l'objet de l'armement du grand Duc, ils vinrent tous enſemble fondre ſur les Moſcovites qui marchoient par pelotons pour mieux cacher leur deſſein. Les Tartares qui avoient de longs patins de bois par le moyen deſquels ils paſſent les bêtes & les chevaux les plus vîtes, trouvérent leurs ennemis fatigués, de leur marche, qu'il avoit fallu faire ſur une neige très-dure; en ſorte qu'ils pouvoient à peine ſe ſoûtenir. D'ailleurs ils n'avoient point de retraite : ainſi ils furent tous tués; & la mort de Jean empêcha leurs compatriotes de venger leur défaite. Théodore lui ſuccéda, épouſa auſſi-tôt Irene fille de Theodore Godowski, & il fut couronné avec elle le vingt-huit de Juin.

Cette même année la trêve entre l'Empereur & le Turc fut prolongée pour neuf ans, à commencer au premier de Janvier ſuivant. Pour ratifier la prolongation, l'Empereur envoya le baron de Liechtenſtein avec des preſens, comme c'eſt l'ordinaire. Il partit de Vienne ſur la fin du mois d'Août avec cinq barques, & s'étant mis ſur le Danube, il arriva heureuſement à Bude le cinq de Septembre, où il traita de

Affaires de l'Empire. Trêve continuée pour neuf ans avec les Turcs.

HENRI III. 1584.

quelques affaires dont il étoit chargé, avec Sinan Bacha que les uns font Florentin, les autres Milanois, & de la famille des Viſconti. De-là il deſcendit à Belgrade, où il trouva des chariots qui l'attendoient, traverſa la Bulgarie, la Servie, partie de la Macédoine &· de la Thrace, & arriva ainſi à Conſtantinople. L'Ambaſſadeur avoit à ſa ſuite Jean Lewen-Klaw, plus connu ſous le nom de Leunclavius, homme ſçavant, & très-verſé dans le droit Grec & Romain. Nous ſommes redevables à ce voyage qu'il fit par occaſion, de la connoiſſance des annales des Turcs; c'eſt-à-dire, de l'hiſtoire récente des Etats de l'Orient, qu'il a éclaircie par de très-beaux écrits.

Affaires de la Turquie.

Ce fut vers ce tems-là que quelques Sangiacs Turcs étant entrés dans la Carniole avec un corps de dix mille hommes, y firent de grands ravages, pillérent quantité de hameaux & de bourgs, & emmenérent en eſclavage un nombre infini de malheureux. A cette nouvelle les Chrétiens ramaſſent à la hâte environ deux mille hommes, à la tête deſquels ſe mettent le comte de la Tour, & Thomas Erdendi un des barons de la province. Ils pourſuivent les Turcs ſans relâche, les joignent à Slun en Croatie le vingt-ſix d'Octobre, les attaquent ſur le champ, & les taillent en piéces. Outre les captifs, & le butin qu'on reprit, il reſta au tour de quatre mille Turcs ſur la place. Cette victoire remportée par un ſi petit nombre ſur un ennemi beaucoup plus fort ſeroit incroyable, ſi l'expérience ne nous avoit appris combien il y a d'avantage à pourſuivre des ſoldats chargés de butin, & qui ne ſongent qu'à fuir avec leur proie.

La nouvelle en étant venuë à Conſtantinople, Amurath en fut piqué juſqu'au vif; mais ſur ce qu'on lui repreſenta que les Turcs avoient été les aggreſſeurs, il ſe calma en diſant qu'ils avoient eu ce qu'ils méritoient, & qu'il ne vouloit pas que ſes troupes fiſſent aucun mouvement, qui pût donner atteinte à la tréve, & troubler la paix avec l'Empereur. Ce qui le rendoit ſi équitable, c'eſt qu'il craignoit que pendant qu'il feroit la guerre en Orient contre les Perſes, celle qu'il venoit d'aſſoupir par la tréve ne ſe ralumât en Hongrie. Ainſi il montra à Paul d'Eintzingen ambaſſadeur de l'Empereur à la Porte, des copies des lettres qu'il écrivoit

aux Bachas de Bude, & de Temeſwar, par leſquelles il leur ordonnoit très-expreſſément de tenir leurs troupes dans le devoir ; & il demanda que de notre côté nous donnaſſions les mêmes ordres.

Le tems d'aſſembler les troupes deſtinées contre la Perſe étant venu, le bacha Ferarath qui avoit mis de fortes impoſitions, fait payer les décimes, & ramaſſé une multitude prodigieuſe de pionniers, & d'ouvriers de toute eſpèce, donnoit à la cour Ottomane de grandes idées ſur cette campagne, & l'on comptoit qu'il alloit droit à Naſſivan. Les Perſes de leur côté qui s'étoient réconciliés avec les chefs des Georgiens Simon & Muſtapha, (que nous appellerons déſormais Manucciar, à cauſe de ſon abjuration du Mahométiſme) eſpéroient que ces deux Princes ayant réüni leurs forces, ſuffiroient pour garder les paſſages qui menent à Tomanis, & arrêter l'armée Turque. Mais Codabende informé que malgré toutes les précautions de ſes Officiers, les Turcs avoient bâti des forts à Reivan & à Aggiacalaſſi, craignit qu'ils n'en fiſſent autant pour s'ouvrir le paſſage de Tauris ou de Naſſivan ; & il n'étoit occupé que des moyens d'empêcher les Turcs d'en approcher, & de renverſer ces forts conſtruits pour la ruine de la Perſe : Il étoit même réſolu de hazarder une bataille pour en venir à bout. Dans cette vûë, gardant toutes les troupes qu'il avoit auprès de lui, il en fit venir le plus qu'il put de toutes les villes de ſon Empire, & il ordonna à tous les Gouverneurs de province, ſous peine de mort, de le ſuivre à Tauris, en ſorte qu'il y arriva bien accompagné en même tems que Ferarath arrivoit à Erzerum.

Le bruit de la marche du Perſan ſe répandit juſqu'en Italie, & fit eſpérer à toute la Chrétienté qu'il alloit remporter quelque grand avantage ſur les Turcs. Ferarath ayant ſçû par un banni nommé Maxud, l'arrivée & le deſſein de Codabende, dépêcha à Amurath, pour lui marquer qu'étant ſur le point de faire marcher ſes troupes vers Naſſivan, & d'y bâtir un fort ſuivant ſes ordres, afin d'avoir un paſſage pour aller à Tauris, il avoit appris que le roi de Perſe approchoit avec une grande armée à deſſein de donner bataille, & qu'il avoit crû devoir en informer S. H. afin

HENRI III. 1584.

qu'elle lui marquât ses intentions. Amurat lui fit réponse sur le champ, & lui manda que s'il étoit vrai que le roi de Perse voulût en venir à une action, il falloit penser seulement à se saisir des défilés qui sont entre Tomanis & Lory, & bien fortifier ce passage, afin que la campagne suivante on n'eût pas besoin d'une nouvelle armée pour aller à Tauris : car il jugeoit que depuis la révolte de Manucciar, il faudroit désormais plus de troupes pour garder Tefflis.

Ferhat ayant reçû ces ordres continua de publier qu'il alloit à Nassivan. Il partit d'Erzerum, & s'avança sans obstacle jusqu'à Cars, où il demeura dix jours entiers pour concerter les mesures qu'il avoit à prendre & renforcer son armée. Il s'empara ensuite du passage qui conduit à Lory, & il détacha Hassan Bacha avec cinq mille hommes armés légérement, pour faire des courses dans les païs voisins, pénétrer jusqu'à Tomanis, & tâcher de s'instruire des desseins des Georgiens. Hassan se mit en devoir d'exécuter les ordres de son Général; & ayant gagné Lory, il marcha vers Tomanis, où il se contenta de reconnoître les bois & les endroits impraticables qui sont aux environs, sans autre expédition que de tailler en piéces quelques brigands qu'il trouva en son chemin, appellés aussi Cosaques en ce païs-là, & dont il fit mettre les têtes au bout des piques de ses soldats. Après quoi il s'en revint à Lory, où arrivoit Ferhat avec toute son armée. Hassan le salua avec un air de vainqueur, & l'instruisit de ce qu'il sçavoit des desseins des ennemis. Ferhat campa à Lori, ville qui faisoit partie du domaine de Simon, & qui n'est éloignée que de deux journées de Tefflis. Il y a un château très-élevé, des fossés profonds, & des murs fort épais, mais anciens, & ruinés en quelques endroits. La ville n'a pas plus d'un mille de tour. Ferhat ayant donné ses ordres pour relever les murs, & ajoûter quelques fortifications aux endroits les plus foibles, y mit une garnison de huit mille hommes, plaça tout autour dans les postes qu'il jugea les plus avantageux, environ deux cens petits canons, en donna le gouvernement à Hali Bacha, & le chargea d'attaquer à la premiére occasion le fort d'Aggiacalassi, éloigné de trois à quatre lieuës, & d'y mettre des troupes & du canon. Pour lui, il se rendit

à Tomanis en quatre jours de marche, il pouvoit y aller en un jour; mais il voulut en paſſant, brûler, piller, & ravager tout le païs des environs. HENRI III. 1584.

Tomanis avoit autrefois une citadelle, où Simon ſe retiroit pendant le fort de la guerre : c'eſt ce qui avoit ſouvent fait naître aux Georgiens la penſée de la ruiner, de peur que les Turcs ne s'en ſaiſiſſent, & n'en fiſſent une place de guerre; au lieu qu'elle étoit inutile aux Georgiens, faute de canon pour la défendre. Ferhat délibéra s'il la fortifieroit : mais il crut qu'il valoit mieux avancer quelques milles, & conſtruire un fort à la tête du défilé, auprès des maſures d'un ancien château à demi ruiné. Cet endroit étant entouré de bois, ôtoit la vûë des environs à la garniſon qui auroit à défendre la place, & donnoit à ceux qui voudroient l'attaquer une grande facilité pour en approcher. Pour rémédier à cet inconvénient, Ferhat fit abattre les chênes, les pins, les ſapins, & les frênes ſauvages pour donner de la vûë à ſa nouvelle fortereſſe; après quoi il fit marquer le circuit du nouvel édifice qui étoit d'environ 6230. pieds. On bâtit au milieu une tour d'une grandeur prodigieuſe, & tout autour des logemens pour les troupes, & on mit autant de canons qu'à Lori. Le Général avoit envoyé des fourrageurs de tous côtés pour ramaſſer des proviſions, & les apporter dans la place : comme ils ne revenoient point, il craignit qu'ils n'euſſent été ſurpris par les Georgiens, ou qu'on ne leur eût fermé les paſſages pour le retour. Dans cette inquiétude il détacha Haſſan Bacha avec un corps de huit mille hommes, Haſſan les rencontra chargés de butin, & les ramena au camp; ce qui donna beaucoup de joye à l'armée Turque, qui n'étoit pas bien fournie de proviſions. Enſuite on chargea Reſvan Bacha de Natolie, & ceux du Diarbekir ou Méſopotamie, de conduire des vivres à Tefflis, & on leur donna pour cet effet une armée de vingt mille hommes. Ils y arrivérent en un jour; y mirent les proviſions néceſſaires; y établirent Bagli Bacha pour Gouverneur à la place de l'ancien, & donnérent au premier une autorité ſans bornes.

Un ſeigneur Georgien nommé David, frere de Simon, à qui l'arrivée de Muſtapha avoit fait abandonner ſon château au commencement de cette guerre, comme on l'a dit

HENRI III. 1584.

ci-devant, vint en ce tems-là trouver Refvan avec toute fa famille ; offrit fes fervices à Amurath, & demanda qu'on voulût bien le prendre fous la protection de l'Empire Ottoman à des conditions honnêtes. Le Bacha lui fit de fort belles promeffes en cette occafion.

Défaite de Simon.

Cependant Simon trompé par fes efpions comptoit que Refvan venoit à Tefflis avec fort peu de troupes. Sur ce faux avis il demande du fecours à Manucciar ; fait un corps d'environ fix mille hommes, & s'avance du côté de Tefflis. Fesrarath inftruit de fa marche, & jugeant que les Georgiens vouloient attaquer Refvan, détacha fans en avertir Refvan les Bachas de Caramanie & de Moras avec dix mille hommes pour le fecourir. Lorfqu'ils approchérent du camp des Turcs, Simon étoit déja aux mains avec des forces fort inégales à celles de fes ennemis : car étant toûjours perfuadé de leur petit nombre, & une petite coline dont ils étoient couverts, l'empêchant de juger de leurs forces, il engagea le combat. Enfin il reconnut fon erreur, voulut la réparer par fon courage ; mais il étoit trop tard : le grand nombre l'accable ; fon cheval eft tué ; lui-même eft renverfé, & perd un bonnet d'or qu'il avoit fur la tête. Dans le tems qu'il croyoit tout perdu ; ce qui devoit achever fa ruine, le fauva: car Refvan ayant en ce moment apperçu le fecours qui lui venoit, crut que c'étoit l'armée des Perfans. Auffi-tôt il fit arrêter fes troupes, & donna le tems à Simon de fe retirer avec les fiennes. Lorfqu'il fut en lieu de fûreté il accufa l'imprudence, ou la perfidie de fes efpions qui l'avoient trompé : il déplora le malheur des foldats tués dans le combat, & de ceux qui alloient être réduits à un efclavage malheureux : mais en même tems il remercia Dieu de l'avoir tiré d'un fi grand péril par un moyen fi peu attendu, & de l'avoir mis en état de fauver une partie de fon monde. Refvan de fon côté ayant reconnu que ceux qu'il prenoit pour des ennemis, venoient pour le fecourir, ne pouvoit fe pardonner à lui-même d'avoir par un excès de précaution laiffé échaper les Georgiens qu'il tenoit pris comme dans un filet.

Il alla joindre Ferarath à Tomanis, l'aborda comme en triomphe, avec les drapeaux qu'il avoit pris, & quelques

têtes des ennemis attachées à des piques : en même tems il lui presenta David qu'il lui recommanda en apparence très-fortement. Ce seigneur Georgien après avoir abjuré la foi de Jesus-Christ & embrassé la secte des Persans, renonça enfin honteusement à sa liberté, & se rendit esclave des Turcs.

La saison étant avancée, Ferarath laissa Hassan avec un corps de huit mille hommes pour garder le fort & le défilé de Tomanis, mais il résolut de ne point retourner à Cars ni à Erzerum, qu'il ne se fût vengé de Manucciar, qui après avoir touché l'argent d'Amurath, avoit quitté son parti, & tué plusieurs Officiers considérables de ses troupes. Plein de l'envie de lui rendre au centuple le mal qu'il avoit fait aux Turcs ; il se met en marche, & en trois jours il arrive à Triala, où les vivres se trouvérent si chers, que personne ne fut en état de s'en fournir. De-là il se prépara à entrer sur les terres de Manucciar : mais Veisa Bacha d'Alep lui conseilla d'abandonner ce projet ; qu'autrement il auroit à combattre trois ennemis redoutables, la neige & le froid qui est terrible en ce païs-là ; la disette & la faim, & enfin les Georgiens, qui connoissant les lieux, & soutenus du secours des Persans, feroient bien du mal à son armée victorieuse. Ferarath reçoit très-mal l'avis de Veisa : Il lui reproche avec aigreur sa lâcheté & la bassesse de sa naissance ; qu'il est indigne du nom de Bacha, & qu'il fera beaucoup mieux d'obéïr, que de donner ses avis sur les ordres de son Général. Ainsi malgré son conseil Ferarath marcha du côté d'Arquelec, brûlant & saccageant tout sur sa route, quoique le païs appartînt aux Turcs : mais les habitans s'étoient sauvés dans les montagnes avec leurs femmes & leurs enfans. Au bout de quatre jours son armée se trouva dans une horrible disette. Il n'y avoit ni fourage pour les bestiaux, ni vivres pour les soldats, & il tomba une quantité de neige extraordinaire qui incommoda beaucoup l'armée.

Révolte de l'armée de Ferarath.

Dans cette extrémité, les Janniſſaires & les Capitaines viennent en foule autour de la tente du Général avec des cris confus, qui approchoient fort de la sédition. » Jusqu'à » quand, disoient-ils, aurons-nous à vivre sous les ordres in- » justes d'un chef grossier & inhumain ? où est la pitié que

HENRI III. 1584.

» tu dois avoir pour les serviteurs de ton maître? Crois-tu
» qu'oisifs comme toi sous nos tentes au milieu d'une trou-
» pe de concubines, nous ne cherchons qu'à nous mettre à
» l'abri des injures de l'air? Crois-tu qu'uniquement occu-
» pés de la bonne chere, nous soyons insensibles aux maux
» dont les autres sont accablés? T'imagines-tu que nous
» ayons des provisions de sucre, de parfums, & de viandes
» exquises pour nous livrer à la joye, & réparer nos forces
» épuisées? Crois-tu que nous ayons comme toi des Offi-
» ciers occupés à nous envoyer les vins les plus exquis
» des meilleurs cantons? Au lieu de t'amuser à boire ces vins
» délicieux avec de l'eau bien claire, non pour étancher ta
» soif, mais pour réveiller la volupté qui s'émousse par l'a-
» bondance; daigne jetter les yeux sur des soldats qui ne
» sçauroient plus résister à la faim & au froid, & qui n'ont
» pour tout lit que la neige: ordonne que l'armée se mette
» en marche; mene-nous á Erzerum, & ne nous réduis
» pas à un désespoir qui nous porteroit à des extrémités
» dont tu te repentirois un jour plus que nous.

Ferhat étonné d'une telle licence assemble le Conseil, & dissimulant sa colére, il fait partir le lendemain matin les bêtes de charge, pour se rendre à Ardacan, & donne ordre à toute l'armée de marcher vers les terres d'une Veuve, dont j'ai parlé ci-devant. Le soldat avide de butin, & qui espéroit piller Altuncala, & tout le païs de Manucciar obéït, & marche par des vallées & des précipices qu'on trouve à chaque pas au pied au mont Périardo. Après bien des fatigues il arrive à Clisca, que les habitans avoient abandonné pour se retirer en des lieux de sûreté avec leurs femmes, leurs enfans, & leurs meilleurs effets, en attendant que la fureur du général Turc se fût ralentie. On y trouva cependant des vivres qui firent grand plaisir aux soldats. Ferhat ne voulant pas perdre le fruit de cette marche, entreprend de fortifier cette derniére place, & ordonne à Resvan Bacha, & au Bacha de Caramanie de planter un étendart au haut de la tour, comme il avoit fait à Lori & à Tomanis, & de bâtir à Clisca un fort pour mettre à couvert tout le païs d'alentour. Les Bachas se mettent en devoir d'exécuter les ordres du Général: mais les étendarts sont à peine élevés que les

Janiſſaires & leurs capitaines ſe mutinent. Et en criant qu'on ſe moque d'eux, & que Ferhat abuſe de leur patience, ils s'avancent du côté de la tour; arrachent les étendarts & maltraitent Reſvan qui s'y oppoſe. Ferhat accourt au bruit; mais au lieu de s'arrêter, ils l'accablent d'injures. » Nous ne ſommes » pas des maçons ni des charpentiers, lui diſent-ils, mais des » ſoldats, dont le devoir eſt de combattre pour l'honneur » & la gloire de l'empire Ottoman, & pour étendre ſes » frontiéres. C'eſt pour cela que nous ſommes payés : & ſi tu » veux ſauver ta vie, & ne pas attirer ſur toi des armes deſ- » tinées contre les ennemis de l'Empire, il faut que tu aban- » donnes tous ces forts, & que tout à l'heure tu menes l'ar- » mée en quartier d'hiver.

HENRI III. 1584.

Dans ce déſordre & cette confuſion, il courut riſque de la vie; il ſe trouva des ſéditieux diſpoſés à la lui ôter, & ce ne fut qu'en montant un cheval très-vîte, qui lui fut donné par le Bacha de Caramanie, qu'il ſe tira du péril; mais ſa fuite n'appaiſa pas la ſédition : les mutins le pourſuivirent juſqu'à ſa tente, & déclarérent que s'il ne menoit promptement l'armée dans ſes quartiers, ſa tête n'étoit pas en ſûreté. Ferhat ennuyé de leurs menaces, & accoûtumé à ſe faire obéïr, & non pas à plier, s'avance vers eux avec un viſage intrépide, & proteſte qu'il ne ſortira pas de ſon poſte, que le fort ne ſoit en état de défenſe; que ceux qui voudront s'en aller, ſont les maîtres de le faire; qu'à ſon égard les ordres d'Amurath, auſquels il ne peut déſobéïr ſans mettre ſon honneur & ſa vie en danger, le contraignent de demeurer. Les ſoldats outrés de ce qu'ils entendent paſſent des paroles aux juremens; prennent les armes en fureur; renverſent les tentes des Bachas; enlevent les bœufs & les autres beſtiaux, qu'ils ont en réſerve pour leur proviſion; retournent pour la troiſiéme fois au Général; & lui déclarent que s'il ne fait marcher ſur le champ l'armée vers Erzerum, ces vallées & ces champs vont ſervir de ſépulture à tous les Bachas, & feront un monument funeſte de leur juſte indignation.

On a crû qu'une ſomme médiocre auroit pû appaiſer une ſi grande émotion; mais que Ferhat naturellement impétueux & inflexible ayant manqué le moment de le faire,

HENRI III. 1584.

ne reconnut sa faute, que lorsqu'il n'étoit plus tems d'y remédier. Après s'être montré sourd & inexorable aux justes plaintes des soldats, il fut forcé, quand une fois la sédition se fut fortifiée, de plier sous leur arrogance. Ainsi honteux & confus il décampa dès le lendemain; força la marche de son armée, & arriva le même jour à Ardacan malgré la difficulté des chemins. Le Général s'imaginoit se venger de ses troupes en les fatiguant; mais sa vengeance retomba encore sur lui : car dans cette marche forcée, il perdit les chariots sur lesquels étoient ses femmes. On ne sçait si elles tombérent entre les mains des Georgiens, ou si elles furent enlevées par les Janniſſaires, pour ajoûter cet outrage particulier à l'insulte publique qu'ils lui avoient déja faite. Ce qu'il y a de constant, c'est que Ferhat fut très-sensible à cette nouvelle disgrace; que la conduite de ce Général le couvrit d'infamie dans tout l'empire Ottoman; & qu'elle le perdit dans l'esprit d'Amurath. Ce Prince fut vivement piqué qu'il n'eût rien fait contre les Georgiens qui répondît à son attente; qu'il eût si mal vengé les outrages que cette nation avoit faits à l'empire Ottoman; & qu'il eût laissé échapper Aliculi-Cham seigneur Persan qui étoit prisonnier à Erzerum.

Evasion d'Aliculi.

Ferhat vouloit d'abord aller à Nassivan, & comme il prévoyoit qu'il auroit des chemins difficiles à passer, il avoit résolu de se servir d'Aliculi pour conduire son armée. Pour cet effet il le fit venir d'Erzerum, & il le tenoit auprès de lui honorablement, & dans une assez grande liberté, s'étant contenté de charger quelques soldats de le garder à vûë, mais sans lui faire sentir qu'il fût prisonnier. Ce Seigneur peu touché de ces égards où l'amitié n'avoit point de part, préféra sa liberté à tous ces vains honneurs; & ne pouvant souffrir que les Turcs prétendissent le faire servir d'espion contre son Roi, il prit si bien son tems pendant que l'armée étoit à Tomanis, qu'il se sauva. Il y eut des gens qui crurent que Ferhat avoit consenti à sa fuite, pour tenir la parole donnée à Aliculi, qu'il lui rendroit la liberté, aussi-tôt qu'il en auroit reçû les services qu'il lui avoit demandés : mais que n'ayant pas osé exécuter cette promesse ouvertement, il lui avoit donné le moyen de se sauver. D'autres

aiment mieux dire que Ferhat se laissa corrompre par les grandes promesses que lui fit le prisonnier Persan, s'il lui rendoit la liberté. Mais ceux qui connoissent le genie des Turcs peu religieux à tenir leurs paroles, & qui ne sont pas assez crédules pour compter sur les promesses d'un homme à qui sa prison a fait perdre tous ses biens, attribuent cette évasion à la vigilance, & à l'esprit du prisonnier qui sçut profiter du moment où l'attention de ses gardes s'étoit relâchée. Dès que Ferhat fut arrivé à Ardacan, il sépara son armée, & s'en alla à Erzerum.

Pendant ce tems-là Ali, à qui il avoit donné le gouvernement de Lory, ne manqua pas, suivant ses ordres, de s'emparer du château de Satanchalasi, ou château du diable, à la premiére occasion qui s'en presenta. Dès qu'il s'en vit maître, il le fortifia avec soin, y mit une garnison de mille hommes ; & cinquante petits canons avec un Gouverneur; en sorte que le passage de Reivan à Cars, & de Cars à Teflis étoit désormais à l'abri des embûches.

Codabende qui s'étoit avancé avec son armée jusqu'à Tauris pour sauver Nassivan, ayant appris la retraite de l'armée Turque, sépara aussi la sienne; mais se rapellant en ce moment l'affront que les Turcs avoient fait à la Perse l'année précédente, en élevant sans aucun obstacle la forteresse de Reivan, il crut devoir sévir contre Emir-Cham gouverneur de Tauris, qui n'avoit pas envoyé à tems du secours à Tomaces pour empêcher la construction de ce fort. Il fait donc venir ce Gouverneur, & l'accuse d'avoir manqué à la parole qu'il avoit donnée à Heri de marcher avec les Turcomans au secours de Tomaces pour s'opposer aux entreprises des Turcs ; il lui prouve qu'étant engagé par devoir à s'unir à ce Général, il n'a pû y manquer sans se rendre coupable. Emir allégua des excuses frivoles, & dit que les Turcs étoient en si grand nombre, & qu'ils avoient construit ce fort avec tant de diligence, qu'il n'avoit eu ni assez de troupes pour les combattre, ni assez de tems pour rassembler les forces des Turcomans, & des autres peuples de son gouvernement. Ces raisons qu'il apportoit pour se justifier n'ayant pas satisfait les grands Officiers, le Roi, déja peu disposé en sa faveur depuis la mort d'Ismael, saisit cette

HENRI III. 1584.

occaſion pour perdre ce Seigneur, qui tenoit une des premiéres places du Royaume. Ainſi on lui perdit les yeux avec un fer chaud; on le dépoüilla de tous ſes biens, & on le mit dans une priſon, où il mourut de chagrin quelque tems après: & cette mort fut plus préjudiciable à la Perſe, que l'exemple de la punition de cet Officier ne lui fut utile; car les Turcomans, parmi leſquels il s'étoit acquis une grande autorité, prirent cette occaſion pour ſe révolter contre la Perſe. Ce qui augmenta encore leur mécontentement, fut que Codabende donna ce gouvernement ſi important à Aliculi, qui venoit d'arriver à la Cour après ſon évaſion. Ce n'eſt pas qu'Aliculi ne fût homme de mérite: mais il étoit âgé, & n'avoit plus aſſez de vigueur pour ſe bien acquiter de cet emploi.

Ferhat écrit au grand Seigneur pour ſe juſtifier.

Ferhat étant à Erzerum écrivit à Amurath que la ſédition de ſon armée, qu'il lui avoit été impoſſible d'appaiſer, l'avoit empêché de faire de plus grands progrés en Perſe; que malgré toutes ces difficultés il s'étoit conduit avec aſſez de prudence pour ouvrir tous les paſſages, & rendre les chemins ſi ſûrs qu'il ſeroit aiſé d'attaquer Tauris la campagne prochaine; & il marqua en détail tout ce qu'il y avoit à faire pour y réüſſir. Ces lettres furent d'autant plus mal reçûës d'Amurath, que la nouvelle des mauvais ſuccès étoit déja arrivée à la Porte, Veis Bacha d'Alep que Ferhat avoit traité avec hauteur, n'ayant pas manqué de prévenir le Sultan. La dureté, l'orgueil & l'inflexibilité de Ferhat, diſoient ſes ennemis, ont jetté les troupes dans un tel déſeſpoir, qu'elles ont refuſé d'obéïr à leurs Officiers; ce qui a fait perdre les occaſions d'agir.

Oſman Grand Viſir à la place de Schiaus. Raiſons de ce changement.

Amurath ſçachant que tout étoit bien diſpoſé pour la conquête de Tauris, mais craignant que s'il chargeoit Ferhat de cette expédition, la haine des troupes contre lui ne fît échoüer l'entrepriſe, ſongeoit à changer de Général, & il jetta les yeux ſur Oſman Bacha, homme également recommandable par ſon mérite & par ſa naiſſance; car ſon pére étoit prince des Circaſſes (1) & Bacha de Damas; & ſa mére étoit fille du Bacha de Bagdad. Oſman pourvû du gouvernement de Sumachia & de Derbent dès le commencement

(1) Peuples qui habitent auprès de la mer Caſpienne, & du côté du Tanaïs.

de cette guerre, avoit réüssi au gré de la Cour dans tout ce qu'il avoit entrepris : & Amurath Prince avare étoit d'autant plus satisfait de ses services, qu'il n'avoit tiré aucun argent du trésor public, & qu'il avoit fait subsister ses troupes aux dépens de l'ennemi. Toutes ces raisons le déterminérent en sa faveur ; mais non content de le nommer Général de l'armée contre les Perses, il le fit encore Grand Visir à la place de Schiaus, homme de bonne mine & d'un esprit délié, à qui son manége avoit tenu lieu de courage & de tout autre mérite pour monter à cette importante dignité, & pour épouser une fille de Selim, sœur du Sultan régnant. Schiaus étoit lié d'une amitié très-étroite avec Muchemet Kerai-Cham des Tartares, cet homme déteſtable, qui par le secours des Turcs avoit dépoüillé son pére, sous prétexte que son grand âge ne lui permettoit pas de s'appliquer au gouvernement, & qui s'étoit emparé de ses Etats malgré les peuples, qui demandoient son frere Islan pour leur Prince, avec d'autant plus de justice, que le pére déposé l'avoit destiné pour son successeur. Dès que Muchemet se fut rendu maître du païs, Islan & un frére cadet qu'il avoit se retirérent en Pologne & se mirent sous la protection du roi Etienne : mais Amurath demanda que conformément au traité conclu avec la Pologne, ces deux Princes lui fussent remis. Etienne ne jugeant pas à propos de rompre avec Amurath, demanda à son tour que le Sultan lui livrât Paul Marchatzi qui avoit excité des troubles en Transylvanie. Amurath le promit, & le Polonois lui envoya les deux princes Tartares. Dès que le Sultan les eut entre les mains, il ne s'embarrassa pas beaucoup de sa parole ; mais pour avoir un prétexte d'y manquer, il fit dire à Marchatzi, que s'il vouloit sauver sa vie, il falloit qu'il se fît Musulman. Marchatzi qui ne connoissoit aucun bien comparable à la vie, n'eut pas grande peine à s'y résoudre : & quand Etienne pressa pour qu'on lui remît ce boutefeu, Amurath répondit que sa religion lui défendoit de livrer un Musulman aux Chrétiens. Ainsi Marchatzi échapa au supplice qu'il méritoit : on lui donna même depuis le gouvernement de Babotza, ville de Hongrie voisine de Sigeth, & on l'appella Ibrahim Beg.

Les deux princes Tartares étant à Constantinople, logés

HENRI III. 1584.

chez un vieux Chiaoux natif de Hongrie, le cadet ennuyé de ſa captivité, trouva le moyen de ſe ſauver en Perſe. Amurath craignant qu'Iſlan ne lui échapât auſſi, envoya d'abord à Rhode, & de-là à Cogni, ville de Lycaonie, ce priſonnier que la fortune deſtinoit à des dignités auſquelles il ne penſoit guére alors.

Oſman qui commandoit l'année derniére vers les Portes de fer, ayant prié le Sultan de donner ordre au Kan des Tartares de venir le ſecourir en perſonne, Muchemeth avoit fait réponſe par les Agens qu'il avoit à la Porte, qu'il avoit déja envoyé ſes deux freres avec un grand corps de troupes aux portes de fer que les Turcs appellent aujourd'hui Temir-Capy, & qu'il n'en étoit revenu perſonne, l'un de ſes freres ayant été tué, & l'autre étant mort en priſon chez les ennemis ; qu'ainſi il lui paroiſſoit étrange qu'on voulût l'obliger d'aller en perſonne en ce païs-là, puiſqu'il pouvoit y envoyer des Lieutenans ; que cependant, puiſque le Sultan le vouloit abſolument, il obéïroit, pourvû qu'on lui fournît des armes, de l'argent pour payer ſes troupes, & tout ce qui étoit néceſſaire pour une pareille expédition. Amurath ayant reçû cette réponſe, & conſulté là-deſſus Schiaus ami intime du Tartare, & le Cadileſquer de Romelie, envoya cent bêtes de ſomme chargées de petites piéces d'argent qui pouvoient valoir cent quatre-vingt mille écus : il y joignit d'autres preſens, & des armes de toutes ſortes. Outre cette ſomme qui fut envoyée extraordinairement au Kan, ce Prince recevoit tous les ans du Turc tant pour lui que pour ſes Généraux, autour de deux cens mille Sultanins, outre mille aſpres (1) qui lui étoient fournis par jour pour ſa dépenſe: c'eſt une eſpéce de ſolde qu'on lui paſſe, moyennant laquelle il eſt obligé de mener en perſonne, ou d'envoyer ſes troupes, en quelque lieu, en quelque tems, & contre quelque ennemi que ce ſoit. Lorſqu'il eut reçû cet argent, il ſortit de Crim, capitale de ſon Etat, avec un corps de troupes bien équipées, & il déclara qu'il alloit à Temir-Capy. Lorſqu'il eut fait quelque chemin, il revint tout d'un coup à Crim, comme s'il étoit arrivé quelque choſe de nouveau, & il y reſta, tantôt alléguant l'incommodité de la ſaiſon,

(1) Aſpre valoit alors ſix deniers de notre monnoye.

tantôt la crainte qu'il avoit de ſes freres, tantôt les mouvemens des Coſaques, qui ne ſont pas, diſoit-il à mépriſer, puiſqu'ayant à leur tête un Polonois nommé Potowa, ils ont pris & pillé depuis peu ſur la mer Noire, la ville de Bender qui appartient à l'Empire Ottoman, & qui eſt dans mon voiſinage. Voilà les raiſons que prétextoit Muchemet: mais on crut que Schiaus l'avoit averti ſecretement qu'il ſe tramoit quelque choſe contre lui, qu'on exécuteroit en ſon abſence, & qu'on pourroit bien le dépoüiller de ſes Etats, dans le tems qu'il combattroit pour conſerver & augmenter ceux des autres.

Amurath qui ſe voyoit la dupe du Tartare après tant d'argent & de proviſions, donna ordre à Oſman de laiſſer à ſa place Giaffer Bacha, autrefois gouverneur de Temeſwar en Hongrie, & de ſe rendre le plus promptement qu'il pourroit à Caffa. Oſman obéït ſur le champ, & paſſa tout l'hiver dans cette ville ſans laiſſer découvrir ce qu'il vouloit faire. Lorſqu'on fut en plein été, Iſlan qu'on avoit envoyé à Cogni, comme je l'ai dit, fut tiré de ſa priſon; & s'étant embarqué ſur les galéres d'Ulucciali avec un bon corps de Janniſſaires, il vint joindre Oſman à Caffa.

Muchemet vit enfin, mais trop tard, qu'on en vouloit à ſa vie: la haine générale que ſa férocité & ſa cruauté lui avoient attirée, le firent abandonner de tout le monde: & il fut livré aux Turcs par ſon propre Kiaia, c'eſt ainſi qu'on appelle celui qui commande à la Cour. Oſman le fit étrangler ſur le champ avec deux de ſes fils, & déclara Iſlan Kan des Tartares de Kerai (1). On dit qu'on trouva parmi les bijoux de Muchemet des lettres de Schiaus, qui découvrirent leur intelligence, & qu'Oſman ayant eu ſoin de les faire voir à Amurath, ruina par ce moyen la fortune de Schiaus, & augmenta la ſienne.

D'autres racontent autrement la choſe; ils diſent que Schiaus craignant que le crédit d'Oſman ne l'emportât ſur le ſien à la Cour, avoit prié Muchemet de faire tous ſes efforts pour empêcher qu'il ne vînt à Conſtantinople: » Sans » quoi, lui diſoit-il, cet homme qui eſt notre ennemi com- » mun, établira vos freres, vous dépoüillera de vos Etats,

(1) Ce ſont les Tartares de Crim, ou de la Crimée.

HENRI III. 1584.

» me déposſédera de ma place, & vous privera par-là de » la protection puiſſante d'un ami très-zélé. « Ils ajoûtent que ces avis firent une grande impreſſion ſur l'eſprit de Muchemet également allarmé & pour ſon ami, & pour lui-même, & qu'ayant ſçû qu'on avoit dépêché des Capigis, & des Chiaoux pour rappeller Oſman, il avoit pris des meſures pour le faire périr ſur la route, qu'à ce deſſein il avoit fait habiller douze mille de ſes ſoldats à la maniére des Coſaques, & qu'il leur avoit donné ordre d'attendre Oſman entre la Colchide & l'Iberie & de le tuer, ſe flattant qu'on ne pourroit découvrir l'auteur du coup, & qu'on l'attribueroit, ou aux Tartares Nomades, ou aux Mingreliens, ou enfin aux Moſcovites ; mais qu'on ne s'aviſeroit pas de l'en ſoupçonner : Qu'en effet Oſman ayant reçu l'ordre d'Amurath, laiſſa deux Bachas dans les deux provinces de Sumachia & de Derbent, avec des troupes ſuffiſantes pour les garder ; & que s'étant mis en chemin il paſſa au pied du mont Caucaſe, qui eſt toûjours couvert de neige ; & que laiſſant ſur la gauche la Medie, l'Iberie, & la Colchide, & à ſa droite le Volga & le Tanaïs, il arriva ſur la côte Orientale de la mer Noire, où il ſe trouva tout d'un coup envelopé par une multitude de Tartares qui vinrent fondre ſur lui. Oſman n'avoit que quatre mille hommes, mais gens d'élite, qui dans cette attaque imprévûë, ſans ſe déconcerter, firent volte face ; ſoutinrent leur premier choc, les chargérent, les mirent en déroute, en tuérent, & en prirent un grand nombre, & forcérent le reſte à ſe ſauver : Qu'ainſi l'embuſcade retomba ſur ceux qui l'avoient dreſſée. Oſman après une ſi grande victoire, ſe fit amener les principaux des priſonniers ; & les ayant interrogés, & fait mettre à la queſtion, il connut par leurs dépoſitions les auteurs de cette entrepriſe, & en ramaſſa avec ſoin toutes les preuves qu'il envoya à Amurath par une voie ſûre. Le Sultan outré de la noirceur de ce complot, mande à Oſman de changer de route, & de ſe rendre à Caffa pour punir la perfidie du Kan des Tartares, ce qu'il exécuta, comme nous l'avons vû.

Après des ſuccès ſi heureux, Oſman & Ulucciali entrérent comme en triomphe à Conſtantinople. Le premier ayant baiſé la main du Sultan, lui preſenta dix-ſept ou dix-huit clefs

clefs, sur chacune desquelles étoit écrit le nom de quelque ville, ou de quelque château qu'il avoit pris : ce qui parut une sotte vanité à ceux qui étoient instruits que ces prétenduës villes ou forteresses, n'étoient en effet que des villages ou châteaux ruinés.

Quelque tems après, Schiaus convaincu d'intelligence avec Muchemet, fut dépoüillé de la charge de Grand Visir. La politique ordinaire des Turcs est de faire mourir un grand Officier qu'ils déposent, plûtôt que de le réduire à une vie privée ; mais la femme de Schiaus, qui étoit sœur d'Amurath, ayant intercédé auprès de son frere pour son mari, Amurath lui dit que Schiaus étoit bien heureux de ce qu'elle étoit sa femme ; que sans elle il l'auroit fait étrangler au milieu du Divan.

On rapporte encore une autre raison plus secrete de la déposition de Schiaus, & on dit que la Sultane eut beaucoup de part à sa disgrace. Le Ministre avoit aigri Amurath contre son propre fils Mahomet, sur ce que ce jeune Prince avoit maltraité le Kiaia, ou lieutenant de ce Visir. La mére du Prince outrée de ce procédé jetta des soupçons dans l'esprit d'Amurath, lui faisant entendre que le dessein de Schiaus en broüillant ainsi le pére avec le fils, étoit de ruiner par ces divisions la famille régnante, afin de mettre sur le trône ses propres enfans nés de la sœur du Sultan.

Schiaus en perdant sa charge, conserva une partie de ses biens, & entre autres un revenu de deux mille Sultanins, avec lesquels il se retira dans une maison de plaisance qu'il avoit fait bâtir au-delà du détroit sur la côte d'Asie. On ne fut pas long-tems à lui trouver un successeur ; on jetta aussitôt les yeux sur Osman qu'on destinoit à commander l'armée contre les Perses : c'étoit sans contredit le plus distingué de tous les officiers du Sultan, & le plus digne de remplir la premiére dignité de l'Empire. Le nouveau Ministre conseilla à Amurath la conquête de Tauris, que ce Prince souhaitoit extrémement, & lui donna de grandes espérances de réüssir.

Sur ces entrefaites on reçut la nouvelle qu'un fils de Muchemet s'étant retiré auprès du Kan des Tartares Nogais, en avoit tiré un secours considérable ; & qu'il avoit aussi-tôt

HENRI III. 1584.

marché contre Islan son oncle; qu'il s'étoit rendu maître de la ville de Crim, & de presque tout le païs; & qu'il avoit contraint Islan de se retirer à Caffa. Amurath y envoya Osman avec un pouvoir absolu, afin d'arrêter ces troubles avant qu'ils eussent fait de plus grands progrès.

Osman s'étant rendu à Scutari, se mit en marche avec une armée de soixante mille hommes; traversa la Natolie, & vint à Sinabe, qui est l'ancienne Sinope, pour se rendre à Caffa par la mer Noire. Mais la rigueur du froid étoit si grande, qu'il prit le parti de s'arrêter à Castamona, qui est près de Sinabe, & éloignée de Constantinople d'environ dix-huit journées pour y attendre le printems. Cependant Ulucciali Capitan Bacha mit sa flote à couvert dans le port de Sinabe où il résolut d'attendre Osman, soit qu'il allât d'abord à Caffa, soit qu'il prît tout d'un coup le chemin de la Perse: car on ne sçavoit pas encore où il porteroit les armes, & tous les esprits furent long-tems en suspens.

Histoire de la veuve de Ramadan Bacha prise par les Vénitiens.

Sur la fin de l'année il arriva un Turc à Constantinople, qui apporta la nouvelle du meurtre de la veuve de Ramadan, & de tous ses gens, dont il étoit échapé seul, disoit-il, par le moyen d'un Chirurgien Candiot, qu'il connoissoit depuis long-tems. Ce Ramadan Bacha de Tripoli, faisant la guerre au roi de Carvan, étoit entré sur ses terres avec un corps de Janissaires arquebusiers que lui avoit envoyés le Sultan pour renforcer un corps de troupes qu'il commandoit. Mais comme il n'avoit pas eu avant son départ la précaution de se pourvoir de vivres, dont manquoient ces déserts, ni de guides qui sont absolument nécessaires dans un païs où il n'y avoit point de chemins connus, il se trouva dans une si grande disette, & si embarrassé pour la route, qu'il ne pouvoit sans ruiner ses troupes ni avancer dans le païs, ni retourner en arriére. Cependant il prit le dernier parti qui lui coûta beaucoup de monde, & qui le mit en grand danger de perdre toute son armée. Les Janissaires quoiqu'échapés du péril, ne pardonnérent pas au Bacha, & le massacrérent dans sa maison sans aucun égard pour sa dignité, ni pour le Sultan, qui lui avoit donné le gouvernement de cette province. Amurath ayant laissé sa mort impunie, la veuve ramassa tout ce qu'elle avoit de plus précieux

à dessein de le transporter à Constantinople pour y passer tranquillement le reste de sa vie : & on prétend que son bien montoit à huit cens mille écus d'or. Elle équipa une galére en Barbarie ; s'embarqua avec son fils, sa famille, & ses esclaves de l'un & de l'autre sexe, & prit deux autres galéres pour l'escorter. Lorsqu'elle fut à l'entrée du golfe Adriatique aux environs de Corfou, il s'éleva une tempête qui poussa les galéres dans le golfe, malgré ceux qui les conduisoient. C'étoit Gabriel Emo patrice Vénitien qui commandoit alors dans cette mer, ayant obtenu cet emploi par les suffrages de la jeunesse. Dès qu'Emo sçut que les Turcs étoient dans le golfe, il alla sur eux avec un nombre de galéres fort supérieur, & il prit les trois galéres Turques sans combat. On traita tous les prisonniers des deux sexes avec une cruauté inoüie. On tua deux cens cinquante mâles, & entre autres le fils de Ramadan, que l'on poignarda entre les bras de sa mére. Il y avoit environ quarante femmes ou filles que l'on viola ; après quoi on leur coupa les mammelles que l'on jetta dans la mer, pendant que ces malheureuses prisonniéres respiroient encore. Il se trouva parmi elles une jeune fille parfaitement belle, qui tomba entre les mains d'un neveu du général Venitien. Cette fille voyant que ce jeune homme se disposoit à l'outrager, lui dit qu'elle étoit Chrétienne, née en Chypre de la famille de Cornaro, une des plus nobles de l'isle, & qui prétend être de la même maison que les Cornaro de Venise : Qu'elle avoit été prise quatorze ans auparavant, lorsque les Turcs conquirent l'isle de Chypre : Que depuis ce tems-là elle avoit été sous le dur esclavage des Turcs ; mais que puisqu'après tant d'années de souffrances elle étoit tombée entre les mains d'un noble Vénitien & d'un Chrétien, qui doit protéger la pudeur des Vierges, elle le supplioit au nom du Dieu immortel, de ne lui pas faire un outrage qui imprimeroit une tache éternelle à la nation Vénitienne : Que Dieu l'ayant conservée jusqu'à ce jour heureux, où elle pouvoit reprendre après une longue interruption l'exercice de la Religion de Jesus-Christ, elle le prioit de lui rendre la liberté sans attaquer sa pudeur. Mais ce jeune débauché fut insensible à ses priéres ; il viola sa prisonniére, & la fit étrangler avec le reste des esclaves

HENRI III. 1584.

Turcs. On croit que les Vénitiens ne se portérent à cet excès de cruauté, que pour ne laisser aucun témoin de la valeur du butin qu'ils avoient fait, & de l'énormité des crimes qu'ils avoient commis; mais tout fut découvert par l'arrivée de ce Turc, dont je viens de parler : & le bruit s'en étant répandu dans Constantinople, on ne sçauroit exprimer à quel point les Turcs en furent indignés. On n'entendoit que menaces de tous côtés, & on vouloit mettre tout en œuvre pour exterminer le nom Vénitien. Le Baile de la République, Magistrat destiné à rendre la justice aux Vénitiens qui sont à Constantinople, courut risque d'être mis en piéces, & on lui cracha au visage en quelques endroits : c'étoit François Morosini qui fut ensuite Nonce en France, puis créé Cardinal à la priére du Roi, & enfin Légat *à latere*. Morosini arrêta le Chiaoux qui avoit ordre d'aller à Venise, jusqu'à ce qu'il eût été informé du fait. Amurath vouloit que les auteurs d'une action si énorme fussent punis, & qu'on rendît tous les esclaves & tous les effets : moyennant cette satisfaction, il paroissoit qu'il vouloit bien n'en tirer aucune vengeance. Le Sénat fit donner sa réponse par le Baile : il commence par se justifier, en disant que la famille de Ramadan avoit abordé en premier lieu à l'isle de Zante qui appartient à la République; que non-seulement elle y avoit été reçûë avec beaucoup d'humanité; mais qu'on lui avoit même fait des presens, comme il se pratique à l'égard des personnes pour qui on a de la considération : Que malgré ce bon accueil, étant allés mouiller à l'isle de Céphalonie, qui appartient aussi aux Vénitiens, & qui n'est pas éloignée de Zante, ils y étoient entrés à main armée dans un tems de paix : Qu'ils avoient pillé le païs, & emmené beaucoup de gros bétail : Que le gouverneur du Golfe en ayant été informé, étoit allé les chercher, & que non-seulement il les avoit trouvés armés dans le golfe; mais que s'étant approché d'eux, ils ne lui avoient point donné le salut accoûtumé, ni baissé pavillon devant lui; ces deux chefs étoient une infraction du traité, qui défend à aucun vaisseau armé d'entrer dans le golfe, & qui ordonne que tous ceux qui y entreront seront obligés de donner certaines marques de soumission à celui qui en a le commandement : Que ce Général

irrité de cette insolence, l'avoit peut-être punie un peu trop sévérement, & qu'ils étoient disposés à faire en cette conjoncture tout ce qu'on pouvoit demander à des personnes qui aiment la justice. Amurath fit semblant d'être satisfait de leurs raisons ; mais ce fut vrai-semblablement, parce qu'il craignoit de s'engager mal-à-propos dans une nouvelle guerre contre une République très-puissante par mer, avant que d'avoir terminé celle qu'il avoit contre la Perse.

Depuis ce tems-là, Emo fut puni de mort, la galére restituée avec tous les agrets, & les esclaves que les Vénitiens y avoient trouvés, & elle fut remise à Corfou entre les mains d'Oran-Beg ; le reste avoit été mis en liberté dès auparavant.

Mort de Marc-Antoine Colonne.

On équipoit alors en Espagne avec des frais immenses cette flote redoutable, qui ne mit à la voile que quatre ans après. Philippe en destinoit le commandement à Marc-Antoine Colonne duc de Paliano, qui après s'être distingué vingt-huit ans auparavant à la guerre de la Champagne de Rome, s'étoit acquis une haute réputation à la bataille de Lepante, où il commandoit en Chef la flote du Pape ; en sorte qu'il tenoit après Don Juan la premiére place dans l'armée Chrétienne. Il étoit en ce tems-là viceroi de Sicile : Philippe l'en ayant rappellé, il se rendit à Naples avec dix galéres ; & après y avoir séjourné quelque tems, il passa à Rome pour mettre ordre à ses affaires particuliéres : de Rome il passa à Civita Vecchia. Outre l'escadre qu'il avoit amenée de Sicile, il y trouva deux galéres de Naples commandées par Guzman Intendant de l'armée, & huit autres ; sçavoir, quatre de Malte, & quatre de Florence. En passant devant Savone, il ne fit point baisser son pavillon devant Jean-André Doria, qui étoit alors Amiral général de toutes les forces maritimes d'Espagne ; ce qui piqua Doria. Peu de tems aprés il tomba malade à Barcelonne, & se retira à Médina-Celi pour changer d'air ; mais il y mourut au commencement du mois d'Août, tourmenté de douleurs effroyables ; ce qui fit croire à bien des gens qu'il avoit été empoisonné. Philippe fut très-touché de cette mort, qui le mettoit dans la nécessité de chercher un autre Général capable de commander cette grande flotte qu'il équipoit, sans qu'on sçût jusqu'alors sa destination.

HENRI III. 1584.

Philippe II. déclare son fils Philippe son héritier.

Le douze de Novembre, ce Prince étant à Madrid avec l'Impératrice Marie sa sœur, ses deux filles & plusieurs Grands du Royaume, déclara en leur presence son fils Philippe héritier de sa couronne, & il obligea tous les ordres de l'Etat à lui prêter serment avec les cérémonies ordinaires. Outre le cardinal de Granvelle, les évêques de Placentia, de Salamanque, de Zamora, d'Avila, de Segovie, de Cuença, de Siguença & d'Osma s'y trouvérent. Après la Messe le Roi & l'Impératrice Marie sa sœur, ayant touché l'Evangile, sur lequel on avoit posé une croix, prêtérent le serment dont on étoit convenu : mais ce fut en qualité d'Infante de Castille, & non pas comme reine des Romains, que Marie le prêta, selon que l'avoit exigé l'ambassadeur de l'Empereur. L'Impératrice ayant voulu aussi-tôt après baiser la main de son neveu, le Prince s'en défendit avec beaucoup de modestie, & donna son front à baiser à sa tante. Tous les Grands vinrent ensuite chacun à leur rang lui baiser la main, les deux derniers furent le marquis d'Aguilar, & le cardinal de Tolede. Après cette grande cérémonie, il y eut des réjoüissances publiques, & l'on fit des feux de joye dans tout le Royaume.

Ce fut dans le même tems qu'Amedée bâtard de Savoye vint à la cour d'Espagne pour y négocier le mariage de Charle Emmanuel duc de Savoye son frere avec l'Infante Catherine seconde fille de Philippe : ce mariage se fit avec beaucoup de solemnité l'année suivante.

Mariage du du duc de Mantouë.

Ce fut un peu auparavant que Vincent de Gonzague duc de Mantouë se remaria. Il avoit d'abord épousé Marguerite Farnese fille d'Alexandre Farnese : mais un vice de la nature qu'avoit la Princesse ayant obligé son mari à la répudier, elle se fit religieuse à Plaisance, & Gonzague épousa Eleonor de Medicis fille de François grand duc de Toscane. Ce mariage se célébra à Mantouë sur la fin du mois d'Avril avec une très-grande magnificence ; il fut honoré de la presence du cardinal de Verone, & du cardinal Ferdinand de Medicis oncle d'Eleonor.

Mort d'Eric de Brunswick.

Le 18. de Novembre mourut à Pavie dans le Milanez Eric de Brunswick, qui avoit presque passé toute sa vie en Flandre, en France, en Espagne, & qui sans avoir jamais rien

fait qui fût digne de mémoire, n'avoit pas laissé de se rendre redoutable à sa famille. Comme il ne laissa point d'enfans ni de Sidonie de Saxe sa premiére femme, ni de Dorothée de Lorraine qui fut la seconde, le duc de Brunswick * qui n'étoit son parent qu'au troisiéme degré, eut tous ses biens, tant ceux qu'il avoit hérités de ses ancêtres, & qui étoient très-considérables, que les terres dépendantes de l'évêché d'Hidelsheim, dont son pere s'étoit emparé: il hérita encore des biens de la maison des comtes d'Hoye, dont Eric étoit depuis peu en possession par l'extinction de cette famille.

HENRI III. 1584.

* Jule.

Affaires des païs-bas.

Les Gantois sollicités par les deux partis.

La mort du duc d'Anjou & celle du prince d'Orange avoient extrémement dérangé les affaires des Etats. Bruges s'étoit racommodée avec les Espagnols par l'adresse, ou par la lâcheté du prince de Chimai : Gand étoit ébranlé. La ville de Bruges & les habitans du Franc, canton particulier, qui a sa jurisdiction dans quelques endroits du dedans & du dehors de la ville, envoyérent aux Gantois le sept de Juillet trois jours avant l'assassinat du prince d'Orange une grande lettre composée avec soin & imprimée, afin qu'elle pût être lûë de tout le monde. Elle portoit qu'ils ne devoient plus différer leur accommodement; que Gand étant un des quatre membres de la Flandre, devoit s'unir aux trois autres, sur-tout depuis qu'on avoit donné des sûretés suffisantes pour la liberté de conscience, & pour le licenciment des troupes étrangéres, qui étoient les deux grandes raisons, dont on se servoit pour justifier sa révolte: Qu'il n'est jamais permis de faire la guerre à son Souverain pour cause de Religion: Que la reine d'Angleterre le pensoit ainsi, & leur avoit souvent marqué ses sentimens là-dessus: Que des personnes d'une très-grande autorité étoient convaincues, qu'il étoit impossible de prouver par l'Ecriture Sainte qu'il soit permis d'étendre la Religion par la force des armes. Après tout quels succès devoient-ils attendre d'une guerre si funeste? Qu'ils manquoient de la principale ressource pour réüssir, c'est-à-dire, d'argent: Qu'ils n'avoient point de secours à espérer ni du prince d'Orange, ni des Hollandois, qui étoient presque accablés eux-mêmes par le poids des armes Espagnoles: Qu'on avoit long-tems flatté les habitans

HENRI III. 1584.

d'Ipre d'un prompt ſecours ; mais que la néceſſité qui les avoit forcés de ſe rendre devoit apprendre aux autres quel cas il falloit faire de pareilles promeſſes : Que l'entrepriſe du duc de Brabant ſur Anvers leur prouvoit aſſez quelle confiance on devoit avoir aux François, & de quelle utilité pouvoit être leur amitié. D'ailleurs comment compter ſur un Roi Catholique, qui ne peut ſans bleſſer ſa conſcience ſoûtenir les partiſans d'une autre Religion, & qui craint outre cela de ſe broüiller avec un Prince auſſi puiſſant que Philippe, & avec qui il eſt uni par tant de liens ? Que la reine d'Angleterre avoit aſſez marqué ſes diſpoſitions à l'égard des Etats, puiſqu'elle leur avoit demandé depuis peu l'argent qu'elle leur avoit prêté, & qu'elle l'avoit fait payer à toute rigueur : Qu'on ſçavoit que le roi d'Ecoſſe ſongeoit à ſuccéder à la couronne d'Angleterre ; & ainſi il ménageoit ſoigneuſement l'amitié de Philippe : Qu'à la vérité les Egliſes de France étoient très-bien intentionnées pour les Etats; mais quel ſecours peuvent-elles leur donner, quand elles manquent de forces pour ſe ſoutenir elles-mêmes ? Il n'y a pas plus de fond à faire ſur les Suiſſes : ils ne combattent point pour ceux qui ne peuvent les ſoudoyer. » Il ne vous reſte » donc, diſoient-ils ; qu'un parti à prendre : jettez un mo» ment les yeux ſur vos femmes, ſur vos enfans, ſur vos » biens, ſur vous-mêmes : comptez plus ſur la clémence du » Roi, que ſur tous ces ſecours étrangers, auſſi dangéreux » qu'incertains. Les conditions qu'on vous propoſe ſont très» équitables : Si vous les rejettez aujourd'hui, il ſera trop » tard de vous en repentir dans la ſuite. Il y a un tems, où » il n'eſt plus permis au vaincu d'eſpérer le pardon, ni au » vainqueur de l'accorder. L'amour, ajoûtent-ils, que nous » avons pour notre patrie commune & pour vous, avec qui » nous avons toûjours été très-unis, nous engage à vous of» frir notre médiation : nous enverrons des députés au » prince de Parme, & nous ne négligerons rien pour faire » votre paix avec le Roi.

Ceux du Brabant, les Hollandois & les Zélandois leur écrivirent de leur côté, pour leur repreſenter que s'ils ſuivoient l'exemple de Bruges, le traité qu'ils feroient avec les Eſpagnols, au lieu de leur procurer la paix, ſeroit la cauſe de

de leur ruine. » Que deviendra, disoient-ils, votre malheu-
» reux païs, quand toutes les autres provinces continuëront
» à faire la guerre à la Flandre; que toutes les riviéres se-
» ront bouchées, toutes les terres ravagées, le païs de Waes
» submergé par la rupture des digues, & qu'il n'y aura plus
» ni commerce ni négoce? Les François & les Anglois ne
» souffriront jamais que les Espagnols, également ennemis
» des uns & des autres, jettent de profondes racines dans
» une terre si proche de la France & de l'Angleterre: Et
» d'ailleurs quel fond peut-on faire sur la foi des Espagnols?
» Jamais ils ne seront contens qu'ils n'aient ou fait périr ou
» chassé du païs tous les Gentilshommes & tous les habi-
» tans qui ne sont pas de leur parti: Jamais ils ne croiront
» avoir pacifié les troubles des Païs-bas, qu'ils n'ayent rem-
» pli toutes ces provinces de forteresses, & les forteresses de
» troupes; qu'ils n'ayent aboli tous les priviléges, & qu'ils
» n'ayent chargé le païs de tributs. Ils ajoûtoient, que s'ils
» vouloient rompre la négociation, les Etats enverroient
» une bonne armée en Flandre, dès qu'ils se seroient rendus
» maîtres de Zutphen.

Ces raisons retardérent pendant quelque tems la conclusion du traité: & quoique la mort du prince d'Orange fût arrivée dans l'intervalle, le petit peuple qui détestoit la domination Espagnole poussa les choses jusqu'à la cruauté à l'égard de quelques prisonniers de cette nation: ils coupérent le nez & les oreilles à trois Espagnols, qui tombérent entre leurs mains; & après avoir coupé le pied à un Allemand, ils le renvoyérent à sa troupe; mais les Espagnols leur rendirent bien la pareille: car après avoir fait mourir inhumainement quatre Gantois, ils les mirent sur une planche, & les renvoyérent à Gand par la riviére avec cette inscription; *Les Gantois nous ayant envoyés nos prisonniers par terre, nous leur renvoyons les leurs par eau.* Les habitans de Bruxelles se portérent aussi à des excès à peu près semblables; en sorte que les esprits s'aigrirent, & que l'on fut quelque tems sans parler de paix.

Verdugo avoit surpris Zutphen l'année précédente; & afin de conserver ce poste, & d'avoir la liberté de faire des courses dans le païs de Veluve, il avoit bâti un fort au-delà

HENRI III. 1584.

de l'Issel. Pour empêcher ses courses, les Etats ordonnérent à Sainte-Aldegonde d'investir Zutphen & le fort : il exécuta ponctuellement les ordres ; s'avança de ce côté-là avec huit mille hommes de pied ; & ayant élevé quantité de forteresses autour des Espagnols, il les réduisit à de grandes extrémités. Le prince de Parme inquiet du péril où ils se trouvoient, envoya à leur secours le comte d'Aremberg, Manrique de Lava, & Toraise à la tête d'un détachement de bonnes troupes, qui jettérent des vivres dans la place : outre les troupes qui la défendoient, on y fit entrer sept cens hommes ; ce qui mit ce poste en sûreté. Malgré ce renfort le comte de Hohenlo qui avoit la direction du siége, ne voulant pas l'abandonner, fortifia Lochem & quelques autres endroits des environs où il mit des troupes ; & pour rendre inutile le fort bâti par Verdugo, il fit des lignes tout au tour.

D'un autre côté le comte de Newenar s'étant rendu au camp des Etats, trouva que tout y étoit en fort mauvais ordre, & il y mit les choses sur un meilleur pied : cependant comme l'armée n'étoit composée que de nouvelles levées, il ne crut pas devoir rien hazarder d'important contre de vieilles troupes. Ainsi ayant sçû que les ennemis avoient résolu de faire un dernier effort pour se délivrer, il crut qu'il y auroit de l'imprudence à en courir le risque : il conseilla donc aux assiégeans de prévenir ce choc, de retirer à l'instant leur canon, & de lever le siége. Sur cet avis beaucoup plus sûr qu'honorable, ils pliérent bagage & s'en allérent ; c'étoit au mois de Septembre : ils passérent par Deventer & Hattem, suivis par les païsans qui les harceloient sans cesse, & ils tirérent du côté de la mer.

Plusieurs ont cru que l'obstination des Etats à laisser leurs troupes auprès de Zutphen n'a pas peu contribué à déterminer plusieurs villes qui se voyoient abandonnées, à faire leur accommodement avec l'Espagne. Le prince de Parme cependant étoit résolu de forcer Gand à accepter les conditions qu'il offroit, & il tourna toutes ses forces contre la Flandre. Il commença par élever un fort à Callo sur l'Escaut, & il marcha en personne avec une puissante armée du côté de Callebeke, qui est aussi sur l'Escaut, & qui n'est pas

éloignée du monaſtére de ſaint Bernard. Il y dreſſa des batteries des deux côtés de l'Eſcaut ; ce qui obligea les vaiſſeaux d'Anvers, qui gardoient la riviére, de déſcendre du côté de la Zélande ; ſans pourtant avoir été beaucoup endommagés par ſon canon. Cependant Mondragon ayant paſſé l'Eſcaut, avec le corps qu'il commandoit, 500 chariots, & dix piéces de canon, s'avança au-delà d'Anvers, & tira du côté de Lillo qui n'eſt qu'à une bonne lieuë d'Anvers. Les habitans avoient fait quelques retranchemens en cet endroit, pour aſſûrer la navigation de l'Eſcaut, & ils le faiſoient garder par des bourgeois. Vis-à-vis, & ſur l'autre bord de la riviére, qui eſt du côté de la Flandre, ils avoient commencé le fort de Liefkenshoeck; mais comme il n'étoit pas encore en état de défenſe, le prince de Parme envoya ſix mille hommes ſous la conduite du marquis de Riſchbourg pour s'en ſaiſir. A ſon arrivée, il ſomma la garniſon de ſe rendre : ſur ſon refus, il fit battre le fort, & après trois cens coups de canon il tenta deux attaques l'une après l'autre, & fut toûjours repouſſé. Les Italiens commandés par Gaſparin de Luque uſérent d'un ſtratagême qui réüſſit. En allant à l'aſſaut ils menérent des chariots chargés de foin, & y mirent le feu, ce qui cauſa une ſi horrible fumée, que les troupes qui étoient à la bréche en étoient étoufées. Dans ce moment ils les attaquent, & les chaſſent de leur poſte, & encouragés par la preſence du prince de Parme qui venoit d'arriver, ils ſe rendent maîtres du fort ; tout ce qu'on y trouva fut paſſé au fil de l'épée. Jean Pettin d'Arras excellent Officier, & d'une fidélité éprouvée qui y commandoit, fut tué après le combat de la main de Riſchbourg. Le prince de Parme en témoigna du mécontentement ; & regardant cette hoſtilité comme une inſulte faite à lui même, il en exigea une ſatisfaction de la part de Riſchbourg. Une partie de la garniſon s'étant jettée dans la riviére, il y en eut quelques-uns de noyés, & d'autres qui ſe ſauvérent à la nage. La place fut priſe le jour même que le prince d'Orange fut aſſaſſiné.

Priſe de Liefkenshoeck.

Cet accident réveilla les habitans d'Anvers ſur le péril où étoit le fort de Lillo, où il n'y avoit que cent trente hommes. Sur le champ ils y envoyérent une compagnie

Siége de Lillo.

HENRI III. 1584.

composée de jeunes gens de la ville, avec quatre-vingts archers choisis. Les villes de Tenremonde & de Terneuse demandoient aussi du secours, & l'on y envoya le capitaine Gau Gascon avec une compagnie Françoise. Il se signala dès son arrivée, & tailla en piéces dans une sortie cinq compagnies de Comtois, & prit deux Capitaines. Ils envoyérent ensuite à Lillo une compagnie de François commandée par Odet de la Nouë sieur de Teligny très-digne fils de François de la Nouë alors prisonnier ; quoique Odet fût fort jeune, il montra dès-lors qu'il étoit l'héritier de la valeur de son pére. Avant son arrivée, on ne mettoit des corps-de-garde que sur le rempart, mais il en fit placer jusque sur l'autre bord du fossé, & il défendit le terrain avec beaucoup de fermeté : enfin Jacque Balfour étant arrivé de Zélande avec quatre compagnies d'Ecossois ; le jeune la Nouë voyant que la batterie que Mondragon avoit dressée du côté qui regarde la Zélande, incommodoit beaucoup les assiégés ; il fit une vigoureuse sortie pour la renverser, & si le peu de largeur des tranchées des ennemis, & les embarras des chemins ne l'avoient point arrêté, on croit qu'il se fût rendu maître du canon : il tua aux ennemis environ trois cens hommes & prit le Capitaine des mineurs qu'il conduisit à Lillo. Ce prisonnier ayant découvert où étoient les mines des ennemis, fit faire des contremines pour les rendre inutiles, & rendit depuis peu de très-bons services aux assiégés.

Les Espagnols commencérent à canoner la place ; & dès qu'ils eurent fait une bréche assez grande ils se disposérent à y donner l'assaut. La garnison avoit miné cet endroit ; mais celui qui étoit chargé de mettre le feu à la mine, quand il en seroit tems, en rendit l'effet inutile par sa précipitation. Les assiégés qui devoient défendre la bréche ayant fait semblant de fuir, les ennemis se mirent à les poursuivre ; & le feu ayant pris à la mine avant qu'ils fussent arrivés où on vouloit, elle sauta trop-tôt, tua vingt-cinq hommes aux assiégés, & ne fit aucun mal aux assiégeans : il n'y eut que les gros canons du fort qui les incommodérent, & qui démontérent leurs batteries, & brisérent leurs affûts. Cet accident les obligea de changer leur attaque : & pour ôter

aux assiégés la liberté de sortir du fort & d'y rentrer, ils mirent en batterie contre le port les canons qu'ils avoient pris à l'autre fort. Comme ils n'en tiroient pas encore grand avantage, ils firent conduire du canon au-delà de la digue de Callo : & cette manœuvre découragea si fort les assiégeans, qu'ils murmuroient hautement contre la lenteur ou les incertitudes de Mondragon. Le prince de Parme informé des difficultés du siége, s'y rendit en personne. Il examina la place, & les mesures que prenoient pour la défendre des assiégés que le courage & l'exemple de Teligni rendoient infatigables : & il jugea à propos d'abandonner l'entreprise. Ainsi après avoir renvoyé le canon, & laissé quelques troupes aux environs de Lillo, de Kowenstein, d'Ordamme, & de la levée de Blaugarenditck, avoit ordre de s'y retrancher, il se retira avec le reste de l'armée.

Jamais il n'a été fait un si terrible feu de canon que pendant ce siége, surtout du côté des assiégés. On dit qu'ils y consumérent quarante mille livres de poudre, & que leur canon seul tua plus de deux mille hommes aux ennemis. Teligni s'y acquit la réputation non seulement d'un brave guerrier, mais encore d'un Général expérimenté, au jugement même des Espagnols & des Italiens ; mais la joye de ce succès ne fut pas de longue durée : les troupes se mutinérent faute de paye, & chassérent Teligni, Pluke, tous les autres Colonels & tous les Capitaines. Cependant les Etats ayant donné de l'argent pour payer quelques mois aux soldats, la sédition s'appaisa.

Les habitans d'Anvers jugeant par l'empressement avec lequel le prince de Parme se fortifioit sur l'Escaut, qu'il en vouloit à leur ville, songérent de leur côté à se mettre en état de défense. Dans cette vûë ils envoyérent du consentement & sous le nom des Etats le sieur de la Grise en Angleterre, pour y lever quinze cens hommes qui seroient sous les ordres de Morgan, & ils lui donnérent ordre de passer ensuite en France, & d'y en lever un pareil nombre sous le commandement du sieur d'Allens de la ville d'Arle, Officier actif, & d'une valeur connuë. Pendant ce tems-là les Etats mirent sur pied quatre-vingts enseignes d'infanterie, & dix-huit escadrons. Les peuples du Brabant furent taxés à de grosses sommes pour l'entretien de ces troupes : & cela

fut pouſſé ſi loin, que les plus riches habitans effrayés d'ailleurs de la mort du prince d'Orange, & de la priſe de Liefkenshoeck perdu par la lâcheté de ceux qui le défendoient, abandonnérent leurs villes; mais un édit qu'on publia contre ces fugitifs, & qui les menaçoit d'une punition très-ſévére, les fit revenir.

Lorſque le prince de Parme eut achevé ſes retranchemens ſur l'Eſcaut, il marcha à Tenremonde, ville de Flandre, beaucoup plus forte par ſa ſituation, que par les ouvrages qu'on y avoit faits. Il ſçavoit que la garniſon n'étoit pas nombreuſe, & que faute de paye, elle n'étoit pas fort affectionnée au ſervice des Etats; que d'ailleurs le ſieur de Rihoven qui en étoit Gouverneur, étoit allé en Hollande pour amaſſer de l'argent, & qu'il avoit laiſſé de Mortaigne ſon Lieutenant pour commander en ſon abſence. Lorſqu'il fut devant la place, il ouvre la tranchée du côté de la porte de Bruxelles, fait écouler l'eau du foſſé, rompt les écluſes, & bouche la riviére; & donne ordre à Charle de Mansfeld Commandant de l'artillerie de battre la porte d'Aloſt avec dix-huit piéces de canon. La bréche étant large de cent quatre-vingt-dix pieds, il fit écouler les eaux, qui faiſoient la principale force de la ville, & ordonna l'aſſaut. Les Eſpagnols montant les premiers, ſont ſuivis des Wallons; & après un combat de trois heures, le baſtion eſt emporté. Les aſſiégés perdirent beaucoup de monde; & outre ceux qui furent tués dans l'action, il y en eut un grand nombre qui ſe retirant avec trop de précipitation après le combat furent engloutis par les eaux. La perte des aſſiégeans ne fut pas ſi grande: on leur tua cependant deux Officiers de diſtinction; ſçavoir, Pedro de Paez Maréchal de camp, & Pedro de Taxis Intendant de l'armée. Après la priſe de ce baſtion, il reſtoit encore des ouvrages que Rihoven avoit bâtis en dedans avec beaucoup de ſoin: mais ſon abſence fit perdre courage aux aſſiégés. D'ailleurs les habitans favoriſoient le parti des Eſpagnols; ainſi on parlementa, & le lendemain la capitulation fut ſignée. On fit payer à la ville une amende de ſoixante mille florins. Du reſte le traité fut bien obſervé, ſi ce n'eſt qu'on fit mourir deux Miniſtres qu'on prit dans la place. Voilà comment Tenremonde tomba entre les mains

des Espagnols le dix-sept d'Août après un siége de sept jours. L'avantage de sa situation contribua beaucoup à la prise de toutes les villes d'alentour. Ceux d'Anvers ayant retiré leurs troupes d'Herental, les habitans à qui ils avoient laissé la garde de la ville, ouvrirent les portes au prince de Parme par les menées secretes du comte Nicolo de Cesis, qui étant prisonnier dans la place, avoit trouvé moyen de débaucher plusieurs des habitans. L'armée Espagnole marcha de-là à Grimbergue, & s'étant saisie d'un petit fort du côté de Villebroeck, elle s'avança vers Vilvorde, qui se rendit sans combat le sept de Septembre par la lâcheté de celui qui y commandoit ; ce qui causa un préjudice considérable aux habitans d'Anvers, en leur ôtant la navigation du canal qui va de cette ville à Bruxelles.

Les Gantois font leur accommodement.

Les Gantois effrayés du progrès des Espagnols, & très-incommodés par les courses continuelles de la garnison du fort de Wetteren où commandoit Oliveira, commencérent à rabattre beaucoup de leur fierté. Ceux d'entre eux qui favorisoient les Espagnols profitérent des circonstances ; & à la sollicitation de Champigny, qui étoit prisonnier dans la ville, ils demandérent qu'on acceptât les offres du prince de Parme. A force de representer que les habitans d'Anvers étoient assez embarrassés pour eux-mêmes ; que les Hollandois ne songeoient qu'à se rendre maîtres de Zutphen ; & qu'il n'y avoit aucun secours à espérer de ce côté-là, ils vinrent à bout de faire conclure un traité à Beveren, dix jours après la prise de Vilvorde. On convint que la ville de Gand joüiroit de tous les priviléges, & de toutes les immunités dont elle joüissoit avant les troubles : Que le Roi de son côté percevroit les droits & les tributs accoûtumés : Que le Clergé seroit remis en possession de ses biens : Que les Protestans de la ville pourroient y rester deux ans, pendant lequel tems ils auroient la liberté entiére de conscience : Qu'après ce terme, il leur seroit permis de disposer de leurs effets comme ils le jugeroient à propos : Qu'on livreroit au prince de Parme six des séditieux étrangers, pour les punir comme il le jugeroit à propos ; mais pour faire espérer à ces peuples un avenir heureux, il ne voulut pas agir à la rigueur, & leur laissa la vie. Malgré ces preuves de clémence,

HENRI III. 1584.

Antoine Heyman, & le pensionaire Maïart qui étoient prisonniers, appréhendant qu'on ne fût pas si indulgent à leur égard, ouvrirent la prison avec des fausses clefs, & se sauvérent. Lieven Meynkens abjura la religion Protestante & fut mis en liberté. Pour Pestere, Balian, & Josse de Wleeshouwer, ils se rachetérent par une grosse somme d'argent. Le gouvernement de la ville fut donné à Champigny, & l'on y mit des Wallons en garnison. Sur le champ on commença à rebâtir la citadelle qui avoit été démolie; ce qui jetta l'effroi dans la ville; en sorte que les principaux habitans, & les plus riches allérent s'établir en Hollande & en Zélande, & qu'il ne resta pas dans Gand la moitié de ses anciens habitans.

Il est surprenant qu'une ville si puissante, qui avoit des fossés, des bastions, des remparts capables de faire trembler l'ennemi le plus redoutable, qui avoit des provisions de guerrre & de bouche en abondance, sôit ainsi tombée sans combat entre les mains des Espagnols qu'ils haïssoient souverainement, & qu'ils avoient cent fois déteстés : mais on croit que les divisions des habitans, leurs jalousies, leur humeur boüillante & toûjours prête à se révolter, furent cause de cette prompte révolution.

Le prince de Parme se voyant maître de toute la Flandre, à la réserve d'Ostende, de l'Ecluse & de Terneuse, s'en alla à Beveren, & il donna ordre qu'on amenât du gros canon de Gand à Messen, bourg voisin de Beveren; qu'on amassât des vivres & d'autres provisions dans le château de Beveren, & qu'on portât dans l'église de Callo du bois & des instrumens propres à construire des vaisseaux, & à faire un pont pour boucher l'Escaut. Ensuite il fit venir environ six cens pionniers, qui creusérent un canal d'environ quatre milles de long, où il fit tomber l'eau de ce fleuve depuis Staken jusqu'à Callo. On l'appella le canal de Parme, & il lui fut très-commode pour faire venir de Gand des vivres, des provisions de guerre, & tout ce qui est nécessaire pour un siége. Tout étant ainsi disposé, il sépara son armée : la partie la plus considérable demeura au bourg de Stabrock à l'extrémité du Brabant en tirant vers la Flandre, sous les ordres du comte Pierre Ernest de Mansfeld, qui avoit la principale autorité

autorité après lui. Il y a auprès de Stabroeck une levée qui s'étend jusqu'à la Ferme de Couvenstein ; & qui traversant ensuite des prairies & des vallées, va se joindre à la vaste digue qui est le long de l'Escaut. Mondragon avoit bâti un fort en cet endroit, & avoit élevé entre le fleuve & son camp, quatre grands retranchemens, où d'autres plus petits venoient aboutir. Au milieu de ces retranchemens il avoit construit des haïes & des palissades, de la longueur d'environ cinq cens pas, à dessein d'empêcher par cette digue de Couvenstein, qui traverse de Stabroeck à l'Escaut, qu'on ne pût aller de Zélande à Anvers sur la riviére. Car on craignoit qu'en rompant les digues de Berendrecht, & en inondant toutes les terres qui s'étendent depuis Stabroeck, Wilmerdonck, & Orderen, jusqu'à Anvers, les Zélandois ne pussent encore aborder à Anvers à la faveur du fort de Lillo. Les Zélandois de leur côté renversérent du côté de Saffingue, la grande digue extérieure, & plusieurs autres que celle-là renfermoit, firent sortir les eaux de leurs lits, & les menérent depuis Hulst jusqu'à Borcht & Beveren, & par ce moyen, à la reserve de Doel & de quelques levées du côté de Callo, qui alloient jusqu'à Beveren, tout le reste fut inondé. Le prince de Parme profita de cette inondation pour faire venir des bateaux plats de Tenremonde à Borcht, par les endroits où les digues étoient rompuës ; mais ce ne fut pas sans péril ; car Sainte-Aldegonde poursuivit ces bateliers de si près, qu'il y eut un combat où périt le capitaine Cock très-bon Officier. Comme il n'y avoit pas de sûreté à naviger ainsi à la vûë des habitans d'Anvers, ils prirent une autre route, & ils rentrérent dans l'Escaut par l'inondation qui étoit autour de Callo. Ce fut un nouveau combat, où Pierre Backer capitaine d'un de ces bâtimens fut tué.

Les habitans d'Anvers voulant empêcher ces sortes de navigations, Teligny leur conseilla de bâtir un fort à l'extrémité de la digue de Borcht, qu'on avoit rompuë : ils le nommérent le fort de Teligny. Tout cela se passa en Septembre, & ce fut pendant ce mois que le prince de Parme commença ce pont qu'il destinoit à boucher l'Escaut ; mais quoiqu'il eût en abondance tout ce qui étoit nécessaire pour sa construction, qu'il y eût employé un nombre infini d'ouvriers, &

Pont sur l'Escaut bâti par le prince de Parme.

HENRI III. 1584.

qu'on y travaillât ſans relâche, il ne put être achevé qu'au bout de ſept mois. Au reſte le prince de Parme comptoit beaucoup ſur l'utilité & ſur la force de cet ouvrage. Il étoit encore peu avancé, lorſqu'on lui amena un eſpion pris dans ſon camp. Le Prince auſſitôt le fit conduire par-tout, lui fit viſiter tous les ouvrages, & au lieu de le faire pendre, comme le priſonnier le craignoit, il le renvoya ſans lui faire aucun mal, avec ordre de rendre compte aux Généraux de tout ce qu'il avoit vû, & de leur dire de ſa part qu'Alexandre Farnéſe étoit réſolu, ou de mourir glorieuſement dans ce poſte, ou de s'y faire un chemin ſûr pour arriver à la victoire.

Pendant que ce Prince étoit occupé à la conſtruction de ce pont, les comtes de Hohenlo & de Villers levérent des troupes aux environs de Bergopſom, & ayant formé vingt-ſix compagnies d'infanterie & ſept eſcadrons, ils firent ſur Steenberg une tentative inutile; car le prince de Parme avoit ſi bien fortifié de lignes & de forts, tous les petits camps qu'il avoit dans le Brabant, qu'il étoit impoſſible d'en aborder ni par force, ni par adreſſe. Tzeraerts ſeigneur de Couvenſtein, avoit conſeillé à ſes concitoyens de percer la digue de Couvenſtein, & de bâtir un fort dans le carrefour où cette digue va ſe joindre à la grande digue de l'Eſcaut; mais l'oppoſition des bouchers qui avoient là des fermes, en empêcha l'exécution, & cauſa la perte de cette ville. Ce conſeil, quoique très-ſalutaire, rendit celui qui l'avoit donné ſi odieux aux habitans du lieu, que ne pouvant plus ſouffrir leurs inſultes, & ne croyant pas même ſa vie en ſûreté, il fut obligé de chercher un aſyle auprès du prince de Parme, auquel il rendit de bons ſervices pour la priſe d'Anvers; & la dignité de Margrave de cette ville, qui avoit été un des titres du prince d'Orange, lui fut donnée pour récompenſe.

Pendant ce tems-là le prince de Parme s'empara du fort *des Païſans*, que les habitans d'Anvers avoient élevé en Brabant. Dès qu'il en fut le maître, il en conſtruiſit un autre vis-à-vis du premier, qu'il nomma auſſi le fort des Païſans. On brûla enſuite le village d'Auſtreweel, où ceux d'Anvers avoient un autre fort. Mais il y eut un combat vigoureux, où Gordon Ecoſſois & quelques habitans d'Anvers furent tués.

La vûë des ſuccès du Général Eſpagnol engagea les Etats à preſſer les ſecours qu'ils attendoient, & ſur-tout les deux mille hommes de pied qui devoient leur être amenés de France par le ſieur d'Allens ; mais qu'ils attendirent en vain.

Cependant quelques bourgeois des plus riches & des plus accrédités d'Anvers, au nombre de cinquante ou ſoixante, vont trouver le chancelier Liefveldt, & le ſupplient de vouloir bien préſenter une requête en leur nom, au chef des Etats Généraux, pour demander qu'il leur fût permis de traiter avec le prince de Parme. Cette demande fit grand bruit, & mit en grand danger ceux qui la faiſoient. Le peuple les accabla d'injures, & malgré de groſſes ſommes d'argent, qu'ils payérent, ils eurent encore beaucoup de peine à ſauver leur vie. A cette occaſion il fut ordonné que tout le monde prêteroit ſerment de défendre la ville, & qu'on ne parleroit de paix que de concert, ſous peine de mort contre tous les contrevenans. Le trouble & la confuſion régnoient dans Anvers, les eſprits & les affaires, tout étoit en déſordre ; le commandement abſolu qui doit toûjours ſe trouver dans les mains d'un ſeul homme, ou du moins d'un fort petit nombre, étoit partagé entre pluſieurs compagnies, & par conſéquent entre les mains du peuple. Ce peuple étoit diviſé en pluſieurs factions, qui toutes avoient des vûës & des intérêts très-différens ; ſource de mille débats, de mille ſentimens oppoſés, & des longueurs qui retardoient l'exécution de tout ce qu'on propoſoit. Ce n'eſt pas que le Magiſtrat, & le Bourgmeſtre Sainte-Aldegonde, ne donnaſſent de bons avis, mais ils n'étoient pas écoutés ; d'ailleurs Sainte-Aldegonde envoya des couriers en Zélande, pour repreſenter qu'il falloit ſonger à profiter de l'hyver ; & que l'obſcurité des nuits, la violence des vents & des tempêtes leur fourniroient mille moyens d'incommoder leurs ennemis. Mais ces inſulaires furent ſourds à toutes ces remontrances ; les uns diſant qu'il falloit un ſecours plus grand & plus aſſuré, & les autres que les demandes des habitans d'Anvers n'étoient pas du goût de ceux qui entendoient la marine. Sur ce refus Sainte-Aldegonde envoya Teligny aux Etats, pour les inſtruire de la véritable ſituation des affaires. Teligny étoit perſuadé que la digue de Couvenſtein ruineroit Anvers, ſi les habitans ne

HENRI III. 1584. l'attaquoient sur le champ : ainsi il pressoit continuellement les Etats de sacrifier un petit nombre de soldats, pour traverser un dessein dont les suites étoient d'une grande conséquence ; que s'ils ne vouloient pas hasarder leurs troupes, ils envoyassent au moins quelques détachemens, qui par des attaques legéres & simulées, amusassent la garnison d'Ordame, tandis que celle de Lillo iroit tout de bon attaquer la digue de Couvenstein. Mais Teligny qui par zéle pour le bien public s'étoit chargé d'aller trouver les Etats Généraux, faisant ce voyage avec un seul bâtiment de charge, fut enveloppé & pris par Gaspard Robles sieur de Billy, & mené d'abord à Gand, & ensuite dans la citadelle de Tournai, où il a essuyé une longue & dure captivité sous la tyrannie des Espagnols.

Par la perte d'un si bon Officier, les affaires des Etats qui étoient déja en mauvais ordre, se ruinérent de plus en plus. Le capitaine Prop qu'on députa aux Etats après Teligny, ne put rien obtenir. Les habitans d'Anvers ne perdirent pourtant pas courage ; ils attaquérent le pont des ennemis avec un gros vaisseau de charge, des pontons & des barques armées, prirent trois de leurs vaisseaux plats, & tuérent tous ceux qui étoient dessus. Sainte-Aldegonde vouloit y retourner avec un plus grand nombre de bâtimens ; mais les matelots en possession, aussi bien que les autres habitans, d'interpréter les ordres des Commandans, refusérent de s'embarquer. Cependant la navigation n'avoit point cessé, & on alloit tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, en forçant les postes des ennemis. En effet le 9. d'Octobre & le 16. de Novembre il passa cent cinquante navires, & cent soixante & dix le vingt-cinq de Decembre ; il est vrai qu'il y en eut de pris & d'autres fort mal-traités du canon : on apprit même que les ennemis s'étoient saisis de quelques-uns qui étoient chargés de provisions de guerre & de bouche, & que le prince de Parme les faisoit servir pour défendre ses forts : c'est ce qui occasionna une défense générale de tenter cette navigation, à moins qu'on ne fût en état de tenir tête aux ennemis.

On laissa ainsi échaper pendant l'hyver plusieurs occasions importantes, & l'on donna le tems au prince de Parme d'avancer le pont. Le peuple s'emporta là-dessus contre l'amiral

Trelon, les Zélandois l'arrêterent, le mirent en prison, & on le chargea de plusieurs accusations très-graves ; mais après avoir resté longtems prisonnier, il fut enfin mis en liberté à la priére de la reine d'Angleterre, d'autant plus qu'il ne se trouva ni témoins, ni preuves suffisantes pour le convaincre : on ne laissa pas de lui ôter sa charge, qui fut donnée à Justin de Nassau bâtard du prince d'Orange.

HENRI III. 1584.

La folie du peuple alla si loin, que sur le conseil de quelques ignorans, ils entreprirent de fabriquer une machine d'une grandeur énorme, sur laquelle ils mirent plusieurs gros canons, toutes sortes d'armes & d'outils, & beaucoup de monde. Quelques remontrances que leur fît le Magistrat pour les en détourner, ils passérent outre : c'étoit un assemblage de poutres, sur lequel on avoit placé une espéce de ceinture faite de litiére & de foin entortillé & large de treize pieds, qui tenoit lieu de rempart. On regardoit cette machine comme une forteresse à l'épreuve du canon ; & capable de renverser tous les forts que les ennemis avoient sur la riviére, & leur pont même : on la nomma *La fin de la guerre*, & quiconque n'en jugeoit pas de même, étoit regardé comme mauvais citoyen. Ces gens sans expérience ne sentoient pas que plus cette machine étoit solide, plus il seroit difficile de la conduire sur l'eau, & que par conséquent elle ne seroit d'aucun usage. En effet cette masse qui coûta des sommes immenses, fut non seulement inutile par sa grandeur & par son poids, comme les gens sages l'avoient prévû ; mais elle fut même pernicieuse ; car la quille s'étant ensablée, les ennemis s'en emparérent.

La licence du peuple fut bientôt suivie de la décadence de la discipline militaire, & de séditions fréquentes entre les soldats & les matelots. Un régiment Anglois commandé par Morgan, commença à l'instigation de deux de ses Officiers, Richard Lée & Powel, à demander sa paye avec insolence, & à refuser de faire le service. Il alla jusqu'à solliciter un saufconduit auprès du prince de Parme, pour passer par la Flandre & s'en retourner en Angleterre. Le comte de Hohenlo craignant qu'ils ne prissent parti dans les troupes ennemies, offrit vingt mille florins, & promit de payer toutes leurs dettes, & de les faire passer en Angleterre par Bergopsom ;

HENRI III. 1584. mais les séditieux rejettérent ses offres. A la fin on découvrit que c'étoit une conjuration des Officiers, qui avoit donné lieu à cette révolte, & Richard Lée fut puni de mort par les ordres de Morgan.

On prit dans ce tems-là quelques précautions pour procurer l'abondance des vivres. Un certain Jenibelli de Mantouë, qui s'étoit marié dans les Païs-bas, & qui ayant des enfans, avoit fixé sa demeure à Anvers, fut admis dans le Conseil, où il proposa un moyen de tirer du blé des voisins à un prix raisonnable, & de le partager entre les habitans: & comme cette dépense devoit se faire des deniers publics, le peuple ne pouvoit manquer d'en recevoir un soulagement considérable.

Le prince de Parme instruit des divisions & des troubles qui régnoient dans la ville, crut qu'il falloit amuser les habitans pendant qu'on avançoit son grand ouvrage; & il leur écrivit le 13. de Novembre du camp de Stabroeck. Il commence par rejetter la cause de tous les malheurs publics sur le prince d'Orange & sur le duc d'Anjou, que les Etats mal conseillés & trompés par la faction du Prince, avoient appellé à leur secours. Il dit que c'est par un juste jugement de Dieu qu'ils sont morts tous les deux en même tems. Il les exhorte à considérer d'un côté la foiblesse des Etats, & de l'autre, la puissance de Philippe & la protection du ciel déclarée en sa faveur: Qu'il est tems de songer à leur sûreté, en acceptant des conditions raisonnables: Qu'il a toûjours été très-bien intentionné pour eux: Qu'il est né parmi eux, & qu'il se fait gloire d'être leur compatriote: (1) Que les peuples des Païs-bas lui ont toûjours témoigné beaucoup d'amitié dès sa plus tendre jeunesse: Et que c'est par un motif de reconnoissance, qu'il leur a tant de fois proposé la paix; mais que les ennemis de la tranquillité publique ayant jusqu'alors supprimé ses offres, il vient encore les renouveller: Qu'il les prie, qu'il les conjure d'avoir enfin pitié de leurs femmes, de leurs enfans, d'eux-mêmes; de se rappeller cet heureux tems, où soumis à leur légitime maître, ils étoient dans l'abondance de toutes sortes de biens, &

(1) Il étoit né dans les Païs-bas, dont sa mére Marguerite d'Autriche étoit Gouvernante.

joüissoient d'un repos heureux ; au lieu que depuis leur révolte il n'y a point de calamité qu'ils n'ayent éprouvée. Il les exhorte à rentrer dans le devoir, & à se soumettre à la clémence du Roi, qui est disposé à leur donner une amnistie générale, & à leur rendre ses bonnes graces à des conditions équitables. Il s'offre d'être leur médiateur ; non pas qu'il désespére du succès de ses armes ; mais parce qu'il aimeroit beaucoup mieux les sauver en les reconciliant à leur Prince, que de les vaincre & de triompher en répandant leur sang.

Dix jours après que cette lettre eut été renduë aux habitans d'Anvers, ils y firent réponse. Après avoir remercié le prince de Parme de l'amitié qu'il leur témoigne, ils ajoûtent que S. A. est mal informée de l'origine des troubles; qu'il faut les imputer à la malice, ou à l'ambition de ceux qui ont conseillé à leur Prince légitime de renverser les loix, les priviléges, les libertés, les franchises de leurs Provinces, & de traiter avec une cruauté sans exemple, sous prétexte d'inquisition, de recherches, de dénonciation, un peuple qui avoit toûjours eu une fidélité inviolable pour son Roi : Que les véritables auteurs du changement arrivé dans le Païs, étoient ceux qui avoient fait prendre au Conseil d'Espagne, le parti des proscriptions, des bannissemens, des tortures, & qui pour mettre le comble à tant de maux, l'avoient engagé à violenter les consciences, à fouler aux pieds les droits les plus sacrés, à priver de la liberté, des emplois, & de la vie même, non seulement des personnes du peuple, mais des Gentilshommes, des Gouverneurs, & les plus grands Seigneurs du païs, sans aucun respect pour les traités, les édits, & les ordonnances même faites par Marguerite d'Autriche sa très-illustre mére : Qu'on a violé à leur égard toutes les loix, ruiné leurs Colléges & leurs Universités par de nouveaux réglemens apportés d'Espagne: Qu'on a dépoüillé leurs Magistrats de leurs charges, & mis à leurs places des gens inconnus : Que les peuples outrés de toutes ces injustices, qu'ils ont souffertes sous la tyrannie du duc d'Albe & de ses successeurs, ont enfin pris les armes ; non par esprit de révolte, comme leurs ennemis le leur imputent ; mais par force & malgré eux : Que ce n'est donc point sur le prince d'Orange qu'il faut rejetter la cause de tous ces malheurs ; qu'il s'est

HENRI III. 1584.

d'abord retiré en Allemagne pour mettre sa vie en sûreté ; & que s'il est revenu dans ces provinces, ce n'a été qu'à la priére des Etats, des Seigneurs, de la Noblesse & des villes ; qu'il ne s'est jamais attribué la moindre autorité de lui même ; qu'elle lui a toûjours été donnée du consentement unanime de tous les Ordres : Que ce n'a été qu'à la derniére extrémité, que les provinces se sont déterminées à prendre les armes, & qu'elles ne l'auroient jamais fait, si leur liberté, leur vie & leur conscience n'avoient été dans un danger manifeste : Qu'ils supplient S. A. qu'ils sçavent remplie de prudence & d'équité, de faire là-dessus ses réflexions : Qu'en attendant ils le remercient de la bienveillance qu'il leur marque, & de ce qu'après avoir donné tant de preuves d'une valeur & d'une capacité supérieure à celle de tous ses prédécesseurs, il vient avec bonté, non seulement leur offrir la paix, mais s'offrir lui-même à en être le médiateur : Que cette paix sera aisée, en remédiant à la source du mal ; & que le reméde n'est pas inconnu à S. A. Que c'est le même dont les Empereurs Charle V. Ferdinand I. & Maximilien II. se sont servis dans l'Empire, & que les rois de France & de Pologne ont employé pour mettre la paix dans leurs Etats, & qui consiste à laisser dans leurs provinces le libre exercice de la Religion, dont on ne sera tenu de rendre compte que dans des Synodes libres, & légitimement assemblés, & devant des juges qui ne soient ni leurs ennemis déclarés, ni gens suspects : Mais qu'ils sont convaincus par les ordres émanés du roi d'Espagne, & par d'autres preuves incontestables, qu'il n'est pas au pouvoir de S. A. d'apporter ce reméde à leurs maux, ni de rien statuer sur la Religion, & qu'ils sçavent que Philippe est attaché au Pape & à l'Inquisition d'Espagne, par des liens qui l'empêchent d'accorder à des Chrétiens ses sujets, ce que plusieurs Princes d'Italie & lui-même accorde aux Juifs : Qu'ainsi se voyant privés de toute espérance d'obtenir la paix aux mêmes conditions qu'on l'a renduë à l'Empire, ils ont été forcés d'entrer dans une guerre funeste pour eux ; mais que la même nécessité qui les y a contraints, les oblige encore de continuer pour se mettre à couvert de la violence & de la tyrannie : Qu'enfin après avoir offert tant de fois des conditions à Philippe ; après avoir

employé

employé si souvent & toûjours inutilement, la médiation des Princes voisins pour parvenir à un accommodement avec l'Espagne, ils se trouvent réduits par la suite de cette guerre à recourir aux Princes étrangers ; & qu'ayant devant les yeux la modération avec laquelle le roi de France traite ses sujets de la même Religion qu'eux, ils avoüent à S. A. que toutes les provinces ont résolu d'un consentement unanime, de se mettre sous la protection de ce Prince ; qu'elles lui en ont déja fait la proposition ; que S. M. T. C. y a répondu avec bonté, & qu'elle leur a promis du secours ; en un mot qu'ils ont pris des engagemens solemnels avec ce Prince, & qu'il n'est plus en leur pouvoir d'entrer dans aucun traité contraire à celui qu'ils ont fait avec la France ; qu'autrement il n'y aura personne qui ne leur reproche leur inconstance & leur ingratitude : D'ailleurs, que n'étant qu'un membre des Païs-bas, ils ne peuvent rien faire, ni accepter aucunes conditions sans l'agrément des autres provinces & du Roi T. C. Qu'ils supplient S. A. de recevoir leurs excuses, & de trouver bon qu'ils envoient sa lettre, d'abord aux Etats Généraux, puis de leur aveu au roi de France, qui a bien voulu écouter des priéres rejettées avec indignation de presque tous les autres Princes : Qu'autrement S. M. T. C. sera en droit de les traiter d'imposteurs & d'ingrats, s'ils entrent dans quelque traité sans sa participation.

HENRI III. 1584.

Le prince de Parme ayant reçû cette réponse, leur récrivit le dix de Decembre. Il commence par leur dire qu'il leur est obligé des sentimens avantageux qu'ils ont de lui ; mais qu'il leur conseille de ne pas confondre leur propre péril, qui est très-proche, avec celui des autres provinces qui est éloigné, & de ne pas attendre le consentement de gens, qui pourvû qu'ils exécutent un projet qu'ils ont en tête, se mettent peu en peine de ce que deviennent les autres : Qu'inutilement ils attendent du secours de la France ; que le Roi ne veut point rompre avec l'Espagne, ni prendre la défense d'une cause aussi injuste que la leur, contre un Prince très-puissant & son allié : Qu'il ne prétend point disputer sur la Religion dont ils font le principal, & en quelque sorte l'unique fondement de leur révolte ; que n'étant point versé dans les matiéres de Théologie, cette discussion n'est guéres de sa

HENRI III. 1584. compétence; mais que certainement on ne montrera jamais ni par les paroles, ni par l'exemple de Jesus-Christ, qu'il soit permis de prendre les armes contre son légitime Souverain pour cause de Religion; de piller, de voler, de brûler, de rompre des digues, de submerger sa patrie, en un mot, de ravager & de bouleverser des Provinces entiéres. Il finit par protester qu'il charge de tous les malheurs & de tous les ravages que cette guerre sanglante va attirer sur les têtes de ceux qui l'ayant causée par leur révolte ne veulent pas accepter la paix qui leur est offerte.

Ces lettres datées de Callo, ne furent pas plûtôt renduës aux habitans d'Anvers, qu'ils les envoyérent aux Etats de Hollande, pour les faire passer ensuite à la cour de France; & ils n'y firent aucune réponse, de peur que ce commerce de lettres ne causât quelque mouvement dans la ville. Sur le bruit d'un traité entre le roi de France & les Provinces Unies, le prince de Parme, qui en méditoit un tout opposé, voulut en attendant apporter quelque retardement à la conclusion de celui-là. Dans cette vûë, il fit en sorte que Malroi fût député vers les Etats de Hollande, de la part des électeurs de Cologne & de Tréve, pour les dissuader de se mettre sous la protection de la France; qu'autrement les princes d'Allemagne sçauroient tirer vengeance d'une injure si atroce faite à la maison d'Autriche, qui tient à l'Empire par des liens si étroits.

Les Etats haïssoient trop les Espagnols pour faire aucune attention aux avis du prince de Parme, ou des deux Electeurs qu'il faisoit agir. Ils cherchoient donc sérieusement à se mettre sous la protection de quelque Puissance en état de les défendre. Les deux sur lesquelles ils jettoient les yeux, étoient la France & l'Angleterre, en qui la haine pour les Espagnols étoit à peu près égale; parce que toutes deux avoient également à craindre les armes de ces derniers, dès qu'ils ne seroient plus occupés dans les Païs-bas. Mais elles se défioient l'une de l'autre, la France craignoit que les Anglois ses anciens ennemis, fortifiés par l'union des Païs-bas, ne tournassent leurs armes contre elle, & l'Angleterre appréhendoit que si nos Rois avoient la Flandre, ils ne voulussent pas tenir les traités faits entre elle & la maison de

Bourgogne, & qu'ils ne ruinaſſent ſon commerce des Païs-bas.

Celui qui negocioit entre le Roi & les Etats, étoit Roch de Sorbiere ſieur de Pruneaux, ancien Secretaire du duc d'Anjou, homme de probité & plein de zéle pour la tranquillité publique & la gloire du nom François ; mais qui manquoit de l'habileté néceſſaire pour une négociation de cette importance. D'ailleurs il n'étoit point aſſez en crédit dans une Cour où le Prince ne ſongeoit qu'à ſatisfaire ſes paſſions particulieres, & où ceux qui avoient le plus d'autorité, ne s'en ſervoient que pour augmenter leur fortune aux dépens du bien public. Meſſieurs de Foix & de Pibrac, ces deux grandes lumiéres de la France, étoient morts : quelques autres, ennemis déclarés des factions du Royaume, & qui auroient pû donner des conſeils vigoureux, avoient été éloignés de la Cour : & de tous ceux qui approchoient du Roi, il n'y en avoit pas un qui voulût ou qui oſât faire enviſager au Prince les deux objets auſquels il devoit toute ſon attention dans cette affaire ; je veux dire, l'orage prêt à tomber ſur la France, ou l'occaſion d'augmenter ſa puiſſance. Il s'en trouvoit même un grand nombre d'autres aſſez lâches pour craindre les Eſpagnols, ou aſſez mauvais citoyens pour les favoriſer en ſecret. Ces derniers ne ſe déclaroient pas ouvertement contre l'entrepriſe dont nous parlons ; mais ils en étaloient les difficultés, & ils en perſuadoient aiſément un Prince ennemi de toute application, & qui n'aimoit pas à être tiré de la malheureuſe ſécurité où il vivoit. Par cette infame manœuvre, ils empêchoient qu'on ne profitât de l'occaſion qui ſe préſentoit. Ces mêmes courtiſans haïſſoient les Anglois, qu'ils ſçavoient diſpoſés à accepter les conditions qu'on offroit à la France, ſi le Roi les refuſoit. C'eſt ce qui les engagea à faire eſpérer aux Etats, que le Roi les prendroit ſous ſa protection, en même tems qu'ils donnoient avis aux Eſpagnols que le Prince n'en feroit rien ; que ſon but en négociant avec eux, étoit d'empêcher qu'ils ne ſe jettaſſent entre les bras des Anglois; de ſuſpendre les meſures qu'ils pourroient prendre avec eux, & de leur faire entrevoir un puiſſant ſecours, juſqu'à ce que le repentir de leur révolte les portât à ſe réconcilier avec leur Souverain.

HENRI III. 1584.

Les Espagnols naturellement soupçonneux, n'étoient pas persuadés de la sincérité de ces flateurs ; mais ils regardoient cette démarche de la part de la France, comme un aveu de sa foiblesse, comme une preuve qu'elle ne leur déclareroit pas ouvertement la guerre, qu'elle ne profiteroit point des circonstances où elle se trouvoit. Une pareille conduite ne leur donna que du mépris pour la Nation ; leur fit naître le dessein de former des projets plus importans contre le Roi, & de se mettre en devoir de les exécuter. D'ailleurs la Reine mére au desespoir d'avoir perdu son autorité, vouloit la recouvrer à quelque prix que ce fût, & par la ruine même du Royaume, s'il n'y avoit point d'autre moyen d'y réüssir : dans cette vûë, elle préferoit la guerre civile à un guerre étrangére. Voici son raisonnement : » Si l'on fait la guerre au dehors, les Généraux auront toute l'autorité ; au lieu qu'une guerre allumée dans le cœur de l'Etat me rendra aussi puissante, que je l'ai été pendant vingt-ans. « Sur ce plan, elle ne vouloit point de guerre avec l'Espagne, & depuis la mort du duc d'Anjou elle ne prenoit aucun intérêt aux affaires des Provinces-Unies. Elle voyoit avec douleur, que de tant d'enfans qu'elle avoit eus il ne restoit que le Roi, qui étoit sans postérité & sans espérance d'en avoir. Pour le roi de Navarre, le plus proche héritier de la Couronne, non-seulement il n'avoit point d'enfant de Marguerite de Valois ; mais il avoit même fait divorce avec elle, & c'étoit le Roi qui lui en avoit fourni un prétexte spécieux ; car il avoit chassé honteusement de la Cour cette Princesse, qu'il haïssoit par des raisons secretes ; & après ce traitement injurieux, il l'avoit renvoyée au Roi de Navarre. Ce Prince de son côté déclara qu'il ne la recevroit point, qu'elle ne se fût justifiée : autrement que ce seroit à lui & non à sa femme, que l'insulte auroit été faite. Le Roi sentant que la colére lui avoit fait commettre une faute considérable, chargea Pompone de Belliévre d'aller trouver le roi Navarre pour appaiser cette affaire ; mais il n'en put rien obtenir.

Ce refus ayant aigri la Reine mére contre lui, elle songea à se consoler de la perte de ses enfans aux dépens des loix du Royaume, & cette femme ambitieuse prétendit disposer à son gré de la succession à la Couronne. Elle forma donc le

deſſein de mettre ſur le trône les enfans de ſon autre fille mariée au duc de Lorraine : & ce fut un nouveau motif de favoriſer les Guiſes, quoique d'ailleurs elle redoutât leur ambition. Mais elle comptoit que par leur ſecours elle pourroit mettre la Couronne ſur la tête des princes Lorrains ſes petits-fils, qui étoient de la même maiſon que les Guiſes. Ainſi toutes les nouvelles que le Roi recevoit des menées des Guiſes, des émotions populaires qu'ils excitoient dans les villes, des intelligences qu'ils entretenoient dans les païs étrangers, tout cela paſſoit pour des choſes de peu d'importance : & par une perfidie horrible, les Miniſtres les cachoient, ou les déguiſoient au Roi pour faire leur cour à ſa mére. Il n'eſt donc pas étonnant que le traité avec les Etats Généraux n'avançât point, quoique ceux qui approchoient du Roi ne rejettaſſent pourtant pas ouvertement leurs offres ; mais c'étoit, comme je l'ai dit, moins par la haine pour les Eſpagnols, que par la jalouſie contre les Anglois : & au fond leur but étoit de faire échoüer l'affaire, en la traînant en longueur. Cependant Sorbiere qui alloit & venoit de France en Hollande, déguiſoit aux Etats les veritables diſpoſitions de la Cour de France, & il les aſſûroit que le Roi s'intéreſſoit vivement à leurs affaires.

Les Anglois étoient inſtruits de tout ce manége, & ils ſe flatoient ſans beaucoup de fondement, que les peuples des Païs-bas, de tout tems ennemis des François, & aigris encore depuis peu par le tumulte d'Anvers, dont ils avoient ſoin de rappeller la mémoire pour nous deshonorer, aimeroient mieux ſe ſoûmettre à la reine d'Angleterre qu'au roi de France. Dans cette perſuaſion, ils ſe rendoient difficiles ſur les conditions : & tandis que Sorbiere applaniſſoit tout du côté de la France ; ils demandoient qu'on leur mît entre les mains pluſieurs places & pluſieurs fortereſſes pour leur ſûreté ; en ſorte que ces malheureux peuples, au lieu de recouvrer leur liberté, pour laquelle ils avoient pris les armes, ne faiſoient, à proprement parler, que changer un eſclavage très-dur, en un autre qui ne l'étoit guéres moins. Voici les raiſonnemens des plus ſages d'entr'eux : La domination des Anglois, diſoient ils, a toûjours été dure & impérieuſe ; c'eſt ce qui les a fait chaſſer de France, & c'eſt encore

HENRI III. 1584.

ce qui fait aujourd'hui le prétexte de la guerre irréconciliable des Irlandois contre eux. D'ailleurs si Elisabeth vient à mourir, le royaume d'Angleterre passera à la reine d'Ecosse, qui est très-attachée à la religion Catholique ; & on ne peut presque pas douter que pour s'affermir sur le trône & régner en paix, elle ne rende un jour les Païs-bas à l'Espagne. Qu'on ne pouvoit pas plus compter sur son fils, qui régnoit en Ecosse, parce qu'il auroit autant besoin que sa mére du secours du roi d'Espagne pour se maintenir dans ses nouveaux Etats : Que tous ces inconveniens qui se trouvoient du côté de l'Angleterre, ne se rencontroient point du côté de la France : Que le secours étoit à leur porte ; que Henri étoit un Prince rempli de clémence & d'équité ; que la succession à la Couronne étoit certaine ; que si le Roi venoit à mourir, le Royaume appartenoit au roi de Navarre, dont on connoissoit la valeur & la justice ; Prince d'ailleurs très-zélé pour la Religion qu'ils professoient, & pour laquelle ils avoient pris les armes.

Par toutes ces raisons, qui faisoient beaucoup d'impression sur les provinces, les villes & les communautés dont cet Etat est composé, il fut résolu unanimement contre l'espérance des Anglois, contre l'attente du Roi, & même malgré ceux qui l'approchoient, que les Provinces-Unies des Païs-bas se soûmettroient à la France aux conditions les plus avantageuses que l'on pourroit, mais sans restriction, & sans ces articles secrets qu'on stipule quelquefois pour l'avenir, & qu'on appelle contre-lettres, comme il s'étoit pratiqué douze ans auparavant, lorsque la Zélande & la Hollande se voulurent donner au prince d'Orange, qui refusa leur offre avec beaucoup de désintéressement, & comme il s'observa encore depuis au traité conclu à Bourdeaux entre le duc d'Anjou & les Etats. Bien des gens même prétendent que ces réserves furent le sujet du tumulte d'Anvers, & des entreprises que ce Duc fit sur quantité de villes des Païs-bas.

Ainsi après bien des délibérations & des délais, il fut arrêté que l'on enverroit au Roi une ambassade composée des Députés de chaque Province La province de Brabant choisit Richard de Merode sieur d'Arschot, Jean Junius jurisconsulte & Quintin Taffin sieur de Laprée. Celle de Gueldre

nomma le ſieur Doyen & Egelbert Leonin chancelier de la Province. La Province de Hollande jetta les yeux ſur Arent de Dorpe ſieur de Maeſdam. De la province de Friſe on député Jelbert de Faitſma & Eſſel Ayſma préſident de Friſe: De celle d'Utrecht, Meiner & Renyers : De celle de Zélande, Jacque Vale penſionnaire de Tergoës : De celle de Flandre, quoique preſque entiérement ſoûmiſe aux Eſpagnols, Noël de Caron ſieur de Schoonewalle ; & de la ville de Bruxelles, qui étoit alors réduite à de grandes extrémités, on choiſit Corneille Aerſſens greffier de la ville. Outre ces Députés particuliers de chaque Province, les Etats Généraux nommérent Antoine Lallain ſieur de la Mouillerie, & pour Chef de toute l'ambaſſade Pierre de Melun prince d'Epinoy, frére du marquis de Richebourg, & auſſi zélé pour les Etats, que ſon frére l'étoit pour les Eſpagnols. Le prince d'Epinoy mortifié qu'on lui eût préféré le prince de Chimai pour le gouvernement de la Flandre, avoit ſuivi le duc d'Anjou lorſqu'il quitta les Païs-bas, & il vint s'établir en France, où il épouſa une Monmorency de Bours, dont il a eu des enfans.

Ces Ambaſſadeurs munis du pouvoir des Etats, s'embarquérent à la Brille au commencement de Janvier, ſur huit vaiſſeaux bien équipés, & avec une grande ſuite, & ils arrivérent heureuſement en France le même mois. On les logea à Senlis à dix lieuës de Paris, & on leur donna ordre d'y attendre le Roi. Cet ordre ménagé par la timide & honteuſe prudence de certaines gens qui approchoient du prince, étoit un aveu aſſez clair de la crainte qu'on avoit de Philippe, & on n'en devoit point marquer dans une affaire de cette nature, qu'il falloit traiter ouvertement & à la face de l'Univers. Ce fut une faute irréparable, & l'on prétend que tant de timidité dans une circonſtance qui exigeoit de l'éclat & des réjoüiſſances publiques, fit ſentir aux Eſpagnols tout ce qu'ils pouvoient en France : & que leurs Emiſſaires ne ſe ſeroient peut-être pas découvert ſitôt, ſi le Roi au lieu d'écouter de lâches Courtiſans, avoit pour ainſi dire été au devant de l'occaſion, & qu'il l'eût ſaiſie avec vivacité.

Cette année fut funeſte à pluſieurs grands hommes. Je mets à la tête Paul de Foix, fils de Jean comte de Carmain, *Morts illuſtres.*

HENRI III. 1584.

archevêque de Toulouse, dont j'ai fait plusieurs fois une mention honorable dans cette Histoire. Il fut d'abord conseiller au Parlement de Paris, ensuite ambassadeur en Angleterre, à Venise & en d'autres endroits; & par-tout il a laissé une grande idée de sa prudence. Sur la fin du régne de Henri II. il se trouva enveloppé dans la disgrace de beaucoup de personnes innocentes; enfin on rendit justice à son mérite, & il fut rétabli dans ses dignités, comme je l'ai dit en son lieu; mais il fut toûjours suspect au Pape, & il eut beaucoup de peine à regagner son estime par une infinité de preuves qu'il lui donna de son attachement & de son respect. Ce grand homme étoit ambassadeur à Rome, lorsque pendant la Messe il se sentit tout d'un coup frapé de la maladie dont il mourut sur la fin de Mai dans la cinquante-sixiéme année de son âge, après avoir bien servi le Roi & sa patrie. Il fut enterré avec une grande pompe le vingt-neuf de Mai dans l'Eglise Françoise de S. Louis. Marc-Antoine Muret, une des grandes lumiéres de notre France & de Rome même, & qui avoit toûjours fort honoré ce Seigneur pendant sa vie, y prononça son oraison funébre.

Gui du Faur seigneur de Pibrac, président au Parlement de Paris, mourut le vingt-sept de Mai, dans le même tems que Paul de Foix, & quelques jours avant le duc de Brabant, dont il étoit chancelier. C'étoit un des plus beaux esprits de ce siécle, & des plus agréables. Dès son enfance, il s'étoit appliqué aux Belles Lettres, dont il ne s'étoit pas contenté de prendre une teinture légére, mais ils les possedoit à fond. Il avoit appris le latin du fameux Pierre Bunel; il le parloit & l'écrivoit parfaitement; & il avoit encore un talent heureux pour la versification Françoise. Il fut employé toute sa vie aux plus grandes affaires, au-dedans & au-dehors du Royaume. Il assista au concile de Trente avec Arnoul du Ferrier, & il accompagna Henri III. dans son voyage de Pologne, lorsque ce Prince prit possession de cette Couronne avec une gloire & une pompe à laquelle les suites ne répondirent guéres. Pibrac tomba malade à Paris du chagrin que lui donna le malheur d'Anvers & le mauvais état des affaires du Royaume; & après avoir long-tems langui, il mourut dans un âge encore moins avancé que Paul de Foix,

entre les bras d'Arnoul de Caſeneuve ſon frére, & de plu-ſieurs de ſes amis. Il fut enterré au couvent des Auguſtins, auprès deſquels étoit ſa maiſon.

La mort de Paul de Foix & de Pibrac, deux hommes ver-tueux & très-bons François, arrivée dans le même mois, quoique en des lieux fort éloignés, fut une grande perte pour la France, & une affliction très-ſenſible pour moi; car c'étoient les deux hommes du monde que j'aimois le plus, & à qui après mon pére & ma mére j'avois les plus grandes obli-gations: ils m'ont toûjours l'un & l'autre regardé comme leur fils; & le peu de ſcience & d'expérience que j'ai, je re-connois avec beaucoup de plaiſir, que c'eſt d'eux que je le tiens, & je ſouhaite que le témoignage que je leur rends ſoit dans la poſtérité un monument éternel de ma reconnoiſſan-ce. Pibrac dans ces derniers momens demanda pluſieurs fois à me voir; mais une fiévre tierce très-violente dont j'étois alors attaqué, m'empêcha de lui donner cette ſatisfaction. Par-là ſes écrits qu'il vouloit me remettre, ont été diſperſés de côté & d'autre, & ſe ſont perdus, au grand dommage de la Littérature.

Le douze de Septembre, Gentien Hervet, qui a très-uti-lement travaillé pour les Lettres & pour la Religion, mou-rut à Rheims. Il étoit né à Olivet, bourg près d'Orleans, l'an 1499. Dès ſon enfance, il cultiva les beaux arts, & ſur-tout les langues grecque & latine. Le premier emploi qu'il eut, fut, d'être précepteur de l'Aubeſpine, qui fut depuis un des quatre ſecretaires d'Etat, ſous les rois François I. Henri II. François II. & Charle IX. Après cela il vint à Paris, où il fut d'un grand ſecours à Lupſet Anglois, pour l'édition des œuvres de Galien, traduites en latin par Tho-mas Linacer. Lorſque Lupſet s'en retourna en Angleterre, Hervet l'y ſuivit, & la comteſſe de Saliſberi le chargea de l'éducation d'Artur Polus ſon fils. Dans la ſuite le cardinal Polus frére d'Artur, le fit venir en Italie du conſentement de la comteſſe de Saliſbery leur mére, pour travailler à tra-duire en latin les auteurs Grecs. Hervet demeura long-tems dans la maiſon de ce grand homme, qui étoit comme l'é-cole de la politeſſe & de toutes les vertus. Chéri de Polus, ſon érudition ſinguliére & la douceur de ſes mœurs lui acquirent

HENRI III. 1584. encore l'amitié de tout ce qu'il y avoit de grands hommes en Italie. De retour en France, il fit des leçons publiques dans le collége de Bourdeaux, le plus célébre que la France eût en ce tems-là. Quelque tems après il retourna en Italie, & Marcello Cervino (1), qui fut depuis Pape, se l'attacha; faveur qu'il eut bien de la peine à obtenir de Polus son Patron. Ce fut-là qu'Hervet travailla à des traductions latines de plusieurs péres Grecs, à la priére ou par l'ordre de Cervino. Il l'accompagna même au concile de Trente, & y prononça quelques discours. Celui qu'il fit sur la décence des mariages, est une piéce remplie d'érudition, & très-convenable aux circonstances présentes. On croit qu'elle donna lieu aux decrets que le Concile fit depuis contre les mariages clandestins. Dans la suite Hervet prit les Ordres sacrés, & fut d'abord Grand-vicaire de Jean de Hangest évêque de Noyon, & puis de Morvilliers évêque d'Orleans; dans tout ce tems-là, il s'occupa particuliérement à la prédication. Enfin le cardinal de Lorraine, qu'il avoit suivi au concile de Trente, lui donna un canonicat de Rheims. C'est-là qu'il passa le reste de ses jours dans une application continuelle à l'étude. Une vie longue & toûjours occupée exigeoit en quelque sorte de moi que je passasse les bornes ordinaires dans l'éloge que j'en ai fait.

Sur la fin de l'année, la mort enleva deux des plus grandes lumiéres du Sacré Collége, le cardinal Borromée & le cardinal Commendon. Charle Borromée étoit fils du comte d'Arona Milanois, & de Marguerite Medequin sœur de Pie IV. L'élévation dans laquelle il se vit à un âge assez peu avancé, fut la suite de celle de son oncle, qui le fit Cardinal, & lui donna des bénéfices d'un revenu considérable. Dans le tems qu'il étoit à la tête des affaires de l'Eglise, & qu'il faisoit un grand personnage sur le premier théatre de l'Univers, la mort prématurée de son frére Frideric, l'ayant fait souvenir de bonne heure qu'il étoit mortel, il quitta sur le champ par un désintéressement dont on voit peu d'exemples, tous ces grands revenus qu'il tiroit de l'Eglise, & il se retira à son archevêché de Milan, au grand regret de son oncle, qui

(1) Cervino fut fait Pape en 1555. & prit le nom de Marcel II. Il ne fut Pape que 21. jours, & ce fut grand dommage.

vivoit encore. Là appliqué ſans relâche à tous les devoirs d'un bon Paſteur, il nourriſſoit ſes brebis du pain de la parole divine, & les édifioit par la ſainteté de ſa vie; le mépris qu'il faiſoit de toutes les choſes paſſagéres, le déſir de celles du Ciel, ſon humilité, ſes mortifications continuelles; ſa charité ſans bornes, le commerce qu'il avoit continuellement avec Dieu par la priére; toutes ces vertus, dis-je, laiſſant à peine reconnoître en ce ſaint homme la foibleſſe humaine. L'auſtérité de ſa vie, qui paroiſſoit tenir de l'excès, le portoit quelquefois à mêler quelque aigreur aux corrections qu'il faiſoit, & c'eſt ce qui fut cauſe qu'un certain Farinata entreprit de l'aſſaſſiner, comme nous l'avons dit en ſon lieu; on croit même que cette vie dure & auſtére abrégea ſes jours: car il n'avoit que quarante-ſix ans quand il mourut le 3. Novembre. Il fut enterré à Milan dans un tombeau fort ſimple, qu'il avoit lui-même fait faire quelque tems auparavant. François Panigarola évêque d'Aſt fut chargé de l'oraiſon funebre, & il s'en acquitta bien. Il y a trois Auteurs qui ont écrit ſa vie, Auguſtin Valerio cardinal, évêque de Verone, grand imitateur des vertus du cardinal Borromée; Charle prébendier de l'Egliſe de ſaint Pierre; & Charle Biſcape évêque de Novare.

HENRI III. 1584.

Sur la fin de l'année, arriva la mort du cardinal François Commendon natif de Veniſe, grand homme auſſi célébre que le cardinal Borromée; mais dans un autre genre. Car le cardinal Commendon, comme je l'ai dit en bien des endroits, paſſa preſque toute ſa vie dans le maniement des plus grandes affaires, & fut employé dans les ambaſſades les plus importantes, & par-tout il ſe conduiſit avec tant de prudence, qu'il a toûjours été regardé comme un Négociateur habile, & comme un eſprit très-délié & très-pénétrant; en ſorte qu'il n'a pas moins fait d'honneur au Sacré Collége, par les grands talens de la politique, que le cardinal Borromée par les rares exemples d'une piété preſque inconnuë à notre ſiécle. Le cardinal Commendon ayant travaillé toute ſa vie pour le bien de la Chrétienté ſe retira à Padouë, aſſez près du lieu de ſa naiſſance, & après avoir été long-tems tourmenté d'une inſomnie continuelle, il y rendit ſon ame à Dieu le vingt-ſix de Décembre dans ſa ſoixante-deuxiéme année.

HENRI III. 1584.

François Torriano natif d'Erera au diocéſe de Valence ; étoit mort le vingt-deuxiéme de Décembre, quatre jours avant la mort du cardinal Commendon. C'étoit un homme très-verſé dans l'antiquité ſacrée, & dans les langues grecque & hebraïque. Les ouvrages pleins d'érudition qui nous reſtent de lui en grand nombre, me diſpenſent de m'étendre ſur ſon ſujet. Après avoir mis au jour beaucoup d'écrits, ou traduits des Péres Grecs, ou de ſa compoſition, il entra dans les Jéſuites dans un âge aſſez avancé, & étant paſſé en Allemagne, il compoſa à Ingolſtat quelques commentaires, & écrivit ſur-tout contre Antoine Sadeel. Enfin il fut rappellé à Rome, où il mourut chez les Jéſuites, âgé d'environ quatre-vingts ans.

J'ajoûterai ici deux hommes, à qui les Lettres ont de grandes obligations. Le premier, c'eſt Huldric Fugger né à Auſbourg d'une famille illuſtre en Allemagne. Il avoit été camerier de Paul III. & depuis il embraſſa la religion des Proteſtans. Il s'appliqua avec un ſoin extrême à ramaſſer les écrits des Anciens & à les donner au public, ce qui le jetta dans de grandes dépenſes. Il tira cependant bien des ſecours de deux hommes célébres, Henri Serimger & Henri Etienne, cet Imprimeur ſi connu par ſa ſcience extraordinaire. Fugger eut un procès avec ſa famille, qui ſous prétexte de diſſipation, lui fit ôter l'adminiſtration de ſon patrimoine, qui étoit conſidérable : il en conçut tant de chagrin qu'il tomba dans une mélancolie, qui le tourmenta preſque tout le reſte de ſa vie. Il ſe retira enfin à Heidelberg auprès de l'électeur Palatin Frideric III. & il lui laiſſa en mourant ſa belle bibliothéque qui l'avoit ſuivi dans ſon éxil. Il mourut le quatorze de Juin dans ſa cinquante-huitiéme année.

Jean Sambucus natif de Tyrne en Hongrie, étoit mort le treize du même mois à Vienne en Autriche. Il étoit Médecin ; mais les ſoins qu'il prit de ramaſſer quantité de manuſcrits des anciens Auteurs, & les dépenſes qu'il fit pour les publier, méritent bien malgré la diſproportion de ſon état, qu'il ſoit mis de pair avec les grands Princes qui ſe ſont ſignalés par des liberalités ſi utiles & ſi glorieuſes. Le Nonnus auteur des Dionyſiaques, Ariſtenete, Eunapius, Heſychius, & d'autres qu'il a donnés au public, feront à jamais une

preuve de ſon zéle en ce genre. Perſonnage au reſte plus connu par l'habileté d'autrui, que par la ſienne.

Dans ce même mois mourut encore Janus Gulielmius natif de Lubec. Ce jeune homme d'un eſprit très-orné, fit le voyage de Bourge exprès pour prendre les leçons du Grand Cujas ; mais à peine étoit-il arrivé dans la ville que les chaleurs exceſſives qu'il avoit eſſuyées, lui cauſérent une maladie dont il mourut. Il n'avoit pas encore trente ans accomplis ; & il doit être d'autant plus regretté, qu'entr'autres ouvrages qu'il avoit tout prêts à donner au public, ſe trouvoit une nouvelle édition des œuvres de Ciceron, collationnées ſur pluſieurs manuſcrits, & dans laquelle il avoit remis plus de ſix cens paſſages qui manquoient dans les éditions précédentes. Comme il me vint voir pluſieurs fois dans le tems qu'il étoit à Paris, il me montra cet ouvrage. Je ne ſçai ce qu'il eſt devenu ; mais ou il eſt perdu, ou caché en quelque endroit, & c'eſt une grande perte pour les Lettres.

Le dernier dont je parlerai eſt Abraham Bucholtzer natif de Schonhoven en Hollande. L'ouvrage qu'il a fait ſur la Chronologie lui a fait honneur. Il mourut à Freſtad en Siléſie le quatorze de Juin, au commencement de ſa cinquante-cinquiéme année.

Fin du Livre quatre-vingtiéme.

HISTOIRE
DE
JACQUE AUGUSTE
DE THOU.

LIVRE QUATRE-VINGT-UNIÉME.

HENRI III.
1585.
Affaires de France.

NOus voici enfin arrivés à l'an 1585. Epoque funeste où commença une nouvelle guerre, qui fut une suite malheureuse des premiers troubles, que le Roi croyoit avoir assoupis par son dernier Edit, & le fruit du traité secret que les Ligueurs avoient fait avec les Espagnols après la mort de D. Juan d'Autriche, pour détourner l'orage, dont Philippe II. étoit menacé dans les Païs-bas. Ce fut alors qu'on vit s'allumer dans le cœur de l'Etat ce nouvel incendie, qui après avoir désolé un des plus florissans Royaumes, après avoir causé la perte du Prince infortuné qui le gouvernoit, devint presque égallement fatal, & aux vainqueurs, & aux vaincus, & ne put enfin être éteint que par un coup du Ciel, auquel on n'avoit aucun lieu de s'attendre, & par la valeur incroyable du grand Monarque qui régne aujourd'hui si heureusement sur la France.

Qu'il me soit donc permis, puisque j'entre en quelque sorte

dans une nouvelle carriére, de protefter ici, comme je l'ai déja fait au commencement de cet Ouvrage, que mon defsein eft de rapporter fidélement,& fans partialité,les faits tels qu'ils font arrivés. Que fi j'ai eu le bonheur de l'exécuter jufqu'ici à la fatisfaction des honnêtes gens, j'efpére qu'il me fera encore d'autant plus aifé d'en venir à bout dans la fuite, que le voile qui jufques-là avoit couvert toutes ces intrigues, étant tiré, découvrit enfin les projets pernicieux qu'on avoit jufqu'alors tenus cachés avec tant de foin; & que l'efprit de vertige, qui s'empara de tous les efprits, ne permit plus aux chefs du parti, de faire plus long-tems myftére de leurs deffeins. On les vit alors en effet commencer à marcher la tête levée; & au lieu de chercher, comme auparavant, à pallier le fecret de leurs entreprifes, ofer foûtenir hautement la juftice de leurs prétentions, appuyés qu'ils étoient fur-tout de l'autorité des Papes, dont l'événement trompa cependant enfin les efpérances, & les efforts. Je demande encore pardon au lecteur, de l'ennui que pourra lui caufer la fuite de cette hiftoire. Obligé de rapporter le fuccès des troubles domeftiques dont la France fut alors agitée, j'aurai fouvent à parler de confpirations fecrettes, d'intrigues criminelles, de meurtres, de trahifons, & de brigandages. Mais fi le fujet eft peu agréable par lui-même, il fera égayé de tems en tems par le récit des grands exploits, qui pendant tout le cours de cette guerre fignalérent le vaillant Monarque qui nous gouverne, & qui, s'il a participé aux vices, qui ne font que trop communs dans ce fiécle corrompu, les a réparés avantageufement par le mélange des vertus, dont la providence, toûjours infiniment fage, a fçû compenfer fes défauts.

Origine de la guerre de la Ligue.

Henri de Lorraine duc de Guife étoit en France à la tête de la faction oppofée au parti Proteftant. Héritier de la valeur, comme du crédit de fon pére, & dépofitaire des projets fecrets que le Cardinal de Lorraine fon oncle avoit formés, ce Prince, qui avec un génie naturellement brouillon, trouvoit encore de grandes reffources dans fon propre courage, & dans fes fervices, ne cherchoit qu'une occafion de rejetter le Royaume dans de nouveaux troubles. L'efprit de parti régnoit encore dans l'Etat. Sollicité d'un côté

par les factieux, qui le pressoient de se mettre à leur tête; il souffloit lui-même par tout la révolte. C'étoit lui qui avoit été l'auteur de l'Union que Jacque d'Humiéres, qui sans contredit étoit le premier Seigneur de la Province de Picardie, avoit fait signer huit ans auparavant à Peronne, pour la défense de la Religion. Le Roi avoit sçû en arrêter les suites, comme je l'ai rapporté. Mais ce coup avoit donné un exemple dangereux qui pouvoit encore avoir de fâcheuses conséquences; & il restoit dans l'esprit des peuples des étincelles de ce premier feu, capables de causer un nouvel incendie, aux moindres efforts que l'on voudroit faire pour les ranimer.

D'un autre côté, le Duc avoit éprouvé dès-lors, qu'il s'étoit fait beaucoup d'ennemis, en rallumant si souvent la guerre. Ainsi il jugea qu'il avoit besoin de mettre à la tête de son parti quelqu'un qui fût capable d'en imposer au peuple, & qui servît à cacher les projets ambitieux, dont ses adversaires l'accusoient pour le décrier; & il crut que c'étoit dans la famille Royale qu'il devoit le chercher. Il trouvoit encore un autre avantage dans l'exécution de ce dessein; c'est que par-là il mettoit la division entre les Princes du Sang, dont la réünion pouvoit être fatale à son parti, & qui ainsi désunis travailleroient à se détruire les uns les autres.

Telle étoit la conduite qu'il avoit déja tenuë du vivant de Monsieur frére du Roi. A peine Charle IX. eut les yeux fermés, qu'il résolut dès-lors, au cas qu'Henri vînt à mourir, de se servir du roi de Navarre, qui étoit encore à la Cour, pour l'opposer à l'Héritier présomptif de la Couronne. Dans cette vuë il lia en apparence une amitié fort étroite avec ce Prince; ils ne se séparoient presque plus, mangeoient ordinairement ensemble, & ne se servoient souvent que d'un même lit. Le roi de Navarre se prêtoit d'autant plus aisément à ce que le Duc souhaitoit, que, sans vouloir se rendre complice de ses desseins, il trouvoit dans cette liaison un moyen sûr de pénétrer les vûës secretes de cet homme ambitieux, qui lui étoit suspect. Mais lorsque ce Prince, après s'être enfui de la Cour, & avoir fait une profession publique de la doctrine des Protestans, embrassa hautement leur parti; cette amitié se rompit, & le duc de Guise, qui se vantoit d'avoir le

talent

talent de manier les esprits, & de les tourner à son gré, eut la douleur de se voir obligé d'avouer, que le roi de Navarre en sçavoit plus que lui. Indigné d'avoir été ainsi la dupe de ce Prince, il en conçut un ressentiment si vif, que quoiqu'il le dissimulât encore, tant que le duc d'Alençon vécut, il éclata enfin après la mort de ce Prince, & dégénéra en une inimitié mortelle, dont le contre-coup retomba sur le Royaume. Il est certain que le Duc disoit depuis à ses confidens, que le roi de Navarre avoit méprisé son amitié, & l'offre qu'il lui avoit faite de ses services ; qu'il avoit fait voir qu'il ne vouloit pas l'avoir pour ami, & l'avoit mis par-là dans la nécessité de se déclarer son ennemi, en lui ôtant l'espérance de posséder jamais ses bonnes graces.

Cependant la mort du duc d'Alençon avoit élevé le roi de Navarre au même rang, où Monsieur se voyoit lorsque le duc de Guise sollicitoit ce Prince à se déclarer contre lui. Il se voyoit par cet accident devenu héritier présomptif de la Couronne. Ainsi il falloit que le Duc cherchât quelqu'autre rival à lui opposer ; & c'est à quoi il avoit déja pourvû. Le vieux cardinal Charle de Bourbon, oncle du roi de Navarre, lui avoit paru tout propre à cet usage. En vain il avoit fait tous ses efforts pour s'insinuer dans son amitié du vivant de Louis Minterne abbé de Chastrice. Cet homme sage s'étoit toûjours opposé à cette liaison. Sa mort leva cet obstacle. Le Duc avoit depuis trouvé moyen de gagner les bonnes graces du Cardinal, comme je l'ai raconté ailleurs ; & André de Rubenpré avoit été le médiateur de cette union, qui devint si fatale au Royaume.

Prétentions du roi de Navarre, & du cardinal de Bourbon à la Couronne.

Charle avoit passé toute sa vie à la Cour, où il avoit été en grande relation avec la Reine mére. C'étoit d'ailleurs un esprit superficiel, & aisé à éblouïr. Ainsi il n'avoit pas été difficile au duc de Guise, qui avoit un génie dominant, de lui persuader que la Couronne lui étoit dûë, à l'exclusion du roi de Navarre. C'étoit là l'appas qu'on lui tendoit, pour l'engager à consentir de se mettre à la tête de la guerre civile. Les Ligueurs de leur côté avoient gagné à force d'argent un misérable Docteur en droit, nommé Matthieu Zampini de Racanati, qui avoit publié une dissertation pour la défense des droits du Cardinal. François Hotman, un des plus célébres

HENRI III. 1585.

Juriſconſultes de notre ſiécle, y fit une réponſe, où il réfutoit ſon ſentiment, & juſtifioit le contraire par un grand nombre de raiſonnemens, qu'il appuyoit de pluſieurs exemples. Et certes, la Religion à part, le droit du roi de Navarre paroiſſoit inconteſtable. Au contraire, outre que le droit excluoit certainement le cardinal de Bourbon ſon oncle, il y avoit encore des raiſons de fait, qui ſans autre éxamen, ſembloient empêcher d'abord qu'on n'eût aucun égard à ſes prétentions. En effet il étoit conſtant qu'en qualité de tuteur, ou de curateur du roi de Navarre, il avoit aſſiſté, & ſigné au contrat de mariage paſſé entre ſon pupille & la princeſſe Marguerite ſœur du Roi, par lequel il étoit ſtipulé qu'au défaut des fréres de S. M. la Couronne ſeroit dévoluë à ce Prince; & que c'étoit même lui qui avoit fait les épouſailles. Auſſi comme ceux qui ſoûtenoient ſon parti, ne vouloient point entrer dans cette diſcuſſion, pour terminer en un mot ce différend, ils prétendoient, que non ſeulement le roi de Navarre avoit perdu tous les droits qu'il pouvoit avoir à la Couronne, à cauſe de la Religion qu'il profeſſoit, & qui l'en rendoit indigne; mais qu'il étoit exclus de la ſucceſſion par les termes de la loi, qui ne reconnoît point de parenté au-de-là du dixiéme dégré. Mais on leur repliquoit que lorſqu'il s'agit d'un empire, il falloit raiſonner tout autrement, que lorſqu'il n'eſt queſtion que de l'héritage d'un particulier; & que Ubal de Perouſe, contemporain de Barthole, & un des plus habiles Juriſconſultes de ſon tems, avoit prévenu cette difficulté qu'on agitoit ſi mal-à-propos, & avant le tems, lorſque par une eſpéce de preſſentiment il avoit décidé deux cens ans auparavant, que par rapport à la ſucceſſion à la couronne de France le droit des Bourbons, qui, eu égard au tems, & à leur dégré de parenté, étoient alors bien plus proches du trône, ſubſiſteroit toûjours, quand même ils en ſeroient éloignés juſqu'au milliéme dégré.

Conduite du duc de Guiſe au commencement de la Ligue.

C'étoit le duc de Guiſe, qui faiſoit jouer toutes ces machines. Au reſte comme il avoit beſoin de pluſieurs ſortes de gens pour l'exécution de ce qu'il méditoit, & que ceux dont il ſe ſervoit avoient des intérêts différens, & ſouvent tout opposés; le parti qu'il avoit pris étoit de ne leur faire à chacun part de ſes deſſeins qu'avec réſerve, enſorte qu'il n'y en eût

aucun qui fût abſolument au fait de ſes véritables projets. Ainſi il faiſoit eſpérer au cardinal de Bourbon de le mettre ſur le trône, à l'excluſion du roi de Navarre ; & on parloit déja de demander diſpenſe au Pape, pour lui faire épouſer ſa ſœur Catherine de Lorraine, veuve du duc de Monpenſier, qui étoit une femme d'un caractére violent & broüillon. En même tems, pour mettre la Reine mére dans ſes intérêts, il lui perſuadoit que tout ce qu'il faiſoit en faveur du Cardinal, ce n'étoit que pour empêcher le roi de Navarre de parvenir à la Couronne ; que quand ils en ſeroient venus à bout, & que par même moyen ils auroient réüſſi à éloigner tous les autres Princes du ſang, en les rendant adroitement ſuſpects au peuple, ils ſeroient bientôt défaits de ce vieux rêveur, qui ne pouvoit vivre encore longtems ; & qu'ainſi le trône reviendroit aux fils du duc de Lorraine, petits-fils de cette Princeſſe ; lui faiſant offre de ſes ſervices, pour leur aider à s'en mettre en poſſeſſion. Enfin il tenoit un langage tout différent avec les Miniſtres de la cour d'Eſpagne. Il leur faiſoit entendre que s'il paroiſſoit travailler en faveur du Cardinal, ou de la Reine mére, ce n'étoit pas qu'il eſpérât jamais d'y réüſſir ; qu'en effet vouloir faire paſſer la Couronne ſur la tête d'un vieillard caſſé, tel que le Cardinal, c'étoit s'appuyer ſur un roſeau fêlé ; qu'il ne falloit pas non plus le croire aſſez ſimple, pour s'imaginer qu'il ſe fût mis en tête d'établir ſur les ruines de la famille Royale le droit des Princes de Lorraine à la Couronne, comme il tâchoit de le perſuader à la Reine mére ; qu'ils étoient trop foibles pour porter un ſi grand poids ; que d'ailleurs il ne le voudroit pas, quand même il pourroit en venir à bout ; qu'en effet la jambe étoit plus éloignée que le genouil, & qu'il ſe croyoit plus obligé de travailler à l'agrandiſſement de ſa propre maiſon établie déja en France, qu'à celui de la famille des ducs de Lorraine, dont elle tiroit ſon origine ; mais que l'un lui étoit néceſſaire pour lui ſervir de fantôme ; & qu'il avoit beſoin d'ailleurs de ménager la Reine ; que c'étoit pour cela qu'il travailloit à les mettre tous les deux dans ſes intérêts ; que du reſte il étoit perſuadé qu'il n'étoit pas poſſible de pervertir l'ordre de la ſucceſſion à la Couronne, qu'en la faiſant paſſer à un Prince aſſez puiſſant pour la conſerver, & pour récompenſer dignement un ſi grand ſervice.

HENRI III. 1585.

Ce qu'il y a d'étonnant, c'eſt que le Duc ne faiſoit pas même part de ſes deſſeins à ſes fréres. Mais Charle duc de Mayenne étoit un homme ſenſé, & attaché à ſa famille, qui préféroit une honnête élévation, dont il pouvoit ſe flatter tant que l'Etat ſubſiſteroit, à tous les ſceptres, & à toutes les couronnes, qu'il faudroit acheter aux riſques de perdre ſa maiſon. D'un autre côté, Louis cardinal de Guiſe étoit d'un caractére extrémement haut, & aſſez capable d'embraſſer les plus vaſtes deſſeins. Mais comme d'ailleurs il étoit jeune, & fort adonné à ſes plaiſirs, le Duc appréhendoit qu'il ne fît part de ſes projets à quelque maîtreſſe, & qu'on ne découvrît par-là le myſtére. Ainſi ni l'un, ni l'autre, n'étoit du ſecret. Le Duc ſe contentoit ſeulement de les faire ſouvenir de leur naiſſance, & du danger où leur famille étoit expoſée; & il étoit perſuadé, que ces ſeuls motifs étoient ſuffiſans pour mettre en mouvement ces deux Princes, qui ne manquoient pas de ſentimens d'honneur. A l'égard des ducs d'Aumale & d'Elbeuf ſes oncles, outre qu'il en faiſoit fort peu de cas, il ne doutoit pas qu'ils ne s'attachaſſent à ſa fortune, quand ce n'auroit été qu'à cauſe des intérêts communs de leur maiſon. Il ne lui reſtoit donc plus qu'à gagner Philippe Emmanuel duc de Mercœur, frére de la Reine régnante, & gouverneur de Bretagne. Il venoit d'acheter ce gouvernement du duc de Monpenſier, & de ſon petit-fils le prince de Dombes; & le Roi ſon beau-frére, qui n'avoit pas la force de s'oppoſer à ce mauvais exemple, avoit eu la complaiſance de le lui accorder. Du reſte c'étoit un homme caché, & naturellement attaché à ſon ſens, qui avoit ſes intérêts particuliers; & comme ſa femme, qui deſcendoit des comtes de Penthievre, avoit des prétentions ſur ce duché, on ne croyoit pas qu'il fût fort attaché au parti du Roi.

Pour ce qui eſt des différens ordres de l'Etat, le Duc, pour les mettre dans ſes intérêts, coloroit tous ſes deſſeins du ſpécieux prétexte de la Religion; & faiſoit entendre ſous main, qu'elle étoit en danger ſous le gouvernement d'un Prince qui n'écoûtoit que de mauvais conſeils, & négligeoit d'en prendre la défenſe. Du reſte il entretenoit des émiſſaires dans toutes les villes & les places du Royaume. C'étoient tous des gens ruinés, ou des ſcélerats, qui ne pouvoient

eſpérer que d'une guerre civile, ou une reſſource à leur miſére, ou l'impunité des crimes dont ils étoient chargés. Il ſe tenoit ſur-tout à Paris des aſſemblées fréquentes du parti. C'étoit par-là que le Duc vouloit que commençât la révolte, perſuadé que les autres villes ſuivroient infailliblement l'exemple de la capitale. Dans cette vûë il avoit à ſes gages grand nombre de Prédicateurs, qu'il entretenoit aux dépens de l'argent qu'il recevoit de la cour d'Eſpagne. Ces gens vendus à la Ligue, au lieu de prêcher au peuple la parole de Dieu, ne travailloient qu'à le ſoulever, en jettant la défiance dans l'eſprit de cette populace inſenſée, & la rempliſſant de terreurs paniques. Tantôt ils ſe contentoient de taxer obliquement le Prince d'une ſécurité, & d'une négligence inexcuſables. Quelquefois ils s'emportoient juſqu'à déchirer ouvertement ſa conduite. En même-tems ils donnoient les plus beaux éloges aux princes Lorrains, qu'ils appelloient les défenſeurs de la Religion; & il n'y avoit point de fables groſſiéres qu'ils n'imaginaſſent pour les rendre chers à la multitude.

D'un autre côté, le parti ne manquoit pas d'auteurs, qui, ſoit qu'on les payât pour cela, ſoit qu'ils fuſſent infectés eux-mêmes de la contagion qui commençoit à ſe répandre, aidoient encore à allumer le feu de la révolte par les libelles séditieux qu'ils compoſoient, & qu'on répandoit enſuite avec la licence la plus grande. Le plus zélé de ces écrivains étoit un Louis d'Orleans avocat au Parlement. Cet homme qui parloit & écrivoit aſſez paſſablement, publia dans ce tems-là un long & ennuyeux diſcours, ſous le nom d'un catholique Anglois, qui en reconnoiſſance de l'aſyle qu'il avoit trouvé dans le Royaume, exhortoit les François à ſe précautionner contre les entrepriſes des hérétiques, & contre la tyrannie; les avertiſſant qu'autrement ils ſe verroient expoſés à la même perſécution que ſouffroient les catholiques en Angleterre. Ce libelle fut comme un tocſin général. Bientôt on n'entendit plus à Paris, & dans toute l'étenduë du Royaume, les chaires chrêtiennes retentir d'autre choſe, que des perſécutions d'Angleterre. On étoit excedé des invectives que faiſoient les prédicateurs à ce ſujet; & ils ne manquoient pas de menacer leurs auditeurs qu'ils n'en devoient pas moins attendre des hérétiques. Cependant comme cet écrit étoit fort

dangereux, & très-propre à exciter les peuples à la fédition, plufieurs perfonnes fe chargérent de le refuter. Il parut entr'autres une réponfe anonyme compofée par Denys Boutillier, honnête-homme, & très-habile Avocat.

Tout cela cependant ne parut pas encore affez efficace aux partifans du duc de Guife; & ils imaginérent un autre moyen qui leur parut beaucoup plus propre à foulever le peuple. Pour lui infpirer une idée plus terrible des mauvais traitemens aufquels les Catholiques étoient expofés en Angleterre, ils crurent qu'il falloit lui en donner en quelque forte le fpectacle. Dans cette vûë ils firent graver des planches, où tout ce que l'on en racontoit étoit reprefenté fous des figures effrayantes. On expofa enfuite ces eftampes en public; & tandis que le fimple peuple s'amufoit à confidérer ces gravures avec une efpéce d'étonnement, il fe trouvoit des gens apoftés, qui, une baguette à la main expliquoient toute la figure; après quoi ils ajoûtoient à l'oreille d'un chacun que c'étoit là ce qui arriveroit aux François, fi le roi de Navarre montoit fur le trône; ce qui fe difoit même hautement dans la fuite. La témérité de cette entreprife, qui ne tendoit à rien moins qu'à une révolte ouverte, laffa enfin la patience de Henri. Il donna ordre au Lieutenant civil d'empêcher, que doréfnavant on n'expofât ces eftampes en public. En même-tems il chargea Claude Dorron Maître des Requêtes, qui étoit de fa maifon, de faire la recherche de ces planches, & de les fupprimer. On les trouva enfin à l'Hôtel de Guife pendant l'abfence du Duc, & elles furent portées au Roi. Mais ces précautions furent affez inutiles. Le parti ne trouvant pas que ces eftampes fiffent encore affez d'impreffion fur les efprits, fit peindre fur bois le même fujet en grand, & donna en fpectacle au public ces figures reprefentées avec les couleurs les plus vives. J'ai vû moi-même long-tems après ce tableau expofé dans le cimetiére de Saint Severin. Le mépris, où l'autorité royale étoit tombée, autorifoit cette licence des factieux. L'ambaffadeur d'Angleterre eut beau fe plaindre : ce ne fut qu'à force de crier qu'il engagea enfin le Roi à le faire ôter; & ce Prince eut encore bien de la peine à l'obtenir des Marguilliers féditieux de cette paroiffe.

Tels furent les moyens dont le duc de Guife & fes partifans

se servirent pour préparer les peuples du Royaume à la guerre qu'ils méditoient. Ce fut cette année que leurs projets éclatérent ; & on croit communément que les Ministres du roi d'Espagne en précipitérent l'occasion à l'exécution du siége d'Anvers. Quelques-uns cependant apportent une autre raison assez vrai-semblable, qui put engager le Duc à se presser de se déclarer. Henri qui, quoi que les Ligueurs en pussent dire, haïssoit mortellement les Protestans, avoit cherché les moyens les plus sûrs pour affoiblir leur parti dans le Royaume, & pour les détruire enfin, sans en venir contr'eux à la force ouverte ; & ce Prince sage croyoit les avoir trouvés. C'étoit de profiter de la paix pour affermir son autorité : de réduire à se soûmettre à la justice rigoureuse des loix ces hommes, que la licence des armes avoit accoûtumés à ne garder aucune discipline : & de se rendre enfin insensiblement le maître de ce parti si redoutable. Pour en venir plus aisément à bout, il avoit une attention extrême à ne donner aucun emploi, aucun gouvernement, aucune charge de judicature, en un mot, à ne faire aucune de ces graces qui dépendent uniquement de la libéralité du Souverain, qu'à des gens d'une catholicité reconnuë ; de n'en point accorder aux Réformés ; & même supposé qu'ils possédassent quelqu'emploi de cette nature, de le leur ôter. Outre cela comme les plus grands Seigneurs du parti Protestant, que leur âge retenoit dans les provinces, ne laissoient pas, pour soûtenir l'éclat de leur maison, d'envoyer leurs enfans à la Cour, il ne leur donnoit point, comme aux autres, de part dans sa confiance. Cependant les ducs de Joyeuse & d'Epernon, qui étoient les seuls par le canal de qui on pût espérer d'obtenir les graces du Prince, avoient soin de leur faire entendre confidemment, que la Religion seule qu'ils professoient étoit la cause de cette distinction ; & comme à leur âge l'envie d'être bien venus auprès du Monarque l'emportoit souvent sur l'attachement qu'ils pouvoient avoir pour la Religion dans laquelle ils avoient été nourris, plusieurs se faisoient Catholiques, pour s'acquérir son amitié. En même-tems si dans les différentes villes du Royaume il se trouvoit quelques Magistrats attachés à la doctrine des Protestans, on leur suscitoit mille mauvaises affaires. Aussitôt le Roi en prenoit

HENRI III. 1585.

connoiſſance. Cependant il ſe preſentoit des gens apoſtés, qui ſous différens prétextes, ou parce que le peuple ſouffroit beaucoup de la multiplication des charges de judicature, demandoient qu'ils fuſſent mis à l'amende, ou bien même qu'on les privât de leurs emplois, qu'ils n'avoient pas acquis, diſoient-ils, légitimement ; & dans ces ſortes de conteſtations les Proteſtans ne manquoient jamais de perdre leur cauſe.

Cette conduite effraya le duc de Guiſe. Il appréhenda que s'il laiſſoit plus long-tems le Roi en état d'exécuter un projet ſi ſalutaire, il ne perdît inſenſiblement ſon crédit auprès du peuple ; que ce parti Proteſtant, qu'il avoit fait tant de fois ſi formidable, pour avoir un prétexte de renouveller la guerre dans le Royaume, ne s'affoiblît peu à peu, & ne ſe détruisît entiérement, ſans qu'il fût beſoin pour cela d'en venir aux armes, & ſans qu'on lui en fût redevable. Ainſi il jugea qu'il étoit de ſon intérêt de prévenir les Princes avant que le peuple & le clergé euſſent eu le tems de s'appercevoir de l'avantage qu'ils retireroient de cette conduite pacifique, qu'il vouloit tenir avec les Proteſtans. En effet il ſentoit parfaitement que pour peu qu'on leur donnât le tems d'y refléchir, ils comprendroient auſſitôt qu'ils n'avoient plus beſoin que, ni le duc de Guiſe, ni les autres Princes de ſa maiſon, priſſent en main leur défenſe, & perdroient inſenſiblement cette confiance extrême qu'ils avoient dans leur protection.

Traité paſſé entre le duc de Guiſe & les Eſpagnols.

Dans cette crainte dès le dernier de Décembre le Duc avoit renouvellé au château de Joinville le traité qu'il avoit déja fait avec le roi d'Eſpagne. Jean-Baptiſte Taxis commandeur de l'ordre de Saint Jacque, qui menoit toute cette intrigue, & qui étoit Commiſſaire des guerres, ſe trouva à cette entrevûë de la part de Philippe, avec le Commandeur Jean Moreo ; & ceux qui s'y rendirent au nom des Princes Catholiques du Royaume, furent François de Roncherolles de Meneville, pour le cardinal de Bourbon, qui y prit les titres de premier Prince du ſang, & d'héritier préſomptif de la Couronne ; le duc de Guiſe, qui y comparut en perſonne, avec le duc de Mayenne ſon frére, tant en ſon nom, que comme porteur de la procuration du cardinal de Guiſe ſon frére, & de ſes oncles les ducs d'Aumale, & d'Elbeuf. Ce traité

traité étoit précédé d'une proteſtation par laquelle ils déclaroient, qu'ils n'avoient formé cette Union, que dans la vûë de conſerver la Religion Catholique, que les hérétiques attaquoient ſous main & ouvertement, par toutes ſortes de moyens, & pour la défenſe de laquelle ils avoient pluſieurs fois fait inutilement leurs rémontrances très-humbles à S. M. d'extirper l'héréſie, tant en France, que dans les Païs-bas ; & de s'oppoſer aux efforts de celui, qui au cas que le Roi mourût ſans enfans, voudroit en qualité d'héritier légitime, s'emparer de la Couronne ; & qui de concert avec ce Prince, trop facile à écouter de mauvais conſeils, & avec ceux dont il étoit obſedé, plus ſenſibles à leurs intérêts particuliers qu'à la gloire de Dieu & au bien public, s'étoit déja déclaré le protecteur de l'erreur dans tout le Royaume.

Après ce préambule, on convint des articles ſuivans : Que le cardinal de Bourbon ſeroit regardé comme le légitime & le plus prochain héritier de la couronne de France ; & qu'en cette qualité, au cas que le Roi Henri vînt à mourir ſans laiſſer d'enfans mâles, tous les Princes de l'Union ſeroient obligés de le reconnoître, à l'excluſion de tous autres Princes, qui étoient alors hérétiques & relaps, en ſorte que dans la ſuite aucun hérétique ou fauteur d'hérétiques, ne pût prétendre à la ſucceſſion à la Couronne : Qu'au cas que le Roi mourût ſans enfans, pour rendre la preſente Union plus ſolide, le cardinal de Bourbon qui prendroit auſſitôt poſſeſſion du trône, ratifieroit le traité de paix paſſé à Cambray entre les deux Couronnes l'an 1559. & s'engageroit de nouveau par ſerment à l'obſerver : Qu'on ne ſouffriroit dans le Royaume d'exercice, que de la ſeule Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine ; que toute autre en ſeroit bannie ; & qu'on extermineroit ſans diſtinction, tous ceux qui refuſeroient de l'embraſſer : Que pour corriger les abus qui s'étoient introduits dans l'Egliſe, & parvenir à la réformation que les Catholiques ſouhaitoient depuis long-tems, on feroit publier & recevoir en France les décrets & ordonnances du Concile de Trente : Que le cardinal de Bourbon, tant en ſon nom, que pour tous les Rois ſes ſucceſſeurs, renonceroit à l'alliance du Grand-Seigneur, & s'obligeroit auſſi-bien que S. M. C. à ne jamais ſigner aucun traité qui pût apporter quelque

HENRI III. 1585.

préjudice à la Chrétienté: Qu'on défendroit tous les armemens qui pourroient ôter aux Espagnols la liberté de la navigation pour aller aux Indes: Que pour fournir aux frais de la guerre que les Princes Catholiques entreprendroient contre les Protestans, S. M. C. s'engageroit de leur payer par mois tant qu'elle dureroit, la somme de cinquante mille écus, à compter du jour que la guerre seroit déclarée: Que ces Princes auroient soin de faire rendre à S. M. C. les places dont les hérétiques ou les rebelles auroient pû s'emparer durant le cours des derniéres guerres, entr'autres les ville & citadelle de Cambray, qui lui seroient remises avec tous leurs vivres & toutes leurs munitions, dans le même état où elles étoient lorsque les ennemis s'en étoient rendus maîtres: Qu'au cas que S. M. C. mît des troupes en campagne pour reprendre ces places, ces Princes seroient obligés de lui fournir des secours d'hommes & de vivres; d'empêcher les levées qu'on voudroit faire en France pour la défense des assiégés; enfin de l'aider de tout leur pouvoir à se remettre en possession des places, qui lui avoient été enlevées dans les Païs-bas par les hérétiques ou par les rebelles: Qu'au cas que S. M. C. y rentrât avec le secours de ces Princes, elle accorderoit en leur faveur aux habitans Catholiques une amnistie générale pour tout le passé; & qu'elle engageroit l'archevêque de Cambray à en faire de même: Que le cardinal de Bourbon & son successeur, aussitôt qu'ils seroient montés sur le trône, seroient obligés de rembourser S. M. C. des frais qu'elle auroit faits pour cette guerre; & qu'elle s'engageroit de son côté de rendre aux Princes les sommes qu'ils auroient dépensées hors du tems, pendant lequel ils auroient touché la pension à laquelle elle s'étoit obligée, suivant le compte qui en seroit arrêté: Qu'il y auroit une alliance éternelle & inviolable entre S. M. C. & ses successeurs, & les princes Catholiques & ceux qui leur succéderoient, pour la défense du Royaume de France & des Païs-bas; & qu'outre les cinquante mille écus qu'ils devoient toucher par mois, elle leur envoyeroit encore autant de troupes & d'argent qu'ils en auroient besoin, pour l'avancement de la Religion, & la conservation de leurs illustres familles: Qu'outre les Princes déja mentionnés, tous les grands Officiers de la couronne, les Seigneurs & Gentils-

hommes, les Villes, Chapitres, & Universités du Royaume, tous les Catholiques enfin avec qui ils étoient unis ou le pourroient être dans la suite, seroient censés compris dans ce traité : Que si quelque prince Catholique étranger souhaitoit d'entrer dans cette Ligue, il y seroit admis du consentement des deux parties : Que ni S. M. C. ni les Princes ligués ne pourroient traiter directement ou indirectement avec le Roi très-Chrétien, ni quelqu'autre Prince que ce fût : Qu'on ne feroit aucune entreprise au préjudice de cette Union, que dans le cas de la nécessité & du consentement des parties contractantes : Enfin, que pour éviter les troubles que les hérétiques pourroient exciter s'ils étoient instruits de cette Union, on tiendroit ce traité secret, & qu'on ne le rendroit public que d'un commun consentement. On ajoûta, que comme on étoit persuadé des bonnes intentions de Philippe Emmanuel de Lorraine duc de Mercœur, & de Loüis de Gonzague duc de Nevers, qui étoient absens, on laisseroit en blanc la place de leurs signatures. On fit deux copies de ce traité ; l'une devoit rester entre les mains du roi d'Espagne, qui seroit obligé de le ratifier dans le mois de Mars suivant, aussi-bien que les ducs de Mercœur & de Nevers, & d'en délivrer un acte signé de leur main & scellé de leur sceau. Le cardinal de Bourbon, & les autres Princes ligués devoient garder l'autre.

HENRI III.
1585.

Telles furent les raisons qui engagérent les chefs de la Ligue à se déclarer avant le tems. Je vais rapporter à present par où ils commencérent à se faire connoître. Le Roi se préparoit à donner audience aux Députés des Etats-Généraux, à qui il avoit d'abord envoyé ordre de s'arrêter à Senlis, & qu'il avoit depuis fait venir sécrétement à Paris ; lorsque D. Bernard de Mendoza ambassadeur d'Espagne à la cour de France, s'y opposa, & fit un discours très-vif, par lequel il supplioit S. M. de ne pas écouter des gens qui étoient abandonnés de Dieu & des hommes, condamnés par le témoignage de leur propre conscience, proscrits depuis long-tems par l'Inquisition d'Espagne, & qui par conséquent n'avoient plus de grace à espérer du Prince légitime auquel ils étoient soûmis ; & de ne pas accepter leurs propositions, puisqu'ils n'avoient aucun pouvoir d'en faire. Il ajoûta qu'il ne pouvoit

HENRI III. 1585.

pas au reste, se persuader que les Flamans obtinssent jamais rien de S. M. qu'au contraire il avoit trop bonne opinion de sa sagesse, pour croire qu'elle voulût prêter l'oreille à des propositions aussi injustes, charger sa conscience, & exposer sa gloire : Que c'étoit donc uniquement pour satisfaire au devoir de son emploi, qu'il la supplioit de faire attention, qu'il ne s'agissoit pas seulement en cette occasion des intérêts de S. M. C. mais de ceux de toutes les têtes couronnées, & même de toute la Noblesse, puisqu'elle étoit sur-tout intéressée à ce que, non seulement on n'accordât aucun asyle à de semblables révoltés, qui devoient être regardés comme des monstres ; mais qu'on en tirât même une vengeance marquée, afin de jetter la terreur dans le cœur de tous ceux qui oseroient penser à les imiter : Que S. M. devoit même voir avec indignation, que l'impunité eût rendu ces hommes, coupables de leze-Majesté divine & humaine, assez hardis & assez insolens, pour oser paroître devant elle, comme si elle pouvoit entrer en parallele avec eux : Qu'elle devoit donc les faire sortir de ses Etats, sans vouloir même les entendre : Qu'elle se souvînt de la maniére franche dont S. M. C. en avoit usé envers la France depuis vingt ans, que le Royaume étoit déchiré par les guerres civiles ; comme elle avoit fermé l'oreille à tous les complots secrets qu'on avoit formés contre cet Etat, & secouru toûjours généreusement les Rois très-Chrétiens dans ces circonstances : Qu'au reste s'il parloit de la sorte, ce n'étoit pas qu'il appréhendât que personne prît ces rebelles sous sa protection, bien loin de craindre rien de semblable de S. M. Qu'en effet, s'il se trouvoit quelqu'un qui eût assez peu de conscience & d'honneur, pour songer à former un pareil projet ; il sentiroit bientôt qu'au lieu de se disposer à attaquer, il lui faudroit penser à se défendre & qu'il apprendroit enfin à ses dépens ; qu'il n'étoit pas toûjours tems de se repentir d'une entreprise téméraire, sur-tout quand on avoit affaire à un Prince aussi puissant & aussi heureux que son maître, qu'on n'avoit point encore jusqu'alors outragé impunément.

Henri ne put supporter la fierté de ce Ministre, qui ne sembloit lui insulter par ce discours menaçant, que parce qu'il étoit soufflé par les Guises. Il lui répondit donc en peu

de mots, mais d'une maniére ſenſée, & bien digne de la Majeſté d'un Roi, ſi l'effet eût répondu aux paroles. Il lui dit: Qu'il ne regardoit point les Flamans comme des rebelles, mais comme des peuples opprimés qui imploroient ſon ſecours; & que par conſéquent il avoit réſolu de donner audience à leurs Ambaſſadeurs: Qu'il ſçavoit qu'ils avoient mis tout en uſage pour fléchir S. M. C. & que s'ils n'avoient pas été écoutés, ils en étoient redevables à la malignité de certaines gens, qui aimoient beaucoup mieux voir la guerre que la paix dans les Païs-bas; qu'ainſi il ne pouvoit s'empêcher de prêter l'oreille aux juſtes plaintes d'une nation ſi voiſine de ce Royaume, avec qui d'ailleurs elle avoit eu toûjours tant de liaiſon, & de prendre part au danger dont elle étoit menacée: Qu'il ne voyoit cependant pas que perſonne dût prendre pour un outrage, ce qui n'étoit qu'un ſimple effet de générosité: Que la nation Françoiſe avoit toûjours eu, préférablement à toutes les autres, la réputation de recevoir avec bonté ceux qui cherchoient à ſe ſouſtraire aux coups d'une puiſſance ennemie, ou qui languiſſoient ſous le joug d'une injuſte domination: Qu'en un mot la France avoit toûjours été l'aſyle des malheureux; & qu'il ne ſouffriroit pas que la nation pût ſe plaindre qu'on eût vû s'obſcurcir ſous ſon régne le plus bel éclat dont ſes prédéceſſeurs euſſent enrichi la couronne qu'il portoit: Qu'ainſi il étoit bien aiſe de lui apprendre, à lui & à tout le monde, qu'un roi de France ne ſçavoit ce que c'étoit que de trembler; & que ni menaces, ni dangers, n'étoient capables de l'empêcher d'uſer juſqu'au dernier ſoupir envers les Princes & les peuples affligés qui auroient recours à ſa protection, de la même générosité qui avoit autrefois mérité tant de gloire à ſes ayeux.

HENRI III. 1585.

Mendoze ayant été congédié avec cette réponſe équivoque, en fit part auſſitôt au duc de Guiſe, qui étoit alors abſent de la Cour, le preſſant de ſe ſouvenir de ſa parole, & de ſe diſpoſer enfin à la tenir, en prenant courageuſement en main la défenſe de la Religion de ſes péres, qui étoit menacée d'une ruine prochaine en France & dans les Païs-bas, & que ſes ancêtres avoient ſoûtenuë avec tant de gloire. Pour l'y engager plus vivement, il lui repreſentoit, que les levées qu'on devoit faire en Suiſſe, étoient prêtes à ſe mettre en

HENRI III. 1585.

marche : Que l'argent destiné pour le payement des troupes Allemandes qu'il avoit tant souhaitées, étoit déja tout compté : Que de sa résolution dépendoit le succès du siége d'Anvers, qui alloit décider du sort des Païs-bas : Que s'il étoit heureux, il entraîneroit avec lui la réduction du reste de la Flandre ; que si au contraire les Espagnols avoient le malheur d'échoüer devant cette place, ce revers alloit porter le dernier coup à la Religion & à l'autorité de S. M. C. dans ces Provinces : Qu'enfin ses intérêts propres & ceux du bien public, devoient le réveiller de cet assoupissement où il étoit : Qu'il y avoit déja long-tems que les ducs de Joyeuse & d'Epernon ne faisoient point mystére à la Cour, du mépris insultant qu'ils avoient pour lui : Qu'on avoit jusqu'alors attribué à sa prudence d'avoir si bien sçû dissimuler son ressentiment ; mais qu'il ne pouvoit tarder plus long-tems à en tirer vengeance, sans s'exposer manifestement à être par-tout taxé de lâcheté.

Le duc de Guise prend les armes à la sollicitation des Espagnols.

Ce dernier coup acheva de déterminer le duc de Guise, qui n'étoit déja que trop porté à se déclarer. Il conçut que si le Roi se disposoit une fois sérieusement à porter la guerre en Flandre, il lui seroit difficile de rallier autour de lui tant de Noblesse & d'Officiers, qu'il avoit mis dans ses intérêts. Occupés alors à combattre les ennemis de l'Etat, il sentit qu'il auroit de la peine à les replonger dans les troubles domestiques. Il comprit en même tems que tandis que tant d'autres Seigneurs auroient la gloire de se voir mis à la tête de cette expédition, il ne lui resteroit que la honte de languir chez lui en simple particulier, dans le repos & l'obscurité. Ces réfléxions ne pouvoient manquer de le résoudre. Sur le champ il envoya ordre à Loüis Phiffer colonel d'un régiment Suisse, qui étoit alors l'Officier le plus fameux des cinq Cantons, & que le Duc avoit mis depuis long-tems dans son parti à force d'argent, de lui amener incessamment les levées qu'il lui avoit promises. En même tems il écrivit à Christophle de Bassompierre, & à Othon Plot officier Saxon, de marcher vers la frontiére à la tête des Reîtres qu'ils étoient chargés de lever. Le capitaine S. Paul, moins connu par sa naissance, que par les exploits qui l'avoient distingué dans les derniéres guerres, homme du reste d'un génie au-dessus de sa condition,

fut deſtiné à commander les troupes Françoiſes. Pour ce qui eſt de la Nobleſſe de Champagne & de Bourgogne, qui au bruit de ces mouvemens ſe rendoit en foule auprès du Duc, ſans ſçavoir encore à quel uſage il devoit l'employer, il ſe chargea de ſe mettre lui-même à ſa tête, avec le duc de Mayenne ſon frére & le duc d'Elbeuf. En même tems le cardinal de Bourbon ſe retira, de concert, au magnifique château de Gaillon, qui n'eſt pas éloigné de Roüen. Ce fut là qu'il reçut les Députés de la Nobleſſe de Picardie, qui étoit entrée dans la Ligue neuf ans auparavant, & qui l'invitoit à paſſer dans cette province. Le Cardinal ſuivit ces Députés, & ils le conduiſirent à grandes journées à Peronne.

Le Roi donne audience aux ambaſſadeurs des Etats Généraux.

Cependant le Roi donna audience le 12. de Février aux ambaſſadeurs des Etats Généraux. Leur harangue contenoit en ſubſtance, qu'ils étoient envoyés par les provinces de Flandre avec les inſtructions & les pouvoirs les plus amples, pour ſupplier S. M. de vouloir bien les prendre ſous ſa protection, comme ſes ſujets & ſes amis; l'aſſûrant qu'elle les trouveroit diſpoſés à accepter toutes les propoſitions juſtes & raiſonnables qu'elle voudroit leur faire entendre.

Henri répondit à ces Députés avec un air de bonté, qu'ils étoient les bien venus: Qu'il étoit obligé à la nation de l'avoir choiſi pour lui faire un honneur dont il reſſentoit tout le prix, & que les Rois ſes prédéceſſeurs auroient envié, & d'avoir jugé ſi équitablement des diſpoſitions favorables où il étoit à ſon égard: Qu'il avoit été très-ſenſible à l'honneur que les Provinces-Unies avoient fait au Prince ſon frére; mais que les offres glorieuſes qu'elles lui faiſoient à lui-même, achevoient de combler ſa reconnoiſſance: Que de ſon côté il avoit toûjours eu pour elles beaucoup d'eſtime; & qu'il avoit marqué en plus d'une occaſion, le cas que l'on devoit faire de leur puiſſance & de la ſageſſe qui régnoit dans leur gouvernement: Que pour le préſent il ſouhaitoit que la bonne volonté qu'elles faiſoient paroître pour lui, fût ſuivie d'un ſuccès tel qu'elles pouvoient le deſirer: Qu'à l'égard de la propoſition qu'on lui faiſoit de leur donner du ſecours, & de les prendre ſous ſa protection à certaines conditions, il la croyoit aſſez de conſéquence pour mériter une mûre délibération: Qu'ainſi il ſouhaitoit qu'ils lui donnaſſent leurs

prétentions par écrit, afin qu'il pût en délibérer avec son Conseil, & prendre, après une mûre réfléxion, le parti qu'il jugeroit le plus convenable aux uns & aux autres. Le Roi étoit alors assisté de la Reine-mére, du chancelier de Chiverny, de Pompone de Belliévre, de Pierre Brulart, de Claude Pinart Sécrétaire d'Etat, & des principaux Conseillers d'Etat, qu'on avoit invités à se trouver à cette entrevûë. La Reine-mére donna ensuite une audience particuliére aux Ambassadeurs. Cette Princesse n'ignoroit pas les desseins du duc de Guise; mais cela n'empêcha pas qu'elle ne reçût fort bien en apparence, les Députés Flamans. Elle leur fit espérer qu'ils seroient contens; & on les congédia ainsi jusqu'à ce que S. M. eût pris des résolutions plus particuliéres.

Aussitôt que le prince de Parme apprit que le Roi avoit donné audience aux ambassadeurs des Etats-Généraux, il commença à craindre pour le succès du siége qu'il avoit entrepris. Ainsi, comme de là dépendoit, à son avis, toute la suite des progrès qu'il s'étoit promis en Flandre, il envoyoit couriers sur couriers à Mendoze, pour le presser d'engager le duc de Guise à se déclarer incessamment. En effet ce Prince jugeoit qu'il lui seroit impossible de réüssir dans son entreprise, si la France ou l'Angleterre envoyoit à tems du secours aux Etats, qui par eux-mêmes n'étoient pas capables de lui faire tête. Aussi tandis que d'un côté il travailloit à allumer la guerre dans le Royaume par le ministére de Mendoze, il députoit en même tems à la reine Elisabeth Ascagne Zufarini, avec ordre d'employer les promesses, les priéres, & les menaces, pour détourner cette Princesse de prendre les Flamans sous sa protection. Mais parce que ce Député étoit sujet du Pape, & qu'on le soupçonnoit d'avoir trempé dans l'assassinat commis en la personne du prince d'Orange, il ne put jamais obtenir audience de la Reine.

Edit qui défend de faire des levées dans le royaume.

Cependant on recevoit de toutes parts à la Cour des nouvelles des entreprises du duc de Guise, des levées qui se faisoient sans ordre du Roi, & des assemblées que la Noblesse tenoit dans toutes les provinces du Royaume. Mais Henri, qui ne sçut jamais s'opposer que mollement aux progrès de cette faction trop puissante, n'apporta au mal dans cette occasion, que de foibles remédes, incapables de le guérir. Ainsi pour arrêter

arrêter du moins ce premier désordre, il commença par faire publier un Edit le 29. de Mars, par lequel après avoir marqué, que pour assûrer le repos & la tranquillité de ses sujets, & parvenir au soulagement du peuple, il diminuoit cette année deux cens cinquante mille écus sur les impôts qui se levoient ordinairement; il défendoit de faire aucunes levées dans le Royaume, de cavaliers ou de gens de pied, sans son ordre exprès; ordonnant à ceux qui procédoient à ces sortes d'enrollemens, de licentier leurs troupes incessamment; & au cas de désobéïssance de leur part, enjoignant aux Gouverneurs des lieux où ils se trouveroient, de les arrêter & de leur faire faire leur procès, même d'assembler les habitans de la campagne au son du tocsin, s'il en étoit besoin, & de leur courir sus à main armée.

Ensuite le Roi manda à Henri Clausse sieur de Fleury, son ambassadeur en Suisse, de faire des levées dans les Cantons. Il chargea en même tems Gaspard de Schomberg comte de Nanteüil, d'aller lui lever quelques compagnies de Reîtres en Allemagne. Le sieur de Fleury s'acquitta heureusement de sa commission. Pour ce qui est de Schomberg, il s'étoit d'abord rendu à Sedan, où il fut fort bien reçu du duc de Bouillon. De là continuant sa route, il passoit en poste par la Lorraine, ne s'attendant à rien moins qu'à la supercherie qu'on lui préparoit, lorsqu'il fut arrêté à Briey par le jeune de Lenoncourt & quelques autres, que le duc de Lorraine par le conseil de Bassompierre, avoit chargé de s'en assûrer. De là il fut conduit à Verdun, où on le retint pour donner le tems au duc de Guise d'obliger le Roi, qui se voyoit sans défense, à en passer avec lui par les conditions les plus déraisonnables, & les plus honteuses. Ce retardement fit d'autant plus de peine à ce Seigneur, qu'il étoit parfaitement honnête-homme, qu'il avoit toûjours eu fort à cœur la gloire de la France, & que comme, l'intérêt de l'Etat à part, il étoit d'ailleurs fort lié avec les princes Lorrains & Bassompierre, il appréhendoit qu'on ne prît ce prétexte pour le soupçonner d'avoir donné lieu lui-même à sa détention.

Tentative du duc de Guise sur les trois Evêchés.

Pendant ce tems-là tout étoit en armes dans la Lorraine, où le Duc travailloit à se rendre maître au nom de la Ligue, des trois Evêchés, qui depuis la guerre d'Allemagne

HENRI III. 1585. appartenoient à la France. Il s'étoit même engagé de les remettre au duc de Lorraine, chef de sa maison ; afin d'engager par là ce Prince, qui pendant tout le tems de nos troubles domestiques ne s'étoit déclaré pour aucun parti, à l'appuyer dans la guerre qu'il avoit résolu de faire aux Protestans. Sa premiére entreprise fut sur Verdun, où du Ludieu tenoit garnison pour le Roi. Assez proche de cette place, il y avoit le château d'Oimbé qui étoit de ses dépendances, & dont la situation étoit avantageuse. Saint-Paul le surprit par ordre du duc de Guise : il fut repris aussitôt après par le capitaine Gargas que du Ludieu y envoya ; mais il se laissa corrompre lui-même par Sainctignon bailly du lieu, & par Guitaud, & remit le château aux princes Lorrains.

Du Ludieu se trouva fort resserré par cette perte. Cependant il prit toutes les mesures que les circonstances pouvoient lui permettre : il fit la revûë des troupes de la garnison, dont il exigea de nouveau le serment de fidélité. Sur-tout il établit des gardes réglées à toutes les portes de la ville, & recommanda expressément de n'y point laisser entrer Guitaud, qui lui étoit suspect, & qu'il regardoit comme un homme capable de toutes sortes d'intrigues & de mauvaises manœuvres. Cependant le 18. d'Avril le duc de Lorraine fit passer les troupes de la Ligue à la vûë de la place, qui les salua de quelques volées de canon ; & deux jours après, le Dimanche même de Pâques, tandis que du Ludieu dînoit, on vint lui apprendre que Guitaud étoit dans Verdun avec quelques-uns de son parti.

A cette nouvelle ce Commandant monta aussitôt à cheval, & accourut au bruit à la tête de quelques soldats. Guitaud de son côté, qui malgré les signaux qu'il avoit faits, ne voyoit point remuer ceux des bourgeois avec qui il étoit d'intelligence, eut peur à l'approche de du Ludieu, & se jetta dans une maison voisine. Mais bientôt le bruit s'étant répandu par le moyen des conjurés, que le Gouverneur faisoit entrer les Protestans dans la ville pour la piller & exterminer les habitans, ils coururent tous aux armes, tirérent Guitaud de sa retraite & le mirent à leur tête ; tandis que les Chanoines de la Cathedrale, & Sainctignon bailly du lieu, avoient soin de publier dans toutes les ruës, qu'il s'agissoit de la défense

de la Religion ; car dans ce tems-là c'étoit le tocſin dont on ſe ſervoit pour ſoûlever les peuples. Au milieu de cette ſédition, du Ludieu qui ne ſe ſentoit pas le plus fort, prit le parti de ſe réfugier dans ſa propre maiſon, avec les ſoldats dont il étoit ſuivi : il y fut aſſiégé par cette populace en fureur. Il reſta ainſi inveſti juſqu'au lendemain que le duc de Guiſe arriva, qui eut ſoin de le faire ſortir de la ville ſans qu'il reçût aucun mauvais traitement. Guitaud fut mis à ſa place ; ce qui piqua extrémement le capitaine Saint-Paul, qui ne perdit pas ſans peine l'eſpérance d'un ſi riche gouvernement, dont il poſſédoit déja une partie. De là du Ludieu ſe rendit à la Cour, où il fut très-bien reçu de Henri, qui donna de grands éloges à ſa fidélité. Du reſte, ſelon la politique du tems, ce Prince diſſimula le reſſentiment qu'il devoit avoir d'un attentat auſſi contraire à ſon autorité.

La Ligue n'eut pas plus de peine à ſe ſaiſir de Toul, & l'expédition ſe fit avec moins de bruit. On perſuada aux bourgeois, qu'il s'agiſſoit de la défenſe de la Religion ; & ils rendirent de même leur place. Cependant comme les troupes de la Ligue arrivoient de toutes parts, le duc de Bouillon qui appréhendoit pour Jamets, y fit entrer Robert de Thin, baron de Schelandre, avec deux enſeignes de gens de pied. Enfin trois mille hommes d'infanterie & autant de Reîtres, vinrent joindre le duc de Guiſe à Rouvroy le vingt-quatre de May ; en ſorte qu'il commença à ſe voir à la tête de douze mille hommes.

C'en étoit aſſez pour faire trembler Mets, qui reſtoit encore à prendre. D'ailleurs le duc de Guiſe avoit pratiqué quelques Officiers de la garniſon, qu'il avoit mis dans ſes intérêts. Auſſi Jean Louis de Nogaret duc d'Epernon, qui n'avoit pas moins de haine pour le Duc, qu'il en étoit haï lui-même, ne négligea point le péril où cette ville étoit expoſée. Il y envoya auſſitôt les ſieurs de Monpeſat, de Tagent & d'Eſcaravagues, avec ordre de faire ſortir de la place tous ceux des habitans & de la garniſon, dont on croyoit avoir lieu de ſe défier. Ce fut la ſeule précaution que ce Seigneur crut devoir prendre dans ces circonſtances, perſuadé que les remédes violens n'étoient pas alors de ſaiſon. Cependant comme il n'étoit pas ſûr que ceux qu'il avoit envoyés,

HENRI III. 1585.

arrivassent sans accident, il donna ordre en même tems à Onufre d'Espagne sieur de Ramefort, & à Monmas, de prendre un chemin différent, & de se rendre aussi à Mets. Ceux ci ayant pris à Jamets environ soixante & dix hommes, tous gens choisis, partirent sur la fin de May pour exécuter leur commission. Mais comme ils ne suivoient que des routes inconnuës, ils eurent le malheur de donner dans un gros des troupes de la Ligue, qui les taillérent en piéces. Le sieur de Tagent fut plus heureux; & son arrivée à Metz ayant rendu inutiles les desseins que les factieux avoient sur cette ville, le duc de Guise fit passer ses troupes en Champagne, & marqua pour le lieu de leur rendez-vous, Châlons dont il vouloit faire sa place d'armes. Son dessein, en s'approchant si près de la Capitale, étoit de se rendre redoutable au Roi & à la Reine-mére, avec les forces dont il se sentoit appuyé, & de les obliger par là à rechercher un accommodement avec lui. En effet on vit paroître bientôt après un Edit qui révoquoit tous ceux qu'on avoit accordés jusqu'alors aux Protestans, & en même tems on leur déclara la guerre aussi-bien qu'au roi de Navarre, comme je le rapporterai dans la suite.

Le duc d'Epernon de son côté n'étoit pas tranquille, persuadé que la Religion n'étoit qu'un prétexte dont le duc de Guise & ceux de son parti se servoient, pour colorer leur révolte, & que cette guerre qu'ils avoient commencée, ne pouvoit qu'être fatale au Roi & au Royaume; il crut qu'il ne pouvoit prendre contr'eux trop de mesures. Ainsi dès que l'occasion le lui permit, il partit pour Metz, & s'y rendit sur la fin de l'année. Il avoit mis pour son Lieutenant dans cette ville, de Lupiac sieur de Moncassin, parce qu'il étoit son parent. Mais comme il le soupçonna d'entretenir des intelligences secrétes avec le duc de Guise, il lui ôta cette place, qu'il donna à Roger de Cominge sieur de Sobole; & assigna aux Protestans Courcelles pour le lieu de leurs assemblées.

Manifeste du cardinal de Bourbon.

Cependant le cardinal de Bourbon publia à Peronne le dernier jour de Mars, un Manifeste par lequel il disoit, que depuis vingt-quatre ans on n'avoit point encore pris de justes mesures pour arrêter le cours de l'hérésie, dont le Royaume

étoit infecté : Que cependant par un effet de la Providence, on avoit vû tous les Princes qui avoient gouverné la France depuis ce tems-là, mourir sans laisser d'enfans mâles : Que le Roi régnant n'avoit point encore lui-même donné à l'Etat d'héritier légitime de la Couronne : Que ceux qui y prétendoient, avoient abandonné la Religion Catholique, & s'en étoient par là rendus indignes : Que cependant ils ne cessoient d'intriguer dans le Royaume, & même auprès des Princes étrangers faisant profession de la doctrine Protestante, pour s'assûrer la possession du trône auquel ils aspiroient, & sur lequel ils ne seroient pas plûtôt montés, qu'à l'exemple de la reine d'Angleterre, ils aboliroient la Religion Catholique en France : Qu'on avoit d'autant plus lieu de l'appréhender, qu'on voyoit s'introduire auprès de la personne du Roi des hommes nouveaux, favorables à ce parti, dont toutes les vûës tendoient à éloigner de la confiance de S. M. non seulement les Princes & Seigneurs du Royaume, mais tous ses autres sujets, & à dépoüiller de leurs emplois ceux à qui leurs charges donnoient quelque autorité à la Cour : Qu'on avoit tenu la même conduite à l'égard des Gouverneurs de provinces, qu'on avoit obligés par un exemple dangereux, & jusqu'alors inoüi, de vendre à prix d'argent la démission de leurs gouvernemens, qu'ils avoient mérités par leurs services des Rois prédécesseurs de S. M. Que c'étoient ces nouveaux favoris qui épuisoient tous les jours les finances, par la nouvelle méthode qu'ils avoient inventée, de faire passer dans les coffres du Roi tous les revenus du Royaume, afin d'en ôter la connoissance à ceux qui en étoient chargés : Que par là, quoiqu'on chargeât tous les jours le peuple de nouveaux impôts, le Roi n'avoit cependant jamais d'argent, & ne se trouvoit pas plus en état d'acquiter ses dettes, ni de payer les pensions & les gages de ses Officiers : Que dans les derniers Etats de Blois on avoit esperé de voir soulager dans la suite le peuple opprimé, & rétablir la Religion Catholique dans tout son lustre, par l'abolition de tout autre culte dans le Royaume : Qu'on avoit eu tout lieu de l'attendre d'un Prince pieux, & ennemi mortel de l'hérésie ; mais que les Ministres corrompus dont il étoit obsédé, avoient encore empêché l'exécution

HENRI III. 1585.

d'un si loüable dessein ; que c'étoient eux qui avoient été les auteurs de ce nouvel Edit, qui rendoit aux Protestans la liberté qu'ils avoient auparavant de s'assembler ; & que quoiqu'on eût osé publier qu'on ne le leur accordoit que pour le bien de la paix, sans laquelle il n'étoit pas possible de travailler efficacement au soulagement du peuple, on n'avoit cependant pas pour cela diminué les impôts ; qu'au contraire, depuis ce tems-là on exigeoit encore du Clergé de plus fortes contributions, & que le peuple de la campagne se voyoit réduit par les taxes à la derniére misére : Qu'en conséquence lui, en qualité de premier Prince du sang, & de cardinal de la S. E. R. titres qui l'obligeoient plus que tout autre de veiller au bien de la Religion & de l'Etat, de concert avec les autres Princes du sang, Cardinaux & autres Princes, Pairs, Prélats, Seigneurs, Gouverneurs, Gentils-hommes, Villes & Universités, qui tous réünis formoient la plus saine & la plus grande partie du Royaume, s'étoient engagés solemnellement par serment, de travailler à rétablir la Religion Catholique dans le Royaume, à en extirper l'hérésie jusqu'à la racine, à rendre à la Noblesse son premier lustre, à décharger le peuple des impôts établis depuis la mort de Charle IX. & faire revivre l'ancienne splendeur des Cours souveraines, dont elles avoient été dépoüillées par les intrigues des favoris : Que c'étoit pour cela qu'ils avoient pris les armes, & qu'ils s'étoient résolus de ne les quitter, qu'après l'entiére exécution d'un si juste dessein : Qu'enfin ils espéroient que quelque chose qui en pût arriver, comme ils n'avoient en vûë que le bien de la Religion & de l'Etat, S. M. ne le trouveroit pas mauvais.

On jettoit aussi dans ce mémoire un mot en passant du successeur à la Couronne, qu'il auroit été à souhaiter, disoit-on, que le Roi nommât dès-à present. Mais pour ne pas donner lieu de croire que l'ambition eût plus de part à cette prise d'armes, que le loüable desir d'assûrer le bien de la Religion, & le repos aussi-bien que la gloire de l'Etat, on n'insistoit point sur cet article. Le Cardinal y faisoit aussi adroitement en peu de mots l'éloge de la Reine-mére, & il disoit que c'étoit aux travaux de cette Princesse, qu'il avoit partagés lui-même, qu'on étoit redevable de la conservation de la Religion

& du ſalut de la France. Tel étoit l'écrit qui fut preſenté au Roi au nom de la ſainte union ; car c'eſt le titre que prit alors cette cabale. Il n'étoit ſigné que du Cardinal de Bourbon ; mais la fineſſe étoit groſſiére, & il n'y avoit perſonne qui ne ſçût fort bien que c'étoient les Guiſes qui faiſoient joüer toute cette intrigue.

Les Ligueurs en avoient fait paroître un autre, qui étoit ſans ſouſcription, & qu'ils n'avoient point adreſſé au Roi. Ils y attaquoient nommément les ducs de Joyeuſe & d'Epernon, contre leſquels ils ſe déchaînoient avec le dernier emportement, juſqu'à les traiter de fauteurs d'hérétiques, de ſangſuës publiques, & d'ennemis déclarés de la Nobleſſe & des Parlemens du Royaume. Mais ils firent enſuite réfléxion que Henri, dont ils eſpéroient faire tout ce qu'ils voudroient par le moyen de la Reine mére, quoiqu'on attentât contre lui, pourroit être plus ſenſible au mépris qu'on ſembleroit avoir pour ſes favoris, qu'aux plus ſanglans outrages, qui ne s'adreſſeroient qu'à lui même ; & c'eſt ce qui les engagea à changer de ſtile. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que ce Prince leur ſçut gré de ne les avoir pas nommés dans ce dernier libelle ; parce que comme il avoit réſolu d'y répondre, il appréhendoit que s'il vouloit ſe mettre en devoir de les juſtifier, comme il y auroit été forcé, ſi on les eût attaqués nommément, ſes ennemis n'en priſſent occaſion de le décrier encore davantage dans l'eſprit du peuple.

Molleſſe de la Cour en cette occaſion.

Ce Prince, pour réfuter cet écrit, publia donc dans le même mois une eſpéce de déclaration, compoſée à la vérité avec beaucoup d'art & d'habileté ; mais où il joüoit d'ailleurs un rôle tout à fait indigne de la majeſté royale ; car au lieu d'y commander en maître, il s'abaiſſoit juſqu'à ſe regarder comme un coupable, obligé de juſtifier ſa conduite devant ſes accuſateurs. Il eſt vrai qu'il répondoit fort bien au ſujet des articles qui regardoient la Religion, & ce qui avoit été arrêté aux états de Blois, faiſant voir qu'il étoit aiſé de rendre à tous les ordres de l'Etat leur ancien luſtre, par la ſeule ſupreſſion des offices nouvellement créés. Mais ce n'étoit plus la même choſe, lorſqu'il entreprenoit de ſe juſtifier au ſujet de ſes dépenſes énormes, de la diſtribution qu'il faiſoit des emplois, & de l'application de ſes graces, auſquelles

HENRI III. 1585.

il n'y avoit qu'un petit nombre de gens qui pussent aspirer. Là comme s'il fût demeuré court, il n'avoit pour toute réponse que des exclamations vagues, appellant Dieu & les hommes à témoins, si l'ambition démesurée & le mécontentement personnel de quelques particuliers insatiables étoit un sujet raisonnable pour troubler le repos d'un des plus florissants Royaumes. Enfin il alloit jusqu'à faire le personnage de suppliant ; conjurant ceux qui étoient à la tête des factieux de mettre les armes bas, & les assûrant qu'ils trouveroient dans sa sagesse & sa bonté tous les avantages qu'ils espéroient en vain de se procurer par la guerre.

D'autres répondirent au libelle des Ligueurs avec bien plus de force, & de fiel, par un écrit qui parut alors, dans lequel avec un stile fleuri, mais très-vif, on découvroit fort au long les funestes effets de l'ambition des Guises, les attentats des Princes de cette maison, les projets pernicieux à l'Etat qu'ils méditoient depuis long-tems, leurs complots pour s'approcher du trône, leurs traités secrets avec les Espagnols, leur masque de Religion dont ils faisoient le spécieux prétexte de leur révolte, afin de soulever plus aisément le peuple, & de détrônerla famille Royale. On vit paroître en même-tems plusieurs autres écrits, par lesquels on avertissoit le Roi de se souvenir des dépositions de Salsede, & de se laisser enfin convaincre, non plus par des paroles, mais par des faits, des projets ambitieux que les Guises formoient contre la Couronne.

Pour achever de lui ouvrir les yeux, arriva sur ces entrefaites la nouvelle de l'entreprise des Ligueurs sur la ville de Marseille. Mais avant que de rapporter le fait, je crois qu'il est à propos de reprendre les choses d'un peu plus loin.

Entreprise des Ligueurs sur Marseille.

Louis de Gonzague duc de Nevers avoit embrassé le parti de la Ligue. C'étoient le cardinal de Bourbon & le duc de Guise qui l'avoient engagé à faire cette démarche. De son côté il étoit bien aise de laisser croire qu'il y étoit entré des vûës de Religion. Mais le public n'en croyoit rien ; & le Roi lui-même disoit ordinairement qu'il n'avoit pris ce parti, que pour obtenir quelque gouvernement. C'étoit en effet ce qu'il avoit souhaité le plus, & ce qu'il n'avoit pû encore obtenir

depuis

depuis qu'il s'étoit démis du gouvernement du Piémont, après qu'on eut rendu au duc de Savoye Pignerol & Savillan. Or dans les circonstances dont je parle, il avoit jetté les yeux sur la Provence, où il est aisé de se faire obéïr, quand une fois on est maître de Marseille. Ainsi tandis que le duc de Guise avec ses fréres & ses oncles, étoit occupé à assembler son armée en Champagne, & en Bourgogne, lui de son côté s'étoit avancé jusqu'à Avignon, afin d'être plus à portée de prêter la main aux factieux. Cependant il avoit fait courir le bruit, & même avoit assûré le Roi, que sa santé l'obligeoit d'aller aux bains de Lucques, & que de-là il se rendroit à Rome pour terminer quelques affaires qu'il avoit avec Guillaume duc de Mantouë son frére, avec qui il étoit broüillé, & qu'ils avoient remises à l'arbitrage de quelques Cardinaux, que le Pape avoit nommés pour connoître de leur différend. Dans ce dessein il avoit demandé au Grand Duc de Toscane quelques galéres pour passer en Italie. Ce Prince lui en avoit envoyé en effet douze bien armées, parce que les corsaires Turcs couroient alors la Méditerranée; & elles avoient abordé quelque tems auparavant au port de Marseille.

Dariez second Consul de la ville, & le capitaine Boniface, frére d'un autre Boniface trésorier de France, & fort riche, étoient à la tête de cette conjuration. Ces deux séditieux, sous prétexte de vouloir rendre à cet officier du Roi un paquet qui lui étoit adressé par Henri bâtard d'Angoulême, Grand Prieur de France, & gouverneur de Provence, se rendent chez lui la nuit du 7. d'Avril, & frappent à la porte. Aussitôt Boniface vient ouvrir, éclairé par sa femme qui lui portoit un flambeau; reçoit le paquet que Dariez lui presenta, après l'avoir même baisé par respect, pour faire donner plus aisément l'autre dans le piége; & dans l'instant qu'il se disposoit à l'ouvrir, il est poignardé par deux assassins que le Consul avoit amenés avec lui. Après ce coup, le peuple en fureur se crut tout permis. Il courut aux armes, força les maisons de ceux qu'il appelloit les hérétiques, s'en saisit, & les enferma dans la tour de Saint Jean, jusqu'au lendemain, que ces mutins en tirérent quatre de ces malheureux, les promenérent garottés par la ville; & les massacrérent ensuite

inhumainement à la vûë des autres prisonniers ; après quoi ils jettérent leurs corps par dessus les murailles de la place. Ensuite la crainte succédant à la fureur, & Boniface sur-tout se croyant perdu, après le fratricide qu'il avoit commis, ils s'emparérent du fort de Notre Dame de la Garde, qui commande le port ; & écrivirent ensuite à Hubert de Garde sieur de Vins, qui étoit à la tête des Ligueurs de cette Province, de leur amener incessamment des troupes, & de venir achever ce qu'ils avoient commencé si heureusement. Ceux qui signérent ces lettres furent Nicolas Roque, & Louis Dariez, Consuls de Marseille, Bourgoigne, Antoine Cornille, Charle de Casaux, Boniface, Teron, & Lauze, Capitaines de la ville.

De Vins étoit fils d'Honorat de Garde, qui étant chargé des affaires du comte de Carses, avoit épousé la sœur de ce Seigneur, qui n'étoit ni jeune, ni belle. Le Comte en considération de cette alliance, lui obtint de la Reine mére le gouvernement de la ville d'Acqs. De ce mariage sortit de Vins. Comme il étoit naturellement fier, & fort vain, il passa ses premiéres années à la Cour, & servit au siége de la Rochelle, où il exposa sa vie pour conserver celle de Henri, qui y commandoit, comme je l'ai rapporté ailleurs. Mais dans la suite ayant perdu les bonnes graces de ce Prince ; piqué de ce qu'on ne récompensoit pas ses services, il se retira dans sa patrie, & rassembla les restes de la faction des Carsistes, qui avoit si long-tems désolé la Provence. Il pensa ensuite à se marier ; & comme son pére avoit sçû se donner une femme par son adresse, & ses caresses, il résolut d'en prendre une à force ouverte. Ainsi il enleva Marguerite sœur de François-Louis Dagout comte de Sault, qu'il épousa. Du reste il étoit toûjours les armes à la main, toûjours courant la province, & répandant la terreur dans tout le païs.

Mais les lettres des séditieux n'arrivérent pas assez tôt, ou de Vins tarda trop à leur amener du secours. Il y avoit alors à Marseille un ancien bourgeois nommé Bouquier, que son âge & son crédit rendoient respectable. C'étoit lui qu'on consultoit lorsqu'il falloit créer de nouveaux Magistrats ; & il sembloit être le maître de faire du peuple tout ce qu'il vouloit. Au reste, comme il y avoit dans cette ville,

qui n'eſt guéres compoſée que des habitans des iſles voiſi- nes, & d'étrangers qui s'y étoient établis, pluſieurs partis fort animés les uns contre les autres, le grand crédit de Bouquier lui avoit fait beaucoup d'ennemis. Ceux-ci ap- préhendant qu'il ne profitât de ce mouvement pour ſe ven- ger, s'étoient réfugiés dans l'Abbaye de Saint Victor, où ils ſe diſpoſoient à ſe mettre en défenſe, lorſque ce brave homme, qui craignoit pour la ville, leur envoya quelques perſonnes de confiance, avec ordre de leur dire qu'ils n'a- voient rien à craindre; qu'au contraire il les prioit de ſacri- fier leur reſſentiment au bien public, & de ſe réünir avec lui pour repouſſer de concert le danger commun, dont ils étoient menacés.

Cette démarche faite à propos perdit les conjurés, & ſauva la ville. Bouquier, après cette réünion, parcourant toutes les ruës de Marſeille, fit rentrer auſſitôt dans le de- voir ce peuple mutiné, dont il étoit aimé. Enſuite ayant interrogé Dariez ſur le ſujet de ce mouvement; & celui-ci juſtifiant tout ce qu'il avoit fait ſur des ordres du gouver- neur de la province, comme il ne put les repreſenter, Bouquier l'arrêta avec le fratricide Boniface, & les fit con- duire tous deux en priſon; après quoi il donna avis au Grand Prieur de tout ce qui s'étoit paſſé.

A cette nouvelle ce Prince partit ſur le champ d'Aix, où il étoit alors à la tête de deux cens chevaux, accompagné de quelques conſeillers du parlement de Provence, marcha vers Marſeille, & y arriva ſur le ſoir du 12. d'Avril. Auſſitôt qu'il eut mis pied à terre, il commença par ordonner qu'on mît en liberté ceux qui avoient été arrêtés, ſous prétexte qu'ils étoient de la Religion. Le lendemain on fit le procès à Dariez, & au Capitaine Boniface; & tous deux furent condamnés, comme rebelles, à avoir la tête coupée. Enfin le jour ſuivant, qui étoit un dimanche, il y eut une proceſſion générale, pour remercier Dieu d'avoir préſervé la ville du danger qu'elle avoit couru; & le peuple ſe ſignala en cette occaſion, par ſes cris de *Vive le Roi*. Cependant comme les habitans avoient eu l'imprudence de ſe joindre aux révoltés, ou du moins ne s'étoient pas oppoſés à leurs deſſeins, ils pre- ſentérent leur requête au Parlement de la province, pour

HENRI III. 1585.

demander l'abolition de ce qui s'étoit paſſé ; & le Roi la leur accorda. Enſuite le Grand Prieur écrivit à tous les Gouverneurs, & à toutes les villes de la province, pour leur donner avis de ce qui étoit arrivé à Marſeille, & les informer que l'intention de S. M. étoit qu'on ménageât les Proteſtans. En même tems parce que ſur l'avis que les villes de Languedoc, voiſines de la Provence, qui étoient preſque toutes au pouvoir des Réformés, avoient reçû de ce mouvement, elles ſe préparoient à prendre les armes, ce Prince écrivit le 26. d'Avril à François de Coligny de Chatillon, gouverneur de Monpellier, pour lui faire ſçavoir que les révoltés de Marſeille avoient été punis, & que le Roi étoit dans la réſolution de faire obſerver les Edits donnés en faveur des Proteſtans ; le priant en conſéquence d'avoir l'œil de ſon côté à ce qu'ils ſe tinſſent tranquiles, & ne troublaſſent point le repos public.

Le duc de Nevers abandonne la Ligue.

Le duc de Nevers, qui étoit déja arrivé à Avignon, ayant appris que le trouble excité à Marſeille étoit appaiſé, continua ſon voyage de Rome, qu'il n'avoit entrepris que pour cacher ſes premiers deſſeins : mais il écrivit au cardinal de Bourbon, & au duc de Guiſe, pour leur faire ſçavoir qu'il renonçoit à la Ligue, parce que, diſoit-il, ſa conſcience ne lui permettoit pas de reſter dans ce parti, & qu'il ne croyoit pas qu'il fût permis à un particulier, pour quelque raiſon que ce fût, de prendre les armes contre la volonté de ſon Prince, ſans une autorité publique, (1) ajoûtant qu'on ne lui avoit pas donné la ſatisfaction qu'il demandoit ſur cet article.

Les Ligueurs furent outrés de cette perte ; & parce qu'ils craignoient que cette démarche du duc de Nevers ne fût d'un dangereux exemple, & qu'ils ne ſe viſſent bientôt abandonnés de la plûpart de ceux qui ſuivoient leur parti, ils publiérent par-tout qu'on ne devoit point s'imaginer, comme ce Duc vouloit le faire croire, que ce fût par principe

(1) La ſuite fera voir que le duc de Nevers, qui penſoit en ultramontain, entendoit par cette eſpéce de puiſſance ou autorité publique, *publicâ autoritate*, celle du Pape, puiſqu'il feroit reſté dans la ligue, & auroit pris les armes contre la volonté de ſon Prince, s'il y eût été autoriſé par une Bulle, ou un Bref de Rome.

de Religion qu'il eût renoncé à la Ligue ; que comme l'ef-pérance de fe voir maître de Marfeille avoit été le motif principal qui l'y avoit fait entrer, c'étoit auffi parce qu'il s'en voyoit fruftré, qu'il l'avoit abandonnée ; & que ce qui l'avoit porté à cette défertion, c'étoit qu'il s'imaginoit obtenir plus fûrement ce qu'il fouhaitoit de la libéralité du Roi, que des fuccès encore incertains de l'Union.

HENRI III. 1585.

Pour moi je me fouviens que quatre ans après, le Roi m'ayant donné ordre de me rendre auprès de ce Duc pour quelques affaires, il me dit à ce fujet, que comme perfonne n'avoit jamais eu plus de zéle que lui pour la Religion, s'il n'avoit pas été l'auteur de l'Union, du moins c'étoit à lui qu'elle étoit redevable d'avoir mis quelque arrangement dans fes deffeins ; parce que le duc de Guife, qui en étoit l'arcboutant, avoit un génie trop vafte, qui ne lui permettoit pas de fuivre de vûë un certain ordre ; qu'il ne cherchoit qu'à établir fon autorité par le trouble, & qu'il ne prenoit que la fortune pour guide dans les projets féditieux qu'il formoit : Que pour lui, il avoit travaillé à diriger tous les projets de la Ligue fur la foi de tous les Théologiens, qui étoient à la fuite du cardinal de Bourbon, qui l'affûroient que la guerre qu'on entreprenoit étoit jufte ; & qu'elle feroit autorifée par S. S. Qu'enfin lorfqu'il avoit cru avoir mis le parti en état de fe déclarer avec fuccès, il avoit démandé qu'on levât fes difficultés, & qu'on fatisfît à fes doutes : Que le principal émiffaire de la Ligue avoit été un certain pere Matthieu Jéfuite, qui n'étant pas moins agile & leger de corps que d'efprit, fe faifoit un jeu d'entreprendre en pofte le voyage de Rome : Que ce Pere lui avoit confirmé, ce qui déja lui avoit été dit, que non feulement le Pape* approuvoit la Ligue, mais qu'il étoit même réfolu de l'autorifer par une Bulle expreffe auffitôt qu'elle feroit en état d'agir : Qu'ainfi lorfqu'il l'avoit fommé de tenir fa parole, il avoit fur le champ volé à Rome avec une promptitude admirable ; mais qu'au lieu de Bulle, il n'en avoit rapporté que des lettres de créance, conçuës d'une maniére affez équivoque, & lui avoit dit, que S. S. étoit ravie d'apprendre que les affaires de la Ligue fuffent en fi bon train ; qu'elle ne pouvoit trop loüer fa délicateffe de confcience, qui le portoit à ne

* Gregoire XIII.

HENRI III. 1585.

vouloir faire aucune autre démarche avant qu'on eût levé les doutes que ſa Religion lui formoit en cette matiére ; que cependant elle ſouhaitoit qu'il éxaminât mûrement, & avec toute la prudence dont il étoit capable, s'il ſeroit à propos pour le bien de la Chrêtienté, qu'elle autorisât ouvertement la Ligue, qui par elle-même étoit ſainte ; qu'il étoit à craindre qu'une telle démarche ne mît le feu en Allemagne, où on avoit toûjours été juſque-là diſpoſé à favoriſer les Proteſtans de France ; & que cette nation, qui juſqu'alors avoit paru ſi ſenſible à un mal qui ne la touchoit point, ne gardât plus de meſures lorſqu'elle ſe verroit elle-même menacée, ſur-tout quand elle apprendroit qu'on permettoit à des ſujets de prendre les armes pour cauſe de Religion, ſans attendre l'ordre de leur Prince ; qu'il devoit par conſéquent ſe contenter de ces raiſons, & ne pas exiger que pour aſſûrer ſa tranquillité particuliére, on riſquât les intérêts de toute la Chrêtienté : Qu'à ce diſcours il n'avoit répondu que par un ſigne de tête, qui marquoit qu'il ſe ſoûmettoit : Que cependant il avoit ajoûté que ſi le S. Pere étoit réſolu de ne point autoriſer la Ligue par une Bulle expreſſe, qu'il pouvoit du moins par des Brefs particuliers tranquiliſer les conſciences ; & qu'il donnoit ſa parole, que qui que ce ſoit n'auroit jamais connoiſſance de celui qui lui ſeroit adreſſé : Que le Jéſuite avoit paru embarraſſé de cette nouvelle propoſition ; & que ne ſçachant qu'y répondre, il étoit retourné à Rome en diligence : Qu'à ſon retour il lui avoit déclaré qu'il n'avoit pû obtenir de S.S. ce qu'il ſouhaitoit ; que ce qu'il déſiroit pour la ſûreté de ſa propre conſcience, il étoit impoſſible que d'autres ne le demandaſſent pas de même, ne fût-ce que pour ſuivre ſon éxemple ; & qu'ainſi une grace particuliére ne devînt une approbation générale ; qu'il devoit donc ſe contenter de la parole que S. S. lui faiſoit porter, comme d'une aſſûrance auſſi grande que celle qu'il ſouhaitoit, & ne rien éxiger de plus : Que cette réponſe ne l'avoit pas encore contenté ; qu'il avoit repreſenté qu'il y avoit un moyen ſûr de tranquiliſer la conſcience des particuliers, ſans que S. S. s'expoſât au danger qu'elle appréhendoit ; que pour cela elle n'avoit qu'à adreſſer à ſon Légat d'Avignon un Bref par lequel elle leveroit le doute qui l'inquiétoit ; que pour lui il n'en éxigeoit

pas un éxemplaire ; & qu'il feroit content, pourvû qu'il pût avoir la lecture de celui qui feroit entre les mains du Légat : Que le Pere avoit donc repaffé les Alpes pour la troifiéme fois, & ne lui avoit encore rapporté aucune réponfe, dont il crût pouvoir être fatisfait : Que dès-lors il avoit commencé à douter que le Pape approuvât réellement cette entreprife : Et que comme on ne lui en donnoit aucune affûrance, fur laquelle, felon lui, on dût compter, il avoit pris le parti d'aller lui-même à Rome pour s'en éclaircir en perfonne avec S. S. Que dans cette vûë il étoit parti pour l'Italie, & avoit pris fa route par la Provence, pour voir en paffant le Légat à Avignon ; & que n'en ayant pû rien tirer fur quoi on pût s'affûrer, fans attendre le Bref du Pape, il avoit fur le champ écrit au cardinal de Bourbon, pour lui marquer que puifqu'on ne vouloit pas lever les doutes qu'il avoit, il renonçoit à la Ligue.

Voilà ce que j'appris alors de la bouche même du duc de Nevers dans une converfation que j'eus avec lui. Il ajoûtoit que fur les inftructions qu'il avoit données au nouveau Pape, S. S. beaucoup mieux inftruite de l'état du Royaume que Gregoire ne l'avoit été, n'avoit pas paru depuis extrémement favorable aux Ligueurs ; que pendant tout fon Pontificat il ne leur avoit envoyé, ni troupes, ni argent ; & que comme il ne pouvoit cependant pour fon honneur abandonner ce parti, tout ce qu'il avoit fait pour eux, ç'avoit été d'excommunier le roi de Navarre, & le prince de Condé, fur les inftances des Guifes, comme je le rapporterai plus au long dans la fuite.

Cependant les troupes de la Ligue commençoient à paroître fur la frontiére, lorfque le duc de Guife s'avança à la tête d'un détachement de cavalerie jufqu'à Peronne, d'où il tira le cardinal de Bourbon, le fit paffer par Soiffons ; & le conduifit à Châlons fur Marne, fuivi d'une cour nombreufe, tandis que lui-même étoit le premier à lui rendre par tout, & en toute occafion, les plus grands refpects, afin de venir plus fûrement à bout d'amufer ce vieillard crédule. En même tems il avoit fes émiffaires à la Cour, qui fous main faifoient entendre au Roi qu'il ne feroit pas difficile de ménager un accommodement avec lui. Henri, qui tout outragé

HENRI III. 1585.

qu'il étoit, préféroit cependant encore son répos à sa gloire, écoutoit ces discours avec plaisir, & il chargea la Reine mére de se disposer á partir pour aller traiter avec le Duc.

La Cour traite avec les Ligueurs.

Cette Princesse, qui pour ne pas paroître être d'intelligence avec les Guises, fut bien aise d'abord de se faire prier, accepta cependant volontiers la commission ; & elle partit de la Cour accompagnée de Louis de Saint Gelais sieur de Lansac, de Pierre Brulart sécretaire d'Etat, (1) de Pierre d'Espinac Archevêque de Lyon, qui dans le cœur favorisoit le parti de la Ligue. Ce Prélat avoit dans sa jeunesse fait profession de la Religion Protestante. Il l'avoit abandonnée dans la suite ; & depuis ce tems-là il avoit toûjours fait paroître une haine mortelle pour les Protestans. Je ne déciderai point si elle étoit réelle, ou si ce n'étoit dans lui qu'un artifice pour arriver au cardinalat, qu'il souhaitoit avec passion. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il avoit de la science, & une éloquence vive. Du reste il avoit tellement donné dans le luxe & la dépense, que non seulement il avoit mangé son patrimoine, mais avoit encore ruiné tous ceux qui lui appartenoient ; ensorte qu'il ne cherchoit qu'une occasion de brouiller, afin de trouver le moyen de raccommoder ses affaires. La Reine avoit aussi dessein de mener avec elle Nicolas de Neufville sieur de Villeroi, sécretaire d'Etat. C'étoit un homme prudent, mais défiant, qui par son adresse, & l'heureux talent qu'il avoit, étoit venu à bout de faire croire, que lui seul gouvernoit tout le Royaume. Mais soit qu'il se défiât de cette Princesse, soit que connoissant toute la délicatesse de cette négociation, il appréhendât qu'elle n'eût un succès dont le Roi pourroit se repentir dans la suite, il trouva le moyen de se dispenser de faire le voyage.

Espernay, ville située sur la Marne, célébre par une Abbaye qui porte ce nom, fut choisi pour le lieu des conférences. La Reine mére s'y rendit, suivie d'un cortége nombreux. On disputa long-tems de part & d'autre ; & les Ligueurs ne cherchoient qu'à traîner la négociation en longueur, afin de donner le tems à leur armée de s'assembler, dans l'espérance

(1) Dans le Journal du régne de Henri III. & dans les Annotations sur les amours du Grand Alcandre, on ne lui donne que la qualité de Président au Parlement.

que

que la vuë de toutes leurs forces réünies feroit peur au Roi, & que pour prévenir le danger preſſant, dont il ſe trouveroit menacé, il ſeroit obligé malgré lui de leur accorder ce qu'ils demandoient. En effet ce Prince vouloit avant toutes choſes, que la Ligue déſarmât, aſſûrant qu'après cela on ſeroit content de lui; & il demandoit qu'on accordât cette ſatisfaction au ſoin qu'il devoit avoir de ſa gloire, afin qu'on ne pût pas dire, que ſes ſujets lui euſſent fait la loi. Les Ligueurs de leur côté proteſtoient, qu'ils mourroient plûtôt que de mettre les armes bas, juſqu'à ce qu'on eût déclaré une guerre éternelle aux Proteſtans; & ſouhaitoient avant tout, que conformément à cette réſolution, Henri donnât une Déclaration, qui ſeroit enregiſtrée dans tous les Parlemens du Royaume, & dont le Roi avec tous les Princes & les Grands de l'Etat, jureroient l'obſervation.

Cependant il falloit enfin que le Roi fît connoître aux Etats Généraux quelles étoient ſes intentions à leur égard. Les Députés avoient été frappés de cette nouvelle révolution; & voyant avec douleur, qu'il n'y avoit plus pour eux aucun lieu d'eſpérer de ſecours de la France, ils attendoient moins une réponſe, qu'une occaſion de pouvoir être congédiés honnêtement. Henri de ſon côté, qui n'étoit pas ſi preſſé de faire la guerre à Philippe, qu'il avoit envie de trouver un prétexte plauſible, pour ne point être obligé de rallumer la guerre dans le Royaume, ne leur avoit point encore laiſſé pénétrer ſes ſentimens. Cependant il prenoit des meſures, comme s'il eût eu deſſein de ſoûtenir la guerre contre les factieux, au cas qu'ils pouſſaſſent plus loin leurs entrepriſes. Il y avoit dans Paris des corps-de-garde, où l'on faiſoit ſentinelle jour & nuit, comme ſi l'ennemi eût été aux portes de la ville. Le Roi lui-même, ſuivi de toute ſa Cour, faiſoit tous les jours le tour de cette capitale, qu'il penſoit à faire fortifier, auſſi-bien que Saint Denis, qui n'en eſt qu'à deux lieuës, & qu'il regardoit comme un poſte avantageux. Claude-Antoine de Vienne ſieur de Clervant, & de Chaſſincour, députés du roi de Navarre, étoient témoins de tout ce qui ſe paſſoit; & voyant groſſir l'orage qui s'apprêtoit à fondre ſur la tête de leur maître, ils ſollicitoient ſans ceſſe le Roi de ne point faire la paix avec les Ligueurs, ce qu'ils

HENRI III. 1585.

craignoient extrémement, en lui repréſentant, pour l'en détourner, que cette union alloit être la ſource d'une guerre, dont le ſuccès ne pouvoit manquer de devenir funeſte à l'Etat. De ſon côté il leur aſſûroit qu'il ne s'accommoderoit point avec eux, qu'ils ne commençaſſent d'abord par mettre les armes bas, & le laiſſer maître de prendre tel parti qu'il jugeroit à propos; qu'ainſi le roi de Navarre pouvoit être tranquille, & qu'il devoit penſer ſeulement à contenir ſes gens dans le devoir. Mais les ambaſſadeurs des Etats Généraux le jettoient dans un grand embarras. Car il ne paroiſſoit pas qu'il fût à propos pour lui d'accepter les offres qu'ils lui faiſoient, tandis qu'il avoit la guerre civile dans ſon Royaume; & d'ailleurs en ne les acceptant pas, il voyoit qu'il alloit donner au roi de Navarre un ſujet raiſonnable de penſer qu'il ne manqueroit pas de ſe laiſſer mettre dans la néceſſité de tourner ſes armes contre les Proteſtans. Au milieu de ces deux extrémités, il différoit de répondre aux Flamans, autant qu'il lui étoit poſſible, & trouvoit tous les jours de nouveaux prétextes pour éloigner leur départ.

François de Noailles Evêque d'Acqs étoit alors à la Cour. Ce Prélat illuſtre par ſa naiſſance, & naturellement prudent, poſſédoit encore une expérience conſommée, qu'il avoit acquiſe dans ſes ambaſſades d'Angleterre, de Veniſe & dans celle de Conſtantinople, dont il s'étoit acquitté depuis peu avec beaucoup d'honneur. Mais ce qui avoit été l'origine de la diſgrace de Jean de Monluc évêque de Valence, avoit auſſi cauſé la ſienne. Henri s'étoit imaginé, que c'étoient ces deux Prélats, qui avoient conſeillé à la Reine mére de travailler à le mettre ſur le trône d'Alger, & enſuite ſur celui de Pologne; & comme c'étoit pour lui la même choſe, que ſi on eût penſé à le reléguer au bout du monde, il n'avoit pû depuis le leur pardonner. La Reine mére elle-même dont le génie embraſſoit tout, & qui faiſoit ſon capital de ne déplaire en rien à ſes enfans, quoique d'abord elle eût fort approuvé ce projet, qu'elle en eût même ſouhaité l'exécution avec ardeur; cependant lorſqu'elle vit dans la ſuite, qu'il n'étoit pas du goût de ſon fils, ne balança point à en charger les deux Prélats; & elle ne manqua pas de faire entendre à

Henri, que sans doute ils avoient été soufflés par l'amiral de Coligny, qui étoit beaucoup moins dans les intérêts de ce Prince, que dans ceux du duc d'Alençon. Cette accusation au reste avoit quelqu'apparence de fondement. Monluc passoit pour n'être pas trop Catholique. Pour Noailles, sa Religion à la verité n'étoit pas suspecte; mais il avoit été, pour ainsi dire, élevé dans la maison de Coligny, & c'étoit d'elle qu'il tenoit les premiers commencemens de sa fortune, par les riches bénéfices que le cardinal de Chatillon lui avoit autrefois donnés.

Quelques affaires domestiques avoient amené l'évêque d'Acqs à Paris, où il se tenoit tranquillement chez soi, après avoir été rendre en arrivant ses devoirs à S. M. Il se disposoit à son départ, & à faire son dernier adieu à la Cour, lorsque Henri, qui se trouvoit embarrassé, & qui d'ailleurs avoit toûjours beaucoup estimé le grand sens & la prudence de ce Prélat, le fit venir en particulier, au moment qu'il s'y attendoit le moins. Là après l'avoir fait asseoir, faveur dont ce Prince l'honora, à cause de son grand âge & de ses services, il lui parla en ces termes.

» Vous voyez quelle est la situation de mes affaires; & » vous n'ignorez pas ce qui se passe dans mon Royaume. Les » Etats de Flandre me font des offres si avantageuses, que » les Espagnols, s'ils étoient à ma place, ne les refuseroient » certainement pas. Pour moi, si je les accepte, je dois m'at- » tendre à avoir la guerre avec l'Espagne. Au reste s'il n'y » avoit que cette seule difficulté, il ne me seroit pas bien dif- » ficile de me déterminer à accepter, ou à refuser ce que » l'on me propose; & je pourrois également prendre, sans » beaucoup risquer, l'un ou l'autre des deux partis. Ce » qui m'embarrasse, ce sont les nouveaux troubles qui se » sont élevés dans mon Etat, & qui ne me permettent pas » de pouvoir faire un choix. En effet il n'est pas permis, que » je puisse m'exposer à avoir sur les bras une guerre de cette » conséquence, tandis que la division régne dans mon » Royaume. D'un autre côté, si je pers cette occasion, je » pers le seul moyen, qui me reste, de détourner une guerre » civile que je voudrois bien éviter. Dans un embarras si » étrange, voyant tout à craindre de quelque côté que je

HENRI III. 1585.

» me tourne, quel parti croyez-vous que je doive prendre? » Je connois votre attachement pour ma Perſonne, & votre » zéle pour le bien de mon Etat. Parlez-moi librement; » le ſecret que je vous promets, & ma preſence vous y » convïent.

Diſcours de l'Evêque d'Acqs au Roi ſur l'état préſent du Royaume.

A ce diſcours du Roi, voici quelle fut la réponſe du Prélat. » Sire, la difficulté de l'affaire que Votre Majeſté me » fait l'honneur de me propoſer, eſt, de ſon aveu, ſi embar- » raſſante; j'y ſuis moi-même ſi peu préparé, que je pour- » rois aiſément m'excuſer de lui en dire mon ſentiment, ſans » qu'elle pût cependant me ſoupçonner de chercher à lui » déſobéïr. Mais puiſque c'eſt en vertu de l'attachement, » que j'ai pour elle, & pour l'Etat, dont elle ſçait que la » gloire m'a toûjours été chére, qu'elle m'ordonne de lui » dire ce que je penſe, j'obéïs, aux dépens même de tout ce » qu'elle pourra juger de moi. Or comme dans les circon- » ſtances preſentes, quelque parti que l'on prenne, il n'y en » a point qui n'ait ſes riſques & ſes dangers; je crois, que » dans cet embarras V. M. doit ſuivre le proverbe; c'eſt-à- » dire, de deux maux choiſir le moindre. Deux guerres » s'offrent à la fois; une guerre étrangére avec l'Eſpagne, » & une guerre civile avec le roi de Navarre. Voyons d'a- » bord laquelle eſt, je ne dis pas la plus avantageuſe; car il n'y » a d'avantageux, que la paix; & le ſeul conſeil, que j'aurois » à donner à V. M. ce ſeroit de l'entretenir, ſi ſes affaires le » lui permettoient; mais laquelle eſt la moins à craindre pour » vous, & pour votre Etat. Si V. M. croit, que ceux qui la » preſſent ſi fort de faire la guerre au roi de Navarre, & aux » Proteſtans, agiſſent ſérieuſement & de bonne foi, & que » ce ſoit un vrai zéle pour le bien de la Religion, qui les » anime, il n'y a pas à délibérer. Non, il n'y a pas de Ca- » tholique, qui ne verſât volontiers ſon ſang, pour voir tou- » te la Nation réünie ſous un même Paſteur, & dans un mê- » me bercail, ne faire plus qu'un même troupeau; & je laiſſe » à juger à V. M. ſi étant revétu de la dignité ſacrée, que je » poſſéde, il m'eſt poſſible de penſer autrement. Mais V. M. » n'ignore pas que, quelque choſe qu'on puiſſe dire au con- » traire, ce n'eſt ni le zéle pour la conſervation de la Reli- » gion, ni l'amour du bien public, qui ſont la ſource de ces

» nouveaux troubles. Elle ſçait au contraire que c'eſt uniquement l'ouvrage de quelques hommes ambitieux, qui » ne voyant rien d'aſſez relevé pour ſatisfaire leurs vœux in- » ſatiables, n'ont pour but, que de ſe donner, en ſemant la » diviſion dans le Royaume, une autorité qu'ils ne pour- » roient ſe flater d'obtenir, ſi l'Etat étoit tranquille ; & qui ſi » Dieu n'arrêtoit le cours de leurs pernicieux projets, vou- » droient par-là ſe frayer un chemin pour monter un jour » juſque ſur le trône.

» Ce n'eſt donc plus ici une guerre ſainte, telle que ces » expéditions glorieuſes, qui ſignalérent autrefois en Orient » la valeur & la piété de vos Ayeux, & de tant d'autres » princes Chrétiens, qui voulurent marcher ſur leurs traces: » C'eſt ſimplement une guerre civile. Or dans le choix, y a- » t'il un ſeul homme de bon ſens, qui puiſſe ne vous pas con- » ſeiller de préférer toûjours une guerre étrangére à une » guerre domeſtique ? Car qui dit guerre civile, dit en même » tems toutes ſortes de maux. V. M. elle-même l'a éprouvé » à ſes dépens, lorſqu'expoſant ſa vie au milieu des combats » pour la défenſe du Roi ſon frére, après tant de victoires » remportées ſur les ennemis de la Religion, elle a enfin ap- » pris par ſa propre expérience, que la paix eſt plus propre » que la guerre pour travailler efficacement à l'extirpation » de l'héréſie.

» J'avouë qu'il ſe preſente de grands obſtacles à la guerre » qui s'offre au dehors. Mais ces difficultés, & la guerre mê- » me à laquelle quelques ſéditieux ont l'audace de forcer » V. M. doivent-elles l'empêcher d'entreprendre une expé- » dition auſſi juſte, auſſi avantageuſe, & qui doit ſi peu cou- » ter. Car que la guerre qu'on propoſe à V. M. de porter en » Flandre, ſoit juſte, y a-t'il perſonne aſſez peu affectionné » à la France, pour oſer le nier ? Qu'on oublie donc que le » Roi votre ayeul dépoüillé injuſtement du duché de Milan » qui lui appartenoit, ayant voulu ſoûtenir la juſtice de ſes » prétentions par la voye des armes, eut le malheur d'être » fait priſonnier, & que pour ſortir du dur eſclavage où il » étoit retenu, ſans prendre l'avis des Etats Généraux, com- » me les loix du Royaume l'y obligeoient, il céda tous les » droits de ſouveraineté qu'il avoit ſur la meilleure partie

HENRI III. 1585.

» de la Flandre. Qu'on perde donc le souvenir de tant de » sujets de mécontentement que le Roi votre frére & Votre Majesté même, ont reçûs dans les Indes de la part » des Espagnols, & dont la playe vient d'être rouverte par » le succès malheureux de la bataille livrée tout récemment » proche de la Tercere.

» Je frémis encore de ressentiment & d'horreur, au seul » souvenir de cet événement. Il me semble voir encore sous » mes yeux l'infortuné Philippe Strozzi digne fils de Pierre » Strozzi ; ce Général si brave, après avoir comme lui rendu mille services au Roi votre pére, & à V. M. expirer malheureusement comme lui, en défendant courageusement » les droits & la gloire de la France. Mais le sort déplorable » du fils me paroît sur-tout digne de mes larmes. Je le vois » encore ce grand homme, après avoir pris congé du maréchal de Matignon, de moi, & de tous ceux qui l'avoient » accompagné, partant de Bourdeaux à la tête d'une Noblesse florissante, & montant déja en vainqueur sur la flote » qu'il alloit commander sous vos ordres, pris ensuite les armes à la main, après avoir reçu une blessure mortelle, en » combattant en homme de cœur, enfin demi mort, mais » portant encore dans son air, même en cet état, toute la » grandeur du nom François, livré entre les mains d'un bourreau, & mourant enfin d'une mort honteuse, avec tant » d'autres Seigneurs traités aussi-bien que lui comme les plus » vils scélérats, tandis que le soldat Espagnol lui-même se » récrioit contre la barbarie injuste qu'on exerçoit envers de » braves gens, qui auroient dû être traités en prisonniers de » guerre. Pardonnez-moi, Sire, & que vos Ministres me » pardonnent de même, si j'ose dans ce lieu, & sous les » yeux de V. M. exprimer librement les sentimens, que » m'inspire ma juste douleur.

» Oüi, Sire, c'est vous-même, c'est votre trop grande » patience à dissimuler un si sanglant outrage, qui a enhardi » les ennemis de la France, à vous insulter de nouveau. Car » ne vous imaginez pas, que les Guises ayent ou assez de » courage, ou assez de forces, pour avoir jamais osé allumer » dans le sein même de votre Etat une guerre, qui met tant » de dérangement dans vos affaires, s'ils n'étoient soûtenus

» par les Espagnols. Il y a long-tems que le Tage a commen- » cé de couler dans la Loire & dans la Seine, & que l'or de » l'Inde, comme plusieurs Princes affectionnés à V. M. l'en » ont déja avertie, a sçû pénétrer dans le secret de votre » Conseil. Non, ce ne sont point les Protestans de France, » que menacent ces feux qu'on voit allumés dans toutes les » Provinces du Royaume. C'est contre vous-même, Sire, » que cette guerre est suscitée par les Espagnols, à qui les » Guises ne servent que d'instrument pour détourner l'orage » prêt à fondre sur les Païs-bas. Leur unique but est de met- » tre les François aux mains, pour avoir le plaisir de les » voir s'entr'égorger les uns les autres, tandis que de leur » côté ils iront subjuguer les malheureux peuples de Flan- » dre, destitués de la puissante protection qu'ils avoient im- » plorée, sous vos yeux, & sans que vous fassiez un pas pour » les secourir.

» Mais si j'en suis crû, V. M. apprendra de ses ennemis » mêmes la conduite qu'elle doit tenir. Voulez-vous, Sire, » éloigner la guerre civile de votre Royaume? Que V. M. » se serve des mêmes moyens qu'ils mettent en usage, pour » la détourner de porter la guerre en Flandre. Acceptez » l'offre que vous fait un peuple entier; & faites partir inces- » samment le roi de Navarre pour les Païs-bas à la tête d'une » armée. La gangrene qui ronge l'Etat, est une maladie im- » pliquée, le venin a déja gagné le cœur; opposez-lui un » poison aussi violent, si vous voulez l'en chasser. Les Espa- » gnols se contentent de travailler à notre perte par des me- » nées secretes & à la sourdine; que V. M. au contraire » les attaque à force ouverte. Oüi, Sire, c'est votre patience » à souffrir leurs complots, qui les rends hardis; & leurs en- » treprises téméraires cesseront, lorsqu'ils commenceront à » s'appercevoir que leurs artifices sont découverts, & que » vous appréhendez peu leur puissance.

» Sortez donc, Grand Prince, de ce funeste assoupisse- » ment. Reprenez ces sentimens dignes d'un Roi, qui vous » animoient dans les campagnes de Bassac & de Moncon- » tour, & que vos ennemis ont l'insolence de dire avoir été » émoussés par les exercices de piété trop fréquens, ausquels » V. M. s'est adonnée. C'est sur cette assûrance, qu'ils ont

HENRI III. 1585.

» pris les armes, perſuadés, qu'au ſeul nom de Religion, ni » vous, ni vos Miniſtres, n'auriez pas le cœur de réſiſter. » Vous vous trouvez, Sire, dans des circonſtances bien déli- » cates, & où il n'y a pas un moment à perdre; la moindre » faute, que vous pourriez faire dans la ſituation où vous » êtes, vous ſeroit dans la ſuite infiniment difficile à réparer.

» Je ne rappellerai point à V. M. le ſouvenir des avis, que » l'Amiral de Coligny donnoit il a treize ans au roi Charle » IX. votre frére, lorſqu'on parloit à la Cour de porter la » guerre en Flandre. Plût au Ciel, qu'ils fuſſent partis d'une » perſonne moins ſuſpecte, & qu'ils euſſent été ſuivis : nous » ne ſerions pas tombés dans les malheurs que nous avons » eſſuyés depuis, que nous déplorons encore, & dont il n'y » a point d'honnêtes gens, qui ne ſouhaitent de voir enſe- » velir la mémoire dans un éternel oubli. Ce grand Capi- » taine, après avoir démontré fort au long que cette guerre » étoit juſte & avantageuſe, & qu'il ne ſeroit pas difficile d'y » réüſſir, prouvoit encore qu'elle étoit néceſſaire; parce que » ſi S. M. refuſoit de prendre les Flamans ſous ſa protection, » abandonnés de la France à qui ils appartenoient, ils au- » roient infailliblement recours aux Anglois, qui fortifiés de » tant de bonnes villes & de riches provinces, ne manque- » roient pas de prendre cette occaſion, pour faire revivre les » anciens différens qu'ils avoient eus avec notre Nation. Que » V. M. s'imagine donc que c'eſt à elle que cet avis s'adreſſe » aujourd'hui; & qu'elle ne néglige pas un conſeil ſalutaire; » que le Roi ſon frére ne mépriſa peut-être, qu'à cauſe de la » perſonne qui le donnoit.

» Au reſte ne vous mettez pas en peine comment vous » pourrez excuſer, ou même juſtifier cette entrepriſe auprès » des Princes étrangers, ou de Philippe même, s'il eſt néceſ- » ſaire. Quand on leur en fera voir la néceſſité, ils convien- » dront bientôt qu'elle eſt juſte. Lorſque la reine d'Angle- » terre commença à ſe déclarer ouvertement en faveur des » Etats, en leur envoyant de l'argent & des troupes, ne dé- » pêcha-t'elle pas en même tems un Ambaſſadeur à la Cour » d'Eſpagne, avec ordre de faire voir à S. M. C. que cette » Princeſſe n'avoit pû en agir autrement, parce qu'elle ſe » trouvoit alors dans le cas de la néceſſité, où la fortune met

V. M.

» V. M. aujourd'hui. Elle ne craignit pas même de donner » le choix à ce puiſſant Monarque, ou d'accorder la paix aux » Flamans, ou, s'il vouloit continuer de leur faire la guerre, » de ne pas trouver mauvais qu'elle les prît ſous ſa protec- » tion, de peur qu'un coup de déſeſpoir ne les obligeât de » ſe donner à la France.

» Mais je ſuppoſe, que V. M. ſoit encore obligée de juſti- » fier ſa conduite auprès du Souverain Pontife; penſez-vous » que le Saint Pére qui, comme les autres Princes d'Italie, » eſt bien aiſe de tenir dans l'équilibre la grandeur de la mo- » narchie Françoiſe, & la puiſſance du roi d'Eſpagne qui » s'agrandit de jour en jour, n'approuvera pas les démarches » de V. M. lorſqu'il verra qu'elles ne ſeront fondées, que ſur » une néceſſité preſſante & manifeſte? N'aimera-t'il pas mê- » me beaucoup mieux, ſi les Païs-bas ont à ſe ſouſtraire à » l'obéïſſance de Philippe, qu'ils ſe donnent à la France qu'à » l'Angleterre? Ainſi vous êtes en état, Sire, d'impoſer au- » jourd'hui la même loi à ce Prince, qu'il a déja reçuë des » Anglois. S'il donne la paix à ſes peuples, la France ſera » auſſi bientôt paiſible, puiſqu'il ne cherche à allumer la » guerre dans le Royaume, que pour ſe précautionner du » côté des Païs-bas. Que ſi au contraire il perſiſte à vouloir » continuer la guerre, ſon opiniâtreté ſera un titre qui ſer- » vira à autoriſer ces mêmes démarches dont il ſe plaint » aujourd hui ſi hautement. Si donc cette guerre eſt juſte, » ſi elle eſt néceſſaire, il ne reſte plus qu'à voir ſi l'on peut » eſpérer d'y réüſſir.

» J'avouë d'abord, qu'il s'y offre de grands obſtacles. Mais » n'eſt-il pas auſſi de l'eſſence de toutes les affaires qui ſont » d'une auſſi grande conſéquence que celle-ci, d'entraîner » toûjours après elles de très-grandes difficultés? Au reſte » outre la gloire immortelle que V. M. acquerera en les ſur- » montant, elle trouvera après avoir franchi tous ces obſta- » cles, qu'elle ſe ſera délivrée de bien des ſoins beaucoup » plus épineux, & dont les ſuites pourroient être bien plus » funeſtes. Si V. M. accepte, dit-on, les Provinces-Unies, » elle s'attirera ſur les bras un Roi puiſſant & riche, qui a » de grandes armées, des flotes nombreuſes. Mais V. M. » n'eſt-elle pas déja en guerre avec lui? N'eſt-ce pas ce

HENRI III. 1585.

» Prince qui a foulevé derniérement contre nous en Piémont » le maréchal de Bellegarde? N'eft-ce pas lui, qui après » avoir par-là agacé, pour ainfi dire, V. M. dans un petit » coin du Royaume, pour voir ce qu'il devoit s'en promet- » tre, porte aujourd'hui par le miniftére des Guifes le feu de » la guerre jufques dans le cœur de l'Etat, dont il a juré la » ruine?

» Je n'y trouve qu'une feule différence : c'eft qu'aujour- » d'hui ce n'eft encore qu'un ennemi caché, qui fçait fufciter » à V. M. jufque dans le cœur de fon Royaume des adverfai- » res fecrets, qui travaillent fourdement à l'exécution de fes » projets ; au lieu qu'en acceptant les propofitions des Pro- » vinces-Unies, V. M. l'obligera à lui déclarer une guerre » ouverte. Or il n'y a rien que ce prince appréhende davan- » tage ; aimant beaucoup mieux, après avoir tranfporté en » France la fcene des révolutions qu'il médite, être tran- » quillement fpectateur de cette tragédie Chrétienne, que » de fe voir obligé d'en devenir lui même un des Acteurs ; & » comptant pour rien la perte qu'il pourroit faire de fon ar- » gent & de fes troupes, pourvû qu'il puiffe fauver fa réputa- » tion des débris de ce naufrage. Si donc V. M. veut venir » à bout de furmonter fes rufes & fes artifices, c'eft à elle » de le forcer malgré lui à joüer lui-même fon rôle dans » cette piéce ; afin qu'au lieu d'avoir toûjours l'ennemi en » queuë ou en flanc, & de lui fournir un afyle dans le cœur » même de votre palais & de vos Etats, comme il eft arrivé » jufqu'ici, vous puiffiez vous difpofer à vous mefurer de » front avec lui.

» A peine la guerre fera déclarée entre les deux Couron- » nes, qu'on verra ceffer le payement de ces penfions, defti- » nées à entretenir autour de vous pour fon fervice des gens » à fes gages toûjours prêts à rompre le coup des réfolutions » généreufes que V. M. pourroit former, & à les rendre inu- » tiles par une politique damnable, comme ils font toûjours » en état de l'informer à chaque inftant de vos vuës les plus » fecretes. Alors fi le roi d'Efpagne veut être inftruit de vos » deffeins, il fe fervira pour cela d'efpions, de ces gens » de néant qui mettent leur vie à vil prix, pour être em- » ployés à cet ufage ; & il fçaura bien réferver, pour fubvenir

» aux frais de cette guerre, ces ſommes conſidérables qu'il lui » en coûte pendant la paix pour pénétrer dans vos deſſeins. » Ces factieux mêmes, qu'il met en œuvre aujourd'hui, pour » allumer en France le feu de la révolte, ſe verront obligés » de ſe tenir alors chez eux tranquilles, ou feront même des » premiers à offrir leurs ſervices à V. M. contre les Eſpa- » gnols eux-mêmes, pour ne pas ſe voir réduits au mépris » & à l'obſcurité inſéparables d'une vie particuliére.

HENRI III. 1585.

» Mais même en vous ſervant d'eux alors, que V. M. ſe » ſouvienne des dépoſitions de Salſéde ; qu'elle ne leur con- » fie rien d'abord, qu'avec de grandes précautions. Ils ſe- » ront trop heureux que dans ces commencemens elle leur » permette même de partager la gloire, comme les hazards » des combats ; & ce ſera bien aſſez que, pour lever leurs dé- » fiances, après une ſuite de ſuccès heureux qui vous auront » donné le tems d'éprouver leur fidélité & leur valeur, vous » leur faſſiez part également comme aux autres des emplois » & des gouvernemens. Car ils s'attacheront eux-mêmes à » votre fortune, lorſqu'ils croiront pouvoir obtenir de V. M. » & dans leur patrie, ce qui chez les ennemis de l'Etat de- » voit être le prix de leur déſertion. Outre cela combien les » malheurs de la guerre n'enléveront-ils pas de ces eſprits » factieux ? Combien ſe repentiront des projets ſéditieux » qu'ils ont formés, & changeront de conduite ? Au lieu que » ſi V. M. ne met un frein à leurs deſſeins en profitant de » l'occaſion qui ſe préſente de porter la guerre en Flandre, » il eſt à craindre que lorſque le feu de la guerre civile ſera » une fois allumé, il ne ſoit trop tard de vouloir y apporter » du reméde. V. M. retirera donc d'abord cet avantage de » cette guerre, qu'on veut nous faire paroître ſi fort à crain- » dre, qu'elle purgera le Royaume des traîtres & des enne- » mis ſecrets, que la paix rend plus hardis à attaquer de près » votre Perſonne ſacrée ; qu'elle preſentera aux factieux » une occaſion favorable de rentrer dans leur devoir, & » vous mettra même en état de profiter des ſervices de bien » des gens, dont les projets pourroient ſans cela être à » craindre.

» Un autre fruit que V. M. en retirera, c'eſt qu'en occu- » pant utilement à cette guerre le roi de Navarre, & la

HENRI III. 1585.

» plus grande partie des Seigneurs Proteftans, elle accoûtu-
» mera infenfiblement le peuple du Royaume, à ne plus
» trembler au feul nom de ce Prince & de fon parti; & que
» fon abfence donnera le tems à la vérité de diffiper peu à
» peu les injuftes défiances, dont l'artifice & la malignité des
» féditieux ont fçu prévenir à fon fujet l'efprit de la plus
» grande partie de la nation.

» Et certes, fi pour éviter la guerre civile dont V. M. eft
» menacée, on lui propofoit d'entreprendre quelque guerre
» étrangére, y en auroit-il une feule qui offrît plus de faci-
» lité que celle de Flandre, à caufe du voifinage des deux
» Etats, & dont on pût attendre en même tems plus d'avan-
» tage, par l'efpérance qu'elle donneroit d'étendre de ce cô-
» té-là les bornes de cet empire, & de l'augmenter de ces ri-
» ches provinces? Cependant il ne s'agit point aujourd'hui
» d'aller porter la guerre en Flandre. Les habitans infortu-
» nés de ces provinces demandent uniquement à V. M. qu'el-
» le daigne les prendre fous fa protection, & les fouftraire à
» la domination barbare des Efpagnols. Ils ont des villes &
» des châteaux, ils font en poffeffion de plufieurs places for-
» tes, garnies de tout ce qui eft néceffaire pour une vigou-
» reufe défenfe, & capables d'arrêter longtems les armées
» les plus fortes & les plus nombreufes. S'il falloit que V. M.
» furmontât tous ces obftacles, il n'y a cependant perfonne
» véritablement affectionné à fes intérêts, qui ne lui con-
» feillât de l'entreprendre, plûtôt que de s'expofer à avoir
» une guerre civile dans fon Royaume.

» Aujourd'hui que cette nation, qui a fait autrefois une
» des plus nobles parties de cet empire, & que la violence
» feule en a féparée, s'offre à rentrer fous l'obéïffance de V.
» M. & à lui remettre tout ce qu'elle poffède; eft-il poffible
» qu'il fe trouve des gens capables de vous confeiller de l'a-
» bandonner, pour ne pas irriter un ennemi puiffant, qu'ils
» font encore plus formidable? Et quelle prudence y a-t'il
» donc à préférer d'avoir pour ennemi domeftique un Prin-
» ce, dont il feroit aifé de fe défaire, en l'obligeant de tour-
» ner fes forces & fes deffeins au dehors? A Dieu ne plaife
» que V. M. écoute jamais les confeils de cette fauffe fageffe,
» qui n'apprend qu'à connoître les dangers, & à les craindre,

» sans fournir des moyens pour les prévenir à tems, & les » surmonter. Il n'y a que deux sortes de circonstances où » l'homme puisse se promettre de réüssir ; les unes que la for- » tune lui a ménagées elle-même ; d'autres ausquelles la né- » cessité l'oblige de s'accommoder. Ceux qui détournent V. » M. d'entreprendre la guerre contre l'Espagne jugent que » l'offre des Provinces-Unies vient à contre-tems, à cause » de la division qui régne dans l'Etat. Du moins ne nieront- » ils pas que, si le Royaume étoit tranquille, si les Grands, » la Noblesse, & les autres Etats, concouroient de concert » avec le Prince à travailler à l'avantage de la nation, ce ne » fût un coup de partie de ne pas laisser échapper une si belle » occasion. Or je demande, si dans un tems où il ne reste » que ce seul moyen de rétablir la concorde & l'union dans » l'Etat, la même prudence n'exige pas que V. M. saisisse » cette conjoncture, que la nécessité ne lui permet pas de né- » gliger ?

» Qu'il me soit permis, Sire, de vous rappeller ici encore » une fois le souvenir de la déposition de Salsede. Je sçai que » dans le tems on n'y a pas ajoûté beaucoup de foi ; mais la » guerre dont les Guises nous menacent, ne prouve que trop » la réalité des noirs complots qu'il nous dévoile. Les fac- » tieux dont toutes les vûës alloient à allumer la guerre dans » le Royaume, y travailloient dès le vivant de Monsieur, » frére de V. M. mais ils ne purent alors en venir à bout. » M. le duc d'Anjou leur en ôtoit le moyen, parce qu'il » avoit à son service tous ceux qui leur étoient nécessaires à » ce dessein ; & je trouve qu'en cela ce Prince est bien digne » de nos éloges, d'avoir sçû donner la paix au Royaume, en » portant la guerre au dehors. Aussi ceux qui ne vouloient » que le trouble mirent tout en usage pour le perdre, & la » force ne réüssissant pas, ils attaquérent sa fortune & sa vie, » par des voies secretes & par leurs sourdes pratiques. Je ne » déciderai point si sa mort a été le fruit de leurs coupables » complots. Quoi qu'il en soit, ce Prince ne vit plus ; & » délivrés de cet obstacle, que n'oseront-ils pas, lorsque la » guerre qu'ils ont eux-mêmes forcé V. M. d'entreprendre, » les aura rendus les maîtres des armées, & mis en état de » tourner les forces qu'ils auront en main contre qui bon

HENRI III. 1585.

» leur semblera ? Ce que je sçai, c'est qu'il n'y a point de » gens de bien dans votre Royaume, qui n'appréhendent, » qu'ils n'exécutent alors contre V. M. même les funestes » projets qu'ils avoient formés d'abord contre le Prince vo- » tre frére ; & ils le feront sans doute, si on ne sçait de bonne » heure les prévenir. Tel est, Sire, ce danger extrême dont » j'ai dit d'abord que V. M. étoit menacée, & qui naît, non » pas de la puissance de l'Espagne, mais de la division seule » qui régne entre vos propres sujets.

» Cependant, puisque bien des gens font les forces en- » nemies si redoutables, examinons enfin ce que l'on doit » en juger équitablement. Ceux qui les mesurent par l'éten- » duë immense de la monarchie Espagnole, & les titres pom- » peux qu'elle accumule, peuvent bien faire peur à quicon- » que n'est point au fait. Mais ne sçavons-nous pas que la » grandeur même de ces vastes Etats en fait la foiblesse; & que » tous ces Royaumes répandus dans l'Univers, & éloignés les » uns des autres, ne servent qu'à partager davantage les forces » de la puissance qui les gouverne, parce qu'ils exigent des » garnisons plus nombreuses ? L'Espagne elle-même n'est-elle » pas obligée d'entretenir des troupes dans presque toutes ses » places ? Defenduë au Nord par les Pyrenées qui lui servent » comme de rempart ; environnée par tout ailleurs par la mer » Méditerranée ou l'Océan ; en est-elle moins exposée, d'un » côté aux entreprises de la France, de l'autre aux inva- » sions des Turcs, des Maures, & des Anglois ? Les païs » mêmes de l'Espagne les plus éloignés des côtes, ne sont » pas trop en sûreté. L'Andalousie ne se ressent-elle pas en- » core des derniers mouvemens que les Mores y ont excités ? » Le Portugal, qui vient d'être uni à la couronne de Castille, » ne porte encore le joug qu'à regret. On ne peut pas même » compter sur l'Arragon, depuis que les rois d'Espagne se » sont fait un point de politique d'empiéter insensiblement » sur les anciens droits & priviléges de ce Royaume. Aussi » dans toutes les guerres que la France a euës de notre tems » avec l'Espagne, les Espagnols n'ont presque jamais fait » passer d'armées de ce côté-là, dans la crainte que s'ils » mettoient une fois les armes à la main à ces peuples coura- » geux, le souvenir de leur ancienne liberté ne les portât à

» s'en ſervir pour la recouvrer. Auſſi, obligé de partager ſes » forces en tant de païs différens, Philippe ne ſe ſert guéres » dans ſes armées, que d'Italiens & d'Allemans.

» Et à l'égard de la Flandre, outre les milices qui ſe lévent » dans ces provinces mêmes, il eſt certain qu'il n'y entre- » tient pas ordinairement plus de dix-mille hommes, com- » poſés d'Italiens & d'Eſpagnols, auſquels il joint quelque- » fois quelques corps d'Allemans. Or que V. M. oppoſe ſeu- » lement à ces forces dix mille François, ce qui lui eſt fort » aiſé, & qu'elle ſera toûjours à portée de ſoûtenir avec des » troupes fraîches, elle ſe verra en état, non ſeulement » de défendre toutes les places que les Provinces-Unies » s'offrent de lui remettre, mais de chaſſer même l'ennemi » des Païs-bas. Cependant elle pourra y ajoûter ſix mille » Suiſſes, qu'on diſtribuera dans les places dont on ne ſera pas » ſûr, ou qu'on croira pouvoir être attaquées ; outre que les » troupes de cette nation ſont merveilleuſes pour la garde » d'une place, elles ſe contentent de leur paye, ſans véxer » les habitans des villes où elles ſont en garniſon ; & c'eſt un » moyen excellent pour contenir les peuples dans le devoir.

» En tenant cette conduite, V. M. profite de l'occaſion » que la Providence ſemble lui offrir elle-même, & aſſûre » les intérêts de ſa gloire, qui ſert infiniment au ſoûtien d'une » monarchie. Par là elle tire la nation Flamande de l'injuſte » eſclavage où les Eſpagnols l'avoient réduite, ce qui ne peut » manquer de lui faire beaucoup d'honneur ; délivre ſes ſu- » jets des malheurs d'une guerre civile, dont ils étoient me- » nacés ; & apprend aux François à ne plus tourner leurs ar- » mes contr'eux-mêmes, en éteignant dans le Royaume le » feu de la diviſion, & rétabliſſant parmi eux la concorde, » par la néceſſité où elle met la nation de ſe réünir, pour » faire tête à une puiſſance étrangére. Or en tout cela y a-t-il » rien qui ne ſoit très-glorieux, & infiniment avantageux à » l'Etat ? Outre cela vous ménagez par là vos finances, que » les derniéres guerres ont épuiſées, & auſquelles V. M. » ne pourra fournir, ſi elle s'expoſe à avoir la guerre dans » ſon Royaume, qu'en faiſant tous les jours de nouveaux » édits. Qu'on joigne à cela la licence des troupes, leurs » violences & leurs ravages, qui ſont encore plus à charge

» au peuple de la campagne que les impôts, & qu'ils racheteroient même volontiers au prix de voir doubler & même tripler les taxes dont ils sont chargés, pourvû qu'on les mît à couvert de ces désordres. Mais de prétendre dans une guerre civile, faire observer une exacte discipline au soldat, c'est ce dont V. M. avec toute sa prudence ne sçauroit venir à bout, & ce qu'il n'est pas au pouvoir de vos Généraux d'obtenir.

» Tel est, Sire, mon sentiment; & je supplie & conjure V. M. si elle est sensible à sa propre conservation, & à celle de son Royaume d'y avoir égard. Qu'elle fasse refléxion que le feu Roi son frére a eu occasion de tourner ses armes contre les Païs-bas, & que pour l'avoir négligée & avoir été la dupe de l'artifice des Espagnols, il s'est plongé lui-même & la France avec lui, dans une source intarissable de malheurs; que la même occasion s'offre encore aujourd'hui à V. M. à des conditions beaucoup plus avantageuses, puisqu'il ne s'agit plus de conquérir la Flandre, qui se donne elle-même à vous; & que ce n'est que pour empêcher V. M. d'en profiter, que nous voyons les mêmes ennemis allumer une guerre funeste dans le cœur de votre Royaume. Je laisse à V. M. toûjours sage, à prévenir les suites malheureuses que je prévois qu'elle peut avoir, en obligeant les factieux à tourner leurs armes ailleurs, & je la supplie seulement d'être bien persuadée de la vérité de cette maxime: Que dans les grands périls, la vigueur & la résolution servent ordinairement beaucoup plus que la prudence.

J'ai oüi dire depuis à l'Evêque d'Acqs, que le Roi parut l'écouter avec plaisir. Ce Prince le remercia de son zèle, & lui promit de se souvenir de ses avis. Mais lorsqu'il proposa la même affaire à son Conseil, & que, sans citer ce Prélat, il exposa les raisons qu'il lui avoit apportées, il trouva beaucoup d'opposition à son sentiment. On lui représenta pour le détruire, que quand même la paix & l'union régneroient dans le Royaume, il se trouveroit cependant encore des gens qui croiroient qu'il ne seroit ni juste, ni honnête, ni même sûr, de porter la guerre en Flandre; mais que dans les circonstances présentes, où la division régnoit dans l'Etat, &

où

où les divers intérêts des partis avoient banni la concorde, vouloir, pour éviter la guerre, s'engager dans une guerre très-épineuse, c'étoit non seulement un coup de prudence qui paroissoit bien hardi, mais une témérité même qui tenoit de l'absurdité : Que c'étoit même entreprendre deux guerres pour une : Qu'en effet on ne pouvoit accepter les offres des Etats-Généraux, sans déclarer en même tems hautement la guerre à Philippe ; que cependant on n'en auroit pas moins les Ligueurs sur les bras ; & que c'étoit une affaire à finir nécessairement, avant qu'on pût penser à tourner ses armes contre les Espagnols : Qu'on auroit donc en même tems la guerre de deux côtés ; que cependant le roi de Navarre, & le parti Protestant qui subsistoit encore, pouvoient profiter de cette occasion pour reprendre les armes, s'emparer des places qui seroient à leur bienséance, sous prétexte qu'on leur avoit souvent manqué de parole ; & allumer ainsi une troisiéme guerre dans l'Etat : Qu'en effet au milieu des troubles dont on étoit de toutes parts agité, il n'y avoit personne qui fût capable de répondre de ce grand attachement qu'on vouloit qu'ils eussent pour la personne du Roi, & de leur zéle pour la tranquillité publique : Que la guerre civile n'étoit pas un mal si nouveau, qu'on ne s'y fût vû souvent exposé, & qu'on n'eût sçu y apporter remède ; mais qu'en attaquant, pour l'éviter, un puissant ennemi, on alloit s'engager dans une suite de guerres, dont il ne seroit pas aisé de sortir : Qu'on ne devoit pas se mettre en peine de l'Angleterre ; que quand la Flandre se mettroit sous la protection des Anglois, ceux-ci n'en deviendroient pas plus redoutables à la France ; qu'ils auroient une longue guerre à soutenir contre l'Espagne, qui n'abandonneroit pas aisément les Païs-bas ; & que quand même ils pourroient se voir paisibles possesseurs de ces riches provinces, ce qu'il n'y avoit guéres lieu d'espérer, il ne leur seroit pas aussi facile qu'on le pensoit, d'engager comme ils voudroient, les Flamans à nous faire la guerre ; qu'ils souffriroient encore beaucoup moins que cette nation, qu'ils auroient appellée à leur secours, pensât à les tenir en bride, en élevant des forteresses dans leurs provinces, eux qui par un amour aveugle pour leur liberté, n'avoient pas craint de se soustraire à l'obéïssance de

HENRI III. 1585.

leur maître légitime : Qu'au reste il étoit manifeste par toute l'histoire de Flandre que ces peuples qui n'ont que deux seuls grands intérêts, la liberté & le commerce, s'étoient souvent révoltés contre leurs Souverains, uniquement parce qu'ils vouloient déclarer la guerre à la France : Qu'il n'étoit donc pas possible de prendre aucune résolution fixe, jusqu'à ce qu'on eût terminé la guerre que la Ligue venoit d'allumer dans le Royaume : Qu'ainsi on croyoit qu'il étoit à propos de commencer par traiter avec ceux qui étoient à la tête de ce parti ; & de tâcher de les engager à mettre les armes bas : Que si on pouvoit en venir à bout, il seroit libre ensuite à S. M. de délibérer sur les offres que les Flamans lui faisoient, & d'examiner à loisir si cette guerre qu'on lui proposoit, étoit juste & avantageuse, & s'il y avoit quelque nécessité qui obligeât à l'entreprendre : Que cependant on croyoit qu'il étoit à propos de congédier honnêtement les ambassadeurs des Etats, après leur avoir fait entendre, que dans les circonstances presentes S. M. ne pouvoit pas leur donner de réponse positive : Qu'au reste la France s'intéresseroit toûjours d'une façon particuliére à leur conservation ; & que S. M. feroit tout son possible, autant que les affaires de son Etat pourroient le lui permettre, pour leur envoyer à tems les secours dont ils avoient besoin.

Quoique ceux qui pensoient de la sorte, ne parlassent point de déclarer la guerre aux Protestans, cependant comme avant toutes choses ils vouloient que le Roi s'accommodât avec les Ligueurs, ils sçavoient fort bien qu'il n'étoit pas possible de les engager à mettre les armes bas, sans porter ailleurs leurs efforts. Ainsi en refusant pour le present d'accepter les offres des Etats de Flandre, c'étoit se mettre dans la nécessité de tourner ses armes contre le roi de Navarre. Cependant Henri avoit naturellement tant d'attrait pour la mollesse, tous ceux qui l'approchoient lui donnoient de si lâches conseils, qu'il prit ce dernier parti. Du reste on peut dire de ce Prince, qu'il écoutoit volontiers ceux qui lui donnoient des avis salutaires ; & que cependant il n'avoit pas la force de s'empêcher de prendre les plus mauvaises résolutions.

Enfin après bien des délais, le Roi donna sur la fin de

Mars aux ambaſſadeurs des Etats-Généraux, leur audience de congé. Ce Prince après leur avoir expoſé très-vivement tous les ſujets qu'il avoit de ſe plaindre de la cour d'Eſpagne, qui ſoutenoit le duc de Guiſe dans ſes deſſeins pernicieux contre l'Etat, leur fit entendre que dans les circonſtances où ſe trouvoit le Royaume, il n'étoit pas en ſon pouvoir d'accepter les offres qu'ils lui avoient faites ; & qu'ainſi il leur conſeilloit de chercher les moyens de réprimer par eux-mêmes les efforts de leurs ennemis, leur offrant d'ailleurs d'un grand cœur tout ce qui étoit en ſon pouvoir, & s'engageant à faire pour eux davantage, auſſitôt qu'il auroit rétabli la tranquillité dans ſon Royaume. Il ajoûta qu'il leur promettoit de travailler à engager la reine d'Angleterre, à ne les pas abandonner dans le danger preſſant qui les menaçoit, & d'en faire même parler au roi de Navarre, ce qu'il exécuta réellement.

HENRI III. 1585.

Dès le 23. de Février (1) Henri de Stanley comte de Derby étoit arrivé à Paris avec une ſuite nombreuſe, apportant au Roi le collier de l'Ordre de la Jarretiére, que la reine d'Angleterre lui envoyoit, ſuivant l'uſage qui ſe pratique entre les Princes qui ſont alliés. Henri fit à cet Ambaſſadeur une réception magnifique ; & ce fut une occaſion pour les Prédicateurs de cette Capitale de ſe déchaîner contre ce Prince avec plus d'emportement que jamais. Ils prêchoient au peuple que le Roi ne penſoit qu'à faire alliance avec les hérétiques, pour détruire la Religion de nos ancêtres, tandis qu'il négligeoit ceux qui en étoient les défenſeurs, & qu'il leur ôtoit toutes leurs charges & leurs emplois ; qu'il étoit tems enfin que tous les gens de bien ſortiſſent de cet aſſoupiſſement mortel où ils languiſſoient, & penſaſſent à prévenir le danger dont la Religion étoit menacée, par la négligence ou les mauvaiſes diſpoſitions de ceux qui étoient à la tête du gouvernement.

Henri de ſon côté, qui avoit appris de la Reine ſa mére la malheureuſe maxime de mépriſer tous ces diſcours, les laiſſoit dire. Mais il s'apperçut enfin dans la ſuite, que par là il s'étoit attiré le mépris du peuple, qui prenoit ſon ſilence

(1) Le Journal de Henri III. datte l'arrivée des ambaſſadeurs Anglois du 23. de Janvier, & met le comte de Warvich pour chef de l'ambaſſade.

HENRI III. 1585.

pour un aveu; & que ce mépris s'étoit enfin changé en une véritable haine. Heureux s'il ne l'eût pas compris trop tard. Cependant au milieu des bals, des festins, des Tournois, & Mascarades, dont le Roi régala les ambassadeurs d'Angleterre, comme on recevoit sans cesse à la Cour des nouvelles des entreprises de la Ligue, Henri qui sentit que dans ces circonstances il ne lui étoit pas possible de prendre les Païs-bas sous sa protection, pria instamment le comte de Derby d'engager S. M. B. à leur donner quelque secours; & il ordonna encore depuis à son Ambassadeur à la cour d'Angleterre, de réïtérer les mêmes instances auprès de la reine Elisabeth. Ce fut ainsi que furent congédiés les ambassadeurs des Provinces-Unies. Leur départ fit comprendre aux Députés que le roi de Navarre avoit à la Cour, qu'on se disposoit à faire la guerre aux Protestans. Ainsi ils mirent tout en usage pour obtenir du Roi & de la Reine-mére qui étoit à Epernay, que dans l'accommodement qu'on étoit sur le point de faire avec les Ligueurs, on ne stipulât rien qui fût à leur préjudice.

Commencement des hostilités.

Cependant depuis l'Edit que le Roi avoit donné, par lequel il défendoit de faire des levées dans le Royaume, & ordonnoit de congédier sur le champ les troupes qui seroient déja sur pied, ce Prince avoit pris quelques mesures pour le faire exécuter. Dans cette vûë il avoit fait partir quelques Seigneurs de la Cour, avec ordre de passer dans différentes provinces, & d'arrêter ces premiers mouvemens. Le duc de Monpensier s'étoit rendu en Poitou, où le duc de Mercœur gouverneur de Bretagne, faisoit faire sécrétement des levées. Le Duc en fut averti. Aussitôt il se mit à la tête de la Noblesse de la province; ramassa toute la jeunesse des villes de Loudun, de Thouars, de Fontenay, & des autres places voisines, presque toute Protestante; tomba sur ces nouvelles milices; les tailla en piéces en plusieurs endroits, & les empêcha par là de se joindre. En même tems le duc de Joyeuse avoit eu ordre de se rendre à Baugenci sur la Loire, pour arrêter les courses que les troupes de la Ligue, commandées par le duc d'Elbeuf, faisoient de ce côté-là. Ce favori les poursuivit jusqu'au Mans au travers de la Touraine, & du Vendômois, harcelant sans cesse leur arriére-garde,

sans avoir fait aucun autre exploit digne de remarque. De-là elles passérent en basse Normandie, où elles se dissipérent d'elles-mêmes.

Le duc d'Epernon restoit cependant malgré lui à la Cour, où un abcès qui lui étoit crevé au bas de la jouë droite, & qui l'avoit extrémement changé, le retenoit contre son inclination. En effet personne ne souffroit plus impatiemment que lui, ces entreprises des factieux, parce que dans le cœur il favorisoit le parti du roi de Navarre, & qu'il étoit piqué de voir les Guises ses ennemis augmenter par là leur crédit. Ainsi il mettoit tout en usage pour animer le Roi contr'eux, & réveiller son ressentiment qui ne lui sembloit pas assez vif; & dès que sa santé put le lui permettre, il se mit à la tête de quelques bataillons d'infanterie, & de toute la fleur de la Noblesse de la Cour, s'avança jusqu'à Gien, & dissipa les troupes de la Ligue qui commençoient à s'assembler de ce côté-là, avant qu'elles eussent eu le tems de se réünir.

Sur ces entrefaites, on apprit à la Cour la nouvelle de la révolution qui venoit d'arriver à Lyon. François Mandelot gouverneur de cette ville, avoit été piqué de ce qu'on avoit ôté le commandement du château à Michel Antoine de Salusses sieur de la Mante, avec qui il étoit en bonne intelligence, & que le duc d'Epernon l'eût donné à Poesieu sieur du Passage, qui étoit dans ses intérêts. Mandelot regardoit ce changement comme un affront, parce qu'il sembloit qu'on se défiât de lui, & qu'on voulût le tenir en bride. Pour s'en venger, il résolut de se rendre maître de cette place, & de la raser. Dans cette vûë il fit répandre le bruit que les Protestans de cette ville songeoient à remuer. C'étoit là alors le signal de la révolte, & l'artifice dont se servoient les Ligueurs pour mettre le peuple en mouvement. A cette nouvelle tous les bourgeois courent aux armes, & conduits par les factieux, marchent contre la citadelle. Elle étoit ordinairement fort mal gardée, & peu en état encore de faire résistance; ainsi il n'étoit pas difficile de s'en emparer. En effet les mutins ayant escaladé en grand nombre le bastion qui regardoit la ville, & n'ayant affaire qu'à une poignée de gens qui étoient dans la place, ils s'en rendirent maîtres sans beaucoup de peine; après quoi Mandelot fit travailler en

HENRI III. 1585.

diligence à la ruiner de fond en comble, avant qu'on eût pû en avoir la nouvelle à la Cour. Ensuite il dépêcha à S. M. pour se justifier, rejettant la faute de tout ce qui s'étoit passé sur la fureur du peuple, dont, disoit-il, il n'avoit pû être le maître, n'ayant pas de troupes pour le contenir dans le devoir. Le duc d'Epernon vouloit malgré cela, qu'on punît cet attentat. Mais comme il étoit intéressé dans cette affaire, & qu'il sembloit qu'il parlât plûtôt par un ressentiment personnel, que par zéle pour le bien public, le Roi dissimula cet outrage fait à son autorité, & pardonna à Mandelot, à la recommandation du sieur de Villeroy qui vouloit faire épouser à son fils Charle sieur d'Alincourt, la fille de ce gouverneur, dans l'espérance que par ce mariage il auroit le gouvernement de Lyon, qui depuis la destruction du château devenoit fort considérable. Cet événement arriva le 5. de May.

Cependant quelque semblant que fît Henri pour paroître satisfait, ce Prince ne laissoit pas dans le fond d'être très-mortifié de la perte d'une ville si considérable, que la Ligue venoit par là de lui enlever. Le chagrin qu'il en avoit fut un peu diminué par les nouvelles qu'il reçut alors du maréchal de Matignon, Lieutenant du roi de Navarre en Guyenne. Ce Seigneur voyant que la ville de Bourdeaux capitale de la province, dépendoit du château Trompette, car l'autre fort n'est pas à beaucoup près de si grande conséquence, se mit en tête de s'assûrer de Louis de Genoüillac baron de Vaillac qui y commandoit, & dont la fidélité lui étoit suspecte pour bien des raisons, résolu de ne le relâcher, qu'après qu'il lui auroit remis cette place. Dans cette vûë il commença par s'attirer l'amitié des habitans, en affectant à leur égard des maniéres populaires; & ayant été fait Maire de cette ville, il prit occasion de ces nouveaux mouvemens pour écrire à tous les Gouverneurs de la province, de se rendre auprès de lui, sous prétexte d'avoir quelques ordres du Roi à leur communiquer. C'étoit au logis même du Maréchal, que devoit se tenir cette assemblée. Le baron de Vaillac s'y rendit, & on commença à parler d'affaires. Cependant on disposoit dans la ville par ordre du Maréchal, tout ce qui étoit nécessaire pour l'exécution de son dessein; & on avoit

même préparé du canon, au cas qu'on fût obligé d'en venir à la force. Au bout de quelques heures l'assemblée se leva, & le baron se préparoit à se retirer comme les autres, lorsqu'il fut arrêté. En même tems on lui présenta des lettres de la Cour, qui furent lûës en sa présence, & par lesquelles S. M. lui ordonnoit de remettre sa place entre les mains du Maire & des Jurats; car c'est le nom qu'on donne à Bourdeaux aux Consuls ou Echevins de la ville. Le baron refusa d'abord d'obéïr; mais il eut beau menacer, & prendre Dieu & les hommes à témoin de la violence qu'on lui faisoit, le Maréchal le menaça à son tour, que s'il n'obéïssoit sur le champ aux ordres du Roi, il alloit le faire exposer lui-même au premier coup de canon qui seroit tiré du fort: & pour montrer qu'il l'exécuteroit comme il le disoit, & en même tems jetter l'épouvante dans la garnison, il ordonna qu'on tirât le canon qui étoit dans la Maison de ville, & sur le champ il le fit mettre en batterie contre la place, en presence du Baron. A cette vûë le Gouverneur perdit courage; & après qu'on lui eut fait espérer que le Roi le dédommageroit des frais qu'il avoit faits, disoit-il, pour la réparation du château, il envoya ordre à son Lieutenant de rendre la place, dont le Maréchal prit possession au nom de S. M. Mais il ne fit pas comme Mandelot: au contraire il travailla aussitôt après à la faire bien fortifier; & elle lui servit dans la suite à contenir la ville & toute la province dans le devoir, jusqu'à la fin de cette guerre.

D'un autre côté les esprits étoient fort échauffés à Marans. Cette place qui avoit autrefois appartenu à la maison de la Trimoüille, & dont les comtes de Sancerre étoient alors en possession, étoit de conséquence, à cause du voisinage de la Rochelle. Ainsi comme les habitans étoient de différentes Religions, chaque parti cherchoit à s'en assûrer. Enfin le vicomte de Rohan s'y rendit, & les Protestans animés par sa présence, s'emparérent du château, dont le Vicomte confia la garde au sieur de la Saulsaye Beauregard. Peu de tems après le sieur d'Aubigné de la Josseliniere, qui de ce côté-là étoit un des chefs des Ligueurs, voulut prendre ce chemin pour aller à Broüage, où il menoit trois cens hommes; mais on refusa de lui donner passage. Il

HENRI III. 1585.

prit donc un détour par Maillezais & la Ronde. Mais la garnison de S. Jean d'Angely ayant eu avis de sa marche, l'attaqua dans un passage désavantageux, & tailla en piéces ceux qu'il conduisoit ; à peine lui donna-t'elle à lui-même le loisir de se sauver. Dans la suite, les Rochelois considérant que le château de Marans pouvoit être de conséquence, y firent passer une bonne garnison ; & le sieur des Essarts de Montalambert, capitaine expérimenté, qui s'étoit distingué autrefois aux siéges de S. Jean d'Angely & de la Rochelle, se chargea de la défense de cette place.

Manifeste du roi de Navarre.

Cependant comme on ne parloit de toutes parts du roi de Navarre, que comme d'un hérétique relaps, ennemi de l'Eglise & des Catholiques, & perturbateur du repos public ; ce Prince publia à Bergerac un Manifeste par lequel il entreprenoit, sous le bon plaisir de S. M. de répondre aux calomnies de ses ennemis. A l'égard de l'hérésie dont on l'accusoit, il disoit qu'on ne pouvoit pas traiter d'hérétique un homme, qui sans être poussé par aucune vûë d'ambition, & n'ayant pour but que d'assûrer son salut éternel, croit fermement tout ce qui est contenu dans le Vieux & le Nouveau Testament, dans le Symbole des Apôtres, dans l'abregé de la Foi composé par les anciens Péres, pour distinguer les orthodoxes de ceux qui ne le sont pas, & dans les anciens Conciles ; & qui déteste de tout son cœur toute doctrine contraire à la parole de Dieu, aux saints Décrets des Péres de l'Eglise & des Conciles, & qui a été condamnée par eux : Que c'étoit là précisément la disposition où il se trouvoit ; que cependant il y avoit déja longtems que bien des gens se plaignoient, qu'il s'étoit glissé dans l'Eglise bien des abus, soit à l'égard de la doctrine ou de la discipline, qui demandoient une réforme ; que le peu d'espérance de voir remédier à ces désordres par ceux qui le pouvoient, & qui y avoient le plus d'intérêt, avoit été la cause d'un schisme qui faisoit l'horreur de Dieu & des hommes, & que tous les gens de bien ne pouvoient assez déplorer : Qu'il avoit eu le malheur de se trouver engagé dans cette querelle : Que cependant après bien des guerres sanglantes qui en avoient été la suite, on n'avoit point trouvé de reméde plus propre à arrêter les troubles que ces contestations avoient fait naître,

ſoit en France, ou en Allemagne, que de permettre à un chacun de ſuivre le parti que ſa conſcience lui feroit croire le meilleur, en attendant qu'un Concile libre & convoqué légitimement eût prononcé au ſujet des articles conteſtés : Qu'en conſéquence les Proteſtans avoient obtenu de la clemence de nos Rois pluſieurs Edits, dont la publication avoit toûjours apporté la paix au Royaume, & qui n'avoient pû être violés ſans replonger l'Etat dans les plus grands malheurs : Qu'on avoit tort, à ſon avis, & ſelon bien des gens, de prétendre que le Concile de Trente eût décidé ces conteſtations : Qu'on ſçavoit qu'il n'avoit été, ni convoqué, ni terminé légitimement; qu'on avoit choiſi pour cela le tems où la guerre civile étoit le plus allumée en France, enſorte que les Proteſtans n'avoient pû, ni s'y trouver, ni y plaider leur cauſe ; qu'ainſi on n'avoit pû équitablement les condamner ſans les entendre ; que d'ailleurs perſonne n'ignoroit que ce Concile n'avoit eu aucun égard aux demandes de nos Ambaſſadeurs, quoiqu'elles euſſent été approuvées auparavant par la Sorbonne, lûës dans le Conſeil de S. M. & ſignées du Roi, de la Reine, & de tous les Princes & Seigneurs du Royaume : Que c'étoit ce qui les avoit obligés à ſortir de Trente par ordre de S. M. après avoir auparavant proteſté contre le Pape ; que depuis ils n'y avoient pas remis le pied ; & que lorſque dans la ſuite le cardinal de Lorraine avoit demandé la publication de ce Concile en France, le Clergé s'y étoit toûjours oppoſé : Que le roi de Navarre ne pouvoit donc être regardé comme un hérétique obſtiné, puiſqu'il ne demandoit qu'à être inſtruit, & que dès-à-preſent il ſe ſoûmettoit à la déciſion d'un Concile légitime, où il ſeroit permis aux Proteſtans d'expoſer leurs raiſons : Qu'il ne méritoit pas davantage le nom de relaps, qui le rendroit à jamais indigne de ſuccéder à la Couronne ; qu'il avoit été élevé dès ſon enfance dans la Religion qu'il profeſſoit ; qu'il y avoit toûjours vêcu depuis ; & qu'il n'avoit point encore reçû aucunes inſtructions qui euſſent pû le porter à l'abandonner : Que ce qu'on lui objectoit d'avoir changé de Religion après le maſſacre de la Saint Barthelemi, & d'avoir envoyé à Rome pour abjurer entre les mains du Pape la doctrine qu'il avoit ſuivie juſqu'alors, ne méritoit point de réponſe ; que tout le monde ſçavoit fort bien qu'il

HENRI III. 1585.

ne jouissoit point alors de sa liberté ; qu'il avoit été forcé dans toutes les démarches qu'on lui avoit fait faire par la crainte d'un malheur capable d'ébranler l'homme le plus résolu ; & que dès qu'il s'étoit vû en liberté, & hors du danger dont on le menaçoit, il avoit aussitôt rendu compte au public de ses sentimens : Qu'on avoit vû paroître ensuite l'Edit de l'an 1576. donné par S. M. sur les instances du duc d'Alençon son frére, & violé la même année à la sollicitation de ceux-là-même, qui troubloient encore de nouveau la tranquillité publique à l'occasion de la Ligue qu'ils avoient formée alors, & qu'ils venoient tout récemment de renouveller : Que l'année suivante S. M. avoit redonné la paix à la France par un autre Edit plus raisonnable, à ce qu'elle pensoit, que le précédent ; qu'il s'y étoit soûmis lui, & Henri de Bourbon prince de Condé son cousin ; & que jusqu'à present, quelques sujets de plaintes qu'on leur eût donnés, ils l'avoient observé inviolablement, sans avoir jamais exercé aucune violence contre aucun Catholique, Moine, ou Prêtre : Qu'il s'en rapportoit à leur propre témoignage, & sur-tout à celui des habitans de la ville d'Agen, où pendant tout ce tems-là il avoit fait sa résidence ; qu'il en appelloit à témoin le duc de Monpensier, que tout le monde sçait être très-sincérement attaché à la Religion de ses ancêtres, le maréchal de Biron, l'Archevêque de Vienne, & le sieur de Villeroi, qui s'étant alors rendus à Agen, étoient convenus de la vérité de ce qu'il avançoit sur les informations qu'ils avoient faites dans cette ville : Que dans tous les lieux de son domaine, il n'avoit fait aucun changement, depuis qu'il en étoit entré en possession par la mort de la Reine sa mére ; & que quoiqu'il y eût déja longtems que par un Edit solemnel les Etats de Bearn avoient défendu l'exercice de la Religion Catholique dans toute cette Principauté, il avoit cependant laissé aux évêques d'Oleron & de Lescar la joüissance de leurs revenus : Que pour ce qui étoit du peu, que la violence des Papes & des Espagnols, & l'envie d'envahir le bien d'autrui lui avoient laissé du royaume de Navarre, les Catholiques, comme les Protestans, y joüissoient sous ses ordres d'une entiére liberté de conscience, sans qu'on eût donné jusqu'alors aucun lieu de se plaindre : Qu'il n'étoit donc pas, comme on le disoit, l'ennemi déclaré de

l'Eglise, & des Catholiques : Qu'il ne voyoit pas non plus qu'on eût droit de le traiter de perturbateur du repos public, puisqu'en tout tems il s'étoit toûjours montré disposé à accepter telles propositions de paix qu'on voudroit lui faire, pourvû qu'on mît seulement la liberté de conscience à couvert : Que pour ce qui étoit de l'assemblée de Magdebourg, où il avoit été résolu, disoit-on, que le roi de Navarre feroit la guerre en France au mois d'Avril suivant, il admiroit la témérité & l'impudence de ceux qui osoient lui en faire un crime, puisqu'ils prétendoient qu'elle s'étoit tenuë au mois de Décembre dernier, & que les députés de l'électeur Palatin & du prince d'Orange s'y étoient trouvés, tandis que tout le monde sçavoit que ces deux Princes étoient déja morts quelques mois auparavant : Qu'il convenoit au reste de l'ambassade de Jacque de Ségur ; que S. M. elle-même étoit informée des instructions dont il avoit été chargé ; que c'étoit une précaution juste & nécessaire qu'il avoit cru être en droit de prendre pour sa propre sûreté, voyant qu'on négligeoit à la Cour de prévenir les entreprises de ses ennemis, dont on lui donnoit avis de toutes parts, & dont il avoit d'ailleurs des preuves certaines : Qu'il y avoit déja neuf ans, qu'après avoir sçû pénétrer leurs desseins secrets par le moyen d'un gentilhomme de sa maison, il en avoit informé S. M. Que depuis ils avoient fait à Nancy toutes sortes d'honnêtetés au prince Jean Casimir ; qu'ils avoient aussi travaillé à le faire entrer dans leurs vûës ; mais que ce Prince s'étant apperçû que leurs desseins tendoient à la ruine de l'Etat, n'avoit plus voulu en entendre parler ; qu'ensuite S. M. avoit été instruite de différens côtés des intrigues qu'ils faisoient jouer en Espagne & en Italie ; qu'enfin S. M. étoit encore actuellement convaincuë que la déposition de Salsede n'étoit que trop véritable : Qu'à la vûë de tous ces complots, dont S. M. étoit informée, & qu'il sçavoit tendre à la ruine du Prince, & à la sienne propre, il avoit jugé à propos d'implorer le secours des Princes ses alliés, pour se mettre à couvert de l'orage qui le menaçoit ; que dans ce dessein il avoit député le sieur de Ségur en Angleterre, en Dannemarck, & à tous les Princes de l'Empire : Qu'il avoit ordre de traiter d'abord avec les protestans d'Allemagne, pour tâcher de trouver des voyes de concilier

HENRI III. 1585.

les différens qui étoient entr'eux, & les Eglises de France; & de Suisse: Qu'il étoit chargé ensuite de leur representer les complots secrets que quelques esprits brouillons formoient en France contre l'Etat, en vûë de détruire les Protestans; de leur demander du secours contre ces ennemis communs; & de les prier de lui fournir certaines sommes d'argent, qui seroient mises en dépôt pour subvenir aux frais de cette guerre: Que c'étoit là tout ce que contenoient ses intructions: Que ce qu'on lui objectoit au sujet de l'assemblée de Montauban, méritoit à peine qu'il daignât y répondre: Que S. M. sçavoit bien qu'elle ne s'étoit tenuë qu'avec sa permission; que le sieur de Pompone de Belliévre s'y étoit rendu de sa part; qu'on n'y avoit guéres traité que de la restitution des villes de sûreté accordées aux Protestans que le roi redemandoit, & que les Protestans supplioient ce Prince de leur laisser encore quelques années, pour leur tenir lieu d'assûrances; & que leur requête avoit paru si juste à S. M. qu'elle leur avoit permis d'en rester encore en possession pendant deux ans; ensorte qu'il ne pouvoit assez s'étonner de l'impudence de ses ennemis, qui déja maîtres de tant de gouvernemens, ne rougissoient pas d'en venir jusqu'à menacer S. M. pour l'obliger á faire encore entrer dans leur famille la Normandie, la Picardie, le Lyonnois, le Marquisat de Salusses, Metz, Toul & Verdun; tandis qu'ils osoient lui faire un crime de ce que les Protestans, après tant de sujets de plaintes qu'ils leur avoient donnés, exposés encore tous les jours à essuyer de plus grands malheurs, supplioient humblement S. M. de leur accorder pour leur sûreté un très-petit nombre de places: Que les choses étant ainsi, & ses accusateurs eux-mêmes se trouvant plûtôt coupables que lui des desseins séditieux dont ils prétendoient le charger, il demandoit avec tout le respect & toute l'obéïssance qu'il devoit à S. M. qu'il lui fût permis de dire, qu'à tort & méchamment avoient menti ceux qui osoient inventer contre lui de semblables calomnies: Qu'il demandoit de plus que pour épargner le sang de tant d'ames innocentes, & empêcher les violences, les incendies, & les ravages que la guerre civile traîne ordinairement avec soi, S. M. lui accordât la permission de vuider ce différend par un combat singulier, un contre un, deux contre deux, ou

en plus grand nombre, si on le souhaitoit, dans tel endroit du Royaume qu'il lui plairoit d'assigner, ou même dans quelque lieu que ce fût hors de France, si ses ennemis l'aimoient mieux, pourvû qu'on lui donnât sûreté : Que le duc de Guise devoit regarder comme un honneur d'être appellé en duel par un Prince infiniment au dessus de lui, & ne pouvoit par conséquent se dispenser d'accepter ce défi ; & qu'on verroit alors pour quel parti Dieu & la justice se déclareroient : Que c'étoit le moyen d'assûrer le repos de S. M. la tranquillité du Royaume, & de la nation Françoise, déja lasse de tant de malheurs, & de donner en même tems satisfaction aux Guises au sujet de la haine mortelle qu'ils portoient au roi de Navarre, sans que l'Etat en souffrît. Cet écrit daté du 10. de Juin fut presenté au Roi par les sieurs de Clervant, & de Chassincour au nom du roi de Navarre le 28. du même mois, & ensuite publié à Paris.

Prétentions des Ligueurs.

Le jour qui précéda la date de ce manifeste, les chefs de la Ligue assemblés à Châlons avoient adressé au Roi une requête au nom du cardinal de Bourbon, & du duc de Guise seulement, par laquelle ils demandoient que S. M. fît publier un Edit qui défendît dans toute l'étenduë du Royaume l'exercice d'aucune autre Religion, que de la Catholique, Apostolique, & Romaine ; déclarât les hérétiques privés de toutes les charges & dignités dont ils pouvoient être en possession & incapables d'en exercer jamais aucunes à l'avenir : Que cet Edit fût enregistré au parlement de Paris, le Roi séant en son lit de justice ; qu'ensuite S. M. s'engageât solemnellement à l'observer, conformément au serment qu'elle avoit prêté à son sacre, & ce qui avoit été arrêté aux Etats de Blois ; avec ordre à tous les Princes, Ducs & Pairs, Seigneurs, & Gouverneurs du Royaume, tous ceux qui possédoient quelque charge & emploi dans l'Etat, de s'engager par serment à en maintenir l'éxécution : Que S. M. retirât des Protestans les villes qu'ils occupoient ; & que s'ils refusoient de les rendre, elle prît les armes pour les en chasser : Qu'elle abandonnât la protection de Geneve, qu'elle n'avoit acceptée que malgré elle, & par les mauvais conseils qu'on lui avoit donnés, comme elle l'avoit protesté plusieurs fois, puisque c'étoient deux choses contradictoirement opposées,

HENRI III. 1585.

que de se déclarer le protecteur de la Religion Catholique ; & de prendre en même tems la protection d'une ville qui étoit comme la place d'armes de l'hérésie, d'où elle répandoit son poison dans tout l'univers Chrétien : Et parce qu'après tant d'Edits si souvent réïterés pour assûrer solidement la Religion Catholique dans le Royaume, on n'en étoit pas plus avancé, que S. M. déclarât que les troupes qui étoient alors au service de l'Union, jointes à celles qu'elle leveroit elle-même incessamment, seroient chargées de l'exécution de celui-ci : Qu'à ces conditions, les Princes & Seigneurs de l'union, pour montrer qu'ils n'étoient animés, ni par l'ambition, ni par la haine, étoient prêts à se désister de la proposition qu'ils avoient faite au sujet des places de sûreté qu'ils avoient demandées, & même à donner leur démission de tous les gouvernemens, & de toutes les charges qu'ils possédoient, si telle étoit l'intention & la volonté de S. M.

Les Guises n'avoient ajoûté ce dernier article que pour éblouïr le peuple, & rendre le Roi plus odieux. Du reste ils sçavoient fort bien que Henri n'en viendroit jamais là ; mais ils espéroient toûjours par-là se donner aux yeux du public ignorant un air de désintéressement, qui ne contribueroit pas peu à augmenter leur crédit. Enfin le Roi voyant d'un côté les Ligueurs s'obstiner à ne point relâcher de leurs prétentions, & à ne point mettre les armes bas qu'il ne leur eût accordé l'Edit qu'ils demandoient ; de l'autre, la Reine sa mére & ses ministres perdre courage, & lui faire entendre que s'il ne vouloit pas s'accommoder des conditions qu'on lui proposoit, les factieux pourroient fort bien l'y forcer, il se détermina enfin lui-même, malgré toutes ses répugnances, à se laisser aller au torrent. Les conférences furent transportées à Nemours en Gatinois, où le duc d'Epernon se rendit à son retour de Gien. Là on dressa de l'aveu de S. M. un projet d'accommodement, qui fut enfin ratifié le 7. de Juillet.

Les députés du roi de Navarre avoient déja prévû ce coup, & l'avoient informé exactement de ce qui se tramoit. Ainsi ce Prince se trouvant à Nerac, écrivit au Roi trois jours après, pour se plaindre de ce qu'il apprenoit, le rappellant à ses propres lettres qu'il conservoit encore. Henri s'y déchaînoit contre l'ambition des Guises, reconnoissant

que la Religion n'étoit chez eux qu'un prétexte pour couvrir leurs desseins séditieux, & qu'ils n'avoient pris les armes que pour mettre le trouble dans l'Etat, également ennemis du Royaume, & de la personne du Roi. Mais en attendant que le peuple revint des préventions favorables qu'il avoit prises à leur sujet, & apprît enfin à ne se plus laisser amuser par ces imposteurs, il prioit le roi de Navarre de se tenir tranquille en Guyenne, & d'employer son autorité, pour empêcher les Protestans de faire aucun acte d'hostilité; l'assûrant qu'il ne feroit aucun accommodement avec la Ligue, qui pût tourner à son préjudice. Le roi de Navarre ajoûtoit donc que, quoiqu'il comprît que c'étoit principalement à la personne du Roi, & à la sienne que les factieux en vouloient, en prenant les armes; cependant il avoit reçû les ordres de S. M. comme autant de loix dont il ne lui étoit pas permis de s'écarter, & qu'il avoit mieux aimé risquer de s'exposer à tous les dangers qu'il prévoyoit, que de ne pas se conformer à ses intentions: Que cependant il apprenoit avec douleur, que S. M. venoit de traiter avec la Ligue; & que contre la parole qu'elle lui avoit donnée, la guerre contre les Protestans, & la révocation des Edits donnés en leur faveur, avoit été le sceau de la réconciliation: Que cependant il n'y avoit point de propositions raisonnables qu'il n'eût faites, ou qu'il n'eût déclaré être prêt d'accepter pour avoir la paix: Qu'il s'étoit soûmis à la décision d'un Concile général assemblé légitimement: Qu'il avoit offert de remettre le gouvernement de Guyenne, avec toutes les places qu'il y occupoit, pourvû que les chefs de la Ligue en fissent autant de leur côté: Que si c'étoit à lui qu'ils en vouloient personnellement, quoiqu'il fût infiniment au dessus d'eux, il avoit bien voulu s'abaisser jusqu'à les défier à un combat singulier, par le désir extrême qu'il avoit de procurer le repos de S. M. & de prévenir les malheurs dont la nation étoit menacée: Qu'il avoit bien daigné faire cet honneur à des gens que le Roi venoit de traiter de traîtres, & d'ennemis de la patrie; & qu'il n'avoit pas craint de risquer sa gloire & sa vie, pour marquer à S. M. le zéle qu'il avoit pour ses intérêts, & pour ceux de l'Etat, auquel il voudroit épargner au prix de son sang tous les maux qui ne pouvoient manquer d'être la suite de cette guerre:

HENRI III. 1585.

Que si cependant, sans avoir égard à des propositions si justes & si raisonnables, S. M. se réünissoit avec les rebelles pour l'accabler, & que devenuë la victime de la violence des Guises, elle se laissât forcer à déclarer la guerre à la France, à ses propres sujets, à son autorité même, il ne lui restoit plus que de déplorer dans l'amertume de son cœur le sort funeste de ce Prince, à qui ses services n'avoient pas été agréables; & les malheurs de l'Etat, qui ne pouvoient guéres finir que par sa ruine entiére: Que pour lui, le témoignage de sa conscience, & la vûë de son innocence feroient sa consolation: Qu'il espéroit que Dieu seroit son défenseur, parce que sa cause étoit juste; & que dans cette confiance il ranimeroit tout son courage, & rassembleroit toutes ses forces pour s'opposer aux injustes projets de ses ennemis, qui étoient en même-tems ceux de S. M. & de l'Etat.

Edit contre les Protestans.

Mais ces lettres arrivérent trop tard; & comme tout étoit réglé, elles ne produisirent aucun changement. Quelque répugnance qu'eût Henri à consentir aux desseins des Ligueurs, il ne laissoit pas de croire trouver encore quelqu'avantage à s'abandonner à la nécessité; & il espéroit que ce peuple, qu'un repos trop long, & les douceurs d'une paix tranquille rendoient si remuant, changeroit peut-être lorsqu'il auroit goûté des amertumes de la guerre, & chercheroit enfin de lui-même à rentrer dans le devoir. Ainsi dans le même mois le Roi donna un Edit, par lequel, après une longue énumération des remédes que depuis vingt-cinq ans on avoit mis en usage pour arrêter le poison de l'hérésie, qui s'insinuoit de tous côtés dans l'Etat, S. M. disoit qu'on y avoit employé tour à tour la douceur & la force, sans avoir pû réüssir: Qu'en effet au moment qu'on croyoit avoir appaisé tous les troubles par le dernier Edit, on avoit vû tout d'un coup le feu de la guerre se rallumer dans l'Etat: Que ce peu de succès prouvoit sensiblement que la prudence humaine est aveugle dans les choses qui regardent le service de Dieu; & qu'enfin on avoit appris par expérience qu'il étoit impossible qu'un peuple, qui pensoit différemment sur la Religion, pût s'accorder sur-tout le reste; & que suivant la parole du Sauveur, tout Royaume divisé seroit désolé. A ces causes, de l'avis de la Reine sa mére, & des Princes & Seigneurs de son Conseil, S. M. défendoit

défendoit dans toute l'étenduë du Royaume l'exercice d'aucune autre Religion que de la Catholique, Apoſtolique, & Romaine, à peine de mort contre les contrevenans, & de confiſcation de leurs biens; révoquant, & annullant tous les précédens Edits, qui accordoient aux Proteſtans l'exercice libre de leur Religion. Ordonnoit ſous les mêmes peines, que tous les Miniſtres euſſent à ſortir du Royaume dans un mois, à compter du jour de la publication de l'Edit: Que tous les ſujets de S. M. ſeroient obligés de faire profeſſion de la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine; ou qu'à leur refus ils ſeroient tenus de vuider du Royaume dans ſix mois, avec permiſſion cependant de diſpoſer librement de leurs biens, meubles, & immeubles, & d'en pouvoir percevoir les revenus. Déclaroit tous hérétiques poſſédans quelques charges ou emplois publics, indignes de les exercer. Caſſoit les Chambres mi-parties, & triparties établies dans quelques Parlemens du Royaume en faveur des Proteſtans; leur commandant de lui remettre inceſſamment les places de ſûreté, qui leur avoient été accordées, & d'en retirer leurs garniſons; & déclarant que pour prévenir toutes les violences, que quelque reſſentiment perſonnel pourroit occaſionner, la connoiſſance des procès intentés pour infraction de l'Edit ſeroit dévoluë aux juges royaux; & défendant à toutes perſonnes, quelles qu'elles fuſſent, d'en venir aux voyes de fait, ſous prétexte de l'autorité dont elles ſeroient revêtuës. Enſuite S. M. déclaroit, qu'en conſidération du zéle que les Unis avoient fait paroître pour la défenſe de la Religion Catholique, elle oublioit tout ce que pendant ces troubles ils avoient entrepris, tant au dedans du Royaume, qu'au dehors, vû qu'il n'y avoit que ce ſeul motif qui les eût fait agir; enjoignant enfin que tous ſes ſujets s'engageaſſent ſolemnellement par ſerment à l'obſervation de cet Edit, qu'elle déclaroit devoir être perpetuel & irrévocable; & qu'on en dreſſât des actes pour être gardés dans les régiſtres publics.

Cet Edit, que la force arracha à Henri, fut reçû bien diverſement. Les gens ſages qui aimoient la paix, le regardérent comme le préſage des malheurs qui alloient fondre ſur le Roi & ſur le Royaume. Au contraire il fut reçû du peuple avec un applaudiſſement général. Cependant le 18. de Juillet le

HENRI III. 1585.

Roi, pour complaire à la Reine mére, & aux Ligueurs, se rendit au Parlement, afin d'être present à l'enregistrement de l'Edit. Pour rendre cette action plus célébre, tous les Présidens & Conseillers avoient ordre de s'y trouver en robes rouges, tandis que les bons François frémissoient de cette scene indigne qu'on leur faisoit jouer, persuadés qu'ils auroient dû plûtôt y paroître en robes de deuil, pour témoigner par cet appareil lugubre le sentiment qu'ils avoient de la calamité publique. D'autres regardérent cette couleur comme un présage de ce qui devoit arriver dans la suite, disant qu'on avoit raison d'assembler le Parlement en robes rouges, puisque cette couleur étoit si conforme à la sanglante tragédie, dont cette action étoit comme le prélude.

Après l'enregistrement, pendant lequel tous les gens de bien qui assistérent à cette triste cérémonie, gardérent un profond silence, le Roi sortant de la chambre, quelques séditieux appostés sur son passage poussérent languissamment ces acclamations & ces cris de joye, par où le peuple marque ordinairement son zéle pour la conservation du Prince, & qui, comme je l'ai remarqué, n'avoient point été entendus depuis long-tems. Mais Henri, persuadé que c'étoit un artifice des Guises, qui cherchoient plûtôt à se moquer de lui, qu'à lui faire honneur, parut ne recevoir ces applaudissemens qu'avec peine. Il se trouva même des personnes qui reprirent assez aigrement ces criailleurs, disant qu'ils faisoient comme les limaçons d'Esope, qui tandis que le paysan les faisoient rôtir, & que leurs maisons étoient tout en feu, sembloient encore pousser des cris d'allégresse.

Outre les articles de ce traité qui furent rendus publics, il y en avoit un particulier qui fut tenu sécret, par lequel S. M. s'engageoit à accorder à la Ligue, à l'exemple des Protestans, des villes de sûreté, dont les garnisons seroient entretenuës aux dépens du Roi. Ces villes étoient Châlons & Saint Disier en Champagne; Soissons dans l'isle de France; Rheims en Vermandois; Saint Esprit de Rue en Picardie; Dinan, & Conquernau ou Concq en Bretagne; la ville & château de Dijon en Bourgogne, avec le château de Beaune; Verdun, où le Roi s'obligeoit de faire bâtir une citadelle, & Toul. S. M. promettoit outre cela de fournir deux cens

mille écus d'or, pour le payement des troupes étrangéres que le duc de Guiſe avoit levées.

Tout le tems qui s'écoula depuis la priſe d'armes juſqu'à la publication de l'Edit, le duc de Guiſe l'employa à travailler par ſes émiſſaires, tant en ſon nom, qu'au nom du cardinal de Bourbon, à mettre dans le parti de la Ligue les différentes villes & provinces du Royaume. Il étoit ſûr de preſque tout le Clergé, parce que la Religion étoit le prétexte dont il ſe ſervoit pour colorer ſon entrepriſe. Il s'en trouvoit à la vérité quelques-uns dans ce grand corps qui voyoient un peu plus clair que les autres; mais la crainte de l'événement les obligeoit à ſe contenter de garder le ſilence, ſans oſer s'oppoſer aux délibérations que l'on pouvoit prendre. D'ailleurs ils étoient abſorbés par le grand nombre. Pour ce qui eſt du peuple naturellement attaché à la Religion de ſes péres, animé outre cela par les diſcours des prêtres & des prédicateurs que le duc de Guiſe diſperſoit exprès pour cela dans les villes, & à la campagne, & qu'il payoit ſouvent graſſement, il étoit attaché à la Ligue juſqu'à la fureur.

Il ne reſtoit donc plus au duc de Guiſe que de mettre la Nobleſſe & les Seigneurs dans ſes intérêts. Mais l'entrepriſe étoit d'autant moins aiſée, que le ſang illuſtre qui coule dans leurs veines, les rend plus zélés pour la gloire de leur Souverain, & pour la conſervation de la Monarchie. Quelques-uns cependant ſe livrérent au parti de la Ligue; les uns pour ſe ſouſtraire aux pourſuites de la juſtice qu'ils croyoient avoir lieu d'appréhender, d'autres pour s'exemter de payer leurs créanciers; pluſieurs par attachement & parce que depuis que la diviſion avoit fait naître différentes factions dans le Royaume, ils avoient toûjours été dans les intérêts des princes Lorrains. Cependant le plus grand nombre déteſtoient la faction des Guiſes, parce qu'elle leur paroiſſoit tendre manifeſtement à la ruine de l'Etat, & qu'ils étoient perſuadés que le ſalut du Royaume étoit inſéparable de l'obéïſſance aux ordres du Souverain.

Ligue du duc de Monmorenci avec le roi de Navarre.

Henri de Monmorenci, gouverneur de Languedoc, étoit ſans contredit le premier Seigneur du Royaume. Sa naiſſance, ſes grandes alliances, les forces d'une province conſidérable dont il diſpoſoit, tout cela étoit d'un grand poids pour faire

HENRI III. 1585.

pencher la balance du côté du parti qu'il embrasseroit. Aussi le cardinal de Bourbon lui avoit souvent écrit par le conseil du duc de Guise, pour le mettre dans les intérêts des factieux, jusqu'à lui rappeller l'ancienne liaison qu'ils avoient euë ensemble lorsqu'ils étoient tous deux à la Cour, n'épargnant pas même les promesses les plus avantageuses, pour l'engager à se joindre aux Ligueurs. Mais ce Seigneur, qui étoit bien instruit de l'ambition des Guises; persuadé d'ailleurs qu'ils ne s'étoient jamais réconciliés qu'en apparence avec le Maréchal de Monmorenci son frére, & que d'entrer en liaison avec eux c'étoit faire société avec le Lion, refusa constamment d'entrer dans la Ligue, qu'il regardoit comme une cabale inventée pour la ruine du Monarque & de la Monarchie. Il avertit même le Cardinal de ne pas se laisser surprendre aux appas des Guises; qu'ils ne cherchoient qu'à s'appuyer de son nom pour braver l'autorité du Roi, embarrasser le Royaume dans une guerre dont il seroit difficile de sortir, & profiter des troubles pour anéantir la famille Royale, & s'élever eux-mêmes sur ses ruines.

Ils protestent contre le dernier Edit.

D'un autre côté le roi de Navarre & le prince de Condé sollicitoient sans cesse le duc de Monmorenci de ne pas abandonner dans des circonstances si critiques la défense du Roi & de l'Etat, où il tenoit un des plus beaux rangs par sa naissance, qui le mettoit en quelque sorte à la tête de toute la Noblesse de France; de se joindre à eux, & de s'opposer de concert, tandis qu'il en étoit encore tems, aux progrès d'une famille rivale de la sienne, qui ne gardoit point de ménagemens pour s'agrandir dans le Royaume. Leurs sollicitations ne furent pas sans fruit. Le Duc se ligua avec eux, & quelque tems après la publication de l'Edit, s'étant rendu avec eux à Saint Paul de Cade-Jous en Lauraguez, à deux lieuës de Lavaur, lieu qu'ils avoient choisi pour leur entrevûë, ils y publiérent le 10. d'Août un écrit au nom du roi de Navarre, du prince de Condé, & du duc de Monmorenci, par lequel, après avoir rappellé le souvenir de tous les troubles que les Guises avoient excités en France, à commencer du régne de François II. pour se rendre les maîtres du gouvernement, mettre le désordre dans l'état, & se défaire des Princes du Sang par les calomnies & les fausses accusations par

eux méchamment inventées, on faisoit une longue énumération des guerres dont ils avoient été la cause, dont on décrivoit l'origine & le succès avec énergie. On montroit ensuite fort au long, pour les rendre plus odieux, par quels secrets artifices ils étoient parvenus, comme par dégrés, jusqu'à troubler la paix que le Roi venoit à peine de donner à l'Etat pour pouvoir rétablir la concorde entre les différens Ordres du Royaume, parmi lesquels la licence des armes avoit introduit le désordre; & comment ils avoient forcé S. M. à donner le plus mal-à-propos du monde un Edit qui révoquoit tous les précédens. Ils ajoûtoient qu'ils sçavoient bien que ce n'étoit, ni au Roi, ni à la Reine mére, qu'on devoit imputer ce nouveau coup; puisque tout le monde connoissoit jusqu'où alloit la clémence de leurs Majestés, & combien elles étoient éloignées de favoriser ces sortes de troubles: Qu'on ne devoit donc s'en prendre qu'à la malignité des Ministres qui les obsédoient, qui avoient sçû habilement déguiser d'abord les malheurs dont ces mouvemens pouvoient être suivis, afin d'empêcher S. M. d'y apporter de bonne heure les remédes nécessaires, & d'accepter l'offre qu'ils lui faisoient alors de leurs services: Que cependant le mal étoit devenu plus grand; & qu'alors ils l'avoient tellement grossi aux yeux de S. M. qu'elle s'étoit imaginé qu'il n'y avoit plus d'autre ressource pour conserver son autorité, & son Etat, que d'accorder aux factieux tout ce qu'ils souhaitoient: Qu'on lui avoit fait voir des armées si nombreuses, que toute la puissance du Turc n'auroit pas été capable de tenir contre: Que c'étoit en répandant dans l'esprit de leurs Majestés ces terreurs paniques, qu'on avoit trouvé moyen de les amuser, & de les trahir, en les forçant de consentir aux propositions les plus déraisonnables des séditieux, & d'autoriser elles-mêmes une guerre funeste, allumée par les plus mortels ennemis du Roi, & de la nation: Que c'étoit ce qui engageoit le roi de Navarre, le prince de Condé, & le duc de Monmorenci, qui par leur naissance, ou par le devoir de leurs charges, étoient obligés plus que personne, de veiller aux intérêts de S. M. & de l'Etat, de protester de concert contre la violence des princes Lorrains; déclarant que si outre les propositions que le roi de Navarre avoit faites un

HENRI III. 1585.

mois auparavant, on avoit encore quelques autres conditions raisonnables à leur offrir, & qu'ils pussent les accepter en honneur, & en conscience, ils étoient prêts d'y acquiescer pour le bien de la paix : Qu'au reste ils regardoient les auteurs de la Ligue comme des ennemis du Roi, de la famille royale & de l'Etat, conformément à ce que S. M. en avoit prononcé par sa déclaration adressée à tous les Parlemens du Royaume, où elle avoit été enregistrée: Que pour obéïr à ses ordres, ils avoient résolu de les poursuivre comme des traîtres à la patrie, & d'employer les armes que la justice de leur cause leur mettoit à la main, pour repousser l'injustice & la violence de ceux qui cherchoient à les opprimer : Que si cependant il se trouvoit quelques personnes qui éblouïes d'un faux zéle pour la Religion, se fussent laissées aveugler jusqu'à suivre leur parti, ils étoient prêts de les prendre sous leur protection, comme ils y prenoient toutes les autres personnes attachées à la Religion de leurs péres, qui n'avoient point souscrit à la Ligue; pourvû que dans deux mois, à compter du jour de la publication de cette protestation, elles missent les armes bas, & ne fissent aucunes hostilités. Ces Princes prirent ensuite quelques mesures pour se disposer à soûtenir la guerre dont ils étoient menacés; après quoi ils se retirérent chacun de leur côté; le duc de Monmorenci en Languedoc pour mettre ordre aux affaires de cette Province; & le roi de Navarre avec le prince de Condé en Guienne.

Avant même la publication de l'Edit le Roi avoit déja envoyé ordre à ses trésoriers en Poitou, d'amasser des provisions dans cette Province, & dans l'Angoumois, & d'en exiger huit cens muids de bled, & trois cens cinquante d'avoine, mesure de Paris, avec cinq cens quatre-vingt piéces de vin, pour être mis dans les magasins publics, afin de servir à l'entretien de l'armée que S. M. avoit dessein de faire passer de ce côté-là. Cependant comme ce Prince voyoit qu'il faudroit beaucoup d'argent pour fournir aux frais de la guerre qu'il venoit d'entreprendre, il fit venir au Louvre le lendemain du jour que la protestation du roi de Navarre parut, le premier & le second Président du parlement de Paris, le Prévôt des Marchands, avec le doyen de la Cathédrale. Quoique dans le fond il commençât à se repentir du mauvais

pas où il s'étoit engagé ; cependant les abordant d'un air riant, pour tâcher de ſonder s'ils étoient auſſi ennuyés que lui de la guerre :» Je ſuis ravi, leur dit-il, en preſence de » Louis cardinal de Guiſe, d'avoir enfin ſuivi les bons con- » ſeils qu'on m'a donnés, & de m'être déterminé à votre ſol- » licitation, à révoquer le dernier Edit que j'avois fait en » faveur des Proteſtans. J'avouë que j'ai eu de la peine à m'y » réſoudre, non pas que j'aye moins de zéle qu'un autre pour » les intérêts de la Religion ; mais parce que l'expérience du » paſſé m'avoit appris que j'allois faire une entrepriſe, où je » trouverois des obſtacles que je ne croyois pas ſurmontables. » Mais puiſqu'enfin le ſort en eſt jetté, j'eſpére, & j'ai mê- » me lieu de croire, qu'aſſiſté du ſecours, & des conſeils de » tant de braves gens, je pourrai terminer heureuſement » une guerre ſi conſidérable. Mais pour l'entreprendre, & » la finir avec honneur, j'ai beſoin de trois armées, dont » l'une reſtera auprès de moi, j'enverrai l'autre en Guienne ; » & pour la troiſiéme, je la deſtine à marcher ſur la fron- » tiére, pour empêcher les Allemans d'entrer en France. » Car, quoi qu'on puiſſe dire au contraire, il eſt certain qu'ils » ſe diſpoſent à venir nous voir. J'avois crû d'abord qu'il » étoit dangereux de penſer à révoquer le dernier Edit ; mais » depuis que la guerre eſt réſoluë, il me ſemble qu'elle en- » traîne encore avec elle de plus grandes difficultés. Or » c'eſt à quoi il faut pourvoir de bonne heure ; car il ne ſera » pas tems d'y penſer, quand l'ennemi ſera à vos portes, & » que de vos fenêtres vous verrés brûler vos moulins, com- » me cela eſt autrefois arrivé. C'eſt contre mon avis que j'ai » entrepris cette guerre : mais n'importe, je ſuis réſolu à n'é- » pargner, ni ſoins, ni dépenſe pour qu'elle réüſſiſſe ; & puiſ- » que vous n'avez pas voulu me croire, lorſque je vous ai » conſeillé de ne point penſer à rompre la paix, il eſt juſte » du moins que vous m'aidiez à faire la guerre. Car puiſque » ce n'eſt que par vos conſeils que je l'ai entrepriſe, je ne pré- » tens pas être le ſeul à en porter tout le faix.

HENRI III. 1585.

Enſuite ſe tournant vers M. de Harlay, » M. le premier » Préſident, lui dit-il, je loüe votre zéle, & celui de vos col- » légues, qui ont ſi fort approuvé la révocation de l'Edit, » & m'ont exhorté ſi vivement à prendre en main la défenſe

HENRI III. 1585. » de la Religion. Mais aussi je veux bien qu'ils sçachent que la » guerre ne se fait pas sans argent ; & que tant que celle-ci » durera, c'est en vain qu'ils voudront me rompre la tête » de leurs remontrances au sujet de la suppression de leurs » gages.

» Pour vous, ajouta-t'il, M. le Prévôt des Marchands, » vous devez être très-persuadé que je n'en ferai pas moins » à l'égard des rentes de l'Hôtel de Ville. Ainsi assemblez ce » matin les bourgeois de ma bonne ville de Paris, & leur dé- » clarez que, puisque la révocation de l'Edit leur a fait tant » de plaisir, j'espére qu'ils ne seront pas fâchés de me fournir » deux cens mille écus d'or, dont j'ai besoin pour cette guerre. » Car de compte fait, je trouve que la dépense montera à » quatre cens mille écus par mois.

Ensuite s'adressant au cardinal de Guise d'un air irrité : » Vous voyez, M. lui dit-il, que je m'arrange, & que de mes » revenus, joints à ce que je tirerai des particuliers, je puis » espérer de fournir pendant le premier mois à l'entretien » de cette guerre. C'est à vous d'avoir soin que le Clergé fasse » le reste. Car je ne prétens point être seul chargé de ce far- » deau, ni me ruiner pour cela. Et ne vous imaginez pas que » j'attende le consentement du Pape. Car comme il s'agit » d'une guerre de Religion, je suis très-persuadé que je puis » en conscience, & que je dois même me servir des revenus » de l'Eglise ; & je ne m'en ferai aucun scrupule. C'est sur-tout à » la sollicitation du Clergé que je me suis chargé de cette en- » treprise ; c'est une guerre sainte, ainsi c'est au Clergé de la » soûtenir.

Après ce discours, le premier Président d'abord, ensuite le Prévôt des Marchands, & enfin le Cardinal, voulurent en vain faire des remontrances. Le Roi les arrêtant tout court, » Il ne s'agit plus de discours, leur dit-il ; il faut enfin » en venir aux effets. Je sens presentement toute la vérité de » ce que je vous ai dit tant de fois ; qu'il est facile d'entrepren- » dre la guerre, tandis qu'on est tranquillement chez soi, loin » des dangers & des hasards ; mais qu'il n'est pas si aisé de la » soûtenir. Et certes je crains fort qu'en voulant faire la guerre » aux Ministres de la nouvelle Religion, on ne mette l'an- » cienne en très-grand danger. « Et comme ils voulurent

encore

encore répliquer, le Roi les interrompant : » Il valoit donc » mieux, leur dit-il, vous contenter de la paix que je vous » avois donnée. Aujourd'hui que vous l'avez violée, j'ap- » préhende bien que ceux que nous cherchons à détruire, » ne se trouvent plus disposés à nous donner la loi, qu'à la » recevoir de nous. « Après cela le Roi les congédia ; & c'est tout ce qu'opéra cette conférence. Cependant elle contribua à faire connoître que c'étoit à regret que Henri se portoit à faire la guerre ; ce qui ne servit qu'à le rendre odieux au peuple, qui ne cherchoit que le trouble, & méprisable aux princes Lorrains, qui étoient l'ame de cette entreprise. Car quand ils eurent une fois compris que ce Prince étoit assez foible, pour souffrir impunément qu'on fît violence à son autorité, il n'y eut rien qu'ils n'osassent dans la suite. Etrange condition des Princes, qui les oblige d'apprendre à feindre & à dissimuler ! Dans les résolutions mêmes où ils souffrent le plus de violence, soit qu'elles soient loüables ou non, il faut encore qu'ils paroissent n'avoir jamais agi plus librement.

HENRI III. 1585.

Après la publication de l'Edit, le Roi qui voyoit qu'on avoit entrepris la guerre contre les Protestans, non-seulement contre son sentiment, mais même contre la parole qu'il avoit donnée au roi de Navarre, voulut tâcher d'adoucir ce qu'il y avoit d'odieux dans cette conduite, par une célébre ambassade, qu'il lui envoya. Ceux que Henri chargea de cette commission, furent Philippe (1) cardinal de Lenoncourt, qui avoit été autrefois fort avant dans les bonnes graces d'Antoine roi de Navarre, pére de ce Prince ; Jean d'Angennes sieur de Poigny, chevalier des Ordres de S. M. & Nicolas Brulart, fils de Pierre, Magistrat d'une intégrité à l'épreuve, auquel il succeda dans sa charge de président aux Enquêtes. Ils arrivérent le 25. d'Août à Nerac, où étoit le roi de Navarre. Ayant obtenu audience, le cardinal de Lenoncourt qui portoit la parole, après un grand exorde, destiné à marquer à ce Prince combien le Roi étoit disposé à faire tout ce qu'il croiroit pouvoir contribuer à sa grandeur & à sa satisfaction, lui dit, qu'ils étoient envoyés pour lui faire

(1) Le Journal de Henri III. marque, qu'il ne fut Cardinal qu'en 1586. & ajoûte à ceux que nomme M. de Thou, de Cueilly docteur de Sorbonne.

HENRI III. 1585.

part des raisons qui avoient porté le Roi à faire la paix avec ceux qui avoient pris les armes : Que le principal motif qui avoit déterminé S. M. étoit le désir de rétablir la concorde & l'union entre les Catholiques, puisqu'il étoit des intérêts non-seulement de la Religion, mais de S. M. même, & de tout l'Etat, qu'il n'y eût parmi eux aucuns partis : Que la tendresse que S. M. avoit pour tous ses sujets, & pour le Prince en particulier, qu'elle regardoit comme son propre fils, son zéle pour l'entretien de la tranquillité publique, qui est un des premiers devoirs du Souverain, la portoient à souhaiter avec passion, qu'on pût trouver les moyens de le réconcilier avec l'Eglise, hors de laquelle il n'y a point de salut à espérer : Qu'en effet elle appréhendoit qu'au cas qu'elle vînt à mourir sans laisser d'enfans mâles, devenu l'héritier légitime de la Couronne, la Religion qu'il professoit ne lui fît trouver bien des obstacles à s'en mettre en possession, après la guerre qui alloit s'allumer : Qu'ainsi S. M. le prioit de suspendre par-tout pendant les six mois portés par le dernier Edit l'exercice de la Religion prétenduë réformée, & de se prêter pendant quelque tems, jusqu'à ce qu'on eût trouvé les moyens de rendre également justice aux deux partis. Le Cardinal lui fit aussi espérer en passant, qu'on pourroit assembler un Concile, pour appaiser les différens qui s'étoient élevés au sujet de la Religion, quoique cet article ne fût point dans ses instructions ; & finit en demandant que conformément au dernier Edit, les Protestans remissent à S. M. les villes qu'elle leur avoit permis de garder encore pendant deux ans pour leur sûreté.

Après ce discours, le roi de Navarre répondit aux Ambassadeurs, qu'il étoit infiniment redevable à S. M. des favorables dispositions où elle étoit à son égard, & des témoignages honorables qu'elle vouloit bien lui en donner : Qu'au reste il étoit sensiblement mortifié, de ce que ce Prince n'avoit pas mieux aimé accepter ses services, comme il l'auroit fait, s'il eût été mieux conseillé, que de se livrer au caprice de gens, qu'il regardoit avec raison comme ennemis de sa Personne & de son Etat, & de leur prêter même des armes par sa trop grande bonté, pour l'obliger à entreprendre malgré lui la guerre la plus injuste : Qu'il remercioit

ſa Majeſté du ſoin qu'elle paroiſſoit prendre de ſon ſalut ; mais que comme il étoit perſuadé de ſa prudence & de ſa droiture, il la prioit de faire réfléxion, s'il y auroit de la juſtice, ou de l'honneur pour lui d'abandonner par des motifs de crainte ou d'eſpérance une Religion dans laquelle il avoit été élevé, & où il n'avoit encore reconnu aucune erreur : Qu'il avoit toûjours fait ſon capital du ſoin de ſa conſcience ; que ſon ſalut éternel lui étoit plus cher que tout le reſte, & qu'il étoit prêt à lui ſacrifier tous les honneurs de la terre & toutes les Couronnes du monde : Que cependant il ne refuſeroit pas de ſe faire inſtruire, & de changer, s'il étoit dans le mauvais chemin ; non plus que de ſe ſoûmettre à la déciſion d'un Concile libre, comme il l'avoit ſouvent déclaré : Que pour ce qui étoit des villes de ſûreté accordées aux Proteſtans, il étoit inutile de leur en demander la reſtitution dans un tems où on ne pourroit les accuſer d'injuſtice, quand ils en demanderoient de nouvelles, afin de pouvoir ſe mettre à couvert des fureurs de la guerre, pour laquelle les ennemis du repos public faiſoient de ſi grands préparatifs : Qu'enfin il importoit peu pour la tranquillité de l'Etat qu'il ſuſpendît pour un tems l'exercice de la Religion proteſtante ; & qu'elle avoit jetté en France des racines trop profondes, à l'abri des précédens Edits, pour pouvoir eſpérer que celui que les factieux venoient d'extorquer de S. M. fût capable de l'exterminer ainſi en un inſtant.

Les Ambaſſadeurs voyant donc qu'ils ne pouvoient rien obtenir de ce Prince, lui propoſérent ſuivant l'ordre qu'ils en avoient reçû, & qui étoit le ſecond motif de leur voyage, une entrevuë avec la Reine mére ; offrant au nom de cette Princeſſe de ſe rendre pour cela à Champigny en Touraine, à condition que le Prince arrêteroit la marche de l'armée Allemande, qu'on diſoit être ſur le point d'entrer en France ; auquel cas le Roi s'engageroit de ſon côté à retirer les troupes qu'il avoit au-delà de la Loire. Mais le roi de Navarre leur répondit : Que ſi la Reine mére daignoit veritablement lui accorder une conférence, qu'elle ſe rendît au lieu qu'ils lui marqueroient, & que le Roi fît retirer les troupes qui étoient au-delà de la Loire de ſon côté, auſſitôt qu'il ſeroit informé des intentions de cette Princeſſe, il ſe

HENRI III. 1585.

rendroit à Bergerac, afin de convenir du lieu de leur entrevuë: Qu'à l'égard de la propoſition qu'ils lui faiſoient, d'arrêter cependant la marche des troupes Allemandes, il ne pouvoit, ni ne devoit l'accepter; que ce retardement rallentiroit l'ardeur de ſes amis, qui accouroient à ſon ſecours avec tant de zéle, & ſur leſquels il comptoit beaucoup pour rétablir dans tous ſes droits l'autorité Royale affoiblie par les factieux, & rendre la tranquillité à l'Etat. Les Ambaſſadeurs furent congédiés avec cette réponſe, ſans rapporter à la Cour d'autre fruit de leur voyage, que l'eſpérance d'une entrevuë. Ce qui la faiſoit ſouhaiter, c'eſt qu'on vouloit par-là retarder l'arrivée des Allemans. Mais comme ils n'étoient pas ſi prêts d'entrer en France qu'on le croyoit, cela fit remettre la conférence à l'année ſuivante.

Cependant les Ligueurs continuoient d'intriguer à Rome, où le pére Matthieu alloit & venoit continuellement. Ce Jéſuite de concert avec le cardinal de Pellevé, qui étoit tout dévoüé aux Guiſes, preſſoit vivement le Pape d'excommunier les Princes hérétiques qui étoient dans le Royaume. Pour l'y engager, ils lui repreſentoient, que pour exterminer l'héréſie en France, les avis n'étoient plus de ſaiſon; qu'il étoit tems d'y employer le glaive Apoſtolique; & que plus les chefs de ce malheureux parti étoient diſtingués, plus les coups que S. S. frapperoit ſur eux, inſpireroient de terreur à tout le reſte; qu'il ne pouvoit arriver rien de plus glorieux pour le S. Siége, non plus que pour S. S. que d'établir par un ſi grand exemple l'autorité qu'elle avoit reçuë de Dieu, & que les hérétiques oſoient révoquer en doute. Le cardinal de Pellevé étoit ſans ceſſe aux oreilles du S. Pére, à le fatiguer de ſemblables raiſonnemens. Mais Grégoire, qui avec ſa lenteur & ſa douceur naturelle, devenoit encore moins vif, à meſure que l'âge le rendoit plus peſant, différoit toûjours, & remettoit de jour en jour la déciſion d'une affaire, dont il ſentoit toute la conſéquence. Une ſeule choſe l'occupoit alors; c'étoit la réception qu'il falloit faire aux ambaſſadeurs du Japon.

Ce Pape, qui pendant tout ſon pontificat fit beaucoup de bien aux Jéſuites, venoit encore de leur donner le collége Romain, qui n'étoit achevé que depuis deux ans, afin

de leur marquer par-là combien il étoit ſenſible aux ſervices qu'ils rendoient à la Religion & au S. Siége. Ces Péres de leur côté mettoient tout en uſage pour témoigner leur reconnoiſſance à leur bienfaiteur. Du tems de Clement VII. François Alvarez prêtre Portugais avoit procuré à ce Pape une ambaſſade du roi des Abyſſins, Nation qui habite dans le fond de l'Afrique, & dont cependant depuis ce tems-là on n'a point eu de nouvelles en Europe. Or les Jéſuites avoient envie de donner à Grégoire un ſemblable ſpectacle, & de lui élever un trophée des dépoüilles du Japon converti & reüni au ſein de l'Egliſe Romaine. Dans cette vûë ils avoient préparé une ambaſſade de la part de ces peuples, qui habitent les extrémités de l'Orient, & dont je vais donner une légere idée, avant que de continuer ma narration.

Deſcription du Japon.

Le Japon eſt compoſé de pluſieurs petites iſles, dont trois plus grandes que les autres, ne ſont ſéparées entr'elles, que par une bras de mer. La premiere & la plus grande des trois s'appelle Meaco (1), du nom de ſa ville capitale; la ſeconde Ximo, & la derniére Xicoco. Elles ont environ deux cens lieuës de long; pour leur largeur, elle n'eſt pas par-tout égale, n'ayant pas plus de dix lieuës de terrain dans certains endroits, & en occupant juſqu'à trente dans d'autres. Pour leur ſituation, elle eſt de l'Equateur au Nord, depuis le trentiéme environ juſqu'au trente-huitiéme degré de longitude. Cet Empire a à l'Orient la nouvelle Eſpagne, qui en eſt éloignée de cent cinquante lieuës, la grande Tartarie au Nord, & au Couchant la Chine, dont il eſt éloigné différemment, ſelon que les côtes avancent plus ou moins dans la mer. En effet de la ville de Liampo, qui eſt ſur la frontiére de la Chine du côté de l'Orient, on ne compte que ſoixante lieuës juſqu'à l'iſle de Goto, qui eſt la premiére que l'on rencontre en allant de là au Japon; au lieu que du port d'Amacao (2), qui eſt à l'Occident de la Chine, & où les Portugais font leur commerce, juſqu'à la même Iſle, il y a deux cens quatre-vingt dix-ſept lieuës. Vers le midi ce ſont de vaſtes régions qui n'ont point encore été découvertes.

(1) Ce n'eſt pas Meaco qu'elle s'appelle, mais l'iſle Nymphon.

(2) C'eſt la ville de Macao.

Au reste tout le Japon étoit soûmis autrefois à un seul maître, que ces peuples appelloient Dairy, & qui avoit sous lui plusieurs Cubes ou Gouverneurs. Mais ces Princes s'étant ensuite abandonnés à la mollesse, & laissant à ces Seigneurs l'administration du gouvernement, pour vivre dans les délices & les plaisirs, ceux-ci prirent cette occasion, pour secoüer la domination de ces indignes maîtres, & se rendirent indépendans chacun dans leur gouvernement. Ainsi en un moment ce grand & vaste Empire se divisa en plusieurs petites Souverainetés, & on y compte aujourd'hui soixante & six Royaumes, ou Satrapies; car la plûpart de ces petits Etats ne méritent pas d'autre nom. Le climat au reste est à peu près le même qu'en Espagne; mais dans quelques endroits le païs est plein de montagnes, & par conséquent assez froid. Ainsi il n'y a point de vigne; & au lieu de vin ils se servent pour leur boisson d'un suc qu'ils expriment de l'orge. Ce grain qu'ils recüeillent en Septembre fait leur nourriture ordinaire; mais ils ne sçavent ce que c'est que d'en faire du pain comme nous, & ils se contentent de le manger en bouillie. Ils aiment aussi beaucoup l'eau chaude & la chair des bêtes fauves; mais ils ne mangent jamais d'animaux domestiques. Je ne m'arrêterai pas davantage à parler du climat & de la nature du païs, ni des mœurs & coûtumes de la Nation, de peur d'ennuyer le Lecteur, qui attend autre chose de moi; & peut, s'il le desire, trouver ailleurs assez de quoi se contenter sur cette matiére.

Ce Royaume fut découvert par Antoine Mota, François Zimoto & Antoine Peixoto, tous trois Jésuites, qui étant partis de Dodra, ville de l'isle de Sion, pour aller à la Chine, furent jettés sur les côtes du Japon par une tempête. Cette découverte arriva l'an 1542. dans le tems que Dom Martin Alfonse de Sosa commandoit dans les Indes pour Jean III. roi de Portugal. Ce Seigneur partant de Lisbonne deux ans auparavant, avoit embarqué sur sa flote François d'Azpilcueta, nommé communément François Xavier, Byscayen de Nation, qu'Ignace de Loyola, son compatriote, & Fondateur des Jésuites avoit envoyé de Rome, pour passer dans les Indes. Ce Pére étoit sur le point d'entrer à la Chine, & il se préparoit à aborder au port de Canton,

lorſqu'il mourut dans l'iſle de Sancian le 2. de Décembre de l'année 1552.

A l'arrivée de ces Péres dans ces Iſles, quelques-uns des habitans ayant embraſſé le Chriſtianiſme, le bruit des progrès qu'ils y faiſoient, ſe répandit bientôt dans tout le monde, & ne leur acquit pas moins de crédit, que de réputation ; juſque-là qu'on les regardoit comme les plus excellens ouvriers qu'il y eût dans la vigne du Seigneur. Ce fut donc pour ſoûtenir cette idée, que le monde avoit conçuë de leurs ſuccès, & en même tems pour faire plaiſir au Pape, que le pére Valiñano qui avoit été dans ces païs en qualité de Viſiteur général, étant ſur le point de repaſſer en Europe, conſeilla aux Japonois d'envoyer au Saint Pére cette ambaſſade.

Ceux qu'on chargea de cette commiſſion, furent Mancio petit-fils du roi de Fiunga, au nom de François roi de Bungo, qui eſt le maître de Meaco, capitale de la plus conſidérable des trois iſles du Japon, & au nom de Protais roi d'Arima, & de Barthelemi prince d'Omura, qui le premier de tous ces Souverains infidéles avoit détruit les Temples des Idoles, & planté ſur leurs ruines le Chriſtianiſme dans ſon païs, en ſe faiſant baptiſer ; Michel Cingiva, frére de pére du prince Protais. Ils étoient accompagnés de deux jeunes Seigneurs des plus diſtingués du Japon, nommés Julien de Nacaura & Martin de Fara.

Ces ambaſſadeurs s'embarquérent avec le pére Valiñano ſur un vaiſſeau Portugais, commandé par Dom Ignace de Lima, & ſortirent du port de Nangaſachi le 20. de Février de l'an 1582. ſecondés d'un vent du Nord, qui leur fut d'abord favorable. Mais ils furent ſurpris enſuite d'une tempête ſi violente, qu'après avoir été pendant cinq jours entiers le joüet des vents & des flots, ils évitérent à peine de faire naufrage. Enfin au bout de dix-ſept jours de navigation, leur vaiſſeau moüilla à Macao, ville de la Chine, célébre par le grand commerce qu'y font les Portugais. Là, après avoir demeuré neuf mois à attendre inutilement la commodité d'un vaiſſeau pour paſſer en Europe, ils furent enfin obligés de remonter ſur celui qui les avoit amenés, & mirent à la voile en compagnie de deux autres vaiſſeaux

HENRI III. 1585.

marchands beaucoup plus grands, chargés de marchandises très-précieuses. Ils eurent encore beaucoup à souffrir dans cette route. Ils furent sur le point de périr dans le golphe d'Aynan, où les vaisseaux vont souvent échoüer sur des bancs de sable. Ils en sortirent enfin, & ils étoient à la vuë de Malaca, lorsqu'ils coururent encore un très-grand danger entre le détroit de Sincapur & l'isle de Sumatra, que quelques-uns disent être la Taprobane des anciens. Mais Jean de Barros, auteur estimé en cette matiére, croit que ce nom convient mieux à l'isle de Ceilan, qui semblable à la Sicile, paroît avoir été détachée de la Chersonése d'or. Enfin aprés avoir perdu un des vaisseaux qui alloient de compagnie avec eux, qui fit naufrage, & fut pillé ensuite par les Mahométans de la côte, ils arrivérent en santé à Malaca sur la fin du mois de Février de l'année suivante, après avoir fait cinq cens lieuës que l'on compte de Macao jusque-là.

En quittant Malaca, au lieu que jusque-là ils avoient eu beaucoup à souffrir des vents & des tempêtes, ils ne furent pas moins incommodés des chaleurs brûlantes de ce climat. Mancio en tomba malade, & fut en très-grand danger. Cependant ils furent surpris d'un calme; accident qui est assez ordinaire dans les grandes chaleurs. Ainsi après avoir célébré la fête de Pâques à Menapar, ils se rendirent par terre à Cochin, où ils arrivérent au commencement d'Avril, & y passérent tout le reste de cette année. Au commencement du printems suivant ils en partirent pour passer à Goa, où ils furent reçûs magnifiquement par Dom François Mascareñas viceroi des Indes, qui leur donna même un vaisseau bien équippé nommé le S. Jacque, pour les passer en Europe. Mais ils perdirent-là le pére Valiñano, qui eut ordre d'y rester. A son défaut, on leur donna pour les accompagner le pére Nuño Rodriguez. Ils mirent donc à la voile sur la fin de Février; & après avoir passé la ligne le 9. de Mars, & avoir évité les écueils de Saint Laurent, qui sont fort dangereux, ils abordérent à la côte qu'on appelle Natale, où les vaisseaux font souvent naufrage. Enfin le jour même de la fête de l'Ascension, qui arrivoit cette année le 10. de Mai, ils doublerent le cap de Bonne Espérance, & allérent de là moüiller à l'isle Sainte-Helene.

Cette

Cette Isle est très-petite, mais située dans un climat très-sain, & son terrain est extrémement agréable. Elle est presque toute plantée d'orangers & de citroniers. L'eau y est très-bonne, les fruits & le gibier qui s'y trouvent en abondance sont excellens; outre cela la mer qui baigne ses côtes est fort poissonneuse; enfin sa situation est si avantageuse, qu'il semble que ce soit la Providence elle-même, qui l'ait fait naître dans cet endroit, pour servir d'entrepôt aux vaisseaux Portugais qui font le voyage des Indes, & qui vont se rafraîchir-là. On prétend néanmoins que cette Isle qui n'est presque pas peuplée, est moins redevable à la nature, qu'au hazard, de l'abondance qui s'y rencontre. En effet on raconte, qu'un marchand Portugais passant le long de cette côte l'an 1512. charmé de la beauté du païs, dégoûté d'ailleurs des soins & des embarras, suites ordinaires du négoce, y débarqua quelques chévres, quelques liévres & quelques poules, qui étoient sur le vaisseau qui le portoit, & mena depuis une vie solitaire dans cette Isle; que depuis ce tems-là, les animaux qu'il avoit mis à terre avoient multiplié comme on le voyoit; & que le roi Jean avoit ensuite défendu de faire aucune habitation dans cette Isle, afin que les vaisseaux revenans des Indes y trouvassent toûjours des rafraîchissemens en abondance.

HENRI III. 1585.

De là faisant voile avec un bon vent, après avoir laissé sur la gauche l'isle de Tercere, dont les Corsaires couroient toutes les côtes, ils abordérent enfin heureusement le 10. d'Août à Cascaës, qui est le port de Lisbonne. Ils furent reçus dans cette capitale par le cardinal Albert d'Autriche, gouverneur du royaume de Portugal, qui les traita magnifiquement, & les fit conduire ensuite par Guadalupe, Talavera & Toléde, jusqu'à Madrid, où ils se rendirent sur la fin d'Octobre. A leur arrivée, Philippe envoya au-devant d'eux toute sa Cour, pour les recevoir. Ils furent conduits ensuite en cérémonie à l'audience du Roi, & restérent à cette Cour jusqu'au 26. de Novembre.

Arrivée des ambassadeurs du Japon à Rome.

De là après avoir pris congé de S. M. C. ils passérent par Alcala, Murcie, Oliguera, & arrivérent à Alicante, qui est le port de Carthagéne, où une partie de cette grande flote dont j'ai parlé, passoit l'hyver. Après avoir passé quelques

HENRI III. 1585. jours aux isles de Majorque & de Minorque, ils firent voile entre les isles de Corse & de Sardaigne, & vinrent moüiller à Livourne, port de mer sur la côte de Toscane, au-dessous de Pise, d'où ils se rendirent le premier de Mars à Florence, & furent reçus magnifiquement par le grand duc François de Medicis, qui avoit déja envoyé au-devant d'eux Pierre de Medicis son frére. Ensuite ils prirent leur route vers Rome. Ils furent reçus en chemin à Bagnaia, proche de Viterbe, par le cardinal Jean-François Gambara; & ensuite à Caprarole, maison de plaisance magnifique, par le cardinal Alexandre; & par-tout ils furent traités avec magnificence. De là ces deux cardinaux les conduisirent à Rome, où ils firent leur entrée le 22. Mars accompagnés d'un nombreux cortége, que le Pape avoit envoyé au-devant d'eux. Ils avoient mis en tout à leur voyage depuis leur départ du Japon, trois ans un mois & deux jours.

Arrivés à Rome, les Ambassadeurs logérent d'abord au collége Romain. De là ils furent conduits le lendemain à l'audience du Pape. Jamais la cour Romaine n'avoit été si magnifique, ni le Pape si bien accompagné de Cardinaux, de Seigneurs, & de Prélats, que ce jour-là. Aussi les Ambassadeurs disoient-ils, qu'il leur sembloit voir, non pas la cour d'un souverain Pontife, mais celle du plus puissant prince de la Chrétienté. Après que les Ambassadeurs eurent été conduits, selon la coûtume, à l'adoration, & eurent baisé la mule de S. S. ils présentérent les lettres des Princes dont ils étoient envoyés, traduites en Italien; & on en fit la lecture. Elles étoient pleines de titres magnifiques qu'on y donnoit au Pape. La lettre de François roi de Bungo avoit pour inscription : *A l'Adorable, celui qui tient sur la terre la place du Roi du Ciel, le Grand, & très-saint Pape;* & il finissoit par ces mots : *Je baise les pieds très-saints de Votre Béatitude, François roi de Bungo.* Protais roi d'Arima commençoit de la sorte : *Que cette lettre soit renduë au grand & saint Seigneur, que j'adore, tenant la place de Dieu en terre;* & il souscrivoit, *Protais se jette aux pieds du Saint-Pére.* Enfin Barthelemi prince d'Omura inscrivoit sa lettre par ces mots : *J'offre cette lettre avec adoration, les mains élevées vers le ciel, à notre très-saint Pape, qui tient la place du grand Dieu;*

& il finiſſoit par ceux-ci : *Moi Barthelemi, je me jette la face contre terre courbé ſous ſes ſaints pieds.*

HENRI III. 1585.

Après la lecture de ces lettres, Gaſpard Gonçalés Jéſuite Portugais, prit la parole pour les Ambaſſadeurs. Il expoſa le ſujet de leur voyage, loüa la piété ferme & conſtante des rois Japonois & de leurs Envoyés. Enſuite venant aux loüanges de S. S. il fit un grand éloge de cette humeur généreuſe qu'elle ſçavoit ſi bien joindre avec un zéle ardent pour la propagation de la foi, qui non contente de ſe faire ſentir dans la Capitale du monde Chrétien, & trouvant les bornes de l'Italie trop étroites pour pouvoir la contenir, après avoir fondé en Allemagne, en Boheme, en Hongrie, en Pologne, en Syrie, en Gréce & en Dalmatie, des monumens éternels de la piété, qui étoit l'ame de tous ſes bienfaits, par l'établiſſement de tant de Séminaires, alloit encore porter ſes libéralités au delà des barriéres du jour, c'eſt-à-dire, au delà des Indes & de la Chine, & faiſoit admirer ſes largeſſes juſqu'au Japon ; & après avoir rappellé le ſouvenir de François Xavier, le premier fondateur des Egliſes Chrétiennes dans les Indes, il finiſſoit en ſuppliant S. S. de favoriſer toûjours une Compagnie, qui lui étoit redevable de tant de bienfaits ; afin qu'au lieu de quelques villes & de quelques Royaumes, qu'elle avoit ſoumis au joug de la foi dans le Japon, & qui n'étoient que les prémices de la récolte immenſe qu'on pouvoit y faire, elle fût en état de conquérir à J. C. tant de provinces, tant de Royaumes, qu'il n'étoit pas poſſible de nombrer, & dont l'Inde étoit compoſée.

Antoine Boccapadule répondit à ce diſcours au nom de S. S. que les rois du Japon, en envoyant des extrémités de l'Inde à Rome des Ambaſſadeurs, & choiſiſſant pour cet emploi des Princes mêmes de leur ſang, pour rendre au Vicaire de J. C. l'hommage qu'exige la place qu'il occupe, donnoient par là une grande idée de leur ſageſſe & de leur piété : Qu'il n'y avoit en effet qu'une ſeule foi, une ſeule Egliſe Catholique, un ſeul chef de cette Egliſe ; le ſeul qui ſuccédant à la Chaire de Pierre, pût être regardé comme le Paſteur univerſel de tout le troupeau de J. C. c'eſt-à-dire, de tous les Catholiques répandus dans l'Univers : Que S. S. étoit donc ravie de voir qu'ils n'étoient pas moins perſuadés de cet

HENRI III. 1585.

article, que de tous les autres Myſtéres de la vraie foi : Qu'au reſte elle ſouhaitoit & prioit le Seigneur, qu'à leur exemple tous les autres Princes & Souverains, non ſeulement de cet empire, mais du monde entier, revenus de toutes leurs erreurs reconnuſſent enfin le vrai Dieu, & JESUS-CHRIST qu'il a envoyé, puiſque c'eſt en cela que conſiſte la vie éternelle. Ce fut ainſi que S. S. congédia les Ambaſſadeurs, après leur avoir fait bien des careſſes, & avoir marqué beaucoup de joïe de leur arrivée.

Morts illuſtres. Grégoire XIII.

Mais Grégoire ne ſurvécut pas longtems au plaiſir que lui cauſa cette Ambaſſade. En effet le 10. d'Avril s'étant ſenti incommodé à la ſortie de ſon dîner, il mourut ſubitement ſans pouvoir ſeulement recevoir le S. Viatique. A peine même eut-on le tems de lui donner l'Extrême-Onction. Il étoit alors âgé de quatre-vingt trois ans, dont il en avoit régné treize & un mois moins trois jours. Son corps fut inhumé dans une Chapelle magnifique qu'il s'étoit fait bâtir lui-même dans l'Egliſe de S. Pierre de Rome. Le Pére Etienne Tucci Jéſuite fit ſon oraiſon funébre au Vatican en préſence de tous les Cardinaux le 17. d'Avril ; & dit que la vaſte étenduë de ſon zéle éclatoit ſur-tout dans les pieux établiſſemens qu'il avoit faits de toutes parts, qui étoient autant d'écoles de piété, & comme autant de boulevards élevés contre les ſectaires qui s'étoient répandus dans tout l'Univers Chrétien ; que dans cette vûë il avoit fondé des Univerſités, ou des Colléges, à Braunſberg pour la Pruſſe & la Suéde, à Vilna pour la Lithuanie, à Prague pour la Boheme, à Olmutz pour la Moravie, à Vienne pour l'Autriche, à Gratz pour la Stirie, à Clauſembourg pour la Tranſilvanie, à Dillingen pour la Baviére, à Fulde pour la Saxe, à Pont-à-Mouſſon pour l'Ecoſſe & l'Irlande, à Rheims pour l'Angleterre, & à Milan pour la Suiſſe. Dès ſon vivant on lui avoit élevé, ſelon la coûtume, une ſtatuë de marbre dans le Capitole. On en fit la dédicace après ſa mort, & on y mit cette inſcription : » Pour avoir aboli l'impôt qui étoit ſur la farine ; décoré Rome d'Egliſes & d'autres ouvrages ſuperbes ; » employé généreuſement huit cens mille ſeſterces pour la » ſubſiſtance des pauvres ; & fondé dans Rome & preſque » dans tout l'Univers des Séminaires en faveur des nations

» étrangéres pour la propagation de la foi ; pour sa tendresse » paternelle, qu'il étendoit également à toutes les nations, » & qui l'avoit porté à faire aux ambassadeurs du Japon, ar- » rivés pour la premiére fois à Rome des extrémités de l'U- » nivers, pour se soûmettre à l'obéïssance du S. Siége, une » reception véritablement digne d'un Vicaire de J. C.

Grégoire étoit naturellement doux, bienfaisant, prudent, sans excès. On peut lui reprocher d'avoir eu un peu trop de foible pour ses parens. En effet à peine fut-il élevé sur la Chaire de S. Pierre, qu'il fit monter aux plus grands honneurs Jacque Buoncompagnon son fils naturel, & l'enrichit jusqu'à lui faire des ennemis. Il n'eut pas d'un autre côté assez de fermeté pour arrêter & punir les désordres ; soit que ce fût un défaut de son naturel trop porté à la douceur ; soit que cette foiblesse vînt de son grand âge. Aussi les éxilés sçurent-ils profiter de cette mollesse du gouvernement ; & au lieu que dans leurs plus grands excès il se contentoient d'exercer leurs violences sur les frontiéres de l'Etat ecclésiastique, & du royaume de Naples, on les vit sous ce Pontificat courir impunément la campagne de Rome, & venir même en plein jour jusque dans cette Capitale, laisser des marques funestes de leur fureur & de leur brutalité.

Il y a encore un exemple bien marqué de la foiblesse qu'il avoit pour les personnes qui avoient sçu gagner son amitié. Pons de Pons fils unique & héritier d'Antoine de Pons d'une des plus illustres familles de Saintonge, étoit un jeune homme brave & bien fait, qui fut tué par un des domestiques du cardinal d'Altemps, que le Pape aimoit tendrement. L'assassin fut arrêté ; mais quelques poursuites que l'on pût faire pendant plusieurs années, il ne fut pas possible d'obtenir justice. Enfin Gregoire pressé d'un côté par les instances de l'ambassadeur de France, de l'autre par les cris de la Noblesse Romaine, qui murmuroit hautement de ce qu'on ne vengeoit pas la mort indigne d'un jeune Seigneur étranger, (ce qui deshonoroit la nation,) fut obligé de s'abaisser jusqu'à demander en grace au Cardinal que pour satisfaire le public, & pour ne pas le perdre de réputation, il permît qu'on fît justice de ce scélérat.

Le Doge de Venise.

Nicolas da Ponté Doge de Venise avoit environ dix ans

HENRI III. 1585.

plus que Grégoire. Auſſi dès que quelqu'un arrivoit de Veniſe à Rome, le Pape ne manquoit pas de lui demander des nouvelles de ce Seigneur, parce qu'il eſpéroit toûjours de vivre autant que lui. Il mourut enfin au mois de Juillet, après avoir conſervé juſqu'au dernier ſoupir, malgré ſon grand âge, toute ſa vigueur & ſa preſence d'eſprit naturelle; en ſorte qu'il donnoit également audience aux Ambaſſadeurs étrangers, & leur rendoit réponſe ſur le champ. Il étoit extrémement ſçavant; mais il poſſédoit encore une qualité beaucoup plus admirable; c'étoit une franchiſe que l'âge & les dignités ne firent qu'augmenter. Il en donna une preuve bien marquée dans un différend qui s'éleva de ſon tems entre le Pape & la République, au ſujet de quelques frontiéres. Car les Miniſtres de Rome ayant laiſſé échapper quelques menaces, comme c'eſt aſſez leur ordinaire, & faiſant entendre que S. S. pourroit bien excommunier le Senat, il leur répondit ſur le champ ſans prendre l'avis de perſonne, que l'excommunication du Pape étoit une épée qu'on tenoit dans le fourreau, & qu'il ne falloit pas l'en tirer aiſément, de peur d'accoûtumer le monde à ne pas redouter ſes coups, parce que moins on prenoit de précautions pour s'en ſervir, & moins elle faiſoit de mal. Cependant comme les Miniſtres de S. S. continuoient leurs inſtances, il ajoûta, que ceux qui avoient été Grecs, pouvoient bien encore le devenir. Paroles qui furent rapportées au Pape, & que le Sénat pria S. S. de pardonner à l'âge d'un homme qui autrefois avoit bien ſervi la République, & qui étoit encore actuellement à ſa tête. Après ſa mort, Paſchal Cicogna fut élu le 18. d'Août pour le remplacer.

Le duc de Nemours.

Quelque tems auparavant, Jacque de Savoie duc de Nemours étoit mort le 19. de Juin à Aniſſy dans le Foſſigny, moins de vieilleſſe que d'épuiſement, à cauſe des douleurs continuelles de la goute dont il étoit attaqué dans toutes les parties de ſon corps. C'étoit un Prince d'un grand ſens, & d'une grande ame; mais qui dans ſa jeuneſſe avoit un peu trop aimé le plaiſir. Ce fut, à ce qu'on croit, la cauſe de cette cruelle maladie, qui le tint au lit preſque tout le tems qu'il vécut. Pour diſſiper ſon mal, il s'appliqua à rechercher les ſecrets de la nature, à fondre & méler les métaux, à la peinture, à la ſculpture, & à l'architecture. Ces différentes

occupations remplissoient tour à tour ses heures de loisir, qu'il employa encore à faire bâtir sa belle maison de Verneüil en Beauvoisis. Il avoit épousé Anne d'Est, veuve de François duc de Guise, dont les enfans se distinguoient également par leur valeur & par leur beauté. Il eut de ce mariage deux enfans, dont l'aîné nommé Charle l'assista au lit de la mort. Il reçut entr'autres avis salutaires, celui-ci. » Mon fils, ne pre-
» nez aucune part dans les troubles domestiques dont j'ai en-
» tendu parler & que j'ai vû naître. J'en crains les suites, &
» je prévois qu'ils seront funestes à la France, & causeront la
» perte de ceux qui en sont les auteurs.

HENRI III. 1585.

Fin du Livre quatre-vingt & uniéme.

HISTOIRE
DE
JACQUE AUGUSTE
DE THOU.

LIVRE QUATRE-VINGT-DEUXIÉME.[1]

HENRI III. 1585.

Affaires d'Italie.

LEs obséques de Grégoire XIII. furent célébrées avec les cérémonies accoûtumées. Les neuf jours qui suivirent sa mort furent employés en priéres à l'ordinaire ; au bout desquels Marc Antoine Muret fit à l'assemblée des Cardinaux une harangue fort éloquente, par laquelle il les exhorta à donner à l'Eglise un Chef qui eût en même tems, & la piété de Pie V. & la prudence du dernier Pontife, qui avoit sçu réünir en lui ces deux grandes vertus si utiles à la Chrétienté. Ensuite ils entrérent au Conclave, pour procéder à l'élection d'un nouveau Pape.

Il y avoit alors quatre factions dans le sacré Collége ; la faction Farnése, qui tiroit son origine de Paul III. celle d'Altemps, qui avoit pris naissance sous Pie IV. la faction Alexandrine, née sous le Pontificat de Pie V. & enfin la faction Grégorienne, qui étoit composée de deux partis. Car comme la faction Farnése se trouvoit fort affoiblie par une durée de trente-cinq années qui s'étoient écoulées depuis la mort

mort de Paul III. elle s'étoit jointe à la faction Alexandrine ; & d'un autre côté celle d'Altemps qui étoit encore récente & puissante, & pour qui la faction Grégorienne avoit des égards, parce que le Pape Grégoire avoit été fait Cardinal par Pie IV. avoit engagé les Cardinaux dont celle-ci étoit composée, à embrasser ses intérêts.

HENRI III. 1585.

On commença d'abord en entrant au Conclave, par convenir que celui qui seroit élu Pape, feroit serment de travailler à entretenir la paix & l'union entre les Princes Chrétiens ; de les exhorter à réünir leurs armes contre les Turcs, les Hérétiques, les Schismatiques, & les autres ennemis du nom Chrétien ; de ne point transporter le S. Siége hors de Rome, dans quelque ville ou province que ce fût, que dans une nécessité absoluë, dont il remettroit le jugement au sacré Collége, pour en décider à la pluralité des voix ; d'ordonner outre cela, que tous ceux qui auroient exercé quelque charge ou quelqu'office de la cour Romaine, seroient obligés de rendre compte de leur administration dans le lieu même où ils auroient été employés ; enfin de ne faire entrer dans le sacré Collége que des sujets de mérite. Outre cela on renouvella le decret de Jule III. qui défendoit d'élever au Cardinalat deux fréres, soit qu'ils fussent fréres de pére & de mére, soit qu'ils ne le fussent que d'un des deux côtés seulement, & d'aliéner les revenus Ecclésiastiques, ou de les convertir à ses usages particuliers.

Election du Pape Sixte V.

Le premier qu'on mit sur les rangs, fut le cardinal Cesis, qu'on rejetta aussitôt après. On parla ensuite des cardinaux Albani & Sirlet ; & ce dernier emportoit d'abord tous les suffrages ; mais comme, malgré la grande réputation qu'il avoit d'être un très-sçavant homme, il ne passoit pas d'ailleurs pour être fort propre au gouvernement, on le laissa encore là pour penser à d'autres. Le crédit & la brigue des différentes factions avoient mis la division dans le Conclave ; aucune ne vouloit se relâcher de ses prétentions. Cependant comme les sujets que portoit la faction Alexandrine, étoient sans contredit les plus dignes d'être élevés sur la Chaire de S. Pierre, le cardinal de S. Sixte chef de la faction Grégorienne se laissa gagner enfin par les cardinaux Alexandrin & Riario. Par cette accession la faction Alexandrine se trouva

HENRI III. 1585. la plus forte ; & comme d'ailleurs elle étoit appuyée de tout le parti des cardinaux d'Eſt & de Médicis, qui n'étoient attachés à aucune des autres factions, le cardinal Felix Peretti fut élu Pape le 24. d'Avril, trois jours après que les Cardinaux étoient entrés au Conclave. Ainſi le S. Siége ne vaqua que treize jours.

Ce Pape étoit né de parens fort pauvres, dans un village appellé Grotte, ſitué au-deſſous du château de Montalte dans la Marche d'Ancone. Lui-même, bien loin de rougir de ſa naiſſance, étoit le premier à s'en glorifier ; & il diſoit ordinairement qu'il étoit ſorti d'une maiſon fort illuſtre, parce qu'elle n'avoit point de toit, & que par conſéquent le ſoleil l'éclairoit de toutes parts. Il avoit d'abord pris l'habit dans le couvent des Cordeliers d'Aſcoli, petite ville aſſez voiſine de Montalte ; & comme ſi dès-lors il eût eu un ſécret preſſentiment de ſa fortune, il refuſa dans cette occaſion de changer, ſuivant l'uſage, le nom de Felix que ſes parens lui avoient donné. Il devint enſuite Vicaire général de ſon Ordre ; & le Pape Pie V. l'éleva enfin au Cardinalat, en conſidération du grand zéle qu'il faiſoit paroître pour la Religion & le maintien de la diſcipline. Au reſte jamais homme ne ſçut mieux que lui l'art de feindre & de diſſimuler. Naturellement impérieux, attaché à ſon ſens, vindicatif juſqu'à l'excès, entêté de ſon propre mérite, & ne penſant qu'à l'agrandiſſement de ſa famille, il avoit eu le ſecret de paroître malgré cela, doux, tranquille, & modéré. Détaché de la terre, il ſembloit n'avoir de vûës que pour le ciel, & être devenu inſenſible aux plus grands outrages. Il en avoit donné un jour une preuve bien marquée ; car ayant appris en plein Conſiſtoire la nouvelle de la mort de François Peretti ſon neveu, que Paul Jourdain chef de la famille des Urſins, qui étoit devenu paſſionnément amoureux de Virginie Accorambona d'Engubio ſon épouſe, venoit de faire aſſaſſiner, il n'en parut aucunement troublé, & ne voulut pas s'adreſſer au Pape ni à aucun autre, pour demander vengeance d'un ſi grand crime.

Il eſt à remarquer que ſon élection arriva un Mercredi, jour qui ſembloit être heureux pour lui ; car ce fut un Mercredi qu'il naquit, qu'il fit profeſſion dans le couvent d'Aſcoli,

qu'il fut nommé Général de son Ordre, & ensuite créé Cardinal. Aussi choisit-il le même jour pour la cérémonie de son intronisation, qui fut célébrée le premier de May, & où il voulut que les ambassadeurs du Japon assistassent. Ils l'accompagnérent encore le Dimanche suivant, lorsque selon la coûtume, il alla prendre possession de l'Eglise de S. Jean de Latran. Ensuite il les congédia, aprés leur avoir fait quelques présens & leur avoir donné une somme d'argent assez médiocre. De là ils traversérent le duché d'Urbin & la marche d'Ancone, conduits par les Ministres du Pape, arrivérent à Venise, passérent par Ferrare, Mantoüe & Milan, afin que toute l'Italie fût témoin d'une Ambassade si célébre, & qui venoit de si loin; & dans toutes ces villes on les reçut avec beaucoup de magnificence. Enfin ils se rendirent à Genes, où ils s'embarquérent pour passer en Espagne, & reprendre la route de leur païs.

On s'imaginoit que le nouveau Pape prendroit le nom de Nicolas, à cause de Nicolas IV. dont il révéroit beaucoup la mémoire, ou bien de celui d'Eügéne ou de Pie, parce que c'étoit Pie V. qui l'avoit honoré de la Pourpre. Mais il trompa toutes les conjectures qu'on avoit faites à ce sujet, & prit celui de Sixte, en partie pour faire plaisir au cardinal de S. Sixte, qui avoit contribué plus que personne à l'élever sur la Chaire de S. Pierre, sur laquelle il n'avoit pas espéré monter, & en partie aussi pour rappeller le souvenir du Pape Sixte IV. qui avoit été du même Ordre que lui.

Sévérité de ce Pape à l'entrée de son Pontificat.

Le premier soin du nouveau Pontife fut de rétablir la discipline dans l'Etat Ecclésiastique, où le désordre s'étoit introduit par la mollesse de son prédécesseur, & de réprimer par toute la rigueur des loix, la licence qui étoit montée jusqu'à l'excès sous le dernier Pontificat. Ainsi le premier & le vingt-huit de Juillet, on vit paroître des Edits très-sévéres contre les exilés, les assassins, les voleurs & les receleurs. En même tems, de peur que de si sages réglemens ne devinssent inutiles faute d'y tenir la main, Sixte chargea de leur exécution cinq des principaux cardinaux du sacré Collége. Dans cette vûë Marc-Antoine Colonne eut ordre de se transporter dans la Campagne de Rome, André Spinola dans le duché de Spolete, Alfonse Gesualdo dans la marche d'Ancone,

HENRI III. 1585. Julien Canano fut dans la Romagne, & Antoine Marie Salviati à Boulogne.

Ces commiſſaires chacun dans leur diſtrict, remplirent leur commiſſion avec beaucoup de rigueur. On rapporte ſurtout un exemple remarquable de ſévérité, que le cardinal Salviati exerça par ordre du Pape contre Jean comte de Pépoli. Ce Seigneur qui n'étoit pas moins diſtingué par ſa Religion & ſa probité, que par ſa naiſſance, tenoit de la libéralité des Empereurs dans la Lombardie, pluſieurs terres qui ne relevoient point du S. Siége. Cependant comme on prétendoit qu'elles ſervoient de retraite à quelques Seigneurs exilés, le Cardinal le ſomma de les lui livrer. Le Comte ſe retrancha ſur ce que ces terres étoient ſous la protection de l'Empereur, & ſupplia S. S. de ne rien attenter au préjudice de ſes droits. Mais ſans avoir égard à ſes raiſons, ſur ſon refus Salviati le fit arrêter la nuit dans ſa maiſon, au moment qu'il s'y attendoit le moins. De là on le conduiſit au Palais comme un criminel, & ſur le champ on lui donna un prêtre pour ſe confeſſer, après quoi il fut étranglé.

Cette rigueur, qu'on pouvoit d'ailleurs juſtifier, mais qui dans ce tems-là parut fort extraordinaire, fut blâmée de bien des gens. Du reſte ce ſeul exemple entr'autres jetta la terreur dans l'ame des exilés; en ſorte que c'étoit depuis un proverbe commun parmi eux, qu'on n'étoit plus au tems de tout oſer, & que celui de Sixte étoit venu. Un des chefs des plus célébres de ce parti étoit *Curtieto del Sambuco*, originaire de l'Abruzze, & ſorti d'une famille qui avoit toûjours été attachée aux Colonnes. Quelque tems auparavant, & même depuis l'élection de Sixte V. cet homme déterminé avoit eu l'audace de s'avancer juſqu'aux portes de Rome, à la tête de vingt-cinq hommes ſeulement; & comme s'il eût eu deſſein de braver le Pape, il avoit oſé ſe cantonner proche de S. Paul à la vûe de cette Capitale, tandis qu'il voyoit des troupes arriver contre lui de toutes parts, & même les Chevaux-légers du Pape marcher pour l'attaquer. Cependant il fit tête à toutes ces forces; & après s'être défendu bravement pendant quelque tems, & avoir répandu la terreur de ſon nom dans tous les environs, il ſçut encore ſe tirer des mains de tant d'ennemis. De là il alla porter le ravage dans

tous les environs de Civita-Vecchia, prit un grand détour le long de la côte, & se rendit enfin dans l'Abruzze, dans le dessein de se joindre à Marc de *Sciarra*, autre fameux chef de bandits. Ensuite ayant ramassé autour d'Ascoli soixante de leurs camarades, tous gens de main & d'exécution, ils entrent de nouveau dans la Campagne de Rome, & y portent la désolation avec autant de fureur qu'auparavant. Enfin les Cardinaux commissaires dont j'ai parlé, étant arrivés dans les provinces qui leur étoient assignées, fortifiérent tous les passages avec de bonnes troupes, & arrêtérent par là ce désordre.

HENRI III. 1585.

Ce fut alors que Curtieto & Sciarra commencérent à apréhender pour eux-mêmes. Ainsi ils s'embarquérent sécrétement sur un vaisseau qu'ils avoient loüé pour les transporter au-delà du golphe de Venise, & se retirérent en Dalmatie jusqu'à ce que l'orage qui grondoit contr'eux fût appaisé. Curtieto avoit emmené avec lui son jeune frére, de peur que pendant son absence, le desir de se venger ne portât ses ennemis à rendre ce malheureux jeune homme, la victime du ressentiment qu'ils avoient conçu contre lui-même. Cependant comme il ne pouvoit rester oisif, il passa de là à Venise. Sciarra de son côté se retira à *Sebenico*(1), ville de Dalmatie appartenante à la République, résolu d'offrir ses services & ceux de ses compagnons, au colonel *Pierconte Gabutio*, qui commandoit un régiment dans cette place au nom du Sénat. Il avoit laissé dans cette province ceux qui l'avoient suivi, & avoit mis à leur tête pendant son absence, un exilé nommé Balthasar de Fuligny.

D'un autre côté Curtieto avoit déja quitté Venise, & étoit passé à Trieste ville du Frioul, avec six hommes seulement qui avoient pris exprès des logemens séparés. Leur arrivée donna de l'ombrage au Gouverneur de la place. Il les fit arrêter. Mais Curtieto que les dangers les plus pressans n'étoient pas capables de faire trembler, ne s'abandonna pas encore en cette occasion. Aidé de ses camarades, il enfonça la porte de la chambre où on le gardoit, s'empara de l'arcenal du Château où étoit le magasin des poudres & du canon, & tout prisonnier qu'il étoit dans cette place, il menaça les

(1) On prétend que c'est l'ancien Sicum de Ptolomée.

HENRI III. 1585.

habitans, si on ne le relâchoit lui & ses gens, de tourner contre la ville l'artillerie dont il étoit le maître, & de réduire toutes les maisons en poudre ; ajoûtant que si cela ne suffisoit pas pour les obliger à le mettre en liberté, il étoit résolu de mettre le feu aux poudres, & de s'ensévelir lui-même dans les ruines de la ville & du château, plûtôt que de s'exposer à tomber entre les mains de ses ennemis.

Cette résolution déterminée fit trembler les habitans. Ils se jettérent aux genoux du Gouverneur. Ils le suppliérent de consentir plûtôt à relâcher quelques misérables, tout coupables qu'ils étoient, que d'exposer par son opiniâtreté tant d'innocens à une perte manifeste. Ils le fléchirent enfin ; mais lorsqu'il s'agit de traiter des conditions ausquelles Curtieto rendroit la place, il se présenta une nouvelle difficulté. Avant que d'abandonner son poste, il vouloit être assûré de sa vie ; & soit qu'il fût épouvanté par les remords de sa conscience, soit qu'il n'ignorât pas que le Pape avoit absous de tous les sermens qu'on auroit pû faire en faveur des exilés, il ne pouvoit trouver de sûretés assez grandes dans toutes les propositions qu'on lui faisoit. Enfin il consentit de s'en fier à l'équité du comte Raimond de la Tour, & promit de sortir du château avec ses gens, pourvû qu'il leur donnât sa parole qu'on leur laisseroit la vie sauve.

Aussitôt on fit venir le Comte, & il promit tout ce que Curtieto souhaitoit, à condition qu'il lui seroit permis de se transporter auparavant à la cour de l'Empereur, pour obtenir de S. M. qu'elle agréât cet accommodement, comme il espéroit d'en venir à bout, & que Curtieto s'engageroit de son côté à ne point sortir de la ville, ni lui ni ses compagnons, jusqu'à ce qu'il fût de retour. Après cet accord, le Comte se mit en chemin pour se rendre à Prague. Mais pendant son absence le Gouverneur ne fut pas aussi fidéle que Curtieto, à garder cet accommodement. Soit qu'il appréhendât les censures de Rome, soit qu'il se laissât tenter par l'espérance d'obtenir quelque récompense du Pape, s'il lui livroit ces prisonniers ; il se détermina à les trahir. Ainsi sur les ordres que lui envoya le Comte avant son retour d'Allemagne, il les fit arrêter au milieu de la nuit dans la maison où ils s'étoient retirés, & où ils se croyoient en sûreté sur la foi publique.

On leur mit ensuite les fers aux pieds & aux mains, & on les embarqua sur une galére armée, qui eut ordre de les porter à Ancone. Dans cette extrémité, Curtieto qui après avoir pris Dieu & les hommes à témoin du peu de bonne foi dont on usoit à son égard, ne voyoit plus aucun moyen de se sauver, & qui s'étoit vanté souvent qu'il ne mourroit jamais de la main d'un bourreau, ne prit conseil que de son désespoir. Il persuada à un de ses gens avec qui il étoit enchaîné, de l'imiter ; & ils se jettérent tous deux la tête la premiére dans la mer, où ils furent sur le champ engloutis par les flots sans jamais avoir reparu depuis, quelque soin que se donnât celui qui commandoit le vaisseau, pour l'empêcher de se perdre, afin de pouvoir le remettre à Ancone entre les mains des Ministres du Pape. Son jeune frére fut conduit à Rome & de là à Naples, où on le relâcha sur ce qu'il se trouva qu'il n'avoit point été complice des violences dont Curtieto étoit accusé. Pour les autres compagnons de ce chef de bandits, ils furent punis différemment selon que chacun d'eux l'avoit mérité. Cette sévérité exercée à propos, arrêta un peu les courses des exilés, & rétablit pour quelque tems la tranquillité publique.

Sédition à Naples.

Il s'éleva en même tems à Naples une sédition, à l'occasion que je vais rapporter. Le roi d'Espagne avoit dessein de tenir cette année les Etats d'Arragon. Il devoit aussi marier l'Infante Catherine sa fille à Charle Emmanuel duc de Savoie. Dans ces circonstances, comme il prévoyoit que la disette seroit grande en Espagne, & qu'il sçavoit d'ailleurs que la récolte avoit été fort abondante en Calabre & dans la Poüille, il envoya ordre à D. Pedre Giron duc d'Ossone, alors viceroi de Naples, d'engager les marchands à acheter le plus de bled qu'ils pourroient, & à le faire passer en Espagne. Les Ministres du Roi Catholique s'acquitérent de cette commission, non seulement avec soin, mais même à leur avantage. Car comme on leva un droit fort considérable pour le transport des grains, il se fit beaucoup de fraudes dont ils tirérent un très-grand profit ; & il sortit tant de bled hors de ce Royaume, que quoique l'Espagne soit d'elle-même assez stérile, quoique dans cette occasion il s'y fût fait un grand concours d'étrangers, les vivres s'y trouvérent en

HENRI III. 1585.

abondance, & à très-vil prix, tandis que la cherté étoit dans le royaume de Naples.

Le malheur voulut que l'on ne s'apperçut du mal, que lorſqu'il n'étoit plus tems d'y remédier. Ainſi tout ce que purent faire les Magiſtrats, ce fut de chercher à amuſer le peuple, juſqu'à ce qu'on eût trouvé d'ailleurs des moyens de pouvoir donner des ordres ſecrets aux Boulangers de faire leur pain plus léger qu'à l'ordinaire, afin qu'on ne s'apperçût pas que le prix du bled fût augmenté. Enſuite lorſqu'ils virent que leur artifice étoit découvert, ils taxérent même le pain à un prix plus haut. Ce fut alors que le peuple commença à murmurer, & ſe ſouleva enſuite ouvertement.

Jean-Vincent Starace étoit alors Intendant des vivres, en qualité d'*Eletto* de cette année. Cet homme étoit devenu odieux à la multitude, ſoit qu'on le ſoupçonnât de profiter du malheur public pour ſon intérêt particulier, ſoit qu'il parût trop attaché au Viceroi. Cependant comme il étoit habile homme, quelque animé que fût le peuple, il avoit ſçû pour quelque tems le contenir dans le devoir. Mais toute ſon adreſſe ne put le mener bien loin. Les députés de la Bourgeoiſie étoient aſſemblés à Sainte Marie la neuve, lorſque le peuple en fureur les fit paſſer tout d'un coup au couvent de S. Auguſtin, parce que ces ſortes de matiéres avoient coûtume de ſe traiter dans cet endroit. En même tems on envoya ordre à Starace de ſe rendre à l'aſſemblée; & ſur ce qu'il s'en excuſa, ſous prétexte qu'une incommodité ne lui permettoit pas de ſortir, quelques ſéditieux ſe détachérent, coururent chez lui, le prirent ſur leurs épaules, & lui faiſant ainſi traverſer comme en triomphe cette populace attroupée, l'apportérent enfin malgré lui au lieu où ſe tenoit le Conſeil.

Ce fut-là comme le ſignal de la ſédition, & la premiére ſcéne de cette tragédie, dont le dénoüement fut aſſez funeſte. Starace moins affoibli par ſa feinte maladie, qu'intimidé par le danger preſſant qui le menaçoit, revint bientôt de ſa premiére frayeur. Auſſitôt il reprit ſon air populaire; parla aux uns & aux autres avec le plus de douceur qu'il lui fut poſſible. Par ce moyen & avec l'aide de ſes amis, il paſſa

paſſa du cloître dans l'Egliſe ; & de là il alla ſe jetter dans une chapelle fermée d'une grille de fer, en attendant que ce grand feu fût appaiſé, perſuadé que par reſpect pour le lieu qu'il avoit choiſi pour aſyle, on ne viendroit pas l'y forcer, outre qu'il s'y croyoit même en ſûreté. Enſuite voyant que la ſédition devenoit encore plus violente, il prit le parti pour ſe ſauver, de ſe cacher dans une foſſe, qui étoit ſous la chapelle. En même tems on publia qu'il s'étoit évadé. Mais cet artifice ne réüſſit pas. Perſonne n'ajoûta foi à ce bruit. Au contraire, les mutins enfoncérent la grille qui fermoit la chapelle ; on s'apperçut que le caveau étoit nouvellement bouché ; quelques-uns y deſcendirent, & en ayant tiré ce malheureux à demi mort, qu'ils inſultoient, en lui diſant qu'il étoit encore trop vivant pour aller s'enſevelir dans un tombeau ; ils le livrérent à toute la rage du peuple, qui le perça auſſitôt de mille coups. Son corps fut enſuite haché en piéces, & traîné de la ſorte par toute la ville, ſans que ces ſéditieux ſe miſſent en peine des Magiſtrats, & même juſque ſous les yeux du Viceroi, qui logeoit à Caſtel-nuovo, & qui cependant ne reſpiroit que la vengeance.

Mais cette inhumanité ne fut pas encore capable d'aſſouvir la rage de ces furieux. Emporter chez ſoi un lambeau de ce cadavre mis en piéces, ou paroître couvert de ſon ſang, c'étoit une marque de bravoure, & une preuve du zéle qu'on avoit pour la liberté publique. Enfin ne trouvant plus ſur ce corps déchiré matiére à exercer leur animoſité, ces mutins coururent en foule au logis de ce malheureux qu'ils venoient de traiter d'une maniére ſi barbare ; & pour marquer qu'ils cherchoient moins à s'enrichir, qu'à ſe venger, ils enlevérent tous ſes meubles, qu'ils diſtribuérent auſſitôt aux différens Monaſtéres de la ville. Peu s'en fallut même qu'ils ne miſſent auſſi le feu à la maiſon. Mais les Jéſuites les en empêchérent, en leur repreſentant que le dommage ne retomberoit pas ſur Starace, mais ſur le duc de Matalone, à qui ce logis appartenoit.

Pendant que cette ſcéne ſe paſſoit, tous les marchands avoient fermé leurs boutiques, de peur d'être expoſés à la violence d'une poulace mutinée. D'un autre côté, la Nobleſſe ſe tenoit chez ſoi, dans la crainte de l'événement. Cependant

HENRI III. 1585.

le Viceroi restoit tranquille, rongeant en lui-même le ressentiment qu'il avoit d'un attentat si criminel. Quelques personnes sages lui avoient conseillé dès le commencement de ce soulévement, de s'opposer de bonne heure à ce torrent, & de remédier à ce mal dans sa naissance. Mais il leur avoit répondu, qu'au contraire, il vouloit imiter l'exemple de Dom Pedre de Tolède, un de ses prédécesseurs; qu'il y avoit trente-huit ans que ce Viceroi voyant le peuple de Naples soulevé au sujet de l'Inquisition, il avoit affecté de n'opposer que sa patience à cet orage, attendant que ce grand feu fût assoupi, & que le peuple se dissipant lui donnât occasion d'affermir l'autorité du Roi & la sienne par quelque grand exemple de sévérité; & que c'étoit-là le modéle qu'il vouloit suivre. Les effets répondirent réellement aux menaces. Aussitôt que la sédition fut appaisée, le Duc commença par avoir soin de faire venir des vivres dans Naples; après quoi il fit instruire le procès des principaux auteurs de ce soulévement. On en arrêta un très-grand nombre. Quarante furent punis de mort; on en envoya cent autres aux galéres, & le nombre de ceux qu'on bannit du Royaume fut encore plus grand. On traita avec la derniére rigueur un Parfumeur qui s'étoit évadé, & qui passoit pour avoir été le premier auteur de la révolte. Sa maison fut rasée; on sema du sel sur le terrain où elle avoit été bâtie, & on y éleva une pyramide de pierre, avec un écriteau qui contenoit les raisons d'un traitement si rigoureux. Cependant comme ces exécutions ne cessoient point, & que sous prétexte des recherches que le Viceroi faisoit faire continuellement, beaucoup d'innocens se trouvoient enveloppés avec les coupables, la Noblesse, qui craignoit d'abord que le peuple n'allât jusqu'à elle, s'opposa à ce qu'on continuât ces poursuites. En même tems elle députa à la cour d'Espagne, & obtint enfin de sa Majesté Catholique, en faveur de ce pauvre peuple, une amnistie générale pour tout le passé.

Cet événement marqué par la mort de tant de misérables, joint à un autre accident qui ne fut pas moins déplorable, ne permit pas de goûter la joye qu'inspirent ordinairement les commencemens d'un nouveau Pontificat. Paul

Jourdain des Urſins, dont je viens de parler, avoit été ſoupçonné d'avoir fait aſſaſſiner François Peretto. Ce qui avoit encore augmenté ce ſoupçon, c'eſt qu'après avoir été arrêté quelque tems pour ce ſujet-là même au château Saint Ange, il avoit épouſé enſuite Virginie Accorambona veuve du défunt; & ce mariage avoit paru d'autant plus ſurprenant, qu'en premiéres nôces il avoit été marié avec Eliſabeth, fille de Côme de Medicis grand duc de Toſcane, & qu'il en avoit des enfans.

Après de tels indices, à peine vit-il Sixte V. élevé ſur la chaire S. Pierre, qu'il appréhenda que ce Pape ne ſongeât à tirer vengeance de l'aſſaſſinat qu'il avoit commis. Il jugea donc à propos de ſe mettre à couvert de ſes coups. Mais pour ne pas ſe déceler lui-même, en prenant la fuite, il prétexta ſes incommodités qui l'obligeoient, diſoit-il, à faire un voyage aux eaux; partit avec ſa nouvelle épouſe; & ayant paſſé ſur les terres de Veniſe, il alla de là ſe rendre à Salone, ſur le lac de Garde, où il fixa ſa demeure. Là, il fut pris d'une fiévre violente, pour laquelle les Médecins ayant jugé à propos de le faire ſaigner, à peine lui eut-on ouvert la veine, que tandis que le ſang couloit, il expira entre les mains de ſes domeſtiques. Son épouſe accablée de cet accident ramaſſa tout ce qu'une perte auſſi conſidérable pouvoit encore lui laiſſer de reſte, avec ce qui lui appartenoit, & paſſa delà à Padouë, où elle fut égorgée une nuit avec Flaminio ſon frére qui s'étoit rendu auprès d'elle pour la conſoler, par quelques aſſaſſins de la ſuite de Louis des Urſins parent de Paul Jourdain des Urſins, qui s'étoient ſécrétement introduits dans ſa maiſon.

Louis des Urſins, comme je l'ai déja dit, ayant tué Vincent Vitelli lieutenant de Jacque Buoncompagnon gouverneur de Rome, avoit été obligé de ſortir de cette ville avec toute ſa ſuite. De là, après avoir couru quelque tems la Romagne à la tête d'une troupe de bandits, il s'étoit enfin rendu à Veniſe; avoit offert ſes ſervices à la République, qui les avoit acceptés, & lui avoit accordé des conditions fort honorables. Enfin il étoit ſur le point de paſſer à Corfou, lorſqu'arriva l'aſſaſſinat d'Accorambona; & comme on le ſoupçonnoit d'y avoir trempé, parce qu'il avoit été exécuté par des

HENRI III. 1585.

gens de sa suite, on commença à informer contre lui. D'un autre côté, ce Seigneur, soit qu'il se flatât que son crime pourroit demeurer caché, soit qu'il espérât que par considération pour la maison des Ursins, à qui la République étoit si redevable, on auroit pour lui quelque indulgence, ne daigna pas pour cela sortir de Padouë. Au contraire, comme il logeoit dans le Palais Contarini, qu'il tenoit à loüage, & qui est situé sur la Brenta, proche de l'Eglise de Saint Augustin, il sembla vouloir se disposer à y tenir avec cinquante hommes qu'il avoit à sa suite, tous braves gens, bien armés & aguerris. Cette hardiesse outra les Magistrats, qui étoient déja fort prévenus contre lui, à cause de l'atrocité du crime, dont il étoit soupçonné. En même tems on surprit des lettres écrites par quelques personnes de sa famille, qui découvroient manifestement les auteurs de cet assassinat. Ainsi le Sénat de Venise qui jugea sagement, que si dans une ville libre comme Padouë on souffroit une telle audace impunie, ce seroit un exemple qui dans la suite pourroit tirer à conséquence, manda aux Magistrats d'user envers ce Seigneur de toute la rigueur des loix.

Cet ordre arriva la veille de Noël à Padouë, où Louis Bragadino l'apporta ; & les Magistrats de cette ville se mirent aussitôt en devoir de l'exécuter à main armée. Mais pour épargner en même tems le sang de leurs gens, ils firent approcher du canon pour battre le palais Contarini. A cette vuë Louis des Ursins demanda une tréve, & on la lui accorda. Il en profita pour écrire aux magistrats de Padouë, que puisqu'on abandonnoit les voyes de droit ausquelles il déclaroit qu'il seroit toûjours disposé à se soûmettre, pour user de violence à son égard, puisque la Sérénissime République n'avoit aucun égard aux services de Jourdain des Ursins son pére, ni à ceux de Valere des Ursins & de Barthelemi d'Alviane ses ayeux, il protestoit de son côté avec toute l'intrépidité que lui inspiroit son courage contre toutes les mesures qu'ils prendroient contre lui ; déclarant qu'il en attendroit le succès avec une fermeté digne du nom qu'il portoit, & feroit en sorte, qu'on ne pût l'accuser de s'être comporté d'une maniére indigne d'un si beau nom, non plus que de son innocence : Qu'en conséquence il étoit résolu de repousser

la force par la force, & de vendre bien cher cette vie, qu'on souhaitoit si injustement de lui enlever : Qu'il laisseroit du moins par-là à la postérité un exemple terrible de l'innocence opprimée dans sa personne contre toutes les loix, & du malheur de la maison des Ursins, qu'on récompensoit si mal des services qu'elle avoit rendus à la République. Au bas de cette lettre il ajoûtoit, comme s'il eût déja oublié ce qu'il venoit d'écrire, que puisqu'on ne vouloit lui accorder aucun adoucissement, il étoit prêt à en passer par tout ce que l'on voudroit, pourvû qu'on lui accordât la vie sauve pour lui & ses gens.

Ces lettres, qui furent luës en plein Sénat, augmentérent l'indignation de tout le monde. On étoit outré de voir un homme convaincu du crime dont on l'accusoit, n'en devenir que plus téméraire ; conserver encore tant de hauteur dans une conjoncture où il auroit dû faire le personnage de suppliant, & ne rien rabattre de sa fierté ordinaire. Ainsi pour toute réponse le Gouverneur fit faire contre le Palais, qu'il tenoit assiégé, une décharge de toute l'artillerie. Tout le mur antérieur fut aussitôt ruiné, & Louis des Ursins se voyant investi dans sa maison, sans qu'il pût espérer de trouver aucun moyen de se sauver, fit faire quelques propositions d'accommodement. Mais le Gouverneur persuadé qu'il ne convenoit pas de traiter avec un coupable, ne voulut rien écouter, & continua à battre le Palais. Ainsi les assiégés furent obligés de se mettre à sa merci. Louis des Ursins fut désarmé, & conduit devant lui avec tous ses gens. Aussitôt il les fit mettre en prison ; & on prononça ensuite leur arrêt, qui fut différent, conformément à la griéveté des crimes dont ils étoient convaincus.

Lorsqu'on vint annoncer à Louis des Ursins l'arrêt de sa mort, ce Seigneur reçut cette nouvelle d'un air intrépide. Il se recüeillit seulement un instant ; après quoi il demanda, qu'on lui accordât quelque délai pour mettre ordre à ses affaires domestiques. Ensuite il employa la nuit qui précéda le 27. de Décembre, à écrire à son épouse, qui étoit alors à Venise où elle sollicitoit inutilement auprès du Sénat la grace de son mari. Par ses lettres il l'exhortoit à supporter constamment un si rude coup, à se soûmettre à la volonté de Dieu,

HENRI III. 1585.

& à adorer en cette occasion l'abîme impénétrable de ses jugemens ; lui recommandoit ses domestiques & tous ceux qui lui avoient été attachés ; la prioit, comme elle étoit encore d'un âge assez jeune, de penser de bonne heure à se donner un époux digne d'elle ; lui donnoit toutes ses pierreries, qui étoient en grand nombre & d'un prix fort considérable ; & lui laissoit sa vie durant la joüissance de tous ses biens, qu'il substituoit à sa mort à d'autres héritiers. Il finissoit en lui recommandant de vivre de telle sorte dans la suite, qu'on pût juger qu'elle n'oublioit jamais, qu'elle avoit été l'épouse de Louis des Ursins ; & qu'elle ne s'en souvenoit cependant, que raisonnablement.

Cette Dame étoit l'illustre Julie Savelli, femme d'un grand cœur, aussi estimable pour les qualités de son esprit, & pour la pureté de ses mœurs, qu'elle étoit distinguée par sa naissance. Fille de tant de grands Capitaines que la maison de Savelli avoit produits ; après avoir mis tout en usage pour obtenir du Sénat la grace de son époux, voyant qu'elle ne pouvoit en venir à bout, elle supporta cette disgrace avec un courage admirable. Son soin principal fut ensuite d'exécuter les derniéres volontés de son mari. Elle en usa généreusement envers ses domestiques, & ceux qui lui avoient été attachés, jusqu'à leur faire même plus de bien qu'elle ne pouvoit. L'estime que tout le monde avoit pour sa vertu, lui attira depuis la recherche de presque tous les seigneurs d'Italie, qui souhaitérent à l'envi de l'avoir en mariage. Mais elle les méprisa tous pour se choisir un époux digne d'elle, dans la personne de Jean de Vivonne marquis de Pisani, alors ambassadeur de France à la cour de Rome. C'étoit un homme également distingué par sa naissance & par son propre mérite, dont il avoit déja donné mille preuves dans la paix & dans la guerre, par les différentes ambassades dont il avoit été chargé, & par tant de périls ausquels il s'étoit exposé dans les armées. Ainsi en cette occasion cette Dame suivit la maxime d'Aléxandre, qui disoit ordinairement : Que ce n'étoit pas la différence des Nations qui devoit faire la distinction d'un homme à un autre homme, mais la différence de leurs bonnes ou mauvaises qualités.

Louis des Ursins avoit outre cela par son testament donné

ſes armes à la république de Veniſe. Ainſi on les plaça dans l'Arſenal avec une inſcription au-deſſous qui marquoit (1) que Louis des Urſins avoit légué ces armes à la République, comme un hommage authentique qu'il rendoit à la Juſtice de l'arrêt qui le condamnoit à la mort. Le lendemain ce Seigneur fut par un ordre exprès du Sénat étranglé dans ſa priſon. On traita avec plus de rigueur les meurtriers d'Accorambona, & ils finirent leur vie dans les ſupplices les plus cruels. Quelques-uns furent ſeulement condamnés aux galéres ; & il y en eut d'autres qu'on relâcha, parce qu'ils ne ſe trouvérent point coupables de cet aſſaſſinat. Le Pape demanda auſſi que la République lui remît un ſecond frére d'Accorambona, nommé Marcel, ſoupçonné d'avoir été complice de la mort de François Peretto. Le Sénat le livra aux miniſtres de S. S. & quelque tems après il mourut dans les ſupplices.

Nouveaux exemples de la ſévérité de Sixte V.

Tant d'exécutions, deſquelles on pouvoit dire qu'il n'y avoit guéres que la fortune qui y eût quelque part, furent ſuivies de quelques autres, qu'on ne pouvoit attribuer qu'à la ſévérité ſeule du nouveau Pape, & qui découvrirent enfin parfaitement l'humeur cruelle de Sixte, qu'il avoit ſçû juſqu'alors ſi bien cacher. Quelques-uns prétendent cependant que ce fut à deſſein, qu'il tint une conduite rigoureuſe, dans l'eſpérance de pouvoir réparer la baſſeſſe de ſa naiſſance, en montrant par-là une ame élevée au-deſſus du vulgaire, capable de tout entreprendre ; & faire voir qu'il étoit digne de la place qu'il occupoit, en ſe rendant redoutable dès le commencement de ſon Pontificat. Quoi qu'il en ſoit, il donna un exemple terrible de ſévérité dans la perſonne d'un jeune Florentin. Tout ſon crime conſiſtoit, en ce que quelques Sbirres s'étant tranſportés au logis de ſon maître, qui demeuroit au-delà du Tibre, en intention de s'informer d'un âne, ou peut-être de l'amener ; ce jeune homme s'étoit oppoſé à leurs recherches. Cependant, quoiqu'il ſe fût contenté de leur répondre que ce qu'ils cherchoient n'étoit point là, quoiqu'on découvrît dans la ſuite que l'âne que les Sbirres avoient trouvé, n'appartenoit point au porteur d'eau, qui

(1) *Arma à Ludovico Urſino Reipubl. legata, ingenuum juſtæ necis teſtimonium.*

HENRI III. 1585.

l'avoit revendiqué, mais au maître même de ce jeune homme, il fut malgré cela condamné à mort, par un ordre exprès du Pape. En effet conformément au droit Romain, les Juges n'étoient pas en état de prononcer cette sentence, parce qu'il n'est pas permis dans ces sortes de cas d'ordonner la peine de mort au-dessous de vingt ans accomplis. Bien des gens plaignirent le sort de ce jeune infortuné, lorsqu'on le vit conduire au supplice. Pour lui, la violence de la douleur qu'il ressentit alors fut si grande, qu'elle lui arracha des larmes de sang; une sueur de sang coula même de son corps, ce que quelques-uns regardérent comme un effort que faisoit la nature, qui sembloit par-là condamner la rigueur barbare d'un arrêt qui précipitoit sa destruction, & demander vengeance du Juge qui l'avoit prononcé, comme d'un veritable assassin.

Il s'offrit dans le même tems un autre spectacle, qui n'étoit pas moins digne de compassion, & dont la fin fut encore plus tragique. Un pére & un fils avoient été accusés d'un homicide. La femme de ce fils mit tout en usage pour obtenir leur grace, représentant par-tout leur innocence, & criant qu'ils n'étoient point coupables des crimes qu'on leur imputoit. Enfin voyant que toutes ses priéres étoient inutiles, & qu'on les avoit condamnés à la mort, la douleur que ce coup lui porta, la jetta dans un si grand désespoir, qu'elle se précipita du haut du Palais en bas par une fenêtre, avec un enfant de deux mois, qu'elle tenoit entre ses bras. Cependant le pére & le fils furent conduits au lieu du supplice. Là il se fit entre eux un combat d'amitié, bien capable de tirer des larmes. C'étoit à qui courroit le premier à la mort, chacun d'eux se faisant un devoir de se précéder l'un l'autre en cette funeste occasion. Enfin l'amour paternel l'emporta; & le pére pour ne pas donner à son fils la douleur d'être le spectateur de son supplice, choisit d'être exécuté le dernier. Ce triste spectacle rappella le souvenir de ce qui venoit d'arriver à cette malheureuse femme dont on voyoit mourir le fils & le mari, & tira des larmes de tous les assistans.

Sentence d'excommunication contre le roi de

Cependant le dessein qui avoit engagé le pére Matthieu à faire cette année tant de voyages à Rome, comme je l'ai rapporté, avoit réüssi. Ce que Grégoire avoit exprès différé,

ou

Navarre & le prince de Condé.

ou que la mort l'avoit empêché d'exécuter, Sixte l'accorda aux ſollicitations de ce Jéſuite, & prononça enfin la ſentence d'excommunication contre le roi de Navarre & le prince de Condé. En effet la Bulle en fut expédiée le 28. d'Août (1). Elle contenoit d'abord une préface magnifique, où le Pape faiſoit l'éloge du pouvoir émané de la Toute-puiſſance même de Dieu, & accordé à S. Pierre & à tous ſes Succeſſeurs; pouvoir infiniment au-deſſus de toutes les Puiſſances de la terre, qui étoit fondé ſur la pierre ferme; en ſorte que, ni les ſuccès, ni les revers, n'étoient pas capables de l'ébranler; qui portoit des arrêts irrévocables indiſtinctement contre toutes ſortes de ſujets; qui empêchoit que la loi de Dieu ne fût violée, ou puniſſoit avec la derniére ſévérité ceux qui oſoient ſe montrer réfractaires à ſes ordres; qui humilioit enfin les Puiſſans du monde, & les faiſoit deſcendre du trône, pour les précipiter dans l'abîme, comme des miniſtres orgueilleux de Lucifer.

Le Pape ajoûtoit enſuite : Que le devoir de ſon miniſtére l'avoit obligé à s'armer du glaive Apoſtolique contre deux enfans de colére, ſçavoir Henri de Bourbon ci-devant roi de Navarre, & Henri de Bourbon prince de Condé : Que pour ce qui étoit du roi de Navarre, après avoir été imbu dès ſon enfance des erreurs de Calvin, enfin cédant aux ſollicitations réïtérées du roi Charle IX. & de la reine Catherine ſa mére, du cardinal de Bourbon & du duc de Monpenſier, & reconnoiſſant par les inſtructions qu'il avoit reçuës des plus habiles Théologiens, qu'il n'étoit pas dans le chemin de la verité, il avoit abjuré publiquement l'héréſie dans l'Egliſe cathédrale de Paris; qu'il avoit dès-lors fait profeſſion de la religion Catholique, Apoſtolique & Romaine; qu'en conſéquence il avoit député au Pape Grégoire XIII. ſon Prédéceſſeur, pour le reconnoître en qualité de chef de l'Egliſe, & le prier de ratifier ce qui s'étoit paſſé; que ſur le témoignage de ceux, dont il venoit de parler, ce Pape ayant crû que ce Prince étoit véritablement revenu de ſes erreurs, & agiſſoit de bonne foi, lui avoit accordé l'abſolution, l'avoit admis à la communion des Fidéles,& avoit donné diſpenſe de la parenté, qui pouvoit apporter empêchement à ſon mariage

(1) Le Journal de Henri III. la date du 9. de Septembre.

HENRI III. 1585.

avec la princeſſe Marguerite ſœur du Roi ; que depuis entraîné, ſoit par ſon inconſtance naturelle, ſoit par ſon penchant malheureux, ce Prince s'étoit retiré de la Cour, étoit retombé dans ſes premiéres erreurs, avoit renoncé à la religion Catholique, & s'étoit ſouſtrait à l'obéïſſance du S. Siége ; qu'il avoit fait une aſſemblée, compoſée de tout ce qu'il y avoit d'Hérétiques les plus opiniâtres ; que là, il avoit révoqué tout ce qui s'étoit paſſé à Paris, & avoit fait de nouveau profeſſion du Calviniſme ; que depuis ce tems-là, il s'étoit déclaré le chef des Hérétiques en France ; qu'il y avoit introduit des troupes étrangéres, pour faire la guerre au Roi ſon beau-frére ; qu'il avoit aboli par-tout l'exercice de la religion Catholique, & avoit mis tout le Royaume à feu & à ſang. Que d'un autre côté, le prince de Condé ſorti d'un pére & d'une mére Hérétiques, avoit dès ſes premiéres années marché dans le chemin de l'erreur ; que mieux inſtruit dans la ſuite, il avoit, comme le roi de Navarre, embraſſé la religion Catholique, & avoit éprouvé comme lui la clémence du S. Siége ; mais qu'il l'avoit abandonnée bientôt après ; & que marchant ſur les traces de ſon pére, il avoit fait de même entrer en France des armées d'étrangers Hérétiques pour la ſubjuguer, avoit pillé les Egliſes, égorgé par-tout les miniſtres des Autels, & ſubſtitué en leur place les faux docteurs de la Secte impie qu'il profeſſoit.

Ce conſidéré & vû la notoriété de ces faits, dont S. S. étoit pleinement informée, pour châtier cette race impie, fils illégitimes de l'illuſtre maiſon des Bourbons, elle proſcrivoit le roi de Navarre & le prince de Condé, comme hérétiques, relaps, fauteurs d'hérétiques, défenſeurs publics & notoires de l'héréſie, & ennemis de Dieu & de la Religion. Déclaroit le roi de Navarre déchû de tous ſes droits ſur cette partie du royaume de Navarre, ſur laquelle il avoit des prétentions, même ſur la partie dont il étoit en poſſeſſion, auſſi-bien que ſur la principauté de Bearn. Ajoûtoit, qu'en vertu de cet arrêt, ce Prince conjointement avec le prince de Condé & leurs ſucceſſeurs, devoient être regardés dès ce moment & pour toûjours, comme privés de tous les droits & priviléges attachés à leur rang ; & indignes eux & leurs deſcendans, de poſſéder jamais aucune Principauté, & en

particulier de ſuccéder à la Couronne de France. Déclaroit en conſéquence tous leurs ſujets abſous du ſerment de fidélité qu'ils leur avoient jurée. Exhortoit le Roi Très-Chrétien, en vertu du ſerment qu'il avoit fait à ſon ſacre, d'extirper toutes les héréſies de ſon Etat, & de veiller ſur-tout à ce que cette ſentence fût miſe à exécution: Et mandoit à tous les Archevêques & Evêques du Royaume de faire publier cette Bulle dans leurs Diocéſes auſſitôt que les exemplaires leur en auroient été remis.

Cette Bulle fut publiée & affichée à Rome dans les lieux accoûtumés le 21. de Septembre. Elle avoit été ſignée par vingt-cinq Cardinaux. Le cardinal d'Eſt, & le cardinal Farneſe eurent l'habileté de ne ſe point trouver au Conſiſtoire, tandis que cette grande affaire ſe traitoit; le premier, parce que tout oncle qu'il étoit des Princes de la maiſon de Guiſe qui avoient ſollicité cette Bulle, il préféroit encore à leurs intérêts le ſalut du Royaume, & celui des Princes du Sang, que leur naiſſance appelloit à la ſucceſſion à la Couronne; l'un & l'autre, parce qu'étant ſortis d'une maiſon ſouveraine, ils appréhendoient que le pouvoir que le Pape s'arrogeoit en cette occaſion ne fût d'un dangereux exemple pour la ſuite. C'eſt ce qui fut cauſe que l'on s'étonna que le Cardinal de Médicis, dont la famille avoit les mêmes intérêts, & qui deux ans après ſuccéda lui-même à ſon frére François de Médicis Grand Duc de Toſcane, mort ſans enfans mâles, n'eût pas craint de ſouſcrire à cet arrêt. Bien des gens trouvérent en effet qu'il y avoit eu en cela de l'imprudence. Cependant d'autres l'excuſoient d'ailleurs. C'étoit par la libéralité des Papes que ſa famille ſe voyoit élevée au rang des Souverains; & elle leur étoit redevable de ces titres, qui avoient excité la jalouſie des autres Puiſſances. Le Cardinal ne l'ignoroit pas; & c'eſt ce qui lui fit juger qu'il étoit juſte que de ſon côté il contribuât du moins de ſon ſuffrage à affermir leur autorité.

Auſſitôt après la publication de cette Bulle, Sixte V. écrivit à l'empereur Rodolphe. En même tems il envoya ordre à ſon Nonce auprès de S. M. I. de l'informer de l'excommunication qu'il venoit de fulminer contre le roi de Navarre, & le prince de Condé; & de la prier d'employer l'autorité qu'elle avoit dans l'Empire pour empêcher que les princes Proteſtans

HENRI III. 1585.

d'Allemagne ne leur envoyassent des secours, & ne les missent en état de brouiller encore dans le Royaume, & d'arrêter l'exécution de la sentence qui venoit d'être prononcée contre eux ; demandant qu'elle défendît même, sous peine de proscription, de faire en leur faveur aucunes levées dans toute l'étenduë de l'Empire.

D'un autre côté, aussitôt qu'on apprit en France la nouvelle de cette excommunication, comme on y étoit déja disposé, non seulement à faire la guerre à outrance aux hérétiques, mais même à secouer le joug de l'obéïssance qui étoit dûë au Souverain, cette démarche du Pape fut comme l'huile qu'on verse sur le feu, & qui ne sert qu'à l'allumer. Les Prédicateurs animés par les factieux, & enhardis par la malheureuse habitude qu'on leur avoit laissé prendre, de parler hautement contre le gouvernement, ne manquérent pas cette occasion. Ils se déchaînérent avec la derniére violence contre le roi de Navarre, & le prince de Condé, comme contre des excommuniés. Ils n'épargnérent pas non plus ceux qu'ils appelloient leurs fauteurs ; par où ils désignoient également, & le duc d'Epernon, qui possédoit les bonnes graces du Roi, & tout ce qu'il y avoit de gens de bien zélés pour les intérêts de l'autorité Royale, & du Royaume. C'étoit ainsi qu'ils travailloient à rendre le Roi odieux, en faisant entendre au peuple qu'il favorisoit sous main le roi de Navarre, & son parti.

Henri cependant prenoit des mesures pour empêcher que ce coup n'excitât en France quelque soulevement. Ainsi il avoit d'abord fait prévenir Jacque Ragazzoni évêque de Bergame, que le pape Gregoire avoit envoyé en France en qualité de Nonce ; & après avoir négocié cette affaire avec lui, il croyoit enfin l'avoir engagé à prendre dans ces circonstances le parti de la douceur, lorsque le cardinal d'Est, & le Marquis de Pisani ambassadeur de S. M. à la Cour de Rome, lui écrivirent que le Pape, qui vouloit porter les choses à la derniére extrémité, avoit révoqué l'Evêque de Bergame, & envoyoit en France en sa place Fabio Muerto Frangipani, Napolitain, archevêque de Nazareth. Il avoit déja été Nonce en France dans le tems des guerres civiles ; & c'étoit lui que Sixte avoit chargé de faire exécuter sa nouvelle Bulle à la rigueur.

Sur cette nouvelle le Roi écrivit auſſitôt au Cardinal & au marquis de Piſani, de tâcher d'engager le Pape à lui envoyer un autre Nonce; de lui repréſenter que l'archevêque de Nazareth lui étoit ſuſpect par bien des raiſons ; de les expoſer eux mêmes à S. S. & de la prier inſtamment de ſa part d'y avoir égard. Sixte de ſon côté s'opiniâtra à maintenir celui qu'il avoit nommé, prétendant que puiſque tous les autres Princes étoient en droit de choiſir qui ils vouloient pour leurs Ambaſſadeurs, il étoit juſte, à plus forte raiſon, que le Souverain Pontife jouît de la même liberté. Enfin comme malgré cela le cardinal d'Eſt, & le marquis de Piſani continuoient à le preſſer de faire ce plaiſir à S. M. le Pape s'obſtina à ne pas démordre : il leur dit qu'il étoit réſolu d'envoyer au Roi l'archevêque de Nazareth ; & que ſi ce Prince s'opiniâtroit à ne pas vouloir le recevoir, il ſçauroit bien auſſi ſe paſſer d'un Ambaſſadeur de France. Le cardinal d'Eſt ne crut pas qu'il fût à propos d'informer S. M. d'une réponſe ſi fiére, & dont l'affront ſembloit rejaillir ſur toute la nation. Il en dit ſon ſentiment au marquis de Piſani, qui fut de ſon avis. Ainſi il ſe contenta de mander au Roi que toutes leurs raiſons & leurs priéres avoient été inutiles ; que le Pape étoit réſolu de ne point envoyer en France d'autre Nonce que l'archevêque de Nazareth ; & qu'il étoit déja même en chemin pour s'y rendre.

HENRI III. 1585.

Cette nouvelle ne fit cependant point encore changer de réſolution à Henri. Il étoit perſuadé d'un côté que le Nonce qu'on lui envoyoit, étoit abſolument dans les intérêts des Guiſes. Il eſpéroit d'ailleurs qu'on pourroit enfin venir à bout de fléchir le Pape. Dans cette idée il écrivit à l'Archevêque, qui étoit déja arrivé à Lyon, où on lui avoit fait une récéption magnifique, pour le prier de s'arrêter en quelque lieu qu'il reçût ſes lettres, & de ne point paſſer plus avant qu'il n'eût reçû de nouveaux ordres de S. S. Cette nouvelle ſurprit le Nonce. Mais comme il ſçavoit qu'il avoit affaire à un maître extrémement impérieux, il répondit ſans héſiter, que S. S. ſe reſſentiroit de cet affront ; que pour lui, il étoit réſolu de réprendre inceſſamment le chemin d'Italie ; & qu'il avoit des ordres précis d'en uſer de la ſorte. En même tems il écrivit au Pape pour l'informer de ce nouvel incident,

HENRI III. 1585.

A peine Sixte fut instruit de ce refus, que sans attendre les lettres du Roi, il fit dire sur le champ au marquis de Pisani de mettre ordre à ses affaires, & de sortir dans trois jours de l'état Ecclésiastique. A cette nouvelle, le Marquis qui avoit du cœur, & qui avoit toûjours soûtenu avec fermeté la gloire de son maître, & l'honneur de la Nation, répondit sans s'émouvoir, à ceux qui lui apportérent cet ordre : Qu'il étoit fort surpris qu'on lui fît une pareille proposition: Que du reste il se mettoit peu en peine de sçavoir ce qui pouvoit porter S. S. à en user de la sorte à son égard : Qu'il étoit seulement bien aise que le Pape sçût qu'après avoir mis ordre à ses affaires, il abrégeroit encore le terme qu'il lui prescrivoit ; & que ses terres n'étoient pas d'une si grande étenduë qu'il eût besoin de plus d'un jour pour en sortir. En effet il se retira aussitôt après. Le Pape d'un autre côté se repentit ensuite d'avoir été si vîte dans une affaire de cette conséquence. Mais comme il étoit d'ailleurs trop entêté pour vouloir jamais céder, l'affaire fut mise enfin en négociation. Celui que Sixte chargea de cette commission, fut Horace Rucellai, qui après s'être enrichi en France dans la ferme du sel, s'étoit depuis retiré à Rome. Il y eut beaucoup d'allées & de venuës de part & d'autre. Enfin on convint que le marquis de Pisani retourneroit à Rome ; que le Pape lui feroit une espéce de satisfaction au sujet de ce qui s'étoit passé ; & que de son côté S. M. agrééroit le Nonce qui avoit été nommé par S. S. comme si on lui eût levé les soupçons qu'elle avoit auparavant contre lui. Après cet accord l'archevêque de Nazareth se rendit à la Cour ; & contre l'espérance de Henri, pendant tout le tems qu'il fut en France, il se comporta avec beaucoup de modération. Il y mourut deux ans après le 12. de Mars.

Le Roi empêche l'exécution de cette Bulle.

Au reste le sort de cette Bulle fut fort différent de celui qu'avoit eu celle qui vingt-trois ans auparavant avoit été envoyée en France contre la reine Jeanne mére du roi de Navarre, à cause de la différence des tems & du génie de ceux qui gouvernoient à la Cour. Le connétable Anne de Monmorenci, & le Chancelier de l'Hôpital étoient alors à la tête des affaires. Tout passoit par leurs mains pendant la minorité du jeune Roi ; & ils étoient trop habiles, ils avoient l'ame trop

grande, pour rien négliger de ce qui pouvoit contribuer au ſalut & à la gloire de la Nation. Ce fut ſous de tels Miniſtres qu'on vit Henri Clutin ſieur d'Oyſel alors ambaſſadeur de France à Rome, ſe plaindre hautement de l'entrepriſe de cette Cour, & menacer le Pape que le Roi ſon maître ſe reſſentiroit d'un affront auſſi grand que celui-là, & tel que les Rois ſes ancêtres n'avoient jamais ſouffert de pareils attentats impunis. Alors les remontrances de notre Ambaſſadeur eurent leur effet. La Bulle d'excommunication qui avoit déja été publiée ſolemnellement dans Rome, fut révoquée; on la ſupprima, en ſorte qu'elle ne ſe trouve point aujourd'hui dans le recueil des Conſtitutions de Pie IV. comme je l'ai remarqué ailleurs.

Mais après la mort de ces généreux défenſeurs de l'Etat, on vit paroître de nouveaux Miniſtres, gens élevés ſous l'empire d'une femme, imbus des maximes de cette fauſſe politique, qui eſt aujourd'hui ſi fort en vogue à la Cour, & qui par malignité, ou par défaut de ſentiment, s'étoient faits les eſclaves de toutes les volontés des Grands. C'eſt dans de telles mains qu'on a vû s'évanouir inſenſiblement cette noble franchiſe, qui faiſoit autrefois tant d'honneur à nos péres. Ils ont même peine à ſouffrir que les gens de bien oſent ſe rappeller la mémoire de ces héros, comme ſi le ſouvenir de leurs vertus étoit un reproche ſecret de leur lâcheté. Les tems ſont changés, diſent-ils; & par conſéquent le gouvernement ne doit plus être le même. A les entendre, cette liberté dont uſoient nos ancêtres qui ignoroient encore l'art de diſſimuler, ne conviendroit plus dans les circonſtances préſentes. Je ne ſçai s'ils ne ſeroient pas même tentés de vouloir nous faire regarder comme des pédans ces généreux défenſeurs des droits de nos Rois; tandis qu'eux mêmes, avec toute leur habileté & leur politique moderne, ſi on les rappelloit au tems où on les a vûs tenir les rênes de l'Etat, & qu'on les obligeât de rendre compte de leur adminiſtration, au lieu de mépriſer ces grands hommes, qui ſçurent ſous leur gouvernement maintenir l'honneur de la France, & la gloire de la Nation, devroient plûtôt rougir de honte d'avoir ſouffert que par ces beaux conſeils, dont ils nous vantent la ſageſſe, ce Royaume, auparavant ſi floriſſant, ait perdu toute ſa

HENRI III. 1585.

ſplendeur, & que la Majeſté Royale ſoit devenuë également un objet de mépris pour le ſujet, & pour l'étranger.

Ce fut en effet en ſuivant de telles maximes, que par un attentat juſqu'alors inoui en France, on vit le coup que Rome venoit de porter contre le roi de Navarre & le prince de Condé, au lieu de tomber abſolument à faux, comme celui dont je viens de parler, laiſſer du moins après lui quelques traces; enſorte qu'à la honte de la Nation, on conſerve encore aujourd'hui le ſouvenir de cette Bulle parmi les Conſtitutions de Sixte V. Ceux qui compoſoient alors le Conſeil de Henri ſe contentérent d'en arrêter l'effet pour le preſent, & d'en empêcher la publication. Du reſte après avoir ſouffert que les factieux forçaſſent le Roi malgré lui à conſentir à une guerre, que dans le fond il déteſtoit, ils ne jugérent pas qu'il fût à propos, ils crurent même qu'il ſeroit ridicule qu'il entreprît auprès du Pape la défenſe d'un Prince contre lequel il ſe diſpoſoit de tourner ſes armes. Cependant ils ne faiſoient pas réfléxion, qu'en diſſimulant lâchement cet affront inſigne fait à la France, ils ſe rendoient coupables d'une prévarication réelle pour le tems preſent, & de la honte qui en rejailliroit un jour ſur la Nation.

Réponſe du roi de Navarre à la Bulle du Pape.

Pour ce qui eſt du roi de Navarre, il ne crut pas devoir être inſenſible à cet outrage; & il trouva juſqu'en Italie des gens attachés à ſa perſonne, qui étant perſuadés que les intérêts de la France dépendoient de la gloire, & de la conſervation de ce Prince, réſolurent de le venger. On vit donc affiché contre les ſtatuës de Paſquin, & de Marforio, & dans les lieux les plus fréquentés de Rome, un écrit par lequel ce Prince proteſtoit contre la Sentence prononcée contre lui par Sixte V. ſoi diſant pape de Rome; s'inſcrivant en faux contre les articles qu'elle contenoit; & en appellant comme d'abus au tribunal de la Cour des Pairs, à la tête deſquels ſa naiſſance l'avoit placé. A l'égard du crime d'héréſie, qu'on lui imputoit à faux; il diſoit qu'en cela, ſauf le reſpect dû à S. S. Monſieur Sixte, ſoi diſant Pape, avoit à tort & malicieuſement menti; déclarant qu'il le tenoit lui même pour hérétique, comme il s'offroit de le prouver dans un Concile libre, & aſſemblé légitimement; & que s'il refuſoit de s'y ſoûmettre, comme il y étoit obligé par ſes propres loix, il

ne

ne vouloit plus le regarder que comme un excommunié & un Antechrift; lui dénonçant en cette qualité une guerre mortelle & irréconciliable. Cependant il proteftoit de nullité contre cet acte, fauf le droit d'exiger, tant de lui, que de fes fucceffeurs, une fatisfaction convenable pour l'affront qu'il venoit de faire à fa perfonne, & à la Majefté Royale. Il ajoûtoit, que fi les Rois fes prédéceffeurs avoient fçû châtier la témérité de ces fortes de brouillons, tel qu'étoit Sixte, toutes les fois qu'oubliant le devoir de leur miniftére, & confondant mal-à-propos les droits divins & humains, ils avoient paffé les bornes de leur pouvoir; comme il ne leur cédoit en rien, il efpéroit, avec l'aide de Dieu, tirer à fon tour de lui & de fes fucceffeurs, une vengeance proportionnée à l'outrage fait au Roi, à la famille Royale, à fon rang, & à tous les Parlemens du Royaume. Il imploroit enfuite le fecours de tous les Rois, Princes, Villes, & Républiques de la Chrétienté, qui devoient s'intéreffer à empêcher de pareilles entreprifes; & prioit enfin toutes les Puiffances amies & alliées de la France, de fe réünir avec lui contre la tyrannie & l'ufurpation du Pape, & pour s'oppofer aux attentats du nouveau parti qui venoit de s'élever dans le Royaume, dont les complices devoient être regardés comme des ennemis de Dieu, du Roi, & de l'Etat, & de vrais perturbateurs du repos public de toute la Chrétienté.

HENRI III. 1585.

Dans le même tems, c'eft-à-dire, le 6. de Novembre, le prince de Condé fit afficher à Rome un pareil écrit fous fon nom. Jamais cette Cour n'avoit été dans un fi grand étonnement. Les uns marquoient hautement leur furprife, de voir qu'il y eût des gens affés hardis pour exécuter un femblable projet. D'autres loüoient intérieurement le courage, & le zéle de ceux qui avoient ofé braver le danger naturellement attaché à une femblable entreprife. Pour ce qui eft du Pape, après avoir fait faire toutes les recherches imaginables, pour tâcher de découvrir l'auteur de ces manifeftes, il eut foin qu'on en fupprimât tous les exemplaires. Du refte il commença dès lors à bien augurer du fuccès que le roi de Navarre fe promettoit de fes deffeins, puifqu'il avoit été capable de vouloir fe venger de fi près, & à la face de Rome même d'un outrage qu'il avoit reçû de fi loin, & avoit

HENRI III. 1585.

pû trouver des miniſtres aſſez hardis & aſſez fidéles pour exécuter une commiſſion ſi délicate. Auſſi diſoit-il ſouvent dans la ſuite, que dans tout le monde il ne connoiſſoit qu'un homme & une femme, qui, à la Religion près, fuſſent dignes de régner, & à qui il voulût faire part des grands projets qu'il méditoit, qui étoient le roi de Navarre, & la Reine d'Angleterre. Le marquis de Piſani m'a lui même aſſûré que ce Pape s'entretenant quelquefois avec lui des affaires de France, il ne pouvoit ſe laſſer de faire l'éloge de la grandeur d'ame de ce Prince, & de cette conſtance, qui étoit à l'épreuve de tous les revers; ajoûtant qu'il auroit été à ſouhaiter que le Roi eût eu les mêmes qualités. Auſſi quoi qu'on pût mettre en uſage, il ne fut pas poſſible de l'engager à contribuer aux frais de la guerre qu'on lui avoit déclarée.

Ce Placard fut ſuivi quelque tems après d'un écrit Italien beaucoup plus ample adreſſé à l'Italie, qui parut imprimé ſous le nom d'un gentilhomme François. Cet ouvrage étoit farci de pluſieurs piéces de poëſie Italiennes compoſées contre le Pape & ſa Bulle, par leſquelles on prétendoit lui donner le démenti. On y avoit auſſi couſu quelques morceaux tirés de Pétrarque, du Dante, & de Bocace, où ces auteurs faiſoient une ſatire très-piquante des vices & de la corruption de la cour de Rome, avec cette liberté que leur ſiécle leur accordoit. On attribuë cet ouvrage à François Perrot, qui dans ſa jeuneſſe avoit accompagné en Perſe Gabriel d'Aramon ambaſſadeur de France à la Porte. Il avoit depuis voyagé pendant long-tems en Italie; & à force de parler & d'écrire l'Italien, il en avoit ſi bien attrapé le goût, que les naturels mêmes du pays y ſeroient trompés, & ſont obligés d'avouer qu'ils ne compoſent pas mieux en leur langue. Dans la ſuite François Hotman écrivit auſſi contre cette Bulle. Celui-ci choiſit un ſtile badin, & donna pour titre à ſon livre, *Brutum Fulmen*, c'eſt-dire, la foudre ſans effet. Il prend de-là ſouvent occaſion de tourner en ridicule quelques vieilles hiſtoires qui ſe trouvent rapportées dans les vies de ſaint François & de ſaint Dominique, & qui ont été tirées des écrits de quelques dévots peu ſenſés. Enfin Pierre du Belloy compoſa auſſi ſur ce ſujet un grand ouvrage, pour lequel il fut arrêté, & mis en priſon, où il languit longtems, & courut même

risque de la vie. Il en sortit enfin par le plus grand hasard du monde, & mérita dans la suite d'être fait Avocat général au Parlement de Toulouse.

HENRI III.

1585.

Nouvel Edit contre les Protestans.

Cependant on apprit à la Cour que les Protestans s'étoient rendus maîtres de la plus grande partie des places de la Guienne, du Languedoc, & du Dauphiné. Sur cette nouvelle le Roi, qui se voyoit embarqué dans une guerre dont le succès ne pouvoit être que funeste, & qui n'étoit plus le maître de ses démarches, pressé par ceux qui l'avoient engagé, & même forcé malgré lui à prendre les armes, donna un nouvel Edit daté de Paris du 7. d'Octobre, & enregistré au Parlement à la requête du Procureur général le 16. du même mois, par lequel S. M. restraignoit à quinze jours ce qui restoit des six mois accordés aux Protestans par l'Edit du mois de Juillet précédent; ordonnant de dresser des inventaires des biens, meubles, & immeubles, & généralement de tous les effets de ceux qui au bout de ce terme seroient trouvés les armes à la main, de vendre leurs meubles à l'encan, & d'envoyer en possession des immeubles des gens capables, qui y entreroient sur un ordre du Magistrat, & seroient tenus d'en rapporter les revenus au trésor royal, pour fournir aux besoins de cette guerre. Cet Edit contenoit outre cela plusieurs autres réglemens très-sévéres contre les Protestans.

Cette rigueur outrée, au lieu de les faire trembler, comme on l'espéroit, & de les obliger à mettre les armes bas, ne servit au contraire qu'à les aigrir, & à les confirmer dans la résolution où ils étoient de se défendre contre l'injuste violence de leurs ennemis. Ainsi le roi de Navarre après avoir consulté son parti, fit publier à Bergerac le dernier jour de Novembre un Edit tout contraire à celui du Roi; par lequel, après s'être justifié, & avoir exposé à quelles épreuves on avoit mis sa patience, il ordonnoit d'arrêter les biens de tous les habitans des villes, où le dernier Edit de S. M. avoit été publié, aussi bien que de tous les Gentilshommes qui porteroient les armes contre lui; voulant que les sommes provenantes de la vente qui s'en feroit, avec les revenus de ceux qui ne seroient point vendus, fussent employés aux frais de la Guerre.

Cependant tout étoit déja en armes dans le Royaume. Le

HENRI III. 1585.

Commencement des hostilités entre Catholiques & les Protestans.

premier qui se mit en campagne fut Philippe-Emmanuel de Lorraine duc de Mercœur. Ce Duc étant sorti de Bretagne à la tête d'environ deux mille hommes d'infanterie, passa en Poitou, & ne trouvant personne qui lui fît tête, il porta le ravage dans toute cette Province. En effet le duc de Monpensier que le Roi y avoit envoyé avant l'Edit de Juillet, pour arrêter les progrès de la Ligue de ce côté-là, en étoit de retour. La plus grande partie de la noblesse Poitevine, dégoûtée des malheurs de cette guerre, s'étoit aussi retirée. Ainsi le Duc se voyoit sans opposition, maître de la campagne, lorsque le prince de Condé qui étoit resté à Saint Jean d'Angely, attendant l'événement, résolut d'aller le relancer à la tête de quelques Arquebusiers à cheval & d'une troupe de Noblesse qu'il avoit tirée de la Saintonge, du Poitou, & de l'Angoumois.

Ce Prince étoit accompagné de René de Rohan, chef de cette maison, la plus illustre de toute la Bretagne, de François comte de la Rochefoucault, de François de la Rochefoucault de Monguion Lieutenant du Prince, de Louis de Saint Gelais Maréchal de Camp, de George de Clermont d'Amboise, de Theodore Agrippa d'Aubigné, & de plusieurs autres Officiers de marque. Le Prince à la tête de ce détachement s'avança jusqu'à Champdenier, où ayant appris que les ennemis étoient proche de Fontenay, il marcha aussitôt de ce côté-là, & obligea par son arrivée le duc de Mercœur d'aller se mettre à couvert dans le faubourg des Loges; car le Gouverneur de la place ne voulut point lui en ouvrir les portes. Il se contenta seulement de lui envoyer quelques rafraîchissemens, & les autres choses dont il avoit besoin, soit qu'il eût ordre du Roi d'en user de la sorte; soit que tout Royaliste qu'il étoit, il n'eût pas embrassé le parti de la Ligue. Là il se donna quelques petits combats, jusqu'à ce que le Duc, qui se voyoit en quelque sorte assiégé par les troupes du Prince, appréhendant d'ailleurs qu'elles ne lui coupassent le retour vers Nantes, décampa enfin la nuit à petit bruit, & marcha vers la Loire, sans s'arrêter nulle part, non pas même pour donner à ses troupes le tems de repaître. Dans cette fuite il perdit plusieurs soldats, qui n'ayant pas la force de suivre le gros, tombérent entre les mains des

Proteſtans, avec une partie de ſes équipages.

Après cette expédition, qui coûta environ vingt jours au Prince, il ſe rendit de-là à Mellé, où il donna une partie de ſes troupes au Comte de la Rochefoucault. Pour lui, il ſe retira à Jarnac ſur la Charente, parce que la peſte étoit à Saint Jean d'Angely. Tandis que le Prince reſta dans cette place, Saint Gelais & d'Aubigné firent un voyage à Mellé pour quelques affaires. Là ils furent informés qu'un corps de troupes de la Ligue commandé par le Capitaine Sainte-Catherine & quelques autres, étoit campé dans le voiſinage, dans le deſſein de les enlever. Sur cet avis ils écrivirent à Gabriel Prévôt de Charbonnieres, qui étoit logé avec ſon régiment à deux lieuës de-là, & à la Nobleſſe des environs, de ſe rendre auprès d'eux inceſſamment ; que les ennemis s'étoient mis en embuſcade dans le voiſinage pour les enlever ; & que s'ils venoient auſſitôt à leur ſecours, il leur ſeroit aiſé de les ſurprendre eux-mêmes. Ces lettres mirent ſur le champ les Proteſtans en mouvement. Ils marchérent toute la nuit, & s'étant joints à Saint Gelais vers le point du jour, il les conduiſit auſſitôt à l'ennemi, qu'il attaqua au moment qu'il s'y attendoit le moins ; inveſtit les Catholiques ; enſorte que ne voyant aucun moyen de ſortir de ce mauvais pas, ils démandérent quartier, & l'obtinrent, à condition qu'ils renonceroient à la Ligue. C'eſt ce que Sainte-Catherine exécuta ſur le champ ; car il paſſa au ſervice du prince de Condé avec la plus grande partie de ſes ſoldats, & ne l'abandonna point depuis. Pour ceux qui ne voulurent point ſervir ſous le Prince, on les déſarma, & on leur laiſſa la vie ſauve.

Cependant Clermont d'Amboiſe ayant pris congé du Prince, partit pour l'Anjou, accompagné d'un brave officier nommé Louis Bouchereau ſieur de Rochemorte. Son deſſein étoit de tirer quelques troupes de cette province, auſſi bien que du Maine, & de la Normandie, qui n'en eſt pas éloignée, & de tenter au-delà de la Loire quelque entrepriſe qui pût ouvrir aux Proteſtans un chemin de ce côté-là. En effet il étoit de leur intérêt de ſe montrer au-delà de cette riviére, & de faire de ce païs, s'il étoit poſſible, le théatre de la guerre, âfin que ces villes, qui étoient les premieres à demander qu'on prît les armes, parce qu'elles ſe croyoient

HENRI III. 1585.

à couvert du danger à cauſe de l'éloignement, voyant la guerre de plus près, & ayant lieu de craindre les malheurs qu'elle entraîne après elle, appriſſent à changer de langage, & commençaſſent à ſouhaiter la paix. En même tems, pour tenir les troupes en haleine, on réſolut de les faire agir du côté des Iſles qui ſont ſur la côte de Saintonge. On n'avoit ſeulement alors en vûë, que de reprendre S. Jean d'Angle & Soubiſe, où François d'Eſpinay de Saint-Luc, qui comman-doit dans Broüage avec une bonne garniſon, avoit envoyé des troupes depuis peu : car on n'avoit pas encore penſé à faire le ſiége de Broüage.

Ce fut dans ce deſſein que le prince de Condé prit le che-min de la Rochelle, à la tête d'un détachement de cavalerie. Chemin faiſant il ſe rendit maître de la tour de Fourras ſur la Charente. De là ayant pris à la Rochelle du canon & des munitions, il détacha une partie de ſes troupes, pour aller ſe ſaiſir de S. Jean d'Angle, où Saint-Luc tenoit une forte garniſon commandée par Villetar. Mais cet Officier, ſoit par lâcheté, ſoit qu'il ne comptât pas ſur ſes troupes, ſortit la nuit même de la place, qui cependant étoit fort en état de faire réſiſtance ; & abandonna ſon équipage avec la plus grande partie de ſes chevaux.

Le lendemain, qui étoit le 19. de Septembre, le prince de Condé paſſa dans les Iſles à la tête de toutes ſes troupes, & alla camper à Sainte-Gemme. En même tems Jean de la Ro-chebeaucour de Sainte-Meſme, Mongommeri, de Lorges, & Antoine de Ranques ſe rendirent avec leurs troupes à Tonnay-Charente. A leur approche deux cens hommes qui étoient en garniſon dans Soubiſe, mirent le feu au pont & à la porte de la ville, après quoi ils l'abandonnérent. Auſſitôt les Proteſtans les pourſuivirent, mais trop tard. Cependant en les pourſuivant, ils les pouſſérent juſque ſur la côte qui eſt vis-à-vis de Broüage, d'où ces fuyards faiſoient inutile-ment des ſignaux à Saint-Luc, pour l'avertir de les ſécourir, parce que la mer s'étant retirée, on ne pouvoit envoyer de barques pour les paſſer. Enfin ayant été attaqués par les troupes du Prince, la plus grande partie ſe jetta dans les courans, où elle ſe noya; d'autres furent paſſés au fil de l'épée, & plus de quarante ſe rendirent priſonniers, à la vûë même

de Saint-Luc, qui étoit au déſeſpoir d'être témoin du danger où ſes gens étoient expoſés, & de ne pouvoir leur donner le moindre ſecours. De Lorges relâcha tous les priſonniers, & entr'autres les capitaines Luchet, Millanbourg & Sauvage, qui étoient de braves Officiers. Ce fut une faute qu'il fit à l'inſçû du Prince, qui lui en ſçut fort mauvais gré, & avec juſtice ; car ils furent enſuite d'un grand uſage à Saint-Luc pour la défenſe de Broüage.

Siége de Broüage par le prince de Condé.

Ce ſuccès fut cauſe qu'on penſa à faire quelqu'entrepriſe plus conſidérable. Le prince de Condé partit de Sainte-Gemme, & s'étant avancé à S. Juſt, il laiſſa Marennes ſur la gauche & marcha droit à Hiers. C'eſt un bourg voiſin de Broüage, dont il n'eſt ſéparé que par un canal, qui dans le tems du reflux reſte tellement à ſec, que le paſſage en eſt très-dangéreux, à cauſe des trous remplis de ſable mouvant dont il eſt plein. Saint-Luc qui s'étoit rendu dans ce bourg pour avoir l'œil à tout, avoit fortifié les bords du canal d'une barricade de tonneaux, & ſe diſpoſoit à ſe mettre en défenſe. Les gardes du Prince commandés par Vignelles, & ſoûtenus d'un détachement de Gentilshommes, qui avoient tous mis pied à terre, attaquérent d'abord le retranchement de tonneaux. Vignelles & quelques autres furent bleſſés en cette occaſion. Cependant Charle d'Echalard ſieur de la Boulaye ayant pris par S. Juſt, à la tête de ſa compagnie de cavalerie & de quelques arquebuſiers, fit un grand circuit au travers des marais par des chemins inacceſſibles, & paroiſſant au moment que les Catholiques s'y attendoient le moins, prêt à les prendre en queuë, jetta l'épouvante dans les troupes de Saint-Luc. Auſſitôt elles abandonnérent leur barricade. Leur commandant de ſon côté, qui ſentit que s'il perdoit ſes ſoldats il ne pouvoit conſerver ſa place, penſa de bonne heure à faire retraite, & rentra inſenſiblement dans Broüage en entretenant toûjours le combat. Cependant le canon de la place tiroit ſur les troupes Proteſtantes. Mais comme les coups paſſoient par deſſus la gréve, ils ne purent les incommoder, & ſervirent ſeulement à les mettre un peu en déſordre.

Ce fut le 19. de Septembre que les Proteſtans ſe rendirent maître d'Hiers contre toutes leurs eſpérances. Après cela

HENRI III. 1585.

on parla férieufement de faire le fiége de Broüage. Il n'y avoit que quatre cens hommes de garnifon dans la place, qui d'ailleurs étoit peu fournie de vivres & de munitions. On y manquoit même d'eau. Ainfi il paroiffoit qu'en lui coupant les fecours du côté de la terre, & fe fervant de la flote qu'on armoit à la Rochelle pour la bloquer par mer, on ne feroit pas longtems à l'emporter. Cependant tandis que le Prince faifoit tous les préparatifs néceffaires pour ce fiége, il fe paffa quelques actions peu confidérables. Les Proteftans fe rendirent auffi maîtres de la tour de Mornac fituée dans l'ifle d'Alvert, où Saint-Luc avoit envoyé quelques troupes fous la conduite du capitaine Jean Pierre, qui y fut fait prifonnier.

Sur ces entrefaites Claude de la Trimoüille duc de Thouars, jeune Seigneur qui ne fe diftinguoit pas moins par fon efprit & par fa bravoure que par fa naiffance, fe rendit auprès du prince de Condé à la tête d'un corps de Gentilshommes, & vint lui offrir fes fervices pour la défenfe de fes droits contre les ennemis de l'Etat. Il fit même peu de tems après profeffion publique de la Religion Proteftante. A peine le fiége de Broüage fut-il réfolu, que les troupes fe mutinérent & commencérent à fe débander, fous prétexte qu'elles n'étoient point payées. Ce contretems rallentit un peu cette premiére ardeur qu'on avoit d'abord fait paroître. Enfin le Prince tira quelqu'argent des Salines, les principaux Officiers fe cotiférent, & on fit une fomme qu'on diftribua aux foldats, & qui les appaifa ; après quoi ils reprirent courage, & revinrent s'acquiter de leurs fonctions avec autant d'ardeur qu'auparavant. Cependant de Ranques qui commandoit dans Oleron, fit prifonnier le fieur de Beaumont Lieutenant du maréchal de Matignon, & Thiebert Sergent major de la garnifon de Broüage, qu'on difoit avoir fait un voyage en Efpagne, pour communiquer avec S. M. C. au fujet des deffeins fecrets de la Ligue. On prit auffi avec eux vingt-deux tant Gentilshommes, que fimples foldats, que le Maréchal envoyoit à Saint-Luc, afin de prendre avec lui des mefures pour faire lever le fiége de la place.

Les affaires étoient alors dans cette fituation. La frayeur commençoit déja à s'emparer des affiégés ; il n'y avoit perfonne qui n'augurât bien du fuccès du fiége, lorfqu'il arriva

un

un accident qui renversa toutes ces espérances, & embarqua le prince de Condé dans une expédition des plus dangereuses. En effet ce fut vers ce tems-là qu'on apprit la nouvelle de l'entreprise faite sur le château d'Angers.

HENRI III. 1585.

Entreprise des Protestans sur le château d'Angers.

Tandis que Clermont d'Amboise étoit en Anjou, Rochemorte qui l'avoit suivi avoit fait un voyage à Beaufort en Vallée. C'est un bourg situé au-dessous de la levée, dans un vallon des plus fertiles de toute la province. Rochemorte en étoit originaire, & il s'y transporta sous prétexte d'aller voir ses parens & ses amis. Là il lia une étroite amitié avec le capitaine Brac (1) qui commandoit dans le château de ce bourg; & dans quelques conversations qu'ils eurent ensemble, il apprit que l'on étoit fort disposé à se soûlever à Angers, à l'occasion du château; qu'en effet les bourgeois étoient fort mécontens de Charle de Cossé comte de Brissac, qui après la mort de Monsieur avoit obtenu du roi ce gouvernement; qu'ils auroient beaucoup mieux aimé avoir Michel de Bourrouge sieur du Halot, qui avoit été d'abord Capitaine des gardes de ce Prince, & qu'il avoit fait ensuite gouverneur du château d'Angers, après avoir retiré de Simié de cette place, parce que c'étoit un homme qu'ils connoissoient, & qui avoit sçu les gagner par ses maniéres populaires; que depuis ce tems-là il étoit toûjours resté à Angers; & qu'il y avoit des preuves certaines qu'il cherchoit à rentrer en possession du château à quelque prix que ce fût; que S. M. même favorisoit sous main ses prétentions, parce qu'elle étoit mécontente du Comte, qui sous prétexte de quelque outrage qu'il avoit reçu du duc d'Epernon, s'étoit jetté dans le parti de la Ligue; qu'ainsi de toutes sortes d'endroits, il voyoit beaucoup d'ouvertures à éxécuter cette entreprise.

Rochemorte trouva l'occasion favorable pour faire un coup de main, & crut qu'il étoit à propos d'en profiter. Le hasard même sembla lui en offrir les moyens. Le capitaine Fresne qui venoit de servir sous le comte de Brissac, & qui n'étoit pas content de la maniére dont il l'avoit congédié, s'étoit rendu à Beaufort résolu de s'en venger. Du Halot lui avoit communiqué le dessein qu'il avoit sur le château

(1) Selon d'Aubigné, d'autres le nomment Brioc.

HENRI III. 1585. d'Angers; & le Capitaine qui ne cherchoit qu'une occaſion de témoigner au comte ſon reſſentiment, s'étoit offert auſſitôt d'être du complot. Seulement il avoit demandé du tems pour aſſembler quelques gens de confiance, capables de ſe charger de l'exécution d'une entrepriſe de ſi grande conſéquence. C'étoit là le motif de ſon voyage à Beaufort, parce qu'il vouloit conſulter cette affaire avec le capitaine Brac ſon ami. Ce fut là qu'ils firent ouverture de ce deſſein à Rochemorte, perſuadé qu'il pouvoit beaucoup les ſervir à l'exécution de ce projet. En effet le ſecret étoit ſur-tout néceſſaire pour la réüſſite de cette entrepriſe; & dans les circonſtances où l'on étoit alors, comme le peuple ne cherchoit de toutes parts qu'à ſe ſoulever, ils avoient lieu de craindre d'être trahis s'ils s'ouvroient aux Catholiques. Or, outre que Rochemorte faiſoit profeſſion de la doctrine des Proteſtans, c'étoit un homme de main capable de tout entreprendre, qui connoiſſoit beaucoup de gens de ſon caractére, qui d'ailleurs auroit été ravi de pouvoir paſſer le reſte de ſes jours dans ſon païs, d'où la guerre civile l'avoit chaſſé, & qui par ces raiſons leur ſembloit devoir les ſervir avec beaucoup de fidélité & de zéle en cette occaſion.

Auſſitôt donc qu'on l'eut mis au fait du complot, il en donna avis ſur le champ au ſieur de Clermont, qui l'exhorta à pourſuivre ce deſſein. Ainſi il régla avec du Halot l'ordre qu'il falloit garder dans l'exécution de leur projet. Le capitaine Freſne étoit connu d'un certain capitaine Grec, originaire d'Angouri (1), qui commandoit dans le château d'Angers en l'abſence du comte de Briſſac, & avoit déja pratiqué quelques ſoldats de la garniſon qu'il avoit mis dans ſes intérêts, en leur faiſant eſpérer qu'ils ſeroient bien récompenſés. Après avoir pris ces meſures par avance, auſſitôt que le jour marqué pour l'exécution fut venu, il commença par poſter ſes gens dans différentes maiſons voiſines du château; enſuite il ſe rendit lui-même dans cette place avec peu de ſuite; alla rendre viſite au Commandant, qui l'invita à dîner; mais il le remercia ſous prétexte qu'il avoit au logis quelques-uns de ſes amis qu'il ne pouvoit pas abandonner honnêtement. Enfin, ſur les inſtances que le Commandant lui fit, pour l'engager

(1) C'eſt l'Ancyra des Anciens.

à rester, lui disant qu'on étoit prêt à servir, & que s'il avoit chez lui des amis, il pouvoit les amener avec lui; Fresne ravi de voir son artifice sur le point de réüssir, se laissa gagner à ses priéres, & sortit en lui promettant qu'il alloit revenir dans l'instant avec ses amis. En effet il se fit suivre sur le champ de ceux qu'il avoit destinés à cette exécution, & reprit aussitôt le chemin du château.

Avant que d'entrer dans la place, il y avoit deux corps-de-garde à passer. Au premier Fresne ne trouva aucun obstacle, parce que le hasard voulut que les soldats qu'il avoit gagnés, y fussent alors en faction. Ainsi ils le laissérent entrer sans difficulté avec toute sa suite. Mais il trouva plus d'opposition au second. La garde refusa de le laisser passer; & elle se mettoit déja en devoir de fermer les portes, lorsque Rochemorte paroissant à la tête de ses gens, l'en empêcha, & passa au fil de l'épée tous ceux qui osérent se mettre en défense. Ce coup rendit les conjurés maîtres du château; & la Brosse qui étoit de ce nombre, s'avançant ensuite dans la place, tua de sa main le commandant, que le bruit de cette expédition avoit fait sortir de son appartement. Pour du Halot, il étoit resté des derniers au premier corps-de-garde; & voyant que sur la nouvelle de la prise du château, qui s'étoit déja répanduë dans la ville, les bourgeois, pour empêcher que cette entreprise n'eût d'autres suites, avoient aussitôt pris les armes, il eut l'imprudence d'aller à eux, comptant sur l'affection qu'ils lui avoient toûjours témoignée. Il leur dit que s'il avoit entrepris quelque chose, ce n'étoit que par ordre du Roi; qu'ainsi ils devoient se tenir tranquilles & ne pas augmenter le bruit. Mais malgré toute sa confiance, au lieu de l'écouter, les bourgeois se jettérent sur lui, le traînérent en prison, & l'obligérent par la peur de la mort, dont ils le menacérent, & qu'il ne put cependant éviter, à engager le capitaine Fresne, qui étoit encore arrêté à la premiére porte du château, d'en sortir pour venir lui parler.

C'étoit sur le soir que cela se passoit; en sorte qu'il leur fut plus aisé de poster des sentinelles aux environs du château pour arrêter le Capitaine aussitôt qu'il paroîtroit, ou pour le tuer, au cas qu'il ne fût pas possible de l'avoir vivant. Car ils regardoient comme un coup d'Etat, de se défaire de

HENRI III. 1585. celui qui avoit été le principal instrument de cette entreprise? En effet Fresne sortit de la place ; mais un de ceux qui étoient destinés à l'arrêter ou à le perdre, s'étant trop pressé de tirer sur lui, Rochemorte fit aussitôt lever le pont. Cependant le Capitaine abandonné à la merci des bourgeois, ne perdit pas encore courage. Il se jetta aux chaînes qui servoient à lever le pont ; mais ceux qui l'avoient enveloppé lui ayant coupé les mains, il tomba dans le fossé qui étoit profond & taillé dans le roc ; en sorte qu'il se brisa dans sa chûte, & fut achevé par un cerf sauvage qu'on y élevoit, que la saison rendoit alors furieux, & qui le mit en piéces.

On commença ensuite à faire le procès à du Halot. D'abord il s'adressa à la Cour, & supplia S. M. de le reclamer. Mais ses instances furent inutiles, & il apprit alors à ses dépens, que dans les entreprises où il y a à risquer, le succès seul fait le mérite de ceux qui s'en chargent ; & que si l'on échouë, on est condamné de ceux-mêmes dont on n'a fait que suivre les ordres, & obligé de payer de sa tête le malheur de n'avoir pû réüssir. Ainsi comme il prétendoit justifier son entreprise sur les ordres qu'il disoit avoir reçus de la Cour, & qu'il ne pouvoit les représenter, désavoué du Roi-même, il fut rompu vif, & son corps exposé sur la rouë, à la vûë du château.

Par la mort du Capitaine & de du Halot, Rochemorte se vit donc seul maître du château d'Angers. Aussitôt il donna avis de ce qui se passoit au sieur de Clermont d'Amboise, qui à son tour en informa le prince de Condé. Cependant cet Officier n'avoit en tout avec lui que seize soldats dans la place ; encore étoient-ils de Religion différente ; & même le plus grand nombre étoient Catholiques. D'un autre côté, les bourgeois lui ayant fait demander au nom de qui il tenoit le château, il leur répondit qu'il le tenoit pour le roi de Navarre. Cette réponse les jetta eux-mêmes à leur tour dans la consternation. Au lieu d'aller porter la guerre dans le fond de la Guienne, comme on s'y préparoit, ils virent qu'ils alloient l'avoir à leurs portes.

Aussitôt qu'on sçut à la Cour la nouvelle de cette entreprise, Henri de Joyeuse comte du Bouchage gouverneur de la province, eut ordre de se rendre à Angers avec un corps

de Gentilshommes, & de veiller à la garde des retranchemens que les bourgeois avoient tirés, pour empêcher qu'il n'entrât aucun secours au château. Le bruit même de cette révolution y avoit déja attiré le comte de Brissac, qui pour son propre intérêt étoit accouru au secours des habitans à la tête de quelques troupes. Il avoit amené avec lui Louis de Champagne comte de la Suse. Anne de Joyeuse frére du comte du Bouchage, y arriva lui-même peu de tems après avec Claude de la Châtre. Ces Seigneurs étoient suivis de troupes, dont l'arrivée rassûra les bourgeois d'Angers.

Pendant ce tems-là, ceux qui étoient dans le château s'occupoient à forcer les coffres du comte de Brissac, & à partager entr'eux tous ses meubles & ses effets. Au reste comme ils n'espéroient pas pouvoir jamais emporter ce riche butin, ils négociérent sécrétement avec les troupes du Roi qui étoient dans le fossé, à qui ils vendoient pour rien les meubles les plus précieux, qu'ils leur descendoient pendant la nuit. Aussi après la reddition du château, il ne s'y trouva pas un seul morceau de tapisserie, pas un tapis, ni aucune étoffe précieuse, quoiqu'il y en eût beaucoup auparavant, & qu'il ne fût pas aisé de cacher ces sortes d'effets. Cette fameuse corne de licorne d'une longueur prodigieuse, que le pére du comte de Brissac avoit euë à la prise de Vercel, avoit même disparu.

Clermont d'Amboise, après avoir informé le prince de Condé du succès de cette entreprise, & lui avoir mandé que Rochemorte étoit maître du château, passa dans le Maine, & de là en Normandie, pour tâcher de lever quelques troupes; & il réüssit: car sur la nouvelle de cet événement, il ne manqua point de gens qui vinrent eux-mêmes lui offrir leurs services. Ainsi en peu de tems il forma un corps de six cens hommes tous bien armés. Mais il arriva sur ces entrefaites un accident qui dérangea encore tous les projets des Protestans. Rochemorte sur qui rouloit tout le succès de cette affaire, & sur qui le sieur de Clermont comptoit uniquement, faisant la visite du château, & s'étant arrêté par hasard à rêver entre les creneaux du côté de la riviére du Maine, dans un endroit où le roc est fort haut & fort escarpé; un homme qui le connoissoit, & qui avoit épié ses démarches, le tira

HENRI III. 1585.

dans l'attitude où il étoit, le coude appuyé ſur une arque-buſe. Le coup lui perça la machoire & le tua.

Depuis ce tems-là les ſoldats qui étoient dans le château, n'ayant plus perſonne d'autorité à leur tête, & n'étant pas même trop bien d'accord entr'eux, penſérent plûtôt à ſe rendre, qu'à attendre qu'il leur vînt du ſecours. Ils eurent cependant l'adreſſe de cacher quelque tems aux aſſiégeans la mort de Rochemorte, afin d'obtenir du duc de Joyeuſe une capitulation plus avantageuſe; & quoique celui qui lui avoit tiré le coup, aſſûrât qu'il étoit mort, on ne voulut pas d'abord le croire. Mais l'ignorance où furent le ſieur de Clermont & le prince de Condé de cet accident, eut des ſuites très-funeſtes. En effet auſſitôt que ce Prince eut reçu avis de la priſe du château, il ſe diſpoſa auſſitôt à marcher en perſonne au ſecours des aſſiégés; & quoiqu'il fût ſur le point de prendre Broüage, il aima mieux quitter ce ſiége, que d'abandonner le ſieur de Clermont & Rochemorte, dans une ſi belle occaſion.

Expédition du prince de Condé en Anjou.

Il ſe préſentoit au reſte beaucoup d'obſtacles qui ſembloient devoir empêcher ce Prince d'entreprendre cette expédition. On lui repréſentoit le danger qui en étoit inſéparable, qu'il alloit quitter le certain pour l'incertain; qu'auſſitôt après ſon départ, le maréchal de Matignon ne manqueroit pas de venir au ſecours de Broüage, & qu'en ſon abſence il n'y auroit perſonne capable de tenir contre lui; que ſon départ alloit ouvrir à l'ennemi la conquête des Iſles, dont il étoit de conſéquence de s'aſſûrer, pour réüſſir dans cette guerre; qu'il auroit beaucoup de difficulté à paſſer la Loire dans cette ſaiſon, où les eaux commençoient à devenir fort groſſes; & que ſi le ſuccès ne répondoit pas à ſon attente, il trouveroit encore plus de péril au retour; que ſes troupes fatiguées par une marche forcée, auroient ſans doute en tête l'armée du Roi toute fraîche, & prête à le couper dans un païs où il n'auroit aucune retraite; que la rigueur même de la ſaiſon qui ſe faiſoit ſentir par-tout, ſembloit vouloir le détourner d'une entrepriſe où il auroit les élémens mêmes contre lui; & que tant d'obſtacles étoient un avertiſſement de Dieu, qui ne vouloit pas qu'il abandonnât un ſiége qu'il avoit commencé ſi heureuſement.

Tel étoit l'avis des gens ſages du parti ; mais le Prince qui ſe ſentoit né pour braver les dangers, & pour les grandes entrepriſes, ne ſçavoit ce que c'étoit que de ménager ſa ſûreté, lorſqu'il y avoit de la gloire à acquérir. L'étenduë même de ſes vûës lui fourniſſoit des raiſons pour l'affermir dans ſon deſſein. A quoi aboutiroit en effet la priſe de Broüage ? A continuer plus aiſément la guerre en Saintonge. Or dans les circonſtances, quelles devoient être les vûës des Proteſtans? C'étoit de ſe procurer une paix ſolide & conſtante ; ce qu'ils ne pouvoient jamais eſpérer d'obtenir, après tant d'Edits de pacification violés par les ennemis du Roi & de l'Etat, tant qu'ils renfermeroient leurs armes dans la Guienne. » C'eſt donc, diſoit-il, » loin de cette province dans le ſein même de nos ennemis, que » nous devons porter la guerre : & peut-il s'en préſenter une » plus belle occaſion que celle-ci, qui nous rend maîtres d'une » des plus fortes places qui ſoient au-delà de la Loire? Ce château d'Angers le plus fameux, & en effet le plus fort de tout » le Royaume, la Providence nous en fait aujourd'hui préſent. » Rochemorte y commande, c'eſt un homme ſûr, un brave » Officier, diſpoſé à nous le livrer. Quel danger peut-il y avoir » à accepter de telles offres ? Nous n'avons beſoin que d'uſer » de diligence, ſi nous voulons réüſſir. Les troupes ennemies » ne ſont pas encore aſſez nombreuſes, pour nous paroître » redoutables ; & celles que la ville pourroit nous oppoſer, » ne ſoûtiendront pas notre vûe. Que ſi le ſuccès ne répond » pas à nos eſpérances, nous tirerons du moins cet avantage » de cette expédition, que nous apprendrons à nos ennemis » à redouter nos forces, & que nous nous mettrons en état » de joindre les troupes de Clermont, que ſans cela il ne » pourroit nous amener ; en ſorte qu'ainſi réünis, nous re- » viendrons reprendre avec une nouvelle ardeur le ſiége que » nous avons commencé, que nous ſerons alors en état de » preſſer plus vivement que jamais ; car il ne faut pas que » l'eſpérance de poſſéder le château d'Angers, nous faſſe per- » dre Broüage de vûë.

Le départ étant donc réſolu, il fallut enſuite nommer un Général pour commander au ſiége & le continuer. Le prince de Condé chargea de cette commiſſion le ſieur de Sainte-Memme, qui à cauſe de ſon âge & de l'expérience qu'il avoit

HENRI III. 1585.

dans la guerre, lui parut plus propre que personne à conduire ce dessein. Il s'excusa d'abord d'accepter cet emploi à cause de la difficulté de l'entreprise; mais enfin il fit ce que l'on vouloit. On lui laissa les régimens de Lorge, de Saint-Surin, & de Boisrond. François de la Personne qui depuis peu avoit amené du canon de la Rochelle, eut la conduite du siége du côté de la mer. De Ranques resta dans l'isle d'Oleron, pour être prêt à tout événement; & Belon fut chargé de commander les troupes des Isles. On avoit aussi parlé d'abord de faire venir le vicomte de Turenne avec les troupes, à la tête desquelles il étoit dans le Limousin; mais le départ précipité du Prince en empêcha.

Enfin le 8. d'Octobre il se rendit à Taillebourg, & de là il se mit en marche le lendemain, prenant sa route par Niort, Argenton & Viers. Saint-Gelais maréchal de camp, qui précédoit le Prince à la tête de la compagnie de cavalerie de la Boulaye, & de quelques arquebusiers à cheval, s'avança jusqu'à la Loire, afin de chercher un endroit propre pour le passage des troupes, & voir s'il ne découvriroit point quelques bateaux ou quelques moulins. Il arriva enfin aux Rosiers, lieu célébre par le combat qui s'y étoit donné dix-sept ans auparavant entre Andelot & Martigues. D'Aubigné & Bonet s'étoient déja rendus maîtres de l'abaye de S. Maur, où ils ne firent aucune violence, suivant les ordres qu'ils avoient reçus du Prince, qui arriva lui-même peu de tems après au bourg de Gênes. Il étoit accompagné du vicomte de Rohan; du fils de Jacque duc de Nemours, qui étoit mort depuis peu, & de Françoise de Rohan, Henri de Savoie qui prenoit, & à qui on donnoit dans le parti Protestant la qualité de duc de Nemours; de Gui comte de Laval; de la Trimoüille, de la Boulaye & d'Avantigny, qui commandoient environ sept cens chevaux. Outre cela il avoit les compagnies de cavalerie, d'Aubigné, des Ouches, de Campois, de la Touche, & de la Fleche, qui faisoient environ 800 arquebusiers à cheval. La Fleche avoit arrêté trois grands bateaux chargés de vin, qui servirent à passer les troupes.

Là, comme si tout le monde eût mal auguré du succès de cette expédition, on vit régner dans toutes les troupes un morne silence. En effet Clermont ne paroissoit point.

Cependant

Cependant c'étoit plûtôt l'eſpérance qui manquoit, que l'envie de bien faire. Au reſte les Seigneurs de la ſuite du Prince étoient d'avis qu'il reſtât en deçà de la Loire, en attendant l'événement, perſuadés que les Catholiques ne s'oppoſeroient point à leur paſſage, & qu'ils envoyeroient enſuite des troupes à Saumur pour les couper à leur retour. Mais ils ne purent rien obtenir ſur ce Prince, qui s'imagina qu'ils lui donnoient cet avis, plûtôt parce qu'ils appréhendoient pour ſa perſonne, que par aucune eſpérance qu'ils euſſent de s'aſſûrer par là davantage du ſuccès. On ne ſongea donc qu'à faire paſſer les troupes; ce qui s'exécuta en trois jours. Le duc de Monpenſier s'étoit rendu à Angers pour ſe mettre à la tête des bourgeois; mais comme il leur étoit ſuſpect, ils refuſérent de lui ouvrir leurs portes. Ce Prince fut outré de cet affront; cependant, tout piqué qu'il étoit, le prince de Condé qui fut inſtruit de ce refus, & qui ſur ces entrefaites lui avoit envoyé le ſieur d'Avantigny, pour le complimenter de ſa part, ne put l'engager de s'unir à lui pour venger leurs intérêts communs. Le Duc étoit trop homme de bien pour faire une telle démarche, & le nom du Roi dont les Ligueurs s'autoriſoient pour exécuter leurs pernicieux deſſeins, ſuffit pour l'en empêcher.

Auſſitôt que les troupes furent au delà de la Loire, le Prince ayant paſſé le Laution, petite riviére aſſez profonde, qui eſt entre la Loire & Beaufort, alla loger le 19. d'Octobre dans ce bourg, dont les habitans ne firent aucune difficulté de le recevoir. Le jour ſuivant qui étoit un Dimanche, jour auquel le château ſe rendit aux Catholiques, le Prince l'employa à rallier ſes troupes. Enfin le Lundi il marcha vers Angers, & ſe mit en bataille à la vûë du château. Ce fut là qu'il apprit, mais trop tard, la mort de Rochemorte, & que la garniſon avoit remis la place au duc de Joyeuſe. Juſque-là elle avoit différé de ſe rendre, parce que les ſoldats qui la compoſoient étoient, dit-on, occupés à partager la nuit avec les troupes du Roi, avec qui ils s'entendoient, les meubles précieux du comte de Briſſac. Les chefs eux-mêmes n'ignoroient pas ce qui ſe paſſoit, & ſe faiſoient un plaiſir de voir mortifier ce Duc, dont on ſe joüoit ainſi en ſa préſence. Enfin les aſſiégés capitulérent, à condition que neuf d'entr'eux

HENRI III. 1585.

qui étoient Catholiques, auroient la liberté de rester dans la place, en prêtant serment de fidélité au comte du Bouchage; & que les autres qui étoient Protestans, sortiroient vies & bagues sauves, avec tout ce qu'ils pourroient emporter. Cet article s'exécuta de bonne foi, & le comte de la Suse les escorta jusqu'à ce qu'ils fussent en lieu de sûreté.

Succès de cette expédition.

Le jour que le prince de Condé parut, il y eut quelques escarmouches entre les deux armées. Les Protestans se jettérent dans les fauxbourgs de Bressigné & de la Madeleine, où ils renversérent les barricades de tonneaux qu'on y avoit élevées. Le capitaine la Fleche reçut en cette occasion un coup de carabine, & eut la consolation de mourir dans sa patrie, comme il l'avoit souvent souhaité. En effet il étoit de la Fleche en Anjou, & c'est d'où il avoit tiré son nom. On passa la nuit dans cet endroit. Le Prince & le vicomte de Rohan logérent au port de Sorges, & les autres hors des fauxbourgs, dans quelques maisons bâties au-dessous du gibet. Le lendemain, quoique les Protestans commençassent à perdre courage, ils se mirent cependant en bataille, & firent encore une attaque contre les fauxbourgs; mais les soldats ne s'y portérent pas avec la même ardeur que le jour précédent. Enfin le vicomte de Rohan proposa de retourner à Beaufort & là de délibérer à loisir sur le parti qu'on avoit à prendre; & son sentiment fut suivi, malgré la répugnance du prince de Condé, qui ne pouvoit digérer qu'il eût fait ce voyage en vain, & qu'il fût obligé de s'en retourner aussi peu avancé que lorsqu'il étoit venu. On passa deux jours inutilement à Beaufort à accommoder quelques Gentilshommes, qui venoient d'avoir querelle. Ensuite on envoya le Plessis Getté rassembler proche de l'abbaïe de S. Maur, des bateaux pour repasser les troupes. Enfin le 25. d'Octobre elles repassérent le Laution; & la confusion fut si grande en cette occasion, qu'un des bateaux coula à fond, parce qu'il y avoit dessus trop de monde. Cependant personne n'y périt.

Dès le jour précédent, le comte de Laval qui menoit l'avant-garde, avoit passé la Loire, & avoit été suivi par le sieur de la Boulaye. Mais sur ces entrefaites quelques bateaux armés parurent sur cette riviére. En même tems on eut avis que le duc de Joyeuse avoit envoyé quelques détachemens

de cavalerie de l'autre côté, avec ordre d'attaquer les Proteſtans à meſure qu'ils débarqueroient. Ainſi on délibéra encore ſur le parti qu'on avoit à prendre. Clermont d'Amboiſe étoit encore à Beaufort avec l'arriére-garde & tout le bagage. Il fut donc réſolu tout d'une voix qu'on retourneroit de ce côté-là, & qu'on remonteroit la Loire par terre, pour voir ſi on ne pourroit point la paſſer à Blois, ou à Baugency, ou même à Sancerre. Mais on changea enſuite de route; car le lendemain on alla loger au Lude, où le Loir ſe trouva ſi enflé par les pluyes qui étoient tombées, qu'à peine put-on le paſſer. Il arriva même en cette occaſion une choſe dont on fut frappé d'abord fort mal-à-propos, & qui fut regardée enſuite comme un mauvais préſage: c'eſt qu'un liévre ayant été relancé dans ſon gîte, prit la fuite, & étant étourdi des cris qui s'élevérent auſſitôt de toutes parts, comme il arrive ordinairement en pareille circonſtance, après avoir fait bien des tours au travers de toute cette cavalerie, échapa enfin, ſans qu'on pût l'attraper. En effet, comme il y avoit de toutes parts des troupes en campagne après le prince de Condé, que les païſans même prenoient les armes de tous côtés, & s'attroupoient par bandes, comme s'il eût été queſtion d'aller prendre la bête dans les filets, il ne paroiſſoit pas poſſible qu'il pût échaper. Auſſi publioit-on déja à Paris qu'il étoit pris; il ſembloit qu'on l'alloit voir inceſſamment amener en triomphe dans cette Capitale.

Après avoir paſſé le Loir, les troupes Proteſtantes allérent loger à S. Arnoul proche de Laverdin dans le Vendômois; & ce fut là que la diviſion ſe mit parmi elles, & qu'elles ſe ſéparérent. En effet on eut avis de bonne part que le duc d'Epernon & le maréchal de Biron étoient dans la Beauſſe avec un corps de bonnes troupes; que Charle de Lorraine duc de Mayenne, à qui le Roi avoit donné le commandement de l'armée qui devoit agir en Guienne, avoit déja paſſé Orleans, & s'avançoit vers cette province à la tête des Reîtres & des troupes Françoiſes; que d'un autre côté la Châtre gardoit les bords de la Loire depuis la Sologne juſqu'à Gien. Sur ces nouvelles le vicomte de Rohan fut d'avis, que puiſqu'on ne pouvoit pas aller plus loin, ſans s'expoſer à une perte manifeſte, on partageât les troupes; que le Prince

HENRI III. 1585.

avec les principaux Officiers prît la route la moins connuë, pour ſe rendre où il croiroit trouver une retraite ; & que les autres ſe retiraſſent chez eux avec ce qu'ils avoient d'amis. » Que ceux qui ſeront d'un autre avis, ajoûta-t-il, aillent » porter, s'ils veulent, leur tête à Paris. Pour moi, je ſuis » réſolu de paſſer en Bretagne, & par cette fuite ſalutaire, » de me réſerver pour une meilleure occaſion. « Enſuite il prit congé du prince de Condé, & partit. Pluſieurs autres ſuivirent ſon exemple, & ſe retirérent ſans demander même l'agrément du Prince.

Condé étant arrivé à Sainte-Anne en Vendômois, apprit que Jean de Beaumanoir de Lavardin avoit ordre de le pourſuivre, & qu'il n'étoit pas éloigné. Maximilien de Bethune ſieur de Roüy qui venoit de Paris, & alloit porter au roi de Navarre en Guienne quelques ordres du Roi, le lui confirma encore. Ainſi il marcha ce jour-là juſqu'au bourg de Selomme, où ayant tenu conſeil avec ſes principaux Officiers, il fut réſolu que Saint-Gelais avec une partie des troupes, reprendroit le chemin de la Loire, par où d'Aubigné & Bois du Lis avoient déja paſſé auparavant. Pour lui, il partit au milieu de la nuit, ſuivi des ſieurs de la Trimoüille, d'Avantigny, de Clermont d'Amboiſe, & de quelques autres ; traverſa le Maine, & ſe rendit en baſſe Normandie, où il s'embarqua entre Avranches & S. Malo, & paſſa à l'Iſle de Guernezey, qui appartenoit aux Anglois.

La route que ſuivit Saint-Gelais, fit prendre le change à ceux qui pourſuivoient le Prince. Les Proteſtans étoient diviſés en tant de corps, qu'ils ne ſçavoient lequel attaquer. Les différens indices qu'on leur donnoit, ne ſervoient qu'à les tromper ; & le Prince étoit déja bien loin, qu'ils l'attendoient encore au paſſage de la Loire, qu'ils avoient bordée de corps-de-garde. Saint-Gelais eut une entrevûë à Talſy avec d'Aubigné & Bois du Lis ; & comme il n'y avoit pas moyen d'échaper à tant d'ennemis qu'ils avoient à leurs trouſſes, ils ſe réünirent, & marchérent enſemble vers Lorges. Enſuite ils firent un nouveau partage des troupes dans la forêt de Marchenoir, & chacun prit des routes différentes. Les gardes du Prince s'avancérent du côté de la Loire. D'Aubigné ſe chargea de conduire une partie des troupes.

Les uns prirent le chemin de Paris, d'autres celui d'Orleans. Jean Chevalleau de la Tifardiere qui étoit avec Saint-Gelais, se confia à un Catholique de ses amis, & se retira chez lui avec quelques-uns de ses gens. Saint-Gelais lui même, avec Bois du Lis, du Chêne, & de Campois accepta les offres d'un autre Catholique nommé de la Motte, qui sur la route avoit proposé à Bois du Lis d'accepter chez lui un asyle, & prit avec lui la route de Châteaudun.

Cette séparation eut quelque chose de bien frappant. Au moment du départ la tristesse régnoit sur tous les visages. L'officier embrassoit son soldat; l'ami prenoit congé de son ami; le maître disoit en pleurant adieu à son domestique. Il sembloit qu'on ne dût jamais se revoir. Cependant la route étoit jonchée du bagage de cette armée délabrée, qui s'en étoit plus chargée qu'elle ne devoit pour une telle expédition. On ne voyoit de toutes parts dans les chemins que des chevaux mourans de faim, de maladie, & de lassitude, des coffres ouverts, des malles rompuës, de mauvaises hardes de toute espéce répanduës de côté & d'autre, qui servoient comme de signal aux Catholiques pour suivre les Protestans à la piste. Jamais déroute ne fut moins sanglante, ni plus générale. De quatre mille hommes, tous gens choisis & bien armés, composés en grande partie de Gentilshommes aguerris qui formoient l'armée du Prince lorsqu'il partit de Beaufort pour s'approcher d'Angers, à peine en trouvoit-on dix ensemble. Cependant dans un si grand désordre il n'y eut pas un seul homme de marque de pris, ou de tué. Presque tous arrivérent chez eux sans accident; & Dieu, qui n'avoit pas voulu que les auteurs de cette entreprise téméraire pussent se glorifier d'y avoir réüssi, voulut aussi par une bonté particuliére, que de tant d'hommes qui les suivoient, il n'y en eût pas un seul qui fût perdu.

Saint-Gelais, après être arrivé dans le païs Chartrain, en suivant toûjours des routes écartées, sçachant qu'il étoit poursuivi par quelques cavaliers Albanois, & ne se fiant pas trop à la Motte qui lui servoit de guide, prit là congé de lui, sous prétexte qu'il avoit dessein de se rendre à Chamerolles; mais ayant laissé ses équipages, & entr'autres des chevaux de prix, il prit un chemin tout différent, passa par Janville,

HENRI III. 1585.

laissa Orleans sur la droite, & se jetta dans la forêt voisine de cette ville. Là il s'égara, & courut toute la nuit. Enfin il attrapa Gien, où il passa la Loire. De-là, après avoir demeuré quelque tems dans le Berry, il passa la Creuse, la Vienne, & le Clain, & se rendit enfin à Saint Jean d'Angely en Saintonge. Pour Bois du Lis, il eut le bonheur de rencontrer un paysan, qui lui enseigna une barque. Avec ce secours il se rendit maître d'un moulin, qui étoit dans la Loire; obligea le meûnier l'épée sur la gorge de le mener au bac voisin; & passa ainsi cette riviére, lui, ses gens, & tous ses chevaux.

D'un autre côté Sainte Memme, que le Prince avoit laissé devant Broüage, ayant appris le malheureux succès de cette expédition, après avoir encore continué le siége quelques jours plus tard qu'il n'avoit espéré à l'aide des régimens de (1) Bourdet, & de Saint Disant, donna avis à Ranques, qui étoit dans Oleron, & commandoit la flote, de l'état où il se trouvoit; après quoi il pensa enfin à faire retraite. Ainsi il abandonna Hiers, & marcha vers la Charente. Mais comme il étoit poursuivi par les ennemis, il arriva encore beaucoup de désordre au passage de cette riviére; ensorte qu'il perdit une grande partie de son bagage proche du port Lupin, qui n'est pas éloigné de Soubise.

Progrès des Protestans dans le Limousin & la Saintonge.

Pendant ce tems-là Henri de la Tour vicomte de Turenne ne se tenoit pas inutile. Ce Seigneur se voyant à la tête d'un corps de troupes, composé non seulement des milices de la province, mais même de beaucoup de Noblesse éloignée qui passoit en Guienne, pour se soustraire à la sévérité des Edits; après avoir répandu la terreur dans le Quercy & le Périgord, avoir fait une tentative inutile sur Libourne, place située au confluent de l'Isle & de la Dordogne, & qui pouvoit être d'un grand avantage pour la suite, entra enfin dans le Limousin. Là il apprit que le maréchal de Matignon avoit rassemblé des troupes, & se disposoit à marcher au secours de Broüage. Cet avis le jetta dans un grand embarras. D'un côté il auroit souhaité de pouvoir secourir Sainte Memme qui faisoit ce siége. D'ailleurs il voyoit le duc de Mayenne s'avancer vers la Guienne avec une armée; & son arrivée

(1) Les Mémoires de la Ligue l'appellent le Capitaine Bourdeaux.

empêchoit leur jonction. Enfin pour employer ses troupes à quelque expédition avantageuse au parti, il marcha contre Tulle.

HENRI III. 1585.

Cette petite ville du Limousin fut érigée en Evêché l'an 1318. par le pape Jean XXII. qui ôta par là à l'Evêché de Limoges une partie de son revenu. Son commerce la rend très-riche. Elle a trois fauxbourgs plus grands que la ville même, & est commandée de tous côtés par de hautes montagnes. Une riviére coule au pied de ses murailles, & arrose le faubourg qui est au-dessous de cette place, plus étendu que la place même, & environné de murailles. C'étoit-là que les habitans avoient resserré tout ce qu'ils avoient de plus précieux.

Pierre de Chouppes eut d'abord ordre de l'attaquer. Il avoit sous lui une troupe de Noblesse, avec Robert Tauvenay, qui depuis peu étoit de retour de l'Isle de France, & avoit amené au camp quelques Arquebusiers. Celui-ci s'étant d'abord rendu maître d'un couvent de Cordeliers, qui étoit à l'entrée du faubourg, en mettant le feu à la porte, poussa de-là jusqu'à quelques défenses que les assiégés avoient élevées à la hâte, & les renversa. En même tems de la Maurie, à la tête de son régiment, emporta le faubourg d'enhaut. Enfin après quelque résistance, les assiégés se retirérent dans la ville, & abandonnérent les fauxbourgs, qui furent mis au pillage par les Protestans.

De-là ils tournérent toutes leurs forces contre la ville. Mais comme le soldat étoit occupé à partager le butin, on perdit inutilement six jours entiers, pendant lesquels il ne se passa que quelques actions de peu de conséquence. Enfin comme la situation des assiégeans étoit beaucoup plus avantageuse que celle des assiégés, & que ceux-ci perdoient tous les jours beaucoup de monde, ils parlérent de se rendre. On donna des ôtages de part & d'autre, & les articles de la capitulation furent ensuite débatus long-tems. On convint enfin que les bourgeois payeroient aux troupes une certaine somme, pour se racheter du pillage; qu'ils renverroient leur Gouverneur avec le peu de soldats qu'il avoit; & qu'ils recevroient garnison, avec la Maurie pour la commander. Cet Officier étoit auparavant fort haï des bourgeois. Il conserva

HENRI III. 1585.

cette place jusqu'à l'arrivée du duc de Mayenne. Après cet exploit, les troupes du vicomte de Turenne se débandérent.

Cependant le maréchal de Matignon étant parti de Bourdeaux à la tête d'un corps considérable de troupes, pour aller faire lever le siége de Broüage ; & trouvant que ce qu'il souhaitoit étoit déja exécuté, il s'étoit contenté de faire quelques courses, & de ravager les environs des places qui appartenoient aux Protestans. Leurs affaires étoient par-tout en assez mauvais état. Le bruit de la déroute du prince de Condé avoit fort découragé le peuple. Dans ces circonstances le comte de Laval arriva heureusement à Saint Jean d'Angely avec le sieur de la Boulaye. Ce Seigneur avoit joint la Boulaye, après avoir passé la Loire. Ils s'étoient ensuite avancés à la tête de cent trente chevaux, & d'environ trois cens arquebusiers, & avoient eu beaucoup de peine au passage du pont de Saint Massire proche de Niort, qu'on avoit raccommodé à la hâte, & où ils furent attaqués par le capitaine Mercure, qui commandoit quelques cavaliers Albanois, & étoit à Niort. Enfin il se rendit à Saint Jean d'Angely le 2. de Septembre ; & quoique le soin de cette place, qui étoit alors infectée de la peste, l'obligeât d'être continuellement parmi des soldats, ni lui, ni aucun de ses gens n'en fut attaqué. Pendant ce tems-là il eut quelques rencontres avec le maréchal de Matignon, qui faisoit des courses dans les environs ; & tandis que le prince de Condé étoit absent, il ranima par ses soins & sa vigilance le parti Protestant, non seulement en Saintonge, mais encore dans le Poitou.

Taillebourg n'est pas éloigné de là. Cette ville située sur la Charente, & appartenante à la maison de la Trimouille étoit fortifiée d'un bon château, où Jeanne de Monmorenci veuve de Louis de la Trimouille tué au siége de Melle huit ans auparavant, & mére de Claude & de Charlotte Catherine de la Trimouille, s'étoit retirée. Le prince de Condé avoit fait paroître quelqu'envie d'épouser la fille. Il en avoit même déja touché quelque chose ; & lorsqu'il partit pour son expédition d'Angers, il laissa au château de Taillebourg une partie de ses domestiques, ses pierreries, & tout ce qu'il

avoit d'effets plus précieux. Mais Madame de la Trimouille n'étoit point portée pour ce mariage, quoiqu'il fît honneur à sa fille ; soit que le Roi lui eût marqué que cette alliance ne lui feroit pas plaisir ; soit uniquement à cause de la différence de la Religion. Le frére & la sœur au contraire le souhaitoient passionnément. C'est ce qui avoit engagé M. de la Trimouille à se rendre auprès du Prince : & Mademoiselle de la Trimouille paroissoit de son côté fort disposée à faire tout ce qui dépendroit d'elle pour ne pas se rendre indigne d'une alliance qui lui faisoit tant d'honneur. Ainsi la mére & la fille ne vivoient pas trop bien entr'elles. Cependant le maréchal de Matignon avoit sçû persuader à Madame de la Trimouille de se tirer des mains des Protestans. Dans cette vûë elle avoit reçû dans sa ville une garnison de quatre compagnies de gens de pied commandées par ce même Beaumont dont je viens de parler, qui ne voyant aucun jour à pouvoir surprendre le château résolut de l'avoir de force. Dans ce dessein il l'assiégea dans les formes, fit tirer autour des lignes de circonvallation, & commença ses travaux.

Cette place est assez grande, située sur un rocher escarpé de plusieurs côtés, & environné de toutes parts de la ville, qui d'ailleurs est très-foible, & dont les maisons touchent presque au château. Au sommet, la nature a taillé elle-même dans le roc plusieurs plattes-formes très-spacieuses, d'où la vûë s'étend sur la ville, & sur toute la campagne des environs. Le pied est baigné d'un côté par la Charente, sur laquelle il y a un pont bien bâti.

Mademoiselle de la Trimouille voyant que sa mére sembloit être d'intelligence avec l'ennemi ; ensorte que le château se trouvoit serré de plus près de jour en jour, appréhenda que si les Catholiques devenoient maîtres de cette place, qui étoit de conséquence, cette perte ne refroidît l'inclination que le prince de Condé avoit pour elle. Ainsi elle écrivit, à l'insçû de sa mére, au Comte de Laval de venir à leur secours ; & l'instruisit de la maniére dont il devoit attaquer les ennemis. Elle se servit pour porter sa lettre d'un Page du prince de Condé qu'il avoit laissé dans le château. Elle feignit qu'elle ne pouvoit le souffrir, à cause du peu de retenuë qui régnoit dans ses actions & ses discours ; & sur ce

HENRI III. 1585.

prétexte elle obtint aisément de Beaumont de le faire sortir de la place.

Le Comte, après avoir fait part de ces nouvelles à Sainte Memme, & à la Boulaye, partit de Saint Jean d'Angely à la tête de cent cuirassiers, & d'environ quatre cens arquebusiers, tous gens choisis, & arriva après midi à la vuë de Taillebourg. Là il fit mettre pied à terre à de Lorges, & au jeune Mongommery, qui entrant dans le fossé suivis de vingt cuirassiers donnérent l'épée à la main dans les retranchemens ennemis, tandis que les arquebusiers les attaquoient en même tems dans différens autres endroits. Ils furent reçus courageusement par les soldats de Beaumont, qui firent d'abord une vigoureuse résistance. Mais à ce signal la garnison du château ayant pris courage, & s'étant mise à tirer contre les assiégeans, ceux-ci que l'artillerie incommodoit beaucoup, commencérent enfin à se rallentir; & quoique la nuit précédente le capitaine Picard leur eût amené cent braves de la ville de Saintes, dont ils n'étoient pas éloignés, ils abandonnérent insensiblement leurs travaux, & songérent à faire retraite. Ils entretinrent cependant le combat tant que le jour dura. La nuit cacha la honte de leur fuite. Les uns se retirérent au travers des marais voisins, & allérent chercher un asile au delà de la Charente, à la faveur du pont dont j'ay parlé. Il y en eut peu de tués; car on ne compta que soixante morts dans la ville. Mais le nombre des prisonniers, & des blessés fut plus grand. Ils eurent au reste tout lieu de se loüer du traitement que leur fit le comte de Laval. Il étoit resté en bataille hors de la place pendant toute l'action. Aussitôt après il fut reçû dans le château sur les instances de Mademoiselle de la Trimouille; & conformément aux avis secrets qu'elle lui donna avant que d'en partir, il en donna le commandement à Boursier Lieutenant des gardes du prince de Condé, & y mit pour garnison les gardes mêmes du Prince; ce qui ne fit pas plaisir à Madame de la Trimouille, qui appréhendant de déplaire au Roi, & ne se fiant pas trop aux Protestans, ne vouloit se déclarer pour aucun parti. Au reste comme elle assûroit que Beaumont n'avoit rien fait que sur ses instances & par son ordre, en sa considération le Comte le relâcha aussitôt sans rançon, avec le capitaine la Roque & quelques autres.

Cependant le duc de Mayenne étoit enfin arrivé à Poitiers avec ſon armée, fournie de tout ce qui lui étoit néceſſaire. Elle étoit composée de cinq cens Gendarmes, de huit cens Reîtres, de quatre cens cavaliers Albanois, & de cinq mille hommes d'infanterie commandés par les capitaines Sacremore, Birague, Nicolas Tiercelin, Dominique de Vic, & quelques autres. De-là il entra en Saintonge ; & il ſe paſſa au pont Saint Julien entre ſes troupes & celles du comte de Laval quelques actions peu conſidérables, dans l'une deſquelles Jacque Carbonel ſieur de Chaſſeguey enſeigne du Comte s'étant avancé mal-à-propos, il fut fait priſonnier.

Pons de Plaſſac capitaine expérimenté, de l'illuſtre Famille qui porte ce nom, commandoit dans Pons. Comme le duc de Mayenne avoit des vuës ſur cette place, Plaſſac lui envoya fiérement un trompette, pour lui demander s'il étoit homme à pouſſer une entrepriſe à bout, parce que pour lui il eſpéroit l'arrêter ſix mois à ce ſiége, au bout deſquels il croiroit encore lui faire grace que de vouloir bien en ſortir avec toute ſa garniſon la lance haute, & tambour battant. Cette fierté piqua le Duc, & il fit tout ſon poſſible pour engager le maréchal de Matignon qui étoit venu le joindre, à commencer par le ſiége de cette place. Mais le Maréchal lui allégua, pour s'en défendre, que c'étoit une entrepriſe de trop longue haleine ; que dans la ſaiſon où l'on étoit il ne falloit pas eſpérer de forcer des places fortes, & qu'on devoit ſe contenter d'emporter quelques châteaux ; qu'on n'avoit pas alors aſſez de proviſions pour un ſiége ſi conſidérable ; qu'au printems les magaſins ſeroient mieux fournis ; & que cette ſaiſon ſeroit plus propre à pouſſer la guerre avec vigueur. Ainſi ils partagérent l'armée. Le Maréchal alla paſſer l'hyver dans la Saintonge ; & le duc de Mayenne conduiſit ſes troupes dans le Périgord, le Quercy, & le Limouſin. Il s'étoit fait précéder par Sacremore ; & par ſon moyen il reprit Tulle, que la Maurie avoit abandonné.

Exploits de l'Eſdiguieres en Dauphiné.

Cette même année François de Bonne de l'Eſdiguieres, que le roi de Navare avoit mis à la tête des Proteſtans du Dauphiné, dont j'ai déja parlé, & dont la ſuite me fournira encore plus de choſes à dire, fit de grands exploits dans cette Province. Avant l'Edit de Juillet, comme il paroiſſoit déja

HENRI III. 1585.

que la mauvaiſe politique des Miniſtres aboutiroit à faire la paix avec les Ligueurs, & par conſéquent à rallumer la guerre dans le Royaume, il réſolut de prendre les devans. Dans cette vuë le 23. de Juin il alla attaquer en plein jour la ville de Chorges, où il y avoit une garniſon de cent hommes, qui étoient de nouvelles troupes de la Ligue ; & lui ayant fait donner l'eſcalade de toutes parts, il l'emporta l'épée à la main. Environ quatre-vingts Ligueurs périrent en cette occaſion.

Ce premier exploit fut comme le ſignal qui mit les Proteſtans en mouvement. Ils s'aſſemblérent de tous côtés le mois ſuivant à Die ; & ayant à leur tête René de la Tour Gouvernet, & Louis de Blain ſieur du Poüet, ils mirent le ſiége devant le château. Il n'y avoit dedans, ni troupes, ni proviſions. Ainſi de Beaune qui en étoit Gouverneur, le leur livra ; & ils s'en mirent en poſſeſſion au commencement du mois d'Août.

Ces ſuccès les animérent à faire quelque entrepriſe plus conſidérable. Peu de tems après l'Eſdiguieres donna rendez-vous à ſes troupes à Montelimart ; & la nuit du 25. d'Août ayant fait attacher le pétard à trois des portes de cette ville, il s'en empara, & ſe rendit maître tout de ſuite de deux tours des plus fortes de cette place, où on avoit jetté quelques troupes. Le lendemain il attaqua le vieux château de Narbonne, & obligea ceux qui le défendoient à l'abandonner le même jour. Il trouva plus de réſiſtance à l'autre. Les capitaines Anconne, & Boulati en avoient entrepris la défenſe ; la place d'ailleurs étoit forte par ſa ſituation, & ſi elle eût été ſecouruë à propos, l'Eſdiguieres ſe fût morfondu devant inutilement. Auſſi ne ſe contenta-t'il pas de ſe barricader à la hâte avec quelques tonneaux ; il fit tirer un bon retranchement capable de le mettre à couvert contre une artillerie médiocre. Cette précaution lui aſſûra le ſuccès de ſon entrepriſe. Les comtes de Sault, de Tournon, de Monlaur, & de la Suſe, le fils du comte de Grignan, Alfonſe Ornano Corſe, & toute la Nobleſſe des environs, avec cinq cens chevaux, & deux mille hommes de pied, ayant à leur tête Laurent de Maugiron Lieutenant de Roi de la province, volérent au ſecours des aſſiégés, Mais parce qu'ils n'avoient amené que

de petites piéces de campagne, leurs efforts furent inutiles; & il fallut tant de tems pour faire venir de gros canons, que cependant la garnison, qui manquoit de vivres, fut obligée de demander à parlementer. Le secours se retira; on convint des articles de la capitulation, & le onze de Septembre le château se rendit après dix-neuf jours de siége à des conditions fort honorables. Le 19. de Novembre l'Esdiguieres prit encore de même la citadelle d'Ambrun à l'aide du pétard. Les habitans se retranchérent aussitôt à la hâte, & voulurent se mettre en défense; mais ils furent forcés le même jour. Des Crottes, & Gessan gouverneur du château, qui étoient allé chercher un asile à l'Evêché, se rendirent, & obtinrent une honnête composition.

Nouveaux ordres contre les Protestans.

La nouvelle de ces succès réïterés, quelqu'éloignés qu'ils fussent, servit beaucoup à ranimer le parti du roi de Navarre en Guienne, & ne mortifiérent pas moins à la Cour les chefs de la Ligue. A force d'instances & d'importunités, ils obligérent encore le Roi d'envoyer de nouveaux ordres aux Magistrats, & aux Gouverneurs des provinces pour chagriner les Protestans. On s'attacha sur-tout à persécuter ceux qui avoient suivi le prince de Condé, & qui s'étoient retirés chez eux, après le malheureux succès de son expédition. On leur enleva leurs biens, leurs armes, & leurs chevaux. On partagea ensuite le reste du Royaume en quatre classes différentes. La premiére comprenoit tous ceux qui portoient actuellement les armes; la seconde, ceux qui en exécution des Edits étoient sortis du Royaume; la troisiéme, ceux qui ayant servi dans les troupes du parti, se tenoient alors dans leurs maisons, disposés à renoncer à leurs erreurs; & la derniére enfin, ceux qui s'étoient toûjours tenu chez eux, & avoient fait profession de la Religion Catholique, conformément à l'Edit. Les Magistrats eurent ordre d'en dresser un catalogue, & de le remettre aux Gouverneurs des provinces, pour être ensuite envoyés à S. M. Ces ordres furent donnés le onze de Novembre; & le 23. de Décembre on dressa une profession de foi que devoient faire tous ceux qui abjuroient l'erreur, & renonçoient à la Religion Protestante. Ils y reconnoissoient entr'autres que l'usage des pardons & indulgences avoit été accordé de Dieu à l'Eglise

HENRI III. 1585.

pour le bien de la Chrétienté ; & s'obligeoient par ferment à recevoir toutes les décifions des Conciles, & fur-tout du Concile de Trente.

Dans la fuite Louis de la Blanchiere, & Jean de l'Epine, Miniftres proteftans, écrivirent contre ce formulaire, & exhortérent leurs fréres à fe foumettre courageufement à la mort, aux fupplices & aux tourmens, à la confifcation de leurs biens, enfin à toutes les afflictions & perfécutions femblables, plûtôt que de fuccomber ; à perfévérer au contraire conftamment jufqu'à la fin dans la Religion qu'ils avoient embraffée, comme la plus pure ; & de fe foûtenir dans l'efpérance certaine d'une meilleure vie, qui devoit être leur récompenfe, & au prix de laquelle les biens & les maux de celle-ci n'étoient rien. Sur-tout ils fe déchaînoient beaucoup contre le Concile de Trente, & contre le Pape, qui en étoit l'auteur, ou qui du moins l'avoit approuvé.

Cependant le Roi étoit déja fort dégoûté de la guerre. Les nouvelles des fuccès réïtérés que les troupes Proteftantes remportoient en Dauphiné le chagrinoient ; ce qu'il apprenoit de la Guienne l'inquiétoit pour l'avenir. Dans ces circonftances le Clergé, qui étoit le principal inftrument dont fe fervoient les Guifes pour fouffler le feu de la guerre, crut qu'il étoit de fon devoir de le confoler, & de l'affermir dans la réfolution qu'on lui avoit fait prendre. Nicolas l'Angelier Evêque de Saint Brieu en Bretagne fut chargé de cette commiffion. C'étoit un habile homme, fçavant dans l'hiftoire Eccléfiaftique, & qui avoit eu déja plus d'une fois le même emploi. Ce Prélat harangua le Roi le 19. de Novembre en préfence du Cardinal de Bourbon, & des autres Députés. Il loüa S. M. fur la révocation des Edits de pacification, & fur la Déclaration qu'elle venoit de donner au fujet de l'exercice d'une feule Religion dans le Royaume ; & qu'il regardoit, difoit-il, comme le coup mortel qui alloit exterminer l'héréfie ; & la pria d'en procurer l'exécution. Il réïtera enfuite les inftances du Clergé au fujet de la publication du Concile de Trente, qui avoit pourvû abondamment à la pureté de la doctrine, & à la réformation de la difcipline Eccléfiaftique ; & demanda outre cela que S. M. renonçât au droit

de nommer aux Bénéfices, & rétablît l'uſage des élections; que ſi cela ne ſe pouvoit pas dans les circonſtances préſentes, qu'elle ne nommât du moins aux Evêchés que des ſujets de mérite, capables d'honorer leur miniſtére par la pureté de leurs mœurs, & par leur doctrine; qu'elle ne donnât les Abbaïes qu'à des perſonnes religieuſes, ou qui du moins fuſſent connuës pour avoir véritablement de la piété; qu'elle fît rendre au Clergé l'honneur qui lui étoit dû; qu'elle empêchât qu'on n'attentât à ſes droits, priviléges & immunités; qu'elle ſoûtînt ſa juriſdiction; & défendît aux juges laïques de prendre connoiſſance des cauſes Eccléſiaſtiques ſous prétexte d'appels comme d'abus; qu'on n'aliénât plus dans la ſuite les biens de l'Egliſe; & que puiſque le Clergé avoit ſatisfait au dernier contract paſſé avec la ville de Paris, il fût déchargé dans la ſuite du payement de plus de quatre cens mille écus d'or, qu'elle prétendoit lui être dûs ſur ſes revenus.

HENRI III. 1585.

Tout cela étoit appuyé de pluſieurs exemples, & orné de beaucoup de paſſages tirés des Péres & des Conciles. Mais comme ce diſcours fut prononcé dans une grande aſſemblée, & qu'il étoit d'ailleurs fort libre, le Roi le trouva très-mauvais. Mais après avoir laiſſé donner atteinte à ſon autorité, en révoquant malgré lui les Edits donnés en faveur des Proteſtans, pouvoit-il s'offenſer de quelques paroles outrageantes? Ainſi il ſe contenta de congédier les Députés, après leur avoir marqué que les troubles du Royaume ne lui permettoient pas de ſatisfaire à leurs juſtes demandes, & qu'il avoit beſoin de tems pour y ſonger, & leur rendre une réponſe plus poſitive. En attendant, il les avertit d'un ton aſſez aigre, & fort vivement, de vouloir bien penſer aux frais de cette guerre qui étoit ſi néceſſaire, & qu'il n'avoit entrepriſe qu'à leur ſollicitation.

On doit mettre au nombre des prodiges de cette année un Parélie qui parut dans le Canton de Berne. Ce Phénoméne fut ſuivi d'un feu léger qui s'éleva ſur la ſurface de la terre, & après lequel il y eut un tremblement de terre ſi violent, qu'elle ſembloit pouſſer des gémiſſemens. Quatre jours après cette ſecouſſe, une montagne qui n'eſt qu'à trois heures de chemin du village d'Hiborn, s'entrouvrit, & il en ſortit un vent violent, qui enleva la terre, les pierres, & les arbres

HENRI III. 1585.

mêmes d'une partie de cette montagne, passa, ce qui paroîtra incroyable, par dessus une colline qui est entre deux, & alla porter tout cela sur ce village, qui en fut abîmé. Claude d'Aubery de Tonnerre, alors professeur à Lausanne, fit un discours à ce sujet, & le donna ensuite au public.

Morts illustres.

Le cardinal d'Armagnac.

Cette année, qui donna commencement à la funeste guerre qui s'alluma en France, vit aussi mourir plusieurs hommes illustres par leur rare sçavoir, au nombre desquels George cardinal d'Armagnac mérite d'avoir place, si non pour sa grande érudition, du moins pour l'affection loüable qu'il eut toûjours pour les gens de lettres. Il étoit fils de Pierre d'Armagnac, comte de l'Isle-Jourdain, vicomte de Gimois, & baron de Caussade; ce qui a fait croire à bien des gens, qu'il étoit en effet de la famille de Caussade; & que s'il prit le nom d'Armagnac, qui est plus illustre, ce ne fut que par concession de Henri d'Albret roi de Navarre, héritier de cette maison. Pierre d'Armagnac étoit fils naturel de Charle d'Armagnac VII. du nom; & Charle avoit eu pour pére Jean IV. comte d'Armagnac, & frére de Jean V. qui se révolta contre Louis XI. & qui malgré l'accord qu'ils avoient fait ensemble à Leitoure l'an 1472. fut assassiné en trahison dans son Château. Telle fut l'origine du Cardinal. Comme il n'étoit pas assez riche pour espérer de tenir dans le monde un rang qui répondît à ces grands titres qu'il portoit, il prit le parti de l'Eglise, obtint des Bénéfices très-considérables, & fut envoyé à Rome en qualité d'Ambassadeur, sous le régne de François I. à la recommandation duquel il fut fait Cardinal, & passa par tous les honneurs de l'une & de l'autre Cour. C'étoit un Prélat d'une politesse, d'une douceur, & d'une libéralité admirables. Il s'étoit déclaré le protecteur de tous les gens de lettres; témoins deux grandes lumiéres de notre siécle, Pierre Gilly, & Guillaume Phylander, qui après avoir été nourris & élevés chez lui, en quelque sorte, sont morts dans la maison de leur bienfaicteur; le premier à Rome, & l'autre à Toulouse. Dans la suite le cardinal de Bourbon ayant été fait Légat d'Avignon, le cardinal d'Armagnac fut associé à son ministére, & choisit Avignon, à cause de la bonté de son air, pour y passer le reste de ses jours. Avec ces qualités dont je viens de parler, & qui lui

gagnérent

gagnérent le cœur de tous les peuples voiſins, il ſçut beaucoup mieux que par les armes, conſerver au S. Siége ce petit Etat, au milieu des guerres civiles qui déſolérent ce Royaume. Pour récompenſe d'un ſi grand ſervice, il eut la douleur de voir aſſaſſiner preſque ſous ſes yeux un homme qu'il aimoit, Guillaume de Patris de Toulon (1), qu'il avoit chargé de toutes les affaires de la Légation; & cela, parce qu'on l'avoit accuſé auprès du Pape, de favoriſer le parti du roi de Navarre & des Proteſtans. Ce qui rendit cet affront plus piquant, c'eſt qu'ayant enſuite demandé juſtice de cet attentat à S. S. elle fit réponſe qu'on n'avoit rien fait que par ſon ordre, & qu'elle avoit eu de bonnes raiſons pour le donner. On croit que c'eſt ce qui avança la mort de ce Prélat, qui quoiqu'il fût déja fort âgé, car il avoit quatre-vingt-cinq ans, étoit encore très-vigoureux. Elle arriva le ſecond (2) de Juin. Son corps fut enterré dans la Cathédrale d'Avignon, où dès ſon vivant il s'étoit fait élever un mauſolée.

Le cardinal Sirlet.

Quelque tems après, c'eſt-à-dire le 8. d'Octobre, le cardinal Guillaume Sirlet mourut à Rome âgé de ſoixante & onze ans. Il étoit originaire de *Squillace* en Calabre; & par ſa grande habileté dans la langue Grecque, à laquelle il joignit enſuite la ſcience de l'Hébreu, il mérita l'eſtime de Paul III. qui lui donna l'évêché de Monopoli. Pie IV. le fit enſuite Cardinal, à la recommandation du cardinal Charle Borromée; & après la mort du cardinal Marc Antoine Amulio, il fut chargé du ſoin de la bibliothéque du Vatican. Cette place fut remplie après lui par le cardinal Antoine Caraffe, qui ſçavoit auſſi parfaitement le Grec, & qui mit enfin la derniére main à l'édition Grecque de la Bible, qu'on avoit commencée dès le vivant de Sirlet. Ce cardinal Sirlet avoit auſſi une bibliothéque particuliére très-nombreuſe, qui auroit mérité d'être achetée d'un Roi. Elle a paſſé au cardinal Aſcagne Colonne; & il a hérité auſſi des ſçavantes notes de ce Cardinal ſur les Pſeaumes, auſſi bien que de ſon *Apparatus Biblicus*, qui n'ont point encore vû le jour.

(1) On a retranché *Epiſcopum* : car il n'y a point eu d'évêque de Toulon de ce nom.

(2) Au lieu de *V. Non. Jun.* ce qui ne peut être, on a lû *IV. Non. Jun.*

HENRI III. 1585.

Muret. Marc Antoine Muret de Limoges avoit précédé le cardinal Sirlet ; il mourut à Rome le 4. de Juin, âgé de cinquante-neuf ans. C'étoit un génie heureux, né pour toutes sortes de ſciences. Mais il s'appliqua principalement aux belles lettres ; excella dans la connoiſſance des deux Langues ; & ſe rendit célébre par la pureté avec laquelle il écrivoit en Latin. Il avoit outre cela un goût très-ſain. Muret profeſſa d'abord les belles lettres à Paris, enſuite à Bourdeaux & à Auſch. Il enſeigna auſſi le Droit à Poitiers & à Toulouſe ; après quoi il paſſa en Italie, regretté de tous ſes compatriotes, l'an 1554. demeura ſix ans à Veniſe & à Padouë ; & ſe rendit enſuite à Rome auprès du cardinal Hippolyte d'Eſt, qui lui fit un parti fort avantageux. Après ſa mort le cardinal Louis d'Eſt le prit chez lui, où il devint toûjours plus ſçavant & plus éloquent, à meſure qu'il avançoit en âge. François Bencio, digne diſciple d'un ſi grand maître, fit ſon éloge en préſence de l'illuſtre aſſemblée qui ſe trouva à ſes funerailles à la Trinité du Mont, où il avoit demandé par ſon teſtament d'être enterré.

Vettori. Sur la fin de l'année, Pierre Vettori noble Florentin mourut le 19. de Decembre, & fut enterré dans l'égliſe du S. Eſprit, qui appartient aux Religieux Auguſtins. Il étoit beaucoup plus vieux que Muret, car il avoit plus de quatre-vingt-dix ans, & avoit ainſi joüi du plaiſir de voir renaître les lettres en Italie, comme il eut la douleur de les y voir auſſi preſqu'éteintes. En lui on vit revivre ce fameux Pierre Vettori, qui étoit de la même famille, & étoit mort il y avoit ſoixante & dix ans ; puiſque autant que celui-là avoit rendu de ſervices à la république de Florence, dans des tems très-fâcheux, par ſa prudence & ſa bravoure ; autant celui-ci fit-il d'honneur à la République des lettres, par ſon eſprit & ſes écrits. Mais comme la plûpart des ouvrages de belles lettres qu'il a compoſés, avec les éditions qu'il nous a données des anciens auteurs tant Grecs que Latins qu'il a revûs & corrigés avec tant d'exactitude & de ſoin, ſont entre les mains de tout le monde, il eſt inutile que je m'arrête plus longtems ſur ſon éloge.

Sigonius. Charle Sigonius étoit mort avant Vettori, & beaucoup

plus jeune que lui. Il étoit natif de Modene, d'où ſont ſortis les cardinaux Jacque Sadolet, & Grégoire Corteſe, auſſi illuſtres par leur érudition, que par la dignité dont ils étoient revétus; Mario Molſa; Gabriel Falopia, & tant d'autres ſçavans hommes. Après avoir fait ſes études ſous Romulus Amaſeo, le Senat de Veniſe l'appella dans cette ville, pour y enſeigner les belles lettres à la place de Jean-Baptiſte Egnatio. De là il paſſa à Padouë, où il eut de grands différends de vive voix & par écrit, avec un rival qui lui étoit bien inférieur, mais dont le parti étoit preſque auſſi fort que le ſien; car leur diſpute partagea toute cette Univerſité. C'étoit François Robortello. Il écrivit auſſi beaucoup contre Nicolas Grouche notre compatriote, qu'il mettoit fort au-deſſus de Robortello. Il alla enſuite à Boulogne, où il fit ſes derniéres preuves, ayant donné à la poſtérité pluſieurs ouvrages immortels, où marchant ſur les traces d'Onufre Panvini, il a éclairci mieux que perſonne, ce qui regarde les Antiquités Romaines, & l'Hiſtoire du bas Empire. Enfin ayant fait au mois d'Août un voyage à Modene ſa patrie, où il vouloit ſe donner une retraite pour le reſte de ſes jours, il y trouva ſa derniére demeure. En effet il y fut attaqué d'une maladie qui l'enleva à l'âge de ſoixante ans.

Erizzo.

Sébaſtien Erizzo noble Venitien, mérite auſſi d'avoir place parmi ces grands hommes. Après avoir donné aux ſciences ſes premieres années, il paſſa ſa jeuneſſe dans les charges de la République. Il les quitta enſuite pour reprendre les lettres, & ſe donna tout entier à l'étude, mit la derniére main à un ouvrage ſur les médailles antiques, écrivit quelque choſe ſur la morale d'Ariſtote, traduiſit en Italien le Timée de Platon, & commenta quelques autres ouvrages philoſophiques. Après cela, comme ſi l'étude l'eût rendu plus propre aux emplois de l'Etat, il les reprit à l'âge de quarante ans, & y mourut âgé de cinquante-cinq ans, également eſtimé pour ſon grand ſçavoir, & pour ſa rare prudence dans le maniement des affaires.

Rembert Dodenée.

La mort avoit enlevé peu de tems auparavant, Rembert Dodenée de Malines. Il avoit été medecin des Empereurs Maximilien II. & Rodolphe II. & s'eſt rendu fameux par

un ouvrage de Botanique, qu'il a donné au public, mieux digéré qu'aucun autre qui eût encore paru. Il fut ensuite professeur public de Medecine à Leyde, où il eut beaucoup de succès. Il mourut le 10. de Mars, âgé de soixante & huit ans.

Molanus.

Enfin le 18. de Septembre, Jean Molanus de Louvain, & professeur de Théologie dans cette célébre Université, fut enlevé au public par une mort qu'on peut appeller prématurée; car quoiqu'il fût déja assez âgé, cependant comme cet habile homme étoit fort sçavant dans l'Histoire Ecclésiastique, sur laquelle il avoit beaucoup écrit, il eût été à souhaiter qu'il eût eu le tems de mettre au jour plusieurs ouvrages excellens qu'il avoit composés sur cette matiére. Son corps fut inhumé dans l'église de S. Pierre.

Jean Crato.

Cette année fut encore funeste à Jean Crato de Breslaw en Silésie. Il avoit fait ses premiéres études en Allemagne, sous Philippe Melanchton. Ensuite il étudia sous Jean-Baptiste Montan médecin célébre, & devint sous lui un excellent Philosophe, & un très-habile médecin. Aussi pour marquer la reconnoissance qu'il avoit des soins d'un si bon maître, ce fut lui qui se chargea de revoir & d'augmenter ses Conseils, & les autres ouvrages qu'il avoit imprimés, aussi bien que de donner au public ceux qui n'avoient pas encore vû le jour. Ce qu'il eut de particulier, c'est que par un bonheur bien rare, dont il fut redevable à son habileté, jointe à une douceur & une prudence très-grande, il fut consécutivement & sans interruption, Conseiller & premier médecin de trois Empereurs, le pére, le fils, & le petit-fils, sans avoir jamais cessé de leur être également cher. Enfin il mourut doucement dans sa patrie, comme il le souhaitoit, âgé de soixante & sept ans.

Pierre Ronsard.

La mort de Pierre Ronsard terminera les évenemens de cette année. Il étoit originaire d'une famille noble du Vendômois; & après avoir été Page chez Charle duc d'Orleans, pendant sa jeunesse, il avoit depuis passé quelque tems en Ecosse. Il se mit ensuite à l'étude des belles lettres, dans un âge assez avancé. Jean Dorat fut son maître; il s'y appliqua avec tant d'ardeur & de succès, qu'il répara bientôt le tems que sa négligence lui avoit fait perdre.

Mais il fit ſur-tout de ſi grands progrès dans la poëſie par la lecture des Anciens, qu'il feuilletoit jour & nuit, & par l'envie qu'il ſentoit de les imiter ; qu'il ſemble avoir égalé, & même ſurpaſſé quelquefois tout ce que nous avons de meilleur de l'Antiquité. Auſſi la nature avoit-elle réüni dans lui deux grands talens pour la poëſie, & qui ſe trouvent raſſemblés rarement dans un même ſujet, une imagination grande, & un jugement ſain ; & il ſçut ſi bien allier l'art avec la nature, & prendre ce vrai goût de la belle poëſie des Grecs & des Latins, que depuis le ſiécle d'Auguſte que la paix profonde dont joüiſſoit l'Univers, rendit ſi fécond en génies excellens, on peut dire ſans exagérer, & ſans craindre d'offenſer perſonne, qu'aucun en ce genre ne l'avoit encore égalé. Mais comme il n'a-voit pas moins de bonne mine & de vigueur de corps, que d'eſprit, à force de ſe réjoüir & d'aimer les plaiſirs, il ſe ruina la ſanté ; en ſorte que ſur la fin de ſa vie, il ſe vit extrémement tourmenté de la goute. Cependant au mi-lieu de ſes douleurs, il ne laiſſoit pas de faire encore des vers ; & quoique l'âge eût glacé ſa veine, on ſentoit pour-tant qu'ils étoient toûjours frappés au même coin. Il vint au monde l'année même de la bataille de Pavie, comme il le marque dans une de ſes Elégies, adreſſée à Remi Belleau, comme ſi la Providence eût voulu dédomma-ger la France de la perte qu'elle fit à cette journée, & des malheurs qui la ſuivirent, par la naiſſance d'un ſi grand homme. Enfin atténué par la maladie, il mourut le 28. de Décembre au Prieuré de S. Côme en Touraine, ſitué proche de Tours dans un païs fort agréable, que Charle IX. lui avoit donné, & où il voulut être enterré. Ron-ſard en expirant fit encore des vers ſur des ſujets de piété, qui n'étoient pas mauvais, & qu'on a imprimés depuis avec ſes autres ouvrages. Il avoit fait un teſtament, par lequel il nommoit pour ſon héritier Jean Galland, qui a tra-vaillé ſi utilement à l'éducation de la jeuneſſe de Paris, & chez qui il logeoit toûjours lorſqu'il venoit dans cette Capitale. En reconnoiſſance, & pour honorer la mémoire d'un ſi grand homme, Galland lui fit faire des obſéques

HENRI III. 1585.

HENRI III. 1585.

magnifiques dans son collége de Boncourt. Jacque Davy du Perron jeune homme déja fort estimé pour son esprit & son sçavoir, & qui dans la suite crût en dignité, aussi bien qu'en réputation, comme je le dirai dans la suite, fit l'éloge du défunt. Galland fit même élever à Ronsard une statuë de marbre dans sa chapelle; & longtems après il célébroit encore son anniversaire par un Service solemnel, & par des disputes littéraires, dont les tenans étoient les meilleurs étudians de son Collége.

Fin du Livre quatre-vingt-deuxiéme.

HISTOIRE
DE
JACQUE AUGUSTE DE THOU.

LIVRE QUATRE-VINGT-TROISIÉME.

Henri III.

1585.

Suite des guerres des Païs-bas.

TANDIS que les Ambaſſadeurs des Provinces-Unies étoient en France, la guerre continuoit dans les Païs-bas. Guillaume de Naſſau, fils de Jean de Naſſau, après avoir pris poſſeſſion ſolemnellement à Lewarden du gouvernement de Friſe, avoit fait ſur le Steenwick une entrepriſe qui ne lui réüſſit pas. Le prince de Parme penſoit de ſon côté à ſe rendre maître de Bergopſom. Pour cela il avoit mis dans ſes intérêts Bravoëts qui commandoit la garniſon de cette place. Mais leur intelligence fut découverte ; enſorte que ce projet n'eut aucunes ſuites. Bravoëts ſe retira de bonne heure auprès du Prince ; & par ſa fuite il ſe mit à couvert de la peine que ſa trahiſon méritoit.

Entrepriſe des Etats ſur Bolduc.

Il y avoit déja long-tems que les Etats avoient des vuës ſur Bolduc, dont ils eſpéroient pouvoir ſe rendre maîtres par le moyen des exilés, qui ſe voyoient avec chagrin ſi long-tems éloignés de leur partie. Ainſi ils crurent devoir faire une tentative ſur cette place. L'auteur & le chef de cette entrepriſe fut Julien de Cleerhage. Il étoit à la vérité de

HENRI III. 1585.

Bruxelles ; mais il s'étoit marié dans une famille de Bolduc, & étoit officier dans le régiment d'Yselstein. Il donna avis aux Etats, qu'il avoit des intelligences dans la ville, & qu'il seroit aisé d'y faire entrer des soldats ; & lui même se chargea de l'exécution.

Sur ces assûrances le 19. de Janvier le comte Philippe de Hohenlo partit à la tête de quelques troupes, & marcha de ce côté-là le plus secrétement qu'il lui fut possible. En même tems de Cleerhage se disposa à tenir sa promesse. Il prit avec lui quelques soldats, choisit sous la porte qui mene à Anvers un endroit où il ne pût être découvert, & s'y cacha. De-là aussitôt que la nuit fut venuë, il alla passer le retranchement qu'on avoit élevé à la tête du pont levis, & se logea dans deux cabanes qui servoient à poser les sentinelles, attendant que sur les huit heures du matin on vînt ouvrir la porte, & baisser le pont. Alors sortant de son embuscade, suivi de ses gens, il se jetta sur le corps-de-garde, qu'il passa au fil de l'épée, & se rendit ainsi maître de la porte. Ensuite ayant été renforcé par le reste de sa compagnie, qui vînt le joindre, il marcha vers la place, qui étoit vis-à-vis, & s'en empara encore, après quelque légére résistance de la part des habitans.

De Cleerhage avoit laissé à la garde de cette place un jeune officier dont il connoissoit la bravoure, nommé Frideric-Herman Cloet, & il lui avoit ordonné expressément de ne point abandonner la porte, qu'il n'eût reçû de nouveaux ordres du colonel Yselstein. Mais Cloet croyant que ses gens avoient tué un vieillard qui étoit chargé de la garde de cette porte, au moment qu'il se mettoit en devoir de faire tomber la herse, & voyant déja près de trois mille hommes, tant cavalerie qu'infanterie, entrés dans la ville, oublia les ordres qu'il avoit reçus. Au lieu de rester à la garde de son poste, qu'il ne jugeoit plus fort important ; il se mêla aux troupes qui entroient en foule & sans ordre, dans la vuë de profiter du pillage, & les suivit avec ses gens. Alors ce vieillard qu'il avoit cru mort, & qui n'étoit que blessé, sortant de sa retraite, & ne trouvant aucun corps-de-garde à la porte, il la ferma avec la herse. Cependant comme le comte de Hohenlo & le colonel Yselstein n'étoient point encore arrivés, les

troupes

troupes qui étoient entrées, au lieu de garder les avenuës, ſelon l'ordre qu'elles avoient, ſe débandérent pour piller. Mais les bourgeois, qui ſont des plus aguerris de toute la Flandre, s'étant ralliés dans ce moment, & ayant à leur tête Claude de Barlaymont baron de Haultepenne, qu'une maladie avoit engagé à venir à Bolduc pour faire quelques remédes, tombérent ſur ces troupes diſperſées ; & après quelques volées de canon, qu'on tira pour rompre la cavalerie, ils les obligérent d'abandonner le pillage pour prendre la fuite. De Cleerhage fit envain tous ſes efforts pour s'y oppoſer ; il eut beau leur repréſenter que le comte de Hohenlo alloit paroître avec le reſte de l'armée ; rien ne fut capable de les arrêter. Le déſordre augmenta encore à la porte, quoique ſur le rapport de Cleerhage, les fuyards fuſſent perſuadés que c'étoit le Comte lui-même qui l'avoit fait fermer pour empêcher leur ſortie. Les uns ſe mirent en devoir de rompre la herſe ; d'autres plus impatiens ſautérent par deſſus les murailles ; quelques-uns, mais en petit nombre, oſérent faire tête aux habitans. Environ trois cens hommes périrent en cette occaſion. De ce nombre fut Ferdinand Truchſes frére de Gebbard Electeur de Cologne, qui venoit d'être dépouillé de ſes Etats. Après la perte de Bonne, ne voyant plus d'eſpérance de ſoûtenir le parti de ce Prélat, il s'étoit réfugié en Hollande, & étoit alors au ſervice des Etats généraux. L'amiral Juſte de Naſſau ne ſe ſauva qu'en ſe précipitant du haut des murs de la ville. De Cleerhage lui même, après avoir fait tout ce qu'on pouvoit attendre d'un brave officier, ne voyant plus qu'environ quinze hommes autour de lui, ſe jetta avec eux, tout armé qu'il étoit, de la tour de Cruyſtoren dans le foſſé, & fut redevable de la vie à un ſoldat Ecoſſois, qui l'en retira. A l'égard de Cloet, quoiqu'il ſe fût comporté bravement en cette occaſion, & qu'il eût même enlevé un drapeau à l'ennemi, il fut condamné à perdre la tête, pour avoir abandonné la garde de la porte, & avoir par là été la cauſe du mauvais ſuccès de cette entrepriſe.

Réduction de Nimégue à l'obéiſſance du roi d'Eſpagne.

Cet accident fut ſuivi de la perte de Nimégue dans la Gueldre, qui ſur ces entrefaites abandonna le parti des Etats. Ceux qui avoient le maniement des finances dans cette ville ayant été accuſés de malverſation, cherchérent le moyen de

HENRI III. 1585.

se soustraire au châtiment qu'ils appréhendoient. Dans cette vuë, à la sollicitation du colonel Martin Schenck, qui étoit encore alors au service du prince de Parme, ils présentérent une requête dont le Magistrat fut très-choqué, par laquelle ils demandoient que conformément à la derniére pacification, on leur accordât des Eglises, avec la liberté de s'y assembler, & d'y célébrer les cérémonies qui sont en usage parmi les Catholiques. Leur demande étoit juste; mais parce qu'il paroissoit que ce n'étoit qu'un prétexte pour exciter quelque mouvement dans cette ville, Adolphe comte de Newenar gouverneur de la Province s'y opposa; & pour arrêter les suites de leurs complots, il se mit en devoir de renforcer la garnison. Ce fut là le signal de la révolte. Les intéressés ayant à leur tête Guillaume Arimberg Dormick, un des plus considérables bourgeois, prennent cette occasion pour soulever le peuple contre le Gouverneur; s'emparent des portes & des murs de la ville; se rendent maîtres de l'artillerie; désarment les troupes qui étoient dans la place; y font entrer celles de Schenck, qui logeoient dans les environs, & en chassent la garnison; enfin comme après cela ils avoient tout à craindre du comte de Newenar, ils s'adressent au baron de Haultepenne, font par son moyen leur traité avec le prince de Parme à des conditions très-avantageuses, & rentrent sous l'obéïssance du roi d'Espagne. Les habitans de Doesbourg suivirent aussitôt après leur exemple. Ceux d'Arnhem songeoient aussi à les imiter; mais le comte de Newenar les prévint. Il fit faire une fausse attaque à la place, qui attira tous les habitans de ce côté-là. Cependant il se rendit maître d'une des portes, entra dans la ville suivi de bonnes troupes, & s'en assûra, en y mettant une forte garnison.

En même tems Valentin Pardieu sieur de la Motte, gouverneur de Gravelines, fit sur Ostende une tentative qui ne lui réussit pas. Il avoit emporté du premier abord la vieille ville, qui communique à la nouvelle par un pont. Ensuite il s'y étoit retranché contre les assiégés par une enceinte de chariots, & de sacs de terre, & avoit laissé à la garde du pont Jean de Namur. Mais cet officier ayant abandonné ce poste pour piller, la garnison fit une sortie. En même tems l'artillerie des vaisseaux qui étoient dans le port, ayant fait plusieurs

décharges très-vives,les Espagnols furent obligés d'abandonner leur conquête, & de se retirer avec perte, laissant sur la place plus de deux cens hommes, qui furent écrasés sous les ruines d'un bastion nouvellement élevé. Environ quarante officiers périrent en cette occasion. La Motte y perdit tout le canon qu'il avoit amené, & fut lui même blessé à la main.

Cependant la disette étoit grande à Bruxelles & à Malines. Dès l'année précédente les bourgeois de ces deux villes voyant que les vivres commençoient à y manquer, avoient envoyé en Hollande pour acheter du bled. De là il avoit été transporté à Anvers; mais depuis que les Espagnols avoient fermé l'Escaut, & que le prince de Parme avoit formé le siége de Vilvoorde, il n'avoit pas été possible de le faire passer plus haut. Outre cela on y étoit exrémement chagrin de la perte qu'on avoit faite depuis peu d'une quantité très-considérable de marchandises, dont on soupçonnoit que les garnisons de ces deux places avoient profité. Ceux qui dans Bruxelles favorisoient le parti des Espagnols, profitérent de ces circonstances pour soulever le peuple contre les Magistrats, sous prétexte que c'étoit à leur négligence & à leur avarice qu'on devoit imputer l'extrémité où la ville étoit réduite; & la sédition alla si loin, que pour appaiser la fureur de ces mutins, il fallut arrêter ceux qu'on leur faisoit regarder comme les auteurs de leurs malheurs. Cependant on reconnut ensuite que ces accusations n'étoient que de pures calomnies, & les Magistrats furent relâchés. En même tems on s'assûra de ces délateurs cachés qui avoient été les auteurs de ce soulevement, & on les mit en prison. De ce nombre fut le capitaine Ronck, qui avoit si bien aidé Pontus de Noyelle sieur de Bours à reprendre le château d'Anvers; & il y auroit infailliblement laissé la tête, lui & ses complices, si peu de tems après, la ville ne se fût renduë au prince de Parme.

Reduction de Bruxelles à l'obéïssance des Espagnols.

Le retardement du comte de Hohenlo qui s'étoit chargé de faire entrer des convois dans la place, fut la cause de cette révolution. Il étoit parti de Bergue dans cette intention, & pouvoit prendre deux routes pour y arriver. Mais l'inondation ne lui permettant pas de suivre la plus courte; & ayant trouvé la seconde, qui étoit beaucoup plus longue, fermée

HENRI III. 1585.

par de grands abbatis d'arbres, il ne lui fut pas possible de se rendre aussitôt que ceux de Bruxelles l'avoient espéré. Dans ces circonstances, pressés de la faim, ils eurent moins de peine à ajoûter foi au bruit que la faction Espagnole eut soin de répandre dans la ville, que le Comte avoit été défait ; & le 13. de Mars ils traitérent enfin avec le duc de Parme aux conditions suivantes : Qu'Olivier Tempel gouverneur de Bruxelles, le colonel Schay, & les capitaines Piron & Eetvelt, s'engageroient à ne point servir en Brabant dans les troupes des Etats pendant quelques mois ; que la garnison qui étoit dans la ville en sortiroit sous les armes ; que les bourgeois auroient deux ans pour délibérer, s'ils voudroient changer de Religion ; & que ceux qui ne pourroient s'y résoudre seroient obligés de se retirer. La ville avoit encore été taxée à une certaine somme, dont elle fut cependant déchargée, à condition que les habitans feroient rebâtir à leurs frais la Chapelle royale, avec les Palais du cardinal de Granvelle, & du comte de Mansfeldt, & qu'ils les meubleroient comme auparavant. A l'égard de leurs priviléges, on laissa à S.M.C. la liberté de les réformer, de les changer, ou diminuer, selon qu'elle le jugeroit à propos. On relâcha aussi les prisonniers, entr'autres Ronck, dont je viens de parler, & le capitaine Roland d'Yorck commandant des troupes Angloises, qui avoit été accusé auparavant d'avoir voulu livrer la ville aux Espagnols. Ensuite le prince de Parme y fit entrer de Goigny avec vingt enseignes de garnison. Pour Malines elle ne se rendit que quelque tems après ; & la jalousie qui régnoit entre ces deux villes, jointe au rafraîchissement qu'elle reçut par l'arrivée des convois qui avoient été destinés pour Bruxelles, & que le comte de Hohenlo fit entrer dans cette place, engagea les habitans à tenir encore pendant quelques mois.

D'un autre côté les Ambassadeurs que les Provinces-Unies avoient envoyés en France étoient déja de retour. Aussitôt qu'on fut informé en Angleterre du succès de leur négociation, Elisabeth qui d'un autre côté avoit aussi été instruite par le comte de Derby de l'Etat où étoient les affaires de ce Royaume, & des dispositions du Roi à l'égard des Flamans, appréhenda que son refus ne jettât cette Nation dans le désespoir, & ne l'obligeât à traiter avec l'Espagne. Pour prévenir

ce coup, elle renvoya auſſitôt en Flandre de Griſe grand Bailli de Bruges, qui peu de tems auparavant étoit paſſé en Angleterre pour lever des troupes; & elle le chargea d'aſſûrer les Etats, qu'elle étoit diſpoſée à leur faire plaiſir en tout ce qui dépendroit de ſon pouvoir. Cette nouvelle fit aſſembler les Etats. On propoſa de ſe mettre ſous la protection de la Reine; mais les voyages qu'il fallut faire de part & d'autre furent tellement traverſés par les vents contraires, & la négociation traîna ſi bien en longueur, que cependant on perdit Bruxelles, Malines, & enfin Anvers.

Suite du ſiége d'Anvers.

Cette ville ſe trouvoit fort reſſerrée par le pont que les Eſpagnols avoient commencé l'année précédente, & auquel ils mirent enfin la derniére main au mois de Mars de cette année. Ce fut alors que les Hollandois & le Zélandois reconnurent leur erreur, & ſe repentirent de n'avoir pas profité des occaſions qu'ils avoient euës de ruiner ces travaux, tandis que leurs troupes ſe morfondoient ſans fruit au ſiége de Zutphen, & que leurs gens de mer perdoient le tems à raiſonner inutilement ſur la conduite de cette guerre. Les Etats, qui s'étoient attendus juſque-là aux ſecours étrangers qu'ils eſpéroient tirer de la France, & qui dans cette confiance avoient voulu ménager leurs propres forces, commencérent alors à ouvrir les yeux. Ils équipérent une flote, dont ils donnérent la conduite au comte de Hohenlo, & à l'amiral Juſte de Naſſau. Elle étoit compoſée de quelques grands vaiſſeaux, & de pluſieurs autres bateaux plats, dont ils avoient bordé la hune d'arquebuſiers. Cette armée ayant pris le large à la faveur du flux, comme elle découvroit de loin, nétoya par pluſieurs décharges de mouſqueterie ſouvent réïterées, les tranchées & les travaux de Lyefkenshoeck avec une facilité qu'elle n'avoit oſé ſe promettre. En effet, à peine les ennemis eurent tiré quatre volées de canon, qu'ils abandonnérent ce poſte. Tout ce qui tomba ſous la main des vainqueurs fut paſſé au fil de l'épée. De-là ils allérent avec le même ſuccès ſe rendre maîtres des forts de Saint Antoniſchoeck, de Tervente, & d'Oyrt; enfin de tout Doel, d'où les garniſons ſortirent avec l'épée & le poignard ſeulement. Soit qu'une conquête ſi aiſée fût l'effet de la lâcheté des Eſpagnols, ou de leur infidélité, le prince de Parme en fit un

HENRI III. 1585.

châtiment rigoureux. Tous les Commandans des forts pris par les Flamans eurent la tête coupée sur la digue même, à la vuë de toute l'armée. Les troupes Allemandes travaillérent ensuite à élever plusieurs petits forts dans les postes que le Prince jugea de conséquence; & ces nouveaux ouvrages dédommagérent en partie de la perte qu'on venoit de faire.

Au reste le comte de Hohenlo, & l'amiral de Nassau, firent une grande faute de ne pas suivre en cette occasion le conseil que Sainte-Aldegonde leur avoit donné : c'étoit, après la prise du fort de Lyefkenshoeck, de tirer de là un retranchement jusqu'à la digue de Calloo, & de s'y fortifier. En effet, s'ils eussent pû conserver ce poste, il leur auroit été aisé d'y dresser des batteries, qui auroient infailliblement ruiné le pont que les Espagnols avoient bâti. Or voici de quelle maniére il étoit construit. Sur les deux côtés opposés de la digue, qui faisoient les deux extrémités de cet ouvrage, on avoit élevé deux grands forts; l'un en Flandre proche de Calloo, appellé le fort Sainte Marie; l'autre dans le Brabant proche d'Ordam, nommé le fort Saint Philippe; & tous deux étoient défendus par plusieurs autres petits, jusqu'au nombre de trente, bâtis de côté & d'autre dans les postes qu'on avoit jugés les plus avantageux. Du pied de ces deux grands bastions sortoient deux haies de pilotis de la hauteur de cinquante pieds, enfoncés avec force, & très-serrés, qui de part & d'autre s'avançoient dans la riviére, autant que la profondeur de l'eau avoit pû le permettre. Ces pilotis étoient couverts de planches, & resserroient le lit du fleuve de plus de mille pieds, ne laissant qu'une ouverture au milieu de plus de treize cens pieds de largeur. Cet espace étoit fermé par trente bateaux, qui portoient chacun un entablement fait de poutres & de mâts éloignés l'un de l'autre de plus de vingt pieds, & attachés entr'eux par quatre chaînes ou cables. Chaque bateau étoit sur deux ancres, qui l'affermissoient contre le flux & le reflux, & portoit deux gros canons à la poupe, & à la prouë, avec trente soldats. Toute la distance d'un fort à l'autre étoit de deux mille quatre cens pieds. En même tems, pour arrêter toutes les entreprises de ceux d'Anvers, les Espagnols avoient construit une espéce de radeau, composé de mâts & de grosses poutres quarrées attachées ensemble, &

soûtenu par des barques appuyées sur plusieurs ancres. Cette nouvelle machine étoit environ à cinq cens pieds de distance, & on l'avoit destinée à arrêter tout ce qui viendroit par eau à l'attaque du pont, afin de donner le tems à l'artillerie des forts, des bateaux, & des digues, de couler à fond tout ce qui se présenteroit. Enfin le prince de Parme avoit fait venir de toutes parts un nombre prodigieux de bateaux ; on avoit mis des troupes dessus ; & on les avoit postés de côté & d'autre aux environs du pont, pour en défendre les approches. On employa sept mois entiers à perfectionner ces travaux. Cependant de part & d'autre on avoit élevé des batteries, & posté des troupes sur les digues pour empêcher la navigation. Mais ces précautions furent inutiles ; malgré cela les ennemis furent assez hardis, ou assez habiles pour continuer pendant tout ce tems là de passer aussi librement qu'à leur ordinaire.

Les habitans d'Anvers opposérent à cet ouvrage plusieurs forts qu'ils firent bâtir en différens endroits, tans dans le Brabant que dans la Flandre, à Lillo, à Saint Antonishoeck, à Tervente, à Oyrt, & à Borcht. Outre cela ils élevérent au pied de leurs murailles, entre la citadelle & la porte Impériale une espéce de bastion qui servoit d'ouvrage avancé. Cependant ils étoient occupés à inventer de nouvelles machines pour ruiner le pont des Espagnols. Celui qui présidoit à tous ces travaux étoit Frideric Jenebelli Mantoüan, dont j'ai déja parlé. Il avoit donné des preuves de son habileté à la reine Elisabeth ; & cette Princesse l'avoit ensuite envoyé à Sainte-Aldegonde. Cet Ingenieur avoit d'abord proposé qu'on lui fournît trois grands vaisseaux, dont l'un étoit de cent cinquante tonneaux, l'autre de trois cens cinquante, & le troisiéme, nommé le Lion, de cinq cens, afin d'y bâtir des mines & des fourneaux de pierre. Il avoit demandé outre cela, qu'on lui donnât soixante bateaux larges & plats, qu'il vouloit lier fortement ensemble avec des cables, des chaînes, & des poutres. Son dessein étoit, qu'à la faveur de la marée cette petite flote s'avançât sur le fleuve en forme de croissant ; & chaque bateau devoit être garni de deux ancres, ou de deux grapins qui seroient élevés de dix pieds au dessus de la surface de l'eau, afin d'acrocher, & d'entraîner tout

HENRI III. 1585.

ce dont ils approcheroient. Mais comme toutes les affaires passoient par les mains d'une infinité de gens, dont chacun avoit son sentiment particulier, au lieu que dans un danger si pressant toute la conduite du siége auroit dû rouler sur une seule tête, on perdit d'abord un tems considérable à raisonner sur le projet de Jenebelli ; & ensuite par une épargne hors de saison, on retrancha beaucoup de ce qu'il avoit demandé. En effet on ne lui donna que deux vaisseaux médiocres, nommés la Fortune & l'Espérance, qui n'étoient pas chacun de plus de soixante & dix ou quatre-vingts tonneaux, avec dix autres bateaux plats, qu'ils appellent Pleytes.

Malgré la médiocrité de ce secours, Jenebelli ne laissa pas de le mettre en usage. Il choisit deux vaisseaux dont le corps lui parut le plus ferme, & les renforça encore de tous côtés avec des planches & de bonnes poutres. Ensuite il bâtit dans chacun avec de grandes pierres blanches de cinq pieds de longueur un fourneau, dont la longueur intérieure étoit de quarante pieds, sur trois pieds & demi de hauteur & de largeur. Dans l'un il mit six milliers de poudre, & dans l'autre sept mille cinq cens livres. Chaque fourneau étoit couvert de grandes pierres bleuës, & formoit un éperon qui s'avançoit de six pieds, & étoit à l'épreuve du canon. Il y avoit au dessus une lumiére pour mettre une méche. Enfin l'Ingénieur avoit pratiqué au dessus des vaisseaux mêmes une machine qui jettoit du feu pendant une heure avant que la poudre prît, afin d'amuser les ennemis, qui croyant n'avoir pas autres choses à craindre, se laisseroient aisément attirer par ce spéctacle, & seroient mis en piéces au moment qu'ils y penseroient le moins, en même tems que le pont seroit ruiné par l'effort de cette terrible machine. Outre cela il avoit préparé trente-deux grandes barques plattes qu'il avoit remplies de feux d'artifices, & dont, de demie heure en demie heure, huit à la faveur du reflux devoient descendre le fleuve tout en feu. Enfin pour perfectionner ce projet, Jenebelli avoit encore rempli de poudre plusieurs petites barques de pécheurs, destinées à mettre le feu aux bateaux que les Espagnols avoient postés aux environs du pont. Son dessein étoit d'exciter par là les ennemis à jetter leur premier feu pendant deux heures, à faire toutes leurs décharges, & de

les

les lasser, afin qu'ils ne fussent plus en état d'agir lorsque les deux grands brûlots, qui ne devoient faire leur effet que l'un après l'autre, aborderoient au pont.

Ce fut le 4. d'Avril, le lendemain du jour que les troupes des Etats s'étoient emparées du fort de Lyefkenshoeck, qui fut destiné à l'exécution de ce dessein. Mais l'amiral Jacob Jacobssen, soit par négligence, soit par mauvaise volonté, fit en cette occasion une grande faute. En effet dès que le reflux commença à se faire sentir, ces quatre escadres de huit chaloupes chacune, dont je viens de parler, partirent toutes ensemble, & en même tems. Outre cela elles furent suivies immédiatement après par les deux grands brûlots qu'on n'auroit pas dû lâcher sitôt. Enfin il y en eut un auquel on mit trop tôt le feu. Il y avoit dedans un ressort semblable à celui d'une horloge, qui lorsqu'il étoit lâché mettoit de lui même le feu aux poudres, sans qu'il fût besoin de méche. Le reflux porta ce vaisseau proche du pont, où il s'arrêta sans produire aucun autre effet. Le prince de Parme, de dessus la digue où il étoit, regardoit venir de loin la flote ennemie, & les brûlots qui la suivoient; & voyant qu'il y en avoit déja un qui s'étoit avancé jusqu'au pont, sans rien opérer de plus, il se moquoit des vains efforts des assiégés, persuadé que ce grand feu s'en iroit en fumée, & ne produiroit rien davantage. Ainsi il céda aux instances du Sergent de bataille de Vega, vieux soldat qui le prioit de s'éloigner; & après avoir laissé à la garde du pont Robert de Melun marquis de Risbourg, avec Gaspard Robles de Billy, il se retira au fort Sainte Marie avec D. Cesar d'Avalos marquis du Guât, & le comte Nicolas de Cesis.

Cependant des quatre escadres préparées par Jenebelli, l'une alla échoüer au rivage proche d'un fort des Espagnols; & ayant pris feu, elle mit en piéces les troupes qui le gardoient, & qui avoient eu l'imprudence de s'en approcher. L'autre s'accrocha aux poutres, dont étoit composé le radeau qui couvroit le pont, & s'y arrêta. Une troisiéme passa plus loin, & s'avança jusqu'aux pilotis enfoncés dans la riviére, dans l'endroit même où ils joignoient le pont. Là elle resta aussi assez longtems avant que de produire aucun effet. Ce retardement enhardit les Canoniers, & les Ingénieurs

HENRI III. 1585.

qui étoient ſur le pont. Ils réſolurent d'approcher de ces vaiſſeaux, pour en ôter la matiére qui devoit y mettre le feu, ou pour l'éteindre. La plûpart ſautérent dedans. Il y en eut même d'aſſez hardis pour entrer dans le grand brûlot, afin d'examiner de près la conſtruction de cette machine. Mais le fourneau ayant pris feu ſur ces entrefaites, ils furent tous mis en piéces avec un bruit épouvantable. L'effet que cette machine produiſit fut ſi violent, qu'il réduiſit en poudre le vaiſſeau même, ſans qu'il en parût depuis aucun veſtige. L'effort en fut ſi prodigieux, que les flots ſortant de leur lit, & laiſſant le fond preſque à ſec, allérent ſe répandre comme un torrent ſur l'un & l'autre rivage juſque bien avant dans les terres. Le fort de Calloo en fut tellement inondé, que les troupes y avoient l'eau juſqu'aux genoux. Toutes les méches furent éteintes. Les canons même, les arquebuſes, & les autres armes à feu étoient ſi mouillées, que ſi les aſſiégés avoient fait dans ce moment là une ſortie ſur le camp, il n'auroit pas été poſſible d'en faire contr'eux aucun uſage. Des vaiſſeaux qui portoient le pont, ſix furent briſés, d'autres renverſés, & coulés à fond. Huit cens hommes ſautérent en l'air, & furent mis en piéces, quoique les Eſpagnols ne faſſent monter cette perte qu'à cinq cens. Une infinité d'autres furent bleſſés par la chute des pierres & des morceaux de fer qui voloient de toutes parts. Enfin la violence du coup fut ſi grande, qu'elle ſe fit ſentir juſqu'à deux milles de là. On vit la plûpart de ceux qui l'entendirent tomber par terre, comme s'ils euſſent été frappés de la foudre. Le prince de Parme lui-même, qui n'étoit pas fort éloigné, fut terraſſé avec toute ſa ſuite; après quoi ſe relevant, & ayant repris ſes eſprits, il courut au pont, où la vuë d'un ſpectacle ſi déplorable, & d'un déſordre ſi étrange l'effraya d'abord. Cependant comme il avoit un courage intrépide, & une préſence d'eſprit admirable au milieu des plus grands dangers, il revint bientôt de ſon premier étonnement. Lorſqu'il vit que ce grand effort des aſſiégés n'étoit ſuivi d'aucune flote, toutes ſes eſpérances ſe ranimérent. Auſſitôt il mit la main à l'œuvre, ſuivi de tous ſes gens, que le bruit attiroit de toutes parts autour de lui; & les travaux furent pouſſés avec tant de diligence, que dans l'eſpace d'une nuit tout ce déſordre

fut réparé. Mais on fit quelque changement à la conſtruction du pont, & on le bâtit de ſorte qu'il pouvoit s'ouvrir, & laiſſer un paſſage libre aux brûlots ennemis, qui par là ne ſeroient plus en état de l'endommager.

Jacob Jacobſſen fit encore en cette occaſion une nouvelle faute beaucoup plus grande que la premiére. Ce fut de ne pas informer, comme on en étoit convenu, Sainte-Aldegonde & Jenebelli de ce qui étoit arrivé. En effet s'ils euſſent été avertis à tems que le pont étoit rompu, en attaquant les Eſpagnols dans le déſordre extrême que cauſa cet accident inopiné, ils auroient ruiné infailliblement l'ouvrage de tant de mois, & auroient rendu inutiles tous les efforts du prince de Parme. Le marquis de Riſbourg périt dans cette occaſion, avec de Billy Portugais, qui s'étoit beaucoup diſtingué dans les guerres de Flandre, & un Officier Eſpagnol nommé Sigura. Le Marquis n'étoit pas moins diſtingué par ſa valeur que par ſa naiſſance. Du reſte c'étoit un homme extrémement fier, que la jalouſie qu'il avoit conçuë contre le prince d'Orange, avoit engagé à abandonner le parti des Etats, pour lequel il avoit paru auparavant fort zélé, & contre lequel il ſe déclara juſqu'à devenir depuis ſon ennemi mortel. Les Eſpagnols ne furent pas fort ſenſibles à ſa perte; parce que, diſoient-ils, il avoit fait plus de mal à l'Eſpagne en un jour, tandis qu'il tenoit pour le parti contraire, qu'il ne pouvoit lui faire de bien en dix années de ſervice.

Cet exploit fut ſuivi d'une nouvelle tentative, que les aſſiégés firent au commencement du mois de May. Juſqu'alors ils avoient laiſſé inutile ce vaiſſeau d'une prodigieuſe grandeur, qui avoit été équipé dès l'année précédente, & qu'ils avoient nommé la Fin de la Guerre. Ils ſongérent donc à s'en ſervir. Ils mirent deſſus beaucoup de canon, avec environ mille arquebuſiers, & le firent voguer enfin contre le fort d'Ordam. Mais il fut ſi mal mené par les flots, & par les volées continuelles que lui tira la groſſe artillerie des Eſpagnols, qu'il ſe vit enfin obligé d'aller échoüer ſur la côte vis-à-vis d'Ordam même, ſans qu'il fût poſſible depuis de le remettre à flot. Les troupes qui le montoient ne furent pas plus heureuſes; & quelques arquebuſiers que le ſieur de la Motte avoit eu le tems de poſter avantageuſement,

HENRI III. 1585.

les reçurent avec tant de vigueur, qu'ils les forcérent de se retirer avec perte.

En même tems le comte de Hohenlo & le colonel Isselstein avoient mis à la voile à la tête de trente bateaux chargés d'un grand nombre de pionniers. Leur dessein étoit d'aller percer la digue, & d'attaquer en même tems le fort de Couwenstein, & le retranchement où commandoit le colonel Mondragon. Mais les espions du prince de Parme l'informérent de cette résolution des assiégés; & comme tout le succès du siége dépendoit de ce poste, puisque sa perte ou sa conservation ouvroit ou fermoit absolument le passage aux Hollandois, pour aller au secours de la place, il prit ses mesures, afin de prévenir les entreprises des ennemis. Ainsi il fit passer de bonne heure du canon au fort de la Croix, dont il doubla la garnison, & en donna la garde à Mondragon. Ensuite il confia la défense du fort de Couwenstein à Camille Bourbon *del Monte*, qui y entra avec quatre cens Allemans & deux cens Wallons. Cet Officier prétendoit tirer son origine de l'ancienne famille des Bourbons, établie en France. Cette maison étoit par elle-même fort distinguée; mais elle fut encore plus illustrée dans la suite par l'insertion d'une branche de la famille Royale, qu'elle adopta dans la personne de Louis fils de Robert de Clermont, & petit-fils de S. Louis; qui depuis prit ce nom pour lui & pour ses successeurs. Aussi *del Monte* voulant montrer qu'il étoit digne de porter un si beau nom, s'étoit fort distingué par sa valeur pendant tout le cours de cette guerre. Le comte de Mansfeldt gardoit le côté opposé de la digue avec le régiment Espagnol de D. Iñiguez, & un autre d'Italiens commandé par Camille Capizucca. Il avoit encore avec lui deux régimens, l'un d'Allemans, & l'autre de Wallons; & avoit ordre de porter du secours dans l'occasion, par tout où l'on en auroit besoin.

Ce fut le 7. de May que le comte de Hohenlo suivi du colonel Isselstein, aborda au point du jour à la digue de Couwenstein. En même tems ayant apperçu trois signaux, ils se disposérent à marcher à l'attaque. Ce fut encore là une faute capitale, qui eut de très-fâcheuses suites. On étoit convenu qu'aussitôt qu'on verroit paroître un fanal allumé

au haut d'une des tours de la ville, quelques Officiers que Sainte-Aldegonde avoit chargés de cette commiſſion, en donneroient auſſitôt avis au comte de Hohenlo par ces trois ſignaux. Mais ceux-ci, ſoit par négligence, ſoit par mauvaiſe volonté, s'en repoſérent ſur un imprudent, qui découvrant de loin le feu d'un ſoldat qui étoit ſur la digue, s'imagina que c'étoit le ſignal dont on étoit convenu, & donna lui-même auſſitôt les trois ſignaux. Ce fut là ce qui trompa le Comte. Comme c'étoit la marque à laquelle il devoit connoître que Sainte-Aldegonde partoit avec ſes troupes, il crut qu'il alloit bientôt le voir paroître ; & dans cette perſuaſion, il ordonna ſur le champ à ſes gens de ſe mettre à percer la digue. En même tems il attaqua avec vigueur le fort de Couwenſtein, & s'en rendit maître. Mais comme les ſecours ne venoient point, & que d'un autre côté les Eſpagnols envoyoient continuellement des troupes fraîches de ce côté-là, après un combat long & opiniâtre, où il perdit environ trois cens hommes, tués ou noyés, il fut obligé de ſe jetter dans une barque, ſuivi du colonel Iſelſtein, & ne ſe ſauva qu'avec peine. De Monberé commandant des troupes de Zélande périt en cette occaſion. Cette action coûta auſſi fort cher aux aſſiégeans, qui y perdirent beaucoup de monde, entr'autres Simon de Padilla qui s'étoit fort diſtingué à cette attaque.

HENRI III. 1585.

Le ſuccès de cette journée fit connoître au prince de Parme, que le deſſein des ennemis étoit de ſe rendre maîtres, à quelque prix que ce fût, de la digue de Couwenſtein, ou du moins de la percer ; parce que c'étoit le ſeul obſtacle qui les empêchât de paſſer de Lillo à Anvers au travers des campagnes inondées. Il fut encore confirmé dans ce ſentiment par le rapport de quelques priſonniers. Ainſi il s'appliqua particuliérement à fortifier ce poſte ; & dans l'endroit même que les aſſiégés avoient commencé à percer, parce que la digue y étoit plus étroite, & l'eau beaucoup plus haute qu'ailleurs, il éleva un fort ſur pilotis, à qui pour cette cauſe il fit porter ce nom ; après quoi il donna encore trois cens Italiens à Camille Bourbon, pour veiller à la garde de ce poſte.

D'un autre côté, comme on fut trois jours à être informé dans Anvers de l'effet qu'avoient produit les brûlots

HENRI III. 1585. conftruits par Jenebelli, tout le monde étoit dans l'attente du fuccès de cette entreprife, tandis que cet habile homme fe voyoit expofé lui-même à toute la fureur du peuple qui le regardoit comme un trompeur, qui n'avoit cherché qu'à les amufer : il courut même rifque de la vie dans cette occafion. Enfin l'événement juftifia la vérité de fes promeffes. Il fe fit à fon égard un changement univerfel dans les efprits. On faifoit par-tout l'éloge de fon art. Ce fut alors que ceux qui étoient à la tête des affaires, fe repentirent, mais trop tard, de ne lui avoir pas accordé d'abord tout ce qu'il avoit demandé. Pour réparer cette faute, ils lui donnérent de nouveau quinze bateaux plats. Il les remplit auffitôt de feux d'artifice, & les arma de crampons de fer, afin qu'ils fuffent en état de brifer & de renverfer tout ce qui fe préfenteroit. Enfuite il leur fit remonter le fleuve à la faveur de la marée. Cette petite flote s'avança vers le pont, fuivie de quatre autres grands vaiffeaux, & enfin de deux autres pleins auffi de feux d'artifice. Les premiers brûlots firent leur effet ; le pont fut rompu, & les bateaux dont il étoit compofé, mis en défordre. Mais comme il ne parut d'ailleurs aucunes troupes pour foûtenir ce premier effort, les Efpagnols eurent tout le tems de réparer ce qui étoit endommagé.

Ceux d'Anvers avoient auffi permis enfin à Jenebelli de difpofer des trois grands vaiffeaux qu'il avoit demandés d'abord ; mais fur ce que quelques-uns repréfentérent qu'autrefois un Hollandois prifonnier à Dantzick pour certains crimes dont on l'accufoit, avoit avec un feul vaiffeau détruit un pont femblable à celui-là, bâti fur la Viftule, & avoit ainfi rendu aux affiégés la liberté de la navigation ; il fut obligé de fe contenter du vaiffeau nommé le Prince d'Orange. Jenebelli qui ne fervoit qu'à regret tant de maîtres, prépara ce vaiffeau de la même maniére qu'il avoit fait les précédens; & à caufe de fa grandeur, il y mit quinze milliers de poudre. En même tems, pour empêcher qu'on ne fût tenté d'en approcher à deffein d'éteindre le feu, ou de ruiner fon artifice, comme il étoit arrivé à la premiére tentative, où un Ingénieur Anglois très-habile, qui s'étoit mis au fervice du prince de Parme, s'étoit rendu maître d'un de ces brûlots, il l'environna de vingt-quatre chaudiéres à biére penduës

tout autour, dont chacune avoit un fourneau de maçonnerie rempli de poudre. Elles devoient partir l'une après l'autre à certaine diſtance, & Jenebelli avoit pris ſes meſures pour cela. Enfin ce grand vaiſſeau étoit eſcorté de dix autres plus petits, pour empêcher les plongeurs d'en approcher.

Mais cette machine fut inutile. Les aſſiégés réduits à la derniére extrémité s'ennuyérent de toutes ces ſortes d'inventions, & voulurent enfin faire un dernier effort. Ainſi ils réſolurent de ne point ſe ſervir de ce vaiſſeau, & d'aller avec toutes leurs forces attaquer la digue de Couwenſtein; parce qu'en la perçant, & s'en rendant maître, à l'aide d'un fort qu'on y éléveroit il ſeroit aiſé aux bateaux plats de Hollande de paſſer de Lillo à Anvers au travers des campagnes inondées; après quoi on pourroit tranquillement laiſſer le prince de Parme à la garde de ſon pont. Pour exécuter ce projet plus ſûrement, ils avoient déja décampé les Eſpagnols des environs de Lillo; en ſorte que ne laiſſant plus d'ennemis derriére eux, rien ne les empêchoit de marcher droit au poſte qu'ils vouloient enlever. On choiſit le 26. de May pour l'exécution de ce deſſein, & on convint que de Lillo & de la ville, on ſe rendroit à la digue en même tems.

Ce projet s'exécuta avec beaucoup d'ardeur de part & d'autre. Ceux d'Anvers à la faveur du reflux, firent leur ſortie à la tête de vingt-deux vaiſſeaux, tandis que les Hollandois partoient de Lillo, ſuivis d'environ cent vaiſſeaux de toute eſpéce, chargés d'un grand nombre de pionniers, & de ſacs remplis de terre, de coton, de laine, & d'autres matiéres propres à ſe retrancher à la hâte. La deſcente ſe fit au fort de S. George, parce que la digue étoit fort large dans cet endroit, au lieu qu'elle étoit trop étroite dans le poſte où les Eſpagnols avoient élevé un fort ſur pilotis, pour pouvoir s'y fortifier avantageuſement. Mais la faute qu'ils firent en cette occaſion, ce fut d'entreprendre de percer en même tems la digue en pluſieurs endroits, depuis le fort de S. George juſqu'au fort des Pilotis. En effet, en ſe partageant de la ſorte, ils n'avançoient pas tant que s'ils euſſent réüni toutes leurs forces, pour ne s'attacher qu'à un ſeul endroit.

Auſſitôt que les troupes eurent fait leur deſcente, on diſtribua entre les Officiers les poſtes que chacun devoit garder, fortifier, & percer. Le colonel Morgan eut en partage le côté de la digue qui regarde l'Eſcaut; Fremin, Balfour, & les autres Officiers Ecoſſois, ſe chargérent de celui qui eſt vis-à-vis d'Anvers; & on aſſigna au colonel Iſelſtein, ſoûtenu des troupes Hollandoiſes & Zélandoiſes, la partie qui regarde le continent. Cependant les Flamans attaquérent le fort de S. George qui étoit défendu par D. Alfonſe de Cordouë & quelques Eſpagnols. Mais cet Officier plus diſtingué par ſa naiſſance que par ſa valeur, après avoir fait une legére réſiſtance, abandonna ce poſte. Camille del Monte qui étoit au fort de S. Jacque, appercevant cette lâcheté, vola au ſecours, & obligea par ſa préſence les Eſpagnols à faire tête à l'ennemi. En même tems ils furent ſoûtenus par Ferrand Spinola chevalier de Sicile, & par D. Pedre Guerra de Milan, qui leur amenérent quelques bataillons Italiens. Ils furent ſuivis auſſitôt après de Ceſar Bechino & d'Alfonſe Piantaneda, qui ſe firent tous tuer ſur la place en ſe battant courageuſement. Spinola qui n'étoit que bleſſé fut fait priſonnier & conduit par Sainte-Aldegonde à Anvers, où il mourut de ſes bleſſures quelque tems après. Del Monte fit auſſi dans cette occaſion tout ce qu'on pouvoit attendre d'un brave Officier. Il étoit par tout où le beſoin étoit preſſant, exhortant les troupes par ſes diſcours & ſes exemples à ſe défendre courageuſement. Il eut plus de cent hommes tués à ſes côtés, du nombre deſquels furent Cerbone del Monte qui étoit de la même famille, & Mario Bottoni de Regio. Tant de braves gens ne pûrent arrêter les travaux des aſſiégés; mais ils les empêchérent du moins de ſe ſaiſir du fort de S. George.

Le prince de Parme qui avoit veillé toute la nuit, s'étoit cependant retiré à Bevere où il prenoit quelque repos, lorſque le bruit de cette attaque l'éveilla. Auſſitôt il monta à cheval, & courut de ce côté-là à la tête de quelques braves. L'ardeur avec laquelle les aſſiégés pouſſoient leurs travaux, tandis que les Eſpagnols découragés par la perte qu'ils venoient de faire, ne ſe défendoient plus que lâchement, lui arracha un ſoupir. Enſuite ſe mêlant avec ſes troupes, &

ranimant un peu le combat, il leur repréſenta, pour les raffermir : Qu'enfin le jour étoit venu qui alloit mettre fin, comme ils le ſouhaitoient, à tant de travaux qu'ils avoient eſſuyés, pourvû qu'ils ne ſe décourageaſſent point, & qu'ils ne s'abandonnaſſent pas eux-mêmes : Qu'il ſeroit honteux pour eux de perdre en un moment la gloire qu'ils n'avoient acquiſe que par un ſervice de pluſieurs années, tandis que leur valeur pouvoit leur aſſûrer une victoire certaine, ſur un ennemi dont ils avoient triomphé tant de fois : Qu'ils devoient ſe ſouvenir qu'ils avoient affaire à des gens auſquels il ſuffiſoit de faire tête pour les vaincre : Que ſi dans cette occaſion ils faiſoient paroître un peu plus de courage qu'à l'ordinaire, c'étoit le déſeſpoir ſeul qui les animoit ; & que le ſeul ſuccès qu'ils attendoient de cette entrepriſe, c'étoit de mourir glorieuſement les armes à la main. » Suivez-moi » ſeulement, ajoûta-t-il, je regarderai comme un lâche & » un traître, quiconque n'aura pas le cœur de m'obéïr. « Après ce diſcours, il marche lui-même le premier l'épée à la main vers la tranchée, au travers des champs inondés, fait dreſſer une batterie dans la baſſe cour de Couwenſtein, une autre au fort de la Croix, & une troiſiéme au fort de S. Jacque ; rallie toutes ſes troupes autour de lui ; & les anime de nouveau à aller chaſſer les ennemis de la digue qu'ils occupoient. Auſſitôt que les Flamans s'apperçurent de ce mouvement, ils prirent un parti qui les perdit. Ils avoient eu l'imprudence de ſe partager pour percer la digue : ils firent encore une plus grande faute en abandonnant cet ouvrage qui leur parut trop pénible & trop long. Comme le déſordre régnoit dans toutes leurs délibérations, ils changérent de réſolution mal à propos ; préparérent des ſacs & des barques, pour décharger leurs vaiſſeaux de charge, & faire paſſer du bled dans la ville au retour de la marée ; & abandonnérent ainſi le deſſein de ſe fortifier dans le poſte dont ils étoient maîtres. Cependant le comte de Hohenlo & Sainte-Aldegonde, perſuadés que leurs troupes pourroient encore tenir quelque tems ſur la digue, retournérent à Anvers, afin de prendre enſemble des meſures pour attaquer avec encore plus de vigueur, les retranchemens du prince de Parme.

HENRI III. 1585.

Ce Général de son côté ne perdoit pas un moment. Il profita de l'occasion du reflux, & du départ des vaisseaux qui étoient venus de Zélande, & s'avançant le premier la lance à la main il anima ses troupes à marcher courageusement au combat. Les Espagnols attaquérent les Flamans des deux côtés de la digue ; & le comte de Mansfeldt d'une part, Camille de Bourbon de l'autre, donnérent sur eux en même tems. Toralva Officier Italien estimé pour sa bravoure, fut le premier qui chargea les ennemis, au moment que le départ des vaisseaux les obligeoit de se retirer derriére leurs retranchemens. Il s'éleva fort mal à propos à cette occasion une dispute d'honneur pour le pas, entre les Espagnols & les Italiens. Mais le prince de Parme qui appréhendoit la confusion, arrêta pour le moment les suites qu'elle pouvoit avoir, en décidant que ce jour-là ils ne devoient chercher à se distinguer que par leur valeur ; & que chacun garderoit le poste dont il se rendroit maître, sans préjudice des droits & des prérogatives de chaque nation, qu'on pourroit régler dans quelqu'autre occasion où l'on pourroit en prendre connoissance plus à loisir. Après cette décision D. Juan d'Aquila à la tête des Espagnols, & Camille Capizucca suivi des Italiens, tous animés d'une noble envie de se distinguer, commencérent l'attaque ; & après un combat long & opiniâtre, ils obligérent enfin les ennemis d'abandonner la digue dont ils avoient été maîtres pendant sept heures. Il y eut quinze cens morts de part & d'autre au rapport des Flamans ; mais les Espagnols en font le nombre beaucoup plus grand. En effet ils prétendent, que de l'armée seule des Etats, il y eut trois mille hommes de tués ou de noyés. Les assiégés perdirent l'amiral Jacob Jacobssen, les capitaines la Valdée, Chima de Oosten, deux Commandans des troupes Angloises, plusieurs autres Anglois & Ecossois, & un grand nombre de bourgeois. Le sieur de Hautin Gouverneur de Walcheren fut tué du côté des Zélandois avec quelques autres Officiers. Enfin ceux d'Anvers furent obligés d'abandonner trente vaisseaux qui ne purent remonter le fleuve à cause du reflux.

Deux jours après, pour ne laisser aux assiégés aucune espérance de secours, le prince de Parme ayant apperçu de

loin ce grand vaiſſeau qu'on avoit nommé la Fin de la Guerre, & que ſa maſſe énorme rendoit inutile, échoué, comme je l'ai dit, proche d'Ordam, commanda le comte de Mansfeldt pour aller s'en rendre maître; car depuis la mort du ſieur de Billy il avoit été fait Général des vaiſſeaux de guerre, comme le marquis du Guât avoit ſuccedé au marquis de Riſbourg dans la charge de Général de la cavalerie. En même tems le comte Charle d'Aremberg, Hippolyte Bentivoglio marquis de Gualtieri, & le comte Hercule Bevilacqua eurent ordre de l'accompagner à cette entrepriſe. Quelques autres vaiſſeaux de moyenne grandeur voltigeoient autour de cette lourde maſſe, comme s'ils euſſent été commandés pour la garder, quoique dans le fond leur deſſein ne fût que de la déſarmer inſenſiblement, ſans que les Eſpagnols s'en apperçuſſent. A l'approche du Comte, les vaiſſeaux Flamans diſparurent, après avoir fait fort peu de réſiſtance; après quoi il ſe rendit maître de ce grand vaiſſeau. Il fut ſurpris de le trouver ſans défenſe, & admira ſa conſtruction. Le prince de Parme lui-même, qui voulut le voir, fut étonné de l'art avec lequel il étoit bâti, & laiſſa d'abord des troupes deſſus pour le garder. Mais il changea de ſentiment dans la ſuite, & le fit dépecer. Enſuite le Général Eſpagnol alla mettre le ſiége devant Borgherhout, à la tête d'un détachement de quinze cens hommes de pied & de quatre cens chevaux, ſuivi de quatre piéces d'artillerie; & s'étant aſſûré de ce poſte, il vint camper à la vûë d'Anvers. De là la terreur ſeule de ſon nom le rendit maître de tous les petits forts que les aſſiégés avoient élevés aux environs; en ſorte que cette ville ſe trouva par là bloquée de toutes parts.

HENRI III. 1585.

Telles furent les expéditions du mois de Juin; & ce fut alors qu'on commença à s'appercevoir qu'on manquoit de vivres dans Anvers; ce que les Magiſtrats avoient eu la prudence de cacher, tandis que le peuple n'étoit occupé que de la défenſe de la ville. Ainſi pour prévenir la diſette, on eut recours enfin, quoiqu'un peu tard, aux remedes que Jenebelli avoit propoſés l'année précédente. Il fut ordonné que les riches feroient proviſion de vivres pour un an; & que des deniers publics on rempliroit des magaſins qui ſerviroient

HENRI III. 1585.

à l'entretien du peuple ; qu'on n'en tireroit du bled qu'à certains jours ; & qu'on n'en distribueroit qu'une certaine quantité par tête. On publia d'abord un Edit qui défendoit aux brasseurs, qui consommoient beaucoup de bled, de faire de la biére. Ensuite la nécessité devenant plus pressante, on fut obligé d'en venir aussi à de plus grandes extrémités. On résolut de faire sortir de la ville toutes les bouches inutiles que leur âge ou leur sexe rendoient incapables de porter les armes. En effet il y avoit alors à Anvers plus de quatre-vingt-cinq mille ames de tout âge, & de tout sexe ; & pour nourrir tout ce peuple, il falloit par an de compte fait, trois cens mille mesures de bled. Enfin comme la compassion, & l'attachement que chacun avoit pour ses parens ou ses amis, empêchoient que ce réglement ne s'exécutât à la rigueur, on proposa de mettre hors de la place tous les Catholiques. Ceux-ci qui étoient puissans dans Anvers, ayant appris les résolutions qu'on prenoit contr'eux, soûlevérent le peuple. Les séditieux se jettérent sur un Officier de la ville nommé Moucheron, qui passoit pour un des plus zélés partisans de cet avis, & qui étoit chargé de faire venir du bled à Anvers; & ils l'auroient tué, si Sainte-Aldegonde n'eût sçu appaiser ces mutins à force de priéres & de caresses. Mais les Magistrats ayant voulu ensuite faire arrêter les auteurs de ce soûlévement, la sédition recommença avec plus de violence qu'auparavant. On arracha les prisonniers des mains des Magistrats ; bientôt on n'entendit plus par toute la ville qu'un cri général & confus, d'hommes, de femmes, & d'enfans, qui souhaitoient & ordonnoient qu'à quelque prix que ce fût on fit la paix. Enfin, comme ni Sainte-Aldegonde qui étoit alors Bourgmestre, ni les autres Magistrats, ne pouvoient plus contenir cette populace mutinée, ils résolurent qu'on nommeroit des Députés pour aller traiter avec le prince de Parme.

Ceux qu'on chargea de cette commission furent Sainte-Aldegonde lui même, Guillaume de Mérode sieur de Duffele, Jean de Schoonhoven, & André Hessels. Ces Députés arrivérent au camp des Espagnols le 6. de Juillet ; & ils ne se contentérent pas de parler pour Anvers; ils proposérent un projet de paix générale, par laquelle les Etats s'engageroient à

rentrer sous l'obéïssance de S. M. C. à condition qu'elle leur accorderoit une amnistie générale pour le passé, avec la liberté de conscience ; qu'elle les exempteroit de garnisons, & de citadelles ; & qu'elle confirmeroit tous leurs anciens droits & priviléges. Ils ajoûtérent que si on leur faisoit espérer d'obtenir ces conditions, ils retourneroient à Anvers, & reviendroient avec de pleins pouvoirs pour traiter. D'un autre côté le prince de Parme, qui sçavoit que la disette devenoit de jour en jour plus grande dans la ville, & mettoit le peuple en mouvement, ne se pressa pas de conclure. Au contraire, il ne rendit réponse aux Députés qu'au bout de six jours, & il leur dit, que puisqu'ils n'avoient apporté aucun pouvoir pour traiter avec lui, il n'étoit pas possible de rien conclure avec eux ; & qu'il étoit tenté de les regarder plûtôt comme des espions qui venoient examiner ce qui se passoit dans son camp, que comme des Députés envoyés pour traiter de la paix ; qu'à la vérité il auroit fort souhaité qu'on eût pû convenir d'une paix générale ; mais que comme c'étoit une affaire de longue haleine, qui ne pouvoit pas être terminée en si peu de tems, il leur conseilloit de traiter de bonne heure de ce qui les regardoit en particulier, sans confondre leurs intérêts avec ceux des autres Provinces, ni entrer dans ce qui concernoit la Religion, ou exiger sur cet article aucunes assûrances ; parce qu'il croyoit qu'il étoit beaucoup plus à propos pour eux de s'en remettre sur cela à la clémence & à la bonté de S. M. C. Ce fut avec cette réponse que les Députés furent congédiés.

Réduction de Malines à l'obéïssance du roi d'Espagne.

Cependant la division regnoit dans Malines, où commandoit de Famars. Déja la disette commençoit à s'y faire sentir. D'ailleurs il y avoit à craindre qu'après la prise d'Anvers les Espagnols ne se rendissent plus difficiles. Ces circonstances engagérent les habitans de cette ville à écoûter les avis de Rossignol, & à se hâter de traiter avec le prince de Parme. Le marquis de Renty ménagea leur accommodement ; & ils obtinrent des conditions d'autant plus avantageuses, que le Prince s'imagina que la réduction de cette place obligeroit ceux d'Anvers à se soûmettre plûtôt. On convint donc que la garnison de Malines sortiroit de la place, après qu'on lui auroit payé ce qui lui étoit dû ; que S. M. C. rendroit ses

HENRI III. 1585.

bonnes graces aux bourgeois, pourvû que dans la ſuite ils ne fiſſent profeſſion que de la Religion Catholique; qu'elle leur accorderoit une amniſtie générale pour tout le paſſé, & confirmeroit leurs priviléges. Après cet accord, le Seigneur de (1) Proneves gentilhomme de Bruges entra dans cette ville avec une garniſon le 18. de Juin. Peu de tems après S. M. C. rentra en poſſeſſion de Tongsken, de Willebroeck, de Marguerite, & de quelques autres petites places que les Gouverneurs remirent d'eux mêmes aux Eſpagnols, ou que la diſette obligea de ſe rendre.

Reddition d'Anvers.

Avec de tels ſecours le prince de Parme ſerra de plus près la ville d'Anvers, & ſe rendit maître des châteaux de Berchem, de Straten, & de Hoboken, qui étoient aux portes de la place. Cependant les Zélandois firent auſſi avancer contre le pont quelques brûlots remplis de feux d'artifice; mais ils ne produiſirent aucun effet. Au contraire ce mauvais ſuccès ne ſervit qu'à augmenter le trouble dans Anvers, où le peuple vouloit abſolument la paix. Enfin le greffier Lievin Calvart, député des provinces de Hollande & de Zélande s'y étant rendu ſur ces entrefaites, & n'apportant aux aſſiégés qu'une eſpérance bien foible d'être ſecourus, il fut réſolu qu'on s'accommoderoit avec le prince de Parme. On nomma pour cela vingt Députés, à qui on donna les pouvoirs les plus amples; & ayant eu ordre du Prince de traiter avec Jacque Pamele, Chriſtophle d'Aſſonville, Jean Richardot, & Vander Borgh, après quelques conteſtations qui durérent aſſez longtems, ils convinrent enfin le 17. d'Août des articles ſuivans: Que la ville d'Anvers ſe rendroit au Roi Catholique, & que les habitans ſe ſoûmettroient à lui, le reconnoiſſant pour Duc de Brabant, & renonçant à toute alliance contraire faite avec les autres Puiſſances: Que S. M. C. leur accorderoit une amniſtie générale du paſſé, & que ni les Bourgeois, ni les Seigneurs, ou quelque Communauté que ce fût, ne pourroient être inquiétés au ſujet de ce qui étoit arrivé ſous le gouvernement de l'archiduc Matthias, ou ſous celui du duc d'Alençon: Que les habitans ne ſeroient point obligés d'abandonner la ville; & que pendant quatre ans on n'y établiroit point l'Inquiſition, ni aucun nouveau

(1) Petit le nomme de Proneves, d'autres de Provenes.

ferment en matiére de Religion, pourvû qu'ils se comportassent avec douceur & modération, sans donner à S. M. aucun sujet de mécontentement: Que cependant ils prendroient leur résolution pour revenir à la Religion Catholique; & que ceux qui ne pourroient s'y résoudre, seroient obligés, ce terme expiré, de sortir de la Province; & qu'on leur procureroit pour cela de bonne foi toute la liberté nécessaire, sans que pour cette raison ils pussent perdre le droit de jouir de leurs biens, & d'en disposer à leur volonté; & que si cependant ils mouroient hors de la Province, sans avoir fait de testament, le plus proche parent en hériteroit, suivant l'usage: Que S. M. C. jouiroit de tous ses droits, domaines, & revenus; qu'on rétabliroit les Ecclésiastiques, & tous les autres, dans tous les biens dont ils avoient été dépouillés: Que ceux d'Anvers de leur côté disposeroient des taxes, impôts, & contributions établies pendant le tems de cette guerre, pour payer les dettes de la ville; qu'ils jouiroient de tous les priviléges dont ils étoient en possession avant ces troubles: Que pendant un an ils ne pourroient être poursuivis pour dettes, ou pour quelque autre charge que ce fût; & qu'on laisseroit aux Etats, & aux Magistrats le soin de chercher les moyens les plus doux, & les moins à charge aux particuliers, pour réparer les Eglises qui avoient été détruites: Que la ville remettroit au prince de Parme toute l'artillerie, toutes les munitions de guerre, & les vaisseaux qu'elle entretenoit pour sa défense; qu'elle recevroit une garnison de deux mille hommes de pied, & de deux compagnies de cavalerie, à condition qu'elle en seroit absolument déchargée, aussi bien que la citadelle, qu'on feroit raser, au cas que la Hollande & la Zélande se soûmissent; qu'elle payeroit à S. M. dans certains termes quatre cens mille florins, pour la dédommager des frais de cette guerre; & que le chevalier de Sainte-Aldegonde s'engageroit à ne point servir contre S. M. C. pendant un an. On stipula aussi à l'égard des prisonniers de guerre, qu'ils seroient relâchés de part & d'autre sans rançon.

HENRI III. 1585.

Odet de la Nouë sieur de Teligny étoit alors prisonnier dans la citadelle de Tournay; & il fut excepté de la régle générale, sous prétexte que le prince de Parme n'étoit pas

HENRI III. 1585.

le maître d'en diſpoſer. Du reſte il s'engagea à faire tous ſes efforts auprès de Philippe pour obtenir ſa liberté. Il y avoit cinq ans que François de la Nouë ſon pére avoit été fait priſonnier à Ingelmunſter par le marquis de Riſbourg, qu'on nommoit alors le vicômte de Gand. La même année il avoit pris lui même à Ninove Philippe comte d'Egmond, qui fut longtems priſonnier dans le château de Rammekens en Zélande, d'où on le transfera en Hollande. Enfin à la priére de pluſieurs Seigneurs de ſes parens, & de ſes ſœurs, il fut changé contre la Nouë; mais à des conditions très-dures pour ce dernier, & tout-à-fait extraordinaires. Quoique la valeur, & les ſervices de la Nouë le miſſent fort au deſſus du Comte, il étoit d'ailleurs d'un rang & d'un crédit bien inferieurs. Cependant les Eſpagnols ne conſentirent à cet échange, qu'à condition qu'il promettroit de ne jamais ſervir contre Philippe, & de ne point porter les armes contre qui que ce fût, ſans un ordre exprès du Roi ſon maître, s'obligeant, au cas qu'il contrevînt à ſa parole, de payer cent mille écus d'or, dont il fallut que le roi de Navarre répondît pour lui, engageant pour cette ſomme les terres qu'il poſſédoit en Flandre. Le duc de Lorraine, & le duc de Guiſe voulurent auſſi lui ſervir de caution. La Nouë de ſon côté s'engagea à ne jamais porter les armes contre ces deux Princes; & pour gage de ſa parole il leur donna en ôtage ſon jeune fils, qui reſta un an à la cour de Lorraine.

C'étoit une adreſſe du duc de Guiſe, d'avoir voulu intervenir dans ce traité, auquel le duc de Lorraine n'avoit auſſi demandé d'être compris que par ſes conſeils. En effet, leur intention n'étoit pas de rendre ſervice en cela à ce brave homme, que ſa valeur avoit rendu ſi fameux: mais comme ils prévoyoient qu'indépendemment d'eux il alloit être relâché, s'il ne pouvoient l'attirer dans leur parti, ils voulurent du moins par-là le mettre hors d'état de ſervir le roi de Navarre, qui s'étoit ſi fort intéreſſé à ſa liberté. Mais dans la ſuite il arriva des événemens qui rompirent enfin toutes les meſures du duc de Guiſe, & qui permirent à cet homme de bien, que ſa probité rendoit formidable aux Guiſes & aux Eſpagnols, de prendre les armes contr'eux ſans intéreſſer ſa parole, ni ſon honneur.

Le

Le traité paſſé avec les Miniſtres d'Eſpagne fut publié à Anvers trois jours après ; & dès lors les Proteſtans ceſſérent de tenir leurs aſſemblées dans cette ville. Sur ces entrefaites le prince de Parme reçut en cérémonie dans le fort de Lillo, de la main du comte Pierre-Erneſt de Mansfeldt, le collier de la Toiſon d'or, que Philippe lui avoit envoyé. Enſuite il donna aux bourgeois d'Anvers ſept jours pour ſe préparer à le recevoir, au bout deſquels il fit ſon entrée dans cette ville par la porte Impériale, marchant tout armé, & comme en triomphe. Les Genois avoient fait élever à leurs frais ſur le pont de Meer une colonne roſtrale d'ordre Dorique, & d'environ cent pieds de haut, où le Prince étoit fort habilement repréſenté en Alexandre avec un habit à la Romaine. De-là il s'avança au travers des arcs de triomphe qu'on avoit dreſſés à la hâte juſqu'à l'Egliſe Cathédrale ; d'où, après avoir entendu le *Te Deum*, il fut conduit au palais de la citadelle au bruit du canon, & au ſon des cloches, qui continua pendant trois jours. Avant ſon arrivée on avoit ôté de tous les lieux publics les armes du duc d'Anjou, & on avoit remis à la place celles de S. M. C. Le Prince ordonna enſuite qu'on tranſportât tout le canon dans la citadelle, qu'il rétablit en ſon premier état, en faiſant relever le baſtion qui regardoit la ville, & qui avoit été détruit, au pied duquel on ouvrit un foſſé. Après cela il changea tout le Conſeil de ville, & caſſa tous les Magiſtrats dont il étoit compoſé auparavant. Enfin le 4. d'Octobre il fit publier un réglement au ſujet des monnoies, dans leſquelles les troubles de la guerre avoient introduit beaucoup de dérangement, comme j'ai dit qu'il étoit arrivé en France huit ans auparavant. Ainſi il remédia à ce déſordre, en taxant l'écu à un prix fixe & certain.

Au reſte auſſitôt que la ville ſe fut renduë, on découvrit toute l'extrémité de la miſére à laquelle elle étoit réduite faute de vivres ; & ce fut alors qu'on donna mille éloges aux Magiſtrats, qui avoient eu aſſez d'habileté pour cacher ſi longtems au peuple une diſette qui l'auroit porté à ſe ſoulever beaucoup plûtôt, s'il en eût été inſtruit. Auſſi trois jours après l'accommodement, comme il n'étoit point encore venu de proviſions du camp, & qu'on ne trouvoit pas de pain à acheter dans la ville, il s'y fit une eſpéce de ſédition, En effet, le pain

HENRI III. 1585.

noir y valoit jufqu'à vingt-quatre Stoufers ; (1) encore falloit-il avoir des amis pour en obtenir à ce prix. Cependant on accufa dans la fuite auprès des Etats les Magiftrats d'Anvers, & entr'autres Sainte-Aldegonde, qui avoit été Bourgmaître pendant le fiége, de s'être rendus trop tôt, & fans y avoir été forcés par la difette, ou une extrême néceffité. Ainfi il fut cité pour venir fe juftifier ; & en attendant, on lui fit défenfe de mettre le pied en Hollande, & dans toute la Zélande. Mais il publia de fon côté un long manifefte qu'il fit imprimer, dans lequel il réfutoit toutes les calomnies dont on cherchoit à noircir fa réputation. Enfuite malgré les défenfes qui lui avoient été faites, il fe rendit à Zuitbourg en Zélande, d'où il préfenta plufieurs requêtes, demandant qu'il lui fût permis de fe juftifier, & qu'on lui fît connoître fes accufateurs. Mais comme perfonne ne fe déclaroit contre lui, il refta pendant tout ce tems-là en Zélande.

Affaires de la reftitution de la citadelle de Plaifance.

Dès le commencement du fiége d'Anvers, le prince de Parme, qui prévoioit qu'il traîneroit en longueur, regardant d'ailleurs cette place comme le boulevard de toute la Flandre, dont la réduction entiére fuivroit infailliblement la prife de cette ville, après avoir déja fait quelques tentatives inutiles fur l'efprit de Philippe au fujet de la reftitution de la citadelle de Plaifance, fongea à renouveller fes inftances auprès de lui. Il en écrivit au Duc fon pére, & le pria de lui envoyer pour cette négociation une perfonne de confiance, & à qui fa naiffance & fon expérience donnât quelque autorité. Celui qu'on chargea de cette commiffion fut Pompone Torello comte du mont *Chiarugolo*, feudataire d'Octave. Il fe rendit auprès du prince de Parme à Bevere, prit de lui les inftructions néceffaires fur la maniére dont il devoit traiter avec Philippe & fes Miniftres, paffa enfuite par la France pour aller en Efpagne ; & étoit enfin arrivé à Madrid fur la fin de l'année précédente.

Son voyage ne paroiffoit point avoir d'autre motif que celui de recevoir les ordres de S.M.C. au fujet du fiége d'Anvers ; de prendre des mefures avec elle pour le continuer & le faire réüffir ; & de l'inftruire de la facilité que la prife de cette place apporteroit à réduire le refte des Païs-bas. Le prince de

(1) *Stuferis*, efpéce de monnoye alors en ufage dans Anvers.

Parme n'en parloit point autrement. Le Comte de son côté n'entretint d'abord habilement Philippe que de cette matiére. Ensuite il lui fit part des instructions secretes dont il étoit chargé de la part du Duc & du Prince, au sujet de la citadelle de Plaisance; & le supplia humblement de donner ordre à ce que cette affaire fût promptement terminée. Il lui représenta : Qu'il y alloit de son honneur que tout le monde fût persuadé que c'étoit d'elle-même, & sans en avoir été priée ni sollicitée, que S. M. s'étoit portée à accorder cette grace; que de leur côté le Duc & le Prince avoient pris toutes les mesures nécessaires pour que personne n'eût le vent de cette négociation, afin que S. M. eût elle seule toute la gloire de cette restitution, & qu'il parût que ce n'étoit qu'à sa générosité qu'ils étoient redevables d'un si grand bienfait, dont ils retireroient tout l'avantage : Que S. M. devoit se résoudre à en venir là, si elle vouloit faire taire la calomnie, & fermer la bouche aux gens mal intentionnés, qui répandoient de toutes parts, & sur-tout en Flandre, qu'elle sçavoit mieux punir que récompenser : Que le Prince voyoit avec douleur que les Flamans s'autorisassent de la conduite que S. M. tenoit avec lui pour justifier leur révolte; qu'ils s'imaginassent qu'après une guerre qu'ils soûtenoient depuis tant d'années pour la défense de leur liberté, il étoit inutile qu'ils s'attendissent à rien obtenir de S. M. & des Espagnols, puisque la main même qui travailloit avec tant de perils & de succès à les soûmettre étoit chargée des mêmes fers; & qu'ils n'avoient pas lieu d'espérer que S. M. en leur donnant la paix, leur rendît leur ancienne liberté, qu'elle rasât leurs citadelles, & retirât les garnisons, sous la tyrannie desquelles la Flandre gémissoit; tandis qu'ils voyoient des Souverains mêmes, qui n'étoient, ni ses feudataires, ni ses sujets, soûmis depuis si longtems au joug de l'Espagne, & obligés de gémir sous le poids de ces forteresses, qu'elle ne retenoit que pour les retenir eux-mêmes dans l'esclavage : Que S. M. n'ignoroit pas que c'étoit là le langage ordinaire des mal intentionnés; & que le Prince en étoit encore plus mortifié pour les intérêts de S. M. que pour les siens propres; quoique ces discours ne laissassent pas de faire tort à sa gloire, parce qu'ils empêchoient des peuples aigris, de penser mieux

HENRI III. 1585.

HENRI III. 1585.

de S. M. & de rentrer dans leur devoir. Philippe d'un autre côté, qui dans la situation présente de ses affaires se voyoit obligé de contenter tout le monde, répondit au Comte qu'il prenoit en bonne part tout ce qu'il lui avoit représenté; qu'au reste il étoit nécessaire qu'il délibérât sur les mesures qu'on pourroit prendre pour faire cette restitution; qu'en attendant il lui ordonnoit de traiter secretement de cette affaire avec le cardinal de Granvelle, le grand Commandeur de Castille, & D. Juan d'Idiaquez sécretaire d'Etat, parce qu'il ne vouloit pas que ses autres ministres fussent informés de ce qui se passoit à ce sujet.

Voila où en étoit cette négociation sur la fin de cette année, lorsque Charle-Emmanuel duc de Savoie, à qui Philippe avoit promis une de ses filles, arriva en Espagne. S.M.C. alla le recevoir à Saragosse, suivie d'une Cour extrémement nombreuse & brillante, composée des Grands du Royaume, & de tous les Ambassadeurs des Couronnes étrangeres, & digne véritablement de la fête qui se préparoit. Ce fut dans cette ville que se fit la cérémonie du mariage le lendemain de l'arrivée du Prince, c'est-à-dire, le 10. de Mars. Trois mois entiers se passérent ensuite en réjouissances & en tournois. Enfin au commencement de Juin le duc de Savoie, avec la Duchesse son épouse, & toute sa suite, fut reconduit jusqu'à Barcelone avec la même magnificence. Là il s'embarqua sur le vaisseau Amiral de Jean-André Doria, qui le porta d'abord à Genes, où ce Seigneur lui fit une récéption magnifique. De-là il passa à Nice, d'où il se rendit par terre à Turin. Ce voyage coûta au Duc des sommes immenses; car il y dépensa bien au-delà de la dot qu'il avoit reçuë; & on peut dire qu'il revint chez lui moins chargé d'argent que de promesses, & du vain honneur que cette alliance lui procuroit. Mais il ne falloit pour repaître ce jeune Prince ambitieux, que l'espérance que Philippe lui avoit donnée de le mettre de moitié dans le traité secret qu'il avoit fait avec le duc de Guise; & de lui faciliter, en allumant de plus en plus la guerre en France, les moyens de se mettre en possession du marquisat de Saluces. Le Duc voulut même que la conquête de ce petit Etat fît un des articles secrets de son contrat de mariage, & qu'il y parût en quelque sorte obligé, afin de

s'appuyer de l'autorité du Roi son beau-pére, contre la jalousie des autres princes d'Italie, dans une entreprise qui pouvoit avoir de si grandes suites. Philippe fut de-là tenir les Etats d'Arragon ; & après avoir reçû solemnellement le serment de fidélité de tous les Ordres de cē Royaume, il repassa en Castille.

Cependant le comte Torello pressoit vivement la restitution de la citadelle de Plaisance. Il conféra plusieurs fois sur cette affaire avec les Ministres ausquels S. M. C. l'avoit renvoyé ; & comme il s'apperçut que, suivant l'usage de la cour d'Espagne, on ne cherchoit qu'à l'amuser, il quitta le personnage de négociateur, pour prendre celui de médiateur ; & leur fit entendre qu'il étoit dangereux de traîner trop cette affaire en longueur, parce que quoiqu'il n'eût aucun lieu de le croire, il pouvoit cependant arriver, que de son côté le prince de Parme tirât aussi en longueur le siége d'Anvers ; ce qui ne manqueroit pas de porter un très-grand préjudice aux succès que S. M. C. avoit lieu d'espérer. Ces paroles rapportées à Philippe firent une impression terrible sur son esprit. Il commença dès lors à appréhender que le Prince par ses retardemens affectés, & en laissant sous main entrer des vivres dans la place, ne retardât la prise de cette ville, & ne fît peut-être même évanouir absolument les espérances qu'il avoit fondées sur le succès de ce siége. Ainsi il envoya ordre à ses Ministres de conclure & de régler de quelle maniére devoit se faire cette restitution.

Après cette premiére difficulté levée, il s'en présenta une autre, parce que les Ministres de la cour d'Espagne prétendoient que puisque c'étoit aux services du prince de Parme que S. M. C. accordoit la restitution de cette place, c'étoit à lui aussi, & non pas au duc Octave son pére qu'elle devoit se faire. Le Comte représentoit au contraire, conformément aux instructions qu'il avoit reçuës du Prince, qu'en ce cas cette restitution ne seroit plus une grace, mais un affront également sensible pour le pére, & pour le fils ; qu'en effet on ne voyoit point par où le Prince avoit mérité de voir son pére traité si indignement ; qu'il ne paroissoit pas non plus, que le Duc se fût rendu digne d'être regardé comme suspect, & de voir que son fils lui fût préféré ; que s'il avoit

HENRI III. 1585.

autrefois porté les armes contre l'empereur Charle V. pére de Philippe, c'étoit parce que la nécessité l'avoit obligé de prendre ce parti;& que cela seul suffisoit pour le justifier;qu'aussitôt au contraire qu'il s'étoit vû libre, quoique les François fussent alors d'ailleurs très-puissans en Italie, il avoit saisi la premiére occasion qui s'étoit offerte de se déclarer pour S.M.C. & avoit risqué généralement sa vie & ses Etats pour soûtenir son parti, qui étoit alors fort affoibli; qu'il supplioit donc S. M. C. au cas qu'elle ne voulût pas lui tenir compte de ce changement, de ne pas du moins lui en faire un crime, puisque depuis ce tems-là il n'avoit rien fait qui pût le rendre indigne de la grace qu'il attendoit d'elle; que le prince de Parme lui-même auroit horreur d'un bien-fait qui le rendroit odieux, & le feroit même regarder comme un homme sans naturel; puisqu'il ne pourroit l'accepter sans passer pour un fils dénaturé, qui vouloit, du vivant même d'un pére à qui il étoit si redevable, envahir ses biens & son héritage.

Philippe se rendit à ces raisons; & voyant qu'il falloit nécessairement se résoudre, ou à rendre la citadelle de Plaisance, ou à risquer de perdre Anvers, dont la reduction devoit porter un si grand coup pour le rétablissement de son autorité dans les Païs-bas, il accorda enfin tout ce qu'on vouloit. Le cardinal de Granvelle, qui ne se sentoit pas peu obligé au prince de Parme, depuis que le sieur de Champigny son frére lui étoit redevable de l'honneur & de la vie, contribua beaucoup à l'y déterminer. Ainsi sans en rien communiquer aux autres Ministres, on envoya un ordre exprès à D. Carlos d'Arragon duc de Terranova, alors gouverneur du duché de Milan, de prendre le moment que le commandant de la citadelle de Plaisance en seroit absent pour s'y rendre, d'en faire sortir la garnison Espagnole, & de remettre cette place au duc de Parme. Cet ordre fut exécuté avec tant de diligence, que la restitution étoit faite avant qu'on en eût eu la premiére nouvelle en Espagne. Le duc de Terranova s'étant rendu dans la place le 15. de Juillet en retira la garnison, à qui le duc de Parme fit sur le champ payer une montre; après quoi Ranuce Farnese fils du Prince, suivi d'un grand nombre de Noblesse de Plaisance, qui

s'étoit renduë auprès de lui, en prit possession au nom de son ayeul. On y fit entrer une garnison Italienne à la place des Espagnols, qui en étoient sortis, & on mit pour les commander Leon Lazare Haller de Bruxelles, brave Officier, qui dès sa jeunesse avoit été élevé à la suite du prince de Parme.

Ambassade des Provinces Unies en Angleterre.

Pendant ce tems-là les Etats traitoient avec la Reine Elisabeth; & après de grands débats leurs Députés se rendirent enfin en Angleterre. On vit arriver à Londres le 6. de Juillet de la part des Etats du Brabant Jacque de Grise Grand Bailli de Bruges, qui étoit déja passé auparavant en Angleterre, pour lever des troupes, & dont les pouvoirs n'étoient pas absolus, parce que les Espagnols avoient bloqué Anvers; au nom de la Gueldre, Roger de Harsolt; au nom de la Flandre, Noel de Caron sieur de Schoonewalle Bourgmestre & Echevin du Magistrat du Franc, qui fut admis, quoiqu'il n'eût pas non plus un plein pouvoir; de la part de la Hollande, Jean Vander Does sieur de Noortwiick, Juste de Menin, & le docteur François Maelson; Jacob Valke, pour la province de Zélande; le Docteur Paul Buys, au nom d'Utrecht; & Felgher de Feytzma, Laes de Jonghema, avec le sieur Hessel Aysma, pour la Frise. La Reine d'Angleterre fit un récéption magnifique à ces Députés. Elle voulut qu'ils fussent défrayés à ses dépens; & trois jours après elle leur donna audience à Grenwich.

De Menin porta la parole. Il remercia d'abord la Reine au nom des Etats-généraux de la disposition favorable qu'elle avoit fait paroître pour secourir les Païs-bas, & dont elle leur avoit encore donné tout récemment une preuve certaine, lorsqu'après le cruel assassinat commis dans la personne du prince d'Orange, elle avoit chargé Davison son Ambassadeur de leur marquer qu'elle étoit très-mortifiée de ce que la guerre que les factieux avoient allumée en France les eût empêchés de réüssir auprès de S. M. T. C. comme ils l'auroient souhaité. Il ajoûta: Que cependant S. M. n'avoit rien diminué des soins & de la bonté avec laquelle elle s'étoit employée jusqu'alors au secours d'une Nation voisine dont la misére l'avoit touchée; qu'au contraire sa générosité pour eux avoit augmenté à proportion de leurs malheurs; que

HENRI III. 1585.

cependant, après la perte de tant de villes & de tant de places que leurs ennemis leur avoient enlevées, les Etats avoient cru être obligés de mettre à leur tête quelque Puiſſance capable de les préſerver du joug inſupportable des Eſpagnols; de les ſouſtraire au pouvoir tyrannique d'une autorité plus barbare que celle que leurs ennemis exerçoient dans les Indes, & qu'on vouloit introduire parmi eux ſous le nom d'Inquiſition; & de prendre en main la défenſe de la Religion qu'ils profeſſoient, & qui avoit ſervi de prétexte à tant de conjurations qui avoient éclaté contre S. M. même: Que c'étoit là le ſujet de leur ambaſſade: Qu'ils étoient chargés d'offrir à S. M. la ſouveraineté pleine & entiére des Païs-bas, réſolus qu'ils étoient de ſe ſoûmettre aux loix juſtes & raiſonnables qu'ils eſpéroient qu'elle leur impoſeroit: Que les Provinces-Unies avoient beaucoup ſouffert pendant le cours de toutes ces guerres; qu'il leur reſtoit encore cependant dans le Brabant, dans la Gueldre, dans la Flandre, & l'Over-Yſſel beaucoup de villes, & de fortes places, dont les Etats étoient toûjours en poſſeſſion; que toute la Hollande, la Friſe, la Zélande, & la Seigneurie d'Utrecht, obéïſſoient encore à leurs ordres; qu'il ſe trouvoit dans ces Provinces un grand nombre de villes, de fortereſſes, & ſur-tout de ports célébres, qui ſerviroient, non ſeulement à la gloire, mais même à l'avantage de S. M. & de ſes ſucceſſeurs; & qu'il étoit certain qu'en réüniſſant la ſouveraineté de ces Provinces avec la poſſeſſion des forts de l'Ecluſe, & d'Oſtende, elle s'aſſûreroit l'empire de l'Océan, & affermiroit le trône Britannique contre les efforts de toutes les Puiſſances, qui dans la ſuite voudroient l'attaquer: Qu'ils ſupplioient donc S. M. de vouloir bien recevoir les Flamans au nombre de ſes Fidéles ſujets; de ſe déclarer leur protectrice, & de prendre en main la défenſe de tant d'Egliſes éparſes & perduës, dont J. C. dans ces derniers tems avoit fait la conquête dans les Païs-bas, contre les entrepriſes des ennemis de la Nation Angloiſe, & du nom Chrétien.

Des offres ſi glorieuſes firent beaucoup de plaiſir à Eliſabeth. Cependant elle renvoya cette affaire à ſon Conſeil; & dans les délibérations qui ſe tinrent à ce ſujet, il ſe dit bien des choſes à l'avantage de cette alliance, des forces

des Provinces-Unies, & des secours que l'Angleterre en pourroit tirer contre ses ennemis. En effet on assûra que depuis la Pacification de Gand, outre les dépenses ordinaires que la province de Hollande étoit obligée de faire pour ses besoins particuliers, elle avoit déboursé elle seule plus de trois millions cinq cens mille florins pour les frais de la guerre. Au reste on remarqua que ce n'étoit pas sans raison que de tems immémorial il y avoit eu une alliance fort étroite entre les Anglois & les Flamans; qu'en effet ces deux Nations avoient réciproquement besoin l'une de l'autre; que l'Angleterre étant aussi voisine de la Flandre, la discorde ne pouvoit manquer de leur être également préjudiciable; que leur union au contraire leur assûroit l'empire de la mer, & faisoit la sûreté de leur commerce, sans lequel il étoit impossible que l'une & l'autre Nation subsistassent; qu'on devoit considérer outre cela, que l'Angleterre n'avoit point de places fortes, & qu'il n'y avoit que la mer qui lui servît de rempart; qu'au contraire on trouvoit en Flandre beaucoup de villes bien fortifiées; que presque tous les Flamans étoient gens de mer; qu'ils avoient des vaisseaux & des matelots en abondance; que l'Angleterre n'avoit point de boulevards qui pussent tenir contre de pareils secours; & qu'avec de telles forces il leur seroit aisé d'investir, & même de subjuguer tout ce Royaume; que d'un autre côté on trouvoit dans cette Isle beaucoup de ports très-avantageux pour la navigation, & pour le commerce, qui fait la principale force des Flamans; & que c'étoient ces raisons qui avoient sagement déterminé leurs ancêtres à entretenir toûjours entre deux Puissances si voisines une union fort étroite pour le bien & l'avantage des deux Nations.

HENRI III. 1585.

Enfin l'alliance fut concluë pour un certain tems entre S. M. Britannique & les Etats. On avoit résolu d'abord que la Reine accepteroit pour toûjours la souveraineté entiére & absoluë des Provinces-Unies; mais la prise d'Anvers fit changer de projet. Le traité fut dressé le 10. d'Août, & contenoit en substance : Que S.M. B. enverroit dans les Païs-bas, en qualité de Gouverneur, une personne de marque, distinguée par son rang, sa valeur, & sa piété, pour y commander en son nom : Qu'il seroit suivi de cinq mille hommes

La Reine d'Angleterre accepte la protection des Etats.

HENRI III. 1585.

de pied, & de mille chevaux, que S. M. entretiendroit à ses dépens pendant tout le tems que la guerre dureroit : Que les Etats de leur côté seroient obligés après la guerre finie de rembourser S. M. dans certains termes des frais qu'elle auroit faits pour la soûtenir : Que pour plus grande sûreté des avances qu'elle seroit obligée de faire, ils lui remettroient la ville de Flessingue, le château de Rammekens dans l'isle de Walcheren, & la Brille en Hollande, avec les deux forteresses qui en défendoient le port ; que ces places seroient tenuës en bon état, bien pourvuës de provisions, & qu'il seroit libre aux Gouverneurs que S. M. y nommeroit d'y ajoûter de nouveau telles fortifications qu'ils jugeroient à propos ; que S. M. y metroit garnison, & qu'elle en resteroit en possession jusqu'à ce que les Etats eussent satisfait à leurs engagemens, & que les sommes avancées par S. M. eussent été comptées à Londres ; après quoi S. M. seroit obligée de leur remettre ces places, & non à d'autres : Qu'elle pourroit outre cela, selon l'avis du Gouverneur, faire entrer deux de ses sujets dans le conseil d'Etat, & autant dans le conseil de guerre, & qu'elle choisiroit pour cela des sujets capables & attachés à la vraye Religion, telle qu'on la professe en Angleterre : Que l'Intendance des Monnoyes appartiendroit de droit au Gouverneur pour S. M. & au Conseil d'Etat ; & qu'on ne pourroit en augmenter le prix sans son consentement, ou celui du Gouverneur : Que les Etats ne feroient aucun traité de Ligue, générale, ou particuliére avec l'ennemi, ou avec quelqu'autre Puissance que ce fût, sans la participation de S. M. ou du Gouverneur ; & que S. M. de son côté, & le Gouverneur, s'engageroient à ne jamais traiter avec les Espagnols, ou quelqu'autre ennemi que ce fût des Provinces-Unies, des choses concernant les intérêts des Païs-bas, sans l'avis ou le consentement des Etats généraux assemblés pour cela : Que le Gouverneur pour S. M. ni le conseil d'Etat, ne pourroient lever des troupes dans les païs étrangers, ou les congédier, qu'avec la permission des Etats : Que lorsqu'il s'agiroit de changer, ou de remplacer les Gouverneurs des places, les Etats nommeroient deux ou trois sujets d'une probité reconnuë, & faisant profession de la Religion Réformée, du nombre desquels le Lieutenant de S. M. & le Conseil en choisiroient un à leur

volonté, pour remplir le poste dont il s'agiroit : Que si S. M. étoit obligée de mettre une flote en mer pour la défense de la cause commune, les Etats seroient tenus de fournir un pareil nombre de vaisseaux, qui obéïroient aux ordres de l'Amiral nommé par S. M, pourvû cependant que cet armement ne fût pas au dessus de leurs forces & de leur pouvoir : Que s'il se faisoit quelque prise, elle seroit partagée également entre les deux Nations, à proportion de la dépense à laquelle chacune se seroit trouvée engagée : Qu'au cas que les différens & contestations qui pourroient naître entre les villes ou les provinces de la domination des Etats, ne pussent être terminées par les loix du païs, & les voyes ordinaires de la justice, la connoissance en seroit devoluë à S. M. ou au Gouverneur, qui en délibéreroit avec le conseil d'Etat, & prononceroit ensuite souverainement : Que les sujets de S. M. auroient la liberté de faire passer en Angleterre les chevaux qu'ils auroient achetés en Flandre, à condition qu'ils payeroient le droit établi sur cela, & qu'ils ne les transporteroient point ailleurs : enfin que le Gouverneur nommé par S. M. ses Officiers, & les troupes qu'elle enverroit au service des Flamans, seroient obligés de prêter serment de fidélité aux Etats dans la forme accoûtumée, sauf le droit de souveraineté & de patronage qui seroit reservé à S. M.

HENRI III. 1585.

Après la conclusion & la ratification de ce traité, en mémoire de cette alliance, on frappa en Zélande des médailles de toute espéce, qui représentoient d'un côté le Lion Belgique sortant des flots, avec une (1) exergue Latine, qui marquoit que c'étoit par ses efforts qu'il se sauvoit du naufrage, & sur le revers les armes de toutes les villes des Provinces-Unies, avec une (2) autre inscription Latine, qui signifioit qu'elles étoient réünies par la grace de Dieu & la protection de la Reine. Peu de tems après les troupes Angloises arrivérent, commandées par le colonel Norits. Les Etats de leur côté donnérent ordre au comte de Hohenlo de remettre au nom du prince Maurice de Nassau, alors Seigneur souverain de Flessingue, cette ville, avec le château de Rammekens à Philippe Sidney, député par la reine d'Angleterre pour en prendre possession. Cet ordre s'exécuta le

(1) *Luctor, & emergo.*

(2) *Auctore Deo, favente Reginâ.*

HENRI III. 1585.

29. d'Octobre. Sidney entra dans ces deux places, où il mit garnison, & fut nommé par Elisabeth pour y commander. En même tems les Flamans remirent aussi aux Anglois la Brille en Hollande, conformément au traité. Enfin la Reine nomma pour Gouverneur général des Païs-bas, Robert Dudley comte de Leicester, fils de Jean duc de Northumberland, & frére de Gilford, qui avoient eu tous deux la tête tranchée sous le régne de la reine Marie pour crime de haute trahison. Ce Seigneur partit d'Angleterre avec une suite nombreuse & magnifique, & aborda à Flessingue au commencement de Décembre.

Manifeste de la reine d'Angleterre.

Elisabeth jugea aussi à propos de rendre raison de l'alliance qu'elle venoit de conclure avec les Etats Généraux, par un manifeste qu'elle fit publier, composé en Anglois & en François. Elle y rappelloit d'abord, non seulement l'alliance qui avoit été de tout tems entre les Souverains des deux Nations; mais même les traités que les Etats de Flandre & ses sujets avoient souvent passés ensemble pour leur sûreté réciproque. Ensuite elle se déchaînoit contre la domination cruelle & barbare que les Espagnols avoient exercée dans les Païs-bas, & exposoit tous les soins qu'elle s'étoit donnés pour entretenir la paix dans ces Provinces, & les engager à se soûmettre à S. M. C. jusqu'à ce qu'enfin ne pouvant en venir à bout, elle s'étoit vuë obligée, comme elle l'avoit prédit à Philippe, de secourir les Provinces-Unies, & de les prendre sous sa protection. Elle ajoûtoit, qu'elle l'avoit fait pour trois raisons: la premiére, pour rétablir la paix & la tranquillité chez une Nation avec qui elle étoit alliée, en lui assûrant la possession de ses anciens droits & priviléges, & la rappellant à son ancien gouvernement; la seconde, pour se mettre elle-même en sûreté contre les entreprises d'un ennemi voisin; & la derniére enfin, pour procurer aux Flamans & à ses sujets, la liberté de la navigation & du commerce.

Il parut sur ces entrefaites à Milan un livre où cette Princesse étoit fort maltraitée. On lui reprochoit entr'autres choses l'ingratitude la plus noire, puisqu'étant redevable de la vie à S. M. C. qui l'avoit préservée des desseins funestes de la reine Marie sa sœur, qui l'avoit déja condamnée à la mort, pour toute reconnoissance, elle prenoit contre lui la

défenſe de ſes ſujets rebelles. On l'accuſoit même de trahiſon, & d'avoir à force d'argent & de promeſſes ſuborné des aſſaſſins pour tuer le prince de Parme. On ajoûtoit pour preuve de cela, que deux de ces malheureux avoient été arrêtés; & qu'après qu'on leur eût fait leur procès ils étoient expirés dans les tourmens. Eliſabeth crut devoir répondre à ces accuſations par une apologie qu'elle rendit publique. A l'égard du premier chef, elle diſoit qu'il étoit faux que ſa fidélité & ſon zéle euſſent jamais été ſuſpects du tems de la Reine ſa ſœur; à plus forte raiſon qu'elle eût été condamnée alors à perdre la vie; que par conſéquent il n'avoit point été néceſſaire que Philippe s'intéreſſât ſi fort qu'on le diſoit à ſa conſervation; qu'elle ne nioit cependant pas qu'elle n'eût obligation à ce Prince pour d'autres ſervices qu'il lui avoit rendus dans ce tems-là; mais qu'elle les avoit reconnus au double dans la ſuite; & qu'il n'y avoit perſonne qui ne ſçût que ſi ce Prince eût voulu ſuivre ſes conſeils, il n'avoit pas tenu à elle que la Flandre ne fût tranquille; qu'ainſi il n'étoit pas étonnant que voyant aujourd'hui toutes ſes priéres & tous ſes avis inutiles, elle prît le parti de pourvoir à ſa propre ſûreté, & à celle de ſon Royaume. A l'égard de ce qu'on lui imputoit au ſujet du prince de Parme, elle diſoit qu'il étoit aſſez évident que ce n'étoient là que de pures calomnies; puiſqu'à bien examiner la choſe, elle n'avoit aucun ſujet particulier de le haïr; qu'elle l'avoit même toûjours beaucoup plus eſtimé que tous ceux qui l'avoient précédé; & qu'elle étoit d'ailleurs très-perſuadée que ſa mort ne finiroit pas les troubles des Païs-bas.

Telle étoit donc alors la ſituation des affaires en Angleterre & en Brabant. Cependant les autres parties de la Flandre n'étoient pas plus tranquilles. Martin Schenck, qui dans ſa jeuneſſe avoit été élevé par le colonel Iſelſtein, ſous lequel il avoit appris le métier de la guerre, & étoit devenu un des braves & des habiles Officiers de ſon tems, avoit des prétentions ſur le château de Blyenbeeck. Il en devoit la conſervation au prince de Parme, qui lui avoit envoyé du ſecours pour le défendre; & par reconnoiſſance il s'étoit mis depuis à ſon ſervice, quoiqu'il ne fût ni ſujet ni feudataire du roi d'Eſpagne. Depuis ce tems-là il avoit réüſſi ſous

Guerre en Friſe.

HENRI III. 1585.

lui avec un bonheur ſurprenant dans pluſieurs grandes entre-priſes. C'étoit lui qui avoit battu les Flamans dans les plaines de Herdenberg. Il leur avoit enlevé pluſieurs places ; & c'étoit à ſa valeur & à ſon habileté, que les Eſpagnols étoient redevables de Breda & de Nimégue dont il les avoit rendus maîtres. Tant de ſervices lui firent croire qu'il avoit droit de prétendre à quelque récompenſe. Il demanda un certain gouvernement, mais il fut donné au baron de Haultepenne, dont les ſervices, à ce qu'il penſoit, n'égaloient pas les ſiens. Schenck fut très-ſenſible à cette préférence. Il ſe rappella d'ailleurs, qu'ayant été fait deux fois priſonnier pendant le cours de cette guerre, le prince de Parme n'avoit pas daigné faire la moindre démarche pour le délivrer. Ces réflexions l'indignérent. Il réſolut d'abandonner le parti de Philippe ; & au mois de May de cette année, il paſſa au ſervice d'Adolfe de Newenar comte de Meurs & d'Alpen, qui faiſoit la guerre pour Gebbard ancien archevêque de Cologne, qui avoit été dépoüillé de ſon Electorat. Pour gage de ſa fidélité, il lui remit le château de Blyenbeeck, avec quelques autres places fortes dont il étoit en poſſeſſion. Outre cela, comme il paſſoit pour le Capitaine le plus ruſé de ſon tems, & le plus adroit dans l'art de ſurprendre des villes, il lui communiqua les projets qu'il avoit formés ſur pluſieurs, & les moyens qu'il avoit ménagés pour s'en emparer. Il l'avertit ſur-tout de veiller de bonne heure à la défenſe de Venlo. Cependant dans ce mois-là même il ſe rendit maître de Bleberg au-delà de l'Iſſel, proche de Grave ; & ayant enlevé cette place au baron de Haultepenne, il arrêta par là les courſes qu'il faiſoit dans tous les environs.

Sur ces entrefaites le comte Guillaume de Naſſau, à qui les Etats avoient donné le gouvernement de la Friſe, s'empara le 23. de May du fort de Slykenbourg, entre Kuynder & Steenwich, & prit enſuite Oldermat, dont la ſituation étoit fort avantageuſe. François Verdugo qui commandoit dans cette province au nom de S. M. C. profitoit de l'avantage de ces petites places, pour mettre à contribution les habitans des ſept forêts & des environs. Il venoit de ſe rendre maître du fort de Bergshooft, lorſqu'il apprit la perte qu'il venoit de faire. Auſſitôt il vola au ſecours ; reprit les

places qu'on lui avoit enlevées ; s'empara même au-delà de l'Iſſel, de Rha, de Ruytenberg, de Rechteren, & de Schulenbourg, qui ſe rendirent, ou qu'il força ; & mit à contribution toute la campagne voiſine.

Quelque tems auparavant Frideric Herman Cloet, jeune Officier entreprenant, & fort habile pour ſon âge, alla par ordre du comte de Newenar, ſe rendre maître d'Erpraet ſur la riviére d'Erpe place voiſine de Nuits. Ce ſuccès anima le Comte à faire quelque entrepriſe plus conſidérable ; & ce fut ſur Nuits même qu'il jetta les yeux. Cette ville ſituée ſur le Rhin dans le territoire de Cologne dont elle dépend, eſt célébre par le long ſiége de Charle de Bourgogne. Le nouvel Electeur qui ſçavoit que le parti de ſon rival avoit des prétentions ſur cette place, avoit voulu y faire entrer des troupes. Mais les habitans qui comptoient ſur la force de leur ville, & qui ſe croyoient fort en état de la défendre, s'y étoient oppoſés juſqu'alors.

Priſe de Nuits.

Le comte de Newenar fut averti qu'on n'y faiſoit pas la garde fort éxactement, & forma là-deſſus ſon projet. Il marcha de ce côté-là le 10. de May, & ayant fait paſſer à une partie de ſes troupes au milieu de la nuit, un petit ruiſſeau qui ſervoit à faire aller quelques moulins, il leur ordonna de s'avancer en ſilence juſqu'au pied des murs de la place du côté d'une abbaïe qu'on nomme Mont de Notre-Dame. Ceux qui étoient chargés de cette commiſſion, appliquérent d'abord une échelle à la muraille, & firent monter un de leurs gens pour voir ce qui ſe paſſoit dans la place. Ce ſoldat après avoir viſité librement le rempart de ce côté-là, rapporta qu'il n'avoit rien découvert. Sur cet avis on plante pluſieurs échelles ; toutes les troupes eſcaladent les murs ; de là elles ſe jettent dans la place, & vont forcer à coups de barres & de marteaux une des portes, qu'elles ouvrent. Enſuite elles donnent le ſignal au comte de Newenar, qui attendoit dans le faubourg à la tête de ſa cavalerie le ſuccès de cette entrepriſe, & qui entra auſſitôt dans la ville. Alors le bruit des armes & le henniſſement des chevaux éveilla les habitans. On vit en un moment ces hommes à demi-nuds, courir aux armes & ſe préſenter fiérement à l'ennemi. Ils ſe retranchérent contre la cavalerie qui prenoit le chemin de

HENRI III. 1585. la porte d'en bas, & l'obligérent à changer de route. Mais ces troupes s'étant de là répanduës dans le Marché, mirent bientôt en fuite cette populace qui se battoit sans ordre & en confusion. Quelques-uns des principaux bourgeois furent tués dans ce choc; d'autres se jettérent du haut des murs dans le fossé, & se sauvérent à la faveur des ténébres. Le reste fut fait prisonnier, & obligé de payer une grosse rançon pour se racheter. Après cela on mit la ville au pillage, & le vainqueur y exerça toutes sortes de violences. Les Eglises mêmes ne furent pas épargnées; il s'y trouva une quantité d'or & d'argent fort considérable, & tout fut enlevé.

Cette Abbaïe dont je viens de parler, fut fondée sous Adelvin archevêque de Cologne l'an 690. ainsi que le rapporte Reginon abbé de Prum. Dans la suite Godefroi, & Sigefroi rois des Normans s'étant répandus dans le territoire de Cologne, de Bonne, de Tolbiac, & de Nuits, le désolérent, & brûlérent cette Chapelle. Elle fut rebâtie l'an 881. par l'archevêque Segevin, qui y fonda aussi une maison Religieuse, où la dévotion attira depuis plusieurs personnes également distinguées par leur piété & par leur naissance. L'an 1430. ce Monastére fut uni à celui de Windesheim à la Brille en Hollande, & on lui accorda le privilége de tenir le premier rang après lui. Les Religieux prirent le même habit que ceux de Windesheim; & les choses restérent sur ce pied-là jusqu'à l'an 1583. que commencérent les différends au sujet de l'électorat de Cologne. Alors ceux de Nuits appréhendant que cette Abbaïe n'attirât la guerre sur leur ville & dans leur territoire, la démolirent. Précaution ridicule, de penser à conserver leurs campagnes, eux qui ne purent pas même défendre leur propre ville. Ce fut à peu près dans le même tems & pour la même raison, que l'abbaïe de Dutz fut rasée. Les Religieux qui y demeuroient passérent de là à Cologne, & ceux de Nuits s'y étant aussi rendus cette année, les uns & les autres convinrent de réünir les deux Abbaïes. Ce projet s'exécuta, & le 16. de May ils élurent conjointement pour mettre à leur tête, Werner Titian, qui avoit fait autrefois profession dans l'abbaïe de Nuits, mais que la grande opinion qu'on avoit de sa vertu, avoit fait choisir depuis pour gouverner l'abbaïe de

Morbach dans la haute Alſace proche de Colmar, où il étoit alors.

Après la priſe de Nuits, Cloet entra dans cette place avec une bonne garniſon, & commença à faire des courſes ſur tout le territoire de Cologne, où il porta le ravage, obligeant les malheureux habitans de la campagne, à s'épuiſer pour fournir les ſommes qu'il exigeoit d'eux, dans la crainte de voir leurs maiſons réduites en cendres. Pour arrêter ſes courſes & l'empêcher d'entrer dans ſes terres, Guillaume duc de Cleves fit élever au delà du Rhin un fort ſitué ſur le rivage de ce fleuve.

La joie de ces heureux ſuccès fut troublée par la nouvelle de la défaite du comte de Newenar. Il étoit allé camper le 23. de Juin à Ameronghen proche de Wiick dans le territoire d'Utrecht, ſuivi de Schenck lui-même, & de Villers gouverneur d'Utrecht. Verdugo en étant averti, raſſembla toutes ſes forces, & donna ordre au capitaine Jean Baptiſte Taſſis, dont il connoiſſoit la bravoure, de marcher de ce côté-là. Taſſis ſe mit auſſitôt en devoir d'exécuter ſa commiſſion; & après avoir mis une partie de ſes troupes en embuſcade dans un bois qui eſt au-deſſus du village d'Ameronghen, il ſe mit à la tête du reſte, & marcha vers l'ennemi.

Dès que les troupes du Comte qui étoient logées dans le village, apperçurent de loin les Eſpagnols, elles ſortirent en bataille, & allérent à eux. Alors ceux-ci, au lieu d'avancer, commencérent à faire retraite inſenſiblement pour attirer les Flamans hors du village, & les engager à doubler le pas pour les charger. Cependant ceux qui étoient cachés dans le bois ſortent de leur embuſcade, & viennent prendre en queuë les troupes du Comte. En même tems ceux qui ſembloient prendre la fuite, tournent viſage & font ferme. On ſonne la charge des deux côtés, & la mêlée commence. Le choc fut rude de part & d'autre. L'amour de la gloire animoit les Eſpagnols; les Flamans combattoient pour leur ſalut. Enfin ceux-ci qui étoient inférieurs en nombre, & qui avoient outre cela l'ennemi en tête & en queuë, pliérent à l'arrivée d'Oſwald, & d'Herman fils du comte de Bergh, qui obligérent la victoire juſqu'alors aſſez incertaine, de ſe déclarer pour Taſſis. Quoiqu'ils fuſſent ſortis d'une ſœur du

HENRI III. 1585.

prince d'Orange, ils s'étoient mis cependant au service du prince de Parme, pour se venger de l'affront que les Etats avoient fait à leur pére, en lui ôtant le gouvernement de la Gueldre, parce qu'il leur étoit suspect. Outre l'infanterie, qui fut taillée en piéces, les Espagnols prétendent que les Flamans perdirent dans cette action quatre cens hommes de cavalerie. De Villers y reçut une blessure dangereuse, & fut fait prisonnier avec trente Officiers. On le menaça même de le faire mourir, parce qu'on l'accusoit d'avoir manqué de bonne foi à la reddition de Bouchain en Artois, & de s'être comporté d'une maniére à faire croire qu'il étoit d'intelligence avec les ennemis. Enfin il se tira des mains des Espagnols; mais ce ne fut qu'en payant une grosse rançon, & en donnant encore plusieurs prisonniers en échange.

Le comte de Newenar & Schenck, après avoir fait tout ce qu'on pouvoit attendre de braves gens, s'étoient rendus à Utrecht. Cet échec cependant ne les découragea point. Résolus de réparer la perte qu'ils venoient de faire, par quelque nouvel exploit, ils assemblent de nouvelles troupes; & après avoir élevé divers petits forts entre Utrecht & Vianen, & dans les autres postes qui leur parurent les plus avantageux, pour arrêter les courses des ennemis; Schenck qui étoit infatigable, tomba sur deux escadrons de cavalerie qu'il tailla en piéces. De là il marche contre Ruerort, petite ville qui n'est pas éloignée de Duisbourg, & qui tire son nom de la riviére de Ruer, qui sortant de la Vestphalie, vient se jetter dans le Rhin en cet endroit: il trouve moyen d'introduire pendant le jour quelques-uns de ses gens dans la place en habit déguisé, sans que les habitans ayent le moindre soupçon de son dessein, y entre lui-même pendant la nuit, & s'en rend maître; après quoi il la fortifia par de bons retranchemens. Ensuite il s'avança vers Groningue, & commença à faire agir les intelligences qu'il avoit dans cette ville. Mais ses intrigues furent découvertes; on punit quelques-uns de ses complices, & son projet échoüa. Cependant ce revers ne lui fit pas perdre courage; il prit d'autres mesures pour avoir cette place, arma une flote sur l'Eems, coupa par ce moyen le passage aux vivres, dont une si grande ville ne pouvoit se passer, & qui lui venoient d'Emdem, & l'obligea de se rendre

en l'affamant. Les Etats mirent pour y commander, un nommé Knoop. Mais comme il pouſſoit juſqu'à l'excès ſon exactitude à faire l'exercice de ſa charge, & arrêtoit la navigation, Ezard comte de la Friſe Orientale & ceux d'Emdem députérent aux Etats pour ſe plaindre de ce que contre tous les traités, on leur ôtoit la liberté du commerce au préjudice de leurs intérêts. Enſuite voyant que les Etats ne leur donnoient que de belles paroles, tandis que le Gouverneur retenoit cependant pluſieurs vaiſſeaux chargés de toutes ſortes de marchandiſes, ils équipérent eux-mêmes une flote; & on étoit prêt d'en venir aux mains, lorſqu'une furieuſe tempête ſépara les deux flotes & les diſperſa. Les deux Commandans de l'un & de l'autre parti coururent riſque de la vie en cette occaſion. Ainſi fut alors appaiſé ce différend, & on fut tranquille pendant quelque tems. Mais l'année ſuivante Knoop ayant encore arrêté quelques vaiſſeaux, les animoſités ſe réveillérent, & les Anglois qui ſe portérent pour médiateurs, eurent bien de la peine à ménager un accommodement.

Quelque tems auparavant, le comte de Newenar s'étant mis à la tête des troupes Angloiſes, que le colonel Noris avoit amenées au ſecours d'Anvers, alla mettre le ſiége devant le fort d'Iſſeloort, ſitué au confluent du Rhin & de l'Iſſel, à cinq cens pas d'Arnhem que Verdugo avoit pris depuis peu, & s'en rendit maître enfin par capitulation à la fin du mois d'Octobre, après une vigoureuſe réſiſtance de la part des aſſiégés, qui ne ſe rendirent que lorſqu'ils manquérent de poudre, de bales, & de tout ce qui leur étoit néceſſaire. Enſuite il marcha contre Bergshooft, dont la garniſon capitula ſur le champ, & remit même au Comte un brave Turc qui y commandoit.

De là ce Général s'approcha de Nimegue à l'inſtigation de Schenck qui y avoit quelques intelligences. Mais cette intrigue n'ayant pas réüſſi, le Comte marcha vers Betuwe; logea ſes troupes dans les environs, aux villages de Lent & d'Ooſterholt; & fit travailler auſſitôt à élever de l'autre côté du Vahal & vis à vis de Nimégue, un fort quarré bâti d'argille & de gazon, & soûtenu avec des oſiers entrelaſſés. Enſuite il le garnit de canon, & commença à foudroyer la

HENRI III. 1585.

place. Il y fit même tirer quelques boulets rouges qui mirent le feu à deux ou trois maisons ; mais les habitans arrêtérent aussitôt cet incendie.

Cependant le baron de Haultepenne gouverneur de Nimégue, ayant fait venir de tous côtés grand nombre de bateaux, de barques, & de bacqs, ordonna à ses troupes de passer à Betuwe, & d'aller camper vis à vis de Bommel. Cette Isle est arrosée de deux riviéres qui l'environnent de toutes parts. La Meuse coule à son midi, & le Rhin au Septentrion ; un canal en fait la jonction à l'Orient ; & ces deux fleuves se jettent l'un dans l'autre à l'Occident de l'Isle. A l'arrivée de ces troupes, les vaisseaux Hollandois se retirérent, parce que les eaux que l'abondance des neiges avoient fort grossies, commençoient à diminuer. D'un autre côté les troupes du comte de Newenar & les Anglois qui l'avoit suivi, voyant que les Espagnols avoient passé le fleuve au nombre d'environ six mille hommes, tant de cavalerie que d'infanterie, mirent le feu à leur camp & se retirérent. La garnison du nouveau fort l'abandonna aussi. Les troupes qui gardoient le château de Doornic, en firent de même & allérent chercher un asyle dans Arnhem, Thiel, & les places voisines. Ensuite le baron de Haultepenne alla reprendre les forts de Duckenbourg & de Bergshooft, avec les autres places fortes des environs que les garnisons abandonnérent ; après quoi il se disposa à aller faire le siége de Grave. Telles furent les expéditions du mois de Novembre.

D'un autre côté le comte de Mansfeldt partant de Ravenstein à la tête des vieilles troupes Espagnoles, alla prendre ses logemens entre Bolduc & Bommel, & dans les environs, dans le dessein de refaire ses troupes, & de profiter de la premiére occasion que les ennemis lui présenteroient de les attaquer. Aussitôt le comte de Hohenlo se prépara à les harceler. Il fit rompre toutes les digues ; les eaux se répandirent en un instant, & se rassemblant dans ce terrein bas où les Espagnols étoient logés, les inondérent de toutes parts. Ensuite il fit équiper à la hâte à Dordrecht, une flote composée de bateaux de charge, de barques légéres, & d'autres vaisseaux de différentes espéces ; ferma avec cela tous les passages par où il pouvoit leur venir des vivres ; & les réduisit

à une si grande extrémité, qu'ayant également à souffrir du froid & de l'eau, ils étoient obligés de rester sans feu dans les clochers, sur les digues; & dans d'autres lieux élevés, où ils alloient chercher un asyle contre l'inondation.

Le prince de Parme étoit alors à Bruxelles, tout occupé des fêtes & des réjouïssances dont son arrivée dans cette ville avoit été suivie, lorsqu'il apprit l'extrémité à laquelle ses troupes étoient réduites. Aussitôt il abandonna tout pour marcher de ce côté-là. Mais étant arrivé à Herentals le 12. de Decembre, il reçut avis que la gelée qui étoit tout d'un coup survenuë, avoit obligé le comte de Hohenlo de décamper au plus vîte, parce qu'il appréhendoit que ses vaisseaux ne fussent pris dans les glaces, & que les Espagnols ne se servissent de cette occasion pour l'investir; & que ses troupes même avoient lâchement abandonné le fort de Locht; que d'un autre côté les habitans de Bolduc avoient rassemblé le plus de barques & d'esquifs qu'ils avoient pû; qu'ils les avoient chargés de vivres, quoiqu'eux-mêmes eussent beaucoup à souffrir de la disette, & étoient allés aussitôt au secours des troupes Espagnoles. Le Prince fut sensible à cette générosité de ceux de Bolduc. Il les en fit remercier; & il leur envoya quatre-vingt bœufs pour être distribués aux pauvres. Outre cela il fit présent à la ville d'une fiole d'or d'un ouvrage exquis en mémoire de leur fidélité. Cependant à la faveur des glaces les Espagnols firent sur la fin de l'année quelques tentatives sur le Klunder, Ruygenhil, & Gertruydenberg; mais elles ne réüssirent pas.

Mariages illustres.

Cette année le prince Jean fils de Guillaume duc de Cleves, & frére du prince Charle, qui étoit mort à Rome dix ans auparavant, héritier présomptif de cet Etat, épousa Jacqueline fille de Philbert marquis de Bade. Ces nôces se célébrérent à Dusseldorp avec beaucoup de magnificence, le 16. de Juin, & un mois auparavant le Chapitre de l'Eglise Cathédrale de Munster avoit élu tout d'une voix, pour le remplacer dans cet Evêché dont il avoit donné sa démission, Ernest de Baviére déja pourvû de l'Electorat de Cologne.

Quelque tems après, Henri Jule, fils de Jule de Brunswick, évêque d'Halberstad, & qui trois ans auparavant avoit encore été pourvû de l'évêché de Minden, épousa au

HENRI III. 1585.

commencement de Septembre la princeſſe Dorothée fille d'Auguſte électeur de Saxe. En donnant ſa démiſſion de l'évêché de Minden, on étoit convenu qu'on éliroit à ſa place Philippe Sigiſmond ſon frére. Mais comme le Prince ſon pére ne ſe preſſoit pas de remplir les conditions auſquelles le Chapitre avoit conſenti à cette convention ; & qu'il appréhenda que l'Electeur de Cologne ne prétendît leur donner un Evêque, il élut le 28. d'Août de l'année ſuivante Antoine, de la maiſon de Schawmbourg dans le voiſinage de Minden.

La joïe de cette alliance fut bientôt troublée par la mort de la princeſſe Anne, épouſe de l'électeur, fille de Chriſtian III. roi de Dannemarck, & mére de la princeſſe Dorothée, arrivée un mois après. Quelque tems auparavant Jean III. roi de Suéde ayant perdu la reine Catherine ſon épouſe, qui avoit donné des rois à la Pologne, penſa à ſe remarier, & épouſa au mois de Février Gunille d'une maiſon fort illuſtre, fille de Jean Bielke, & petite fille d'Axille. Peu de tems après Louis duc de Vittemberg n'ayant aucun enfant de ſon mariage avec Urſule Dorothée fille de Charle marquis de Bade ſa premiére femme, morte il y avoit deux ans, épouſa Urſule fille de George Jean prince Palatin, & niéce du roi de Suéde par la princeſſe Anne Marie ſa ſœur.

Affaires du Nord.

Cependant comme la tréve de trois ans faite entre la Suéde & la Moſcovie, étoit prête d'expirer, les deux nations envoyérent chacune de leur côté des Députés ſur la frontiére, pour traiter d'une paix générale. Mais ils ne purent rien terminer ; & ils ſe contentérent de conclure une tréve de quatre ans, à condition que le roi de Suéde reſteroit en poſſeſſion de toutes les conquêtes qu'il avoit faites les années précédentes dans la Ruſſie & la Livonie. Les ambaſſadeurs de Suéde furent Pons de la Gardie gentilhomme François du Languedoc, qui après avoir longtems ſervi le roi de Suéde avec beaucoup de valeur & de ſuccès, & avoir réüni pluſieurs conquêtes à ſa Couronne, avoit pour récompenſe obtenu en mariage la fille naturelle de ce Prince ; Nicolas fils d'Acace, Chriſtiern fils de Gabriël, Nicolas & Turo fils de Bielke, & Charle fils de Henricie. A leur retour, étant arrivés ſur les bords de la riviére de Narve, ils choiſirent pour

la paſſer, un vaiſſeau uſé où ils s'embarquérent avec une grande ſuite de Gentilshommes & d'autres perſonnes, & quelques piéces de campagne. Ils étoient au milieu de la riviére, lorſque cette artillerie ayant tiré, ſoit que cette décharge eût ébranlé le corps du vaiſſeau, ſoit pour quelqu'autre raiſon, il s'ouvrit & coula à fond. Dix-huit perſonnes qui étoient dedans furent noyés, entr'autres Pons de la Gardie, ce vaillant Capitaine qui s'étoit vû ſi ſouvent à la tête des armées, & qui trouva dans les eaux une mort peu digne de la reputation que ſes belles actions lui avoient acquiſe. Barthelemi Rotert conſul de Revel, qui avoit beaucoup de crédit dans cette ville, & un grand nombre de Gentilshommes périrent auſſi en cette occaſion.

HENRI III. 1585.

Peu de tems auparavant il y avoit eu quelque mouvement en Livonie, à l'occaſion du Calendrier Grégorien. On avoit publié à Riga par ordre du Roi & du Clergé, la Bulle du Pape qui ordonnoit de le recevoir; & en conformité on avoit célébré cette année la fête de Noël en même tems que les Jéſuites, à qui le roi de Pologne avoit nouvellement accordé un établiſſement dans cette ville. Mais ni le peuple ni les autres Ordres de la ville n'aſſiſtérent ce jour-là au ſermon & aux autres cérémonies de l'Egliſe, perſonne n'approcha des Sacremens; & lorſque le jour auquel ils avoient coûtume de célébrer cette fête, fût arrivé, ayant demandé permiſſion au Senat de la chommer à l'ordinaire, malgré ſes refus ils ſe rendirent en très-grand nombre aux deux Egliſes qui ſont dans la ville, & le Recteur même du Collége y prêcha.

Ce mépris des Magiſtrats piqua ſenſiblement Nicolas Eicke Conſul de cette ville. Animé par George Neuners, il fit venir le Recteur, & le retint priſonnier à la Maiſon de ville. En même tems le bruit ſe répandit qu'il couroit riſque de la vie. A cette nouvelle Valentin Raſcie qui étoit Sous-recteur de ce Collége, crut que le zéle qu'il devoit avoir pour ſon collégue, l'obligeoit à ne pas négliger le danger auquel il étoit expoſé. Il ſe mit à la tête des étudians, qu'il ameuta; aſſiégea la maiſon du Conſul, demandant qu'il leur rendît le Recteur; & comme ce Magiſtrat perſiſtoit dans ſon refus, le peuple enfonça la porte de la Maiſon de ville, & délivra lui-même le priſonnier.

HENRI III. 1585. Cette premiére démarche fut comme le signal de la révolte. De là ces séditieux coururent aux logis du Consul, de Neuners, & de Villinge Syndic de la ville ; les pillérent ; & firent souffrir mille indignités à Neuners, qui courut même risque de la vie. Le lendemain ce premier feu parut s'appaiser, mais les habitans qui avoient dissimulé pendant deux ans le ressentiment qu'ils avoient de l'établissement des Jésuites dans leur ville, prirent cette occasion pour le faire éclater. Ils ferment les portes de la ville ; plantent quatre étendarts dans la place du marché ; après quoi ils citent les Magistrats à comparoître devant eux, & leur demandent si c'est du consentement unanime du Sénat, que les Députés de la ville ont prêté le serment à Drocizin, qu'ils ont consenti à l'aliénation de l'église de S. Jacque, à l'établissement des Jésuites, à la reception du nouveau Calendrier, & à accorder au Roi, contre l'ordre exprès qu'ils avoient reçu de la ville, les droits des foires de Lithuanie. Ensuite ils arrêtent prisonnier Jean Tasty qui avoit été longtems à la tête de la République ; & qui depuis avoit été son agent auprès de S. M. Polonoise, accusé d'avoir passé ses pouvoirs, & d'avoir par une prévarication honteuse, cédé beaucoup de droits aux Polonois au préjudice des priviléges, des libertés, & de la jurisdiction de la ville. Mais il se sauva de sa prison dans la suite. Enfin on ménagea un accommodement entre la ville & le Sénat, & on convint qu'on rendroit ce qui avoit été pris au Consul, au Syndic de la ville, & à Neuners ; & que du reste on ne parleroit plus du nouveau Calendrier, que le Sénat & le Clergé avoient reçu par ordre du Roi. Cet accord contenoit encore plusieurs autres articles que le roi de Pologne cassa dans la suite, comme ayant été extorqués par force. Outre cela le Cardinal George Radzivil gouverneur de la province, condamna ces mutins à une très-grosse amende, & déchira publiquement en leur présence l'accord qu'ils venoient de passer avec le Sénat. Mais ils appellérent au Roi de cette sentence ; & ce Prince de son côté cita les parties à comparoître à Grodno, où il leur donna audience l'année suivante.

Cependant Batthory tenoit la diete de Pologne à Varsovie. La principale affaire qui s'y traita fut celle des Zborowski.

On

On produisit des lettres de Christophle Zborowski, adressées à son frére Samuel ou Salomon, (qui avoit été condamné à mort, & exécuté l'année précédente,) par lesquelles il se plaignoit amérement de l'ingratitude du Roi & du chancelier Zamoski, & du peu de justice qu'ils lui avoient rendu; ajoûtant qu'il ne fléchiroit point les genoux devant Baal; qu'Etienne étoit indigne de la Royauté, & que ces dents de loup qui composoient les armes du Roi, n'étoient que des dents de chien. On l'accusoit outre cela d'avoir reçu de l'argent à Lubeck du tems de la guerre de Moscovie, pour se déclarer en faveur des Moscovites ennemis de la Pologne; & de s'être servi du ministére de son frére Samuel, pour engager les Cosaques à se révolter.

Sur ces accusations il fut cité à comparoître pour venir se justifier des crimes qu'on lui imputoit. En effet il s'approcha de Varsovie avec une suite nombreuse; mais il n'osa y entrer, sur les avis qu'il reçut de ses amis, qu'il n'y faisoit pas bon pour lui. Seulement André & Jean Zborowski ses fréres se présentérent à la diete; & sur le serment qu'ils firent de n'avoir jamais eu connoissance des lettres de leur frére, ils furent déclarés innocens des crimes dont on l'accusoit. À l'égard de Christophle Zborowski, qui s'étoit rendu fameux par ses cruautés barbares, le grand Maréchal de la Couronne sur sa contumace le déclara criminel de leze-Majesté, & déchu de tous ses honneurs & emplois; & le Roi envoya ordre à tous les Gouverneurs du Royaume de lui courir sus par tout où ils le rencontreroient. Il étoit alors à Vienne, où il étoit allé chercher une retraite, en s'éloignant de Varsovie. Ainsi le roi de Pologne députa à l'Empereur pour le prier de le faire arrêter & de le lui renvoyer. Rodolphe après avoir examiné l'affaire dans son Conseil, ne jugea pas à propos de livrer lui-même ce Seigneur à la mort; mais il lui envoya ordre de sortir incessamment des terres de son obéïssance. Zborowski obéït; mais ce ne fut qu'après avoir laissé dans Vienne même un exemple inoüi de sa cruauté. Le jour qui précéda son départ, un marchand à qui il devoit cinq cens Talers, étant venu pour en solliciter le payement, il lui dit de revenir le lendemain. Celui-ci n'eut garde de manquer à l'assignation. Il se présenta pour être payé de ce qui lui étoit

HENRI III. 1585.

dû. Mais Zborowski, au lieu de l'écouter, prit un couteau, & lui en ayant donné quelques coups, remplit un verre de son sang, & lui ordonna ensuite de le boire. La peur de la mort força le marchand d'obéïr. Il avala le funeste breuvage; après quoi il fut mis dehors, & mourut quatre jours après des blessures qu'il avoit reçûës, ou de la frayeur qu'un pareil procédé lui avoit causée. Après ce bel exploit Zborowski monta à cheval avec sa suite, & s'enfuit en Moravie, laissant par-tout sur sa marche de pareilles marques de son inhumanité.

Cependant ceux qu'on nomme en Pologne les députés des Terres pressoient la diéte de remettre à une autre fois l'examen de ces querelles particuliéres; & de ne s'appliquer qu'à déliberer au sujet du gouvernement, & des propositions qu'ils avoient faites. Mais comme Batthory étoit bien informé que leurs demandes ne tendoient qu'à mettre des bornes à l'autorité Royale, il proposa lui-même à la diéte quelques autres chefs au sujet de la tréve avec les Moscovites qui venoit d'expirer par la mort du Czar, des moyens de rentrer en possession de la forteresse & du territoire de Smolensko, & de chasser les Suedois, & les Danois de la Livonie; & il pressa les députés de déclarer leur résolution sur tous ces articles. Ainsi les autres voyant qu'on ne cherchoit qu'à éluder leurs demandes, se retirérent après avoir protesté contre la diéte.

On donna aussi audience le 12. de Février au cardinal Albert Bolognetto. Ce Prélat fit au nom de S. S. un grand discours en faveur du Clergé; & il se plaignit à la diéte de ce que dans plusieurs endroits du Royaume on négligeoit les intérêts de la Religion; que cependant l'hérésie y jettoit de jour en jour de plus profondes racines; que la jurisdiction Ecclésiastique étoit sans vigueur, & qu'on se moquoit des censures qu'il appelloit le glaive spirituel de l'Eglise; qu'au préjudice de ce que les autres diétes avoient ordonné, on frustroit le Clergé des dixmes qui lui étoient duës; qu'on donnoit tous les jours atteinte à ses droits & priviléges; qu'on pilloit les Eglises, & que la Noblesse s'emparoit impunément des revenus Ecclésiastiques. A l'égard des dixmes, il est certain que dans les diétes précédentes il avoit été ordonné que ceux qui les

avoient usurpées les rendroient à leurs anciens maîtres. Mais la guerre contre les Moscovites, qui s'alluma sur ces entrefaites, fit remettre à la diéte suivante l'exécution de ce réglement. Or la Noblesse interprétoit ce délai en sa faveur, prétendant qu'elle ne devoit point être inquiétée au sujet des dixmes, & qu'on devoit s'en tenir seulement à un accommodement qui se feroit à l'amiable. Le Cardinal d'un autre côté se plaignoit qu'on cherchât à éluder la force de ce réglement, en lui donnant un sens si éloigné de celui qu'il avoit; & pressoit la diéte de le faire exécuter, en représentant que le Royaume ne pouvoit jouir d'une tranquillité solide, si on ne rendoit à chaque Ordre de l'Etat ce qui lui étoit dû, & si la justice & la paix ne se réünissoient pour en faire le bonheur.

Ce que le Cardinal demandoit paroissoit très-juste. Cependant les oppositions & les protestations dont je viens de parler, jointes au peu de disposition que quelques membres de la diéte avoient pour la conclusion de cette affaire, empêchérent qu'on ne prît aucunes résolutions sur cet article, non plus que sur plusieurs autres qui regardoient le gouvernement. Il y avoit aussi de la dispute entre les Polonois & les Lithuaniens, pour sçavoir de laquelle de ces deux Nations la Livonie ressortiroit, & à qui on la réüniroit. Le Roi penchoit pour les derniers; mais quoiqu'il eût déja prononcé en leur faveur, cette affaire resta aussi indécise. Sur la fin de la diéte on donna audience aux Ambassadeurs du nouveau Czar,* qui venoient demander la paix; & le Roi leur accorda une tréve de deux ans. Enfin on termina aussi le différend qui étoit entre les rois de Pologne & de Dannemarck au sujet de la Curlande, que Magnus duc d'Holstein avoit possédée auparavant. George Frideric duc de Prusse, que les Parties avoient choisi pour arbitre de leur contestation, offrit de payer trente mille Joachims au roi de Dannemarck, à condition que le roi de Pologne lui accorderoit l'usufruit de cette Province, & ce parti fut accepté. Le prince Danois envoya au mois de Juillet un député pour absoudre les habitans du serment de fidélité qu'ils lui avoient prêté, & remettre ce païs au roi de Pologne; & après cette restitution le cardinal Radzivil en mit le duc de Prusse en possession au nom de Batthory.

* Theodore.

HENRI III. 1585.

On accommoda auſſi peu de tems après le différend qui étoit entre les habitans de Magdebourg, & l'Archevêque de cette ville. Il s'agiſſoit de la juriſdiction du Prélat, & de celle des bourgeois, des fortifications, de la garde des portes de la ville, des Egliſes, & de quelques autres articles. Cette diſpute duroit depuis que la ville avoit embraſſé la confeſſion d'Auſbourg; & les Electeurs de Saxe & de Brandebourg, qui s'étoient portés pour médiateurs, l'accordérent enfin à ces conditions: Que la ville reſteroit dans la poſſeſſion libre & entiére de ſuivre la Confeſſion d'Auſbourg; qu'elle conſerveroit le droit de faire deſſervir les Egliſes par qui bon lui ſembleroit, de nommer le Recteur du Collége, & de lui donner pour collégues tels ſujets qu'elle voudroit; enfin qu'elle joüiroit comme auparavant d'une juriſdiction pleine & abſoluë ſur les paroiſſes, le Collége, & les Communautés: Qu'au ſujet des cauſes qui regarderoient le mariage, le Senat en renverroit la connoiſſance à l'Archevêque, à qui ſeul elle appartenoit autrefois; à condition qu'elles ſeroient décidées par ſon Official, aſſiſté d'un certain nombre de juges tirés du Corps de ville & du Clergé, que les Conſuls nommeroient eux-mêmes; & qu'on ne ſuivroit point préciſément dans ces déciſions les conſtitutions des Papes; mais les loix reçuës dans les Egliſes, qui faiſoient profeſſion de la Confeſſion d'Auſbourg; & qu'au cas que l'Official & les Juges ſéculiers ne fuſſent pas du même avis, l'affaire ſeroit renvoyée à un autre Conſiſtoire de la même Confeſſion. Cet accord contenoit encore pluſieurs autres réglemens au ſujet de la juriſdiction des parties, & on convint que de jour, ou de nuit, la porte de la ville ſeroit toûjours ouverte à l'Archevêque, de ſorte cependant que les clefs reſteroient toûjours entre les mains d'un des Magiſtrats. Cet accommodement ſe fit le 8. de Septembre.

Affaires d'Angleterre.

Tandis que la guerre déſoloit la France, & qu'à l'occaſion de nos troubles domeſtiques, la Flandre perdoit Anvers, la place la plus conſidérable des Provinces-Unies, l'Angleterre n'étoit pas elle-même exemte de troubles. Henri de Percy comte de Northumberland, ſeigneur puiſſant & accrédité dans cette partie du Nord de l'Angleterre, qui eſt frontiére de l'Ecoſſe, avoit été arrêté ſur quelques ſoupçons

après la mort de son frére. Il est vrai qu'on l'avoit élargi dans la suite ; mais après la fuite de Milord Paget, qui se retira en France, on soupçonna le Comte d'avoir été de moitié dans ses complots, & d'être entré dans les conjurations que le zéle qu'il avoit pour sa Religion lui avoit fait pratiquer contre la Reine. Ainsi il fut remis une seconde fois dans la tour de Londres, où Trocmorton étoit arrêté pour le même sujet. Sur ces entrefaites Philippe comte d'Arondel, fils de Thomas Howard duc de Nortfolck, qui avoit eu la tête tranchée quelques années auparavant, après avoir fait pendant quelque tems une grosse figure à la cour d'Angleterre, où il tenoit le premier rang, poussé par zéle pour la Religion, pensa à se retirer en France, & partit sans prendre congé de la Reine. Il s'étoit déja embarqué, lorsqu'ayant été poursuivi on l'arrêta, & on le ramena à Londres, où il fut mis en prison, avec ses fréres, & toute sa famille. La Comtesse son épouse, qui étoit alors enceinte, en conçut tant de chagrin, qu'elle en mourut en faisant ses couches.

HENRI III. 1585.

L'évasion de tant de Seigneurs qui sortoient du Royaume dans des circonstances fort délicates, dans un tems où les Guises venoient d'allumer la guerre en France pour le même sujet, firent soupçonner qu'on méditoit quelque grand projet contre la personne de la Reine. Cependant au mois d'Août le comte de Northumberland ayant été trouvé tué une nuit dans son lit d'un coup de pistolet, qui lui avoit percé les reins & l'aîne, on chercha qui pouvoit être l'auteur de ce coup. La plûpart crurent que c'étoient ses amis, ou ses complices, qui l'avoient assassiné ; de peur que sa conscience, ou la violence des tourmens ne l'engageât à découvrir le secret de la conjuration. Les Anglois exilés prétendoient au contraire que ce coup inhumain ne pouvoit venir que de ses ennemis ; & que ne pouvant le convaincre des crimes dont ils l'avoient accusé, ils n'avoient point trouvé de moyen plus sûr pour empêcher que le tems ne découvrît la noirceur de leur calomnie, que de s'en défaire. C'étoit principalement le Comte de Leycester qu'ils accusoient de cet attentat ; & ils publiérent un écrit dans lequel ils s'attachoient à prouver que les amis du Comte ne pouvoient être soupçonnés de cette mort ; & qu'il n'étoit pas possible que le désespoir l'eût porté lui-

HENRI III. 1585.

même jusqu'à un tel excès. Cependant ce qui se passe tous les jours en Angleterre semble suffire pour démontrer le contraire. Car c'est là que pour inspirer la terreur on voit exécuter publiquement, & au grand jour, ce qui ne se pratique que sous main, & par des intrigues habilement ménagées, chez les autres Nations, qui craindroient de se rendre odieuses par des entreprises si hardies. Les Annales de ce Royaume sont pleines d'exemples de personnes illustres qui ont été publiquement condamnées au dernier supplice ; & nous en avons entre les autres un monument bien terrible dans la mort de Marie Stuart Reine d'Ecosse, exécutée deux ans après en Angleterre, comme je le dirai dans la suite.

Edit contre les Jésuites.

Quelque tems auparavant, comme on ne parloit tous les jours que de quelque conjuration nouvelle, le Parlement d'Angleterre fit publier au mois de Mars un Edit bien sévére contre les Jésuites, & ceux qui alloient étudier dans leurs Séminaires. Il ordonnoit que les Jésuites, & tous ceux qui depuis la fête de la Saint Jean-Baptiste de la premiére année du régne d'Elisabeth avoient été promûs aux Ordres sacrés avec les cérémonies qui étoient en usage dans l'Eglise Romaine, seroient obligés de sortir d'Angleterre quarante jours après la publication de cet Edit : Que ceux qui s'y trouveroient après ce terme expiré, seroient traités comme criminels de leze-Majesté : Qu'on puniroit comme homicides ceux qui les recéleroient : Que les jeunes Anglois qui étudioient dans leurs Colléges hors du Royaume, ou dans de semblables Séminaires, seroient de même traités comme criminels de leze-Majesté, à moins qu'ils ne revinssent en Angleterre dans six mois, & qu'ils ne prêtassent au sujet de la Religion le serment porté par l'Edit donné à cette occasion la même année du régne de la Reine : Que ceux qui enverroient quelque secours aux Anglois réfugiés dans les Royaumes étrangers, seroient emprisonnés, & leurs biens confisqués : Que ceux qui ne dénonceroient pas au Magistrat quelque Prêtre Romain connu pour tel, seroient punis à la volonté de la Reine : Enfin que ceux qui feroient sortir leurs enfans hors du Royaume sans l'agrément de S. M. seroient taxés pour chaque fois à une amende de trois cens trente-trois écus

d'or. L'Edit ajoûtoit qu'on n'entendoit cependant point comprendre dans les peines portées par ce réglement ceux qui toutes fois & quantes seroient disposés à se soûmettre aux ordres de S. M. & aux loix du Royaume; leur enjoignant néanmoins de ne point paroître devant S. M. & de ne pas approcher pendant l'espace de dix années plus près de la Cour que de dix milles.

Troubles en Ecosse.

Il s'éleva en Ecosse des troubles encore bien plus grands au sujet de laReligion.Il y avoit quelques années qu'Edmond Stuart d'Aubigny, originairement François, & qui avoit épousé en France Catherine sœur de François de Balsac d'Entragues, étoit passé dans ce Royaume.Comme il étoit proche parent du Roi,* puisque Jean Stuart d'Aubigny pére d'Edmond, & Matthieu Stuart comte de Lenox, ayeul paternel de Sa Majesté,étoient fréres; le motif de son voyage étoit de renoüer par sa présence les liens dont le sang les avoit unis. Avec cet avantage, & celui que la politesse Françoise lui donnoit, il ne fut pas longtems à gagner les bonnes graces du Prince, & l'affection de plusieurs des principaux Seigneurs de cette Cour, & il fut fait dans peu Comte de Lenox.

* Jacque VI.

Il avoit dans son parti tous ceux qui favorisoient en secret la Religion Catholique. Les principaux étoient Jacque Stuart, qui avoit pris le titre de comte d'Aran, Capitaine des gardes, & Gouverneur d'Edimbourg; de Gourdon comte de Huntley, Graham comte de Montross, de Cunningham comte de Glencarn, de Lindesey comte de Crafford, & Hay comte d'Athol. Ces Seigneurs étoient sans cesse aux oreilles du jeune Monarque, qui soupiroit après la Couronne d'Angleterre; & ils lui faisoient entendre qu'il devoit se défier de l'amitié que la reine d'Angleterre lui faisoit paroître, & de la fidélité des pensionnaires qu'elle entretenoit à sa Cour; que tout le but d'Elisabeth n'étoit que de l'amuser; de laisser douter jusqu'au bout de son droit à la Couronne, & par ce moyen de l'en priver; qu'il avoit donc besoin pour se l'assûrer de secours plus efficaces; que les Espagnols n'étoient pas si éloignés de ses Etats; que maîtres de la Flandre ils lui tendoient les bras; & qu'ils regarderoient comme un honneur pour eux, & même comme un avantage qui les

HENRI III. 1585.

affermiroit dans la possession paisible des Païs-bas, de rendre un si grand service à l'héritier légitime de la Couronne d'Angleterre; qu'au reste il n'étoit pas impossible de les gagner & de s'attirer leur protection, pourvû qu'on se servît pour cela de personnes sûres; qu'il n'y en avoit point de plus propres à cette négociation que les Prêtres Catholiques, & sur-tout les Jésuites; qu'ainsi il devoit d'abord leur permettre de demeurer cachés dans le Royaume; que de-là ils s'introduiroient en Angleterre, & rassembleroient les restes du parti Catholique, qui y étoit sans doute fort nombreux; qu'après tout ils seroient les seuls à risquer; que c'étoient là les Ministres dont il devoit se servir pour se procurer l'appui dont il avoit besoin; & que s'il venoit une fois à bout de mettre les Espagnols dans ses intérêts, ils affermiroient infailliblement à leur tour les deux Couronnes sur sa tête; qu'il falloit ensuite que S. M. prît garde à ne confier le soin des ames qu'à des Pasteurs fort modérés; qu'elle chassât au contraire du ministére, sous différens prétextes, tous ceux qui étoient dans le parti de la Reine; qu'il étoit nécessaire qu'elle tînt la même conduite à l'égard du Parlement, & des autres Cours du Royaume; & que ce seroit là sûrement le moyen de s'ouvrir le chemin du trône qui lui étoit dû si légitimement.

Le jeune Roi recevoit avec plaisir toutes ces leçons, & les pratiquoit. Cependant les autres Seigneurs frémissoient de le voir tenir une telle conduite. Ils avertirent la reine d'Angleterre, qu'ils regardoient comme la protéctrice du Royaume d'Ecosse, de tout ce qui se passoit. Sur ces avis Elisabeth, à qui tant de conjurations réïtérées contre sa personne avoient appris que les moindres troubles d'un des deux Royaumes ne pouvoient manquer d'allumer dans l'autre le même incendie, & qui voyoit qu'on tendoit les mêmes piéges à ce jeune Monarque, dans lesquels elle avoit été elle-même sur le point d'être prise, n'eut garde de négliger une affaire où elle étoit si fort intéressée. Ainsi elle récrivit sur le champ au Seigneurs Ecossois, que c'étoit à eux à prendre de bonne heure leurs mesures pour empêcher que de si pernicieux conseils ne fissent plus d'impression sur l'esprit de leur maître; & qu'elle leur offroit pour cela son crédit, & ses services.

Sur cette assûrance ces Seigneurs tiennent conseil entre eux ; & après avoir réfléchi mûrement sur les mesures qu'ils avoient à prendre, ils conclurent qu'ils devoient d'abord se rendre maîtres de la personne du Roi, & par conséquent commencer par éloigner de lui ses nouveaux Ministres. Ceux qui se voyoient à la tête de cette faction étoient Duglas comte d'Anguish, Areskin comte de Marre, le marquis Jean Stuart, Bothwel neveu de Hepburn comte de Bothwel par sa sœur, N. Stuart comte d'Athol Grand Maréchal du Royaume, Keith comte de Marescall, les fréres Hamiltons chefs de cette famille, Maxwel, Humes, Herris, Cambell Kennet, Leon tuteur de l'héritiére de Glamys, Areskin abbé de Driburg, N. Areskin abbé de Pasley, & Humes abbé de Codingham, Ker baron de Cesford, Duglas baron de Drumlanrig, le baron de Koudoncknovis, & Wodderburn de Humes. Tous ces Seigneurs ayant donné rendez-vous à leurs amis, & à leurs vassaux pour le premier de Novembre, s'assemblérent au nombre d'environ dix mille hommes, conduisirent le Roi au château de Reuven, qui appartenoit au comte de Gouvre, chassérent d'auprès de lui le duc de Lenox, & le comte d'Aran ; & lui donnérent pour Capitaine de ses gardes un certain Guillaume Stuart, bâtard d'un Gentilhomme, brave d'ailleurs, & qui avoit servi en Flandre sous le prince d'Orange, qui faisoit cas de sa fidélité & de son courage.

Le duc de Lenox, qui ne croyoit pas qu'il fût honnête, ni même bien sûr pour lui de rester à cette Cour, après avoir perdu le rang qu'il y avoit d'abord occupé, prit sur le champ congé du Roi, & repassa en France dans le dessein de renouer ses projets avec les Guises, que cet échec avoit un peu dérangés. Mais il tomba malade de chagrin, & mourut à Paris peu de tems après. Cependant le changement de Guillaume Stuart, sur qui les Seigneurs d'Ecosse avoient tant compté, fit aussi changer de face aux affaires dans ce Royaume. Dégoûté de leur parti, il se rangea de celui du comte d'Aran, avec qui il jura leur perte; & il conseilla au Roi de leur échapper lorsqu'il seroit à Saint-André ; ensuite d'éxiler, ou d'emprisonner les chefs de cette faction, & de rappeller le comte d'Aran, ce qui fut en effet exécuté.

HENRI III. 1585.

Au reste Jacque Stuart, qui étoit à la tête de la faction du duc de Lenox, étoit fils du baron d'Ochiltre. Mais comme il n'étoit que le cadet de sa maison, & que par conséquent, suivant l'usage de son païs, il n'avoit pas de bien pour soûtenir son nom, son courage le porta à aller chercher chez les étrangers quelqu'occasion de se signaler. Il servit donc dans la guerre qu'Eric roi de Suede eut à soûtenir contre la Pologne & la Moscovie, comme je l'ai rapporté plus haut. Il revint ensuite dans sa patrie; & ayant trouvé le Royaume divisé en deux factions, il s'insinua dans les bonnes graces du duc de Lenox, qui avoit alors toute la confiance du jeune Roi. A sa recommandation il obtint dans l'absence des Hamiltons, d'être nommé curateur de Jacque Hamilton comte d'Aran, chef de cette maison, qui étoit devenu imbécille, & ne paroissoit plus en public. Ce fut alors qu'il prit le titre de comte d'Aran. Il osa même porter ses vuës plus haut. Ceux qui vouloient lui faire leur Cour, ne l'appelloient plus que Jacque VII. comme s'il eût dû succéder à Jacque VI. alors régnant. Lui-même prenoit plaisir à se faire appeller de la sorte; & pour appuyer ses prétentions ambitieuses de quelque titre spécieux, fondé sur sa naissance, il se disoit issu du duc Mardon, oncle maternel de Jacque I. qu'on avoit vû autrefois au nombre des prétendans au trône d'Ecosse. En même tems il travailla à mettre le duc de Lenox de plus en plus dans ses intérêts par quelque grand service. Dans cette vuë, pour le défaire d'un rival qui lui faisoit ombrage, il accusa Jacque Duglas comte de Morton, auparavant Viceroi du Royaume, d'avoir été complice de l'assassinat commis dans la personne du pére de S. M. & il l'en convainquit si bien, que le Comte eut la tête tranchée l'an 1581.

Tout cela se passa avant l'accident de Reuven. Depuis cette disgrace, le duc de Lenox ayant quitté l'Ecosse pour venir mourir en France; & le comte d'Aran ayant été rappellé à la sollicitation de Guillaume Stuart, il s'empara de la dignité de Chancelier du Royaume; après quoi, comme il disposoit du château d'Edimbourg, il se rendit maître du Gouvernement, jusqu'à ce que les Seigneurs exilés ranimés par Elisabeth, & soûtenus des secours qu'elle leur donna, rentrérent cette année dans le Royaume. Aussitôt après ils

donnérent encore rendez-vous à leurs amis, & à leurs vaſſaux, & vinrent camper à Saint Ninian, qui n'eſt qu'à un mille de Sterling, où le jeune Roi étoit alors. Le lendemain, après un combat de deux heures, ils obligérent les comtes de Montroſſ, de Crafford, de Glencarn & d'Aran d'aller chercher un aſyle dans le château. Enſuite ils ſe rendirent maîtres de la ville, & mirent le ſiége devant la fortereſſe.

Alors le Roi leur envoya un Juge de Paix avec ſon Sécretaire, pour les prier de ne pas expoſer ſa perſonne, ſa gloire, & le ſalut de l'Etat; d'accorder la vie aux comtes de Montroſſ, de Crafford, & d'Aran, & de décider du reſte ſans bruit, & le plus tranquillement qu'il ſeroit poſſible; s'engageant à ſe remettre entre leurs mains à ces conditions. A ces propoſitions les Seigneurs répondirent qu'ils n'avoient rien plus à cœur que la conſervation, la gloire, & le repos du Roi, & du Royaume; que c'étoit pour cela qu'ils avoient pris les armes, puiſqu'ils n'avoient en vuë que de prévenir les malheurs dont S. M. & l'Etat étoient menacés par les mauvais conſeils de ceux qui gouvernoient; qu'à l'égard de ceux dont on leur demandoit la vie, ils n'avoient contre eux aucun reſſentiment perſonnel; qu'ils ne ſe déclaroient leurs ennemis, que parce qu'ils étoient eux mêmes ennemis de tout le Royaume; qu'ainſi ils demandoient à leur tour qu'on s'en aſſûrât, juſqu'à ce qu'on pût informer contre leur conduite; enfin qu'ils avoient toûjours ſouhaité, & ſouhaitoient encore que S. M. prît des meſures pour appaiſer ces troubles ſans bruit, & qu'ils lui offroient pour cela leurs forces & leurs ſervices.

Après cette réponſe ils députérent eux-mêmes au Roi à leur tour, pour demander qu'on réformât les abus qui s'étoient gliſſés, tant dans la diſcipline Eccléſiaſtique, que dans le Gouvernement, & qu'on aſſemblât un Conſeil pour chercher les moyens d'y remédier; que S. M. ratifiât tout ce qu'ils avoient fait pour obtenir l'effet de ces demandes, & qu'elle ſouſcrivît elle-même au manifeſte qu'ils avoient publié pour juſtifier leur priſe d'armes; qu'on ôtât aux perſonnes ſuſpectes, qui ſans aucun droit s'étoient emparés des châteaux & places fortes du Royaume, les gouvernemens qu'ils poſſédoient; & qu'on s'en aſſûrât, juſqu'à ce qu'on eût fait leur

HENRI III. 1585. procès dans les formes ; enfin qu'on changeât les gardes de S. M. & qu'on permît à la Nobleſſe d'en nommer de plus ſages & de plus modérés. Cependant le comte d'Aran s'étoit retiré d'abord dans le château d'Edimbourg, & enſuite à Dunbritoun. Peu de tems après le château d'Edimbourg fut aſſiégé ; les Seigneurs firent auſſi priſonniers Patrice Adamſon Archevêque de Saint André. On convint enfin que le tuteur de l'héritiére de Glamis ſeroit fait Capitaine des gardes ; qu'on donneroit à Hamilton le gouvernement de Dunbritoun, que le comte d'Aran venoit d'abandonner ; celui d'Edimbourg au Baron de Koudoncknovis ; celui de Sterlin au comte de Marre ; & que les autres places fortes ſeroient renduës à leurs anciens maîtres, à qui on les avoit enlevées.

Depuis ce tems-là le comte d'Aran, obligé d'errer de côté & d'autre, eut beaucoup à ſouffrir. Enfin reduit au déſeſpoir, il ſe mit à la tête d'une troupe de brigands, menant une vie infâme & miſérable juſqu'à l'an 1591. qu'ayant été rencontré par un parent du comte de Morton, ce Gentilhomme qui ne reſpiroit que la vengeance, le tua, après quoi il parcourut hardiment tout le Royaume, portant comme en triomphe ſa tête plantée au bout d'une perche.

Fin du Livre quatre-vingt-troiſiéme.

HISTOIRE
DE
JACQUE AUGUSTE DE THOU.

LIVRE QUATRE-VINGT-QUATRIEME.[1]

HENRI III. 1585.

Suite de la guerre de Perse.

L'ASIE continuoit cependant d'être le théatre de la guerre sanglante que les Turcs faisoient depuis huit ans à la Perse, & qu'ils poussoient avec plus de vigueur que jamais. Osman, que depuis la déposition du Bacha Ferhat le Grand Seigneur avoit chargé de la conduite de cette expédition, s'étoit fait fort de se rendre maître de Tauris. Mais pour faire prendre le change à l'ennemi, il avoit habilement répandu le bruit qu'il marcheroit cette année contre Nacchivan. Il partit donc de Constantinople sur la fin de l'hyver, après avoir reçû de la main d'Amurath l'étendart de Généralissime de ses armées, passa par Angoura, & par Amasie, & se rendit à Sivas, résolu d'attendre dans cette place que toute l'armée fût assemblée à Erzerom.

Aussitôt que le roi de Perse fut informé de sa marche, il prit des mesures pour découvrir ses desseins. Le mauvais traitement que le dernier Ambassadeur de ce Prince avoit reçû

HENRI III. 1585.

à Constantinople étoit plus que suffisant pour le détourner de songer à traiter de nouveau avec la Porte. Il passa cependant par-dessus ce mécontentement. Il envoya successivement au général Turc différens députés, qui sous prétexte de négocier avec lui quelque accommodement, avoient ordre de travailler sous main à s'instruire de ses véritables vuës. Mais toutes ces précautions n'ayant servi qu'à le confirmer dans l'opinion fondée sur le bruit qui s'étoit répandu que le Bacha en vouloit à Nacchivan, sans lui apprendre rien de plus, il assembla son armée, & se prépara à tout événement.

Cependant de toutes les provinces de l'Empire on voyoit chaque jour arriver à Sivas des Bachas & d'autres officiers Turcs, qui dans l'espérance de se faire confirmer dans leurs gouvernemens, ou d'obtenir des emplois plus considérables que ceux qu'ils possédoient déja, se rendoient auprès du nouveau général, comme à la source de toutes les graces, & tâchoient de mériter son attention par leurs respects & leurs presens. Ainsi Osman se vit en peu de tems une Cour nombreuse, & des richesses immenses. Ce Visir de son côté recevoit les uns & les autres avec cet air de grandeur que sa bonne mine lui donnoit naturellement, & qu'il sçavoit allier avec une politesse admirable,& les assûroit qu'il sçauroit dignement récompenser les services de ceux qui le suivroient à cette expédition : enfin voyant que la saison où les troupes devoient se rendre à Erzerom approchoit, il se mit lui-même en marche, & arriva devant cette ville sur la fin du mois de Juillet. Là il fit la revuë de l'armée Turque, qui se trouva composée de toutes les troupes destinées à cette guerre, à la reserve de celles d'Egypte & de Damas. Elles étoient alors occupées à une autre expédition dont je vais rapporter l'origine & les progrès avant que de passer plus avant.

Troubles en Syrie.

Hassan chef des Eunuques du Sérail avoit obtenu, à la recommandation de la Sultane Reine, le gouvernement de l'Egypte. C'étoit l'homme du monde le plus avare. Aussi ne se vit-il pas plûtôt le maître de cette Province, la plus riche de tout l'Empire Ottoman, qu'il y amassa des trésors immenses, par les impôts exorbitans & extraordinaires dont il la chargea, & par les avanies qu'il sçavoit susciter sans sujet, pour tirer de l'argent des particuliers. Ses violences & ses

HENRI III. 1585.

injuſtices furent ſi criantes, que ces peuples, nés d'ailleurs pour l'eſclavage, ſe virent forcés d'en porter leurs plaintes à la Porte. Ceux du Caire principalement murmurérent hautement contre ces excès; & les cris de ces miſérables, qui demandoient en grace qu'on les délivrât de l'oppreſſion d'un tyran inſatiable qui les déſoloit, excita tant de compaſſion à Conſtantinople; la Sultane protéctrice de ce Bacha en fut elle-même ſi touchée, qu'elle ne crut pas devoir ſe rendre complice de la haine qu'il s'étoit attirée, en cherchant encore à le ſoûtenir. Au contraire, quoiqu'elle eût aſſez de crédit auprès d'Amurath pour le conſerver encore dans ſon emploi malgré ſes accuſateurs, elle fut la premiére à conſeiller de le rappeller, & de lui envoyer un ſucceſſeur, avec ordre de s'informer de la vérité des accuſations intentées contre lui.

Celui qu'on chargea de cette commiſſion fut Ibrahim, originaire d'un bourg de Dalmatie peu éloigné de (1) Raguſe, nommé Chianichie. Ce Bacha étoit fort avant dans les bonnes graces de la Sultane; & ſa bonne mine, jointe à ſon mérite, feint, ou véritable, lui avoit ſi bien acquis l'eſtime de cette Cour, que le Sultan lui avoit promis de lui faire épouſer une de ſes filles. Haſſan de ſon côté n'attendit pas l'ordre du Grand Seigneur. Comme il comptoit beaucoup plus ſur ſon or, que ſur ſon innocence, auſſitôt qu'il fut inſtruit qu'on lui avoit donné un ſucceſſeur, il ſe diſpoſa à ſe retirer. Il emporta tous ſes treſors, perſuadé que ces mêmes richeſſes, qui étoient la cauſe de ſa diſgrace, ſerviroient à le juſtifier auprés d'Amurath; & pour ne pas rencontrer Ibrahim, il prit exprès un chemin différent de celui qu'il ſçut qu'il devoit tenir, & paſſa par la Syrie; parce que quoique cette route fût plus longue, elle lui parut la plus ſûre. En effet Ibrahim étoit en marche, avec ordre d'arrêter l'Eunuque par tout où il le rencontreroit, & d'envoyer ſur le champ ſes treſors à Conſtantinople, lorſqu'il apprit qu'il étoit paſſé en Syrie. Auſſitôt il en informa le Grand Seigneur, à qui il fit appréhender que ce détour que Haſſan avoit pris ne cachât quelque deſſein de paſſer en Perſe avec tous les treſors qu'il avoit amaſſés dans ſon gouvernement, & de faire part aux

(1) On croit que c'eſt l'ancienne Epidaure.

ennemis, des ſecrets de la Porte, dont ces ſortes de gens ſont ordinairement mieux inſtruits que qui que ce ſoit.

Amurath ne fut pas indifférent à ces avis. Sur le champ il dépêcha de ce côté là ſon Capigibachi, qu'il fit eſcorter par quelques hommes de confiance choiſis entre les Chiaous ; & ce Miniſtre ſe rendit en poſte en Syrie, où il trouva Haſſan déja campé dans les plaines d'Apamée. L'arrivée de l'envoyé du Grand Seigneur ſurprit l'Eunuque, comme cela étoit naturel ; mais elle ne le déconcerta point. Perſuadé que s'il pouvoit ſeulement ſe ſouſtraire aux premiers effets de la colére de ſon maître, il ne lui ſeroit pas difficile enſuite de rentrer dans ſes bonnes greces, il ordonna à une troupe de gardes, tous gens de confiance qui étoient à lui, & qui l'accompagnoient continuellement, armés de lances & d'arquebuſes, d'environner ſa tente, & de n'y laiſſer entrer que le ſeul Capigibachi. Cet ordre fut exécuté. Ce Miniſtre entra ſeul à l'audience, & ayant préſenté à l'Eunuque le commandement d'Amurath, qui lui ordonnoit de le conduire ſur le champ avec lui à Conſtantinople : » Vous voyez » que je vous ai prévenu, lui répondit cet habile & ruſé cour» tiſan. Auſſitôt que j'ai été informé qu'on m'avoit donné un » ſucceſſeur, & que mes ennemis m'accuſoient d'avoir pillé » la Province qui avoit été confiée à mes ſoins, je n'ai point » attendu l'ordre de la Porte ; je ſuis parti pour aller me » juſtifier en perſonne auprès de S. H. des crimes qu'on oſoit » m'imputer, & lui faire connoître mon innocence. « Après cette réponſe Haſſan continua ſa marche par Antioche, Héraclée, (1) Cogni, & Nicée ; non pas en équipage de priſonnier d'Etat, mais avec la même ſuite & la même magnificence qu'auparavant. Il arriva ainſi à (2) Scutari, d'où auſſitôt après on tranſporta toutes ſes richeſſes à Conſtantinople dans le treſor du Grand Seigneur. Pour lui, il fut mis priſonnier dans le château des ſept Tours, ſans que le Sultan daignât le voir, ni l'entendre. Là il languit longtems, attendant ſans ceſſe l'arrêt de ſa mort ; juſqu'à ce qu'enfin la Sultane adoucit les chagrins de ſa priſon, & calma ſes craintes, en l'inſtruiſant que ſes treſors lui avoient conſervé la vie ; & lui faiſant eſpérer qu'il ſeroit bientôt remis en liberté.

(1) Autrefois Iconium. | (2) Autrefois Chalcédoine.

Cependant

Cependant Ibrahim arriva au Caire; & l'espérance de l'alliance illustre qui l'attendoit, le rendant beaucoup plus hardi que Hassan ne l'avoit été, il acheva de ruiner cette malheureuse Province, par les moyens violens qu'il imagina pour tirer de l'argent de ses habitans. Il ne resta que quelques jours en Egypte, pendant lesquels il ne garda aucun ménagement; & dans ce peu d'espace de tems, outre le tribut ordinaire de six cens mille sequins que cette Province pour toutes charges paye tous les ans au Grand Seigneur, il amassa des sommes immenses, des meubles prétieux, & des pierreries en quantité. En même tems ayant été rappellé à la Cour pour célébrer son mariage, il repartit sur le champ, & prit sa route par la Syrie.

Origine des Druses & des Maronites.

A son départ de Constantinople Ibrahim avoit reçû ordre d'Amurath de marcher contre les Druses, qui sous prétexte de vouloir se maintenir dans leur ancienne liberté, avoient comploté secretement entr'eux, & s'étoient révoltés contre le Grand Seigneur. Le dessein des Turcs étoit de désarmer cette nation, & de l'obliger ainsi à se tenir dans le devoir.

Les Maronites & les Druses sont des peuples qui habitent tout ce païs, qui est entre le territoire de Jaffa, autrefois Joppe, & les sources du Jourdain, & du fleuve Oronte, & qui de l'autre côté s'étend jusqu'à Damas, & au mont Liban, peu éloigné de Tripoli de Syrie. Ils étoient Chrétiens du tems de Hayton (1) d'Armenie, qui parle de cette nation; & ils le furent encore longtems depuis. Alors ils avoient un Patriarche particulier, qu'ils regardoient comme le chef de la Religion, & qui faisoit sa demeure dans un Monastére dédié à la Mére de Dieu, bâti à mi-chemin du mont Liban. Ils possédoient aussi à Jérusalem une Eglise dédiée à Saint George Martyr; & il se trouve encore aujourd'hui dans cette ville des Chrétiens de cette nation, qu'on nomme ordinairement les Ceinturés, à cause des longues & larges ceintures dont ils se servent. Les Druses au reste, qui étoient

(1) *Aithoni Armenii* forme une équivoque. Il y a eu un Hatton ou Ayton, ou Haiton roi d'Armenie vers l'an 1250. mais on ne croit pas qu'il ait écrit. Il y en a un autre Religieux Prémontré vers l'an 1300, qui a écrit une histoire, sous le titre de *Passage de la Terre sainte.* C'est probablement ce dernier dont parle M. de Thou.

aussi autrefois Chrétiens, ne sont point originaires de ce païs. Ce sont, si on les en croit, les restes de ces anciens François Croisés, qui sous Godefroi de Bouillon conquirent vers l'an 1099. Jérusalem, & le reste de la Terre sainte. Il est certain qu'ils conservent encore toute la valeur de ces généreux François. Tous sont guerriers, & arquebusiers habiles. L'amour que leur origine leur inspiroit pour la liberté, les maintint toûjours contre le joug des Sarasins, qui ne purent venir à bout de les assujettir. Ils firent seulement avec les Mammelucs, lorsqu'ils envahirent la Syrie, quelques alliances qu'ils entretenoient par des présens, & qu'ils renouvellérent avec les Turcs après la destruction de l'Empire de ces Sultans d'Egypte. Dans la suite cependant ils oubliérent la Religion de leurs ancêtres, renoncérent au Christianisme, & embrassérent eux-mêmes la secte impie de Mahomet. Il est vrai qu'ils n'observent point toutes les superstitions des Turcs. Ils n'ont point de circoncision, ils boivent du vin, contre l'usage des autres Mahometans, & ils ont un Prophéte particulier nommé Isman, qu'ils invoquent. Il y avoit onze ans que Selim II. avoit formé le dessein de tourner ses armes contre cette nation, parce que quoique ces peuples payent tribut au Grand Seigneur, ils ne se regardent cependant point comme ses sujets. L'union régna longtems parmi eux. Alors ils étoient invincibles. Mais l'avarice & l'envie de s'enrichir aux dépens d'autrui s'insinuant aussi jusques chez eux, y amenérent la discorde, & donnérent par là occasion aux Turcs leurs voisins de les subjuguer.

Une grande partie de la Palestine est encore habitée par les Arabes qui occupent tout le païs d'entre le lac Asphaltide, ou la mer morte, & la ville de Damas sur les frontiéres de Sodome, les vallées de Jéricho & de Samarie, & les plaines qui sont entre Bethléem, Emmaüs, Béthanie, Betfagé, Capharnaum, Nazareth, Rama, & Jaffa. Ce sont des peuples errans, qui vivent de vols & de brigandages, & désolent toute la Judée par leurs courses continuelles. Peu de tems avant l'arrivée d'Ibrahim, le bruit s'étoit répandu qu'on alloit mettre ordre à les reprimer. Le Bacha Veis venoit d'obtenir le gouvernement de Damas; son fils avoit été fait en même tems Sangiac de Jérusalem, & tous deux

avoient réfolu, difoit-on, de s'oppofer à leurs entreprifes accoûtumées. C'en fut affez pour leur faire prendre la réfolution de fe défaire de l'un & de l'autre. Ils communiquérent leur réfolution au Sangiac de Bethléem, à qui ils faifoient part de toutes leurs prifes, afin de l'engager à les fervir dans l'exécution de ce projet ; & voici comme ils drefférent leur plan. Les Arabes devoient faire une courfe jufqu'aux portes de Jerufalem. Il étoit vraifemblable que le fils du Bacha de Damas qui y commandoit, jeune homme ambitieux, ne fouffriroit jamais une pareille infulte, & qu'il appelleroit auffitôt à fon fecours tous les Officiers Turcs des environs, & entr'autres le Sangiac de Bethléem, pour fortir contre ces brigands. C'étoit où ils l'attendoient. Le Sangiac de Bethléem devoit marcher le premier à l'ennemi ; & lorfqu'il verroit le combat engagé, & le Sangiac de Jerufalem invefti par les Arabes, il avoit promis de fe retirer avec fes troupes, & de l'abandonner à leur merci. Ce projet s'exécuta, comme il avoit été imaginé. Il fe donna une bataille entre les Turcs, & les Arabes ; & le Sangiac de Bethléem s'étant retiré de la mêlée, comme on en étoit convenu, prefque toutes les troupes du gouverneur de Jerufalem furent taillées en piéces. Lui même eut bien de la peine à échaper aux mains des ennemis. Il fentit qu'il avoit été trahi ; mais pour affûrer fa vengeance, il diffimula fon reffentiment. Bien loin d'attribuer fa défaite à perfonne, il n'en accufa que le hafard. Cependant comme s'il eût eu deffein de faire une nouvelle tentative contre les Arabes, il appella auprès de lui le Sangiac de Bethléem, qui fut auffitôt arrêté par fes ordres, & qu'il punit de fa perfidie, en le faifant écorcher tout vif.

On compte au refte parmi les Drufes & Maronites, cinq Princes, qu'ils nomment ordinairement Emirs, c'eft-à-dire, Rois, ou plûtôt Seigneurs. Le premier & le plus puiffant de tous, étoit alors Ebneman Manogli, qui poffédoit tout le païs qui eft au-deffous de S. Jean d'Acre, autrefois Ptolémaïde, de Céfarée, de Seide, & de Tyr. Ce Prince faifoit fa réfidence à Andera dans les montagnes, & il étoit grand ennemi des Turcs, depuis que Muftafa Bacha de Damas, ayant trouvé le moyen d'attirer le Prince, pére de cet Emir, auprès de lui, fous couleur d'amitié, le fit mourir inhumainement

HENRI III. 1585.

par la plus inſigne de toutes les trahiſons. Le ſecond étoit Serafadin ; le troiſiéme Mahomet Ebnemanſur Manſurogli ; le quatriéme Ebnefrec Feracogli ; & le dernier Ali Ebnecarfuſogli. Ces Princes avoient ſous eux des Lieutenans qui portoient ordinairement le nom de Macademes, & qui aimoient auſſi quelquefois à ſe faire donner le titre d'Emirs, par ceux qui leur faiſoient la Cour. Les principaux étoient Gomeda & Mendel, dont le premier faiſoit ſa réſidence à Tripoli, & l'autre à Beryte, au nom d'Ebnemanſur. Les deux premiers Emirs avoient toûjours vécu dans une grande liaiſon, & par là s'étoient attirés à dos les trois autres. Ebnemanſur s'étoit même chargé de la ferme des droits que le Grand-Seigneur leve ſur Tripoli, & avoit obtenu des Miniſtres de la Porte d'être fait Sangiac de Laodicée Pour Ali, il avoit acheté fort cher le titre de Bacha ; & étoit allé ainſi mändier des ſecours étrangers, pour travailler plus ſûrement à la ruine de ſa propre nation.

Ces trois derniers Princes s'étoient donc ligués contre Ebneman & Serafadin, & il n'y avoit point de calomnies dont ils ne ſe ſerviſſent pour les décrier à la Porte. La haine qu'ils avoient conçûë contre ces deux Emirs, les aveugloit au point, qu'ils ne s'appercevoient pas que ces diviſions ouvroient un chemin aux Turcs pour les ſubjuguer les uns & les autres. Ainſi auſſitôt qu'ils furent informés qu'Ibrahim, après avoir traverſé les deſerts de l'Arabie, avoit paſſé Gaza, & étoit entré dans la Judée, ils s'avancérent au-devant de lui juſqu'à Jeruſalem avec une ſuite & des preſens magnifiques, réſolus d'accuſer devant le Bacha, Ebneman & Serafadin, d'être rebelles aux ordres du Grand-Seigneur.

Expédition des Turcs contre les Maronites.

Ibrahim, après avoir traverſé avec eux la Galilée & le territoire de Samarie, arriva dans la baſſe Sirie au mois de Juillet, & alla camper aux environs de Damas. Il avoit avec lui douze mille chevaux qu'il avoit tirés des garniſons d'Egypte, de Sirie, de Chypre, & d'Alep. Outre cela tous les Gouverneurs & Commandans des places voiſines s'étoient rendus à ſon camp avec leurs troupes. De là il cita Ebneman & Serafadin, à comparoître devant lui. Ce dernier, dont les Etats ſe trouvoient enclavés entre ceux d'Ebneman & d'Ebnemanſur, n'oſa refuſer d'obéïr. Quelque perſuadé qu'il fût

d'ailleurs qu'il couroit à sa perte, il se rendit au camp d'Ibrahim chargé de presens, dans l'espérance que par ce moyen il trouveroit peut-être grace auprès du Bacha. Admis à l'audience, où les trois autres Emirs étoient présens, il dit qu'il venoit pour se justifier des accusations qu'on avoit intentées contre lui, & faire voir par sa prompte obéïssance, qu'il se reconnoissoit véritablement pour un des derniers & des plus zélés esclaves de S. M. Mais Ibrahim l'interrompant à ces mots, lui demanda pourquoi donc il étoit toûjours en guerre avec les trois autres Emirs ses voisins? Serafadin cherchoit à se justifier sur la nécessité où il s'étoit vû de prendre les armes contre leurs injustes entreprises; on ne lui en donna pas le tems. Ses ennemis commencérent fiérement à l'accuser de troubler tout le païs par ses courses & ses hostilités continuelles, & par là, d'empêcher la liberté du commerce; ce qui, disoient-ils, avoit diminué considérablement les revenus que le Grand-Seigneur tiroit de Seide, de Tyr, & de Beryte. L'Emir voulut repliquer, & faire voir l'imposture de ces accusations; mais on ne l'écouta pas, & il fut remis par ordre du Bacha entre les mains de deux cens Janissaires qu'il avoit amenés de Constantinople, qui toutes les nuits tenoient ce malheureux Prince dans les fers.

A l'égard d'Ebneman, au lieu de comparoître, il écrivit au Bacha pour s'excuser de se rendre auprès de lui, alléguant pour raison, que depuis l'assassinat commis dans la personne de son pére, il avoit juré de ne se mettre jamais entre les mains des Ministres de la Porte, & ajoûtant qu'en tout le reste il étoit prêt d'obéïr aux ordres de S. H. Cette réponse piqua Ibrahim. Il entra aussitôt dans les Etats d'Ebneman avec toutes ses troupes, campa près d'Andera, & ruina vingt-quatre habitations de la dépendance de cet Emir, que les Turcs pillérent, & où ils mirent ensuite le feu. Le Général Turc avoit laissé dans la vallée voisine le Bacha Veis, & son fils Sangiac de Jerusalem, avec environ quinze cens hommes. Ils se disposoient à plier bagage, lorsque les Druses sujets d'Ebneman, descendant de leurs montagnes par des sentiers inconnus, tombérent sur eux au moment qu'ils s'y attendoient le moins. Les Turcs investis de toutes parts furent taillés en piéces, ou obligés d'abandonner leurs

HENRI III. 1585.

armes pour se sauver ; & ils perdirent dans cette action toutes leurs tentes & tout leur bagage.

Cet échec ne fit qu'irriter davantage Ibrahim. Cependant comme il vit que ni ses efforts, ni ses menaces ne produisoient aucun effet, il eut recours à l'artifice, & ordonna à Gomeda lieutenant d'Ebnemansur, de négocier avec l'Emir. Gomeda se rendit à Andera auprès d'Ebneman, à qui il proposa de remettre au Bacha toutes les armes qu'avoient ses sujets. Il lui représenta que c'étoit la volonté du Général Turc, & qu'il avoit sur cela des ordres exprès du Grand-Seigneur, qui ne vouloit point laisser les armes à la main à des gens qui ne les portoient point à son service, & qui en abusoient pour faire la guerre à ses sujets. Mais l'Emir étoit trop sage pour donner dans ce piége. Il répondit qu'il n'avoit point d'armes, qu'elles étoient entre les mains de ses sujets, que les violences & les ravages des Turcs avoient obligés de se disperser dans les montagnes ; qu'ainsi il supplioit le Bacha de l'excuser s'il ne lui donnoit pas satisfaction sur cet article, puisqu'il étoit dans l'impossibilité de le faire. Ibrahim voyant que Gomeda n'avoit pû rien gagner sur l'esprit de ce Prince habile, lui envoya l'Emir Ali, un de ses trois rivaux. Celui-ci mit encore tout en usage pour engager Ebneman à se rendre auprès du Bacha, jusqu'à lui engager sa parole qu'il ne lui en arriveroit aucun accident. Mais l'Emir étoit trop prudent, pour compter sur une si foible assûrance ; & Ali voyant qu'il feroit pour cela des efforts inutiles, obtint d'Ebneman qu'en signe de soûmission, il envoyeroit du moins au Bacha quelques presens avec un certain nombre d'armes à feu. L'Emir fit partir pour le camp des Turcs trois cens-vingt arquebuses, avec cinquante mille sequins. La Princesse sa mére s'y rendit elle-même avec des presens, & supplia Ibrahim de ne point trouver mauvais de ce que son fils n'étoit pas venu lui-même lui rendre ses devoirs en personne ; d'être persuadé que le serment seul qu'il avoit fait, l'en avoit empêché, & qu'en tout le reste il le trouveroit toûjours disposé à obéïr à ses ordres & à ceux de Sa Hautesse.

Tout cela ne fut pas encore capable de contenter l'humeur avare & sanguinaire du Général Turc. Il prit cette vieille

Princesse par la douceur, & l'engagea à force de caresses, à amener elle-même son fils à la boucherie. Mais tous ses discours & toutes ses remontrances furent inutiles. Ebneman persista dans son refus, & le Bacha fut obligé de lui renvoyer Gomeda pour la seconde fois. Mais ni ses promesses, ni ses priéres ne purent rien gagner sur ce Prince, résolu de ne se point fier aux Turcs. Gomeda obtint seulement, que pour ôter tout prétexte au Bacha de faire un plus long séjour sur ses terres, & d'achever de les désoler, il reverroit avec lui les comptes de ce qui avoit été payé au Grand-Seigneur, pour le tribut annuel de la province. Par là il trouva encore moyen de tirer de l'Emir cinquante mille sequins, quatre cens quatre-vingts arquebuses, mille chévres, cent cinquante chameaux, autant de bufles, mille bœufs, & deux cens moutons; avec promesse que le Bacha retireroit ses troupes de dessus ses terres, & n'inquiéteroit plus ses sujets. Gomeda se rendit au camp après cette négociation. Mais au lieu de trouver le Bacha fléchi par ces presens, il n'en fit paroître au contraire que plus de mécontentement, & lui marqua qu'il lui sçavoit fort mauvais gré d'avoir promis à l'Emir que les Turcs sortiroient de dessus ses terres. Gomeda fut renvoyé à Ebneman avec cette réponse. Il trouva ce Prince dans une colére violente du tour qu'on lui avoit joüé. Cependant il obtint encore de lui qu'il feroit de nouveaux presens au Bacha; & Ibrahim ne les eut pas plûtôt reçus, que contre la parole que son agent avoit donnée à l'Emir, il fit entrer ses troupes dans les terres de ce Prince dépoüillé, ravagea tout le païs, & mit tout à feu & à sang dans Andera, & dans dixneuf villages des environs.

Tant de violences & de ravages ne suffirent pas encore pour satisfaire l'humeur cruelle de ce barbare; & il voulut laisser dans ces contrées quelque grand exemple d'inhumanité, qui obligeât ces peuples à se souvenir de son passage. Il ne pouvoit exercer sa vengeance sur Ebneman; il résolut d'en faire tomber tout le poids sur son Lieutenant. Il lui fit persuader par Ebnefrec de le venir trouver avec une grande suite, afin d'être témoin lui-même de sa bonne foi, & des dispositions favorables où il étoit à l'égard de son maître. On lui fit même espérer que, s'il obéïssoit, il pourroit

HENRI III. 1585.

obtenir du Bacha quelque Gouvernement considérable. Ce Ministre aveugle se laissa leurrer de ces promesses. Il eut même l'imprudence de suivre les pernicieux avis d'Ebnefrec, qui sous couleur d'amitié, lui conseilla d'ôter à tous les gens de sa suite leurs armes à feu, ajoûtant que par là il feroit plaisir au Général Turc, qui étoit persuadé qu'il n'étoit resté aucunes arquebuses dans toutes les terres d'Ebneman. Le Lieutenant de l'Emir plein des grandes promesses qu'on lui avoit faites, exécuta tout ce qu'on voulut, & il partit pour se rendre au camp, marchant à la droite d'Ebnefrec, pour faire honneur à cet Emir. Car au contraire de ce qui se pratique parmi nous, chez ces peuples c'est la gauche, où se ceint l'épée, qui passe pour la place la plus honorable.

Ils arrivérent de la sorte au camp des Turcs. Cependant on avoit envoyé ordre à tous les gens de la suite du Lieutenant, qui étoient au nombre de trois cens cinquante, tous bien armés d'arcs & de sabres, de s'arrêter à trois milles de là. Le Ministre d'Ebneman fut introduit dans la tente du Bacha. Mais quoique sa bonne mine, & un certain air de fierté qu'il avoit, méritassent de lui attirer tous les regards, Ibrahim ne daigna pas le voir, & le fit arrêter séparément de Serafadin. En même tems il assembla le Conseil de guerre, où se trouvérent les trois Emirs, pour délibérer des moyens de se défaire des Druses qui avoient suivi cet Officier, sans exposer les troupes Turques; & il fut résolu que sans leur découvrir le dessein qu'on avoit formé contr'eux, Ebnefrec les conduiroit dans un vignoble, pour y attendre le retour de leur Commandant, & que lorsqu'on les y tiendroit investis, les Janissaires & tous les Officiers Turcs iroient les y charger de toutes parts. Ebnefrec se chargea de cette exécution. On commença d'abord par canarder de loin à coups d'arquebuses ces malheureux qui n'avoient point d'armes à feu. Ensuite les Turcs donnérent sur eux le cimeterre à la main, & les taillérent en piéces, sans avoir perdu que très-peu d'hommes en cette occasion. Après cette expédition sanglante, Ibrahim fit venir leur chef devant lui, & ordonna qu'on l'écorchât tout vif. Cet Officier Maronite souffrit ce traitement barbare avec une constance admirable, & même avec une espéce de mépris. Au milieu des tourmens il

insultoit

insultoit encore au Bacha, auquel il reprochoit sa perfidie, & sembloit exciter lui-même ses bourreaux à exécuter les ordres de leur maître, en se moquant de leur rage impuissante. Enfin lorsqu'on lui eut arraché la peau de dessus les épaules & la poitrine, il expira par la grande quantité de sang qu'il perdit, après avoir vomi mille malédictions contre Amurath & son faux Prophéte; & paya ainsi par sa mort, la peine de sa crédulité.

Cette exécution barbare sembla ne servir qu'à aiguiser l'inhumanité du Bacha. Aussitôt après il fit venir Serafadin dans sa tente, & commanda aux Jannissaires de massacrer en sa présence cent cinquante de ses gens qui l'avoient suivi; après quoi il renvoya ce Prince en prison, avec ordre aux Bachas d'Alep & de Damas, de le garder. Ensuite il entra sur ses terres avec son armée, & fit venir de Seide, où les galéres Turques étoient abordées, quatre mille hommes, qui portérent la désolation dans tout le païs des environs, jusqu'aux portes de Césarée de Palestine. Après cette expédition, comme s'il eût soûmis tout le païs des Druses, & des Maronites, il en donna le gouvernement à Ebnefrec, avec le titre de Bacha, que cet Emir acheta de lui cent mille écus d'or; fit mettre aux fers Ebnemansur, parce qu'il n'étoit pas en état de payer cent soixante mille écus qu'il devoit, pour la ferme des revenus de Tripoli qu'il tenoit du Grand-Seigneur; fit venir de Beryte Mendel son Lieutenant, qui prenoit lui-même le titre d'Emir, qu'il envoya aux galéres aussitôt après son arrivée; & donna toutes les terres de l'obéïssance d'Ebnemansur en proie à ses troupes.

De là Ibrahim chargé des dépoüilles de l'Egypte & de la Sirie, & suivi d'Ebnemansur & de Serafadin qu'il tenoit aux fers, alla s'embarquer sur les galéres qui étoient au port de Tripoli. A son arrivée à Constantinople, tous ses parens & ses amis sortirent au devant de lui, pour le féliciter sur son heureux retour. Il fut ensuite conduit à l'audience du Grand-Seigneur, à qui outre les tributs que la Porte retire tous les ans de l'Egypte, il presenta, dit-on, un million d'or en espéces, soixante chevaux Arabes des plus beaux, tous enharnachés magnifiquement, un élephant, un cameleon, & les corps de deux crocodiles d'une longueur immense; enfin une

HENRI III. 1585.

cassette d'or massif ornée de pierreries, & un trône d'or fin estimé six cens mille écus d'or. Il fit encore present au Sultan d'une quantité prodigieuse de brocards d'or & de soie, de plusieurs piéces de toile d'Alexandrie; & pour couronner tout le reste, il y ajoûta toutes les armes à feu qu'Ebneman lui avoit livrées. Amurath dont l'avarice étoit insatiable, fut charmé de tous ces presens, qui ne servirent au reste qu'à enrichir les Ministres de la Porte, & le Serrail; & quelque odieux qu'Ibrahim se fût rendu par son avidité & sa barbarie, tant de richesses qui étoient le fruit de l'épargne d'un grand nombre d'années, & dont il avoit sçû par son adresse, ou ses violences, dépoüiller en si peu de jours des peuples innocens, & les Emirs des Druses & des Maronites, qu'il avoit enfin subjugués, ne le firent regarder du Prince, que comme plus digne de l'alliance à laquelle il étoit destiné, & qui se célébra l'année suivante.

Peu de tems auparavant, le Divan vers la mi-Mars avoit accordé au Bacha Schiaus, qui avoit été déposé, comme je l'ai rapporté plus haut, la liberté de vaquer à ses affaires, & d'aller par-tout où il lui plairoit. Cette premiére grace fut pour lui un acheminement à rentrer dans la place dont il avoit été chassé, & où il remonta peu de tems après par la mort d'Osman, arrivée sur les frontiéres de Perse. Il est certain que le Grand-Seigneur ne traita si doucement les Bachas Schiaus & Ferhat, qui venoit aussi d'être déposé, que parce qu'il avoit besoin d'eux. En effet l'Eunuque Mesites, qui pendant l'absence d'Osman tenoit la place de Grand-Visir, étoit déja fort vieux; & quoiqu'il eût au reste de la justice & de la fermeté, il ne passoit pas d'ailleurs pour être capable de soûtenir le poids du gouvernement.

Cependant Osman étoit déja arrivé à Erzerom, où il fit la revûë de l'armée, qui se trouva composée de cent cinquante mille hommes, tant infanterie que cavalerie de toute espéce. On avoit rassemblé outre cela un nombre infini de pionniers, d'esclaves, de canoniers, de pourvoyeurs, de chameaux, de mulets, & d'autres bêtes de charge. Enfin outre les troupes qui avoient ordre de servir à cette expédition, la réputation d'Osman avoit attiré auprès de ce Visir, grand nombre de volontaires, qui s'étoient rendus au camp,

les uns pour être ſpectateurs de cette campagne, & d'autres dans le deſſein d'avoir part à la gloire de cette guerre. Tel fut l'Eunuque Giaffer Bacha de Tripoli. Il avoit ordre, comme tous les gouverneurs de Sirie, de ſe trouver à l'expédition contre les Druſes : cependant il ne ſe rendit point, comme les autres, au camp d'Ibrahim ; & il aima mieux aller ſous un chef auſſi fameux qu'Oſman, chercher la gloire au milieu des haſards dans une terre éloignée & étrangére, que de ſervir dans ſon propre païs & loin des dangers, ſous un Général qu'on regardoit déja comme le gendre du Grand-Seigneur.

Entrée de l'armée Turque en Perſe.

Enfin l'onziéme jour d'Août, l'armée Turque ſe mit en marche, conduite par Maxud-Can Perſan, dont j'ai déja parlé plus haut, qui lui ſervoit de guide, & avoit le ſecret du Viſir. Cependant ce Général faiſoit toûjours courir le bruit qu'il en vouloit à Nacchivan. Au bout de deux jours il fit une nouvelle revûë de ſes troupes ; & comme il appréhendoit beaucoup plus la diſette que l'ennemi, il renvoya quarante mille hommes de ſon armée, en ſorte qu'il n'en garda que cent-vingt mille (1). Enſuite prenant ſa route par Haſſanchalaſi & par Cars, il arriva dans les plaines Calderanes, dont nous avons ſi ſouvent parlé. Là, comme s'il eût changé de ſentiment, il fit ſçavoir à toute l'armée, qu'au lieu de marcher contre Nacchivan, il avoit deſſein d'aller aſſiéger Tauris.

Cette réſolution du Viſir excita preſque une ſédition parmi les troupes de la Gréce, & les autres Européens, qui avoient déja murmuré de ce qu'on avoit diminué la ration qu'on leur donnoit par jour. Accoûtumés à la liberté que le Bacha Ferhat leur avoit laiſſé prendre l'année précédente, ils éclatérent en injures contre Oſman. Cet habile Général eut la douleur de s'entendre reprocher par ces mutins, que pour ſatisfaire ſon avarice & ſon ambition particuliére, il les menoit à une mort certaine, & ne tenoit pas plus de compte de ſes plus braves troupes, que de ſes chevaux. Ce grand homme fut indigné de l'injuſtice de ces plaintes. Cependant il ne jugea pas que dans cette occaſion il fût à propos de ſe ſervir

(1) Il y a erreur dans le premier ou le ſecond dénombrement de l'armée ; 150 mille hommes dans le premier ; 160 mille dans le ſecond.

HENRI III. 1585.

d'une févérité qui auroit pû être d'ufage en toute autre circonftance. Il leur fit voir que ce n'étoit point par légéreté, qu'il avoit changé de deffein; mais par un ordre exprès du Grand-Seigneur. Il prit les plus féditieux en particulier, les careffa, les combla de prefens, & les gagna enfin, en leur faifant efpérer qu'ils trouveroient à fe dédommager dans la fuite, des travaux qu'ils auroient effuyés. Après avoir ainfi calmé ce foûlévement, il prit fa route par Coy, ville fituée au-deffus de Van, entre le lac qui porte ce nom, & Tauris; paffa par Marant & par Soffian, qui font deux bourgs de Perfe, où l'armée trouva des vivres en abondance; & arriva enfin à la vûë de Tauris. Alors toute l'armée témoigna fa joie par de grands cris. Ceux-là-même qui venoient de crier fi hautement contre Ofman, étoient les premiers à faire l'éloge de fa prudence & de fon bonheur. Ils ne pouvoient fe laffer d'admirer comment, après une guerre de tant d'années, il avoit fçu fans peine & fans danger, conduire une fi grande armée à la vûë d'une place dont on fouhaitoit depuis fi longtems la conquête.

Défaite des Turcs par les Perfans.

Ces fentimens étoient biens différens de ceux que les troupes avoient fait paroître peu de tems auparavant. Cependant l'avant-garde, qui à la vûë de Tauris dévoroit déja des yeux fa proie, après s'être un peu avancée, s'étoit arrêtée dans une plaine délicieufe aux environs de Soffian, où les Turcs efpéroient fe remettre de leurs fatigues paffées, lorfqu'ils fe virent attaqués par un corps de Perfans qui les chargea à l'improvifte vers un pont bâti fur un courant d'eau falée, les battit, leur enleva une grande partie de leurs équipages, & les mit en fuite. Ils perdirent environ fept mille hommes à cette action. Les ennemis y laifférent auffi quelques morts, & les Chiaous avec les Spahis apportérent à Ofman trois cens têtes des Perfans.

On fut redevable de ce premier fuccès à Emir-Emze fils aîné de Chodabendes roi de Perfe. Ce Prince étoit campé à douze milles au-deffus de Tauris, avec une armée d'environ cinquante mille hommes; & ce n'étoit qu'avec peine, qu'il avoit permis à fon fils de fe mettre à la tête d'un détachement de dix-mille hommes, pour aller harceler les Turcs; encore lui avoit-il fort recommandé de n'en point venir aux

mains avec eux, & de tâcher de les affoiblir par de fréquentes escarmouches, & en leur tendant des embuscades, sans jamais exposer ses troupes au feu de leur artillerie. Alyculi-Can commandoit alors dans Tauris avec quatre mille hommes. Il avoit été ennemi mortel d'Emir-Can, que le roi de Perse avoit eu l'imprudence de faire mourir l'année précédente. Par-là Alyculi-Can s'étoit rendu odieux aux Turcomans, qui regardoient son ennemi comme leur chef; & ce fut le ressentiment qu'ils eurent de cette mort qui les empêcha d'aller à tems au secours de Tauris. Il ne vint point non plus de troupes cette année de la province d'Heri, ni du Ghilan. Ainsi toute l'armée Persane ne montoit pas à plus de soixante & quatre mille hommes.

Seconde défaite des Turcs.

Aussitôt qu'Osman apprit la déroute de son avant-garde, il fit mettre toute son armée sous les armes. En même tems il détacha Sinan Bacha, fils du Bacha Cicala, avec Mehemet Bacha de Caraemit à la tête de quatorze mille hommes pour poursuivre le prince de Perse; & ils marchérent avec tant de diligence qu'ils l'atteignirent. Emir Emze de son côté voyant qu'il ne pouvoit éviter d'en venir aux mains sans risquer ses troupes & son honneur, ne refusa point le combat. Il fit tête à l'ennemi, & alla même le premier à la charge. L'action commença environ deux heures avant le coucher du soleil, & fut très-sanglante. Enfin la nuit sépara les deux armées, sans qu'on pût décider de quel côté étoit l'avantage. Cependant il est certain que les Turcs furent les plus mal menés en cette occasion, où ils eurent six mille hommes de tués. Le lendemain les Turcs étant venus camper à deux milles de Tauris, quarante jours après être partis d'Erzerom, Alyculi-Can fit sur eux une sortie à la tête de tout ce qu'il y avoit d'habitans dans la ville capables de porter les armes, les poussa jusqu'au quartier de leur Général, & leur tua trois mille hommes. Il en fit une seconde la nuit suivante, qui mit tout le camp en confusion. Les ennemis y perdirent encore beaucoup de monde, & entr'autres le Bacha de Maras. Après ces deux exploits Alyculi-Can desespérant de pouvoir défendre sa place avec le peu de troupes qu'il avoit, l'abandonna, après avoir permis aux habitans de prendre leurs mesures, & se retira auprès de Chodabendes. Après le départ de leur

HENRI III. 1585.

Commandant, ceux qui reſtoient dans la ville en état de porter les armes ſe diſpoſérent à ſe bien défendre. Cependant comme il étoit déja tard, on ne fit aucune entrepriſe ce jour là, non plus que la nuit ſuivante. Dès le lendemain matin une multitude prodigieuſe d'eſclaves, de goujats, & de malheureux, qui étoient tout ce qu'il y avoit de plus vil dans l'armée Turque parut en bataille à la vuë de la place, & oſa s'avancer juſques ſous ſes murailles, dans l'eſpérance de la piller. Mais les Perſans, qui combattoient pour la défenſe de leur Religion & de leurs biens, les chargérent vigoureuſement. Le combat fut ſanglant, & la perte aſſez grande de part & d'autre.

Deſcription de Tauris.

La ville de Tauris, que pluſieurs habiles gens ont démontré être l'ancienne Ecbatane, comme je l'ai rapporté plus haut, eſt ſituée dans la grande Arménie, au pied du mont Oronte, à huit journées de la mer Caſpienne. Elle a le mont Oronte à ſon Nord, la Perſe au Midi, & les monts Caſpiens à l'Occident. Son climat eſt froid à cauſe du voiſinage des montagnes; mais l'air y eſt d'ailleurs très-ſain. Sa ſituation en a fait une des places des plus commerçantes de toute l'Aſie, à cauſe de la facilité qu'il y a à tranſporter par là des marchandiſes de la Syrie, du Diarbek, & par conſéquent de l'Arabie dans tout l'Orient, comme elle eſt auſſi très-commode pour faire paſſer les marchandiſes de l'Orient dans l'Occident. La ville a plus de deux cens mille habitans; mais elle eſt toute ouverte, ſans murs, & ſans défenſes. Ses maiſons ſont bâties de briques & aſſez baſſes, comme dans tout le reſte du païs. Du reſte on y trouve des fontaines, des jardins, des canaux d'eau vive, & toutes les autres choſes néceſſaires à la vie. Les rois de Perſe y faiſoient leur réſidence avant que Thamas eût transféré ſon ſiége à Caſbin. Cependant quoique la Cour n'y ſoit plus, elle conſerve encore aujourd'hui le privilége d'être regardée comme la capitale de toute la Perſe.

Priſe de cette ville par les Turcs.

Les habitans de Tauris firent une longue & vigoureuſe réſiſtance, & les Turcs perdirent beaucoup de monde à l'attaque de cette place. Mais il fallut enfin céder au grand nombre. Les Perſans ne ſe voyant plus en état de tenir, ſe retirérent dans les ſouterrains de la ville, d'où à coups de traits & d'arquebuſes

ils incommodérent fort pendant quelque tems les ennemis qui s'étoient répandus dans la place pour piller. Ils les attaquoient à leur avantage dans des paſſages étroits à la ſortie des places, & leur tuoient beaucoup de monde. Cela n'empêcha cependant pas les Turcs de rentrer dans leur camp chargés de butin, & emportant un grand nombre de têtes. Enfin Oſman ſe voyant maître de cette ville, fit publier une ordonnance très-ſévére, par laquelle il défendoit d'inquiéter ni de moleſter en rien les habitans de Tauris. Cependant il fit lui même à cheval le tour de la place, examinant quel poſte ſeroit le plus avantageux pour élever une citadelle. Enfin il s'arrêta au côté méridional, où il tranſporta ſon camp, & y jetta les fondemens de ſa nouvelle fortereſſe dans un terrain délicieux, orné d'arbres, de plantes & de fleurs, & arroſé de pluſieurs ruiſſeaux. Auſſi le nommoit-on les ſept Parcs, ou les ſept Paradis; & c'eſt dans cet endroit qu'étoit le palais des rois de Perſe. Oſman prit toutes les meſures imaginables pour tracer le plan de cet ouvrage; & il fut achevé avec encore plus de diligence. En effet, au bout de trente-ſix jours il étoit en état de défenſe, avec tous les logemens, & même des bains. Ce fut là qu'Oſman fut attaqué d'une colique, qui enfin lui cauſa la mort.

HENRI III. 1585.

C'eſt ainſi que Thomas Minadoi de Rovigo, qui nous a laiſſé une hiſtoire fort exacte de cette guerre, rapporte la priſe de Tauris ſur les lettres mêmes que le Sangiac d'Aman écrivoit à Ali Bacha d'Alep. Leunclavius au contraire, ſur la foi des relations des ambaſſadeurs de l'Empereur, raconte cet événement d'une maniére bien différente; puiſqu'il prétend que cette place fut priſe par les Turcs, ſans coup férir, & ſans répandre de ſang. Il dit qu'Oſman ſçut ſi bien cacher aux Perſans ſon deſſein & ſa marche, qu'il fit paſſer ſon armée par des défilés couverts de bois & de montagnes, où il fut obligé de faire pluſieurs fois des décharges de toute ſon artillerie pour reveiller ſes ſoldats, que le ſilence & l'horreur de cette ſombre route tenoit aſſoupis, & où les ennemis n'auroient pas manqué de le tailler en piéces, s'ils euſſent été inſtruits à tems du chemin qu'il avoit pris; & qu'il arriva ainſi à la vuë de Tauris; qu'à ſon approche le Cadi prit la fuite; & que les habitans, ſur-tout ſoixante des principaux, ſortirent

HENRI III. 1585. au devant des Turcs avec des inſtrumens de muſique ; qu'ils ſe rendirent en cet équipage au camp du Viſir, à qui ils ſe ſoumirent, à condition qu'il leur laiſſeroit la liberté & leurs priviléges ; & que la nuit même ils reçurent Oſman avec toute ſon armée dans leur ville, qui d'ailleurs étoit toute ouverte & ſans murs.

Il paroît par cette relation que Leunclavius tenoit vraiſemblablement de Conſtantinople, que les miniſtres de la Porte, honteux des violences & des excès qui ſe commirent au pillage de Tauris, cherchérent habilement à en faire oublier la mémoire, en répandant le bruit que cette ville avoit été priſe ſans tirer l'épée. Il eſt certain que le droit de la guerre pouvoit ſervir d'excuſe à ce qui ſe paſſa les premiers jours de cette priſe. Mais ce ne fut rien en comparaiſon de l'injuſtice & de la perfidie avec laquelle les Turcs en uſérent enſuite à l'occaſion de la maladie d'Oſman. Il y avoit cinq jours qu'il étoit au lit lorſque les Janniſſaires & les principaux Officiers fâchés de ſe voir enlever par l'ordonnance que le Viſir avoit faite une ſi riche proie dont ils s'étoient flattés de profiter, environnérent ſa tente, apoſtérent des témoins qui aſſûroient avec ſerment que les Perſans avoient étouffé dans un bain huit Janniſſaires, avec quelques-uns des principaux officiers Turcs, & le priérent de leur permettre de tirer vengeance d'une ſi lâche trahiſon. Oſman, ſoit par inhumanité, ſoit par foibleſſe, & parce que la maladie ne lui permettoit pas de s'oppoſer au deſſein de ſes troupes, accorda tout ce qu'on voulut ; & dès-lors les Turcs rentrant dans cette malheureuſe ville au moment qu'on s'y attendoit le moins, y commirent toutes ſortes d'excès & de cruautés. Le pillage recommença juſqu'à trois fois, & dans ce déſordre tout fut mis à feu & à ſang. Tout ce qu'il y avoit de jeuneſſe dans la ville, de l'un & de l'autre ſexe, devenu la proie de la brutalité du vainqueur, fut enlevé & conduit en eſclavage : les péres à qui leur âge ne permettoit pas de ſuivre leurs enfans qu'on leur raviſſoit, étoient maſſacrés impitoyablement ; & les méres éplorées obligées de dire un éternel adieu à la terre qui les avoit vû naître, témoignoient leur déſeſpoir par leurs cris & par leurs regrets. Les Turcs trouvérent dans cette ville des richeſſes immenſes, qu'ils allérent chercher juſques dans le fondemens

des maiſons ; & ils en chargérent pluſieurs chameaux pour les mettre en lieu de ſûreté. Le Sangiac d'Aman marque au reſte dans ſes lettres, qu'il eſt vraiſemblable que tant d'excès ne furent que l'ouvrage du ſoldat, & que le général n'y eut aucune part.

Troiſiéme défaite des Turcs par les Perſans.

Le ciel ne laiſſa pas longtems tant de violences impunies. Emir-Emze réſolu de venger ſes propres intérêts, & ceux de tout le Royaume, s'approcha de Tauris avec un camp volant, & détacha de là cinq cens hommes, à qui il donna ordre de s'avancer juſqu'au camp des ennemis, & de tâcher de les attirer au combat. A leur approche le Bacha Cicala, ſuivi du Bacha de Caraemit, ſortit en bataille à la tête de trente-quatre mille hommes, & marcha enſeignes déployées à l'ennemi. Les Perſans eurent l'habileté de ſe battre toûjours en retraite, & d'entretenir le combat pendant huit milles de chemin, juſqu'à ce qu'ils euſſent fatigué les Turcs par une ſi longue marche. C'étoit où Emir-Emze les attendoit. Alors ce Prince plein de la juſte vengeance qu'il méditoit, chargea ces troupes à demi vaincuës par leurs remors, avec ſon armée toute fraîche compoſée de vingt mille hommes ; & leur reprochant leur perfidie, leur avarice, & leurs excès, les tailla en piéces, & les mit en fuite. La déroute commença par le Bacha de Caraemit, qui ſe voyant abandonné de ſes gens, penſa auſſi à ſe ſauver. Cicala de ſon côté combattit longtems avec vigueur, & arrêta l'ennemi, en revenant pluſieurs fois à la charge. Enfin obligé de plier, & n'appercevant plus autour de lui aucunes troupes pour le ſoûtenir, il ſe mit lui-même en fuite, après avoir perdu tous ſes étendarts, & trois jeunes eſclaves qu'il aimoit fort. Les Turcs laiſſérent ce jour là huit mille morts ſur la place ; & le ſuccès de cette action prouva manifeſtement, qu'au canon près, les Perſans leur étoient de beaucoup ſupérieurs en valeur. Le Lieutenant de Sinan fils du Bacha Cicala, & quelques autres officiers furent auſſi faits priſonniers en cette occaſion.

Nouvelle défaite des Turcs.

Ce ſuccès anima le prince de Perſe. Comme il ignoroit la maladie d'Oſman, il lui envoya un Trompette pour lui propoſer le combat. Le Viſir, dont le mal augmentoit de jour en jour, ne laiſſa cependant pas d'accepter le parti ; & il ordonna aux Commandans de ſes troupes de mettre l'armée en

HENRI III. 1585. bataille. Le Bacha de Caraemit, & le Bacha Sinan Cicala étoient au centre avec les troupes de l'Aſſyrie, & de la Chaldée; le Bacha de la Natolie commandoit l'aîle gauche, compoſée des troupes de la Gréce; & les troupes de Syrie formoient l'aîle droite conduite par Amurath Bacha de Caramanie. Toute cette armée pouvoit monter à ſoixante mille hommes. Pour ce qui eſt des Janniſſaires, ils étoient reſtés avec le canon dans le quartier d'Oſman, dont la maladie étoit devenuë mortelle. Le prince de Perſe de ſon côté étoit au centre de ſon armée, ſoûtenu ſur les aîles, d'un côté par les troupes de Perſe & du Meſandran, & de l'autre par celles du Chirvan & de la province d'Arac ou Herac. Toutes ces troupes compoſoient environ quarante mille hommes tous bien armés.

Le Prince avoit étendu les aîles de ſon armée, & prenoit un grand circuit, pour ne pas être expoſé au premier feu des ennemis. Ce mouvement fit craindre aux Turcs que le deſſein des Perſans ne fût d'aller attaquer leur camp, où tout le butin qu'ils avoient fait étoit déja chargé ſur des chameaux, & de l'enlever. Ainſi pour prévenir cet accident ils reculérent eux-mêmes, & mirent par là les Perſans à la portée du canon. Mais ceux ci, pour ſe mettre à couvert de leur artillerie ſerrérent les rangs, & commencérent la charge. Le Prince lui-même attaqua le centre de l'armée ennemie l'épée à la main, & tua le Bacha de Caraemit, à qui il coupa la tête, qu'il donna enſuite à porter au bout d'une lance à un des gens de ſa ſuite. Cette vuë jetta la conſternation parmi les Turcs, & ſembla au contraire aſſûrer la victoire aux Perſans, qui redoublérent leurs efforts. Le Bacha de Trebizonde, le Sangiac de Burſe, Schender Beglierbey de Romelie périrent dans cette action, avec cinq Gouverneurs, pluſieurs Chiaous, & grand nombre des plus braves Officiers de l'armée Turque. Le Bacha de Caramanie fut fait priſonnier, & jetté dans un puits dans la chaleur du combat. La nuit ſeule arrêta le carnage. Jamais combat n'avoit été ſi ſanglant. Vingt mille Turcs reſtérent ſur le champ de bataille; les lettres même du Sangiac d'Aman, dont j'ai déja parlé, font la perte une fois plus grande.

Cependant la nouvelle fortereſſe de Tauris étoit déja en

état de défenſe ; & les troupes d'Europe, qui ne ſouhaitoient que de voir leur butin en ſûreté, conſternées d'ailleurs par tant de mauvais ſuccès, commençoient à penſer au retour. Elles n'uſérent d'abord que de priéres & de ſupplications pour l'obtenir. Enſuite elles ſe mutinérent, parlérent haut, & firent entendre aſſez ouvertement que ſi on ne les remenoit au plûtôt, elles s'en retourneroient d'elles-mêmes. Elles firent ſçavoir cette diſpoſition où elles étoient à Oſman, qui n'a-voit plus d'eſpérance de revenir de ſa maladie ; & ce Viſir, qui craignoit qu'en différant de leur accorder ce qu'elles ſouhaitoient ſi fort, ce ne fût s'expoſer à un plus grand ſou-levement, ſe diſpoſa à les contenter. Il confia la garde de la nouvelle citadelle à l'Eunuque Giaffer Bacha de Tripoli, qui, comme je l'ai dit, avoit refuſé de ſervir ſous Ibrahim, pour venir ſe conſacrer à cette expédition en qualité de volon-taire ; & il lui donna pour adjoints les Sangiacs de Bir & de Marra. En même tems pour l'engager d'accepter plus volon-tiers le commandement d'une place de cette importance, il lui accorda les trois premiéres années du revenu de cette ville, & le fit auſſi pour trois ans Bacha de Caraemit, à la place de celui qui avoit été tué, avec le privilége de pouvoir au bout de ce tems expiré prendre le rang des principaux Bachas à la Porte. Enfin outre cent hommes d'armes que Giaffer avoit avec lui, le Viſir fit entrer encore dans la for-tereſſe douze mille hommes & du canon, avec toutes les proviſions & les munitions de guerre néceſſaires, pour ſoû-tenir la défenſe de la place juſqu'à l'année ſuivante.

Cinquiéme déroute des Turcs.

Après avoir pris ces meſures, Oſman qui vouloit donner ſatisfaction aux troupes d'Europe, abandonna Tauris au commencement de Novembre, quatre-vingt-ſept jours après ſon départ d'Erzerom, & alla camper le premier jour à San-cazan, qui n'eſt éloigné de Tauris que de ſept milles. Déja les Turcs ſe diſpoſoient à dreſſer leurs tentes, lorſqu'ils fu-rent frappés d'un grand cliquetis d'armes, & d'un bruit ef-frayant de chevaux, de trompettes, & timbales. Ils ſe pré-paroient à marcher de ce côté là, lorſque le prince de Perſe paroiſſant de l'autre, vint les charger à la tête de vingt-huit mille hommes. Il commença par ſe rendre maître des cha-meaux, des mulets, & des autres bêtes de charge qui

HENRI III. 1585.

portoient les dépouilles de Tauris, & les provisions de l'armée; & après avoir détaché six mille chevaux pour les conduire en lieu de sûreté, il retourna à la charge, renversa toutes les tentes, & fit en un instant un carnage affreux des troupes Turques. Il avoit pénétré jusqu'au quartier du Visir, qui se mouroit, & alloit percer jusqu'à sa tente, lorsque les Janissaires qui étoient restés à sa garde, & à celle du canon, marchérent à lui par l'avis des principaux Bachas, & commencérent par faire une décharge générale de toute leur artillerie. Leurs gens qui combattoient aux premiers rangs en furent d'abord plus incommodés que les ennemis. Elle ne laissa cependant pas dans la suite de déranger aussi les Persans, qui s'étant saoulés du sang de leurs ennemis, & sçachant que le butin étoit en lieu de sûreté, se retirérent en bon ordre, toûjours poursuivis par les troupes de Gréce & d'Europe, que l'ardeur de ravoir leur proye animoit, & qui rentrérent enfin dans le camp accablées de fatigue; mais plus encore de la perte qu'elles avoient faite, & étonnées de la bravoure de leurs ennemis. Les Turcs perdirent, dit-on, ce jour-là vingt mille hommes avec tout le butin qu'ils avoient fait dans cette expédition, & qui leur avoit coûté une si noire perfidie, & tant de sang.

Ce même jour mourut Osman, non pas des blessures qu'il avoit reçuës, comme le bruit s'en répandit faussement, mais d'une dissenterie dont il étoit attaqué depuis quelque tems. Il avoit nommé par son testament le Bacha Cicala pur lui succéder au commandement général de l'armée. Sa mort fut plus longtems ignorée des Turcs que des Persans, qui l'apprirent par trois jeunes esclaves du Visir, qui avoient la garde de ses pierreries & de ses trésors, & qui après la mort de leur maître montérent sur des chevaux vigoureux, & vinrent se rendre aux ennemis. Ce fut d'eux qu'on apprit à la Cour de Perse qu'il y avoit déja longtems qu'Osman étoit malade, & qu'il étoit décédé ce jour-là même. Après cela on ne fut plus surpris que pendant sa maladie le désordre se fût mis dans le camp des Turcs, & qu'ils eussent traité les habitans de Tauris avec tant d'inhumanité contre la parole qui leur avoit été donnée; car on étoit persuadé d'ailleurs que si la santé du Visir lui eût permis de veiller à la conduite de ses troupes,

elles n'auroient jamais osé en venir à de si grands excès.

Cette mort parut au prince de Perse une occasion favorable pour faire une nouvelle tentative contre les ennemis. Il se mit à la tête de quatorze mille hommes, & les poursuivit dans leur retraite. Il avoit été informé que leur artillerie étoit à l'aîle droite ; ainsi il commença son attaque à l'aîle gauche. Mais les Turcs ayant aussitôt tourné contre lui leur canon, & l'aîle droite s'étant ouverte, ils firent une décharge si vigoureuse sur la gauche, que pour n'être pas exposés à une seconde les Persans en vinrent aussitôt aux mains. Le premier dessein du Prince étoit de tâcher dans la chaleur de l'action d'engager les ennemis dans un marais desséché, où il ne restoit plus que quelques eaux croupies, qui rendoient une odeur fort mauvaise ; & il étoit persuadé que comme ils ne connoissoient point le terrain, ils ne manqueroient jamais de donner dans ce piége. Ainsi il ne se battoit qu'en retraite, reculant toûjours de ce côté là, afin de les y attirer. Mais Maxud-Can, & Daut-Can, qui connoissoient parfaitement les lieux, ayant averti Cicala de ce danger, ce Bacha dégarnit son centre pour renforcer ses aîles, afin de pousser les ennemis plus vivement, & de les faire tomber eux-mêmes dans le mauvais pas qu'ils lui avoient destiné. Le Prince s'apperçut qu'on lui donnoit le change ; mais comme ses troupes étoient fort serrées, il n'eut pas le tems de penser à les dégager d'un péril où il avoit voulu exposer son ennemi. Trois mille Persans périrent dans le marais, au lieu que la perte fut beaucoup moindre du côté des Turcs. Au reste de cinq combats qui dans l'espace de fort peu de jours se donnérent entr'eux & les Persans, celui-ci fut le seul où ils eussent quelque sorte d'avantage.

HENRI III. 1585.

Défaite des Persans.

De là le prince de Perse retourna auprès du Roi son pére, & les Turcs prirent de leur côté le chemin de Salmas, où la mort d'Osman fut enfin renduë publique. De Salmas l'armée se rendit à Van, ou aprés la revuë qui en fut faite, il se trouva qu'il étoit péri dans cette campagne quatre-vingt-cinq mille Turcs, parmi lesquels on comptoit environ quarante mille hommes de vieilles troupes. L'armée fut licenciée à Van, & tous les Gouverneurs se retirérent chacun dans leur gouvernement ; après quoi le Bacha Cicala informa

HENRI III. 1585.

exactement le Grand Seigneur des succès de cette campagne, de la prise de Tauris, de la construction d'une forteresse dans cette ville, & enfin de la mort d'Osman.

La Porte fut d'abord consternée de la perte du Visir, & de celle de tant de troupes. Mais on s'en consola ensuite par la prise de Tauris, qu'on fit passer pour un exploit de la plus grande importance; & même il y eut ordre de faire des réjouissances publiques dans toutes les villes de l'Empire pour l'heureux succès de cette expédition. On voulut même engager l'ambassadeur de France, & celui de Hongrie, car c'est le seul titre que prend l'ambassadeur de l'Empereur à la Porte, le Baile de Venise, & les autres Ministres étrangers à s'y conformer. Mais ils s'en défendirent, & alléguérent pour excuse, que ce n'étoit point la coûtume qu'ils fissent des réjouissances publiques, que lorsque le Grand Seigneur lui-même revenoit vainqueur de quelque expédition.

D'un autre côté Cicala déliberoit à Van des moyens de faire passer des vivres & des secours à Teflis. Daut-Can se chargea de cette commission, dans l'espérance d'obtenir par là du Grand Seigneur quelqu'emploi considérable. Il partit chargé de trente mille sequins que le Bacha lui donna, & eut assez de bonheur pour faire le voyage sans accident. Ce service ne resta pas sans récompense : à la recommandation de Cicala, Amurath lui donna ensuite le gouvernement de Maras sur les frontiéres de la Capadoce & du Diarbek, avec le titre de Bacha. Maxud-Can, qui dans les deux derniéres expéditions avoit servi de guide à l'armée Turque, & donné de si bons avis à ceux qui la commandoient, fut aussi fait Bacha d'Alep.

Cependant le départ des Turcs avoit donné le tems au roi de Perse de réfléchir sur ses intérêts. Il voyoit avec douleur la nouvelle citadelle qu'on venoit d'élever à Tauris. Cette place l'incommodoit fort pour le présent, & l'inquiétoit encore plus pour l'avenir. Mais il n'avoit ni canon, ni troupes fraîches pour en faire le siége. En effet Abas Mirize, & Thamas ses deux jeunes fils empêchoient toutes les levées qu'on vouloit faire dans la province d'Heri, & dans le Chilan. D'ailleurs le ressentiment que les Turcomans avoient conçu pour la mort d'Emir-Can duroit encore, & ils continuoient

dans leur révolte. Chodabende proposa ces difficultés à son Conseil ; & il fut résolu que quoiqu'on fût au fort de l'hiver, on feroit le siége de la forteresse de Tauris ; que le Roi enverroit cependant des députés aux Turcomans, pour les inviter à joindre leurs armes aux siennes, afin de venger de concert le tort & les injures qu'ils avoient reçuës de leur commun ennemi ; & qu'il les laisseroit les maîtres des conditions de leur raccommodement.

En effet le rai de Perse députa à cette Nation, pour lui faire satisfaction sur la mort d'Emir-Can. Il fit entendre à ces peuples qu'ils devoient lui pardonner une démarche, qui n'étoit qu'un effet de la juste douleur que lui donnoient ses soupçons, & les malheurs de l'Etat ; qu'au reste il étoit prêt, pour les contenter, d'en passer par toutes les conditions raisonnables qu'ils proposeroient, les priant seulement de se joindre à lui pour une expédition qui les intéressoit également, & de se disposer à repousser de concert un danger certain, dont la Perse seroit menacée, tant que leur division dureroit. Il écrivit dans les mêmes termes à Mehemet-Can, & à Calife Sultan, qui avoient le plus de crédit parmi cette Nation. Ces deux Seigneurs ne cherchoient qu'une occasion de se venger ; & ils crurent qu'un raccommodement simulé, & l'expédition qu'on leur proposoit leur en offriroit une favorable. Ainsi ils répondirent à ce Prince qu'ils étoient prêts d'obéïr à ses ordres, & de le suivre par tout où il auroit besoin de leurs services. Sur cette réponse Chodabende les pria instamment de faire le siége de la forteresse que les Turcs venoient d'élever à Tauris, & de délivrer la Perse du joug qu'on venoit de lui imposer, eux qui en faisoient une des plus nobles parties.

Siége de la forteresse de Tauris par les Persans.

Aussitôt que Mehemet-Can & Calif Sultan eurent reçu ces avis, ils se rendirent au camp du Prince à la tête de dix mille hommes, tous bien armés, & demandérent d'abord au Roi de leur donner à la place d'Emir-Can un chef pour les commander capable d'être à leur tête par son rang & sa bravoure. Chodabende, qui souhaitoit avec ardeur de regagner les bonnes graces de cette Nation qu'il avoit mécontentée, & qui vouloit lui donner toute sorte de satisfaction, accepta le parti qu'ils lui proposoient ; & malgré les

HENRI III. 1585. remontrances des Seigneurs de sa Cour, qui lui conseilloient d'agir avec plus de précaution avec ces nouveaux amis, il leur offrit pour chef le prince Thamas le plus jeune de ses fils, qui n'avoit point encore de gouvernement, afin qu'il leur servît comme de gage de sa bonne volonté à leur égard. En effet il espéroit prévenir par là tous les mauvais desseins qu'ils auroient pû avoir, & les engager par ce nouveau bienfait à servir l'Etat avec plus de zéle & de fidélité que jamais.

Les Seigneurs Turcomans acceptérent avec joye la proposition de ce Prince: en même tems comme les Seigneurs Persans continuoient à le détourner de mettre son fils à la tête de cette Nation; eux de leur côté, pour justifier l'idée que le Roi avoit de leur fidélité, & ôter aux Persans les soupçons qu'ils avoient conçûs contr'eux, commencérent le siége de la forteresse de Tauris; & ils s'y portérent avec tant d'ardeur, qu'en peu de tems le bruit de sa prise se répandit dans toute l'Asie, & même en Europe. Mais ils se virent à peine maîtres de Thamas, qu'ils travaillérent à allumer l'ambition de ce jeune Prince sans expérience, & à le détacher insensiblement des intérêts du Roi son pére. Ils osérent même, pour l'engager dans leur révolte, lui proposer de le détrôner, & de le mettre lui même à sa place, sans avoir égard aux droits de son frére; & ce Prince aveugle, flatté par des promesses si magnifiques, ne s'abandonna que trop à leurs conseils. Ainsi une nuit ils décampérent sécrétement de devant la place assiégée, emmenant le Prince avec eux, & marchérent vers Casbin, afin de le mettre dans cette demeure des Rois sur un trône, où le crime seul pouvoit l'élever.

Ce coup frappa le pére trop crédule, aussi bien qu'Emir-Emze son fils aîné, qui campoit alors devant la forteresse de Tauris, & les embarrassa étrangement. En effet il étoit fâcheux d'abandonner un siége dont les commencemens étoient si heureux; & d'un autre côté il paroissoit extrémement dangereux de ne pas prévenir de bonne heure l'esprit de révolte qui commençoit à se répandre de toutes parts. Enfin il fut résolu cependant d'abandonner le siége, & de marcher après les conjurés. Emir-Emze les poursuivit à la tête de douze mille hommes; & les ayant atteints proche

de

de Casbin, il rangea ses troupes en bataille. Mais comme parmi les rebelles, les uns commençoient à se repentir de leur révolte, & que les autres redoutoient la valeur dont le Prince avoit déja donné des marques certaines en tant d'occasions, il ne fut pas nécessaire d'en venir à un combat. Les séditieux se dissipérent d'eux-mêmes; les chefs de la révolte se virent abandonnés; & le Prince, qui crut qu'il étoit à propos d'en faire un exemple, & de ne pas laisser une si insigne trahison impunie, leur fit peu de temps après couper la tête. Pour le prince Thamas, il fut envoyé prisonnier dans la forteresse de Cahaca. Cinq mille Turcomans n'espérant aucun quartier des Persans, passérent dans la Chaldée, & se donnérent aux Turcs. Ils en furent très-maltraités; & ces malheureux privés de leur liberté & de leur patrie, toûjours suspects à l'ennemi, & devenus odieux à leur propre Nation, périrent tous dans l'esclavage & la misére. D'un autre côté le prince de Perse s'étant avancé jusqu'à Casbin, rallia les restes de cette fameuse déroute qui ne lui avoit point coûté de sang. Il prit de nouveau le serment de fidélité de ces rebelles humiliés, & résolut de les remener au siége de la forteresse de Tauris qu'il avoit abandonné.

Cependant l'Eunuque Giaffer voyant sa garnison beaucoup diminuée par divers accidens, & par les maladies, commença à craindre pour cette place. Ainsi il écrivit à Cicala Bacha de Van, pour le prier de lui envoyer quelques secours, en attendant que le Grand Seigneur lui-même pourvût plus amplement à sa défense, & fît passer une armée de ce côté là. Il étoit dangereux pour Cicala de faire sortir la garnison de Van, & d'abandonner son propre gouvernement pour aller courir sans ordre au secours d'une place dont la défense ne le regardoit aucunement. Il pouvoit en effet arriver fort naturellement que cependant les Persans fissent quelqu'entreprise sur Van, & que trouvant cette ville dégarnie de troupes, ils prissent cette occasion pour s'en rendre maîtres. Le Bacha fit toutes ces réfléxions, & ne négligea cependant point le danger où étoient les assiégés. Il partit à la tête d'un convoi considérable, escorté de trois mille arquebusiers, tous gens d'élite. Mais ayant été informé

HENRI III. 1585.

dans sa marche par les coureurs même d'Emir-Emze, qui s'étoient avancés jusqu'à Salmas pour découvrir la contenance des Turcs, que le Prince lui-même étoit en embuscade assez près de là, il retourna sur ses pas. Dans le même tems la garnison Turque abandonna Saitanchalasi, parce que la forteresse de Lory, qui n'en étoit pas éloignée, suffisoit pour contenir tout ce païs dans le devoir, & que depuis la construction de la citadelle de Tauris, on commençoit à ménager la dépense.

Sur ces entrefaites le Bacha d'Erivan sortit à la tête de cinq cens arquebusiers, & marcha contre Chiulfal. C'est un bourg situé dans l'Armenie à trois journées de Tauris sur les frontiéres du Chirvan. Il est habité par dix mille Chrétiens, qui suivent le Rit Georgien; & son commerce, joint à ses manufactures de soie, l'a rendu très-riche. Du reste ses habitans, sans être soûmis au roi de Perse, se maintiennent dans leur ancienne liberté, au moyen d'un gros tribut qu'ils lui payent. Aussitôt qu'ils apprirent l'arrivée des Turcs, ils députérent au Bacha, pour le prier de n'en point venir aux voies de fait, lui remontrant que s'ils avoient tardé si longtems à lui apporter le tribut ordinaire, c'étoit uniquement dans la crainte de s'attirer par cette démarche la colére de leur Roi. En même-tems ils lui envoyérent des presens capables de contenter l'avarice qui le conduisoit; car dans le fond il n'avoit pas avec lui assez de troupes pour les forcer; & il n'avoit entrepris cette expédition que dans la vuë d'en tirer quelque profit. Aussi marqua-t'il aux députés qu'il étoit satisfait de leurs excuses; & après avoir accepté leurs presens, il reprit le chemin d'Erivan, publiant par tout, par une vanité assez ordinaire aux Turcs, que ceux de Chiulfal s'étoient soûmis d'eux-mêmes au Grand Seigneur, & avoient donné l'exemple aux autres villes de secoüer le joug des Persans. Cette nouvelle passa jusqu'a la cour de Perse. Aussitôt Chodabende donna ordre à Alyculi-Can de marcher de ce côté là avec trois mille hommes; & au cas que ce bruit fût véritable, de piller Chiulfal, & d'y mettre le feu. Mais ce Général ayant appris comme la chose s'étoit passée, se contenta d'obliger les malheureux habitans à faire au Roi des presens encore plus considérables que ceux

que le Bacha en avoit reçûs, afin de l'aſſûrer par là de leur ſoûmiſſion.

Cependant on penſoit à Conſtantinople à faire paſſer une nouvelle armée en Perſe. Il s'agiſſoit de donner à Oſman un ſucceſſeur capable de conſerver Tauris, que ce général avoit pris l'année précédente, & de pouſſer encore plus loin les conquêtes de l'Empire. Oſman avoit nommé pour cela Cicala par ſon teſtament. C'étoit un officier brave, & qui s'étoit diſtingué par ſa valeur depuis que la guerre duroit contre les Perſans. Mais il étoit encore jeune; & on jugea que dans des païs ſi éloignés de la Porte il n'y avoit qu'un officier d'un âge mûr qui fût en état de contenir des troupes mal diſciplinées dans le devoir. Ferhat fut donc encore une fois chargé de cette commiſſion; & on lui rendit cet emploi avec d'autant moins de peine, que quoiqu'il ne ſe fût pas fait beaucoup d'honneur à ſa derniére expédition, & que ſes ennemis l'euſſent accuſé d'avoir détourné l'argent du Grand Seigneur à ſon profit, & d'avoir fait ſervir les Janniſſaires à des emplois qui étoient au-deſſous d'eux, il avoit du reſte aſſez heureuſement réüſſi contre la Perſe. Ce Général partit donc au mois d'Avril de Conſtantinople, où la peſte faiſoit alors de grands ravages, chargé de tous les pouvoirs que demandoit la charge dont il étoit revêtu; paſſa à Scutari, & ſe rendit par terre à Sivas ſur la fin de Juin (1). En même tems Ulucciali Bacha de la mer, qui depuis peu étoit de retour de Sinope, eut ordre d'embarquer les Janniſſaires ſur les galéres du Grand Seigneur, & de les tranſporter par mer à Trebizonde.

La plus grande difficulté fut de trouver les ſommes néceſſaires pour ſubvenir aux frais de cette campagne; & outre les levées de deniers que le Général devoit faire ſur le païs; outre le tribut de ſix cens mille Sequins que la Porte tiroit tous les ans de l'Egypte, on fut encore obligé d'emprunter des marchands d'Alep ſoixante mille écus d'or qu'on leur donna à prendre ſur les droits que le Grand Seigneur levoit dans les ports de Syrie. Cet emprunt fit beaucoup murmurer les négocians, qui prétendoient qu'on troubloit par là le commerce; & qu'il y alloit de la gloire de l'Empire Ottoman

(1) Il faut *Junio*, au lieu de *Julio*.

HENRI III. 1586.

de ne pas faire connoître ainſi, pour une ſomme auſſi peu conſidérable, aux Perſans & aux princes Chrétiens la diſette d'argent où l'on étoit à la Porte.

Nouvelle campagne des Turcs contre les Perſans.

Ferhat avoit obtenu d'Amurath quatre cens piéces de canon; qu'outre cela on lui accorderoit Maxud-Can, pour lui ſervir de conſeil & de guide; enfin qu'on retireroit le Bacha Cicala, avec qui il n'étoit pas de bonne intelligence, du gouvernement de Van, & qu'on le transféreroit à Bagdat. Du reſte ſon armée étoit preſque toute compoſée d'Européens, & de troupes levées dans la Gréce & la Hongrie, parce que le Grand Seigneur n'avoit pas jugé à propos de lui redonner les mêmes, qui dans ſa derniére expédition avoient excité ſous lui tant de troubles. Le ſéjour de Ferhat à Sivas fut plus long qu'à l'ordinaire, parce que la diſette étoit alors à Erzerom, où l'armée avoit coûtume de s'aſſembler. Enfin ſollicité par l'Eunuque Giaffer, qui lui envoyoit couriers ſur couriers pour preſſer ſon départ, il prit le chemin d'Erzerom au commencement du mois d'Août (1); paſſa ſeulement à la vuë de cette ville, qu'Haſſan Bacha, qui en étoit gouverneur avoit été lui-même obligé d'abandonner faute de vivres, pour ſe retirer à Cars; & ſe rendit enfin à Van, où les troupes de Syrie étoient déja arrivées. Là il fit la revuë de toutes ſes troupes; & comme Sinan, pour n'avoir vû l'ennemi que de loin, avoit rangé ſon armée en bataille, comme s'il eût eu deſſein d'en venir aux mains, Ferhat qui avoit des raiſons bien plus fortes de l'imiter, à cauſe des embuſcades que les Perſans lui avoient tenduës, voulut auſſi à ſon exemple ſe donner le même ſpectacle.

Le Bacha du Diarbek conduiſoit l'avant-garde, compoſée des troupes levées entre l'Euphrate & le Tigre, qui pouvoient monter à douze mille hommes. L'arriére-garde étoit commandée par le Bacha de Damas, qui avoit ſous lui huit mille hommes des troupes de Sirie. Enfin les troupes d'Europe qu'on avoit levées dans la Gréce, la Morée, la Hongrie, & les autres païs du Turc les plus voiſins de l'Europe, comme la Bithynie, formoient le corps de bataille, au nombre

(1) Le général Turc arrivé à Sivas à la fin de Juin, y fit un plus long ſéjour qu'à l'ordinaire. Ainſi il n'en partit pas au commencement de Juillet : *ineunte Julii*; mais au commencement d'Août : *ineunte Julii*.

de dix-huit mille hommes. Mais Ferhat s'étoit sur-tout étudié à fortifier les deux aîles de son armée. La droite étoit commandée par le Bacha de Caramanie. Elle étoit composée des troupes du Pont, de la Cappadoce, de la Caramanie, & du reste de la Natolie, qui formoient un corps de douze mille hommes, au-devant duquel le Général Turc avoit fait tirer un retranchement qu'il avoit bordé de toute son artillerie. Les Bachas de Maras, d'Erzerom, & de Van, conduisoient l'aîle gauche, & avoient sous eux les troupes des deux Armenies, avec les Chiourdes qui habitent autour du lac Tospite & du lac de Van. Cette aîle avoit un Maréchal de camp. Outre cela les volontaires qui étoient au nombre de vingt mille, étoient distribués également sur les deux aîles. Enfin on avoit chargé des gardes avancées, les Bachas de la Natolie, & de Caraemit. Ferhat avoit aussi réglé la marche de cette armée. L'avant-garde précédoit d'un mille le reste des troupes. Elle étoit suivie par le Capigibachi à la tête de quatre cens Jannissaires, & d'autant de Solachis, soûtenus eux-mêmes par un corps de quatre mille Jannissaires, après lesquels marchoient les gardes du Général, armés de mousquets de la fabrique d'Alger. Pour ce qui est du bagage & des bêtes de charge qui portoient les provisions de l'armée, on les avoit placés entre le corps de bataille & l'arriére-garde.

Conjuration contre le prince de Perse.

Le premier soin du Général Turc fut d'éviter les embuscades des Persans, où Osman avoit perdu tant de monde l'année précédente. Cela l'obligeoit à apporter beaucoup de précautions dans ses campemens & dans sa marche. Mais ce qui le consoloit au milieu de toutes ces inquiétudes, c'étoit l'espérance sécréte qu'il avoit de la mort prochaine du prince de Perse, ou de le voir bientôt entre les mains des Turcs. En effet il sçavoit qu'Alyculi-Can songeoit à s'en défaire, pour faire passer la couronne à Abas Mirize son cadet. Ce Seigneur Persan s'en étoit ouvert avec lui déja auparavant, & pour l'exciter davantage à presser l'exécution de ce dessein, Ferhat lui avoit fait espérer que la mort de ce Prince seroit un grand acheminement à la paix entre les deux nations; ajoûtant que c'étoit un naturel fier & ambitieux, qui pour bien des raisons ne pouvoit manquer de donner de l'ombrage

HENRI III. 1586. à Amurath ; & que du reste ce Sultan ne souhaitoit rien tant pour l'intérêt des uns & des autres, que de donner la paix à l'Asie, afin de pouvoir ensuite librement tourner ses armes contre les Chrétiens d'Europe.

Emir-Emze eut quelque pressentiment des embûches qu'on tendoit à sa vie ; & il ne put cependant les éviter. Ce Prince étoit revenu sur la fin de Juillet au siége de la citadelle de Tauris. Mais soit qu'il ne fût occupé qu'à prévenir les desseins pernicieux qu'on formoit contre lui ; soit qu'il appréhendât qu'après la prise de cette place, il ne pût pas aisément trouver une occasion favorable de se venger des Turcs, aussi pleinement qu'il le souhaitoit, il abandonna aussitôt cette entreprise. Cependant ayant été informé que Zeinel Bey du païs des Chiourdes, à qui les Turcs avoient donné le gouvernement de Salmas avec le titre de Bacha, étoit proche de là à la tête de quelques troupes, il marcha contre lui, l'attaqua, le mit en fuite, & le poursuivant l'épée dans les reins jusqu'à Salmas, emporta d'assaut cette place, qu'il pilla ; dépoüilla toutes les mosquées ; & traita ses habitans, sans distinction d'âge ni de séxe, avec la même inhumanité dont les Turcs avoient usé à la prise de Tauris. De là il tourna ses armes contre le Bacha d'Erivan, qui avec quinze cens arquebusiers ravageoit tous les environs ; & l'ayant atteint proche de sa Capitale, il le mit en déroute, lui tua beaucoup de monde ; & passa sans quartier au fil de l'épée tout ce qui se présenta sur sa marche.

Sur ces entrefaites on parla d'échanger Ebrahim-Can, que le roi de Perse avoit envoyé à la Porte en qualité d'Ambassadeur, & qu'on avoit arrêté à Constantinople comme un espion, avec le Bacha Amurath, qui avoit été fait prisonnier par les Persans dans un combat. Les Turcs souhaitoient fort cet échange ; mais les Persans mettoient beaucoup de différence entre ces deux prisonniers. En effet ils représentoient qu'Ebrahim avoit été arrêté contre le droit des gens ; & qu'au contraire le droit de la guerre rendoit la prison d'Amurath légitime. Ainsi ils demandoient, qu'outre Ebrahim, on leur donnât encore d'autres prisonniers de retour. Mais les Turcs ne voulurent point entendre raison, & on n'en put rien obtenir.

Cependant Emir-Emze, après avoir mis en déroute le Bacha d'Erivan, s'étoit rendu auprès du Roi son pére. Ce Prince étoit campé aux environs de Tauris avec environ quarante mille hommes, y compris les troupes du Ghilan & de la province d'Heri, qui avoient enfin joint l'armée sous la conduite d'Alyculi-Can & du fils d'Amet-Can. De là le Prince détacha Alyculi-Can à la tête des troupes de la province d'Heri, & de ce reste de Turcomans qu'Emir-Emze avoit ralliés après leur révolte; & Emanguli-Can avec les troupes de Medie & d'Armenie, pour aller harceler les ennemis; avec ordre de ne les attaquer que dans des défilés, & dans des terrains propres à dresser des embuscades. En effet le dessein de Chodabende étoit d'affoiblir insensiblement l'armée Turque, afin de pouvoir fondre sur elle avec toutes ses forces lorsqu'elle approcheroit de Tauris, & de les tailler en piéces plus facilement.

Alyculi-Can se chargea volontiers en apparence de cette commission; mais plus occupé des secrets complots qu'il tramoit contre la personne du prince de Perse, que du soin d'attaquer les Turcs, il ne fit contr'eux aucune entreprise, & sçut trouver assez de raisons spécieuses, pour différer, ou pour s'excuser absolument d'en venir aux mains. Ce qui empêcha pareillement Emanguli-Can, qui d'ailleurs n'étoit nullement complice des desseins pernicieux de son collégue, de profiter des occasions qu'il auroit pu trouver, d'attaquer avantageusement l'ennemi. Cette inaction augmenta les soupçons que le Prince avoit déja d'une conjuration formée contre sa personne; & dès-lors au lieu de songer à s'opposer aux ennemis de l'Etat, il ne songea qu'à prévenir les desseins de ses propres ennemis, qu'il regardoit comme ceux de l'Empire. Ainsi il abandonna tous les projets qu'il méditoit contre les Turcs, quoiqu'il pût espérer du succès, & résolut d'employer contre Alyculi-Can toutes ses forces & celles de l'autorité Royale.

Le prince Simon Georgien fit en même tems une entreprise qui ne lui réüssit pas. Il étoit parti à la tête de huit mille hommes, après avoir répandu le bruit qu'il étoit retourné au Mahométisme. Dans cet équipage il s'avança jusqu'aux portes de Teflis, suivi d'un grand nombre de bêtes

HENRI III. 1586.

de charge, avec des ordres ſuppoſés qu'il diſoit venir de la Porte, pour le gouverneur de cette place, par leſquels il lui étoit commandé de recevoir le Prince dans ſa fortereſſe, avec cinquante mille écus d'or, & les proviſions qu'il étoit chargé d'y conduire, & de lui en remettre le commandement. L'artifice rëüſſit juſque-là. Le Bacha de Teflis donnoit dans le piége, & la garniſon qui ſe flatoit déja qu'on alloit la payer des montres qui lui étoient dûës, étoit la premiére à le ſolliciter d'obéïr. Il ne manquoit plus qu'un point qui fit échoüer ce projet. On demanda au Prince Georgien le mot du guet; mais comme il ne le ſçavoit point, il ne put le dire, & par là tout le myſtére fut découvert. Auſſitôt le Gouverneur fit tirer ſur lui le canon; & ce Prince fut obligé de ſe retirer avec perte.

Pendant ce tems-là le Bacha Ferhat arriva ſans aucun obſtacle à Tauris, dont il fortifia la garniſon, & fit entrer des vivres dans la citadelle. Il fit auſſi élever quelques fortifications à Cucchiuc, qui n'eſt pas éloigné de Tauris, à Coy & à Curn, qui étoit de la dépendance d'Ebrahim-Can, dont je viens de parler; & mit garniſon dans toutes ces places. Après quoi il retourna à Erzerom où il ramena l'armée ſans avoir perdu un ſeul homme.

Mort du prince de Perſe.

Ainſi après tant d'heureux ſuccès, qui l'année précédente avoient ſignalé le prince de Perſe contre les Turcs, dans le tems qu'il pouvoit ſe promettre de remporter encore ſur eux cette année de plus grands avantages, il ſe vit arrêté au milieu du cours de ſes exploits par les embûches que tendoient à ſa vie des ennemis domeſtiques, auſquels les Turcs furent plûtôt redevables du ſuccès de cette campagne, qu'à leur propre valeur. Enfin il avoit éloigné Alyculi-Can; l'armée Turque étoit ſortie du Royaume, & le Prince méditoit quelque nouvelle entrepriſe contre les ennemis de l'Etat, réſolu de ſe ſervir pour l'exécution de ſes deſſeins, d'Emanguli-Can dont il eſtimoit beaucoup la fidélité & la valeur; lorſqu'au moment qu'il y penſoit le moins, il fut aſſaſſiné une nuit par un eunuque de ſa maiſon, qui vrai-ſemblablement avoit été gagné par Alyculi-Can; & avec lui fut enſévelie toute la valeur Perſane, qui faiſoit tant d'ombrage à l'empire Ottoman. Les Turcs qui furent les principaux auteurs

de sa mort, eurent encore la malignité de répandre le bruit qu'il avoit été assassiné par l'ordre même du Roi de Perse, qui vouloit mettre Abas Mirize sur le trône, afin d'ajoûter l'horreur d'un parricide à la juste douleur que cette perte causoit à ce pére infortuné, & de le rendre odieux à ses sujets, lui & son fils, en leur imputant un si grand crime.

Mort du roi de Perse.

Il est certain que Chodabende eut un véritable regret de la mort d'un fils, à la valeur duquel il étoit si redevable. Le chagrin qu'il en eut fut si vif, que joint à l'ennui que lui causoit la situation présente de ses affaires, il ne lui permit pas de survivre à cette perte; & il mourut lui-même peu de tems après, laissant sa couronne à Abas Mirize. Il venoit tout récemment de se faire encore un nouveau rempart contre la puissance du Turc, par l'alliance qu'il avoit contractée avec le grand Kan des Tartares. Ce Prince y donna les mains d'autant plus volontiers, qu'il voyoit que la conquête de la Perse alloit le rendre voisin d'une Puissance à craindre, que la ruine de ce grand Empire rendroit encore plus formidable. Aussi pour mieux cimenter le traité de ligue offensive & défensive qu'ils firent contre leur ennemi commun, il voulut y joindre les liens du mariage, en faisant épouser sa fille au fils du roi de Perse; & il s'obligea à entretenir toûjours vingt-mille hommes sur pied au service de ce Prince, jusqu'à ce que cette guerre fût terminée à sa satisfaction.

Il y eut encore quelques troubles en Sirie, tandis que les Gouverneurs Turcs étoient occupés à la guerre de Perse. Manogli résolu de se venger des violences que les Turcs avoient exercées sur ses terres l'année précédente, voyant que le départ d'Ibrahim avoit donné le tems aux Druses de rentrer dans leurs maisons, sortit à la tête d'un camp volant; courut jusqu'aux portes de Tripoli & de Balbec, qu'on croit être l'ancienne Cesarée de Philippe; & ravagea toutes les terres d'Ebnemansur, sans qu'Ebnefrec se mît en devoir de s'y opposer; soit qu'il craignît de se commettre avec cet Emir; soit qu'il fût bien aise de fermer les yeux sur cette entreprise, afin de faire perdre à Manogli par cette indulgence, le ressentiment des cruautés passées, dont il s'étoit rendu le ministre. Cependant comme on murmuroit hautement à Tripoli contre cette hardiesse des Druses, il s'y trouva un

HENRI III. 1586.

homme nommé Mamut Bey, qui pour de l'argent s'étoit exemté d'aller ſervir dans la guerre de Perſe, & qui ne cherchoit qu'une occaſion d'obliger les Miniſtres de la Porte, afin d'obtenir d'eux la recette de cette ville, qui offrit aux habitans de ſe mettre à leur tête, & de les conduire contre ces brigands. Il fit prendre les armes à tout ce qu'il y avoit dans la place d'hommes capables de les porter; obligea le Cadi même & le Defterdar de le ſuivre, quoiqu'ils fuſſent exemts d'aller à la guerre; & marcha contre les Druſes. Il s'imagina qu'à ſon approche ils ne manqueroient pas de prendre la fuite; mais il ſe trouva bien loin de ſon compte. Ebneman Manogli chargea avec vigueur ces troupes mal diſciplinées; jetta le déſordre dans leurs premiers rangs; & ayant renverſé le Cadi de deſſus ſon cheval, le tua lui-même d'un coup de piſtolet. Cette perte répandit la conſternation parmi les Tripolitains; tous prirent la fuite, & Mamut Bey lui-même fut obligé de ſe ſauver avec les autres, laiſſant ſon étendart entre les mains des ennemis.

Auſſitôt qu'on fut inſtruit de ces nouvelles à la Porte, on reſſerra plus étroitement que jamais Ebnemanſur & Mendel, qu'on étoit ſur le point de relâcher. En même tems Hali originaire d'Alep eut ordre de ſe rendre en Sirie, avec le titre de Bacha de Damas, afin d'appaiſer ces mouvemens avant qu'ils devinſſent plus conſidérables, & de faire ſes efforts pour exterminer toute la nation des Druſes. Mais comme on n'étoit pas bien ſûr du ſuccès qu'auroit la campagne contre la Perſe, & qu'un accident imprévu avoit répandu la déſolation dans toute la province, ce Miniſtre ne jugea point à propos de tenter la voie des armes. Comme il avoit affaire à des gens outrés par les mauvais traitemens qu'ils avoient reçus, & à qui le déſeſpoir ſeul, plûtôt que l'envie de remuer, mettoit les armes à la main, il ſe contenta d'en tirer de l'argent & quelques préſens, & des promeſſes qu'ils lui firent de ſe contenir doreſnavant dans le devoir.

Il y avoit alors dans la Sirie une diſette extrême de grains & de fourages, cauſée par une multitude effroyable de ſauterelles, qui ſemblables à un nuage épais, ſe répandant dans l'air au milieu du jour dont elles obſcurciſſoient la lumiére, rongeoient toutes les herbes des campagnes des environs,

Jamais on n'en avoit tant vû dans cette province, où ce fleau fut regardé comme un prodige. Quelque tems auparavant, c'est-à-dire, dans le mois de Juin, un petit nuage ayant paru tout d'un coup au dessus de Constantinople, produisit en se dissipant une pluye de sauterelles, qui rongérent en peu de tems tous les fruits & toutes les feuilles des arbres.

Les autres provinces de la Turquie ne furent pas non plus exemtes de mouvemens. Sur la fin de l'année quelques milliers de Turcs furent taillés en piéces sur les frontiéres de la Croatie par un nombre de Chrétiens beaucoup moindre. On compta entr'autres parmi les morts le frére du Bacha de Bosnie. Tous deux, à ce qu'on prétend, étoient fils du Grand-Visir Mehemet, qui épousa la fille de Selim II. sœur du Sultan Amurath. On lui coupa la tête & on l'envoya à Vienne à l'Archiduc Ernest d'Autriche.

Expéditions des Espagnols sur la côte d'Afrique.

Quelque tems auparavant D. Pedre de Tolede, fils de D. Garcie de Tolede général des galéres d'Espagne sur la Méditerranée, avoit fait une tentative sur l'isle de Cerchene située sur la côte d'Afrique, qui ne lui avoit pas réüssi. Cette isle a vingt-cinq milles de longueur, la moitié dans sa plus grande largeur, & cinq milles à son extrémité. Elle communique par un pont à la petite isle de Carcana; & a sur la gauche à cent milles de là l'isle des Gerbes, dont j'ai parlé ailleurs, & qui est aussi devenuë fameuse par la malheureuse expédition des Espagnols. D. Pedre étant donc sorti du port de Naples à la tête de dix-sept galéres, alla mouiller d'abord au commencement de Juillet à la vuë d'Asfache, ville de la dépendance du Royaume de Tunis, & résolut de faire une descente dans l'Isle de Cerchene qui en est voisine, dans l'espérance d'y trouver quelque butin. Les insulaires gens occupés au labourage & à élever des troupeaux, n'ont là aucune place de défense. Ainsi dès que les ennemis parurent, ils passérent dans le Continent par un canal qui étoit derriére l'Isle, & se refugiérent dans Asfache, qui n'en est éloignée que de trente milles.

D. Pedre avant que d'entrer plus avant dans l'Isle, crut qu'il étoit à propos de se rendre d'abord maître de ce passage; & il chargea de cette commission Marcel Caracciolo Marquis de Casadarbori, qu'il détacha avec 60. arquebusiers

HENRI III. 1586.

& quelques Officiers, qui avoient d'ailleurs plus de bravoure que d'expérience. Ceux-ci avant que d'arriver de l'autre côté de l'Isle où leur ordre les appelloit, ayant apperçu quelques Mores qui prenoient le frais sous des palmiers, & qui ne paroissoient pas trop bien armés, conseillérent à Caracciolo de faire sa descente dans cet endroit. Le Marquis s'opposa d'abord à ce dessein sous prétexte des ordres contraires qu'il avoit reçus de D. Pedre. Mais enfin il se laissa aller aux instances d'un Officier Espagnol nommé Galiano, & d'un Napolitain appellé Jean Antoine Solimea ; il aborda dans cet endroit-là-même, & marcha aux ennemis au travers des sables. Les Mores de leur côté voyant les Espagnols venir à eux, quoiqu'ils ne fussent que vingt huit, mirent aussitôt le sabre à la main & les chargérent vigoureusement. Leur intrépidité fit croire aux Chrétiens qu'ils étoient suivis d'un plus grand nombre. Ils s'imaginérent avoir donné dans une embuscade ; la frayeur s'empara de leurs esprits, & ils se disposérent à regagner leurs vaisseaux : mais n'ayant pû y arriver assez tôt à cause du retour de la marée, ils furent tous taillés en piéces avec le Marquis qui les commandoit. Cependant D. Pedre avoit déja mis ses troupes à terre ; mais ayant appris le malheur arrivé à Caracciolo, il en tira un mauvais augure pour le reste de son expédition, & remonta aussitôt sur sa flote. De là il repassa en Sicile & ensuite à Naples, où il arriva en même tems que D. Juan de Zuniga comte de Miranda, que la cour d'Espagne envoyoit dans ce Royaume en qualité de Viceroi, à la place de Pierre Giron duc d'Ossone. Ce Seigneur avoit été révoqué parce qu'on l'accusoit d'avoir gouverné ce Royaume avec trop de sévérité & trop peu de désintéressement, & qu'il s'étoit rendu odieux aux Napolitains par la vengeance trop rigoureuse qu'il avoit tirée de la mort de Starace.

La perte que les Espagnols firent cette année sur la côte d'Afrique, ne fut rien en comparaison du dommage que leur apporta la flote Angloise en Amerique. En effet ce fut elle qui révéla le mystére que jusqu'alors on avoit ignoré, que les Espagnols n'ont point de place dans cette partie du monde, quelque forte qu'elle soit, dont les François, les Anglois, & par conséquent les Hollandois, ne puissent aisément se

rendre maîtres, & qui ne soit ouverte au premier qui voudra l'attaquer.

HENRI III. 1586.

Expédition de Drack en Amérique.

Quoiqu'il n'y eût point encore de guerre déclarée entre les deux nations, l'animosité n'en étoit pas moins vive. Dans ces circonstances, le Chevalier François Drack par ordre de la reine Elisabeth, ou plûtôt avec sa permission, avoit armé l'année précédente une escadre de vingt-cinq vaisseaux, qui portoient outre les Officiers & l'équipage nécessaire, deux mille hommes de troupes réglées. Son dessein étoit de se venger des Espagnols, qui contre la foi des traités & le droit des gens, retenoient dans leurs ports les vaisseaux & les marchandises des négocians Anglois; ce qui se faisoit à dessein d'affoiblir d'autant les forces de l'Angleterre, & au contraire d'augmenter par là celles que l'Espagne préparoit depuis longtems contre ce Royaume.

Drack sortit du port de Pleymouth le douze de Septembre, & alla moüiller d'abord sur les côtes de Galice le 18. du même mois. Comme il n'y avoit point encore de guerre ouverte entre l'Espagne & l'Angleterre, & qu'on ignoroit le dessein des Anglois, tout se passa en civilités entre Drack & le Gouverneur, qui lui envoya quelques rafraîchissemens; & Drack après avoir fait de l'eau dans cet endroit, remit à la voile. Mais à peine fut-il en haute mer qu'il fit une prise considérable. Les Espagnols épouvantés de l'arrivée des Anglois, avoient enlevé toutes les richesses des Eglises de la côte, & les avoient mises sur un vaisseau comme les croyant là en plus grande sûreté; mais leur malheur voulut que la tempête le jetta dans la flote Angloise, & elle ne manqua pas de s'en emparer.

De là les Anglois, après avoir essuyé pendant trois jours une furieuse tempête, abordérent par le travers des Canaries. Drack avoit résolu d'abord d'attaquer l'Isle des Palmes. Cependant les obstacles qu'il prévit dans cette entreprise, lui firent changer de dessein. Il tourna vers l'Isle de Fer, où il mit mille hommes à terre. Mais un jeune Anglois qui demeuroit dans cette Isle, & que les habitans lui députérent, lui ayant fait connoître que la disette étoit dans tout le païs, il remonta aussitôt sur sa flote, & côtoyant l'Afrique, il arriva au Cap-Blanc le 13. de Novembre. Là il

HENRI III. 1586. rencontra quelques vaisseaux François qui faisoient la pêche dans cette plage, où la mer est fort basse. Comme les deux nations étoient alliées, on se fit bien des caresses de part & d'autre; on se régala; après quoi les Anglois firent route vers le Cap-Verd.

Trois jours après ils abordérent à l'Isle de Santiago, où Christophle de Carlil Lieutenant général de Drack mit pied à terre à la tête de mille soldats, & marcha vers la ville de Santiago, qui donne son nom à toute l'Isle. Le chemin étoit rude & si embarrassé de pierres, que les troupes étoient souvent obligées de rompre leurs rangs pour avancer. Enfin ils découvrirent la ville située dans la plaine; & Jean Sampson avec George Berton ayant eu ordre d'en faire les approches, suivis chacun de trente arquebusiers, ils y furent reçus des habitans qui ne firent aucune résistance, & allérent planter l'étendart Royal sur le grand bastion de la place. Drack fit ensuite célébrer dans cette ville au bruit du canon, la cérémonie du couronnement de la Reine, dont l'anniversaire se fait tous les ans en Angleterre le 17. de Novembre.

La flote resta quatorze jours dans cette Isle à faire des provisions. Ensuite les Anglois, après avoir mis le feu à la ville & emporté tout ce qui parut à leur bienséance, firent voile à l'Ouest tirant vers l'Isle Espagnole, ou de S. Domingue. Ils abordérent d'abord vers Noël à l'Isle de S. Christophle, où ils restérent quelques jours à radouber leurs vaisseaux. Enfin ils arrivérent à S. Domingue le premier de Janvier, & mirent pied à terre dans un lieu éloigné de dix milles de la ville de S. Domingue, qui donne son nom à toute l'Isle. Après avoir fait ce chemin, les Anglois parurent en bataille à la vûë de la place, mirent en fuite quelques troupes qui étoient sorties pour leur en disputer l'entrée; entrérent pêle-mêle avec eux dans la ville, & s'étant rendus maîtres de la place qui est autour de l'Eglise, ils s'y fortifiérent & y mirent de bonnes gardes. Ensuite ils portérent le feu de toutes parts, & obligérent les habitans à leur payer vingt-cinq mille écus d'or pour se racheter de l'incendie. Cette Isle au reste, un peu plus petite que le royaume d'Angleterre, étoit autrefois l'abord de toutes les marchandises de l'Amérique. Mais elle a été désolée par l'avarice insatiable des Espagnols;

& ils en ont fait un désert, en faisant périr tous les naturels du païs avec une cruauté inoüie. Ce fut à l'occasion de ces inhumanités que Barthelemi de las Casas évêque de Chiappa, & Confesseur de Charle V. outré de la barbarie de ses compatriotes, supplia l'Empereur, d'abord en particulier, & ensuite en public, de ne pas s'occuper tellement des guerres qu'il avoit en Europe, qu'il négligeât le salut des pauvres Indiens. Il est vrai que de compte fait il trouva que dans l'espace de peu d'années, il étoit péri dans cette seule Isle huit cens mille hommes, par la barbarie de leurs nouveaux maîtres. On ajoûte une chose honteuse, & qui fait horreur; c'est que parmi ces insulaires les hommes en vinrent jusqu'à ce point de désespoir, que pour ne pas mettre au monde d'enfans qui fussent la victime des Espagnols, ils résolurent tous de concert de n'avoir plus aucun commerce avec leurs femmes; ce qui en peu de tems a fait un désert de cette Isle si peuplée. Les Anglois au reste trouvérent en abondance dans ce païs toutes les choses nécessaires à la vie, mais fort peu d'or & d'argent.

HENRI III. 1586.

De là ils firent une descente dans le continent, & s'avançant en bataille vers Carthagene, ils taillérent d'abord en piéces cent cavaliers qui voulurent s'opposer à leur passage. Ils voulurent ensuite attaquer un fort avancé qui couvroit la ville; mais comme il avoit un bon retranchement, & qu'il étoit bien garni d'artillerie, leur tentative devint inutile. La nuit leur fut plus favorable. A la faveur des ténébres ils marchent jusqu'au pied des murs de la place, y donnent l'assaut, renversent les paniers pleins de terre, derriére lesquels les Espagnols s'étoient retranchés; entrent dans la ville; & après un combat opiniâtre, se rendent enfin maîtres du marché. Les Anglois perdirent à cette attaque plusieurs de leurs gens qui avoient été blessés par les Indiens. Car comme toutes leurs fléches sont frotées avec un poison très-violent, dès qu'on en est frappé, il n'est pas possible d'en réchaper. Alfonse Bravo gouverneur de la place fut fait prisonnier dans cette occasion. Ensuite les Anglois mirent le feu dans plusieurs endroits, & les habitans convinrent de leur payer cent mille florins, pour ne pas voir leur ville réduite en cendres. Les Espagnols prétendent que les ennemis

HENRI III. 1586.

perdirent trois cens hommes à la prise de Carthagene. Pour les Anglois, ils ne parlent point du nombre de leurs morts ; mais ils disent qu'une fiévre maligne causée par le serain, qui est mortel dans ce climat, leur emporta beaucoup de leurs gens ; ce qui empêcha qu'on n'exécutât le dessein qu'on avoit eu d'abord, de faire quelque entreprise sur Nombre de Dios, & sur Panama. Cependant après que tout fut d'accord, les Anglois restérent encore quelques jours dans cette ville, où ils vécurent fort bien avec l'Evêque & le Gouverneur, jusque-là qu'ils se traitérent plusieurs fois tour à tour.

Tout le mois de Février & celui de Mars suivant furent employés à cette expédition. Enfin le 27. d'Avril la flote Angloise aborda au Cap de S. Antoine. Elle en partit le 5. de May ; & arriva le 28. au Cap de la Floride, où un Fifre François remit à Drack le fort de S. Jean bâti de poutres & de solives, que les Espagnols avoient abandonné. Il y trouva quatorze piéces de canon de bronze & quelqu'argent. De là il marcha vers la ville de S. Augustin, ayant pris avec lui Matthieu Morgan, Jean Sampson, & Martin Forbisher, qui faisoit sous lui l'office de Vice-Amiral. C'étoit un des plus habiles marins qui fût alors, & il s'étoit déja rendu fameux par l'expédition dont j'ai parlé ailleurs. La ville de S. Augustin aussi-bien que de Sainte Helene, n'avoit que cent cinquante hommes de garnison ; & toutes deux étoient gouvernées par D. Pedre Melendez, parent de ce Melendez qui quinze ans auparavant avoit contre sa parole attaqué sur la côte du Mexique, la flote Angloise commandée par Jean Hawkins, & qui auparavant avoit fait un traitement barbare aux François. Dominique de Gourgues en tira depuis une vengeance signalée, comme je l'ai dit ailleurs.

Les Anglois ayant trouvé la ville de S. Augustin abandonnée, marchérent vers celle de Sainte Helene, afin de passer de là dans la Virginie, païs de la dépendance de l'Angleterre, & qui est à dix degrés au Nord de cette ville. Rodolphe Laves en étoit Gouverneur, & avoit avec lui cent cinquante Anglois, qui depuis longtems luttoient contre la disette & les maladies. Ainsi Drack leur fit le plus grand plaisir du monde de les prendre sur sa flote, & de les remener en Angleterre. Il y aborda le 27. de Juillet, & alla

mouiller

mouiller au port de Pleimouth, d'où il étoit parti. De-là il se rendit à la Cour, où il fut reçu de la Reine Elisabeth avec beaucoup de caresses. Toutes les prises qu'il fit dans cette course furent estimées monter à soixante mille livres sterlin, c'est-à-dire, à deux cens dix mille écus, dont vingt mille furent distribués entre les troupes & l'équipage. Il en rapporta outre cela deux cens quarante-deux piéces de canon de bronze & de fer, presque toutes marquées aux armes de la maison de Saxe, & qui avoient été prises autrefois par Charle V. sur Jean Frideric Electeur de Saxe, & dans Wittemberg & Gotha. Du reste cette expédition coûta aux Anglois sept cens cinquante hommes qui moururent de maladies, ou de leurs blessûres.

Cependant l'Italie, depuis l'élevation de Sixte V. au souverain Pontificat, ne se ressentoit point des mouvemens du reste de l'Europe. L'audace de ces exilés, & des bandits qui couroient auparavant impunément tout l'Etat Ecclésiastique étoit réprimée ; & le nouveau Pape voyant son autorité affermie, & l'Italie paisible, aussi tranquille que si la guerre de France, & celle des Païs-bas ne l'eussent regardé en aucune sorte, ne pensoit qu'à éterniser sa mémoire par les monumens qu'il faisoit élever de toutes parts.

Entreprises du Pape Sixte V.

Le premier, & le plus beau de ses ouvrages fut le transport de l'Obelisque qu'on voit élevé aujourd'hui dans la place du Vatican, & qui auparavant étoit couché par terre derriére la Sacristie de Saint Pierre, enséveli sous un amas de ruines dans la poussiére & dans l'oubli. Cette aiguille est d'un marbre nommé Pyropecide, à cause des taches de feu dont il est marqueté, & fut taillé proche de Syene ville de la Thébaïde. Elle fut faite par l'ordre du Roi Nuncoreus, fils de Sesostris ; & ayant été rompuë lorsqu'on voulut l'élever, les Empereurs Caius, & Neron la firent depuis transporter à Rome, comme Pline le rapporte au livre trente-sixiéme de son histoire ; & la consacrérent à l'Empereur Auguste, & à Tibere son fils adoptif, comme l'inscription le fait voir. Plusieurs autres Souverains Pontifes, comme Paul II. & Jule II. ensuite Paul III. & sur-tout Pie IV. qui aimoit tant à bâtir, avoient eu le même dessein que Sixte ; & pour assûrer la conservation de l'Obelisque, ils avoient voulu prendre une

HENRI III. 1585.

précaution bien différente de celle du roi d'Egypte Ramises ou Ramesses. Ce Prince faisant élever dans le palais de Memphis (1) un Obelisque d'une longueur immense ; & appréhendant que vingt mille hommes qu'il employa à cet ouvrage ne succombassent encore à cet énorme poids, fit att cher au haut son propre fils ; afin, dit Pline qui rapporte ce fait, que le soin de sa conservation servît aussi à conserver ce monument. Ces Pontifes au contraire avoient voulu que l'Architecte qui se chargeroit du transport de celui ci le garentît sur sa tête. Mais la peur d'une trop grande dépense, ou la crainte du risque qu'il y auroit à courir pour ceux qui feroient cette entreprise avoit jusqu'alors fait abandonner ce dessein.

Pour en venir à bout, Sixte établit une Congrégation composée des Cardinaux, Pierre Donat Cesis, Philippe Guastavillano, Ferdinand de Medicis, qui fut depuis Grand Duc de Toscane, & François Sforce, dans laquelle il fit examiner le 18. de Septembre les moyens de bien conduire cet ouvrage à sa perfection. Le bruit de cette entreprise attira aussitôt à Rome, non seulement de l'Italie, mais de toutes les autres parties de l'Europe, plus de cinq cens Architectes. Chacun proposa de vive voix, ou par écrit, les moyens qu'il vouloit prendre pour l'exécution de ce dessein. Quelques-uns mêmes firent bâtir exprès des machines à cet effet. Enfin on s'en tint à celle qu'inventa l'Architecte Dominique Fontana de Come, qu'on jugea la meilleure. Le calcul qu'il fit du poids de cette lourde masse, & qu'il présenta aux Cardinaux parut démontré. Mais comme il ne s'étoit pas encore fait connoître, la Congrégation lui donna pour adjoints Barthelemi Amandati de Florence, & Jacque della Porta, qui avoient déja donné des preuves de leur habileté. Dans la suite cependant le Pape abandonna absolument à Fontana toute la conduite de cet ouvrage. Cet habille homme y employa cinq beliers, & quarante gruës, qui devoient être tournées & conduites par neuf cens hommes, & soixante & dix chevaux. Aussitôt que cette machine fut en état, on commença à travailler au transport de l'obelisque un mercredi dernier d'Avril, jour heureux pour le Pape Sixte ; & il fut transporté & placé le 10. de Septembre de cette année. Il fut beni deux

(1) *In Mnevidis regiâ*, Palais de la ville du Soleil.

jours après, c'eſt-à-dire, le Vendredi ſuivant, & dédié à la Croix.

Cette aiguille entiére, ſelon le calcul qu'en fit l'Architecte Fontana, péſe neuf cens cinquante-ſix mille cent quarante-huit livres. Elle a cent ſept pieds de longueur, & douze de largeur par en bas, ſix pieds ſur chaque face. Suivant le compte de Fontana même, toute ſa hauteur, en y comprenant ſon pied d'eſtal, eſt de cent cinquante palmes & trois quarts; enſorte qu'en y ajoûtant la diſtance qu'il y a depuis le terrain ſur lequel elle eſt poſée juſqu'à ſa baſe, & depuis ſa baſe juſqu'au pied d'eſtal, qui en eſt ſéparé par quatre lions de bronze, avec la hauteur de la croix plantée ſur cette piramide, le tout enſemble fera cent quatre-vingt palmes & un quart de hauteur. Fontana, qui nous a laiſſé une deſcription fort exacte de ce monument, & de toutes les machines rares dont il ſe ſervit pour l'exécution de cet ouvrage, que le lecteur curieux peut conſulter, dit qu'on y dépenſa trente-ſept mille neuf cens ſoixante & quinze écus, ſans compter ce que la Chambre Apoſtolique fournit de métail pour faire la croix qui eſt au haut de l'aiguille, & les lions de bronze ſur leſquels elle eſt poſée. D'autres font monter cette dépenſe juſqu'à quatre-vingt mille écus. Le ſuccès de ce coup d'eſſai mit Fontana fort avant dans les bonnes graces de Sixte, qui l'employa depuis à l'élévation de pluſieurs obéliſques, & à la conſtruction de pluſieurs édifices publics, & de tant d'autres monumens qu'il fit bâtir pour la commodité ou l'embelliſſement de Rome.

Sixte s'occupoit de tous ces bâtimens avec autant de tranquillité, que ſi le monde Chrétien eût joui d'une profonde paix. Cependant pour arrêter les plaintes des Eſpagnols & des Guiſes, qui crioient hautement que le Pape abandonnoit les intérêts de l'Egliſe; & pour ne pas paroître négliger abſolument le ſoin de la guerre qui étoit allumée en France, il députa aux cinq Cantons Suiſſes Catholiques Jean-Baptiſte Santomio évêque de Tricarico en qualité de Nonce, afin de les fortifier davantage dans leur attachement pour la Religion de leurs péres, en les empêchant de s'unir avec les Cantons Proteſtans, & d'adhérer à l'alliance qu'ils venoient de renouveller avec la France.

HENRI III. 1586.

Il y avoit déja longtems que le duc de Guise les sollicitoit par l'entremise du colonel Fiffer de se déclarer en sa faveur, & qu'il frayoit le chemin au roi d'Espagne pour les corrompre. Depuis ce tems-là Philippe, tant que dura cette guerre, ne manqua pas de tenir toûjours auprès d'eux un Ambassadeur, & ils eurent toûjours aussi chez eux un Nonce de la part du Pape, ce qui ne s'étoit point encore pratiqué jusqu'alors. Du reste l'arrivée du nouveau Ministre de la cour de Rome surprit d'abord les Cantons. Cependant appuyé du colonel Fiffer, il obtint qu'ils assembleroient une diéte générale. L'ouverture s'en fit le 5. d'Octobre; & le Nonce, après avoir célébré la Messe, communia tous les Députés de sa main. Ensuite après mille promesses magnifiques qu'il leur fit de la part de S. S. & du roi d'Espagne, il conclut une alliance perpétuelle entr'eux & le S. Siége pour la défense de la Religion Catholique, au service de laquelle ils se dévoüoient, eux, leurs biens, leurs enfans, & leur propre vie. Cette alliance fut confirmée par serment; & on en dressa un acte qui fut mis dans les registres publics.

En conséquence le Nonce s'attribua sur tous ceux qui étoient entrés dans la sainte Ligue la jurisdiction qui appartenoit au Juge civil; & il l'exerça même quelquefois, du moins en apparence, avec assez de sévérité. Il fit aussi bâtir un monastére de Capucins dans le Canton d'Appenzel, que les Suisses appellent le Canton neutre. Quelque tems après, les Suisses ayant appris que les Cantons Protestans faisoient de grandes levées en faveur du roi de Navarre, ils appréhendérent que cet orage ne vînt fondre sur eux. Ils tinrent une assemblée chez le Nonce, où ils parurent en quelque sorte se repentir de s'être si fort avancés. Cependant ils le sommérent de sa parole; & peut-être auroient-ils renoncé dès lors à tout ce qu'ils avoient fait, si on ne les avoit assûrés que ces troupes ne feroient aucune entreprise sur leur route, & qu'elles devoient passer incessamment en France. Ce qui les rassûra encore, & acheva de les fortifier dans leur premiére résolution, c'est que le Roi fit en même tems chez eux une levée de dix mille hommes. Avant leur départ le Nonce voulut les communier de sa main; & de plus il leur fit jurer qu'ils ne combattroient que pour les intérêts de la

Religion Catholique,& que s'ils s'appercevoient que le Roi fît aucune démarche qui parût favoriser les Protestans, ils mettroient les armes bas, & reviendroient chez eux sur le champ. Cette derniére clause que le Nonce ajoûta étoit un effet de l'artifice des Guises, qui tandis que le Roi se déclaroit l'ennemi mortel des Protestans, vouloient cependant qu'on crût encore en France & dans tous les païs Catholiques, que toutes les mesures que prenoit ce Prince pour donner la paix à son Etat, où ils ne vouloient voir régner que la confusion & le trouble, étoient autant de démarches qu'il faisoit en faveur de ce parti.

Il arriva sur ces entrefaites un incident qui ébranla un peu le pouvoir que le Nonce s'étoit attribué sur ces peuples jaloux de leur liberté jusqu'à l'excès. Le Canton de Lucerne, qui sans contredit est le plus considérable des cinq petits Cantons Catholiques, dans un tems de disette voulut exiger des Chanoines de Brunnen une grande quantité de grains; & sur leur refus ils furent cités à comparoître devant le Magistrat. Le Nonce fut piqué de ce procédé. Persuadé que par-là on donnoit atteinte à l'autorité qu'on lui avoit accordée, ou qu'il s'étoit attribuée lui-même, il défendit au Chanoines d'obéïr à l'assignation du Juge séculier, ni de le reconnoître, leur déclarant qu'autrement il les excommunieroit.

Ceux de Lucerne ne tardérent pas à être instruits de ces menaces; & on leur fit même entendre que le Nonce avoit résolu de les traiter eux-mêmes avec autant de sévérité. Cette nouvelle jetta parmi eux la consternation. La plûpart frémissoient de rage; ils crioient qu'on en vouloit à leur liberté; que ces premiéres démarches n'étoient qu'une tentative pour éprouver jusqu'où iroit leur patience; que leurs ancêtres avoient été bien plus sages qu'eux; qu'ils avoient courageusement méprisé ces sortes de menaces; & que lorsque les Papes s'étoient avisés de les employer contr'eux, ils avoient fort bien sçu leur répondre qu'ils ne vouloient point être excommuniés; qu'il étoit tems enfin qu'ils reprissent les mêmes sentimens; que c'étoit à eux à s'opposer aux entreprises qu'on vouloit faire contre leur liberté; & qu'ils ne devoient pas souffrir que rien pût jamais les désunir du corps Helvétique. Le Nonce commença à sentir que cette dispute

HENRI III. 1586.

pourroit dégénérer en une vraie sédition. Ainsi par le conseil des Jésuites qu'il avoit auprés de lui, il crut devoir mettre la Religion de la partie pour prévenir tout accident. Il assembla les principaux bourgeois de Lucerne dans la grande Eglise, qu'il regarda comme un lieu d'asyle pour lui; exposa même le Saint Sacrement pour plus grande sûreté; ensuite il leur parla avec beaucoup de force, & cependant de modération, leur rappella les principaux articles de l'alliance qu'ils avoient jurée à son arrivée, & les pressa de s'y conformer. Pour conclusion il fut résolu que le Nonce ne feroit aucun usage des armes spirituelles dont il les avoit menacés; que de leur côté ils continueroient à jouir honnêtement, comme par le passé, de leur ancienne liberté; & que du reste ils n'inquiéteroient point pour le present les Chanoines de Brunnen.

Morts illustres. Le duc de Parme & sa femme.

Quelque tems auparavant, Octave Farnese duc de Parme & de Plaisance, & pére d'Alexandre prince de Parme, qui faisoit alors la guerre en Flandre pour le roi d'Espagne, étoit mort à Parme le 18. de Septembre dans un âge assez avancé. Ce Prince s'étoit distingué dans la guerre que l'Empereur Charle V. & le Pape Paul III. son ayeul avoient faite en Allemagne quarante ans auparavant, aussi bien que dans celle d'Italie, où il suivit tantôt le parti de la France, & tantôt celui de ses ennemis. Il avoit outre cela beaucoup de prudence, & un génie naturellement plaisant. Il avoit déja perdu Marguerite d'Autriche fille naturelle de l'Empereur Charle V. son épouse, morte sur la fin de Janvier dans la ville d'Ortona, qui lui avoit été assignée pour son douaire dans le Royaume de Naples. Ce fut une Princesse d'un courage véritablement grand, plus vertueuse que belle, & qui ne se distingua pas moins dans le gouvernement des Païs-bas par son équité, que son fils par ses conquêtes & sa bravoure. Elle fut regretée des Flamans, qui la virent avec douleur la victime des Grands d'Espagne; & le roi Philippe lui-même voyant enfin que toute la prudence & la valeur du prince de Parme son fils, n'étoient pas capables de remédier aux plaies que le duc d'Albe & les Espagnols avoient faites à la Flandre, fut le premier à se condamner d'avoir consenti à l'en retirer.

Cette année fut aussi funeste à Louis Cardinal d'Est, que je puis appeller les délices du genre humain; car qui pourra trouver mauvais que je donne à un si grand homme le même titre dont Titus fut honoré ? Sorti du mariage de Hercule d'Est II. du nom duc de Ferrare, & de Renée de France fille de Louis XII. comme il hérita du nom de son ayeul, il eut aussi toute sa grandeur d'ame. Naturellement bienfaisant il surpassa en libéralité tous les Princes qui ont jamais été; ensorte que dans cette premiére ville du monde, où il fit pendant tant d'années l'admiration de toute la Chrétienté, on ne l'appelloit que le pére des pauvres, la lumiére du sacré Collége, & l'ornement de la cour Romaine. Sa phisionomie seule étoit un gage de toutes ces vertus. Aussi Jean-Baptiste della Porta Napolitain, non seulement lui dédia le sçavant ouvrage qu'il composa sur la Phisionomie; il ne craignit pas même d'y proposer le portrait de ce Cardinal, comme l'idée la plus parfaite des vertus les plus sublimes. Aussi ce que les autres employent, ou à construire de vastes édifices, ou à amasser des trésors, il le faisoit servir à s'attirer l'affection des hommes par ses libéralités, & à soulager les malheureux, persuadé que les véritables richesses ne consistent point à avoir des trésors immenses, & à être en état de soûtenir une fortune commode & brillante; & qu'on n'est véritablement riche qu'autant qu'on sçait prévenir les nécessités de ses amis. Chargé des affaires de France après la mort du Cardinal Hippolyte d'Est son oncle arrivée quatorze ans auparavant, il trouva dans les malheurs qui accablérent ce Royaume une occasion qui mit sa fidélité & sa grandeur d'ame à l'épreuve, comme l'or s'éprouve dans le creuset; & il en donna des preuves publiques, en s'opposant généreusement aux desseins des princes de Guise enfans d'Anne d'Est sa sœur, qui contre les intentions du Roi avoient allumé une guerre qui ne pouvoit qu'être funeste à l'Etat, & à eux-mêmes, comme l'événement le montra; & cela au milieu de Rome même, où le zéle de la Religion, dont ils sçavoient colorer leurs entreprises, les rendoit tout puissans; & en abandonnant les intérêts de sa propre famille pour soûtenir ceux du Roi & du Royaume, qu'il regardoit comme sa seconde patrie. Ainsi lorsqu'à la sollicitation de la ligue & de la faction Espagnole, Sixte V. eut l'imprudence

HENRI III.

1586.

Le Cardinal Louis d'Est.

d'excommunier le roi de Navarre & le prince de Condé, & de les déclarer eux & leurs descendans déchûs de tous leurs droits à la Couronne, quoique la bulle eût été signée par le Cardinal de Pellevé, & ce qu'il y a de plus étonnant, par le Cardinal de Medicis, qui fut depuis Grand Duc de Toscane; il refusa constamment d'y souscrire, persuadé qu'il étoit plus obligé de s'intéresser au salut du Royaume que cette bulle mettoit en péril, qu'à l'élévation particuliére de sa famille, qui cherchoit à s'agrandir par le moyen de la guerre civile qu'elle avoit allumée. Enfin rongé de la goute, qui ne cessoit de le tourmenter, & attaqué d'une débilité de nerfs, causée par l'usage trop fréquent de la neige; accablé outre cela du mauvais état où il voyoit nos affaires réduites, il tomba dans une maladie mortelle pendant laquelle il donna des instructions très-sages à Jean de Vivonne Marquis de Pisani, qui remplissoit alors avec honneur la place d'Ambassadeur de France à la cour de Rome, & à Armand d'Ossat, qu'il avoit pris auprès de lui depuis la mort de Paul de Foix; après quoi cet homme, à qui le Royaume, ou plûtôt l'univers entier étoit si redevable, ayant recommandé son ame à Dieu, expira le 30. de Décembre âgé de quarante-huit ans. Au reste comme pendant sa vie ses bienfaits s'étoient répandus par-tout, différentes parties de la terre voulurent aussi le posséder après sa mort. La France eut son cœur, qu'on transporta à Ausch, dont il étoit Archevêque; ses entrailles furent enterrées à Rome dans l'Eglise de Saint Louis; & son corps porté à Tivoli fut placé dans l'Eglise des Cordeliers auprès de celui du Cardinal Hippolyte son oncle. Cette perte exerça le génie des deux hommes les plus estimés de toute l'Italie, Jean-Baptiste Guarini, & Leonard Salviati, qui composérent chacun une harangue funébre, l'un en Latin, & l'autre en Italien, à la loüange de cet excellent homme, à qui on ne sçauroit donner trop d'éloges. Je passerois les bornes d'un historien, si je voulois rapporter tant de libéralités, tant de bienfaits, qu'il répandit sur des gens de toute espéce, avec une charité & une magnificence vrayement royale. Il suffit que l'univers Chrétien n'en perdra jamais la mémoire.

Le Cardinal de Granvelle.

Cette mort avoit été précédée de quelques mois de celle d'Antoine Perrenot Cardinal de Granvelle. Il étoit de Besançon,

Beſançon, & d'une naiſſance aſſez obſcure, fils de Nicolas Perrenot, qui prit la place de Gattinara Chancelier de l'Empereur Charle V. Il eut le bonheur de ſuccéder à ſon pére dans cette charge. Du reſte ce fut un homme célébre par ſa profonde érudition, ſon habileté dans pluſieurs langues, ſon éloquence mâle, & cette expérience conſommée qu'il avoit acquiſe dans l'adminiſtration de tant d'affaires conſidérables qui lui paſſérent par les mains. Il fut revêtu de tout ce qu'il y avoit d'emplois plus honorables, d'abord ſous Charle V. & enſuite ſous Philippe II. en Flandre, à Rome, au royaume de Naples qu'il gouverna quelque tems en qualité de Viceroi, & en Eſpagne. Il eſt vrai qu'on l'accuſa d'avoir ſoûtenu avec trop de dureté, ſoit par attachement pour la maiſon d'Autriche, ſoit par haine pour les Proteſtans, les intérêts de l'autorité Royale, & de n'avoir pas toûjours eu dans les grandes affaires qu'il mania, toute la bonne foi néceſſaire ; comme lorſqu'il ſçut tromper le prince de Heſſe par la ſuppoſition d'une ſeule lettre ; & conſeilla de l'arrêter contre la parole qu'on lui avoit donnée : conſeil qui fut ſuivi; mais qui ne fit pas alors d'honneur à l'Empereur, & dont il eut ſujet de ſe repentir dans la ſuite. Enfin rappellé en Eſpagne par Philippe, qui le fit Conſeiller du Conſeil privé, il mourut à Madrid le 21. de Septembre, âgé de ſoixante & neuf ans, le jour même de S. Matthieu, qui vingt-huit ans auparavant avoit été celui de la mort de Charle V. Jean-Baptiſte Sacco compoſa ſon oraiſon funébre, & la fit publier ; car ce n'eſt pas l'uſage en Eſpagne d'en prononcer. Son corps fut d'abord mis en dépôt dans l'égliſe des Auguſtins, & de là, conformément à ſon teſtament, on le tranſporta à Beſançon, où il avoit fondé un Collége, & où il fut enterré dans l'égliſe Cathédrale.

Martin d'Azpilcueta.

Ces illuſtres morts avoient encore été précédés par un homme d'un rang bien inférieur ; mais qui pour bien des raiſons mérite auſſi d'avoir part dans nos éloges. C'étoit Martin d'Azpilcueta, dit communément le docteur Navarre, parce qu'il étoit originaire de ce Royaume. Il enſeigna le droit Canon pendant pluſieurs années à Salamanque, & enſuite à Coïmbre ; & dans ces deux célébres Univerſités il ſe fit eſtimer, non ſeulement par ſon érudition, mais

HENRI III. 1586.

encore par sa piété & sa droiture. Il composa même en ce genre plusieurs ouvrages dont on respecte l'autorité. Au reste, outre les talens dont je viens de parler, il eut encore une constance & une fidélité admirables. Il en donna des preuves bien marquées dans deux célébres occasions. Barthelemi Carança Archevêque de Tolede ayant été accusé d'hérésie, & Philippe ayant bien voulu que le Pape prît connoissance de cette affaire, le docteur Navarre qui étoit attaché à ce Prélat par bien des raisons, tout cassé qu'il étoit, car il avoit alors près de quatre-vingts ans, préférant le danger où étoit son ami au soin de sa propre santé, voulut l'accompagner à Rome, où il embrassa sa défense avec une fermeté bien estimable, quoiqu'il ne pût ignorer que Philippe & ses Ministres étoient déclarés contre lui. Enfin le malheureux Carança mourut d'ennui dans sa prison, sans qu'on pût rien prouver contre lui. Ce fut vers ce tems-là que j'accompagnai à Rome Paul de Foix, homme aussi illustre par ses qualités personnelles, que par sa naissance. Le Roi l'y envoyoit en qualité d'Ambassadeur; & je me souviens que le docteur Navarre, qui étoit allé pour lui rendre visite, ne le trouvant point chez lui, & l'ayant ensuite rencontré à la Trinité, se jetta par terre tête nuë & lui baisa les pieds. L'Ambassadeur, qui étoit la modestie & la politesse même, surpris de cette action, vouloit relever ce vieillard vénérable, & lui faire entendre que ces respects ne lui étoient point dûs: mais Navarre lui répondit que c'étoit un devoir qu'il se croyoit obligé de rendre à une nation dont ses Rois étoient sortis. Il se releva enfin; mais quoiqu'ils se promenassent à l'air, qui étoit alors très-froid, quelques priéres que lui fît l'Ambassadeur, il ne put jamais obtenir de lui qu'il se couvrît. Au reste il n'est pas étonnant que cet homme droit qui avoit passé toute sa vie à résoudre des Cas de conscience, & qui a écrit avec tant d'habileté sur cette matiére, eût tant de respect & de vénération pour la mémoire de ses Rois. Il n'ignoroit pas en effet que l'Empereur Charle V. & le roi Philippe son fils, avoient songé plus d'une fois à restituer le royaume de Navarre dont ils se regardoient comme les usurpateurs, à ses légitimes Souverains; où à leur donner du moins un équivalent. Ils l'avoient consulté lui-même sur cet article;

& il leur avoit toûjours conseillé de le faire pour l'acquit de leur conscience. Après la mort de Carança, soit qu'il n'eût plus de goût pour sa patrie, soit qu'il se sentît trop cassé pour entreprendre un si long voyage, il resta à Rome, où il mourut cette année le 21. de Juin, âgé de quatre-vingt quinze ans, six mois, & huit jours; & fut enterré dans l'église de S. Etienne de Padouë au champ de Mars.

Antoine Agostini.

Avant le docteur Navarre, l'Espagne avoit perdu un de ses plus grands hommes dans la personne d'Antoine Agostini. Il étoit originaire de Saragosse, fils d'Antoine Agostini, qui avoit été Vice-Chancelier d'Arragon, & qui ayant été accusé de concussion par les Etats de ce Royaume, fut ensuite déclaré innocent par le jugement que Charle V. rendit à Bruxelles en sa faveur. Agostini, après avoir acquis en Italie une connoissance parfaite des belles lettres & de l'Antiquité, se rendit ensuite si habile dans le droit Romain & le droit Canon, que le Pape le jugea digne de remplir une place dans le tribunal des douze, établi pour rendre la justice dans Rome. Il fut ensuite fait Evêque d'Alife, & depuis de Lerida en Espagne. Il nous reste de lui plusieurs ouvrages qui ne mourront jamais, & qu'il fit imprimer lui-même en Italie, tandis qu'il y fit son séjour, & depuis dans sa patrie; ou qu'il chargea Fulvio des Ursins son ami, & qui à la science du droit près, s'étoit toûjours appliqué aux mêmes études, de mettre au jour après sa mort. Enfin il fut fait archevêque de Tarragone; & dans cette nouvelle place, toûjours occupé de l'étude, il travailloit à éclaircir le droit Canon; il se préparoit même à donner au public une édition des Conciles, tant Grecs que Latins, à laquelle il avoit mis la derniére main, lorsque ce sçavant homme, après avoir rendu tant de services à l'Eglise & à la république des lettres, mourut le dernier jour de May âgé de soixante & dix ans, trois mois & trois jours. Son corps fut inhumé à Tarragone dans l'église de Sainte Thecle, où il s'étoit fait lui-même élever un tombeau. André Schot d'Anvers qui avoit été son ami, composa son oraison funébre, qu'il dédia à Levin Torrentin évêque d'Anvers.

Octavien Ferrari.

Octavien Ferrari, fils de Jerôme Ferrari dont j'ai parlé ailleurs, mérite d'avoir place après ce sçavant Prélat. Il

HENRI III. 1586.

étoit d'une noble famille de Milan ; & après s'être rendu très-habile dans les Humanités, la Philoſophie, & la Médecine qu'il étudia dans les plus célébres Univerſités d'Italie, il enſeigna pendant vingt-deux ans la Morale & la Politique dans le collége de Canobio, à la fondation duquel il avoit contribué en ſuggérant cette idée à Paul Canobio. Le Senat lui ayant enſuite ordonné de paſſer à Pavie, il y entreprit d'expliquer la Philoſophie naturelle d'Ariſtote, qu'il a beaucoup éclaircie par le livre qu'il a compoſé: *De ſermonibus exotericis*. Enfin il mérita par ſon érudition l'amitié de François Vicecomercat, qui ſous le régne de François I. enſeignoit au collége Royal à Paris avec un ſi grand concours d'auditeurs ; & qui étant retourné dans ſa patrie après la mort de ce pére des lettres, n'eut point d'ami plus cher que Ferrari, à qui il confia même l'édition de ſes ouvrages. De là il revint à Milan au bout de quatre ans avec la permiſſion du Sénat, & retourna enſuite continuer à donner ſes leçons dans la même ville. Enfin accablé par la maladie qui l'avoit engagé à aller reprendre l'air natal, il mourut tranquillement dans ſa maiſon de campagne le 5. d'Octobre, âgé de ſoixante & huit ans cinq mois & douze jours. Le docteur Barthelemi Capra qui avoit toûjours vécu avec lui dans une union fort étroite, & à qui il légua ſa bibliothéque, ſe chargea de ſes obſéques & de ſon éloge.

Jule Caſtellano.

Cette année, mourut auſſi à Rome Jule Caſtellano natif de Faenza, ville célebre dans la Romagne. Il commenta les ouvrages de Cicéron, & éclaircit la doctrine d'Ariſtote ſur l'entendement humain. Il enſeigna même la Philoſophie à Rome pendant quelques années avec aſſez de ſuccès. Mais ſa penſion ayant été ſupprimée par Sixte V. qui vouloit ménager, cet homme franc s'en plaignit d'autant plus librement, qu'outre l'affront qu'il recevoit par là, il ſe trouvoit réduit à la miſére. Il eſpéroit en ſortir enfin à l'aide d'un Evêché que le Pape venoit de lui donner ; mais après avoir été inébranlable aux traits de l'adverſité, il ſuccomba à la joie que lui cauſa une grace à laquelle il n'avoit pas lieu de s'attendre, & avant que d'en pouvoir joüir, il mourut ſubitement âgé ſeulement de cinquante-huit ans.

Louis Gambara.

Je joindrai à Caſtellano Laurent Gambara de Breſſe. Il ſe

rendit célébre par ses poësies, & après avoir passé une grande partie de sa vie auprès du cardinal Alexandre Farnese, qui se faisoit un plaisir de protéger les gens de lettres, il mourut sur la fin de cette année dans un âge fort avancé, puisqu'il avoit alors quatre-vingt dix ans. Son corps fut inhumé dans l'église de S. Laurent *in Damaso*.

Jerôme Co-lonne.

Jerôme Colonne mérite un éloge plus considérable, tant à cause de la grandeur de la maison dont il portoit le nom; (car il prétendoit descendre du cardinal Pompée Colonne, qui fut Viceroi de Naples,) que pour sa grande érudition, & la douceur de son caractére. Il vécut dans une liaison fort étroite avec Jean Matthieu Aquaviva duc d'Atri, qui outre une naissance illustre, avoit encore une connoissance parfaite de toutes les sciences, & sur-tout de l'Astronomie & de la Musique. Du reste il composa une bibliothéque, où il ramassa deux mille cinq cens volumes, sans parler des statuës & des médailles antiques qu'on y trouvoit. Son Palais étoit orné des peintures les plus exquises, & il vécut toûjours dans l'éclat. On dit qu'au milieu de cette vie brillante qui lui procuroit tant de loisir, il composa plusieurs ouvrages; aussi étoit-il très-habile dans les langues Grecque & Latine. Après la mort de son épouse, il s'appliqua même à l'étude de l'Hébreu, & voulut entrer dans l'Etat Ecclésiastique. Il étoit nommé Evêque, lorsqu'il mourut à Naples de la pierre le 3. d'Avril, âgé de cinquante-quatre ans; & il fut inhumé à Sainte Marie dans le tombeau de ses ancêtres. Il nous reste de lui une édition des fragmens d'Ennius, qu'il rassembla, mit en ordre, & commenta, & que Jean Colonne son fils donna au public quatre ans après la mort de son pére. La postérité verra par cet ouvrage seul ce qu'elle avoit à espérer d'un si habile homme, si Dieu lui eût accordé une plus longue vie. Outre le fils dont je viens de parler, il en eut encore deux autres de son mariage, Pompée Colonne qui a déja rempli plusieurs charges considérables à la Cour de Rome, & Fabio Colonne qui s'occupe actuellement à l'étude de l'Histoire naturelle. Ce qu'il a déja donné au public en ce genre nous fait espérer qu'on verra de lui quelqu'ouvrage plus considérable dans la suite.

Puisque je fais l'éloge des illustres morts d'Italie, je ne

HENRI III. 1586.

Galeas Caracciolo.

dois pas oublier Galeas Caracciolo marquis de Vico, décédé cette année loin de sa patrie. Il eut pour pére Nicolas Antoine Caracciolo, qui se distingua dans les guerres d'Italie, où il servit sous le prince d'Orange; & pour mére, la sœur du cardinal Jean Pierre Caraffe, qui prit le nom de Paul IV. lorsqu'il fut monté sur la Chaire de S. Pierre. Galeas avoit épousé Dona Victoria fille du duc de Nocera, & en avoit eu déja plusieurs enfans, lorsque Pierre Martyr de Vermiglio vint à Naples, & commença à y enseigner dans quelques assemblées particuliéres de personnes dont il étoit sûr, la même doctrine qu'il avoit déja répanduë dans la Suisse & en Allemagne. Ses principaux disciples furent Jean de Valdes Espagnol, dont j'ai parlé ailleurs, Jean François Caserta parent de Galeas, & Galeas lui-même, qui avoit dès-lors beaucoup de relation avec Marc Antoine Flaminio, à qui Victoire Colonne veuve du marquis de Pescaire, avoit donné toute sa confiance. Ce n'est pas au reste, que Flaminio approuvât en tout la doctrine de Pierre Martyr; mais il croyoit qu'il auroit été à propos de réformer certains points qui regardent la justification, & quelques abus qui paroissoient s'être introduits dans l'Eglise. Enfin convaincu par de Valdes & son nouveau maître, Caracciolo prit l'occasion d'un voyage que son devoir l'obligeoit de faire en Allemagne, où Charle V. avoit besoin de lui, pour se déclarer. Il revit à Strasbourg Pierre Martyr, qui cependant étoit repassé en Allemagne; & ces visites n'ayant servi qu'à le confirmer davantage dans les nouvelles opinions, il abandonna pére, femme, & enfans, & se retira à Genéve. Il eut depuis quelques entrevûës en Italie, d'abord avec son pére, ensuite avec son pére & son épouse. Mais ni son respect pour l'un, ni son attachement pour l'autre, ni les larmes & les caresses de ses enfans, ne purent lui faire changer de résolution & le retenir. Il retourna à Geneve, où comme s'il eût fait divorce avec sa premiére femme, après avoir consulté, dit-on, les Ministres sur son dessein, il en épousa en 1560. une seconde nommée Anne Fremier, déja âgée de quarante ans, qui après la mort de son premier mari, étoit sortie de Roüen, dont elle étoit originaire, à cause de la Religion. Il vécut avec elle jusqu'à l'âge de soixante & huit ans dans

une grande union & dans une extrême pauvreté ; car il avoit été privé de tous ses biens ; & mourut enfin après avoir donné un exemple qui ne fit pas d'honneur aux Protestans, qu'on accusoit d'avoir approuvé un divorce si nouveau & si inoüi.

Martin Chemnitius.

La mort enleva aussi alors dans son année climactérique, Martin Chemnitius de la ville de Britzen, dite la Fidéle, dans le vieux marquisat de Brandebourg (1). Il fit ses premiéres études sous Philippe Melanchton & George Sabinus à Witemberg & à Francfort sur l'Oder. Ensuite s'étant donné tout entier à l'étude de la Théologie, il y fit de si grands progrès, qu'après la mort de Melanchton son maître, on le regarda comme le plus grand Théologien qui fût dans les églises de la Confession d'Ausbourg. Frideric II. roi de Dannemarck, Louis électeur Palatin, Auguste électeur de Saxe, Jean George électeur de Brandebourg, Jule duc de Brunswick, tous les Princes enfin, & les villes qui suivoient cette doctrine, se conduisirent par ses avis lorsqu'il s'agit d'affaires Ecclésiastiques. Enfin après tant de travaux & tant d'ouvrages qu'il a donnés au public, il mourut le huit d'Avril à Brunswick, où il avoit enseigné pendant l'espace de trente années.

Louis Lavater & Rodolphe Gualterius.

Cette année fut aussi mortelle pour Louis Lavater, & Rodolphe Gualterius, tous deux de Zurich & tous deux Ministres de cette Eglise. Lavater gendre de Henri Bullinger, indépendamment des controverses qui regardoient la Religion, se rendit célébre par plusieurs ouvrages qu'il donna au public. Gualterius beau-pére de Josias Simler, dont j'ai déja parlé, se fit estimer dans son païs par son talent pour les Homelies, & mourut dans une extrême vieillesse.

Matthieu Wesembecks.

Au reste je ne dois pas oublier non plus Matthieu Wesembecks originaire d'une excellente famille d'Anvers. Il étudia d'abord le droit Civil à Louvain, & l'enseigna ensuite avec beaucoup de succès, d'abord à Jena, & depuis à Witemberg, où il mourut cette année âgé de cinquante-cinq ans, après avoir mis au jour plusieurs ouvrages.

Auguste électeur de Saxe.

Pour revenir à l'éloge des personnes illustres par leur naissance, ce fut dans ce même tems que mourut Auguste électeur

(1) On l'appelle *Vandalie*, parce que les Vandales l'ont habitée.

HENRI III. 1586.

de Saxe, fils de Henri & petit-fils d'Albert. Après la mort de son frére Maurice décédé sans enfans mâles depuis la bataille de Sivershausen, il succéda à l'Electorat dont l'Empereur Charle V. dépoüilla le prince Jean Frideric, pour le donner à son frére; & depuis ce tems-là il se distingua autant par ses vertus pacifiques, que sa Maison s'etoit renduë illustre jusqu'alors dans la guerre. Il est vrai que les anciennes animosités qu'on croyoit éteintes par tant d'accords reïtérés, s'étant réveillées, il se chargea de la conduite de la guerre de Gotha, que la diette de l'Empire avoit résoluë. Enfin après l'avoir heureusement terminée, il se redonna tout entier à entretenir la paix & la tranquillité publique. Il conserva toûjours beaucoup d'attachement pour la maison d'Autriche, à qui il étoit redevable, & en particulier pour Maximilien; & il aima mieux voir les Empereurs rechercher son amitié, que d'être Empereur lui-même, & d'avoir besoin de tous les autres Princes. Au reste, comme il étoit persuadé que l'argent est le nerf de toutes les affaires, il se servit d'un artifice assez nouveau pour en amasser. Sous prétexte d'une libéralité outrée, il vendit ou engagea plusieurs fois son patrimoine; & lorsqu'il eut ainsi amassé sous main des sommes très-considérables, il assembla les Etats de son Electorat, dit qu'il étoit réduit à la misére, fit une confession publique de sa mauvaise conduite; & comme si cet aveu eût suffi pour réparer la faute qu'il avoit commise, il les obligea à retirer à leurs dépens tous les domaines qu'il avoit engagés ou aliénés. Outre cela il vécut longtems & fut très-ménager. Il retira encore de grandes sommes des mines de Friberg, en sorte que ces richesses accumulées lui firent un fonds de sept millions de Talers qu'on trouva dans ses coffres à sa mort. Tant qu'il vécut il fut le médiateur universel de tous les différens qui naissoient entre les Princes & les villes d'Allemagne, & comme l'arbitre de tout l'Empire. Il soûtint avec vigueur les intérêts de la Confession d'Ausbourg, & traita avec la derniére sévérité quelques Prédicans qui vouloient introduire dans ses Etats la Confession Helvétique, que suivent les Protestans de France; jusque-là que quelque estime qu'il dût avoir pour Gaspard Peucer qui s'étoit rendu si célebre par son érudition profonde & par son habileté

dans

dans la Philoſophie & les Mathématiques, il le fit mettre en priſon pour le même ſujet, & l'y retint pendant pluſieurs années. Enfin ayant perdu l'année précédente la Princeſſe Anne ſon épouſe, quoiqu'il eût déja plus de ſoixante ans, il eut l'imprudence de vouloir encore épouſer au commencement de celle-ci Agnès Hedwige, fille de Joachim Erneſt prince d'Anhalt, & d'Eleonor de Wirtemberg, qui étoit toute jeune. Ces nôces s'étoient célébrées avec beaucoup de magnificence; l'Electeur avoit amené ſa nouvelle épouſe dans ſes Etats; & il rentroit avec elle à Dreſde l'onze de Février, au retour d'une chaſſe, lorſqu'il tomba en foibleſſe & mourut le quatorze de Mars. On tranſporta ſon corps à Freyberg, où il fut inhumé avec les cérémonies ordinaires dans le tombeau de ſa premiére femme, de ſon pére Henri, & de ſon frére Maurice. De quinze fils qu'il avoit eus de ſon mariage avec la princeſſe Anne, il ne laiſſa en mourant pour héritier de tant de richeſſes & de ſon Electorat, que le ſeul Chriſtian qui avoit déja épouſé la princeſſe Sophie fille de Jean George électeur de Brandebourg, dont il avoit eu Chriſtian II. héritier préſomptif de ce grand Etat. Auguſte avoit encore eu de ſon mariage avec la princeſſe Anne, trois filles, Eliſabeth qui épouſa le prince Palatin Jean Caſimir; Dorothée, qui venoit d'être mariée à Henri Jule de Brunſwick; & Anne, épouſe de Jean Caſimir fils de Frideric II. prince de Saxe. Avant ſa mort, en faveur de ſon beau-pére, ou de ſa nouvelle épouſe, il avoit fait ſortir Peucer de priſon; & cet habile homme qui étoit déja vieux, fixa depuis ſa demeure à Deſſaw dans la principauté d'Anhalt, où il mourut.

Mort du roi de Pologne.

La mort d'Etienne Batthory roi de Pologne, ferma les évenemens de cette année. On croit que la révolte opiniâtre de ceux de Riga, & la colére qu'il en conçut, avança ſes jours. La publication du Calendrier Grégorien avoit cauſé l'année précédente une ſédition à Riga en Livonie, où les habitans avoient mis en priſon Jean Taſti, le conſeiller Gotard Vellinge, & le Sindic de la ville. Taſti eut l'habileté de ſe ſauver, & il ſe réfugia dans la citadelle auprès du Gouverneur; mais s'étant jetté en habit déguiſé dans une barque pour s'enfuïr, il fut arrêté au milieu du fleuve & remené en

HENRI III. 1586. prison. Là ayant été appliqué à la Question, il déclara que lui & son Collégue, dans le voyage qu'ils avoient fait à la Cour, s'étoient laissé corrompre par le Roi à force d'argent & de promesses, pour passer bien des choses au préjudice de la liberté de leurs compatriotes & de la Religion. Sur cet aveu les habitans les regardant comme convaincus d'avoir trahi leur patrie, les condamnérent à la mort, & ils furent exécutés sur la fin de Juin.

Aussitôt qu'on apprit cette nouvelle à la Cour, le Roi entra dans une très-grande colére. Il commença par proscrire celui qui étoit chargé des affaires de la ville, & le Colonel de la bourgeoisie, & citer le Principal du Collége à venir rendre raison de sa conduite. Cet Arrêt fut porté à Riga, & lû en plein Sénat en présence des intéressés ; mais il ne fut point affiché. En même tems les exilés qui ne cherchoient qu'à aigrir l'esprit d'Etienne, lui ayant fait entendre que ceux de Riga négocioient sous main avec la Suéde, ce Prince qui étoit déja assez irrité contr'eux, distribua toutes ses troupes dans les environs de cette ville, sous prétexte de les y mettre en quartier d'hyver. Ensuite il envoya ordre à toute la Noblesse de Livonie de monter à cheval, & commença à faire élever un fort à l'embouchure de la Duine, pour en défendre l'entrée à la flote de la Suéde, que les séditieux avoient, disoit-on, appellée à leur secours.

D'un autre côté ceux de Riga, après avoir assouvi leur vengeance, ne souhaitoient rien tant qu'un accommodement. Ils s'adressérent pour cela à Gotard duc de Curlande, le priant de se faire médiateur de cet accommodement, & d'employer toute sa prudence pour leur obtenir les moyens de rentrer dans les bonnes graces du Roi. Le Duc céda à leurs instances. Il se rendit à Riga après en avoir obtenu l'agrément de la Cour ; & déclara d'abord aux habitans qu'avant toutes choses il falloit qu'ils se soûmissent aux ordres du Roi, & qu'on parleroit ensuite d'obtenir leur grace. Mais comme ils demandoient au contraire qu'on commençât par leur accorder une amnistie, & qu'on cessât de travailler au nouveau fort, afin de faire voir qu'on n'avoit aucun soupçon qu'ils entretinssent des intelligences avec la

Suéde, le Roi plus indigné que jamais de voir qu'on ne parloit point de lui donner aucune ſatisfaction au ſujet de ceux qu'on avoit fait mourir injuſtement, ni de remettre les choſes ſur le même pied qu'auparavant, déclara qu'il ne prétendoit plus s'en tenir aux premiéres propoſitions que le duc de Curlande avoit faites de ſa part; & que s'ils ne ſe soûmettoient ſans condition, il ne les traiteroit plus que comme des rebelles.

Cela ſe paſſa le 26. de Novembre. Cependant l'indignation du Roi avoit jetté la conſternation dans Riga, où on avoit tout à craindre de ſon reſſentiment; tout le monde étoit dans l'attente du dénoüement de cette grande affaire, lorſque ce Prince naturellement colére, & qui s'étoit emporté avec excès en cette occaſion, commença à avoir quelques convulſions ſix jours après avoir répondu aux Députés de Riga, & en mourut le 13. de Décembre.

Peu de tems après le gouverneur de Polokſco, & pluſieurs autres Seigneurs Polonois & Lithuaniens, qui étoient au camp qu'on avoit fait proche du nouveau fort, ſe rendirent à Riga, où ils publiérent la mort du Roi, & exhortérent les habitans à demeurer toûjours fidélement attachés à la couronne de Pologne. Le Sénat leur répondit que la ville de Riga ne s'écarteroit jamais de ſon devoir, & ſeroit toûjours fidéle à la Pologne; qu'au reſte comme on avoit donné atteinte à leur Religion & à leurs priviléges & libertés, malgré la promeſſe par laquelle S. M. s'étoit engagée de les maintenir, ils demandoient qu'ils fuſſent de nouveau confirmés par la diete & le nouveau Roi qui ſeroit élu; & qu'on raſât le nouveau fort, dont la conſtruction étoit contraire à leurs priviléges; outre que ce ſeroit un monument éternel qui ſembleroit les accuſer d'avoir manqué à leur fidélité, & qu'il ne ſerviroit qu'à augmenter les charges de l'Etat & de la ville.

Telle fut la fin d'Etienne roi de Pologne, originaire des Batthoris de Somlio, & non pas des Batthoris de Batthory, dont la maiſon eſt beaucoup plus illuſtre que l'autre. Peu dePrinces lui furent comparables en courage, en grandeur d'ame, en droiture, en équité, & en habileté dans les affaires. Sa valeur lui mérita la préférence ſur tous les autres

HENRI III. 1586. concurrens, qui aſpiroient comme lui à la couronne de Pologne; & on peut dire qu'il étoit né pour exécuter les plus grandes entrepriſes, s'il ne ſe fût trouvé ſur un trône où l'autorité réſide moins dans une ſeule tête, que dans les Grands de l'Etat qui la partagent. Il vécut cinquante-trois ans dont il en régna dix, ſept mois, & douze jours; & dans ce peu d'annéesil mit à la raiſon ceux de Dantzick; termina heureuſement la guerre de Moſcovie; rendit à la Pologne la Livonie avec la ville de Poloczko; & réprima les courſes des Tartares. Egalement eſtimé de ſes ſujets & des étrangers, ce Prince qui ſçut ſi bien commander aux autres, ne put cependant ſe commander à lui-même, & donner des bornes à ſon reſſentiment contre ceux de Riga, lorſqu'ils ſe ſoûlevérent à l'occaſion de la publication du nouveau Calendrier, & de l'établiſſement des Jéſuites dans leur ville. Au reſte, quoiqu'on croye que la recommandation du Grand-Seigneur ſervit beaucoup à l'élever ſur le trône, il ne ſouhaita rien avec plus d'ardeur, que de trouver une occaſion favorable d'exercer ſon courage contre cet ennemi commun des Chrétiens; & lorſqu'Amurath prêt de porter la guerre en Perſe lui fit demander fiérement des troupes pour cette expédition, non ſeulement il refuſa de les donner; mais il ajoûta que l'Aigle blanche de Pologne, qui avoit été ſi longtems ſans plumes & ſans vigueur, avoit repris de nouvelles forces, & aiguiſé ſon bec & ſes ongles. De même Podolowski lieutenant du Grand-Maréchal de la Cour étant paſſé dans la Natolie trois ans avant la mort du Roi, pour acheter, avec l'agrément du Grand-Seigneur, quelques chevaux Turcs pour l'écurie du Prince, & ayant été, malgré ſon ſaufconduit, cruellement aſſaſſiné par quelques Turcs apoſtés à ce deſſein, qui ſe ſaiſirent des chevaux; Etienne en demanda hautement ſatisfaction, & l'obtint. Quelques Hiſtoriens prétendent cependant, que les Turcs trompérent le roi de Pologne en cette occaſion, & qu'au lieu des meurtriers de Podolowski, ils ne lui livrérent que des gens de néant, dignes d'ailleurs du dernier ſupplice. Chriſtophle Varſevicie fit l'éloge funébre de ce Prince; & Jean Zamoyski qui avoit eu ſous ſon régne la plus grande part dans l'adminiſtration du Royaume, & qui d'ailleurs étoit devenu ſon allié, en épouſant

trois ans auparavant Grisélide Batthory parente d'Etienne, composa son épitaphe. Sa mort rejetta le Royaume dans l'interrégne ; les partis se rallumérent ; & non seulement la division se mit parmi les Seigneurs, comme il étoit arrivé à la derniére diete, où le feu Roi avoit été élu ; elle fut même suivie d'une guerre sanglante, qui fut cependant terminée en fort peu de tems par la valeur de Zamoyski, comme je le rapporterai dans la suite.

Fin du Livre quatre-vingt-quatriéme.

HISTOIRE
DE
JACQUE AUGUSTE DE THOU.

LIVRE QUATRE-VINGT-CINQUIÉME.

HENRI III.
1586.

Affaires des Païs-bas.

IL y eut aussi de grands mouvemens cette année dans les Païs-bas & dans les provinces voisines. Le dix-sept de Janvier on institua à perpétuité dans la ville d'Anvers une Procession solemnelle à l'occasion de l'expulsion des François, pour renouveller le souvenir de la défaite du duc de Brabant arrivée trois ans auparavant.

Exploits du Général Taxis.

Dans le même tems Jean-Baptiste Taxis Lieutenant de Verdugo dans la Frise, ayant rassemblé les garnisons de plusieurs villes, s'empara de Westergoo à la faveur des glaces qui lui ouvrirent un chemin que les inondations avoient rendu impraticable. Il pilla ensuite Worcum, Hindeloopen, Coudem, & tous les environs, & se retira au premier dégel ; mais il défit auparavant les habitans de Winsum & de Riip qui avoient pris les armes : & comme Stein Malts Danois, Lieutenant du comte de Nassau avoit ramassé à la hâte quelques milices à Boxim à un quart de lieuë de Leuvarden, il marcha aussitôt à lui, l'attaqua le vingt-sept de Janvier, & le mit en déroute avec un grand carnage. Les Espagnols

aſſûrent que Maltz y perdit ſeize cens hommes : il ſe ſauva avec le reſte dans une Egliſe ; mais Taxis l'y ayant inveſti ſur le champ, il fut obligé de ſe rendre priſonnier. Les Eſpagnols ne perdirent dans cette occaſion que vingt-cinq hommes, du nombre deſquels furent Henri de Delden, un de leurs meilleurs Officiers, & Oſwald fils puîné du comte de Bergue : Herman frére d'Oſwald y fut bleſſé dangereuſement.

Vers ce même tems il arriva par un retour de la fortune, que Martin Schenck ayant fait une ſortie de Wenlo, tomba tout d'un coup ſur les Eſpagnols qui s'étoient diſperſés pour piller, & leur tua beaucoup de monde ; il avoit peu de tems auparavant mis en déroute un détachement de cavalerie Italienne commandé par Appio Conti, & en avoit tué ou pris une bonne partie.

Arrivée du comte de Leyceſtre aux Païs-bas.

Cependant le comte de Leyceſtre qui, comme nous l'avons dit, étoit abordé en Zélande ſur la fin de l'année derniére avec une grande ſuite de Seigneurs Anglois, vint en Hollande. Il fut reçu dans toutes les villes où il paſſa, avec une magnificence Royale, rencontrant d'eſpace en eſpace des arcs de triomphe élevés à ſa gloire. Les Etats Généraux aſſemblés à la Haye, lui donnérent le Gouvernement abſolu des Provinces-Unies de la Gueldre, de Zutphen, de la Hollande, de la Zélande, d'Utrecht, de Friſe, de l'Over-iſſel, & de tous les poſtes qu'ils tenoient encore dans le Brabant & dans la Flandre, & le déclarérent Gouverneur Général de toutes ces Provinces au nom de la reine d'Angleterre, avec une autorité abſoluë, & qui n'étoit pas même limitée par les conditions que la Reine avoit bien voulu accepter. Il pouvoit à ſon gré faire la guerre par terre & par mer ; établir de nouveaux impôts ; les exiger ; & diſpoſer des deniers publics. Il fut enfin revêtu du même pouvoir qu'eurent autrefois les Gouverneurs Généraux des Païs-bas ſous le régne de Charle V. Le Comte de Leyceſtre & les Etats confirmérent par ſerment ce traité. Les comtes Maurice de Naſſau, & Philippe de Hohenlo furent les premiers qui jurérent de l'obſerver, & tout le reſte ſuivit leur exemple. On en dreſſa même un acte public. Cet acte fut porté à la Reine, qui, ſoit feinte, ſoit verité, en parut extrémement ſurpriſe. Quoi

HENRI III. 1586.

qu'il en soit, elle dépêcha dès le 13. de Février le chevalier Thomas Heneage avec des lettres pour les Etats. Elle se plaint dans ces lettres que contre le traité de Londre, ils aient donné au comte de Leycestre une autorité plus grande qu'elle ne le vouloit, ou qu'elle ne l'entendoit : Qu'ils n'avoient ni dû ni pû en user ainsi : Qu'elle regarde comme un affront fait à sa dignité qu'ils ayent revêtu son Ministre & son sujet, d'un pouvoir qu'elle a cru devoir refuser pour de grandes raisons, & que celui-ci l'ait accepté : Que cela même est contraire au Manifeste qu'elle a fait publier, puisqu'elle y déclare qu'elle veut bien secourir les peuples des Provinces-Unies comme ses voisins ; mais qu'elle ne prétend point les prendre entiérement sous sa protection, ni les gouverner en Souveraine : Que ses ennemis qui étoient en grand nombre, en prendroient occasion de la calomnier, & de publier que ses actions démentent ses discours : Qu'ils ayent donc à revoquer ce pouvoir, & qu'ils le renferment dans les bornes prescrites par le traité de Londre.

Les Etats qui étoient allés de la Haye à Amsterdam, firent réponse à la Reine le vingt-cinq de Mars, & s'excusérent d'avoir passé les bornes du traité. Ils représentent : Qu'ils n'ont point eu intention de lier S. M. par de nouveaux engagemens ; mais que l'autorité partagée étant trop foible, ils ont uniquement prétendu la fortifier en la réünissant dans une seule personne : Qu'il n'y avoit point d'autre moyen de rétablir la discipline parmi les troupes, & par une suite nécessaire dans tous les Ordres de l'Etat : Qu'ils la supplient d'agréer qu'ils ne revoquent point le pouvoir confié à Leycestre : Que cette revocation attireroit infailliblement des troubles, puisqu'en ce cas il faudroit renverser tous les arrangemens déja faits : Que les Etats conservant toûjours l'autorité suprême, ce n'étoit point donner atteinte au traité, que de confier à Leycestre l'administration de toutes les provinces, en attendant qu'il plût à S. M. d'en accepter la Souveraineté. Cette réponse adoucit un peu la colére de la Reine.

Leycestre s'appliqua donc à régler les affaires des provinces. On examina l'état des contributions annuelles, qui se trouvérent monter à deux millions cinq cens mille florins ;

&

& on en aſſigna cent mille pour le Comte. On fit enſuite des Réglemens militaires, & le 4. Avril on publia à Utrecht un édit par lequel on défendoit à toute perſonne de tranſporter des vivres, des armes, des munitions de guerre, & quelque marchandiſe que ce fût, non ſeulement chez les ennemis & leurs alliés ; mais même dans les païs neutres : & aux banquiers d'y faire aucun commerce de lettres de Change. Le deſſein de Leyceſtre étoit d'obliger par là toutes les nations à acheter bien cher la liberté de la navigation, & d'employer aux frais de la guerre les ſommes qui en proviendroient. Mais les François, les Ecoſſois, les villes Vandaliques, & les Danois, s'oppoſérent à l'exécution de l'édit, & les ſommes dont il s'étoit flaté s'en allérent en fumée. Cependant l'édit ſubſiſta ; mais il ne produiſit d'autre effet que de faire ſortir des Païs bas beaucoup de marchands, qui pour ſe conſerver la liberté du commerce en Italie, en Eſpagne, & dans les Iſles, tranſportérent à Hambourg, à Breme, à Embden, à Staden, & en d'autres villes maritimes d'Allemagne, le commerce qu'ils faiſoient auparavant dans les Provinces-Unies. Leyceſtre fatigué enfin des plaintes que ſon édit lui attiroit de toutes parts, diſpenſa les provinces de Zelande & de Hollande de l'exécuter.

HENRI III. 1586.

Cependant Philippe II. avant que la guerre fût déclarée entre l'Angleterre & l'Eſpagne, fit arrêter les négocians Anglois, & confiſqua leurs vaiſſeaux. Les Anglois ſous prétexte de repréſailles, ſe mirent à pirater ſur tout l'Ocean, & à troubler la navigation, non ſeulement des Eſpagnols & de leurs alliés ; mais des peuples mêmes des Païs-bas, qu'ils dépoüillérent ſans diſtinction, comme s'ils euſſent été des Caſtillans & des Portugais ; & quand les négocians des Provinces-Unies alloient en Angleterre demander juſtice contre ces Corſaires, ils avoient contr'eux la Nobleſſe, les Juges, la Marine ; excédés d'ailleurs par toutes les chicanes qu'on leur faiſoit eſſuyer, ils aimoient mieux abandonner ce qu'on leur avoit pris, que d'en pourſuivre le recouvrement avec des frais ſi ruineux. La Reine de ſon côté également excédée des plaintes qui lui venoient de toutes parts, fit des édits très-ſévères, par leſquels elle ordonnoit que les Armateurs donneroient caution de ne prendre aucuns

HENRI III. 1586.

vaisseaux que ceux des Espagnols, & sur les côtes d'Espagne; & leur défendoit encore de s'en mettre en possession avant qu'ils eussent été amenés en Angleterre, & déclarés de bonne prise par les tribunaux établis à cet effet.

La licence des pirateries fut arrêtée pour quelque tems par ces édits; mais on trouva bientôt moyen de les éluder, sous prétexte de priviléges, ou par des subtilités que la connivence des gens en place autorisoit.

Affaires de Cologne.

Vers le commencement de Février, ceux de Nuitz surprirent la petite ville de Zulch, située entre Duven & Cologne: lieu à peine connu aujourd'hui, quoique si célébre autrefois par la grande victoire que Clovis y remporta sur les Allemans. Ce Prince inquiet du succès d'un combat qui fut longtems douteux, & se rappellant dans ce péril les avis de la reine Clotilde, fit vœu d'embrasser la Religion Chrétienne s'il triomphoit de ses ennemis, & à l'instant même la victoire se déclara pour lui.

Ceux de Nuitz entrérent dans Zulch déguisés en marchands; mais comme ils se firent bientôt connoître en tuant le portier du château, la femme du Gouverneur qui étoit absent cria aux armes, & tous les habitans étant accourus, ils tombérent sur les conjurés avant que leurs complices fussent arrivés, & les taillérent en piéces. Un Vitrier qui étoit d'intelligence avec les ennemis, fut pris & conduit à Bonne; & ayant été convaincu de trahison, il fut condamné à mort & exécuté aussitôt.

Werle surprise.

Schench, & Cloet Gouverneur de Nuitz ayant essayé inutilement de se rendre maîtres de Zulch & de quelques autres postes, pour empêcher la communication entre Cologne, le païs de Liége, & le Brabant, passent le Rhin, entrent dans la Westphalie au mois de Mars, & à l'instigation d'un certain Everard Reick qui avoit été banni pour cause de Religion, ils s'emparent de la ville de Werle qui est comme la clef de toute la province. Voici le stratagême dont ils usérent: ils mirent le feu au faubourg de la ville, & tandis que les habitans accouroient en foule pour éteindre l'incendie, ils plantérent les échelles d'un autre côté, entrérent dans la ville, chargérent les habitans en queuë, & se rendirent maîtres de la place. Ils attaquérent ensuite le château,

dans lequel Warminchoufen s'étoit renfermé avec une bonne garnifon. Cependant les habitans des campagnes voifines, au nombre d'environ quatre mille, prirent les armes & marchérent au fecours ayant à leur tête beaucoup de Gentilshommes qui craignoient pour leurs effets. Schenck fit une fortie vigoureufe fur ces milices ramaffées, leur tua plus de huit cens hommes, & mit tout le refte en fuite. Le Commandant du château fe défendoit toûjours avec beaucoup de courage, & jufque-là toutes les furprifes & tous les efforts des ennemis avoient été inutiles. Pendant ce tems-là on apprit que Claude de Barlaymont Seigneur de Haultepenne avoit paffé le Wahal avec les troupes de l'électeur de Cologne, un corps d'Italiens commandés par Capifucco & par Gafton Spinola, & le régiment Comtois du marquis de Varambon; & que Verdugo Gouverneur de Frife avoit ordre du prince de Parme de les joindre.

Schenck & Cloet ayant appris leur marche, & ne fe trouvant pas en fûreté à Werle, pillent la ville, & l'abandonnent dix jours après qu'ils l'eurent prife. Sckenck ayant fait charger le butin fur des chariots, emmena les habitans prifonniers & fe retira à Berg. Après y avoir laiffé tout ce qu'il avoit pris à Werle, il alla joindre le comte de Leyceftre qui le fit Chevalier, & lui donna pour recompenfe de cette action, un collier de la valeur de mille écus d'or.

Siége de Grave.

Charle de Mansfeld qui avoit été envoyé au commencement de l'hyver pour faire le fiege de Grave, avoit élevé quatre forts aux environs; & ayant jetté un pont fur la Meufe, il avoit fi bien fermé toutes les avenuës, qu'on ne pouvoit plus paffer d'aucun côté de la riviére: pour lui, il étoit campé à une demi lieuë de la ville avec cinq mille Efpagnols. Il y avoit déja trois mois que le fiége duroit, & Hemert Gouverneur de la place leur avoit tué beaucoup de monde dans les forties fréquentes qu'il avoit faites; lorfque Leyceftre qui étoit à la Haye, en fortit, paffa à Harlem & à Amfterdam, fe rendit à Utrecht, détacha le comte de Hohenlo & Jean de Noritz Général de l'infanterie Angloife, avec deux mille fantaffins Anglois, & leur ordonna de fe rendre à Venlo, pour être à portée de fecourir Grave, & d'y jetter des vivres lorfque l'occafion s'en préfenteroit. Ils

HENRI III. 1586.

emportérent d'emblée un des forts des assiégeans, éloigné de la ville de cinq cens pas, & ils bâtirent sur le champ un autre fort sur le bord de la Meuse, le plus près de la place qu'ils purent, & non loin du pont de Mansfeld; trois cens soldats qu'ils employérent à la construction de ce fort l'élevérent le premier jour à la hauteur de trois pieds. Les Espagnols allarmés y courent au nombre de trois mille pour empêcher l'ouvrage, & enfin après deux attaques consécutives, ils en chassent les travailleurs; mais les Anglois ayant trouvé en se retirant huit cens hommes qui venoient à leur secours, firent volte face, repoussérent à leur tour les Espagnols jusqu'à ce fort, leur tuérent environ cinq cens hommes, entre lesquels il se trouva cinq Capitaines, sans compter les blessés qui furent en très-grand nombre, & leur prirent encore une piéce de canon qu'ils emmenérent. Cette action se passa le 16. d'Avril: les Anglois y perdirent environ cent quarante hommes; Borowés y fut blessé au doigt d'un coup de canon, & Noritz d'un coup d'arquebuse à l'estomac.

Hohenlo fit battre avec le canon le château de Battembourg, & s'en étant rendu maître, il attaqua celui d'Empel. Ensuite rompant les digues il inonda tout le païs, & à la faveur de cette inondation il fit entrer dans Grave des troupes & des vivres. Cependant le prince de Parme ne voulut pas qu'on levât le siége. Il s'y rendit lui-même avec toute son armée le douze de Mai. Après avoir fait dresser au-delà de la Meuse une batterie de vingt-quatre piéces de canon, il battit la place des deux côtés; & lorsqu'il eut renversé une tour fort élevée, & fait une bréche considérable, il mit ses troupes en bataille comme pour aller à l'assaut. Hemert effrayé de ce spectacle, & poussé à ce qu'on croit par quelques partisans des Espagnols, demanda à parlementer contre l'avis de presque tous les Officiers. La capitulation fut enfin réglée, & la place se rendit à condition que les soldats & les habitans qui voudroient s'en aller, sortiroient avec leurs armes, leurs effets, & toutes leurs familles. On accorda même des conditions fort raisonnables à ceux qui voudroient rester, & l'on fournit à ceux qui s'en alloient, des barques pour les porter à Bommel.

Prise de Grave par le Pr. de Parme.

Sur le bruit de la marche du prince de Parme, Leyceftre craignant les garnifons de Zutphen & de Duyfbourg, marcha avec trois mille hommes de pied & mille chevaux du côté d'Arnheim au-delà du Rhin, & prit dans l'Ifle de Bethau deux châteaux très-forts, fçavoir Berghfoofid & Luytefort. Il avoit ordonné à Schenck de fe rendre maître de Gravenwert près de Tolhus, où le Rhin fe divife en deux bras, dont l'un garde fon nom jufqu'à Arnhem & jufqu'à l'Iffel, l'autre prend le nom de Wahal, & va paffer à Nimegue dans la Gueldre; & de bâtir en cet endroit un fort pour empêcher les ennemis d'entrer dans l'Ifle de Bethau. Il paffa enfuite le Wahal, & marcha vers Grave: mais ayant appris en chemin avec beaucoup de furprife que la place s'étoit renduë, & craignant d'ailleurs pour Bommel, il tira de ce côté-là, & diftribua fes troupes dans les environs.

Hemert & les autres Officiers de la garnifon de Grave, vinrent le trouver à Bommel pour fe juftifier fur la reddition de la place. Leyceftre les fit arrêter fur le champ & les envoya à Utrecht. Là on leur fit leur procès, & les Juges qui les condamnérent à mort, laifférent au Comte le pouvoir de leur faire grace s'il le jugeoit à propos; mais le Comte perfuadé qu'il étoit d'une extrême conféquence, que des gens fans capacité & fans expérience ne fe chargeaffent pas à l'avenir de défendre des places auffi importantes, fit exécuter Hemert & deux autres Officiers Généraux, qui étoient Branck & Coborfene. (1)

On ne murmura point alors de cet exemple de févérité; parce qu'on le crut néceffaire pour maintenir la difcipline; mais dans la fuite Leyceftre, loin de punir un colonel Anglois nommé Weltz, que l'on accufoit d'avoir livré Aloft aux Efpagnols, & que le comte de Hohenlo avoit fait arrêter par cette raifon; loin de punir encore un autre Anglois nommé Roland, à qui on reprochoit la défertion; Leyceftre, dis-je, leur ayant donné depuis des emplois très-honorables, on prit de ce même exemple occafion de rendre le Comte odieux.

Après la prife de Grave, Farnefe fe rendit maître de Meghen & de Battembourg fans combat: de là il marcha à

(1) Metteren les appelle Ban & Cobecken, Petit les nomme Benck & Corf.

HENRI III. 1586.

Venlo ville confidérable fur la Meufe, & qu'un double foffé & fon affiéte naturelle fortifioient également. La femme, la fœur & toute la famille de Schenck étoient dans cette place: motif puiffant pour la fecourir. Dans cette vûë il prit avec lui Roger Williams officier Anglois très-brave, & environ cent chevaux d'élite; ils pénétrérent dans le camp, & jufqu'au quartier du duc de Parme, qui avoit envoyé contr'eux Pallavicin marquis de Ravarano avec le régiment de Spinola, pour fe faifir des défilés & les empêcher d'approcher, ou pour leur couper le chemin au retour; mais Pallavicin ayant pris une autre route que Schenck, le comte Nicolo Ceffi & Appio Conti foûtinrent l'effort de ce Général, & l'obligérent à prendre la fuite. Comme Pallavicin s'étoit faifi des paffages, il fe trouva dans un très-grand péril; mais il s'en tira par fon efprit & par fon courage. Il y avoit un endroit mal gardé par où il s'échapa, & regagna fon camp de Wachtendonc, ayant perdu quarante hommes dans cette action.

Mansfeld ayant battu quelque tems avec fon canon le bourg d'Aerffen, qui étoit très-bien fortifié, s'en rendit maître le 20. de Juin, & attaqua enfuite l'Ifle que les habitans de Venlo avoient fortifiée. Le prince de Parme qui faifoit le fiége en perfonne, conftruifit un fort fur trois ponts de bateaux, & fit faire une defcente dans l'Ifle par trois cens hommes du régiment de Spinola. Ceux-ci s'emparérent au bout de fix jours du fort que les habitans de Venlo avoient bâti en cet endroit. Farnefe y mit une bonne garnifon fous les ordres de Barnabé Barboro Milanois. Après quoi on tourna les batteries contre la ville de Venlo. A cet afpect les habitans qui jufque-là avoient paffé pour vaillans, perdirent courage, & comme ils étoient plus forts que la garnifon, ils l'obligérent de capituler. C'eft ainfi que Venlo fe rendit aux Efpagnols le 28. Juin, à des conditions affez avantageufes. La garnifon fortit avec fes armes, & la femme de Schenck eut permiffion de fe retirer où elle voudroit avec toute fa famille.

Prife de Venlo par le prince de Parme.

Cependant les foldats des deux partis couroient & ravageoient impunément tout le païs, en forte qu'on n'avoit pas moins à craindre des fiens, que de l'ennemi. Les places des

Eſpagnols manquant de vivres, Farneſe en faiſoit venir des païs de Cleves, de Juliers, & de Liege, ſous une eſcorte de plus de mille hommes tant infanterie, que cavalerie : cette eſcorte fut enveloppée & taillée en piéces auprès d'Anvers par la garniſon de Bergopſom, & par un détachement d'Anglois que commandoit le baron de Villougſby. Les Anglois firent auſſi deux cens Eſpagnols priſonniers, leur enlevérent quatre cens chariots, & brûlérent les proviſions qu'ils ne pûrent emmener.

Peu de tems après Hohenlo accompagné de Guillaume Pelham capitaine de cavalerie Anglois, deſcendit dans le Brabant & pilla Langueſtratte. D'un autre côté les garniſons de Bebber & de Gennendal, qui appartenoient à l'électeur de Cologne, attaquérent une troupe de marchands & d'autres perſonnes qui étoient partis de Berchem au nombre d'environ trois mille, avec quantité de chariots chargés de marchandiſes, qu'ils menoient à la foire de Cologne ; & ayant diſſipé ou taillé en piéces quelque milice de Juliers qui eſcortoient ces marchands, ils ſe jettérent ſur une troupe de femmes, d'enfans, & de gens ſans réſiſtance, & en tuérent environ trois cens ; toutes les marchandiſes furent pillées, & ceux qui échapérent à leur fureur, ſe ſauvérent à Cologne ſans armes, ſans habits, & la plûpart bleſſés. Spectacle digne de compaſſion, & qui excita les murmures du peuple contre l'Archevêque, comme l'unique auteur de cette guerre.

Les courſes que Schenck & Cloet faiſoient en même tems dans la Weſtphalie, où ils brûlérent plus de cinquante bourgs à la vûë des habitans de Cologne, augmentérent encore ces murmures. Erneſt ſentant qu'il devenoit de jour en jour plus odieux à ſes peuples, alla trouver le prince de Parme ; & Guillaume duc de Cleves, & Philbert marquis de Bade joignant leurs priéres aux ſiennes, il engagea ce Prince à faire approcher ſon armée de Nuitz. Cependant il reſta quelques jours à Venlo pour ſe rafraîchir. Il en partit le dix Juillet, ayant envoyé devant un corps conſidérable composé d'Italiens, d'Eſpagnols, d'Allemans, de Flamans, & de Comtois, ſous les ordres du marqis de Warambon, des comtes Charle & Octave de Mansfeld, du comte d'Aremberg,

HENRI III. 1586.

de Jean Manrique de Lara, des comtes de Bonninck, de Liques, de Capiſucco, de Gaſton Spinola, & du marquis del Guaſto qui commandoit la cavalerie. Il prit ſon quartier dans le fameux monaſtére de Ghenadendal : ce fut là que le Nonce du Pape lui remit une épée & un caſque benis par Sa Sainteté.

Siége de Nuitz.

Pendant qu'on travailloit aux tranchées, les Italiens ne ſe tenant pas ſur leurs gardes, il ſortit trois cens hommes de la place qui les taillérent en piéces : Giulio Grimaldi fut tué dans cette occaſion. Il y avoit dans Nuitz une garniſon de mille hommes commandée par Cloet, jeune homme actif & d'une grande valeur. Dès que le prince de Parme fut arrivé, Cloet jugeant qu'un fort que les habitans avoient bâti dans une Iſle du Rhin, ne pouvoit ſe défendre que difficilement, fut d'avis de l'abandonner, & ordonna qu'on laiſsât aller au courant de l'eau, une barque qui ſervoit à la garde de ce fort. La barque fut priſe par un capitaine Eſpagnol, & repriſe auſſitôt avec l'Eſpagnol même, dans une ſortie que fit la garniſon.

Le prince de Parme dreſſa dans l'Iſle abandonnée par Cloet, une batterie de trente piéces de canon, fit tirer contre les portes de Meer & du Rhin, & avant qu'il y eût bréche, ſomma les aſſiégés de ſe rendre. Ceux ci cherchant à gagner du tems parce qu'ils eſpéroient d'être ſecourus, feignirent d'y conſentir. On convint d'une tréve, le prince de Parme s'approcha de la place ; & tandis qu'on parlementoit, quelques ſéditieux qui étoient dans la ville s'imaginant que les Eſpagnols leur tendoient des piéges, rompirent la négociation à coups d'arquebuſes, ſans la participation de Cloet : peu s'en fallut que le prince de Parme ne fût tué. Mais comme il vouloit encore plus ſe rendre maître de la place, que ſe venger de l'inſulte qu'il venoit de recevoir, il diſſimula ſon reſſentiment, & offrit de laiſſer ſortir les troupes vie & bagues ſauves, & les habitans même qui en auroient la volonté. Les habitans recourent à de nouveaux ſubterfuges ; ils répondent que Nuitz eſt une ville Impériale qui ne dépend ni du roi d'Eſpagne, ni de l'archevêque de Cologne, & demandent qu'il leur ſoit permis avant que de ſe rendre, de conſulter l'Empereur & les Princes de l'Empire.

Le

Le prince de Parme irrité de cette réponſe, fit battre vivement la place, & lorſqu'il y eut une large bréche, il donna ordre que pour ce jour-là on ſe contentât de loger dans les tours que le canon avoit ruinées. A peine les Eſpagnols y furent établis, que les aſſiégés faiſant une vigoureuſe ſortie les en chaſſérent. Mais Cloet reçut en cette occaſion une bleſſure ſi dangéreuſe, qu'il fut obligé de rentrer dans la ville : & ſa retraite découragea fort les aſſiégés. Cette action ſe paſſa le 25. de Juillet, jour conſacré à S. Jacque, jour ſolemnel pour les Eſpagnols, & auquel ils tentent avec joie les plus grandes entrepriſes, parce qu'ils le regardent comme infiniment heureux.

Le lendemain on continua de battre la porte du Rhin; & les aſſiégés qui ſe défioient de leurs forces, au lieu de réparer les bréches, ne ſongérent plus qu'à ſe rendre, dans le tems que les aſſiégeans étoient prêts de monter à l'aſſaut. Dans ce moment l'artifice que les aſſiégés avoient diſpoſé pour défendre leurs tours, ayant mis le feu à des poudres qui étoient aux environs, & le vent ayant porté les flammes dans les maiſons du voiſinage qui étoient pleines de pailles, les Eſpagnols profitérent de cette occaſion pour monter à la bréche, tandis que les habitans effrayés de voir leurs maiſons en feu, fuyoient de tous côtés. Pendant ce tems-là les Allemans, les Flamans, & les Comtois attaquoient avec beaucoup de vigueur l'autre côté de la ville, & ceux qui étoient chargés de le garder ignorant ce qui étoit arrivé aux leurs, ſe défendoient avec beaucoup de courage; mais les Eſpagnols qui avoient trouvé peu de réſiſtance dans la ville, venant les attaquer en bataille, les diſſipérent & ſe rendirent maîtres de la place preſque ſans combat. Ils allérent à la maiſon de Cloet qui étoit au lit, & lui déclarérent qu'ils alloient le faire mourir comme auteur de l'inſulte faite au prince de Parme, qui avoit couru riſque de la vie. Cloet eut beau reclamer les loix de la guerre, ils lui jettérent une corde au col, & aprés l'avoir étranglé, ils le pendirent aux fenêtres de ſa maiſon avec deux autres Capitaines, & un Miniſtre nommé Openheim. On mit enſuite le feu à la maiſon, qui fut réduite en cendres avec les corps de ces malheureux. Preſque toute la ville fut conſumée par les flammes,

Priſe de Nuitz.

HENRI III. 1586.

& l'on tua tous ceux qui ne purent pas se sauver, on épargna seulement les femmes & les enfans. La femme de Cloet & sa sœur eurent la liberté d'aller où elles voudroient. Tout le monde félicita le prince de Parme de s'être rendu maître en peu de jours & presque sans combat, d'une place que Charle le Hardi duc de Bourgogne n'avoit prise qu'avec beaucoup de peine, & après un siége de plusieurs mois. Le Prince remit aussitôt la ville à l'archevêque de Cologne. Celles de Meurs, d'Alpen, & de Cracks qui appartenoient à Newenaer & au comte de Meurs, s'étant renduës quelques jours après & ayant reçu garnison, l'armée Espagnole marcha à Berg, où le prince de Parme arriva le 13. d'Août.

Cependant Leycestre, qui à la priére des Etats travailloit à de nouvelles levées en Hollande, y fit deux mille chevaux, trois mille fantassins, & mille mineurs. Son dessein étoit de faire une irruption en Flandre pour obliger le prince de Parme à lever le siége de Nuitz. Sur cela Maurice de Nassau, & Sidney gouverneur de Flessingue eurent ordre d'entrer en Flandre avec trois mille hommes, & d'aller droit à Ter-Neuse, ville peu éloignée d'Ostende que Valentin Pardieu sieur de la Motte, qui comptoit s'en rendre maître par le moyen des intelligences qu'il avoit avec quelques soldats de la garnison, tenoit depuis longtems assiégée. Maurice & Sidney sortent la nuit de Ter-Neuse, & marchent du côté d'Axele, petite ville avantageusement située, & où étoient quatre compagnies en garnison. Ils s'en rendent maîtres sans presque verser du sang, une partie de leurs soldats ayant grimpé par un mur qui étoit au milieu de l'eau. Ils prennent encore plusieurs petits forts aux environs; percent les digues pour assûrer leurs conquêtes; & le 16. de Juillet ils somment Hulst de se rendre.

La nouvelle de la prise d'Axele étant arrivée à Anvers, Mondragon Commandant de la citadelle, marcha aussitôt de ce côté-là, & jetta des troupes dans Hulst. Sidney qui désespéroit de la prendre, retourna en Zélande après avoir ménagé quelque intelligence avec les habitans de Graveline, qui promettoient de livrer la ville; mais c'étoit un piége qu'on lui tendoit. Lorsqu'il fut à Flessingue il mit sur des vaisseaux plats une troupe de soldats choisis, & vint au

jour marqué à la porte de Graveline : ceux qu'il avoit envoyés devant ne furent pas plûtôt entrés dans la ville, qu'ils s'apperçurent qu'on les avoit trompés, & sur le champ ils rebroussérent chemin ; mais la cavalerie ennemie les ayant enveloppés, il y en eut environ trente de tués, & les autres regagnérent leurs vaisseaux.

Cependant le comte de Leycestre ayant lévé une nouvelle armée composée de sept mille fantassins & de quatre mille chevaux, se mit en campagne sur la fin de Juillet. Il détacha Noritz & Cecill pour s'emparer du poste de Sevenaer sur le Rhin. Pour lui, il partit d'Arnheim le 6. de Septembre, & s'avança vers Elten dans le païs de Cleves. Il avoit avec lui Emmanuel fils d'Antoine roi de Portugal, Gebbard Truchses dépoüillé de l'électorat de Cologne, les deux comtes de Nassau Maurice & Philippe enfans des deux fréres, le comte de Solms, le comte d'Eberstein, Robert d'Evreux comte d'Esseck Commandant général de la cavalerie Angloise, Peregrin, Berty de Willougsby, North & Pelham colonels Anglois, & Philippe Sidney. Mais comme ils n'étoient pas assez forts pour tenir la campagne contre l'armée du prince de Parme, au lieu d'aller à Berg dont les ennemis vouloient faire le siége, ils crurent qu'il valoit mieux attaquer Duitzbourg, pour empêcher par cette diversion que le prince de Parme ne fît le siége de Berg. La ville de Duitzbourg est dans le comté de Zutphen, on l'appelle Duitzbourg, au lieu de dire Drusibourg ou bourg de Drusus. On sçait que Drusus étoit frére (1) de Tibere, & qu'il fit un canal au-delà d'Arnheim pour faire tomber le Rhin dans l'Issel. Cette place étoit fortifiée de hautes murailles à l'antique, & elle avoit un fossé assez large & fort profond. Il y avoit dedans trois cens Wallons sous le capitaine Samson, bon Officier, à qui le prince de Parme avoit donné le commandement de ce poste.

Prise de Duitzbourg.

Leycestre détacha Hohenlo, le comte d'Esseck, & Sidney avec huit cens hommes, pour reconnoître la place &

(1) Il y a dans le latin *Tiberii F....* qui signifie naturellement fils de Tibere : il est vrai que Tibere a eu un fils nommé Drusus ; mais ce n'est pas lui qui fit le canal appellé *Fossa Drusiana*, ce fut Drusus frére de Tibere & pére de Germanicus. Je ne crois pas que M. de Thou ait ignoré cela, c'est sans doute une faute d'impression.

HENRI III. 1586.

l'investir pendant la nuit ; & s'étant rendu le 7. de Septembre à Elten, il les suivit avec le reste de ses troupes. Dès que la tranchée fut en état, on commença à battre les murailles avec dix piéces de canon, qui eurent bientôt fait une grande bréche ; mais le fossé qui avoit soixante pieds de large, rendoit l'assaut difficile & périlleux. Cependant Leycestre mit ses troupes en bataille, & donna ordre à Hohenlo & à Noritz de monter à la bréche, le premier avec un détachement d'Allemans & de Flamans, & l'autre avec des Anglois & des Irlandois. Comme ils étoient sur le point de livrer l'assaut, les habitans effrayés demandérent à capituler, & proposérent des conditions que Leycestre ne voulut pas accorder ; enfin ils se rendirent à condition que les soldats de la garnison auroient la vie sauve. On y fit entrer J. Borowes & Guillaume Stanley, le premier en fut nommé Gouverneur.

De là Leycestre marcha vers Zutphen, qui est une des quatre principales villes de la Gueldre avec titre de Comté. Elle étoit défenduë par Jean-Baptiste Taxis lieutenant de Verdugo. Comme la garnison faisoit continuellement des courses dans le Veluwe & dans la Hollande, & qu'elle ravageoit tout le païs, pour remédier à ce mal, les Etats avoient quelque tems auparavant bâti un fort au-delà de l'Issel, & y avoient mis quelques troupes ; mais les inondations les obligérent de quitter ce poste ; & dès qu'elles furent retirées, la garnison de Zutphen s'en saisit, & y fit deux aîles qui étoient comme des retranchemens avancés.

Le comte de Leycestre ayant renforcé son armée des troupes de Rihove & de Côme Pescarengis, qui venoient de faire une irruption en Flandre, vint camper devant Zutphen le 18. de Septembre, & jetta un pont sur la riviére à cinq cens pas de la ville, il se saisit de tous les châteaux des environs & des belles maisons de campagne des Seigneurs de ce païs, & sur-tout de Hackwoort & de Worden. A peine l'armée fut campée, qu'il courut à Deventer pour terminer quelques contestations que les contributions y avoient fait naître, & il y mit quatre cens hommes de pied, & deux compagnies de cavalerie. Pendant qu'il y étoit, il apprit que le prince de Parme avoit levé le siége de Berg. Sur cela il

retourna en diligence à ſon camp, & y fit faire des lignes de contrevallation pour le mettre en ſûreté contre les ſorties de la garniſon.

Le prince de Parme marcha de Berg à Weſel, prit en chemin la ville & le château de Burick, & ayant bâti des forts dans les poſtes qui lui parurent les plus avantageux, il jetta quelques vivres dans Zutphen. Mais comme ils ne ſuffiſoient pas, il voulut faire entrer un plus grand convoi eſcorté par deux mille fantaſſins & par ſept compagnies de cavalerie. Les Anglois les attaquérent auprès du bourg de Waruſweld; l'action fut très-vive: les Généraux North, le comte d'Eſſeck, Willougſby, Stanley, Sidney, Ruſſel, & Noritz, à la tête de deux cens chevaux d'élite & de quinze cens hommes de pied, y combattirent avec toute la valeur poſſible. Les troupes du roi d'Eſpagne y perdirent beaucoup des leurs; les compagnies de cavalerie de George Cariſeu Albanois, & de Hannibal de Gonzague qui vinrent à leur ſecours, furent taillées en piéces; Cariſeu fut fait priſonnier & Gonzague bleſſé dangereuſement. Mais cette victoire coûta la vie à Sidney, jeune homme que ſon eſprit & ſa vertu rendoient également recommandable. Il avoit défait cent cinquante des ennemis; mais comme il pourſuivoit les fuyards avec un peu trop d'ardeur, il reçut un coup à la cuiſſe dont il mourut 25. jours après regreté de tout le monde. Il étoit fils d'une ſœur de Leyceſtre, qui fit porter ſon corps à Londre, où on lui fit des obſéques magnifiques.

Combat entre les Anglois & les Eſpagnols, où ces derniers furent battus.

Leyceſtre étant allé camper ſur l'Iſſel dans le Veluwe, ſongea à s'emparer des retranchemens de Zutphen, & ſurtout de l'Iſle qui eſt à l'oppoſite, & où la riviére eſt ſi baſſe qu'on peut quelquefois la paſſer à pied ſec. Il n'y avoit que trente hommes pour la garder. Après un leger combat, l'Anglois s'en rendit maître & la fortifia. Après quoi il fit un pont depuis la terre ferme juſqu'à cette Iſle, pour empêcher l'entrée des vivres; mais malgré ces précautions les ennemis y firent entrer un convoi conſidérable.

En ce même tems le prince de Parme étant tombé malade retourna à Weſel, & de là à Burick où il laiſſa Gaſton Spinola; il mit Capiſucco à Orſoi, Zacchini à Alpen, & ayant paſſé le Rhin ſur un pont qu'il fit faire, il alla à Bruxelles

Maladie du prince de Parme.

HENRI III. 1586. pour y rétablir ſa ſanté. Emmanuel Lalain ſieur de Montigny, qui venoit d'être fait marquis de Renty, prit le commandement de l'armée en ſon abſence.

Le ſeiziéme d'Octobre Leyceſtre attaqua la petite aîle du retranchement vis-à-vis de Zutphen. Cette aîle qui regardoit le Nord fut emportée : mais la gloire en eſt dûë à la valeur d'Edouard Stanley. Edouard avoit ſaiſi la pique d'un ſoldat ennemi, & celui-ci fit de ſi grands efforts pour la lui arracher, qu'il l'attira dans le fort. Cet événement anima les Anglois, & effraya tellement les ennemis, qu'ils abandonnérent ce poſte. Leyceſtre donna de grands éloges à Stanley, le fit Chevalier, & ajoûta à cet honneur un preſent de 600. florins. Le lendemain les Anglois diſpoſérent tout pour attaquer l'autre aîle, & la garniſon déſeſpérant de la défendre, ſe ſauva dans la ville. Ainſi Leyceſtre ſe vit maître de ces retranchemens. Incontinent le château de Nieubeck, Boſberg & tous les petits forts des environs ſe rendirent. Par ce moyen tout le païs de Veluwe (1) fut mis à couvert des courſes de la garniſon de Zutphen.

On ne jugea pas à propos de continuer le ſiége de cette place, parce qu'elle étoit très-forte, & par conſéquent très-difficile à prendre ; d'ailleurs elle étoit en quelque ſorte inveſtie par les villes de Deventer, de Doeſbourg, de Lochem, & de Dotecum : on eſpéroit qu'elle ſeroit bientôt obligée de ſe rendre faute de vivres. L'hiver même approchoit. Ainſi Leyceſtre décampa, prit ſes quartiers dans les places des environs, & laiſſa la garde des retranchemens à Roland d'Yorck avec un corps de huit cens fantaſſins Anglois & de cent chevaux, pour empêcher les ennemis de faire des courſes dans le Veluwe.

Cet arrangement déplut aux Etats, qui ſoupçonnoient la fidélité de Roland. Mais Leyceſtre toûjours plein de confiance en ſes Anglois, & toûjours diſpoſé à les favoriſer, fut ſon garant. On donna à Guillaume Stanley dont les Etats ſe défioient auſſi, parce qu'il avoit ſervi chez les ennemis, un corps de douze cens fantaſſins, tant Anglois qu'Irlandois,

(1) Veluwe eſt une partie de la Gueldre aux environs d'Arnheim ; elle eſt ſéparée de l'Allemagne par le canal de Druſus. C'eſt un mauvais terroir, & qui n'eſt bon qu'à faire des tourbes. Il y a quatre autres villes dans cette petite province.

avec deux cens chevaux pour garder le château de Bronc-khorſt. Le gouvernement de Doeſbourg fut donné à Bo-rowe avec huit cens hommes de pied & deux cens cavaliers. On jugea que ces troupes avec les garniſons de Lochem, de Herenberg, & de Dotecum, étoient ſuffiſantes pour bloquer la ville de Zutphen.

Les troupes que Leyceſtre avoit levées depuis peu, quittant de jour en jour le drapeau, ce Général marcha du côté de la Haye, toûjours ſuivi par Taxis qui inquiétoit ſans ceſſe ſon arriére-garde ; mais qui lui fit peu de mal. Depuis ce tems-là Leyceſtre eut plus à combattre contre les Etats, que contre les ennemis. On lui portoit continuellement des plaintes de ſon adminiſtration. On le ſomma d'exécuter les réſolutions priſes au mois d'Août dernier, ſur la levée & l'emploi des deniers ; ſur la revûë des troupes Angloiſes qui avoient beſoin de recruës ; ſur la nomination des Gouverneurs de provinces, pour leſquels les Etats vouloient propoſer un certain nombre de ſujets, entre leſquels le Gouverneur Général & le Conſeil d'Etat choiſiroient celui qu'il leur plairoit ; ſur l'obſervation de la diſcipline militaire ; ſur la ſolde des troupes, & ſur les pionniers & les mineurs que l'on comprenoit dans les compagnies, ce qu'ils ne vouloient pas abſolument. Ils demandoient de plus, que conformément aux priviléges du païs, perſonne ne fût tiré hors de la province pour aller plaider ailleurs ; que l'autorité du Magiſtrat d'Utrecht, à laquelle on avoit donné atteinte, fût rétablie ; & que ce petit païs qu'on avoit détaché du reſte de la Hollande, y fût réüni en faveur de Maurice de Naſſau, qui étoit gouverneur de Hollande.

Leyceſtre repaſſe en Angleterre.

Leyceſtre fut piqué de ces demandes qui lui paroiſſoient injuſtes dans les circonſtances préſentes ; mais il diſſimula, & faiſant entendre aux Etats qu'il étoit obligé de repaſſer en Angleterre, à cauſe des troubles qui venoient de s'y élever, & dont nous parlerons dans la ſuite, il éluda l'examen de ces demandes, & le renvoya à un tems plus favorable. Ainſi le 24. de Novembre, il remit toute ſon autorité au Senat pour l'exercer en ſon abſence. Mais il mit en ſuite quelques reſtrictions, & ſe reſerva l'empire abſolu ſur tous les Gouverneurs ; ôtant juſqu'à la Juriſdiction ordinaire, à ceux à

HENRI III. 1586.

qui elle appartenoit : ce qui excita depuis entre Leyceſtre & les Provinces, des conteſtations qui leur furent également funeſtes. Les Etats montrérent aſſez leur mécontentement, en faiſant frapper des médailles injurieuſes à Leyceſtre. D'un côté on voyoit un ſinge étoufant ſes petits à force de les embraſſer, avec ces mots : *Aimez-vous autant la liberté, que le ſinge aime ſes petits ?* Sur le revers étoit repreſenté un homme debout auprès du feu, & qui y tomboit en voulant éviter la fumée, avec ces mots : *En voulant éviter la fumée, il tombe dans le feu.*

Cependant le Comte ayant demandé congé aux Etats, & promis de revenir bientôt, s'embârqua en Zélande, & aborda en Angleterre le 4. de Decembre. Les Etats envoyérent cinq Députés, Jacque Walck conſeiller d'Etat, Guillaume de Zwilen de Nivelle, Juſt de Menin Penſionnaire de Dort, Nicaiſe de Sylle Penſionnaire d'Amſterdam, & Caminga de la province de Friſe, pour demeurer auprès de lui, lui ſervir de conſeil, & le preſſer continuellement, & par leurs diſcours & par leurs plaintes, de donner inceſſamment une meilleure forme au gouvernement des Provinces-Unies.

Affaires de France.

De notre côté le duc de Mayenne Général de l'armée deſtinée contre la Guienne, étant venu à Châteauneûf ſur la Charente vers la fin du mois de Decembre de l'année derniére, y fut joint par le Maréchal de Matignon gouverneur de la province, & par les Députés de Saintonge & de l'Angoumois, qui demandoient qu'on attaquât d'abord Pons, Taillebourg & S. Jean d'Angely, parce que c'étoit les premiers poſtes dont l'ennemi ſe fût emparé, & qu'il y avoit de la honte & du danger à les laiſſer derriére ſoi. D'un autre côté on répondoit que les ſuccès de la guerre dépendant beaucoup de la réputation, il étoit important de ne rien entreprendre d'abord, où l'on ne fût preſque aſſûré de réüſſir, & qu'il y auroit de la témérité à attaquer dans une ſaiſon ſi rigoureuſe des places très-fortes, & qui étant les premiéres, & par conſéquent les plus expoſées, devoient naturellement être bien défenduës ; qu'il n'y avoit d'ailleurs dans toute l'armée que quatre gros canons & deux coulevrines : artillerie trop foible pour battre des places ſi conſidérables. On ſe détermina enfin à ne point aſſiéger de places qui puſſent

arrêter longtems l'armée, & on résolut à la priére des autres Députés d'avancer dans le païs, & de n'attaquer que des postes de peu de résistance, par la prise desquels on pourroit ramener à l'obéïssance du Roi, des baillages considérables, & tirer de grandes sommes pour payer les troupes, & des vivres pour les faire subsister ; d'autant plus que ces sortes de païs ne payoient rien au Roi, tant que les ennemis y étoient les maîtres. Mais il se trouvoit de grandes difficultés à passer la Dordogne, les bords de cette riviére étant couverts depuis sa source & durant trente lieuës, de troupes ennemies, sans que nous y eussions d'autre poste que Soüillac. On sçavoit d'ailleurs que le vicomte de Turenne étoit résolu d'attaquer les troupes du Roi au passage de cette riviére. Dans cet embarras, d'Hautefort Gouverneur du Limousin est détaché pour chercher des gués ou des endroits propres à faire passer l'armée, & fait dire que si l'on avoit des bateaux, il seroit facile de passer à Limeüil à deux lieuës de la Linde, & à quatre au-dessus de Bergerac, qui étoient deux postes occupés par les ennemis. Mais comme il n'étoit pas aisé d'avoir des bateaux, on s'en tint à l'avis d'Ebrard de S. Sulpice gouverneur du Quercy, qui assûra qu'on passeroit facilement entre Beaulieu & Soüillac, & que les bateaux que les Protestans avoient enfoncés dans la riviére, & ceux qu'il avoit sur le Lot, & qu'on transporteroit sur des charretes dans la Dordogne, leur serviroient à cet usage.

HENRI III. 1586.

Cette résolution prise, le duc de Mayenne & le maréchal de Matignon partagent les troupes à Villebois, & se donnent rendez-vous à S. Bazeille pour le 25. de Février, où commence le printems. Matignon eut pour sa part le régiment Suisse de Rédhit, les régimens de Piferrat, de Sarliac, d'Hervé, de Carbonel, de Canisy, d'Oraison, & de Choiseüil sieur de Pralin, avec les gendarmes d'Odet fils du comte de Torigny, & de la Barge, qui marchérent du côté de Bourdeaux. Mayenne garda le régiment Suisse de Heyld, & les régimens de Sacremore de Birague, de Vic, de François Blanchard sieur du Cluseau, de C. d'O sieur de Fresne, & de la Roche Montefon ; sa compagnie de cavalerie, celles de Villequier vicomte de la Guierche, de Charle de Gondi marquis de Belle-île ; les Chevaux-legers du marquis

de Villars & du capitaine Nicolas Albanois ; & quatre compagnies de cavalerie Allemande, avec les quatre gros canons & les deux coulevrines. Il passa avec ce corps par la Tour-blanche, vint à Bourdeille en Perigord, & le 9. de Janvier il arriva à Perigueux Capitale de la province, où il fut reçu avec de très-grands honneurs par l'Evêque & le Clergé.

Pendant cette marche le vicomte de Turenne ne demeuroit pas dans l'inaction : il tira de Monflanquin deux coulevrines;& s'étant mis en campagne avec un petit corps de troupes choisies, il fit une tentative sur Belne ville du Perigord ; mais sans succès.Il fut plus heureux à Lusiers;il emporta d'emblée cette ville qui n'est qu'à deux lieuës de Bergerac ; passa la garnison au fil de l'épée ; & tout de suite il attaqua S. Ferme, qui est une Abbaïe dans le territoire de Bazas auprès de Monsegur. Elle avoit été fortifiée, mais à la hâte & legérement, comme c'est la coûtume en ce païs-là ; ainsi il la prit sans peine, & marcha sur le champ à Roquebrune, qui est fort proche de Monsegur ; mais ayant éte repoussé, il prit le parti de se retirer ; comptant qu'il avoit acquis assez de gloire dans cette expédition, & qu'il y auroit de la témérité à tenter avec si peu de troupes de plus grandes entreprises.

Le duc de Mayenne après avoir quitté Perigueux, arrive sur les bords de la Vesere, la passe sur le pont de Terrasson, & marche vers la Dordogne. Sur sa route, & sur le bord de la Vesere, étoit le château de Montignac le Comte, appartenant au roi de Navarre, où il y avoit garnison. Les Consuls de Perigueux & Hautefort vouloient qu'on l'attaquât, parce que si l'on prenoit Montignac, Lamaurye abandonneroit aussitôt Tulle ; mais comme cette armée étoit mal pourvûë de ce qui est nécessaire pour faire un siége, on détacha l'Estang gouverneur de Brive, pour faire venir de cette ville une piéce de canon & environ deux cens boulets, & l'on envoya Saint-Pardoux à Dorat sur les confins du Poitou, pour en amener une piéce de gros canon & une coulevrine. Jean Gontaud de Biron de Salignac commandoit dans la citadelle : on vouloit tâcher de surprendre la ville qui est au pied, & empêcher que la garnison ne la brûlât, ainsi

qu'elle paroiſſoit en avoir envie : comme la ſaiſon étoit très-rigoureuſe, les ſoldats y auroient été à l'abri des injures de l'air, & auroient pû commodément faire le ſiége du château, & demeurer là tout le tems qu'il falloit pour le prendre. On y envoya d'Hautefort, & la Faye, qui avoit déja des intelligences avec quelques habitans. On lui donna pour l'exécution de ce deſſein, les régimens de Vic & de Birague. Ils ſe mirent en marche à l'entrée de la nuit ; mais la diſpute qui ſurvint entre de Vic & Birague ſur le rang, penſa leur faire abandonner l'entrepriſe. Vic avoit plus de ſervice ; à l'égard de Birague, ce n'étoit pas ſon nom qui appuyoit ſa prétention, car il étoit bâtard ; mais c'étoit la faveur du duc de Mayenne, qui d'ailleurs n'aimoit pas de Vic, qu'il connoiſſoit pour un homme attaché au Roi, & qu'il regardoit comme un eſpion qu'on avoit mis auprès de lui : Birague au contraire étoit enrôlé dans la Ligue, & cela ſuffiſoit au duc de Mayenne pour le ſoûtenir contre toutes les régles. Enfin pour ne pas faire manquer l'entrepriſe, on convint que les deux Colonels attaqueroient en même tems par deux endroits différens. De Vic qui ſentoit bien que c'étoit lui faire injure, que de le mettre en parallele avec Birague, conſentit à cet expédient pour le bien du ſervice. La ville fut priſe ſans peine ; il ſe ſauva dans le château autour de ſix-vingt ſoldats. Trois jours après, un lundi 3. de Février, on pointa quatre piéces de canon contre le château, & l'on tira environ deux cens ſoixante coups qui firent une grande bréche à la muraille : le lendemain la garniſon ſe rendit, à condition d'avoir la vie ſauve, & que les Gentilshommes ſortiroient l'épée au côté & les ſoldats un bâton blanc à la main. On paſſa enſuite la Veſere, & l'on entra dans le païs qui eſt entre cette riviére & la Dordogne ; & comme il y avoit ſur la route les châteaux de Benac, de Salagnac & de S. Genies, dont le premier étoit fort, on délibéra quel parti on devoit prendre. Mayenne vouloit qu'on obſervât à la rigueur les édits faits contre les Proteſtans, & qu'on ne donnât le commandement de ces places qu'à des perſonnes bien ſûres, c'eſt-à-dire, à leurs plus grands ennemis, qui feroient vendre pour ſubvenir aux frais de la guerre, leurs meubles & leurs fruits ; mais on trouva que cela étoit impraticable.

HENRI III. 1586. Les habitans de Sarlat vouloient qu'on allât attaquer Monfort, place appartenante au vicomte de Turenne, & située près de la Dordogne. On détacha François de Cassillac sieur de Sessac pour l'aller réconnoître. Sessac ayant rapporté qu'il étoit difficile d'en approcher, & d'ailleurs la nouvelle étant venuë que Matignon étoit sorti de Bourdeaux avec son armée, & un train d'artillerie pour assiéger Castetz sur la Garonne, & se rendre ensuite à S. Bazeille au jour marqué, Mayenne se mit en marche sur le champ par Gignac & Martel places du Quercy, & tira vers Beaulieu pour y passer la Dordogne, suivant le conseil de Saint-Sulpice, & de Clermont de Lodeve, qui se flatoient qu'en faisant entrer l'armée dans le Quercy, on pouvoit se rendre maître de Figeac, dont la garnison faisoit des courses continuelles, qui étoient extrémement à charge à la province; mais le duc de Mayenne ayant été lui-même reconnoître le terrain, jugea qu'il n'étoit pas possible de passer la Dordogne en cet endroit, sans mettre l'armée en péril. Ainsi il fut résolu de la passer à Creisse proche de Martel.

Dans ce même tems Lamaurye à qui Turenne avoit donné l'année précédente le gouvernement de Tulle, dont il s'étoit rendu maître, comme je l'ai dit ailleurs, ayant tiré des habitans une grosse somme, abandonna la ville & se retira à Turenne. Sacremore Birague étoit campé dans le voisinage avec son régiment; & Lamaurye venant sans cesse le harceler, reçut enfin à la tête un coup d'arquebuse dont il mourut sur le champ. Quelques-uns ont prétendu qu'il avoit été tué par l'imprudence d'un de ses gens, dans une occasion où l'on combattoit sans ordre.

Il arriva dans ce même tems au camp du duc de Mayenne deux compagnies de cavalerie, celle de Henri de Lorraine son fils, & celle de Thevalle. François de la Valette de Cornusson Sénéchal de Toulouse, accompagné des Capitouls, vint trouver Mayenne à Martel, pour le prier de venir avec son armée au Mas de Verdun, Fort situé de l'autre côté de la Garonne, & à Montauban la principale forteresse des Protestans, & de délivrer la ville de Toulouse de leurs courses; ils lui offrirent pour cela des vivres en abondance, neuf grosses piéces de canon avec tout leur attirail, deux mille

boulets & deux mille hommes de pied payés par la ville. Mayenne fit mine d'y consentir, quoiqu'il jugeât bien que l'entreprise étoit trop grande pour une aussi petite armée que la sienne, & qu'il y avoit peu d'espérance d'y reüssir. Cependant il fit passer toutes ses troupes sur des pontons, & détacha Saint-Chameran maréchal de camp avec deux piéces de canon, pour passer la Dordogne à Soüillac, & s'emparer du château de Rocq où il y avoit une garnison de trente hommes, qui incommodoit tous les environs par ses courses. Mais ceux-ci sans attendre son arrivée, se retirérent à Monfort & à Bourroles, places du vicomte de Turenne. Cavagnac qui commandoit dans Beaulieu, avoit amusé jusque-là Mayenne par différentes propositions; mais enfin Mayenne piqué de ce qu'on l'avoit joüé, y envoya Hautefort avec le régiment de Sacremore, & deux piéces de canon. Hautefort investit dans sa marche Gignac qui servoit de retraite aux soldats des garnisons voisines, qui saccageoient le païs. Sur le refus qu'ils firent de se rendre, il attaqua la place, l'emporta, & pour l'exemple fit pendre tout ce qui s'y trouva. Les Protestans qui tenoient en Querci le château de Comiac qui appartient à la maison de S. Sulpice, effrayés de ce qui venoit d'arriver à Gignac, abandonnérent ce poste; & ce fut par la même raison que les habitans d'Argentat promirent de garder à l'avenir la neutralité, & qu'ils démolirent quatre forts qu'ils avoient bâtis dans leur territoire.

HENRI III. 1586.

Sacremore étoit arrivé à Astaliac qui n'est pas éloigné de Beaulieu, & il s'étoit logé dans les fauxbourgs de l'autre côté de la Dordogne; Mayenne l'y suivit aussitôt, & se logea à Astaliac. Cavagnac voyant qu'il n'y avoit plus moyen de reculer, à moins qu'il ne voulût se perdre, fit son traité à condition d'avoir vie & bagues sauves; & ayant livré ses drapeaux, il remit la place entre les mains d'Hautefort, qui le fit escorter jusqu'à ce qu'il fût en sûreté.

Mayenne repassa aussitôt la Dordogne & retourna dans le Quercy; toute l'armée se rassembla à Gourdon. Bourrazet & Cornillan y vinrent trouver le Général pour le prier d'entrer dans le Roüergue. Montalen petite ville de la vicomté de Turenne, située sur la Dordogne auprès du port

HENRI III. 1586.

de Creysse, fut renduë vers le même tems par un Commandant Flamand, que Turenne y avoit mis avec une garnison.

Histoire de la Vicomté de Turenne.

Comme j'ai souvent fait mention de la vicomté de Turenne, & qu'elle est fameuse en France, je crois devoir en parler ici avec quelque détail. Elle est située entre l'Auvergne, le Quercy, le Perigord, & le Limousin, & tient quelque chose de ces quatre provinces. Turenne qui en est le Chef-lieu, a donné le nom au païs, & n'est qu'à deux lieuës de Brive. Les Vicomtes du païs le possédoient autrefois en toute souveraineté, & ne reconnoissoient aucun supérieur, pas même le roi de France: il ne leur fut pas difficile de se maintenir dans cette possession durant les guerres des François & des Anglois. Ainsi Raimond, qui vivoit du tems de Louis VII. surnommé le Jeune, & ses successeurs, ont joüi tranquillement de ce droit, prétendant ne le tenir que de Dieu, & du corps de S. Marcel qui est dans la Chapelle du château de Turenne, & ne relever d'aucun autre Seigneur. Voilà l'origine des franchises dont joüissent encore les Vicomtes, en vertu desquelles franchises, leurs sujets sont exemts de cette imposition qu'on appelle la Taille, qui est payée dans tout le reste du Royaume, par les païsans & par les autres personnes de basse condition. La postérité masculine des premiers Seigneurs finit à Raimond III. qui ne laissa qu'une fille nommée Marguerite. Elle épousa Bernard comte de Cominge, dont elle eut une fille: mais la mére étant morte en couche, & la fille ne lui ayant survécu que trois jours, Bernard en qualité d'héritier de sa fille, prit possession de la Vicomté. Il épousa quelque tems après Mathilde comtesse de l'Isle, dont il eut une fille nommée Eleonor, qui épousa vers l'an 1340. Guillaume Roger, fils de Guillaume, frére du Pape Clement VI. Philippe de Valois, pour faire plaisir au Pape, avoit donné à Guillaume son frére, le Comté de Beaufort en Anjou, & tous les descendans de ce Guillaume, tant les Vicomtes de Turenne, que les marquis de Canillac, & les comtes d'Alais, ont tous porté le nom de Beaufort. Pour les Canillacs, ils ont fait passer le nom de Beaufort dans la famille de Monboissier. La ligne masculine des Beauforts vicomtes de Turenne subsista jusqu'à Raimond IV. dont la fille nommée Antoinette de Beaufort, vers l'an 1400.

épousa Jean le Maingre dit Boucicaud, capitaine renommé par ses grandes actions, qui lui firent donner le bâton de maréchal de France. Antoinette n'ayant point eu d'enfans, ses biens passérent à une fille de Pierre de Beaufort nommée Anne, qui épousa le baron d'Oliergues, de la maison de la Tour. La vicomté de Turenne est toûjours demeurée dans cette Maison jusqu'à Henri de la Tour dont nous parlons présentement. Au reste la maison de la Tour est très-illustre par elle-même : tous les comtes de Boulogne descendent en droite ligne de Bertrand de la Tour, cousin germain de celui qui épousa l'héritiére de Turenne : car Bertrand épousa Marie comtesse de Boulogne, & ses descendans mâles ont subsisté jusqu'à Jean, dont la fille unique nommée Madelaine, épousa Laurent de Medicis neveu de Leon X. & Laurent n'eut de ce mariage que Catherine de Medicis femme de Henri II. roi de France, & mére des Rois François II. Charle IX. & Henri III.

Pendant que Mayenne étoit à Gourdon, le maréchal de Matignon lui écrivit qu'il marchoit pour le joindre avec onze piéces de canon & deux coulevrines ; mais que son dessein étoit d'attaquer Castetz. Que le roi de Navarre avoit quitté Montauban & étoit venu à Nerac, où il rassembloit toutes ses forces pour empêcher les progrès de l'armée du Roi.

Lettres du roi de Navarre aux 3. Etats & à la ville de Paris.

Dans le tems que ce Prince étoit à Montauban, où les Députés des Protestans de tout le Royaume s'étoient rendus, il écrivit le premier de Janvier à tous les Ordres du Royaume sur la situation présente des affaires. Il se plaint sur-tout du Clergé qui s'est entiérement déclaré contre lui ; qui prodigue ses biens pour troubler la tranquillité de l'Etat, & pour soûtenir l'ambition de ses ennemis, & qui au lieu de travailler à la paix, aime mieux broüiller tout & s'attirer les malédictions d'un million d'innocens que la guerre civile fait périr, ou dépoüille au moins de leurs biens : Que si les Ligueurs prétendent excuser tous ces maux par le prétexte spécieux de Religion & de zéle, pourquoi n'acceptent-ils donc pas les conditions que les Protestans & lui leur ont offertes cent fois, de s'en tenir aux décrets d'un Concile libre & légitimement assemblé ? Qu'au lieu de les accepter, ces

HENRI III. 1586. conditions, la plûpart tranquilles sur le salut de leurs fréres; qu'ils traitent de brebis égarées, n'ont songé qu'à engager le Pape à le condamner sans l'entendre, & à le retrancher du corps de l'Eglise de Jesus-Christ, afin de le priver du droit légitime qu'il a à la succession du Royaume; mais que la confiance qu'il a en Dieu & dans la justice de sa cause, le rassûre entiérement contre les foudres impuissans de la cour de Rome: Qu'il sçait qu'il n'appartient qu'à Dieu d'établir les Rois, & de décider du sort des Couronnes; & que c'est le Clergé même de France, qui avant que d'être corrompu, lui a appris que le Pape n'avoit aucun droit sur ce Royaume: Que ce qui l'indignoit étoit de voir des boutefeux, auteurs ou fauteurs d'une faction détestable, mettre en litige la succession du Roi vivant & jeune, & cela sous ses yeux. Périssent ces malheureux qui bâtissent ainsi leur fortune sur le tombeau d'un Roi vivant, & qui poussent leurs vuës dans l'avenir jusqu'à travailler à assûrer leurs projets, sans attendre qu'il soit mort: Qu'il sçait bien que ces monstres n'ont rien du cœur François; qu'ils sont inspirés par les partisans d'Espagne, ennemis jurés de la paix & de la tranquillité de la France: Qu'au reste il prioit Dieu de tout son cœur qu'ils fussent aussi disposés à quitter leurs desseins pernicieux, qu'il l'étoit à leur pardonner tous leurs outrages, dès qu'ils en témoigneroient du repentir: Qu'il étoit né Chrétien; qu'il n'avoit jamais manqué de zéle pour augmenter & affermir la Religion Chrétienne; qu'il adoroit le même Dieu qu'eux; qu'il reconnoissoit le même Rédempteur Jesus-Christ qui a satisfait pour nous à la Justice divine; qu'il recevoit les mêmes Saintes Ecritures; que si on n'étoit pas d'accord sur le sens qu'il leur faut donner; ce n'étoit pas par les armes que l'on devoit décider, mais par les moyens qu'il avoit déja proposés & qu'il proposoit de nouveau: Que si ses ennemis aimoient mieux terminer ce différend par un combat sanglant, que par un examen pacifique, ou par la décision d'un Concile légitime; pour lui il étoit résolu de ne point tremper ses mains dans le sang des innocens; & que ce seroit sur leurs têtes que retomberoit celui qui seroit versé dans cette guerre: Qu'il souhaitoit que la malédiction d'un dessein si détestable, ne tombât point sur lui; & qu'il prioit Dieu de protéger la

cause pour laquelle il combattoit, & d'inspirer à ses ennemis un cœur sensible aux maux de l'Etat & de l'Eglise, & disposé à procurer la tranquillité de l'un & de l'autre.

HENRI III. 1586.

Il écrivit le même jour à la Noblesse. Il la prie de se souvenir que les auteurs des troubles presens sont ceux-mêmes que le Roi avoit proscrits l'année derniere comme ennemis de l'Etat, & que l'on fait maintenant la guerre à ceux qui avoient joint leurs forces à celles du Roi contre ces perturbateurs du Royaume ; que la cause d'un si grand changement étoit, que le Roi joüissoit l'année derniere d'une entiere liberté, & qu'aujourd'hui ces factieux, par une entreprise détestable, l'avoient contraint malgré lui de se prêter à leurs pernicieux desseins. Les Protestans, ajoûtoit la lettre, ont-ils donc commis depuis ce tems, quelque crime qui obligeât le Roi à tourner contr'eux ces mêmes armes qu'il avoit jointes aux leurs contre les ennemis du Royaume ? Qu'il ne faut imputer ce changement qu'aux artifices & à la faction des Lorrains, c'est-à-dire d'étrangers, qui sentant bien que la cause de la succession ne seroit pas décidée par les Seigneurs François & dans le Royaume, d'une maniere qui convînt à leur ambition & à leurs projets criminels, ont tout mis en œuvre pour la faire juger hors du Royaume, & par des Italiens : Que cette manœuvre l'attaquant directement, il avoit bien voulu, pour terminer ce différend, se dépoüiller un moment des marques de la dignité Royale, & présenter le Duel aux Lorrains : Qu'il prenoit Dieu à témoin, qu'en exposant ainsi sa personne, il n'avoit eu d'autre dessein que d'empêcher la ruine du peuple, & d'épargner le sang de la Noblesse Françoise, dont ces ennemis de la nation avoient toûjours été prodigues. Sous quel prétexte avoient-ils pû refuser un défi qui leur faisoit honneur ? Que c'étoit à la Noblesse Françoise à en juger. » Pour moi, ajoûtoit-il, je suis » bien éloigné de craindre ; puisque dans un tems où j'étois » plus foible qu'à present, & que mes ennemis étoient plus » puissans qu'ils ne le sont aujourd'hui, j'ai bien sçû rendre » tous leurs efforts inutiles. » Que ce qui excite son indignation, est qu'ils sacrifient contre lui la vie d'une infinité de gens à qui il voudroit la sauver, afin de l'employer sous les auspices du Roi, pour le salut de l'Etat, pour la gloire

du nom François, & pour l'agrandiſſement du Royaume : Que ce qui le touche encore plus, c'eſt que ſi la Nobleſſe eſt victorieuſe, ou ſi elle ſurvit du moins à la guerre preſente, elle n'aura ni graces, ni récompenſes à attendre du Roi, parce qu'il ne ſe croira point obligé à payer des ſervices rendus dans une guerre entrepriſe malgré lui : Que les vrais auteurs de la guerre ne ſongeront pas non plus à les récompenſer, parce qu'ils ſentiront bien que ce n'eſt pas par conſidération pour eux, mais par zéle pour le nom du Roi, que la Nobleſſe Françoiſe ſe ſera expoſée à tant de périls : Qu'au reſte il eſt beaucoup moins inquiet pour lui-même, que pour eux ; qu'étant François & premier Prince du ſang, lorſqu'il périt quelqu'un d'eux, c'eſt lui-même qui croit périr : Que les étrangers ſont bien éloignés de ces ſentimens ; mais qu'il eſt perſuadé que la meilleure partie de la Nobleſſe penſe comme lui, quoiqu'elle ſoit obligée, ou par néceſſité, ou pour d'autres raiſons, de ſuivre le parti des factieux : Qu'il eſt au déſeſpoir de ne pouvoir pas dans un combat, la ſéparer auſſi facilement des ennemis du Royaume, qu'il la ſépare dans ſon cœur : Qu'il prend Dieu à témoin que ce ſont-là ſes vrais ſentimens, afin qu'on ne puiſſe pas lui imputer quelque jour d'avoir verſé un ſang qui lui eſt ſi cher.

Ce Prince écrivit auſſi au Tiers-Etat. C'eſt ainſi que nous appellons le peuple. Il dit qu'il plaint ſon ſort, parce que ce ſera ſur lui que tombera le fardeau des troubles, & qu'il lui en coûtera des ſommes immenſes pour ſoûtenir une guerre que quelques membres du Clergé ont engagée, en avançant une petite ſomme : Qu'il lui laiſſe à juger quelle cauſe eſt la meilleure, ou la cauſe de celui qui a bien voulu, pour épargner le ſang du peuple François, s'expoſer aux riſques d'un Duel contre des hommes qui lui ſont fort inférieurs, ou de ceux qui ont trouvé le moyen de faire de leur ambition, de leurs haines, de leurs vengeances particuliéres, la cauſe de la nation ; & qui veulent pour réparer leurs propres pertes, envelopper tout le Royaume dans un malheur général.

Mais il ne ſe contenta pas d'avoir écrit aux trois Ordres, il voulut bien encore écrire à la ville de Paris. Il l'appelle l'abrégé du Royaume, & le modéle ſur lequel toutes les autres villes réglent leurs démarches. Après avoir exalté la

fidélité dont elle donna des preuves si éclatantes durant la captivité du roi Jean & de François I. il louë la prudence & la justice qui ont engagé les Parisiens à différer aussi long-tems qu'ils ont pû, lorsqu'il a été question de contribuer aux frais de cette guerre excitée par des factieux, pour la ruine du Royaume & contre la volonté du Roi: Que s'il s'agissoit du bien de la Religion ou de la réforme du Royaume, il étoit tout prêt d'y concourir: Qu'il ne falloit pour cela qu'un Concile, extrémement souhaité des Protestans, & les Etats Généraux: Qu'il n'avoit jamais été éloigné ni de l'un ni de l'autre: Qu'il falloit s'en tenir là, si on vouloit sauver l'Etat: Qu'il les exhortoit donc à prendre des sentimens de paix, à fuir les conseils turbulens, & à donner l'exemple aux autres villes, en travaillant à rétablir l'union dans la maison de Dieu, & entre les membres de l'Etat.

Après avoir rendu ces lettres publiques, & fait tous les préparatifs de guerre que la briéveté du tems lui permit, il quitta Montauban pour se rendre à Nerac. Il n'avoit avec lui que trois mille fantassins, & quelque cavalerie composée de la Noblesse du païs. Mayenne en ayant été informé par Matignon, qui étoit arrêté au siége de Castetz, ne songea plus à assiéger Figeac, quoique la Noblesse du Quercy l'en pressât, & qu'elle s'offrît de lui fournir pour cette entreprise des vivres, de l'argent, & tout l'attirail nécessaire pour un siége, & il se mit aussitôt en marche. L'hiver qui avoit été jusque-là extrémement doux, devint fort rude au commencement de Mars; & Mayenne étant parti de Gourdon pour se rendre sur le Lot par Salviat, Villefranche de Perigord, & Libos, eut beaucoup plus à combattre contre les injures de l'air que contre l'ennemi. Ses troupes étoient horriblement fatiguées de la marche qu'on leur faisoit faire dans une saison si incommode; par des pluyes continuelles & fort froides, & par des neiges qui se fondoient en tombant dans un terrain marécageux; à quoi il faut encore ajoûter la saleté & l'incommodité des logemens, qui n'étoient que des chaumiéres presque toutes désertes: mauvaise ressource contre un tems si fâcheux. Il est constant que son armée souffrit plus dans le peu de tems que dura cette marche, qu'elle n'avoit souffert dans tout le reste de l'hiver. La maladie s'étant mise parmi les hommes

HENRI III. 1586.

& parmi les animaux, il périt beaucoup de chevaux d'artillerie.

Cependant Matignon qui étoit devant Caſtetz, eſſuya deux ſorties où il perdit le colonel Puyferrat; mais ayant appris que le roi de Navarre approchoit, il ſe retira du côté de Langon en attendant l'arrivée de Mayenne. Il ſçut depuis que le Roi ayant été joint par les troupes de Turenne, avoit pris le parti de retourner à Montauban par Leitoure; mais comme on ignoroit ſi ſon deſſein étoit d'aller au Mas de Verdun ou à Bergerac, par S. Bazeille & par Monſegur, Matignon voulant être à portée de traverſer les projets de ce Prince, quelque parti qu'il prît, marcha avec un corps d'élite du côté de Villeneuve en Agenois, pour gagner enſuite le port Sainte-Marie ſur le bord de la Garonne, & laiſſa Monberaud à Libos pour raſſembler le reſte de l'armée. Mais étant averti par Saint-Chamerand qui étoit allé à la découverte, que ce Prince accompagné du vicomte de Turenne avoit rebrouſſé chemin, & qu'il avoit pris la route de Pau, qui eſt la principale fortereſſe de Bearn, il s'arrêta à Villeneuve, où il fut informé de nouveau que le roi de Navarre accompagné de ſix vingt cavaliers, étoit revenu à Nerac par Euſe, d'où il devoit ſe rendre à Montauban ou à Bergerac.

Sur cet avis, Mayenne prit l'élite des ſiens & s'en alla au port de Sainte-Marie; mais ſa marche fut ſi lente, que le roi de Navarre eut le tems de faire paſſer toutes ſes troupes à S. Bazeille, & de gagner Monſegur & Bergerac. Mayenne qui avoit cru le ſurprendre au paſſage de la Garonne, voyant qu'il l'avoit manqué, deſcendit du côté d'Eguillon où le Lot ſe jette dans la Garonne, & envoya Seſſac faire des courſes du côté de Monſegur. Seſſac chaſſa & défit quelques ſoldats des garniſons de Caumont & de Clerac, qui s'étoient mis en campagne, ou pour ſoûtenir le roi de Navarre au paſſage de la riviére, ou pour piller le païs. Le fils aîné du baron de Tiange capitaine des Gendarmes de Mayenne, fut tué dans cette action.

Sur le bruit de la marche des troupes du Roi, Arnoul de Belleville ſieur de l'Etoile qui étoit avec quelques ſoldats à Tonneins ſur la Garonne, eſpece de ville qui renferme trois

bourgs dans son enceinte, & qui n'a ni murs ni fossé, & le capitaine Mélon qui étoit à Meillan, quittérent ces postes. Damasan fut aussi abandonné; & la garnison qui y avoit été mise par le colonel Jean Bodean de Parabere, se retira à Montauban.

D'un autre côté le Guidon des Gendarmes de Villequier vicomte la Guierche, ayant été faire des courses vers Monflanquin, tomba dans une embuscade que Bethune lui avoit dressée, & fut défait après un combat fort rude, où environ cent hommes des troupes du Roi furent tués ou dispersés.

Plassac gouverneur de Pons avoit surpris Royan en Saintonge, en faisant planter ses échelles du côté qui est bâti sur le roc, qui regarde la mer; & dès le 23. de Février il s'étoit rendu maître de cette place, également importante par sa situation & par la commodité de son port. Elle fut dans la suite d'une grande utilité au roi de Navarre: il y mit des vaisseaux de guerre qui fermérent l'entrée de la Garonne, & ruinérent le commerce de cette riviére, le plus grand du Royaume, & qui rapportoit au Roi par an plus de deux cens mille écus d'or, que l'on employoit aux besoins de la guerre.

Le prince de Condé revient de Guernezey.

Le prince de Condé, après l'échec qu'il avoit reçu l'année derniére près d'Angers, s'étoit retiré en Bretagne dans l'Isle de Guernezey, qui est de la dépendance des Anglois. Il revint vers ce tems-là à la Rochelle avec un grand cortége. La reine d'Angleterre lui avoit prêté des vaisseaux, & fourni même de l'argent. Un retour si glorieux fit oublier à ses amis la tristesse que son éloignement & sa fuite leur avoient causée. Le Prince ne tarda guéres à se mettre en campagne; & ayant fait approcher quelque canon du fort de Dampierre, qui appartenoit à Claude de Clermont femme du duc de Retz, & dont la garnison infestoit tout le païs par ses courses, il le prit à composition. On crut que le prince de Condé avoit consulté en cette occasion son ressentiment, & qu'il avoit voulu rendre la pareille au duc de Retz, qui quelque tems auparavant avoit fait raser le château de Montaigu, un des plus forts du Poitou, & qui appartenoit à la maison de la Trimouille. Mais ceux qui connoissoient bien Condé sçavoient qu'il étoit au-dessus de ces petites vengeances, & la

HENRI III. 1586.

ſuite fit bien voir que ceux qui en avoient jugé autrement, s'étoient trompés : en effet à la reſerve des vivres qui y étoient en abondance, & de quelques meubles que le ſoldat accoûtumé à la licence, pilla malgré les défenſes du Prince, le château ne fut nullement endommagé.

Après cet exploit Condé ſongea ſérieuſement à accomplir le mariage qu'il avoit projetté avec Catherine Charlotte de la Trimouille. La cérémonie ſe fit à Taillebourg le Dimanche ſeiziéme de Mars. La joye de ce mariage fut troublée par pluſieurs accidens fâcheux. Gui comte de Laval, qui s'étoit rendu en Saintonge après la déroute des Proteſtans à Angers, y ayant trouvé leurs affaires en mauvais état, les avoit rétablies par ſa préſence, & depuis le retour du prince de Condé, il avoit formé le deſſein de ſe rendre maître de tous les poſtes que les ennemis tenoient autour de S. Jean d'Angeli. Pour l'exécuter, il marcha du côté de Soubize ſur la Charente, ſuivi de Sorlus, de Mongommeri comte de Lorge, d'Aubigné, & d'un détachement de cavalerie d'élite. Saint-Luc y avoit jetté quelques troupes après la levée du ſiége de Jacqueville (1), & c'étoit Simandiere qui y commandoit ; mais comme il connoiſſoit la foibleſſe de la place, il avoit fortifié à la hâte l'Egliſe du lieu. Auſſitôt que Laval parut, la garniſon abandonna la ville & ſe retira dans le nouveau fort ; mais dès que Simandiere vit approcher du canon qu'on avoit fait venir de la Rochelle, il ſe rendit, à condition que lui & ſes gens auroient la vie ſauve.

De Soubize on marcha à Mornac, château ſitué dans l'Iſle d'Alvert aſſez près de Royan, & qui avoit été auſſi fortifié par Saint-Luc. La garniſon après une legére réſiſtance, capitula. Condé de ſon côté, après avoir pris Dampierre, envoya un détachement commandé par Saint-Gelais qui ſe rendit maître par compoſition d'Aunay, de Mondevis, & de Chizay ſur Boutonne. De Ranque ſurprit le château de Saſay, où Jean de Chourſes ſieur de Malicorne gouverneur de Poitou avoit mis en garniſon quelques cavaliers Albanois, qui ſe croyant en ſûreté dans un lieu fortifié par l'art & par la nature, faiſoient ſans ceſſe des courſes aux environs, &

(1) C'eſt la même que Broüage : on la nomma d'abord Jacqueville parce qu'elle fut bâtie par Jacque de Pons,

ravageoient tout le païs autour de la Rochelle, de Marans, & de S. Jean d'Angeli. Ranque fit reconnoître ce poste par des gens affidés; y alla avec dix ou douze Gentilshommes & vingt-cinq soldats déterminés; & prit une barque qu'il fit mettre sur un chariot, & traîner par des bœufs au travers des marais. Lorsqu'il fut près du canal qui bordoit les jardins du fort, il y jetta sa barque. Une porte donnoit sur ces jardins; & le jour d'auparavant, la garnison qui avoit soupçonné le dessein de Ranque, avoit bouché à la hâte cette porte avec de la chaux, de la brique, & du fumier. Cependant le petard ayant renversé cet ouvrage, & Ranque s'étant rendu le maître du fort, il en confia la garde au capitaine Favereau & au sieur de Vaneau; mais un capitaine Albanois nommé Mercure étant arrivé presqu'aussitôt, ils rendirent la place à Malicorne. Voilà ce qui se passa de plus remarquable dans les mois de Février & de Mars.

Au commencement d'Avril Saint-Luc fit une tentative sur l'Isle d'Oleron, où d'Aubigné & le capitaine la Limaille étoient avec quelques troupes. Saint-Luc avoit avec lui Tiercelin à la tête de son régiment composé d'environ quatre cens arquebusiers. Condé le croyant revenu d'Oleron à Marennes, s'avança de ce côté-là, & le lendemain de Pâques septiéme d'Avril, il rencontra Tiercelin qui marchoit serré & en ordre de bataille du côté de la ville de Saintes. Le Prince avoit avec lui la Trimouille son beau-frére, la Boulaye, & d'Avantigny, une trentaine de gendarmes, & environ autant de cavaliers armés d'arquebuses. Avec cette troupe il se mit à harceler l'arriere-garde de Tiercelin qui approchoit du faubourg de Saintes, & qui commençoit à être couverte par les hayes & les fossés qui sont des deux côtés du grand chemin. Il lui tua à la premiére charge quarante hommes; mais ce ne fut pas sans qu'il lui en coûtât beaucoup: le cheval de la Trimouille fut tué d'un coup d'arquebuse, & ce Seigneur eut beaucoup de peine à se sauver sur un autre cheval. Le guidon du sieur de la Boulaye ayant été renversé par terre, & son cheval étant tombé sur lui, il fut enveloppé & tué par un peloton d'infanterie. Les capitaines Chanterelle & Navarre furent fort blessés, & moururent peu de tems après de leurs blessures. D'Avantigny fut blessé dangereusement au

HENRI III. 1586.

genou & à la main. Tiercelin ne s'étant point déconcerté rallia ſes gens & les remit en bataille. Dans le tems que Condé alloit faire une ſeconde charge, arrive à toute bride le comte de Laval avec ſa compagnie de cavalerie, qu'il venoit de ramaſſer dans les poſtes où elle étoit diſperſée. Il força tous les rangs, paſſa les foſſés, & marcha droit au drapeau de la Colonelle, qu'il arracha des mains de l'Enſeigne après un combat vif & ſanglant. Tiercelin y eut environ ſoixante hommes de tués, & beaucoup plus de bleſſés; on lui fit auſſi quelques priſonniers, & entre autres le capitaine Peſcais; tout le reſte fut diſperſé. Sur le ſoir il vint à leur ſecours quelque cavalerie de Saintes qui termina le combat. De Sailly & de Rieux fréres du comte de Laval, tous deux jeunes & vaillans, y furent bleſſés mortellement, le premier d'un coup de feu à la tête, & l'autre d'un coup d'eſponton dans le bas ventre. Cargrois & le ſieur de la Mouſche y furent auſſi bleſſés dangereuſement. Condé alla à S. Jean d'Angeli, plus affligé de ſes pertes que tranſporté de ſa victoire. Le lendemain il fit chercher tous les priſonniers au ſon du tambour, & les renvoya avec beaucoup de bonté. De Sailly mourut ce jour-là de ſa bleſſure, & de Rieux deux jours après. Le comte de Laval en tomba malade de chagrin, & mourut au bout de huit jours. Il avoit toute la valeur & toute la probité qui ont toûjours fait le caractere de cette illuſtre Maiſon. La maladie lui avoit enlevé quelques jours auparavant Tanlay frére de Sailly. Ces quatre fréres tous vertueux & toûjours très-unis pendant le peu de tems qu'ils vécurent, n'ont pas même été ſéparés à la mort; car ils ont un tombeau commun dans la chapelle de Taillebourg. Leur pére étoit François de Coligny ſieur d'Andelot, fils de Gaſpard de Coligny maréchal de France, & frére d'Odet qu'on nomme ordinairement le cardinal de Châtillon, & de Gaſpard de Chatillon Amiral de France, dont j'ai ſouvent parlé dans les livres précédens.

D'Andelot fut un des plus braves hommes de ſon tems, & d'une probité reconnuë même par ſes plus grands ennemis. Il épouſa en premiéres nôces Claude de Rieux héritiére de l'illuſtre maiſon de Laval, & il en eut Gui de Laval, François de Rieux, & une fille nommée Marguerite. D'Anne de Salms qui fut ſa ſeconde femme, il eut François de Sailly,

Benjamin de Tanlay, & une fille nommée Anne. Ainsi cette famille également illustre par ses vertus & par la splendeur de son origine, se trouva presque éteinte dans l'espace de quelques jours ; il n'en resta que le fils de Gui de Laval nommé Gui comme son pére, & Anne fille du second lit, qui fut mariée huit ans après en Bourgogne à Jacque Chabot marquis de Mirebeau.

Mort de René de Rohan.

Ce funeste accident arrivé en si peu de tems dans une des plus illustres maisons du Royaume, & à des Seigneurs tous à la fleur de leur âge, causa, à ce que l'on croit, la maladie dont René de Rohan mourut bientôt après à la Rochelle, dans sa trente-sixiéme année (1). C'étoit un homme d'une probité & d'une candeur admirable. Il avoit un grand crédit auprès du roi de Navarre, dont il étoit proche parent. Car Isabelle sa mére étoit sœur d'Henri II. roi de Navarre, ayeul maternel de Henri de Bourbon roi de Navarre, dont nous parlons ici. René étoit aussi très-considéré parmi les Protestans. Il avoit épousé Catherine de Parthenay Dame de Soubize, femme d'un rare mérite ; & ce qui n'est pas ordinaire à son séxe, aussi recommandable par son érudition, que par l'éclat de sa naissance & par ses vertus. Il en eut, avec des biens considérables, deux fils, Henri & Benjamin de Rohan, & trois filles, Henriette, Catherine, & Anne de Rohan. La veuve de René fit des obséques magnifiques à son mari, à Belin en Bretagne ; mais ce ne fut que longtems après, & lorsque la tranquillité eut été rétablie dans le Royaume.

Ces morts qui faisoient mal augurer à plusieurs du succès de la guerre pour les Protestans, ne servirent qu'à réveiller l'attention & l'activité du prince de Condé, & du roi de Navarre, qui étoit alors à Bergerac, ou à Sainte-Foi en Perigord. Matignon étoit retourné au siége de Castetz, & après avoir fait tirer quatre cens coups de canon dans un endroit, il fit transporter la batterie contre un autre, sur le bruit qui se répandit que Favas Seigneur de ce château étoit venu de Casteljaloux à Caumont avec 400 arquebusiers, pour encourager les assiégés par sa présence.

(1) Son pére appellé aussi René, épousa en 1535. Isabelle d'Albret fille de Jean roi de Navarre : René dont il est parlé ici étoit le quatriéme ou cinquiéme enfant.

HENRI III. 1586.

Cependant Mayenne étoit venu à Marmande : il ne s'accordoit pas avec Matignon, & leur mésintelligence éclata, malgré les allées & venuës de Godefroy le Camus sieur de Poncarré, & de Gourgues Trésorier Général des troupes, pour les raccommoder. Matignon vouloit que Mayenne assiégeât S. Bazeille, pendant qu'il faisoit le siége de Castetz ; mais Mayenne qui en croyoit le succès douteux, & qui étoit plus inquiet sur sa reputation que sur l'issuë de la guerre, ne vouloit rien entreprendre, qu'il ne fût assuré de réüssir. Il aimoit mieux demeurer dans l'inaction, que de s'exposer à perdre par quelque revers, la reputation qu'il s'étoit acquise. C'étoit là le sujet de ses plaintes continuelles contre Matignon : Qu'il ne faisoit rien de ce qu'il avoit promis ; qu'il étoit toûjours dans les conseils, d'un avis contraire au sien : Qu'on ne doit point diviser une armée ; que c'étoit le moyen de perdre son tems, & de ne rien exécuter de considérable.

Matignon esprit rusé & grand temporiseur, dissimuloit tout & ne songeoit qu'à empêcher que Mayenne ne s'emparât de toute l'autorité dans la province. On sçait même que c'étoit là l'intention du Roi, qui n'avoit entrepris cette guerre, que malgré lui ; & qu'il avoit recommandé en secret à tous les Gouverneurs en qui il avoit de la confiance, de la faire mollement. Il espéroit que les peuples, à qui les Guises avoient inspiré par les moyens que j'ai dits, l'esprit de discorde dont ils étoient eux-mêmes animés, s'ennuyeroient enfin des troubles ; & que le repentir succédant à la fureur, ils desireroient la paix avec autant d'ardeur qu'ils avoient souhaité la guerre.

Reddition de Castetz.

Dans cette disposition, Mayenne qui ne vouloit point hasarder le siége de S. Bazeille, pour enlever à Matignon la gloire de la prise de Castetz, envoya des gens de confiance à Favas sans la participation du Maréchal, & convint avec lui de la reddition de la place à des conditions peu honorables au vainqueur. Lorsque le traité fut arrêté, il dépêcha Forget, qui faisoit auprès de lui la fonction de Secretaire d'Etat & de Trésorier général de l'armée, pour donner part à Matignon de ce qu'il avoit fait. Le Maréchal en fut vivement piqué ; mais il n'en témoigna rien au dehors. Il y avoit dans le traité deux sortes de conditions, les unes secretes, &

qui ne regardoient que Favas, & les autres qui regardoient toute la garnison. On convint avec Favas que le château seroit remis entre les mains de Mayenne, qui pourroit le raser, si pourtant le Roi en étoit d'avis, & qu'on donneroit à Favas douze mille écus d'or pour le dédommager. A l'égard de la garnison, le traité portoit qu'après qu'elle auroit remis ses drapeaux entre les mains du héraut d'armes, elle sortiroit vie & bagues sauves.

Après cette conquête on fit la revûë de l'armée, & on lui donna deux mois de paye, ce qui consola un peu le soldat, que l'extréme cherté de toutes choses commençoit à faire murmurer. Aussitôt Mayenne marcha à S. Bazeille, & fit sommer la place par un Héraut. De Pueilhe Gentilhomme Bourguignon, bon Officier, à qui le roi de Navarre en avoit donné le gouvernement, refusa de la rendre, & Mayenne la fit investir le 10. d'Avril par les régimens de Vic, de Sacremore, & d'O sieur de Fresne. Pendant qu'on escarmouchoit auprès des ruines d'une ancienne église, pour y prendre des logemens, de Vic reçut un coup à la cuisse, qui ne l'empêcha pourtant pas de se rendre maître de ces mazures, & Sacremore s'empara d'un moulin voisin.

S. Bazeille situé sur la Garonne au Midi, est de forme ronde, & entouré de murs de brique. On y avoit fait à la hâte cinq bastions de terre, & il y avoit dans la place huit cens hommes presque tous habitans. Lorsque le canon fut en batterie, la ville capitula en l'absence de Matignon, qui s'étoit retiré malade à Meillan. Mayenne leur accorda des conditions très-honorables, & fit raser tous les ouvrages par les païsans des environs.

Les avis furent ensuite partagés; les uns vouloient aller à Caumont, qui est de l'autre côté de la Garonne; les autres à Monsegur, qui est en deçà sur le Drot. Enfin on se détermina pour Monsegur par le conseil de Matignon, à qui Mayenne envoya demander son avis par Arnoul de Pontac évêque de Bazas. On jugea que ce siége étoit nécessaire pour assûrer les chemins du Limousin, du Perigord, & du Quercy, que la garnison de cette place infestoit continuellement par ses courses.

Cette résolution prise, l'armée marcha à Monsegur, &

HENRI III. 1586.

arriva devant la place le 29. d'Avril. La plûpart des Gentilshommes qui avoient ſuivi juſque-là Mayenne en qualité de Volontaires, s'étoient déja retirés chez eux. Monſegur eſt ſitué ſur une hauteur qui n'eſt commandée d'aucun endroit; la ville s'étend dans la plaine du côté de la Reole & de Duras: mais elle eſt fort étroite du côté de la premiére, & beaucoup plus large & plus peuplée de l'autre côté, où il y a deux tours fort élevées, & au milieu une porte défenduë par un baſtion de terre. Le Drot paſſe au pied de la colline ſur laquelle eſt bâtie la ville.

Priſe de Monſegur.

En attendant que le canon arrivât, Mayenne fit ouvrir la tranchée ſur la fin du mois d'Avril, & ayant jetté quelques troupes dans des moulins qui étoient ſur la riviere, pour empêcher de ce côté-là les courſes des garniſons de Bergerac, de Sainte-Foi, de Chaſtillon, & de Genſac, qui pouvoient venir par les ponts ou par les levées, il fit examiner la place & dreſſer quatre batteries. En ce même tems il fut attaqué d'une fiévre double-tierce. Seſſac de ſon côté étant malade à Eguillon, ce fut ce qui engagea Mayenne d'écrire au Maréchal qui étoit auſſi malade à Bourdeaux, pour le prier de venir commander l'armée. Sur ces lettres Matignon ſe rendit le 5. de Mai à Roquebrune, où Mayenne étoit arrivé la veille en litiére. Après avoir conféré avec lui, il ſe chargea du commandement de l'armée & de la conduite du ſiége. Dès le lendemain on fit battre une tour quarrée qui étoit au-deſſus de la porte: c'eſt l'une de ces deux tours dont j'ai parlé. Avant que la bréche fût en état, Sacremore y donna l'aſſaut; mais il fut repouſſé & bleſſé en trois endroits. Dumont capitaine des gardes de Mayenne, Poncenac capitaine dans le régiment de Sacremore, & Thumilles furent auſſi bleſſés. On tira ce jour-là deux mille quatre cens coups; & comme les boulets & la poudre manquoient, on en fit venir de Bourdeaux. Dès que le canon eut recommencé à tirer, on battit la chamade le 15. de Mai. La capitulation portoit que les aſſiégés ſortiroient avec leurs armes, la méche éteinte, & qu'ils ſeroient conduits en lieu de ſûreté. Le lendemain la ville ouvrit ſes portes. Tandis que les ſoldats de la garniſon paſſoient au milieu de l'armée du Roi, il arriva du tumulte par la négligence ou par l'imprudence de l'eſcorte qui étoit

chargée de les conduire ; les troupes du Roi, contre la foi du traité en tuérent environ cent soixante ; & les autres ne se sauvérent qu'avec peine, après avoir été dépoüillés de tout ce qu'ils avoient.

La maladie du duc de Mayenne continuant, il se fit porter à Bourdeaux, où il fut reçu avec de grands honneurs par l'Archevêque Antoine de Sansac, & par le Clergé. Il prit son logement au Palais archiepiscopal. On fit des Processions par toute la ville pour le rétablissement de sa santé, à l'instigation de ceux qui étoient attachés à la Ligue, c'est-à-dire, à la faction des Guises. On en murmura beaucoup ; on disoit communément que Mayenne avoit feint une maladie, pour avoir un prétexte de venir à Bourdeaux, & se rendre maître de la ville ; & ces bruits allérent si loin, que le Parlement jugea à propos de lui envoyer une députation à ce sujet. Mayenne s'excusa avec beaucoup de sagesse ; mais il fut vivement piqué de cet affront. Cependant comme il n'étoit pas alors en état de s'en venger, il n'en témoigna rien à Matignon.

Après la prise de Monsegur, Monluc Barrevault, Boisjourdan, Bertrand de Bailleul, & Poyane Gouverneur d'Acqs, tous Capitaines de cavalerie dans cette armée, obtinrent de Matignon la permission d'aller chez eux pour rétablir leurs compagnies.

On étoit convenu avec les habitans de Gensac par l'entremise de Jean de Durford de Duras, qu'ils recevroient des troupes du Roi ; mais l'arrivée de Turenne en cette ville, qui appartenoit au roi de Navarre, les fit changer d'avis. Turenne y mit une bonne garnison, afin que ce poste pût servir de retraite à ceux qui iroient de Montauban à Bergerac, ou de Clerac à Caumont.

Sur la fin de Mai, comme le tems de la moisson approchoit, les Députés de l'Agenois, du Condomois, & de l'Armagnac, priérent Matignon de distribuer ses troupes dans les places, parce que la saison alloit rendre inutiles ces mêmes troupes, & qu'elles pouvoient aider à faire la récolte. Matignon y consentit. Il fortifia ensuite une partie de la ville de Tonneins, & y mit 300 soldats, pour empêcher que la garnison de Clerac & de Caumont ne troublassent la moisson par leurs courses,

HENRI III. 1586.

L'armée étoit dans une grande disette d'argent, & l'on attendoit avec impatience la paye du troisiéme mois: l'argent étoit arrivé à Limoge, & Bouchard vicomte d'Aubeterre s'étoit chargé de le conduire à l'armée avec sa compagnie de cavalerie & cinq cens arquebusiers. Mais pour plus grande sûreté, Mayenne envoya au-devant de lui Urbain de Laval sieur de Boisdauphin. Ce Seigneur avoit quitté l'Abbaïe de Guitry, qui est assez forte, mais qui tient à une ville vaste & sans défense; & il étoit allé avec sa compagnie de cavalerie voir Mayenne qui étoit malade à Bourdeaux. Ce Duc en sortit dès que sa santé fut rétablie; & il se rendit à Libourne, où le vicomte d'Aubeterre vint le trouver avec l'argent qu'il escortoit. Libourne est une place située avantageusement au confluent de l'Isle & de la Dordogne.

Mayenne ayant fait construire un pont à Blaignac, y passa la Dordogne, & assit son camp entre la riviere de l'Isle, qui vient de Perigueux, & la Dordogne, sur laquelle le roi de Navarre tenoit la Linde, Bergerac, Sainte-Foi & Chastillon. Entre Libourne & Chastillon étoit le château de Pui-Normand, dont le roi de Navarre avoit confié la garde à un Catholique, sur la fidélité duquel il comptoit. En effet toutes les démarches qu'on fit pour le corrompre, furent inutiles.

L'ambition de Mayenne étoit de se saisir de Bergerac. Il s'étoit flatté que les troupes de Biron que le roi venoit d'envoyer en Poitou, viendroient le joindre; mais ses amis l'ayant assûré du contraire, & lui ayant fait voir que s'il entreprenoit le siége sans ce secours, il courroit grand risque d'échoüer, il changea de dessein, marcha vers Chastillon, qui faisoit partie de la dot de la reine de Navarre, & l'assiégea. Ce siége dura beaucoup plus longtems qu'il n'avoit crû, comme nous le verrons dans la suite.

Cependant le roi de Navarre ayant traversé la Saintonge & l'Angoumois, étoit venu à la Rochelle, où les habitans d'un côté, & de l'autre la Noblesse des environs, lui faisoient des propositions si opposées, qu'il étoit fort embarrassé sur le parti qu'il devoit prendre. Les Rochelois vouloient qu'on rasât le château de Marans, qui est à portée par son voisinage d'incommoder beaucoup leur ville. La

Nobleſſe au contraire demandoit inſtamment qu'on le conſervât, & qu'on y mît une forte garniſon ; parce que ſi on ruinoit ce château, ils craignoient que les troupes du Roi par repreſailles, ne ruinaſſent auſſi les leurs. Le Prince étoit dans cet embarras, lorſque l'arrivée de Biron le tira d'intrigue. Dans le tems que Biron étoit à Niort, le bruit ſe répandit qu'il devoit attaquer Marans. Le roi de Navarre y alla auſſitôt ; & après avoir viſité la place, comme il n'avoit pas aſſez de tems pour la raſer, il n'eut d'autre parti à prendre que de la mettre en état de faire une longue réſiſtance ; & cela-même lui ſervit d'excuſe auprès des Rochelois.

Marans aſſiégé par Biron.

Les habitans de l'Iſle (1) ayant prié les Rochelois de leur fournir des troupes, des vivres, & des munitions de guerre ; ils s'excuſérent ſur l'article des troupes ; pour des vivres & des munitions, ils en donnérent, mais avec œconomie. Ce procédé avoit un peu déconcerté les habitans ; mais l'arrivée du roi de Navarre ranima leur courage, & pour les exciter à ſe bien défendre, il confia chaque fort à un Commandant particulier. Il donna la Baſtille au ſieur de Peville, Beauregard à Dracville ; la Brune & la Repentie qui ſont ſur le chemin de la Rochelle, aux Colonels Granville & Sainte-Foi, & ainſi des autres. Le capitaine la Jarrie qui commandoit dans l'Iſle, ſe chargea de défendre la Paulée & l'Aloüette ; & le ſieur de Fouquerole eut le commandement général de tous ces forts. Cela ſe fit ſur la fin du mois de Juin, dans le tems qu'outre les troupes de Peville, de Dracville, de Sainte-Foi, & de Granville ; les régimens de Sorlus, de Baraches & de Neuvy, qui étoient déja un peu diſciplinés, étoient arrivés du Limouſin & du Perigord.

Le dix de Juillet Biron arriva à la Baſtille, & comme il vouloit la reconnoître, la garniſon fit une ſortie, où il reçut une bleſſure legere à la main. Les jours ſuivans les troupes du Roi tirérent un foſſé autour de ce fort, pendant que les habitans de leur côté travailloient à ſe fortifier. Dans ces circonſtances une patache leur ayant amené quelques piéces de campagne de l'Iſle de Ré & de la Rochelle, ils ſe ſervirent de ce même bâtiment pour aller prendre à Luçon & dans le voiſinage, une grande quantité de vivres que l'on

(1) Marans eſt ainſi appellé parce qu'il eſt tout entouré de marais.

HENRI III. 1586.

transporta à Marans. C'est une espece de presqu'île qui appartenoit autrefois à la maison de la Trimoüille ; mais qui par des alliances, a passé dans la maison des Seigneurs du Beüil comtes de Sancerre. Les vastes marais dont cette place est entourée en font comme une Isle, & toutes les avenuës en sont fermées par les forts dont j'ai parlé. Ainsi Biron fut obligé de faire un chemin dans le marais qui a plus de quinze cens pas d'étenduë, & d'y élever des forts. Le roi de Navarre fit de son côté un retranchement en dedans, & laissa un terrain solide de vingt pieds de large entre le fossé extérieur & ce retranchement, afin que l'on pût y mettre de la cavalerie, & que les troupes du Roi venant pour passer le fossé, cette cavalerie fût en état de les repousser le sabre à la main, tandis que l'infanterie feroit pleuvoir de tous côtés sur eux une grêle de coups d'arquebuses. D'ailleurs il avoit semé tout l'espace qui étoit entre lui & les ennemis, de cercles, de chaussetrapes, & de cloux, pour incommoder les soldats, qui seroient obligés de passer par des marécages bourbeux, pleins de gouffres, & embarrassés d'un espece de jonc tranchant, appellé glayeul, qui leur couperoit les jambes.

Pendant qu'on travaille ainsi des deux côtés, les Catholiques étant partis de l'Isle de la Cicogne, s'avancent le 22. de Juillet jusqu'au milieu du marais, & y élevent un fort vis-à-vis du fort de Beauregard, à 500 pas de la terre ferme. Les assiégés ayant vû ce travail, font un retranchement à la même distance, & en flanquent les côtés de petits bastions. Biron construisit encore quatre autres forts semblables, & enfin un plus grand fait de bois, de fascines & de gazon. Et comme c'étoit la saison où les eaux baissent, il fit ouvrir les écluses d'en haut & fermer celles d'en bas, afin que les eaux se débordant couvrissent tout le terrain, & qu'on pût se servir de bateaux pour porter des vivres & du canon par tout où il en faudroit pour battre quelque ouvrage. D'un autre côté le roi de Navarre voyant que ses troupes étoient fatiguées par les chaleurs, par les morsures des cousins, & par la disette des vivres, fit venir de la Rochelle sur une patache, une coulevrine qu'on appella depuis, *Chasse-Biron*, & la fit pointer au bas de l'angle du fort de Beauregard, d'où elle tiroit

ſans ceſſe ſur le fort oppoſé, & incommodoit extrémement les troupes du Roi. Biron fut obligé de tirer encore du canon de la ville de Niort.

Traité entre le roi de Navarre & Biron.

Pendant qu'on ſe canonnoit ainſi de part & d'autre, le roi de Navarre & Biron conclurent un traité qui portoit que Biron feroit paſſer la Charente à ſon armée, & n'aſſiégeroit point Tonnay-Charente, place appartenante au roi de Navarre, mauvaiſe à la vérité; mais très-commode pour paſſer la riviere: Que les deux partis auroient la liberté de commercer à Marans: Que cependant le roi de Navarre y auroit une garniſon & un Gouverneur: Que ce Gouverneur ſe chargeroit de maintenir en paix les Catholiques & les Proteſtans établis dans cette Iſle. Les habitans de Fontenai & de Niort ne voulurent pas tenir le traité; & par là ſe jettérent dans des embarras qui leur attirérent enfin bien des maux.

On parloit alors de renoüer les conférences qui avoient été entamées, comme je l'ai dit, dès l'année précédente. La Reine-mére qui ſçavoit bien que cette guerre s'étoit allumée de ſon aveu, ou du moins qu'elle n'y avoit pas mis grande oppoſition, voyant que le Roi ſouhaitoit paſſionnément la paix, afin d'empêcher une armée d'Allemans qui étoit en marche, d'entrer en France, elle envoya des gens de confiance au roi de Navarre, pour convenir avec lui du tems, du lieu, & des conditions de la conférence. Ce Prince ne la refuſoit pas; mais il fit entendre aux Envoyés de la Reine qu'il n'étoit pas poſſible de négocier tandis qu'il étoit au milieu de deux armées ennemies, celle de Mayenne d'un côté, celle de Biron de l'autre. La Reine crut qu'on ne pouvoit honnêtement, ni propoſer une trêve, ni rappeller Mayenne; qu'il falloit donc ſe tourner du côté de Biron, qui étoit plus diſpoſé à obéïr aux volontés du Roi & aux ſiennes; & que ſi on ne le rappelloit pas, il falloit au moins lui ordonner de faire la paix avec le roi de Navarre, à des conditions raiſonnables. Voilà ce qui obligea Biron d'abandonner ſi promptement Marans. Les Guiſes & leurs partiſans ſe déchaînérent beaucoup contre lui à cette occaſion. Ils publiérent que le Roi avoit donné cet ordre pour faire plaiſir au roi de Navarre, qu'il favoriſoit ſous main. Ce qu'il y a de vrai, c'eſt que le Roi qui avoit un très-grand intérêt à rétablir la

HENRI III. 1586.

tranquillité du Royaume, y avoit consenti par l'amour de la paix, quoique d'ailleurs il eût beaucoup d'aversion pour le roi de Navarre & les Protestans.

Deux jours après que le traité fut conclu avec Biron, le roi de Navarre se rendit à Marans, & en ayant fait sortir la garnison qu'il distribua dans les postes les plus considérables, il laissa la Jarrie pour y commander, & envoya en Poitou Henri de Nemours, qui avoit eu auparavant le commandement général de toutes les troupes qui étoient dans cette Isle.

Le roi de Navarre enleve l'argent du Roi.

Dans ce même tems le bruit s'étant répandu qu'un détachement de cavalerie Albanoise, qui étoit en garnison à Niort, escortoit l'argent du Roi, Lommeau capitaine d'une compagnie d'arquebusiers à cheval, se mit en campagne pour l'enlever : il rencontra en effet le convoi, & contraignit l'escorte à se sauver dans un Monastére voisin. Le roi de Navarre en étant informé, y fit conduire par eau une coulevrine, & s'y rendit en personne : les assiégés épouvantés par sa presence, mirent l'argent du Roi entre ses mains, à condition qu'on leur laisseroit la vie & les effets qui leur appartenoient.

Le roi de Navarre jugeant qu'il falloit regagner promptement la Rochelle, parce que les troupes du Roi venoient de toutes parts fondre sur lui, donna cet avis à ses troupes ; mais elles en profitérent mal : car soit qu'elles fussent trop chargées de butin, soit par d'autres raisons, elles s'amusérent si longtems à Luçon & aux environs, qu'elles y furent surprises par les Catholiques. Pour le roi de Navarre, il fit tant de diligence, qu'il eut passé le canal-Beraut avec son argent, avant que les ennemis eussent pû le joindre.

Mayenne assiége Castillon.

Cependant Mayenne & Matignon étant partis de Libourne, allérent camper le dix de Juillet à Sainte-Terre, où ayant fait le lendemain la revûë de leur armée, & ayant trouvé qu'elle étoit de sept mille hommes, ils détachérent les colonels Carbonel sieur de Canisy, & le Cluseau, pour s'emparer des fauxbourgs de Castillon ; ce qui ne leur fut pas difficile, parce que la poussiére, & les arbres qui sont du côté d'où ils venoient, empêchoient la garnison de les voir. Cette ville fameuse par un combat mémorable qui s'y donna

du tems de Charle VII. l'an 1453. entre les François & les Anglois, eſt bâtie ſur une hauteur qui commande toute la campagne. Elle eſt entourée d'une vieille muraille, & baignée d'un côté par la Dordogne qui paſſe au pied de la colline. Au-deſſus de cette hauteur il y en a une plus petite qui commande la ville. Elle avoit autrefois une citadelle qui avoit vûë ſur le chemin de Monravel & de Sainte-Foi ; mais elle avoit été ruinée par les Proteſtans : ce qui fâcha beaucoup Henriette de Savoye femme du duc de Mayenne, à laquelle la vicomté de Caſtillon appartient par droit d'héritage. D'ailleurs les fauxbourgs du côté de Libourne, qui étoient bien plus grands que la ville, ornés de belles maiſons, de belles ruës, & bien pavés, avoient été raſés par la garniſon, qui avoit élevé à la place cinq baſtions, & creuſé un foſſé très-large, défendu par des caſemates ; & ils avoient fortifié le bord extérieur du foſſé, d'un bon chemin couvert, & de caſemates qui donnoient les unes dans les autres. Le baron de Savignac étoit dans la place avec une nombreuſe garniſon, & d'Allens Gentilhomme d'Arles, Officier de reputation, qui s'étoit ſignalé dans les guerres de Flandre ſous le duc de Brabant, & qui avoit toute la gloire de cette ingénieuſe fortification, s'étoit joint à Savignac pour la défendre. Les Proteſtans étoient maîtres de tous les poſtes des environs, de Sainte-Foi, de Bergerac, de la tour de Monravel, & du fort de Miſac ; & Turenne qui étoit ſur les lieux, harceloit continuellement les troupes de Mayenne, & rendoit le ſiége difficile.

Il étoit reſté au bas du faubourg quelques maiſons où la garniſon s'étoit retranchée. Le quinze de Juillet on fit contre ce retranchement un ſi grand feu de canon, que ceux qui le défendoient furent obligés de l'abandonner ; mais en même tems ils mirent le feu à ces maiſons, qu'ils avoient eu la précaution de remplir de fagots & de paille, & ſe retirérent ſur une éminence voiſine, où ils ſe défendirent encore quelques jours. De là ils paſſérent ſur une hauteur bien fortifiée, qui étoit dans le faubourg auprès d'une fort belle fontaine, où ils tinrent encore un peu de tems. Enfin lorſqu'on les eut forcés à rentrer dans la ville, Mayenne fit ouvrir la tranchée entre les baſtions dont j'ai parlé, & une hauteur couverte de vignes, qui regarde la ville du côté de

HENRI III. 1586.

Montravel. Ce furent les pionniers de ſon armée au nombre de ſix cens, qui en firent l'ouverture. En même tems il fit conſtruire trois forts un peu au-deſſous de Montravel. Deux de ces forts s'étendoient vers la ville, & étoient placés vis-à-vis d'un pont de pierre bâti ſur un ruiſſeau qui tombe dans la Dordogne. Pendant qu'on y travailloit, Turenne jetta dans la ville environ ſix-vingts hommes.

Lorſque la tranchée fut en bon état, Mayenne ſerra la place de plus près du côté de la campagne, & pour la reſſerrer du côté de la Dordogne, il mit ſur la riviere deux barques armées, qui lui avoient été amenées par le ſieur de la Douze Commandeur de Malte. Il ramaſſa auſſi un nombre ſuffiſant de bateaux, conſtruiſit un pont au-deſſous de la ville, à une Iſle qui eſt au milieu de la riviere, & il y fit enfoncer des deux côtés de gros pieux fort hauts: pour rendre le pont encore plus fort, il fit tendre une groſſe chaîne de fer qui paſſoit d'un bord de la riviere à l'autre au travers de l'Iſle. Outre ces précautions les deux barques armées étoient placées au-deſſus de ces pieux qui défendoient le pont, & il avoit mis de bonnes troupes pour veiller à ſa ſûreté. Il fit enſuite conſtruire des forts des deux côtés de la riviere, dans l'Iſle, & au bas du pont, & il poſta de l'autre côté de la Dordogne deux compagnies d'infanterie avec une coulevrine; & du côté qui eſt en deçà, il tira un retranchement qui aboutiſſoit au ruiſſeau qui vient de Montravel ſe jetter dans la Dordogne. Cette Iſle étant ainſi fermée par le ruiſſeau, par la Dordogne, & par ce retranchement, il y mit un régiment Suiſſe pour la garder; & il donna aux François la garde du pont de pierre, dont il s'étoit rendu maître. Il fit encore élever au-delà de la ville un autre fort dans lequel on enferma une maiſon qui ſe trouva par haſard entiere, & il plaça trois coulevrines qui tiroient ſur le retranchement que la garniſon avoit fait en dedans. Il y mit un détachement du régiment Suiſſe de Redhit, ſous le commandement de Duras. Ce fut le Commandeur de la Douze qui conduiſit tous ces ouvrages. Enſuite Mayenne & Matignon poſtérent quelques eſcadrons de cavalerie Allemande derriére les Suiſſes, & ſe logérent dans le voiſinage, afin d'être à portée de ſe trouver par tout où leur préſence ſeroit néceſſaire.

Les troupes du Roi ne laiſſoient pas d'agir en d'autres endroits. François de Jobert ſieur de Barraut Sénéchal de Bazas, s'étant mis en campagne avec un détachement de cavalerie, pour faire des courſes du côté de Sainte-Foi, rencontra Floreſtan de Bethune gouverneur de Monflanquin, qui étoit accompagné de Clermont ſieur de Piles, de Maligny, & d'un des fils de Jean la Fin ſieur de Beauvais : le choc fut rude. Le ſieur de Montardit Lieutenant de Barraut, le capitaine Chilaud de Perigueux, & Charle de Birague à la tête de la compagnie de Chevaux-legers du marquis de Villars, qui étoit mort depuis peu, chargérent vigoureuſement les Proteſtans ; & comme ils avoient l'avantage du nombre, Bethune, Maligny & quelques autres furent tués ſur la place en combattant avec beaucoup de valeur. De Piles fut dangereuſement bleſſé. Les Catholiques firent auſſi quelque perte. Montardit fut bleſſé ; Birague ayant eu ſon cheval tué ſous lui, fut fait priſonnnier auſſi bien que Grimaldi.

HENRI III. 1586.

A l'égard du ſiége, la garniſon ayant été chaſſée du fort conſtruit ſur la hauteur de la fontaine, Mayenne fit tirer de là une ligne juſqu'au baſtion qui étoit vis-à-vis. Mais comme ſes troupes y étoient expoſées au feu que les aſſiégés faiſoient de la contreſcarpe & des caſemates qui étoient dans le foſſé même, il fit attaquer la contreſcarpe le quatriéme d'Août ; & les troupes qu'il commanda étant animées par ſa preſence, l'emportérent, & s'y logérent dans des baraques de bois qui avoient vûë ſur le foſſé & ſur le baſtion vis-à-vis. Il fit auſſitôt élever à la hâte un cavalier ſur lequel on dreſſa une batterie de quatre piéces de canon ; à la droite de celui-là, on en fit un autre de bois à trois étages, ſur lequel on mit des ſoldats choiſis, qui avec de grandes carabines tiroient ſur le revers du retranchement que les ennemis avoient fait en dedans de la ville. On fit deux autres batteries qui tiroient ſur le mur, qui étoit le long de la Dordogne, juſqu'à la tour qui en flanquoit le coin.

Lorſque le canon eut renverſé ce mur, il parut derriére un rempart beaucoup plus haut que le mur même. Les caſemates qui étoient dans le foſſé incommodant fort les aſſiégeans, on réſolut de conduire un canon dans le foſſé pour les ruiner. La Douze trouva moyen d'en venir à bout contre

HENRI III. 1586. l'opinion de tous les Officiers d'artillerie. Les casemates détruites, on fit une batterie sur la hauteur pour renverser la tour.

Pendant ce tems-là du Cluseau, & Charle de Choiseuil du Plessis-Pralin, donnérent à l'envi l'assaut au bastion, sans l'or dredes Généraux, & montérent sur la bréche; mais ils y perdirent beaucoup de monde: cependant ils s'y maintinrent, & ils se logérent durant la nuit sur la partie dont ils s'étoient emparés; mais les assiégés demeurérent maîtres de l'autre partie.

Cependant Turenne, Vivants, & Favas harceloient continuellement les troupes du Roi, des deux côtés de la Dordogne, & obligeoient Mayenne d'avoir toûjours une partie de ses troupes en bataille; ce qui rendoit le siége long & pénible: & tous les couriers qu'il envoyoit sans cesse à Biron, pour lui demander des troupes, ne produisoient rien. Enfin les efforts du Turenne n'ayant pas eu tout l'effet qu'il en attendoit, les Catholiques firent sauter le 26. d'Août la mine qu'ils avoient faite sous la tour, qui en fut entiérement renversée; sa chûte ayant élargi la bréche & applani le chemin, l'assaut fut résolu. On prépara quantité de claïes, de sacs pleins de laine, & de tonneaux, pour se couvrir contre les feux d'artifices, & les pierres que pouvoient leur jetter les ennemis, lorsqu'ils se seroient logés sur la bréche. Ils s'y logérent en effet; & comme les assiégés étoient fatigués, les Catholiques eurent le tems de travailler pendant la nuit, & de se couvrir avec des mantelets, contre la partie du bastion dont les Protestans étoient encore maîtres.

Le lendemain on attaqua le fort à trois étages, qui fut enfin ruiné par le canon de la place. Ayant écrasé en tombant une partie des soldats qui le défendoient, les assiégés à cette vûë jettérent uncri, comme s'ils eussent gagné une victoire. Aussitôt ils vinrent fondre sur ceux qui étoient logés sur le bastion où l'assaut avoit été donné; & avec des crocs de fer attachés à de longues perches, ils tiroient à eux les sacs de laine & les mantelets dont les Catholiques s'étoient couverts, & ils jettoient des feux d'artifice sur les sacs; mais malgré tous leurs efforts, les troupes du Roi consérvérent leur poste.

Prise de Castillon.

Enfin la garnison ayant à combattre en même tems contre les incommodités du siége, & contre la maladie contagieuse qui regnoit dans la ville, la plûpart des soldats étant au lit, ou de maladie, ou des blessures qu'ils avoient reçuës, les Commandans envoyérent des Députés au duc de Mayenne pour capituler. Le traité fut signé à condition que Savignac, d'Allens, Pierre Buffiere sieur de Chambret, Rochefort de Saint-Angel, Saint-Oüin, Monmorency de Bours, Bassignac, Belliere, Fredeville, le frére de Salignac, & Couronneau colonel d'infanterie, sortiroient la vie sauve avec leurs armes & leurs chevaux: Que les soldats sortiroient sans armes; mais qu'auparavant ils prêteroient serment de ne servir le roi de Navarre de quatre mois, & qu'on les escorteroit jusqu'à ce qu'ils fussent en sûreté. Il ne restoit que deux cens cinquante hommes: il en étoit mort six-vingt de leurs blessures, & la peste en avoit fait périr un bien plus grand nombre. On retint les chefs, qui furent envoyés à Bourdeaux & à Blaye, jusqu'à ce que les Protestans eussent mis en liberté les Officiers Catholiques qu'ils tenoient prisonniers. On l'avoit ainsi réglé par la capitulation. Ces prisonniers Catholiques étoient Charle & Rodomont de Birague, Alamanni, la Roque du Breuil, & Colas Lieutenant Général de la Sénéchaussée de Montelimar, qui pour les services qu'il avoit autrefois rendus à Mayenne, en Dauphiné, étoit parvenu par son crédit à être mis au rang des Officiers Généraux: homme de la plus ville naissance; mais qui rempli d'impudence & d'orguëil, a trouvé moyen à force de crimes, & à la faveur des troubles funestes qui ont desolé la France, de s'élever à des dignités, où il auroit eu honte d'aspirer, si la licence de ces tems malheureux n'avoit rendu tout permis. Les habitans de Castillon furent abandonnés à la discretion du vainqueur; le peu qui leur restoit devint la proie du soldat. On en envoya à Bourdeaux quelques-uns que le Parlement fit punir de mort. Cette sévérité excita le murmure & l'indignation de bien des gens, qui disoient hautement que Mayenne ne traitoit si cruellement les habitans de Castillon, que parce qu'étant vassaux de sa femme, ils lui avoient manqué de foi; qu'il n'en avoit point usé de la sorte, ni à Beaulieu, ni dans aucune des autres places qu'il avoit prises,

& qu'il sembloit faire la guerre pour son compte, & non pas pour le service du Roi, puisqu'il ne songeoit qu'à venger ses injures particulieres, sans se soucier de celles qu'on faisoit à son maître.

Après la prise de Castillon les châteaux de Puynormand, & de Minzac se rendirent ; & ce fut là tous les exploits du duc de Mayenne. Comme ils ne répondoient ni à ses espérances ni à l'idée qu'il en avoit voulu donner, il jugea à propos, pour soûtenir sa réputation, de publier une espece de Manifeste, où il parloit magnifiquement de ses conquêtes, d'autant plus surprenantes, que malgré toutes les paroles qu'on lui avoit données, on ne lui avoit fourni ni troupes ni argent ; & il en rejettoit la faute en partie sur Matignon, en partie sur le Roi-même qu'il ménageoit fort peu dans cet écrit. On lui avoit, disoit-il, promis pour la solde de ses troupes cent soixante mille écus d'or par mois ; ainsi il auroit dû toucher sept cens mille écus d'or pour sa campagne, cependant il n'en avoit eu que trois cens trois mille, quoiqu'il eût envoyé deux fois Sesseval à la Cour, pour hâter les secours de troupes & d'argent. On publia dans le même tems un autre écrit sur ce sujet ; mais plus moderé que le premier.

Les Protestans de leur côté répondirent au duc de Mayenne. Ils firent voir la vanité de son Manifeste en tournant en ridicule les grands exploits qu'il y avoit étalés ; & ils lui reprochérent l'enlévement de la veuve du prince de Carency, ce qui le rendit en effet très-odieux. C'étoit une riche héritiére fille de Godefroi de Caumont & de Marguerite de Lustrac, qui avoit épousé en premiéres nôces Jacque d'Albon appellé le maréchal de S. André, dont j'ai parlé en plusieurs occasions. Jacque d'Escars Seigneur de la Vauguyon tuteur de cette fille, la maria malgré la mére à Charle d'Escars son fils. Charle de Biron fils d'Armand de Biron, avoit passionément desiré de l'épouser. Il ne comptoit alors la mériter, que par le crédit & les services de son pére. Pour lui, il n'avoit encore rien fait pour l'Etat ; mais il a rendu depuis de si grands services, qu'il y a peu de personnes qu'on puisse lui égaler à cet égard. Il ne réüssit pas dans ses vûës : de là une haine cachée entre lui & le prince de Carency son rival, haine qui aboutit enfin à un événement funeste. Dans le tems qu'ils

Duel du jeune Biron & du prince de Carency.

étoient

étoient à la Cour, ils prirent querelle ſur une bagatelle. Biron fit appeller en Duel Carency, & contre les régles ordinaires des Duels, il lui fit dire d'amener deux de ſes amis avec lui. Du reſte il lui déféra le choix des armes. Rien ne tranſpira de leur deſſein : tel eſt le déplorable uſage des François, qui prennent cette précaution de peur que le Prince informé de leur projet n'en empêche l'exécution. Et tous s'imaginent que leur honneur ſeroit intéreſſé s'ils ne gardoient pas en de pareilles occaſions un ſecret inviolable.

Lorſqu'ils furent convenus du lieu, du tems, & de l'eſpece d'armes, le jeune Biron prit avec lui Bertrand de Pierre-Buffiere ſieur de Geniſſac, & Monpeſat ſieur de Loignac. Carency choiſit Charle d'Eſtiſſac fils unique & héritier de cette grande Maiſon, & Labatie. Le rendez-vous fut derriére le fauxbourg S. Marceau, à un quart de lieuë de la ville. C'étoit au mois de Février ; la ſaiſon étoit très-rude, & il neigeoit ſi fort, qu'il étoit preſque impoſſible que ceux à qui le vent pouſſeroit la neige dans les yeux, ne fuſſent pas tués. Biron, qui quoique très-jeune entendoit déja les ruſes de la guerre, prit ſi bien ſes meſures, qu'il fit tomber la neige dans les yeux de ſes ennemis. Par là il ſortit victorieux avec ſes ſeconds, n'étant bleſſé qu'au bas du bras, & il laiſſa ſur le carreau Carency, d'Eſtiſſac, & Labatie. Ce triſte évenement renouvella la memoire d'un autre Duel entre Cailus & Balzac, qui s'étoient battus huit ans auparavant dans Paris même en pareil nombre, & avec les mêmes armes. J'en ai fait le recit en ſon lieu.

Carency ayant été tué, comme je viens de le dire, Anne de Caumont ſa veuve qui étoit dans la premiére jeuneſſe, reſta au château de la Vauguyon. Les partiſans du roi de Navarre diſoient que Mayenne y ayant été reçu avec toute la politeſſe poſſible par la femme de la Vauguyon, avoit, contre les loix ſacrées de l'hoſpitalité, enlevé la jeune veuve, & que content de cet exploit, il avoit abandonné la Guienne, & s'en étoit retourné à Paris ſans avoir rien fait de plus conſidérable.

Le duc de Guiſe s'empare de Donzy.

Tandis que Mayenne étoit en campagne, le duc de Guiſe piqué qu'on eût donné à ſon frére un commandement ſur lequel il croyoit avoir droit, voulut faire quelque coup d'éclat

HENRI III. 1586.

dans son Gouvernement. Il ordonna donc à Saint-Paul de se saisir de Donzy ville appartenante au duc de Bouillon, employant ainsi les troupes du Roi sans attendre ses ordres. Saint-Paul la surprit la nuit du 25. Février ; mais il lui en coûta beaucoup des siens.

Aussitôt, suivant la methode de la faction des Lorrains, il parut à Paris un libelle, où on parloit de cette expédition comme d'une victoire mémorable remportée sur les ennemis de la Religion, & comme d'une province conquise ; mais les prédicateurs allérent encore plus loin. La faction regardoit ces discours comme extrémement propres à entretenir la fureur du peuple.

Cependant le Roi toûjours occupé de ses plaisirs, souffroit impatiemment qu'on en troublât le cours. Il n'ignoroit pas que les prédicateurs parmi le peuple & le Clergé, & les émissaires des Guises parmi la Noblesse, décrioient par-tout sa conduite : Qu'on disoit hautement qu'il favorisoit sous main le roi de Navarre & les Protestans : Que par ses incertitudes, par le refus des secours qu'il avoit promis, & par le partage de ses forces, qu'il avoit envoyées par petits corps en différentes provinces du Royaume, il avoit mis les Généraux Catholiques dans l'impuissance de rien faire de considérable. Pour détruire ces bruits, il fit le 26. d'Avril un édit sévére qui fut enregistré au Parlement six jours après. Cet édit contenoit de nouvelles conditions & de nouveaux réglemens contraires à ceux qui étoient portés par les édits des mois de Juillet, d'Octobre, & de Decembre de l'année précédente, sur la vente des meubles des rebelles, & des revenus de leurs fonds.

Joyeuse commande une armée.

On avoit destiné le commandement de l'armée, qui devoit agir du côté de l'Auvergne, du Velai, du Gevaudan, & du Roüergue, au maréchal d'Aumont *, homme d'une valeur & d'une fidélité à toute épreuve. Il avoit déja fait de grandes dépenses par rapport à cet emploi ; lorsqu'Anne de Joyeuse ennuyé de son oisiveté, & brûlant de se signaler contre les Protestans qu'il détestoit, demanda au Roi le commandement de cette armée. Il l'obtint, prit congé du Roi vers le commencement de Juin, & se mit en marche avec une pompe qui ressembloit mieux au faste des rois de

* Jean.

Perſe, qu'à l'équipage d'un homme de guerre. Il ſe rendit à Moulins en Bourbonnois ; & en attendant que ſon armée fût aſſemblée, il alla prendre les bains à Bourbon-l'Archambaud, pour guérir une foibleſſe de hanche dont il étoit incommodé.

Le duc d'Angoulême tué par un Florentin.

Un accident qui ſurvint alors obligea le Roi, non ſeulement à diviſer ſes forces, comme les factieux s'en plaignoient ; mais à faire de nouvelles dépenſes. Henri d'Angoulême bâtard de Henri II. Gouverneur de Provence, & ennemi juré des Guiſes, haïſſoit mortellement Philippe Altoviti Florentin, qui commandoit quelques galéres à Marſeille ; & ſa haine étoit fondée ſur ce qu'Altoviti avoit fait des rapports ſecrets à la reine contre lui. Altoviti avoit épouſé depuis peu Renée de Rieux de Châteauneuf, qui avoit été maîtreſſe du Roi, & qui n'avoit conſenti à cette alliance, que par le dépit qu'elle avoit conçu de n'en point trouver de meilleure. Cependant le bâtard d'Angoulême craignant qu'Altoviti ne fît paſſer juſqu'au Roi par ſa femme, tout ce qu'il diſoit depuis longtems contre lui ; & que la Reine-mére qui ne lui vouloit pas de bien, parce qu'il étoit ennemi déclaré de la faction qu'elle protegeoit, ne ſe joignît à la femme du Florentin dans cette intrigue ; il chargea quelqu'un de dire à Altoviti, que les amis qu'il avoit à la Cour l'avoient informé qu'il écrivoit ſans ceſſe au Roi & à la Reine des lettres remplies de calomnies contre lui, & qu'il le prioit de ceſſer ce manége. Altoviti n'y ayant eu aucun égard, Henri lui fit donner avis de ne ſe pas préſenter devant lui, autrement qu'il le traiteroit comme il le méritoit. Altoviti s'en moqua, & pendant que Henri étoit à Aix, il y vint ; & un jour qu'il étoit à ſa fenêtre, & qu'il regardoit dans la ruë, le Duc l'apperçut ; & s'imaginant qu'il vouloit le braver, il laiſſe ſes Gardes à la porte, entre comme un furieux dans l'hôtellerie, & trouvant Altoviti, il lui paſſe ſon épée au travers du corps. Altoviti qui ſe ſentit bleſſé à mort, n'ayant plus rien à ménager, ſe jette ſur ſon meurtrier, & quoiqu'il eût preſque perdu toutes ſes forces, & qu'il pût à peine tenir ſon poignard, il lui en donna un coup dans l'aine, dont Henri mourut quelques heures après. Ses Gardes étant entrés au bruit, trouvérent Altoviti ſur le carreau, & prêt d'expirer. Dans

HENRI III. 1586.

leur fureur ils le percérent de mille coups, le traînérent par les ruës; au milieu d'une populace accouruë à ce ſpectacle, le mirent en piéces, & le jettérent à l'eau.

Le Roi fut affligé de la mort de Henri; & la Reine pour lui plaire, fit ſemblant d'en être touchée. Lorſque la douleur du Roi fut paſſée, il ne fut pas difficile de trouver un Gouverneur pour cette province. Le duc d'Epernon qui diſputoit à Joyeuſe le premier rang dans les bonnes graces du Prince, n'avoit encore eu que de petits Gouvernemens, comme ceux de Boulogne, de Metz, & de Loches; au lieu que Joyeuſe avoit obtenu le gouvernement de Normandie, un des plus conſidérables du Royaume. Celui de Provence lui fut donné ſur le champ; & par jaloufie contre ſon rival, il pria le Roi de lui donner auſſi une armée à commander en Provence. Le Roi naturellement bon n'eut pas la force de le lui refuſer. Et comme ſon tréſor ne ſuffiſoit pas aux dépenſes énormes de tant d'armées, & à ſes profuſions ordinaires, il fallut que les ſangſuës de Cour inventaſſent de nouveaux édits burſaux pour trouver de l'argent. Mais le Parlement malgré les lettres de Juſſion réïterées, refuſa toûjours de les enregiſtrer. Le Roi qui ne vouloit pas ceder, vint en perſonne au Parlement, ſuivant la mauvaiſe coûtume qui commençoit à s'établir; & le 16. de Juin il fit enregiſtrer de ſon autorité Royale & ſans demander les avis des Chambres, dix-ſept édits; ce qui cauſa de grands murmures dans tous les Ordres de l'Etat.

Epernon obtient le gouvernement de Provence.

En même tems les Princes, les villes, & les cantons Proteſtans étant convenus d'envoyer des troupes auxiliaires en France, les Suiſſes accoûtumés à temporiſer, jugérent qu'ils devoient auparavant envoyer une Ambaſſade au Roi, pour le ſupplier d'accorder la paix aux Proteſtans, ſuivant les édits qui avoient été publiés dans tout le Royaume. Ils firent cette démarche de peur qu'il ne parût qu'en envoyant leurs troupes en France, ils ſongeoient moins à ſoûtenir le roi de Navarre & les Proteſtans attaqués à cauſe de la Religion, qu'à déclarer la guerre au Roi.

Frideric roi de Dannemarck s'étant ſéparé en cette occaſion des Princes & des villes de l'Empire, envoya à Breda Rantzau, fils de Henri de Rantzau, ce Général ſi fameux

par tant de guerres qu'il termina heureusement.

Les Ambassadeurs Suisses étant arrivés, & ayant eu une audience particuliére, ils présentérent au Roi des lettres de François I. son ayeul, par lesquelles ce Prince sage & leur ami, les exhortoit à mettre bas les armes qu'ils avoient prises les uns contre les autres pour la Religion. Le Roi après les avoir remerciés, leur répondit que personne ne sçavoit mieux que lui ce qu'exigeoit l'intérêt de sa gloire & celui de son Etat; qu'il ne feroit jamais rien qui pût donner lieu aux Princes & aux villes alliées de la France, de se plaindre qu'il manquât à rien de ce qui dépendoit de lui pour entretenir leur amitié, & pour procurer la tranquillité de son Royaume. Après cette réponse il les renvoya avec de grands honneurs.

Le bruit s'étant répandu dans le même tems que les Ambassadeurs des Princes & des villes de l'Empire étoient en marche, & qu'on avoit mis à leur tête Frideric de Wirtemberg comte de Monbeliard, & Wolfang comte d'Isembourg, pour donner du relief à cette Ambassade, le Roi prit la précaution de sortir de Paris avant qu'ils y arrivassent, persuadé que les princes d'Allemagne ne prendroient aucun parti tant que leurs Envoyés seroient en France.

En même tems le Roi ayant prié sa mére de s'éloigner pour quelque tems, elle partit pour sa belle maison de Chenonceaux sur le Cher en Touraine, afin de se rendre ensuite à la conférence dont elle étoit convenuë avec le roi de Navarre; mais que plusieurs délais firent traîner jusqu'à la fin de l'année. Le Roi de son côté marcha avec peu de suite vers le Bourbonnois, sous prétexte d'aller prendre les bains pour sa santé. Il laissa des Officiers à Paris pour recevoir le comte de Monbeliard & les autres Ambassadeurs; leur rendre de sa part tous les honneurs dûs à leur rang & à leur caractére; leur dire les raisons qui l'avoient obligé à ce voyage; & les prier de vouloir bien l'attendre jusqu'au mois d'Octobre; qu'il reviendroit dans ce tems-là, & qu'il leur donneroit audience.

Le Roi partit le 23. de Juillet, & les Ambassadeurs arrivérent le cinq d'Août, & furent reçus avec de grands honneurs: mais les comtes de Monbeliard & d'Isembourg croyant qu'il ne leur seroit pas honorable d'attendre si long-

HENRI III. 1586.

tems, écrivirent au Roi qu'ayant des affaires importantes qui les rappelloient chez eux, ils prioient S. M. de trouver bon qu'ils s'en retournassent; & sur le champ ayant donné leurs ordres aux autres Envoyés, pour s'acquitter de la commission dont ils étoient chargés, ils reprirent le chemin de l'Allemagne.

Conférence de Monbeliard entre les deux églises Protestantes.

Avant le départ de ces Ambassadeurs, la guerre étant déja allumée parmi nous, les Protestans regardoient les secours d'Allemagne presque comme leur unique ressource. Cependant comme les Eglises de la Confession Helvetique & de Geneve, suivie par les Protestans de France, étoient fort animées alors contre celles de la Confession d'Ausbourg, les princes d'Allemagne qui la suivoient, s'étoient extrémement refroidis. Pour les concilier, Frideric de Wirtemberg comte de Monbeliard, fort zélé pour les Protestans de France, & assez favorable à leur doctrine, à ce que bien des gens croyoient; excité d'ailleurs par Claude Antoine de Vienne sieur de Clairvant, ménagea une conférence à Monbeliard entre les deux églises Protestantes. Theodore de Beze, & Abraham Musculus Ministre de Berne pour la Confession Helvétique, s'y rendirent sur la fin de Mars. Jacque André y vint de Tubinge, accompagné d'Osiander & de Snepfius pour la Confession d'Ausbourg. Beze & André disputérent longtems & avec beaucoup de vivacité & d'aigreur, sur la Cene, sur la personne de Jesus-Christ, sur le Baptême, sur la Prédestination, les Temples, les Images, les Orgues & la maniére dont la Religion peut en user: & tout le fruit de cette grande dispute fut de reveiller la memoire des divisions qui paroissoient assoupies, & de les aigrir plus que jamais. Les Théologiens de Tubinge triomphérent, & écrivirent dans toute l'Allemagne, qu'ils avoient confondu les Ministres Helvetiques, & que Beze convaincu d'erreur, étoit sorti de la conférence tout en pleurs. Beze répondit par un écrit qu'il fit sur le champ; mais il le retoucha depuis, & y ayant ajoûté beaucoup de choses, il le publia quatre ans après.

Voyage du Roi à Lyon.

Le Roi ayant demeuré quelque tems en Bourbonnois alla à Lyon pour être à portée de ses deux favoris, qui marchoient chacun avec une armée. Joyeuse du côté de

l'Auvergne & du Gevaudan, & Epernon du côté de la Provence. Pendant qu'il étoit à Lyon aussi tranquille que si tout le Royaume eût joüi d'une paix parfaite, il s'attacha à rassembler de ces petits chiens dont on est fort curieux dans cette ville. Tout le monde fut très-surpris de voir un Roi de France au milieu d'une guerre si terrible, & dans une disette extrême d'argent, donner à de semblables plaisirs tout ce qu'il avoit de tems, & toutes les sommes qu'il pouvoit rassembler. En effet quelque prodigue que fût ce Prince, si l'on compare les profusions de sa maison avec celles qu'il fit à Lyon pour des chiens, on trouvera ces derniéres infiniment au-dessus des autres : sans compter les dépenses en chiens de chasse & en oiseaux de proie, qui vont toûjours à des sommes considérables par an dans les maisons des Rois, il lui en coûtoit tous les ans plus de cent mille écus d'or pour de petits chiens de Lyon ; & il tenoit à sa Cour avec de gros appointemens, une multitude d'hommes & de femmes, qui n'avoient d'autre emploi que de les nourrir. Il dépensoit aussi de grandes sommes en singes, en perroquets, & en d'autres animaux des païs étrangers, dont il avoit toûjours un grand nombre. Quelquefois il s'en dégoûtoit & les donnoit tous ; puis sa passion pour ces animaux revenoit, & il falloit alors lui en trouver à quelque prix que ce fût.

Passion du Roi pour les mignatures.

Mais puisque j'en suis sur l'attachement de ce Prince, à des choses peu dignes de la Majesté royale, je dirai un mot de sa passion pour ces mignatures qui se trouvoient dans les livres de priéres écrits à la main, & qui avant l'usage de l'impression, étoient travaillés par les plus habiles peintres. Il sembloit n'acheter ces sortes d'ouvrages destinés pour les Princes, & renfermés dans les cabinets des curieux, que pour les gâter : dès qu'il les avoit, il les coupoit, puis il les coloit aux murailles de ses Chapelles, comme font les enfans. Caractére d'esprit incompréhensible ! En certaines choses, capable de soûtenir son rang ; en quelques-unes au-dessus de sa dignité ; en d'autres au-dessous même de l'enfance.

Joyeuse apprit à Bourbon l'Archambaud que François de Coligny fils de l'Amiral assiégeoit Compeire en Velai, avec un corps de deux mille fantassins & de trois cens chevaux. Aussitôt il marcha à grandes journées, après avoir fait prendre

HENRI III. 1586. les devans à Jean de Beaumanoir sieur de Lavardin, &, à Imbert de Marsilly sieur de Sipiere, chacun avec leur compagnie de cavalerie, ausquelles il joignit quelques arquebusiers à cheval. Etant arrivé à Brioude le premier d'Août, il y reçut la nouvelle que Coligny avoit levé le siége. Le même jour il y fit la revûë de quelque cavalerie Allemande, & prépara les affuts & tout l'attirail necessaire pour six piéces de canon que la ville du Puy lui fournit. Après quoi il tint conseil avec ses Officiers généraux, & tous ayant été d'avis de marcher à Malziou dans le Gevaudan, il detacha trois jours après Lavardin pour l'aller investir avec sa compagnie, & quarante arquebusiers de la compagnie du capitaine Muz, commandés par Chenard son Lieutenant. Il fit aussi revenir Drugeac qu'il avoit envoyé à Compeyre avec 500 arquebusiers, & lui ordonna d'aller joindre Lavardin.

Les habitans de Malziou ayant été sommés de se rendre, répondirent à la sommation par des infamies atroces contre Joyeuse, dans les termes ordinaires à la soldatesque licencieuse. Ce Général partit de Brioude le cinq du mois, & vint le même jour à Langeac, & le lendemain à Malziou. Les habitans épouvantés lui envoyérent un Capitaine pour proposer de se rendre à certaines conditions ; mais Joyeuse piqué contre eux ne voulut pas l'écouter, & aussitôt il fit battre la place, qui se rendit à discretion deux jours après. Sept des principaux qui avoient fait des courses aux environs & ravagé le païs, & qui s'étoient rendus odieux à la province, furent punis de mort ; on pardonna à tout le reste ; & le Gouvernement de ce poste fut donné à Antoine de la Tour sieur de Saint-Vidal Sénéchal du Velai, qui y établit Villeneuve son Lieutenant avec une garnison.

Joyeuse alla ensuite à Saint-Gilles, où il arriva le dix d'Août. La garnison de la Peyre ayant fait une course deux jours auparavant, & brûlé la Baume & toutes les granges des païsans, on crut que Joyeuse alloit assiéger ce poste, d'autant plus que la garnison ayant fait une sortie sur ses troupes, & engagé une action très-vive, il y eut beaucoup des soldats de Joyeuse blessés, & quelques-uns même de tués. Cependant il laissa la Peyre & marcha sur le champ à Maruege, qu'il trouva presque entiérement dégarni de troupes, parce

parce qu'on avoit compté qu'il alloit assiéger la Peyre. Maruege est dans les montagnes ; mais dans un terrain plat & spacieux : cette ville est la plus peuplée, la mieux bâtie, & la plus agréablement située de tout le Gevaudan ; avec une belle fontaine dans ses murs. C'est la seule ville du païs, où il y ait Jurisdiction royale ; presque tout le reste est soûmis à celle de l'Evêque de Mende.

Les Evêques de Mende prétendans que toute la Jurisdiction & la Seigneurie Suzeraine du païs leur appartenoit de plein droit, tant par les concessions des rois de France, que par une possession immémoriale, & cette prétention étant très-contraire à l'autorité & à la Jurisdiction du Roi ; Philippe le Bel, qui étoit un Prince très-sage, fit un traité avec Guillaume Durand Evêque de Mende, Grand Théologien, & grand Jurisconsulte, comme on en peut juger par le surnom de *Spéculateur* qu'on lui a donné. Par ce traité, le Roi accorda à cet Evêque & à tous ses successeurs, le droit de *Pariage*, c'est-à-dire, que le Prince partagea avec eux la Jurisdiction : l'Evêque de son côté reçut aussi le Roi au Pariage, & partagea avec lui sa Jurisdiction ; & ils convinrent qu'ils n'auroient qu'un même juge qui rendroit alternativement la justice à Mende & à Maruege, & que les Appels ressortiroient à la Sénéchaussée de Beaucaire, ou à la Cour du Parlement de France. Le Roi par le même traité accorda à l'Evêque le titre de Comte, & le droit de porter des armes & de battre Monnoye. Il y a sur cela un acte passé à Paris au mois de Février de l'année 1306. Voilà comment les Rois de France ont peu à peu tiré à eux toute la Jurisdiction du Gevaudan, & voilà ce qui a rendu la ville de Maruege si riche & si considérable, que celle de Mende ne pouvoit plus cacher l'envie qu'elle lui portoit ; & comme il y avoit beaucoup de Protestans dans la premiére parce qu'elle étoit au Roi, & qu'on ne vouloit pas les souffrir dans l'autre qui appartenoit à l'Evêque, les habitans de Mende jaloux de la fortune de ceux de Maruege, se servirent du prétexte de la Religion pour engager Joyeuse à l'assiéger, à dessein de satisfaire leur haine, & de ruiner cette ville. Joyeuse & ceux qui étoient avec lui ignorant le mauvais dessein de ceux de Mende, entreprirent ce siége, dont l'issuë porta un

HENRI III. 1586.

grand préjudice à l'autorité du Roi.

Lavardin fut détaché avec deux régimens. Il investit Maruege pendant la nuit, & lorsqu'on s'y attendoit le moins. La Roche qui commandoit la garnison fit faire une sortie vigoureuse, où il y eut beaucoup de Catholiques blessés, entre lesquels on compte de Muz capitaine d'arquebusiers à cheval, Charniere, Bidet, Rozille, Merargue, & quelques autres; mais enfin les assiégeans s'étant rendus maîtres de la contrescarpe, obligérent la garnison à se renfermer dans la ville.

Le 14. d'Août il arriva au camp deux mille fantassins Allemans, avec les régimens de Courtenay & de Puy-Dufou. Joyeuse détacha en même tems Jean de Beaufort marquis de Canillac, & Antoine Scipion de Joyeuse Commandeur de Malte, & Grand-Prieur de Toulouse, pour amuser les ennemis qui s'assembloient à la Canorgue, dans le dessein de secourir la place. Quatre jours après on éleva une batterie de quatre piéces contre la partie de la ville qui regardoit un bois planté au-dessous, sur le chemin de Mende, où Courtenai avoit son quartier. Joyeuse y fut blessé d'un coup de carabine au-dessus de l'oreille; mais si legérement, qu'il n'y eut que la peau d'effleurée. Le même jour il arriva quelques piéces de canon du Puy. On dressa une batterie contre les ouvrages avancés, & l'on abattit quelques tours d'où l'on fit tomber un étendard, qu'on disoit avoir été fait d'un habit sacerdotal. Cet étendard fut porté en pompe à Joyeuse; & le soldat qui l'avoit pris eut une gratification de cent écus d'or.

Cependant les boulets ayant manqué, on fut un jour sans tirer: mais dès qu'il en fut arrivé on recommença, & on tira sept heures de suite sans discontinuer. La bréche étant grande, & la Roche ayant demandé à parlementer, Joyeuse envoya Saugeac dans la place, & les habitans envoyérent au camp Rodez & Barrau Consuls de la ville. Après quelques disputes sur les ôtages, on convint enfin le lendemain que les soldats auroient la vie sauve, & sortiroient l'épée au côté, & les Officiers avec l'épée & leurs autres armes. Mais on voulut que la ville se rendît à discrétion, en faisant pourtant espérer aux habitans qu'on les traiteroit avec humanité. On

chargea le marquis de Canillac d'escorter la garnison jusqu'à ce qu'elle fût en sûreté : mais on ne lui garda point la parole qu'on lui avoit donnée ; soit que ce fût l'effet de la licence du soldat, ou de l'injustice de quelques personnes qui vouloient venger leurs injures particuliéres, ou enfin de la perfidie de Canillac qui s'étoit chargé de la conduire. Quoi qu'il en soit, quelques Gentilshommes de l'armée du Roi, au mépris de la parole donnée par les Généraux, insultérent ceux à qui ils en vouloient ; l'exemple une fois donné, l'infanterie Allemande composée de pillards se jetta sur ces malheureux, en tua une partie, & dépoüilla presque tout le reste. La ville fut saccagée. Il n'y a point de cruautés ni d'outrages, que les soldats n'y aient commis à l'instigation de Saint-Vidal, à qui Joyeuse donna fort imprudemment le Gouvernement de cette place, sçachant qu'il étoit l'ennemi juré des habitans. Après qu'on eut pillé cette malheureuse ville, on y mit le feu, ou de dessein prémédité, ou par un emportement de débauche. Le vent s'étant élevé dans le même tems, la plus grande partie fut brûlée, & ce qui étoit échappé au feu, fut reduit depuis dans un état digne de compassion par les pluyes qui suivirent l'incendie ; en sorte qu'à la reserve de la ruë haute, il ne reste aujourd'hui de cette ville, qui étoit la plus florissante de ce païs-là, que des ruines de maisons entassées çà & là par monceaux, qu'on apperçoit de fort loin, & qui nous firent presque verser des larmes, lorsque nous passames par là trois ans après, & que nous vîmes le cadavre affreux de cette ville infortunée.

HENRI III. 1586.

Siége de la Peyre.

Après la prise, ou pour mieux dire, la ruine de Maruege, Joyeuse fit la revûë de son armée. Il y trouva quatre mille fantassins François, deux mille Allemans, & cinq cens chevaux. Il marcha ensuite à Peyre, comptant que la garnison effrayée de ce qui venoit d'arriver à Maruege, se rendroit sans combat. Il employa quelques jours à raccommoder l'attirail de son canon, & à le faire passer par les montagnes à force de bras : car on ne se sert point de chevaux dans ce païs-là. Enfin le quatre de Septembre il commença à battre la basse ville. La Peyre, ou Pierre, qui a donné le nom à une famille illustre, est ainsi appellée, parce qu'elle est effectivement bâtie sur un rocher escarpé de tous côtés. Au bas de ce

HENRI III. 1586.

rocher on a construit une citadelle où l'on ne monte qu'avec des échelles : car il n'y a point d'homme qui puisse grimper sur ce roc. La ville est au-dessous ; elle est aussi bâtie sur le roc, & assez forte. Cependant la garnison qui pouvoit s'y défendre longtems, l'abandonna dès que l'armée du Roi parut ; parce qu'ils craignoient que si le canon venoit par hazard à mettre en piéces leurs échelles de bois, ils ne pussent eux-mêmes remonter à la citadelle. Les assiégeans étant maîtres de la ville, se couvrirent avec des mantelets contre la partie du rocher qui étoit de ce côté-là. Après avoir reconnu les environs, ils firent à force d'hommes monter quelques piéces de canon sur un rocher voisin ; ce qui avoit toûjours été regardé comme impossible. On tira de là dans l'espace de trois jours deux mille cinq cens boulets sur le château ; en sorte que toutes les maisons ayant été renversées & les murs ruinés en plusieurs endroits, les soldats avoient la moitié du corps découvert quand ils étoient hors des maisons ; & lorsqu'ils étoient dedans, ils se voyoient exposés à être écrasés à tout moment par la chute ou par les éclats des pierres que le canon faisoit sauter. Dans cette extrémité ils furent obligés de se rendre à discretion. Joyeuse leur ayant ôté leurs armes, leur accorda la vie ; mais comme ils n'avoient plus de quoi la défendre, la fureur des païsans la leur enleva bientôt. La Peyre leur Commandant fut livré aux habitans de Mende, qu'il avoit extrémement fatigués par ses courses : ils le firent mourir pour s'en venger. Le marquis de Renel, Valon, Hauterive son Lieutenant & son Enseigne, & Lavergne qui avoit été capitaine des Gardes du duc de Brabant, y furent blessés dangereusement, & sur-tout ce dernier, qui ne fut guéri de sa blessure que fort longtems après, & même imparfaitement ; car sa cuisse resta très-foible & se raccourcit.

L'armée étant considerablement diminuée par les maladies que les pluyes continuelles de ce païs-là causérent aux soldats, Joyeuse s'approcha de Toulouse avec ce qui lui restoit de troupes. Pour gagner l'amitié du Parlement & du peuple de cette ville, qui est une des plus grandes du Royaume, il alla camper auprès de Salvaignac ville de Roüergue, où depuis peu on avoit fait à la hâte quelque mauvaise

fortification. Salvaignac ne tarda pas à ſe rendre ; on y perdit Hurault baron d'Uriel, jeune homme de grande eſpérance, & qui avoit très-bien ſervi toute la campagne. Joyeuſe alla ſaluer ſon pére, qui commandoit alors dans tout le Languedoc au nom du Roi, parce que le maréchal de Monmorency s'étoit déclaré pour le roi de Navarre ; & après quelque ſéjour il laiſſa à Lavardin le commandement de ſon armée qui étoit en mauvais état, & s'en revint en poſte à la Cour.

Fin du Livre quatre-vingt-cinquiéme.

HISTOIRE
DE
JACQUE AUGUSTE DE THOU.

LIVRE QUATRE-VINGT-SIXIEME.

HENRI III. 1586.

Ambassade des Etats Protestans de l'Empire.

LE Roi fatigué des plaintes continuelles des Ambassadeurs d'Allemagne, étoit enfin revenu de Lyon à Paris. Il envoya ces Ambassadeurs loger à Poissy, & vint à S. Germain en Laye, où il leur donna audience le 12. d'Octobre. Hilmer d'Helmstad envoyé du prince Jean Casimir, porta la parole. Il dit qu'ils venoient de la part de l'Electeur Palatin, des Electeurs de Saxe & de Brandebourg, de Frideric de Brandebourg Administrateur de Magdebourg, du duc de Brunswick, du Landgrave de Hesse, & des deux Princes ses fréres, de Joachim Ernest prince de la même Maison, enfin des quatre villes Impériales, pour avoir l'honneur de baiser la main à S. M. & lui offrir comme bons voisins leurs respects & leurs services, conformément aux anciens traités d'alliance entre les Princes de l'Empire & les Rois de France. Qu'à la verité les comtes de Monbeliard & d'Isembourg étoient les chefs de cette Ambassade; mais que leurs affaires particuliéres les ayant obligés de s'en retourner,

ils leur avoient laiſſé des ordres pour remplir à leur place les fonctions dont ils étoient chargés.

Après ce compliment, ils preſentérent au Roi leurs lettres ſcellées des ſceaux de ceux au nom deſquels ils parloient ; & Hilmer demanda qu'elles fuſſent lûës tout haut. Le Roi l'ayant agréé, Jean Schrogeln les lut en preſence de Roſshauſen & de Lewenſtein Conſeillers des Princes de Heſſe, & membres de cette Ambaſſade. Voici en abregé ce qu'elles portoient : Que les Princes & les villes de l'Empire avoient appris avec beaucoup de douleur, que depuis un an des hommes téméraires euſſent pris les armes de leur autorité privée, pour troubler une paix que le Roi avoit accordée aux Proteſtans de ſon Royaume, que lui-même avoit ſolemnellement jurée, & que par une diſtinction particuliére, il appelloit proprement *ſa paix* : Que ces mêmes factieux euſſent porté l'inſolence juſqu'à agiter publiquement la queſtion de l'adminiſtration du Royaume & de la ſucceſſion à la Couronne, & qu'ils euſſent voulu contraindre le Roi à faire la guerre à des ſujets parfaitement ſoûmis, & à des Princes ſes plus proches parens : Que ce qui augmentoit leur déplaiſir étoit que le Roi, après s'être engagé par des lettres écrites aux Gouverneurs des provinces, à obſerver exactement les édits de Pacification, avoit interdit malgré ſa promeſſe, l'exercice de toute autre Religion que de la Romaine : Qu'ils en étoient d'autant plus touchés, que par l'édit du mois d'Octobre de l'année derniére, dont Schomberg comte de Nanteuil avoit envoyé une copie en Allemagne, S. M. rejettoit la cauſe de la guerre ſur les Proteſtans qu'ils connoiſſoient innocens à cet égard, & que le Roi lui-même avoit déclarés tels auparavant : Que les auteurs d'une guerre ſi injuſte, avoient été déclarés ennemis de l'Etat dans des actes publics, & que le Roi avoit pluſieurs fois donné ſa parole royale d'obſerver à l'avenir les édits faits en faveur des Proteſtans : Qu'en comparant ces premiers édits avec ceux d'aujourd'hui, & les tems où les édits de Pacification ont été exactement obſervés au grand avantage du Royaume, avec ces tems-ci, où une paix de ſix années vient d'être changée en une guerre très-funeſte ; on ſe demande avec étonnement quel bien on peut attendre d'un changement ſi incompréhenſible, qui

HENRI III. 1586. met en danger la dignité royale & la tranquillité du Royaume : Qu'il y va de l'honneur & de la reputation du Roi qu'on ne puisse pas croire qu'il aime mieux écouter les conseils de certains hommes turbulens, que de garder la foi qu'il a donnée à ses peuples : Que la principale gloire d'un Souverain, son trésor le plus précieux, est l'observation de sa parole : Qu'il ne pouvoit manquer à sa foi, sans se dégrader ; qu'il devoit penser que quand Dieu pardonneroit tout le reste aux Princes, nul Souverain n'a jamais violé sa foi impunément ; & qu'ils sont inexcusables devant le souverain Juge, quand ils souffrent que l'on opprime des personnes dont ils connoissent l'innocence : Que c'étoit uniquement pour détourner ces maux que les Princes & les villes de l'Empire, par un zele sincere pour le Roi & pour le Royaume, exhortoient de tout leur cœur S. M. à renoncer au plûtôt à une guerre dont ils prévoyoient avec douleur que l'issuë ne pouvoit manquer d'être funeste à lui-même & à ses peuples ; à prendre de bonne heure des mesures pour établir solidement la paix dans son Royaume ; à se remettre devant les yeux l'état déplorable où la France s'étoit vû réduite pendant que le feu de la guerre y étoit allumé sous le régne de Charle IX. son frére, & au commencement du sien : Que tout cela étoit l'ouvrage des intrigues de la cour de Rome, toûjours attentive à affermir aux dépens d'autrui une autorité onéreuse à tout le monde Chrétien ; à exciter des guerres de tous côtés ; à armer les Princes les uns cotre les autres ; en un mot à troubler la tranquillité de l'Univers : Que si les desseins du Pape & de ses émissaires sont fort différens, ils s'accordent pourtant en un point, qui est de mettre le Royaume en péril : Qu'on sçait bien que le but du Pape est de ruiner par les divisions intestines, les libertés de l'Eglise Gallicane, pour lesquelles les rois de France ont combattu si longtems, & avec tant de courage contre la cour de Rome ; & que le but des autres, sous prétexte de réformer l'Etat, & d'assûrer la succession à la Couronne, est en effet de ruiner le Royaume, & de renverser l'ordre de la succession légitime : Que par conséquent le Roi feroit bien mieux de prendre en bonne part & de suivre les conseils des Princes de l'Empire, qui le portoient à la paix, que d'écouter le Pape & des furieux, qui

ne

ne parloient que d'incendies, de ravages, de meurtres, & de guerres civiles: Que ces Princes & les villes de l'Empire offroient à S. M. leurs biens & leurs services pour l'aider dans un si loüable dessein: Qu'en lui faisant ces offres, ils ne cherchoient pas à s'intriguer dans ses affaires malgré lui: Qu'ils le supplioient instamment de ne leur pas attribuer une semblable pensée: Que personne n'étoit plus persuadé qu'eux qu'il est de l'intérêt public de ne point donner atteinte à l'autorité que les Princes ont sur les peuples; mais qu'ils avoient crû qu'il étoit de leur devoir de supplier S. M. de travailler à maintenir la paix, & à punir ceux qui la troublent: Que de là dépend le repos de sa conscience & le salut de ses peuples; au lieu que le parti de faire une guerre injuste à ses sujets pour contenter la passion de quelques scelerats, ne pouvoit que le deshonorer, & causer infailliblement sa ruine.

Le Roi fut offensé de ce discours; cependant il se contint, & voici ce qu'il leur répondit: » C'est Dieu qui m'a fait Roi, » & comme je porte le titre de Roi Très Chrétien, j'ai toûjours été très-zelé pour la conservation de la Religion Catholique; j'en ai donné des preuves toute ma vie, & plus » encore par des effets que par des paroles. Les Princes & » les villes au nom desquels vous parlez, n'ignorent pas que » j'ai toûjours craint Dieu, & que par amour pour la gloire » & pour ma reputation, je n'ay perdu aucune occasion d'assûrer la tranquillité de mes sujets. Personne ne sçait mieux » que moi ce qui peut, selon les différens tems, être avantageux à mon peuple & à mon Royaume. Il appartient à moi » seul de juger selon ma prudence, ce qui peut contribuer au » bien public; de faire des loix pour le procurer; d'interprêter ces loix; de les changer; de les abolir, ainsi que je le » jugerai convenable. Je l'ay fait jusqu'ici; je le ferai encore à » l'avenir, & je n'oublierai rien pour gouverner le mieux que » je pourrai, les peuples que Dieu, qui m'a fait le premier » Roi de la Chrétienté, a confié à mes soins; je ferai tous » mes efforts pour les proteger & pour les maintenir dans la » paix qui leur est necessaire, & dans l'obéïssance qu'ils me » doivent.

Content de cette réponse un peu aigre, il congédia les Ambassadeurs; mais sur le soir se souvenant des reproches

HENRI III. 1586.

réïterés qu'ils lui avoient faits, d'avoir violé la paix & la foi qu'il avoit donnée, il entra dans une si furieuse colére, qu'il voulut ajoûter à cette réponse, que quiconque avoit dit, qu'en revoquant l'édit de Pacification, il avoit violé sa foi ou fait une tache à son honneur, en avoit menti. Il écrivit ces mots de sa propre main sur un petit papier, & ordonna à un Officier de sa chambre de les porter aux Ambassadeurs bien avant dans la nuit; de les lire devant eux, & ensuite de supprimer l'écrit. Les Ambassadeurs en demandérent copie; mais l'Officier répondit que le Roi l'avoit défendu, & qu'il vouloit qu'ils prissent cette déclaration pour leur audience de congé, parce qu'il ne vouloit plus leur parler.

Cette maniére de les congédier ressembloit fort à une insulte: ainsi dès le lendemain ils songérent à partir, & ayant pris un guide pour les conduire jusqu'à ce qu'ils fussent hors du Royaume, ils s'en retournérent en leur païs sans prendre d'autre congé du Roi. On croit que le traitement indigne à l'égard de ces Ambassadeurs, engagea leurs maîtres à envoyer du secours aux Protestans, plûtôt qu'ils n'auroient fait.

Cependant les Ligueurs qui croyoient gagner le peuple en rendant le Roi odieux, ne cessoient de le calomnier, & d'insinuer qu'en public il faisoit semblant de haïr les hérétiques; mais que sous main il favorisoit le parti du roi de Navarre & des Protestans; & que le peu d'égard qu'il avoit eu pour cette Ambassade solemnelle du roi de Dannemarck, des Suisses, & des princes de l'Empire; & l'espece d'insulte qu'il lui avoit faite, n'étoit au fond qu'une feinte. Ainsi les chefs de la Ligue s'assemblérent sur la fin de Septembre à Orcamp riche Abbaïe de l'Ordre de Cîteaux à une lieuë de Noyon, dont le Cardinal de Bourbon avoit été Abbé, mais qu'il avoit donnée au cardinal de Guise, avec celle de Corbie, pour faire plaisir au duc de Guise. On y renouvella les plaintes contre le Roi. On dit qu'il feignoit de haïr les Sectaires; mais qu'il favorisoit sous main leurs Chefs: Qu'il avoit entrepris la guerre contr'eux; mais qu'il seroit bien fâché de la voir finir: Qu'il avoit de nombreuses troupes sur pied; mais qu'il les avoit tellement divisées, qu'elles ne pouvoient rien entreprendre de décisif: Que des gens de bien & pleins

Assemblée des Ligueurs à Orcamp.

de Religion comme eux, ne devoient pas le ſuivre plus long-tems: Qu'il falloit prendre les armes à la premiere occaſion & pouſſer vivement les ennemis ſans attendre ſes ordres: Qu'il y avoit ſur la frontiére de Champagne des villes qui leur étoient ſuſpectes pendant la paix, & toûjours contraires pendant la guerre: (c'étoit Sedan & Jamets:) Qu'il falloit ſonger à s'en rendre maître pour le bien de la Religion pour laquelle ils combattoient; puiſque c'étoit par là que les Proteſtans d'Allemagne entroient en France. Les Rois Très-Chrétiens, diſoient-ils, ayant pris ſous leur protection ces deux places, n'eſt-il pas ridicule & extravagant qu'elles ſoient l'aſyle & la pépiniére de l'héréſie, qui infecte le royaume? Il faut attaquer inceſſamment ces boulevards des Proteſtans, & exterminer par le fer, ou renvoyer en Allemagne tous les hérétiques qui y ſont établis, ou qui y ont une retraite.

Ces reſolutions priſes, on ſe ſepara; & le duc de Guiſe ſortit de l'aſſemblée, déterminé à agir dès qu'il le pourroit malgré la défenſe que le Roi lui en avoit faite. Comme il cherchoit l'occaſion, il s'en trouva une aſſez ſpécieuſe. Un Gentilhomme ſorti de Sedan ſans avoir communiqué ſon deſſein au duc de Bouillon, ainſi que ce Duc l'aſſûra depuis, ſurprit le 12. Novembre Rocroi place aſſez forte ſur la frontiére de champagne, & tua tous les ſoldats qui étoient au corps de Garde; & Chamberi même Gouverneur de la place, qui étoit accouru au bruit. La nouvelle s'en étant répanduë, le capitaine Dorix qui ſortit le lendemain de Jamets, l'apprit en chemin, & ayant ſçu en même tems que tout s'étoit fait ſans la participation du duc de Bouillon, & qu'il en étoit même très-fâché, il retourna ſur le champ à Jamets.

Rocroi ſurpris par les Proteſtans.

Guiſe ſaiſit cette occaſion & marcha incontinent à Rocroi, après avoir écrit à la Cour. Il dit dans ſa lettre que le duc de Bouillon ne s'eſt pas contenté de recevoir dans ſa ville les Hérétiques bannis du Royaume, afin que de cet aſyle ils puſſent former des deſſeins contre le repos de l'Etat, & donner paſſage ſur ſes terres aux Proteſtans d'Allemagne, pour venir faire la guerre au Roi; mais qu'il a pouſſé l'audace juſqu'à s'emparer par ſurpriſe des places fortes de la frontiére, & tuer Chamberi, pour ſe venger de ce qu'il ne s'étoit pas ſoûmis à ſes ordres.

HENRI III. 1586.

Bouillon de son côté écrit au Roi pour se justifier. Il dit qu'il n'a aucune part à cette entreprise : Qu'elle a été faite par des bannis qui vivent dans l'oisiveté, parce qu'on les a chassés de chez eux : Que c'est le duc de Guise qui les y a excités sous main, afin d'avoir un prétexte de commencer la guerre.

Guise cependant pressoit le siége de Rocroi, & ayant poussé ses tranchées fort près de la place, il se disposoit à donner l'assaut, lorsque la ville se rendit à des conditions qui persuadérent bien des gens & le Roi-même, que les assiégeans & les assiégés étoient d'intelligence : car le capitaine Monmarin qui commandoit dans la place, ayant refusé d'entendre à aucune condition lorsqu'on le somma au nom du Roi, la rendit enfin moyennant une grande somme, non au Roi, dont il n'est pas dit un mot dans la capitulation ; mais au duc de Guise. On promit mille écus d'or à tous les Capitaines qui demeureroient dans la ville, & cinq cens à ceux qui voudroient se retirer ailleurs. Ceux qui prirent ce dernier parti furent les plus sages : car ils reçurent leurs cinq cens écus d'or, & passérent, les uns à Sedan, les autres à Jamets ; au lieu que les autres qui restérent dans l'espérance d'avoir le double, furent chassés peu de tems après sous un prétexte frivole, & on les dépoüilla encore de tous leurs biens. Peu de jours après Monmarin perdit la vie, & tout l'argent qu'il avoit reçu du duc de Guise. Cet homme hautain qui avoit choqué le Duc par ses maniéres insolentes, étant allé quelques jours après à Mouson, y fut assassiné par des gens apostés par le Duc, & qui lui cherchérent querelle pendant qu'il joüoit à la paume.

Tel fut le commencement de la guerre qu'on fit depuis ouvertement au duc de Bouillon. Car le duc de Guise qui étoit déja maître de Donzy, s'empara encore de Raucour, place du duché de Bouillon. Au commencement de l'année suivante, toute cette guerre aboutit à tourmenter horriblement les malheureux habitans des campagnes ; la garnison de Jamets ravageant d'un côté le Diocese de Verdun, & les troupes du duc de Guise, faisant de l'autre des courses jusqu'aux portes de Sedan.

Il arriva en ce tems-là beaucoup d'autres choses qui

chagrinérent le Roi : car sur la nouvelle qu'on reçut à la Cour, que Marie Stuart reine d'Ecosse, & le parti qu'elle avoit en Angleterre, avoit conjuré contre Elisabeth, il vint un Ambassadeur d'Angleterre, qui apporta au Roi l'arrêt de mort prononcé contre Marie, avec les preuves de son crime ; afin que le Roi vît la justice de l'arrêt : ce qui mit le Prince dans la necessité d'envoyer en Angleterre une Ambassade dont nous parlerons dans la suite.

Le Breton puni de mort malgré sa folie.

On arrêta à peu près dans le même tems un certain homme attaqué de folie, & qu'une cause très-legere avoit fait tomber dans cet état. Il couroit par tout le Royaume comme une Baccante ; excitoit les peuples à reprendre leur liberté ; & tâchoit de séduire par des écrits séditieux, les villes où il ne pouvoit se transporter. Il s'appelloit François le Breton, & il étoit né à Poitiers d'une famille honnête ; mais qui avoit déja eu des malades de la même espece. Celui-ci avoit assez bien étudié dans son enfance, & s'étant appliqué au Droit, il s'étoit fait quelque reputation au Parlement par ses plaidoyers ; mais ce qui seroit blâmable dans un Juge, & qui ne paroît pas condamnable dans un Avocat, il étoit si zélé pour ses Clients, qu'il regardoit leurs Causes comme les siennes propres. Il lui arriva de perdre un procès dont il s'étoit chargé pour un homme peu accommodé des biens de la fortune : l'affaire fut jugée à une des Enquêtes. Sur cela il entre dans une telle fureur, qu'il dresse contre les Juges une plainte insolente, & la présente publiquement à la Grande-Chambre. On crut, en ne lui faisant qu'une legere reprimende, lui avoir donné toute la satisfaction qu'il pouvoit esperer ; mais lui en jugeant bien différemment, alla tout de suite porter sa plainte au Roi, avec une insolence bien plus marquée. Après avoir attaché au bout d'un bâton l'écrit qu'il avoit fait à ce sujet, il gagna le Louvre. Les Gardes le traitérent de fou & de forcené, & le repoussérent. Le Breton alors se mit à crier de toute sa force, qu'on abandonnoit la cause du pauvre, & que Dieu en seroit le vengeur. Là-dessus le Roi ordonna qu'on le fît entrer, & après l'avoir écouté avec bonté, le renvoya dans son païs & lui défendit de parler en public. Il n'en fut que plus irrité. Il feignit pourtant de retourner à Poitiers : mais il tira du côté de la Guienne,

HENRI III. 1586. & alla à Bourdeaux où le duc de Mayenne étoit malade. Il lui fit demander une audience, comme s'il eût eu à lui parler de choſes de la derniére importance. Le Duc y ayant conſenti, le Breton l'exhorta fort à défendre la cauſe des pauvres, & ne lui parla d'aucune autre choſe. Mayenne vit bien qu'il avoit l'eſprit aliéné : mais comme ces ſortes de gens peuvent être de quelque utilité, il crut devoir ménager celui-ci, pour exciter les peuples à la ſédition. Il lui donna donc quelques piſtoles & le renvoya. Cet homme revient en hâte à Paris, & entreprend d'y enſeigner par écrit ce qu'il avoit prêché de vive voix dans toutes les villes & dans tous les bourgs où il avoit paſſé. Il compoſa un libelle où il attaquoit les Magiſtrats. C'étoient, diſoit-il, des hommes livrés à l'iniquité, qui par complaiſance pour un tyran débauché, (c'eſt ainſi qu'il appelloit le Roi,) trahiſſoient la cauſe des pauvres, par condeſcendance pour les perſonnes puiſſantes & accréditées. Comme on travailloit à l'impreſſion de cet écrit, Jean Seguier Lieutenant Civil fit ſaiſir les exemplaires.

Le Breton changeoit ſouvent de logement ; néanmoins il fut arrêté & conduit à la Baſtille. Le Roi perſuadé que c'étoit moins la folie, que les factieux, qui le faiſoient agir, voulut tâcher de tirer de lui cet aveu par des interrogatoires ſecrets, avant que de le renvoyer aux Juges : mais n'ayant rien gagné par cette voye, ceux qui approchoient S. M. lui conſeillérent de le renvoyer au Parlement. Le Breton y donna des marques de folie plus grandes encore que toutes celles qu'on avoit vûës juſqu'alors. Il parloit aux Juges la tête couverte, & ne répondoit point aux interrogatoires, de ſorte qu'il fut condamné à mort par contumace, comme convaincu d'avoir excité le peuple à la révolte par des diſcours & par des libelles ſéditieux. On ajoûta par un article ſéparé, qu'on iroit au Roi ; qu'on lui repréſenteroit que le coupable avoit l'eſprit aliéné ; & qu'on le ſupplieroit de lui remettre un crime, qui étoit plûtôt l'effet de la maladie, que d'une volonté libre.

La mére du criminel eut beau intercéder pour lui, & produire les témoignages les plus autentiques de ſa folie, elle ne put rien obtenir du Conſeil du Roi, qui diſſimulant tous les jours les brigues pernicieuſes des Grands, ou parce qu'il

les craignoit, ou qu'il étoit dans leur dépendance, voulut faire parade en cette occasion d'une prévoyance mal placée, & punir un malheureux dont on n'appréhendoit pas qu'on vengeât la mort; sous prétexte, disoit-on, qu'il étoit important de faire un exemple. Et ils ne s'appercevoient pas qu'ils en étoient plus haïs & plus méprisés du peuple, & que les factieux en prenoient occasion de poursuivre plus hardiment leurs desseins, parce qu'à voir la foiblesse du Prince & de son Conseil, ils jugeoient aisément que les gibets n'étoient que pour les misérables, & que les grands criminels pouvoient compter sur l'impunité.

On fit donc sortir ce malheureux pour le mener au supplice; mais dans la crainte que le peuple ne l'enlevât, au lieu de l'exécuter en Greve, on le fit pendre dans la cour du Palais, comme si on eût voulu faire sentir au peuple qu'on le craignoit. Les exemplaires du libelle furent brûlés par la main du bourreau le 22. de Novembre; & Jean du Carroi & Gille Martin qui l'avoient imprimé, furent foüettés la corde au cou, & bannis du Royaume.

Exploits de Lesdiguieres.

Le Dauphiné & la Provence furent pendant toute l'année le théatre de la guerre. François de Bonne Lesdiguieres ayant rassemblé ses troupes, marcha à Sainte-Jalle. Il commença le 15. d'Avril à battre la place avec trois piéces de canon, & après avoir fait tirer environ deux cens coups, il voulut donner l'assaut; mais la bréche ne s'étant pas trouvée assez grande, il se logea au pied, resolu de continuer le lendemain à battre la muraille; mais les assiégés vinrent le trouver de grand matin, & capitulérent à des conditions honorables. Au bruit de ce succès, les habitans de Mirebel, qui est proche de Nions, lui apportérent quatre jours après les clefs de leur ville, sans attendre son arrivée.

En même tems le baron du Mas Castellane, homme d'une grande naissance, zélé Protestant, & Seigneur d'Allemagne, château situé dans le Diocese d'Aix, vint prier Lesdiguieres de délivrer son château assiégé depuis vingt jours par Jean de la Garde sieur de Vins, avec quatorze cens hommes de pied & quelque cavalerie. De Vins étoit redouté dans toute la contrée par son habileté particuliére, dans un tems surtout où la province étoit déchirée par une infinité de factions,

HENRI III. 1586. Les assiégés soûtenus par la présence & par le courage héroïque de la femme de Castellane, se défendoient avec vigueur. Lesdiguieres y marcha avec un détachement de cavalerie, ayant pour guides la Tour Gouvernet, Berenger sieur de Morges, Rosset gentilhomme de Dauphiné, Castellane gentilhomme de Provence, Cacheret, Janson, & de Senas. Jamais il n'y eut tant de sang répandu avec si peu de résistance. L'avant-garde de Lesdiguieres étant tombée sur les troupes du sieur de Vins, les mit d'abord en désordre, & l'arrivée de Lesdiguieres même acheva leur déroute. Comme les soldats se renversoient les uns sur les autres, ou se croisoient dans leur fuite, ils étoient réciproquement cause de leur perte. Il y en périt environ douze cens. De Vins étonné de ce coup imprévu, tenta inutilement d'arrêter la fuite de ses troupes, & se retira aussitôt à Riez. Il perdit environ cent hommes de marque, tant Gentilshommes qu'Officiers de réputation, entr'autre le chevalier de Vert de la ville de Gap, Sainte-Colombe frére de Claret, Castellane sieur d'Ampuz, le jeune la Motte, Ventabren, du Gau, la Robine dit Fontenille, Aurouche, Châteaufort, le jeune Garreaux, le sieur de Valaux, le frére de Baratier, les capitaines Maraine, Lamanon, Revoire, Corneille, Triboulet & Brisson. Les plus considérables des prisonniers que fit Lesdiguieres, furent le chevalier de Moriers, Châteaurodon, Châteauneuf, & le sieur de Hans, qui en perdit l'esprit & mourut peu de jours après, le jeune Saint-Geneft, & le sieur de Rebessante, tous Gentilshommes, avec Pichalle & son frére, tous deux Capitaines & bons Officiers. Calignon confident de Lesdiguieres, mon ami & mon compagnon de collége, se trouvant à ce combat sans armes, se vit entouré d'une foule de cavaliers qui lui demandoient la vie. » Quoi » donc, Messieurs, leur dit-il, avec sa politesse ordinaire, » vous craignez pour votre vie de la part d'un homme qui n'a » pas de quoi vous l'ôter ? « C'est de lui-même que je tiens cette circonstance. Ce choc se donna le cinq de Septembre.

Castellane, pour qui Lesdiguieres étoit venu attaquer de Vins, y fut malheureusement tué, & sa mort empêcha son épouse & son libérateur, de goûter le plaisir d'une si grande victoire; mais aussi la femme de Castellane ne s'abandonna

pas

pas à la douleur ; & cette héroïne qui avoit soûtenu le siége avec un courage au-dessus de son sexe, soûtint son malheur avec la même fermeté ; & l'on peut dire qu'elle fut la consolation de Lesdiguieres, & de ceux qui venoient la consoler.

Espernon qui avoit succedé au bâtard d'Angoulême dans le gouvernement de Provence, étoit enfin arrivé dans cette province avec un bon corps de troupes, qui jointes avec celles de Bernard de la Valette son frére, formoient une armée composée de trois mille Suisses, de sept régimens : sçavoir de celui des Gardes commandé par Louis Breton de Grillon ; de ceux de Picardie, de Champagne, & de Piémont ; & de trois autres commandés par les sieurs de Rubempré, de Berengueville, & du Passage ; de cinq compagnies de Corses ; de trente-huit compagnies de cavalerie, vingt de Gendarmes, & dix-huit de cavalerie legere ; avec quatorze piéces de canon, & des munitions de guerre en abondance.

Après la déroute des troupes du sieur de Vins, Lesdiguieres étoit allé à Chorges, petite ville sur les confins du Dauphiné & de la Provence, qu'il avoit prise l'année précédente. Sur l'opinion qu'il eut que l'armée du Roi avoit dessein d'en faire le siége, il vint donner les ordres qu'il jugea nécessaires pour le soûtenir, & se retira ensuite en diligence. Il ne se trompa pas dans sa conjecture ; à peine étoit-il parti, que la place fut investie le premier de Novembre. L'armée Catholique attaqua en même tems le fort de Seine, communément appellé la grande tour, & le prit à discretion après quatre jours de siége. Grillon, & Dominique de Vic qui arrivoit de Guienne, y furent blessés. De Vic dangéreusement blessé au gras de la jambe droite, garda longtems le lit ; & sa jambe resta si foible, qu'il ne pouvoit plus servir. Affligé de se voir en cet état, il prit son parti en homme courageux ; & préferant une mort prompte à une vie inutile, il se fit couper la jambe heureusement pour lui & pour l'Etat ; car il a fait depuis une infinité de belles actions, qui ont surpassé de beaucoup les grandes espérances qu'on avoit conçuës de lui. Espernon traita avec beaucoup de rigueur ceux qui avoient défendu ce fort ; peut-être à cause des blessures de ces deux braves Officiers. Quoique les habitans de Seine en se rendant eussent stipulé qu'ils auroient vie & bagues sauves ; cependant le

HENRI III. 1586. Général fit pendre le Miniſtre la Combe, un avocat nommé de Merche, & le capitaine Arnaud ; & lorſqu'il fut maître de Chorges, il traita de même les capitaines Bougaret, & Eugent.

Après la priſe de Seine, on s'approcha du château de la Breole, & après cinq cens ſoixante & quatorze coups de canon tirés contre ce fort, dans le tems qu'on diſpoſoit tout pour l'aſſaut, les aſſiégés demandérent à parlementer, & le lendemain ils capitulérent. On régla qu'ils livreroient leurs drapeaux & leurs arquebuſes, ſeulement pour l'apparence ; (car on étoit convenu ſecretement de les rendre,) & qu'ils auroient la vie ſauve, & la permiſſion d'emporter leurs effets. Enfin le dix-ſept de Novembre, Louis Jean de la Valette, & Bernard ſon frére, paſſérent la Durance, & vinrent ſe joindre devant Chorges. Quoique la place fût inveſtie avec beaucoup de ſoin, cependant deux jours après, le jeune de Charnace envoyé par Leſdiguieres pour ſecourir la place, y entra avec ſix-vingts arquebuſiers, gens d'élite, après avoir forcé les corps-de-garde des aſſiégeans. Eſpernon fit d'abord tirer quelques volées de canon, pour tenter ſi les aſſiégés ne parleroient point de ſe rendre. La tentative n'ayant pas réüſſi, on recommença à battre la place plus vivement, & le 23. de Novembre on tira mille coups de canon qui raſérent un côté du baſtion Sarrazin, & emportérent la pointe de celui de S. Jean. Les aſſiégés de leur côté firent une ſortie ; mais ils tuérent peu de monde. Le froid ayant augmenté conſidérablement, l'attaque ſe rallentit, & il y eut beaucoup de négociations entre les deux partis. Charmont, Buat, & Cadillan étant allés à Embrun où étoit Leſdiguiéres, ſous prétexte d'y voir Briquemaut, on y parla des conditions auſquelles la place pouvoit ſe rendre ; mais cela n'eut aucune ſuite. Peu de tems après Briquemaut ſe rendit au camp d'Eſpernon avec un ſaufconduit, dans le deſſein, diſoit-il, de faire tenir des lettres au duc de Savoie au ſujet de ſon frére, qui étoit priſonnier à Turin ; mais en effet pour régler la capitulation. Elle fut enfin arrêtée par l'entremiſe de Buat, de Bellegarde de Termes oncle maternel d'Eſpernon, & de Tegean qui s'étoient rendus à Embrun dans cette vûë. Les conditions furent : Que les aſſiégés tant ſoldats qu'autres ;

fortiroient avec leurs armes, leur artillerie, leurs chevaux, leurs bagages, & leurs provisions de guerre & de bouche; mais que les méches feroient éteintes & les drapeaux pliés, & que les tambours ne battroient point: Que la place feroit demantelée: Que les maisons particuliéres ne feroient ni brûlées, ni démolies, ni pillées: Que ceux des habitans qui voudroient y rester le pourroient en toute sûreté, & avec la libre possession de leurs biens, en se conformant néanmoins aux édits du Roi.

Dans le même tems Lesdiguieres voulut bien à la priére du maréchal de Monmorenci gouverneur de Languedoc, prolonger la treve qu'il avoit faite avec les habitans du Comtat Venaissin. Monmorenci qui vouloit ménager son credit à Rome, marqua toûjours beaucoup d'attention pour conserver ce païs.

Entrevûë de la Reine-mére & du roi de Navarre.

Cependant le duc d'Espernon revint en hâte à la Cour, où tout étoit en suspens, en attendant ce que produiroit l'entrevûë de la Reine-mére & du roi de Navarre: parce qu'il paroissoit certain que l'année où l'on alloit entrer, il viendroit une armée d'Allemans au secours des Protestans. La Reine se rendit à Poitiers avec un grand équipage. Elle étoit accompagnée de François de Bourbon-Monpensier, de Catherine de Bourbon Abbesse de Soissons, tante du roi de Navarre, de Louis de Gonzague duc de Nevers, de Biron, de Lansac, de Nicolas d'Angennes Seigneur de Rambouillet, & de quelques autres Seigneurs qu'on croyoit ennemis de la Ligue. L'Abbé de Guadagne portoit les paroles de l'un à l'autre parti.

Le roi de Navarre s'étant rendu à Jarnac le onze de Decembre, deux jours après la Reine s'abboucha avec lui à S. Bris près de Cognac en Angoumois. La Conférence commença par des reproches réciproques. La Reine se plaignoit de l'opiniâtreté du roi de Navarre, & de son éloignement pour toutes les voies d'accommodement: Que son obstination dans le parti qu'il avoit pris contre le Roi, avoit mis les Ligueurs en état de forcer le Souverain à entrer dans une guerre funeste à tous ses sujets.

Le roi de Navarre soûtenoit au contraire qu'il n'avoit jamais manqué de fidélité au Roi: Qu'il n'avoit à se reprocher

que sa trop grande patience qui avoit enhardi les conjurés : Que le Roi n'avoit point été forcé d'entrer dans cette guerre, & qu'il ne s'y étoit engagé que parce qu'il avoit suivi de mauvais conseils, & qu'il avoit révoqué les édits de Pacification. Il ne se passa rien autre chose dans les deux premiéres Conférences, où l'on remarqua beaucoup d'aigreur de part & d'autre. Dans la suite la Reine fit entendre au vicomte de Turenne qui venoit souvent lui faire sa cour, qu'elle ne voyoit qu'un moyen de conciliation, qui étoit que le roi de Navarre se fît Catholique, & elle le chargea de le lui proposer. Il y eut à ce sujet une troisiéme entrevûë dans laquelle le roi de Navarre rejetta cette proposition, & montra d'une maniére assez étenduë, que cette démarche seroit désavantageuse au Roi & à l'Etat, & qu'à son égard elle le deshonoreroit pour jamais. Là-dessus la Reine proposa une treve d'un an, pendant laquelle l'exercice de la Religion Protestante demeureroit suspendu : Qu'on assembleroit les Etats, & que de leur avis on prendroit des mesures pour pacifier les troubles du Royaume. Le roi de Navarre répondit qu'il ne pouvoit consentir à cette proposition, ni aucun de ses partisans ; parce qu'une affaire de Religion ne peut & ne doit se traiter que dans un Concile libre & légitimement assemblé : Qu'il l'avoit toûjours demandé, & que c'étoit par là qu'il falloit commencer : Que l'on ne devoit point compter sur les Etats : Que si l'on en jugeoit par ceux de Blois, on ne pouvoit presque pas douter que les Ligueurs ne gagnassent les suffrages des Députés ; & qu'au lieu de prendre des mesures pour la paix, ils ne forçassent le Roi à consentir à toutes leurs volontés : Que si on vouloit assembler un Concile, il étoit prêt de consentir à une treve, pendant laquelle on lui remettroit des lettres du Roi pour envoyer à tous les Lieutenans Généraux des provinces, & leur marquer un lieu d'assemblée, où ils ne manqueroient pas de se rendre : mais qu'il ne vouloit ni ne pouvoit prendre aucun parti sans les consulter. Comme on ne convenoit de rien, François de la Rochefoucaud-Monguion, & Nompar de Caumont sieur de la Force, les déterminérent à faire une tréve jusqu'au six de Janvier.

Rambouillet fut dépêché pour porter au Roi le détail de tout ce qui s'étoit passé dans cette Conférence, & en rapporte

de nouvelles conditions. La Reine alla enſuite à Fontenai, & de-là à Niort, & le roi de Navarre à la Rochelle; & comme les défiances augmentoient de jour en jour entre eux, il n'y eut pas moyen de renoüer l'entrevûë. On dépêcha enfin le vicomte de Turenne à la Reine, qui pour lui donner une grande idée du parti du roi de Navarre & rabaiſſer celui des Guiſes, diſoit qu'ils avoient entiérement perdu dans cette derniére guerre, ce qui leur reſtoit de leur ancienne réputation: Qu'ils n'avoient rien à attendre de l'Eſpagne, dont toutes les forces étoient occupées dans les Païs-bas: Qu'ainſi ils n'avoient plus d'autres reſſources que les conjurations, leur mauvaiſe foi ordinaire, & les revoltes qu'ils exciteroient dans les villes, par quelques ſéditieux de leur parti: Qu'à la verité le roi de Navarre avoit perdu quelques petites places; mais que pour une qu'on lui avoit enlevée, il en avoit pris ou fortifié dix: Qu'au reſte il s'inquiétoit peu de la puiſſance des ennemis du Royaume, & qu'ayant trouvé moyen de rendre inutiles avec fort peu de troupes, les efforts de cinq armées qu'on avoit miſes ſur pied contre lui, il n'y avoit pas d'apparence qu'il dût beaucoup les craindre, lorſqu'il auroit été joint par une armée formidable d'Allemans, qui devoit arriver dans peu.

Alors le duc de Nevers interrompit Turenne, & lui demanda ſi le roi de Navarre étoit tellement engagé avec les princes d'Allemagne, qu'il ne fût plus maître de traiter avec le Roi. Turenne répondit que cette affaire étoit encore entiére, & que ſi le Roi vouloit lui donner ſes ordres, il s'engageroit à faire venir cette armée auxiliaire ſous les auſpices de S. M. & à l'employer contre les ennemis de l'Etat, & les perturbateurs du repos public.

Voilà comment ſe rompit la Conférence ſans avoir produit aucun effet, le Roi ayant rappellé promptement ſa mére ſur des bruits de conſpiration, qui ſe répandirent à l'arrivée de Mayenne à Paris, & dont nous parlerons dans la ſuite.

Le roi de Navarre craignit que la nouvelle de cette conférence ne le rendît ſuſpect à ſes amis en France, ou que du moins elle ne rallentît leur ardeur pour ſes intérêts. Il crut auſſi qu'elle pourroit produire un mauvais effet hors du

Royaume, & que les Allemans déja fort lents de leur naturel, entendant parler de tréve, le feroient encore davantage, & ne se presseroient point de le secourir. Ainsi il fit promptement partir de la Rochelle plusieurs de ses gens, qu'il envoya dans toutes les provinces du Royaume, avec des lettres de confiance, pour expliquer à ses amis ce que c'étoit que cette tréve, & ce qui s'étoit passé entre la Reine & lui, & pour les exhorter à demeurer fermes dans le parti qu'ils avoient pris : Qu'ils pouvoient s'assûrer qu'il ne resoudroit rien que de leur avis, & qu'il ne feroit aucun traité que toutes les provinces, tant en deçà qu'au-delà de la Loire, n'y fussent comprises. Il en envoya d'autres en Allemagne pour presser la marche du secours, & dissiper les bruits de tréve qui couroient parmi les Suisses & dans l'Empire, en montrant que l'entrevûë n'avoit eu aucune suite.

Affaires d'Angleterre.

Histoire de Marie Stuart.

Cette année on découvrit en Angleterre la plus terrible de toutes les conjurations, qui s'y sont tramées en grand nombre : c'étoit contre la reine Elisabeth ; mais la conjuration devint funeste à la reine d'Ecosse sa prisonniére. Cette malheureuse Princesse fut dès son enfance en bute à la fortune. Elle avoit perdu son pére six jours après sa naissance : élevée ensuite avec beaucoup de soin par une mére très-vertueuse, elle fut peu de tems après arrachée d'entre ses bras, & du sein de sa patrie, & transportée dans une terre étrangére pour un grand établissement, qui ne lui fut, pour ainsi dire, que montré. A peine eut-elle épousé François II. roi de France, qu'elle perdit sa mére & le Prince son époux ; & par ce cruel revers, elle se vit plus abandonnée que jamais. A son retour en Ecosse, elle trouva le Royaume agité par des troubles qui se succédoient continuellement. Enfin elle épousa Henri Stuart Darley, qui fut redevable de ce choix à sa jeunesse & à sa beauté. Elle se dégoûta bientôt de ce nouvel époux, par les intrigues, à ce que l'on croit, d'un certain David Riz, que le Roi fit assassiner par quelques Seigneurs de confiance. Mais les caresses ou les menaces de la jeune Reine l'ayant fait repentir de cet assassinat, il permit qu'on informât contre les meurtriers pour venger la mort de David. La vengeance retomba sur lui. Il fut étranglé dans son lit, & les conjurés ayant fait sauter avec de la poudre la

maison où il étoit, son corps fut emporté dans des jardins du voisinage. Après la mort de Darley, Marie épousa Jacque Hepburn comte de Bothwell, qu'on accusoit d'avoir assassiné le Roi, & qui d'ailleurs avoit une autre femme, avec laquelle il fut obligé de faire divorce. Elle voulut en vain se justifier d'un mariage si infame, & en rejetter la faute sur Bothwell, qui avoit eu l'insolence de l'enlever; il s'éleva à cette occasion une sédition terrible qui contraignit Bothwell de s'enfuir aux Orcades (1), d'où il n'est jamais revenu, & qui aboutit pour elle-même à une ignominieuse prison. Elle trouva moyen de se sauver; mais la défaite de ses troupes & la fuite de Bothwell, l'obligérent à chercher un asyle en Angleterre. Elisabeth fut d'abord sensible aux malheurs de cette Princesse qui étoit sa parente: & cet exemple lui faisant craindre pour elle-même, elle parut prendre son parti contre les rebelles d'Ecosse, qui accusoient leur Reine de parricide. Peu de tems après on découvrit à Londre la conjuration du duc de Norfolck; ce qui obligea la reine d'Angleterre naturellement soupçonneuse, à resserrer les liens de Marie. Depuis, c'étoit de jour en jour de nouveaux complots pour la mettre en liberté; & l'audace des conjurés allant toûjours en augmentant, on conspira enfin contre la vie d'Elisabeth; mais hors de l'Angleterre & loin du péril. Les amis & les parens de Marie, tant en Italie qu'en France, avoient formé le dessein de faire assassiner Elisabeth; de mettre la couronne d'Angleterre sur la tête de Marie, & de rétablir la Religion Catholique dans ce Royaume. Toutes les conjurations précédentes étoient demeurées impunies par rapport à la reine d'Ecosse: mais autant que la punition avoit été lente, autant fut-elle terrible en cette occasion.

HENRI III. 1586.

Après le supplice de Guillaume Parry, Antoine Babington jeune homme de très-bonne maison, bien fait & plein d'esprit, entreprit à l'instigation des premiers boutefeux, de faire réüssir l'attentat que Parry n'avoit pû exécuter. Après qu'il auroit assassiné Elisabeth, le plan étoit de tirer Marie de prison, de la mettre aussitôt à la tête d'une armée de Catholiques qu'on avoit levée secretement dans les provinces Occidentales du Royaume, & de l'y proclamer Reine

(1) Isles au Couchant de l'Ecosse, on en compte trente-deux.

HENRI III. 1586.

d'Angleterre. Et afin que rien ne pût troubler la cérémonie de son Sacre, il devoit se trouver sur nos côtes des troupes Françoises & Espagnoles, prêtes à passer en Angleterre. Tout ce complot s'étoit tramé chez Mendoze Ambassadeur d'Espagne à Londre : on dit même que Marie lui avoit écrit à ce sujet ; & qu'afin de lui donner plus d'ardeur pour l'exécution, elle lui avoit fait entendre que si son fils, aujourdhui roi d'Ecosse, ne vouloit pas se faire Catholique, comme elle n'osoit l'espérer, le droit aux deux Royaumes se trouvant par là réüni sur sa tête, elle feroit son Testament en faveur de Philippe, cet unique & puissant protecteur de la Foi catholique, & lui céderoit toutes ses prétentions. Paget, de la premiére Noblesse d'Angleterre, & fugitif pour la Religion, fut envoyé à ce dessein en Espagne, & Charle son frére agissoit en France par le moyen des Guises.

Ces mesures prises, un Jesuite nommé Ballard, passa de France en Angleterre, & pressa vivement Babington, qui tardoit trop à son gré. Cette entreprise, lui disoit-il, non seulement est juste & sainte ; mais elle vous sera très-avantageuse & très-honorable, si elle peut réüssir. Quoi de plus raisonnable & de plus meritoire, que de sauver au péril de sa vie, sa Religion, sans laquelle la vie n'est rien, & de tirer sa patrie de l'esclavage. Elisabeth a été séparée de la Communion des fidéles par le successeur de S. Pierre : depuis ce tems-là son régne n'est plus légitime ; c'est un pouvoir qu'elle usurpe contre les loix ; c'est une tyrannie détestable qu'elle exerce contre les adorateurs du vrai Dieu ; lui ôter la vie, c'est comme si vous l'ôtiez à un profane, à un payen, à un homme maudit de Dieu. Vous ne pécherez en cela, ni contre Dieu, ni contre les hommes. Vous vous en assûrerez au contraire une couronne immortelle, & si vous survivez à l'action, vous pouvez compter sur une récompense éclatante.

Le Jesuite ayant fait entendre à Babington que cette récompense avoit pour objet la reine d'Ecosse même, & qu'il l'épouseroit après avoir fait périr Elisabeth ; ce fut un puissant éguillon, quelque zele qu'il eût déja, pour le pousser à ce crime. Le jeune ambitieux fit part de son dessein à Salisbury, à Sauvage qui avoit servi dans l'armée du prince de

Parme,

Parme, à Tickburn, à Tilney, à un autre Babington de la même maiſon que lui, & à un Juriſconſulte Hollandois, nommé Barnwelt (1), tous ſes amis & ſes confidens. Quand tout fut diſpoſé au dedans & au dehors, il donna jour aux conjurés pour le vingt-quatre d'Août, fête de S. Barthelemi, jour mémorable par le maſſacre de Paris arrivé quatorze ans auparavant, & qu'ils choiſirent par cette raiſon. Mais leur complot fut découvert. On arrêta Babington, Ballard, ceux que je viens de nommer, & pluſieurs autres de leurs complices. On les interrogea ſéparément; on les confronta enſuite; & convaincus par leurs lettres qu'on avoit interceptées, ils convinrent tous que Marie avoit connoiſſance de la conjuration; & que c'étoit pour ſes intérêts qu'on avoit formé le deſſein de faire périr Eliſabeth. On les conduiſit par ordre de cette Princeſſe, au château de Foteringhey, où la reine d'Ecoſſe étoit priſonniére. Le Parlement nomma pour inſtruire le procès, trente-ſix Commiſſaires, avec quarante-ſept autres choiſis entre les Conſeillers de la Reine, parmi leſquels il ſe trouva des Catholiques. Après les recuſations des Juges de ce Tribunal comme incompétent, & les autres exceptions ordinaires, Marie fut amenée dans la cour du château. On la fit aſſeoir ſur un ſiége élevé qu'on lui avoit préparé, & le Chancelier lui expliqua le ſujet de la commiſſion. Il lui dit que la reine d'Angleterre avoit par bonté & par prudence diſſimulé juſqu'alors bien des choſes; mais qu'elle ne pouvoit les tolérer davantage, ſans s'attirer le reproche de porter en vain l'épée que Dieu lui avoit miſe entre les mains: Qu'elle ne prétendoit pas s'en ſervir pour ſes propres intérêts: Qu'elle n'avoit d'autre but que d'aſſûrer la Religion & la tranquillité publique; devoir que les Souverains ne peuvent jamais négliger ſans crime.

HENRI III. 1586.

Marie commença par répondre avec un air d'indignation, qu'elle étoit née Reine; qu'elle ne dépendoit d'aucune Puiſſance ſur la terre; & qu'elle ne devoit compte de ſa conduite qu'à Dieu ſeul. Puis elle demanda acte de cette proteſtation ſolemnelle, & que ſa comparution ne pût jamais préjudicier ni à elle, ni aux Rois & Princes ſes alliés, ni au Roi ſon fils.

(1) Ce Juriſconſulte étoit d'une bonne famille d'Irlande, & non Hollandois, ſelon Camden.

HENRI III. 1586.

Elle répondit enſuite aux accuſations intentées contre elle. Lorſqu'on lui eut montré les lettres de Trockmorton, de François Inglefeld, du baron de Paget, & de ſon frére, elle fit pluſieurs objections ſur ce chef; & après avoir prié Dieu de la punir ſi elle ne diſoit pas la verité, elle aſſûra fermement qu'elle n'avoit jamais fait aucun complot contre la vie de la reine d'Angleterre ſa chére ſœur: Qu'elle avoit fait & écrit beaucoup de choſes pour tâcher de recouvrer ſa liberté, & pour délivrer les Catholiques de l'oppreſſion; qu'elle y travailloit encore, & qu'elle répandroit volontiers ſon ſang pour y parvenir. En prononçant ces mots, elle verſoit un torrent de larmes. Alors Guillaume Cecill Grand-Tréſorier d'Angleterre, lui montra des écrits ſignés de Jacque Nau Pariſien, & de Gilbert Curle ſes ſécrétaires, qu'elle ne déſavoüa pas. Mais lorſqu'on lui préſenta des lettres de Babington, elle nia fortement qu'elle le connût. Quand on vint enſuite à parler du comte d'Arondell fils du duc de Norfolck, qui avoit été condamné à mort, & exécuté quatorze ans auparavant, ſes larmes recommencérent à couler en abondance; & elle dit en jettant de grands cris, qu'elle plaignoit le ſort de cette illuſtre famille, qui s'étoit attiré tant de malheurs par ſon attachement pour elle.

Le lendemain on continua la procédure, & la Reine proteſta de nouveau, que dans tout ce qu'elle avoit fait, elle n'avoit eu d'autre but que la liberté des Catholiques, & qu'elle avoit toûjours été plus diſpoſée à ſuivre l'exemple d'Eſther, que celui de Judith; c'eſt-à-dire, qu'elle avoit mieux aimé prier pour le peuple, que d'ôter la vie à un Magiſtrat: Qu'elle avoit même offert de donner en ôtage le roi ſon fils & les enfans du duc de Guiſe, pour obtenir la liberté; & qu'elle avoit promis de faire tous ſes efforts pour appaiſer les troubles du Royaume. Cecill répondit qu'il étoit vrai qu'elle avoit fait ces offres, & que la reine d'Angleterre étoit fort de cet avis; mais que les Etats d'Ecoſſe n'avoient pas voulu conſentir que leur Roi fût conduit en Angleterre.

Cette diſcution fut entremêlée d'altercations & de larmes. Marie prit même en particulier quelques-uns des Commiſſaires & des Conſeillers qui inſtruiſoient l'affaire, pour tâcher de les gagner. Lorſqu'on eut dreſſé le procès verbal de tout

ce qui s'étoit paſſé, l'aſſemblée ſe ſépara, & les Commiſſaires retournérent à Londres. Après qu'ils eurent fait leur rapport, le procès fut examiné au Parlement, & les Députés du Clergé, de la Nobleſſe, & du Peuple, au nombre de quatre cens, après une mûre & longue délibération, déclarérent Marie criminelle de leze-Majeſté, la condamnérent à mort, & ſuppliérent la Reine de confirmer la ſentence, & d'ordonner qu'elle fût publiée & exécutée, pour ſon propre ſalut & pour celui du Royaume: Qu'il ne falloit point compter ſur le repentir de Marie; que tant qu'elle vivroit, elle donneroit ſans ceſſe occaſion à de nouvelles conſpirations: Que les conjurés ſeroient plus hardis à les entreprendre: Qu'au reſte c'étoit une compaſſion cruelle que de pardonner toûjours à une perſonne qui avoit tant de fois merité la mort.

Condamnation de la reine d'Ecoſſe.

La Reine ne leur ayant rien répondu pour lors, ils retournérent une ſeconde fois, & ſe mettant à ſes genoux, ils la priérent inſtamment de ſonger à ſon ſalut & à celui de ſes peuples, & de ne pas expoſer ſa perſonne & ſon Royaume à une perte certaine, en différant plus longtems l'exécution d'une ſentence ſi juſte.

Eliſabeth ſentoit bien le péril où elle étoit; mais l'idée ſeule du ſupplice d'une Reine ſa proche parente, lui inſpiroit de l'horreur. Ainſi dans l'incertitude du parti qu'elle devoit prendre, & cherchant à gagner du tems, elle envoya des Ambaſſadeurs aux Princes ſes alliés, ſur-tout en France & en Ecoſſe, pour les inſtruire de ce qui s'étoit paſſé. Le roi d'Ecoſſe lui envoya Melwin, & Henri III. Pompone de Bellievre. L'Ambaſſadeur François ayant eu audience d'Eliſabeth, lui parla en ces termes.

Harangue de Bellievre pour la reine d'Ecoſſe.

» Si la reine d'Ecoſſe a été aſſez malheureuſe pour entrer » dans les conjurations que quelques-uns de vos ſujets ont » tramées contre V. M. plus ſon accuſateur merite d'être re» gardé comme un citoyen fidéle & zelé pour la tranquillité » de ſa patrie, plus la condition de cette Reine eſt triſte & » déplorable. Cependant j'eſpere de la bonté & de la clé» mence de V. M. qu'elle voudra bien écouter en ſa faveur » ce que j'ai à lui repréſenter de la part du roi de France ſon » allié & mon maître. Je vous dirai en premier lieu que le » Roi T. C. ne déteſte pas moins que vous les complots des

HENRI III. 1586.

» scélérats qui ont conspiré contre V. M. & qu'il en regarde
» les auteurs comme ses ennemis, parce qu'il est touché de
» vos malheurs comme des siens propres. Il se réjoüit donc
» avec vous de ce que par votre prudence vous avez sçu
» renverser les projets de ces hommes détestables, pourvoir
» à la sûreté publique, & assûrer la tranquillité du Royau-
» me. Mais pour affermir encore davantage cette heureuse
» disposition, il est nécessaire que vous agissiez avec toute
» l'équité, la modération, & la clémence qu'on attend de
» votre sagesse ordinaire. Je ne parlerai point à V. M. du cri-
» me qu'on impute à la reine d'Ecosse, je ne sçai rien sur cet
» article; mais je ne sçaurois imaginer quelles formalités on
» pourroit suivre dans une affaire de cette nature. Dans un
» jugement il faut toûjours trois sortes de personnes, un ac-
» cusateur, un accusé, & un juge. Je ne révoque point en
» doute que votre Procureur Général n'ait le droit de citer,
» d'accuser, & de déclarer coupables tous ceux qui sont soû-
» mis à votre Jurisdiction. Mais je ne puis croire que V. M.
» mette dans ce rang les autres Princes, comme s'ils dépen-
» doient d'elle, & sur-tout la reine d'Ecosse, veuve d'un roi
» de France, belle-sœur du Roi régnant votre frére, & vo-
» tre parente très-proche. Sur ce fondement j'ose avancer
» que vous n'approuverez jamais un jugement rendu plûtôt
» contre la Majesté royale, que contre la reine d'Ecosse en
» particulier. Quelque différence qu'il y ait entre les Rois,
» eu égard à leur puissance & à leurs forces, ils sont tous
» égaux en un point, en ce qu'ils n'ont aucun droit les uns
» sur les autres; qu'ils ne reconnoissent personne au-dessus
» d'eux, & qu'ils se traitent réciproquement de freres. Que
» peut donc ordonner contre eux un simple particulier, un
» sujet d'un autre Prince, aussi éloigné de la Majesté royale
» que la terre l'est du ciel? Les Rois ne sont justiciables que
» de Dieu; ce sont ses oints; il ne veut pas qu'on leur touche.
» Ce droit, suivant un hymne de Callimaque, n'appartient
» qu'à Jupiter le plus grand des Dieux: les Divinités infé-
» rieures ont d'autres fonctions qui leur sont propres; mais
» il n'y a que Jupiter qui juge les Rois. Si des séditieux qui
» ne cherchent qu'à exciter des troubles, & à renverser les
» Etats, s'attribuoient une prérogative que Dieu s'est

» reſervée, il n'y auroit rien d'étonnant; mais que des Con» ſeillers auſſi ſages que ceux de V. M. & qui doivent être » pleins de zele pour ſoûtenir les priviléges de la dignité » Royale, puiſſent prétendre un pareil droit, c'eſt ce que je » ne ſçaurois comprendre. Ils peuvent bien vous inſtruire de » ce que la reine d'Ecoſſe a fait contre vous; mais vous por» ter à la faire punir ſuivant vos loix, c'eſt, de leur part, vio» ler les droits auguſtes de la Royauté.

» Si quelqu'un, replique-t-on, commet un crime ſur le » territoire d'autrui, on eſt en droit de le punir ſans avoir » égard à ſa dignité, ni à ſes priviléges; & ce droit eſt im» preſcriptible. Mais il me ſemble que je vois briller ſur le » viſage de V. M. des rayons d'équité & de clémence, qui » me font croire qu'elle eſt incapable de ſoüiller par une dé» marche imprudente, & par une ſévérité outrée, tant de » vertus éclatantes dont la memoire vivra éternellement » dans l'Hiſtoire. Non, la poſtérité ne dira jamais que ſous » le régne d'une Héroïne comme Eliſabeth, la Majeſté des » Rois, qui n'a rien d'égal ſur la terre, ait été par un juge» ment ſolemnel de cette grande Reine, abbaiſſée à la con» dition des particuliers. Ce ſeroit une choſe inoüie, mon» ſtrueuſe, d'un exemple pernicieux; & je ſoûtiens qu'une » Princeſſe auſſi ſage & auſſi équitable que V. M. ne peut » s'empêcher de la condamner. Platon dit que la nature des » hommes ordinaires eſt compoſée de fer & de plomb; mais » que celle des Rois eſt d'or. Seroit-il poſſible que nous qui » ſommes nés ſous l'empire des Rois, qui avons paſſé toute » notre vie ſous leurs loix, vouluſſions leur diſputer une pré» rogative que ces anciens Sages nés dans des Républiques » libres & ennemies de la Royauté, leur ont attribuée d'une » maniére ſi claire & ſi préciſe? Il ſuffit de répondre à l'ob» jection de vos Conſeillers, que cette loi qu'ils alléguent » regarde les hommes ordinaires, & non les Rois que Dieu a » placés au-deſſus de tous les autres.

» J'ajoûterai à ces raiſons, & j'eſpere que V. M. le trou» vera bon, que la reine d'Ecoſſe eſt ſa parente fort proche, » & ſon alliée; qu'elle n'eſt venuë d'abord en Angleterre, » que dans la confiance d'y trouver un aſyle contre ſes enne» mis. Elle y eſt donc venuë en qualité de ſuppliante, & de

HENRI III. 1586.

» personne qui demande l'hospitalité, titres respectables; » qui la mettent, pour ainsi dire, sous la protection de Dieu-» même, & qui ne permettent à son égard d'autres traite-» mens, que de la renvoyer dans ses Etats, & de lui refuser » les secours & l'asyle qu'elle demande. Homere dit que les » supplians & les hôtes sont les envoyés de Jupiter; & dans » un autre Poëte excellent, Priam dit à Pirrhus: *Achille » respecta en moi le suppliant, il n'osa violer de si saintes loix, » & me permit de retourner dans mes Etats.*

* Virgil. l. 2. Æneid.

» Un moineau poursuivi par un oiseau de proie, se sauva » un jour, à ce qu'on dit, dans les bras de Xenocrate. Ce » Philosophe ne se contenta pas de le sauver des griffes de » son ennemi, il en prit grand soin pendant quelque tems, » & le mit ensuite en liberté, en disant: Ce seroit un crime » horrible que de faire du mal à un suppliant.

» Toute la Chrétienté parle avec éloge de la bonté dont » V. M. a usé jusqu'ici envers ses ennemis; & l'on sçait que » c'est par la clémence, plûtôt que par ses forces, quelque » grandes qu'elles soient, qu'elle a triomphé de leur malice » & de leurs complots. J'ai peine à croire que la reine d'E-» cosse soit entrée dans les projets des conjurés; mais si le » désespoir causé par l'ennui d'une prison de dix-neuf ans, » lui avoit fait prendre quelque part à leurs complots; V. M. » pour sa gloire, doit se comporter de maniére qu'on puisse » dire qu'elle a plûtôt suivi les mouvemens de sa bonté, » que le ressentiment de la faute qu'on a commise à son égard. » Alexandre à qui on a donné, à juste titre, le surnom de » Grand, ayant trouvé beaucoup de Grecs dans le camp des » Perses, sur lesquels il venoit de remporter une victoire com-» plette, punit rigoureusement les Atheniens & les Thessa-» liens qu'il avoit toute sa vie comblés de faveurs; mais pour » les Thebains dont il avoit ruiné la ville, & à qui il avoit » ôté les biens & la vie même autant qu'il avoit pû, il ne leur » fit aucun mal. Et ce fut par un motif semblable d'équité, » que Totila dissimula le crime qu'on reprochoit à Antistie » sœur de Symmaque, & femme de Boece. On l'accusoit » d'avoir renversé les statuës de Theodoric, qui avoit fait » mourir cruellement son mari & son frére. Totila crut que » que cette action étoit pardonnable à une douleur aussi juste

» que la ſienne. C'eſt par ce même principe qu'il faudroit » uſer de clémence envers la reine d'Ecoſſe, quand elle ſe- » roit au rang des particuliers. Sa faute doit être imputée à » ſon déſeſpoir, ſur-tout par V. M. qui doit ſouvent ſe rap- » peller ce ſentiment de Didon: *Mes propres malheurs m'ont* » *appris à cômpatir aux malheurs d'autrui.* Virgile l. 3.

» Rien n'eſt plus recommandé aux Iſraëlites que de prati- » quer l'hoſpitalité, & d'avoir pitié des étrangers, parce » qu'ils avoient été eux-mêmes étrangers en Egypte: & c'eſt » un ſentiment commun parmi les Theologiens, que tous les » maux qu'attire néceſſairement la guerre, doivent être im- » putés à ceux qui en ſont les auteurs. Dieu vous a fait naître » Reines l'une & l'autre; quelle eſt celle qui a commencé à » offenſer l'autre? Chacun aura la liberté d'en juger ſuivant » ſes lumiéres & ſon équité. Nous avons vû de notre tems » beaucoup de priſonniers de guerre, qui ont mis tout en œu- » vre pour recouvrer leur liberté, même en ruinant les lieux » où ils étoient arrêtés, en faiſant périr ceux qui les gar- » doient; & on ne s'eſt point aviſé de les punir, parce qu'on » ne le pouvoit ſans violer le droit des gens & le droit natu- » rel. Je ne vois pas que la condition de la reine d'Ecoſſe ſoit » moins favorable, que celle d'un priſonnier de guerre. A l'é- » gard du ſupplice de Conradin dernier Prince de la maiſon » de Suabe, que Charle d'Anjou frére de S. Louis fit mou- » rir, ſous prétexte qu'il avoit attenté à ſa vie, qu'il avoit » troublé la paix de l'Egliſe, & qu'il avoit uſurpé le nom de » Roi, je ne crois pas que V. M. doive écouter ceux qui lui » propoſent un tel exemple. Il eſt conſtant par toute la ſuite » de l'Hiſtoire que le parti que prit Charle d'Anjou, a été » condamné dans tous les tems; & que les François qui étoient » avec lui, déteſtérent ſa cruauté, juſqu'au Comte de Flan- » dre qui avoit épouſé ſa fille *, & qui, à ce qu'on aſſûre, le » tua de ſa propre main pour venger la mort injuſte de Con- » radin. En effet on reprocha à Charle qu'il étoit plus cruel » que Neron, & que les Sarraſins mêmes, ces peuples bar- » bares & ennemis du nom Chrétien: car S. Louis & Charle » lui-même, étant tombés entre leurs mains quelque tems » auparavant, non ſeulement ils n'exercérent contre eux » aucune rigueur; mais ils les traitérent avec beaucoup de

* Blanche.

HENRI III. 1586.

» respect, & leur rendirent la liberté à des conditions très » équitables. Qu'on cesse donc de vous proposer pour exem» ple un jugement si détestable, qui a fait périr son auteur, » & qui a été funeste dans le royaume de Naple à tous les rois » de la maison d'Anjou. Mais quand on voudroit s'autoriser » de cet exemple, je soûtiens que la sentence renduë contre » Conradin, étoit beaucoup plus juste que le jugement porté » contre Marie ; car elle n'a point troublé la paix de l'Eglise: » & quand les autres griefs reprochés à Conradin, tombe» roient sur elle avec quelque fondement, il est constant que » dans tout ce qu'elle a fait, elle n'a eu pour but que de sau» ver sa vie & recouvrer sa liberté ; ce qu'on ne peut pas dire » de Conradin. Ce Prince étoit libre, & par conséquent » coupable, en supposant la réalité de ce qu'on lui imputoit. » L'un est entré en Italie pour ôter la vie & la couronne à » Charle d'Anjou : Marie n'est point venuë en Angleterre » comme ennemie ; elle y est entrée en qualité de suppliante, » pour demander l'hospitalité, & chercher un asyle con» tre ses persécuteurs. Elle esperoit, comme vous lui étiez » étroitement unie par le sang, que si les affaires de votre » Royaume le permettoient, vous voudriez bien lui donner » du secours pour remonter sur le trône dont on l'avoit chas» sée ; & que si vous n'étiez pas en état de l'aider, vous lui » donneriez moyen de passer en France, pour aller se jetter » entre les bras de Charle IX, son beau-frére.

» Mais voici la grande objection des ennemis jurés de cet» te malheureuse Princesse : *Si Marie vit, il faut qu'Elisabeth » périsse : dans l'état où sont les choses, la reine d'Angleterre ne » peut se sauver que par la mort de la reine d'Ecosse.* Ceux qui » parlent ainsi devroient penser que ce qui est arrivé autre» fois peut encore arriver aujourd'hui ; que les projets des » hommes ne réüssissent pas toûjours, & que c'est la Provi» dence qui régle les événemens. En voici un exemple tiré » de l'Ecriture, que V. M. a continuellement entre les mains. » David, que Dieu avoit choisi pour Roi de son peuple, & » que Samuel avoit sacré, ayant en son pouvoir Saül son en» nemi, qui avoit juré sa perte, se contenta de couper un mor» ceau de son habit ; & ses amis le pressant d'ôter la vie à cet » ennemi irréconciliable, que Dieu livroit entre ses mains ;

Dieu

» Dieu me préſerve, leur dit David, de porter ma main ſur » l'Oint du Seigneur. Un Amalecite lui étant venu dire de- » puis, qu'il avoit tué Saül, David pour récompenſe le fit tuer » lui-même, & donna mille imprécations à la montagne de » Gelboë, où ce Roi malheureux avoit été tué. Loin donc » ces diſcours de ſang que les ennemis de Marie repetent ſans » ceſſe : *La vie de Conradin étoit la mort de Charle : la mort » de Conradin fut le ſalut du Prince François.* Quoi de plus » injurieux à la bonté de V. M. que de pareils diſcours ? » Abandonnons, comme David, notre vie & nos biens à la » divine Providence ; elle ne permettra pas qu'il tombe un » cheveu de notre tête. Souvent quand on veut éviter un » péril, on ſe jette dans un plus grand. Si quelqu'un vous dé- » clare la guerre, ce ne ſera pas pour délivrer la reine d'E- » coſſe ; mais pour rétablir l'ancienne Religion. En ôtant la » vie à cette Reine, vous n'ôterez pas la cauſe de cette guerre ; » on vous la fera au contraire avec d'autant plus d'animoſité » & de fureur, qu'on aura le ſpécieux prétexte de venger la » mort d'une Princeſſe ſouveraine, ſacrée légitimement, con- » ſacrée dans l'Egliſe de Dieu, & condamnée au dernier » ſupplice par une ſentence, dont les exemples très-extraor- » dinaires ont été abhorrés de tous les ſiécles. Ainſi V. M. » doit craindre qu'en précipitant cette exécution, elle n'ac- » célére le mal qu'elle voudroit arrêter : & je crois que le » moyen le plus ſûr pour le retarder, ſeroit de laiſſer vivre » la reine d'Ecoſſe : car ceux qui demandent ſon ſang avec » tant de vivacité, devroient ſe ſouvenir du parti plein de » ſageſſe que vous prîtes dès le commencement, & qui vous » a ſi bien réüſſi juſqu'ici ; c'étoit de tenir Marie priſonniére, » & de faire ſervir ſon corps comme d'un bouclier pour cou- » vrir le vôtre. Si ce bouclier tombe, il eſt à craindre que vo- » tre corps ne demeure découvert, & ne ſoit expoſé aux » coups de vos ennemis. Vous pouvez encore regarder le » ſien, comme une pierre que vous tenez toute prête à lancer ; » tant que vous l'aurez dans la main, votre ennemi en crain- » dra le coup : ſi une fois vous la lancez, vous n'aurez plus, » ni de quoi l'effrayer, ni de quoi le frapper. Il ſe ſervira de » cette pierre contre vous. Sa colére alors & ſon courage » étant animés par l'injure atroce que vous meditez de lui

HENRI III. 1586.

HENRI III. 1586. » faire, il en pourſuivra la vengeance avec fureur, & engagera dans ſa querelle pluſieurs Princes, qui regardent la » cauſe de Marie, comme la cauſe commune des Souverains.

» Je ne puis m'empêcher de blâmer ceux qui dans les af- » faires de la vie ſéparent l'utile de l'honnête ; je les déteſte » avec Ciceron. Regulus ſçavoit les tourmens qu'on lui pré- » paroit s'il retournoit à Carthage : il lui étoit donc utile de » reſter à Rome ; mais parce qu'il n'étoit pas honnête de » manquer à ſa parole, il aima mieux s'expoſer à un péril, » ou plûtôt à une mort certaine, que de violer la foi qu'il » avoit donnée. Elius Verus ayant été averti qu'on en vouloit » à ſa vie, fit mourir quantité de perſonnes ſur des ſoupçons » fort legers ; mais qu'en arriva-t-il ? Ce ſoin de conſerver ſa » vie aux dépens de la juſtice & de l'honneur, lui attira la » haine de tous les Ordres, & ne fit qu'avancer le coup » qu'il vouloit éviter. V. M. a tenu juſqu'ici une route toute » contraire : vous avez traité avec bonté cette Reine ſup- » pliante, qui eſt votre ſœur, votre parente, & votre alliée ; » vous lui avez donné l'hoſpitalité ; vous lui avez ſauvé la » vie : où eſt donc la prudence de ceux qui vous conſeillent » aujourd'hui de la faire périr ? D'où peut venir ce change- » ment ſubit qui va renverſer un parti pris avec tant de ſa- » geſſe ? Changement au reſte, qui ne manque jamais d'être » pernicieux dans un Etat bien réglé.

» Mais, dit-on, tant que Marie reſpirera, l'obéïſſance & » la fidélité de vos ſujets, qui ont les yeux ſur elle, diminuera » de jour en jour. Quel ſecours ont-ils donc à attendre d'une » priſonniére ? On a ſouvent entendu dire au premier Mi- » niſtre d'un Roi très-puiſſant, qui doit vous être ſuſpect » pour bien des raiſons, que les affaires de ſon maître en » iroient beaucoup mieux, ſi la reine d'Ecoſſe étoit morte ; » parce qu'alors ces Anglois qui ſe tournent aujourd'hui de » ſon côté, ſe jetteroient ouvertement entre les bras de ce » Prince. Mais ce parti qu'on vous conſeille eſt-il au moins » utile ? C'eſt à V. M. à en juger. Qu'elle faſſe reflexion com- » bien elle va offenſer de Princes & de Rois, parens, amis, » ou alliés de la reine d'Ecoſſe, qui ne manqueront pas de » s'intéreſſer à ſon malheur. Examinez leur puiſſance, leurs » troupes, leurs vûës. Quoique Dieu vous ait donné des

» forces & des richesses considérables, avec un esprit capable » de les mettre en œuvre ; cependant j'oserai vous dire qu'il » y auroit de l'imprudence à tenter la fortune, & à vous » mettre en danger de détruire par des conseils violens cet- » te longue félicité que vous avez sçû cimenter par votre sa- » gesse & votre modération. Pensez-y, grande Reine, le Roi » T. C. vous en prie ; il vous le demande avec instance, par » l'amitié fraternelle qu'il a pour vous. Son objet unique est » de travailler en même tems pour le salut de la reine d'E- » cosse dont il ne peut négliger les intérêts sans se déshono- » rer ; pour le salut & la dignité de V. M. & pour la tran- » quillité des Catholiques qui sont soûmis à vos loix. Ceux » qui pensent autrement, & qui vous donnent des conseils » si contraires à la clémence, ne doivent pas être écoutés, » quoiqu'il y ait quelque apparence d'utilité dans le parti » qu'ils proposent; il est certainement dangereux, & d'ailleurs » contraire à l'honnêteté, qui doit toûjours être le premier » objet des conseils des Princes. C'est sur ce principe, que je » ne crains point de fatiguer V. M. en lui rapportant quel- » ques exemples de cette modération si convenable à son na- » turel, & si digne de sa bonté royale. Marc Antoine ayant » découvert la conjuration de Brutus & Cassius, fit exécuter » dans la premiére chaleur quelques-uns de leurs complices ; » mais il arrêta sur le champ cette sévérité : quoiqu'au fond » ces exécutions fussent justes, elles avoient pourtant quel- » que chose d'odieux, & elles étoient capables d'aigrir les » esprits, & de les porter à de grandes extrémités. Le Roi » T. C. vous donne aujourdhui le même conseil que vous lui » avez souvent donné par vos Ambassadeurs & par vos let- » tres, dans l'affaire des Protestans de France. Usez de mo- » dération, & gardez-vous de porter des malheureux au dés- » espoir, par une sévérité outrée, & en ne leur laissant au- » cune espérance de grace. Mais le plus frappant & le plus » mémorable exemple que j'aye à proposer à V. M. c'est ce- » lui de l'Impératrice Livie. Lorsqu'on eut découvert la con- » juration de Cinna & de Pompée, Auguste passa la nuit dans » de grandes inquiétudes. Le présent & l'avenir l'inquié- » toient également : il voyoit que la rigueur des supplices » n'empêchoit point qu'il ne se formât tous les jours de

HENRI III. 1586.

» nouvelles conſpirations. Dans cette agitation, Livie lui » conſeilla de changer de conduite ; de ne plus faire mourir » les conjurés ; & d'eſſayer de les gagner par la douceur, plûtôt que de les exterminer par des tourmens, qui ne ſervoient qu'à aliéner les eſprits de ceux qui n'y avoient pas » trempé ; que d'ailleurs on ſe perſuadoit toûjours qu'il y » avoit dans ces ſortes du punitions, plus de vengeance, que » d'équité : Que ce n'étoit pas aſſez pour un bon Prince de ne » pas faire d'injuſtices ; qu'il ne falloit pas même qu'il en pût » être ſoupçonné : Qu'un Souverain doit ſçavoir que c'eſt à » des hommes & non à des bêtes, qu'il commande ; & qu'il » n'y a qu'un moyen de gagner leurs cœurs, qui eſt de combler ſes amis de bienfaits, & de pardonner à ſes ennemis. » Un coupable à qui on a fait grace, ſe repent ordinairement » de ſa faute, il craint d'offenſer une ſeconde fois celui à qui » il doit la vie, & il s'attache à mériter ſes bienfaits. C'eſt » une opinion fort commune, lui diſoit-elle, qu'un particulier doit pourſuivre la vengeance d'une injure qu'il a reçûë, » de peur qu'on ne le mépriſe ; mais un Empereur ne doit » venger que les injures publiques : pour celles qui ne regardent que ſa perſonne, il faut qu'il les oublie. On ſçait bien » qu'il a aſſez de force pour tirer vengeance des inſultes paſſées, & pour prévenir celles qu'on pourroit lui faire. Ainſi » ſa bonté ne peut jamais, ni l'expoſer au mépris, ni le mettre en peril. Et il eſt plus glorieux & plus avantageux même à un Prince d'être aimé, que d'être craint. Voilà les raiſons dont ſe ſervit Livie, cette épouſe ſi ſage & ſi tendre, » pour engager Auguſte à changer de conduite. Depuis, cet » Empereur ſe contenta de faire quelque réprimende à ceux » qui conjuroient contre lui ; mais il ne leur ôta plus ni la » liberté ni leurs charges. Il ne ſe borna pas même à pardonner à Cinna, le chef de la derniére conjuration, il le fit » Conſul.

» Le Roi T. C. ne doute pas que vous n'aimiez mieux ſuivre l'exemple & le conſeil de Livie, que les avis violens & » ſanguinaires des ennemis de la reine d'Ecoſſe. Si vous le » faites, comme je l'eſpere, & comme je vous en ſupplie au » nom du Roi mon maître, vous obligerez infiniment un » grand Prince, qui vous devant déja tout ce qu'on doit aux

» perſonnes qu'on aime le plus, ſeroit ravi de vous être encore redevable de ce bienfait. Je vous le demande au nom de la Reine-mére qui vous ſollicite pour ſa belle-fille ; au nom de notre auguſte Reine femme du Roi, qui eſt parente très-proche de la reine d'Ecoſſe ; en un mot, au nom de toute la nation Françoiſe, qui ayant honoré autrefois Marie comme ſa Reine, doit s'intéreſſer, & s'intéreſſe en effet à ſon ſalut : elle vous aura une obligation infinie, ſi cette Princeſſe trouve en vous, au lieu du ſupplice dont ſes ennemis la menacent, la miſéricorde & la grace que je vous demande pour elle. « HENRI III. 1586.

Bellievre ayant fini ſa harangue, Eliſabeth lui répondit en peu de mots ; & oppoſa aux exemples qu'il avoit allegués, des exemples contraires qui cauſérent quelque altercation. Nos Ambaſſadeurs propoſérent enſuite quelques moyens de mettre la reine d'Ecoſſe en liberté, ſans qu'il y eût rien à craindre pour Eliſabeth, comme la garantie du Roi, les enfans du duc de Guiſe pour ôtages, & pluſieurs autres expédiens. A tout cela Eliſabeth répondit par un ſeul mot. » Que me ſerviront toutes ces garanties, leur dit-elle, lorſqu'on m'aura aſſaſſinée ? Avec de ſemblables engagemens je laiſſerois vieillir Marie dans les fers juſqu'à ſa mort, mon Conſeil ne verroit pas encore de ſûreté pour moi, ni pour l'Etat. «

Bellievre prit enfin ſon audience de congé ; & la derniére réponſe d'Eliſabeth, fut qu'elle étoit réſoluë de faire tout ce qui ſeroit néceſſaire pour mettre ſa vie en ſûreté, contre les conjurations continuelles de ſes ennemis ; mais qu'en même tems elle auroit toute l'attention poſſible pour qu'il ne ſe fît rien de contraire aux loix, & à l'idée qu'on avoit de ſon équité & de ſa modération.

Il y avoit eu quatorze des conjurés condamnés à mort dès le dernier de Septembre. Le premier d'Octobre on les mena dans des tombereaux au lieu du ſupplice, & on les pendit à des gibets. Avant qu'ils fuſſent morts, on coupa les cordes, puis on les étendit ſur l'échafaut, & on leur coupa les parties naturelles qu'on jetta au feu ; on leur ouvrit la poitrine, & on en arracha le cœur dont on leur battit les jouës, en prononçant ces mots : *Voilà le cœur d'un traître à la patrie.* On

HENRI III. 1586. les coupa ensuite en quatre, & on exposa leurs têtes & leurs membres sur les ponts & dans les places publiques. Il y en eut qui avant que de mourir firent de grandes menaces au peuple, ce qui augmenta encore l'indignation publique. On assûre que Babington comptant sur la parole de Ballard, poussa la folie jusqu'à se flater d'épouser Marie, & que se croyant déja Roi, il avoit résolu de donner à ce Jesuite l'Archevêché de Cantorbery, & à Barnwelt la charge de chancelier d'Angleterre.

Cependant le Parlement avoit fait deux députations à la Reine, pour obtenir la publication & l'exécution de la sentence prononcée contre Marie ; & après différentes réponses fort longues qu'elle leur fit, elle donna enfin son consentement à la publication. La sentence fut donc confirmée par un édit du quatre de Decembre, publiée à son de trompe dans Londre, & ensuite transcrite dans les régistres publics. Le baron de Buckurst, & Rob. Beal sécrétaire de la Reine, furent envoyés à Marie pour lui exposer toute la suite de la procédure, & lui déclarer qu'elle avoit été condamnée à mort suivant les loix d'Angleterre. Cette nouvelle la mit dans une colére furieuse : elle dit qu'elle étoit Reine, & qu'en cette qualité elle n'étoit soûmise à aucune Jurisdiction sur la terre ; mais les deux Députés ne laissérent pas de lui ôter sur le champ son dais, & toutes les marques de la Royauté ; & firent quelque cérémonie, comme pour effacer l'onction de son Sacre.

La sentence publiée, il ne manquoit plus pour l'exécuter qu'une formalité : c'étoit qu'Elisabeth signât tous les actes de la sentence, de la confirmation, de la publication, & de l'exécution. Enfin cette Princesse fatiguée par les remontrances continuelles de ses Officiers ; effrayée d'ailleurs par les avis qu'elle recevoit de toutes parts, des troubles qui s'excitoient dans les provinces, elle signa tous ces actes le jour de
1587. la Purification, plus pour satisfaire en quelque sorte aux empressemens de son Conseil, que dans la vûë de faire exécuter un jugement si rigoureux. En effet elle ne marqua point de tems pour l'exécution, & elle crut qu'il suffisoit que tout fût prêt pour la faire en cas de besoin. Mais Davison sécrétaire du cabinet, cédant aux instances des ennemis de Marie, ou

peut-être à son propre penchant, porta au Parlement tous ces actes scellés du grand sceau. On ignoroit si c'étoit du consentement de la Reine, ou à son insçû. Le parti qui vouloit la mort de Marie, & qui prévaloit dans le Parlement, craignant que si ces actes y avoient été apportés de l'aveu d'Elisabeth, elle ne vînt à changer, ou que si elle n'y avoit point de part, elle n'empêchât l'exécution, parce qu'ils connoissoient l'horreur qu'elle avoit de verser le sang, jugérent à propos de passer outre sans lui rien communiquer. Ainsi ils envoyérent par Beal tous les actes aux comtes de Shropshir & de Kent Commandans du château où Marie étoit prisonniére, avec l'ordre du Parlement, & la formule de l'exécution. Ils leur enjoignirent en même tems d'assembler les Seigneurs, les Chevaliers, les Gentilshommes, & les Commandans de ces Cantons, avec le Juge du lieu nommé Powlet, & Dragon Drurey qui étoient chargés particuliérement de la garde du château, & d'exécuter la sentence. Tous se rendirent au château de Fotheringhey, & le lendemain ils signifiérent à Marie les ordres du Parlement. Comme ils vouloient en rejetter la rigueur sur une néceſſité indispensable, elle répondit ce qu'elle avoit déja dit tant de fois, qu'une Reine n'est justiciable de personne. Après quelques discours qu'ils lui tinrent comme pour la consoler, ils fixérent le jour de l'exécution au dix-huit de Février.

Ce même jour sur les sept heures du matin, il s'assembla dans le château environ deux cens personnes, Seigneurs & autres, sans compter les gardes & les domestiques. On dressa dans la grande cour un échaffaut, que l'on couvrit d'un drap noir, & l'on y plaça un siége avec un coussin. Ceux qu'on avoit envoyés pour amener Marie, ayant frappé deux fois à sa porte inutilement, y frappérent une troisiéme, & elle fut ouverte à l'instant. Ils trouvérent la Reine à genoux & en priéres au milieu de ses femmes & de ses officiers. Elle se leva dès qu'ils parurent, & leur dit qu'elle étoit prête. Elle marcha vers la cour, soûtenuë par quelques personnes de sa maison : & comme elle vit en passant tous ses domestiques, hommes & femmes, fondant en larmes, elle se tourna vers eux, & leur dit : craignez Dieu, & obéïssez aux Puissances qu'il a établies sur vous. Ensuite elle baisa les femmes, donna sa

HENRI III. 1587.

main à baiser aux hommes, & leur recommanda à tous de ne se point affliger, & de prier Dieu pour elle. Les Seigneurs étant allés au-devant d'elle, le comte de Shropshir lui dit le sujet qui les assembloit, & lui montra l'ordre de la Reine scellé du grand sceau. Elle répondit en deux mots qu'elle étoit contente, & qu'elle aimoit mieux mourir que de vivre. Et se tournant ensuite vers Melwin un de ses principaux Officiers, elle lui parla ainsi : » Melwin, qui m'avez toûjours été » fidéle, quoique je sois Catholique & que je vous croye Pro» testant, vous sçavez que je suis issuë du sang de Henri VII. » que je suis née votre Reine, & que j'ai été sacrée en cette » qualité. Je vous ordonne & je vous conjure par le compte » que vous devez rendre à Dieu, de rapporter fidélement à » mon fils ces derniéres paroles : Que je le prie de servir Dieu, » de proteger l'Eglise Catholique, de maintenir la paix dans » son Royaume, & de ne se pas soûmettre à une autre Puis» sance, comme je l'ai fait. J'ai eu dessein de réünir toute » l'Isle sous la domination d'un seul, je lui laisse mon projet » à achever, qu'il se souvienne d'y travailler ; mais qu'il ne » compte pas trop sur la sagesse de ce monde, où il n'y a rien » de stable ni de solide ; qu'il mette toute sa confiance en » Dieu ; sur-tout qu'il évite de donner des soupçons à la reine » d'Angleterre. S'il suit mes conseils, il peut s'assûrer que » Dieu ne l'abandonnera point. Vous serez témoin, Melwin, » & vous aurez soin de le dire à mon fils, que je meurs dans » la foi Catholique, dont j'ai toûjours fait profession, Ecos» soise veritable, & Françoise fidéle «

Derniéres paroles de Marie Stuart.

Melwin l'ayant assurée qu'il exécuteroit ponctuellement ses ordres, elle demanda que son aumônier l'assistât à la mort, & que tous ses domestiques fussent présens, afin qu'ils pussent tous rendre témoignage au roi de France & à tout l'Univers, qu'elle mouroit Catholique. Les Seigneurs refusérent d'y consentir, crainte, disoient-ils, que les cris & les lamentations de ces domestiques ne lui fissent trop de peine. Cependant ils permirent enfin à cinq de ses Officiers, & à deux de ses femmes de rester, sur la parole qu'elle donna que leurs larmes & leurs cris ne causeroient aucun trouble.

Aussitôt la Reine fut conduite sur l'échaffaut, tenant dans sa main un crucifix d'yvoire, & elle s'assit sur le siége qu'on lui

lui avoit préparé. Elle étoit vétuë d'une maniére très-décente, ayant une robe de velours noir ornée d'agrafes, de plaques d'or & couvertes de perles, & sur sa tête une coëffe blanche très-fine qui pendoit jusqu'à terre. Malgré tous ses chagrins & l'ennui de sa prison, elle avoit conservé cet éclat de beauté qui l'avoit fait aimer de tant de personnes, & qui excitoit encore l'admiration ou la pitié de toute l'assemblée. Seulement elle étoit plus grosse qu'à l'ordinaire, ce qui étoit regardé comme un commencement d'affoiblissement dans sa santé.

Les deux Comtes chargés des ordres du Parlement, s'assirent à ses côtés, on lui lut sa sentence, & Richard Flecher doyen de Peterburg, voulut s'avancer pour la consoler & la disposer à la mort; mais elle refusa de l'entendre; & comme il continuoit de lui parler, elle lui dit qu'il ne faisoit que la troubler. Le comte de Kent lui représenta alors qu'elle devoit renoncer à sa superstition; que c'étoit dans le cœur & non dans les mains, qu'il falloit porter l'image de Jesus-Christ crucifié, & que c'étoit par lui qu'elle devoit prier Dieu de lui faire misericorde. Flecher à genoux sur les marches de l'échaffaut, repeta la même chose à haute voix; priant en même tems pour le salut de la Reine & du Royaume: & toute l'assemblée repetoit ce qu'il avoit dit. Cependant Marie les yeux attachés sur son crucifix, prioit tout haut en Latin. Lorsqu'elle eut achevé sa priére, le bourreau se mit à genoux devant elle, & la pria de lui pardonner. » Je » vous pardonne, lui dit-elle, à vous, & à tous ceux qui ont » conspiré contre ma vie, comme je prie le Seigneur qu'il » me pardonne à moi-même tous mes péchés. « En même tems elle se mit à genoux, fit sa derniére priére à Dieu, & déclara qu'elle mettoit toute son espérance dans les merites de Jesus-Christ. Elle pria ensuite pour la reine d'Angleterre, demandant pour elle qu'elle regnât longtems & en paix, & qu'elle servît Dieu; puis pour le salut de l'Isle; pour la paix de l'Eglise; enfin elle pria Dieu d'accorder à son fils un régne long, heureux, & paisible, & la grace de retourner à la Religion de ses ancêtres. Elle se leva ensuite, & commença à se deshabiller. Ses deux femmes l'aidérent à tirer sa robe, & les archers ayant voulu y mettre la main, elle les repoussa

HENRI III. 1587.

avec indignation, en disant qu'elle n'avoit pas coûtume de se deshabiller devant tant de monde, ni d'être dépoüillée par des Officiers d'honneur comme eux, (elle entendoit ses bourreaux.) Après qu'elle eut quitté sa robe, elle ôta promptement son corps qui étoit lacé par derriére, elle prit des manches de velours, & se couvrit de sa chemise. Lorsqu'elle se fut ainsi débarrassée de ses habits, elle baisa pour la derniére fois ces deux femmes qui l'avoient suivie, & les voyant pleurer & jetter de grands cris. » J'avois promis, leur dit- » elle, que vous seriez fermes & tranquilles; retirez-vous, » & souvenez-vous de moi. « Puis elle fit le signe de la croix, leur souhaita & à toute l'assemblée toutes sortes de benedictions; & déclarant de nouveau qu'elle mouroit Catholique, elle en prit à témoin toute l'assistance. Après quoi elle se mit à genoux avec un visage intrépide & serein, & une de ses femmes lui ayant bandé les yeux avec un linge préparé pour cet usage, elle chanta à haûte voix le Pseaume 70. Enfin ayant recommandé son ame à Dieu, elle mit sa tête sur le billot; & pendant qu'un des archers lui tenoit les mains, le bourreau lui trancha la tête au second coup. Aussitôt il l'éleva selon la coûtume, pour la montrer au peuple, en criant: Dieu conserve la Reine. Et le peuple cria ensuite: Périssent ainsi tous les ennemis de Dieu & de la Reine. Lorsque le bourreau éleva la tête, le bonnet tomba, & ses cheveux qu'elle avoit fait couper depuis peu, parurent tout blancs, quoiqu'elle ne fît que d'entrer dans sa quarante-quatriéme année. Mais après tous les chagrins qu'elle avoit essuyés, il n'est pas étonnant que ses cheveux aient blanchi de si bonne heure. Il ne resta rien aux archers de tous ses habits, ni de tous ses ornemens; mais on leur en paya le prix. On leur ôta tout ce qui étoit teint de son sang, & on le lava avec beaucoup de soin, jusqu'aux ais de l'échaffaut, aux tapis qu'on avoit étendu dessus; en un mot, tout ce qui se trouva tant soit peu ensanglanté, fut jetté au feu, de crainte, disoient les Ministres Anglicans, qu'on n'en fît des reliques, qui donnassent matiére à la superstition. Son corps fut embaumé avec sa tête, & mis dans un cercueil.

Les portes du château demeurérent fermées tant que dura une si triste cérémonie. Dès qu'elle fut achevée, on fit partir

pour Londre Henri Talbot fils du comte de Shropshire. Ce fut lui qui apporta la premiére nouvelle de ce grand événement. Le bruit s'en étant répandu dans la ville, on fit des feux de joye; on ſonna toutes les cloches, ſans l'ordre du Magiſtrat; & il ſembloit que le peuple ſe trouvât délivré par cette mort de l'inquiétude où il avoit toûjours été, ſur le ſalut d'Eliſabeth, tant que Marie avoit vécu. Mais Eliſabeth parut penſer bien différemment; elle ſe plaignoit qu'on avoit précipité l'exécution à ſon inſçû; elle diſoit même hautement qu'on avoit eu grand tort de verſer un ſang ſi auguſte; & pour marque publique de ſa douleur, elle prit le deüil. Elle accuſa Daviſon, qui avoit fait précipiter l'exécution de la ſentence, d'avoir tranſgreſſé ſes ordres. En conſéquence, les Seigneurs le condamnérent à une groſſe amende, il fut mis en priſon & dépoüillé de ſa charge de Sécrétaire de la Reine. Soit que cette Princeſſe fût veritablement fâchée de ce qui étoit arrivé, ou qu'elle feignît de l'être, il eſt conſtant qu'elle rendit à Marie après ſa mort, tous les devoirs qui pouvoient honorer ſa mémoire. Elle lui fit faire des obſéques ſuperbes, qui coûtérent cent mille florins. Après la cérémonie, le corps fut enterré à Peterburg le premier d'Août, auprès de celui de Catherine d'Arragon premiére femme de Henri VIII. Tous ſes domeſtiques, ſes femmes, ſes Gentilshommes, furent retenus à Fotheringhey juſqu'à ce tems-là, toûjours défrayés aux dépens de la Reine. Marie l'avoit priée avant que de mourir, de leur rendre la liberté; & juſque-là elle l'avoit refuſé, ſans qu'on en ſçût la véritable raiſon. Le peuple & ceux qui n'aimoient pas Eliſabeth, tenoient à cette occaſion bien des diſcours qui ne lui étoient pas avantageux; mais l'événement fit connoître, que ſi elle en avoit uſé de la ſorte, c'étoit uniquement afin qu'ils puſſent aſſiſter à la pompe funébre de leur maîtreſſe. En effet elle les renvoya auſſitôt avec beaucoup de marques de bonté.

HENRI III. 1587.

Quelque tems après, les conjurés envoyérent des gens pour enlever le corps de la Princeſſe, ou du moins quelque partie. Ils avoient déja rompu le cercueil de plomb, mais on les ſurprit avant qu'ils fuſſent parvenus juſqu'au cercueil de bois, & on en pendit trois pour l'exemple.

Eliſabeth s'eſt toûjours défenduë d'une exécution ſi odieuſe,

Elle avoüoit bien qu'elle avoit souffert, pour effrayer les conjurés, qu'on rendît contre Marie une sentence de mort, & qu'on la publiât ; mais elle soûtenoit que cette sentence avoit été exécutée à son insçû par les Seigneurs, que son péril & celui du Royaume avoit trop allarmés. Ceux-ci voyant que toute la haine de cette action retomboit sur eux, parce qu'Elisabeth les en chargeoit, & qu'ils s'en étoient chargés eux-mêmes, entreprirent de justifier le fait par une apologie publique. Ils comparent d'abord Marie reine d'Ecosse, avec Jeanne reine de Naples, qui après avoir fait périr cruellement André son mari vers l'an 1348. après avoir contracté un mariage infame avec Louis de Tarente son meurtrier ; après avoir excité dans l'Eglise un schisme funeste entre Urbain VI. qui tenoit son Siege à Rome, & Clement VII. qui résidoit à Avignon ; après avoir introduit des troupes étrangéres dans le Royaume, fut enfin punie de mort, comme elle le méritoit, par Charle de Duras son cousin, & de l'avis de Louis roi de Hongrie son oncle. Ils font ensuite un parallele des Empereurs Constantin & Licinius, avec Elisabeth & Marie. Constantin & Licinius étoient tous deux Empereurs ; Elisabeth & Marie étoient toutes deux reines de la Grande-Bretagne ; mais de Royaumes séparés. Licinius comblé de bienfaits par Constantin son beau-frére (1), conspira contre son bienfaiteur. Marie qui avoit de grandes obligations à Elisabeth, a conspiré de même contre elle. Licinius voulut posséder seul l'Empire, qui lui étoit commun avec Constantin ; Marie qui avoit dans la Grande-Bretagne un Royaume distingué de celui d'Elisabeth, ne s'est pas contentée de la portion qui lui appartenoit, son ambition lui a fait prendre les armes d'Angleterre & d'Irlande. Licinius vint se jetter aux pieds de Constantin ; mais il ne fit cette démarche qu'après qu'il eut été fait prisonnier à Chrysopolis (2) en Bithynie. Marie chassée de son Royaume par ses propres sujets, est venuë se refugier dans un port d'Angleterre, qu'on appelle Oweveington. Constantin ayant découvert les conspirations de Licinius, lui pardonna ; mais une seule fois.

Apologie de l'arrêt exécuté contre la reine d'Ecosse

(1) Il avoit épousé Constancia sœur de Constantin.

(2) C'est un château auprès de Calcedoine vis-à-vis de Constantinople. On prétend que c'est ce qu'on appelle aujourd'hui Scutari.

Elisabeth a pardonné plusieurs fois à Marie. Constantin ne pouvant plus se fier à Licinius, qui abusoit de sa clémence, l'envoya à Thessalonique sous une bonne escorte; Elisabeth après avoir découvert plusieurs conjurations tramées par Marie, l'a fait garder de même; mais sans lui ôter la liberté. Enfin Licinius continuant toûjours à conspirer avec les Grands contre Constantin, & tâchant de corrompre la fidélité des peuples & des armées, Constantin voulut une bonne fois se délivrer de ces allarmes; il le condamna enfin à mort, & le fit étrangler. Marie abusant de même du pardon qu'Elisabeth lui avoit tant de fois accordé, & reprenant ses mêmes liaisons avec le roi d'Espagne, & avec ses Généraux, Jean d'Autriche & le prince de Parme, & en France, avec les Guises ses cousins, qui avoient troublé le Royaume & révolté les peuples contre leur Roi; Elisabeth avoit été obligée enfin de la condamner à mort, pour couper racine à toutes ces conjurations. En troisiéme lieu ils parlent des Empereurs, des Rois, & des Princes, qui ont été condamnés à mort. Après Licinius dont on vient de parler, l'exemple de Maximien est le premier qu'ils rapportent. Constantin (1) Prince très-vertueux, & le premier qui ait fait recevoir la Religion Chrétienne dans l'Empire Romain, fit mourir cet Empereur dont il avoit épousé la fille, parce qu'il conspiroit contre lui. Le second exemple est celui de Rascuporis roi de Thrace, qui ayant été accusé devant Tibere d'avoir voulu faire mourir Cotys son collégue, fut relegué par cet Empereur à Alexandrie, puis tué par son ordre, parce qu'il avoit voulu se sauver. Ils prétendent prouver ensuite par d'autres exemples, que ces sortes d'exécutions étoient très-légitimes. Ils apportent celui de l'Empereur Henri VII. qui condamna à mort Robert roi de Naple & comte de Provence, parce qu'étant accusé d'une conspiration contre l'Empereur & l'Empire, il refusa de comparoître; & si la sentence fut déclarée nulle par Clement VI. ce n'est pas, disent-ils, qu'on eût contesté le pouvoir de Henri; mais parce qu'elle n'étoit pas revétuë des formalités requises. C'est par la même raison que Bernard roi d'Italie, qui à la sollicitation du Clergé, s'attribuoit un droit sur la France, fut d'abord condamné par

(1) Il avoit épousé Fausse fille de Maximien.

HENRI III. 1587.

Louis le Débonnaire ſon oncle, à avoir les yeux crevés ; & ce ſupplice n'ayant point arrêté les coupables intrigues de Bernard, Louis tout bon qu'il étoit, ordonna qu'on le fît mourir. Ainſi Conradin fut mis à mort par Charle d'Anjou, & Jeanne reine de Naple par Charle de Duras ; & l'un & l'autre juſtement, comme on le peut prouver, non ſeulement par des exemples ; mais par l'autorité même des Papes, qui paſſent communément pour infaillibles. Ce fut par l'avis de Clement IV. que Charle d'Anjou fit mourir Conradin ; & afin qu'on ne s'imagine pas, diſent-ils, que cêt exemple ſoit unique, Boniface VIII. ayant engagé le Pape Celeſtin ſon prédéceſſeur à abdiquer, le fit mourir dans la ſuite, parce qu'il craignoit que le peuple qui connoiſſoit la pieté ſolide de Celeſtin, ne l'obligeât à reprendre la place qu'il avoit quittée. C'eſt ainſi qu'Urbain VI. qu'on appelloit par dériſion, *Inurbain* *, après avoir fait périr par les tourmens les plus barbares, huit Cardinaux, qui ſont, du moins pour la cour de Rome, comme les Princes des autres Cours, regarda avec beaucoup d'empreſſement & de ſatisfaction l'épée encore ſanglante dont Charle de Duras avoit été aſſaſſiné à Bude en Hongrie, par la perfidie la plus horrible ; & c'eſt pourtant ce même Pape qui avoit engagé auparavant ce malheureux Prince à faire mourir Jeanne I. reine de Naple, & qui avoit approuvé cette action. Mais il changea depuis, parce que Charle de Duras refuſa de donner la principauté de Capouë & de Duras, à un neveu du Pape nommé Butillo, qui étoit l'homme du monde le plus mépriſable & le plus indigne. On examine enſuite les argumens qu'on tire des Conſtitutions des Empereurs, & des déciſions des Juriſconſultes, en faveur de la cauſe de Marie ; & après les avoir réfutés, on prouve par l'autorité des Caſuiſtes modernes, que la ſentence renduë contre cette Princeſſe eſt dans les régles : & lorſqu'on objecte qu'une Reine n'a point de pouvoir ſur une autre Reine, parce que ſuivant la régle du Droit, perſonne n'a de pouvoir ſur ſon égal, ils répondent que lorſque Marie a été condamnée, elle n'étoit plus Reine, & que tout le droit qu'elle avoit à la couronne d'Ecoſſe, étoit paſſé ſur la tête de ſon fils.

* Cruel, féroce.

Cet écrit fut reçu fort différemment. La plûpart de ceux

même qui paroissoient les plus attachés à Elisabeth, étoient au désespoir qu'ayant à justifier ce qu'elle venoit de faire contre Marie, pour assûrer sa vie & la tranquillité de l'Etat, on fût obligé d'avoir recours au jugement odieux rendu contre Conradin par l'autorité du Pape : cet exemple révolta tout le monde. Ce qui augmentoit encore l'indignation de plusieurs, c'est qu'on disoit communément que si l'on avoit fait mourir la reine d'Ecosse, c'étoit moins pour la conservation de la Reine & du Royaume, qu'en haine de la Religion Catholique, quoiqu'il y eût des motifs plus justes & plus pressans pour les Anglois. Et dans la vérité Elisabeth étant fille, sans enfans, & d'un âge déja avancé, il étoit à craindre qu'on ne vînt à la mépriser. Ainsi ses partisans jugeoient qu'il étoit dangereux de laisser en liberté, ou même de laisser vivre dans une prison, une Princesse telle que Marie, regardée communément comme l'héritiere du Royaume, soupçonnée d'ailleurs d'avoir eu part à plusieurs conjurations, & soûtenuë par la puissance de quelques Princes ennemis déclarés d'Angleterre. C'est pour cela qu'on eut beau solliciter Elisabeth de déclarer Marie héritiere du Royaume, elle s'en défendit toûjours ; & après qu'on l'eut fait mourir, la politique de cette Cour regarda comme le grand secret de l'Etat, de laisser indécis qui devoit être l'héritier de ce Royaume.

Testament de la reine d'Ecosse suspect.

Je ne dois pas oublier ici une chose qui se trouve dans la vie du cardinal Lauro, dont j'ai souvent parlé avec éloge. Roger Tritonio abbé de Pignerol, auteur de cette Histoire, assûre que la reine d'Ecosse fit son testament la veille de sa mort ; qu'elle l'écrivit en François de sa propre main, & qu'elle l'envoya à ce Cardinal, Protecteur de la couronne d'Ecosse. Elle y déclaroit, dit cet Abbé, qu'elle avoit toûjours été très-attachée à la Religion Catholique, & elle ordonnoit que jamais son fils ne pût hériter du droit qu'elle avoit à la couronne d'Angleterre, à moins qu'il n'abjurât l'hérésie dont il faisoit profession ; s'il y persistoit, elle vouloit que ce droit passât à Philippe roi d'Espagne. Le Cardinal, ajoûte-t-il, ayant comparé avec toute l'exactitude possible l'écriture de ce testament, avec celle de plusieurs lettres qu'il avoit reçuës de cette Princesse, trouva que c'étoit le même caractére ; il le signa, & le fit signer par Louis

HENRI III. 1587.

Owyn Anglois évêque de Caſſan, afin qu'on pût le regarder comme un témoignage autentique de la derniére volonté de cette Princeſſe. Et après l'avoir en quelque ſorte revétu de l'autorité publique, il le mit entre les mains du comte d'Olivarès ambaſſadeur de Philippe à Rome, pour l'envoyer au Roi ſon maître. S'il y a ici quelque choſe de réel, ou ſi Tritonio l'a imaginé, c'eſt ce que je ne puis dire : car perſonne n'en a jamais parlé, que je ſçache. Il eſt vrai que les Anglois ont dit que Marie avoit écrit des lettres à Mendoze (1), où elle lui donnoit quelques eſpérances; mais les gens ſenſés verront bien quel uſage on veut faire, ou dès à préſent, ou dans la ſuite, de ce prétendu teſtament.

Lorſque la nouvelle de la mort de Marie arriva en France, un évenement ſi étrange fit des impreſſions très-différentes ſur les eſprits. Comme la guerre étoit fort échauffée contre les Proteſtans, ce fut pour leurs ennemis un nouveau motif de ſe déchaîner contre eux, & c'eſt ce qui renverſa toutes les meſures que le Roi avoit priſes pour rétablir la paix. Les Guiſes ſçavoient bien qu'ils avoient hâté la mort de Marie par leurs manéges, & par les troubles qu'ils ne ceſſoient d'exciter en France & dans les Etats voiſins. Ils n'ignoroient pas qu'ils avoient pouſſé à bout la patience d'Eliſabeth, par mille conſpirations qu'ils tramoient contre elle, d'autant plus hardiment, qu'ils n'avoient rien à craindre du mauvais ſuccès, qui retomboit toûjours ſur la Reine priſonniére. Mais pour ſe diſculper, ils imputoient ce malheur à la haine qu'on portoit à la Religion de cette Reine infortunée. Sur ce fondement, ils ſe ſervoient des prédicateurs pour ranimer le peuple à la continuation d'une guerre dont il paroiſſoit fort las ; & faiſant toûjours leur profit du mal d'autrui, il n'y avoit point d'artifice qu'ils ne miſſent en uſage pour rendre odieux le nom du roi de Navarre, en donnant à entendre que s'il étoit jamais maître du Royaume, il n'en feroit pas moins qu'Eliſabeth. Ainſi on ne parla plus de paix, & le Roi marquoit hautement combien il étoit indigné que la reine d'Angleterre eût eu ſi peu d'égard à ſes priéres, & qu'elle eût ainſi foulé aux pieds la Majeſté du nom Royal.

(1) Ambaſſadeur d'Eſpagne à Londre.

Pour

Pour ſatisfaire à ſa douleur, à ſa réputation, & au reſſentiment du peuple, il fit faire le 13. de Mars, des obſéques magnifiques à la reine d'Ecoſſe, dans l'Egliſe de Notre-Dame à Paris. Le Roi, la Reine, les Princes, les Grands du Royaume, & le Parlement en corps aſſiſtérent à la cérémonie. Ce fut Renaud de Beaune archevêque de Bourges, homme d'un rare mérite, comme je l'ai dit pluſieurs fois, qui prononça l'oraiſon funébre. Pour s'accommoder au tems, & faire ſa cour aux Guiſes, il les appella *deux foudres de guerre*; expreſſion qu'il emprunta de Virgile; mais qui choqua tellement le Roi, qu'il fit faire une reprimende ſévére à ce Prélat, diſant que c'étoit bleſſer ſon autorité que de donner à des perturbateurs du repos public, des loüanges qui ne leur appartenoient pas: c'eſt pour cela que l'Archevêque ſupprima cet éloge lorſqu'il fit imprimer ſon diſcours.

Obſéques de la reine d'Ecoſſe à Paris.

La mort de la reine d'Ecoſſe fit une autre ſorte d'impreſſion ſur l'eſprit du Roi: il auroit fallu la venger; & la ſituation de nos affaires ne permettoit ſeulement pas d'y penſer: ainſi le Prince oublia Marie, pour penſer à ſon propre danger, & à l'abîme de maux où l'alloient jetter la Ligue qui venoit de ſe renouveller, & les cenſures que les factieux avoient extorquées du Pape. Il faiſoit réflexion que toutes ces conjurations contre Eliſabeth, après s'être formées dans le Séminaire du cardinal de Lorraine * à Rheims, avoient été méditées à Rome, & enſuite approfondies en France par les conjurés, qui les avoient enfin fait pénétrer juſqu'en Angleterre, où malgré la punition rigoureuſe de ceux qui y étoient entrés, on n'avoit pû encore les étouffer. Ces réflexions cauſoient au Roi de mortelles inquiétudes. Que deviendroit cette guerre qu'on venoit de commencer malgré lui contre le roi de Navarre & contre les Proteſtans? N'étoit-il pas à craindre qu'elle ne tournât enfin contre lui-même? Pendant qu'il étoit occupé de ces triſtes idées; & qu'il ſongeoit, mais trop tard, à remédier à ces maux domeſtiques, il fut preſque accablé par une conjuration tramée contre lui dans ſa Capitale. Je vais reprendre la choſe de plus haut.

* Charle.

Pierre Hennequin Préſident au Parlement, & auteur de la Ligue, qui s'étoit formée ſécrétement dix ans auparavant, & qui éclata depuis malgré le Roi, avoit jetté dans Paris les

Conjuration contre le Roi.

HENRI III. 1587.

fondemens de cette conſpiration. Etienne de Neuilli, que Hennequin avoit en vain déſigné pour ſon ſucceſſeur, ſoûtint & fortifia par ſes émiſſaires, cette faction que le premier n'avoit qu'ébauchée. Dans cette vûë il choiſit des gens chargés de dettes & de crimes, qui avoient beſoin d'une guerre civile pour rétablir leurs affaires, & pour ſe procurer l'impunité. Les chefs étoient Charle Hotman de Rocheblonde, & un certain du Rouſſeau. Pluſieurs banqueroutes avoient obligé ce dernier à ſe tenir caché chez ſes amis, tant qu'il y eut quelque eſpece de juſtice à la faveur de la paix; mais dès que tout fut en confuſion, il ſortit de ſa retraite, & ſe mit à la tête des factieux. A la ſollicitation de Neuilli & des Guiſes, du Rouſſeau s'aboucha avec quelques gens de ſon eſpece, & renouvella la Ligue ſous prétexte de réformer les abus qui s'étoient gliſſés dans le Gouvernement; mais ſur-tout de maintenir la Religion Catholique, qui étoit en danger, diſoit-il, par l'indolence & la lâcheté du Roi, que gouvernoient les favoris dont nous avons parlé tant de fois. Jean Prevôt célébre Théologien de la Faculté de Paris, Archiprêtre de S. Severin, fut le premier qui ſigna cette nouvelle Ligue, non dans le deſſein d'exciter des troubles; mais par un zéle de Religion mal entendu. Il fut ſuivi de Jean Boucher curé de S. Benoît, homme de naiſſance, & d'une grande érudition; mais médiſant & factieux juſqu'à la fureur; puis de Mathieu de Launay. Ce dernier après avoir été chanoine de Soiſſons, avoit renoncé à la Religion de ſes péres pour embraſſer le Calviniſme: on le fit Miniſtre, & il ſe maria; mais ſur le declin de l'âge, las de ſa femme, & encore plus de ſa miſere, il quitta les Proteſtans pour revenir à la Religion Catholique. Comme on ne ſe fioit pas trop à ſa converſion, il voulut donner une preuve de Catholicité hors de tout ſoupçon, & il ſe joignit à ces Ligueurs. Ces premiers en attirérent d'autres, les uns ſous prétexte de Religion, les autres par l'eſpérance de rendre leur fortune meilleure; mais tous gens de néant, ou accablés de dettes. Les principaux étoient Louis d'Orleans avocat au Parlement, Acarie Maître des Comptes; Caumont, Menager, & Hennequin ſieur de Manœuvre Tréſorier de France. Ceux-ci s'aſſociérent peu de tems après Jean Pelletier curé de S. Jacque de la

Boucherie, Jean Guinceſtre prédicateur ſéditieux, Crucé procureur au Châtelet, la Morliere & Hatte Greffiers, Louchard & quelques autres. Mais le plus entreprenant & le plus emporté de tous ceux qui entrérent dans cette aſſociation, fut Buſſy le Clerc, qui après avoir été maître en fait d'armes, s'étoit fait procureur au Parlement. Un de ceux qui ſe diſtinguoit encore parmi eux, étoit la Chapelle-Marteau, gendre du Préſident de Neuilli, & fils d'Anne de Bray. Cette femme qu'on croyoit puiſſamment riche, ayant pris les fermes les plus conſidérables du Roi, avoit emprunté des ſommes immenſes ſous le nom du ſieur Marteau de Nogent ſon fils aîné, & les avoit diſſipées. Ce fils étant mort de chagrin, la plûpart des créanciers perſuadés que la banqueroute étoit frauduleuſe, attaquérent la mére en juſtice. La Chapelle-Marteau ſon ſecond fils, ne voyant plus d'autre moyen d'arrêter les créanciers de ſa mére & les ſiens, que d'exciter des troubles dans Paris, ſe mit à la tête des factieux. Gilbert Coeffier ſieur Deffiat, Gentilhomme de Bourbonnois, connu par quelques écrits contre les Proteſtans, ſe trouva aux premiéres aſſemblées ſecretes, qu'ils tinrent d'abord au collége de Sorbonne, & enſuite à celui de Forteret. Il s'imaginoit qu'il s'y agiſſoit uniquement de la Religion; mais dès qu'il vit qu'il étoit queſtion de projets ſéditieux, qui attaquoient l'autorité Royale, & qui tendoient à troubler la tranquillité publique, il ſe retira. Celui de toute la Nobleſſe qui s'attacha le plus opiniâtrément à ce parti, & qui y demeura juſqu'à la fin, fut François de Roncheroles de Maineville, frére puiné de Hugueville gouverneur d'Abbeville. Ce jeune homme ſoûtenu par de grandes alliances, négocioit entre le duc de Guiſe & les Ligueurs; & il étoit l'entremetteur de leur commerce réciproque. Roncheroles avoit eu toute l'éducation qu'on peut donner à une perſonne de condition, ſçachant beaucoup, & naturellement éloquent; mais plein de lui-même, & auſſi arrogant dans ſes diſcours, que téméraire dans ſes entrepriſes. Falloit-il initier un nouveau proſélyte aux myſtéres de la Ligue? C'étoit lui qui par un torrent de paroles faiſoit valoir le zéle, les reſſources, & la puiſſance du parti où il s'engageoit: Que ce parti étoit la reſſource de la foi Catholique, que l'on voyoit s'affoiblir de jour en jour par

HENRI III. 1587. la connivence du Roi, qui favorisoit sous main le roi de Navarre & ses adhérens: Qu'il y avoit déja à S. Germain plus de dix mille Protestans ou Politiques: (c'est le nom que la Ligue donnoit à tous les bons François:) Que le roi de Navarre avoit beaucoup d'amis dans le Conseil d'Etat: Qu'il étoit de la derniére importance de s'opposer à leurs desseins; & que pour réüssir, il falloit que les vrais Catholiques prissent sur le champ les armes: Qu'ils pouvoient compter sur le secours de plusieurs Princes & Seigneurs; & sur-tout des ducs de Guise & de Mayenne, du duc d'Aumale leur cousin germain, en un mot de tous les princes Lorrains: Que le Pape & le Sacré Collége, tout le Clergé de France, & sur-tout la Sorbonne qui y tient à juste titre le premier rang, se joindroient à eux: Que le roi d'Espagne, le duc de Savoie, le prince de Parme, & tous les Princes qui avoient du zéle pour la Religion, les assisteroient puissamment. A tous ces discours il ajoûtoit cette insigne calomnie, qu'après la mort du duc d'Anjou le Roi avoit envoyé Espernon avec deux cens mille écus au roi de Navarre qui étoit en Guienne, pour assûrer ce Prince que si le Roi venoit à mourir sans enfans, il le déclareroit son successeur. Mais Dieu, disoit-il, n'abandonnera pas sa cause. Il y a déja dans Paris & dans le reste de la France un grand nombre de bons Catholiques, qui répandront jusqu'à la derniére goutte de leur sang, plûtôt que de souffrir l'exécution d'un projet si pernicieux à la Religion: Qu'il falloit donc prévenir leurs ennemis, & commencer à agir dans la Capitale du Royaume, dont l'exemple détermineroit les autres villes: Que le Roi n'avoit auprès de lui que le régiment des Gardes composé d'environ trois cens hommes, le Grand Prevôt avec un petit nombre d'archers à cheval, Rapin Lieutenant de Robe-courte, avec quelques archers, & le sieur Hardi Prevôt de l'Isle de France, avec sa compagnie; mais que ce dernier étoit si vieux & si cassé, qu'il ne faisoit plus rien par lui-même, & qu'il renvoyoit tout à son Lieutenant: Que les Ligueurs au contraire avoient des forces nombreuses autour de Paris: Que le duc de Guise avoit secretement levé sur les frontiéres de Picardie & de Champagne, quatre mille hommes qu'il entretenoit avec l'argent que la pieté des Parisiens lui fournissoit.

Voilà les motifs vrais ou faux que Maineville alléguoit pour encourager les nouveaux Ligueurs : par ce moyen le nombre des conjurés croiſſoit de jour en jour ; mais pour dépaïſer les eſpions, ils changeoient ſouvent le lieu de leurs aſſemblées : on partagea enſuite les emplois ; on diſtribua les quartiers de Paris à ceux qui étoient les plus en état de ſervir utilement la Ligue, ou de la langue ou de la main ; avec ordre à tous de rendre le Roi le plus odieux qu'ils pourroient, en exagérant les intelligences que le roi de Navarre avoit à la Cour & dans Paris, & en tâchant de faire craindre ſes projets au peuple, afin de le porter à la révolte. On mit auſſi du complot quelques huiſſiers & quelques procureurs au Châtelet des plus ſcélerats, pour débaucher dans les autres Tribunaux les huiſſiers, les ſergens, & les procureurs. A l'égard de la populace, qui eſt plus crédule & moins à portée de s'inſtruire de la verité des choſes, on détacha un nommé Touſſaint Pocard fameux aſſaſſin, & un certain parfumeur nommé Gilbert, pour y répandre les menſonges les plus abſurdes ; entre autres, que les partiſans du roi de Navarre devoient s'aſſembler une nuit & maſſacrer les Catholiques, ſans qu'il en échappât un ſeul : Que le Roi en étoit bien informé mais que ſa haine contre les Seigneurs attachés à la véritable Religion l'empêchoit de s'y oppoſer : Que le ſeul reméde à ces maux étoit de prévenir les Proteſtans, & de les traiter comme ils avoient réſolu de traiter les Catholiques. Après avoir ameuté par ces diſcours des bateliers, des crocheteurs, des charretiers, des bouchers, des parfumeurs, des maquignons & autre canaille de cette eſpéce, accoûtumée à verſer le ſang & à exciter des ſéditions ; ils leur firent promettre de ſe ranger au premier ſignal ſous les drapeaux des capitaines qu'on leur donneroit. D'ailleurs la fureur des prédicateurs qui ſe déchaînoient dans la chaire contre le roi de Navarre, & contre le Roi-même qu'ils accuſoient de favoriſer ce prince Proteſtant, contribua beaucoup à ſoûlever le peuple. Mais ceux qui y travaillérent le plus efficacement, furent les Confeſſeurs, qui dévelopoient à l'oreille de leurs penitens tout ce que les prédicateurs avoient dit moins clairement en public : car les prédicateurs s'abſtenoient de nommer, par la crainte d'être punis ; les Confeſſeurs abuſant du

HENRI III. 1587. ſecret de leur miniſtére, n'épargnoient ni le Roi, ni les Miniſtres, & les Officiers qui lui étoient le plus attachés; & au lieu de conſoler par des diſcours de pieté les perſonnes qui s'adreſſoient à eux, ils leur rempliſſoient l'eſprit de faux bruits, & mettoient leurs conſciences à la torture par des queſtions embarraſſées, & par milles ſcrupules qu'ils leur jettoient dans l'eſprit. Par le même moyen ils fouilloient dans les ſecrets des familles; & en alléguant quelques paſſages de l'Ecriture, & quelques raiſonnemens de Scholaſtique, pour prouver qu'en fait de Religion les ſujets peuvent faire des aſſociations ſans la permiſſion du Prince, ils les engageoient enfin dans cette Ligue funeſte. S'ils trouvoient quelqu'un qui ne voulût pas y entrer, ils leur refuſoient l'abſolution. On en porta des plaintes d'abord à l'Evêque, enſuite au cardinal Moroſini Legat du Pape, perſonnage auſſi illuſtre par ſa pieté, ſa probité, & ſa candeur, que par l'éclat de ſa naiſſance. On fit quelques reprimendes à ces Confeſſeurs, & on leur enjoignit de ne pas abuſer ainſi de la ſainteté de leur miniſtére: mais au lieu de ſe corriger, ils employérent ſeulement dans la ſuite plus de précaution; & pour empêcher que leur manége ne ſe divulguât, ils établirent ce dogme nouveau: Que le Penitent qui découvre ce que le Confeſſeur lui a dit, eſt auſſi coupable que le Confeſſeur qui révéle la Confeſſion de ſon Penitent.

On inventa encore en ce tems-là beaucoup d'autres pratiques propres à entretenir l'eſprit de ſédition. On ordonna des proceſſions dans toutes les Egliſes de la ville, où l'on paroit les autels de pierreries & de très-beaux vaſes d'or & d'argent, que prêtoient à l'envi les perſonnes dévotes pour attirer les regards du peuple. C'étoit des rendez-vous pour les conjurés, qui comptoient pouvoir s'aſſembler de la ſorte, ſans donner d'ombrage au gouvernement, & trouver l'occaſion d'affermir de plus en plus le peuple dans le ſerment qu'il avoit fait à la Ligue. Ces proceſſions ne ſe bornoient pas aux habitens de la ville, la campagne y prenoit part, & le duc de Guiſe faiſoit venir des frontiéres de Champagne, du Tierache, de Picardie, & de Lorraine, une foule de monde hommes & femmes, avec des habits blancs ornés de croix. Tous ces dévots formant de longues files, traverſoient Paris

en marmotant des priéres que l'on n'entendoit point, & at- tiroient les regards de la populace ſurpriſe de cette nouveauté, pendant que les gens ſenſés qui aimoient véritablement la Religion & l'Etat, regardoient ces aſſemblées tumultueuſes & ces chants extraordinaires, comme des préſages funeſtes d'un triſte avenir ; ſemblables à peu près à ceux qui habitent les côtes de la mer, & qui prédiſent les tempêtes quand ils entendent les cris effrayans de certains oiſeaux hideux, qui s'attroupent & qui voltigent le long du rivage. Henri III. 1587.

Tous ces ſpectacles qui tendoient manifeſtement à la revolte, étoient une eſpece d'inſulte que l'on faiſoit au Roi avec d'autant plus d'impudence & de hardieſſe, qu'il avoit toûjours pris plaiſir à ces ſortes de dévotions, & qu'il avoit ſouvent aſſiſté durant la nuit aux proceſſions des Flagellans. Ainſi quoiqu'il ſentît bien que toutes ces pratiques étrangéres tendoient à ſa ruine, il étoit contraint malgré lui de les ſouffrir.

Tout réüſſiſſant ainſi au duc de Guiſe à Paris, il ne lui manquoit plus que d'engager les autres villes à ſigner la Ligue à l'exemple de la Capitale. Maineville un de ſes plus ardens émiſſaires, propoſa pour cet effet dans ces aſſemblées ſecrétes dont je viens de parler, un Ligueur nommé Ameline dont l'audace & l'effronterie faiſoient tout eſperer ; & on l'envoya dans le païs Chartrain, la Beauſſe, l'Orleanois, le Blaiſois, la Touraine, l'Anjou, le Maine, & le Perche : d'autres furent envoyés en d'autres provinces, avec des pouvoirs très-amples. Ces émiſſaires s'adreſſoient d'abord aux gens dont les affaires étoient en déſordre, parce que ce ſont ceux qui ont le plus d'interêt à troubler l'Etat. Ils ſe ſervoient d'eux pour ameuter la populace, & quand elle étoit attroupée, on commençoit toûjours par les aſſûrer des bonnes intentions du duc de Guiſe pour eux, & de ſon zele ardent pour la Religion Catholique. Après ce préambule ils aſſûroient avec autant d'impudence que de fauſſeté, qu'il avoit déja quatre-vingt mille hommes en armes, & des proviſions ſuffiſantes pour les faire ſubſiſter ; qu'il comptoit tellement ſur ces forces, qu'il avoit engagé ſa parole que dans trois ans il n'y auroit plus en France qu'une Religion, c'eſt-à-dire la Catholique ; & que dans cette confiance la ville de Paris lui

avoit fourni trois cens mille écus d'or pour les frais d'une guerre si juste & si nécessaire.

Ces émissaires étant de retour à Paris, assûrérent que tout alloit à merveille, & qu'aussitôt que la Capitale auroit commencé, toutes les autres villes suivroient son exemple.

Dessein sur Boulogne échoué.

Dans ce même tems on forma au milieu de la Cour le dessein de surprendre Boulogne sur mer, que Raimond de Bernai tenoit au nom du duc d'Espernon. Bernardin de Mendoze Ambassadeur de Philippe, protecteur des Ligueurs, en conféra avec le duc de Guise. Le roi d'Espagne avoit fort envie d'avoir ce port pour y retirer cette flote formidable à l'armement de laquelle il travailloit depuis plusieurs années, Mendoze promettoit aux Ligueurs que lorsque la flote de Philippe y seroit entrée, on débarqueroit toutes les troupes pour les joindre à celles de la Ligue, & agir de concert avec elle. Si les Ligueurs & le duc de Guise le crurent, Mendoze les trompa fort: car on sçait que cette flote étoit destinée contre l'Angleterre, & que Philippe persuadé qu'elle n'y pouvoit aborder parce que la Manche, c'est-à-dire, ce bras de mer qui sépare la France de l'Angleterre, est fort étroit & fort orageux, demandoit à la Ligue un port commode sur nos côtes, d'où son armée pût passer sur celles d'Angleterre sans courir de risque, d'autant plus qu'il n'avoit en Flandre aucun port d'où sa flote pût tenter ce trajet, sans s'exposer à faire naufrage. On peut aisément croire qu'il n'imposa pas au duc de Guise, qui avoit dans ce tems-là où la reine d'Ecosse vivoit encore, des intelligences en Angleterre, aussi bien qu'en France: mais il ne se soucia pas que ce fourbe Espagnol trompât les Parisiens, parce que de quelque côté que la flote d'Espagne abordât, pourvû qu'elle fût en bon état, il y trouvoit toûjours son avantage. Au reste tout étoit si bien disposé pour surprendre Boulogne, que si le Roi n'en eût été averti par quelqu'un qui eut connoissance du projet, l'affaire étoit presque immanquable.

P. Vetus Prevôt de la maréchaussée de ces cantons, frére d'un Jean Vetus dont j'ai déja parlé, qui avoit été élevé dans la maison du cardinal de Lorraine, devoit faire une course dans ces quartiers suivant le devoir de sa charge, s'approcher à la brune de la ville, & se saisir de la porte; & le duc

d'Aumale

d'Aumale embuſqué près de là avec un corps d'élite, devoit accourir auſſitôt à ſon ſecours. Si ce projet réüſſiſſoit, le deſſein étoit d'aller à l'inſtant attaquer la citadelle avec toute la Nobleſſe, qui avoit promis de s'y rendre en haine d'Eſpernon : car ce jeune Duc n'étoit pas aimé en ce païs-là pour bien des raiſons ; mais ſur-tout parce qu'il paſſoit pour être d'intelligence avec le roi de Navarre. Il ſeroit difficile de dire qui le haïſſoit le plus, ou de la Nobleſſe ou du peuple. Mais le Roi ayant été averti du complot, fit dire à Bernai de ſe tenir ſur ſes gardes : il s'y tint ; & dès que le Prevôt qui devoit ſe rendre maître de la porte, y fut arrivé avec ſes cavaliers, Bernai fit abaiſſer la herſe, le prit, & le garda long-tems en priſon. Le duc d'Aumale accourut à l'inſtant ; quelques volées de canon qu'on lui tira de la citadelle, lui firent connoître que la méche étoit éventée ; ainſi il fut obligé de ſe retirer à la hâte, bien fâché d'avoir manqué ſon coup ; & peu s'en fallut qu'il ne tombât entre les mains d'une troupe d'arquebuſiers que Bernai avoit mis en embuſcade ſur ſa route.

Quoique toutes ces entrepriſes fuſſent viſiblement contre le ſervice du Roi, & injurieuſes à ſon autorité ; cependant comme on les imputoit à la haine publique pour le duc d'Eſpernon, le Roi par le mauvais conſeil de ſa mére & de ſes courtiſans les diſſimuloit, & enhardiſſoit ainſi ſes ennemis à en faire de nouvelles. Pierre Vetus que Bernai avoit pris, fut mis en liberté au bout de quatre mois à la ſollicitation du duc de Guiſe. Au reſte ce fut Nicolas Poulain Lieutenant de Nicolas Hardi Prevôt de l'Iſle, qui découvrit le complot ſur Boulogne. Buſſy le Clerc, & un ſergent nommé Michelet l'avoient ſollicité trois ans auparavant d'entrer dans la Ligue, & il s'étoit conduit de maniére qu'ils le croyoient attaché à leur parti, en ſorte qu'il aſſiſtoit à toutes leurs aſſemblées. Dès qu'il y eut appris ce qu'on méditoit contre Boulogne, il le fit ſçavoir au Chancelier * : le Chancelier en informa le Roi ; & ce Prince en écrivit à Bernai, comme je l'ai dit. Ce fut encore du même Poulain que les Ligueurs ſe ſervirent pour faire des amas d'armes à Paris ſans donner de ſoupçon, & ils lui fournirent à cet effet une ſomme de ſix mille écus d'or. Mais comme leur conſcience leur faiſoit

* Huraut de Chiverni.

HENRI III. 1587.

ſentir les châtimens qu'ils meritoient, & qu'ils craignoient que le Roi informé de tout ce qu'ils entreprenoient contre ſon ſervice, ne punît enfin leur perfidie, ils réſolurent de s'emparer des poſtes les plus forts de la ville, & de ſe défaire du Roi-même. Leur premiére penſée fut de l'attaquer dans la ruë S. Antoine, lorſqu'il reviendroit de Vincennes, où il alloit ſouvent pour des dévotions particuliéres. Ils avoient remarqué qu'il en revenoit d'ordinaire fort peu accompagné, n'ayant que deux ou trois amis dans ſon caroſſe, & quelques valets de pied qui couroient à la portiére. Voici le plan que s'étoient formé ces ſcélérats. Leur deſſein étoit de tuer d'abord le cocher, & de diſperſer les valets de pied. Après quoi les conjurés devoient entourer le caroſſe, crier qu'ils en vouloient aux Proteſtans qui y étoient, avertir le Roi de deſcendre promptement & de ſe ſauver, & lorſqu'il deſcendroit, le prendre, le mener dans la Chapelle de S. Antoine, & l'enfermer dans la tour, juſqu'à ce que tous les conjurés euſſent pris les armes à un certain ſignal dont on conviendroit.

Mais les plus modérés de l'aſſemblée ayant repreſenté que ce projet n'étoit pas moins périlleux dans l'exécution, qu'odieux dans le fond, il fut rejetté. Cependant les principaux inſiſtérent qu'il falloit pour leur ſûreté, à quelque prix que ce fût, s'emparer des meilleurs poſtes de la ville, & l'enlever au Roi avant qu'il eût le tems de ſe fortifier, & qu'ils devoient tout entreprendre pour faire réüſſir ce projet, quelque criminel qu'il parût. Entre particuliers, diſoient-ils, il n'y a point de ſûreté à épargner celui qu'on a offenſé; mais avec un Souverain, qui ne peut pardonner une injure ſans avilir ſa dignité, c'eſt un parti infiniment plus dangereux. Ils envoyérent donc au duc de Guiſe couriers ſur couriers: pour hâter ſon départ: Que la Cour étoit informée de tous les projets de la Ligue; & que s'il ne venoit promptement les ſecourir, il l'entreprendroit inutilement lorſqu'on auroit pris des meſures contre eux.

Le duc de Guiſe fut ſenſible à leur péril; mais comme il connoiſſoit la lenteur du Roi & la lâcheté de ſon Conſeil, il crut qu'il ne devoit rien précipiter. Il renvoya donc les Députés des Ligueurs comblés de belles promeſſes, & cependant

il tiroit les choſes en longueur. Son projet étoit trop vaſte pour ſe renfermer dans Paris, il vouloit le faire approuver de tous les Ordres du Royaume, & en donner une grande idée aux Princes voiſins, perſuadé que ſa ſûreté autant que ſa gloire demandoient que les premiers ſuccès de la fortune qui ſe déclaroit pour lui, fuſſent ſoûtenus par une renommée qui ne ſe démentît d'aucun côté. Il continua donc à amuſer les Pariſiens, en leur promettant de venir bientôt dans la ville, & il ſuſpendoit ainſi l'impétuoſité de leurs réſolutions.

Les choſes étant en cet état, il arriva heureuſement pour eux, que le duc de Mayenne revint de Guienne victorieux & triomphant, après avoir entiérement dompté les Proteſtans, comme le publioient les Ligueurs dans la ville, & les Prédicateurs dans les Chaires. Les conjurés l'allérent auſſitôt trouver à S. Denis où il s'étoit logé; & après lui avoir expoſé la grandeur du péril où ils ſe trouvoient, ils le ſuppliérent de ne les pas abandonner, & de ſuppléer par ſa préſence à celle de ſon frére, qu'ils ſollicitoient en vain de ſe rendre dans la Capitale. Pour lui faire comprendre combien leur parti étoit puiſſant, ils le priérent de vouloir bien donner une audience à quelques-uns des principaux d'entr'eux, & de leur faire prêter le ſerment ſolemnel de la Ligue. Cela s'exécuta dans une aſſemblée nocturne, & le Roi en fut encore inſtruit par Poulain; mais il y avoit des gens autour de ce Prince, entre autres Villequier gouverneur de Paris, qui oſoient aſſûrer que tous ces bruits étoient faux; qu'ils n'avoient pour auteurs que des gens de néant dont le but étoit de troubler la tranquillité du Roi, & il menaça hautement de faire pendre tous ceux qui viendroient donner de pareils avis à S. M.

Cependant les Ligueurs continuoient de preſſer le duc de Mayenne de venir à leur ſecours. Dans ces circonſtances Hector de Perreuſe Prevôt des marchands, fit arrêter par ordre du Roi le nommé la Morliere, pour avoir tenu une aſſemblée ſecrete chez lui; & il ſe contenta de le faire garder à l'Hôtel de ville, afin que le Prince pût le déſavoüer s'il le jugeoit à propos. Cette foibleſſe ayant enhardi les conjurés, ils vont trouver Mayenne, & lui perſuadent d'enlever la Morliere que la Perreuſe, homme ſuſpect aux bons Catholiques, avoit fait arrêter de ſon autorité privée. Mayenne

feignant d'ignorer que le Roi eût rien ordonné à cet égard ; dit à la Perreuſe d'un air menaçant, qu'il ſçavoit qu'il n'avoit arrêté la Morliere qu'à cauſe du zéle qu'il marquoit pour la Religion Catholique ; & que s'il ne le mettoit en liberté ſur le champ, les vrais Catholiques ſçauroient bien ſe venger d'un tel outrage. A l'inſtant la maiſon de la Perreuſe fut inveſtie de bâteliers, & d'une foule de ſemblable canaille ; & à peine on donna le tems au Prevôt des marchands & aux Echevins de demander au Roi ſes ordres. Le Prince, de l'avis de ſa mére, de quelques autres Conſeillers, & ſurtout de Villequier, fit dire à la Perreuſe de ſe tirer de ce mauvais pas, en mettant la Morliere en liberté ; mais on l'avertit de faire en ſorte qu'il parût que cet homme n'avoit été arrêté que de l'ordre du Prevôt des marchands & des Echevins, ſans que le Roi y eût aucune part : miſérable ſubtilité, qui aviliſſoit de plus en plus la Majeſté royale ; car tout le monde ſçavoit que la Morliere avoit été arrêté par ordre du Roi, & que l'injure que les ſéditieux venoient de faire au Prevôt des marchands, regardoit beaucoup plus S. M. que ce Magiſtrat.

Conjuration terrible contre le Roi, découverte par Poulain.

Une pareille conduite qui montroit à découvert la foibleſſe du Roi, n'enhardit pas ſeulement les conjurés à de plus grands attentats ; elle les excita encore à en hâter l'exécution, parce qu'ils ſentoient bien qu'ils ne pouvoient plus eſperer de grace. Ils vont donc trouver Mayenne ; ils lui diſent que la patience du Roi leur eſt ſuſpecte ; ils le conjurent de les aider à mettre Paris en liberté : Que tout ce qu'il avoit fait en Guienne contre les Proteſtans avec tant de fatigues & de gloire, deviendroit inutile, s'il abandonnoit les amis qu'il avoit dans la Capitale, & s'il ne les délivroit du tyran & du protecteur de l'héréſie, (c'eſt le nom qu'ils donnoient au Roi :) Qu'il ne manquoit plus qu'une choſe au nom glorieux des Lorrains ; c'étoit qu'il fût auſſi puiſſant pour proteger leurs amis, qu'il l'avoit été juſqu'alors pour faire trembler leurs ennemis. Mayenne qui avoit le cœur élevé, étoit incapable de mendier la faveur du peuple ; & il avoit de l'averſion pour tous les deſſeins téméraires & turbulens ; ainſi c'étoit malgré lui qu'il ſe prêtoit à la fureur de cette populace. Cependant comme il voyoit que les choſes étoient

pouſſées à tel point, qu'il ne pouvoit conſerver ſon crédit, ſans ménager la faveur de ces mutins qui en étoit l'unique appui, il ſe rendit à leurs inſtances, & leur promit de les ſecourir au peril de ſa vie. Leur deſſein étoit, comme nous avons dit, de s'emparer des poſtes les plus forts de la ville, & ſur-tout de la Baſtille : celui qui y commandoit étoit Laurent Teſtu Chevalier du guet, qui couchoit ordinairement hors de ce fort & dans le voiſinage. Il fut réſolu qu'on ſe ſaiſiroit de lui la nuit, & que le poignard ſur la gorge, on le forceroit d'ordonner à ſes gens de rendre la place : Qu'on iroit de là chez le premier Préſident de Harlay, chez Jacque Faye ſieur d'Eſpeſſe Avocat général, & chez pluſieurs autres bons ſerviteurs du Roi : Qu'on les égorgeroit ; qu'on pilleroit leurs maiſons : Qu'enſuite on ſe rendroit maître de l'arſenal, qu'un fondeur de canon avoit promis de leur livrer, & du grand & du petit Châtelet, par le moyen des ſergens & des commiſſaires ; & du Temple enfin, eſpece de citadelle qui appartient aux Chevaliers de Malte : Qu'on fortifieroit l'Hôtel de ville, & qu'on feroit inveſtir le Louvre par quatre mille arquebuſiers. Mais comme il étoit à craindre que dans le déſordre on ne ſaccageât la ville, & que leurs propres troupes ne ſe débandaſſent pour aller piller de côté & d'autre, ils réſolurent de tendre les chaînes dans les ruës, & d'élever à la hâte une eſpece de fort auprès de chaque chaîne, avec des tonneaux remplis de terre qu'on tenoit tous prêts. C'eſt ce qui donna occaſion à une ſédition qui arriva l'année ſuivante. Au reſte ces forts bâtis avec des tonneaux avoient été imaginés, non ſeulement pour empêcher le pillage ; mais encore pour contenir la Nobleſſe qui étoit éparſe dans la ville, & l'empêcher d'aller au ſecours du Louvre aſſiégé. Comme les factieux étoient perſuadés qu'on ne pouvoit la détacher des intérêts du Roi, leur deſſein étoit de l'exterminer ; après quoi ils comptoient qu'il ne leur ſeroit pas difficile de ſe rendre maîtres de la perſonne du Roi, à qui ils défendroient de ſe mêler du gouvernement : Qu'ils feroient enſuite un Parlement tout compoſé de Ligueurs ; & qu'à la place du Chancelier & des autres ſerviteurs du Roi qu'ils auroient égorgés, ils en nommeroient de leur parti pour rendre la juſtice, & pour gouverner l'Etat ;

HENRI III. 1587.

Qu'enfin ils enverroient les troupes qui devoient arriver ſur la flote d'Eſpagne, faire la guerre en Guienne contre le roi de Navarre. Mayenne devoit attendre chez lui avec quelques troupes d'élites, l'évenement d'un ſi grand projet, & s'il réüſſiſſoit, ſe mettre à la tête des conjurés; s'il échoüoit, il avoit réſolu de ſortir avec les ſiens par la porte de Buſſy que gardoit Baſſompierre zelé ſerviteur des Lorrains, & qui avoit loué une maiſon dans le voiſinage, auprès de celle d'une courtiſane fameuſe. Le Roi informé de tout ce détail par le Chancelier, qui l'avoit ſçu de Poulain, raſſemble des troupes de toutes parts, met des corps-de-gardes à toutes les portes; fait garder le pont de S. Cloud ſur la Seine, & celui de Charenton ſur la Marne; confie la garde du Temple & de l'Arſenal à des Officiers dont il étoit aſſuré; celle du grand Châtelet à P. de Longueuil, & celle du petit Châtelet à Nicolas Rapin. Enfin il envoye ordre aux troupes Françoiſes & Suiſſes qui étoient éloignées de Paris, de s'approcher de S. Denis.

Ces meſures qui firent échouer les complots des Ligueurs, jettérent Mayenne dans une grande inquiétude. Ce Duc ne paroiſſoit pas à la Cour depuis quelques jours, ſous prétexte d'une indiſpoſition qui l'obligeoit à garder le lit. Nous avons dit que dans le cas d'une mauvaiſe réüſſite il avoit pris la réſolution de ſe ſauver par la porte de Buſſy, avec un certain nombre de gens affidés; mais comme il trouvoit ce parti honteux, & qu'il craignoit que ſa fuite ne fût regardée comme un aveu de ſon crime, il eut recours à la Reine qui favoriſoit ſécrétement la Ligue. Après lui avoir proteſté avec les plus horribles ſermens qu'il ne ſçavoit rien de la conjuration, il la ſupplia de lui obtenir un ſauf-conduit pour aller trouver le Roi, avec Baſſompierre, afin de lui demander permiſſion de ſe retirer dans ſon Gouvernement. Lorſqu'il alla prendre congé du Roi, S. M. ſe contenta de lui dire: » Quoi, mon » couſin, vous abandonnez ainſi la Ligue & les Ligueurs? « à quoi Mayenne répondit aſſez bas, qu'il ne ſçavoit ce que le Roi lui vouloit dire. Enfin ayant obtenu la permiſſion qu'il demandoit, il ſortit de la ville après avoir aſſuré les conjurés qu'il ne leur arriveroit aucun mal pour tout ce qui s'étoit paſſé: Qu'il alloit trouver ſon frére pour prendre avec lui

des mesures sur leurs intérêts communs: Qu'au reste, si le Roi faisoit mine de vouloir se venger des Parisiens, son frére & lui ne seroient point si éloignés, qu'ils ne fussent bientôt à portée de les secourir.

On dit que lorsque Mayenne fut sorti des fauxbourgs, il tourna plusieurs fois la tête du côté de Paris; qu'il maudit avec Bassompierre la férocité de cette populace, & que dans l'étonnement où il étoit de se voir sorti d'un si grand péril, il fit un terrible serment, qu'il ne s'enfermeroit jamais dans des murs où il pût être forcé de demeurer à la merci d'un peuple furieux, au péril de son honneur & de sa vie. Il laissa par l'avis du cardinal de Guise * son frére, quelques vieux Capitaines, gens hardis & déterminés, qui se dispersérent, les uns dans les fauxbourgs, les autres dans la ville. Les Ligueurs encouragés par ce renfort, résolurent une seconde fois de se défaire du Roi, & de tout ce qu'il y avoit à la Cour qui n'étoit pas favorable à leur parti.

* Louis.

S. M. devoit aller un jour à la foire S. Germain, qui se tient dans ce faubourg au commencement de Février, & où il y a toûjours un concours prodigieux de gens de toutes conditions. Comme il s'y fait beaucoup de parties de libertinage, il y arrive souvent des querelles; & c'est ce que les conjurés cherchoient. Le Roi en ayant été averti n'y alla point; mais il y envoya Espernon avec quelques braves, pour voir si ce qu'on lui avoit dit étoit vrai: il s'y trouva en effet des bandits qui excitérent une querelle, dont Espernon eut beaucoup de peine à se tirer.

Guise, comme je l'ai dit dès le commencement, avoit son projet particulier qu'il ne communiquoit à personne, pas même à ses fréres. Lorsqu'il sçut ce qui s'étoit passé à Paris, il entra dans une furieuse colere contre les Parisiens. Il leur envoya Maineville pour se plaindre de l'injure qu'ils lui avoient faite, de douter de la parole qu'il leur avoit donnée de les secourir quand il seroit tems; & il leur fit dire que s'ils en usoient de même à l'avenir, ils pouvoient faire leurs affaires comme ils l'entendroient; qu'il ne s'en mêleroit plus, & qu'il feroit les siennes sans eux. Les Parisiens s'excusérent sur la nécessité où ils s'étoient vûs; sur le péril dont leurs amis étoient menacés: Qu'ils n'avoient point trouvé d'autre

HENRI III. 1587. expédient pour tirer la Morliere du danger où il étoit, que d'exciter une sédition dans Paris : Qu'ils avoüoient leur faute, & qu'ils le supplioient de la leur pardonner, de ne les point abandonner dans une cause qui leur étoit commune, & de ne point séparer ses intérêts des leurs. Enfin Maineville s'étant laissé fléchir à la vûë d'une chaîne du poids de cent écus d'or qu'on lui donna, voulut bien travailler à faire leur paix avec le duc de Guise, à condition qu'ils seroient plus dociles à l'avenir, & qu'ils ne s'écarteroient jamais, pour quelque cause que ce fût, de l'obéïssance qu'ils lui juroient de nouveau.

Fin du Tome neuviéme.

RESTITUTIONS, DIFFERENTES LEÇONS, OU VARIANTES, NOTES ET CORRECTIONS DU NEUVIE'ME VOLUME.

EXPLICATION DES MARQUES dont on s'est servi pour désigner les endroits d'où sont prises les Restitutions qui suivent.

P *.	Signifie que le passage restitué étoit dans l'édition de Patisson, *in folio*
MS. Reg.	Veut dire que le passage restitué ou la variante est dans le Manuscrit de la Bibliotheque du Roi, qui est celui de l'Auteur même.
MS. Samm.	Fait entendre la même chose du Manuscrit de Messieurs de Sainte-Marthe.
P.	Désigne les variantes prises de l'édition de Patisson.
D.	Dénote les variantes prises de l'édition des Drouarts. La lettre (f) marque l'édition des Drouarts *in folio*, (o) la même *in octavo*, (d) la même *in douze*.
Put.	Signifie que la note, ou la correction est de Messieurs Dupuy.
Rig.	Que la note, ou correction est de Rigault.
C.	Que la note, ou correction est de l'Editeur Anglois.
Edit. Angl.	Désigne l'édition d'Angleterre.
Ind. Thuan.	L'index des noms propres qui sont dans l'Histoire de M. de Thou.
	Tout ce qui n'est précedé ni suivi d'aucune marque, est de nous.

LIVRE SOIXANTE-DIX-SEPTIE'ME.

PAGE 2. ligne 9. Mehmet Codabenda, *ou* Mohammed Khodabendeh.

Pag. 8. l. 22. D'Amide en Mesopotamie, *lis.* Cara-Hemid en Diarbekir. *Edit. Angl.*

Pag. 9. l. 8. Gori, *lis.* Giori.

Pag. 21. l. 2. Reçut, *lis.* reçu.

l. 4. Reçu, *lis.* reçut.

Pag. 40. l. 8. Sieur d'Argis, *lis.* Sieur d'Argis de Fronpertuis.

Pag. 43. l. 6. Rischbourg, *ou* Richebourg.

l. 31. *Lisez ainsi :* le Marquis de Bergue avoit écrit de Liége où il étoit, de semblables lettres aux Etats, où employant les mêmes raisons il les pressoit &c.

Pag. 44. l. 14. Emdoven, *lis.* Eindoven.

l. 36. Cet évenement, *ajout.* A la premiere nouvelle de cet accident, le Duc de Guise étoit venu de lui-même offrir ses services, pour porter du secours au Duc d'Anjou. Son intention étoit de dissiper par cet empressement les ombrages, que toute sa conduite passée avoit donnés au Roi, & qui avoient encore été augmentés par les dernieres démarches qu'il avoit faites. Déja il avoit fait goûter sa proposition à la Reine-mere ; & cette Princesse inquiéte du sort de son fils, pressoit vivement le Roi d'accepter les offres du Duc. Cette scéne se passoit en présence de Diane d'Angoulême sœur du Roi, veuve de François de Montmorenci. Henri lui en demanda son sentiment ; & cette Dame, dont la grandeur d'ame étoit beaucoup au-dessus de son sexe, prenant sur le champ son parti. « Envoyer, lui » répondit-elle, le Duc de Guise au Duc d'Anjou ? C'est » comme si V. M. envoyoit au secours de son frere un » assassin ou un bourreau, dans le dessein de se défaire de sa » personne. » En même-tems s'approchant de son oreille. « Souvenez-vous, lui dit-elle tout bas, de la confession de » Salsede. » Le Roi fut frappé de cette réponse également libre & piquante. Il remercia le Duc de Guise de ses services, & fut depuis plus attentif que jamais sur toutes les démarches de ce Seigneur. Cependant sur l'avis de sa mere &c. *MSS. Samm. Put. & Rig.*

Pag. 48. l. 36. Hocstrat, *lis.* Hoochstrate.

Pag. 53. l. 20. Straten, *lis.* Stralen.

l. 22. Bourgmestre de Het Urie, *lis.* Consul du Franconat, *aliàs* de Vrye.

l. 24. Bloïére, *lis.* Bloyer.

l. 36. Buffiere, Genissac : *ôtez la virgule, & lisez,* Buffiere de Genissac. *C'est une même personne.*

Pag. 54. l. 16. Une ſépulture honorable, *liſ.* des obſéques honorables.

l. 21. D'Alennes, *liſ.* d'Allens.

Pag. 58. l. 9. Crouy, *liſ.* Croy, *&* *ailleurs.*

Pag. 60. l. 16. Le vingt & un de Juin. *Suivant l'édition de Londres*, le vingt-deux de Juillet.

LIVRE SOIXANTE-DIX-HUITIEME.

Pag. 64. l. 5. Combat, *liſ.* Conibas.

Pag. 65. l. 35. Cinquante degrés, *not.* Il y a dans le texte *quarante degrez*; nous avons ſuivi la correction de M. Dupuy. Cependant l'Editeur Anglois a remarqué qu'on lit dans le Journal de cette expédition, *quarante degrez.* Voyez Hackluit vol. 11. p. 381. C.

Pag. 67. l. 4. Le Cardinal de René, *liſ.* le Cardinal René.

l. 13. Quantité de Favoris, *liſ.* Anne de Joyeuſe & & Jean-Louis de Nogaret, qui venoient d'être élevés à la dignité de Ducs & Pairs, dont l'avidité &c. *MSS. Samm. Put. & Rig.*

l. 17. Neuf Edits, *liſ.* onze Edits.

Pag. 68. l. 11. Du Peyrat, *ajout.* ſoit diſant Chevalier de l'Ordre de S. Michel, qui étoit tombé dans le mépris, avoit déja établi &c. *MSS. Samm. Put. & Rig.*

Pag. 69. l. 4. Et Chiverny Garde des Sceaux, *liſ.* Chiverny Garde des Sceaux, & le Premier Préſident de Harlay lui-même, qui depuis ſon élevation étoit tout dévoué à la Cour, y aſſiſterent &c. *MSS. Samm. Put. & Rig.*

Pag. 71. l. 16. Avoit été fait, *ajout.* Une ſcéne ſi mal concertée, où à la ſollicitation de la Reine-mere, on n'obſerva aucune forme judiciaire, ne donna au Roi aucune vraye ſatisfaction, & ne ſervit qu'à achever d'aigrir les Lorrains. Ils n'en devinrent même que plus hardis à tout oſer, en voyant que Henri, tout ennemi déclaré qu'il étoit de leur maiſon, n'employoit que de ſi foibles armes contre une faction, qui faiſoit tous les jours de nouveaux progrès. Ce que je vais rapporter &c. *MSS. Samm. Put. & Rig.*

l. 27. A la Religion, *ajout.* Cependant il étoit vrai,

que c'étoient eux-mêmes qui faisoient répandre ces sortes de libelles, dans la vûë d'augmenter leur crédit, non-seulement en France & parmi le peuple, mais encore dans les Cours étrangeres. Le Roi &c. *MSS. Samm. Put. & Rig.*

Pag. 72. l. 1. Witikinol, *lis.* Witikind.

Pag. 80. l. 19. Sarlabos, *ou* Sarlabous.

Pag. 81. l. 32. Chataigner d'Alain, *lis.* Chasteigner d'Abein.

l. 38. De Sevre, *lis.* de Seure.

Pag. 83. l. 3. Quelque tems auparavant. *On croit qu'il faut corriger le texte, & mettre,* peu de tems après.

l. 16. Des chefs; *lis.* des Lorrains chefs. *MSS. Samm.*

l. 21. Aucune attention, *ajout.* Jean de la Guesle n'étant encore que Procureur général, avoit employé son loisir à travailler avec beaucoup de soin, un discours sur la nécessité & les moyens de réformer l'ordre judiciaire dans le Royaume. C'étoit un meuble de porte-feuille, dont il se promettoit bien de faire usage, résolu de prononcer ce discours devant le Roi, dès que l'occasion s'en presenteroit. Depuis la Guesle avoit été fait Président à la sollicitation de la Reine-mere, qui s'étoit toûjours fort interessée à sa fortune, & pour ne pas perdre la peine que lui avoit coûté son discours, il avoit obtenu par le moyen de cette Princesse un ordre de se trouver à cette assemblée. Le Président Barnabé Brisson y avoit aussi été appellé. C'étoit un homme d'une érudition profonde, qui n'avoit pas cru devoir se donner la même peine de composer un discours travaillé. Il trouvoit dans son propre fonds & dans sa présence d'esprit, une ressource toûjours sûre pour parler à propos sur toutes les matieres que l'on pouvoit proposer; au lieu qu'après avoir prononcé son discours, la Guesle resta presque toûjours muet à toutes les autres questions, qui furent alors agitées. Aussi disoit-on communément après cette assemblée, que l'éloquence de la Guesle étoit une fontaine artificielle, qui ne couloit que par ressorts, & que celle de Brisson au contraire étoit une source naturelle, qui ne tarissoit jamais. Or dans ce discours de la Guesle, lorsqu'il fut sur l'article &c. *MSS. Samm. Put. & Rig.*

l. 36. Fameuse chasse, *lis.* de la chasse fabuleuse. *MSS. Samm.*

Pag. 83. l. 38. Article, *ajout.* Je l'appelle fabuleuſe, parce qu'il n'en eſt fait mention dans aucun des anciens Martyrologes, ni dans aucune vie des Saints, qui ſoit venuë à ma connoiſſance. En effet, ſi vous exceptez le martyr Romain, dont parlent Euſebe, S. Jean Chriſoſtome, & Aurele Prudence, & un autre Romain Prêtre de Bordeaux, loüé par notre hiſtorien Gregoire de Tours; on ne trouve dans toute l'antiquité aucun autre qui ait porté le nom de Romain. On dit &c. *MS. Samm.*

Pag. 84. l. 9. Aucun mal, *ajout.* Cependant comme ce ſaint Prélat ſe faiſoit ſcrupule de ſouiller ſes mains du ſang de cet animal, il fallut, ajoute-t'on, chercher quelqu'un, qui fût aſſez hardi pour approcher de la bête, & pour la tuer. La peur avoit glacé le cœur de tous les habitans du païs, & perſonne ne vouloit prêter ſes mains à un miniſtere ſi dangereux, lorſqu'on s'aviſa de ſe ſervir pour cela d'un criminel. On en tira un de la priſon; & ce malheureux qui étoit condamné à la mort, regardant l'épreuve à laquelle on l'expoſoit, comme un ſupplice beaucoup plus doux que celui qu'il devoit ſouffrir, accepta la commiſſion ſans balancer. Il ſe jetta ſur le monſtre, le terraſſa, & le tua en préſence de l'Archevêque, ſans en avoir été lui-même offenſé. C'eſt de là, dit-on, &c. *MS. Samm.*

l. 30. Sous Clotaire, *liſ.* ſous Lothaire, ou plûtôt Chlotaire Roi de Soiſſons; car c'eſt ainſi qu'il eſt appellé dans nos Annales &c.

Pag. 88. l. 35. Comte de Laval dix-neuviéme du même nom, *ajout.* fils de François Coligny d'Andelot, dont nous avons tant de fois parlé. *MS. Samm.*

Pag. 90. l. 33. Wirsbourg, *ou* Wirtzbourg.

Pag. 99. l. 34. De Cée, *liſ.* de Cea.

Pag. 100. l. 8. Del Cuerro, *liſ.* del Cuervo.

Pag. 101. l. 20. Martin de Riculdés, *liſ.* Martinez de Recalde.

l. 32. Le cinq, *liſ.* le quatre d'Août.

Pag. 104. l. 9. Qui en furent, *liſ.* qui furent.

Pag. 105. l. 2. Loquem, *liſ.* Lochem.

l. 32. Sacré, *liſ.* proclamé.

Pag. 107. l. 21. Recde, *liſ.* Reede.

Pag. 109. l. 12. Boreth & Callot, *liſ.* Borcht & Collo, *ou* Callo.

Pag. 109. l. 33. Sommer, *lis.* Somers.
Pag. 110. l. 11. Bookle, *ou* Boukle.
Pag. 111. l. 31. Bouckle, d'Imbise & Bouclint, *lis.* Bouckle & d'Imbise.
Pag. 115. l. 10. Duitz, *lis.* Tuyt *ou* Dutz.
Pag. 119. l. 36. Solers, *lis.* Solms.
l. dern. Hongselaer, *lis.* Hontselaer.
Pag. 120. l. 26. Heilbron sur la Necre, *lis.* Hailbron sur le Neckre.
l. 29. Elslingue, *lis.* Esslingen.
Pag. 123. l. 21. Sur le payement des pensions, *lis.* sur le non payement des pensions. *Edit. Angl.*
Pag. 124. l. 11. Hulckrait, *lis.* Hulkradt.
l. 18. Altinroden, *lis.* Aldenroden.
l. 36. Stabing, *lis.* Stubing.
Pag. 127. l. 29. Renklinhusen, *lis.* Recklinchusen, *ou* Recklingshausen.
Pag. 131. l. 22. Vinneberg, *lis.* Winnenberg.
Pag. 133. l. 6. Deseyn, *lis.* de Seyn.

LIVRE SOIXANTE-DIX-NEUVIE'ME.

Pag. 137. l. 33. Lutsdorff, *lis.* Lulstorff.
Pag. 143. l. 10. Octobre, *lis.* Septembre.
Pag. 144. l. 15. Novembre, *ajout.* Suivant le conseil de Henri de Scorenbourg.
Pag. 145. l. 7. D'Alten, *lis.* d'Alpen.
Pag. 147. l. 11. Roer, *ou* Rur.
Pag. 152. l. 17. D'Ausbourg, Hèlvetique ou Françoise, *effacez*, d'Ausbourg.
Pag. 154. l. 27. Coln sur la Sprée, *lis.* Cologne sur la Sprée.
Pag. 155. l. 36. Crag, *lis.* Crac.
Pag. 156. l. 11. Ferden, *ou* Werden sur l'Aller capita'e d'un Comté de ce nom.
Pag. 159. l. 8. Comme un écoulement de la divinité. *A la lettre*, comme une parcelle du souffle divin.
Pag. 165. l. 19. De Para, *lis.* de Lara.
Pag. 166. l. 10. Quatre mille écus. *Il y a dans le Latin*, IV,

CIↃ Coronatorum; *La ſomme paroît trop modique, quand même ces écus ſeroient des pieces d'or. Nous ſoupçonnons qu'il y a erreur dans le chiffre.*

Pag. 166. l. 22. Bruel, *liſ.* Broel.

Pag. 168. l. 37. *L'Editeur Anglois veut qu'on réforme ainſi cet endroit conformément aux éditions des Drouarts.* Le corps de bataille étoit commandé par Manrique. Ferdinand lui-même & les Seigneurs de ſa Cour ſe mêlerent dans ce corps, ſuivis par cinq compagnies, &c.

Pag. 169. l. 31. De Truchſes, *liſ.* de la maiſon des Truchſes.

l. dern. L'iſle de Betau, *liſ.* la Betuve.

Pag. 170. l. 7. Le deux, *liſ.* le quatre de May.

l. 33. Briéde, *liſ.* Briele.

Pag. 174. l. 24. Leonis, *liſ.* Leonin.

Pag. 175. l. 21. Leurs Majeſtés T. C. & B. *liſ.* Sa Majeſté Très-Chrétienne, & la Séréniſſime Reine d'Angleterre.

Pag. 176. l. 35. Seton, *liſ.* Seaton.

Pag. 181. l. 2. Le 26. *liſ.* le 25. de May.

Ibid. Saſtingue, *ou* Saeſtingen.

Pag. 184. l. 33. Gerard, *liſ.* Geraerts.

Pag. 189. l. 24. Du Duc de Montpenſier, *liſ.* de Louis Duc de Montpenſier. *MS. Samm.*

l. 30. Flandrine, *liſ.* Charlote Flandrine. *MS. Samm.*

Pag. 190. l. 22. De Lille, *liſ.* de Lillo.

Pag. 191. l. 24. Alain, *liſ.* Allyn.

l. 25. Wiat, *liſ.* Watts.

Pag. 192. l. 11. Fernehurſt. *Il eſt nommé dans l'édition de Londres*, Ker, Sieur de Fernihurſt.

Pag. 193. l. 31. Henri Honſdon, *liſ.* Carey Baron de Hunſdon. *Edit. Angl.*

Ibid. De Warwick, *liſ.* de Berwick.

Pag. 194. l. 11. Le quatorze, *liſ.* le treize de Février.

Pag. 195. l. 6. Creichton, *ou* Chreighton.

l. 34. Hatten, *liſ.* Hatton.

l. 36. Manlbod, *liſ.* Manwood.

Ibid. Hennage, *liſ.* Heneage.

LIVRE QUATRE-VINGTIE'ME.

Pag. 208. l. 10. Podolouski, *ou* Podolow.

l. 33. Oderbon & Gaguin, *lis.* Paul Oderborn & Alexandre Guaguin.

Pag. 209. l. 31. Godowski, *ou* Godow.

Pag. 210. l. 6. Lewen-Klaw, *lis.* Lewenclaw.

Pag. 211. l. 6. Ferarath, *lis.* Ferhat.

Pag. 215. l. 2. David, *ou* Daut-Chan.

Pag. 216. l. 27. Au pied au, *lis.* au pied du.

Pag. 220. l. 2. On lui perdit &c. *lis.* On lui fit perdre la vûë en approchant un fer chaud de ses yeux: on le &c,

Pag. 221. l. 12. Muchemet, *lis.* Muhamet.

Pag. 223. l. 3. Potowa, *lis.* Potocova.

Pag. 229. l. 18. Champagne, *lis.* campagne.

Pag. 235. l. 15. De Rischbourg, *lis.* de Richebourg. *D'autres le nomment* de Roubaix. *Edit. Angl.*

Pag. 237. l. 14. Blaugarenditck, *lis.* Blaugaren Dyik, *c'est-à-dire*, digue de Blaugaren.

Pag. 238. l. 14. Mortaigne. *Meteren le nomme* Martagne, *&* *Campana* de Montaigny.

Pag. 240. l. 26. Messen, *lis.* Melsen.

Pag. 241. l. 16. Saffingue, *lis.* Saftingen.

l. 26. Cock, *lis.* Jean Clock.

Pag. 242. l. 31. Margrave, *lis.* Burgrave ou Vicomte. *C'est le sentiment de M. Dupuy.*

Pag. 245. l. 33. Lée, *ou* Ley.

Pag. 247. l. 18. Dénonciation, *lis.* dénonciations,

Pag. 254. l. 38. Arschot, *lis.* d'Oirscot.

l. 39. Laprée, *lis.* de la Prée.

Pag. 255. l. 1. Doyen, *lis.* d'Oyen,

l. 4. Jelbert, *lis.* Jelger.

l. 5. *Au lieu de* Meiners, *Meteren met*, Godart de Rhede, Sieur d'Ameronghe. *Put,*

Ibid. Renyers, *lis.* Rengers.

l. 6. Vale, *lis.* Valck.

Pag. 257. l. 35. Salisbery, *lis.* Salisbury.

Pag. 260. l. 1. D'Erera, *lis.* d'Errera.

l. 31. Tyrne, *ou* Dyrne.

Pag. 261. l. dern. *Ajoutez cette note.* Abraham Bucholtzer, n'est pas né à Schonhoven en Hollande; mais à Schonau village de Saxe, en 1529. la veille de S. Michel 28. de Septembre. Il est mort à Frestadt en Silesie le 14. de Juin 1584. *Titius in recensione Thuani voluminum.*

LIVRE QUATRE-VINGT-UNIE'ME.

Pag. 265. l. 29. Charle, *ajout.* élevé au milieu d'une troupe de Moines, avoit passé depuis toute sa vie à la Cour, uniquement occupé du jeu, & plongé dans les débauches les plus infâmes. Il avoit aussi toûjours été en grande relation avec &c. *MSS. Samm. & Reg. Put. & Rig.*

l. 32. Qui avoit un esprit dominant, *lis.* esprit rusé & insinuant. *MSS. Samm. Put. & Rig.*

l. 38. De Racanati, *lis.* Recanati.

Pag. 266. l. 24. Ubal, *lis.* Pierre Balde de Ubaldis.

l. 34. De Guise, *ajout.* génie vaste & fécond en fourberies, qui faisoit jouer &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

Pag. 287. l. 28. Et d'habileté, *ajout.* ensorte que sans nommer les Guises, il détruisoit parfaitement toutes leurs calomnies; mais ou il joüoit &c. *MSS. Reg. & Samm.*

Pag. 289. l. 7. Le 7. *lis.* le 9. d'Avril.

Pag. 290. l. 14. *Lis.* De Vins étoit fils d'Honorat de la Garde, Président d'Aix, dont le pere étoit un foureur de Brignolles. La Garde étant chargé &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

l. 18. Le gouvernement de la ville d'Acqs, *lis.* la charge de Président au Parlement d'Aix.

l. 19. Fier, *lis.* d'un orgueil & d'une ambition beaucoup au-dessus de sa fortune. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

l. 24. Il, *lis.* ce factieux se retira &c. *Ibid.*

l. 28. Une femme, *ajout*, d'une condition très-élevée au-dessus de la sienne. *Ibid.*

l. 32. Tout le païs, *ajout.* Il y avoit déja longtems

que le Duc de Guiſe avoit ſçû attirer à ſon parti toutes ces ſortes de gens, qui, ou chargés de crimes, ou accablés de dettes, ne voyoient pour eux de reſſource que dans une guerre civile. Il avoit mis ſurtout dans ſes intérêts de Vins, qu'il connoiſſoit pour homme de main & capable de tout. Mais les lettres &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

Pag. 293. l. 27. Jéſuite, *ajout.* connu par ſa témérité & ſon effronterie, qui n'étant pas &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

Pag. 295. l. 19. Nouveau Pape. *Mettez à la marge*, Sixte V.

Pag. 296. l. 17. Donné, *ajout.* dans la débauche. *MSS. Reg. Samm. Put. & Rig.*

Pag. 317. l. 3. D'elles-mêmes, *ajout.* On dit que le Duc d'Elbeuf après être reſté quelques jours avec ſa ſuite chez un riche païſan de ces Provinces, & avoir mangé tout ce qu'il pouvoit avoir, le fit appeller à ſa table. Là prenant un air de bonté, & ſe préparant à lui dire adieu, le Duc l'aſſura que cette guerre alloit être pour le Royaume une ſource de profperités, lui promettant que dès que les Hérétiques ſeroient exterminés, on aboliroit les impôts, & qu'on ne payeroit plus de tailles. « Il eſt vrai, Monſeigneur, re- » partit le païſan, qui n'étoit pas ſot ; je commence déja » par moi-même à reſſentir l'effet d'un ſi heureux préſage : » car l'honneur que vous m'avez fait de venir loger chez » moi, m'a réduit au point de n'être plus en état de rien » payer. Le Duc d'Epernon &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

Pag. 321. l. 25. Le Clergé, *liſ.* le Parlement.

Pag. 322. l. dern. Comme on le diſoit, *liſ.* comme ſes ennemis avoient l'impudence de lui reprocher fauſſement. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

Pag. 323. l. 6. Magdebourg, *ajout.* dont ils faiſoient tant de bruit &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

Pag. 329. l. 36. Les gens ſages, *liſ.* les gens de bien véritablement zélés pour l'avancement de la religion, qui ne peut ſe maintenir que par les voyes de la douceur, le regardant comme le préſage des malheurs, qui alloient fondre ſur le Roi & ſur le Royaume, le déteſterent univerſellement. Au contraire il fut &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

Pag. 330. l. 1. Le Roi, *lis.* ce Prince malheureux. *MSS. Put.*
l. 27. Faisoient, *lis.* faisoit.
Pag. 331. l. 31. Des Princes Lorrains, *lis.* du Duc de Guise.
Pag. 334. l. 38. Avec, *ajout.* Louis Seguier Doyen &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*
Pag. 337. l. 34. Grand, *lis.* long.
Pag. 340. l. 16. Mathieu, *ajout.* courier ordinaire de la sainte Union, alloit &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*
Pag. 341. l. 19. Xicoco, *lis.* Xicoan.
Pag. 342. l. 32. Sosa, *ou* Sousa.
Pag. 343. l. 1. Sanchian, *lis.* Sanchoan.
Pag. 344. l. 4. D'Aynan, *lis.* d'Anian.
l. 35. Natale, *lis.* Nadal.
Pag. 345. l. 37. Oliguera, *lis.* Origuela.
Pag. 346. l. 26. La mule, *lis.* les pieds.
Pag. 351. l. 9. J'ai vû naître, *ajout.* « N'ayez pas l'imprudence » de vous prêter aux desseins ambitieux de ceux, qui par mon » mariage sont devenus vos freres. J'en crains les suites, & » je prévois qu'ils seront funestes à la France, & causeront » la perte de ceux qui en sont les auteurs. Telles sont mes » dernieres volontés ; si vous négligés de vous y conformer, » le Ciel ne vous benira point, & moi-même en vertu du » pouvoir paternel, je vous donne ma malédiction. » Mais ce fils rebelle oublia bien-tôt de si sages avis, & il aima mieux s'exposer à encourir la malédiction de son pere, que de manquer l'occasion qu'il crut favorable de troubler le Royaume. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

LIVRE QUATRE-VINGT-DEUXIE'ME.

Pag. 354. l. 32. Virginie. *D'autres l'appellent*, Victoria.
l. 33. D'Engubio, *lis.* d'Eugubio.
Pag. 355. l. 19. De celui, *lis.* celui.
Pag. 363. l. 17. Salone, *lis.* Salo.
Pag. 383. l. 4. Millanbourg, *lis.* Millaubourg.
Pag. 385. *Not.* Brioc, *lis.* Broc.
Pag. 396. l. 14. De Roüy, *lis.* de Rosny.
Pag. 398. l. 8. Dans la Loire, *lis.* sur la Loire.

Pag. 406. l. 4. Blanchiere, *lis.* Blachiere.
Pag. 408. l. 4. D'Aubery, *lis.* Aubry.
Pag. 411. l. 37. Rembert Dodenée, *lis.* Rambert Dodonée, *ou* Dödoens.

LIVRE QUATRE-VINGT-TROISIE'ME.

Pag. 418. l. 14. Dormick, *lis.* Dornick.
Pag. 419. l. 36. Bergue, *lis.* Berg-op-Som.
Pag. 438. l. 13. Straten, *lis.* Stralen.
Pag. 440. l. 35. Toutes les mesures, *lis.* les trop grandes précautions. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*
Pag. 441. l. 30. En taxant &c. *lis.* en fixant le prix de chaque espece.
Pag. 452. l. 7. De Gilford, *lis.* du Lord Guilford Dudley. *Edit. Angl.*
Pag. 454. l. 32. Entre Kuynder, *lis.* entre le Kuynder.
l. 33. Oldermat, *lis.* Oldermarc, *ou* Oldemerct.
Pag. 459. l. 34. Vers Betuwe, *lis.* vers la Betuwe.
Pag. 460. l. 7. Passer à Betuwe, *lis.* dans la Betuwe.
Pag. 461. l. 26. Gertruydenberg. *Le texte Latin*, ajoute, *in Brabantiâ*, en Brabant. *Ce que nous avons supprimé ; parce que Gertruydenberg n'est pas en Brabant ; mais sur la frontiere de Hollande qui est du côté du Brabant. M. Dupuy avoit déja fait la même remarque.*
Pag. 467. l. 34. L'usufruit, *lis.* la joüissance.
Pag. 468. l. 36. Percy, *lis.* Piercy.
Pag. 469. l. 2. Milord Paget, *lis.* le Lord Paget Baron de Beaudefert. *Edit. Angl.*
Pag. 471. l. 26. &c. Cunningham, Glencarn, Lindesey, Crafford, d'Athol, *lis.* Cuningham, Glencairn, Lindesay, Crawford, d'Errol. *Edit. Angl.*
Pag. 473. l. 6. *& suivantes.* Duglas Comte d'Anguish, Aresskin, Marre, Jean, &c. *lis.* Archibald Douglass Comte d'Angus; Jean Erskine Comte de Marr; François Stuart Comte de Bothwel, neveu de Jacques Hepburn Comte de Bothwel, par sa sœur; Jean Stuart Comte d'Athol; George Keith Comte, Maréchal d'Ecosse; Jean Lord

Maxwel Comte de Morton; Alexandre Lord Hume; Jean Maxwel de Terreagles Lord Harries; Adam Erskine Abbé ou Commandeur de Cambuskenneth, fils naturel de Thomas, second fils de Jean Lord Erskine, pere du Regent; le Chevalier Thomas Lyon, tuteur & oncle de Patrick Lord Glamis; David Erskine Abbé ou Commandeur de Driburg, fils naturel de Robert, frere aîné de Jean Comte de Marr Régent d'Ecosse; Guillaume Erskine Commandeur de Paisly, fils puisné de Jacques Erskine de Saucy, frere de Jean Lord Erskine, pere du Régent; Hume Prieur de Coldingham; Kerr Sieur de Cessford; Jacques Douglass Sieur de Drumlanrig; Jean Hume de Coldingknows, & Hume Sieur de Wedderburn. *Edit. Angl.*

Pag. 473. l. 19. Reuven, *lis.* Ruthven château du Comte de Gowry.

Pag. 474. l. 27. Viceroi du Royaume, *ajout.* à qui de l'aveu de tout le monde le Roi étoit redevable de sa vie. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

Pag. 475. l. 2. S. Ninian, *lis.* S. Minians.

Pag. 476. l. 5. Dunbritoun, *lis.* Dunbritton.

l. 7. L'heritiere, *lis.* l'heritier.

l. 11. Au Baron de Koudoncknovis, *lis.* à Hume Sieur de Coldingknows.

LIVRE QUATRE-VINGT-QUATRIE'ME.

Pag. 477. l. 8. Nacchivan, *ou* Nasivan.

l. 11. Amasie, *ou* Toccat.

Pag. 481. l. 23. Les sources. *On les nomme aujourd'hui*, Dan *&* Jor.

Pag. 482. l. 30. Mer morte. *Les habitans du païs l'appellent*, Sorban.

l. 32. Emmaus, *aujourd'hui*, Nicopel.

Pag. 483. l. 33. Ebneman Manogli, *c'est-à-dire*, fils de Manon.

l. 35. Tyr, *ou* Sur.

Pag. 484. l. 2. Mansurogli, *c'est-à-dire*, fils de Mansur. *Et ainsi de tous les noms qui ont une pareille terminaison.*

Pag. 484. l. 9. Beryte, *ou* Barut.
l. 14. Laodicée, *aujourd'hui*, Lizza.
Pag. 485. l. 8. S. M. *lis.* sa Hautesse.
Pag. 491. l. 20. Cent vingt mille. *Il y a dans les deux éditions de Geneve*, cent quatre-vingt mille. *Mais il y a apparence que c'est une erreur de chiffre.*
Pag. 493. l. 17. Caraemit, *lis.* Cara-hemid.
Pag. 498. l. 12. Chirvan, *ou* Sirvan.
Pag. 507. l. 26. Sinope, *ou* Sinabé.
Pag. 509. l. 11. Lac de Van, *ou* d'Actamar.
l. 18. Capigibachi, *ou* Imbrahar Bassa. *Edit. Angl.*
Pag. 510. l. 14. Chiourdes, *lis.* Chourdes, *ou* Curds.
Pag. 514. l. 1. Mamut Bey, *lis.* Mamut Beg.
Pag. 515. l. 27. Asfache, *lis.* Esfacos.
l. 29. Cerchene, *not.* Pinet le traducteur de Pline la nomme Carcana. Ces deux isles se nomment les Cherchenes. *Put.*
Pag. 517. l. 7. Vingt-cinq. *Camden historien Anglois n'en met que*, vingt & un.
Pag. 519. l. 38. Cent mille florins, *not.* La rançon de la ville fut de cent dix mille ducats. Chaque ducat valant cinq Skelings six sols monnoye d'Angleterre. Voyez Camden & Hackluyt, vol. 3. p. 545. *Edit. Angl.*
Pag. 520. l. 35. Laves, *lis.* Lane.
Pag. 521. l. 25. Etoit couché par terre, *lis.* étoit enterré.
Pag. 522. l. 23. Firent bâtir exprès des machines, *lis.* produisirent des modéles de machines.
l. 29. Amandati, *lis.* Ammanati.
l. 33. Cinq beliers & quarante gruës, *lis.* cinq leviers & quarante cabestans.
Pag. 527. l. dern. *Après ces mots :* eut l'imprudence, *ajout.* en renversant toutes les loix de la Justice, d'excommunier &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*
Pag. 528. l. 3. Quoi que, *ajout.* par la plus grande imprudence qu'on puisse imaginer, la Bulle &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*
l. 4. De Pellevé, *ajout.* creature des Guises. *Ibid.*
l. 17. Armand, *lis.* Arnauld.
Pag. 532. l. 11. Vicecomercat, *lis.* Vicomercat, *ou* Vimercat.

Pag. 533. l. 35, Fabio, *lis.* Fabiano. *MS. Samm.*

Pag. 539. l. 35. Somlio, *lis.* Somlys, *not.* Somlys eſt un château ſur les confins de Tranſilvanie & Hongrie, qui a donné le nom à la famille des Bathory de Somlys. *Put.*

Pag. 540. l. 9. La ville de Poloczko, *lis.* le Palatinat de Ploczko.

l. 36. Varſevicie, *ou* Warſevicze.

LIVRE QUATRE-VINGT-CINQUIE'ME.

Pag. 546. l. 28. Zulch, *lis.* Zulpich, *aliàs* Zullich.

Pag. 548. l. 17. Borowes, *lis.* Boroughs.

Pag. 549. l. 4. Iſle de Bethau, *lis.* la Betuwe.

l. 5. Berghſoofid, *lis.* Bergshooft.

l. 7. Tolhus, *lis.* Tolhuys.

l. 30. Weltz, *lis.* Welsh.

Pag. 550. l. 12. Ceſſi, *lis.* Ceſis.

l. 28. Barboro. *lis.* Barbovo.

Pag. 551. l. 12. Langueſtratte, *lis.* Langheſtrate.

l. 13. Gennendal, *lis.* Ghenadendal.

Pag. 553. l. 37. Nommé Openheim, *lis.* nommé Foſſerus d'Oppenheim.

Pag. 554. l. 9. Cracks, *lis.* Crackaw.

Pag. 555. l. 18. Peregrin, Berty de Willougsby, *lis.* Peregrin Bertie Baron Willoughby d'Eresby. *Edit. Angl.*

Pag. 556. l. 21. Le Veluwe & la Hollande, *lis.* la Veluwe & la Betuwe.

Pag. 557. l. 16. Cariſeu, *lis.* Cariſea.

Pag. 558. l. 17. Nieubeck & Bosberg, *lis.* Nieubeeck, & Boexberge.

Pag. 559. l. 36. Au Sénat, *not.* C'eſt-à-dire au Conſeil d'Etat, qui eſt autre que les Etats. *Put.*

Pag. 560. l. 6. *Not.* Cette inſcription étoit l'ouvrage des partiſans du Comte de Leyceſtre, qui vouloient par là faire entendre qu'il y avoit une eſpece de danger, à être trop attaché à la liberté. *Put.*

l. 15. Nivelle, *lis.* Nivelt.

l. 16. Caminga, *lis.* Camminga.

Pag. 561. l. 30. Piferrat, *lif.* Puyferrat.
l. 31. D'Hervé, de Carbonel. *Otez la virgule ; c'eft une feule perfonne.*
Pag. 562. l. 15. Dans le territoire de Bazas, *lif.* dans la Senéchauffée de Bazas.
Pag. 563. l. 32. Salagnac, *lif.* Salignac.
Pag. 565. l. 36. Bourrazet, *lif.* Bournazel.
l. 38. Montalen, *lif.* Monvalen.
Pag. 568. l. 19. Par les partifans d'Efpagne, *lif.* par la fociété Jéfuitique, où fe forment ces hommes vendus à l'Efpagne, ennemis jurés &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*
Pag. 571. l. 28. Salviat, *lif.* Salviac.
Ibid. De Perigord, *lif.* en Perigord.
Pag. 572. l. 38. De l'Etoile, *lif.* d'Eftelle.
Pag. 573. l. 7. Vicomte la, *lif.* Vicomte de la.
l. 30. Quelque Canon, *lif.* quelques Canons.
Pag. 575. l. 35. Le Guidon, *lif.* la Batarderie Guidon &c.
Pag. 576. l. 10. Pifcais, *lif.* Pefchais.
Pag. 581. l. 7. Antoine de Sanfac, *lif.* Antoine Prevoft de Sanfac.
l. 20. Monluc de Barrevault, *lif.* Montluc, de Barrevaux. *Ce font deux perfonnes.*
l. 21. De Bailleul & Poyane, *lif.* de Bailleux Sieur de Poyane. *C'eft une feule perfonne.*
Pag. 582. l. 7. De Guitry, *lif.* de Guitres.
Pag. 586. l. 29. Le canal Beraut, *lif.* le canal ou paffage du Berauld.
Pag. 587. l. 24. Mifac, *lif.* Minzac.
Pag. 591. l. 7. Chambret, *lif.* Chambaret.
Pag. 592. l. 31. Charle d'Efcars, *lif.* Claude. *V. l'hift. Gen. de France par le P. Simplicien. vol.* 2. *p.* 234. C.
Pag. 594. l. 35. Et brulant &c. *lif.* & brulant autant d'ambition que du defir de fe fignaler &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*
l. 37. Armée, *ajout.* Sans trop fe mettre en peine du tort qu'il faifoit à un homme d'honneur. *Ibid.*
Pag. 596. l. 25. Dix-fept Edits, *lif.* vingt-fept.
Pag. 598. l. 22. André, *lif.* Andréa.
Pag. 603. l. 4. *Après ces mots,* du foldat, *ajout.* foit que ce

fût

fût un effet de la lâche complaisance de Joyeuse pour quelques-uns de ceux qui étoient auprès de lui, qui vouloient &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

LIVRE QUATRE-VINGT-SIXIE'ME.

Pag. 607. l. 6. Rosshaussen, *lis.* Rolshausen.

Pag. 611. l. 9. En France, *ajout.* & que ces deux places étoient d'ailleurs des écoles, d'où l'erreur se répandoit dans tout le Royaume. Les Rois &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

Pag. 616. l. 21. Valaux, *lis.* Valaure.
l. 22. Maraine, *lis.* Marene.

Pag. 618. l. 3. Bougaret, *lis.* Bougearel.
l. 16. Le jeune Charnace, *lis.* le cadet de Charance.
l. 37. Tegean, *lis.* Tagean, *ou* Tagent.

Pag. 622. l. 34. Riz, *ajout.* qui par une faveur inouïe avoit passé de la musique de la Reine, dans le secret de ses conseils & dans sa plus intime confidence. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

Pag. 623. l. 2. De Bothwel, *ajout.* Mariage également honteux & criminel; puisqu'on accusoit Bothwel &c. *Ibid.*

Pag. 624. l. 5. On dit &c. *lis.* Marie avoit écrit &c. *MSS. Put.*
l. 16. Un Jésuite nommé Ballard. *Camden dit :* Ballard Prêtre du Seminaire de Rheims.
l. dern. Sauvage, *lis.* Savage.

Pag. 625. l. 12. Que Marie avoit connoissance &c. *lis.* que Marie étoit non-seulement complice de la conjuration; mais qu'elle l'avoit excitée; & que &c. *MSS. Reg. Samm. Put. & Rig.*

Pag. 626. l. 3. Inglefeld, *lis.* Englefield.

Pag. 627. l. 3. Les Députés du Clergé, *not.* De tout le Clergé il n'y a que les Evêques seuls, qui assistent aux assemblées du Parlement; & ils y assistent de droit, & non point comme députés. Ce sont eux, qui avec ce qu'on appelle les Pairs séculiers, connus sous les differens titres de Ducs, de Marquis, de Comtes, de Vicomtes & de Barons, com-

posent la Chambre haute du Parlement. Là il n'entre personne avec la qualité de député. Il n'en est pas de même de la Chambre basse. Elle est composée des députés des Comtés ou Provinces, des villes & des bourgs du Royaume. Sous le regne d'Elizabeth, on n'en comptoit pas plus de quatre cens ; mais aujourd'hui ils sont en beaucoup plus grand nombre. Ce fut le 25. d'Octobre que Marie fut condamnée comme coupable de haute trahison par les Commissaires que la Reine avoit nommés. Son procès fut ensuite examiné de nouveau par les deux Chambres du Parlement, représentant les Etats généraux du Royaume ; & elles approuverent & confirmerent la Sentence prononcée contr'elle. C.

Pag. 627. l. 27. Melwin, *not.* Robert Melvin & Patrice Grey, étoient les Ambassadeurs que le Roi d'Ecosse envoya. *Put.*

Pag. 639. l. 10. Shropshir, *lis.* Shrewsbury.

l. 15. Powlet, & Dragon Drurey, *lis.* Amias Pawlet & Drue Drury.

Pag. 641. l. 12. Flecher Doyen de Peterburg, *lis.* Fletcher Doyen de Peterborough.

Pag. 643. l. 38. Pour l'exemple, *ajout.* Quelques curieux ont observé que la Reine d'Ecosse fut décapitée dans le même mois que Henri Darley son époux avoit été assassiné vingt ans auparavant. Il faut avouer que les secrets jugemens de la providence sont admirables. C'est Elizabeth, ce sont ses Ministres, qui sous le spécieux prétexte d'assurer la tranquilité de la nation ; mais cependant uniquement occupés du soin de tirer raison des injures publiques & personnelles qu'ils avoient reçûës de cette Princesse, ce sont eux qui vengent enfin la mort indigne d'un Prince malheureux, qui jusqu'alors étoit demeurée impunie. Car de prétendre avec quelques-uns que Marie étoit innocente de l'assassinat de son époux, d'oser avancer que ses ennemis lui firent violence, pour la forcer de contracter un mariage infâme avec Bothwel, dont les mains étoient encore teintes du sang de ce Prince infortuné, de vouloir enfin justifier tous ses autres crimes, en les couvrant du manteau de la piété, c'est, à mon avis, pousser l'imprudence un peu loin. La bonne cause, c'est-à-dire la cause de la religion se sou-

tient aſſez par elle-même. La vérité ſeule eſt pour elle un ſûr appui, & elle n'a pas beſoin de ſecours étrangers, qui n'ont pour fondement que l'impoſture & le menſonge. Ce que peut dire un hiſtorien qui fait profeſſion de n'écrire que la vérité, c'eſt que cette Princeſſe à un grand cœur, à une naiſſance auguſte, à beaucoup de charmes de l'eſprit & du corps, joignit tant qu'elle vêcut de grandes vertus, qui furent obſcurcies par des vices encore plus conſidérables, & qu'arrivée au moment fatal, qui devoit trancher le fil de ſes jours, elle ſçut par un illuſtre exemple de conſtance & d'intrépidité, terminer par une mort glorieuſe une vie qui ne l'avoit pas beaucoup été. Elizabeth s'eſt &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

Pag. 644. l. 35. Oweveington, *liſ.* Wirkington. *Edit. Angl.*

Pag. 646. l. 5. Par Charles de Duras, *liſ.* par le même Charles d'Anjou.

l. 20. & 25. Charle de Duras, *liſ.* Charles d'Anjou.

l. 26. De Duras, *liſ.* de Durazzo.

Pag. 648. l. 1. Owyn, *liſ.* Owen.

Ibid. Caſſan, *liſ.* Caſan, *not.* Cette ville eſt en Tartarie ſous l'empire du Czar de Moſcovie. *Edit. Angl.*

Pag. 653. l. 17. Pocard, *ajout.* le plus fameux des aſſaſſins après Crucé, dont j'ai déja parlé. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

Pag. 654. l. 7. Dans l'eſprit, *ajout.* Les Peres Jéſuites excelloient ſurtout dans ce miniſtere. Outre leur Collége de la ruë S. Jacques deſtiné à l'inſtruction de la jeuneſſe, ils venoient encore de s'établir tout récemment dans la ruë S. Antoine par les libéralités du Cardinal de Bourbon; & par une méthode toute nouvelle, qu'ils avoient imaginée, d'interroger leurs pénitens, méthode juſqu'alors inconnuë à l'Egliſe de France, ils étoient venus à bout de les éloigner de leurs Paroiſſes, & d'attirer chez eux tout le peuple. Par le même moyen ces Peres fouilloient &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

Pag. 656. l. 35. P. *liſ.* Pierre.

Pag. 662. l. 15. P. de Longueuil, *liſ.* Pierre Lugoli.